



# THÈSE

En vue de l'obtention du

## DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse Jean-Jaurès

---

Présentée et soutenue par

**Florie SALVAYA**

Le 16 décembre 2021

**(Production céramiques et échanges dans les ateliers de  
Lezoux et de la Gaule centrale durant l'Antiquité,  
l'exemple de Toulon-sur-Allier)**

*Volume I : Texte*

---

**École doctorale et discipline ou spécialité**

TESC - Archéologie

**Unité de recherche**

UMR 5608

**Directrice de Thèse**

Martine Joly

**Jury**

**M. Desbat Armand**, Directeur de recherche émérite

**Mme. Galbois Estelle**, Maître de conférences

**Mme. Joly Martine**, Professeur

**M. Mauné Stéphane**, Directeur de recherche

**M. Mees Allard**, Chercheur

Rapporteur

Examinatrice

Directrice de thèse

Rapporteur

Examinateur



**Université Toulouse 2-Jean Jaurès**  
**Laboratoire TRACES**

**THÈSE**

Pour obtenir le grade de  
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ  
Archéologie

**Production céramiques et échanges dans les  
ateliers de Lezoux et de la Gaule centrale durant  
l'Antiquité, l'exemple de Toulon-sur-Allier**

**Salvaya Florie**

Présentée et soutenue publiquement  
Le 16 décembre 2021

Directrice de Recherche  
Martine Joly, Professeur des Universités en Antiquités Nationales, Directrice de  
l'École Doctorale TESC

**JURY**

**M. Desbat Armand**, Directeur de recherche émérite

**Mme. Galbois Estelle**, Maître de conférences

**Mme. Joly Martine**, Professeur

**M. Mauné Stéphane**, Directeur de recherche

**M. Mees Allard**, Chercheur

Rapporteur

Examinatrice

Directrice de thèse

Rapporteur

Examineur

À vous qui n'êtes plus...

...merci pour tout.

---

## Remerciements

---

Les remerciements constituent un exercice que tout doctorant souhaite accomplir, car ils marquent l'aboutissement d'un travail éreintant, jalonné de sacrifices. J'ai désiré rendre ceux-ci moins protocolaires et vous apporter – chers lecteurs – un sourire quand je le pouvais.

Mes premiers remerciements vont, bien entendu, à Mme Martine Joly pour avoir accepté d'encadrer mes travaux de thèse durant ces quatre années, pour ses conseils de rédaction et pour m'avoir permis de communiquer mes résultats à de multiples reprises.

Que M. Philippe Bet soit remercié pour m'avoir confié ce précieux sujet de recherche et pour avoir accepté d'endosser le rôle de « parrain de thèse ». Pour avoir mis à ma disposition son temps, ses moyens financiers et matériels, je lui en suis infiniment reconnaissante. Je sais ce que je lui dois.

Au département de l'Allier, j'adresse mes sincères remerciements pour m'avoir accordé un financement à hauteur de 42 000 € durant la durée de mon travail. Les terres bourbonnaises regorgent de trésors culturels et j'y demeure profondément attachée. Merci de m'avoir permis d'en mettre en lumière une infime partie.

Je remercie également le Service d'Archéologie Préventive du Département de l'Allier (SAPDA) et tout particulièrement M. David Lallemand pour avoir appuyé ma demande de financements auprès du département, ainsi que pour m'avoir permis d'utiliser ses locaux et son matériel. Je n'oublie pas non plus mes supers collègues : l'infatigable Éric Bigaud, toujours prêt à rendre service, même quand il fallait faire 10 min de créneau avec le chariot élévateur pour me descendre une de mes nombreuses palettes de matériel ; Catherine Deguilhem pour les partages de recettes et de goûters, Simon Baraton pour sa bonne humeur et pour les soirées jeux de société ; Alix Gibaud, pour avoir été dans le même bateau des doctorants, pour avoir partagé son espace de travail et ses thés ; Rodrigue Guillon pour sa confiance et le partage de ses connaissances, Gabriel Rocque pour les câlins-remontent-moral, Éric Yény pour ses explications et sa bonne humeur ; le sieur Franck Chaleat, maistre aideur en toute circonstance, qui osa, entre autres, mouvoir plus d'une tonne de céramiques devers le sous-sol du dépôt d'Yzeure, le tout en pleine canicule ; et enfin l'incroyable Clémence Roger, pour son énergie communicative et sa force, notamment dans le déplacement de caisses de céramiques. Merci les coollègues (<3) !

Je remercie le Service Régional de l'Archéologie (SRA) de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Clermont-Ferrand : François Dumoulin, conservateur régional adjoint ; Raphaël Angevin, chargé du territoire de l'Allier ; Claudine Girardy-Caillat pour m'avoir accordé l'autorisation d'accéder au mobilier ; Elisabeth Lacoste pour l'accès à la base de données Patriarche ; Émilie Thomas pour son aide dans l'accès au mobilier ; et enfin Julie Charmoillaux pour son aide dans l'accès aux archives du musée départemental de la céramique de Lezoux.

Plusieurs musées m'ont apporté leur aide et leur soutien.

Il s'agit notamment du Musée Anne-de-Beaujeu de Moulins avec qui l'histoire a commencé. Je remercie Mme Yasmine Laïb-Renard, directrice des musées moulinois, Mme Maud Leyoudec, conservatrice du patrimoine, anciennement chargée des collections beaux-arts et arts décoratifs et Mme Emmanuelle Audry-Brunet, chargée des collections archéologiques du MAB et responsable du service des publics, ainsi que tous les collègues (accueil, médiation, etc.).

Je remercie également Mme Fabienne Gateau, directrice et conservatrice du musée départementale de la céramique de Lezoux et M. Yvon Lecuyer pour l'accès au fonds Vertet.

Enfin, tous mes remerciements à Mme Hélène Chew, conservatrice et coresponsable de la section gallo-romaine du Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye pour m'avoir fourni les informations concernant la collection de figurines de Toulon-sur-Allier qu'ils conservent.

Un très grand merci à mes collègues du PCR « Lezoux » et notamment : Bertrand Dousteysier pour m'avoir fourni du matériel de dessin, mais également pour l'organisation des stages de Lezoux-Besse ou encore pour les différents contrats de dessin de céramique qu'il a pu m'obtenir ; Marie-José Henri pour sa bienveillance, sa tranquillité et son aide dans ma recherche de sac MiniGrip ainsi que l'organisation des stages ; et enfin Fabien Pilon pour son soutien et son aide dans mes projets.

Merci également à Allard Mees pour son soutien matériel et pour l'administration de la base de données Samian Research qui est d'un très grand soutien dans notre travail de céramologue. Merci à Brenda Dickinson et Geoffrey Dannel pour leur aide à compléter la base avec les estampilles toulonnaises.

Un immense merci aux fouilleurs du site de Toulon-sur-Allier et notamment à Luc et Armelle de Feraudy pour leur confiance et leur bienveillance. J'espère que notre collaboration se poursuivra à l'avenir.

Un grand merci à toutes les autres personnes ayant fouillé le site au XX<sup>e</sup> siècle : Abauzit Sylvain, Aujames François, Blanchon René, Blot Bernard, Chabot

---

Jacqueline, Chapeau Anne-Marie, Claeys Pierre, Colinet Dominique, Dalet Patrick, Faene Marie-Christine, Hubert Jean Marc, Laubriat Alain, Louis Dominique, Norman Peter, Ollivier Dominique, Perrin Catherine, Pilven Anne, Pimpart Catherine, Plumelle Monique, Puech Jean-Marc et Anne, Rateau Sylvie, Rezzi Martine, Samzun Anaïck, Sassier Jean-Jacques, Sonnier Hubert, Thevenard Jean-Jacques, Thiebaud Huguette, Verriat Frédérique, Vertet Hugues bien entendu et tous les anonymes.

Je remercie les différentes personnes qui ont collaboré de près ou de loin à mon travail : Philippe Lacarrau pour sa collection privée ; Roger Bonnabaud pour avoir partagé ses archives personnelles ; Maurice Valtat pour m'avoir accordé l'accès à son mémoire ; Éric Leblois pour avoir partagé ses découvertes d'estampilles en Belgique ; Laure Laüt pour ses découvertes de mobilier toulonnais en forêt Tronçais ; Fabienne Vilvorder pour son aide sur la documentation des figurines dans l'Est ; Agnès Genevey pour le projet d'études d'archéointensité ; Benoît Favennec pour son expertise en matière de structures de cuisson ; l'Association pour la Vie Culturelle d'Auvernes (AVCA) et notamment Christian Chevalier pour avoir partagé ses recherches de figurines dans les collections muséales.

Un très grand merci à mes collègues doctorants de TRACES et notamment : Victor Viquesnel-Schlosser avec qui j'ai fait mes premières armes en tant que céramologue et Marion Brochot pour les longs échanges et débats autour du verre et de la céramique, puis pour m'avoir accueillie à de nombreuses reprises sur son canapé.

Merci également à mes collègues doctorants du CHEC et notamment : Émeline Retournard pour sa patience à me former à l'utilisation du stéréomicroscope et Vincent Serrat pour les longs débats autour de l'évidente suprématie des productions toulonnaises sur les productions lémoivices.

Je remercie aussi les futurs doctorants avec qui j'ai eu le plaisir de travailler et particulièrement Loïc Androuin pour son aide sur l'étude des figurines en terre cuite. J'espère qu'un jour nous arriverons ensemble à faire bannir les appellations XIX<sup>e</sup> siècle de « statuette en terre blanche de l'Allier » même si l'Allier reste THE terre de potiers et de coroplastes par excellence !

J'adresse mes remerciements et demande pardon à toutes les personnes que j'aurais pu oublier.

Enfin, merci à mes proches : mon amie Pauline Mady pour avoir refait le monde avec moi lors de nos très longues conversations ; mon amie Clara Bouillot pour avoir eu la patience incroyable de relire et corriger mes premiers jets de rédaction et enfin Pierre Boulet pour partager ma vie.

## Volume I : Texte

### Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>23</b>
<b>1. GÉNÉRALITÉS</b> .....	<b>31</b>
<b>1.1. LE CADRE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>33</b>
<b>1.2. LA RECHERCHE SUR LES CÉRAMIQUES ANTIQUES</b> .....	<b>42</b>
<b>1.3. LA CÉRAMIQUE</b> .....	<b>44</b>
<b>2. HISTORIOGRAPHIE</b> .....	<b>51</b>
<b>2.1. LE XIX<sup>E</sup> SIÈCLE</b> .....	<b>53</b>
2.1.1. Découverte et fouilles du site appelé « Le Larry » .....	53
2.1.2. Découverte et fouille du site de « La Forêt » .....	59
<b>2.2. LES RECHERCHES DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE</b> .....	<b>62</b>
2.2.1. Le Larry .....	62
2.2.2. La Forêt .....	75
<b>2.3. LE XXI<sup>E</sup> SIÈCLE</b> .....	<b>77</b>
2.3.1. Le LiDAR .....	77
2.3.2. La RCEA .....	79
2.3.3. La prospection géophysique .....	79
<b>3. MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>81</b>
<b>3.1. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE</b> .....	<b>83</b>
<b>3.2. LE MATÉRIEL D'ÉTUDE</b> .....	<b>83</b>
<b>3.3. LA DÉFINITION DU CORPUS</b> .....	<b>85</b>
<b>3.4. LE TRI DU MOBILIER</b> .....	<b>86</b>



<b>3.5. LA QUANTIFICATION .....</b>	<b>87</b>
<b>3.6. L'INVENTAIRE .....</b>	<b>87</b>
<b>3.7. LES DESSINS ET FROTTIS .....</b>	<b>87</b>
<b>3.8. L'INFORMATISATION DES RÉSULTATS .....</b>	<b>88</b>
<b>3.9. LES PHOTOGRAPHIES .....</b>	<b>88</b>
<b>3.10. LES MOULAGES D'EMPREINTES .....</b>	<b>89</b>
<b>3.11. L'ÉCHANTILLONNAGE.....</b>	<b>89</b>
<b>3.12. L'OBSERVATION ET LA DESCRIPTION DES PÂTES CÉRAMIQUES.....</b>	<b>90</b>
<b>3.13. LE RECONDITIONNEMENT.....</b>	<b>91</b>
<b>3.14. LE STOCKAGE DU MOBILIER.....</b>	<b>93</b>
<b>3.15. LA RESTITUTION .....</b>	<b>94</b>
<b>4. ANALYSE .....</b>	<b>95</b>
<b>4.1. LES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES (HORS TCA) DE TOULON-SUR-ALLIER.....</b>	<b>97</b>
4.1.1. La vaisselle en céramique fine .....	97
4.1.1.1. <i>La céramique peinte (PEINT-TA)</i> .....	97
4.1.1.2. <i>La céramique métallescente (MT-TA)</i> .....	99
<i>La céramique métallescente lisse</i> .....	100
<i>La céramique métallescente moulée</i> .....	114
4.1.1.3. <i>La céramique sigillée (TS-TA)</i> .....	121
<i>La sigillée lisse</i> .....	122
<i>La sigillée moulée</i> .....	135
4.1.2. La vaisselle en céramique commune .....	155
4.1.2.1. <i>La céramique commune claire (COM-TA)</i> .....	155
4.1.2.2. <i>Les plats à vernis rouge pompéien (VRP-TA)</i> .....	157
4.1.3. Les figurines (FIG-TA) .....	159
4.1.4. La céramique indéterminée .....	302
<b>4.2. L'OUTILLAGE .....</b>	<b>305</b>
4.2.1. L'outillage en céramique (hors moules) .....	305

4.2.2. L'outillage en pierre .....	306
4.2.3. L'outillage en os .....	308
4.2.4. L'outillage en métal .....	308
<b>4.3. LES REBUTS.....</b>	<b>309</b>
4.3.1. Les problèmes avant cuisson .....	309
4.3.1.1. <i>Les malfaçons avant façonnage</i> .....	309
4.3.1.2. <i>Les malfaçons pendant le façonnage</i> .....	312
4.3.1.3. <i>Les malfaçons après façonnage</i> .....	316
4.3.2. Les ratés de cuisson .....	319
4.3.3. Les mutilations avant et après cuisson.....	323
4.3.4. Les graffites.....	327
<b>4.4. LES TERRES CUITES (HORS VAISSELLE ET FIGURINES) .....</b>	<b>334</b>
4.4.1. Les éléments d'enfournement.....	334
4.4.2. Les terres cuites architecturales.....	336
<b>4.5. LES STRUCTURES DE PRODUCTION .....</b>	<b>340</b>
4.5.1. Les fouilles du XIX <sup>e</sup> siècle .....	340
4.5.2. Les fouilles du XX <sup>e</sup> siècle .....	345
4.5.2.1. <i>Les fouilles de 1957-1960</i> .....	345
4.5.2.2. <i>Les fouilles de 1971</i> .....	346
4.5.2.3. <i>Les fouilles de 1977</i> .....	351
4.5.2.4. <i>Les fouilles de 1978</i> .....	355
4.5.2.5. <i>Les fouilles de 1979</i> .....	364
4.5.2.6. <i>Les fouilles de 1980</i> .....	366
4.5.3. L'organisation du site.....	366
<b>5. SYNTHÈSE .....</b>	<b>371</b>
<b>5.1. LES PRODUCTIONS DE TOULON-SUR-ALLIER.....</b>	<b>376</b>
5.1.1. Les catégories de céramiques.....	378
5.1.2. Les formes et sujets .....	379
5.1.3. Les décors .....	386
5.1.4. La qualité.....	388

---

5.1.5. Les groupes de pâtes.....	389
5.1.6. Les marques et estampilles.....	394
<b>5.2. LA DATATION DES PRODUCTIONS DE TOULON-SUR-ALLIER.....</b>	<b>399</b>
<b>5.3. LE COMMERCE ET LA DIFFUSION DES PRODUCTIONS DE TOULON-SUR-ALLIER</b> <b>.....</b>	<b>400</b>
<b>5.4. LA PLACE DES ATELIERS DE TOULON-SUR-ALLIER .....</b>	<b>406</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>409</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>419</b>

## Volume II : Planches

Planche 000	Charte graphique
Planches 001 – 004	Céramique peinte
Planches 005 – 017	Céramique métallescente
Planches 018 – 114	Céramique sigillée
Planches 115 – 116	Céramique commune claire
Planches 117 – 118	Plat à vernis rouge pompéien
Planches 119 – 272	Figurine
Planches 273 – 276	Outil
Planches 277 – 285	Terre cuite architecturale

## Volume III : Annexes

<b>1. LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ALLIER.....</b>	<b>19</b>
<b>2. LES MUSÉES.....</b>	<b>51</b>
<b>3. PLANS.....</b>	<b>77</b>
<b>4. CAHIERS DE FOUILLES.....</b>	<b>91</b>
<b>5. VALORISATION DES TRAVAUX.....</b>	<b>425</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 - Signatures des coroplastes de Toulon-sur-Allier (en vert) ainsi que les signatures incertaines (en rouge) et non retrouvées (en noir).....	293
Tableau 2 - Répartition des restes du mobilier de Toulon-sur-Allier .....	376
Tableau 3 - Répartition de la céramique sigillée en fonction des formes.....	379
Tableau 4 - Répartition de la céramique métallescente en fonction des formes....	381
Tableau 5 - Répartition des figurines en fonction des thèmes .....	382
Tableau 6 - Répartition des estampilles et marques de potiers selon les formes de céramiques.....	395
Tableau 7 - Répartition des marques de coroplastes en fonction des sujets représentés .....	398

## Table des illustrations

Figure 1 - Carte de répartition des principaux ateliers du centre de la Gaule (En vert : territoire supposé des arvernes ; DAO : F. Salvaya) .....	27
Figure 2 - Carte de localisation (région, département, commune) (DAO : F. Salvaya) .....	33
Figure 3 - Carte des reliefs d'Auvergne (DAO : F. Salvaya) .....	35
Figure 4 - Carte topographique IGN de la commune de Toulon-sur-Allier (fond de carte : Géoportail.gouv.fr ; DAO : F. Salvaya).....	36
Figure 5 - Carte de localisation des peuples celtes (DAO : F. Salvaya) .....	38
Figure 6 - Position du site du Larry sur la carte de Cassini (fond de carte www.géoportail.gouv.fr ; DAO : F. Salvaya) .....	41
Figure 7 - Position du site du Larry sur l'Atlas de Trudaine (généralité de Moulins, vol. 1 entre 1745 et 1780 www.culture.gouv.fr ; DAO : F. Salvaya).....	41
Figure 8 - Emplacement des sites du Larry et de La Forêt (fond de carte : Géoportail.gouv.fr ; DAO : F. Salvaya) .....	60
Figure 9 - Localisation des fouilles du Larry en 1957-1958 sur le cadastre, d'après un plan du fonds Vertet du Musée de la céramique de Lezoux (DAO : F. Salvaya) .....	64
Figure 10 - Localisation des fouilles du Larry en 1960 sur le cadastre, d'après un plan du fonds Vertet du Musée de la céramique de Lezoux (DAO : F. Salvaya) ....	65
Figure 11 - Localisation des fouilles du Larry en 1971 sur le cadastre d'après un plan du fonds Vertet du Musée de la céramique de Lezoux (DAO : F. Salvaya) ....	66
Figure 12 - Localisation partielle des fouilles du Larry en 1977 sur le cadastre (DAO : F. Salvaya) .....	67
Figure 13 - Localisation des fouilles du Larry en 1977-1978 sur le cadastre (DAO : F. Salvaya) .....	68
Figure 14 - Localisation des fouilles du Larry en 1979 sur le cadastre (DAO : F. Salvaya) .....	69
Figure 15 - Localisation des fouilles du Larry en 1980 sur le cadastre (DAO : F. Salvaya) .....	70
Figure 16 - Localisation des fouilles du XX <sup>e</sup> siècle sur le cadastre (DAO : F. Salvaya) 70	
Figure 17 – Localisation des recherches de 1991 (DAO : F. Salvaya) .....	72
Figure 18 – Localisation des recherches de 1996 (DAO : F. Salvaya) .....	73
Figure 19 – Localisation des recherches de 1998 (DAO : F. Salvaya) .....	74
Figure 20 - Localisation des recherches entre 1991 et 1998 (DAO : F. Salvaya) .....	75
Figure 21 - Bâtiment découvert lors de la fouille de 1979 de La Forêt .....	76

Figure 22 - Résultat des données LiDAR sur le site de Toulon-sur-Allier .....	78
Figure 23 - Aperçu du stockage du mobilier dans le dépôt d'Yzeure.....	84
Figure 24 - Aperçu du conditionnement dans des caisses du dépôt d'Yzeure.....	85
Figure 25 - Détail des moulages réalisés au XX <sup>e</sup> siècle, auteur et date inconnus .....	89
Figure 26 - Exemples de différents contenants de mobilier .....	92
Figure 27 - Exemple de reconditionnement du mobilier de Toulon-sur-Allier .....	93
Figure 28 - Vue partielle du mobilier de Toulon dans le dépôt du SAPDA.....	94
Figure 29 - Répartition des céramiques peintes au sein des productions de terre cuite de Toulon-sur-Allier.....	97
Figure 30 - Répartition des céramiques engobées et métallescentes au sein des productions de terre cuite de Toulon-sur-Allier. ....	100
Figure 31 - Détail du lissage d'une céramique métallescente.....	105
Figure 32 - Bouteille en céramique métallescente, collections archéologiques des musées de la Communauté d'Agglomération du Niortais.....	110
Figure 33 - Détail de l'engobe rouge à l'intérieur d'un moule de gobelet (Photographie : L de Feraudy).....	115
Figure 34 - Répartition des sigillées au sein des productions de terre cuite de Toulon-sur-Allier.....	121
Figure 35 - Exemple d'une lèvre de coupe Drag. 37 façonnée par repli de l'argile vers l'extérieur .....	139
Figure 36 - Détail du griffage de la surface d'une céramique sigillée réalisé pour augmenter l'adhérence du pied de la coupe .....	139
Figure 37 - Détail d'un « lissage en bandes » sur la surface d'une céramique sigillée .....	140
Figure 38 - Détail d'une bordure apparente du moule sur une céramique sigillée moulée.....	141
Figure 39 - Exemple de décor empâté sur une céramique sigillée .....	141
Figure 40 - Exemple de repère en forme de cercle placé sous le décor d'une coupe Drag. 37. ....	151
Figure 41 - Exemple de poinçons qui se chevauchent dans un décor de céramique sigillée.....	152
Figure 42 - Répartition des céramiques communes claires au sein des productions de terre cuite de Toulon-sur-Allier.....	156
Figure 43 - Répartition des plats à vernis rouge pompéien au sein des productions de terre cuite de Toulon-sur-Allier.....	158
Figure 44 - Principaux sites de coroplastie attestés en centre Gaule .....	165

Figure 45 - Répartition des productions de figurines au sein des productions de terre cuite de Toulon-sur-Allier .....	168
Figure 46 - Répartition des figurines du corpus .....	168
Figure 47 - Figurine n°5.3.46 (à gauche) et prototype n°5.3.67 (à droite) de déesse-mère (Photographie : Ph. Bet).....	292
Figure 48 - Inventaire des signatures de coroplastes à Toulon-sur-Allier .....	298
Figure 49 - Valve antérieure de singe signée PRICSVS (DAO : F. Salvaya).....	299
Figure 50 - Moule de relief d'applique n°1 .....	303
Figure 51 - Moule de relief d'applique n°2 .....	303
Figure 52 - Moule de relief d'applique n°3 .....	304
Figure 53 - Moule de relief d'applique n°4 .....	305
Figure 54 - Inclusion à la surface d'une sigillée .....	310
Figure 55 - Négatif d'un végétal à la surface d'une sigillée .....	310
Figure 56 - Bulle d'air dans la paroi d'une sigillée .....	311
Figure 57 - Inclusion d'argile blanche dans une sigillée .....	311
Figure 58 - Trace digitée à la surface d'une sigillée .....	312
Figure 59 - Sigillée façonnée à l'aide d'un moule fissuré.....	313
Figure 60 - Surface de sigillée moulée lissée aux doigts.....	313
Figure 61 - Décor de sigillée moulée écrasé .....	314
Figure 62 - Détail d'un bandeau de mortier de type Drag. 45 à tête de lion manquante .....	314
Figure 63 - Arrachement classique d'un pied de coupe en sigillée de type Drag. 37 .....	315
Figure 64 - Détail d'un fond de vase en sigillée mal tournassé .....	315
Figure 65 - Lacune dans l'engobage d'une sigillée .....	316
Figure 66 - Fond de sigillée écrasé.....	317
Figure 67 - Marque d'enfoncement du décor suite au contact avec la lèvre d'un autre vase .....	317
Figure 68 - Trace d'empilement sur une sigillée moulée .....	318
Figure 69 - Sigillée avec tâches d'éclaboussures .....	318
Figure 70 - Sigillée surcuite avec tâches d'éclaboussures .....	319
Figure 71 - Problème de cuisson d'une sigillée moulée .....	320
Figure 72 - Coupelle en sigillée de forme Drag. 33 déformée lors de la cuisson ....	321
Figure 73 - Mouton de gobelets moulés en céramique métallescente.....	321

Figure 74 - Mouton de gobelets .....	322
Figure 75 - Détail d'une fissure sur une céramique en sigillée moulée .....	323
Figure 76 - Fond de vase troué avant cuisson .....	324
Figure 77 - Deux fonds de céramiques troués avant cuisson.....	324
Figure 78 - Détail d'un fond de vase troué avant cuisson .....	325
Figure 79 - Fond de mortier en sigillée de forme L097 à percement circulaire .....	326
Figure 80 - Coupe à collerette de type L088 dont les bords ont été arrachés.....	326
Figure 81 - Nombreux fonds de vases percés après cuisson.....	327
Figure 82 - Graffite en forme de croix, tracé avant cuisson sous le pied d'une céramique sigillée (DAO : F. Salvaya) .....	328
Figure 83 - Graffite en forme de croix, tracé sur le bandeau d'une céramique peinte (DAO : F. Salvaya) .....	328
Figure 84 - Graffite en forme d'étoile à 10 branches, tracé avant cuisson (DAO : F. Salvaya).....	328
Figure 85 - Graffite tracé après cuisson sous le bord interne d'un vase en céramique métallescente (DAO : F. Salvaya) .....	329
Figure 86 - Graffite tracé après cuisson sur un plat à vernis rouge pompéien (DAO : F. Salvaya).....	329
Figure 87 - Graffite épigraphique sur plat à vernis rouge pompéien (DAO : F. Salvaya).....	330
Figure 88 - Graffite épigraphique (?) sur plat à vernis rouge pompéien (DAO : F. Salvaya).....	330
Figure 89 - Graffite épigraphique tracé après cuisson sur une sigillée moulée de type Drag. 37 (DAO : F. Salvaya).....	331
Figure 90 - Graffite épigraphique tracé après cuisson au-dessous d'un plat à vernis rouge pompéien (DAO : F. Salvaya) .....	331
Figure 91 - Graffite épigraphique (?) tracé après cuisson (DAO : F. Salvaya) .....	331
Figure 92 - Graffite tracé après cuisson (DAO : F. Salvaya).....	332
Figure 93 - Graffite tracé après cuisson (DAO : F. Salvaya).....	332
Figure 94 - Graffite tracé après cuisson sur une assiette en céramique (sigillée ou métallescente ?) (DAO : F. Salvaya) .....	332
Figure 95 - Graffite tracé après cuisson sur la panse interne d'une coupelle en sigillée de type Drag. 33 à fond troué (DAO : F. Salvaya) .....	333
Figure 96 - Graffite tracé avant cuisson sur une TCA (DAO : F. Salvaya) .....	333
Figure 97 - Graffite épigraphique tracé avant cuisson sur une TCA (DAO : F. Salvaya) .....	334



Figure 98 - Situation du site du Larry sur le cadastre Napoléonien (Archives départementales de l'Allier : 3 P 3289, section L1).....	342
Figure 99 - Situation du groupe de maisons proches du site du Larry (Archives départementales de l'Allier : 3 P 3289, section K1) .....	342
Figure 100 - E. Tudot - Fours a poterie romaine découverts près de Moulins s. Allier .....	343
Figure 101 - Plan et coupes (sans échelle) du four F1 d'après un plan conservé au musée de la céramique de Lezoux (fonds Vertet) (DAO : F. Salvaya).....	347
Figure 102 - Vues du four F1 – (Fonds Vertet ; Musée de la céramique de Lezoux) .....	348
Figure 103 - Vue du four 1 – Cliché : Ph. Bet (archives privées).....	349
Figure 104 - Plan (sans échelle) du four F2 d'après un plan conservé au musée de la céramique de Lezoux (fonds Vertet) (DAO : F. Salvaya).....	350
Figure 105 - Vue du four F2 – (Fonds Vertet ; Musée de la céramique de Lezoux)	350
Figure 106 - Fossé (Fonds Vertet ; Musée de la céramique de Lezoux).....	351
Figure 107 – DE FERAUDY 1977, p. 3 - Vue d'ensemble du four F7 .....	352
Figure 108 – DE FERAUDY 1977, p. 7 - Vue d'ensemble du mur F5 et de son perpendiculaire (au fond à droite du sondage en cours de remblaiement)	353
Figure 109 - Mur F5 – Cliché : Ph. Bet (archives privées) .....	353
Figure 110 – DE FERAUDY 1977, p. 11 - Le dépotoir F1.....	354
Figure 111 - Four F13 - Archives privées Ph. Bet (diapositive).....	356
Figure 112 - Structure F14 – Cliché : Ph. Bet (archives privées).....	357
Figure 113 - Structure F21 – Cliché : Ph. Bet (archives privées).....	358
Figure 114 - Vue de dessus de F15 et F15bis (DE FERAUDY 1978, p. 19 schéma n°5 ; sans échelle) .....	359
Figure 115 - F15 et F15bis (DE FERAUDY 1978, PL.IX n°16).....	359
Figure 116 - Vue générale de F25 (DE FERAUDY 1978, PL.XV n°27).....	361
Figure 117 - Four F25 : Coin nord-ouest (DE FERAUDY 1978, PL.XV n°27).....	361
Figure 118 - F31 (DE FERAUDY 1978, PL.XX n°35) .....	362
Figure 119 - Four F31 détail de la paroi de la chambre de chauffe (DE FERAUDY 1978, PL.XXI n°38).....	363
Figure 120 - Muret F20 (DE FERAUDY 1978, PL.XI n°20) .....	364
Figure 121 - Vue de l'entrée du four F39 (DE FERAUDY 1979 n°6) .....	365
Figure 122 - Limite du site du Larry à Toulon-sur-Allier (DAO : F. Salvaya).....	367
Figure 123 - Emplacement du mur F5 (DAO : F. Salvaya).....	368

Figure 124 - Localisation des fours découverts sur le site du Larry (DAO : F. Salvaya)	368
Figure 125 - Position du fossé F10 (DAO : F. Salvaya)	369
Figure 126 - Répartition de la céramique sur le site du Larry (DAO : F. Salvaya)	370
Figure 127 - Plan synthétique des structures mises au jour au Larry (DAO : F. Salvaya)	375
Figure 128 - Répartition des productions de Toulon-sur-Allier	378
Figure 129 - Répartition des types de céramiques en fonction de la quantité produite	379
Figure 130 - Proportion des formes de sigillée toulonnaise	381
Figure 131 - Proportion des thèmes représentés dans les figurines toulonnaises	386
Figure 132 - Pâte calcaire "beige" (x8 à gauche / x20 à droite)	390
Figure 133 - Pâte calcaire "beige-orangée" (x8 à gauche / x20 à droite)	390
Figure 134 - Pâte calcaire "orange" (x8 à gauche / x20 à droite)	390
Figure 135 - Pâte calcaire "rose" (x8 à gauche / x20 à droite)	391
Figure 136 - Pâte de plat à vernis rouge pompéien (x8 à gauche / x20 à droite)	392
Figure 137 - Pâte de céramique métallescente (x8 à gauche / x20 à droite)	392
Figure 138 - Pâte de figurine (x8 à gauche / x20 à droite)	392
Figure 139 - Pâte de la Phase 8 de Lezoux (x8 à gauche / x20 à droite)	393
Figure 140 - Pâte de Lubié (x8 à gauche / x20 à droite)	393
Figure 141 - Pâte de la Phase 7 de Lezoux (x8 à gauche / x20 à droite)	394
Figure 142 - Répartition des estampilles de Toulon-sur-Allier (Sources : Samian Research, n°27 : V. Viquesnel-Schlosser, n°47 : L. Laüt ; Fond de carte : D. Dalet ; DAO : F. Salvaya)	402
Figure 143 - Répartition des estampilles de Lezoux (Source : Samian Research ; Fond de carte : D. Dalet ; DAO : F. Salvaya)	404
Figure 144 - Répartition superposée des estampilles de Toulon-sur-Allier et de Lezoux (Sources : Samian Research, V. Viquesnel Schlosser, L. Laüt ; Fond de carte : D. Dalet ; DAO : F. Salvaya)	405

## Glossaire

Les définitions empruntées au dictionnaire Larousse sont soulignées. Les autres définitions résultent de notre appréciation.

**Anépigraphique** : terme en céramologie qui désigne un graffite dépourvu d'inscriptions sous forme de lettres ou de chiffres.

**Atmosphère oxydante** : se dit d'une cuisson où de l'oxygène est introduit en phase de refroidissement.

**Atmosphère réductrice** : se dit d'une cuisson où très peu ou pas d'oxygène est introduit en phase de refroidissement.

**Barbotine** : pâte argileuse plus ou moins liquéfiée à l'eau, servant à la décoration en relief et à fixer les ornements et les parties rapportées d'une céramique.

**Cannelure** : rainure à la surface de quelque chose.

**Carène** : ensemble de deux surfaces corporelles qui se joignent selon une crête plus ou moins rectiligne.

**Céramique commune** : vaisselle destinée à préparer et cuire la nourriture.

**Céramique fine** : vaisselle destinée à présenter et servir les plats.

**Chamotte** : composition céramique, cuite et concassée, introduite dans une pâte pour la dégraisser et faciliter le séchage.

**Colombins** : boudins d'argile utilisés pour modeler un vase.

**Cucullus** : capuchon ou vêtement d'étoffe grossière qui couvrait la tête et le corps.

**Décor incisé** : décor obtenu par enlèvement de matière et laissant des décors en creux.

**Décor peint** : décor obtenu en utilisant de la peinture au pigment et appliqué de différentes manières sur la surface d'une céramique.

**Dégraissant** : substance qui modifie la plasticité d'une pâte céramique à base d'argile et permet son séchage et sa cuisson sans déformation ni fendillage. Il permet également à la céramique de mieux résister aux chocs thermiques lors de son utilisation.

**Emprise** : nom qualifiant la surface au sol occupée par les vestiges.

**Engobe** : mince couche de terre fine, blanche ou colorée par des oxydes, dont on recouvre une céramique pour dissimuler la couleur ou la texture de la pâte ou bien pour la décorer.

**Exomis** : l'exomis – ou exomide – est une courte tunique faite d'une seule pièce de tissu attachée à l'épaule gauche et laissant l'épaule droite nue. Elle est ceinte à la taille.

**Grésage** : terme utilisé en céramologie pour désigner une vitrification partielle ou complète de la surface d'une céramique.

**Guillochis** : type de décor obtenu par vibration d'une lame métallique à la surface d'une céramique avant son séchage total.

**Lèvre** : bord de l'orifice d'un vase.

**Matrice argileuse** : terme utilisé en céramologie désignant le matériau argileux qui sert de liant aux différents composants de la pâte céramique.

**Métallescente** : terme utilisé en céramologie désignant la surface d'une céramique qui présente des reflets métalliques. Désigne également un type de production céramique à vernis noir.

**Mobilier** : désigne tout objet en contexte archéologique.

**Modes de cuissons** : désignés sous les lettres A, B ou C, les modes de cuissons renseignent sur le déroulement de la cuisson d'une céramique. Le mode A indique un refroidissement en atmosphère oxydante. Le mode B indique un refroidissement en atmosphère réductrice. Le mode C est principalement utilisé pour la cuisson des sigillées et permet de cuire les céramiques sans contact avec les flammes et les gaz.

**Paléochenal** : ancien cours d'eau comblé par le sédiment.

**Panse** : correspond à la partie renflée du vase qui n'est ni la lèvre, ni le pied, ni l'anse.

**Pâte céramique** : terme utilisé en céramologie pour parler du matériau qui compose une céramique. La pâte se compose d'une matrice argileuse dans laquelle des dégraissants et des vacuoles sont présents.

**Réfractaire** : qui résiste à la chaleur, qui ne fond qu'à très hautes températures.

**Roulé** : se dit d'un tessou dont la surface a été fortement usée par la friction exercée par le substrat.

**Savonneux** : mot utilisé en céramologie pour parler de la surface d'une céramique. La sensation au toucher rappelle le savon par un aspect lisse et doux.

**Substrat** : appelé aussi « *substratum* ». Terrain géologique sur lequel repose l'ensemble des couches archéologiques.

**Tegula** : nom féminin, traduction latine du mot « tuile ». Donne *tegulae* au pluriel.

**Tournasser** : opération qui consiste à amincir les parois, les pieds et les bords d'une poterie ébauchée au moyen d'un outil appelé tournassin.

**Typo-chronologie** : typologie permettant de dater la période de production d'une forme de céramique.

**Typologie** : terme utilisé en céramologie pour désigner un classement des céramiques selon leurs formes.

**Umbo** : partie hémisphérique, le plus souvent bombée, du centre d'un bouclier, destinée à protéger la main et à écarter les traits.

**Vacuole** : terme en céramologie qui désigne une marque laissée par une bulle d'air au sein de la matrice argileuse d'une céramique. Les vacuoles peuvent varier en quantité, en taille et en forme. Elles donnent des indications sur le façonnage de l'argile.

## Liste des Abréviations

### Corps de texte :

Ap. : après  
 cm : centimètre  
 DAO : Dessin Assisté par Ordinateur  
 D.D.E. : Direction Départemental de l'Équipement  
 Dir. : directeur  
 Doc. : document  
 Doct. : doctorat  
 Fig. : figure  
 Fr : Franc (monnaie)  
 Graff. : graffite  
 ha. : hectare  
 Indet. : indéterminé  
 km : kilomètre  
 mm : millimètre  
 n°. : numéro  
 n. e. : notre ère  
 MAB : Musée Anne-de-Beaujeu de Moulins (Allier)  
 MAN : Musée d'Archéologie Nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)  
 NR : nombre de restes  
 Pl. : planche  
 RCEA : Route Centre-Europe-Atlantique  
 RD : Route départementale  
 RN : Route nationale  
 s. : siècle  
 s. d. : sans date  
 SAPDA : Service d'Archéologie Préventive du Département de l'Allier.  
 SEA : Société d'Émulation de l'Allier  
 SEB : Société d'Émulation du Bourbonnais  
 SFECAG : Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule  
 SRA : Service Régional d'Archéologie  
 TCA : terre cuite architecturale  
 Th. : thèse  
 Vol. : volume  
 Z.A.C. : Zone d'Aménagement Concerté

### Céramique toulonnaise :

COM-TA : céramique commune claire  
 FIG-TA : figurine  
 MT-TA : céramique métallescente  
 PEINT-TA : céramique peinte

TS-TA : sigillée

VRP-TA : céramique à vernis rouge pompéien

**Typologie :**

Déch. : Déchelette

Drag. : Dragendorff

L : Sigillée lézovienne

Ritt. : Ritterling

Walt. : Walters

**Bibliographie :**

Bull. : bulletin

C.N.R.S. : Centre National de la Recherche Scientifique

Doct. : doctorat

RAP : rapport

RFA : rapport final d'activité

RFO : rapport final d'opération

Soc. : Société

# INTRODUCTION





La céramique est l'une des plus anciennes créations de l'être humain. Du fait de ses propriétés de malléabilité ou de résistance, de porosité ou d'étanchéité, la terre cuite s'est adaptée aux nécessités de la vie humaine. Ainsi, celle-ci a pu évoluer conjointement aux modes de vie des différents peuples.

## La céramologie

L'argile cuite étant, par nature, de structure imputrescible, elle ne peut pas être recyclée. Par conséquent, depuis l'invention de la céramique, les vases brisés ont été jetés. Cette omniprésence dans le sol de tessons d'époques différentes a depuis plusieurs siècles attiré l'attention des chercheurs. Découverts fortuitement ou recherchés, les vases confectionnés par les potiers du passé ont d'abord été convoités pour leur esthétique. Puis, ce sont les informations que ces artefacts nous révèlent sur la vie de ces personnes disparues qui en font la valeur. Pas à pas, les chercheurs ont alors pu réunir les données pour créer la discipline de la céramologie.

## Les apports des technologies modernes

Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, des techniques nous permettent d'aller encore plus loin dans la compréhension du passé. Les observations à la loupe binoculaire permettent de mettre en évidence les techniques de façonnage, tandis que les analyses physico-chimiques révèlent les secrets de la préparation de l'argile, mais également du contenu des poteries. Plus récemment encore, depuis à peine quelques années, l'étude anthropologique des traces digitées sur les vases permet notamment de déterminer l'âge ou encore le sexe biologique des potiers (LAMBERT 2018).

## La recherche

Les fouilles antérieures au XXI<sup>e</sup> siècle sont souvent considérées par la communauté scientifique comme étant plus délicates à exploiter, car elles n'apportent pas toutes les informations que procurent les techniques modernes.

Au cours d'un Master réalisé sur les céramiques de la nécropole de Varennes-sur-Allier,<sup>1</sup> il avait été possible de recueillir de nombreuses données essentielles sur la compréhension des gestes liés au contexte funéraire. L'étude de ce mobilier avait permis de montrer qu'avec un protocole adapté, les découvertes anciennes, souvent mal documentées et en dehors de toute stratigraphie, n'étaient pas dénuées d'intérêt.

En outre, ce travail avait également mis en lumière le manque cruel d'études sur les ateliers de production de céramiques antiques dans le centre de la Gaule.

---

<sup>1</sup> SALVAYA 2017

## Les ateliers de production de céramiques

Découverts en grande majorité dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, les ateliers de potiers couramment nommés « ateliers du centre Gaule » ou « ateliers de Gaule centrale » font partie des quatre noyaux de production de céramiques de l'Empire romain. Ces centres, qui produisent essentiellement de la sigillée, apparaissent tout d'abord en Italie où la mode des céramiques à revêtement noir est remplacée par celle des céramiques à couverte rouge. Dans le courant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. n. e., les technologies de préparation de l'argile et de cuisson des vases évoluent et permettent une standardisation des productions, puis une commercialisation à longue distance (BRULET 2012). Le début du I<sup>er</sup> s. est marqué par l'installation des ateliers de potiers appelés « de Gaule du sud » qui inondent le marché de la céramique dans tout l'empire. À la même période, les ateliers du centre de la Gaule se développent dans la vallée de l'Allier (**Fig. 1**). Mais il faut attendre le courant du II<sup>e</sup> s. pour que les technologies de production, avec notamment l'utilisation de fours à flammes indirectes – aujourd'hui appelés fours à moufle (mode C) – et d'une argile calcaire, ne transforment ces ateliers en concurrents des ateliers du sud. Le dernier noyau, appelé « ateliers de l'est » est un regroupement de centres de production de sigillée qui s'implante la fin de la première moitié du II<sup>e</sup> s. et domine le marché des territoires de l'est de la Gaule jusqu'à la période de l'Antiquité tardive, tandis que les autres centres cessent peu à peu leurs activités.

Beaucoup d'ateliers ou de groupes d'ateliers de potiers sont attestés. Cependant, lors de l'étude des céramiques de Varennes-sur-Allier, il n'était pas possible de déterminer la provenance de certaines céramiques et notamment des sigillées. Seules quelques estampilles orientaient les recherches vers des ateliers du centre<sup>2</sup> mais les formes lisses gardaient leurs secrets. Devant notre intérêt grandissant pour ce thème de recherche, Ph. Bet a eu l'idée de proposer en octobre 2016 de consacrer un travail de recherche doctoral à un centre de production en particulier : celui de Toulon-sur-Allier.

---

<sup>2</sup> L'estampille du potier toulonnais Elivs : « ELI.M » par exemple.

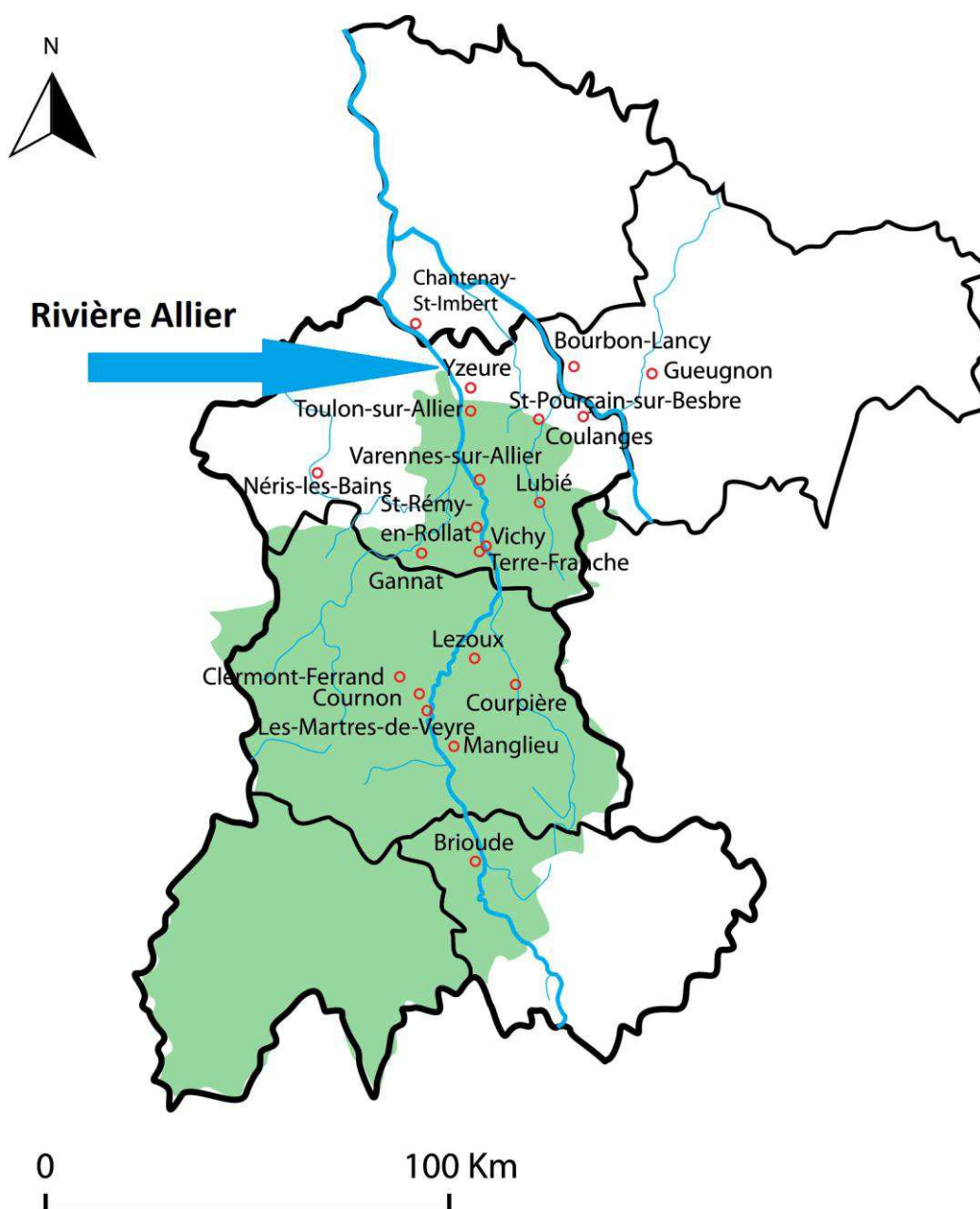


Figure 1 - Carte de répartition des principaux ateliers du centre de la Gaule (En vert : territoire supposé des arvernes ; DAO : F. Salvaya)

## Le centre de production de céramiques de Toulon-sur-Allier

Le centre de production de céramiques antiques de Toulon-sur-Allier est un regroupement d'au moins deux sites appelés « Le Larry » et « La Forêt », localisés au nord du département de l'Allier, sur la rive droite de la rivière Allier. Découvertes au XIX<sup>e</sup> siècle par des érudits locaux, les céramiques de Toulon-sur-Allier gagnent l'intérêt des chercheurs, notamment grâce aux productions de figurines. Si les zones d'ateliers ont été fortement bouleversées par les explorations du XIX<sup>e</sup> siècle, des fouilles plus récentes entre 1957 et 1980 ont été pratiquées sur une petite zone (voir

p. 70). Cependant l'étendue de ces sites est encore largement méconnue et leurs productions le sont tout autant.

## **L'objet de la recherche**

Ce travail de recherche, intitulé « Production céramiques et échanges dans les ateliers de Lezoux et de Gaule centrale, l'exemple de Toulon-sur-Allier », a été réalisé au sein de l'université Toulouse Jean-Jaurès, sous la direction du Professeur Martine Joly ainsi que le parrainage de Philippe Bet, et financé par une bourse du département de l'Allier.

Cette thèse avait pour vocation première de caractériser l'ensemble des productions céramiques du site de Toulon-sur-Allier. Cependant, en raison de l'ancienneté des découvertes, un premier problème s'est posé : l'absence du mobilier issu des fouilles de La Forêt<sup>3</sup>. Par conséquent, ce travail s'est concentré sur le site nommé « Le Larry ». Le mobilier de ce dernier ayant pu, quant à lui, être réuni dans son intégralité, nous avons œuvré à détailler les catégories de céramiques qui y étaient produites.

Le deuxième axe de recherche concerne l'organisation des ateliers de potiers et des structures liées à cet artisanat. En effet, la production de terres cuites durant l'Antiquité nécessitait la maîtrise de nombreuses techniques, notamment en ce qui concerne la préparation de l'argile, le façonnage ou la cuisson. Chacune de ces étapes de réalisation d'une céramique laisse des traces, que ce soit dans le sol ou sur les objets en eux-mêmes. L'archéologie et la céramologie sont là pour comprendre ces vestiges. Ainsi, malgré les nombreux bouleversements du site, travailler également sur les structures qui pouvaient encore être mises en évidence semblait essentiel afin de déterminer s'il était possible d'en dessiner l'occupation.

La dernière des ambitions de ce travail, et non des moindres, est de réussir à percevoir à travers le site de Toulon-sur-Allier les liens qui unissaient les différents centres de production contemporains. Est-ce que les ateliers de Toulon étaient de simples satellites de Lezoux où est-ce qu'ils montrent des spécificités ?

## **Méthode de recherche**

Afin de pouvoir répondre à ces interrogations, notre travail a consisté à rassembler l'intégralité des données disponibles afin de faire un dépouillement exhaustif des sources.

---

<sup>3</sup> Seuls 6 cartons et 4 caisses ont été découverts dans les réserves du SRA.

Le protocole d'étude, du fait de l'ancienneté des sources et des pérégrinations des objets, a nécessité des ajustements par rapport au travail classique de céramologue, notamment en ce qui concerne les objets découverts au XIX<sup>e</sup> siècle. Les inventeurs du site, membres de la Société d'Émulation de l'Allier (voir Vol. III, Annexes, p. 10), étaient à cette époque très prolifiques dans leurs découvertes. Ils ont donc introduit des objets de diverses provenances, ainsi que des productions modernes au sein des collections (voir p. 159). Par conséquent, ce fait induit des biais dans le travail qu'il faut absolument garder à l'esprit. Un long travail de documentation du site et des collections, mais également des activités des membres de la SEA, a donc été essentiel à la compréhension globale des contextes de découvertes.

Après avoir réuni le mobilier, nous avons entrepris d'effectuer un inventaire et un tri afin de séparer, d'une part les éléments ne résultant pas de la production, et d'autre part les tessons façonnés sur le site. Au terme de cette entreprise s'est dégagé un corpus d'étude constitué d'un nombre de restes de 141 601, dont 121 368 tessons de céramiques, répartis dans 270 caisses (voir p. 376). La quantité non négligeable de matériel nous a alors amenés à faire des choix quant aux dessins et aux frottis à réaliser. Il nous a également semblé évident d'exclure le recollage du matériel afin de ne pas perdre de temps (voir p. 81).

Enfin, les hypothèses de départ ont été confrontées à l'observation et à l'analyse attentive de l'ensemble de ces artefacts.

## **Organisation du travail**

Cette thèse s'articule autour de 5 parties.

La première vise à poser les bases de cette étude en rappelant les cadres de la recherche (administratif, géographique, etc.), mais également en présentant un aperçu des connaissances acquises sur la céramique antique.

La deuxième partie est moins généraliste et davantage centrée sur le site de Toulon-sur-Allier dont elle énonce l'historiographie depuis sa découverte au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

La troisième partie détaille la méthodologie utilisée pour réaliser ce travail. Il s'agira de présenter chaque étape du protocole de recherche en précisant les choix qui ont été faits.

La quatrième partie est destinée à la présentation de l'ensemble du mobilier toulonnais. Les productions céramiques du site (la céramique peinte, la céramique métallescente, la céramique sigillée, la céramique commune claire, les plats à vernis rouge pompéien et les figurines) y sont détaillées. Une sous partie a été réservée aux observations qui y sont liées. Celle-ci rassemble aussi bien les malfaçons que les traitements spéciaux repérés sur les terres cuites. L'outillage découvert durant les

fouilles, ainsi que les terres cuites architecturales, puis les structures de production sont également exposés.

La cinquième et dernière partie est une synthèse de tous les éléments recueillis lors de ce travail. Celle-ci s'intéresse au site en lui-même ainsi qu'à ses productions, mais également la chronologie de ces dernières. De plus, elle aborde le commerce des céramiques toulonnaises et la place du site de Toulon-sur-Allier au sein des autres ateliers de production de céramiques antiques.

# **1. GÉNÉRALITÉS**





## 1.1. LE CADRE DE LA RECHERCHE

### Administratif

#### La région Auvergne-Rhône-Alpes

Administrativement, Toulon-sur-Allier se situe en région Auvergne-Rhône-Alpes (**Fig. 2**), tel que cette dernière a pu être définie par la réforme territoriale de 2015<sup>4</sup>. Elle regroupe les anciennes régions Auvergne et Rhône-Alpes, et donc les douze départements qui les constituaient, en établissant son chef-lieu à Lyon.

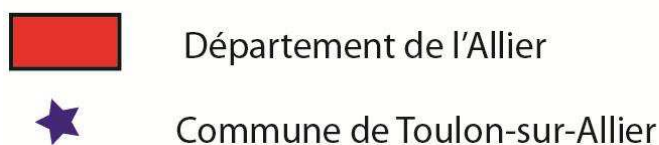
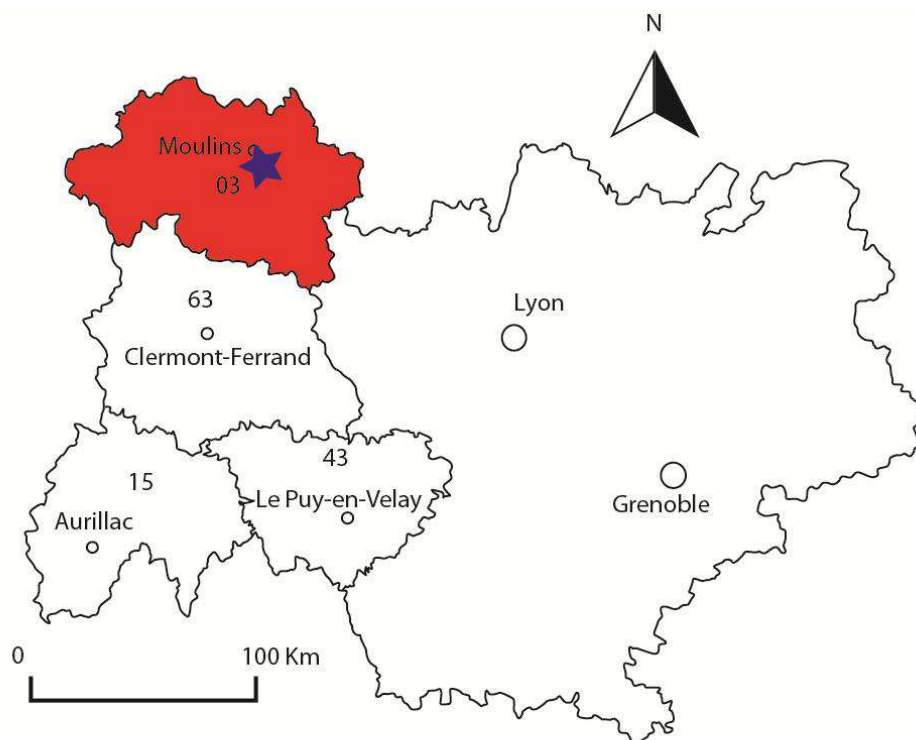


Figure 2 - Carte de localisation (région, département, commune) (DAO : F. Salvaya)

<sup>4</sup> Loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral.

## La région Auvergne

L'Auvergne est donc considérée, depuis 2015, comme une ancienne région. Pour plus de commodité, nous parlerons de « région Auvergne » ou « Auvergne » plutôt qu'« ancienne région Auvergne ». L'Auvergne regroupait les départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. Du point de vue de ses limites géographiques, le territoire de l'Auvergne semble avoir peu évolué depuis la période celte. Elle s'étend néanmoins plus au nord avec le département de l'Allier et plus au sud-est avec le département de la Haute-Loire.

## Le département de l'Allier

Les limites du département de l'Allier sont fixées par la Révolution française en 1790. Celui-ci comprend la majeure partie de l'ancienne province du Bourbonnais.

## La commune de Toulon-sur-Allier

**Toulon-sur-Allier** (code INSEE : 03.286)

Nb d'habitants : 1137 habitants<sup>5</sup>

Coordonnées GPS en Lambert II étendu :

X : 678549.76 m

Y : 2169177.61 m

Altitude moyenne : 245 m

Code postal : 03400

Intercommunalité : Moulins Communauté

Superficie : 38,69 km<sup>2</sup>

## Géographique et géologique

### La région Auvergne

La région Auvergne se situe, approximativement, au centre de la France. Le relief présente de nombreuses variations : sur le tiers nord, des zones de plaine appelées les Limagnes se développent le long de la vallée de la rivière Allier puis au sud, des massifs volcaniques. Le tout est un territoire très riche en terres argileuses et sables du quaternaire (**Fig. 3**).

---

<sup>5</sup> D'après les informations Insee (insee.fr) de 2018.

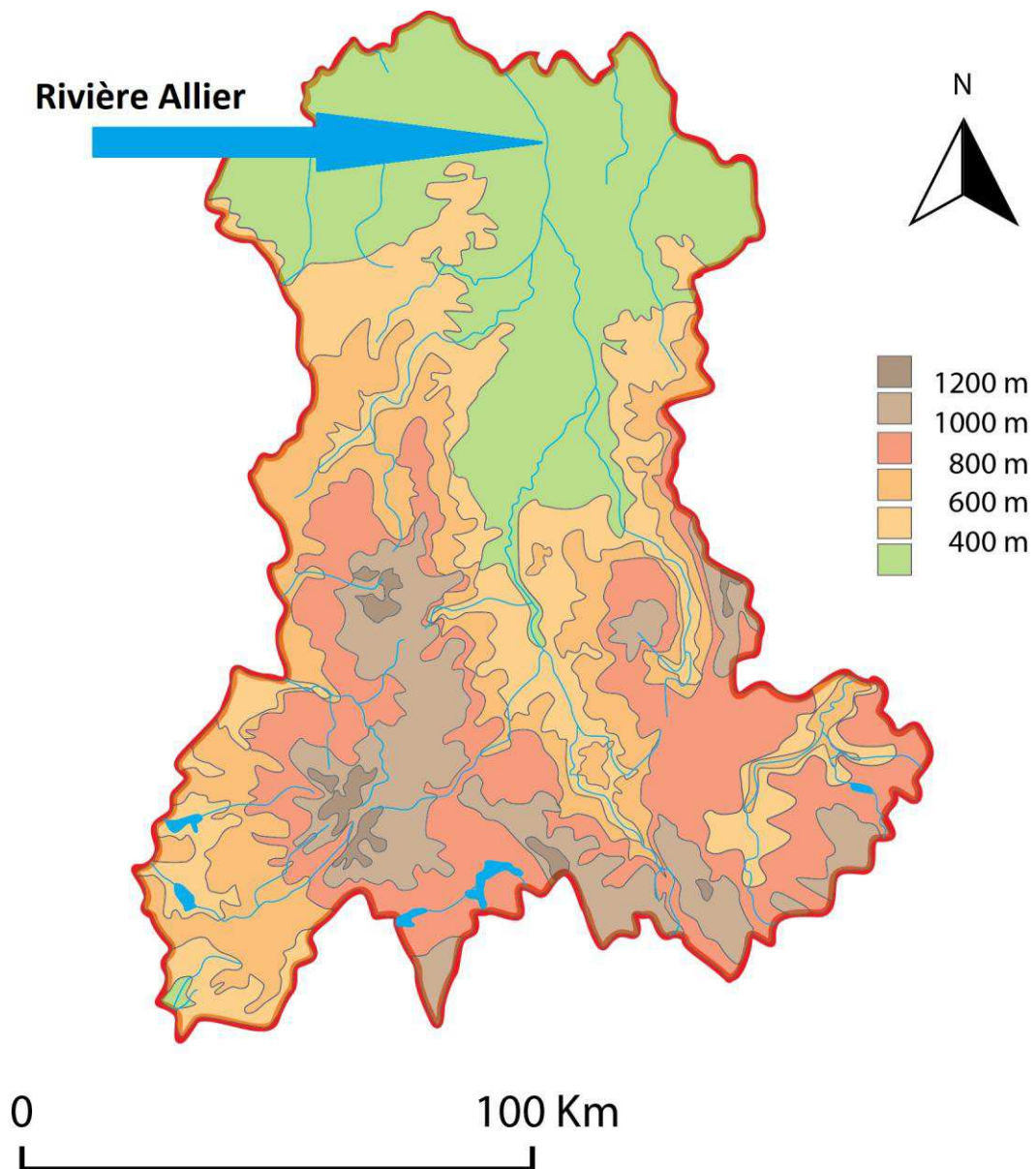


Figure 3 - Carte des reliefs d'Auvergne (DAO : F. Salvaya)

## Le département de l'Allier

Le département de l'Allier est au nord-ouest de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Au-delà de la région, il est encadré à l'ouest par le département de la Creuse (région Nouvelle-Aquitaine), au nord par les départements du Cher (région Centre-Val de Loire) et de la Nièvre (Bourgogne-Franche-Comté), puis à l'est par celui de la Saône-et-Loire (région Bourgogne-Franche-Comté).

## La commune de Toulon-sur-Allier

La commune de Toulon-sur-Allier se situe sur la rive droite de la rivière Allier, à l'extrémité nord du département du même nom et à 6 km au sud de Moulins (Fig. 4). Localisée à l'ouest de la Sologne Bourbonnaise, Toulon-sur-Allier est traversée par plusieurs ruisseaux (La Sonnante, ruisseau de Toulon, ruisseau du Colombier, ruisseau des Sorreaux, Rio de Bessay, ruisseau de La Crevée).

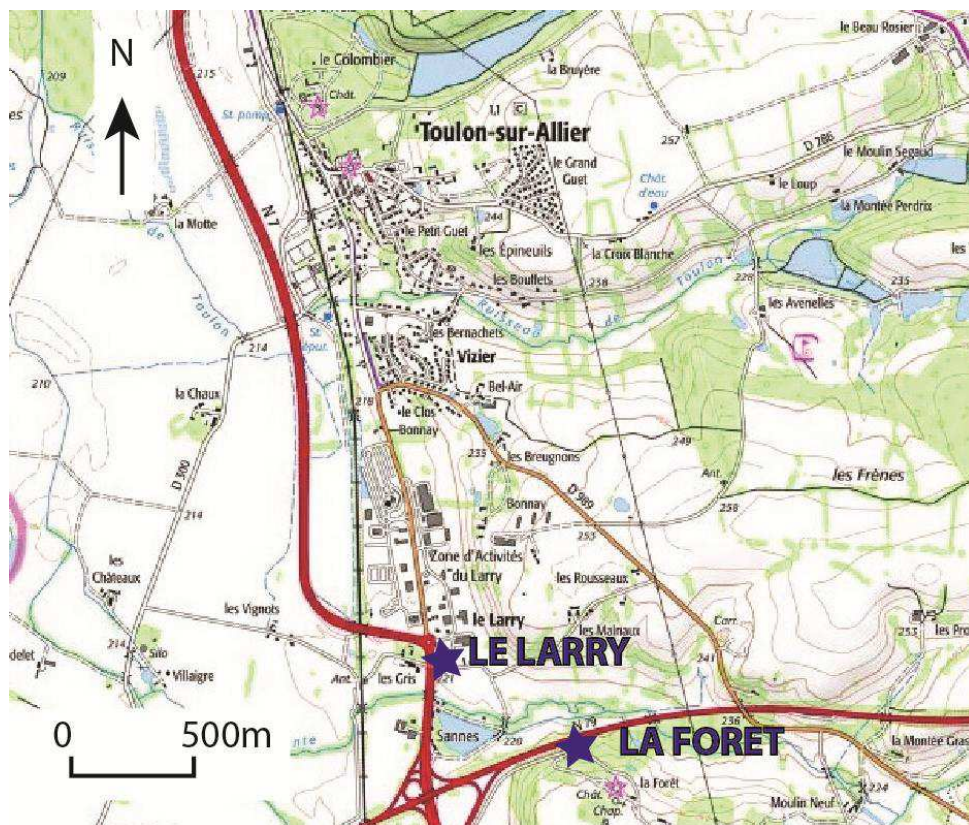


Figure 4 - Carte topographique IGN de la commune de Toulon-sur-Allier (fond de carte : Géoportail.gouv.fr ; DAO : F. Salvaya)

## Historique sur le temps long

### La Préhistoire

L'histoire de l'occupation du site de Toulon-sur-Allier semble débiter au Paléolithique supérieur. Cela n'a rien de surprenant lorsque l'on sait qu'il n'y a que 30 km qui le séparent de Châtelperron<sup>6</sup>. Cette période s'illustre sous forme d'outils

<sup>6</sup> Châtelperron a donné son nom à la culture du Châtelperronien, caractérisée par son industrie lithique entre 42000 et 32000 ans avant notre ère.

lithiques taillés, mentionnés sur le site de La Montée Merlin au centre de la commune<sup>7</sup>.

Puis c'est au Néolithique moyen qu'une installation humaine un peu plus pérenne débute, attestée par la découverte aux Dionnets de céramiques<sup>8</sup> (COLLAS 2010, p. 40-41). En effet, la période du Néolithique est représentée sur une grande partie de la commune : soit de manière résiduelle, comme nous pouvons le constater à Rangoux par la présence d'une hache polie et de pointes de flèches<sup>9</sup> ou de céramiques à Vermillière (DELPORTE 1966, p. 519-520)<sup>10</sup> ; soit, plus clairement, au Néolithique final, sur le site du Verdele (MAZIERE 1986, p. 261)<sup>11</sup> ou encore au lieu-dit Les Gris (GAIME 1966, p. 11-13)<sup>12</sup> où des éléments de bois taillés et de la céramique ont été mis au jour.

Enfin, dans les champs appelés Le Larry<sup>13</sup>, de la céramique et des outils en pierres taillées seraient à attribuer au Néolithique final ou à la période de transition avec l'Âge du Bronze ancien (VERMEULEN 1998, p. 12).

Bien qu'aucune étude poussée n'ait été entreprise à ce jour, le territoire semble donc être peuplé dès la préhistoire.

## La Protohistoire

La protohistoire est, en revanche, une période assez peu représentée parmi les découvertes archéologiques. La commune bénéficie cependant d'une situation géographique avantageuse qui la place probablement en territoire ambivarète (LALLEMAND 2008) ou arverne et au carrefour de deux autres peuples celtes : les Bituriges-Cubes à l'ouest et les Éduens à l'est (**Fig. 5**).

---

<sup>7</sup> Patriarche 032860004

<sup>8</sup> Patriarche 032860044

<sup>9</sup> Patriarche 032860001

<sup>10</sup> Patriarche 032860009

<sup>11</sup> Patriarche 0326860005

<sup>12</sup> Patriarche 032860058

<sup>13</sup> Patriarche 032860059

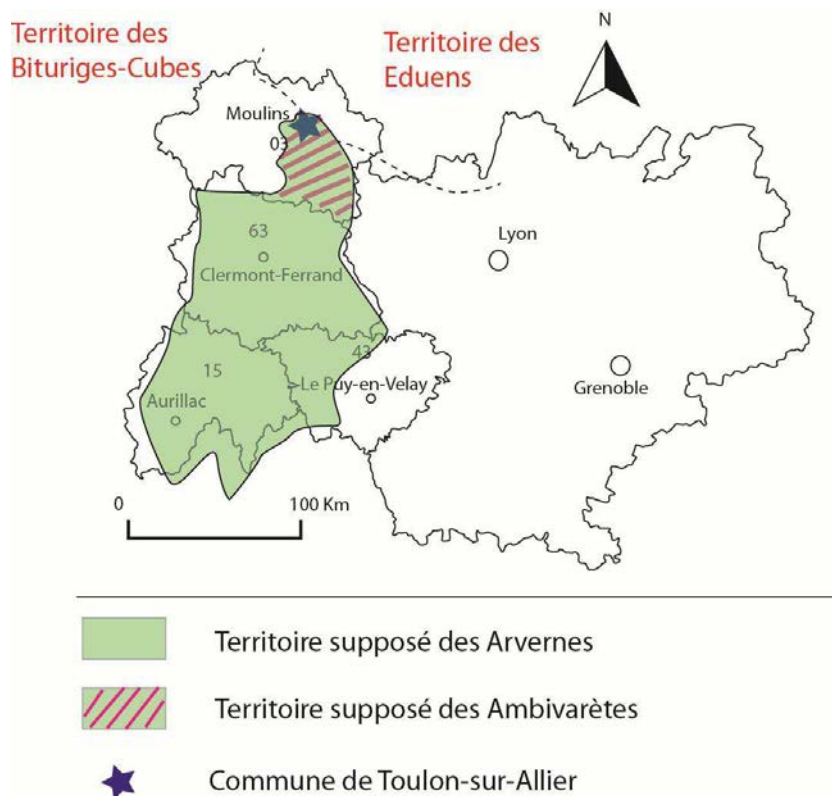


Figure 5 - Carte de localisation des peuples celtes (DAO : F. Salvaya)

Sur le site Les Dionnets<sup>14</sup>, au sud de la R.C.E.A., une petite nécropole datée du Bronze final a été dégagée lors d'un diagnostic (COLLAS 2010, p. 32-38). Cependant les vestiges ont été très affectés par les travaux agricoles et apportent peu de précisions.

Au niveau du Pré des Dames<sup>15</sup>, au centre de la ville actuelle, des indices d'occupation protohistorique, sous la forme de trous de poteaux et de céramiques, peut-être de l'Âge du Bronze, ont été révélés mais restent isolés. Sur ce même site, de rares tessons de céramique du second Âge du Fer (La Tène finale) ont été mis au jour (VERNET 1999, p. 16).

Enfin, au nord des champs appelés Le Larry<sup>16</sup>, une occupation laténienne (La Tène B2 et La Tène D1) est recensée (YÉNY 2004).

Même si les traces protohistoriques à Toulon-sur-Allier sont ténues, elles sont bien présentes et apparaissent souvent de manière résiduelle dans les opérations archéologiques.

<sup>14</sup> Patriarche 032860041

<sup>15</sup> Patriarche 032860046

<sup>16</sup> Patriarche 032860057

## L'Antiquité

La période antique est la mieux documentée à Toulon-sur-Allier, souvent grâce aux trouvailles et aux publications de la Société d'Émulation de l'Allier au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, sur le trajet de la route départementale 707, au niveau du passage à niveau<sup>17</sup>, un sarcophage antique avec un squelette, accompagné de perles en verre et de céramique, a été détruit et inséré dans la maçonnerie de la maison du garde-barrière, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (BERTRAND 1895, p. 148).

Aux champs Larry, une sépulture dont la datation reste obscure, probablement isolée, est répertoriée sous ou dans un four à céramique (MONDANEL 1982, p. 73). Au I<sup>er</sup> siècle, au lieu-dit Vermillère<sup>18</sup>, de la céramique gallo-romaine (MARTIN 1991, p. 26) ainsi que des traces d'une occupation associée à un artisanat de la métallurgie ont été mises au jour (LIEGARD 1992). Enfin, au lieu-dit Les Gris, deux foyers associés à de la céramique gallo-romaine, sans plus de précision dans la datation, ont été découverts (GAIME 1996, p. 18).

Mais la commune est surtout réputée pour son artisanat céramique de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle. En effet, les sites du Larry<sup>19</sup> et de La Forêt<sup>20</sup>, découverts au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (ESMONNOT 1857 ; BERTRAND 1864) sont fouillés par les membres de la société savante et livrent une très grande quantité de céramique antique, notamment de la sigillée et des figurines en terre cuite. Les ateliers sont à nouveau fouillés au XX<sup>e</sup> siècle (DE FERAUDY 1980 ; BET 1980). Le site du Larry fait l'objet de la thèse ici présente.

Une voie antique, d'orientation nord-sud, est mentionnée sur plusieurs secteurs (FANNAUD 1966, p. 290-292) et passerait entre les sites du Larry et de la Forêt, à l'est de la RN 7.

## Le Moyen Âge

L'époque médiévale n'est connue qu'à partir du début du Moyen Âge central. À ce jour, aucune trace archéologique n'indique une continuité dans l'occupation du territoire entre le III<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle. Ce dernier est marqué par l'édification, au nord de la ville actuelle, de l'église Sainte-Marthe et Saint-Martin, rue de la Mairie, entourée par son cimetière dans lequel des sépultures du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle ont été mises au jour lors d'un diagnostic (BAUCHERON 2011)<sup>21</sup>.

---

<sup>17</sup> Patriarche 032860003

<sup>18</sup> Patriarche 032860038

<sup>19</sup> Patriarche 032860034

<sup>20</sup> Patriarche 032860035

<sup>21</sup> Patriarche 032860045

Non loin de là, à 300 m au sud, sur le site du Pré des Dames<sup>22</sup>, un habitat rural daté de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle a été reconnu grâce aux nombreuses structures en creux qu'il a laissées (BAUCHERON 1999). Sur le même site, de la céramique médiévale est sortie de terre, mais le manque d'étude de ce corpus n'a pas permis de le dater avec précision (VERNET 1999).

L'attestation d'autres sites est plus approximative, du fait de l'ancienneté de leurs découvertes ou du manque d'études de terrain. Il s'agit notamment du lieu-dit La Motte<sup>23</sup>, qui, comme son nom l'indique, aurait abrité une motte castrale (LEGUAI 1986). Le même problème se pose pour la maison forte et son fossé quadrangulaire encore en place de la rue de l'Ancienne Cure<sup>24</sup>, ainsi que pour le site de La Merlassière<sup>25</sup> où une motte castrale est mentionnée au XIX<sup>e</sup> siècle (BERTRAND 1864, p. 331). Enfin, au niveau de la Butte de Laragonne, au lieu-dit Sannes<sup>26</sup>, A. Bertrand mentionne des tuiles et de la céramique médiévale (BERTRAND 1864, p. 330).

## L'Époque moderne

L'époque moderne est davantage documentée et montre une population peu abondante et disséminée majoritairement dans les nombreux lieux-dits autour de la paroisse comme en témoignent la carte de Cassini (**Fig. 6**) ou l'Atlas de Trudaine (**Fig. 7**).

---

<sup>22</sup> Patriarche 032860023

<sup>23</sup> Patriarche 032860015

<sup>24</sup> Patriarche 032860019

<sup>25</sup> Patriarche 032860018

<sup>26</sup> Patriarche 032860014





Figure 6 - Position du site du Larry sur la carte de Cassini (fond de carte [www.géoportail.gouv.fr](http://www.géoportail.gouv.fr) ; DAO : F. Salvaya)

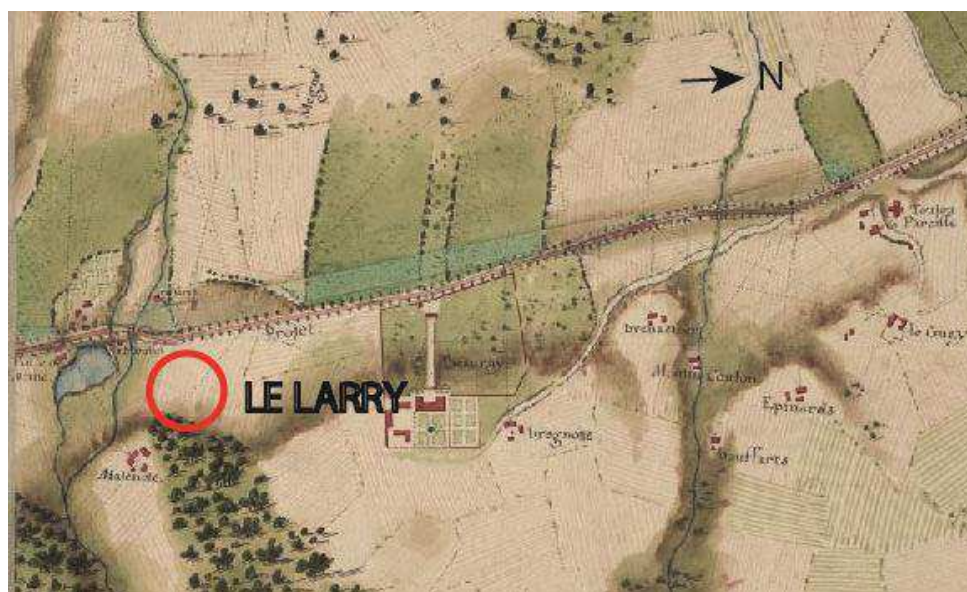


Figure 7 - Position du site du Larry sur l'Atlas de Trudaine (généralité de Moulins, vol. 1 entre 1745 et 1780 [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr) ; DAO : F. Salvaya)

La période voit l'apparition de plusieurs moulins qui s'installent le long des cours d'eau comme à Villaique<sup>27</sup> à la jonction des ruisseaux de La Sonnante et de La

<sup>27</sup> Patriarche 032860025

Crevée, à La Fôret<sup>28</sup> ou encore à Moulin Neuf<sup>29</sup> sur La Sonnante. Nous pouvons aussi mentionner les lieux-dits Les Bouffets<sup>30</sup>, Les Avenelles<sup>31</sup> ou Le Moulin Segaud<sup>32</sup> le long du ruisseau de Toulon.

De grandes demeures et des châteaux sont également construits tels que le château de Montchenin<sup>33</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle qui est l'évolution d'une maison forte du XV<sup>e</sup> siècle.

La commune de Toulon-sur-Allier témoigne d'une occupation dès la préhistoire, même si elle se révèle encore difficile à cerner, ainsi que d'un développement de la protohistoire jusqu'au III<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les informations à notre disposition sont trop lacunaires pour comprendre l'évolution de cet habitat jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle. Après cette période, un petit groupe semble s'y établir durablement jusqu'à atteindre quelques centaines de personnes à la période moderne.

## 1.2. LA RECHERCHE SUR LES CÉRAMIQUES ANTIQUES

La céramique est le type de mobilier archéologique le plus couramment mis au jour lors des fouilles, du fait de sa capacité de conservation et son inaptitude à être recyclée. C'est pourquoi ces objets attirent l'attention des chercheurs, et ce, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle (PINON 2015).

La sigillée est particulièrement remarquable pour sa couleur rouge vif et son étincellement. Ainsi, Jean Savaron (SAVARON 1607, p. 60), dans son ouvrage sur l'origine de la ville de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, Auvergne), mentionne le fait qu'il n'est pas possible de « creuser la terre » sans y trouver de nombreuses attestations de l'origine antique de la ville et notamment de la « poterie d'une merveilleuse rougeur et plissure ». En 1610, Paul Petau (PETAU 1610) illustre dans ses planches une inhumation antique avec le mobilier qui lui est associé, dont ce qui semble être une coupelle en sigillée estampillée<sup>34</sup> ainsi que d'autres céramiques gallo-romaines (lampes et céramiques métallescentes) et de nombreuses monnaies

---

<sup>28</sup> Patriarche 032860026

<sup>29</sup> Patriarche 032860027

<sup>30</sup> Patriarche 032860028

<sup>31</sup> Patriarche 032860029

<sup>32</sup> Patriarche 032860030

<sup>33</sup> Patriarche 032860036

<sup>34</sup> Il semblerait que ce soit une coupelle de forme Walt. 80, estampillée SECVNDIM en rétrograde.

antiques. Les découvertes se succèdent dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle mais aucune véritable étude n'en est faite.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les fouilles entreprises sur les villes enfouies par l'éruption du Vésuve en 79 attirent l'attention d'un nombre grandissant de personnes sur les vestiges antiques. Le comte de Caylus, dont le goût pour les antiquités se développe très tôt, publie entre 1752 et 1767 son fameux « *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines* » en sept tomes. Dans son troisième tome, le comte de Caylus publie une planche (CAYLUS 1759 pl. CXI) illustrant les découvertes de céramiques (sigillée et métallescente) faites lors de travaux réalisés dans l'église Sainte-Geneviève de Paris (CAYLUS 1759, p. 402). Il partage également ses réflexions autour de ces vases, comme leurs datations ou leurs provenances, et amorce ainsi les prémices de la recherche sur le sujet. Le nombre de travaux et publications concernant l'archéologie antique ne cesse alors d'augmenter par la suite (PINON 2015, p. 87).

Les découvertes des grands centres de production de sigillée en Gaule entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (ateliers du centre et de l'est) et le début du XIX<sup>e</sup> siècle (ateliers du sud) donnent un nouvel élan à la céramologie antique. Les premières typologies sont créées afin de répondre à un besoin de classification des formes de vases. L'un des plus grands noms en céramologie antique est certainement celui de H. Dragendorff, qui publie en 1895 les résultats de ses recherches sur la sigillée (DRAGENDORFF 1895). Quelques années plus tard, en 1899, la typologie de H. Dressel (DRESSEL 1895) sur les amphores permet de mieux appréhender le commerce durant l'Antiquité.

Le XIX<sup>e</sup> siècle est aussi celui des sociétés savantes et des recherches menées par celles-ci. Grâce à elles, de nombreux sites sont découverts, notamment ceux de Toulon-sur-Allier. Ces découvertes révèlent un nouveau sujet à explorer, celui de la figurine en terre cuite. Ainsi, E. Tudot publie en 1860 le tout premier recueil illustré de figurines gallo-romaines (TUDOT 1860).

S'ensuivent le début du XX<sup>e</sup> siècle et la multiplication des typologies de référence. J. Déchelette poursuit les travaux de H. Dragendorff en matière de sigillée (DÉCHELETTE 1904) puis H. B. Walters (WALTERS 1908), J. Curle (CURLÉ 1911) ou encore E. Ritterling (RITTERLING 1913) les complètent. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la découverte de camps romains permet de livrer des ensembles de mobilier qui servent de base à l'élaboration de typologie de référence. Les recherches de S. Loeschke (LOESCHCKE 1909) ou F. Oelmann (OELMANN 1914) permettent peu à peu d'utiliser certaines céramiques comme des éléments datants, voire des fossiles-directeur.

La première Guerre Mondiale, par la mobilisation des chercheurs sur le front – causant la mort de certains d’entre eux – mais aussi par l’arrêt des travaux et l’impossibilité d’effectuer des fouilles, met un frein à ces recherches. Ces dernières reprennent tout de même par la suite, notamment après la publication en 1920 de la première synthèse sur la sigillée par F. Oswald et T. Davies-Pryce (OSWALD 1920). Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les recherches se spécialisent et de nombreux travaux se succèdent sur des catégories de céramiques comme les figurines (ROUVIER-JEANLIN 1972), la céramique fumigée appelée « Terra Nigra » (MENEZ 1989), la sigillée arétine (ETTINGER 1990), la céramique métallescente (SYMONDS 1992), ou encore la céramique à glaçure plombifère (CORROCHER 1994). D'autres travaux concernent des thèmes plus précis, par exemple les décors non figurés sur sigillée (ROGERS 1974).

Le nombre de publications et de thèmes de recherche portant sur la céramique antique ne cesse d’augmenter depuis une vingtaine d’années. Les travaux permettent aujourd'hui de dater, avec parfois une grande précision, un site, mais aussi de documenter les gestes, les habitudes, les coutumes et les préférences des individus.

### 1.3. LA CÉRAMIQUE

Le terme « céramique » est apparu tardivement dans le vocabulaire français. En effet, c'est en 1806 que la première mention en est faite, dans le *Dictionnaire des Sciences et des Arts* (LUNIER 1906), dont l'étymologie est empruntée au grec *keramikos* « d'argile », dérivé du mot *keramos* « vase d'argile ». Par extension, le terme s’emploie aujourd'hui pour désigner aussi bien la matière argileuse cuite, que tout objet fabriqué en terre cuite. Pourtant, ce que l'on nomme aujourd'hui « céramique » est un matériau créé par l'être humain depuis des dizaines de milliers d'années et qui accompagne d'ailleurs son évolution.

#### La céramique et l’être humain

Une découverte réalisée dans la province du Jiangxi en Chine (WU 2012), fait remonter l'usage de la terre cuite, pour la création de pots ou récipients, à 20 000 ans av. n. e. Cependant, c'est au Néolithique que l'humanité s'empare définitivement de cette technique. Répondant à un besoin de stockage, de transport ou de préparation de la nourriture, les poteries sont avant tout utilitaires. La forme, la taille ou encore la contenance répondent à des contraintes techniques qui n'empêchent cependant pas l'adaptabilité du matériau. À la fois résistante et fragile, lourde et légère, la céramique devient rapidement indispensable à la vie de l'être humain.

## La fabrication

Certes, pour faire un récipient en céramique, il faut mélanger de la terre et de l'eau, puis cuire le tout. Mais ce processus de fabrication requiert, en réalité, un certain nombre d'étapes essentielles.

### La matière première

La première étape consiste à trouver la matière première, car tout type de terre n'est pas utilisable pour la fabrication de céramique.

Une roche sédimentaire meuble, appelée « argile », est indispensable. En effet, celle-ci possède la particularité d'avoir une structure en feuillets, dont la cuisson permet d'en figer la configuration de manière permanente. Une fois cuite, l'argile perd donc sa capacité à être malléable. Les argiles résultent de la dégradation de roches et se retrouvent dans le sol sous forme de bancs, ce qui sous-entend de devoir les y extraire. Chaque gisement d'argile a une composition qui lui est propre, car cette dernière est déterminée par le type de roche à l'origine de sa création. Nous pouvons classer ces argiles en trois catégories (D'ANNA 2017, p. 60) : les argiles calcaires, dont le pourcentage de chaux est compris entre 6 et 25 % ; les argiles non calcaires, dont le pourcentage de chaux est inférieur à 6 % et les argiles kaolinitiques dont la composition est faible en potassium, fer et magnésium.

### La préparation de l'argile

Une fois que cette terre est à disposition, il faut la préparer pour pouvoir la façonner.

Elle doit, dans un premier temps, être séchée afin d'en éliminer toute l'eau. Il faut ensuite la concasser puis la broyer pour obtenir une poudre<sup>35</sup>. Cette dernière est alors mise à tremper dans un bassin rempli d'eau afin de la délayer. Une étape de décantage, par une succession de bassins, sert parfois à obtenir une argile plus fine, car les particules d'argile fine ont la propriété de rester en surface tandis que les particules plus lourdes se déposent dans le fond. L'excédent d'eau est ensuite évacué par séchage afin que l'argile retrouve son caractère malléable : c'est le ressuage. Intervient alors une étape appelée « le pourrissage » qui consiste à laisser reposer la terre quelques mois, voire quelques années, pour en améliorer les qualités plastiques. Enfin, l'argile obtenue est pétrie au sol en la foulant au pied. L'ultime étape de la préparation consiste à la battre à la main pour en faire sortir les dernières bulles d'air.

---

<sup>35</sup> Pour les céramiques les plus rudimentaires, un mélange de cette poudre avec de l'eau et un dégraissant suffit pour obtenir une argile utilisable.

Cependant, des étapes supplémentaires peuvent se rajouter suivant l'usage qui en est fait. En effet, suivant la composition chimique de l'argile, la céramique offrira plus ou moins de résistance aux chocs thermiques et physiques. Afin de pouvoir préparer une céramique destinée à la cuisson d'aliments, il faut lui rajouter un dégraissant qui est généralement constitué de petits grains de sable.

Le matériau, fin ou plus grossier, ainsi obtenu après ces différentes étapes est désormais prêt à être façonné par le potier.

## **Le façonnage**

Le façonnage a pour but de donner une forme à l'argile et peut s'effectuer de différentes façons.

La technique la plus simple est celle qui consiste à modeler l'objet. Que ce soit en assemblant des plaques de terre ou des colombins, ou encore en creusant une boule d'argile par pression des mains en son centre, le modelage peut s'effectuer de multiples manières.

Le potier peut aussi utiliser un tour afin de façonner son vase. Il s'agit de la technique du tournage. Elle nécessite la manipulation d'un plateau tournant sur un axe fixe, permettant à la force centrifuge de faire monter l'argile par pression des mains.

Un vase peut également être moulé. Pour cela, le potier va placer de l'argile dans un moule et la presser sur les bords afin de lui faire épouser la forme du contenant.

Enfin, plusieurs techniques peuvent être combinées. Un vase modelé peut tout à fait être terminé sur un tour, ou un vase tourné être ensuite placé dans un moule.

## **Les finitions et la décoration**

Une fois que l'objet a la forme voulue, le potier va pouvoir faire les dernières finitions puis, si besoin, appliquer des éléments supplémentaires ou le décorer. Suivant le type d'intervention, celle-ci se fera avant ou après séchage de l'objet.

La première des finitions, et la plus répandue, consiste à égaliser la surface externe de la pièce d'argile en la lissant à l'aide d'outils variés. Si besoin, le potier va ensuite ajouter des éléments, comme une anse ou un pied, qu'il va coller à la barbotine. Des parties du vase peuvent également être reprises en supprimant de la matière : il s'agit du tournassage.

Il existe ensuite de nombreuses possibilités pour décorer une poterie après façonnage. Le lissage peut être complété par un lustrage partiel ou total du vase, donnant à la surface un aspect brillant. Il peut également s'agir d'un ajout de matière, comme un relief d'applique ou un décor à la barbotine. À l'inverse, l'ornement peut se réaliser par soustraction de matière, comme dans le cas d'un décor excisé ou de guillochis. En outre, la surface du vase peut recevoir un peignage ou des incisions afin d'y tracer des motifs. Ces derniers peuvent aussi être réalisés par estampage. Enfin, un revêtement peut être ajouté grâce à un engobe ou à de la peinture. Il existe deux cas particuliers, la glaçure et l'émail, qui nécessitent une première cuisson avant de les appliquer et une seconde après, afin de les fixer sur la surface de l'objet.

Dans tous les cas, la poterie doit être totalement sèche avant d'être cuite pour éviter que l'argile ne se fissure en se rétractant trop rapidement sous l'effet de la température.

## **La cuisson**

La cuisson est une étape essentielle pour fixer définitivement la forme d'un objet en argile. Il existe deux solutions pour la réaliser : la cuisson sans four ou la cuisson dans un four.

### **La cuisson sans four**

C'est certainement l'une des toutes premières méthodes de cuisson de vases en argile, car la technique dite « primitive » ne nécessite que peu d'outils. Le combustible utilisé pour la cuisson peut être de nature très différente (paille, bois, excréments d'animaux, etc.). Les objets peuvent être cuits un à un ou entassés sur ou sous le combustible. La durée de l'opération est très variable.

### **La cuisson dans un four**

La cuisson dans un four de potier nécessite une structure construite, dont l'usage est uniquement dédié à la cuisson d'objets en argile. Les techniques de construction de ces fours, ainsi que leurs matériaux, leurs tailles, leurs volumes, etc. sont multiples.

En 1973, Maurice Picon (PICON 1973) détermine trois types de cuissons qu'il nomme « modes », en fonction du taux d'oxygène présent pendant la cuisson puis le refroidissement. Le mode A se caractérise par une cuisson en atmosphère réductrice puis un refroidissement en atmosphère oxydante. Le mode B est déterminé, quant à lui, par une cuisson en atmosphère réductrice puis par un refroidissement dans les mêmes conditions. Enfin, c'est une cuisson et un refroidissement dans une atmosphère oxydante qui distinguent le mode C. Le mode utilisé, combiné à la composition chimique de l'argile et à celle du revêtement, déterminent la couleur de

la céramique. M. Picon détermine un quatrième un mode théorique et non applicable (mode D).

La préparation de l'argile, puis la fabrication d'une céramique, sont donc des processus longs et complexes qui nécessitent des zones de travail spécifiques (bassins, zones de pourrissage, aires de préparation de l'argile, zones de tournages, structures de cuisson, etc.). Chacune de ces zones laisse des traces que l'archéologie permet aujourd'hui d'identifier.

## **Le commerce et la diffusion**

Le commerce et la diffusion des céramiques sont des notions difficiles à appréhender, car ceux-ci varient selon les époques.

Rapidement après leur invention, les techniques de façonnage de la céramique – et surtout des vases – se perfectionnent et se diffusent (D'ANNA 2017, p. 101). Cependant, si un style se répand sur un territoire, ce n'est pas forcément le cas du vase en lui-même. Il est en effet très difficile d'appréhender la diffusion de productions issues de sites antérieurs à l'âge du Fer (D'ANNA 2017, p. 112). D'autant plus que ces derniers sont extrêmement complexes à identifier.

L'étude de la céramique de l'âge du Fer permet en revanche de concevoir plus finement les mouvements des groupes de populations, mais également les déplacements des céramiques (D'ANNA 2017, p. 115). L'évolution des cultures et des modes de transport facilitent alors le commerce des denrées mais également des objets comme ceux façonnés en céramique. La diffusion de ces derniers ne relève plus seulement du déplacement d'une population mais également d'un commerce à part entière. Par exemple, les premières importations de céramiques liées au commerce du vin sont mises en évidence à partir du VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère (D'ANNA 2017, p. 117).

À partir de la fin de l'âge du Fer et le début de la période antique, les sites de production de céramiques sont clairement identifiables et leurs produits caractérisables. Ces zones révèlent l'implantation d'ateliers plus ou moins grands (DESBAT 2017, p. 137). L'étude de ces centres permet de percevoir les courants commerciaux et les zones de diffusion des céramiques ainsi que les influences exercées par des produits ou des groupes sociaux. Les céramiques antiques peuvent être destinées à la commercialisation sur de longues distances ou être orientées vers le commerce local (DESBAT 2017, p. 152).

La période médiévale et moderne permet le recours aux sources écrites pour compléter les données archéologiques et inversement. Cependant, si les produits et les zones de productions sont plus aisés à identifier, les zones de diffusion et les courants commerciaux demeurent complexes à caractériser (VERHAEGHE 2017, p. 297).



Le commerce et la diffusion des céramiques peuvent donc répondre à des problématiques très différentes suivant le contexte chronologique et géographique auxquels ils se réfèrent.

## **Les usages**

Comme énoncé précédemment, la céramique répond avant tout à un besoin. Par conséquent, celle-ci évolue en même temps que les usages. Nous distinguons trois grandes catégories de céramiques, classées en fonction de leur destination.

### **La vaisselle**

La première catégorie est la vaisselle. Cette dernière regroupe des vases de formes « ouvertes » (comme les bols ou les assiettes) et « fermées » (comme les bouteilles) dont la fonction varie selon le besoin. En céramologie antique, nous subdivisons cette catégorie en deux types. Le premier type est appelé « céramique fine » et regroupe les vases servant à la présentation de la nourriture : assiette, gobelet, cruche, bol, etc. C'est la vaisselle « de table » (DESBAT 2017, p. 176). Le second type regroupe les céramiques « culinaires » servant à la préparation de la nourriture : marmite, pot à cuire, poêlon, etc. Ce type est appelé « céramique commune » (BATIGNE-VALLET 2012).

### **L'objet**

Les objets en terre cuite constituent une catégorie à part en céramologie. Ils ne sont pas liés à la préparation, à la présentation ou au transport de denrées alimentaires. Cette catégorie regroupe par exemple les lampes ou les figurines.

### **La terre cuite architecturale**

La dernière catégorie regroupe tous les éléments en terre cuite liés à l'architecture comme les tuiles, les briques, les canalisations en terre cuite, etc.

Quelle que soit l'utilisation faite de l'argile, cette dernière est élaborée afin d'assurer sa fonction finale. Ainsi, une terre cuite architecturale est faite dans une argile grossière, souvent dégraissée par de nombreuses inclusions de roches ou de chamotte afin de la rendre réfractaire. La vaisselle de table est, quant à elle, fabriquée avec une argile beaucoup plus fine, en éliminant au maximum les impuretés qu'elle peut contenir afin d'obtenir des formes et des décors plus subtils.

Par conséquent, la préparation de l'argile est en lien direct avec l'usage qui en est fait.

## Le rejet

La terre cuite offre beaucoup d'avantages, notamment celui d'être solide et de ne pas se modifier dans le temps. Cependant, cet avantage se transforme rapidement en inconvénient quand l'objet vient à être abîmé. Il existe alors de nombreuses causes qui font qu'une céramique peut être rejetée.

La première des raisons intervient dès sa fabrication. En effet, il arrive que le potier ne soit pas satisfait de sa création pour différentes raisons (fissure, surcuisson, mauvaise couleur, etc.) et la jette immédiatement. Ainsi, les abords d'un atelier de potier sont systématiquement jonchés de déchets en terre cuite. Il est aujourd'hui difficile d'estimer le taux de rejet qu'une production entraîne.

La deuxième cause de rejet est certainement la plus courante. Il s'agit, en effet, de la dégradation ou de la destruction de la céramique. Si les ébréchures peuvent, dans une certaine mesure, être réparables par la pose d'agrafes en métal, les objets brisés finissent souvent au rebut. Ne pouvant être recyclées ni détruites, les céramiques se retrouvent alors en très grand nombre parmi les déchets domestiques.

## **2.**

# **HISTORIOGRAPHIE**



## 2.1. LE XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

Au XIX<sup>e</sup> siècle, en France, les monarchies et les républiques se succèdent et chaque gouvernement tente d'insuffler au peuple français un sentiment de patriotisme en le liant à un passé commun. L'archéologie devient alors un outil fondateur d'une culture française et on observe la création de grandes écoles d'archéologie comme l'École française d'Athènes en 1846 ou encore l'École française de Rome en 1879. C'est dans ce contexte que la France voit l'émergence d'une classe sociale érudite et passionnée d'arts, d'histoire et d'archéologie. Ils se réunissent généralement en sociétés savantes, ce qui leur permet d'échanger avec d'autres passionnés de la France et de l'étranger. Ainsi, en 1845, est fondée à Moulins la Société d'Émulation de l'Allier<sup>36</sup>. La société savante a alors pour ambition de promouvoir le patrimoine de l'ancienne province du Bourbonnais. Ces amateurs éclairés échangent, de ce fait, avec des érudits de la France entière, comme de l'étranger, et acquièrent des connaissances solides en archéologie. La SEA est très active dans ce domaine et nous leur devons la plupart des découvertes d'ateliers de potiers antiques connus à l'heure actuelle.

### 2.1.1. Découverte et fouilles du site appelé « Le Larry »

Les recherches sur le site du Larry se sont déroulées au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, entre 1856 et 1859. Au total, il est possible de dénombrer plusieurs campagnes de fouilles.

Le site du Larry a été trouvé de manière fortuite, probablement dans le courant de l'année 1851 ou 1852. Il semblerait que de nombreuses céramiques aient été mises au jour, environ quatre ou cinq ans (BERTRAND 1906, p. 209) avant que la découverte ne soit publiée. C'est à l'occasion de la construction, sur les bords de la Nationale 7, des fondations de la maison dite « Maison Neuve » de M. Jeandet, qu'à lieu cet évènement (BERTRAND 1856a, p. 224) :

*« Il y a quelques années, en creusant les fondations d'une maison située à un kilomètre environ de ce bourg, on trouva une grande quantité de fragments de poterie rouge et de statuettes en terre cuite. Ces objets furent alors dispersés, quelques-uns seulement ont pu être retrouvés depuis. Mais*

---

<sup>36</sup> Vol. III Annexes, p.10

*de nouveaux débris de poterie mêlés aux cailloux ramassés sur le sol et jetés comme remblais sur le chemin voisin attirèrent l'attention de notre honorable collègue. »*

Il faut alors attendre qu'A. Bertrand<sup>37</sup> les identifie comme étant des vestiges antiques. Ainsi, en mai 1856, il relate cette découverte (BERTRAND 1856a). Dans ses mémoires, A. Bertrand décrit cet épisode de sa vie (BERTRAND 1906, p. 209) :

*« Au mois de mai 1856, ayant eu besoin, pour raison de service, d'aller faire signer un État, au Sieur Boursat, garde de nuit, au chemin de fer, qui était propriétaire d'une partie du petit domaine du Lary, où il habitait, je me rendais chez lui en suivant un petit chemin communal, lorsque sur la gauche au pied de la baie de cet héritage, je vis de très nombreux débris de poteries rouges, Romaines, que je m'empressais de ramasser ; après m'être entretenu avec Boursat, je lui demandai à passer par son jardin, où il m'accompagna ; je ramassais deux blocs de poteries rouges à reliefs, brunis, biscuits et soudés par la vitrification qui, par conséquent n'avaient jamais été mis en service ; ce fut, immédiatement pour moi la révélation de l'existence d'un atelier [...]. »*

Une version différente de cette découverte est cependant donnée par un autre membre de la SEA, E. de Payan-Dumoulin (PAYAN-DUMOULIN (DE) 1861, p. 1-2) :

*« Les travaux agricoles effectués dans cette localité, au mois d'août 1856, mirent à nu quelques fragments de poterie rouge et de statuettes en terre cuite. Ces fragments furent recueillis par M. Bertrand, attaché au chemin de fer, qui les communiqua à M. de Payan-Dumoulin, alors procureur impérial à Moulins, et à M. Esmonot, architecte du département de l'Allier. L'examen de ces débris prouva que leur antiquité n'était pas douteuse, et qu'ils constituaient des échantillons intéressants de l'art céramique gallo-romain. »*

Néanmoins, nombre de points semblent douteux dans cette dernière version. Cette déclaration, outre le fait qu'elle manque de détails, contrairement au récit d'A. Bertrand, est contredite par la date située en introduction du résumé du procès-verbal de la séance du 3 mai 1856 de la SEA, publié dans son bulletin (BERTRAND 1856a, p. 224) :

*« M. Bertrand signale les traces d'un ancien four de potier de l'époque gallo-romaine, qu'il a reconnues dans la commune de Toulon, au bord de la*

---

<sup>37</sup> Vol.III Annexe, p.10

*même grande route. Quelques membres de la Société ont visité cette localité avec M. Bertrand, et recueilli des fragments de poteries [...]. »*

De même, le premier article relatant les fouilles des champs du Larry, publié en 1857 par L. Esmonnot dans le bulletin de la SEA, infirme la version de E. de Payan-Dumoulin (ESMONNOT 1857, p. 25-26) :

*« C'est à l'initiative de M. Bertrand, membre de la Société d'Émulation, à laquelle il a déjà fourni de précieuses indications, que nous devons encore la connaissance des richesses archéologiques de Toulon. »*

E. de Payan-Dumoulin sous-entend également dans son ouvrage avoir effectué la première fouille du site avec L. Esmonnot (PAYAN-DUMOULIN (DE) 1861, p. 2) :

*« MM. Esmonnot et de Payan-Dumoulin, après avoir obtenu le consentement des propriétaires, firent pratiquer des fouilles dans le local où les fragments avaient été trouvés. »*

Son récit ne mentionne pas les autres membres de la SEA ou encore les différentes interventions antérieures sur le site. Or, selon toute vraisemblance, il ne s'agit pas de la première fouille, comme le confirme L. Esmonnot (ESMONNOT 1857, p. 26) :

*« D'après ses indications, plusieurs membres de la Société se transportèrent sur les lieux et reconnurent la présence de débris céramiques de toute nature gisant sur le sol. Quelques essais de fouilles furent faits [...]. Aïdés des avis du concours de plusieurs de nos collègues, notamment de MM. De Payan et Tudot, et après avoir obtenu l'agrément des propriétaires, nous avons fait d'autres fouilles plus importantes [...]. »*

Par ces observations et le recoupement des différentes sources, nous préférons accorder une crédibilité limitée aux propos relatés dans l'ouvrage de M. E. de Payan-Dumoulin et retiendrons les informations données par A. Bertrand.

## Les fouilles

Enthousiasmé par ces fragments de vases lors de sa visite à son collègue M. Boursat, A. Bertrand lui demande immédiatement l'autorisation d'y pratiquer une fouille (BERTRAND 1906, p. 210) :

*« [...] je ne quittais pas Boursat, sans lui dire qu'au premier jour, je reviendrais pour faire une fouille sur son terrain, s'il y consentait, il me répondait qu'il n'y mettait pas d'obstacle et qu'il était bien aise de me faire plaisir en cette circonstance [...] À quelques jours de là, mon ingénieur*

*M. Jacquet ainsi que l'architecte de la compagnie PO<sup>38</sup>, M. Lévy, ayant entendu parler de cette découverte dans les bureaux du premier, me demandèrent à les y conduire ; je pris une voiture et aussitôt arrivés, Boursat et moi, nous mêmes à pratiquer une tranchée, dans laquelle on recueillit bien des fragments de vases, mais avant de repartir, notre fouille s'arrêtait sur d'énormes briques d'un four : mes compagnons s'en revinrent enchantés de ces maigres résultats ; lui, Boursat, était encore plus flatté d'avoir fait plaisir à son ingénieur. »*

Les recherches de terrain ont donc débuté par une tranchée pratiquée dans les champs du Larry. Les résultats sont qualifiés de « maigres » bien que les fouilleurs découvrent les restes d'un four et « bien des fragments » de céramiques.

Les objets acquis ne tardent pas à attiser les convoitises d'autres personnes et, quelques jours plus tard, profitant des contacts établis par A. Bertrand avec les propriétaires, H. Michelin retourne fouiller le site sans en avoir averti au préalable A. Bertrand. S'ensuivirent des tensions entre les deux hommes (BERTRAND 1906, p. 210-211) :

*« Peu de jours après, j'ai appris qu'un des membres de notre société (car j'en avais officiellement avisé notre compagnie), le Sieur Michelin, était allé trouver Boursat et se disant autorisé par moi à fouiller ce qui n'était pas vrai, mais Boursat le crut et continuant notre première fouille, au point où nous l'avions laissé, ils firent une ample moisson de moules et statuettes. J'allai trouver le jeune Michelin auquel je fis le reproche d'être allé, sans mon arrire, faire, en tapinois, ces fouilles ; et j'étais si échauffé de ses absurdes réponses, que j'étais prêt à le calotter, il se réfugia prestement au Café de la Jeune France. »*

Cependant, le jeune homme perd l'intégralité de ses objets de façon surprenante (BERTRAND 1906, p. 211) :

*« Michelin appela à son aide, M. Perrot pour raccommoder ou recoller les statuettes fragmentées et prenant une absence d'une quinzaine, d'un voyage qu'il fit en Auvergne, sa mère, qui avait profité de cela pour faire exécuter des réparations à sa maison, donna l'ordre à M. Lamoureux, son plâtrier, de débarrasser complètement le grenier de tous ces fragments qui l'encombraient ; ils furent immédiatement descendus et chargés dans un tombereau, avec les gravois du plâtrier et conduits à la décharge publique [...]. »*

<sup>38</sup> Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans



L'emplacement de cette décharge n'est, hélas, pas connu. Cette information est toutefois importante, car elle permet de supposer qu'il existe, non loin de Toulon-sur-Allier, un « faux site archéologique » où doivent se trouver de nombreuses figurines, mêlées à des gravats.

Stimulé par les découvertes faites sur le site, monsieur Boursat poursuit seul ses investigations (BERTRAND 1906, p. 212) :

*« [...] Boursat avait continué seul encouragé par son premier succès. Il avait recueilli un grand nombre de statuettes et de moules. »*

L'intérêt des membres de la SEA étant croissant, deux des fondateurs les plus éminents, L. Esmonnot et E. Tudot, obtiennent l'autorisation d'y pratiquer des fouilles plus approfondies avec une équipe (BERTRAND 1906, p. 212) :

*« Il fut convenu que j'irais [A. Bertrand] demander tant à Boursat qu'au meunier Jeandet, l'autorisation de fouiller, pour MM. Esmonnot et Tudot, ce dernier s'était aussi fait recommander par M. Thonnié, on la leur accorda très facilement et quelques jours après ils y installèrent une équipe de terrassiers. »*

E. Tudot se montre cependant excessif pour déterrer les plus beaux objets (BERTRAND 1906, p. 212) :

*« Tudot qui était dans un état d'énerverment et de frénésie continuel, ne se possédant pas, a failli compromettre, presque au début, le succès de ces fouilles en faisant travailler le jour de Pâques, et de plus, en n'obéissant pas au meunier qui, étant allé à la messe à Toulon, avec sa femme et ses enfants, lui avait bien recommandé de ne pas fouiller très près du perron du jardin, et quand il en revint, trouva son perron à moitié démoli. »*

E. de Payan-Dumoulin semble alors s'approprier une partie des découvertes pour en faire le commerce. Un épisode de sa vie est conté dans les mémoires d'A. Bertrand (BERTRAND 1906, p. 213) :

*« Notre société fournit quelques fonds et une part fût réservée au Musée mais l'un de nos membres M. de Payant Dumoulin, Procureur Impérial, collectionneur, sût adroitement se faufiler, s'insinuer parmi les fouilleurs et sans jamais avoir participé aux dépenses, avoir une bonne part des trouvailles dont il revendit ou échangea plusieurs unités [...]. »*

La vente et l'échange d'objets archéologiques sont courants durant le XIX<sup>e</sup> siècle. Mais A. Bertrand relate la tentative du même homme de vendre à prix élevé des figurines de Toulon-sur-Allier en les faisant passer pour italiennes (BERTRAND 1906, p. 213) :

*« Il arriva même à ce ... Magistrat, une déconvenue qui ne fait guère honneur à son rang social. Tudot avait adressé en communication à M. Riocreux, le conservateur du Musée de Sèvres, plusieurs moules du Lary, et les avait encore lorsque notre Procureur se présenta à son cabinet en lui disant qu'il avait à lui présenter quelques moules de terre cuite blanche qu'il pensait provenir de la Haute Italie ? Attendez un instant, lui a dit le savant, et il lui mit sous les yeux des moules semblables, qui le confondirent. M. Riocreux me raconta lui-même l'aventure quelque temps après. Néanmoins monsieur de Payant alla faire la même tentative chez un Md d'antiquités de la Place de la Bourse qui lui en acheta quelques-uns, que je vis dans ses vitrines. »*

C'est pourquoi, lorsqu'E. de Payan-Dumoulin entreprit de fouiller seul le site, A. Bertrand réagit avec colère (BERTRAND 1906, p. 214) :

*« Peu de temps après M. de Payant, sans faire part à aucun de nous, obtint de M. Jeandet, de fouiller le sol d'une grande remise de sa maison. J'en fus prévenu dans une de mes tournées sur le chemin de fer et aussitôt j'allais le voir. En passant, je lui fis l'effet de la tête de Méduse, car il voulait cacher à tous sa mauvaise action. J'y restais au moins une heure et c'est à peine si je vis les quelques objets qu'il recueillait, il allait de sitôt les engouffrer dans une grande malle, aussitôt refermée à clef. »*

Puis c'est au tour de l'inventeur du site d'entreprendre des fouilles. Toutefois, selon ses dires, il arrive « un peu tard » (BERTRAND 1906, p. 214-215) :

*« Jusque-là moi qui avais la place si belle auprès de tous les propriétaires du champ Lary, j'avais précieusement abandonné les objets que l'on m'avait donnés, j'avais installé mes confrères pour fouiller et je n'avais pris qu'une part passive à leur joie et à les voir se faire des collections d'objets rares, je me suis mis en révolte contre moi-même et ai désiré aussi partager leur bonheur !! Seulement je m'y prenais un peu tard et le terrain recelant une grande partie de l'officine avait été presque entièrement fouillé [...] »*

Sans se décourager, il entame sa recherche dans les zones non explorées par ses prédécesseurs, c'est-à-dire le jardin ainsi que « l'espace compris entre la maison et le talus de la Route [RN 7] » (BERTRAND 1906, p. 215) où il découvre non seulement des céramiques et des figurines mais aussi des outils.

Les dates précises de ces différentes fouilles ne sont pas connues, en revanche nous savons que la dernière intervention du XIX<sup>e</sup> siècle au Lary a eu lieu au mois de décembre 1859 (BERTRAND 1906, p. 216) :

*« Les dernières fouilles en Xbre 1859 m'ont fait découvrir 3 monnaies romaines de bronze qui datent cette officine [...]. »*

C'est donc, à priori, un très grand nombre d'objets qui ont été découverts durant les fouilles du Larry au XIX<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, les sources ne permettent pas de chiffrer ces découvertes, ni d'en connaître le détail.

### 2.1.2. Découverte et fouille du site de « La Forêt »

La Forêt est le second site de production de céramiques reconnu pour la période antique. La date exacte de sa découverte n'est pas connue mais celle-ci intervient avant 1854, époque à laquelle la propriété du château de La Forêt est vendue. Une nouvelle fois, ce sont les mémoires d'A. Bertrand qui nous donnent des indications (BERTRAND 1906, p. 218) :

*« La Forêt est une propriété, avec château bien situé sur une hauteur, à environ 2 km au sud-est du Larry. Le petit ruisseau de la Sanne, coule au bas, lorsqu'elle appartenait à M. Hastier de la Jolivette, ce propriétaire fit niveler certaines portions de sa prairie, qui a des parties montueuses, très accentuées, s'étalant en pentes douces, jusqu'au ruisseau ; dans ces déblais, il trouva quelques moules, comme ceux du Larry, moi-même, j'ai trouvé dans le lit du ruisseau, un demi-moule de Mercure, mais le gazon des prés cachait le lieu de fabrication.*

*La propriété fut vendue vers 1854 à un M. de bien qui la revendait peu après [...]. »*

Cette première découverte est donc localisée entre le château et le ruisseau au nord, appelé aujourd'hui La Sonnante.

Le château de La Forêt est alors acheté par le couple Quentin<sup>39</sup>. A. Bertrand leur demande l'autorisation d'y pratiquer une fouille dans le courant de l'année 1863 (BERTRAND 1906, p. 218-219) :

*« Je lui demandai l'autorisation de chercher dans ses prés cette fabrique lui assurant d'avance que je n'y causerais aucun dégât, il m'accorda cette permission avant d'aller passer l'hiver à Paris.*

*Je me mis à l'œuvre en embauchant l'ouvrier qui était chargé de faire, pour lui, les rigoles d'irrigation et mon fouilleur habituel, à tout hasard, nous commençâmes sur un terre plein assez étendu près d'un petit lac en miniature, par faire une rigole continue, de largeur de la pelle, après avoir mis soigneusement de côté les gazons coupés à la bêche et défonçant jusqu'à 50 ou 60 cm nous ne trouvions toujours que du sable rouge, qui n'avait jamais été remué nous avons déjà fait dans plusieurs directions plus de*

---

<sup>39</sup> Ou Cantin selon les sources.

*250 m de longueur de rigoles [...] lorsque ramenant nos rigoles, non loin de celle de notre départ, nous trouvâmes une petite tête de Mairée, puis une autre dans de la terre noire pleine d'anciens humus. »*

Ils mettent ainsi au jour de nombreuses figurines, des moules de figurines et des terres cuites architecturales liées à la cuisson des céramiques. Il est précisé qu'aucun moule de sigillée et aucun vase n'a été découvert. La fouille s'étend alors sur un « espace d'environ 10 m de côtés » qui amène les fouilleurs « au bas du monticule, au lac d'irrigation ». Nous pouvons donc localiser ces découvertes entre le bâtiment et le plan d'eau, toujours visible de nos jours (**Fig. 10**).

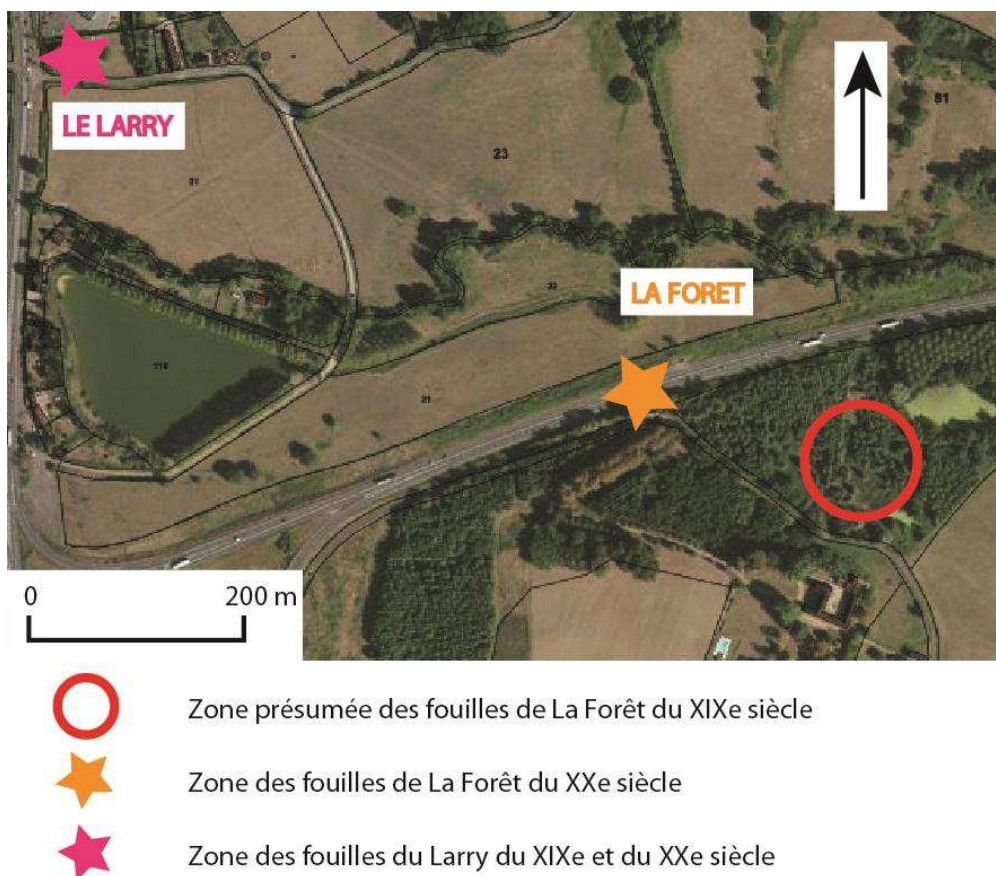


Figure 8 - Emplacement des sites du Larry et de La Forêt (fond de carte : [Géoportail.gouv.fr](http://Géoportail.gouv.fr) ; DAO : F. Salvaya)

L'inclinaison de la pente ainsi que le terrain argileux poussent alors les fouilleurs à interrompre leurs recherches, craignant un éboulement du terrain. A. Bertrand prend soin de signaler que les vestiges commençaient à être abondants « au bas et à l'Est du mamelon à pièce d'eau » et qu'il est « malheureux de capituler au moment où [ils auraient] certainement [eu] d'autres succès » (BERTRAND 1906, p. 220).

Le détail des découvertes reste très sommaire : « [...] quelques Mairées [...], des moules de ces dernières et d'un type plus grand, presque tous signés [...], des ½

*moules de chevaux, de lion, de Rieurs chauves ou à chevelure abondante, un ½ moule de buste féminin, au dos une feuille [...] (BERTRAND 1906, p. 219). Il convient cependant de rester prudent sur ces descriptions faites près de 40 ans après la découverte des objets.*

## **Le devenir des objets découverts lors des fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle**

En tout premier lieu, le mobilier découvert vient compléter les collections exposées dans le tout nouveau musée d'archéologie de Moulins<sup>40</sup>. Il n'est pas rare de lire dans le bulletin de la SEA que des objets sont donnés au musée par leurs découvreurs, par exemple, en 1853 (BERTRAND 1853, p. 108) :

*« M. de Fradel, membre correspondant, donne au musée [...] une figurine fruste trouvée au domaine de la Forêt, près de Toulon-sur-Allier [...]. »*

Ou encore en 1856 (BERTRAND 1856b, p. 362) :

*« Le musée reçoit un grand nombre d'objets, entre autres, des statuettes en terre cuite et des vases provenant des fouilles faites à Toulon-sur-Allier, par MM. Esmonnot, Tudot, de Payan-Dumoulin et Michelin. MM. Patissier, Valentin, de Bure, Bertrand (Alfred), donnent également des articles importants. »*

La présentation de ces objets au public et leur mise en valeur sont donc assurées directement par la SEA.

La rareté de certains objets oblige les membres de la SEA à trouver une autre façon d'en faire la promotion. La solution idéale consiste à en faire des moulages. La technique du moulage d'objet antique est pratiquée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais c'est le XIX<sup>e</sup> siècle qui l'impose définitivement dans sa fonction pédagogique. Il n'est nulle question de parler de « faux », car la conception de l'époque fait reposer la valeur de l'objet sur son aspect esthétique et non sur le matériau utilisé ou sur sa période de fabrication. Le moulage permet à chacun de pouvoir s'instruire sur l'art antique et, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, chaque faculté de lettres en France se constitue une collection de moulages dits « *pédagogiques* » (MORINIERE 2013).

Les membres de la SEA ont ainsi fait réaliser de nombreux moulages dont certains sont donnés au musée (BERTRAND 1856b, p. 362) :

*« M. Esmonnot fait don de nombreux moulages qu'il a exécutés avec les moules trouvés dans les fouilles de Toulon. »*

---

<sup>40</sup> Vol. III Annexes, p.40

Cette technique permet également de garder le souvenir d'objets uniques qu'ils ne peuvent pas posséder (BERTRAND 1906, p. 215 bis) :

*« La nouvelle meunière Mme Lapierre, avait ramassé dans l'une des  
fouilles, le seul exemplaire, en terre blanche, d'un petit sanglier, debout, au  
repos, sur une petite base plate dont elle n'a jamais voulu se défaire, (son  
mari le possède peut-être toujours) il le gardait comme souvenir de sa  
femme, j'ai pu le lui emprunter pour en faire un moulage, que j'ai procuré à  
Tudot, qui l'a reproduit dans son ouvrage. »*

C'est de cette manière que de nombreux moulages, dont l'apparence soignée engendre des doutes sur leur période de conception, se retrouvent dans les collections muséales et particulières. Il est en effet parfois ardu de déterminer, sans une analyse chimique, s'il s'agit d'un véritable objet antique ou d'une copie.

## La publication des données

Le travail des membres de la SEA permet la publication rapide des descriptifs complets et détaillés des objets recueillis. Dès 1857, E. Tudot publie une grande partie des estampilles découvertes (TUDOT 1857). Mais c'est surtout son ouvrage intitulé « *Collection de figurines en argile de l'époque gallo-romaine avec les noms de céramistes qui les ont exécutées* » (TUDOT 1860) qui va marquer son temps.

Le retentissement des découvertes faites à Toulon-sur-Allier va alors rapidement traverser les frontières du département de l'Allier puis de la France. Le Gentleman's Magazine publie dans son numéro de décembre 1860 un article intitulé « *Works of the romano-gaulish ceramists* » qui résume le travail fait par E. Tudot et met en avant la qualité des figurines de Toulon-sur-Allier. L'année suivante, à la réunion des Sociétés savantes de Paris, un membre de la SEA présente la publication d'E. Tudot, décédé avant la tenue de l'évènement. Les ateliers de potiers de Toulon-sur-Allier entrent dans l'histoire.

Il faut pourtant attendre un siècle avant que les chercheurs s'intéressent de nouveau à la commune.

## 2.2. LES RECHERCHES DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

### 2.2.1. Le Larry

Les informations que nous détenons sur les activités archéologiques entre 1859 et 1957 sont très maigres mais les découvertes faites par des particuliers se poursuivent. La première à être notifiée est celle de M. Coppet vers 1935 dans des circonstances non connues (MONCEAU 1946, p. 100). Puis en 1947, L. Chabrol

obtient l'autorisation de suivre des travaux de fondation d'un bâtiment dont la situation géographique exacte reste inconnue (CHABROL 1974). Les objets collectés lors de ces deux opérations sont confiés à la SEB<sup>41</sup> et à une « société d'histoire locale » dont le nom n'est pas mentionné. Il est difficile de savoir aujourd'hui où se trouve ce mobilier.

En 1957, dans un contexte où l'archéologie préventive en France n'existe pas encore et où les fouilles sont soumises à autorisation préfectorale par la loi du 27 septembre 1941<sup>42</sup>, H. Vertet fait une demande de fouille sur la parcelle BB 0132 (**Fig. 9**) située au nord de la « Maison neuve » (LAPEYRE 1957). Les objectifs affichés par cette opération sont (VERTET 1957, p. 2) :

- « 1er – Étudier la céramique sigillée de cette officine.  
2e – Essayer de trouver un site archéologique dans lequel les statuettes et la sigillée sont en rapport stratigraphique : comme les études des savants anglais et allemands sur les limes germaniques et bretons ont permis de bien dater cette céramique ornée, il serait par là possible d'avoir des renseignements sur la date de fabrication des statuettes juxtaposées.  
3e – Éventuellement découvrir de nouveaux types de statuettes. »*

Plusieurs tranchées sont pratiquées, qui mettent au jour des structures fossoyées et d'autres, maçonnées, non datées. Outre la découverte d'une quantité non négligeable d'objets, cette opération permet de déterminer, par l'absence de vestiges, la limite nord de l'occupation antique du site. De plus, un long fossé dépotoir qui longe la limite entre les parcelles BB 0132 et YN 0001, est mis au jour (**Fig. 127**). Il contenait une très grande quantité de céramiques mêlées à des terres cuites architecturales.

---

<sup>41</sup> La Société d'émulation de l'Allier devient le 16 janvier 1891 la « Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais », le nom est simplifié en 1903 en « Société d'émulation du Bourbonnais » et abrégé en « SEB ».

<sup>42</sup> Loi du 27 septembre 1941 : « Nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui, des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation. La demande d'autorisation doit être adressée au préfet de région [...]. »

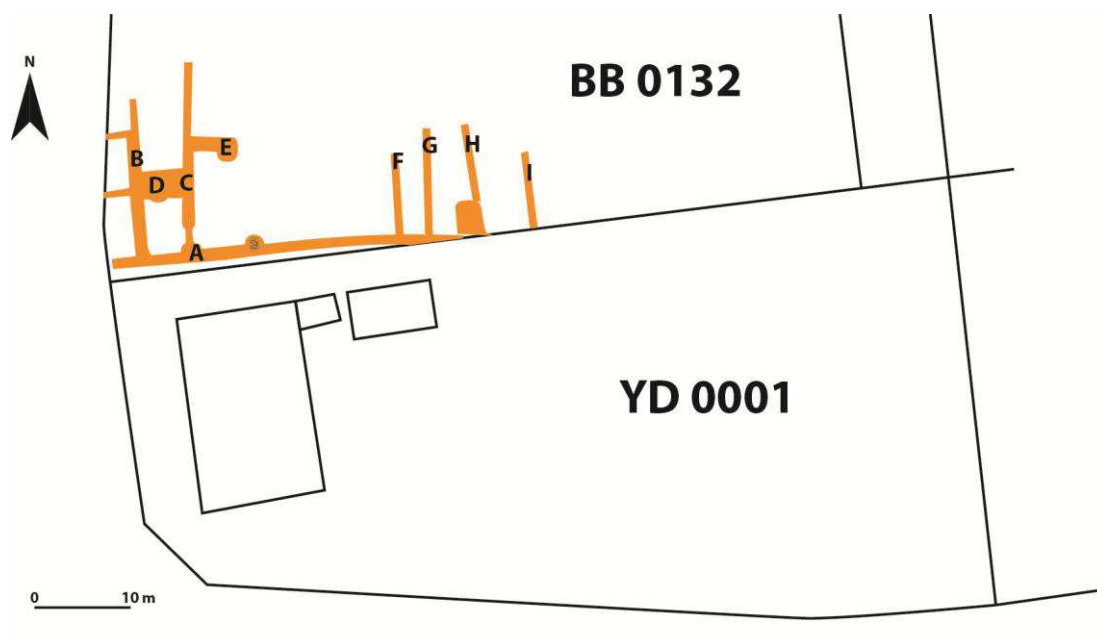


Figure 9 - Localisation des fouilles du Larry en 1957-1958 sur le cadastre, d'après un plan du fonds Vertet du Musée de la céramique de Lezoux (DAO : F. Salvaya)

En 1958, un courrier du sous-directeur des monuments historiques, A. Lapeyre (LAPEYRE 1958) accorde une autorisation de fouilles pour le lieu-dit « La Forêt ». Cependant, il semblerait que ce soit sur le site du Larry que se concentrent les fouilles de cette année-là, car le marquage du matériel céramique du Larry porte le numéro de l'année 1958 : « To.n<sup>o</sup>tesson.58 ». Néanmoins, nous n'avons pu trouver aucune information supplémentaire.

Au cours de l'année 1960, H. Vertet obtient une nouvelle autorisation afin de poursuivre son travail de recherche sur le terrain du Larry (BB 0132). Les sources concernant ces années sont minces<sup>43</sup> mais un plan (Fig. 10) du site permet de comprendre la nouvelle phase de travaux :

<sup>43</sup> À ce stade de la recherche, les documents du fonds Vertet conservés au musée départemental de la céramique de Lezoux, et qui concernent l'Allier, ne sont pas encore inventoriés et accessibles dans leur intégralité. Dépouiller ces sources permettront sans doute d'apporter des précisions.



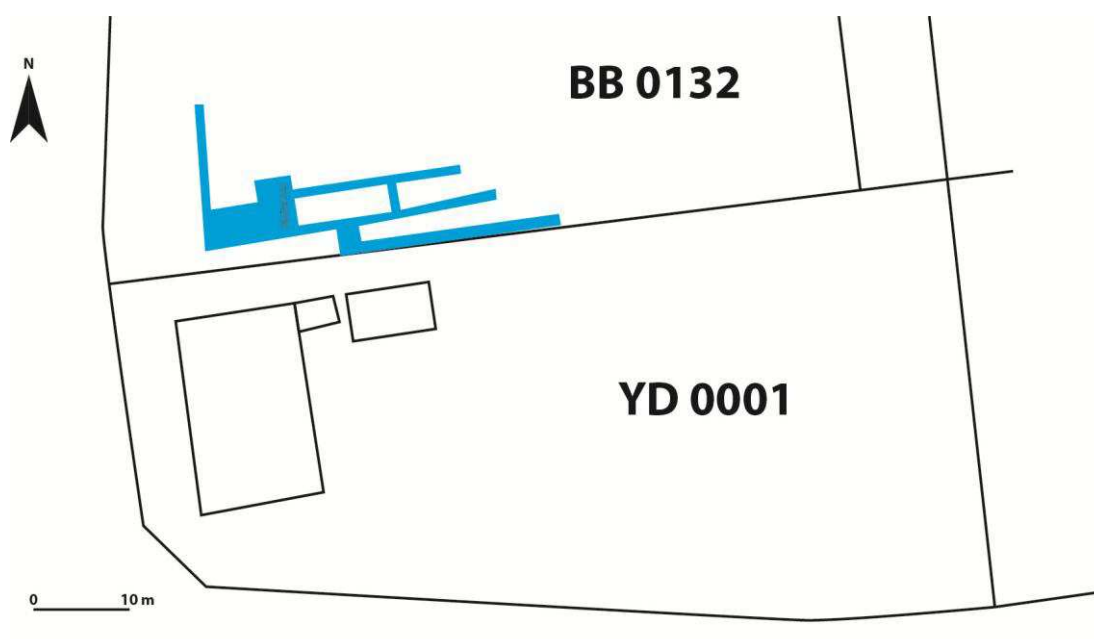


Figure 10 - Localisation des fouilles du Larry en 1960 sur le cadastre, d'après un plan du fonds Vertet du Musée de la céramique de Lezoux (DAO : F. Salvaya)

En 1961, l'autorisation de fouilles est renouvelée (LAPEYRE 1961). Le rapport de fouilles (VERTET 1961a) mentionne : « *Il semble que nous ayons maintenant épuisé tout ce qui se trouve dans le champ de Monsieur Allais [BB 0132]. Nous avons criblé les terres [...]. Il faudrait continuer sur le terrain appartenant à un jardinier voisin : M. Buisson [...]* ». H. Vertet précise qu'il doit mettre fin à la campagne prématurément, notamment à cause d'une découverte de nombreux fours de potiers antiques à Yzeure – Saint-Bonnet, nécessitant son concours pour en sauver les vestiges.

Cependant un document dactylographié d'H. Vertet de la même année (VERTET 1961b) mentionne une fouille sur « *toute la surface comprise entre la route et la propriété Buisson [YD 0001], sur une large bande, la terre a été criblée jusqu'au sol vierge, car elle était truffée de tessons de sigillées. Cela a donné une très abondante récolte de céramiques* ». Aucun plan de cette fouille n'est connu. H. Vertet fait également référence à six planches qui n'ont pas été retrouvées.

Dans les années 1967 et 1968, P. Abauzit réalise des prospections au sol sur le secteur du Larry (ABAUZIT 1967 ; ABAUZIT 1968). À chacun de ses passages, il trouve des tessons variés (moules de sigillées, sigillées, céramiques peintes, figurines, etc.). Le secteur prospecté n'est, en revanche, pas connu avec exactitude.

Il faut ensuite attendre la décennie suivante, en 1971, pour que le site soit de nouveau fouillé. En effet, cette année-là, la haie qui séparait la parcelle BB 0132 et YN 0001 est arrachée (LALLEMAND 2002 fiche n° 46d). C'est l'occasion pour

H. Vertet d'y faire creuser une tranchée (**Fig. 11**). Même si les indications concernant cette intervention sont réduites, un plan<sup>44</sup> nous apprend que deux fours sont mis au jour. De plus, quelques informations peuvent être déduites à partir du mobilier marqué « T.71 ». Nous savons donc qu'une grande quantité de céramique a été découverte et de nombreux objets rares et inédits ont été collectés. L'état des structures, ainsi que la qualité du mobilier, montre que la clôture entre les parcelles était déjà en place au XIX<sup>e</sup> siècle et qu'il s'agissait d'une bande de terrain qui n'avait pas été examinée à cette époque.

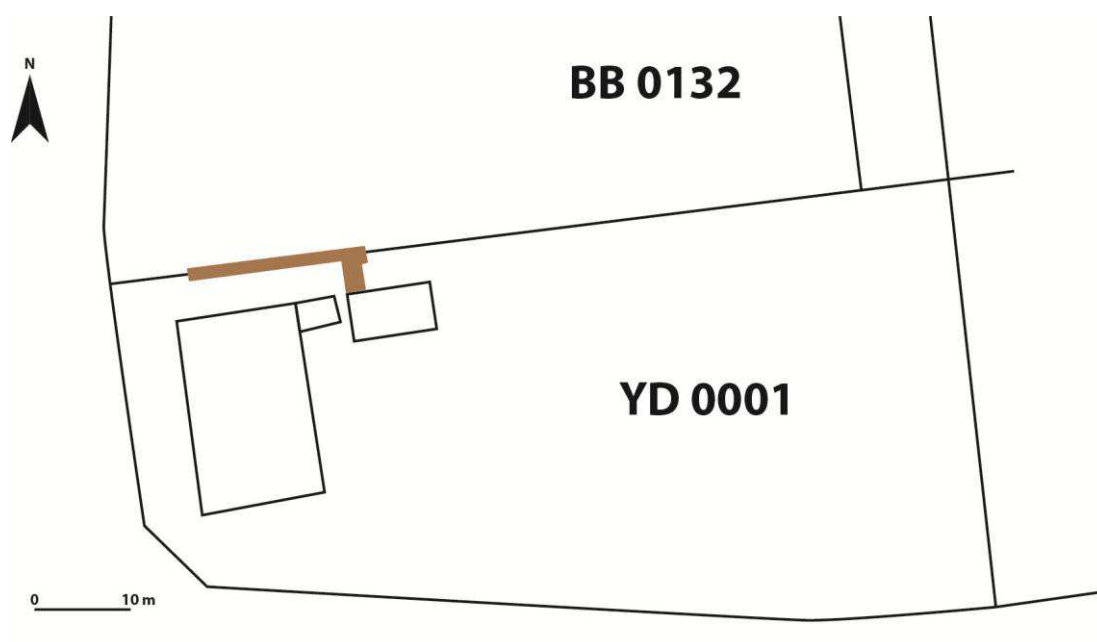


Figure 11 - Localisation des fouilles du Larry en 1971 sur le cadastre d'après un plan du fonds Vertet du Musée de la céramique de Lezoux (DAO : F. Salvaya)

En 1974 il semblerait qu'une tranchée ait été pratiquée sur le site du Larry, si l'on en croit une brève mention dans un ouvrage (VERTET 1993a, p. 35) :

*« En 1974 : sondage avec des élèves du lycée, petit mur et sols avec tessons cassés. »*

Aucun document ne permet d'en savoir plus.

Puis en 1976 un sauvetage est effectué « en face de la maison [...] dans une fosse de l'EDF » (VERTET 1993a, p. 35). Une nouvelle fois, il n'a pas été possible d'obtenir plus d'informations.

<sup>44</sup> Plan du fonds Vertet, Musée de la céramique de Lezoux.

La propriété de M. Buisson (YN 0001) est rachetée par M. François Poulet en 1977 afin d'être transformée en restaurant. À cette occasion, une fosse septique est creusée, ce qui donne lieu à une fouille de sauvetage la même année (**Fig. 12**). F. Poulet est alors dédommagé à hauteur de 500 Fr (POULET 1977). La demande d'autorisation de fouilles mentionne cependant la transformation de la propriété en « *station-service avec le creusement de cuves à essence* » sur « *le plus important atelier de figurines gallo-romaines d'Europe* », car une station-service aurait impacté plus largement le site qu'une fosse septique (POURSAT 1977). Il s'agissait probablement de trouver un prétexte plus susceptible de déboucher sur une autorisation de fouille.

Le rapport de fouille fait cependant mention d'une investigation menée sur d'autres zones que la tranchée de la fosse septique, mais le plan de situation de ces interventions n'a pas été retrouvé. C'est pourquoi seule une localisation partielle des fouilles sur le cadastre est possible.

Le rapport mentionne « *un grand nombre de structures non perturbées* » (DE FERAUDY 1977, p. 18). Néanmoins, l'étude du mobilier montre au contraire une stratigraphie bouleversée. Ce même document signale également de nombreuses zones rubéfiées, ainsi qu'un four (F7), un mur (F5) et la découverte d'une grande quantité de mobilier.

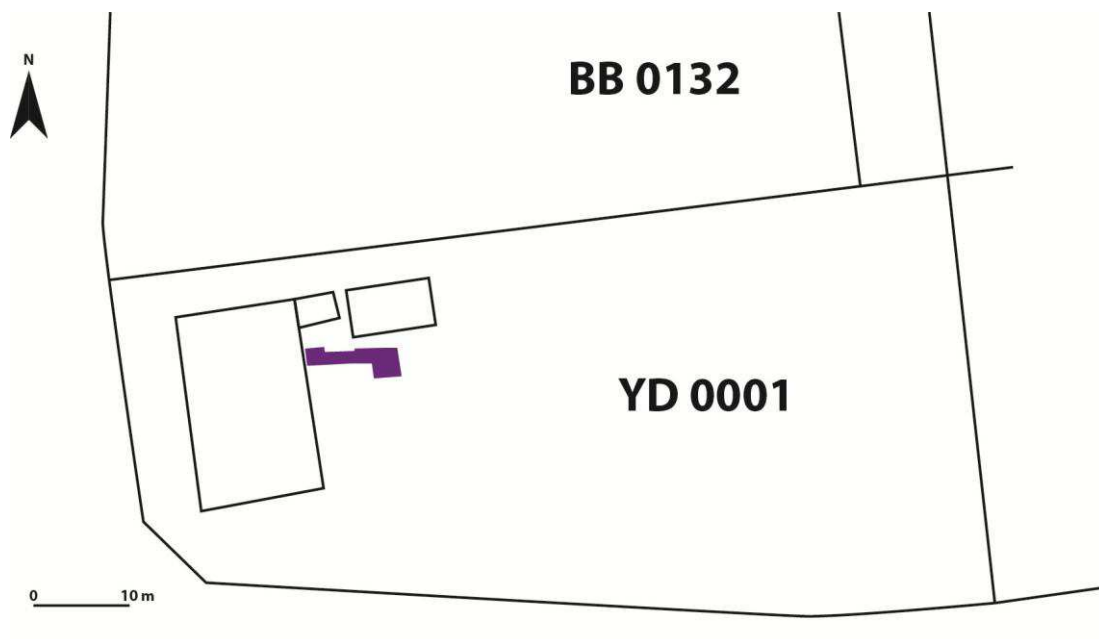


Figure 12 - Localisation partielle des fouilles du Larry en 1977 sur le cadastre (DAO : F. Salvaya)

En 1978, H. Vertet met en avant « *les projets des propriétaires qui menacent encore gravement le site* » (VERTET 1978, p. 1) pour obtenir une nouvelle autorisation de fouilles. F. Poulet reçoit alors un nouveau dédommagement de 500 Fr (POULET 1978) et les fouilles se poursuivent sur un secteur plus étendu, dans le jardin de la propriété (**Fig. 13**). Les découvertes sont parfaitement similaires à celles faites l'année précédente.

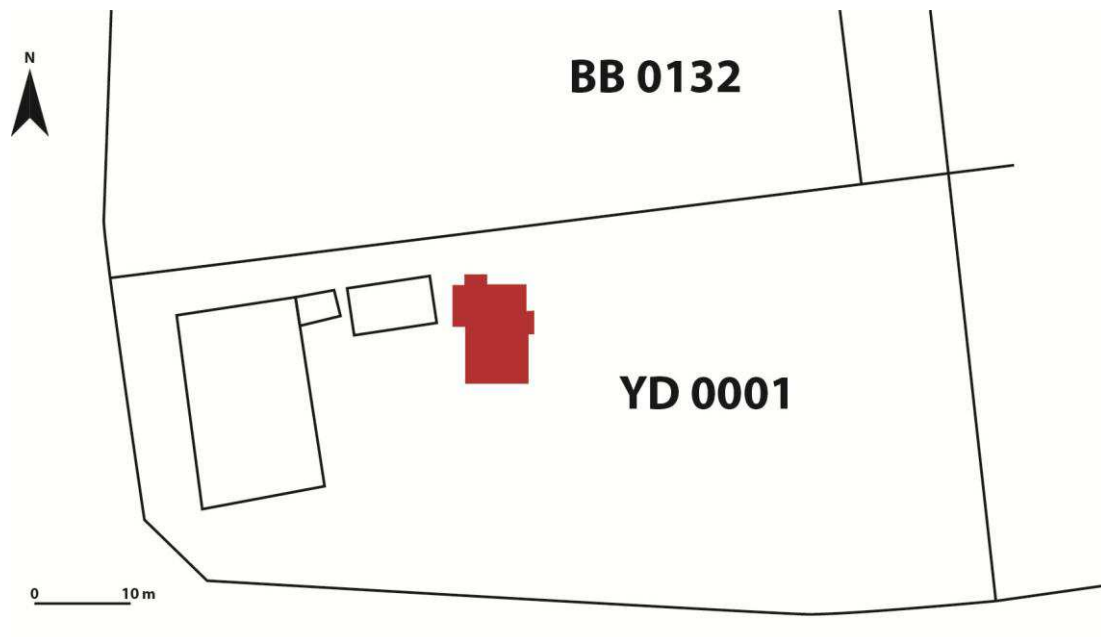


Figure 13 - Localisation des fouilles du Larry en 1977-1978 sur le cadastre (DAO : F. Salvaya)

L'année suivante, en 1979, c'est à l'occasion de la construction d'un chenil (DE FERAUDY 1979, p. 1) qu'une nouvelle fouille est effectuée à proximité de celles faites en 1977 et 1978 (**Fig. 14**). Les restes d'un four sont mis en évidence ainsi que des fosses. Une nouvelle fois, une grande quantité de mobilier est découverte.

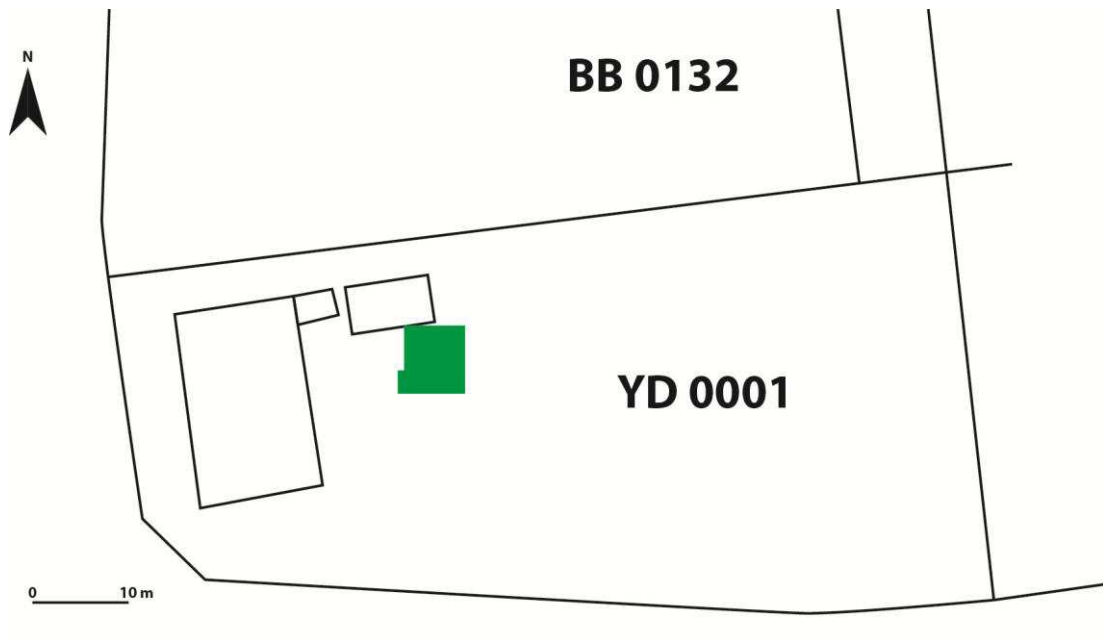


Figure 14 - Localisation des fouilles du Larry en 1979 sur le cadastre (DAO : F. Salvaya)

C'est en 1980 que s'achèvent les fouilles que l'on pourrait qualifier de « programmées » sur le site du Larry (**Fig. 15**). Les investigations faites cette année-là sont de deux formes (DE FERAUDY 1980) : « *d'une part, sous forme d'un décapage de 30 m<sup>2</sup> [...] situé dans le prolongement de la fouille de 1979 ; d'autre part, sous forme de plusieurs sondages.* »

Nous voyons ainsi l'évolution des techniques de fouilles archéologiques qui apparaissent à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

Lors de cette intervention, peu structures sont mises au jour avec du mobilier moins abondant.

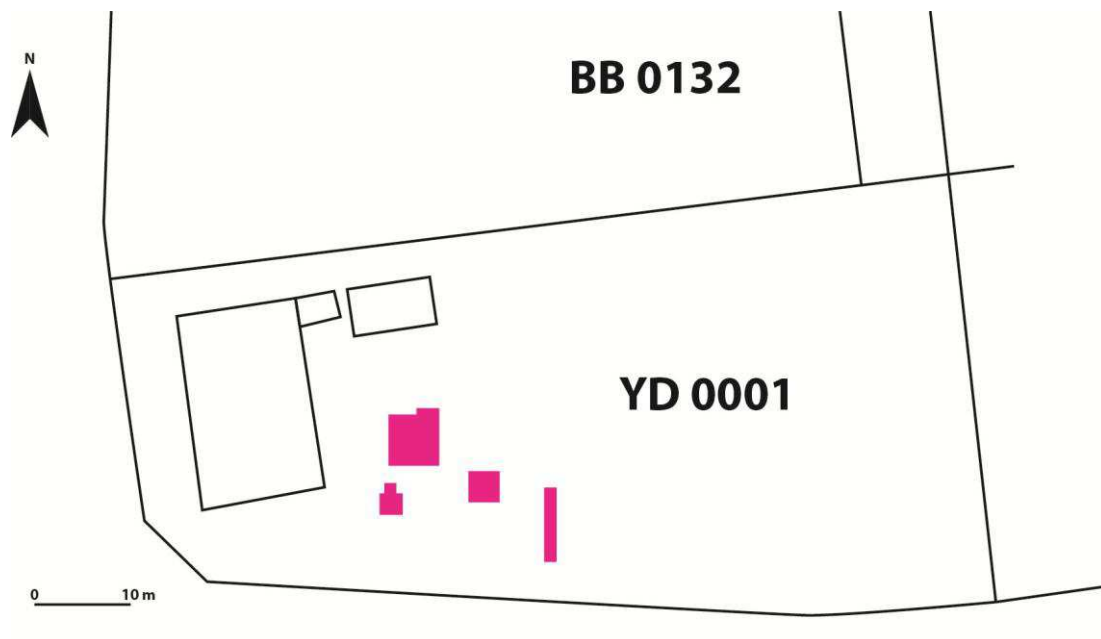


Figure 15 - Localisation des fouilles du Larry en 1980 sur le cadastre (DAO : F. Salvaya)

Les fouilles de 1957 à 1980 se localisent donc essentiellement sur la parcelle YD 0001 du cadastre, ainsi que sur l'extrémité sud de la parcelle BB 0132 (**Fig. 16**). Ces différentes interventions ont permis de mettre au jour de nombreuses structures (voir p.340).

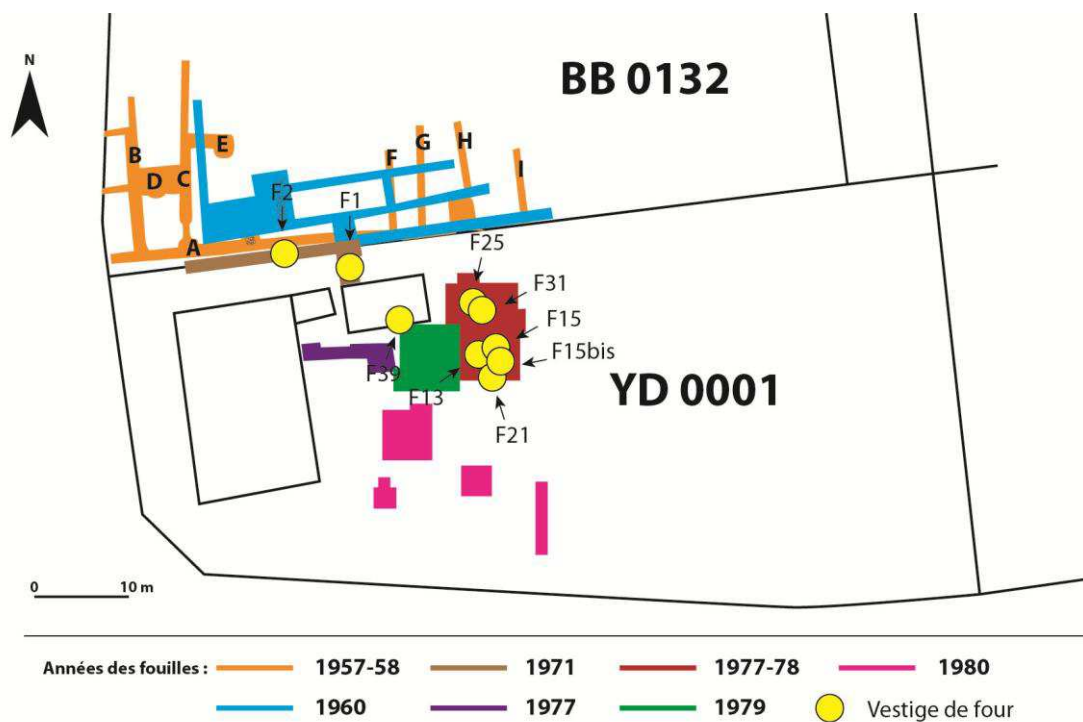


Figure 16 - Localisation des fouilles du XX<sup>e</sup> siècle sur le cadastre (DAO : F. Salvaya)

La municipalité de Toulon-sur-Allier décide, en 1990, de créer au lieu-dit « Le Larry », une zone d'aménagement concerté (Z.A.C.). Le site étant répertorié comme « archéologiquement sensible », il fait l'objet d'une prescription de diagnostics archéologiques, qui seront réalisés en 1991 (LIEGARD 1991). Une grande zone de 5 ha est explorée<sup>45</sup> (**Fig. 17**) mais seule la parcelle BB 0132, déjà fouillée par H. Vertet de 1957 à 1961 se révèle positive en vestiges gallo-romains. Si le mobilier trouvé n'est pas très abondant, ce diagnostic a permis de confirmer la limite nord de l'occupation gallo-romaine. La parcelle n'a finalement pas fait l'objet d'une fouille, car la construction d'un parking goudronné ne présentait pas de danger pour les vestiges.

---

<sup>45</sup> Parcelles BB 95 ; 96 ; 130 ; 132 ; 133 ; 137 ; 139 ; 140 ; 141 ; 144 ; 152 ; 153 ; 154 ; 156 ; 178 ; 179 ; 156 ; 158 ; 180 ; 181 ; 182.

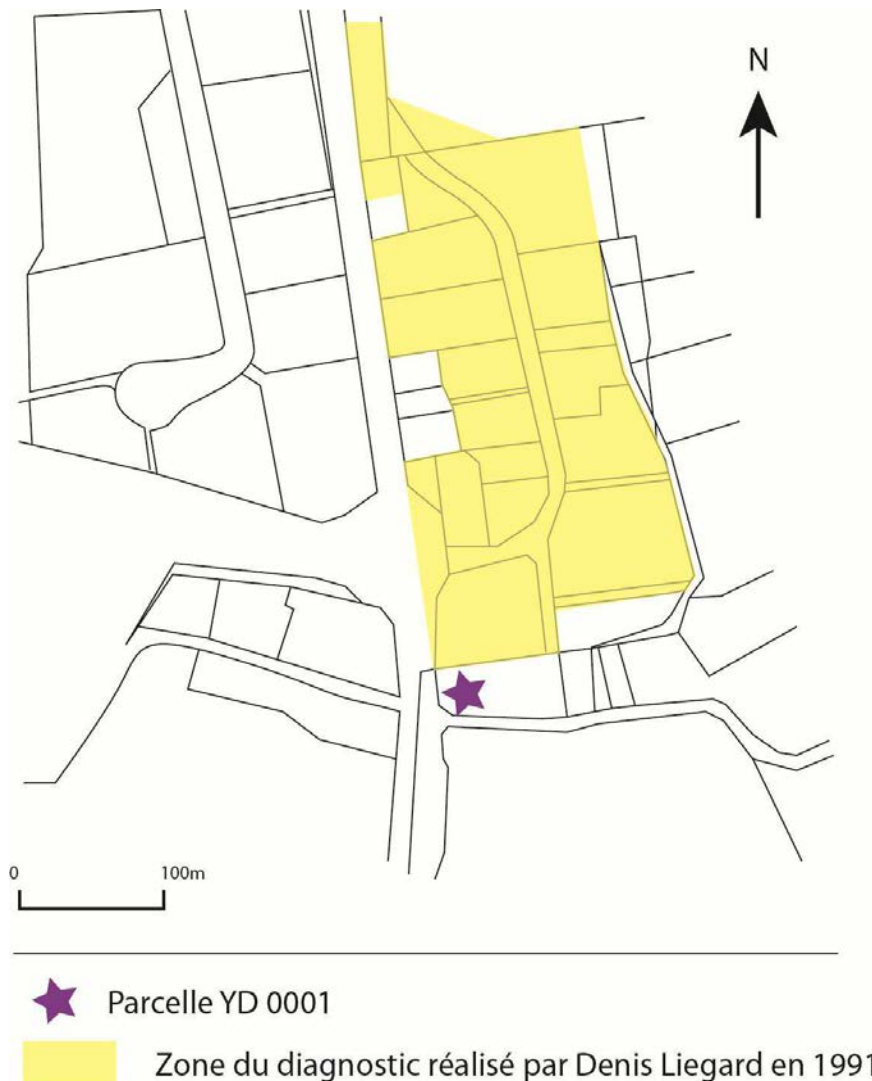


Figure 17 – Localisation des recherches de 1991 (DAO : F. Salvaya)

À l'ouest de la Z.A.C. du Larry, de l'autre côté de la RD 707, les champs appelés « Les Gris » font également l'objet d'une Z.A.C. de 17 ha en 1996<sup>46</sup>, donnant lieu, une nouvelle fois, à une série de diagnostics (GAIME 1996) (**Fig. 18**). Cependant, cette opération conclut à l'absence presque totale (si ce n'est un tesson roulé et un bout de *tegula*) de vestiges gallo-romains au sein des 2,4 % de la surface diagnostiquée.

<sup>46</sup> Parcelles BB 64 ; 65 ; 66 ; 67 ; 85 ; 118 ; 119 ; 121 ; 122 ; 123 ; 124 ; 125 ; 126 ; 143 ; 145 ; 146 ; 155 ; 159 ; 160 ; 161 ; 162 ; 163 ; 164 ; 165 ; 166.



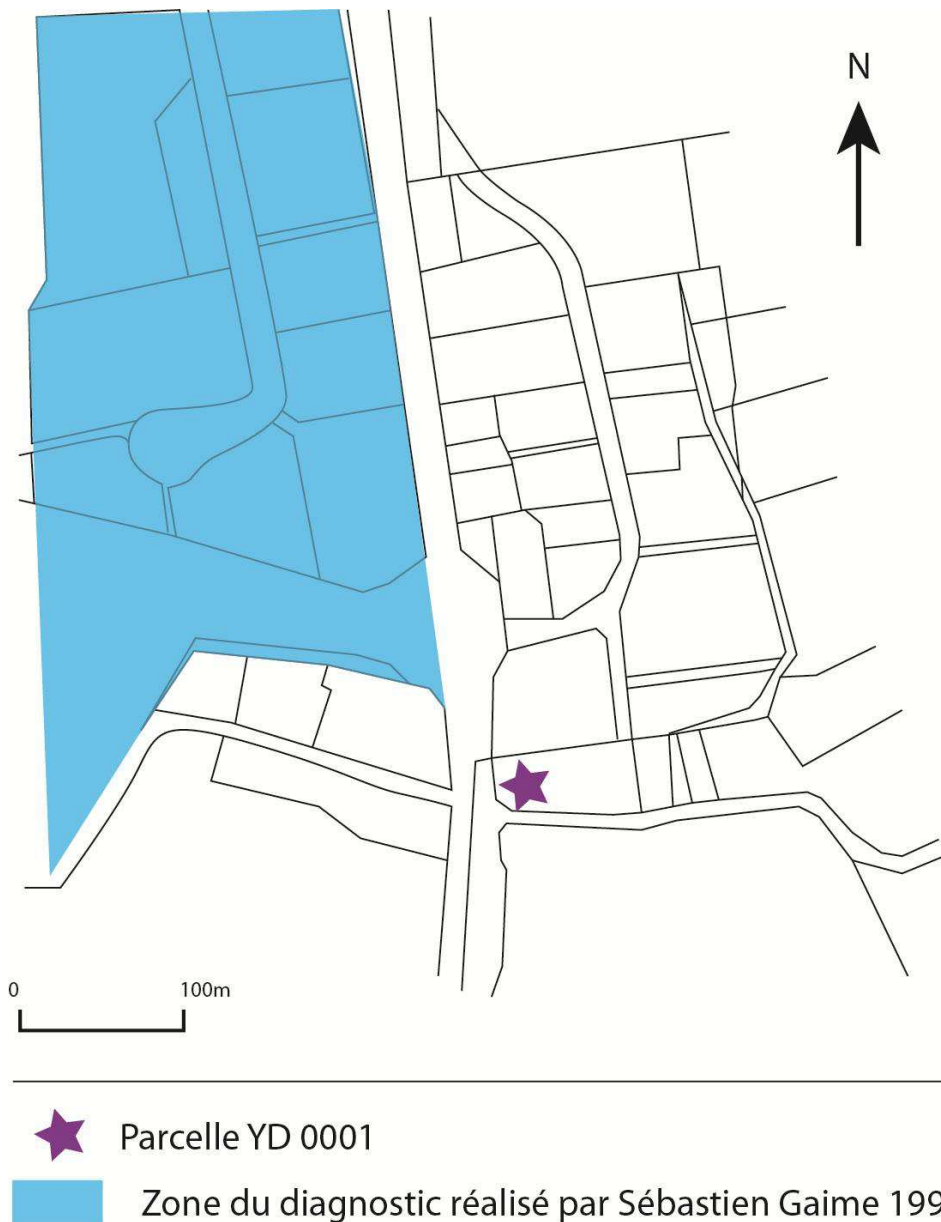
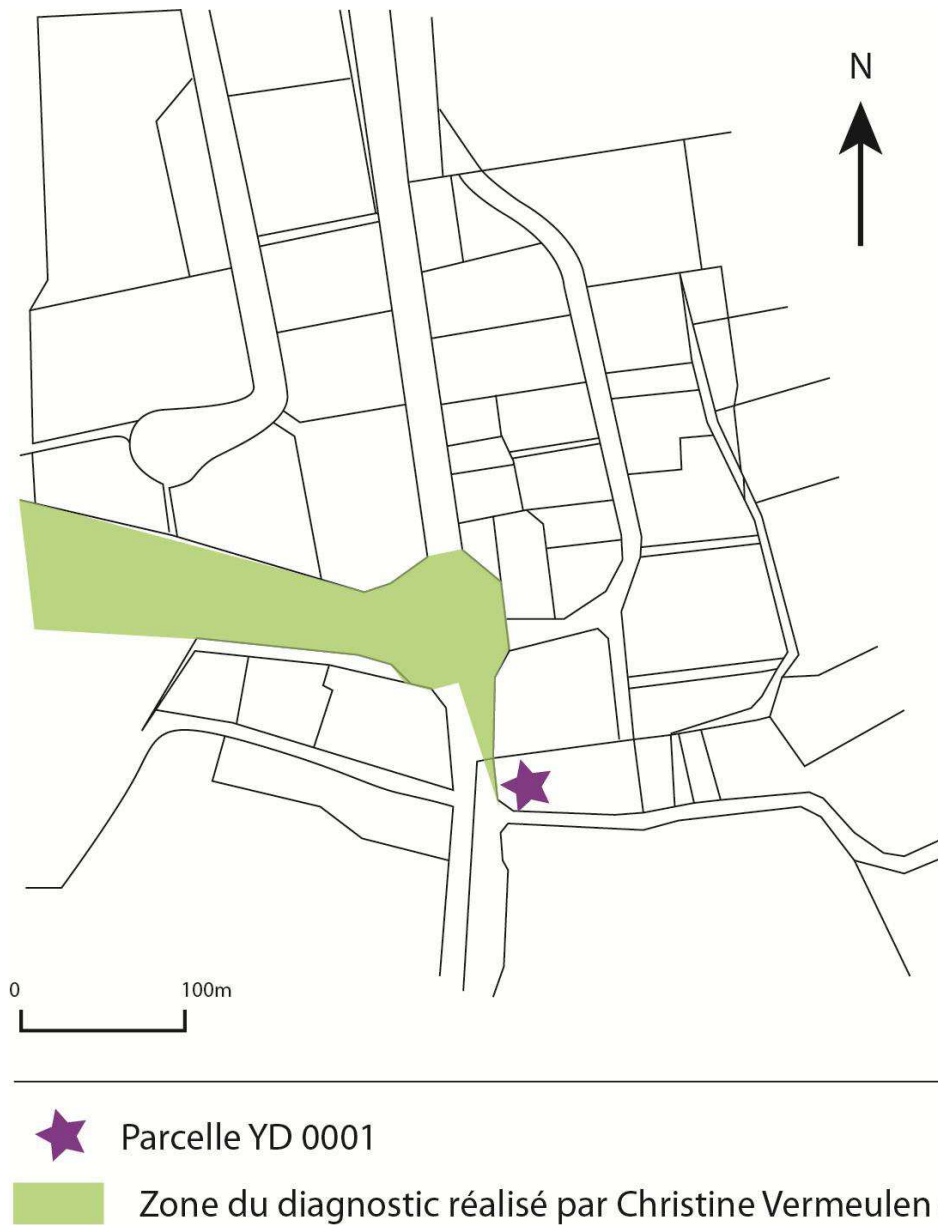


Figure 18 – Localisation des recherches de 1996 (DAO : F. Salvaya)

En 1998, un aménagement de la RN 7 est réalisé afin de relier le contournement sud de Moulins à la R.C.E.A. Des sondages sont pratiqués (VERMEULEN 1998), notamment à 50 m au nord de la parcelle YN 0001, préalablement à la construction d'un rond-point faisant la jonction entre la RN 7 et la RD 707 (**Fig. 19**). Seuls quelques tessons antiques sont découverts dans le comblement d'un paléochenal.



*Figure 19 – Localisation des recherches de 1998 (DAO : F. Salvaya)*

Les différents diagnostics d'archéologie préventive couvrent une surface de 290000m<sup>2</sup> (**Fig. 20**) au nord et nord-ouest de la zone des fouilles précédentes réalisées en 1957 et 1980 (**Fig. 16**). Ils permettent d'observer l'absence presque totale de vestiges antiques sur ces espaces.

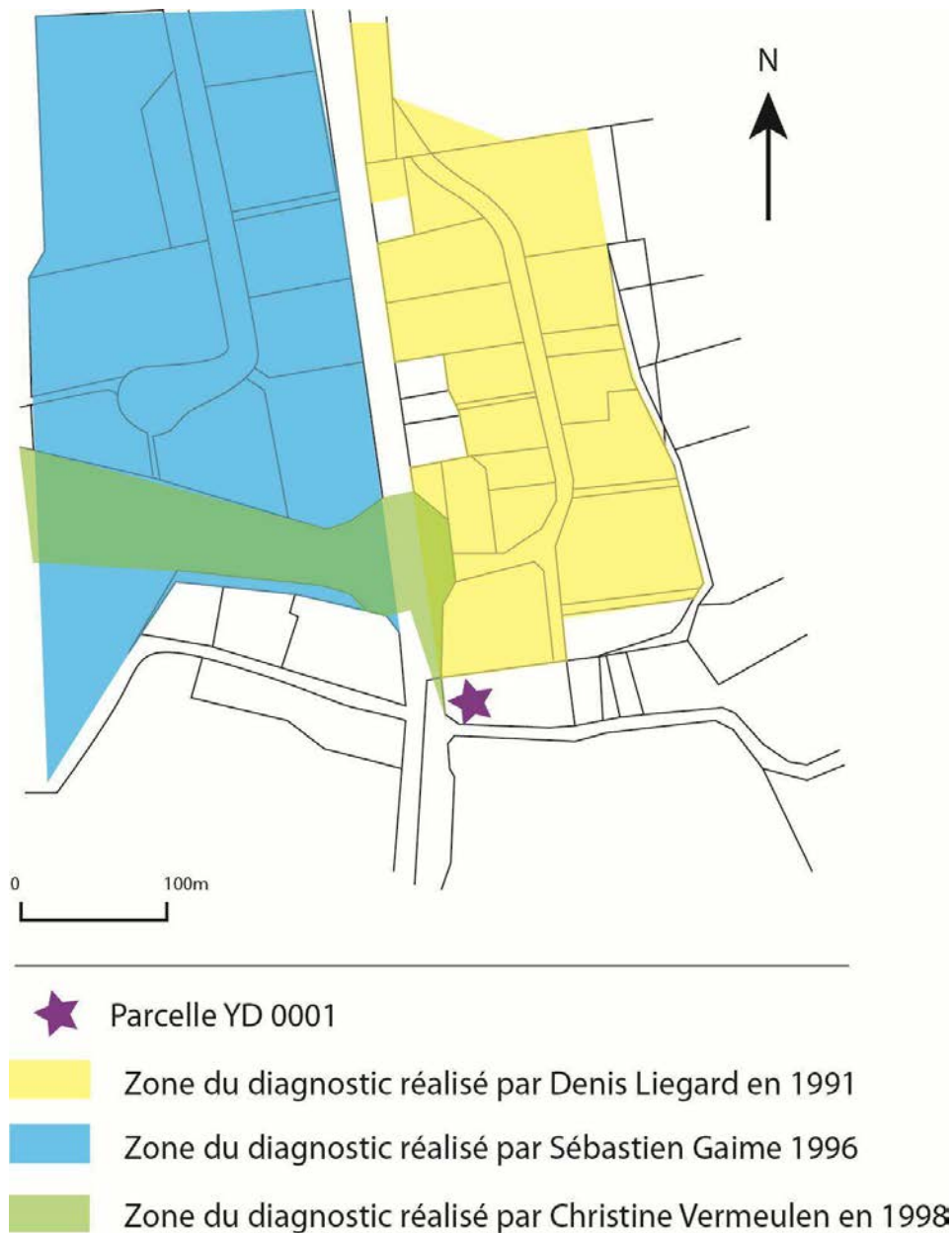


Figure 20 - Localisation des recherches entre 1991 et 1998 (DAO : F. Salvaya)

### 2.2.2. La Forêt

Après l'étude des plans du chantier de construction de la R.C.E.A., J.-C. Poursat, directeur des Antiquités Historiques d'Auvergne, attire l'attention de la Direction Départemental de l'Équipement sur l'existence probable d'un site archéologique sur le tracé de la route (POURSAT 1976), car celui-ci doit se situer en contrebas de la zone supposée des découvertes faites à La Forêt au XIX<sup>e</sup> siècle.

Il faut cependant attendre novembre 1978 pour que Ph. Bet observe la présence de tessons gallo-romains au sol, aux abords de la construction de la nouvelle route. M. Jean-Fernand Busnel, préfet de l'Allier, est alors saisi afin d'obtenir une autorisation de réaliser une fouille de sauvetage (VERTET 1978).

Si J.-F. Busnel octroie six mois pour la fouille, les difficultés matérielles et administratives retardent le début de l'opération, ne laissant qu'un mois pour effectuer cette tâche (DE FERAUDY 1979). La D.D.E. réalise alors une déviation au nord de la route, afin de laisser les recherches s'effectuer sur la partie sud. Un bâtiment à usage domestique, avec un petit foyer semi-circulaire, est mis au jour (Fig. 21).

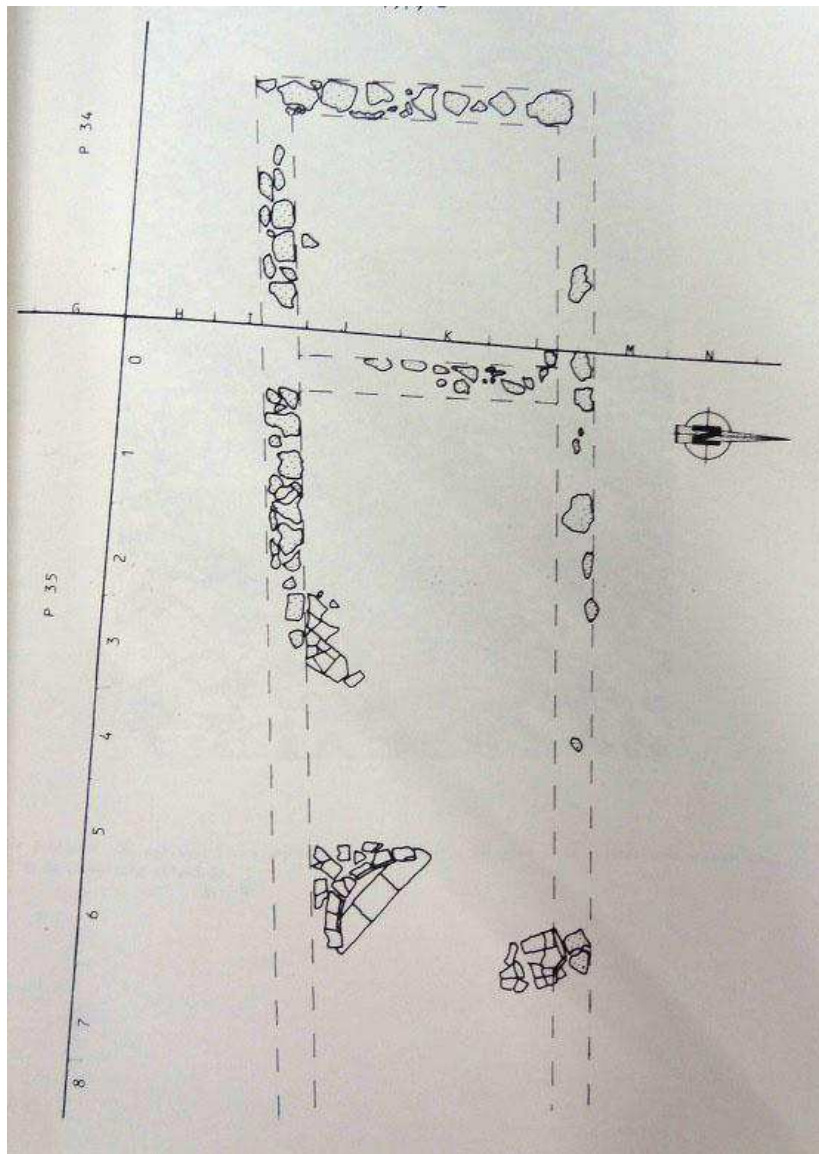


Figure 21 - Bâtiment découvert lors de la fouille de 1979 de La Forêt

En 1980, la seconde portion de la route doit être fouillée. Néanmoins, la D.D.E. laisse la déviation en place dans la partie nord, ce qui empêche la fouille de s'effectuer sur ce secteur. Une opération est donc entreprise sur les abords, au nord de la déviation, sur « *une bande étroite de terrain d'un à deux mètres de large* » (DE FERAUDY 1980). Une nouvelle fois, ce sont des espaces domestiques qui sont mis au jour, même si le rapport décrit « *une surface rubéfiée au sol, de nature incertaine* ».

## Conclusion

Le XX<sup>e</sup> siècle est celui durant lequel la plus grande surface de Toulon-sur-Allier a été explorée par des diagnostics et des fouilles archéologiques. Les opérations entre 1957 et 1980 au Larry sont effectuées principalement sur la parcelle YD 0001, mais également sur une petite partie de la parcelle BB 0132 (**Fig. 16**), ce qui représente une surface d'environ 1700 m<sup>2</sup> (voir p. 367). Ces fouilles mettent au jour de nombreuses structures (voir p. 340) mais également une quantité très importante de mobilier (voir p. 376). Les diagnostics réalisés entre 1991 et 1998 (**Fig. 20**) s'étendent en revanche sur une vaste zone d'environ 290 000 m<sup>2</sup> mais ne révèlent pas de vestiges en lien avec la production de céramiques antiques. Enfin, les fouilles réalisées à La Forêt laissent entrevoir une zone d'habitats antiques plutôt qu'une zone artisanale.

## 2.3. LE XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

### 2.3.1. Le LiDAR

En 2009 une couverture LiDAR (Light Detection And Ranging) a été réalisée dans le département de l'Allier par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Elle avait pour objectif de surveiller les crues des cours d'eau. Cette technique permet, en effet, de relever l'altimétrie d'un terrain de manière très précise et d'en visualiser le résultat sous la forme d'une carte en trois dimensions (**Fig. 22**<sup>47</sup>). Le LiDAR est donc utilisé pour mettre en évidence des anomalies sur une surface. C'est pourquoi il peut avoir un grand potentiel pour révéler l'existence d'un site archéologique.

Un projet cofinancé par l'Union européenne et le ministère de la Culture voit le jour en 2016 afin de couvrir les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Les

---

<sup>47</sup> Données traitées par É. YÉNY - SAPDA

données, en libre accès sur le site internet du CRAIG<sup>48</sup>, permettent d'affiner la résolution des cartes et de préciser les découvertes archéologiques.

L'interprétation de ces données, menées dans le cadre d'un projet collectif de recherche<sup>49</sup>, a mis en évidence le tracé nord-sud supposé de la voie romaine (CHALEAT 2020, p. 161). Cette voie part du nord : « *un tracé rectiligne est parfaitement visible et se suit jusqu'aux « Malnaux » où il se perd. Puis « au sud, le tracé suit [...] une série de haies et de chemins clairement visibles » et « pourrait traverser l'un des deux ateliers de potiers connus à Toulon-sur-Allier : celui de La Forêt »*. Le tracé de cette voie est encore très hypothétique et devra faire l'objet d'une vérification sur le terrain.



Figure 22 - Résultat des données LiDAR sur le site de Toulon-sur-Allier

<sup>48</sup> [ids.craig.fr/geocat/srv/fre/catalog.search#/metadata/be3fe0a2-892e-abd6-ae3b-a5962f970c88](https://ids.craig.fr/geocat/srv/fre/catalog.search#/metadata/be3fe0a2-892e-abd6-ae3b-a5962f970c88)

<sup>49</sup> PCR « Les agglomérations de la basse vallée de l'Allier : II<sup>e</sup> siècle av. – XIV<sup>e</sup> siècle de n. è. » coordonné par Franck Chaleat et Gabriel Rocque

### 2.3.2. La RCEA

La route dénommée R.C.E.A. est celle qui traverse d'est en ouest le site de La Forêt à Toulon-sur-Allier. Le trafic sur cette voie ne cessant d'augmenter, son élargissement est devenu inévitable. Les travaux, qui prévoient également la transformation de cet axe en autoroute avec la construction d'un échangeur et de zones de repos et de stockages au niveau des champs du Larry, ont déclenché de nombreux chantiers archéologiques répartis entre les différentes structures agréées par l'État.

Malheureusement, ces fouilles, débutées en 2020, viennent à peine de s'achever et leurs résultats n'ont pas pu être pris en compte, car ils ne seront connus que dans plusieurs années.

### 2.3.3. La prospection géophysique

La prospection géophysique est un ensemble de méthodes non destructives permettant de mettre en évidence des anomalies dans le sol.

Une prospection au résistivimètre (DE FERAUDY 1977, p. 18) avait été effectuée lors des fouilles du XX<sup>e</sup> siècle sans donner de résultat probant. Les technologies ayant évolué, un nouveau projet de prospection magnétique a été lancé dans le courant de l'été 2021 au sein de la commune de Toulon-sur-Allier. Réalisée par Yu Liu<sup>50</sup>, cette étude a pour but de détecter de nouvelles structures de cuisson de céramiques. Les résultats de ce travail en cours ne sont pas encore disponibles.

---

<sup>50</sup> Étudiant en Master, Sorbonne Université





### **3.**

## **MÉTHODOLOGIE**



### 3.1. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Un gros travail d'identification des sources a été réalisé préalablement à l'étude du mobilier.

Les publications du XIX<sup>e</sup> siècle ont été le point de départ de cette entreprise, et notamment les bulletins de la Société d'Émulation de l'Allier, ainsi que les bulletins de la Société d'Émulation du Bourbonnais. En effet, ceux-ci rendent compte des découvertes archéologiques et des fouilles effectuées dans le département de l'Allier (voir Vol. III, p. 19).

Les archives du Musée Anne-de-Beaujeu de Moulins ont également été examinées en détail, car de nombreux objets découverts à Toulon composent les collections archéologiques de cet établissement (voir Vol. III, p. 53).

Les rapports des fouilles et les archives du XX<sup>e</sup> siècle qui sont conservés au SRA de Clermont-Ferrand ont ensuite été étudiés.

Une partie du fonds Vertet conservé au musée de la céramique de Lezoux a également été dépouillé (voir note 43 p. 64).

Les cahiers de fouilles du Larry datant de 1977 à 1980 ont longtemps été recherchés. L'enquête que nous avons réalisée a conduit à étendre les recherches, notamment avec des « appels aux sources » sur les réseaux sociaux<sup>51</sup>. Mais ce n'est qu'en avril 2020 que ces documents ont été retrouvés par L. et A. de Feraudy (voir Vol. III, p. 91).

Enfin, l'exploitation des sources s'est étendue à l'ensemble des découvertes faites à Toulon-sur-Allier ainsi qu'aux autres centres de production de céramiques de la Gaule centrale.

### 3.2. LE MATÉRIEL D'ÉTUDE

Après de nombreuses tentatives infructueuses de notre part<sup>52</sup>, le SRA nous a octroyé, en date du 17 avril 2018<sup>53</sup>, l'autorisation d'accéder au dépôt de mobilier archéologique situé dans les caves de l'ancienne chapelle du château de Bellevue à Yzeure. Cet accès n'a pu se faire qu'à partir du 23 mai 2018<sup>54</sup>. L'inventaire que nous

---

<sup>51</sup> Cette page Facebook intitulée « Archeologie.be » a publié notre recherche le 22 février 2018.

<sup>52</sup> Nous remercions notre directrice M. Joly d'avoir appuyé notre demande auprès du SRA.

<sup>53</sup> Nous remercions Claudine Girardy-Caillat, conservatrice régionale adjointe du SRA Auvergne-Rhône-Alpes de nous avoir donné cette autorisation.

<sup>54</sup> Nous remercions Emilie Thomas, technicienne de recherche du SRA Auvergne-Rhône-Alpes, de s'être déplacée au dépôt et de nous avoir donné cet accès.

avons en notre possession, daté de 1997 (BET 1997), faisait alors état d'un volume de 12 m<sup>3</sup> de mobilier, soit un équivalent de « 600 cartons normalisés de 20 dm<sup>3</sup> » (BET 1997, p. 7). Or, les objets avaient été en partie, à une période non déterminée, placés dans des caisses gerbables d'un volume de 30 L<sup>55</sup>.



*Figure 23 - Aperçu du stockage du mobilier dans le dépôt d'Yzeure*

<sup>55</sup> Les bacs sont en plastique rouge de marque Alibert, à fond et parois ajourés, et d'une charge unitaire de 20 kg. Le poids du matériel dépassant régulièrement les 20 kg, les fonds des caisses ont parfois cédé. Elles ont alors été remplacées par des caisses neuves à fond plein.



*Figure 24 - Aperçu du conditionnement dans des caisses du dépôt d'Yzeure*

Ainsi, après de multiples déplacements entre la zone de stockage d'Yzeure et le dépôt du Service d'Archéologie Préventive du Département de l'Allier qui nous accueillait<sup>56</sup>, le 29 septembre 2018, 221 caisses, 62 cartons et 32 boîtes à chaussures de matériel archéologique en provenance de Toulon-sur-Allier ont été réunis (**Fig. 23** et **Fig. 24**).

### 3.3. LA DÉFINITION DU CORPUS

Le corpus de recherche est majoritairement constitué par le produit des fouilles du XX<sup>e</sup> siècle stocké dans les caisses du dépôt du château de Bellevue à Yzeure. Des objets provenant d'autres sites ont parfois été mélangés aux céramiques de Toulon-sur-Allier. Lorsque la provenance était explicitement différente de celle de l'objet d'étude<sup>57</sup>, les objets ont été exclus.

---

<sup>56</sup> Nous remercions David Lallemand et le SAPDA de nous avoir accueillie pendant plusieurs mois afin de mener à bien notre travail, ainsi que Clémence Roger et Éric Bigot pour nous avoir aidé à faire ces déplacements.

<sup>57</sup> Des notations sur les tessons comme « INV.986 », « TAU », « VAL », etc. indiquent des provenances différentes comme Yzeure St-Bonnet ou encore Lezoux.

Les changements de lieu de stockage du mobilier issu des fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle sont difficiles à suivre. Il est attesté qu'une partie de celui-ci constitue les collections du musée Anne-de-Beaujeu de Moulins (LEYOUDEC 2012). Or, il est curieux de constater que la base de données Micromusée<sup>58</sup> fait état d'assez peu d'objets provenant de Toulon-sur-Allier (voir Vol. III, p. 55). Les sources du XIX<sup>e</sup> siècle révèlent que de nombreuses personnes ont gardé ou vendu des objets (BERTRAND 1906). Mais ce fait n'explique pas la pauvreté de la collection du musée de Moulins. La réponse est à chercher ailleurs. En effet, parmi le matériel se trouvant au sein du dépôt d'Yzeure, de nombreuses céramiques sont marquées « MM », mention qui correspond à « Musée de Moulins », ou « Musée ». D'autres tessons portent une ancienne étiquette du musée<sup>59</sup>. Ces objets ont été inclus dans cette étude mais mentionnés comme étant « probablement » issus des fouilles de Toulon-sur-Allier et séparés du reste du mobilier.

Les collections se trouvant actuellement dans les réserves du Musée Anne-de-Beaujeu ont été exclues du corpus<sup>60</sup>, à l'exception de 150 figurines (**Fig. 46** p. 168). De même, 151 figurines du Musée d'archéologie Nationale ont été prises en compte (**Fig. 46**).

Au final, le corpus d'étude est réparti dans 280 caisses de 30 L, le tout avoisinant 4500 kg. Trois caisses, découvertes très tardivement, n'ont pas pu être incluses dans l'étude.

### 3.4. LE TRI DU MOBILIER

Avant toute chose, le matériel nécessite d'être trié. Le tri de la céramique est uniquement effectué à partir d'observations macroscopiques. Les catégories céramiques sont facilement reconnaissables et dissociables.

Une quantité infime de mobilier n'avait pas été lavée avant ce travail<sup>61</sup>. Compte tenu de la quantité de céramiques lavées à notre disposition, le choix a été fait de ne pas effectuer ce nettoyage complémentaire.

---

<sup>58</sup> La base de données a été interrogée en 2017.

<sup>59</sup> Ce sont de petites pastilles ovales dont le contour est de couleur bleue.

<sup>60</sup> Essentiellement du fait de leurs difficultés d'accès et des restrictions liées aux objets appartenant aux collections muséales.

<sup>61</sup> Il s'agit des caisses 082 et 139 ainsi qu'une partie des caisses 193, 208, 210 et 216.

### 3.5. LA QUANTIFICATION

Tous les tessons ont été dénombrés mais le nombre minimum d'individus (NMI) n'a pas été déterminé. En effet, les techniques de quantification par NMI nécessitent un recollage qui n'a pas été effectué dans ce travail. De plus, ce genre de procédé n'est pas applicable à un centre de production, car il entraîne une surestimation du nombre d'individus. C'est pourquoi seul un nombre de restes (NR) a été établi.

### 3.6. L'INVENTAIRE

Un inventaire précis des céramiques est réalisé grâce à un tableur. Ainsi, le contenu de chaque caisse y est détaillé avec exhaustivité. Cet inventaire comprend le numéro de caisse, le numéro de sac, les informations fournies avec les céramiques comme les inscriptions sur les tessons ou les mots manuscrits, l'année de fouille, l'emplacement de la découverte avec le carré de fouille et parfois sa profondeur, le nombre précis de tessons pour chaque catégorie ainsi que des remarques ou observations éventuelles. Chaque information a été soigneusement conservée. L'inventaire présente plus de 6000 entrées, par conséquent, il n'était pas possible de le restituer dans ce document mais une copie numérique sera déposée au SRA de Clermont-Ferrand afin de faciliter le travail des futurs chercheurs.

### 3.7. LES DESSINS ET FROTTIS

Le dessin des céramiques a été effectué sur papier millimétré grâce à un conformateur en métal<sup>62</sup>. Le diamètre des vases a été évalué à l'aide de diamètres en plastique<sup>63</sup> ou en papier.

Les frottis permettent de reproduire le décor en relief d'un vase par le frottement de poudre de graphite sur un papier très fin, posé au préalable sur la surface de la poterie, afin d'en imprimer les moindres aspérités<sup>64</sup>. Il s'agit d'une technique difficile à appliquer aux décors toulonnais, car ces derniers sont souvent de très mauvaise qualité.

---

<sup>62</sup> Nous remercions Bertrand Dousteysier et la MSH de Clermont-Ferrand pour ce prêt.

<sup>63</sup> Nous remercions Philippe Bet pour ce prêt.

<sup>64</sup> Merci à Allard Mees pour le don de ce matériel.

## 3.8. L'INFORMATISATION DES RÉSULTATS

### La vectorisation

La vectorisation des dessins est faite avec le logiciel Adobe Illustrator (version CS5.1). Aucune normalisation du dessin de céramique n'a été effectuée depuis de nombreuses années (ARCELIN 1979). Ainsi, même si dans les publications récentes, les coupes sont de plus en plus souvent présentées grisées, ou remplies de motifs ou de couleurs, le choix a été fait de les remplir en noir. En effet, cette option nous apparaît être la plus adéquate. Afin de présenter le résultat des recherches de façon compréhensible, une charte graphique a été réalisée (**Pl.000**).

Les coupes sont affichées à gauche avec une vue interne de la céramique. La vue externe est, quant à elle, représentée à droite. Les coupes des anses sont figurées à gauche avec deux petits traits marquant l'endroit où les mesures ont été prises.

Le détourage des photos et des frottis est réalisé avec le logiciel Adobe Photoshop (version CS5.1). Un filtre a parfois été appliqué afin de mettre en valeur les contrastes et de rectifier la luminosité du document.

### Les planches

Après observation du mobilier, il apparaît qu'un certain nombre de décors sont de très petites tailles, avoisinant parfois les 3 mm. De plus, les formes des vases présentent de subtiles variations. Il a donc été choisi de restituer les vases et les décors à échelle ½, ainsi que les frottis à échelle 1, afin de ne pas perdre les détails des objets.

## 3.9. LES PHOTOGRAPHIES

Un grand nombre de clichés<sup>65</sup> ont été pris durant toutes les étapes du processus de recherche. Ils permettent, d'une part, d'illustrer les propos et, d'autre part, de laisser une trace des actions entreprises sur le mobilier pour les futurs chercheurs<sup>66</sup>.

---

<sup>65</sup> Plus d'une dizaine de milliers.

<sup>66</sup> Nous remercions Ph. Bet de nous avoir permis d'utiliser son matériel de photographie et d'avoir pris une partie des photos.



### 3.10. LES MOULAGES D'EMPREINTES

Parmi le mobilier de Toulon-sur-Allier se trouvent des moulanges fabriqués à partir d'une pâte à modeler de couleur blanche. Cette pâte appelée « plastiroc »<sup>67</sup> est autodurcissante et permet de présenter un décor en positif des moules. Il suffit d'en étaler une petite quantité dans un moule en appuyant pour prendre une empreinte complète. La feuille ainsi obtenue est démoulée et peut, au besoin, être étalée sur une surface plane. Le matériau utilisé sèche rapidement et peut devenir cassant mais les moulanges effectués il y a plusieurs décennies sont toujours de bonne qualité<sup>68</sup> (Fig. 25).

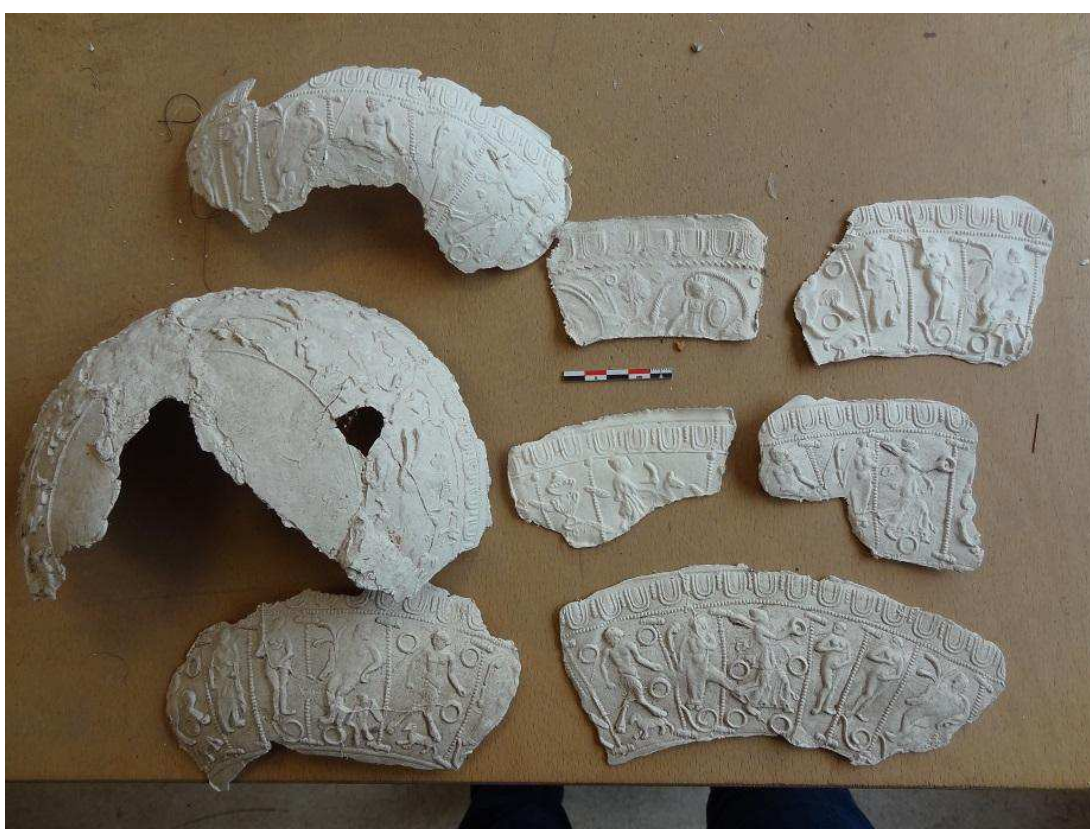


Figure 25 - Détail des moulanges réalisés au XX<sup>e</sup> siècle, auteur et date inconnus

### 3.11. L'ÉCHANTILLONNAGE

Une partie des tessons a été échantillonnée afin de collecter un maximum de diversité dans les pâtes utilisées par les potiers de Toulon-sur-Allier. Lorsqu'il

<sup>67</sup> Produit appartenant à la marque Giotto.

<sup>68</sup> Les frottis ont été observés en 2020.

s'agissait de vases décorés, les échantillons ont été prélevés en dehors des zones de décor. Ces prélèvements ont été utilisés pour la description des pâtes.

La présence de traces de prélèvements antérieurs est visible sur certains vases. Nos prédécesseurs n'ont pas toujours pris soin d'épargner les décors.

## **Tessonnier**

Un tessonnier de référence a été créé pour l'ensemble des catégories céramiques de Toulon-sur-Allier. Il permettra à tout chercheur qui en fait la demande d'obtenir des tessons de références des productions toulonnaises.

Ces objets seront également déposés au Service d'Archéologie Préventive du Département de l'Allier.

## **3.12. L'OBSERVATION ET LA DESCRIPTION DES PÂTES CÉRAMIQUES**

L'analyse des pâtes des céramiques se fait à partir d'une cassure fraîche et requiert l'observation de plusieurs paramètres à différentes échelles : macroscopique et microscopique.

### **L'observation macroscopique**

L'observation macroscopique – c'est-à-dire à l'œil nu – permet de déterminer si l'argile utilisée est calcaire ou non, ou s'il s'agit d'une argile kaolinitique. La couleur est également un critère nous donnant des indices sur le type de pâte. Il est aussi possible, à partir de la forme des bulles d'air (vacuoles), de comprendre la technique de façonnage de l'objet. Ainsi, des vacuoles étirées sont souvent le signe qu'un vase a été tourné.

### **L'observation microscopique**

L'observation microscopique – c'est-à-dire à l'aide d'une loupe binoculaire – permet de percevoir des détails plus petits. Il s'agit essentiellement de renseigner le type, la forme et la taille des inclusions.

De plus, près de 600 photographies<sup>69</sup> de pâtes et surfaces des céramiques ont pu être prises à l'aide d'un stéréomicroscope<sup>70</sup> permettant plusieurs grossissements<sup>71</sup>. Ce

---

<sup>69</sup> Un grand merci à V. Serrat et E. Retournard, laboratoire CHEC, EA 1001.

<sup>70</sup> ©Leica

travail a permis de mettre en évidence les groupes de pâtes utilisés par les potiers de Toulon-sur-Allier. Il faut noter que les photographies présentées sur les planches apparaissent parfois un peu plus jaune ou orange que la pâte ne l'est en réalité.

### **3.13. LE RECONDITIONNEMENT**

Le mobilier, au moment de son acquisition, était stocké dans des caisses rouges gerbables ainsi que dans de nombreux autres contenants. Ces derniers n'ont pas été conservés. Il s'agissait principalement de sacs de congélation, de cartons, de boîtes en plastique et de boîtes de conserve (**Fig. 26**).

---

<sup>71</sup> Seuls les grossissements x8 (restitués dans les planches par des encadrés rouges) et x20 (dans les encadrés bleus) ont été utilisés dans ce travail.



*Figure 26 - Exemples de différents contenants de mobilier*

L'intégralité du mobilier étudié a été reconditionnée dans des sacs en plastique zippés prévus à cet effet<sup>72</sup>. Les informations sur la provenance se trouvaient sur des

---

<sup>72</sup> Nous remercions Emilie Thomas (technicienne de recherche du SRA Auvergne-Rhône-Alpes) et Marie-José Henry (INRAP), de nous avoir fourni la très grande quantité de sacs Minigrips dont nous avons besoin. Nous remercions également Alix Gibaud de nous en avoir acheminés.

petites cartes en papier. Les renseignements ont été doublés, sur les sacs et sur des étiquettes en PVC<sup>73</sup> placées à l'intérieur (Fig. 27).



Figure 27 - Exemple de reconditionnement du mobilier de Toulon-sur-Allier

### 3.14. LE STOCKAGE DU MOBILIER

Durant l'étude, le mobilier a été stocké dans le dépôt du Service d'Archéologie Préventive du Département de l'Allier (SAPDA) (Fig. 28), après accord du Service Régional d'Archéologie (SRA)<sup>74</sup>.

---

<sup>73</sup> Polychlorure de vinyle.



*Figure 28 - Vue partielle du mobilier de Toulon dans le dépôt du SAPDA*

La totalité des caisses a été replacée dans le dépôt d'Yzeure le 28 août 2020<sup>75</sup>. Elles présentent toutes sur leurs faces un numéro permettant de les identifier.

### **3.15. LA RESTITUTION**

La restitution du travail a volontairement été orientée vers une documentation exhaustive des actions, de façon à donner un maximum d'informations aux futurs chercheurs.

De plus, la décision a été prise, de mentionner les citations dans le respect des auteurs, avec les fautes et maladresses originales. Ainsi, il peut parfois y avoir des inconstances dans l'orthographe des noms.

L'objectif final de cette restitution est de permettre aux chercheurs d'avoir accès à une documentation de première main.

---

<sup>74</sup> Nous remercions David Lallemand pour avoir mis à notre disposition les 15 palettes et les emplacements de stockage nécessaires.

<sup>75</sup> Nous remercions Franck Chaleat de son aide pour cette entreprise titanesque, en pleine canicule.

## **4. ANALYSE**





## 4.1. LES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES (HORS TCA) DE TOULON-SUR-ALLIER

### 4.1.1. La vaisselle en céramique fine

La céramique fine correspond à l'ensemble des catégories de vases produits pour le service de table. À l'exception des formes de mortiers en céramique sigillée et en céramique métallescente, ces vases ne sont donc pas destinés à la préparation ou à la cuisson des aliments.

#### 4.1.1.1. La céramique peinte (PEINT-TA)

Répertoire des formes Vol. II Pl.001 à Pl.004.

La céramique peinte représente 2 % des productions de Toulon-sur-Allier avec 2484 tessons (**Fig. 29**).

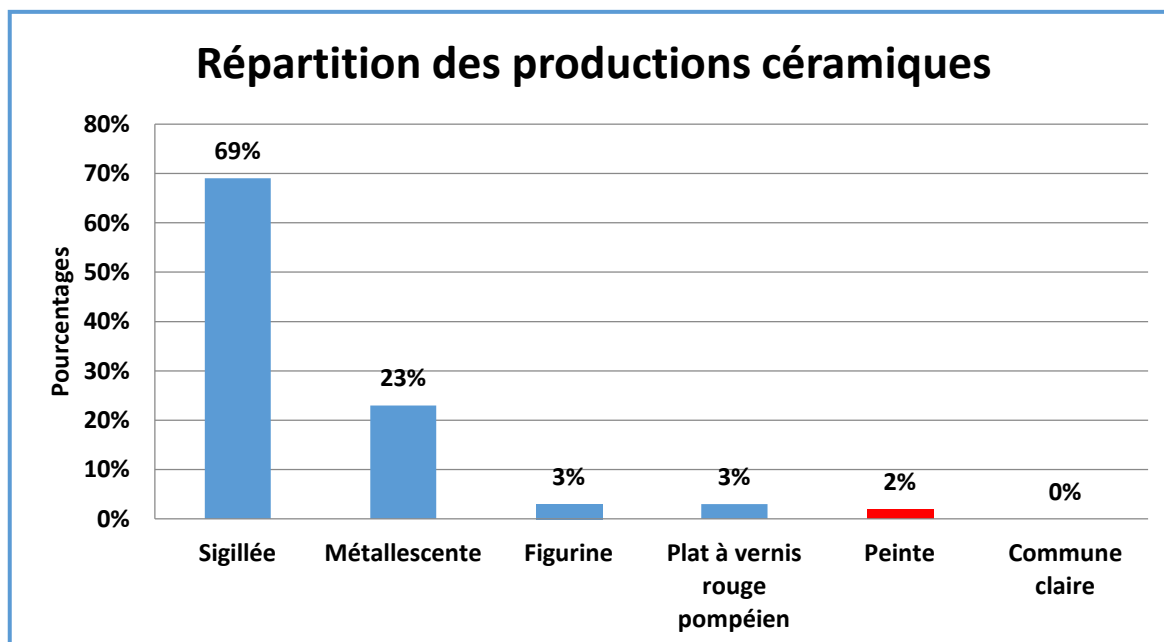


Figure 29 - Répartition des céramiques peintes au sein des productions de terre cuite de Toulon-sur-Allier

Cette production est repérée dès le XIX<sup>e</sup> siècle par L. Esmonnot<sup>76</sup> qui évoque, dans un rapport fait à la Société d'Émulation de l'Allier concernant les fouilles de Toulon-sur-Allier, des céramiques à décors de « *rayures, des quadrillées diverses* » (ESMONNOT 1857, p. 30) au sein des vestiges découverts. H. Vertet leur consacre un article en 1959 (VERTET 1959).

**PEINT-TA** - Il s'agit d'une forme de bol à bandeau avec une petite lèvre légèrement rentrante (**PEINT-TA05 Pl.002**). La partie supérieure de la lèvre présente une petite gorge. Le pied est tournassé.

Les surfaces externe et interne de l'objet sont presque systématiquement lissées avec soin. Le large bandeau entourant porte des lignes peintes, obliques ou sinueuses, de couleur rouge-orangée (**PEINT-TA05 Pl.002 à PEINT-TA11 Pl.003**). Il est possible que, dans certains cas, ces bandes colorées aient formé des mots, car sur un tesson on lit les lettres « ]LLV[ » (**PEINT-TA10 Pl.003**) mais le reste du vase et de l'inscription manquent. Parfois, des motifs de points viennent entrecouper les bandes. Le reste du vase est peint selon la technique de l'éponge avec la même couleur. Le bandeau peut présenter une estampille apposée avant cuisson. Un certain nombre de similitudes avec les sigillées sont à noter. Premièrement, les estampilles relevées sont identiques à celles découvertes sur les vases en sigillée du site. Deuxièmement, la façon d'apposer l'estampille sur les bandeaux des coupes en céramique peinte du site est comparable à celle que l'on observe sur les bandeaux des formes Drag. 37 en sigillée. À ce jour, sept estampilles de potiers sont connues : ALBINVS, AVITVS, DOCCIVSF, ELIMAN, OPPVLFc, SECVNDINVSF et VIINIIRMIDIM (**Pl.001**). La plupart de celles-ci n'ont été retrouvées qu'en un ou deux exemplaires et il n'est pas impossible que d'autres potiers aient fabriqué ces vases. Du fait de la rareté des découvertes d'estampilles, il est également plausible que seule une partie des bols était signée.

Ces vases constituent une production très homogène façonnée dans une pâte kaolinitique (**Pl.003 et Pl.004**). L'observation macroscopique met en évidence deux types de pâtes. Le premier type est de couleur beige à brun clair, moyennement dure, avec des inclusions fines constituées de petits grains de quartz. On observe également des inclusions rouges sous forme de nodules, parfois d'une taille supérieure à 1 mm ainsi que de très petites paillettes de mica en nombre restreint. Le second type est dans une argile blanc-crème avec parfois un cœur rose. La pâte est dure, avec de petites vacuoles étirées, des inclusions de petits nodules rouges et de grains fins de quartz. La pâte possède également de très petites paillettes de mica en

---

<sup>76</sup> Architecte départemental, membre de la Société d'Émulation de l'Allier et fouilleur du site de Toulon-sur-Allier.

faible quantité. Les parois de ces vases sont plus fines que la version précédente. L'observation microscopique a cependant permis de constater qu'il s'agit d'un seul groupe de pâtes. Le façonnage étant mieux maîtrisé dans le second type, peut-être s'agit-il de deux phases de production différentes ?

La faible variété des formes et des modules ainsi que les estampilles nous amènent à conclure que la production de cette catégorie de céramique n'a pas dû excéder quelques décennies, voire moins, dans le courant de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, voire le début du III<sup>e</sup> siècle.

Ce type de céramique et cette forme sont connus dans d'autres régions et notamment en Bourgogne comme à Domecy-sur-Cure (JOLY 1994) mais leur période de production semble débiter plus précocement, au début du II<sup>e</sup> siècle.

La céramique peinte de Toulon-sur-Allier peut être reconnue facilement. En effet, sa production est très homogène. De plus, la particularité des potiers toulonnais d'estampiller les bandeaux des vases peut permettre de cerner sa zone de diffusion. Cependant, à ce jour, aucune découverte de céramique peinte toulonnaise en dehors du site de production n'a été signalée.

#### **4.1.1.2. La céramique métallescente (MT-TA)**

Répertoire des formes Vol. II Pl.005 à Pl.017.

La céramique métallescente se rapproche de l'aspect du métal par une surface brillante et argentée. Sa confection requiert un savoir-faire, tant dans la sélection des argiles que dans la conduite de la cuisson. Il s'agit d'une catégorie de céramiques produites entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et le milieu du IV<sup>e</sup> siècle (VILVORDER 2012) et comprenant un répertoire de formes précis (BET 1999). La typologie des productions des ateliers de Gaule centrale doit encore être complétée.

Le mobilier de Toulon-sur-Allier compte 23 % de ce type de céramique avec 28 305 tessons (**Fig. 30**). Les tessons mis au rebut présentent souvent une teinte brun-orangée, signe d'un accident de cuisson. Une partie de la céramique métallescente se distingue par un traitement plus soigné, des décors à la barbotine de grande qualité et une surface argentée très brillante. Il s'agit là d'une évolution significative des techniques de fabrication, correspondant peut-être à une phase plus tardive de la production.

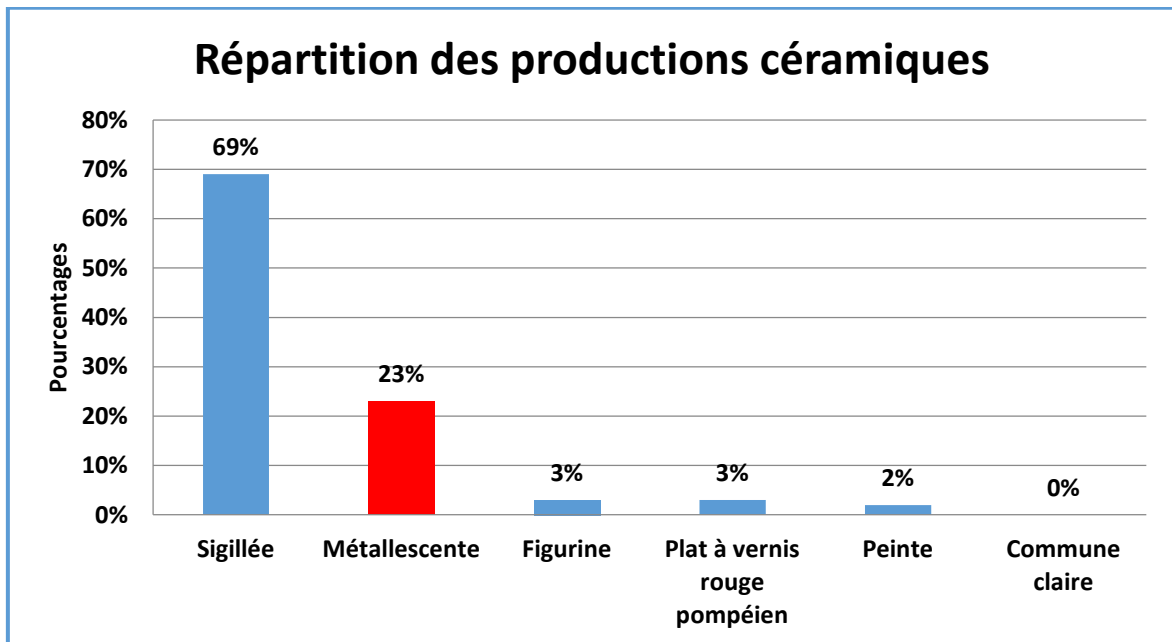


Figure 30 - Répartition des céramiques engobées et métallescentes au sein des productions de terre cuite de Toulon-sur-Allier.

Comme pour les céramiques sigillées, deux types de céramique métallescente se distinguent : les lisses et les moulées.

## La céramique métallescente lisse

### MT-TA01 à MT-TA03 Pl.005 – Assiettes ? Plats ?

Les trois premières formes sont probablement des assiettes bien qu'elles soient très plates. Leur diamètre moyen est de 17 cm. Ces objets possèdent une petite lèvre triangulaire formant un replat lisse ou guilloché. On peut observer une légère carène à mi-panse. Aucun profil complet n'a pu être établi, ne permettant donc pas de déterminer l'aspect du bouton de préhension. L'argile utilisée est très fine et de couleur blanche. Ces formes sont rares dans les productions de Toulon-sur-Allier.

### MT-TA04 à MT-TA06 Pl.005 – Assiettes et coupelle

Plusieurs formes sont issues du répertoire des sigillées. Il s'agit respectivement de l'assiette L043 (MT-TA04), de l'assiette L045 (MT-TA05) et de la coupelle L044 (MT-TA06). Cependant, les pâtes fines, calcaires et beiges à orange de ces assiettes et coupelles, typiques de certaines sigillées, posent question : est-ce qu'il s'agit simplement de rebuts de sigillées qui auraient, au hasard d'un accident de cuisson, pris l'aspect de céramiques métallescentes ou d'une réelle tentative des potiers de Toulon-sur-Allier de produire ces formes dans une autre catégorie de céramique ? Cette dernière hypothèse doit être envisagée, car la pâte, fine et beige, des coupelles L044, ou blanche des assiettes L043, plus caractéristiques des autres productions de

céramiques métallescentes, nous amènent à conclure à une réelle volonté de produire ces formes de sigillées dans cette catégorie.

#### **MT-TA07 Pl.005 - Assiette**

Cette forme rappelle l'assiette de type L045 mais son façonnage est beaucoup plus soigné et sa panse plus fine. Cette assiette est décorée de plusieurs moulures en creux à mi-panse, au niveau de la carène et sur l'extérieur de la lèvre. Cet objet est unique dans le corpus. Celui-ci est surcuit et sa pâte est fondue.

#### **MT-TA08 Pl.006 - Assiette**

L'assiette MT-TA08 possède un bord relevé qui s'achève par une petite lèvre ronde. Elle possède une petite moulure en creux au niveau de la carène et repose sur un pied annulaire dont la coupe est légèrement triangulaire. La pâte est très fine, calcaire, de couleur beige clair avec parfois de très petites paillettes de mica en très faible quantité. Quelques inclusions de petits grains de quartz ont transpercé la surface et il s'agit certainement d'une malfaçon qui a entraîné son rebut. La surface est lissée, de couleur noire avec quelques reflets métallescents mais aussi des craquelures et des concrétions. Cet individu est unique.

#### **MT-TA09 Pl.006 – Coupelle**

La coupelle MT-TA09 possède un marli plat et une panse semi-sphérique. Le marli est décoré de nombreuses moulures en creux. L'objet est façonné dans une argile fine, calcaire et de couleur beige à gris. La surface est lissée et métallescente mais un gros grain de quartz vient la transpercer. Il s'agit d'un objet unique.

#### **MT-TA10 à MT-TA13 Pl.006 – Assiettes et plat**

Ces formes sont d'une qualité supérieure aux précédentes et témoignent d'une maîtrise de la technique de métallescence. Il s'agit de trois assiettes d'un module similaire (entre 15 et 17 cm de diamètre) et d'une assiette ou d'un plat (MT-TA13) de plus grande taille (22 cm de diamètre) avec de nombreuses moulures et souvent décorées de guillochis.

#### **MT-TA10 et MT-TA11 Pl.006 - Assiettes**

Les assiettes MT-TA10 et MT-TA11 sont respectivement d'un diamètre de 17,5 et 16 cm. Elles présentent une petite lèvre moulurée en creux avec un replat sur la partie supérieure également moulurée en creux. Leurs bords sont obliques et leurs carènes externes sont à nouveau moulurées en creux et en volume pour former une décoration annulaire. Les assiettes reposent sur un pied annulaire fin et triangulaire. Ces assiettes sont produites dans une pâte très fine et dure, de couleur beige rosée au centre et grise à l'extérieur. Elles ne présentent aucune décoration de guillochis. De rares nodules de chaux semblent résulter d'une malfaçon (probablement une

mauvaise cuisson ou une erreur dans le refroidissement). Ces assiettes sont très bien lissées et recouvertes d'un engobe noir à reflets argentés prononcés.

#### **MT-TA12 PL.006 - Assiette**

Cette assiette n'a été retrouvée qu'en un seul exemplaire, il pourrait donc s'agir d'un raté d'une autre forme. L'objet présente un diamètre réduit (15 cm). Ses bords sont peu élevés mais très épais. Sa lèvre forme un replat sur sa partie supérieure et porte une décoration de guillochis. Une nouvelle fois, la carène porte des moulures. La pâte est fine, dure et montre une couleur beige avec un cœur rose. La surface est brune à noir et très brillante.

#### **MT-TA13 PL.006 - Plat**

Cet objet possède un diamètre plus important (22 cm). Par sa taille, nous pouvons supposer qu'il s'agit d'un plat plutôt que d'une assiette. La forme possède des caractéristiques communes avec les assiettes précédentes comme sa pâte très fine, beige à rose, son pied annulaire, sa forme (carène marquée par une moulure en volume, lèvre à replat décorée de guillochis) ou sa surface noire à reflets argentés métallescents.

#### **Commentaire**

Les assiettes dans les ateliers de Toulon-sur-Allier sont globalement d'un diamètre assez réduit (dans les 16 cm) avec des bords évasés et peu élevés. Elles présentent de nombreuses moulures en creux et en volume, notamment au niveau de la carène du bord. Quand le pied est présent, nous pouvons constater que ce sont surtout de petits pieds annulaires dont la coupe est triangulaire. Les décors de guillochis sont également répandus. Le façonnage est maîtrisé ainsi que la technique de métallescence. Il s'agit de productions plutôt faibles en quantité et sûrement tardives, c'est-à-dire probablement postérieures aux premières décennies du III<sup>e</sup> siècle.

#### **MT-TA14 PL.006 - Coupelle**

Cette coupelle possède un profil proche des coupelles en sigillée de type L029. Il s'agit d'un *unicum*. L'objet présente une pâte fondue résultant d'une surcuisson, ainsi qu'une surface mal lissée de couleur orange sur l'intérieur, et une surface externe brun clair. Malgré sa couleur, son classement dans les céramiques métallescentes est incertain. S'il s'agit d'une production d'un autre atelier, la qualité est plus que médiocre et il est difficile d'envisager qu'un tel produit ait pu être vendu. C'est pourquoi l'hypothèse d'une tentative d'un potier toulonnais est privilégiée.

**MT-TA15 à MT-TA18 Pl.007 – Coupelles ansées**

Ces coupelles ansées appartiennent au répertoire connu des céramiques métallescentes du centre Gaule (L302). Il s'agit de petites coupelles ou de tasses présentant un bord rentrant, marqué par une carène, et surmonté d'une petite lèvre. Cette forme possède toujours deux petites anses décorées de filets de barbotine. Le pied est légèrement tubulaire, tournassé et mouluré en creux sur l'extérieur. Ses bords sont décorés à la barbotine. À noter qu'à l'instar des ateliers de Gueugnon (NOTET 2012, n° 2, Fig. 29, p. 44), des individus présentent un décor de bandes verticales excisées.

**MT-TA15 Pl.007 – Coupelle ansée**

La coupelle MT-TA15 est surcuite. Sa pâte et sa surface sont grises. On distingue une lèvre plus fine et légèrement aplatie.

**MT-TA16 Pl.007 – Coupelle ansée**

Cet objet est d'une qualité bien moindre par rapport aux autres individus. Le diamètre de la coupelle est également plus petit, car il ne fait que 8 cm (contre 10 à 11 cm pour les autres). Sa forme est plus évasée que les autres exemplaires du site et sa carène beaucoup plus douce. Sa pâte et sa surface sont de couleur grise et elle porte un décor de barbotine sur un flanc ainsi que sur l'anse. La surface porte de nombreuses traces d'un lissage maladroit au doigt.

**MT-TA17 Pl.007 – Coupelle ansée**

Cette coupelle ne porte pas de traces de malfaçons mais sa teinte brune et sa pâte grise indiquent un problème de cuisson. L'objet est archéologiquement complet et montre un décor végétal réalisé à la barbotine. Son diamètre est de 10,5 cm. L'objet est de belle facture, sa surface est lissée avec soin et son décor est maîtrisé.

**MT-TA18 Pl.007 – Coupelle ansée**

La coupelle ansée MT-TA18 est la plus grande avec un diamètre de 11 cm. L'objet a subi une cuisson trop élevée et sa surface est d'un noir mat. Les parois sont très fines et n'ont peut-être pas supporté le poids de l'objet qui s'est affaissé, ce qui expliquerait pourquoi la carène forme un angle aigu. Le vase est décoré de barbotine et le motif se répète à l'identique sur tout le tour.

**MT-TA19 à MT-TA23 Pl.007 – Coupelles et coupe**

Ces formes sont également des produits classiques du répertoire des céramiques métallescentes (L303). Il s'agit d'une forme identique aux coupelles en sigillée de type L003 avec une petite lèvre marquée d'un ressaut interne. Le centre interne présente un ou plusieurs petits cercles concentriques en creux. La coupelle repose sur un petit pied annulaire dont la coupe est triangulaire ou légèrement rectangulaire. Il s'agit d'une production quantitativement importante, dont le module moyen est de

9 cm de diamètre. La pâte est le plus souvent très fine, dure, calcaire, de couleur beige à rosé au cœur et tirant sur le gris au niveau des bords. La surface, lissée avec soin, est argentée avec des reflets métalliques. Ces produits sont de belle facture et la métallescence est maîtrisée. Assez rarement, le diamètre de ces coupelles peut être beaucoup plus grand (18 cm pour la coupelle **MT-TA23 Pl.007**) mais ces objets sont alors façonnés de manière plus grossière dans une argile blanche. On retrouve ces formes dans d'autres ateliers comme ceux de Gueugnon (NOTET 2012, Fig. 25, p. 25).

#### **MT-TA19 et MT-TA20 Pl.007 - Coupelles**

Les objets MT-TA19 et MT-TA20 sont un peu plus petits que les coupelles précédentes avec 8,5 cm de diamètre. Leurs parois sont un peu plus épaisses et la coupe du pied peut présenter une autre forme. La lèvre est marquée par une moulure en creux. La forme de la coupelle MT-TA19 n'est pas régulière et plus grossière.

#### **MT-TA21 Pl.007 - Coupelle**

Cette coupelle est le produit standard toulonnais avec un diamètre de 9 cm, des parois fines, un petit pied annulaire de coupe triangulaire et des bords qui s'élèvent verticalement pour s'achever par une petite lèvre arrondie marquée d'un ressaut interne. Le fond interne porte une marque circulaire.

#### **MT-TA22 Pl.007 - Coupelle**

La coupelle MT-TA22 est d'une taille légèrement plus grande que la majorité de la production avec 10 cm de diamètre.

#### **MT-TA23 Pl.007 – Coupe**

Cet objet possède un diamètre de 18 cm. Il s'agit d'un module de coupe produit en faible quantité et façonné de façon très grossière. Le petit pied tubulaire est décoré d'une fine moulure en creux. La pâte est fine et blanche.

#### **MT-TA24 à MT-TA27 Pl.007 - Coupelles**

Ces formes sont originales, car aucun parallèle n'a pu être établi avec d'autres ateliers. Si la panse très aplatie rappelle les formes L308, le col est en revanche très différent et beaucoup plus court chez les exemplaires toulonnais. Toulon-sur-Allier semble avoir fabriqué ces objets en quantité limitée, une dizaine d'individus nous est parvenue. Il s'agit d'une forme fermée, sans doute assez basse bien qu'il n'ait pas été possible de déterminer la forme du pied. La panse est arrondie et se termine par une petite lèvre ronde et verticale. Cette dernière est séparée de la panse par un ressaut bien marqué. La panse peut être décorée de barbotine, qui forme des motifs variés sur le tour (répétition de motifs géométriques, quadrillage, décor végétal) ou de motifs excisés. La surface est lissée en petites bandes verticales plus ou moins visibles (**Fig. 31**) comme c'est le cas pour une partie de la production de sigillée du



site. La pâte est calcaire, très fine, de couleur beige à rosée et très bien cuite. Malgré un lissage imparfait – à moins que ces bandes verticales n'aient été voulues par le potier – ces objets sont de belle facture.



*Figure 31 - Détail du lissage d'une céramique métallescente*

#### **MT-TA24 Pl.007 - Coupelle**

Cette coupelle possède un diamètre de 11 cm et une panse moins aplatie que les autres individus. Ses parois sont un peu plus épaisses et le façonnage moins bien maîtrisé que les objets suivants. Le vase est décoré de motifs végétaux dessinés à la barbotine.

#### **MT-TA25 Pl.007 - Coupelle**

Ce vase est d'un diamètre plus grand que les autres avec 16 cm.

#### **MT-TA26 Pl.007 - Coupelle**

La coupelle MT-TA26 est d'un diamètre moyen d'environ 14 cm. Sa lèvre porte un ressaut externe et sa surface est lissée en bandes verticales particulièrement visibles. Sa surface est argentée à reflets métalliques mais les décors de barbotine apparaissent de couleur brune. Les parois de l'objet sont fines et bien maîtrisées.

#### **MT-TA27 Pl.007 - Coupelle**

Pour cette coupelle, la lèvre est manquante mais le bas de la panse est mieux conservé. Ce dernier est lisse, s'évase et porte un ressaut et deux moulures en creux. La surface de l'objet est brune à noire avec quelques reflets métalliques et une bulle semble avoir fait éclater la paroi du vase.

### **Commentaire**

Qu'il s'agisse de simples petites coupelles, identiques à celles d'autres ateliers, ou d'objets plus élaborés et décorés avec soin, les coupelles sont des produits classiques dans le répertoire des potiers toulonnais. La production de ces vases montre une meilleure maîtrise des reflets métallescents que d'autres formes toulonnaises. Les pâtes fines et beiges, comparables à celles utilisées pour des formes tardives telles que les mortiers L316, ainsi qu'un répertoire similaire à celui d'autres ateliers comme Lezoux ou Gueugnon, indiquent une datation probablement tardive, c'est-à-dire au moins du début III<sup>e</sup> siècle.

### **MT-TA28 Pl.008 à MT-TA36 Pl.009 - Mortiers**

Ces vases sont des mortiers. Il s'agit de formes qui sont presque toutes communes au répertoire des sigillées.

#### **MT-TA28 et MT-TA29 Pl.008 - Mortiers**

Les mortiers de type L316 sont connus dans d'autres ateliers du centre de la Gaule. Il s'agit d'un vase identique aux mortiers de type Drag. 45 à déversoir en forme de tête de lion. Cette dernière peut avoir été moulée dans une argile différente de celle du vase et présenter de légères disparités de couleurs (**Pl.008**). De plus, le moulage est souvent de très mauvaise qualité, au point qu'il est parfois difficile de reconnaître l'animal. Dans les ateliers toulonnais, le trou du déversoir est souvent quadrangulaire et probablement effectué à l'aide d'un clou. La crinière du lion est figurée à l'aide de 5 ou 6 traits en biais allant du haut vers le bas et parfois de quelques traits sous la gueule lorsque celle-ci est placée un peu haut sur le bandeau.

#### **MT-TA28 Pl.008 - Mortier**

Le mortier MT-TA28 présente un diamètre de 19,5 cm. Sa pâte est calcaire, fine et de couleur beige à orange. On peut observer de nombreuses et fines inclusions de grains de quartz et de nodules rouges. La surface est lissée et métallescente mais tire au brun sur les parois saillantes. La râpe interne, formée de petits grains de quartz, débute en bas du bandeau.

#### **MT-TA29 Pl.008 - Mortier**

Ce mortier est également une forme L316. Son diamètre est de 18 cm. Sa pâte est calcaire, très fine, de couleur beige avec de très petits points rouges en faible quantité et de petites vacuoles étirées. On notera la présence de très petites paillettes de mica en faible quantité. La râpe interne, formée de petits grains de quartz, monte plus haut que pour les exemplaires en sigillée, c'est-à-dire quasiment jusqu'en haut du vase. La surface, de couleur noire à brun foncé, est grossièrement lissée.

**MT-TA30 Pl.008 - Mortier**

La forme MT-TA30 a été placée dans la catégorie des mortiers en raison de sa taille et sa forme. Cependant, cette forme n'étant pas complète, il est possible qu'il s'agisse d'un bol. Le vase est proche de la forme L317, cependant elle s'en éloigne par une moulure en relief au bas du bandeau et des parois plus fines. La lèvre s'apparente davantage aux coupelles précédemment décrites (**MT-TA25 et MT-TA26 Pl.007**). La pâte est fine, calcaire et beige. La surface est soigneusement lissée et présente des reflets métallescents.

**MT-TA31 Pl.008 à MT-TA34 Pl.009 - Mortiers**

Ces mortiers sont des variantes de la forme L317 avec parfois des bords légèrement rentrants ou légèrement évasés et une lèvre plus ou moins arrondie. Un ressaut est parfois présent sur la partie externe, en dessous de la lèvre et une moulure en creux décore le bas du bandeau. Le module moyen est de 17 cm de diamètre. C'est une forme produite en grande quantité dans les ateliers toulonnais, aussi bien en céramique métallescente qu'en céramique sigillée (L093) et, la plupart du temps, dans une pâte blanche, fine et dure. La surface est rugueuse et d'une couleur qui varie de l'orange au noir en passant par le brun ou le gris. La variété de couleurs, résultant sans doute d'accidents de cuissons, rend difficile l'appréhension de la teinte voulue à l'origine. Le bandeau peut être décoré à la barbotine ou par des bandes verticales excisées.

**MT-TA31 Pl.008 - Mortier**

Le mortier MT-TA31 présente des parois fines avec un bord rentrant et une lèvre légèrement éversée. Le bandeau est large et presque droit avec une fine moulure en creux sur sa partie basse. Cet objet est façonné dans une pâte blanche et fine avec une surface à reflets métallescents.

**MT-TA32 Pl.008 - Mortier**

Ce vase a des bords légèrement évasés et terminés par une petite lèvre arrondie. Sa pâte est blanche, fine et dure avec de petites inclusions rouges et parfois de petits grains de quartz. Sa surface est rugueuse et de couleur noire.

**MT-TA33 Pl.009 - Mortier**

Ce mortier possède un bandeau plus large à sa base et une lèvre légèrement moins arrondie qui s'évase. La moulure en creux est toujours présente en bas du bandeau. La pâte, sa surface et sa couleur sont identiques au précédent.

**MT-TA34 Pl.009 - Mortier**

Cet objet est plus fin que les exemplaires précédents mais également plus soigné. Outre un décor végétal en barbotine, sa surface est lissée et de couleur brune à noire. La pâte est celle que l'on retrouve pour les métallescentes de meilleure

facture : très fine, calcaire, de couleur beige, rosée à cœur et grise à l'extérieur. Il s'agit d'une production en faible ou très faible quantité, probablement tardive compte tenu de la maîtrise du façonnage et de la métallescence.

#### **MT-TA35 et MT-TA36 Pl.009 - Mortiers**

La forme de ces mortiers est issue du répertoire des sigillées (L096). Il présente une panse bilobée avec une lèvre triangulaire et légèrement rentrante, qui se poursuit par une courte collerette. La panse forme une carène décorée à l'intérieur par une moulure en creux. Une râpe interne, faite de petits grains de quartz, se développe sous la carène pour recouvrir tout le fond du vase.

#### **Commentaire**

Les mortiers appartiennent au répertoire classique des céramiques métallescentes de Toulon-sur-Allier. Il s'agit de productions réalisées en grandes quantités avec deux pâtes : l'une de couleur beige clair, très fine, très légèrement micacée avec de toutes petites paillettes, de rares et petites inclusions rouges et de petites vacuoles étirées, l'autre très blanche avec parfois de petites inclusions rouges et quelques petits grains de quartz. La grande quantité des formes telles que les mortiers L316 à déversoirs en forme de tête de lion laissent supposer une production tardive, située au moins dans les premières décennies du III<sup>e</sup> siècle. Comparés aux sigillées toulonnaises, les mortiers de ce type sont plus petits et la râpe interne débute souvent plus haut. Ces caractéristiques les rapprochent des productions de Gueugnon.

#### **MT-TA37 Pl.009 - Lampe**

Cet objet très original a été exhumé durant la fouille du Larry de 1978. Il s'agit d'une lampe en céramique métallescente. Cette dernière a malheureusement disparu, mais elle est connue à travers des photos en noir et blanc. Seul un petit fragment, qui semble compléter l'objet, est resté au sein du mobilier et nous permet d'en savoir davantage. Cet individu unique suggère une tentative des potiers toulonnais qui n'a pas donné lieu à une production. L'objet n'est pas moulé mais tourné : le potier a tourné un tout petit vase d'environ 7 cm de diamètre (au plus large) et 3 cm de hauteur, puis a tournassé la pièce pour former un petit pied annulaire mouluré. Un trou d'environ 1 cm de diamètre a été percé de l'extérieur vers l'intérieur puis de l'argile a été collée au vase pour former le bec de la lampe. Des décorations de bandes verticales moulurées ont été ajoutées sur le pourtour. La pâte est fine, calcaire avec un cœur rosé et des bords beiges. La surface est brune à noire. L'ensemble est modelé assez grossièrement.

**MT-TA38 à MT-TA40 Pl.010 - Bouteilles**

Les rebuts de production de céramiques métallescentes des ateliers de Toulon-sur-Allier montrent également que des formes de bouteilles ou de cruches ont été produites sur le site. Il s'agit d'une production peu abondante.

**MT-TA38 Pl.010 - Bouteille**

Cet objet est une probable embouchure de cruche. Ses parois sont très fines et le diamètre maximal d'ouverture est d'environ 5 cm. La pâte est très fine, dure et sonnante, avec un cœur de couleur rosée et des bords gris. La surface est lissée avec soin, de couleur noire et le vernis montre des coulures qui ont craquelé et se sont écaillées. Il s'agit probablement de la cause de son rebut. Cette forme du col rappelle la forme de cruche Symonds 8 (SYMONDS 1992) des ateliers de Trèves.

**MT-TA39 Pl.010 - Bouteille**

L'objet MT-TA39 semble se rapporter à un type d'objet similaire au numéro précédent. En revanche, les parois sont plus épaisses et son exécution plus grossière. L'objet fait 3 cm de diamètre au plus large. La pâte utilisée semble fine et beige avec une surface noire à reflets métalliques.

**MT-TA40 Pl.010 - Bouteille**

Ce tesson est également un col de bouteille ou de cruche mais il est brisé aux deux extrémités. La pâte est fine et beige mais la surface est moins bien lissée que le premier objet. La surface est brune à noire avec des reflets métalliques. Un objet qui semble similaire a été découvert à Pamproux (Deux-Sèvre) et est conservé à Niort<sup>77</sup> (**Fig. 32**). Il s'agit d'une bouteille à col étroit et droit, resserré par une grande moulure en relief au centre.

---

<sup>77</sup> Communauté d'Agglomération du Niortais, n°967.1.7. L'objet n'a pas été observé sur place.



*Figure 32 - Bouteille en céramique métallescente, collections archéologiques des musées de la Communauté d'Agglomération du Niortais*

#### **MT-TA87 Pl.015 - Cruche**

Enfin, le corpus compte également une anse de cruche façonnée de manière très grossière. Celle-ci est ornée de motifs d'entrelacs dessinés à la pointe. La base de l'anse est incisée de façon à pouvoir la coller à son support. Le tesson montre des problèmes de cuisson et une couleur allant de l'orange au noir.

#### **MT-TA41 Pl.010 – Forme indéterminée**

Cette forme est très rare, car seuls deux individus ont été observés dans les ateliers de Toulon-sur-Allier et il n'a pas été possible d'en dessiner un profil complet. Il s'agit peut-être d'une forme très proche des sigillées de Lezoux (L052) mais surtout de celles de Gueugnon (NOTET 2012, n°1, Fig. 14, p. 28) avec qui elle partagerait un bas de panse globulaire. Aucun de ces ateliers ne semble, en revanche, les produire en céramique métallescente. Le vase est façonné dans une argile blanche à beige et sa surface, à reflets métallescents, a été lissée en bandes horizontales.

**MT-TA42 Pl.010 à MT-TA59 Pl.011**

Les ateliers de Toulon-sur-Allier ont produit de très nombreux gobelets en céramique métallescente. Il s'agit d'ailleurs de la forme la plus représentée et la plus variée dans le corpus.

**MT-TA42 Pl.010 - Gobelet**

Ce gobelet est une forme rare dans la production toulonnaise. Ses parois sont pratiquement à la verticale et la forme est beaucoup plus évasée que la plupart des gobelets. Sa lèvre est fine, en amande et éversée. Un large ressaut sépare cette dernière de la panse qui est décorée de motifs végétaux en barbotine. La pâte est micacée, beige, très fine et sonnante. Sa surface est brune à noire avec des reflets métalliques tirant par endroits sur le violet. Le tout est d'une qualité remarquable, tant au niveau du façonnage que du décor.

**MT-TA43 à MT-TA45 Pl.010 - Gobelets**

À la différence du gobelet précédent, les formes MT-TA43 à MT-TA45 sont très répandues dans les productions de Toulon-sur-Allier. Il s'agit d'une forme produite dans d'autres ateliers tels que Lezoux (L306). Les gobelets sont de taille réduite, avec un diamètre d'environ 5 à 6 cm. Leur panse est globulaire et séparée de la lèvre par un col court et bien marqué. La lèvre est fine, en amande et éversée. Ces gobelets sont décorés à la barbotine : le haut de la panse est souvent décoré de petites gouttes rondes sous lesquelles se développe un décor végétal, géométrique ou, rarement, animal. La barbotine peut également être de couleur blanche et/ou former des lettres par de petites gouttes (**MT-TA89 et MT-TA90 Pl.015**). L'absence de recollage ne permet cependant pas encore d'en découvrir la signification. La pâte est calcaire, fine et dure et de couleur beige à grise. La surface est bien lissée, noire à reflets métallescents. La barbotine apparaît parfois brune sur les parties les plus en saillie. Le tout est de très belle facture.

**MT-TA46 Pl.010 - Gobelet**

Ce gobelet rappelle la forme L310 des ateliers lézoviens mais s'approche davantage des productions de Gueugnon (NOTET 2012, n°5, Fig. 23, p. 37). La panse est plus ou moins ovoïde et séparée d'une lèvre légèrement épaissie à son extrémité par un léger ressaut. Le vase est décoré de plusieurs bandeaux de guillochis plus ou moins larges, laissant le reste vierge. La pâte est beige-orangée, très fine et bien cuite.

**MT-TA47 Pl.010 - Gobelet**

Cette forme se rapproche des gobelets L306 par un col court surmonté d'une lèvre éversée. Cependant, le col est séparé de la panse par une saillie clairement marquée. La panse est ensuite décorée de guillochis. La pâte est fine, dure, de couleur beige à cœur et grise sur l'extérieur. La surface va du brun au noir.

**MT-TA48 Pl.010 - Gobelet**

Ce gobelet semble d'appartenir aux parois fines engobées par sa forme avec une toute petite lèvre éversée. La pâte est très fine, de couleur beige-orangée avec une surface noire.

**MT-TA49 et MT-TA50 Pl.010 - Gobelets**

Ces formes tendent également à se rapprocher des gobelets **MT-TA43 à MT-TA45 Pl.010**.

**MT-TA51 et MT-TA53 Pl.010 - Gobelets**

Les gobelets MT-TA51 et MT-TA53 sont difficiles à identifier du fait de l'absence du reste du vase. Les pâtes sont très fines, de couleur beige à orangée avec parfois des variations grises vers l'extérieur de la paroi.

**MT-TA52 Pl.010 - Gobelet**

Ce gobelet est sans doute à rapprocher de la forme L306 de Lezoux. Néanmoins, l'absence du reste de la panse ne permet pas d'en dire davantage. La pâte est calcaire, très fine et de couleur rosée. La surface comporte des variations de teinte allant du bordeaux au noir à reflets métallescents.

**MT-TA54 Pl.010 - Gobelet**

Cette forme possède une lèvre qui forme un tout petit bandeau et une gorge interne. Le vase se rapproche des gobelets ovoïdes L305. Sa pâte est fine, de couleur beige et sa surface est brune à noire. Cette forme semble assez peu répandue.

**MT-TA55 et MT-TA56 Pl.011 - Gobelets**

Il s'agit d'une forme classique du répertoire des céramiques métallescentes. Il s'agit d'une forme connue également à Lezoux (L307) ou dans les ateliers de Gueugnon. Ce gobelet possède un col tronconique qui se détache d'une panse à parois fines par un ressaut clairement marqué. Les bords sont surmontés d'une petite lèvre fine. Le vase est décoré de plusieurs bandes guillochées. Cette forme est produite en quantité dans les ateliers de Toulon-sur-Allier.

**MT-TA57 Pl.011 - Gobelet**

Ce vase est à rapprocher de la forme L310. Il s'agit d'un gobelet tulipiforme dont les parois sont fines, avec un col tronconique et une petite lèvre qui s'évase très légèrement. Le gobelet repose sur un pied tronconique décoré d'une petite moulure en creux à sa base. La panse est, comme dans les ateliers de Lezoux, décorée de bandeaux de guillochis avec parfois des motifs dessinés à la barbotine. La pâte est calcaire, très fine, allant du beige à l'orange clair. Les surfaces sont lissées, noires avec des reflets métallescents. Ces gobelets sont produits en quantité dans les ateliers toulonnais. Si ce n'est la pâte, qui est cependant difficile à observer sur une panse



aussi fine, aucun trait caractéristique ne semble pouvoir les distinguer des productions d'autres ateliers.

#### **MT-TA58 Pl.011 - Gobelet**

Ce gobelet possède un diamètre réduit avec 7 cm. Sans recollage, il n'est pas possible de préciser s'il s'agit d'une forme très haute et élancée ou d'un petit gobelet. Ce dernier possède un col droit et quasiment tubulaire, qui s'achève en une petite lèvre éversée. L'objet est brûlé.

#### **MT-TA59 Pl.011 - Gobelet**

Ce gobelet semble être globulaire. Le col se resserre sur une petite lèvre. L'objet est brûlé. Aucun parallèle avec une autre forme de céramique métallescente n'a pu être effectué.

#### **MT-TA60 à MT-TA69 Pl.011 - Gobelets**

En l'absence de recollages, le corpus possède de très nombreux fonds qui compléteraient les bords décrits ci-dessus sans que nous ne sachions lesquels. Notons cependant la présence de fonds ombiliqués ainsi que de fonds tronconiques. Le pied **MT-TA69 Pl.011** semblerait, quant à lui, convenir davantage à une forme très haute, peut-être proche des vases L312 ou L313.

#### **Commentaire**

Les gobelets en céramique métallescente lisse représentent une part conséquente de la production des ateliers toulonnais. Ils présentent des variations très diverses. Les variations de qualité s'expliquent très certainement par des phases de productions différentes. Certaines formes sont semblables aux productions d'autres centres comme ceux de Lezoux, des Martres-de-Veyre ou de Gueugnon, tandis que d'autres ne trouvent pas encore de parallèles. En l'état actuel de la recherche, il reste beaucoup d'études à effectuer sur les autres ateliers du centre de la Gaule pour pouvoir déterminer la place de la production du site de Toulon parmi ces derniers.

Le corpus comporte également de grands tessons de panse d'un vase globulaire d'un diamètre conséquent (certainement plus de 30 cm au plus large de la panse) à décors de végétaux excisés. Les fragments semblent provenir d'un unique individu bien qu'aucun recollage n'ait été effectué. Les parois sont beaucoup plus épaisses que le reste des produits du site. L'objet présente une surface avec des défauts de cuisson entraînant des tâches grises et mates au sein d'un vernis noir, grésé et métallescent. Nous observons également des malfaçons comme l'incrustation de grains de quartz ayant engendré un éclatement de la surface.

## La céramique métallescente moulée

La céramique métallescente moulée est dominée par une forme de gobelet globulaire dont seule la partie inférieure est moulée. Le corpus compte 738 tessons de moules de gobelets et 804 tessons de panses moulées de gobelets ainsi que quelques moutons. Cependant, l'ensemble de ces objets n'étant pas totalement accessible au moment de ce travail, seuls quelques fragments ont pu être étudiés.

### MT-TA70 PL.012 - Moule

Cet objet est petit (12,7 cm de diamètre) et possède un large bandeau qui facilite la préhension. Cet objet a la particularité de ne pas être troué au fond, ce qui suggère qu'il n'a pas pu être utilisé sur un tour ou qu'il n'a pas été utilisé du tout. En effet, un tel trou au fond permet de centrer le moule sur le tour afin d'appliquer l'argile de manière régulière puis de tourner le reste de la panse du vase. Le moule est complet, par conséquent la pâte n'est pas visible et aucune cassure fraîche n'était possible sur un tel objet. Néanmoins, la surface montre une pâte fine de couleur beige et pas trop cuite. Le registre décoratif montre un gladiateur (O.1003) se battant contre des animaux (lion, panthère, cervidé, lapin, chien). On peut également voir des végétaux et un bouclier hexagonal (U.210).

### MT-TA71 PL.012 - Moule

Le moule MT-TA71 est d'un diamètre un peu plus grand que le précédent (14,8 cm) et son extérieur possède une petite moulure en relief qui en fait le tour, probablement pour sa préhension. Le fond du moule est troué mais ce dernier est légèrement décentré. La pâte est calcaire, très fine et de couleur beige. La surface interne et externe du moule présente des tâches d'engobe rouge. Ce dernier n'étant pas présent dans les cassures, il ne semble pas qu'il s'agisse de projections postérieures à son rebut. Le décor se compose d'une juxtaposition de scènes délimitées par des lignes perlées ou tremblées au sein desquelles sont insérés des poinçons d'animaux (cervidé, chien, oiseau) ainsi qu'un poinçon identifié comme un masque de Pan tourné vers la gauche (O.1214). On y retrouve également des poinçons non figurés de végétaux ou d'autres éléments.

### MT-TA72 PL.012 - Moule

Ce moule est d'un diamètre plus grand que les deux précédents (16 cm) et présente un profil similaire au MT-TA71. Sa pâte est calcaire, très fine et plus dure. Sa surface est bien lissée. Le décor est plus simple et aussi plus aéré, alternant des médaillons présentant de grands oiseaux avec des panneaux délimités par des lignes tremblées, décorés d'ovins et de chiens, puis de nouveau un médaillon entourant un petit oiseau surmontant un cervidé couché.

### Commentaire

Les moules de gobelets de Toulon-sur-Allier sont façonnés dans deux types de pâtes. Le premier type est une pâte calcaire fine, de couleur beige et d'une dureté moyenne tandis que le second est une pâte calcaire de couleur crème avec parfois un cœur rosé et d'une dureté plus importante. Ce dernier type présente des motifs généralement plus fins, qui sont des caractéristiques qui se retrouvent également sur les moules de sigillées du site. Les moules toulonnais présentent la particularité d'avoir, pour une partie non négligeable du corpus, un engobe rouge en surface (**Fig. 33**). Il s'observe sous forme de taches plus ou moins épaisses avec parfois des traces de pinceaux qui suggèrent une application volontaire sur le vase ou une tentative de les nettoyer. L'utilité de cet engobe est questionnable. Le moule doit en effet rester poreux afin que l'argile du vase se décolle facilement des parois. Pour quelle raison les potiers de Toulon-sur-Allier auraient-ils appliqué un engobe qui risquait de modifier ces propriétés de l'argile ? Est-ce une volonté de diminuer leur usure en protégeant les surfaces ? Ou bien s'agit-il d'un transfert non désiré de matière ? Et si tel est le cas, comment faut-il expliquer la présence de l'engobe à l'intérieur des creux du décor ? Nous ne pouvons pas encore répondre à ces questions. Néanmoins, il existe des cas similaires sur les moules de sigillées de Toulon.



Figure 33 - Détail de l'engobe rouge à l'intérieur d'un moule de gobelet (Photographie : L de Feraudy)

Les décors sont simples et semblables à ceux observés sur les sigillées du site dont les poinçons sont souvent identiques. Ces derniers sont très régulièrement trop enfoncés dans les moules, comme c'est également le cas pour les sigillées, ce qui entraîne un problème de retrait du vase après séchage et l'arrachage de la partie supérieure du décor.

**MT-TA73 à MT-TA81 Pl.013 – Gobelets moulés**

Ces fragments de panses moulées présentent un échantillon des différents gobelets en céramique métallescente de Toulon-sur-Allier. Les registres décoratifs moulés forment uniquement la partie basse des gobelets. Ceux-ci sont encadrés par une ou plusieurs moulures en relief ou en creux sur leur partie inférieure et par un bandeau de guillochis sur leur partie supérieure. La plupart du temps, les décors sont constitués de différentes scènes construites par des panneaux délimités par des lignes tremblées ou perlées. Les scènes sont plus rarement libres. Les poinçons utilisés sont quasiment identiques à ceux observés sur les sigillées du site. Une partie des tessons montrent un décor géométrique, parfois formé par l'utilisation d'un unique poinçon (cercle, fleur, etc.).

Sans recollages, il est encore difficile de déterminer si plusieurs formes composent le répertoire.

Les vases sont de qualité variable. Les pâtes sont régulièrement surcuites et parfois fondues, ce qui explique leurs rejets.

Enfin, la finesse des parois rend difficile l'identification des productions du site par l'observation des pâtes.

**MT-TA82 et MT-TA83 Pl.014 - Bols**

Parmi les productions de céramiques métallescentes de Toulon-sur-Allier se trouvent quelques tessons de bols de type Drag. 37. De nombreux ratés de cuissons de sigillées apparaissent de couleur noire, ce qui est tout à fait normal dans un contexte de production. Cependant, quelques rares tessons possèdent une couleur argentée avec des reflets métalliques ou sont dans des couleurs brunes à noires caractéristiques des ratés de métallescente. Ces tessons sont également fabriqués dans une argile calcaire très fine, beige à rosée, qui est typique d'une partie des productions de céramiques métallescentes et ne laisse que peu de doutes quant à la catégorie auxquels ils appartiennent. Les potiers toulonnais ont-ils fait de nouvelles tentatives ? Le nombre de tessons est extrêmement restreint et ces produits n'ont sans doute pas conquis la clientèle. Il semble s'agir de bols de taille moyenne (18 cm de diamètre pour l'objet MT-TA82 Pl.014) avec généralement de petites oves et un bandeau assez court.

**MT-TA84 à MT-TA86 Pl.014 - Patères**

Les ateliers de Toulon-sur-Allier ont également produit des patères en céramique métallescente dont le manche est moulé. Le musée de Moulins conserve d'ailleurs un prototype de manche, découvert au XIX<sup>e</sup> siècle, qui servait à créer des moules vierges (VERTET 1972 pl. 2, Fig. 1). Tout comme les moules de gobelets métallescents, le prototype porte des traces d'un engobe rouge. Aucun autre tesson de moule de manche de patère n'a cependant été découvert sur le site.

**MT-TA84 Pl.014 - Patère**

Ce tesson a la même forme que le prototype. La pâte est beige et fine tandis que la surface est noire à brune avec des reflets métalliques. L'extrémité du manche est décorée du poinçon identifié comme une victoire (O.819a), puis d'un poinçon érotique (OSWALD 1937 Fig.B Pl.XC) en dessous duquel se trouve un lion entouré de dauphins.

**MT-TA85 Pl.014 - Patère**

Cet objet est fabriqué dans la même pâte et possède une surface similaire au tesson précédent. L'extrémité du manche est décorée d'un cercle fait de petits points (qui aurait peut-être dû être un trou de suspension), entouré de petites feuilles et qui surmonte une frise de petits personnages : deux gladiateurs (O.1056 et O.1061) puis une victoire (O.819a).

**MT-TA86 Pl.014 - Patère**

Ces deux tessons appartiennent au même individu et sont très brûlés. Il s'agit du bord gauche d'un manche de patère (avec le manche vers le bas). On y voit un poinçon dont la représentation nous échappe<sup>78</sup> entouré de végétaux. Au centre du manche brisé se trouve un trifide pointant vers l'extrémité.

Certains fragments de manches de patères sont en revanche lisses. La taille des fragments ne permet pas de savoir si le manche était lisse ou si les fragments appartiennent à un décor qui a laissé des parties vierges.

Il semblerait qu'au moins un autre exemplaire de manche de patère ait été retrouvé lors des fouilles anciennes. Il est mentionné par J. Déchelette (VERTET 1972 pl. 10, Fig. 2) et décrit comme étant signé DOCCIUS. L'objet n'a pas été retrouvé mais un dessin en a été fait. Il présente une forte similarité avec le deuxième tesson du corpus, ce qui tend à confirmer la provenance indiquée.

**Commentaire**

D'autres ateliers comme Lezoux ou Gueugnon ont également produit des manches de patères en terre cuite moulée, mais ces objets restent très rares. La quantité très restreinte de tessons toulonnais nous indique une production très faible. À Toulon-sur-Allier, il s'agit de manches aux extrémités s'évasant pour former quatre petites pointes. Les décors, ainsi que le façonnage et le traitement de surface,

---

<sup>78</sup> La forme semble être ovale, remplie de petits points avec deux demi-cercles aux extrémités. Le tout repose sur ce qui pourrait être une base de colonne. Doit-on y voir une corbeille à fruits ou un vase vu de dessus ?

placent cette production conjointement à celle des gobelets moulés en céramique métallescente du site, c'est-à-dire probablement dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle.

#### **MT-TA88 Pl.015 – Objet indéterminé**

Cet objet unique a été produit dans les ateliers de Toulon-sur-Allier. Sa pâte blanche et son vernis grésé et orange nous rappelant les rebuts des productions de mortiers en céramique métallescente, le choix a été fait de le placer dans cette catégorie bien qu'il pourrait avoir sa place dans l'*instrumentum*. Il s'agit d'une plaquette qui – restituée – devait mesurer environ 9 cm de long par 5 cm de large avec une épaisseur de 1 cm. L'objet présente une face lisse et une face légèrement bombée entourée d'une large moulure en relief. Peut-être s'agit-il d'une commande spéciale, car c'est le seul exemplaire découvert sur le site. L'utilité de cet objet n'a pas été démontrée avec certitude. L'hypothèse la plus probable est en faveur d'une plaquette à fard. Les potiers toulonnais ont-ils essayé de faire un objet s'approchant d'une plaquette métallique ?

#### **FIG-TA328 Pl.186 - Figurine**

Il est possible que les potiers de Toulon-sur-Allier, forts de leur savoir-faire en matière de céramique métallescente, aient essayé de produire des figurines en terre cuite métallescentes. Les figurines en terre cuite ne représentent qu'une petite part des productions des ateliers toulonnais et se caractérisent par une couleur très blanche due à l'argile utilisée. Parmi celles-ci, ce sont les figurines de déesses mères et les Vénus qui sont les plus fabriquées. Il n'est donc pas surprenant que les potiers/coroplastes aient effectué leurs tests sur des déesses-mères. Le corpus possède en effet une partie postérieure d'une déesse-mère en céramique métallescente découverte lors des fouilles de 1978. Le dossier du fauteuil de la déesse est formé de larges tresses d'osier formant des « V » pointant vers le haut. Ce dossier est identique à celui de la figurine **FIG-TA70 Pl.139**, avec une petite moulure en relief en dessous des tresses. La pâte est identique à celles utilisées pour ces figurines : une argile blanche à crème, très dure et sonnante, avec des inclusions de nodules rouges et parfois de petits grains de quartz ainsi que de petites vacuoles. Le vernis est fin et bien appliqué. Il recouvre l'intégralité de la surface de l'objet et s'est infiltré par le trou d'évent, laissant des coulures à l'intérieur. La surface, allant du brun au noir à reflets métalliques, ne laisse aucun doute sur la volonté de créer un tel objet. Le musée de Moulins possède également une partie antérieure d'une tête de déesse-mère (n°5.3.146) avec le même vernis brun. Il n'est cependant pas possible de déterminer s'il s'agissait d'un même individu.

Il est probable que nous soyons en présence d'une tentative de créer un produit qui se rapproche au plus près des figurines en métal. Néanmoins, cet essai ne semble pas s'être soldé par une production plus large et ces tessons restent à ce jour les seuls exemples connus de figurines en céramique métallescente.

## Décors

Les céramiques métallescentes de Toulon-sur-Allier sont ornées de nombreux décors divers et variés.

Le décor le plus répandu est le guillochis. Il peut être en simple bande ou former un large bandeau et se trouver seul ou accompagné d'autres types de décors. Le guillochis s'observe essentiellement sur les panses de gobelets ainsi que sur les bords d'assiettes.

Le décor excisé est, quant à lui, beaucoup plus rare et forme des motifs végétaux, par de fines et longues incisions sur des panses globulaires ou de larges bandes verticales sur des bandeaux de mortiers ou des coupelles ansées.

Les décors moulés n'ont semble-t-il pas été beaucoup utilisés dans les ateliers toulonnais. Les scènes, ainsi que les poinçons utilisés, laissent supposer que ces productions étaient conjointes à celles des céramiques sigillées. Aucune estampille, signature ou marque n'atteste cependant qu'il s'agissait des mêmes potiers.

Les décors à la barbotine sont plutôt répandus, surtout parmi les gobelets (**MT-TA89 PI015 à MT-TA93 PI.017**). Il s'agit essentiellement de formes géométriques ou végétales, mais on distingue parfois des motifs animaliers. Il peut également s'agir de picots, d'écailles ou d'épingles, mais ceux-ci sont beaucoup moins répandus. Les décors à la barbotine sont maîtrisés et souvent d'une grande finesse. Dans de rares cas, nous pouvons distinguer des lettres formées par un fin pastillage, mais en l'absence de recollages il n'est pas possible d'en déterminer la signification. Notons également la présence de barbotine blanche sur certains exemplaires. Sous les pastillages de barbotine, et surtout pour les formes L306, on distingue de très fines incisions en surface, faisant office de brouillon à suivre pour le décor qui est apposé dessus. Le mobilier de Toulon compte quelques céramiques pré-métallescentes à décors d'épingles mais l'observation des pâtes n'a pas pu les rattacher aux productions toulonnaises. C'est pourquoi elles n'ont pas été présentées dans ce travail.

Les décors de dépressions ne sont pas attestés sur le site. Si certains tessons présentent des déformations, il s'agit généralement de malfaçons ou de problème de cuisson. Les quelques tessons découverts dans les fouilles anciennes (VERTET 1957, p. 6) sont façonnés dans une argile qui ne semble pas correspondre aux productions toulonnaises.

De même que pour les dépressions, les décors de reliefs d'appliques sur céramique métallescente ne sont pas attestés dans les ateliers de Toulon-sur-Allier. Une mention d'une découverte d'un unique relief d'applique brûlé en forme de pomme de pin, ainsi que de fragments de moules de reliefs d'appliques durant la fouille de 1957 (VERTET 1957, p. 6), n'a pas permis de les apparenter aux productions de céramiques métallescentes toulonnaises.

## Datation

En l'absence de stratigraphie sur le site de fouilles ainsi que de découvertes en contexte de consommation, les datations avancées résultent de comparaisons avec d'autres sites de production et notamment ceux de Lezoux ou de Gueugnon, avec qui les productions toulonnaises partagent de nombreuses similitudes. Trois types de céramiques métallescentes se distinguent. Le premier type paraît se rapprocher des productions précoces – ou pré-métallescentes – que l'on peut rencontrer sur d'autres sites comme aux Martres-de-Veyre (ROMEUF 2000, pl.138) et est probablement de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle. Il s'agit essentiellement de gobelets dont les reflets métalliques sont mal maîtrisés, souvent façonnés plus grossièrement et décorés de guillochis ou à décors moulés. Cette production est façonnée dans une argile calcaire de couleur beige, avec des inclusions de petits grains de quartz et des nodules rouges (PI.016). Le deuxième type est d'une qualité nettement supérieure malgré quelques approximations dans le lissage. La vaisselle comprend des formes de gobelets, de coupelles et d'assiettes ainsi que des formes de mortiers qui s'apparentent davantage au répertoire du III<sup>e</sup> siècle (BET 1999, p. 21). Les décors sont très souvent faits à la barbotine ou grâce à des guillochis. Les argiles ne varient cependant pas beaucoup entre ces deux premières productions (PI.017). Le troisième type regroupe toutes les productions à pâte blanche (PI.017). Il s'agit, en très grande majorité, de formes de mortiers L317 (BET 1999), ce qui le placerait dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle. Enfin, notons la présence de tentatives de métallescence sur des figurines de déesses-mères dont la datation précise n'est pas déterminable à ce stade de la recherche.

## Conclusion

Les céramiques métallescentes de Toulon-sur-Allier sont remarquées dès leur découverte pour leur qualité (TUDOT 1857, p. 342) : « *Nos spécimens réellement curieux font partie de la poterie à couverte métallique ; dans cette espèce, les formes de vases sont très pures, la pâte est fine et l'exécution décèle beaucoup d'habileté.* ». Cependant aucune étude, aucun dessin et aucune autre description n'en ont été faits.

Il apparaît évident que de nombreuses formes pourraient être précisées et complétées si on pouvait réaliser davantage de recollages. Néanmoins il est possible de dresser un premier bilan de cette production. Le répertoire toulonnais est davantage marqué par les formes destinées à la consommation des aliments solides que ceux de la plupart des autres sites, à l'exception de celui des ateliers de Gueugnon (NOTET 2012, Fig. 38 p. 55). En outre, les similitudes entre les registres décoratifs des gobelets moulés et ceux des sigillées, ainsi que les tâtonnements dans la maîtrise des reflets métalliques, nous amènent à envisager une production qui débute dans le courant de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et qui se perfectionne à la fin du II<sup>e</sup>, voire au début du III<sup>e</sup> siècle. Les autres produits, notamment les assiettes,



couppelles, gobelets et mortiers, montrent un savoir-faire et une maîtrise des effets métalliques qui placent sans doute cette production dans le courant de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. Les décors sur ceux-ci, souvent excisés ou à la barbotine, sont également plus diversifiés et recherchés.

Les céramiques métallescentes de Toulon-sur-Allier constituent la deuxième quantité la plus importante de production après les céramiques sigillées, ce qui est très loin d'être négligeable. Cette catégorie de vases, pourtant largement sous-estimée dans les publications anciennes, prend une place importante dans les productions toulonnaises. Enfin, ces dernières semblent s'apparenter bien plus aux productions éduennes (Bourgogne actuelle) qu'aux produits de Lezoux, avec parfois des influences des ateliers de l'Est pour les formes de bouteilles ou de cruches.

### 4.1.1.3. La céramique sigillée (TS-TA)

Répertoire des formes Vol. II Pl.018 à Pl.113.

La sigillée représente 69 % des productions de Toulon-sur-Allier avec 83 380 tessons. Il s'agit de la catégorie céramique la plus représentée dans les ateliers toulonnais (**Fig. 34**).

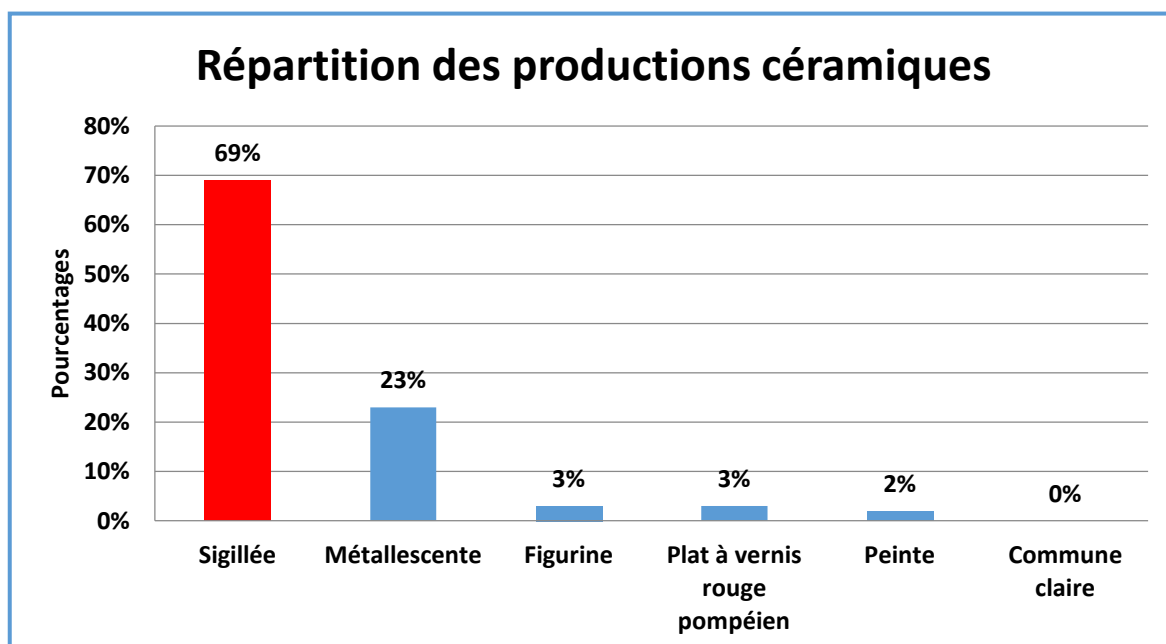


Figure 34 - Répartition des sigillées au sein des productions de terre cuite de Toulon-sur-Allier

La sigillée se caractérise généralement par une surface de couleur rouge et par sa pâte particulière, fabriquée à partir d'une argile calcaire. Le répertoire est composé

de formes standardisées. Elle peut se diviser en deux types : la sigillée lisse et la sigillée moulée. Cette dernière nécessite une étape supplémentaire dans la chaîne opératoire : la création et l'utilisation d'un moule en céramique. Plusieurs typologies sont disponibles pour classer les sigillées. Dans le cadre de ce travail, c'est la classification de Lezoux qui a été privilégiée, car l'utilisation d'une typologie unique permet d'en faciliter la consultation.

### **La sigillée lisse**

Il n'a pas été possible, pour des raisons évidentes, de comptabiliser chaque tesson de sigillée lisse. Il n'est donc pas possible d'en donner la quantité précise. Néanmoins, l'observation du mobilier permet d'estimer que cette catégorie représente environ la moitié de la production de sigillée. Le répertoire de formes est varié. Un certain nombre de formes sont attestées :

#### **TS-TA01 à TS-TA04 Pl.018 – Coupelle sL003 (Drag. 40)**

Contrairement aux ateliers de Lezoux, la partie externe de la panse est marquée d'une strie qui n'est pas au milieu, mais se situe souvent dans la partie inférieure du vase. Il arrive parfois que cette gorge ne soit simplement pas présente.

#### **TS-TA01 Pl.018 – Coupelle L003**

Ce petit module est identique aux coupelles en céramique métallescente. Ces individus font entre 12 et 13 cm de diamètre. La lèvre interne est marquée d'un ressaut, mais sa panse externe reste lisse. La pâte est très fine, rose et parfois fondue. La surface est rouge et on peut y observer un lissage en bandes horizontales. Le lissage interne manque parfois de finition, notamment au fond du vase.

#### **TS-TA02 Pl.018 – Coupelle L003**

Cet individu fait 13 cm de diamètre avec une lèvre ronde qui est légèrement épaissie à son extrémité. La surface est rouge et mate.

#### **TS-TA03 Pl.018 – Coupelle L003**

Ce vase possède un diamètre moyen avec 16 cm. Il a la particularité de posséder sur sa panse externe, en plus d'une moulure en creux sur le bas, une moulure identique sur le haut du vase. Il est façonné dans une argile fine, de couleur orange, avec un engobe rouge-orangé.

#### **TS-TA04 Pl.018 – Coupelle L003**

Chez les individus de grande taille, le bord s'élève quasiment à la verticale et la lèvre arrondie est marquée par une petite gorge à l'intérieur. La surface est rouge et brillante, mais l'objet dessiné est un vase surcuit.

L'argile de ces coupelles est fine, de couleur rose avec des inclusions d'argile blanche sous forme de fines traces étirées ou de nodules. La pâte contient de petites vacuoles fines et étirées.

Cette coupelle est rare dans les ateliers de Toulon-sur-Allier

#### **TS-TA05 à TS-TA07 Pl.019 - Variantes de coupes L008**

Il s'agit de vases de la forme d'une coupe Drag. 37 avec un diamètre compris entre 20 et 24 cm et comportant sous le bandeau un registre décoré de deux à quatre larges moulures en creux. Ce décor est délimité en partie basse par une petite moulure en creux.

L'argile utilisée pour ces coupes est fine, beige-orangée, avec très peu de fines paillettes de mica. On peut également distinguer de très petites inclusions de quartz ainsi que de petits nodules rouges en faible quantité. Les vacuoles sont fines et étirées. La surface de ces vases est rouge et mate. Certains tessons ont une surface brun foncé, probablement suite à un problème de cuisson.

Ce type de vases peut se rapprocher des productions de Gueugnon (NOTET 2012, n°9, Fig. 11, p. 24) qui présentent les mêmes types de « gorges » sous un court bandeau proche des coupes Drag. 37. La coupe L008 est produite à Lezoux durant les phases 4 et 5 (BET 2000, p. 463) mais les ateliers toulonnais produisent une forme qui pourrait s'y apparenter, pour une période plus tardive.

Plusieurs individus ont pu être observés dans le corpus, ainsi qu'un vase complet découvert au XIX<sup>e</sup> siècle et conservé au M.A.B.<sup>79</sup> Ce dernier possède en plus la particularité d'avoir été estampillé SECVNDINVSF (**TS-TA06 Pl.019**) en rétrograde sur le fond. C'est encore à ce jour le seul exemple de la présence d'une estampille sur ce type de vase.

#### **TS-TA09 et TS-TA10 Pl.020 – Assiettes L015 (Drag.36)**

Les diamètres de ces vases vont de 18 à 25 cm. Les bords sont décorés de feuilles d'eau réalisées à la barbotine, ce qui est très commun pour cette forme. Tout comme à Lezoux (BET 2000, p. 464) ou à Gueugnon (NOTET 2012, n°3, Fig. 13, p. 26), ces individus sont marqués d'une fine moulure en creux sous la lèvre interne. Seul le pied du plus petit vase a pu être observé. Ce dernier est petit et oblique. Les décors de feuilles d'eau en barbotine sont disposés dans des sens différents sur les deux individus dessinés. Il est donc peu probable qu'ils fassent partie d'un service.

La pâte est fine, de couleur rose avec de nombreux petits points blancs. La surface est rouge sombre et mate, résultant d'une surcuisson. On observe des traces de lissage sur la surface.

Le corpus ne compte que trois individus de cette forme.

---

<sup>79</sup> Inventaire n°5.3.136

**TS-TA11 Pl.020 – Coupelle L028 (Drag. 27)**

Il s'agit d'une coupelle bilobée, à lèvre arrondie et de petit diamètre (autour de 14 cm). Les bords sont évasés et la panse plutôt fine. Malheureusement, aucun fond associé aux panses n'a pu être certifié et il est impossible de savoir si ces exemplaires étaient estampillés.

La pâte est orange, fine, avec de petites inclusions de quartz et de nodules blancs, tandis que sa surface rouge porte les traces d'un lissage en bandes.

Tout comme pour la forme précédente, les ateliers toulonnais semblent avoir produit cette forme de coupelle en très faible quantité. Le corpus compte au moins deux exemplaires<sup>80</sup>.

**TS-TA12 à TS-TA14 Pl.020 – Assiettes/Plats L030 (Ludowici Tg)**

Ces vases comportent un diamètre plutôt grand (de 16 à 26 cm).

**TS-TA12 Pl.020 – Assiette L030**

Cet individu est probablement une assiette, tandis que les deux autres s'apparentent davantage à des plats par leurs dimensions. Il présente des parois très fines et une petite lèvre à marli plat s'évasant vers l'extérieur.

**TS-TA13 Pl.020 – Plat L030**

Cette forme possède des parois plus épaisses et des bords plus évasés que l'individu précédent.

**TS-TA14 Pl.020 – Plat L030**

Sur ce vase on peut noter une petite moulure en creux sous la lèvre interne et un ressaut en bas du bord, identiques aux formes L032.

Ces objets sont façonnés dans une argile très fine, calcaire et de couleur rose. Leur surface est généralement d'un rouge vif et presque brillant.

Cette forme est rare dans les productions de Toulon-sur-Allier.

**TS-TA15 à TS-TA18 Pl.021 – Coupelles L031 (Walt. 80)**

La plupart des exemplaires présentent des bords légèrement évasés, surmontés d'une petite lèvre arrondie. Pour les plus petits modèles, la lèvre est plus fine. Comme pour les productions des autres ateliers du centre de la Gaule, la lèvre est marquée à l'intérieur par un petit ressaut. Le profil de ces coupelles est très similaire aux productions lézoviennes, tandis qu'il s'éloigne des productions de Gueugnon. Le bas de la panse est également marqué à l'intérieur et à l'extérieur par un même petit

---

<sup>80</sup> Un troisième individu présentant une pâte très micacée, différente des productions du site, a été écarté du corpus.

ressaut. Les pieds sont obliques mais semblent d'une taille moindre par rapport aux exemplaires lézoviens (BET 2000, p. 466).

De très nombreux exemplaires de cette forme de coupelle sont dénombrés. Une quinzaine d'estampilles a été relevée sur ces coupelles : ALBIII, ALBINVS, AVITVS, C.N.I, DECMANI, DECMANI.MAN, DOCCIVSF, ELIM (c'est la forme prépondérante de son répertoire), MARTIMA, QVINTILIANI, 2.AOΡAHTIII, SECVNDIVSF, TVRBINOM, TVTORISM, VIINIRIMIDI et \*\* |-. Leur diamètre est petit, allant de 7,6 à 9,3 cm avec un diamètre moyen autour de 8,5 cm. À noter qu'un exemplaire signé ELIM (**TS-TA15 Pl.021**) avait été découvert au XIX<sup>e</sup> siècle, à une vingtaine de kilomètres au sud, dans la nécropole de Varennes-sur-Allier. Celui-ci présente une surface rouge et très brillante résultant d'une surcuisson (SALVAYA 2017, Vol. II, n°4 Pl.17). Les ratés de production toulonnais pouvaient donc faire l'objet d'un commerce parallèle à destination des nécropoles environnantes.

La pâte utilisée est très fine, de couleur beige-orangée avec de petites paillettes de mica, de petites inclusions rouges et des nodules blancs. La surface semi-brillante ou mate va d'une couleur orange à un rouge foncé selon les exemplaires. Certains individus ont été retrouvés complets mais présentent des malfaçons de différents types : éclatement de la surface due à la présence d'un gros grain de quartz dans l'argile, négatif d'une brindille, lacunes dans l'engobage ou encore des traces d'une surcuisson. Pour d'autres, en revanche, il est difficile de déterminer la cause du rejet (**TS-TA16 Pl.021**).

Cette forme de coupelle est produite en abondance dans les ateliers de Toulon-sur-Allier

#### **TS-TA20 Pl.021 à TS-TA24 Pl.022 – Assiettes/Plats L032 (Walt. 79)**

Les ateliers de Toulon-sur-Allier dissocient – tout comme les ateliers de Lezoux – deux modules correspondant à des assiettes et à des plats. Le diamètre moyen de ces derniers est respectivement de 18 cm et de 26 cm. Les plats sont cependant très rares.

Ces objets sont, comme les coupelles L031, estampillés mais seules neuf estampilles ont été relevées : ALBIII, DECMANI, DECMANI.MAN, DOCCIVSF, MARTIMA, QVARTI.M, REGVLVS, TVRBINOM et VIINIIRMIDIM. Le profil de ces vases est semblable à celui des productions des ateliers de Lezoux. Les pieds sont similaires à ceux des coupelles et restent obliques. Ceux des plats sont en bourrelet, tandis que les pieds des assiettes sont tronconiques. Tout comme dans les ateliers lézoviens, les plats peuvent se distinguer des assiettes par la présence d'un décor guilloché sur son fond. Cependant, sur l'individu **TS-TA24 Pl.022**, on n'observe qu'une petite gorge circulaire identique à celle qui décore les assiettes.

La pâte est identique aux coupelles L031.

Cette forme est associée à la coupelle L031 décrite précédemment mais a été produite en plus faible quantité.

**TS-TA19 Pl.021 – Assiette Variante L032**

Cette forme plus originale d'assiette présente des bords identiques à la forme précédente mais en diffère par un fond ombiliqué semblable aux assiettes et aux plats L054 à L058.

L'objet est estampillé TVRBINOM et a été façonné dans une pâte calcaire, de couleur beige, avec des inclusions de nodules rouges.

Ce vase est unique à ce jour.

**TS-TA25 à TS-TA32 Pl.022 – Coupelles L036 (Drag. 33)**

Les modules toulonnais de cette forme sont variés dans leur taille (de 9,5 à 16 cm de diamètre) mais leur façonnage reste identique avec des bords obliques et une lèvre arrondie. La panse externe est toujours<sup>81</sup> marquée en son centre par un sillon, tandis qu'un petit ressaut souligne la lèvre interne. Le bas de la panse est très caréné et les pieds sont obliques. Les parois sont plutôt fines, même sur les modules de grande taille. Certains exemplaires sont ovales sans être des ratés de cuisson, démontrant un manque de régularité dans le tournage ou un manque de soin dans la préhension des vases.

Un peu moins des 3/4 des estampilles toulonnaises sont visibles sur cette forme : AFRICANIM (c'est la forme prépondérante de son répertoire), AFRICANVSM, ALBIN., ALBIII (c'est la forme prépondérante de son répertoire), ALBINVS, ALBINU2, AVITVS (c'est la forme prépondérante de son répertoire), CATTOM, DECVMANI, DECMANI, DECMANI.MAN, DOCCIVSF (c'est la forme prépondérante de son répertoire), -ELI.MAN-, MARCIM, MARCVSFC, MARTIMA, PATERNI, PAVLLVS (c'est la forme prépondérante de son répertoire), PAVLVSE, REGVLVS, SACRANTIV, SILLVANIM, TVRBINOM, VENERANDI, VIINIIRMIDIM, \*\* |-, auxquelles s'ajoutent peut-être MESSINIM et une estampille illisible.

La pâte est fine, de couleur beige-orangée, légèrement micacée avec de fines inclusions de nodules rouges et blancs. La surface va de l'orange au rouge foncé, le plus souvent mate. La pâte et le façonnage sont identiques aux formes L031 et L032, ce qui pourrait indiquer une production simultanée de ces formes.

Cette forme de tasse tronconique est produite en abondance dans les ateliers de Toulon-sur-Allier.

**TS-TA33 à TS-TA35 Pl.023 – Coupelles L042 (Drag. 46)**

Le diamètre de ces individus est généralement très petit (entre 9 et 12 cm) mais un exemplaire (TS-TA35 Pl.023) présente un diamètre de 17 cm.

Lorsque le fond est conservé, nous observons des vases à estampilles de rosettes.

---

<sup>81</sup> À l'exception de quelques individus dont le façonnage est de très mauvaise qualité.

Ces coupelles sont façonnées dans une argile calcaire fine, beige à orange avec des inclusions de petits nodules rouges. Leur surface est généralement rouge et mate.

Le corpus toulonnais comporte une très faible quantité de tasses ou coupelles de ce type.

#### **TS-TA36 à TS-TA39 Pl.023 – Assiettes L043 (Curle 23)**

Le diamètre moyen de ces assiettes est de 17,5 cm. La forme est parfaitement similaire aux productions lézoviennes avec une petite lèvre tombante à l'extrémité d'un bord courbé vers l'extérieur. La panse externe est marquée d'un petit ressaut sous une carène plus ou moins saillante. La panse interne présente le même petit ressaut.

L'assiette est estampillée d'une rosette.

La pâte est fine, de couleur beige-orangée, identique à la forme précédente. La surface présente un vernis rouge-orangé plus ou moins bien appliqué.

Cette assiette, tout comme la forme L042 qui lui est associée, est assez peu répandue dans les ateliers toulonnais.

#### **TS-TA40 et TS-TA41 Pl.023 – Assiettes Variante L043/045**

Les productions toulonnaises ne semblent pas avoir été aussi rigoureuses dans les normes de façonnage de leur récipient que des ateliers comme Lezoux et certaines assiettes présentent à la fois la lèvre tombante de la forme L043 et la carène encadrée de ressauts de l'assiette L045 (**TS-TA40 Pl.023**). Une partie de la production est encore plus originale (**TS-TA41 Pl.023**). Elle est faite dans une pâte très fine, orange, avec de rares inclusions de petits nodules blancs et présente une lèvre relevée et tombante, à mi-chemin entre la forme L043 et la forme L045. Ce vase se rapproche de certaines productions de Gueugnon (NOTET 2012, n°3 et n°4, Fig. 10, p. 23).

Ces vases sont estampillées de rosaces.

Ces variantes sont façonnées faites dans une argile beige-orangée identique aux formes précédentes.

Ces productions sont rares.

#### **TS-TA42 et TS-TA43 Pl.024 – Coupelles L044 (Drag. 46)**

Il y a deux modules principaux dans les productions : celui dont les vases présentent un diamètre d'environ 9 cm (**TS-TA42 Pl.024**) et celui dont le diamètre se situe autour de 12 cm (**TS-TA43 Pl.024**), ce qui est parfaitement identique à ce qu'on peut observer pour les coupelles L042. Ces coupelles ont généralement les mêmes caractéristiques que les productions des ateliers de Lezoux : une petite lèvre relevée, une carène arrondie entourée par deux ressauts et une strie enroulée sur son fond. Les plus petits exemplaires de Toulon-sur-Allier présentent parfois des parois très fines.

La pâte de ces objets varie : la plus grande partie présente une pâte beige-orangée identique aux productions précédentes, tandis que certains sont fabriqués dans une argile orange, très fine, avec de rares inclusions sous forme de très petits points blancs et des vacuoles en nombre réduit. Certains individus manquent de cuisson et présentent une pâte brunâtre peu solide.

Les tasses ou coupelles de cette forme sont courantes dans les ateliers toulonnais.

#### **TS-TA44 à TS-TA Pl.024 – Assiettes L045 (Curle 15)**

Le diamètre moyen de ces vases est de 17,5 cm, ce qui est commun avec ce qu'on observe pour les formes L043. Ces assiettes ont les mêmes caractéristiques que les tasses ou coupelles associées, avec une petite lèvre relevée et une carène arrondie entourée de ressauts.

On note la même répartition des pâtes que dans la forme précédente avec une prépondérance de la pâte beige-orangée et assez peu d'assiettes en pâte orange.

Cette forme d'assiette, tout comme la forme de tasse ou de coupelle L044 associée, est assez courante dans les ateliers toulonnais.

#### **TS-TA48 à TS-TA51 Pl.024 – Assiettes L049**

Il s'agit d'une assiette ou d'un plat à bord évasé terminé par un marli plat. Le marli est décoré d'une moulure en creux aux deux extrémités. Le diamètre de ces objets va de 18 à 24 cm.

Ils sont façonnés dans une argile calcaire fine, de couleur rose, avec une surface rouge et brillante.

Cette forme est rare dans les ateliers toulonnais.

#### **TS-TA52 à TS-TA55 Pl.025 – Assiettes L055 (Drag. 18/31)**

Tout comme d'autres ateliers comme Lezoux ou celui des Martres-de-Veyre, le site de Toulon produit une assiette fortement ombiliquée avec des bords évasés terminés par une petite lèvre ronde. Le fond est décoré d'un sillon circulaire et toujours estampillé du nom du potier.

Une vingtaine d'estampilles différentes y ont été retrouvées : AFRICANIM, ALBINVS, APRILISFE, AVITVS, CATIANI ← , CINTVSM, DECMANI, DOCCIVSF, ELIM ← , ELIVSF, MARCIM, MATRIANI, PAVLVSF, QVARTLM, REGVLVS, SACRANTIV, SILLVANIM, TVRBINOM, VIINIIRMIDIM, JESTIMA et une estampille illisible. Cette disparité entre le nombre d'estampilles et le nombre d'individus découverts peut s'expliquer par une production assez courte dans le temps et/ou par les zones de fouilles. En effet, cette forme d'assiette a été très majoritairement découverte sur la partie nord du site, lors des fouilles des années 1950-60. Il est donc possible qu'à l'est de l'emprise se trouve une zone de rejets plus vaste.



La pâte présente la même répartition que les assiettes L045 ou les coupelles L044 avec des pâtes beige-orangé ou des pâtes orange. Certains potiers comme ALBINVS et SILLVANIM produisent, quant à eux, des assiettes L055 dans une pâte fine, de couleur rose, avec beaucoup d'inclusions blanches sous forme de points, de nodules ou de couches d'argile étirées.

Cette assiette est produite en quantité réduite dans les ateliers toulonnais.

#### **TS-TA56 à TS-TA58 Pl.025 – Plat L056 (Drag. 31 R)**

Cette forme de plat est associée à l'assiette précédente L055. Tout comme dans les ateliers de Lezoux ou de Gueugnon, ce plat est décoré d'un bandeau réalisé à la molette ou guilloché sur son fond. Le diamètre moyen de ces objets est de 24 cm.

Elles ne portent que huit estampilles différentes : ALBINVS, CATIANI, CATIANI←, DECVMANI, DOCCIVSF, SILLVANI.M, VIINIIRMIDIM et une estampille peu lisible (SALVAYA 2019, n°59, p. 585).

La plupart des exemplaires recensés sont façonnés dans une argile fine de couleur beige-orangée qui est commune aux formes précédentes. L'objet **TS-TA58 Pl.025** est en revanche réalisé dans une argile calcaire fine, de couleur rose avec des incrustations blanches. Sa surface, lissée en bandes horizontales, est rouge et brillante.

Ces vases ont été produits en nombre plus restreint que les assiettes L055.

#### **TS-TA59 Pl.026 – Plat L071 (Ludowici Tg)**

Un seul tessou du corpus correspond à ce plat. Il s'agit d'un fragment de marli plat à décor excisé. Le tessou est brûlé, ce qui ne permet pas de savoir si la pâte rose à point blanc est bien de Toulon-sur-Allier ou s'il s'agit d'une production de Lezoux. Dans le doute, cette forme est mentionnée dans ce travail, bien que cet individu soit unique.

#### **TS-TA60 à TS-TA62 Pl.026 – Coupes à collerette L088 (Drag. 38)**

Cette coupe à collerette des ateliers toulonnais présente un profil identique aux productions des ateliers de Lezoux (BET 2000, p. 472). La coupe est façonnée avec des bords quasiment droits ou légèrement rentrants, qui se terminent par une petite lèvre en bourrelet. Le pied peut, comme dans les ateliers lézoviens, être oblique ou en bourrelet.

Les productions toulonnaises portent plus d'une vingtaine d'estampilles différentes : AFRICANIM, ALBIHI, APRILISFE, AVITVS, CATIANI, CATIANI←, DECMANI.MAN (c'est la forme prépondérante de son répertoire), DOCCIVSF, -ELI.MAN-, ELIVSF, FATVLLIANI, OPPVLFc←, PAVLVSF, QVARTI.M, QVARTIONISF, QVINTILIANI (c'est la forme prépondérante de son répertoire), SECVNDINVSF←, SILLVANI.M, SINOBVTO, TVTORISM, VIINIIRMIDIM et JMLVS.

Toutes les pâtes de sigillée du site ont été utilisées à l'exception des pâtes blanches. Cette multiplicité des argiles pourrait correspondre à une production assez longue et étalée dans le temps mais en faible quantité. À noter que certains exemplaires retrouvés sur place présentent un bord volontairement arraché dans sa totalité (**TS-TA60 Pl.026**), le fond troué et le vase brisé en deux ou trois. Ces marques de mutilations volontaires pourraient mettre en évidence des gestes liés à un rite, peut-être d'abandon, de destruction ou de construction d'un four.

Contrairement à ce que le nombre d'estampilles pourrait laisser supposer, le corpus compte relativement peu d'exemplaires de coupes L088.

#### **TS-TA63 Pl.026 à TS-TA65 Pl.027 – Mortiers L096**

Ce type de mortier présente une panse bilobée avec des bords qui s'évasent fortement sur la partie haute. La lèvre est relevée avec un ressaut externe et une petite collerette qui vient s'ajouter en dessous d'elle. La partie inférieure est pourvue d'une râpe interne faite avec l'inclusion de petits grains de quartz en surface. Une moulure en relief souligne la partie basse de la panse qui la sépare d'un pied en bourrelet. La surface du vase est rouge à rouge foncé et brillante. Notons la présence d'un tesson beaucoup moins classique avec un décor d'incisions après cuisson sous la lèvre interne et de nombreuses petites moulures en creux (**TS-TA63 Pl.026**). Cet individu manque de cuisson et le vernis rouge-orangé s'écaille.

La pâte est fine, de couleur rose, avec des inclusions blanches

Cette forme n'est pas produite en grande quantité dans les ateliers de Toulon-sur-Allier.

#### **TS-TA66 Pl.027 – Mortier L097 (Drag. 43)**

Cette forme de mortier à déversoir présente des bords évasés décorés sur la panse externe de larges moulures en creux. Il comporte une petite lèvre relevée et arrondie, soulignée par une petite collerette. Le pied est court et arrondi. La pâte et la surface sont généralement identiques à la forme L096, ce qui laisse supposer une production conjointe. Néanmoins, il faut également signaler une production en pâte fine, de couleur orange, avec une surface orangée qui semble manquer de cuisson. Cette forme semble avoir été produite en plus grande quantité que le mortier L096 dans les ateliers de Toulon-sur-Allier.

#### **TS-TA83 Pl.029 à TS-TA90 Pl.031 – Mortiers L100 (Drag. 45)**

Ce mortier à déversoir en forme de tête de lion est bien connu des ateliers du centre de la Gaule. La forme se distingue des autres mortiers par un large bandeau droit dont l'extérieur est marqué en haut et en bas par une petite moulure en creux. Un relief d'applique en forme de tête de lion est collé au bandeau et troué afin de créer le déversoir. Une râpe est créée à l'intérieur du vase grâce à l'incrustation de petits grains de quartz à la surface de l'argile

**TS-TA84 Pl.030 – Mortier L100**

Cet objet possède un bandeau court avec des bords légèrement évasés. L'applique en forme de tête de lion est d'une belle facture. L'animal est bien dessiné et ses proportions sont harmonieuses. Ses yeux sont bien dessinés et percés d'une pupille. Sa crinière est formée de nombreuses mèches fines et ondulées. La gueule sert de déversoir grâce à un trou. Le relief d'applique est collé à son support à l'aide d'incisions courtes sur les côtés de la tête. La râpe interne débute en dessous du bandeau. Ce type de gueule de lion est très proche de certaines productions de Gueugnon (NOTET 2012, Fig. 151, p. 183) mais est légèrement plus grand, ce qui suggère qu'il appartient à une génération précédente.

**TS-TA85 Pl.030 – Mortier L100**

Ce vase possède un bandeau triangulaire à bords rentrants. Les parois de la panse sont fines. La pâte est calcaire, de couleur rose avec des inclusions blanches. La surface du vase est rouge et brillante. Le relief d'applique est collé au bandeau par de petites incisions incurvées sur tout le tour. Autour du relief, on distingue des bandes formées de petits trous. La tête de l'animal est plutôt bien formée avec des yeux en amande formés par des paupières en bourrelets et un œil en relief. De petites moustaches sont dessinées en dessous du nez. La crinière est faite de nombreuses fines mèches qui rayonnent autour du lion. Le trou servant de déversoir est percé horizontalement de l'intérieur vers l'extérieur.

**TS-TA86 Pl.030 – Mortier L100**

Cet exemplaire est l'un des plus communs du site, qui le produit en sigillée ou en métallescente. Le bandeau est large et légèrement rentrant. Contrairement aux autres types, la râpe interne débute au niveau du déversoir et non du ressaut sous le bandeau. Le relief d'applique est de mauvaise qualité et les traits de l'animal se distinguent à peine. La crinière et les oreilles sont aplaties et effacées sur le pourtour afin de coller la tête du lion au bandeau. Cinq à huit incisions (généralement six) sont pratiquées en biais de part et d'autre du déversoir. Le trou est percé du haut vers le bas, de l'intérieur vers l'extérieur. La pâte est beige ou beige-orangée, fine, avec de fines inclusions rouges ou de très fins grains de quartz. La surface est rouge-orangée.

**TS-TA87 Pl.030 – Mortier L100**

Cet exemplaire est le seul à être complet. C'est une production assez répandue avec un bandeau de taille moyenne présentant des bords verticaux, une râpe qui débute sous le bandeau et un petit pied en bourrelet surmonté d'une moulure en relief. Le relief d'applique en forme de lion reste de qualité moyenne mais l'animal est tout de même reconnaissable. Sa tête est en fort relief et ses yeux sont placés haut et sur les côtés. Le nez de l'animal est toujours écrasé mais on distingue deux petites narines. De petites moustaches sont dessinées en dessous du nez mais sont souvent effacées par le percement du déversoir. La crinière est traitée en petites mèches

ovales et striées disposées dans des sens différents, ce qui ressemble fortement au traitement de certains plumages, pelages ou de certaines chevelures des productions coroplastiques du site. Faut-il y voir le travail d'un coroplaste toulonnais ? Les deux oreilles sont petites mais bien visibles. Des stries au nombre de cinq ou six sont incisées en biais de part et d'autre du relief. La pâte de ces exemplaires est rose à point blanc et la surface est rouge et brillante.

#### **TS-TA88 Pl.031 – Mortier L100**

Cet objet n'est pas produit en grande quantité. Le bandeau est de taille moyenne et s'élève verticalement. Les parois de la panse sont fines et la zone de jonction avec le bandeau est souvent un point faible de ces vases. La tête de lion est stylisée, les yeux sont percés d'une pupille mais le reste de la gueule est difficilement reconnaissable. La crinière est traitée en larges bandes avec des poils en biais. Les oreilles sont petites et placées haut sur la tête. Le pourtour du relief d'applique est incisé de nombreuses stries courtes. La pâte est fine, blanche avec des inclusions de petits nodules rouges et de petits grains de quartz. La surface est rouge-orangée. Le trou a été percé assez haut dans le bandeau mais en biais, du haut vers le bas, de l'intérieur vers l'extérieur.

#### **TS-TA89 Pl.031 – Mortier L100**

Ce vase a des bords évasés avec un bandeau qui s'affine vers le haut. Le relief d'applique est rond et très en relief par rapport à la surface du bandeau. Le lion est très stylisé et semble être surmoulé sur le lion du quatrième type. Le lion est difficile à reconnaître, les pommettes sont rondes et en relief, les yeux sont percés d'une pupille et la crinière rayonne autour de la tête. Les poils de celle-ci forment de grosses mèches en « V » vers l'intérieur. Les oreilles ont été redessinées et sont bien visibles. Autour du relief d'applique sont incisés cinq ou six traits horizontaux. La pâte de ces exemplaires est fine, orange et incrustée de nodules blancs et rouges. La surface est épaisse et de couleur rouge-orangée.

#### **TS-TA90 Pl.031 – Mortier L100**

Ce type est beaucoup plus petit avec un bandeau triangulaire percé horizontalement. Le relief d'applique est identique au type précédent mais le pourtour de la tête de lion est estampé de trois cercles sur chaque côté. Ce type est rare dans les productions toulonnaises. La pâte est identique au type précédent.

#### **TS-TA83 Pl.029 – Mortier L100**

Cet exemplaire est le plus grand mortier connu à ce jour avec un diamètre de 42 cm. Le bandeau est très légèrement évasé avec des parois fines compte tenu de la taille du vase. La tête de lion est très grande (8,1 cm de hauteur) et détaillée avec soin. Les volumes sont bien rendus et les yeux sont en amande avec des paupières fines. Le nez est percé de deux petites narines tandis que de petites moustaches sont

dessinées en dessous. Sa crinière est formée de grosses mèches torsadées qui s'enroulent autour de la tête de l'animal. De longues stries sont incisées de part et d'autre du relief d'applique (neuf à gauche et 7 à droite). La particularité de cet exemplaire est d'être également orné d'un relief d'applique représentant Léda et le cygne. On peut voir le personnage féminin à demi nu, assis sur un lourd fauteuil avec le cygne posant sa p<sup>o</sup>te droite sur les genoux de Léda et la p<sup>o</sup>te gauche serrant le sein droit de la femme. L'animal a les ailes dépliées et tord son cou pour presser son bec contre les lèvres de la femme. Cette scène est remarquablement détaillée et témoigne du savoir-faire du potier. La p<sup>o</sup>te de ce grand mortier est très fine, de couleur rose avec des inclusions de points blancs similaire au deuxième type. La surface est rouge et brillante. Le relief d'applique de Léda et le cygne est fissuré. Peut-être est-ce là la cause de son rejet ?

#### **TS-TA91 Pl.031 – Mortier L100**

Certaines têtes de lion, plus petites que la plus grande connue (**Pl.029**), mais plus grandes que les autres types, sont également référencées dans le corpus sans que la forme du vase soit connue. Le dessin du lion est cependant de très mauvaise qualité, le nez est emp<sup>o</sup>té et percé de hautes narines verticales. Les pommettes de l'animal sont très en volume, ce qui lui donne un air grimaçant. Les yeux sont petits, mais plutôt bien dessinés et son front est marqué en son centre par une petite mèche courbée. Les oreilles et le reste de la crinière sont peu distinguables. La p<sup>o</sup>te est fine, de couleur beige-orangé, mais surcuite et fondue. La surface est rouge foncé et très mate.

À noter qu'un seul bandeau de mortier Drag. 45 semble avoir été estampillé par MVRTIANI. De plus, tout comme les mortiers en céramique métallescente, le relief d'applique en forme de tête de lion peut, à certaines occasions, être moulé dans une argile différente de celle du vase. Il faut également mentionner qu'un exemplaire du corpus comprend un négatif de relief d'applique de forme carrée, laissant supposer une tête de lion similaire aux exemplaires fabriqués dans les ateliers de Gueugnon (NOTET 2012, p. 180).

Ce type de vase n'est pas rare dans le corpus qui compte plus de 70 exemplaires de tête de lion déversoir et qui comprend plusieurs variantes dans leur forme.

#### **TS-TA69 Pl.028 à TS-TA73 Pl.028 – Gobelets L102 (Dech. 72)**

Il s'agit d'un gobelet à panse globulaire avec une lèvre fine et éversée. Le col est séparé de la panse par une ou deux fines moulures en creux. Faute de recollage, il n'a pas été possible d'en restituer un profil complet mais nous pouvons observer un certain nombre de petits pieds fins et légèrement tournassés (**TS-TA74 à TS-TA77 Pl.028**). Les parois de ces vases sont toujours très fines et la production est globalement de bonne qualité. Les vases peuvent être laissés lisses ou porter un décor excisé, souvent à motifs végétaux. Quelques rares tessons portent un pastillage et un décor à la barbotine blanche. La similarité de traitement entre ces vases et les

productions de gobelets de forme L306 en céramique métallescente laissent supposer une simultanéité des deux productions.

La pâte est toujours très fine et dure, de couleur rose à petits points blancs. La surface peut être rouge et brillante mais tire parfois sur le rouge orangé.

Cette forme n'est pas très répandue dans les ateliers toulonnais.

### **TS-TA80 à TS-TA82 Pl.028 – Cruches L105**

Il s'agit de cruches dont le col est court et s'élargit légèrement au niveau d'un goulot qui prend généralement la forme d'une lentille bombée en son centre et aplatie sur les extrémités (**TS-TA80 et TS-TA81 Pl.028**). Certaines cruches ont un goulot arrondi (**TS-TA82 Pl.028**). La panse de la cruche est globulaire et une petite anse, modelée en boudin de moins de 1 cm de diamètre, prend place sur le haut de la panse tout en s'appuyant sous la lèvre et contre le col. Le col est séparé de la panse par un ressaut. La panse interne n'est pas vernie mais nous y constatons régulièrement des coulures.

La pâte est fine, de couleur beige-orangée, avec de fines inclusions de nodules rouges et parfois de très petits grains de quartz. La surface est rouge foncé et plutôt mate.

Ces petits vases sont des formes tout aussi peu répandues que la précédente.

---

Deux autres formes de sigillées produites à Toulon-sur-Allier s'ajoutent à cette présentation. Il s'agit de formes qui ne sont pas encore répertoriées mais dont le corpus ne possède qu'un unique exemplaire :

### **TS-TA67 Pl.027 – Forme 1 assiette inédite**

Cette forme est une assiette. Il s'agit d'un objet très proche du répertoire toulonnais d'assiettes en céramique métallescente. Celui-ci fait environ 19 cm de diamètre, avec des bords évasés et une petite lèvre légèrement tombante sous laquelle se trouvent deux fines moulures en creux. Une large moulure en relief forme une carène très marquée qui se matérialise à l'intérieur de la panse par un petit ressaut. La forme, la pâte et le façonnage indiquent une production tardive, très probablement contemporaine des productions d'assiettes en céramique métallescente.

La pâte est calcaire, très fine, dure et de couleur rose à petits points blancs. La surface est rouge, brillante et lissée en bandes. Ce traitement de surface est identique à certaines productions de céramique métallescente.

Cette forme est rare.

### **TS-TA68 Pl.027 - Forme 2 coupelle inédite**

Cette forme est très proche du vase L089 de Lezoux. Il s'agit probablement d'une coupelle ou d'une tasse, car elle ne fait que 12 cm de diamètre, avec des bords

légèrement rentrants s'achevant par une lèvre en bourrelet. La partie basse des bords est marquée par deux moulures en relief effilées. Chaque moulure est décorée de nombreuses stries très fines.

La pâte de cet objet est très fine, de couleur beige-orangée, avec quelques inclusions rouges.

Cette forme est rare.

Ces deux formes sont donc, à ce stade de la recherche, des objets uniques. Il est possible que ce soit des vases tests pour les potiers toulonnais.

---

### **TS-TA92 PL.031 – Objet indéterminé**

Il faut signaler un objet curieux dans les productions de Toulon-sur-Allier. Il s'agit d'un petit cylindre en céramique sigillée, d'environ 6 cm de hauteur, terminé du côté le moins évasé (environ 2,4 cm de diamètre) et brisé à l'extrémité la plus évasée. La pâte est fine, beige-orangée avec un vernis rouge foncé semi-brillant. La pâte et le vernis font donc appartenir cet objet à la catégorie des sigillées. Cependant, sa fonction reste un mystère. Il pourrait s'agir d'un pied de marmite ou d'un manche de poêlon. Dans les deux cas, la fonction de cuisson ne se prêterait guère à l'argile utilisée.

### **Les estampilles sur sigillée lisse**

Cinquante-neuf estampilles épigraphiques ont été dénombrées (**PI.032**), ainsi que dix-neuf estampilles non épigraphiques (**PI.033**), sur la sigillée lisse de Toulon-sur-Allier. Il s'agit de 91 % des marques connues sur la vaisselle des ateliers toulonnais. Ces dernières ont été référencées dans la synthèse de ce document (voir p. 394, tableau 6).

### **La sigillée moulée**

Comme énoncé précédemment, l'observation du mobilier permet d'estimer une production de sigillée moulée à environ la moitié de la sigillée du site. Contrairement à la sigillée lisse, le répertoire de la sigillée moulée est très restreint (**PI.034 à PI.113**), comprenant trois formes dont deux très rares :

### **TS-TA93 PI.034 – Coupe Drag. 30**

Cette coupe cylindrique est l'une des plus répandues dans le monde romain. Cette création du I<sup>er</sup> siècle perdure jusqu'au III<sup>e</sup> siècle et constitue une bonne part des productions de sigillées moulées du centre de la Gaule. Cependant, les ateliers toulonnais ne semblent pas en avoir produit en quantité, à tel point qu'on en

dénombrer moins de cinq tessons. Le mobilier compte en effet deux tessons de vases fondus ainsi que deux fragments de moules qui ne comportent pas de décor, car il s'agit des parties basses des vases. Le musée de Moulins conserve en revanche des tessons de vases ayant pu appartenir à Toulon-sur-Allier mais leur provenance ne figure pas dans les inventaires. Un seul tesson de Drag. 30 du mobilier étudié comporte un décor lisible, bien qu'il soit fondu. Il s'agit sans aucun doute d'un raté de production du site, car on peut voir les traces laissées dessous par un autre vase collé lors de la cuisson. Le fragment est la partie basse d'un vase qui mesurerait seulement 14 cm de diamètre, ce qui en fait une très petite pièce. Les poinçons utilisés sont également de petite taille. Nous distinguons un personnage à gauche qui semble être un amour de profil avec le bras droit levé devant un haut cratère à volutes. À droite, des jambes d'un autre personnage sont visibles avec une ligne perlée et une rosace entre les scènes. La littérature sur le sujet ne semble pas avoir répertorié ces poinçons. Si la production de vases de forme Drag. 30 peut être attestée dans les ateliers de Toulon-sur-Allier, il est clair qu'elle ne constitue qu'une production marginale du site et il est encore très difficile de la documenter.

#### **TS-TA94 Pl.034 à TS-TA99 Pl.036 – Coupes Drag. 29/37 (FM38)**

Cette coupe se présente comme une transition entre la forme Drag. 29 et la forme Drag. 37. H. Vertet la référence sous le nom « Forme moulée 38 » (VERTET 1973b). Elle apparaît au milieu du I<sup>er</sup> siècle dans les ateliers du centre de la Gaule lorsque la coupe Drag. 29 perd sa carène et gagne un bandeau lisse à lèvre en bourrelet similaire aux coupes hémisphériques Drag. 37. Le mobilier de Toulon-sur-Allier compte 18 tessons de vases, 1 tesson de moule, et un moule complet découvert au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>82</sup>, le tout formant 6 individus différents.

#### **TS-TA94 Pl.034**

Il s'agit de 9 tessons d'une coupe de 23 cm de diamètre avec un haut bandeau. Le registre décoratif au-dessus de la carène montre une alternance de poinçons d'une petite danseuse (O.343) et d'une association de terminaux trifides séparés par une ligne perlée. De petits motifs végétaux ponctuent ces scènes. Le registre décoratif sous la carène est une frise de pampres.

#### **TS-TA95 Pl.035**

Il s'agit de 6 tessons d'une coupe de 18 cm de diamètre. Le registre décoratif au-dessus de la carène est formé d'une frise de terminaux trifides avec quelques petits motifs de tortillons en remplissage. Sous la carène, on distingue une frise de feuilles de vigne avec une petite boule au-dessus et en dessous de chaque feuille.

---

<sup>82</sup> Conservé au M.A.B., n°5.3.127



**TS-TA96 Pl.035**

Il est représenté par un unique tesson d'une coupe de 15 cm de diamètre. Contrairement aux exemplaires précédents, celui-ci possède un bandeau court. Seul le registre décoratif au-dessus de la carène est conservé. On peut y observer une métope formée par des lignes perlées croisées qui séparent un terminal trifide en haut, des fleurs de diélytra à pistil trifide sur les côtés et un motif indiscernable en bas. Sur la métope de gauche, on peut seulement apercevoir un fragment de demi-cercle.

**TS-TA97 Pl.035**

Il s'agit de 2 tessons d'une coupe de 16 cm de diamètre avec un court bandeau. Le registre décoratif au-dessus de la carène est formé d'un médaillon renfermant un guerrier nu, de profil, un bouclier rond à son bras gauche. Le médaillon est séparé de la scène de gauche par une ligne perlée avec une petite rosette à chaque extrémité. Quelques petits motifs végétaux de remplissage ponctuent la scène. Le reste du panneau est manquant. Le registre situé sous la carène est constitué d'une frise de petites cornes.

**TS-TA98 Pl.036**

Il s'agit d'un fragment de la partie haute d'un moule de 18 cm de diamètre. L'objet est en mauvais état et le décor est difficile à discerner. On peut voir un petit personnage masculin entouré de lignes perlées qui le séparent de terminaux à sept branches que surmontent de petits motifs végétaux. La pâte de ce tesson de moule est très micacée.

**TS-TA99 Pl.036**

Il s'agit d'un moule presque complet d'un diamètre légèrement inférieur à 30 cm. Le fond est manquant (et restauré) ce qui ne permet pas de savoir s'il était troué. Néanmoins on peut observer que cet objet possède une réserve pour le pied, ce qui est inhabituel pour les moules de cette période. De petits trous ont été faits dans le bas du moule pour délimiter la place des différentes métopes. Le registre décoratif au-dessus de la carène comprend une alternance de pampres dans un demi-médaille, de deux petits chevaux marins l'un au-dessus de l'autre et de médaillons à l'intérieur desquels on retrouve un terminal à sept branches. Chaque métope est séparée par des lignes perlées avec une boule à chaque extrémité. Le registre décoratif sous la carène est également marqué d'une alternance de motifs : un amour vendangeur, une danseuse et une grande feuille de vigne séparés par les mêmes lignes perlées. Quelques motifs de cercles et de tortillons ponctuent les scènes.

Cette production au sein des ateliers de Toulon-sur-Allier est très étonnante. Nous pouvons constater que les coupes sont généralement d'un diamètre plutôt réduit (autour de 18 cm de moyenne) et que les plus petites possèdent un bandeau court. Le moule conservé au musée est en revanche plus grand et porte une réserve

pour le pied, ce qui est une pratique du I<sup>er</sup> siècle. Il est donc possible que les potiers toulonnais aient pris exemple sur des moules anciens pour produire les leurs. Les décors sont assez pauvres et le nombre de poinçons réduit, ce qui correspond au style toulonnais.

Les argiles des vases sont fines, calcaires, faiblement micacées, et de couleur beige-orangé avec une surface rouge-orangé. Le traitement des vases, avec un lissage très approximatif et de nombreux défauts, correspond bien aux productions de sigillées de Toulon-sur-Allier.

Attestée dans les ateliers de Lezoux et des Martres-de-Veyre au I<sup>er</sup> siècle, la forme Drag. 29/37 est pourtant produite plus tardivement dans les ateliers toulonnais.

### **TS-TA100 Pl.037 à TS-TA391 Pl.113 – Coupes Drag. 37**

Cette coupe est sans conteste le produit principal des ateliers de potiers de Toulon-sur-Allier. Le corpus compte environ 40 000 tessons de vases de forme Drag. 37 et un peu plus de 1200 tessons de moules. Une grande partie de ces derniers n'étant pas accessible durant ce travail, l'étude complète des moules n'a pas pu être effectuée. De plus, le temps n'a pas été suffisant pour réaliser une étude poussée des décors sur sigillée moulée. Les résultats présentés dans ce travail sont donc préliminaires et n'ont pas vocation à l'exhaustivité.

## **Caractéristiques techniques des sigillées moulées**

### **Le façonnage**

De par la très faible quantité de coupes Drag. 30, il n'est pas possible d'en faire une description. C'est pourquoi seules les formes Drag. 29/37 et Drag. 37 sont prises en compte.

Les coupes de forme Drag. 37 de Toulon-sur-Allier ne sont pas totalement hémisphériques mais présentent souvent une panse plus tassée et moins arrondie (**TS-TA100 et TS-TA101 Pl.037**).

Le bandeau des Drag. 37 est droit sur la plupart des exemplaires mais il arrive que celui-ci s'évase légèrement (**TS-TA110 Pl.039 et TS-TA111 Pl.040**).

La lèvre en amande des productions moulées est façonnée en repliant l'argile vers l'extérieur. Ce façonnage se discerne particulièrement lors d'un bris (**Fig. 35**).



Figure 35 - Exemple d'une lèvre de coupe Drag. 37 façonnée par repli de l'argile vers l'extérieur

Les hauteurs de bandeaux et la finesse des parois des coupes semblent beaucoup moins caractéristiques d'une période de production que dans les ateliers de Lezoux. Ainsi, bandeaux courts ou hauts et les parois fines ou épaisses semblent être contemporains à Toulon-sur-Allier. Tandis que dans les ateliers de Lezoux, on observe un agrandissement des bandeaux et un épaississement des parois dans le temps (DELAGE 2012, p. 124).

Les pieds des coupes toulonnaises ne sont jamais plats mais s'évasent vers l'extérieur en créant une gorge (TS-TA112 à TS-TA115 Pl.040). Ceux-ci sont collés sur une panse qui a été griffée au préalable afin d'accentuer l'adhérence des deux parties (Fig. 36). Cependant, il arrive que la panse soit laissée lisse et que le pied se décolle.



Figure 36 - Détail du griffage de la surface d'une céramique sigillée réalisé pour augmenter l'adhérence du pied de la coupe

Les coupes en sigillée moulée ont un diamètre compris entre 13,5 cm et 27 cm, avec une moyenne de 20,5 cm<sup>83</sup>.

Le lissage des vases est souvent approximatif. Les observations faites sur les céramiques métallescentes sont également valables pour les céramiques sigillées et nous constatons parfois un lissage en fines bandes (**Fig. 37**).



*Figure 37 - Détail d'un « lissage en bandes » sur la surface d'une céramique sigillée*

Dans les ateliers de Lezoux, la partie haute des oves peut être tronquée par le lissage. Mais le traitement du bandeau de Drag. 37 toulonnais est différent car on remarque que le lissage peut s'arrêter bien avant d'atteindre les oves, laissant le bord du moule apparent au-dessus d'eux (**Fig. 38**).

---

<sup>83</sup> Moyenne effectuée sur les mesures de 100 individus.



Figure 38 - Détail d'une bordure apparente du moule sur une céramique sigillée moulée

Les décors des sigillées moulées sont rarement de bonne qualité. Sans évoquer le style, les potiers toulonnais ont l'habitude d'enfoncer profondément les poinçons dans leurs moules, engendrant des problèmes pour démouler la coupe. En effet, si l'argile se rétracte au séchage, permettant ainsi au vase de se démouler facilement, elle n'a pas un taux de rétractation suffisant pour s'extraire de creux profond. Les décors sont donc arrachés au démoulage, ce qui les rend difficilement identifiables (Fig. 39).



Figure 39 - Exemple de décor empâté sur une céramique sigillée

La particularité des potiers de Toulon-sur-Allier est d'estampiller leurs vases de forme Drag. 37 sur le bandeau. Il s'agit d'une pratique très commune dans ces ateliers alors qu'elle semble beaucoup plus rare dans d'autres. L'estampille est généralement apposée en biais. Celle-ci peut être appliquée de façon à être lue quand l'objet est posé sur son pied mais l'inverse est également possible.

Enfin, même si les moules n'ont pas été étudiés en détail, nous pouvons constater qu'ils ne comportent qu'un unique trou dans le fond.

## La pâte des sigillées moulées

Les pâtes utilisées pour les sigillées se répartissent dans deux groupes principaux : les pâtes beiges à orange et les pâtes roses (voir p. 389). Il s'agit très probablement de deux phases différentes de production. Il existe cependant une possibilité pour que des coupes Drag. 37 aient été façonnées dans une pâte blanche. Ce type d'argile est très rare pour façonner ces produits. En l'absence d'estampille toulonnaise, ceux-ci peuvent se révéler provenir d'autres ateliers comme Yzeure-St-Bonnet. En effet, ces derniers sont connus pour posséder cette particularité. Il subsiste donc un doute quant à un possible troisième groupe de pâte utilisé dans les ateliers de Toulon-sur-Allier pour façonner la céramique sigillée.

## Les estampilles sur sigillée moulée

Les estampilles sur les Drag. 37 toulonnaises sont au nombre de trente et peuvent être réparties dans quatre types différents (PI.041) :

- **Supradécorative / Extra Formam** ;  
Il s'agit d'estampilles apposées au-dessus du décor, une fois que le vase est moulé. Dans les ateliers de Toulon-sur-Allier, elles sont au nombre de 24. Parmi celles-ci, trois ne sont pas épigraphiques, ce qui est très rare.
- **Intradécorative / Extra Formam** ;  
Ce type regroupe les estampilles imprimées dans le décor après moulage de ce dernier. Il s'agit d'un cas unique (BET 1991).
- **Infradécorative / In Forma** ;  
Ces estampilles sont placées sous le décor et dans le moule afin d'apparaître sur tous les vases qui en sortent. Dans les ateliers de Toulon nous en comptons 7. Parmi ces dernières, 5 sont formées de lettres capitales dans un cartouche, une est en lettre capitale sans cartouche et une est tracée à la pointe.
- **Intradécorative / In Forma**.  
Il s'agit du dernier type d'estampillage sur sigillée moulée à Toulon. Celui-ci compte 3 estampilles différentes. Elles sont placées au sein du décor. La

première marque est en lettre capitale dans un cartouche. La deuxième est en grand format, en lettres capitales. La dernière est fine et tracée à la pointe.

L'ensemble de ces marques a été présenté dans la synthèse (voir p. 394, tableau 6).

## Les potiers qui ont façonné de la sigillée moulée

### Africanus

De ce potier sont répertoriées deux estampilles différentes : AFRICANIM et AFRICANVSM (SALVAYA 2019, p. 582, n°1). Seule la première a été observée sur de la sigillée moulée (**Pl.042**). Cependant, nous constatons que ces marques sont régulièrement retrouvées sur des bandeaux de Drag. 37 qui ont été brisés au niveau des oves (**TS-TA116 Pl.042**). Par conséquent, nous ne savons pas grand-chose des décors utilisés par ce potier. En plus des coupes Drag. 37, ce potier estampille des vases de forme L036, L055 et L088. Les pâtes utilisées par Africanus sont toutes du groupe beige-orangé.

### Albinus

Quatre estampilles sont référencées pour ce potier : ALBIN., ALBIII, ALBINVS et ALBINV2 (SALVAYA 2019, p. 583, n°2). Celui-ci a marqué plusieurs formes : L031, L032, L036, L055, L056 et L088. Peu de coupes de forme Drag. 37 ont été répertoriées pour ce potier avec la marque ALBINVS. Néanmoins, nous pouvons observer (**TS-TA117 Pl.043 et TA-TA118 Pl.044**) qu'il estampille des vases au décor très classique pour le site de Toulon avec de grandes oves. Albinus façonne ses vases signés ALBIN. ou ALBINI dans une pâte beige (**Pl.044**), mais la plupart des vases signés ALBINVS sont façonnés avec une argile rose.

### Aprilis

Nous avons peu de données sur ce potier qui ne semble utiliser qu'une seule estampille : APRILISFE (SALVAYA 2019, p. 583, n°3). Cette marque est apposée sur des formes L055 et L088.

### Atilianus

Tout comme le potier précédent, Atilianus est connu à travers une unique marque : ATILIANIM (SALVAYA 2019, p. 583, n°4). Il s'agit d'une estampille sur un tesson de vase qui n'a pas été retrouvé. Par conséquent, nous ne savons pas de quelle forme il s'agissait, ni du type de pâte utilisé.

### Attianus

Attianus (?) est connu à travers une marque infradécorative : OF.ATT (**Pl.50 et Pl.51**). Plusieurs exemplaires ont été retrouvés à Toulon-sur-Allier, sortant de plusieurs moules différents mais montrant une scène identique. Il s'agit d'une scène

de chasse libre (**TS-TA126 Pl.049 à TS-TA133 Pl.050**). Cette marque est répertoriée dans les ateliers des Martres-de-Veyre (ROMEUF 2000, Pl.68, p. 345) pour un décor différent et à Lezoux (STANFIELD 1990 Pl.58) sur un décor de chasse très proche.

### **Avitus**

Avitus est l'un des potiers les plus prolifiques de Toulon-sur-Allier (SALVAYA 2019, p. 583, n°5). Il a estampillé de nombreuses formes : L031, L036, L055, L088 et des bandeaux de coupes Drag. 37 avec une unique marque (AVITVS). Cependant, comme pour d'autres potiers du site, sans recollage il est très difficile d'associer des bandeaux signés avec un décor moulé. Avitus nous a également livré un unique tesson de moule avec une estampille infradécorative. Malheureusement, celui-ci étant brisé, le décor n'est pas connu. Ce potier façonne ses vases dans une argile beige à orange (**Pl.045**).

### **C.N.I**

Cette marque, dont on ne peut pas déduire le nom du potier, est unique (SALVAYA 2019, p. 584, n°8). Il s'agit d'un vase de type L031.

### **Catianus**

Catianus possède trois marques différentes : CATIAN[, CATIANI et CATIANI← (SALVAYA 2019, p. 584, n°10). Ce potier a estampillé des vases de forme L055, L056 et L088, façonnés dans une pâte rose.

### **Cattus / Catto**

Le nom de ce potier reste hypothétique, car il signe CATTOM (SALVAYA 2019, p. 584, n°11). Cette estampille n'est connue qu'en un seul exemplaire, sur un vase de forme L036.

### **Cintus / Cintusmus**

Tout comme le potier précédent, l'estampille CINTVSM laisse un doute quant à son nom (SALVAYA 2019, p. 584, n°12). Celui-ci ne semble avoir marqué que des vases de forme L031 ou L032 et L055.

### **Decumanus**

Decumanus est un potier qui possède quatre marques différentes : DECMANI, DECMANI.MAN, DECVMANI et DECVMANI de très mauvaise qualité (SALVAYA 2019, p. 586, n°13). Ces estampilles sont présentes sur de nombreuses formes : L031, L032, L036, L055, L056, L088 et des coupes de forme Drag. 37 (**Pl.045**). Decumanus signe ces dernières en tant que tourneur mais également en tant que décorateur. Cependant, une nouvelle fois il est très difficile de connaître les



décors associés à ce potier. Les vases associés à Decumanus sont façonnés dans une argile rose.

### **Docius**

Docius est l'un des principaux potiers de Toulon-sur-Allier avec une unique marque DOCCIVSFE (SALVAYA 2019, p. 586, n°14). Celui-ci signe de nombreux vases : L031, L032, L036, L055, L056, L088 et des coupes de Drag. 37 (**Pl.046**). Ces dernières sont signées sur le bandeau, comme la presque totalité des Drag. 37 toulonnais. Cependant, la présence de deux fonds de moules signés DOCCI (**TS-TA120 Pl.046**) nous amène à penser que ce potier était également décorateur. Malheureusement, il n'a pas été possible d'en connaître le style. Docius façonne ses vases dans une pâte orangée.

### **Elius**

Elius semble avoir utilisé au moins quatre marques différentes : ELIM, ELIM←, -ELIMAN- et ELIVSF (SALVAYA 2019, p. 586, n°15). Elius a estampillé plusieurs formes de sigillée : L031, L036, L055, L088 mais également des coupes de Drag. 37 comme tourneur et comme décorateur (**Pl.046 et Pl.047**). Les mêmes estampilles se retrouvent sur des formes identiques, façonnées aussi bien dans des argiles beiges à orange que dans une argile rose (**Pl.047**). Ce potier a donc peut-être travaillé sur une période assez longue. Plusieurs décors ont été répertoriés durant les études précédentes (**TS-TA121Pl.046 à TS-TA123 Pl.047**). Elius est le seul potier connu dans les ateliers de Toulon pour appliquer la même estampille aussi bien à l'intérieur de ses décors sur sigillée moulée que sur les formes lisses.

### **Fatullianus / Atullianus**

Ce potier est connu grâce à une marque qui n'est pas facile à lire : FATVLIANI (SALVAYA 2019, p. 586, n°16). Celui-ci a estampillé des mortiers de type L088.

### **Marcus**

Marcus n'est pas un potier très prolifique dans les ateliers de Toulon-sur-Allier. Il possède deux estampilles différentes : MARCIM et MARCVSFC (SALVAYA 2019, p. 586, n°18). Ce potier signe trois formes : L036, L055 et des coupes Drag. 37 (**Pl.048**). Ces dernières sont uniquement estampillées sur le bandeau. Les décors associés à Marcus sont très répétitifs (**TS-TA124 et TS-TA125 Pl.048**) et se rapprochent beaucoup du style de Turbino. Quelques vases portent une rangée de rosaces à la place des oves. D'autres coupes Drag. 37 de Marcus nous montrent une scène libre de chasse dont les poinçons sont très empâtés et de mauvaise qualité. Marcus façonne ses vases dans des pâtes beiges (**Pl.048**) mais également dans une pâte beaucoup plus orange (**Pl.049**).

### **Martius**

Une nouvelle fois cette estampille (MARTIMA[ ]) laisse des possibilités d'interprétations quant au nom du potier (SALVAYA 2019, p. 587, n°19). Cette marque n'est connue que sur une forme L036.

### **Matrus**

Ce potier est connu à travers plusieurs fragments d'une estampille MATRIMAN← (SALVAYA 2019, p. 587, n°20). L'un de ces fragments appartient à une forme L055.

### **Messinus**

Le potier Messinus est connu à travers une unique estampille : MESSINIM (SALVAYA 2019, p. 587, n°21). Celui-ci a marqué des vases de forme L036 et L055.

### **Minimmus**

Cette estampille circulaire pose des difficultés de lisibilité. Il est possible de lire MIIIIMM.OFC (SALVAYA 2019, p. 587, n°22). Les tessons marqués de cette estampille ne permettent pas non plus d'en apprendre beaucoup, car il pourrait s'agir de formes L042 ou L043.

### **Murtianus / Martianus**

À nouveau, le nom de ce potier n'est pas facile à comprendre d'après sa marque qu'on peut lire MVRTIANI ou MARTIANI (SALVAYA 2019, p. 587, n°23). Ce potier semble avoir estampillé des formes L036, mais aussi un mortier L100.

### **Naticus**

Naticus est le nom supposé de ce potier qui signe NATICI[← (SALVAYA 2019, p. 587, n°24) sur une assiette de forme L055.

### **Oppulus / Oppulo**

Ce potier n'a estampillé que deux formes de sigillées : L088 et des coupes Drag. 37 à l'aide d'une seule marque (OPPVLFc←) (SALVAYA 2019, p. 587, n°25). Il n'est pas connu en tant que décorateur dans les ateliers toulonnais et ne semble avoir estampillé que des bandeaux de coupes Drag. 37 sans avoir créé les moules (Pl.051 à Pl.054). Les oves sont parfois associés à un dard très court (Pl.051). Ceux-ci se retrouvent également chez d'autres potiers comme Turbino, Secundinus ou encore Venermidus. Il arrive parfois que les oves soient remplacés par des cercles (Pl.053). Les vases d'Oppulus ou Oppulo sont façonnés dans des argiles beige-orangé ou des argiles roses (Pl.055).

**Paternus**

Paternus est un potier qui ne semble estampiller que des coupelles de forme L036 avec une petite estampille PATERNI (SALVAYA 2019, p. 587, n°26).

**Paulus**

Paulus n'a pas été très présent dans les ateliers toulonnais. Il semble pourtant qu'il ait utilisé au moins deux marques : PAVLLVS et PAVLVSFE (SALVAYA 2019, p. 587, n°27). C'est la seconde marque qui est la plus présente. On la retrouve sur des formes L036, L055, L088 ainsi que sur des bandeaux de Drag. 37. Ce potier utilise des pâtes beige-orangé à très orange mais semble avoir davantage utilisé des pâtes roses (PI.055).

**Quartionis**

Quartionis signe des coupelles de forme L036 et des bandeaux de Drag. 37 (PI.056) mais on ne possède pas d'information sur les décors qui y sont associés. Ce potier signe d'une seule marque QVARTIONIS.F (SALVAYA 2019, p. 588, n°29).

**Quartus**

Ce potier estampille des formes L032, L055 et L088 d'une unique marque : QVARTIM (SALVAYA 2019, p. 588, n°30).

**Quintillianus**

Quintinialus signe des coupelles L031 et des mortiers L088 d'une unique marque : QVINTILIANI (SALVAYA 2019, p. 588, n°31)

**Regulus**

Regulus signe d'une petite estampille REGULVS des vases de forme L032, L036, et L055 (SALVAYA 2019, p. 588, n°32).

**Sacrantius**

Trois estampilles sont associées à Sacrantius : 2.AQRAITIII, SACRANTIV et SACRANTI (SALVAYA 2019, p. 588, n°33). Ce potier a marqué les formes L031, L032, L036, L055 et des coupes Drag. 37. En revanche, nous ne connaissons pas les décors associés à ce potier. Sacrantius façonne ses vases dans une pâte beige-orangé (PI.056).

**Secundinus**

Ce potier estampille des variantes de la forme L008, ainsi que des L031, L088 et des bandeaux de Drag. 37 (SALVAYA 2019, p. 588, n°34). Une seule marque lui est connue : SECVNDINVSF←. Les décors utilisés sont assez peu recherchés, avec peu de poinçons différents, et s'articulent parfois autour d'une variation de certains thèmes (TS-TA169 PI.062 à TS-TA173 PI.063). Secundinus estampille aussi des

vases issus de moules de Secundus comme le **TS-TA175 Pl.064** qui est issu d'un moule signé SECVNDI (**TS-TA158 Pl.059**), à moins qu'il ne se soit agi d'une seule et même personne. Les pâtes utilisées par ce potier sont plus fines et plus compactes que la moyenne. Celles-ci sont de couleur beige à orangé (**Pl.064**) et sont similaires à celles employées pour la céramique métallescente de bonne qualité.

### **Secundus**

Secundus est probablement le potier qui a estampillé le plus de moules de sigillées à Toulon-sur-Allier. Celui-ci est d'ailleurs uniquement connu comme décorateur et il utilise une unique marque infradécorative : SECVNDI←. Le style de ce potier est le plus élaboré et le plus recherché du site. Il utilise des poinçons très fins et bien dessinés, ainsi que de grands poinçons de personnages (**Pl.057 à Pl.062**). Secundus, contrairement aux autres décorateurs toulonnais, n'enfonce pas trop ses poinçons dans son moule, ce qui a pour effet de créer des vases moulés de meilleure qualité. De plus, ses moules ont la particularité d'avoir été lissés en fines bandes, ce qui a pour effet d'imprimer les mêmes traces sur les vases (**TS-TA175 Pl.064**). Les pâtes utilisées sont fines et beiges, mais peuvent également être roses.

### **Servus**

Servus est le seul potier à utiliser une signature intradécorative de grand format. Sa marque se lit SERVVM (**Pl.065**). Cette marque est également connue dans les ateliers de Lezoux. Toulon ne semble compter que quatre tessons de cette marque et si le tesson **TS-TA178 Pl.065** pouvait provenir de Lezoux d'après sa pâte, les trois autres exemples semblent avoir été façonnés dans une argile locale de couleur rose.

### **Sillvanus**

Sillvanus estampille les formes L036, L055, L056, L088 et des coupes Drag. 37. Sa marque est unique : SILLVANI.M (SALVAYA 2019, p. 589, n°35). En l'absence de recollage, nous n'avons pas connaissance des décors utilisés par ce potier. Sillvanus façonne ses vases dans une argile beige-orangé (**Pl.066**).

### **Sinobuto**

Sinobuto est le nom déduit d'une l'estampille très peu lisible sur un possible mortier L088 (SALVAYA 2019, p. 589, n°36).

### **Tasgillus**

Tasgillus est un potier qui marque d'une fine signature intradécorative TASGILLI← (**TS-TA180 et TS-TA181 Pl.066**). Cette signature est très discrète et difficile à repérer dans les décors de sigillées, c'est pourquoi nous n'avons pas d'information sur le style de ses décors.

### **Tertiolus**

Tertiolus est un potier qui signe TIIRTIOLVS (SALVAYA 2019, p. 589, n°37). La seule forme estampillée ainsi n'a pas pu être établie.

### **Tetturus / Tetturo**

Ce potier est connu pour avoir tracé une fine signature sur un certain nombre de moules de Drag. 37 (**Pl.067 et Pl.068**). La signature est longue et difficile à déchiffrer. Nous pouvons lire TIITVRO ou TIITVRV suivi d'autres lettres. Les moules de ce potier semblent avoir été utilisés à Toulon-sur-Allier par d'autres potiers comme Oppulus ou Venermidus. Il s'agirait donc d'un possible exemple de transfert de moules produits dans un autre centre. Certains de ses décors sont très classiques (**TS-TA184 Pl.067 à TS-TA190 Pl.068**) avec de grandes feuilles, tandis que d'autres alternent de grands poinçons animaliers avec des caryatides et des petits motifs de remplissage (**TS-TA182 et TS-TA183 Pl.067**). Certains vases proposent des variantes en remplaçant les grands animaux par des lapins et des sphinx.

### **Turbino**

Turbino est l'un des potiers tourneurs et décorateurs les plus importants des ateliers de Toulon-sur-Allier. Avec une unique marque (TVRBINOM), Turbino estampille les formes L031, L032, L036, L055 ainsi que les coupes Drag. 37 (SALVAYA 2019, p. 589, n°38). Turbino est sans doute le décorateur de sigillée le plus original de Toulon (**Pl.70 à Pl.74**). Son style est très peu recherché et orienté autour de l'utilisation répétée d'un nombre restreint de poinçons. Il peut même s'agir d'un poinçon unique, répété sur de larges plages qui sont séparées par des lignes perlées (**TS-TA200 Pl.072 et TS-TA203 Pl.073**). Turbino peut aussi remplacer les oves par d'autres motifs comme de petits motifs de cercles entourés de points (**TS-TA202 Pl.072**). Les vases de ce potier sont parfois de très mauvaise qualité (**TS-TA194 Pl.070**). Turbino façonne ses vases dans une pâte beige-orangé.

### **Tutor**

Tutor est connu à travers deux marques différentes : TVTO et TVTORISM (SALVAYA 2019, p. 589, n°39). Ce potier semble avoir estampillé deux formes : des coupelles L031 et des mortiers L088. La forme la plus courte « TVTO » est visible sur un vase façonné dans une pâte rose.

### **Venerandus**

Venerandus est un potier qui a estampillé des vases de forme L036 et des bandeaux de coupes Drag. 37 avec une unique marque : VENERANDI (SALVAYA 2019, p. 589, n°40). On peut remarquer que ce potier signe des vases qui portent les mêmes traces de lissage en bande que le potier Secundus (**Pl.074**). Cette marque étant peu courante, nous n'avons pas plus d'informations sur Venerandus.

### Venermidus

Ce potier semble utiliser deux marques différentes : VIINIIRMIDIM et VINIRIMIDIM, bien que la seconde semble comporter une erreur dans le placement du deuxième I (SALVAYA 2019, p. 589, n°41). Venermidus a estampillé des L031, L032, L036, L055, L056, L088 et des bandeaux de coupes Drag. 37. C'est donc l'un des potiers qui a le plus produit dans les ateliers toulonnais. Venermidus signe des coupes décorées d'une scène libre de chasse dont les oves ont été remplacés par des cercles (**TS-TA206 Pl.074 à TS-TA212 Pl.075**). D'autres coupes montrent un décor varié dont chaque espace libre semble être rempli par des cercles de tailles différentes (**TS-TA213 Pl.076 à TS-TA216 Pl.077**). Ce potier signe également des coupes à décors très répétitifs similaires aux créations du potier Turbino (**TS-TA217 à TS-TA219 Pl.078 et TS-TA221 Pl.079**). Tout comme Oppulus, Venermidus signe des vases décorés grâce à des moules de Tetturus. Ce potier utilise une pâte beige à beige orangé pour façonner ses vases.

D'autres estampilles incomplètes, comme la marque ]MANEITN[ ( ?) (**Pl.080**), ou qui ne sont pas épigraphiques comme l'estampille \*\* |—| (**Pl.080**), ne permettent pas de connaître le nom du potier. Enfin, certaines marques sont mentionnées par des sources anciennes mais leur présence dans les ateliers de Toulon n'a pas pu être confirmée (SALVAYA 2019, n°6, n°7, n°9, n°17 et n°28).

### Les décors

Comme évoqué précédemment, le temps à disposition pour ce travail n'a pas permis de faire une étude détaillée des décors sur les sigillées moulées de Toulon-sur-Allier. Il est cependant possible d'en proposer un aperçu.

Les décors de Toulon-sur-Allier sont globalement de mauvaise qualité, comme nous avons pu le constater chez une grande partie des potiers. Les constructions des scènes et les placements des poinçons sont régulièrement sujets à interrogation, car le sens du décor, et même la compréhension des motifs, ne sont pas souvent clairs (**Pl.042 à Pl.117**).

Les scènes sont rarement libres et quand elles le sont, il semble souvent s'agir de poinçons placés aléatoirement (**TS-TA223 et TS-TA224 Pl.081**).

Une unique scène utilise un poinçon érotique de grande taille (**TS-TA225 Pl.081**). Ce dernier est connu dans les ateliers de Bourbon-Lancy mais il faudrait une nouvelle étude pour déterminer s'il ne peut pas provenir de Toulon (ROUVIER-JEANLIN 1990, p. 140, n°1 Fig. 58).

Beaucoup de potiers toulonnais semblent apprécier les décors très répétitifs créés par un nombre restreint de poinçons (**TS-TA226 Pl.082 à TS-TA255 Pl.087**). Ces motifs peuvent également être très simples et articulés autour d'une alternance de grands cercles remplis d'un poinçon figuré et de décorations géométriques de

remplissage (**TS-TA256 Pl.087 à TS-TA262 Pl.089**). Il s'agit d'un style comparable à celui des ateliers de Gueugnon (NOTET 2012, Fig. 131 p. 162 et Fig. 134 p. 164).

Nous pouvons noter la présence de décors réalisés à l'aide de grands poinçons de masques (**TS-TA269 Pl.090 à TS-TA280 Pl.092**), ainsi que des masques plus petits (**TS-TA281 à TS-TA284 Pl.093**). Ces derniers se retrouvent également sur la céramique métallescente moulée du site (**TS-TA71 Pl.012**).

Certaines scènes sont construites autour d'une alternance de grandes ou petites feuilles (**Pl.094 et Pl.095**). Il s'agit de décors très classiques, connus dans la plupart des centres de production de sigillée.

Quelques tessons montrent des poinçons assez peu utilisés. Le tesson **TS-TA356 Pl.106** présente, par exemple, un cerf couché (O.1697) utilisé à Lezoux par Drusus II ou à Gueugnon (NOTET 2012, p. 65, n°7, Fig. 44).

D'autres tessons sont encore plus originaux, car le potier a utilisé des oves dans le décor (**TS-TA358 Pl.107**).

### La construction des décors

Malgré la médiocre qualité des décors sur sigillée moulée, nous constatons que des repères ont été placés afin de faciliter la création des scènes. Il peut s'agir de points, de petits traits ou de cercles (**Fig. 40**), disposés à égale distance. Ces repères permettent de placer les poinçons de façon régulière.



Figure 40 - Exemple de repère en forme de cercle placé sous le décor d'une coupe Drag. 37.

Il arrive régulièrement qu'en l'absence de ces repères les poinçons soient mal répartis et se chevauchent (**Fig. 41**).



Figure 41 - Exemple de poinçons qui se chevauchent dans un décor de céramique sigillée

## Datation

Une nouvelle fois, l'absence de stratigraphie sur le site, ainsi que le peu de données disponibles sur les datations en contexte de consommation, nous obligent à proposer des datations issues des comparaisons de formes et de décors avec d'autres sites de production et notamment ceux de Lezoux.

Les types de vases, ainsi que les styles des décors, nous indiquent une production qui ne peut pas débiter avant la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle (BET 2000). De plus, la présence à Toulon de formes tardives dans les ateliers lézoviens, comme les mortiers de type L100 (Drag. 45), nous amènent à proposer une datation allant jusqu'au III<sup>e</sup> siècle (BET 2000, p. 474). Toutefois, l'absence de grands modules de gobelet de type L102 (Dech. 72) ou à décor de relief d'applique, pourrait indiquer un arrêt de la production dans le courant de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle.

## Exportation

L'absence d'identification des productions de sigillées de Toulon-sur-Allier engendre des difficultés à établir une zone d'exportation de ces produits. Cependant, les estampilles sont les témoins les plus propices à dresser un premier bilan (voir



p. 400). Les marques toulonnaises étant répertoriées dans la base de données Samian Research<sup>84</sup>, nous pouvons constater que ces vases ont majoritairement été retrouvés dans la moitié nord/nord-est de la France actuelle, ainsi que dans la partie sud de la Bretagne romaine (**Fig. 142**). Nous remarquons également que quelques occurrences sont présentes sur des zones plus lointaines, dont une en actuelle Serbie. Les productions non estampillées représentent en revanche un biais non négligeable à ce travail, car elles en sont absentes. Un autre problème se pose concernant les estampilles de décorateur comme SECVNDI. En effet, un signalement d'un tesson signé de ce potier a été fait à Pommeroeul (Hainaut, Belgique)<sup>85</sup>. Cependant, la pâte utilisée pour ce vase ne provient pas des ateliers de Toulon-sur-Allier. Il s'agit donc là d'un probable déplacement de moule vers les ateliers de l'Est qui complique l'étude de l'export des produits toulonnais. Le commerce des vases en céramique sigillée est donc à sujet qui nécessite d'être approfondi.

## Conclusion

La sigillée est sans conteste la catégorie de céramiques dominante au sein des productions de Toulon-sur-Allier et regroupe un grand nombre de formes.

Le répertoire des céramiques sigillées lisses de Toulon-sur-Allier apparaît varié, car un peu plus d'une vingtaine de formes sont attestées sur le site. Néanmoins, très peu d'entre elles ont été produites en grande quantité. Nous remarquons que les plats, contrairement aux assiettes, sont très peu présents. Peut-être est-ce imputable au fait que d'autres ateliers proches comme ceux de Gueugnon en produisent en quantité plus importante (NOTET 2012, Fig. 37, p. 54) ? Les formes petites sont privilégiées et certaines coupelles font moins de 10 cm de diamètre.

Quant aux formes moulées, une seule forme est presque exclusivement attestée : la coupe Drag. 37. Les potiers toulonnais ont produit deux autres formes : les coupes Drag. 30 et les coupes Drag. 29/37. Néanmoins, les quantités produites pour ces dernières en font des productions anecdotiques.

Il est intéressant de faire un parallèle avec d'autres sites comme Gueugnon ou Lezoux, situés respectivement à une soixantaine de kilomètres à l'ouest et une centaine de kilomètres au sud (**Fig. 1**). Ces deux ateliers étaient, en ce qui concerne la surface et la quantité des productions, bien plus importants que les ateliers toulonnais. De nombreuses similarités dans les productions mais aussi de nombreuses différences peuvent être mises en évidence.

---

<sup>84</sup> [www1.rgzm.de/samian/home/frames.htm](http://www1.rgzm.de/samian/home/frames.htm). Un grand merci pour le travail de G. Dannel et B. Dickinson.

<sup>85</sup> Un grand merci à Éric Leblois pour ces précieuses informations.

La presque totalité des formes façonnées à Toulon a été produite par les ateliers de Lezoux. Cependant, certaines, comme la cruche L105, sont rares dans les vases lézoviens et absentes du répertoire de Gueugnon, tandis qu'elles sont bien attestées à Toulon-sur-Allier ou à Lubié (BET 2000a, p. 443).

Nous pouvons également noter que les potiers de Gueugnon semblent produire uniquement des assiettes ou plats de forme L056 (NOTET 2012, p. 27), tandis que Toulon fabrique majoritairement des assiettes L055, bien que ce soit en quantité réduite en comparaison avec d'autres formes.

Enfin, si les styles de décors lézoviens semblent être appréciés dans les ateliers de Toulon-sur-Allier, certains potiers toulonnais préfèrent des scènes très répétitives à l'instar des potiers de Gueugnon.

Une quarantaine de potiers ont estampillé cette production de céramiques avec au moins 86 marques différentes. 78 d'entre elles ont été observées sur la sigillée lisse (**Pl.032 et Pl.033**), ainsi que 30 sur la sigillée moulée (**Pl.041**). Parmi ces dernières, seules neuf se retrouvent intégrées dans des moules (**Tableau 6**).

La sigillée toulonnaise semble suivre les mêmes courants commerciaux que les productions lézoviennes. Les ateliers de Toulon, comme de nombreux ateliers de Gaule centrale, étaient situés tout près de la rivière Allier qui était navigable durant l'Antiquité. Il est donc probable que l'exportation des céramiques de ces sites s'y faisait en même temps. Les estampilles des potiers de Toulon semblent majoritairement se retrouver dans la moitié nord/nord-est de la France actuelle et dans la partie sud de la Bretagne romaine (voir p. 402), ce qui correspond à ce qui est connu pour les productions de Lezoux pour la Phase 7 (voir p. 404 ; DELAGE 1998, p. 291). En revanche, grâce à la coupelle estampillée ELIM retrouvée dans la nécropole de Varennes-sur-Allier, nous pouvons suggérer l'existence d'un marché secondaire à destination des zones funéraires environnantes.

Deux groupes de pâtes sont utilisés pour produire les sigillées de Toulon-sur-Allier : le groupe de pâte beige à orange et le groupe à pâte rose (voir p. 389).

Le traitement de certaines formes, comme le gobelet L102 (Dech. 72), laisse supposer une production contemporaine de certaines céramiques métallescentes du III<sup>e</sup> siècle. Or, il s'agit de vases en sigillée façonnés avec le groupe de pâte rose. Ce dernier semble donc être utilisé durant la période de production la plus tardive, probablement dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle.

Enfin, afin d'aller plus loin dans l'étude de la sigillée de Toulon-sur-Allier, il serait très intéressant d'analyser les styles de ses potiers et de répertorier l'intégralité des poinçons utilisés par ceux-ci. En effet, si l'influence de Lezoux ou d'autres

centres comme Gueugnon semble très présente, les potiers toulonnais n'en possèdent pas moins une identité qui leur est propre.

### **4.1.2. La vaisselle en céramique commune**

La céramique commune rassemble toutes les catégories de céramiques destinées à la préparation et à la cuisson des aliments, en dehors des formes de mortiers en sigillées et en métallescentes considérés, par convention, comme appartenant aux céramiques fines.

Un certain nombre de tessons en céramique commune (pot à cuire, marmite, plat à cuire, gros contenant, etc.) mêlés aux rebuts de cuissons n'ont semble-t-il pas été produits sur le site et relèvent davantage d'un contexte de consommation. Ces derniers ont donc été écartés du corpus d'étude (**Tableau 2, p. 376**).

La production de terre cuite de Toulon-sur-Allier compte 3 % de céramiques communes et se divise en deux catégories. Il s'agit de céramiques communes claires et de plats à vernis rouge pompéien.

#### **4.1.2.1. La céramique commune claire (COM-TA)**

Répertoire des formes Vol. II Pl.114 à Pl.115.

La céramique commune claire est très discrète dans la production de Toulon-sur-Allier puisqu'elle représente moins de 1 % des restes (**Fig. 42**). Son identification a été tardive et le nombre total de tessons est estimé aux alentours d'une centaine, bien que le compte précis ne soit pas connu.

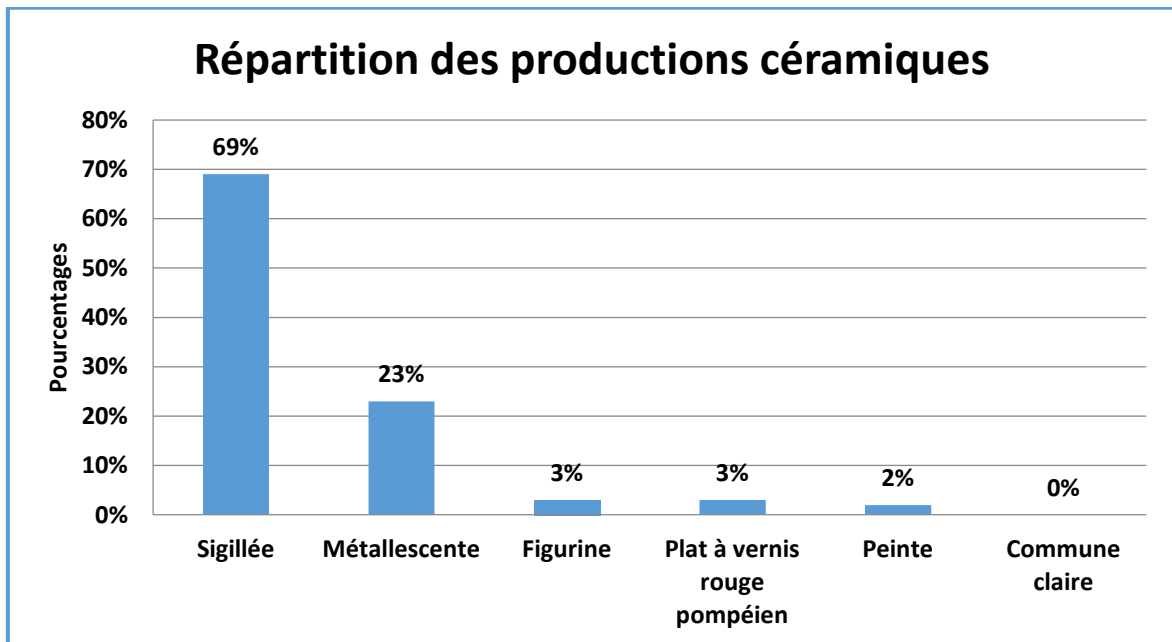


Figure 42 - Répartition des céramiques communes claires au sein des productions de terre cuite de Toulon-sur-Allier

#### COM-TA01 à COM-TA03 Pl.114 – Formes basses (couvercle ?)

Une forme est clairement prépondérante parmi les rebuts. Il s'agit d'une forme basse, presque plate, dont les bords sont légèrement relevés et évasés. L'argile est ensuite repliée vers l'extérieur pour former une lèvre en bandeau d'environ un centimètre. Cette lèvre est plus ou moins courte selon les individus et peut comporter une moulure en creux sur le bandeau (COM-TA03 Pl.114). Le fond externe est tournassé et évidé. Ce traitement est semblable à celui effectué sur les céramiques peintes. La surface est lissée mais l'argile reste brute, sans revêtement particulier. Les diamètres sont assez grands, environ 30 cm en moyenne.

#### COM-TA04 et COM-TA05 Pl.114 – Formes basses

À de rares occasions, les potiers de Toulon-sur-Allier produisent des formes beaucoup plus fines et plus petites (environ 20 cm de diamètre) dont le traitement et la pâte sont cependant semblables

#### COM-TA06 Pl.114 - Plat.

Un unique individu en forme de plat à vernis rouge pompéien est observé au sein du corpus. Cependant, l'argile utilisée ainsi que le façonnage ne laissent aucun doute quant à la catégorie céramique auquel ce plat appartient.

Il est difficile de déterminer la fonction de ces objets. L'argile utilisée est kaolinitique, beige, très fine et dure avec de fins grains de quartz. On observe également des inclusions sous forme de petits nodules rouges et quelques rares et toutes petites paillettes de mica (Pl.115). Les formes plates (en dehors du plat COM-

TA06 Pl.114), la pâte et le diamètre nous amèneraient à envisager une fonction de couvercle, peut-être pour les plats à vernis rouge pompéien.

## **Conclusion**

Globalement, cette catégorie céramique est très homogène aussi bien dans son façonnage que dans sa pâte. Le nombre de tessons comme l'uniformité de la production indiquent une production courte.

### ***4.1.2.2. Les plats à vernis rouge pompéien (VRP-TA)***

Répertoire des formes Vol. II Pl.116 à Pl.117.

Le plat à vernis rouge pompéien est issu d'une longue tradition de cuisson des aliments qui remonte au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère en Italie. Il s'agit d'une forme basse permettant, de par ses qualités techniques, de résister aux chocs thermiques et donc de passer au feu. Le vernis rouge qui recouvre l'intérieur de l'objet sert alors d'anti-adhérent. Le répertoire des formes a peu évolué dans le temps et les plats à vernis rouge interne sont produits pendant plusieurs siècles.

Le mobilier compte 3331 tessons qui représentent 3 % de la production, soit la plus grande partie des céramiques communes produites sur le site de Toulon-sur-Allier (**Fig. 43**).

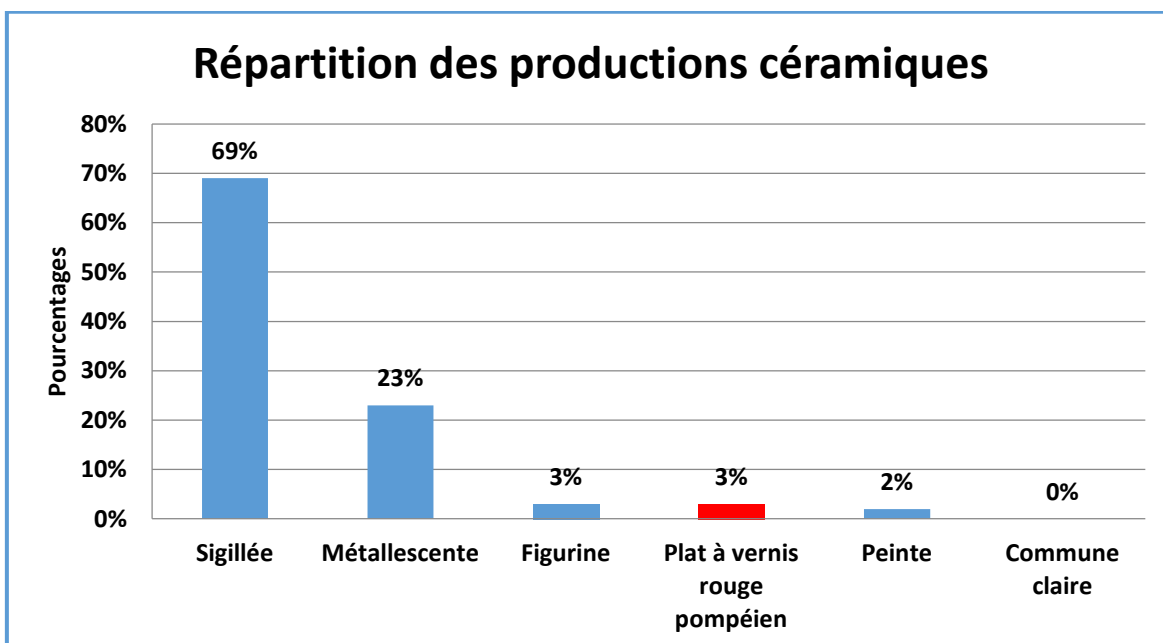


Figure 43 - Répartition des plats à vernis rouge pompéien au sein des productions de terre cuite de Toulon-sur-Allier

La typologie des ateliers toulonnais n'est pas variée et une forme basse à lèvre fine domine très largement le répertoire.

#### **VRP-TA01 à VRP-TA04 Pl.116 - Plats**

Il s'agit d'un plat dérivé de la forme Goud. 19 (GOUDINEAU 1970) qui repose sur un ou plusieurs petits pieds annulaires selon le diamètre. Un vernis rouge et épais recouvre l'intérieur ainsi qu'une partie extérieure de la lèvre. Dans certains cas, un engobe fin et rouge recouvre le reste du plat. Ces céramiques présentent un décor de cercles et de guillochis en leur centre.

Les productions toulonnaises présentent une pâte blanche qui, par ses qualités, permet le passage au feu de l'objet et donc la cuisson des aliments (Pl.117). La matrice argileuse est très fine et épurée, avec des inclusions de petits grains de quartz et, rarement, de petits nodules rouges. La pâte est très compacte et on observe peu de vacuoles.

#### **VRP-TA05 Pl.116 - Plat**

Ce tesson apporte des nuances dans les formes, car il s'agit d'un fragment de plat à petit pied en forme de téton. L'objet ne permet pas d'en déterminer le diamètre. Celui-ci présente cependant la même pâte et le même vernis que les autres plats. Ce tesson étant unique, il est difficile d'affirmer que cette forme a été produite sur le site, malgré sa similarité avec les productions attestées. Il pourrait s'agir d'une production très faible ou simplement d'une tentative des potiers toulonnais.

## Conclusion

Ces plats présentant des caractéristiques communes avec les productions d'autres sites, tant en ce qui concerne le façonnage, la forme ou l'esthétique, que l'argile utilisée. Malgré un examen attentif, aucune singularité ne semble permettre de reconnaître les productions de Toulon-sur-Allier.

### 4.1.3. Les figurines (FIG-TA)

Répertoire des formes Vol. II Pl.118 à Pl.272.

Les potiers de Toulon-sur-Allier ont produit une unique catégorie de petit mobilier : la figurine.

Le petit mobilier – ou *instrumentum*- désigne en archéologie l'ensemble des objets fabriqués par l'humain, à l'exception de la vaisselle en céramique ou en verre, des monnaies et des éléments de construction (BERTHON 2013). Généralement, il s'agit d'objets de petite taille. Ceux en céramique peuvent être divers et aller de l'outil fonctionnel, comme la lampe à huile ou la fusaïole, aux jetons de jeux.

En archéologie, il n'est pas courant que ce type d'objet soit confié au céramologue, car celui-ci étudie uniquement les récipients en céramique. Dans le cadre de cette thèse consacrée à l'ensemble des productions de Toulon-sur-Allier, et, en raison de l'abondance du mobilier disponible, il est apparu indispensable de consacrer une partie de ce travail à l'étude de cette catégorie d'objets.

## Vocabulaire

Une clarification du vocabulaire utilisé est essentielle à la compréhension de cette étude. Ainsi il sera question de « figurine » lorsque l'objet est inférieur à 25 cm et de « statuette » lorsque celui-ci sera mesure 25 et 80 cm<sup>86</sup>. La très grande majorité de ces objets mesurant moins de 25 cm, ce sont donc des figurines.

L'art de la production de figurine peut être appelé « coroplastie » ou « coroplastie » (MULLER 2014, p. 63). Le choix a été fait – de manière arbitraire – d'utiliser ce second terme. Ainsi, de la même manière, le potier sera désigné comme « coroplaste » ou « coroplaste ». Ce dernier peut avoir des compétences en moulage

---

<sup>86</sup> Définitions du dictionnaire Larousse en ligne [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr), consulté en 2021. Figurine : « petite sculpture en ronde bosse d'une taille inférieure à 25 cm » ; statuette : « figure en ronde bosse d'une taille intermédiaire entre celles de la demi-nature (80 cm pour l'être humain) et de la figurine ( $\leq 25$  cm) ».

mais aussi en modelage ou en sculpture afin de créer ses prototypes. En effet, l'art de la coroplastie nécessite de respecter un certain nombre d'étapes afin de pouvoir réaliser une figurine.

Généralement, une figurine nécessite deux valves de moules afin de créer ses deux faces. Suivant le type de figurine, les valves des moules sont désignées de différentes manières. Lorsqu'il s'agit d'un sujet anthropomorphe, la valve formant la partie avant de la figurine est désignée comme étant « antérieure », tandis que celle formant la partie arrière est nommée « postérieure ». Pour un animal, il faut l'observer de dessus, tête vers le haut afin de distinguer la « valve droite » de la « valve gauche ».

Enfin, la formulation « figurine en terre blanche » est à exclure, car elle apparaît réductrice. En effet, il existe des productions de figurines dans des argiles d'autres teintes qui sont ensuite engobées en blanc. Privilégions l'appellation « figurine en terre cuite » qui a l'avantage d'être plus générale. La provenance « de l'Allier » est également à utiliser avec précaution, car si une grande partie des sites connus sont rassemblés sur le territoire de l'Allier, ce dernier n'est pas le seul à produire ce type d'objets. De plus, l'utilisation des limites administratives d'un territoire actuel, bien que ce soit pratique, n'a pas de sens pour circonscrire une activité économique antique.

## Historiographie

C'est en 1826 que l'étude de la figurine débute avec la découverte et la publication par François Rever<sup>87</sup> d'un lot de figurines découvertes dans une mare asséchée du département de l'Eure (REVER 1926<sup>88</sup>). Mais ce sont surtout les découvertes faites à Toulon-sur-Allier au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont mis en lumière ce type de productions. E. Tudot (TUDOT 1860) publie en 1860 la première référence en la matière. Cet ouvrage reste encore incontournable, notamment pour ses planches de dessins. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est publié l'ouvrage d'A. Blanchet (BLANCHET 1891 et 1901) qui montre à quel point le sujet prend de l'ampleur et attire les chercheurs.

Puis en 1952 R. V. Nicholls (NICHOLLS 1952) s'essaye à la synthèse des connaissances sur la figurine grecque et romaine dans son ensemble.

---

<sup>87</sup> Marie François Gilles Rever (1753-1828), homme politique français, professeur, curé, président de la Société libre de l'Eure.

<sup>88</sup> Source non vérifiée



Mais il faut attendre 1972, avec la publication par M. Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN 1972) de la collection de figurines du musée d'Archéologie nationale, pour que la première typologie de figurines gallo-romaines soit créée. Les figurines y sont alors classées en fonction des sujets représentés.

En 1974 C. Mercier (MERCIER 1974) consacre son mémoire de Maîtrise aux figurines du musée de Clermont-Ferrand ainsi qu'au mobilier issu des fouilles de Saint-Bonnet de 1967 et des fouilles de Toulon-sur-Allier en 1971.

Enfin, en 1993, faisant suite à une table ronde, la dernière grande synthèse sur les productions gallo-romaines est publiée sous la direction de C. Bémont, M. Rouvier-Jeanlin et C. Lahanier (BÉMONT 1993). C'est encore aujourd'hui le seul travail de cette envergure. L'ouvrage comprend les connaissances sur l'ensemble des sites de production connus, la diffusion de leurs produits, les signatures des potiers mais aussi les premières analyses chimiques.

Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, de nombreuses découvertes de figurines ont été faites mais très peu ont été étudiées dans leur ensemble. La thèse de J. De Beenhouwer (BEENHOUWER (DE) 2005) marque la première étape d'un renouveau de la recherche sur les figurines et s'attache davantage à établir l'évolution des différentes représentations. La thèse de S. Talvas (TALVAS 2007), constitue quant à elle la première synthèse prenant en compte les contextes archéologiques. Les recherches de cette dernière ont permis de mettre clairement en évidence l'utilisation culturelle de ce type de production. En effet, les figurines se retrouvent certes dans « *des endroits variés et très divers de la société gallo-romaine* » (TALVAS 2007, vol. synthèse p. 286), mais – hors zone de production et de vente – elles sont presque systématiquement liées aux cultes, que ce soit pour orner un simple laraire domestique, accompagner un défunt dans une nécropole ou exprimer sa dévotion dans un temple. Une très faible proportion semble cependant avoir servi de jouet (COLLECTIF 2019). S. Talvas émet l'hypothèse que les figurines sont, la plupart du temps, liées à une classe populaire et non à une élite, cette dernière préférant sans doute des matériaux plus nobles et coûteux comme le métal (TALVAS 2007, p. 280). Cette hypothèse est cependant à remettre en question. Enfin, des interventions archéologiques inédites permettent aujourd'hui de redynamiser ce sujet par de nouveaux travaux universitaires (ANDROUIN 2017).

## Les principales collections de Toulon-sur-Allier

C'est en 1856 qu'A. Bertrand découvre pour la première fois des restes de figurines et se pose la question d'une production sur le site du Larry : « *je ramassais également une notable portion du devant d'une petite statuette nue de Vénus ; donc outre la poterie, on fabriquait aussi des statuettes ?* » (BERTRAND 1906, p. 209). De nombreux moules et figurines sont recueillis lors des différentes fouilles (voir p. 51).

Les érudits de la S.E.B. se partagent alors le résultat de leur labeur et le mobilier est alors éparpillé. Une partie est consacrée à l'enrichissement du tout nouveau musée de Moulins (BERTRAND 1956b, p. 362) qui deviendra le Musée Anne-de-Beaujeu. Suite à diverses malversations (BERTRAND 1906, p. 213), une partie des découvertes est revendue ou échangée et d'autres objets extérieurs au site intègrent les collections, générant ainsi de nombreuses erreurs. En effet, il n'était pas rare que les figurines fassent l'objet d'achats chez des antiquaires peu scrupuleux ou de trocs par des collectionneurs avides de nouveaux objets. La découverte du site de La Forêt ne fait qu'accentuer le problème, car, une nouvelle fois, de nombreux moules et figurines sont découverts. Cependant, dans les inventaires des collections muséales, les informations concernant le site de découverte des objets sont souvent échangées (notamment entre Le Larry et La Forêt), absentes ou supprimées. Les figurines de Toulon-sur-Allier composent en effet la très grande majorité des figurines des collections du M.A.B., bien plus que ne le laissent supposer les inventaires, car la perte d'informations dans les inventaires est immense<sup>89</sup>.

De plus, les érudits du XIX<sup>e</sup> siècle exécutent de nombreux moulages dont certains nous éblouissent encore par leur réalisme et ne font que créer davantage de confusion dans les inventaires. Il est parfois nécessaire de réaliser des études physico-chimiques afin de déterminer la période de création de l'objet.

La collection du M.A.N. est – quant-a-t-elle – acquise dès 1884 grâce à l'achat de la collection de L. Esmonnot, membre fondateur de la S.E.B. et l'un des fouilleurs les plus actifs du site de Toulon-sur-Allier. Cette collection s'enrichit d'achats de personnes diverses, mais les objets acquis ainsi sont parfois difficiles à restituer dans un contexte précis. Ainsi le M.A.N. fait l'acquisition en 1881 de la collection Aymé Rambert qui habitait Vichy (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 36) et la provenance des objets est alors confondue.

D'autres objets provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier se trouvent dans différentes collections suite à des pérégrinations qui rendent difficiles leurs identifications. Ceux-ci n'ont pas été inclus dans l'étude.

## **Les problèmes dans les inventaires des collections muséales**

Il apparaît assez nettement que de très nombreuses erreurs ont été commises lors des inventaires des différentes collections muséales dont nous avons pu en dresser une première liste :

### **Les collections du musée Anne-de-Beaujeu**

De nombreuses erreurs découlent de l'informatisation des inventaires du musée de Moulins, notamment par l'utilisation de la base de données Micromusée qui ne

---

<sup>89</sup> Exemple : moule de Vénus n°a931 (2)

permettait pas de garder un historique des modifications. Ainsi, les récolements des œuvres ont rajouté des confusions concernant la provenance des objets ou des modifications de numéros d'inventaire. Prenons l'exemple du moule de Vénus n°5.3.13 (voir p. 174) dont le numéro a été modifié lors du dernier récolement en n°5.3.3 et la figurine qui portait le n°5.3.3 est, désormais, dénommée comme une « *épreuve récente en plâtre* » alors qu'il s'agit bien d'une figurine antique.

De nombreux exemples de ces inexactitudes, liés essentiellement au contexte du XIX<sup>e</sup> siècle (voir page précédente), sont à déplorer, comme la modification de la provenance d'origine de certains objets. Ainsi, prenons les exemples des figurines n°5.3.18, 5.3.19, 5.3.147 et a986, inventoriées comme découverts à Toulon-sur-Allier, mais qui semblent plutôt provenir des ateliers de Saint-Pourçain-sur-Besbre que des ateliers de Toulon. Ces dernières se distinguent par une argile blanche et crayeuse très caractéristique de ce site. Ces objets ont donc été supprimés du corpus d'objets étudiés.

Au contraire, certains objets désignés comme provenant d'autres sites sont bien de Toulon, comme le buste de *risus* n°5.4.13 (voir p. 218) qui est inventorié comme produit de Saint-Pourçain-sur-Besbre et qui est sans aucun doute façonné dans les ateliers toulonnais.

De multiples interrogations se posent également pour la collection de Vichy. Il est étonnant de constater une telle diversité dans les pâtes et les façonnages des objets indiqués comme provenant de Vichy alors que d'autres collections comme Saint-Pourçain-sur-Besbre, Toulon-sur-Allier ou Yzeure Saint-Bonnet présentent une homogénéité indéniable. Il apparaît en effet qu'un grand nombre des objets référencés comme provenant de Vichy ont été produits au sein d'autres ateliers, voire découverts sur d'autres sites, et notamment à Toulon-sur-Allier. Des objets comme la figurine d'adolescent debout n°5.2.118 (voir p. 209), ou le moule de coq n°5.2.61 (voir p. 244) dont le façonnage et la pâte sont clairement liés aux productions toulonnaises, montrent des incohérences certaines dans les inventaires.

## **Les collections du musée d'Archéologie nationale**

Il en va de même pour les collections du M.A.N. publiées dans l'ouvrage de M. Rouvier-Jeanlin. Ainsi, dans ce dernier, sur l'objet n°112 nous remarquons le mot « Toulon » sur la photographie, mais il apparaît comme provenant de St-Pourçain-sur-Besbre dans le texte.

Dans ce même ouvrage, des erreurs de photographies sont visibles, comme la photo MAN667 qui montre en réalité l'objet MAN668bis Pl.212 ou encore la photo MAN557 Pl.207 de la figurine de couple qui correspond à un moulage et non au moule.

De plus, certaines des collections du musée de Saint-Germain-en-Laye ne comprenaient pas d'archives pour indiquer la provenance des objets. La collection Aymé Rambert, et ses 150 pièces, est ainsi indiquée comme provenant peut-être de Vichy. Or, d'après nos observations, une très grande part provient sans aucun doute des ateliers de Toulon-sur-Allier.

Ces problèmes liés aux inventaires des collections muséales sont accentués par des sources erronées dès leurs origines. Beaucoup d'objets publiés lors de leur découverte n'ont pas été directement découverts par les personnes en question. Ces artefacts faisaient l'objet d'un commerce et après la découverte du Larry, A. Bertrand récompensait les découvreurs « [...] *Boursat nous montra un panier plein de moules et de statuettes, qu'il m'offrit. Je le remerciai de sa générosité et lui remis en échange une pièce de 5 francs [...]* » (BERTRAND 1906, p. 212). Ces objets arrivaient parfois dans les mauvaises mains et se revendaient très cher chez des antiquaires (BERTRAND 1906, p. 213) : « *Notre société fournit quelques fonds et une part fût réservée au Musée, mais l'un de nos membres M. de Payant Dumoulin, Procureur Impérial, collectionneur, sût adroitement se faufiler, s'insinuer parmi les fouilleurs et sans jamais avoir participé aux dépenses, avoir une bonne part des trouvailles dont il revendit ou échangea plusieurs unités [...] monsieur de Payant alla faire la même tentative chez un Md d'antiquités de la Place de la Bourse qui lui en acheta quelques-uns, que je vis dans ses vitrines. J'entrai et lui demandai les prix, qui variaient entre 120 et 150 francs [...]* ».

Ce commerce fort lucratif a dû éveiller la convoitise de nombreuses personnes. Ce fait est surtout mis en lumière par des analyses physico-chimiques (PORTO 1992 ; PORTO 1993) réalisées sur certains objets publiés dans l'ouvrage d'E. Tudot. Il apparaît que sur les 35 poinçons présents dans l'ouvrage (TUDOT 1860 pl. 68 et pl. 69), une grande partie est une création récente<sup>90</sup>. Ces résultats indiquent que ces objets n'ont pas pu être découverts sur les sites en question et qu'ils ont, par conséquent, très probablement été acquis autrement. De plus, après le décès d'E. Tudot, A. Bertrand évoque ces inconvénients : « *[E. Tudot] n'ajoute pas que, comme ils lui fournissaient l'occasion d'exercer son talent de dessinateur, il ne peut résister à cette tentation, et au lieu de les recueillir à Vichy, il aurait pu ajouter qu'il les avait acquis là très probablement de M. Chauvet, agent-voyer du département, originaire de Montpellier, qui les avait sans doute emportés du midi, mais, à coup sûr, ne les avait pas extraits du sol antique de Vichy, et pour le cas où il ne les aurait pas eus de cet antiquaire, peut-être lui venaient-ils d'un autre moins consciencieux et qui passait à tort ou à raison, pour avoir fait fabriquer souvent des œuvres fausses [...]* » (BERTRAND 1882). À partir de là il nous est permis de douter de l'ensemble

---

<sup>90</sup> Archives du M.A.B., E. Porto, Rapports n°1930 et n°1971, Laboratoire de recherche des musées de France, 1992-1993.

des objets publiés dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Seul le retour aux données de terrain permet de repérer les erreurs.

## Les sites de production de figurines

Des ateliers de coroplastes sont recensés sur tout le territoire des Gaule, mais c'est la basse vallée de l'Allier qui compte le plus grand nombre de centres de production découverts, soit près de 50 %. Il est aujourd'hui évident – au regard des fouilles récentes sur l'ensemble du territoire – que cette prépondérance est en grande partie due à l'état de la recherche. Quoiqu'il en soit, la plupart des sites du centre Gaule connus sont regroupés sur la rive droite de la rivière Allier, sur une zone d'environ 2600 km<sup>2</sup> (Fig. 44). Cependant, il est encore très difficile d'en faire une étude globale, car la grande majorité de ces ateliers ne sont documentés que par des découvertes du XIX<sup>e</sup> siècle.

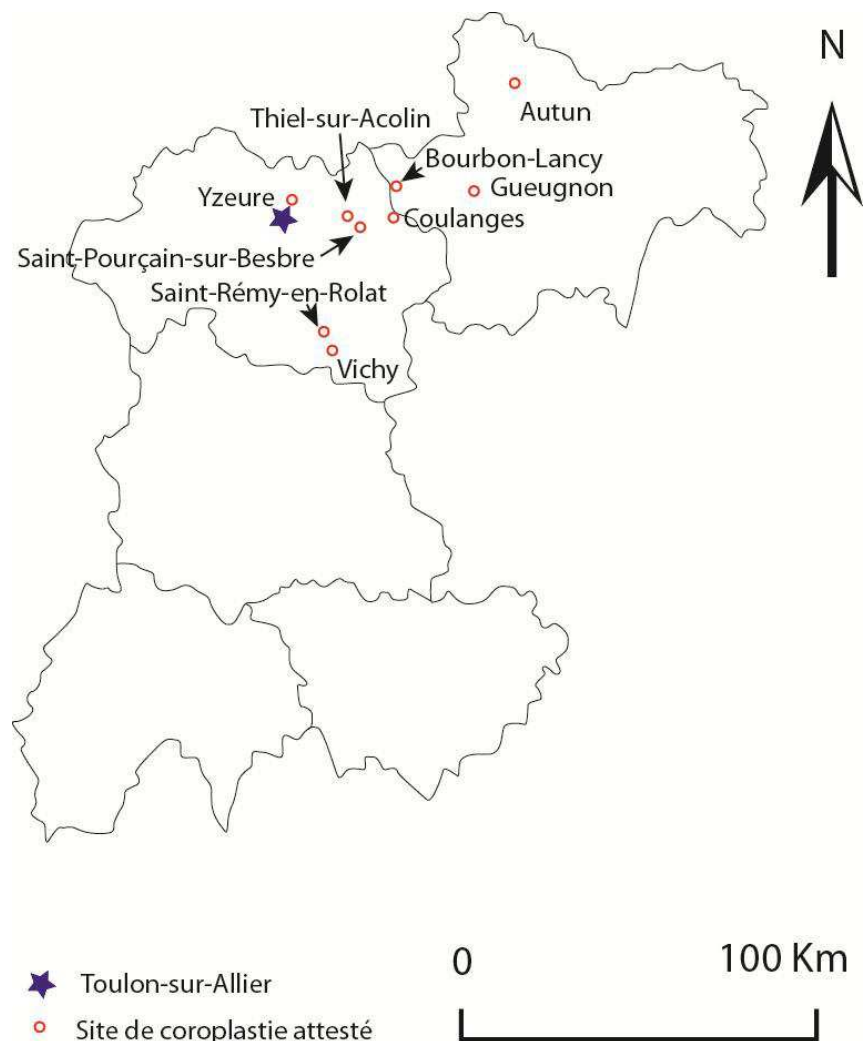


Figure 44 - Principaux sites de coroplastie attestés en centre Gaule

## Les étapes de fabrication d'une figurine

La fabrication de figurines diffère de celle des autres catégories de terres cuites, car il s'agit non seulement de céramiques moulées et non pas tournées – comme c'est le cas pour la vaisselle – et elles nécessitent en plus un grand nombre d'opérations pour la produire.

La sélection de l'argile s'effectue en fonction de sa couleur ; c'est essentiellement une argile blanche qui va être privilégiée. La basse vallée de l'Allier est riche en argiles de ce type, ce qui pourrait en partie expliquer le nombre de sites connus dans cette zone<sup>91</sup>.

Une fois le travail de préparation de l'argile effectué, le coroplaste doit produire par modelage ou sculpture un prototype – ou archétype – qui servira de base à son travail. Le prototype diffère de la figurine, car il est généralement moins creux et donc beaucoup plus dense. De plus, une ligne incisée ou faite de petits trous est visible sur le contour de l'objet (**FIG-TA211(P) Pl.163 et FIG-TA216(P) Pl.165**). Cette ligne va servir à délimiter la position des valves du moule. Le prototype est ensuite cuit.

L'étape suivante consiste à créer le moule qui va servir à la fabrication des figurines. Pour ce faire, le coroplaste va appliquer une couche d'argile sur le prototype afin d'en épouser parfaitement les moindres aspérités. La ligne de démarcation sur le contour du prototype permet, une fois la valve décollée, d'éliminer l'excédent de pâte pour créer un moulage représentant la moitié de l'objet. L'étape est reconduite sur l'autre face afin d'obtenir les deux faces d'un moule complet. Le prototype peut ainsi servir à créer une infinité de moules. La surface des moules est parfois lissée à l'aide d'outils et les détails de la représentation peuvent être retouchés. Le coroplaste peut ensuite y apposer sa signature. Les moules sont, comme toutes les autres céramiques, séchés et cuits.

L'étape de fabrication des figurines peut alors débuter. Il s'agit de reproduire, souvent en série, la figure du prototype. Pour ce faire, le coroplaste va appliquer une couche d'argile à l'intérieur des deux valves complémentaires d'un moule. Une fois les deux faces de la figurine sorties de leurs moules, elles vont être assemblées à l'aide de barbotine. Le potier peut à ce stade choisir d'y rajouter des éléments supplémentaires comme un socle ou des parties n'étant pas incluses dans le moule. L'objet est mis à sécher puis cuit.

---

<sup>91</sup> Il s'agit de conclusions basées sur des observations de terrain car aucune carte des gisements d'argiles blanches n'a été établie.

La cuisson est indispensable pour fixer l'argile dans sa forme. Cependant, sur le territoire des Gaules, aucun four dédié uniquement à la cuisson des figurines n'a été découvert. Il est probable que ces objets aient été cuits dans les mêmes fours que ceux utilisés pour la cuisson de la vaisselle. En effet, ce sont de petits objets qui se glissent facilement entre les piles de vaisselle. Ils permettent ainsi d'éviter un gaspillage de ressources et d'énergie en groupant les cuissons et en évitant les espaces vides lors de l'enfournement. La couleur blanche de l'argile suggère deux modes de cuissons possibles : le A (cuisson réductrice et post-cuisson oxydante) ou le C (cuisson et post-cuisson oxydantes grâce à l'utilisation d'un four à tubulures) (PICON 1973). Cependant, le premier (A) est très probablement privilégié.

Une fois les figurines obtenues, il arrive qu'elles soient elles-mêmes utilisées comme prototype. Il s'agit de la technique du surmoulage. Même s'il est difficile de prouver qu'une figurine a fait l'objet d'un surmoulage, les différences de tailles et l'évolution des détails sur un ensemble de figurines peuvent s'expliquer par différentes « générations ». Chaque génération de figurine ainsi créée voit sa taille réduire, car l'argile se rétracte à la cuisson. C'est pourquoi le moule sera plus petit que le prototype, et la figurine obtenue sera plus petite que le moule. Nous pouvons donc avoir : prototype > moule > figurine > moule 2<sup>ème</sup> génération > figurine 2<sup>ème</sup> génération, *etc.* et ainsi de suite, créant un véritable arbre généalogique des productions (HUYSECOM-HAXHI 2016, Fig. 2, p. 140).

## Présentation du corpus

Le corpus étudié compte 3321 fragments de figurines ainsi que 246 fragments de moules, le tout représentant 3 % du mobilier issu des fouilles du XX<sup>e</sup> siècle (Fig. 45).

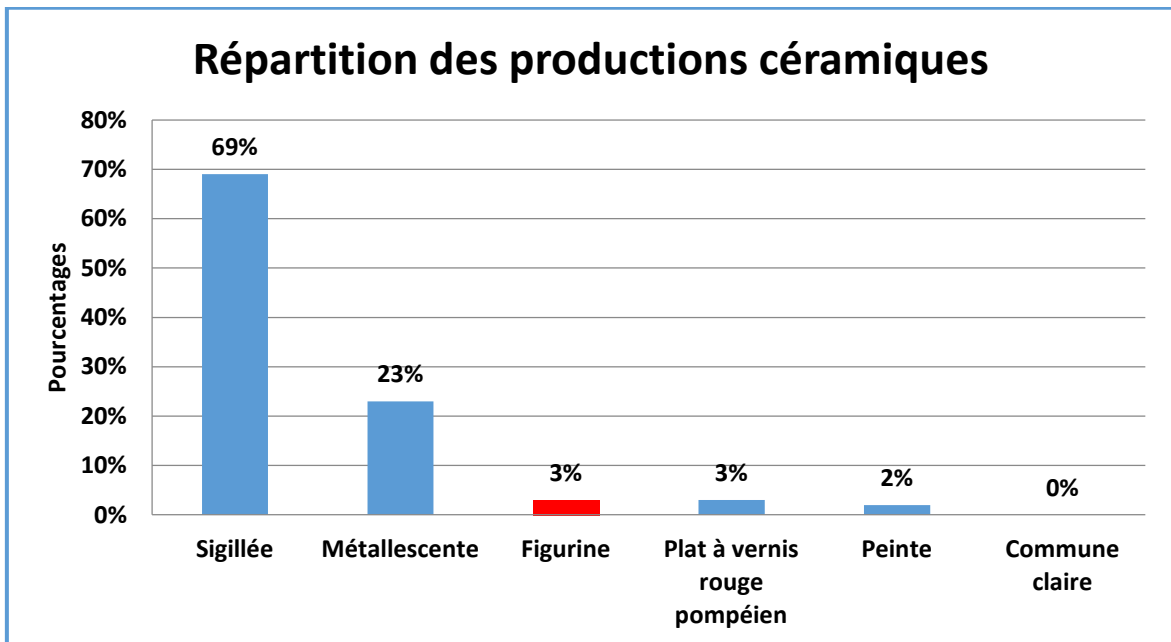


Figure 45 - Répartition des productions de figurines au sein des productions de terre cuite de Toulon-sur-Allier

S'ajoutent à ce nombre 150 individus (4 prototypes, 85 moules et 61 figurines) provenant des collections du Musée Anne-de-Beaujeu (M.A.B.) et 151 individus (1 prototype, 81 moules, 67 figurines et 2 moulages) des collections Musée d'Archéologie Nationale (M.A.N.) dont la provenance est identifiée comme étant le site de Toulon-sur-Allier (Fig. 46).

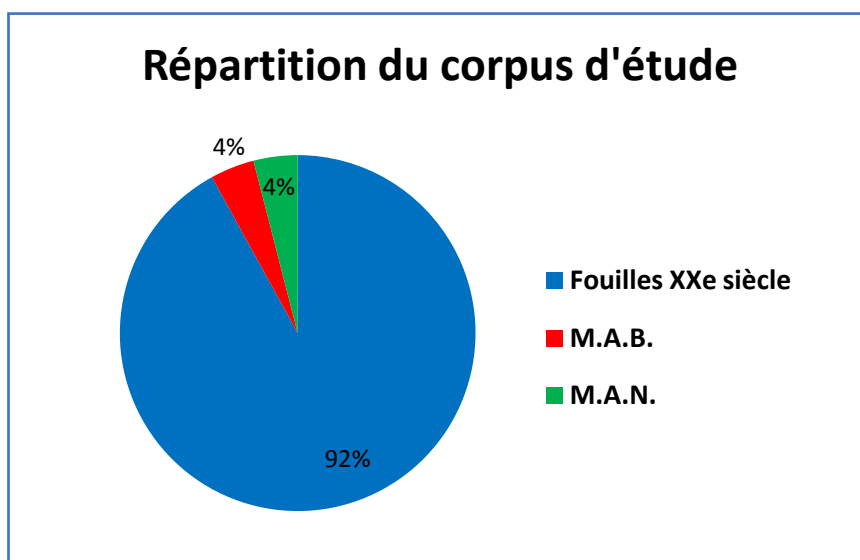


Figure 46 - Répartition des figurines du corpus



## Méthodologie particulière

Une méthode d'étude adaptée à la catégorie des figurines a été mise en place. En effet, il ne s'agit pas de classer les différentes figurines selon leurs fonctions comme c'est le cas pour la vaisselle, mais selon le sujet représenté. La typologie de M. Rouvier-Jeanlin apparaît encore comme étant la plus adaptée à ce travail, même si celle-ci remonte à 1972. Cette typologie s'appuie sur les collections anciennes du M.A.N. et rassemble 1288 objets de provenances variées (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 417). Les figurines sont réparties entre cinq grandes classes de sujets : les dieux et déesses, les personnages, les animaux, les fruits et les objets divers. Chaque classe est ensuite subdivisée en catégories puis en types, en groupes et en sous-groupes. La distinction des groupes et sous-groupes rend souvent difficile l'utilisation de cette typologie, c'est pourquoi il nous a paru préférable de ne pas l'utiliser.

La description de la pâte est une étape délicate, car les chercheurs ont davantage de scrupules à effectuer une cassure fraîche sur une figurine que sur de la vaisselle. La surface étant très souvent trompeuse, il est difficile d'effectuer cette description sur chaque objet. Néanmoins, des indications ont été données dès que cela était possible, profitant souvent de petites ébréchures liées aux conditions de stockage.

De plus, malgré le nombre réduit de fragments, le temps a manqué pour faire un recollage exhaustif. Ce dernier n'a été effectué que sur les moules, car ils représentaient, par leur nombre, un travail moins conséquent<sup>92</sup>. Cependant, il ne fait pas de doute qu'un recollage sur la totalité des fragments apporterait de précieuses informations complémentaires.

Le choix a également été fait de ne pas dessiner les figurines. Durant cette étude, il est apparu évident que les dessins, même très bien exécutés, ne remplacent pas les photographies. Il n'est, en effet, pas possible de reconnaître une production à travers un dessin. De plus, chaque figurine, même lorsqu'il s'agit d'une production en série, est unique. Le potier n'utilise jamais la même quantité d'argile, n'exerce jamais les mêmes points de pressions sur la figurine en la tenant dans ses mains, ne retouche jamais des détails exactement de la même manière, etc. Par conséquent, le dessin des objets du corpus a été jugé inutile.

Lorsque cela était possible, les signatures ont été relevées et dessinées. Si la signature était épigraphique, elle a été transcrite sous forme de lettres dans l'étude. Les signatures incomplètes ont été transcrites avec des crochets et dessinées avec une cassure en pointillés. Dans les transcriptions, un crochet fermé (]) signifie une lacune

---

<sup>92</sup> Merci à Loïc Androuin pour son aide lors de la réalisation de ce travail.

au début, tandis qu'un crochet ouvert (∩) exprime une lacune à la fin de la signature. Lorsqu'une partie est illisible, un point d'interrogation entre parenthèses (?) apparaît.

Enfin, un soin particulier a été consacré à la vérification des sources afin de mettre en lumière les erreurs publiées par le passé. Le but est de créer une nouvelle base de travail pour l'étude des figurines gallo-romaines.

---

## Catalogue des figurines

Ce catalogue présente environ 350 fragments issus des fouilles du XX<sup>e</sup> siècle parmi les plus représentatifs des productions de Toulon-sur-Allier, ainsi que les collections du M.A.B. et du M.A.N. Les fragments des fouilles du XX<sup>e</sup> siècle sont suivis de « (M) » lorsqu'il s'agit d'un moule et d'un « (P) » pour les prototypes. Les numéros d'objets du M.A.N. correspondent aux numéros présents dans le catalogue des collections du musée publié par M. Rouvier-Jeanlin en 1972 et sont précédés de « MAN » afin qu'il n'y ait pas de confusion avec la numérotation des fragments du XX<sup>e</sup> siècle.

## Les dieux et déesses

### Les déesses

Les figurines de déesses constituent sans aucun doute le thème privilégié des coroplastes. Cette prépondérance est une observation que l'on peut faire dans quasiment tous les centres de production. Les Vénus et les déesses-mères représentent le sujet favori.

### Vénus

Vénus<sup>93</sup> est l'un des sujets de figurines dont la production est la plus difficile à cerner au sein des ateliers de coroplastie, car elle est constituée d'une quantité exceptionnelle d'objets ainsi que d'une grande diversité de coiffures et de draperies. La typologie de M. Rouvier-Jeanlin l'illustre bien. En effet, elle comporte quatre types, 22 groupes et huit sous-groupes, ce qui la rend extrêmement difficile à utiliser (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 91-92). La proposition d'automatisation des saisies de données élaborée en 1993 (DELOCHE 1993, p. 281-296), avec ses 256 points de détail, est encore plus complexe. Le choix a donc été fait de ne présenter dans ce

---

<sup>93</sup> Il s'agit uniquement de Vénus anadyomènes, c'est-à-dire que la déesse est représentée nue, sortant des eaux.

travail que les types de la typologie de 1972, tout en décrivant les objets. Le type I rassemble les Vénus se tenant une mèche de cheveux et dont une draperie passe sur leurs poignets. Le type II présente une seule variation par rapport au premier, c'est-à-dire que la main de la déesse repose sur la draperie. Dans le type III, Vénus se presse ou se cache un sein, tandis que dans le type IV elle cache son ventre.

Le corpus compte un nombre très important de fragments de Vénus<sup>94</sup>. Seuls les plus intéressants et représentatifs (environ une centaine) sont décrits dans ce catalogue.

#### **FIG-TA001 Pl.118 - Vénus**

Cette figurine est brisée au niveau de la tête et des chevilles. Il s'agit d'une Vénus de type II. La partie postérieure semble identique au moule n°5.3.38 du M.A.B., mais l'inscription IOPPILLO n'est pas lisible sur le drapé. La partie antérieure est identique à la figurine MAN108 Pl.195 du M.A.N. D'autres exemplaires identiques (**FIG-TA002 Pl.118, FIG-TA003 Pl.118**). Les fragments de drapé suivants (**FIG-TA004 Pl.118** dont on distingue encore une partie de l'inscription, **FIG-TA005 Pl.119, FIG-TA006 Pl.119, FIG-TA007 Pl.119**) appartiennent à une Vénus du même type que la figurine précédente.

#### **FIG-TA008 Pl.119 - Vénus**

Cette figurine est une Vénus de type I identique à la figurine MAN4 Pl.190 du M.A.N. et n°5.3.21 du M.A.B. Des fragments de drapés d'autres individus et d'autres fragments s'y rapportent également (**FIG-TA010 Pl.120, FIG-TA009 Pl.119**).

#### **FIG-TA011 Pl.120 - Vénus**

Cette figurine est très semblable à la précédente, mais de légers détails diffèrent. Le drapé à l'avant est formé de plis légèrement plus sinueux sur les bords du tissu tandis que sur la face postérieure, il pend en formant des plis en biais qui vont vers la jambe de la déesse. On peut également constater une malfaçon au niveau du ventre de la Vénus qui présente une petite excroissance à gauche. D'autres fragments de Vénus de ce type sont présents dans le corpus (**FIG-TA012 Pl.120, FIG-TA014 Pl.121**). D'autres fragments semblent similaires (**FIG-TA015 Pl.121, FIG-TA016 Pl.121**).

---

<sup>94</sup> Le nombre total de fragment n'a pas été établi.

**FIG-TA017 Pl.121 - Vénus**

Ce fragment est une jambe de Vénus de type II dont l'avant du drapé semble sortir du moule n°5.3.15 du M.A.B. tandis que l'arrière forme une boucle suivie de nombreux plis, sans doute détaillés à la pointe.

**FIG-TA018 Pl.122 - Vénus**

Cette figurine est brisée au niveau de la taille et des chevilles. Il s'agit d'une Vénus de type II dont la main gauche repose sur un drapé qui forme deux boucles de face suivies d'un zigzag. Un trait continu vertical part des boucles jusqu'en bas du tissu. De dos, le drapé forme une boucle ronde suivie de traits sinueux verticaux.

**FIG-TA019 Pl.122 - Vénus**

Cet objet est le seul exemple de Vénus de type III, aussi appelé Vénus pudique. Il s'agit de fragments identiques à la figurine n°5.3.87 du M.A.B. ou n°MAN117 du M.A.N. Le premier est un fragment de jambes. Le deuxième est brisé au niveau de la taille et des chevilles, la partie supérieure est absente (**FIG-TA020 Pl.122**). On peut voir la Vénus ramener un tissu sur son pubis. La pâte utilisée est différente des autres productions, car elle est fine et rosée. Le trou d'évent est toujours situé à côté de la fesse gauche, mais il est réalisé à l'aide d'une lame.

**FIG-TA021 Pl.123 - Vénus**

Cette figurine est quasiment complète. Elle est très similaire à la figurine n°MAN8 Pl.191 du M.A.N. à l'exception des détails qui sont moins marqués. Les yeux ne sont pas percés d'une pupille, les mèches de cheveux sont moins bien détaillées, la poitrine est moins en relief et la ligne du dos est pratiquement absente. Il pourrait s'agir d'un surmoulage. D'autres fragments de ce type sont observables dans le corpus (**FIG-TA022 Pl.123**, **FIG-TA023 Pl.123**).

**FIG-TA024 Pl.123 - Vénus**

Ce fragment est une partie inférieure d'une déesse brisée au niveau de la taille. Il est difficile à décrire tant les détails sont effacés. Le drapé est à demi effacé sur le devant et la main qui repose dessus n'en a plus vraiment l'aspect. De dos, tout est lisse et le drapé se confond avec les jambes de la déesse.

**FIG-TA025 Pl.124 - Vénus**

La déesse est très fine et élancée. Elle est également perchée sur un socle tronconique plus haut que la moyenne. De face, les détails sont effacés et la main gauche de la déesse se confond avec le drapé. De dos le drapé forme des plis réguliers courbés vers le haut, tombant sur le bord externe. Le sillon du fessier est très prononcé. Le corps est recouvert de traces digitées laissées dans une argile liquide de type barbotine.

**FIG-TA026 Pl.124 - Vénus**

Ce fragment semble sortir du moule n°MAN58 Pl.192 du M.A.N. et est identique à la figurine n°MAN59 du M.A.N. trouvée à Clermont-Ferrand et à la figurine n°5.3.9 du M.A.B. Un autre fragment de jambes sur un socle est similaire sur le devant (**FIG-TA027 Pl.124**) puis montre des plis horizontaux et légèrement courbés vers le bas à l'arrière.

**FIG-TA028 Pl.124 - Vénus**

L'objet est le dos d'une Vénus dont il n'existe plus aucun détail dans la chevelure, si ce n'est la raie médiane. Le crâne est lisse ainsi que les mèches autour et le chignon à l'arrière de la tête. Le dos présente une ligne très marquée des omoplates aux fesses. Le corps est difforme.

**FIG-TA029 Pl.125 - Vénus**

La déesse est brisée au niveau des cuisses. La qualité est à nouveau très mauvaise. Les proportions ne sont pas harmonieuses, la tête de la déesse est placée très haut et légèrement levée vers la gauche. Son visage est grimaçant et les détails de ses yeux et ses cheveux sont effacés. La main droite qui tient une mèche de cheveux est très grosse. Ses seins et son ventre sont marqués ainsi que son sexe. Les détails de sa main gauche sont très peu visibles. De dos, son bras droit se confond avec son dos et ses fesses sont plates. Sa fesse gauche forme un bourrelet sur le côté. Le drapé est quasiment lisse. D'autres fragments sont similaires (**FIG-TA013 Pl.121, FIG-TA030 Pl.125**).

**FIG-TA031 Pl.125 - Vénus**

Ce fragment est une partie haute d'une Vénus qui se rapproche fortement du style de la précédente. Cependant, la déesse a un visage encore plus grossier avec un nez très empâté, des lèvres très épaisses et grimaçantes. La déesse tourne cette fois la tête vers la droite. Le dos est similaire à la précédente.

**FIG-TA032 Pl.125 - Vénus**

Ce fragment appartient aux déesses considérées par E. Tudot comme de « *type étrusque* » (TUDOT 1860, pl. 21). La figurine est produite dans une pâte grise et fondue suite à une surcuisson. La tête de la figurine semble être déformée, plus par pression lors de la préhension de l'objet que du fait de la surcuisson. Les traits du visage sont plutôt fins et les yeux en amande sont entourés de paupières en bourrelet. Ses cheveux sont figurés par de nombreuses mèches, relevés sur le haut du crâne en un chignon formé de trois ou quatre mèches disposées symétriquement par rapport à une raie médiane. L'arrière de l'objet est trop mal conservé.

**FIG-TA033 Pl.126 - Vénus**

Cette figurine est brisée au niveau du ventre. Elle sort du moule n°MAN81 Pl.194 du M.A.N. On peut y observer le même défaut au niveau du dos drapé, consécutif à une fissure dans le moule. Cette figurine est identique au n°MAN80 Pl.194 du M.A.N. D'autres fragments identiques confirment la production de ce type de Vénus (**FIG-TA034 Pl.126**).

**FIG-TA035 Pl.126 - Vénus**

Cette figurine est identique à la figurine n°MAN78 du M.A.N. et semble sortir des moules n°MAN77 Pl.193 et n°MAN79 Pl.194 du M.A.N.

**FIG-TA036 Pl.126 - Vénus**

Ces jambes de Vénus sont identiques à la figurine n°5.3.7 du M.A.B. et semblent sortir du moule n°5.3.16 du M.A.B.

**FIG-TA037 Pl.127 - Vénus**

Cette figurine est identique au n°MAN85 Pl.195 du M.A.N. et 5.3.4 du M.A.B. et sort probablement des moules n°MAN82 Pl.194 et n°MAN84 Pl.195 du M.A.N. Le drapé de dos comporte le même pli horizontal sous les boucles du haut.

**FIG-TA038 Pl.127 - Vénus**

Ce fragment de figurine se compose des jambes de la déesse, des cuisses aux chevilles. Le reste de l'objet est absent. Il est très semblable au précédent si ce n'est que le drapé de dos forme deux longues boucles avant de pendre en plis horizontaux. D'autres fragments sont identiques (**FIG-TA039 et FIG-TA040 Pl.127**).

**FIG-TA041 Pl.128 - Vénus**

Ce fragment est composé du bas de jambes de Vénus et d'un socle semi-circulaire. De face, le bas du drapé laisse entrevoir des plis en biais tombant vers la jambe tandis que de dos de larges plis courbes pendent à la manière de la figurine n°MAN78 du M.A.N. Un détail diffère cependant, il s'agit de deux traits qui font le tour de l'arrière du drapé, potentiellement une retouche à la pointe dans le moule.

**FIG-TA042 Pl.128 - Vénus**

Cette figurine se compose du haut d'un corps de Vénus de type indéterminé. Le visage est juvénile et joufflu, les yeux sont en amande, le nez est court et empâté et les lèvres forment une moue boudeuse. La chevelure de la déesse n'est pas volumineuse et les mèches sont mal définies. Les seins sont marqués.

**FIG-TA043 Pl.128 - Vénus**

Cet individu constitue également la partie haute d'une Vénus de type indéterminé. Le visage est presque grotesque, les yeux sont globuleux et le nez ainsi

que les lèvres sont toujours épais. Les cheveux sont presque lisses. La main droite ainsi que les doigts sont trop grands. De dos, les mèches se confondent et les bras sont gros.

Le corpus compte également un certain nombre de fragments de têtes de Vénus. Elles sont diverses et variées, mais peuvent généralement être regroupées en trois catégories déclinables. La première rassemble les têtes qui présentent une coiffure divisée par une raie centrale agrémentée trois grosses mèches de cheveux lisses ramenées en arrière (**FIG-TA044 Pl.128**). Ces têtes présentent un chignon à l'arrière du crâne et deux mèches en pendent sur les épaules (**FIG-TA045 Pl.128**). La deuxième catégorie est formée par les têtes dites « de type étrusque » dont la coiffure ramène de nombreuses petites mèches ondulées sur le haut du crâne pour former un chignon (**FIG-TA046 et FIG-TA047 Pl.129**). Le crâne est recouvert de cheveux dessinés sous forme de petites virgules qui sont rassemblés en un chignon au niveau de la nuque, d'où pendent plusieurs mèches ondulées dans le dos (**FIG-TA048 Pl.129**). La dernière catégorie forme une transition entre les deux premières (**FIG-TA049 Pl.129**). De face, les mèches sont à la fois ondulées et rassemblées en grosses mèches tirées vers l'arrière. Le haut du crâne est surmonté d'un petit chignon formé par des mèches enroulées, qui pendent derrière la tête puis finissent par se séparer en deux et former des torsades.

Outre les problèmes de fissures ou de surcuisson, de nombreuses malfaçons sont visibles sur ces figurines, qui restent – rappelons-le – des rebus de productions. Parmi ces problèmes, nous pouvons identifier des figurines dont les deux côtés sont de tailles différentes et jointent difficilement (**FIG-TA050 Pl.129**). Certaines figurines sont véritablement difformes (**FIG-TA051 Pl.129 et FIG-TA052 Pl.130**), quand d'autres présentent des fissures. D'autres encore ne présentent pratiquement plus de détails visibles, au point de ne plus avoir de visage ou de mains (**FIG-TA053 Pl.130**) ou encore de présenter un visage grotesque (**FIG-TA054 Pl.130**).

Le corpus compte également 31 fragments de moules de Vénus.

#### **FIG-TA055(M) Pl.130 et Pl.258 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure de Vénus signée PRJISCVS avec une possible croix au niveau de la tête. Le moule est brisé en plusieurs fragments. La chevelure de la déesse est ramenée en un chignon à l'arrière du crâne. On peut distinguer une mèche sur l'épaule gauche de la déesse. Le drapé est malheureusement trop lacunaire pour en faire une description.

#### **FIG-TA056(M) Pl.130 - Vénus**

Ce moule est une partie basse d'une valve antérieure brisée au milieu des jambes. Les pieds sont inclus dans la valve. Le décor du drapé est de mauvaise

qualité, certains plis sont très visibles tandis que d'autres sont quasiment effacés. Le tissu forme des zigzags. Le tout n'est pas de très bonne qualité.

**FIG-TA057(M) Pl.131 et Pl.258 - Vénus**

Ce fragment est une partie inférieure d'une valve postérieure d'une Vénus signée ATTIN[ et IOPPILLO sur le drapé. Le moule est brisé au niveau des fesses, la partie supérieure est manquante. Il s'agit d'une valve identique au n°5.3.38 à la différence des pieds qui ne sont pas inclus dans le moule du corpus.

**FIG-TA058(M) Pl.131 - Vénus**

Ce moule est une petite partie d'une valve postérieure. Seule la partie haute du drapé est visible. Ce dernier est formé d'une boucle puis pend en larges plis transversaux. Les creux entre chaque pli sont très épais et un trait vertical traverse la boucle jusqu'au premier pli.

**FIG-TA059(M) Pl.131 - Vénus**

Ce moule est une valve antérieure signée d'une croix brisée au niveau de la poitrine. La valve est identique au n°MAN58 Pl.192 du M.A.N. et le drapé forme de nombreux petits plis en « V » qui pointent vers le haut.

**FIG-TA060(M) Pl.131 - Vénus**

Ce moule est une partie d'une valve antérieure d'une Vénus tenant un drapé formant de nombreux petits plis verticaux. La valve est signée d'une croix. Le moule est brisé sous les fesses et au milieu du drapé. Le moule est semblable aux figurines n°5.3.3 du M.A.B. ou n°MAN8 Pl.191 du M.A.N.

**FIG-TA061(M) Pl.131 - Vénus**

Ce moule est un éclat de valve postérieure. On peut y voir le haut d'un drapé qui forme une petite boucle sur le côté et une petite partie de bras.

**FIG-TA062(M) Pl.132 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure signée d'une possible croix, dont seul un seul segment est conservé. Le moule est brisé au niveau de la taille de la déesse. Il semble identique au n°MAN84 Pl.195 du M.A.N., mais le défaut au niveau du drapé est absent.

**FIG-TA063(M) Pl.132 et Pl.258 - Vénus**

Ce moule est une valve antérieure signée d'un petit ]O final. Le début de la signature est manquant. La valve est brisée au niveau des cuisses. Les yeux de la déesse sont en amande, le nez est épais et les lèvres grimacent. La chevelure est séparée par une raie et de chaque côté les cheveux sont rassemblés en trois mèches



détaillées. La main droite de Vénus est grande et les doigts sont épais. Le sexe est marqué.

**FIG-TA064(M) Pl.132 - Vénus**

Ce moule est identique au moule FIG-TA059(M) du corpus et au moule n°MAN58 Pl.192 du M.A.N. Il s'agit d'une valve antérieure signée d'une croix. Le moule est brisé en nombreux fragments. La partie du drapé qui est la plus proche des jambes présente un décor en partie effacé.

**FIG-TA065(M) Pl.132 et Pl.258 - Vénus**

Ce moule est une partie d'une valve antérieure signée PRIS]CVS. Le moule est brisé au niveau de la tête, qui est lacunaire du côté droit, puis au niveau du ventre. La partie basse est également absente. Les traits du visage sont fins et les cheveux bien dessinés. Cette Vénus a la particularité d'avoir un nombril très marqué.

**FIG-TA066(M) Pl.133 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure présentant une signature trop lacunaire pour être lisible. Les cheveux de Vénus sont bien dessinés et les mèches se rassemblent en un chignon à l'arrière du crâne. La ligne du dos est légèrement marquée.

**FIG-TA067(M) Pl.133 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure d'une Vénus similaire au moule n°5.3.38 du M.A.B. De nombreuses mèches de cheveux ondulantes tombent dans le dos de la déesse. Le sillon interfessier est bien marqué et légèrement tourné vers la gauche. La figure pose sa main sur un drapé qui débute par plusieurs plis en biais, mais le fragment est brisé peu après.

**FIG-TA068(M) Pl.133 et Pl.258 - Vénus**

Cette valve est une partie postérieure de la tête d'une Vénus. Le moule est signé d'un A[ dont il manque la suite. Les cheveux sont détaillés en grosses mèches ramenées derrière le crâne.

**FIG-TA069(M) Pl.133 et Pl.259 - Vénus**

Ce moule est un fragment mal conservé d'une valve postérieure signée PRI[ dans la largeur du moule.

**FIG-TA070(M) Pl.133 et Pl.259 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure signée IVLI. Le moule est brisé au niveau de la taille de la déesse. Le drapé est composé d'une boucle ronde striée en « ) » qui pend en larges plis en biais jusqu'à devenir verticaux en bas.

**FIG-TA071(M) Pl.134 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure signée d'une croix. Le drapé présente une nouvelle variante, car on observe une boule lisse qui surmonte de petits plis légèrement courbés vers le haut.

**FIG-TA072(M) Pl.134 et Pl.259 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure d'une déesse de « type étrusque », très proche du moule FIG-TA067(M), qui est brisé au niveau de la tête et des fesses. Le moule portait une signature qui est trop lacunaire pour être lisible.

**FIG-TA073(M) Pl.134 et Pl.259 - Vénus**

Ce fragment de moule est une valve antérieure de Vénus de type I. On peut voir une signature IVLI dont les deux premières lettres sont lacunaires.

**Les collections du M.A.B.**

Les collections du Musée de Moulins sont riches et conservent 15 figurines, 27 moules et une quantité importante de fragments de Vénus provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier (note : seuls les objets les plus complets sont présentés dans ce travail). Néanmoins il est difficile de faire un tri dans ces informations, car il existe de nombreuses erreurs dans les inventaires.

**n°a931 (2) - Vénus**

Cette valve postérieure du moule est un bon exemple de perte d'informations dans les inventaires du M.A.B. En effet, dans l'ouvrage d'E. Tudot (TUDOT 1860 pl. 3) cet objet est noté comme provenant du site du Larry, mais le catalogue du musée de Moulins de 1885 (S.E.B. 1885) ne semble pas en faire mention ce qui indiquerait une acquisition postérieure. Par la suite, nous trouvons le numéro 1491 dans la synthèse de 1993 et sa provenance est devenue La Forêt. Mais ce moule est désormais (en 2020) désigné par le numéro a931(2) dans les inventaires des collections et sa provenance a été supprimée. La partie supérieure de la Vénus a également été décollée antérieurement et perdue. La valve est signée ATIIANO C avec une flèche puis IOPPILLO sur le revers du drapé de la déesse (TUDOT 1860 pl. 3). C'est donc un moule assez unique pour être certain de ne pas confondre l'objet avec un autre.

**n°5.3.3<sup>95</sup> - Vénus**

Cette figurine est une Vénus de type I. E. Tudot l'a dessinée sur la planche 20 de son ouvrage. Les cheveux de la déesse forment ce que M. Rouvier-Jeanlin appelle un diadème tressé sur le haut de la tête. Son visage est plutôt joufflu avec des yeux globuleux, un nez court et des lèvres épaisses. Le drapé qui passe sur le poignet de la déesse forme de longs plis verticaux. Elle est identique à la figurine n°MAN8 Pl.191 du M.A.N. et sort probablement du moule n°5.3.13.

**n°5.3.4 - Vénus**

La figurine est brisée au niveau de la taille et la partie haute est manquante. Il s'agit d'une Vénus de type II qui tient un drapé similaire au n°MAN85 Pl.195 du M.A.N. Il forme en effet une petite boucle vers l'extérieur puis pend en formant des plis en « V » sur le devant tandis que de dos il forme une boucle avant de pendre en larges plis horizontaux.

**n°5.3.5 - Vénus**

Cette figurine est similaire au n°MAN78 du M.A.N. dont la provenance n'est pas connue. Cette figurine semble sortir des moules n°MAN77 Pl.193 et n°MAN79 Pl.194 du M.A.N.

**n°5.3.6 - Vénus**

Cette figurine est brisée au niveau de la tête, laquelle est manquante. Il s'agit également d'une Vénus de type II dont les détails du drapé sont peu visibles ce qui empêche une description précise.

**n°5.3.7 - Vénus**

Cette figurine est différente des autres. Il s'agit tout de même d'une Vénus de type II, mais la déesse tourne légèrement la tête vers la gauche. Sa chevelure est ramenée en arrière en fines mèches formant un chignon et retombe dans son dos et sur ses épaules en grosses mèches. Ses yeux sont petits, son nez épais et droit et ses lèvres fines et courbées vers le bas. Sa poitrine, dont les tétons sont soulignés, est petite et plate tandis que son ventre est marqué d'un pli. Son nombril et son sexe ne sont pas marqués. Sa main repose sur un drapé peu commun, dont les plis forment des boucles imbriquées les unes dans les autres et forment parfois un motif de « S ». La figurine de Vénus est similaire au dessin de gauche de la planche 22 de l'ouvrage d'E. Tudot et semble sortir du moule n°5.3.16.

---

<sup>95</sup> Attention, cet objet comporte une erreur de numérotation dans l'inventaire du M.A.B. et est présenté comme une copie moderne en plâtre.

**n°5.3.8 - Vénus**

La figurine semble sortir du moule n°5.3.26 ou n°MAN74 Pl.193 du M.A.N., car le drapé comporte la même ligne horizontale sous les boucles à l'avant. Mais la partie arrière n'est pas sortie du moule n°MAN76 Pl.193 comme c'est le cas pour la figurine n°MAN75 Pl.193. Le drapé est différent à l'arrière et forme une petite boucle sur le côté extérieur tandis qu'il pend en formant de larges plis courbes.

**n°5.3.9 - Vénus**

Cette figurine est brisée au niveau des chevilles. Le drapé qu'elle tient à la main semble, de devant, sortir du moule n°MAN58 Pl.192 du M.A.N. et forme une toute petite boucle sur le bord extérieur puis pend en formant des « V » pointant vers le haut. Le dos de la déesse est semblable au dos de la figurine n°MAN85 Pl.195, dont le drapé forme une boucle puis des plis horizontaux.

**n°5.3.10 - Vénus**

La figurine est brisée au niveau des genoux et la partie inférieure manque. La partie avant de la figurine semble sortir du moule n°MAN82 Pl.194 du M.A.N. La partie arrière du drapé forme de petites boucles puis des plis ondulés, mais est brisée.

**n°5.3.11 - Vénus**

Cette figurine n'est pas bien proportionnée et le visage de la déesse est légèrement de travers. À l'avant, le drapé forme trois grandes boucles suivies de plis en zigzag. L'arrière est moins facile à observer.

**n°5.3.12 - Vénus**

La figurine est brisée au niveau des genoux. Des taches d'engobe sont visibles sur le corps de la déesse. Le drapé forme trois grosses boucles, sous lesquelles on distingue un trait horizontal similaire au n°5.3.8.

**n°5.3.21 - Vénus**

Cette figurine est identique au n°MAN4 Pl.190 du M.A.N., mais est plus complète. Il s'agit de la Vénus dessinée au centre de la planche 22 de l'ouvrage d'E. Tudot. La figurine est petite et de type I. Son visage est plus rond que les autres Vénus et ses cheveux ont plus en volume. Un drapé passe sur son poignet. Il forme sur le devant des plis parallèles et obliques réguliers tandis que les détails sont effacés dans le dos.

**n°5.3.22 - Vénus**

La figurine est brisée en dessous des genoux. Le déhanché est plus important que sur les autres Vénus et les proportions ne sont pas harmonieuses. Le bras gauche est épais et la main gauche est très grande. Le bassin est large. La chevelure est volumineuse et deux grosses mèches pendent, non plus sur les épaules, mais

pratiquement au centre du dos. La main de la déesse repose sur un drapé et en couvre toute la partie supérieure, probablement formée par une boucle. Les détails des plis sont peu visibles. Le drapé semble recouvert d'un engobe rouge. S'agit-il d'un accident, comme les autres projections ou d'une tentative de coloration ?

#### **n°5.3.87 - Vénus**

Cette figurine est tout à fait différente des autres productions de Vénus, car elle appartient au type III. La figurine est brisée au niveau du genou et la partie basse manque. Elle est d'une taille relativement petite et légèrement penchée vers la gauche. Le visage est fin et les cheveux sans volume. Deux grosses mèches sont ramenées vers l'arrière de la tête et nouées au niveau du cou. Quelques mèches pendent sur les épaules. La déesse a le bras droit ramené vers son torse et place sa main juste en dessous de son sein droit tandis que le bras gauche ramène un drapé sur son pubis. La figurine est identique au n°MAN117 du M.A.N. À l'arrière de la figurine, un trou d'évent est visible à côté de la fesse gauche. De dos, le drapé dessine des plis informes et pend le long de la jambe.

#### **n°5.3.13 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure d'une Vénus de type I qui a formé la partie postérieure de la figurine n°5.3.3 et n°MAN8 Pl.191 du M.A.N.

#### **n°5.3.14 - Vénus**

Le moule est une valve antérieure signée PRISCVS (**Pl.260**) avec un possible X ébréché. Il s'agit d'une Vénus de type II complète qui est quasiment identique à la valve n°MAN74 Pl.193 du M.A.N. signée du même coroplaste. Le drapé que tient la déesse forme de face trois boucles avant de se poursuivre par de larges plis en biais vers l'extérieur de la jambe.

#### **n°5.3.15 - Vénus**

Ce moule est une valve antérieure signée IVLI (**Pl.260**) mal conservée avec de nombreuses ébréchures. Le visage est trop mal conservé pour en faire une description. Les seins sont marqués par des creux plus profonds qu'à l'ordinaire. Le drapé que la déesse tient comporte une boucle et se poursuit en plis formant de larges zigzags. Un trait courbe puis vertical fait le tour du drapé.

#### **n°5.3.16 - Vénus**

Le moule est une valve postérieure de Vénus de type II qui semble avoir servi de moule à la figurine n°5.3.7. La valve est signée d'une croix.

#### **n°5.3.17 - Vénus**

Ce moule est une valve antérieure non signée. Le moule est brisé en plusieurs fragments et très mal conservé. La déesse porte les cheveux relevés en un chignon

sur le haut du crâne. Il s'agit de ce qu'E. Tudot appelle « le style étrusque » (Tudot pl. 21). Le drapé est difficile à discerner.

#### **n°5.3.20 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure signée d'une croix. Il s'agit d'une Vénus de type II dont le drapé forme une petite boucle sur le côté puis pend en larges plis circulaires. La figurine n°MAN90 du M.A.N. dont la provenance est incertaine présente ce type de décor.

#### **n°5.3.23 - Vénus**

Le moule est une valve postérieure non signée qui a servi à des travaux pratiques. Il reste des traces de pâtes blanches et rouges qui rendent la lecture du décor difficile. Le drapé semble être proche de celui de la valve n°MAN76 Pl.193 du M.A.N. et forme peut-être deux boucles avant de pendre en plis horizontaux.

#### **n°5.3.24 - Vénus**

Ce moule est une valve antérieure signée TIBERIVS (**Pl.260**) similaire à la valve n°MAN77 Pl.193 du M.A.N. Le drapé présente une petite boucle sur le côté puis une grande boucle qui pend, suivi de plis en forme de « V ». Le drapé ne s'arrête pas au sol, mais forme de fins plis vaporeux au-dessus.

#### **n°5.3.25 - Vénus**

Le moule est une valve antérieure brisée au niveau de la poitrine. La partie supérieure est manquante. La valve est signée PRISCVS (**Pl.260**) en petits caractères et dans la largeur du moule. Le drapé forme des boucles puis pend en plis verticaux.

#### **n°5.3.26 - Vénus**

Le moule est une valve antérieure signée PRISCVS X (**Pl.260**). Il s'agit d'une Vénus de type II. La valve est brisée en deux et les fragments présentent des différences de couleur ainsi que des taches brunes. Le moule est identique au n°MAN74 Pl.193 du M.A.N. Le drapé forme une petite boucle sur le côté puis une plus grande soulignée par un trait horizontal. Il pend ensuite en « V » qui s'estompent en « U » sur la fin.

#### **n°5.3.27 - Vénus**

Le moule est un fragment supérieur d'une valve postérieure signée JNICCI (**Pl.260**) (peut-être BILINICCI comme le suggère M. Rouvier-Jeanlin - JEANLIN 1993, p. 112) entouré d'un quadrillage serré. Il est difficile d'en faire une description, au vu des lacunes de ce moule.

**n°5.3.28 - Vénus**

Ce moule est un fragment supérieur d'une valve postérieure non signée. La cassure a été sciée.

**n°5.3.29 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure non signée, brisée au niveau des cuisses et la partie inférieure est manquante. Seule une petite partie de la partie haute du drapé est présente. On peut y voir le départ de plusieurs plis fins formant un motif triangulaire.

**n°5.3.30 - Vénus**

Le moule est une valve postérieure très fragmentée et mal conservée. La valve tient grâce à du plâtre. La déesse semble présenter un visage juvénile avec une chevelure volumineuse qui lui tombe sur le front. Sa poitrine est marquée. Ce moule semble proche de la figurine n°MAN54 Pl.192 du M.A.N.

**n°5.3.31 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure signée IIX[ (**Pl.260**). Le moule est brisé au niveau des épaules et la partie supérieure manque. Le drapé forme une petite boucle sur le côté avant de pendre en larges plis courbes. La valve est très proche de la figurine n°MAN90 du M.A.N. qui proviendrait de Vichy.

**n°5.3.32 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure signée CIIRTINO. La pâte utilisée est différente des productions de Toulon-sur-Allier. La provenance est incertaine (Toulon ou Vichy selon la base de données).

**n°5.3.33 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure identique au n°5.3.31.

**n°5.3.34 - Vénus**

Le moule est une valve postérieure signée BALB[ (**Pl.260**), mais les trois dernières lettres sont incomplètes. La valve est en partie reconstituée au plâtre. Le style du visage et des cheveux semble différent du style habituel de Toulon, mais le traitement du moule ainsi que la pâte pourraient correspondre. Dans les inventaires, la provenance est incertaine (Toulon ou Vichy selon la base de données).

**n°5.3.35 - Vénus**

Ce moule est un fragment supérieur d'une valve antérieure. Le moule est brisé au niveau du bassin de la déesse. La provenance est incertaine (Toulon ou Vichy selon la base de données).

**n°5.3.36 - Vénus**

Le moule est une valve antérieure signée d'un N[. La provenance est incertaine, mais le traitement du moule ainsi que la pâte suggèrent tout de même une production toulonnaise. La Vénus, de type I, est petite et mal proportionnée. Le visage est légèrement triangulaire avec un menton bien marqué. La partie supérieure du moule est manquante, mais les cheveux semblent former de grandes torsades et pendent sur les épaules. Le cou est souligné à sa base et forme un « Y » avec les clavicules. Les seins sont marqués et un pli dessine le ventre. Le bras droit est trop grand. Le moule est brisé au niveau du poignet gauche et des genoux, la partie basse est absente.

**n°5.3.37 - Vénus**

Le moule est une valve antérieure non signée. Le moule est mal conservé et les nombreuses ébréchures internes ne permettent pas d'en faire une description. La valve est brisée au niveau des cuisses de la déesse et la partie inférieure est manquante.

**n°5.3.38 - Vénus**

Le moule est une valve postérieure signée SATVS puis IOPPILLO (Pl.261) dans le drapé. Le style est très proche de la figurine n°MAN108 Pl.195 du M.A.N. La tête est manquante, mais ses cheveux pendent en de nombreuses mèches dans son dos. Le sillon des fesses forme une courbe vers la gauche. La déesse tient un drapé qui forme de nombreuses boucles superposées les unes sur les autres. La troisième boucle porte la signature.

**n°5.3.39 - Vénus**

Ce moule est une partie supérieure de valve antérieure. Le moule est très mal conservé. La provenance est incertaine (Toulon ou Vichy selon la base de données). Les cheveux de la déesse sont dressés en diadème sur son crâne et forment une grosse torsade qui pend sur ses épaules.

**n°5.3.40 - Vénus**

Ce moule est une valve antérieure signée d'une croix. La valve est très courbée et la tête de la déesse est penchée vers l'avant. Ses cheveux sont séparés par une raie au centre du crâne, formant trois grosses mèches tirées vers l'arrière. La main droite dispose de très gros doigts. La déesse tient un drapé qui forme des petites boucles fines, dont l'une sur le côté, et pend en formant des « V » qui s'estompent contre la jambe.

**n°5.3.41 - Vénus**

Ce moule est une valve postérieure signée d'une croix. La tête, qui avait été reconstituée à l'aide de plâtre, est aujourd'hui absente. Le corps de la déesse penche vers la gauche. Le drapé qu'elle tient forme une grosse boucle puis de petits plis



resserrés et horizontaux. Il se rapproche de la valve n°MAN84 Pl.195 du M.A.N., mais la jambe gauche est positionnée beaucoup plus en avant.

#### **n°a226 - Vénus**

Ce moule serait, d'après les inventaires, une partie inférieure de valve postérieure d'une Vénus, mais cette hypothèse reste incertaine.

#### **n°a1053 - Vénus**

La figurine est une partie du buste d'une Vénus de type III. L'objet n'a pas pu être observé.

D'autres objets du M.A.B. proviennent sans aucun doute de Toulon-sur-Allier<sup>96</sup>, comme les moules n°98.22.53, n°98.22.54, n°a1493, n°a1495 signé PRISCVS, n°a1498 signé IVLI, n°a1501 signé MARTINI, n°a1542 signé PRIS[CVS, n°a1546 signé MII[, n°a494 signé TIBIIR[, n°a782 signé ]CVS, n°a785 signé SEVERI[ ou les figurines n°a1052, n°a456, n°a457, n°a458, n°a461, mais ils ont perdu leurs provenances.

#### **Les collections du M.A.N.**

Les collections du M.A.N. comptent 14 moules et 19 figurines de Vénus provenant de Toulon-sur-Allier.

#### **n°MAN3 Pl.265 - Vénus**

Ce premier objet est une valve antérieure signée IVLI. Cette valve de moule est identique au n°MAN2 Pl.190 du M.A.N. qui, malgré la provenance indiquée (« Moulins »), semble provenir également des ateliers de Toulon. Il s'agit d'une Vénus de type I dont la tête est coiffée d'une lourde chevelure faite de grosses mèches et séparée par une raie au centre du crâne. Les cheveux tombent sur le haut de la tête tandis que deux grosses mèches sont ramenées vers l'arrière au niveau des oreilles. Les yeux sont en amande avec des paupières marquées par des bourrelets. Le nez et la bouche sont épais. Les lèvres esquissent un sourire. Les tétons des seins ainsi que le sexe sont clairement indiqués. La draperie passe sur son poignet et forme de larges plis parallèles transversaux descendant vers l'extérieur. Les pieds sont inclus dans le moule et les orteils sont visibles. La pâte est blanche.

---

<sup>96</sup> Il s'agit essentiellement d'objets marqués « FM » suivi de lettres et d'un numéro.

**n°MAN4 Pl.190 - Vénus**

Cet objet est une figurine d'une Vénus de type I. La tête ainsi que le buste et le socle manquent. Le drapé est identique au numéro précédent et au n°5.3.21 du M.A.B. La terre est blanche et dure.

**n°MAN7 Pl.190 - Vénus**

Ce moule est une valve antérieure signée par une estampille MARTINI (Pl.265). La partie sous les cuisses est absente. C'est une Vénus de type I, car on distingue le haut du drapé sur son poignet. Le visage est mal proportionné avec un nez court et épais et une bouche grimaçante. La pupille des yeux est marquée.

**n°MAN8 Pl.191 - Vénus**

La figurine est également de type I. Le trou d'évent est placé au revers de la draperie. Elle semble similaire au n°5.3.3 du M.A.B.

**n°MAN9 - Vénus**

La figurine est singulière dans son exécution et le fait qu'elle provienne d'une collection autre que celle de L. Esmonnot nous amène à la plus grande prudence. Les pieds sont absents. Le visage est plus rond et le crâne surmonté d'une chevelure coiffée en rouleaux. Les proportions du corps ne sont pas harmonieuses. La pâte est blanche. Le drapé est formé de plis verticaux.

**n°MAN20 Pl.191 - Vénus**

La figurine est un fragment bas d'une Vénus de type I dont le drapé forme des plis verticaux.

**n°MAN36 Pl.191 - Vénus**

La figurine est une Vénus complète de type II. Le drapé porte des traces rouges : il peut s'agir des projections d'engobe que nous retrouvons sur d'autres individus (Pl.187). Les cheveux sont séparés au milieu du haut du crâne par une raie. Deux grosses mèches au niveau des oreilles sont ramenées à l'arrière de sa tête et forment un petit chignon. Deux mèches descendent dans le dos sur les omoplates et devant sur les épaules.

**n°MAN37 Pl.191 - Vénus**

La figurine est identique à la précédente, mais est de taille inférieure, ce qui suggère un surmoulage.

**n°MAN41 Pl.191 - Vénus**

La figurine est de type II. Elle est d'une facture moins habile que les précédentes. Les proportions sont moins harmonieuses et le visage laisse entrevoir de gros yeux globuleux, un nez empâté et des lèvres charnues.

**n°MAN42 - Vénus**

La figurine est identique à la précédente.

**n°MAN52 Pl.192 - Vénus**

La figurine est quasiment complète. Seul le socle manque. Il s'agit d'une Vénus de type II mieux proportionnée que les deux précédentes. Les détails des mèches de cheveux sont visibles et sont séparés au milieu du crâne par une raie. Au niveau des oreilles, deux grosses mèches sont ramenées vers l'arrière de la tête pour former un chignon. La déesse pose la main sur un drapé dont les gros plis forment une boucle puis tombent en ondulant. Un trou d'évent est placé à l'arrière, entre la main et la fesse gauche.

**n°MAN54 Pl.192 - Vénus**

La figurine porte les mêmes caractéristiques que la précédente, mais est d'une taille plus réduite, ce qui suggère une génération plus tardive. Le trou d'évent est placé à côté de la fesse gauche.

**n°MAN58 Pl.192 - Vénus**

Cet objet est une valve antérieure d'un moule de Vénus de type II. La valve est signée LIBIIRARIS, peut-être précédé d'un A (Pl.265). La tête, une partie du torse et le bras droit manquent. La déesse pose sa main gauche sur un drapé qui forme une boucle semi-circulaire sur le bord puis une série de petits plis en V qui pointent vers le haut. La terre est rosée.

**n°MAN74 Pl.193 - Vénus**

Cette valve antérieure est signée PRISCVS X (Pl.265). Il s'agit d'une Vénus de type II dont le visage est assez sévère. Les yeux sont petits et rapprochés d'un grand nez droit et le tout surmonte une bouche grimaçante. Le drapé forme plusieurs boucles avant de pendre en formant des plis quadrillés. La terre est blanche. Ce moule est identique au n°5.3.26 du M.A.B.

**n°MAN75 Pl.193 - Vénus**

Cette figurine est un don d'E. Tudot. C'est une Vénus de type II complète avec un trou d'évent près de la fesse gauche. De face, les caractéristiques sont similaires au moule précédent, mais les détails sont moins marqués. Le visage est également plus fin. De dos, la figurine présente des caractéristiques différentes, de sorte que le drapé forme des plis horizontaux.

**n°MAN76 Pl.193 - Vénus**

Cette valve postérieure est signée d'une croix. Il s'agit d'un objet provenant de la collection Charvet. Les cheveux de la déesse forment un gros chignon à l'arrière

de son crâne et les mèches qui pendent dans son dos sont très peu marquées. Le drapé forme deux boucles avant de pendre en formant des plis horizontaux.

**n°MAN77 Pl.193 - Vénus**

Cette valve antérieure est signée TRITOGIINO (**Pl.266**) avec deux traits sous la signature, interprétés comme des repères par M. Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 112). Il s'agit – là encore – d'une Vénus de type II. Son visage est long et ses cheveux volumineux. Ses yeux sont en amande, entourés de paupières en bourrelets et d'une pupille marquée au centre de l'œil. Le nez est long et les lèvres grimacent. Le ventre est marqué d'un pli sous le nombril. Le drapé qu'elle tient dans sa main gauche forme une petite boucle sur le bord puis pend en dessinant une plus grande boucle qui surmonte de petits plis verticaux ondulants.

**n°MAN79 Pl.194 et Pl.266 - Vénus**

Cet objet est une valve postérieure d'un moule signé VIVI ou VILIS. Il s'agit d'une Vénus de type II dont la chevelure est détaillée. Le drapé forme une petite boucle sur le côté puis pend en formant des boucles de plus en plus grandes et souples. Le bas du drapé et les pieds manquent.

**n°MAN80 Pl.194 - Vénus**

La figurine est une Vénus de type II. La partie postérieure est identique au moule n°MAN77 Pl.193 tandis que la partie antérieure semble correspondre au moule n°MAN81 Pl.194.

**n°MAN81 Pl.194 - Vénus**

La valve postérieure de Vénus est signée SILVINI (**Pl.266**). Il s'agit encore d'un type II quasiment similaire au moule n°79, si ce n'est que des détails dans le drapé ont été repris. Ce dernier forme encore une petite boucle sur le côté et pend en plus grandes boucles, mais de petits plis sous forme de stries ont été rajoutés et d'autres ont été accentués à l'aide d'un outil en forme de pointe.

**n°MAN82 Pl.194 - Vénus**

Ce moule est une valve antérieure signée PRISCVS X (**Pl.266**). Il s'agit d'une Vénus de type II qui tient un drapé formant deux petites boucles sur le côté. Il pend ensuite en formant des « V » pointant vers le bas qui se transforment en « U » sur la partie basse.

**n°MAN83 - Vénus**

La valve antérieure est identique à la précédente et signée PRISCVS X.

**n°MAN84 Pl.195 - Vénus**

Le moule est une valve postérieure signée PRISCVS. Cette valve complète le n°MAN81 Pl.194 et/ou n°MAN82 Pl.194. Le drapé forme une boucle striée sur le dessus et se poursuit en plis horizontaux.

**n°MAN85 Pl.195 – Vénus**

Cette figurine est sans doute fabriquée à partir des valves n°MAN81 Pl.194 et n°MAN84 Pl.195. La terre est décrite comme ocrée et dure.

**n°MAN86 - Vénus**

La figurine est identique à la précédente.

**n°MAN103 - Vénus**

Cette figurine est également une Vénus de type II. Le drapé, que la déesse tient, forme sur le devant de très nombreux plis fins formant de multiples boucles parfois imbriquées les unes dans les autres. De dos, le drapé ondule en larges plis qui retombent vers la jambe de la déesse.

**n°MAN108 Pl.195 - Vénus**

La figurine est une Vénus de type II dont il manque la tête. Les plis du drapé forment sur le devant de nombreux plis plus souples que sur la figurine précédente, tandis qu'à l'arrière ils forment de larges boucles imbriquées les unes dans les autres.

**n°MAN112 - Vénus**

La figurine est notée comme provenant de St-Pourçain-sur-Besbre dans le texte du catalogue (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 120) tandis que la photographie montre bien « Toulon » écrit sur la figurine. Il s'agit d'une Vénus de type II complète. Elle est bien proportionnée par rapport à la majorité des Vénus. Ses cheveux sont tirés en arrière pour former une sorte de rouleau à l'arrière de sa tête d'où pendent de nombreuses mèches. Le visage est bien exécuté et ses traits sont fins. La poitrine est petite et les seins sont rapprochés. Dans son dos, les omoplates sont dessinées. La déesse tient un drapé formé de face par de petites boucles qui pendent puis s'élargissent et s'imbriquent les unes dans les autres. De dos, le drapé forme également des boucles puis pend en grands plis souples et courbes.

**n°MAN129 Pl.196 - Vénus**

Ce moule est particulier. Il s'agit d'une valve postérieure signée TIBIIR (Pl.267) décrite comme très usée. Les détails sont très effacés. La terre est décrite comme « *blanc-jaune* ».

**n°MAN129 bis - Vénus**

Le moule est une valve postérieure dont il manque tout le corps en dessous du bassin. Cette déesse a la particularité d'avoir le crâne lisse, comme l'exemplaire FIG-TA28 Pl.124 du corpus. L'argile est blanc-rose.

**n°MAN131 Pl.196 - Vénus**

La figurine est un fragment de torse et de tête d'une Vénus.

**n°MAN165 - Vénus**

Cette référence rassemble trois fragments qu'il est difficile d'interpréter.

**n°MAN135 Pl.196 - Vénus**

Ce moule est attribué par erreur au site de Toulon dans le texte du catalogue de M. Rouvier-Jeanlin. En effet, nous pouvons clairement lire Saint-Pourçain-sur-Besbre sur la valve de moule. La terre utilisée, blanche et crayeuse, confirme que le texte comporte une erreur.

Les figurines n°MAN210 et n°MAN211 sont sans aucun doute possible, des productions d'un autre atelier que celui de Toulon.

**Commentaire**

De façon générale, les figurines de Vénus dans les ateliers de Toulon-sur-Allier sont plutôt homogènes. Bien qu'il y ait de nombreuses variations, la production s'effectue autour d'un nombre restreint de types. La grande majorité est de type II et présente une coiffure plus ou moins volumineuse, répartie sur le crâne de part et d'autre d'une raie centrale. Les cheveux forment trois zones distinctes de chaque côté du visage et sont tirés en arrière pour former un chignon d'où pendent deux mèches. Une autre production présente une Vénus coiffée différemment, mais toujours de type II. Cette dernière porte les cheveux relevés sur le haut du crâne pour former un chignon symétrique par rapport à une mèche centrale. Les nombreuses mèches ondulent vers l'arrière du crâne où ils sont ramenés en chignon d'où pendent de nombreuses mèches.

D'autres productions sont attestées, mais en moindre quantité comme les Vénus de type I, de type III ou encore des productions de type II plus marginales.

Un seul type de figurines de Vénus porte une signature. Il s'agit de la signature de IOPPILLO à l'arrière du drapé.

Concernant la fabrication de ces figurines, le trou d'évent est d'ordinaire placé à côté de la fesse gauche. Généralement rond, celui-ci apparaît sous forme de coup de lame pour les figurines de type III. L'argile utilisée est majoritairement blanche

avec souvent la présence de petits grains de quartz et parsemée de nodules rouges. À certaines occasions, l'argile apparaît de couleur crème, rosée ou jaunâtre. Les valves antérieures et postérieures ne semblent pas toujours être propres à un objet et entraînent des difficultés dans la jonction des deux côtés des figurines.

Le corpus a permis d'authentifier un grand nombre d'objets des collections muséales.

Il ne fait aucun doute qu'un travail plus poussé permettrait de mettre en lumière des générations successives de figurines grâce aux surmoulages.

---

## Édicule

En coroplastie gallo-romaine, il existe des figurines représentant des édifices architecturaux – appelés édicules – destinés à abriter une autre figurine en son centre : le plus souvent une figurine de Vénus. Il en existe deux types : des édicules dont la niche centrale est vide, et d'autre part ceux dont cette dernière est occupée par une figurine incluse dans le moule (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 142).

Le corpus comporte neuf fragments d'édicules ainsi qu'un moule.

### **FIG-TA074 Pl.134 - Édicule**

Ce fragment est un pilastre au décor de « S » entremêlés et en pâte blanche et dure.

### **FIG-TA075 Pl.134 - Édicule**

L'objet est une partie de fronton à décor de palmettes. Il semble légèrement concave et des palmettes surmontent trois lignes dont la centrale porte des stries. La pâte a la couleur beige caractéristique des surcuissos.

### **FIG-TA076 Pl.134 - Édicule**

L'objet est également une partie de fronton, mais diffère du précédent, car cette dernière semble convexe. Les palmettes sont placées largement en biais et surmontent deux lignes dont la plus basse est striée. La pâte semble grisâtre et surcuite.

### **FIG-TA077 Pl.134 - Édicule**

L'objet est un petit fragment de pilastre à décor de « S » et de points façonné dans une pâte blanche.

**FIG-TA078 Pl.134 - Édicule**

L'objet est une palme à trois feuilles qui surmonte souvent le fronton.

**FIG-TA079 Pl.134 - Édicule**

Ce fragment semble être la partie supérieure d'un fronton dont il manque la palme. Le fragment est très mal conservé.

**FIG-TA080 Pl.134 - Édicule**

Ce fragment est la partie supérieure d'un fronton décoré de palmettes et surmonté d'une palme à trois feuilles. Sa facture est meilleure que les fragments de frontons précédents. L'édicule devait être plus haut que large d'après l'angle formé par le fronton. La pâte est blanche et dure.

**FIG-TA081 Pl.135 - Édicule**

Ce fragment est une partie supérieure du pilastre de droite avec un chapiteau aux détails très empâtés. Le pilastre est décoré d'un début de « S ». Le départ de la niche est lisse et la pâte est blanche et dure.

**FIG-TA082 Pl.135 - Édicule**

Ce fragment de figurine est un pilastre à décor de « S » différent du premier. En effet, sur celui-ci, les figures du décor sont espacées les unes des autres d'environ 4 mm et ne s'entremêlent pas. La pâte est blanche, mais la surface est beige suite à une surcuisson.

**FIG-TA083(M) Pl.135 - Édicule**

Le corpus est également composé d'un grand moule en argile blanche d'environ 18 cm. Il s'agit d'un objet curieux, car ce n'est pas le moule d'un édicule, mais celui d'une niche d'édicule. Le moule est en positif de façon à créer une niche en négatif. La partie supérieure de la niche est formée d'une coquille renversée de très mauvaise qualité. Le reste du moule est lisse. Ce dernier est épais et la surface non lissée. Les détails sont très empâtés et il s'agit vraisemblablement d'un surmoulage.

**Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. conserve, en provenance des ateliers de Toulon, une seule figurine d'édicule dans sa base de données (n°a69). Il s'agit d'un édicule dont la niche centrale est vide. La partie au-dessus de la niche est manquante. Un trou situé sur le sol de la niche – interprété comme un trou d'évent – semble être l'accroche d'une figurine. Cette dernière était, semble-t-il, en ronde-bosse et donc décollée du fond de la niche. Elle a été probablement moulée à part puis collée dans l'édicule avant cuisson.



### Les collections du M.A.N.

Les collections du M.A.N. renferment quant à elles six objets de Toulon-sur-Allier.

La figurine n°MAN226 est un édicule présentant une Vénus. La qualité du décor et la pâte – décrite comme « ocrée » – laissent penser qu'il ne s'agit pas d'une production toulonnaise.

Contrairement au précédent, l'objet n°MAN249 Pl.196 est un édicule dont la niche est vide. Les pilastres autour de la niche sont décorés de ce qui semble être des poinçons figuratifs et végétaux. Cet objet est de plus mauvaise qualité que le dessin d'E. Tudot (TUDOT 1860 pl. 15) le laisse supposer. E. Tudot émet lui-même un doute sur sa provenance : « Cette pièce aurait, dit-on, été découverte au champ Lary ; mais nous doutons de l'origine qu'on lui prête, parce qu'elle est fabriquée avec une terre qui semble étrangère à l'Allier ». La terre est décrite par M. Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 146) comme « blanc-rose » avec un « engobe ocre-jaune ». En l'absence d'observation directe de l'objet, il est difficile de confirmer ces doutes. Néanmoins, l'engobe pourrait correspondre à un raté de métallescence tel qu'on peut le voir sur certaines déesses-mères. La mauvaise qualité de l'ensemble ainsi que la niche pourraient coïncider avec les exemplaires du corpus, notamment le moule FIG-TA083(M) Pl.135.

L'objet n°MAN250 est une valve de moule peut-être signée JICINVS (Pl.267), associée aux fragments de moule n°MAN251, MAN252 et MAN253. Il s'agit de tessons représentant un pilastre et des fragments d'arcatures, tous décorés de fleurs.

### Commentaire

Une nouvelle fois, la production d'édicules à Toulon-sur-Allier est difficile à appréhender. Le moule (FIG-TA083(M) Pl.135) indique qu'un édicule peut être moulé en plusieurs fois, avant même d'accueillir une figurine dans sa niche. Les décors des pilastres sont classiques avec des « S » parfois entourés de points.

---

## Déesse protectrice

La figurine appelée « déesse protectrice » désigne en réalité un groupe de personnages dont la figure centrale est une femme nue ou habillée. Cette déesse rassemble ou protège un ou plusieurs autres personnages plus petits. M. Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 150) distingue deux types de déesse protectrice selon que la figure centrale porte un vêtement ou non. Dans le type I, la déesse est nue et debout.

Le corpus conserve quatre fragments de déesse protectrice et un fragment supplémentaire, qui pourrait être un socle pour cette figurine.

**FIG-TA084 Pl.135 – Déesse protectrice**

Cet élément est une figure féminine, dont la partie sous les genoux est manquante et dont la main gauche repose sur la tête d'un enfant très jeune. Cette figure se place à la droite du personnage central et tient un tissu de sa main droite. La pâte est blanche et dure.

**FIG-TA085 Pl.135 – Déesse protectrice**

Ce fragment est une partie d'une nouvelle figure féminine identique au précédent. Il s'agit des jambes à partir de la taille jusqu'aux chevilles et du tissu aux traits verticaux que la jeune fille tient de sa main droite.

**FIG-TA086 Pl.135 – Déesse protectrice**

Ce fragment constitue la partie arrière du drapé qui pend entre le personnage central et le personnage le plus à gauche.

**FIG-TA087 Pl.135 – Déesse protectrice**

Ce fragment forme la partie arrière des cuisses de la déesse centrale ainsi qu'une partie du drapé torsadé.

**FIG-TA088 Pl.136 – Déesse protectrice**

Ce socle en forme de parallélépipède pourrait appartenir à une déesse protectrice. Le socle a été moulé à part et brisé au niveau de sa jonction avec la figurine. Une tâche de colle suggère un recollage manquant.

L'ensemble de ces éléments est exécuté dans une pâte blanche et dure.

**Les collections du M.A.B.**

Les collections du M.A.B. ne renferment pas de déesse protectrice en provenance de Toulon. Cependant, une figurine (n°5.4.25) associée aux productions de Saint-Pourçain-sur-Besbre montre une figure identique aux fragments du corpus, même si l'argile blanche et crayeuse indique bien une production de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

**Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. ne possède aucune déesse protectrice en provenance de Toulon-sur-Allier. Le catalogue mentionne au n°MAN303 (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 154) « *Trouvée à Toulon-sur-Allier* ». Mais le fait que la déesse soit habillée, ainsi que la pâte, excluent une production toulonnaise.

**Commentaire**

Les déesses protectrices de Toulon-sur-Allier sont donc identiques aux productions de Saint-Pourçain-sur-Besbre, mais dans une argile moins crayeuse. Il

s'agit dans ce cas d'une déesse nue qui entoure de ses bras cinq petits personnages qui sont également nus. Les drapés forment d'amples plis réguliers.

---

## Déesse-mère

Les déesses-mères semblent représenter un des sujets – si ce n'est le sujet - les plus produits dans les ateliers de Toulon-sur-Allier. M. Rouvier-Jeanlin répartit les déesses-mères en quatre types, selon les enfants qui les accompagnent (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 156). Dans le type I, la déesse allaite deux enfants. Dans le type II, elle allaite un enfant au sein droit, tandis que dans le type III, elle allaite un enfant au sein gauche. Enfin, dans le type IV, la déesse tient un enfant sur ses genoux sans l'allaiter. À ces types, s'ajoutent quatre groupes selon les plis formés par son vêtement.

Le corpus compte un très grand nombre de fragments de déesses-mères, dont 49 fragments de moules et un fragment de prototype. Sans recollages exhaustifs, il est difficile de déterminer si les ateliers de Toulon-sur-Allier produisent effectivement plus de figurines de déesses-mères ou si la fragmentation de l'objet augmente artificiellement la quantité de fragments, créant une impression de surabondance.

### **FIG-TA089(M) Pl.136 – Déesse-mère**

Ce moule est un fragment d'une partie haute d'une valve antérieure. Cette dernière portait une signature qui ne comporte plus qu'un fragment de trait. Le moule est brisé au niveau des épaules. L'objet n'est pas de très bonne qualité et le cou est fissuré. La tête de la déesse est coiffée de grosses mèches de cheveux relevés sur la tête en un large chignon.

### **FIG-TA090(M) Pl.136 – Déesse-mère**

Ce moule est un fragment de valve antérieure de déesse-mère de type I. La surface extérieure est brisée. La déesse est coiffée de nombreuses mèches sinueuses ramenées sur la tête en chignon séparé en trois parties. Les yeux de la déesse sont percés pour souligner la pupille.

### **FIG-TA091(M) Pl.136 – Déesse-mère**

Ce moule est un fragment de valve antérieure d'une déesse-mère de type I signée d'une croix. Seule la partie gauche de la déesse est conservée. Le drapé de la déesse forme quatre plis amples au-dessus de l'enfant et pend sur la jambe en formant des plis en biais.

**FIG-TA092(M) Pl.136 – Déesse-mère**

Ce moule est une partie supérieure d'une valve postérieure. Le moule porte les traces d'un coup de feu qui a noirci l'argile. La déesse est coiffée d'un chignon qui se poursuit en une tresse sur l'arrière de la tête.

**FIG-TA093(M) Pl.136 – Déesse-mère**

Ce moule est la partie supérieure de la coiffure d'une déesse-mère. On peut voir un diadème de boucles formant des « S ».

**FIG-TA094(M) Pl.137 – Déesse-mère**

Ce moule est une partie d'une valve antérieure d'un moule de déesse-mère dont il ne reste que les jambes. Le drapé de la déesse pend en formant de larges plis en « V ».

**FIG-TA095(M) Pl.137 et Pl.258 – Déesse-mère**

Ce moule est une partie d'une valve postérieure signée IVLI. Seule une partie du fauteuil est conservée.

**FIG-TA096(M) Pl.137 et Pl.258 – Déesse-mère**

Le moule est une valve postérieure signée IVLI. Comme le moule précédent, seule une partie du fauteuil est conservée.

**FIG-TA097(M) Pl.137 et Pl.258 – Déesse-mère**

Ce moule est une valve antérieure signée SA[. Il s'agit d'un moule pour une petite figurine. La valve est très creusée à l'extérieur, peut-être pour économiser de l'argile. Seule la partie basse de la déesse est conservée. Les jambes sont vêtues d'un tissu qui forme trois plis courbes de tailles différentes.

**FIG-TA098(M) Pl.139 – Déesse-mère**

Ce moule est une valve antérieure d'une déesse-mère. Seule la tête, brisée sous le menton, est conservée. Le visage est très stylisé, les yeux sont exorbités et soulignés d'une pupille. Le nez et les lèvres sont épais. La chevelure est formée de nombreuses mèches fines et régulières. Les détails semblent avoir été repris.

**FIG-TA099(M) Pl.139 – Déesse-mère**

Le moule est une valve postérieure d'une déesse-mère. Le moule est brisé sous le cou. La déesse porte un large chignon sur le haut du crâne.

**FIG-TA100(M) Pl.139 – Déesse-mère**

Ce moule est une valve antérieure d'une déesse-mère. La tête est brisée, mais on observe une coiffure formée de nombreuses mèches de cheveux qui rayonnent

autour d'une raie centrale. Le chignon qui surmonte le crâne est coiffé de la même manière.

#### **FIG-TA101(M) – Déesse-mère**

Le moule est une partie d'une valve antérieure d'une déesse-mère dont une partie de la jambe droite et une partie d'un enfant sont conservés. La valve est signée d'une grande courbe incomplète. Compte tenu du tracé et de la pâte, il s'agit probablement de la signature à la feuille (**Pl.259**).

Les moules n°102(M) signé JS[ **Pl.258**, n°102(M) signé COSSI.[ **Pl.139** et **Pl.259**, n°103(M) signé IVL[ **Pl.139** et **Pl.259** sont des parties de fauteuil en osier tressé.

#### **FIG-TA104(P) Pl.139 – Déesse-mère**

Ce fragment est un prototype de fauteuil de déesse-mère. Les détails du tressage de l'osier sont clairement visibles. La pâte est très blanche, fine et dure.

#### **FIG-TA105 Pl.139 – Déesse-mère**

Pour cette figurine il s'agit d'une partie antérieure d'une déesse-mère de type I. Le fragment est mal conservé et a subi une forte chaleur. La tête et la partie inférieure des jambes sont manquantes. Le vêtement forme des plis qui se croisent sur les jambes.

#### **FIG-TA106 Pl.139 – Déesse-mère**

Cette figurine est une variation de la précédente. Les plis du drapé sont similaires sur les jambes, tandis que sur les épaules, l'ondulation des plis au-dessus des enfants est accentuée. Les mains de la déesse ont été écrasées par la pression de doigts qui ont laissé des traces digitées. Le fauteuil est formé de larges tresses d'osier qui présentent des « V » pointant vers le haut. Le haut du dossier est formé par deux bourrelets. Le trou d'évent, de forme quadrangulaire, est placé sur le bord gauche du fauteuil. De grosses inclusions de quartz ont fait éclater la surface de la figurine.

#### **FIG-TA107 Pl.139 – Déesse-mère**

Cette figurine est composée de nombreux fragments recollés. La partie droite de la déesse, la tête et le bas du corps sont manquants. Il s'agit d'une déesse-mère de type I dont il est difficile de faire une description, du fait de la conservation de l'objet, d'en faire une description. Le fauteuil est en osier tressé et forme des « V » pointant vers le haut. Le trou d'évent quadrangulaire est placé sur le bord gauche du fauteuil.

**FIG-TA108 Pl.139 – Déesse-mère**

Cette figurine est une déesse-mère de type I dont il manque la tête et qui est similaire à la figurine n°MAN334 Pl.200 du M.A.N. Le vêtement de la déesse forme quatre plis réguliers sur son épaule gauche et quatre plis très irréguliers qui se croisent sur l'épaule droite. La main droite de la déesse est mal formée et les enfants sont difficiles à identifier. Deux petits traits en relief sont placés sous chaque poignet de la déesse. Peut-être s'agit-il de fissures dans le moule ? Les pieds des enfants se touchent. Les jambes sont séparées l'une de l'autre par un pli en forme de goutte. Le tissu forme ensuite des plis dissymétriques sur les jambes. Le fauteuil est formé de tresses d'osier en relief marquées par de petits « V ». Le tout porte des traces de malfaçons telles que des inclusions de quartz qui ont fait éclater la surface de la figurine, des petits amas d'argiles qui se sont collés partout ou encore des traces digitées visibles sur l'objet. D'autres figurines sont similaires (**FIG-TA109 Pl.140**). Certaines, de meilleures qualités, sont très semblables, mais avec des traits moins visibles sous les poignets de la déesse (**FIG-TA110, FIG-TA111 Pl.140 et FIG-TA112 Pl.141**).

**FIG-TA113 Pl.141 – Déesse-mère**

Cette figurine est une déesse-mère de type I dont la tête est manquante. Le drapé de la déesse forme quatre plis en « V » les uns sur les autres au niveau du col. Les deux enfants sont petits et mal dessinés. Le vêtement tombe entre les jambes en deux fins plis verticaux et repose sur les pieds en un pli sinueux continu. Sur chaque jambe, le tissu forme de larges plis courbes. L'osier du fauteuil est tressé de manière très épaisse et forme de grands « V » pointant vers le haut. Chaque tresse d'osier n'est pas séparée en bande verticale.

**FIG-TA114 Pl.141 – Déesse-mère**

Cette figurine est de petite taille, issue de surmoulage. Il s'agit d'une déesse-mère de type I dont il manque une nouvelle fois la tête. Le vêtement forme des plis dissymétriques au-dessus de chaque enfant puis retombe sur les jambes en larges plis verticaux. Le tissu forme ensuite deux bourrelets sur chaque pied. Sur la partie extérieure de chaque jambe, on distingue encore le dessin de nombreux petits plis en biais qui appartenaient peut-être à la figurine qui a servi à refaire un moule pour cette figurine. Le dossier est formé de tresses d'osier en relief qui portent des « V » pointant parfois vers le haut, parfois vers le bas. Le haut du dossier est formé par un gros bourrelet d'argile. Le trou d'évent est quadrangulaire et placé sur le bord gauche du fauteuil. La figurine est très penchée en arrière. D'autres fragments similaires à cette figurine sont compris dans le corpus (**FIG-TA115 et FIG-TA116 Pl.142**).

**FIG-TA117 Pl.142 – Déesse-mère**

La figurine est une déesse-mère de type I dont il manque la tête. Le vêtement de la déesse forme des plis courbes au-dessus de chaque enfant puis se poursuit de

manière ininterrompue sur les jambes en une longue goutte. Le tissu forme ensuite de grands « V », imbriqués les uns dans les autres sur les jambes, surmontés d'un petit pli vertical sur chaque genou. Le vêtement ne tombe pas jusqu'au sol et s'arrête au-dessus des pieds. Le fauteuil est fait de tresses en relief. Le trou d'évent est placé sur le bord gauche du siège. Des figurines similaires sont attestées sur le site par d'autres fragments (**FIG-TA118 Pl.143**).

#### **FIG-TA119 Pl.143 – Déesse-mère**

Cette figurine est une déesse-mère de type I dont il manque la tête. Le drapé de la déesse forme quatre larges plis en « V » sur les épaules. Les deux enfants sont presque debout et ont de grands yeux en amande qui ont été redessinés. Le tissu pend sur chaque jambe en formant trois larges plis verticaux et repose sur les pieds en un double bourrelet continu. La surface de l'objet est jaunie par une surcuisson.

#### **FIG-TA120 Pl.143 – Déesse-mère**

Cette déesse-mère n'a pas non plus de tête. Les détails de la figurine sont très effacés. Il s'agit d'un type I. Le vêtement de la déesse forme des plis qui s'estompent sur les épaules. Les enfants sont difficiles à distinguer. Le drapé est très peu plissé sur les jambes. Le fauteuil est formé de larges tresses d'osier et le haut du dossier fait un gros bourrelet.

#### **FIG-TA121 Pl.144 – Déesse-mère**

La déesse-mère est proche de la figurine n°MAN334 Pl.200 du M.A.N., mais ne comporte pas de tête. L'objet est très fragmenté et recollé en partie. Le vêtement forme trois plis réguliers sur l'épaule gauche et trois plis irréguliers sur l'épaule droite de la déesse. Le tissu forme une goutte entre les deux jambes et un long pli en biais descend de l'extérieur du genou vers l'intérieur de la cheville, tandis que de petits plis courbes se dessinent sur les genoux. Le drapé repose ensuite sur les pieds en formant un bourrelet continu. Les pieds des enfants se touchent. Un trou d'évent rond est placé sur le bord droit du fauteuil.

#### **FIG-TA122 Pl.144 – Déesse-mère**

Ce fragment est une partie de la jambe droite d'une figurine de déesse-mère identique à la figurine n°MAN318 Pl.199 du M.A.N. et n°5.3.48 du M.A.B. Elle a la particularité d'être drapée dans un vêtement qui forme de très nombreux plis en « V » sur les jambes.

#### **FIG-TA123 Pl.144 – Déesse-mère**

Cette figurine est une déesse-mère de type I qui, une nouvelle fois, n'a plus de tête. Le drapé forme maintenant cinq plis sur les épaules de la déesse. Les yeux des enfants ont été redessinés et percés d'une pupille. Le vêtement pend ensuite en trois larges plis sur chaque jambe pour retomber en un double bourrelet sur les pieds. Le

dossier en osier est fait de fines tresses sinueuses marquées de « V » et le dossier s'évase vers le haut. Le trou d'évent circulaire est placé sur le bord gauche du fauteuil.

**FIG-TA124 Pl.145 – Déesse-mère**

Cette figurine est l'une des plus mal réalisées de la production. Il s'agit d'une déesse-mère de type I qui n'a plus de tête. Le moulage est de mauvaise qualité et les détails ont quasiment disparus. Le haut du drapé est presque lisse, mais on distingue toujours un pli en « V » entre les enfants. Ces derniers se confondent avec les mains de la déesse. Le tissu forme ensuite trois larges plis sur chaque jambe avant de retomber sur les pieds en un double bourrelet continu. Le dossier est quant à lui quasiment lisse et seules quelques lignes suggèrent le tressage en osier. Le trou d'évent est placé sur le côté gauche du siège. Un autre fragment de fauteuil en osier similaire est encore plus mal fait (**FIG-TA125 Pl.145**). Le socle de la figurine a été consolidé à l'aide d'une grosse masse d'argile qui s'étend largement sur le fauteuil.

**FIG-TA126 et FIG-TA127 Pl.145 ; FIG-TA128 Pl.146 – Déesse-mère**

Les fragments de figurines suivantes sont tous similaires à la figurine FIG-TA113 Pl.141, n°5.3.50 du M.A.B. ou à la figurine n°MAN358 du M.A.N. et portent sur les jambes un pli reconnaissable en forme de « S ». Le fauteuil est quant à lui formé de larges tresses d'osier qui dessinent des « V » pointant vers le haut. La partie basse des tresses n'est pas séparée de la partie lisse du fauteuil par un bourrelet.

**FIG-TA129 Pl.146 – Déesse-mère**

Le fragment montre une déesse-mère de type II identique à la figurine n°MAN379 Pl.201 du M.A.N.

**FIG-TA130 Pl.146 – Déesse-mère**

Ce fragment est très singulier, car les plis du drapé sont en volume. On peut voir une partie de jambe droite et le bord d'un fauteuil tressé en osier. Le vêtement forme de gros plis volumineux sur le genou et tombe en petites gouttes au niveau du tibia. Aucun équivalent n'a été trouvé.

**FIG-TA131 Pl.146 – Déesse-mère**

Le fragment pourrait également faire partie des déesses-mères avec un vêtement en relief. Il s'agit d'un vêtement dissymétrique qui semble recouvrir deux jambes. Sur la jambe droite de la figurine, on voit de long plis en « V » qui partent vers l'extérieur tandis que sur la supposée jambe gauche, le drapé forme une succession de larges, mais courts plis en « V ». Le tout est surmonté de quatre formes rondes en relief qui pourraient appartenir au linge d'un enfant. Étant donné qu'une partie de bras droit et de main droite semble tenir un enfant à gauche, il pourrait s'agir d'une déesse-mère de type III.



**FIG-TA132 à FIG-TA136 Pl.147 – Déesse-mère**

Ces autres fragments appartiennent à une production de déesses-mères différente déjà identifiée sur le site de Toulon-sur-Allier. Il s'agit d'une déesse-mère de type IV, car la déesse n'allaite pas l'enfant qu'elle tient dans les bras. Des figurines identiques sont conservées au M.A.B. (n°5.3.44) et au M.A.N. (n°MAN393). On observe des fragments de fauteuil caractéristiques de cette production, avec la partie supérieure du dossier ornée d'un décor de gouttes pointant vers le bas. Le corpus possède également des fragments de torse, de bras tenant l'enfant, de jambes ou de tête de la déesse.

**FIG-TA138 à FIG-TA140 Pl.148 – Déesse-mère**

Du fait de la finesse de ces objets, la fragmentation est élevée et le corpus comporte de nombreux fragments de dossier de fauteuils en osier dont on peut, par ces représentations, observer toute la diversité de représentations.

**Pl.149, Pl.150, Pl.151, Pl.152 – Déesse-mère**

De même que pour le fauteuil, le cou de la déesse présente une zone de faiblesse et se brise très souvent. C'est pourquoi le corpus compte également un très grand nombre de têtes, souvent très différentes les unes des autres.

Sur certains individus des problèmes de conception se traduisent par l'appariement de deux faces de figurines qui présentent des différences.

**Commentaire**

Le corpus est donc conséquent, aussi bien quantitativement que qualitativement. L'argile utilisée est presque exclusivement blanche, avec des inclusions de grains de quartz et de petits nodules rouges.

**Les collections du M.A.B.**

Les collections du M.A.B. conservent 1 prototype, 17 moules et 17 figurines produites dans les ateliers de Toulon-sur-Allier.

**n°a774 – Déesse-mère**

La figurine est un fragment de jambe d'une déesse-mère.

**n°5.3.44 – Déesse-mère**

La figurine est une déesse-mère de type IV, car l'enfant n'est pas allaité, mais présenté le visage de face. Le traitement de la déesse est parfaitement singulier. Son visage ovale a les traits fins et se penche avec douceur vers le nouveau-né. Ce dernier est emmaillotté dans un lange. La chevelure de la déesse est plate et les cheveux lisses sont rassemblés en une natte dans le cou. Les volumes de l'ensemble sont bien rendus et le drapé du vêtement de la déesse forme des petits plis délicats. Le fauteuil

est rond dans sa partie haute et orné d'un décor de gouttes pointant vers le bas. Le reste du fauteuil est tressé en osier et forme des chevrons pointant vers le bas. Il s'agit d'une figurine identique au n°MAN393 Pl.203 du M.A.N., mais plus complète.

#### **n°5.3.45 – Déesse-mère**

Cette figurine est restaurée au niveau du cou et la tête est collée au plâtre. Le corps semble être moulé à partir de la valve n°MAN365 Pl.200 du M.A.N. La tête présente des traits stylisés. Son visage, grotesque, aux yeux globuleux, à la bouche grimaçante est coiffé d'une chevelure formée par de fines mèches.

#### **n°5.3.46 – Déesse-mère**

La figurine est une déesse-mère de type I avec une coiffure en diadème formée de boucles en « S ». Elle est semblable à la figurine n°MAN313 Pl.198 du M.A.N. Le vêtement forme de larges plis raides et verticaux sur les jambes. Les bras et les mains de la déesse sont de très petite taille par rapport au corps. Cette figurine fait partie de la première génération issue des moules fabriqués sur le prototype n°5.3.67.

#### **n°5.3.47 – Déesse-mère**

Cette figurine est identique au n°MAN308 Pl.197 du M.A.N. Les deux valves jointent mal et les défauts sont aplatis au doigt. La figurine est très large. Le fauteuil et les genoux sont en volume et montrent clairement que la déesse est assise. La figurine semble être moulée à partir des valves n°MAN306 Pl.197 et n°MAN307 Pl.197 du M.A.N.

#### **n°5.3.48 – Déesse-mère**

La figurine a perdu sa tête. Cette déesse-mère de type I est différente de la majorité des déesses-mères. Le haut du vêtement est quasiment lisse tandis que le bas présente de très nombreux petits plis en « V ». Le fauteuil en osier est formé de rangs tressés différemment les uns des autres.

#### **n°5.3.49 – Déesse-mère**

Cette figurine est potentiellement une restauration hasardeuse du XIX<sup>e</sup> siècle. La tête a été recollée au plâtre sur le corps et les deux ne se correspondent pas forcément. La coiffure est en volume et est formée de plusieurs mèches épaisses ramenées vers l'arrière puis surmontée d'une sorte de diadème lisse. D'autres mèches sinueuses sont dessinées sur le reste du crâne. Les détails de la figurine sont mal dessinés et le vêtement forme de larges plis stylisés.

#### **n°5.3.50 – Déesse-mère**

La figurine est brisée au niveau du cou et recollée. La tête est identique à la figurine précédente, mais le vêtement du corps diffère. Les bras et les mains sont petits. Les enfants sont moins identifiables. Le drapé forme des plis courbes sur les

jambes ainsi qu'un motif en « S » sur les genoux avec une petite boucle en bas. Le trou d'évent est placé sur le bord droit du fauteuil. Le tressage de l'osier est large.

#### **n°5.3.51 – Déesse-mère**

Cette figurine est une déesse-mère de type II et semble être issue d'une génération postérieure à la représentation du moule n°MAN365 Pl.200 du M.A.N. Les plis du drapé sont identiques sur la partie basse de la figurine, mais la partie haute est très effacée. Le bras gauche de la déesse ainsi que les plis du torse sont presque lisses. La tête de la déesse est coiffée de nombreuses mèches sinueuses qui sont nouées en un chignon sur le haut du crâne. Une mèche tombe un peu plus bas sur le côté droit de son front. La chevelure du dos de la tête est formée par une succession de mèches verticales ondulées. Le trou d'évent est placé au centre du bas du dos du fauteuil.

#### **n°5.3.52 – Déesse-mère**

La figurine est fortement restaurée à l'aide de plâtre. Il s'agit d'une déesse-mère de type II. La figurine est couverte d'un engobe brun qui pourrait sembler moderne, bien que la terre, prisonnière des interstices, puisse indiquer une origine antérieure à l'enfouissement de l'objet. Il pourrait potentiellement s'agir d'une des tentatives de métallescence de figurines observées sur le site. Sa coiffure est formée de mèches ondulées ramenées sur la tête en un chignon dont la partie supérieure est presque lisse. Les doigts de la main gauche de la déesse se confondent. Les plis au niveau de l'épaule gauche sont fins et plus nombreux que les figurines précédentes. Ces détails ont probablement été redessinés dans le moule.

#### **n°5.3.53 – Déesse-mère**

La figurine est une déesse-mère de type II. Elle est identique à la figurine précédente, mais plus complète et non recouverte de l'engobe brun. Le trou d'évent est placé au centre du bas du dos du fauteuil.

#### **n°5.3.54 – Déesse-mère**

Le moule est une valve antérieure d'une déesse-mère de type III. Cette valve porte une signature qui, d'après les traits, a été tracée de bas en haut. C'est pourquoi il est possible qu'il faille y lire IXVI ou IXIX (**Pl.261**). Cet objet ne semble pas avoir d'équivalent. La déesse porte ce qui semble être une couronne avec trois protubérances sur le devant. Le drapé forme deux larges plis sur chaque épaule. Les bras de la déesse sont couverts de manches jusqu'aux mains. Ces dernières sont disposées sur le nouveau-né, la main gauche au-dessus de la main droite. Le vêtement pend ensuite sur les jambes en larges plis verticaux et rigides. Les montants du fauteuil sont visibles de part et d'autre de la figure et sont formés d'un tressage en « V » pointant vers le haut. Le tout est très fruste.

**n°5.3.55 - Déesse-mère**

Ce moule est une valve postérieure signée SEVERIANVS (Pl.261). La tête de la déesse est coiffée d'un chignon et l'arrière de la tête est recouvert de petites mèches. La pâte est très blanche et semble plutôt correspondre à une production de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

**n°5.3.56 – Déesse-mère**

Ce moule est une valve postérieure signée G COSSI MA ou MAN (Pl.261) avec des ligatures. La tête de la déesse est coiffée de fines mèches qui ondulent sur le crâne. Le tressage de l'osier comporte des erreurs dans la partie basse et plusieurs rangs se terminent en biais.

**n°5.3.57 – Déesse-mère**

Le moule est un fragment d'une valve postérieure. Le moule est brisé au niveau du fauteuil. La déesse porte un large chignon et une raie centrale du crâne.

**n°5.3.58 – Déesse-mère**

Ce moule est une valve postérieure signée SEVERIANVS (Pl.261). Le moule est brisé au niveau du fauteuil et a été recollé. La chevelure de la déesse forme un petit rouleau qui fait le tour du crâne et qui est légèrement relevé au niveau de la nuque.

**n°5.3.59 – Déesse-mère**

Ce moule est une valve postérieure signée SEVERIANVS (Pl.261). Le tressage de l'osier n'est quasiment plus visible.

**n°5.3.60 – Déesse-mère**

La figurine est une déesse-mère de type I coiffée d'un diadème de boucle formant des « S ». La figurine semble avoir subi un coup de feu. L'objet est de mauvaise qualité et mal conservé.

**n°5.3.61 – Déesse-mère**

La figurine est une déesse-mère de type I coiffée à l'identique de la précédente. La tête a été recollée et est légèrement en avant. Le drapé forme des plis verticaux sur les jambes. La figurine semble avoir été moulée à partir des moules n°5.3.62 et n°5.3.63.

**n°5.3.62 – Déesse-mère**

Ce moule est une valve antérieure signée de deux étoiles à huit branches puis LIBIIRARIS (Pl.261) sur la largeur en bas du moule. La déesse est coiffée d'un diadème de boucles formant des « S ». Le drapé forme de larges plis verticaux sur les jambes.

**n°5.3.63 – Déesse-mère**

Le moule est une valve postérieure qui semble compléter la valve n°5.3.61. Le fauteuil est aminci légèrement au centre pour s'élargir à nouveau vers le bas. Le tressage de l'osier est irrégulier.

**n°5.3.64 – Déesse-mère**

Ce moule est une valve antérieure non signée d'une déesse-mère de type I. Le moule est brisé dans sa longueur et la tête est manquante. Les deux enfants sont très maigres. Les bras et les mains de la déesse les tenant sont bien trop petits. Le vêtement de la déesse forme des plis en « V » pointant vers le haut au-dessus de la tête des deux enfants, et pend en larges plis verticaux sur les jambes.

**n°5.3.65 – Déesse-mère**

Le moule est une valve antérieure d'une déesse-mère de type I. La figurine est large et la déesse est nettement assise dans son fauteuil. Il s'agit probablement d'une des premières séries de moules de déesse-mère. Le vêtement forme trois larges plis sur les épaules avant de pendre en « V » entre les deux enfants. Les bras de la déesse sont bien proportionnés. Le vêtement pend sur ses jambes en de larges plis verticaux avant de reposer sur les pieds en formant deux bourrelets.

**n°5.3.66 – Déesse-mère**

Cette figurine est une déesse-mère de type I. La tête, recollée, est coiffée d'un diadème de boucles en « S » séparées par une raie médiane. Les plis du vêtement sont indistincts sur la partie haute de son corps puis forment des plis verticaux resserrés au niveau des jambes. Les contours des enfants sont difficiles à discerner.

**n°5.3.67 – Déesse-mère**

L'objet est exceptionnel, car il s'agit d'un prototype complet d'une déesse-mère de type I. Le cou et le haut de la coiffure ont été restaurés au plâtre et peints en brun. Le visage de la déesse comporte des yeux en amande sans pupille, un nez fin et droit et de petites lèvres. Le visage est bien proportionné. Les dimensions du corps sont en revanche moins harmonieuses et les bras sont beaucoup trop petits. Le vêtement forme de larges plis sur les épaules et des manches couvrent les bras de la déesse jusqu'aux mains. Le tissu pend en larges plis verticaux sur les jambes. Les enfants sont à peine esquissés et leurs mains sont grossièrement incisées. Le travail de la vannerie est remarquable par son détail. Les pieds de la déesse sont assez proches, légèrement tournés l'un vers l'autre et pointus au bout. Le prototype semble avoir été évidé avant cuisson et ne comporte pas de fond. Une ligne incisée continue fait le tour de l'objet afin de délimiter les valves des futurs moules. Les détails de ce prototype correspondent parfaitement à la figurine n°5.3.46 qui est probablement la première génération de figurines qui en découlent.

**n°5.3.68 – Déesse-mère**

Ce moule est une valve antérieure d'une déesse-mère de type I. Elle est signée d'une étoile à dix branches au-dessus d'une étoile à huit branches. La tête est lacunaire. Les enfants sont maigres et les proportions ne sont pas respectées. Les pieds des enfants reposent sur les genoux de la déesse. Le vêtement que porte la déesse forme des plis verticaux sur les jambes avec une bande bien marquée au centre de la jambe. Le tissu forme ensuite deux bourrelets sur des petits pieds pointus tournés l'un vers l'autre.

**n°5.3.69 – Déesse-mère**

La figurine est une déesse-mère de type I. Une nouvelle fois, la tête a été recollée et le cou restauré au plâtre. Le visage de la déesse est rond et juvénile. La tête est coiffée d'une chevelure en volume dont les multiples mèches se nouent sur le haut du crâne. À l'arrière, les cheveux sont attachés en un chignon au-dessus de la nuque qui forme un « 8 » horizontal. Le vêtement forme des plis en biais disposés alternativement vers la droite et vers la gauche sur les jambes. Le tout n'est pas de très bonne qualité.

**n°5.3.70 – Déesse-mère**

Le moule est une partie haute d'une valve antérieure de déesse-mère de type I. La déesse est coiffée de mèches ondulantes relevées sur le haut du crâne en un chignon. Le moule est bisé sous les enfants, la partie inférieure est manquante.

**n°5.3.71 – Déesse-mère**

Cette figurine est originale. La tête est différente des autres productions avec un visage plus fin et une coiffure dissymétrique faite de nombreuses petites mèches de cheveux relevés sur le haut du crâne en un chignon qui se poursuit à l'arrière et descend jusqu'au milieu de la tête. Le vêtement a une encolure en « V » et les plis sont sinueux au-dessus de la tête des enfants. Sur la partie inférieure du corps, le tissu forme des plis en « V » avec un long pli vertical au centre de chaque jambe. Le tressage de l'osier a quasiment disparu dans le dos du fauteuil. Le trou d'évent est au milieu de la partie basse du dossier.

**n°5.3.118 – Déesse-mère**

Ce moule est un fragment de partie haute d'une valve antérieure d'une déesse-mère de type I. Le moule est brisé sous les enfants et la partie basse est manquante.

**n°5.3.122 – Déesse-mère**

Ce moule est une valve antérieure très fragmentée d'une déesse-mère de type III. La valve est signée S[ ]CNS, probablement SACNS (Pl.264). L'état de conservation de l'objet ne permet pas d'en faire une description détaillée.

**n°5.3.146 – Déesse-mère**

La figurine est une face antérieure d'une tête de déesse-mère. Ce fragment est très intéressant, car il est recouvert d'un vernis brun-orangé. La cassure a été recouverte d'encre de Chine. La couleur brune n'est pas moderne, mais est, sans aucun doute, un exemple de tentative de métallescence de figurines.

**n°5.3.172 – Déesse-mère**

Ce moule est une partie inférieure d'une valve postérieure de déesse-mère. La valve est signée d'une étoile à huit branches. Il s'agit de la partie formant le dossier du fauteuil de la déesse.

**n°5.3.173 – Déesse-mère**

Ce moule est la partie basse d'une valve postérieure de déesse-mère signée IVLI (**Pl.264**). Il s'agit, tout comme le moule précédent, de la partie formant le dossier du fauteuil de la déesse.

**n°71.2.56 – Déesse-mère**

Le moule est un fragment d'une valve postérieure de déesse-mère. Seule la partie haute de la tête est conservée.

Comme c'est le cas pour d'autres types de figurines, le musée de Moulins conserve d'autres objets qui proviennent sans aucun doute de Toulon-sur-Allier, comme les moules n°a1510, n°a1511, n°a1514, n°a1519 signé MANVS COSIVS, n°a1520 signé LIBIIRARIS, n°a1527 signé SEVERIANVS, n°a1535 signé d'une étoile, n°a1549 signé IVLI, mais qui ont perdu leur provenance.

**Les collections du M.A.N.**

Les collections du M.A.N. renferment huit moules et 17 figurines de déesses-mères en provenance des ateliers de Toulon-sur-Allier.

**n°MAN306 Pl.197 – Déesse-mère**

Ce moule est une valve antérieure non signée d'une déesse-mère de type I. La déesse porte une coiffure en diadème formée d'une multitude de boucles de cheveux formant des « S ». Le visage est long, mais les traits restent fins. Les plis de son vêtement sont rectilignes et ordonnés, ils tombent sur les pieds en se courbant sur les chevilles. Les deux enfants semblent assis sur les genoux de la déesse et présentent leur profil. Le tout est rigide.

**n°MAN307 Pl.197 – Déesse-mère**

Le moule est une valve postérieure non signée d'une déesse-mère de type I. Cet objet est complémentaire de la valve n°MAN306 Pl.197. L'arrière de la tête de la déesse est coiffé de mèches parallèles à une raie centrale et symétrique. Un petit

chignon est placé à l'arrière du crâne. Le dossier du fauteuil en osier est parfaitement bien représenté.

**n°MAN308 Pl.197 – Déesse-mère**

Cette figurine semble sortir des valves n°MAN306 Pl.197 et n°MAN307 Pl.197. La figurine est identique au n°5.3.47 du M.A.B.

**n°MAN309 Pl.198 – Déesse-mère**

La figurine semble sortir des valves n°MAN306 Pl.197 et n°MAN307 Pl.197, mais des détails diffèrent, comme la tête de la déesse. La coiffure est ronde autour du visage, et le reste du crâne est lisse.

**n°MAN311 Pl.198 – Déesse-mère**

La figurine est de très mauvaise qualité. Les détails ont quasiment disparu.

**n°MAN313 Pl.198 – Déesse-mère**

La figurine représente une déesse-mère coiffée d'un diadème de boucles en « S » dont les détails sont très atténués. Le vêtement de la déesse forme de larges plis raides et verticaux sur les jambes. Cet objet est similaire à la figurine n°5.3.46 du M.A.B. À l'arrière du crâne, les mèches ont été redessinées dans le moule tandis que le chignon reste lisse.

**n°MAN318 Pl.199 – Déesse-mère**

La figurine est identique à la figurine n°5.3.48 du M.A.B. qu'elle complète par une tête encore en place.

**n°MAN321 Pl.199 – Déesse-mère**

La figurine est de très mauvaise qualité et les détails sont très effacés. Le drapé des jambes tombe en formant des « V » soulignés d'un pli vertical au centre de chaque jambe. La chevelure est formée de mèches souples, ondulantes autour du visage et formant un chignon sur le haut du crâne.

**n°MAN325 Pl.199 – Déesse-mère**

Cette figurine n'a plus de tête. Les plis du bas du vêtement forment de nombreux « V » et les jambes sont séparées par un pli en forme de longue goutte verticale.

**n°MAN334 Pl.200 – Déesse-mère**

La figurine a fait l'objet d'une ancienne restauration qui accentue l'impression de mauvaise qualité de l'ensemble. Le visage présente des traits épais. Les cheveux sont traités grossièrement et ramenés en un large chignon sur le haut du crâne. Le drapé forme de larges « V » sur les jambes et tombe en un bourrelet sur les pieds.



**n°MAN335 et n°MAN338 – Déesse-mère**

Les figurines sont identiques à la précédente.

**n°MAN339 – Déesse-mère**

Le fragment est une valve antérieure signée IVLIA, mais qui semble avoir été fabriquée dans une argile de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

**n°MAN343 Pl.200 – Déesse-mère**

La figurine porte une chevelure souple avec des mèches ondulantes relevées sur le haut de la tête en un petit chignon. Le vêtement pend en formant en légères courbes sur les jambes. Les pieds sont petits et pointus.

**n°MAN365 Pl.200 – Déesse-mère**

L'objet est une valve antérieure d'un moule signée d'une feuille (Pl.267). Il s'agit d'une déesse-mère de type II. La chevelure est souple et les mèches ondulent sur la tête. Le haut du crâne est surmonté d'un petit chignon. Le visage présente des traits fins, en dehors d'un nez un peu épais. Un seul enfant, allongé, est allaité au sein droit de la déesse. Le vêtement couvre l'épaule gauche de cette dernière en formant des plis semi-circulaires. Les plis sur les jambes forment de grands « V » surmontés d'un court trait vertical sur le genou.

**n°MAN366 Pl.200 – Déesse-mère**

Le moule est un fragment de valve antérieure signée COSSIM (Pl.267). Il s'agit d'une déesse-mère de type II dont les plis du vêtement sont similaires au moule précédent.

**n°MAN367 – Déesse-mère**

La figurine semble sortir d'un moule du type du n°MAN365 Pl.200 ou n°MAN366. La tête est absente.

**n°MAN369 Pl.201 – Déesse-mère**

Cette figurine ressemble à la précédente à quelques différences près. Le drapé comporte des variations dans sa façon de pendre au-dessus de l'enfant et au niveau des jambes. La figurine est également moins large.

**n°MAN379 Pl.201 – Déesse-mère**

La figurine est bien réalisée. Il s'agit d'une déesse-mère de type II. Le visage a les traits fins et les cheveux sont en volume. La tête est surmontée d'un chignon qui se poursuit en une tresse sur l'arrière du crâne. Le visage de l'enfant est correctement exécuté ainsi que les mains de la déesse qui le tiennent. Les plis du vêtement sont légèrement effacés sur l'épaule gauche tandis qu'ils forment de nombreux « V » fins sur les jambes.

**n°MAN380 Pl.202 – Déesse-mère**

Cette figurine semble faite dans une argile différente de Toulon-sur-Allier, ce qui semble mettre en doute sa provenance. La tête est absente. Le drapé forme des plis plus souples et amples au niveau des jambes.

**n°MAN383 – Déesse-mère**

La figurine, signée PISTILLVS, a très probablement été attribuée à tort aux ateliers de Toulon-sur-Allier. Il peut également s'agir d'une figurine en contexte de consommation, car quelques figurines d'Autun ont été découvertes à Toulon-sur-Allier (SAPDA, à paraître).

**n°MAN390 Pl.202 - Déessemère**

L'objet est un moule complet, dont les deux valves ne sont pas signées. Il s'agit d'un moule de déesse-mère de type III atypique. Le visage ovale de la déesse est encadré d'une chevelure bouclée surmontée d'une sorte de diadème. L'enfant, qui est allaité au sein gauche, est difficile à identifier. Le vêtement que porte la déesse est fruste et forme de larges plis raides. Le fauteuil est lisse.

**n°MAN393 Pl.203 – Déesse-mère**

La figurine est également une production unique. Il s'agit d'une déesse-mère de type IV identique à la figurine n°5.3.44 du M.A.B. Le fauteuil est lacunaire.

**n°MAN399 et n°MAN405 – Déesse-mère**

Les objets sont des têtes seules.

**Commentaire**

La production de figurines de déesses-mères à Toulon-sur-Allier est très conséquente. Contrairement aux Vénus, le corpus n'a pas permis d'authentifier autant de figurines des collections muséales. Les types sont tous représentés, mais c'est le type I qui domine, c'est-à-dire que la déesse allaite deux enfants. Les drapés présentent des variations de plis qui semblent tellement nombreux qu'il n'est pas possible d'en dresser un portrait exhaustif.

Les figurines de déesses-mères sont toujours fermées par un socle. Le trou d'évent peut être placé à différents endroits, y compris sous la figurine.

---

**Abondance**

Les figurines représentant la déesse de l'abondance sont beaucoup moins nombreuses que les catégories précédentes. Selon la typologie de M. Rouvier-

Jeanlin, il en existe deux types : le type I regroupe les déesses debout, tandis que le type II regroupe celles qui sont assises. Ces types sont ensuite complétés par des groupes selon les attributs que la déesse tient.

Le corpus semble conserver très peu de traces de cette production à Toulon-sur-Allier. Seuls un fragment de moule, deux fragments de drapé et une tête pourraient en faire partie.

**FIG-TA166(M) Pl.153 et Pl.258 - Abondance**

Ce moule porte une signature incomplète et illisible. Il s'agit d'un fragment de drapé.

**FIG-TA167 Pl.153 - Abondance**

Ce fragment est une partie basse du drapé d'une déesse de l'abondance, au niveau de l'avant son pied gauche.

**FIG-TA168 Pl.153 - Abondance**

Le fragment est l'arrière du vêtement de la déesse, à la gauche de celle-ci.

**FIG-TA169 Pl.153 - Abondance**

Cette tête est de très belle facture. Les traits du visage sont fins et la chevelure est détaillée par de nombreuses mèches fines et ondulantes. Une sorte de diadème, décoré de face par de petits traits verticaux, couronne sa tête.

**Les collections du M.A.B.**

Les collections du M.A.B. ne conservent qu'un seul objet provenant de Toulon-sur-Allier représentant une déesse de l'abondance.

**n°5.3.83 - Abondance**

Il s'agit d'une valve antérieure d'une production particulière. L'objet n°433 Pl.204 du M.A.N. est probablement sorti de ce moule. La déesse présente une patère dans la main droite et sa main gauche s'appuie sur une corne d'abondance qui repose sur le sol. Le drapé forme des plis amples et en volume. Une petite ceinture est placée en dessous de la poitrine.

**Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve quatre objets provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier.

**n°MAN428 Pl.203 - Abondance**

Il s'agit d'une valve antérieure d'une déesse de l'abondance de type I signée TIBIIRIVS (Pl.267). Les bras ne sont pas inclus dans la valve. La déesse a la tête

ournée vers la droite. Son vêtement est formé de très nombreux plis fins et harmonieux. Un tissu ceint sa taille. Une corne d'abondance repose contre son bras et son épaule gauche. La valve semble complémentaire du n°MAN429 Pl.203 suivant.

#### **n°MAN429 Pl.203 - Abondance**

Cet objet est une valve postérieure d'une déesse de l'abondance de type I signée TIBERIVS (Pl.268). La déesse porte un vêtement qui forme de nombreux plis fins et harmonieux. Sa chevelure forme un rouleau sur le tour de son crâne. La valve semble complémentaire du n°MAN428 Pl.203 précédent.

#### **n°MAN433 Pl.204 - Abondance**

L'objet est une figurine qui semble sortir du moule n°5.3.83 du M.A.B. Cependant, une strie a été tracée le long de la corne d'abondance, laissant supposer que la figurine a été utilisée comme prototype. L'objet est brisé au niveau de la taille et la partie supérieure est absente.

#### **n°MAN436 - Abondance**

Cet objet est une valve antérieure d'une déesse de l'abondance de type II. La déesse a un visage juvénile avec un petit chignon sur le haut du crâne. Elle tient une patère dans sa main gauche et une grande corne d'abondance dans son bras droit. Le drapé est plus fruste que pour les représentations précédentes et le tissu forme de larges plis en « V ». Dans sa planche 34, E. Tudot suggère d'y voir une déesse Épona, car cette dernière porte les mêmes attributs que la déesse de l'abondance et est représentée assise. La valve ne comportant pas de fauteuil, cette hypothèse reste valable même si dans sa typologie, M. Rouvier-Jeanlin la place en déesse de l'abondance.

#### **Commentaire**

Les productions de déesse de l'abondance à Toulon-sur-Allier semblent faibles en quantité, mais diversifiées dans les types produits.

---

## **Minerve**

Minerve est une déesse produite en quantité par les coroplastes. M. Rouvier-Jeanlin distingue deux types principaux de Minerve : le type I regroupe les déesses debout, et le type II celles qui sont assises. Cependant, chaque type est découpé en nombreux groupes et sous-groupes qui rendent la typologie compliquée à utiliser.

Le corpus comprend huit fragments de Minerve.

**FIG-TA170 Pl.153 à FIG-TA172 Pl.154 – Minerve**

Ces fragments sont identiques à la figurine n°5.3.111 du M.A.B et exécutés dans une argile blanche et dure.

**FIG-TA170 Pl.153 - Minerve**

Cet objet est un dos de figurine dont on ne conserve que l'épaule droite. Trois grosses mèches de cheveux tombent sur le drapé.

**FIG-TA171 Pl.153 - Minerve**

Ce fragment de dos avec la manche du bras gauche est brisé avant l'apparition du bras qui repose sur le bouclier.

**FIG-TA172 Pl.154 - Minerve**

Ce fragment est le bas de la figurine dont les deux côtés sont présents avec le bouclier bien visible.

**FIG-TA173 à FIG-TA175 Pl.154 - Minerve**

Trois fragments sont différents des autres, car il s'agit d'un autre type de Minerve.

**FIG-TA173 Pl.154 - Minerve**

Cet objet est en mauvais état de conservation, mais on peut distinguer les jambes ainsi qu'une partie de la taille de la déesse. Un trou d'évent est placé dans le dos, entre les cuisses. Il s'agit d'une figurine semblable au n°MAN449 du M.A.N. produite à Saint-Pourçain-sur-Besbre. Le fragment du corpus ne conserve pas le bouclier. E. Tudot présente un dessin plus complet de ce type de Minerve (TUDOT 1860 Fig. C, pl. 38). Le haut du vêtement forme des vaguelettes au niveau du bassin et le drapé est ample.

**FIG-TA174 Pl.154 - Minerve**

Cet objet est constitué une nouvelle fois d'une partie du même drapé que l'objet précédent, mais plus lacunaire.

**FIG-TA175 Pl.154 - Minerve**

Cet individu est identique, mais un trou d'évent est placé entre les cuisses de la déesse. Le tout est de moins bonne qualité que le type précédent.

**Les collections du M.A.B.**

Les réserves du musée de Moulins renferment des objets particuliers en provenance de Toulon-sur-Allier.

**n°a1324 et n°5.3.144 - Minerve**

Cet objet est unique en son genre (SALVAYA 2021). Il s'agit d'un prototype qu'on désignera comme une « statuette » de Minerve du fait de sa taille. Restituée dans son intégralité, elle mesurerait plus de 60 cm. Il s'agit du bas du corps d'une Minerve avec son bouclier. La déesse est debout et repose sur un socle quadrangulaire. Cet objet est composé de 17 fragments formant de larges plis d'un drapé. Ce dernier est rectiligne et vertical autour de la jambe gauche, tandis qu'il forme des plis en biais derrière la jambe droite, laquelle est pliée en avant. Au niveau de la taille, le vêtement dessine des vaguelettes. Une strie fait le tour de la statuette, permettant de déterminer qu'il s'agit d'un prototype. Cette statuette semble avoir été modelée à partir de grandes plaques d'argile blanche.

**n°5.3.111 - Minerve**

Cette figurine de Minerve est debout sur un socle quadrangulaire. Il manque la tête, mais le corps est complet. Le bras gauche repose sur un bouclier tandis que le bras droit tient une patère. Cinq grosses mèches de cheveux tombent dans son dos. Les détails de la tête de Gorgone ne sont pas visibles, mais le drapé est plutôt bien exécuté. Le socle semble porter des lettres tracées après cuisson, mais le détail reste illisible.

**n°5.3.124 – Cimier de Minerve**

Cet objet est mentionné dans les inventaires du musée comme provenant de Toulon. Il s'agit d'une valve de moule de cimier signée SILVINI (**Pl.264**). Notons que deux valves complémentaires de cimier de Minerve signées PRISCVS (**n°5.2.103(1) et (2)**) sont référencées comme provenant de Vichy, bien que le façonnage et l'argile laissent supposer une production toulonnaise.

Comme c'est le cas pour d'autres types de figurines, le musée de Moulins conserve des objets qui proviennent sans aucun doute de Toulon-sur-Allier, comme le fragment de moule n°1517, mais ceux-ci ont perdu leur provenance.

**Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve trois figurines et trois moules de Minerve en provenance de Toulon-sur-Allier.

**n°MAN441 Pl.204 - Minerve**

La figurine est un fragment de buste de la déesse avec des détails bien marqués (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 193). Le bras gauche repose sur le haut d'un bouclier. La terre est décrite comme rosée et dure.

**n°MAN442 - Minerve**

Cette figurine est plus petite que la précédente. Elle est décrite comme étant un surmoulage dans une argile blanche et dure et recouverte d'une patine ocrée (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 193). Ce type de patine étant visible sur d'autres figurines, il s'agit peut-être d'une tentative de métallescence.

**n°MAN444 Pl.204 - Minerve**

Ce fragment de figurine est une tête de Minerve qui porte un cimier en forme de crinière.

**n°MAN465 - Minerve**

Ce moule est une valve postérieure non signée. Il s'agit d'une Minerve debout et coiffée d'un petit cimier ou d'une partie servant d'accroche au cimier. Le bras droit est relevé et la main droite de la déesse repose sur son épaule. Le bras gauche repose sur un bouclier.

**n°MAN472 Pl.204 - Minerve**

Ce moule est une valve antérieure non signée. La partie sous la poitrine est manquante. La figurine est différente des autres Minerve, ce qui amène E. Tudot (TUDOT 1860 pl. 46) à penser qu'il s'agit d'une représentation d'Isis. La déesse porte ce qui pourrait être un casque surmonté de trois palmes.

**n°MAN1050 - Minerve**

Ce moule est une valve gauche d'un cimier de Minerve qui complète le moule n°5.3.124 du M.A.B.

**Commentaire**

Minerve est donc une déesse très présente dans les ateliers de Toulon-sur-Allier. Les objets exceptionnels conservés au musée de Moulins montrent des productions de très grande taille.

Les figurines de taille normale sont présentées sur un socle quadrangulaire. Le type le plus produit est semblable à la figurine n°5.3.111 du M.A.B. La déesse est debout, le bras gauche reposant sur un bouclier ovale et étiré avec un *umbo* au centre. Le bras droit de Minerve tend une patère. Aucune tête ne peut être rattachée à cette production.

Le second type de Minerve produit est plus fruste. Il n'est pas possible d'en faire une description complète. Le vêtement forme des vagues au niveau du bassin et les plis sont amples. Le trou d'évent est souvent placé entre les cuisses de la déesse.

Minerve étant la déesse protectrice de l'artisanat de la céramique et des potiers, il n'est pas étonnant de la retrouver sur un centre de production.

---

## Épona

Épona est une déesse qui est toujours représentée assise sur un cheval et portant des attributs d'abondance et de fertilité. M. Rouvier-Jeanlin distingue deux types de déesses selon le flan de l'animal sur lequel elles sont assises. Le type I rassemble les Épona assises sur le côté droit du cheval, le type II celles qui sont assises à gauche.

Le corpus possède au moins cinq fragments se rapportant à cette catégorie.

### FIG-TA176 Pl.154 - Épona

Cet objet est un dos de déesse portant les restes d'une corne d'abondance reposant sur son épaule gauche. Le fragment est mal conservé et les détails du drapé sont peu visibles. L'argile est blanche, voire rosée, avec des incrustations de petits grains de quartz et de nodules rouges. La jonction de la déesse au cheval laisse une lacune quadrangulaire.

### FIG-TA177 Pl.154 - Épona

Ce fragment est également un dos de déesse avec les restes d'une corne d'abondance à gauche. Le cou de la déesse sort d'un vêtement, mais la tête est absente. La qualité est similaire au fragment précédent.

### FIG-TA178 Pl.155 - Épona

Ce fragment présente le corps de la déesse dont il manque les pieds et la tête. Le drapé du dos dessine d'amples plis et la partie inférieure d'un *cucullus* est visible. Un trou d'évent est placé de façon très visible au centre du dos. Les mains de la déesse reposent sur ses genoux et une trace d'arrachage à gauche du personnage indique qu'il manque un élément, probablement une corne d'abondance qui n'était pas moulée avec la déesse. Sa main droite est également vide : peut-être y manque-t-il une patère. Le vêtement forme trois grands plis répartis sur ses épaules, et le haut de ses bras, laissant ses avant-bras nus. Il forme ensuite de fins plis triangulaires qui pointent vers le bas à partir de ses genoux. La qualité de la figurine est meilleure et l'argile est blanche et dure. Cependant, de petites craquelures au niveau des chevilles indiquent une argile trop sèche. Ce type de représentation ressemble à un objet du M.A.N. provenant des ateliers de Saint-Pourçain-sur-Besbre (n°MAN479). Cependant, les détails de cet objet sont bien moins marqués. Il pourrait s'agir d'un surmoulage d'une production toulonnaise.

### FIG-TA179 Pl.155 - Épona

Il s'agit d'un fragment de figurine de cheval. Il a été placé dans cette catégorie, car il porte une trace d'arrachage quadrangulaire sur son flanc, caractéristique de la présence d'une Épona. Le cheval est un mâle dont le sexe est bien marqué. Il n'est pas harnaché et sa crinière est formée par de grandes mèches torsadées. La jonction



de ses pattes est marquée par des traces d'ongles, ce qui est courant dans les productions de Toulon<sup>97</sup>. L'argile est blanche, dure et possède de petites incrustations de quartz et de nodules rouges.

### **FIG-TA180 Pl.155 - Épona**

Ce fragment est un torse présentant exactement les mêmes plis que le précédent, mais est plus complet au niveau du col (). Nous pouvons voir que le *cucullus* est attaché autour du cou de la déesse. L'argile utilisée est la même que le fragment précédent.

### **Les collections du M.A.B.**

Les collections du M.A.B. ne possèdent pas de déesse Épona référencée comme découvertes à Toulon-sur-Allier.

### **Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. possède une seule figurine d'Épona provenant de Toulon.

### **n°MAN474 Pl.205 - Épona**

Cette déesse appartient au type I et porte un chignon sur la tête. Elle tient une patère dans la main droite et une corne d'abondance dans la main gauche.

### **Commentaire**

Épona est donc une déesse qui a été produite par les coroplastes de Toulon-sur-Allier. E. Tudot (TUDOT 1860 pl. 35) présente des productions de Toulon dans son ouvrage, mais les exemplaires du corpus semblent différents. Les deux dos de déesses s'en rapprochent peut-être, mais les détails sont trop effacés pour en être certains. Les fragments de corps et de torse sont en revanche différents et se rapprochent davantage des productions connues de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

---

## **Les dieux**

Les dieux sont beaucoup moins représentés, pour ce qui est de la quantité, que les déesses. Cependant, les ateliers de Toulon-sur-Allier ont produit une grande diversité de sujets qui ne manquent pas d'intérêt.

---

<sup>97</sup> Cf. « Cheval » ci-dessous

## **Mercur**

Mercur est plutôt bien représenté dans le monde de la coroplastie et M. Rouvier-Jeanlin distingue quatre types (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 59). Le type I rassemble les Mercur debout et habillés tandis que le type II rassemble ceux qui sont debout, mais nus. De la même manière, les Mercur assis et vêtus appartiennent au type III, et ceux qui sont assis et nus sont de type IV.

Le corpus compte très peu de fragments de figurines de Mercur.

### **FIG-TA181 Pl.156 - Mercur**

Ce fragment est le seul qui peut être rattaché avec certitude à cette catégorie. Il s'agit d'une tête de Mercur coiffée de son pétase qui surmonte deux rangées de grosses boucles de cheveux. Les yeux sont en amande et la pupille est marquée au centre. Le nez est empâté et les joues sont rondes. La pâte est blanche et dure.

### **FIG-TA182 Pl.156 - Mercur**

Ce fragment, un visage, peut également appartenir à un Mercur, car une bande lisse au-dessus de deux rangées de boucles est visible. Le visage est moins rond que le précédent. Toutefois, le fragment n'est pas bien conservé.

### **Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. ne compte qu'un seul fragment de moule de Mercur en provenance de Toulon-sur-Allier.

### **n°a1244 - Mercur**

Il s'agit d'une valve postérieure du pétase de Mercur. Le reste du corps est absent.

### **Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve deux moules de Mercur en provenance de Toulon-sur-Allier.

### **n°MAN488 Pl.205 - Mercur**

Ce moule est une valve antérieure dans une terre rosée. Il s'agit d'un Mercur de type I qui tient dans sa main droite une bourse. Un vêtement est accroché à son épaule droite et pend le long de son bras gauche en formant de gros plis.

### **n°MAN489 Pl.206 - Mercur**

Ce moule est une valve postérieure du même type que le précédent.

### Commentaire

Les ateliers de coroplastes de Toulon ont produit au moins un type de Mercure dont le corpus possède une tête complète coiffée de son pétase. Néanmoins, sans corps correspondant, il est difficile de déterminer ses caractéristiques complètes. Les deux valves du M.A.N. indiqueraient un deuxième type de Mercure, mais, ne possédant aucune autre attestation de cette production, il n'est pas possible de l'attester.

---

### Jupiter

La production de figurine de Jupiter est très faible, quel que soit le site. M. Rouvier-Jeanlin signale que seuls les ateliers de Saint-Pourçain-sur-Besbre sont connus pour produire ce type de figurines, mais que des exemplaires possèdent des argiles similaires à celles utilisées à Toulon-sur-Allier (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 62).

Le corpus possède en effet un fragment de moule de Jupiter.

#### **FIG-TA183(M) Pl.156 - Jupiter**

Il s'agit d'une partie d'une valve postérieure qui ne semble pas avoir été signée. On peut y observer la partie basse du dos du dieu avec la ligne de la colonne vertébrale puis en dessous un drapé très court qui ceint son bassin.

### Commentaire

Le corpus, bien qu'il soit composé d'un unique fragment, permet de confirmer une production de figurines de Jupiter sur le site de Toulon-sur-Allier. Le fragment ne permet cependant pas de décrire la figurine et les attributs que le dieu possédait.

### Hercule

Hercule est un dieu peu présent en coroplastie. Les exemplaires connus proviennent à nouveau des ateliers de Toulon-sur-Allier et de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

Le corpus possède deux valves de moules de figurines d'Hercule.

#### **FIG-TA184(M) Pl.156 et Pl.259 - Hercule**

Ce moule est une valve postérieure signée d'une feuille. Il est brisé en plusieurs parties et la tête ainsi que les jambes et le bras gauche du dieu sont manquants.

Hercule est présenté nu, le haut des fesses marqué d'une ligne sinueuse comme on peut l'observer sur l'exemplaire n°MAN527 du M.A.N. provenant de Saint-Pourçain-sur-Besbre. Le bras droit d'Hercule tient une massue et ses épaules sont couvertes d'une peau de lion. La pâte utilisée est blanche avec de nombreuses inclusions très fines ainsi que de nombreuses petites vacuoles. La surface interne semble recouverte d'une couche fine de barbotine ou a été lissée avec de l'eau. Les épaules présentent une cassure fraîche, bien que la tête n'ait pas été retrouvée. La surface interne du moule est usée.

#### **FIG-TA185(M) Pl.157 - Hercule**

Ce moule est une valve postérieure de jambes. L'objet est grand et pouvait sans doute mouler une figurine de grande taille. Les pieds sont inclus dans le moule. Le reste du corps et une partie de la jambe droite sont manquants. En haut de la jambe gauche, on peut observer une main qui tient quelque chose et repose contre la cuisse. D'après la taille de l'objet et la main, ce moule a peut-être été fabriqué à partir du prototype n°MAN526 Pl.206 du M.A.N. Le fragment n'est pas très bien conservé et la surface est usée.

#### **Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. ne conserve pas de figurines d'Hercule produites à Toulon, mais un exemplaire presque complet provenant des ateliers de Saint-Pourçain-sur-Besbre (n°5.4.15). Ce dernier montre le dieu debout, barbu, vêtu d'une peau de lion et tenant de sa main droite une massue qui repose le long de sa jambe. Le dieu est placé sur un socle quadrangulaire.

#### **Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve deux objets exceptionnels, car il s'agit de fragments d'un archétype de figurine d'Hercule.

#### **n°MAN525 Pl.206 - Hercule**

Il s'agit d'une tête d'un homme barbu dont les cheveux sont courts et représentés par des hexagones striés à la manière du plumage de certains oiseaux<sup>98</sup> ou du pelage d'un probable bélier<sup>99</sup>. Les oreilles sont petites et implantées à un niveau assez bas. Le tout est entouré d'une ligne de petits creux formant une délimitation pour les valves du moule.

---

<sup>98</sup> Cf. « Colombidé » ci-dessous

<sup>99</sup> Cf. « Ovin » ci-dessous

**n°MAN526 Pl.206 - Hercule**

Cet objet est une paire de jambes avec une main droite tenant le haut d'une massue lacunaire et une main gauche tient une patte de lion. Une ligne de petits creux fait également le tour de l'objet.

**Commentaire**

Le corpus, bien qu'il ne comporte que deux valves de moules, confirme la production de figurines d'Hercule dans les ateliers de Toulon-sur-Allier. Il s'agit probablement de deux types différents. Le premier type présente le dieu nu, debout, les épaules recouvertes d'une peau de lion et tenant une massue le long de sa jambe droite. Ce type est également produit à l'identique dans les ateliers de Saint-Pourçain-sur-Besbre. Le second type est probablement produit à partir du prototype n°MAN525 Pl.206 et n°MAN526 Pl.206 du M.A.N., mais dont il est difficile de dresser un portrait en l'absence d'objet complet.

---

**Apollon**

Apollon est un thème peu répandu dans l'art de la coroplastie. Ce thème est reconnaissable à la lyre qui accompagne le personnage.

**FIG-TA186 Pl.157 - Apollon**

Le corpus possède le bas d'une lyre, posée sur une colonne. Il s'agit du type que décrit M. Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 221). Aucun fragment d'Apollon en provenance de Toulon-sur-Allier n'est référencé dans les collections des musées, mais une valve de moule (n°5.2.155) identifiée comme provenant de Vichy dans l'inventaire du M.A.B. correspond au fragment du corpus. Il s'agit d'une valve postérieure du même type que les figurines n°MAN530 et MAN531 du M.A.N. représentant le dieu debout, portant un vêtement partant de l'épaule gauche à la cuisse droite. Apollon s'appuie sur une lyre qui repose elle-même sur une colonnette à gauche du personnage. Ce dieu est coiffé d'une sorte de chignon sur le haut du crâne tandis que de grosses mèches de cheveux tombent dans son dos ainsi que sur son épaule gauche.

**FIG-TA187 Pl.157 - Apollon**

En 1981, H. Vertet publiait (POURSAT 1981, p. 447) une photo d'un buste identifié comme « *Buste d'Apollon* » découvert dans les fouilles du Larry. L'objet n'a pas été retrouvé. On peut y voir la partie supérieure d'un corps masculin à demi vêtu d'une tunique accrochée à son épaule gauche. Les cheveux semblent traités en volume et ramenés sur le haut du crâne en un petit chignon torsadé.

## Commentaire

Les ateliers de Toulon-sur-Allier ont bien produit des figurines d'Apollon, même si le corpus ne compte qu'un fragment clairement attesté de cette catégorie et la mention d'un possible buste. La figurine n°MAN531 du M.A.N. provenant de Saint-Pourçain-sur-Besbre indiquerait une production d'Apollon du même type dans cet atelier.

---

## Les personnages

### Les personnages en pied

#### Personnage enfant et adolescent

Contrairement à la typologie de M. Rouvier-Jeanlin, les enfants rieurs – ou *risus* – sont présentés dans la catégorie des bustes plutôt que dans la catégorie des personnages.

### Tireur d'épine

L'enfant tireur d'épine – ou *spinario* – représente un jeune garçon assis sur une roche et penché en avant pour retirer une épine de son pied gauche. C'est certainement la figurine qui nécessite le plus grand nombre de moules afin de la réaliser, car chaque membre (ainsi que le torse, le socle et parfois la tête) est moulé à part (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 70).

Le corpus comporte trois moules et 14 fragments de figurines. La quantité de fragments de *spinario* retrouvés à Toulon résulte probablement moins d'une production abondante que du fait qu'elle exige beaucoup d'éléments différents.

#### FIG-TA188(M) Pl.157 et Pl.258 - *Spinario*

Ce moule est une valve postérieure d'une partie de torse avec la tête, signé TI]BE. La tête forme un angle avec le torse, car le *spinario* baisse la tête. Son visage est juvénile et il porte une sorte de chignon qui forme deux boules sur le haut du crâne.

#### FIG-TA189(M) Pl.158 - *Spinario*

Ce moule est un grand socle rocheux. La partie triangulaire est complète, mais il manque une partie du quadrilatère qui sert d'assise à la figurine. L'assise comporte deux lignes de trois boursofflures sous les jambes de la figurine, tandis que la partie

triangulaire en compte cinq. Le socle sortant de ce moule doit être de grande taille – au minimum 15 cm de longueur et 7 cm au plus large – en comptant un retrait d'environ 7 %. La surface extérieure du moule est lissée à l'ébauchoir. Une marque incisée sur le côté de l'assise doit servir à connecter la valve qui comporte l'arrière du socle. La pâte est blanche et dure.

**FIG-TA190(M) Pl.158 - *Spinario***

Ce moule est une valve d'un socle de beaucoup plus petite taille que le moule FIG-TA094(M) Pl.137.

**FIG-TA191 Pl.159 - *Spinario***

Le corpus ne compte qu'un fragment de figurine de socle. Il s'agit d'un socle de petite taille avec une trace d'arrachage sur le dessus et un trou d'évent. On distingue clairement que la partie arrière de l'assise est moulée à part. La pâte est blanche et dure.

**FIG-TA192 Pl.159 à FIG-TA194 Pl.159 - *Spinario***

Il s'agit d'une partie de bassin avec le départ des cuisses ainsi qu'un fessier avec le dessous de la cuisse droite, et une partie du bassin avec des cuisses d'un troisième individu.

**FIG-TA195 Pl.159 à FIG-TA202 Pl.160 - *Spinario***

Notons également la présence de huit fragments de membres : un genou (**FIG-TA195 Pl.159**), un pied sur une partie de socle (**FIG-TA196 Pl.160**), une jambe (**FIG-TA197 Pl.160**), un pied avec une main sur la cheville (**FIG-TA198 Pl.160**) et quatre bras (**FIG-TA199 à FIG-TA202 Pl.160**) dont certains peuvent également appartenir à un soldat à cheval. L'argile est toujours blanche et dure, parfois un peu rosée quand elle est épaisse. On retrouve des petites inclusions de quartz et des nodules rouges.

**Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. conserve deux moules et une figurine indiquées comme étant des *spinario* découverts à Toulon-sur-Allier. Cependant, les moules n°5.3.90 et 5.3.91 ne semblent pas être des tireurs d'épine, car la position de la jambe gauche ne correspond pas. De plus, la valve antérieure n°5.3.90 dessine clairement une figure féminine.

**n°a1084 - *Spinario***

La figurine est une partie de bassin et de cuisses d'un *spinario*.

Le musée de Moulins possède également de nombreuses figurines de *spinario* qui viendraient de Vichy, notamment une de taille plus importante (n°5.2.141). Or, la taille du socle est semblable à celle du moule du corpus alors que la pâte est similaire à celle de Toulon. Il est donc possible que ce soit une production toulonnaise.

#### **Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve un grand nombre d'objets découverts à Toulon-sur-Allier. Il s'agit en effet de 12 moules et d'une figurine.

#### **n°MAN626 Pl.209 - *Spinario***

Ce moule est une valve antérieure de torse dont la tête est présente. Cette valve est signée TIBER (Pl.268). La pâte est blanche et dure. Ce moule est parfaitement similaire au moule FIG-TA188(M) du corpus.

#### **n°MAN627 Pl.209 - *Spinario***

Ce moule est une valve postérieure de torse dont la tête est présente. Cette valve est également signée TIBER (**Pl.166**). La pâte est blanche et dure.

#### **n°MAN628 Pl.209 - *Spinario***

Ce moule est une valve antérieure de jambe gauche non signée. L'argile est blanche et dure.

#### **n°MAN629 Pl.209 - *Spinario***

Ce moule est une valve antérieure de jambe, mais dans une pâte rosée qui semble différente des objets précédents.

#### **n°MAN630 Pl.210 - *Spinario***

Ce moule est une valve postérieure de jambe. La terre est identique au n°MAN629 Pl.209.

#### **n°MAN631 Pl.210 - *Spinario***

Ce moule est une valve de bras plié avec une main. L'argile est décrite de façon suivante : « *crème avec des particules de brique* » (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 255).

#### **n°MAN632 Pl.210 - *Spinario***

Ce moule est une valve d'avant-bras avec une main dans une terre blanche et dure.

#### **n°MAN633 Pl.210 - *Spinario***

Ce moule est une valve de bras brisé au niveau du poignet.



**n°MAN634 Pl.210 - *Spinario***

Ce moule est une valve de la partie haute d'un bras.

**n°MAN635 Pl.211 - *Spinario***

Cette épreuve moderne est issue des moules ci-dessus.

**n°MAN636 - *Spinario***

Ce moule est une valve de socle en forme de roche, signée TIB (**Pl.166**) avec deux croix. La terre est « *rosée et parsemée de brique* ».

**n°MAN637 - *Spinario***

Ce moule est une valve de socle signée de stries et semble compléter la valve n°MAN636.

**n°MAN645 - *Spinario***

Cet objet est une figurine. Cependant, la terre – décrite comme blanche et crayeuse – indique plutôt une production de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

**Commentaire**

La production de figurines de *spinario* à Toulon-sur-Allier est donc bien attestée par le corpus. Les moules du M.A.N. signés TIB ou TIBE correspondent bien à un potier de Toulon qui semble avoir été le plus grand producteur de cette catégorie de figurines sur le site. Le *spinario* typique de Toulon est un enfant nu, dont les cheveux forment une sorte de petit chignon sur le haut du crâne. La tête est comprise dans le moule. Le socle débute par une assise quadrangulaire qui se poursuit en triangle jusqu'à la zone où le pied droit est posé. La surface du socle est parsemée de boursoufflures qui donnent une image de roche. Les détails des orteils et des doigts ne sont pas toujours bien visibles. Deux modules de tailles différentes sont produits, la plus petite version étant clairement issue d'un surmoulage.

---

**Enfant vêtu d'un *cucullus***

Les enfants vêtus d'un *cucullus* – aussi appelés *cucullatus* – ne sont pas rares dans les représentations en figurines gallo-romaines.

**Enfant assis vêtu d'un *cucullus***

Les enfants vêtus et en position assise sont en revanche beaucoup moins représentés que ceux debout dans l'art de la coroplastie. Les ateliers de Toulon-sur-

Allier sont pourtant répertoriés dans la typologie de M. Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 215) comme produisant ce type de figurines.

### **Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve un moule et deux figurines de *cucullatus* provenant de Toulon-sur-Allier.

#### **n°MAN600 Pl.208 – Enfant assis vêtu d'un *cucullus***

Ce moule est composé d'une valve antérieure et postérieure non signées représentant un enfant assis. L'enfant a un visage juvénile, est coiffé de larges mèches faisant le tour de son crâne. Ses bras sont au repos le long de son corps, et ses mains reposent sur ses genoux. L'enfant porte un *cucullus* dont le capuchon pend dans son dos. Le moule est décrit comme ayant servi de différentes manières. En effet, une première figurine (n°MAN601) de provenance inconnue est très probablement sortie de ce moule. L'enfant est représenté aux côtés d'un chien, tandis que la figurine suivante (n°MAN602), qui est également sortie du moule n°MAN600 Pl.208, est représentée sur le dos d'un dauphin.

---

### **Enfant debout vêtu d'un *cucullus***

L'enfant vêtu et debout est sans doute le type le plus produit de cette catégorie de figurines. Malgré un nombre conséquent de figurines conservées dans les collections muséales, aucun exemple provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier n'était jusqu'alors répertorié.

#### **FIG-TA203 Pl.160 – Enfant vêtu d'un *cucullus***

Ce fragment permet d'attester cette production sur le site toulonnais. En effet, il s'agit de la partie arrière d'un *cucullus* typique de ce genre de production. Seul le vêtement est conservé. Les plis du drapé sont identiques à une figurine signée GRECVS, trouvée près de Varennes-sur-Allier (TUDOT 1860 Fig. A, pl. 42) et conservée au M.A.B. (n°a1275) ou à la figurine n°MAN608 du M.A.N. qui proviendrait de Vichy. L'intérêt de ce fragment est qu'il s'agit probablement d'un surmoulage. En outre, le trou d'évent de ce type de figurines se situe en général dans le dos, sous le bras gauche. En observant le fragment du corpus, nous pouvons distinguer une petite dépression à cet endroit, signe que le moule aurait été fabriqué à partir d'une figurine.

Cette production de figurines peut également être attestée grâce à un moule de socle du corpus (n°FIG-TA308(M) Pl.183) qui est identique au socle du moulage n°MAN604 du M.A.N.

---

## Enfant vêtu d'un *cucullus*

### FIG-TA204(M) Pl.160 – Enfant vêtu d'un *cucullus*

Ce petit fragment de moule au sein du corpus n'a pas trouvé de correspondance. Il s'agit d'une valve antérieure. Seul un visage potentiellement entouré d'un vêtement est conservé. Le personnage semble jeune et coiffé d'une douzaine de mèches formant des petites boules. La figurine a les yeux en amande percés d'une pupille, un nez empâté et des lèvres épaisses placées haut. Autour de ce visage, on distingue un *cucullus* qui le couvre et se ferme sous le menton. Le fragment fait à peine trois centimètres et la figurine devait être petite. Il n'est pas possible de dire si le personnage était assis ou debout, mais ses traits sont semblables à l'enfant du moule n°MAN600 Pl.208 du M.A.N.

### Commentaire

Les figurines d'enfants vêtus d'un *cucullus* ont bien été produites dans les ateliers de Toulon-sur-Allier et celles-ci ont, semble-t-il, pris différentes formes. Cependant, il est encore difficile de cerner cette production.

---

## Adolescent

Les jeunes hommes sont des sujets prisés des coroplastes qui les représentent volontiers en pied ou en buste. Une production de figurines d'adolescents debout et vêtus dans les ateliers de Toulon-sur-Allier est connue depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (TUDOT 1860 pl. 44).

Le corpus compte cinq fragments de moules d'adolescents.

### FIG-TA205(M) Pl.161 - Adolescent

Cet objet est une valve postérieure d'un moule identique au n°MAN665 Pl.211 du M.A.N. Comme ce dernier, la valve est signée d'une large croix et d'une trace digitée enfoncée. L'argile du moule a séché en laissant des fissures ce qui a potentiellement entraîné le rejet avant d'avoir pu servir. L'objet est brisé sous les bras et la partie inférieure est manquante. La tête comporte également des lacunes. Le jeune homme est vêtu d'une tunique à manches courtes. Sur cette dernière, un vêtement, formant de larges plis en biais, est drapé sur son épaule gauche.

### FIG-TA206(M) Pl.161 - Adolescent

Cet objet est une partie basse d'une valve postérieure qui complète peut-être la valve postérieure du n°MAN665 Pl.211 du M.A.N. On peut observer une paire de

jambes avec le bas d'un drapé dont un petit pli en biais sur le bord semble correspondre au drapé du moule du M.A.N.

**FIG-TA207(M) Pl.161 et le moulage FIG-TA208 Pl.162 - Adolescent**

Cet objet est une valve postérieure d'un adolescent debout dont l'esthétique semble être une déclinaison du n°MAN668 Pl.212 du M.A.N. L'objet est mal conservé, fragmenté, et la surface externe du moule n'est pas conservée. Le jeune homme est coiffé de mèches sinueuses puis de boucles sur le haut de la nuque. Il porte un vêtement qui forme un col en « V » puis pend le long de son dos en nombreux plis courbés vers le bas. De sa taille jusqu'au milieu de ses cuisses, la tunique se termine en larges et courts plis verticaux alternant avec des plis très fins. Tout comme la figurine sortant du moule n°MAN668 Pl.212 du M.A.N., le bras gauche est absent du moule. Sur le moulage FIG-TA208 Pl.162, on peut distinctement observer le trou d'évent de la figurine (à gauche du bassin) qui a servi à créer ce moule. Il s'agit donc probablement d'un surmoulage. L'objet est fissuré et le moulage est grossier.

**FIG-TA209(M) Pl.162 - Adolescent**

Ce moule, quant à lui, recolle avec le moule n°MAN668 Pl.212 du M.A.N. et comble la lacune de la valve antérieure en complétant le bras droit du jeune homme.

**FIG210(M) Pl.162 - Adolescent**

Ce moule semble identique au FIG-TA207(M) Pl.161 et pourrait compléter le moule n°a223 du M.A.B. en poursuivant le bas du drapé du personnage et une petite partie de sa cuisse droite.

**Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. conserve deux moules d'adolescents debout et une figurine provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier.

**n°5.3.82 - Adolescent**

Cet objet est une valve antérieure identique au moule n°MAN665 Pl.211 du M.A.N. Ce moule est signé LIBIABIS (**Pl.263**) ainsi que d'une croix. Le personnage est un jeune homme vêtu d'un vêtement qui passe sur son épaule gauche et pend jusqu'à ses genoux. Son visage est rond, les yeux en amande percés d'une pupille, le nez et les lèvres épais. Le jeune homme est coiffé de larges mèches couvrant le crâne. La valve comporte deux lacunes au niveau de la tête et du flanc gauche du personnage.

**n°a425 - Adolescent**

Ce moule est un fragment de valve antérieure signée LIBIABI[ (Pl.264). La valve semble identique à la valve n°MAN668 Pl.212 du M.A.N., mais est beaucoup plus lacunaire.

**n°5.2.118 - Adolescent**

La seule figurine est inventoriée sous un numéro le qui suggère une découverte à Vichy. Cependant, cette figurine a été moulée à partir des moules n°MAN665 Pl.211 du M.A.N. ou des valves n°5.3.82 du M.A.B. ou FIG-TA205(M) Pl.161 du corpus. La pâte et le traitement ne laissent pas de doute sur une production toulonnaise. De plus, dans son ouvrage, E. Tudot présente l'objet comme provenant du Larry (TUDOT 1860 pl. 44).

**Les collections du M.A.N.**

Les collections du M.A.N. conservent quatre valves de moules d'adolescents provenant des ateliers toulonnais.

**n°MAN665 Pl.211 - Adolescent**

Ce moule est composé d'une valve antérieure et postérieure signées d'une croix et d'une trace digitée imprimée profondément dans la pâte. La valve antérieure est identique au n°5.3.82 du M.A.B. tandis que la valve postérieure est identique au moule FIG-TA205(M) Pl.161 du corpus.

**n°MAN666 - Adolescent**

Ce moule est un fragment de manteau qui semble appartenir à un personnage adolescent debout et dont le vêtement forme des plis en diagonale.

**n°668 Pl.212 - Adolescent**

Ce moule est composé d'une valve antérieure et d'une valve postérieure signée de plusieurs croix. La valve antérieure est bisée au niveau de la taille du personnage et la partie supérieure est manquante. La valve postérieure comporte une lacune sur le flanc gauche de la figurine. Le jeune homme est représenté debout, le bras droit plié sur le ventre. Toutefois, le bras gauche est absent du moule. Il porte un vêtement qui forme deux longs plis en biais formant un grand « V » dans son dos. Au milieu du pli en « V » se superpose une dizaine de petits plis courbés vers le bas. Le vêtement s'arrête au milieu des cuisses et pend en larges et courts plis verticaux à partir de son bassin. Seul l'arrière de la tête est conservé, mais on peut observer que le jeune homme est coiffé d'un petit chignon puis de mèches formant des zigzags sur le reste du crâne.

### Commentaire

Les ateliers de Toulon-sur-Allier ont, semble-t-il, produit au moins deux types de figurines d'adolescents. Le premier type est un jeune homme au visage rond, coiffé de larges mèches et vêtu d'une tunique à manches courtes sur laquelle est drapé un vêtement qui forme de larges plis en biais à partir de son épaule gauche. Au moins deux moules différents du même objet sont attestés. Le deuxième type semble être un jeune homme debout dont le bras droit est absent du moule et le bras gauche est plié sur le ventre. Il est coiffé de mèches sinueuses ou en zigzag et porte un vêtement court qui forme des plis en biais et/ou courbes dans son dos puis pend en une sorte de courte jupe qui s'arrête au milieu des cuisses. Ce second type pourrait être un écuyer debout, tel qu'ils sont décrits dans les productions d'Yzeure Saint-Bonnet (VERTET 1993b, Fig. 9, p. 42).

---

### Personnage féminin

La catégorie des personnages féminins regroupe des représentations de femmes qui, en l'absence d'attributs, ne sont pas assimilables à une déesse.

Le corpus ne compte que trois fragments d'un personnage féminin non identifié.

#### FIG-TA211(P) Pl.163 – Personnage féminin

Il s'agit de fragments de tête et de cou d'un prototype de grande taille. Le visage fait environ 6 cm de large, mais seule la partie supérieure est conservée. Les yeux sont fins et dessinés en amande. Une pupille fine perce les orbites. Le front est cerné d'une succession de boucles de cheveux en forme d'oves concentriques. Une fois que le visage a été modelé, le coroplaste a rajouté un boudin d'argile au-dessus des cheveux pour former un diadème lisse. Peut-être était-ce un cimier de Minerve ? Le crâne est lisse, mais percé à son sommet d'un trou qui a pu être un trou d'évent, car le prototype est creux. L'avant du visage et l'arrière de la tête sont formés de deux plaques d'argile qui ont été collées et dont on peut en observer la jonction à l'intérieur. Le tour de la tête et le diadème sont percés de petits trous délimitant les valves du moule qui sera créé à partir de ce prototype. Une petite partie de cou est également dans le corpus, mais ne recolle pas. L'argile est très blanche et lisse en surface et rosée au centre lorsque la pâte est épaisse. Le tout est de très belle facture.

#### Les collections du M.A.B.

Les collections du M.A.B. conservent plusieurs objets en provenance des ateliers de Toulon-sur-Allier et qui représentent des personnages féminins.

**n°5.3.1 – Personnage féminin**

Cet objet est tout à fait exceptionnel, car il s'agit d'un grand prototype de personnage féminin sans bras. Connue sous le nom de « poupée d'E. Tudot », ce prototype mesure 35 cm sans les pieds, ce qui en fait une statuette. Le visage de cette femme est composé d'yeux en amande percés d'une pupille, d'un nez plutôt fin et de petites lèvres formant un léger sourire. Elle est coiffée de fines mèches de cheveux réparties symétriquement autour d'une raie centrale. Les cheveux sont relevés en hauteur et ramenés vers l'arrière pour former un chignon en forme de « 8 » comme on peut les observer sur les têtes de certaines déesses-mères. Le buste est étroit et les bras manquent. La taille est fine et les hanches larges. Le nombril est dessiné par deux cercles concentriques percés au centre. Le ventre est marqué d'un sillon qui le sépare du pubis. Le sexe est clairement dessiné. Dans le dos, le sillon de la colonne vertébrale est indiqué jusqu'aux fesses qui sont plutôt plates. Les pieds, qui étaient recollés ou peut-être reconstitués au plâtre, sont aujourd'hui manquants. Une strie continue fait le tour de l'objet qui est plein et donc très dense. Le tout est bien proportionné et les détails sont fins et harmonieux.

**n°5.3.88 – Personnage féminin**

Cet objet est une valve antérieure d'une figurine représentant une femme assise dans un fauteuil – à l'instar des déesses-mères –, mais tenant dans ses bras un bélier. La valve est très fragmentée, mais la signature SACNS (**Pl.263**) est visible. C'est un moule original, car c'est le seul exemple de ce type. La tête est semblable à celle d'une déesse-mère, c'est-à-dire que le visage est surmonté d'une coiffure dont les mèches sont ramenées vers le haut du crâne pour former un chignon. Le personnage féminin porte un vêtement qui forme de nombreux plis amples en relief. Le bélier est placé tel l'enfant de la déesse-mère de type III, du côté gauche de la femme, et relève sa tête vers son visage. L'objet fait également penser aux productions de figurines de femmes debout, présentant des enfants et vêtues d'un long drapé formant une très longue boucle qui tombe jusqu'aux pieds de la femme.

**n°5.3.90 et n°5.3.91 – Personnage féminin**

Cet objet est également un moule constitué d'une valve antérieure et d'une valve postérieure d'une femme nue, probablement assise et levant la jambe gauche<sup>100</sup>. Le moule ne possède ni tête ni bras. La poitrine est bien marquée ainsi que le sexe du personnage. En l'absence d'un exemple de figurine complète sortant de ce moule, il n'est pas possible d'en dire plus sur le personnage féminin et sur ce qu'elle pouvait faire.

---

<sup>100</sup> Attention, sur la planche 9 de l'ouvrage « TUDOT 1960 », l'objet a été restitué en miroir.

### Les collections du M.A.N.

Le M.A.N. conserve une seule figurine pouvant entrer dans cette catégorie.

#### n°MAN792 Pl.214 – Personnage féminin

Il s'agit d'une tête de figurine ou, plus probablement, de prototype creux, brisée au niveau du cou. Dans son ouvrage, E. Tudot dessinait une partie de corps à cette tête qui est aujourd'hui absente. Il s'agirait d'un objet fortement similaire au prototype n°5.3.1 du M.A.B., car le visage de la femme est traité de la même manière. La tête est lacunaire, mais on distingue une coiffure peu volumineuse traitée en trois grosses mèches sur chaque côté du visage puis une raie centrale sur le haut du crâne. Les cheveux sont ensuite ramenés en rouleau dans la nuque.

#### Commentaire

Les personnages féminins de Toulon-sur-Allier sont donc des productions surprenantes par la qualité des représentations, mais aussi par leur originalité ou leur taille.

---

## Personnage masculin

De même que pour les personnages féminins, cette catégorie regroupe les personnages masculins qui, en l'absence d'attributs, ne sont pas assimilables à des dieux.

Le corpus possède deux moules de personnages masculins ainsi qu'un fragment de figurine.

#### FIG-TA212(M) Pl.164 – Personnage masculin

Ce moule est une valve postérieure d'un jeune homme debout et nu, portant un vêtement triangulaire qui pend dans son dos. Cette valve semble compléter la valve n°5.3.89 du M.A.B. pour former les figurines n°5.6.10 du M.A.B. ou n°MAN542 Pl.207 du M.A.N.

#### FIG-TA213(M) Pl.164 – Personnage masculin

Ce moule est un fragment de valve postérieure d'un personnage à demi vêtu. Le moule est brisé au niveau du bassin et de la tête, cette dernière ainsi que les jambes étant absentes. L'homme était fortement penché ou, plus probablement, assis. Il est vêtu d'un tissu fin recouvert d'un *exomis* noué sur son épaule gauche et ceint à la taille par un lien. Sous la taille, le vêtement forme des plis courbés vers le bas et imbriqués les uns dans les autres. Le vêtement semble être court et s'arrêter en haut



des cuisses. Ce type de vêtement n'est pas sans rappeler la tenue des gladiateurs ou des soldats. Cependant, en l'absence du reste du corps, un doute persiste, car il existe une production de figurines habillées et assises qui pourraient être des *spinario* (n°MAN638) dans les ateliers de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

#### **FIG-TA214 Pl.165 – Personnage masculin**

Ce fragment de figurine représente l'arrière de jambes trapues sans doute masculines, avec des fesses nues, mais qui semblent être surmontées d'un vêtement. Le personnage ou le dieu à qui appartient ce fragment de corps n'a pas pu être identifié.

#### **Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. possède plusieurs objets en provenance des ateliers de Toulon-sur-Allier représentant des personnages masculins.

#### **n°5.6.10 – Personnage masculin**

Cet objet est une figurine qui est inventoriée comme provenant de Toulon-sur-Allier ou de Côte d'Or. Il s'agit d'un jeune homme debout et nu dont les épaules sont couvertes d'un manteau triangulaire. Cette figurine a probablement été moulée à partir du moule n°5.3.89 et est identique à la figurine n°MAN542 Pl.207 du M.A.N. La tête a été reconstituée en plâtre et les jambes sont brisées et recollées. La main droite du personnage est trouée, il est probable qu'il ait tenu quelque chose. Cette figurine a sans aucun doute été produite dans les ateliers de Toulon-sur-Allier.

#### **n°5.3.89 – Personnage masculin**

Cet objet est une valve antérieure non signée représentant un jeune homme debout et nu. Il s'agit du moule qui a servi à créer les figurines n°5.6.10 du M.A.B. et n°MAN542 Pl.207 du M.A.N. La tête du personnage a été conservée. Son visage est rond et coiffé de larges mèches ramenées en un petit chignon formant deux boucles au sommet du crâne.

#### **n°71.2.76 – Personnage masculin**

Cette figurine est un fragment de buste d'homme. L'objet est dans un mauvais état de conservation et des recollages ont été effectués. Sa provenance est incertaine. Il s'agit d'une production de figurines d'hommes barbus, debout, le bras droit replié sur le ventre et le bras gauche le long du corps. Ce type est connu pour les ateliers de Saint-Pourçain-sur-Besbre (n°5.6.11 du M.A.B. et n°MAN544 du M.A.N.). L'objet n'ayant pas été vu, il est difficile d'attester une production de ce type à Toulon-sur-Allier.

**n°a788 – Personnage masculin**

Cet objet est une valve postérieure d'un moule dont seules les jambes ont été conservées. Ces dernières sont épaisses et appartiennent sans aucun doute à un personnage masculin. Les jambes sont très proches l'une de l'autre, mais rien n'a permis de les attribuer à une production en particulier.

**Les collections du M.A.N.**

Les collections du M.A.N. conservent une seule figurine masculine.

**n°MAN542 Pl.207 – Personnage masculin**

Il s'agit d'un jeune homme nu qui ne possède pas de tête et dont seules les épaules sont couvertes d'un manteau triangulaire attaché sur le torse par une fibule ronde. Le manteau forme de grands plis en « V » dans le dos et pend jusqu'à recouvrir la fesse gauche du personnage. L'homme se tient contre un élément qui arrive jusqu'à son bassin, mais qui n'est pas identifiable. Le nombril et le sexe sont clairement représentés. La figurine repose sur un socle parallélépipédique avec de petites moulures à sa base. Cette figurine semble sortir du moule n°5.3.89 et être identique à la figurine n°5.6.10 du M.A.B.

**Commentaire**

Une production de figurines, représentant un personnage masculin, est attestée par le corpus et confirme l'attribution de certaines figurines conservées dans les collections muséales. Il s'agit d'un jeune homme au visage rond, debout et s'appuyant avec un déhanché sur un élément contre sa jambe gauche. Il est possible que cette figurine soit une représentation d'un dieu. Certains y voient Bacchus jeune ou Apollon, mais, en l'absence d'attributs, il n'est pas possible de répondre à ces hypothèses. La main droite du personnage tenait, semble-t-il, un élément, peut-être en matériau périssable, qui pourrait permettre de trancher la question.

D'autres types de figurines masculines sont produits sur le site de Toulon-sur-Allier, mais en l'absence d'éléments complémentaires, il n'est pas possible d'en définir la nature.

---

**Couple**

Les figurines de couples sont des sujets rarement représentés en coroplastie et c'est probablement ce qui fait leur popularité à l'heure actuelle.

Le corpus ne semble pas conserver de fragments de figurines appartenant à ce type.

**Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. possède un moule de figurines de couple en provenance des ateliers de Toulon-sur-Allier.

**n°5.2.305 - Couple**

Il s'agit d'une partie supérieure d'une valve antérieure dont la surface extérieure a été brisée. On peut y voir deux personnages les visages l'un contre l'autre. Le personnage de gauche est coiffé de nombreuses boucles tandis que le personnage de droite a les cheveux courts. Le personnage de droite semble poser sa main droite sur le torse du personnage à sa gauche. Les deux figures semblent porter une toge.

**Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve un moule de couple provenant de Toulon-sur-Allier.

**n°MAN557 Pl.207 - Couple**

Il s'agit d'une valve antérieure signée TAURUS (**Pl.268**) dont est tirée l'épreuve moderne n°MAN558. On peut y voir deux personnages portant de longues toges formant de très nombreux plis et tombant sur leurs pieds en formant un bourrelet continu. Le personnage placé à la droite de l'autre pose son bras droit sur le ventre de l'autre personnage qui avance son bras gauche. Ils ont chacun un bras autour de l'épaule de l'autre et la main placée autour du cou de l'autre.

**Commentaire**

La production de ce type de figurines à Toulon-sur-Allier est difficile à attester en l'absence de fragments au sein du corpus. De plus, les problèmes d'inventaires des différentes collections anciennes ne font qu'accentuer les problèmes d'attribution.

---

**Gladiateur ou soldat**

Ce type de figurines est difficile à classer. M. Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 238) hésite entre un soldat ou un lutteur.

Le corpus ne possède aucun fragment de ce type.

**Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. conserve une valve antérieure d'un moule non signé.

**n°5.3.84 – Gladiateur ou soldat**

Le personnage est debout et vêtu d'un vêtement court, sans manches et qui s'arrête au niveau des cuisses. Une double lanière forme une ceinture à sa taille. La partie haute du vêtement est découpée en deux parties : au centre, on retrouve de petits plis courbés vers le bas tandis que des plis verticaux descendent des épaules. Les bras sont inclus dans le moule et repliés vers le torse. L'homme présente peut-être ses poings vers l'avant ou écarte les plis verticaux de sa tunique. La partie inférieure du vêtement est formée de plis courbés vers le bas et formant une légère pointe au centre. Les genoux sont marqués par une rotule. Le moule est brisé au niveau des tibias de l'homme. La pâte est blanche et dure et la surface du moule est lissée à l'ébauchoir. Il est possible que cette valve soit complémentaire de celle du M.A.N. (n°MAN573).

**Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve deux valves de moules en provenance des ateliers de Toulon-sur-Allier.

**n°MAN572 Pl.207 – Gladiateur ou soldat**

Cette valve antérieure n'est pas signée. Il s'agit d'un homme vêtu d'un vêtement court, sans manches et s'arrêtant au niveau des cuisses. La taille est marquée d'une ceinture. Le haut du vêtement dessine des plis courbés vers le bas sur lesquels se rajoutent des lanières verticales qui tombent des épaules jusqu'aux cuisses. L'homme n'a ni tête ni bras.

**n°MAN573 Pl.208 – Gladiateur ou soldat**

Ce moule est une valve postérieure, signée dans deux cartouches superposés. La lecture de la signature diverge selon les auteurs<sup>101</sup>. Il s'agirait de CABANTIVS RIICT (JEANLIN 1993, p. 112) (**Pl.268**). Le moule semble complémentaire du n°5.3.84 du M.A.B. L'homme porte une tunique courte ceinte au niveau de la taille par une ceinture. La partie haute du vêtement est marquée de plis verticaux tandis qu'il retombe en vagues sur les cuisses. Le moule est fermé au niveau des chevilles, des bras et de la tête qui manquent.

**Commentaire**

Le corpus ne permet pas d'attester la production de ce type de figurines. Les informations concernant les collections anciennes sont cependant assez cohérentes pour ne pas avoir de doute sur cette production à Toulon-sur-Allier. Il s'agit de deux

<sup>101</sup> TUDOT 1960, pl. 13, l'auteur y lit CABANTIVS. A. Bertrand dans la Revue Bourbonnaise, t.1, 1984, p. 278, l'auteur lit CALDITILVS. BLANCHET 1996, p. 83, l'auteur y lit CABAMTVS.

types différents, l'un avec les bras sur le devant, l'autre qui devait avoir les bras rajoutés. Les deux vêtements sont également légèrement différents, l'un ayant des lanières sur l'intégralité de la tunique. Peut-être fonctionnaient-ils en paire de lutteurs ?

---

## Soldat à cheval

Le soldat à cheval est présenté dans cette catégorie comme personnage, sans y associer sa monture, car cette dernière, tout comme pour la déesse Épona, ne semble pas être spécifique. M. Rouvier-Jeanlin détermine trois types différents selon la position de leurs bras (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 66-67). Le type I rassemble les cavaliers levant le bras droit à hauteur de l'épaule, le type II réunit les cavaliers faisant le salut militaire, tandis que les cavaliers de type III ont les bras écartés du corps.

Un seul fragment du corpus relève de cette catégorie.

### **FIG-TA215 Pl.165 – Soldat à cheval**

Il s'agit d'un bouclier rond typique des soldats à cheval. Ce type de bouclier est identique au n°5.3.119 du M.A.B. L'argile est blanche et dure, mais la surface n'est pas bien conservée.

### **Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. possède deux moules et deux figurines de soldat à cheval découverts à Toulon-sur-Allier.

### **n°5.3.42 – Soldat à cheval**

Cet objet est une valve antérieure signée d'une croix à six branches. Il s'agit d'un personnage nu, écartant les jambes, le sexe non marqué. Le bras droit est levé au niveau de la tête, dont il s'écarte. La main droite est légèrement ouverte, le personnage tenait peut-être un élément qui était rapporté par la suite. Le bras gauche n'est pas inclus dans le moule. L'homme est jeune, la tête coiffée de larges mèches ramenées sur le haut du crâne. Le moule est brisé au niveau de la jambe droite qui est manquante.

### **n°5.3.43 – Soldat à cheval**

Cet objet est une valve postérieure d'un moule signé qui semble être complémentaire du précédent. La signature est difficile à comprendre. On lit « LBIIR(?) » (Pl.261) avec les lettres en miroir et un « R » à l'endroit. Peut-être

s'agit-il d'une mauvaise écriture de LIBERALIS ? La conservation du moule est moins bonne. La jambe droite est à nouveau manquante.

Le fait que les deux moules précédents présentent un personnage nu laisse planer un doute quant à l'identification d'un soldat, bien que sa position, jambes écartées, suppose une station assise sur un cheval.

#### **n°5.3.119 – Soldat à cheval**

Cet objet est une partie supérieure d'une figurine de soldat de type II. L'homme est jeune, imberbe et vêtu d'une tunique qui laisse son bras droit découvert. Il fait un salut militaire. Le cavalier tient un bouclier rond. L'objet est similaire au n°MAN588 du M.A.N. inventorié comme provenant de Saint-Pourçain-sur-Besbre bien que la pâte soit blanche et très dure comme celle de Toulon.

#### **n°5.3.120 – Soldat à cheval**

Cette dernière figurine est un cavalier sur son cheval. Le cavalier est du même type que le précédent et porte un bouclier rond tandis qu'il fait le salut militaire. Le personnage est brisé et recollé et le cheval possède des lacunes au niveau des pattes avant. Cependant, malgré cette similarité dans la représentation, la pâte blanche renvoie plutôt aux productions des ateliers de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

#### **Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. ne semble pas posséder ce type d'objets provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier.

#### **Commentaire**

Le corpus atteste donc la production de figurines de soldats à cheval. Il s'agit probablement d'une figurine de jeune homme portant sa main droite à sa tête, tandis que son bras gauche disparaît derrière un bouclier rond. Il est difficile de déterminer la partie inférieure de la figurine. Le deuxième type est en revanche très différent, car il s'agit d'un homme nu. Peut-être faudrait-il créer une nouvelle catégorie ?

---

### **Personnage indéterminé**

Un certain nombre de fragments de moules ou de figurines, bien qu'ils représentent des personnages, n'ont pas un genre identifiable avec certitude. Ces objets sont donc regroupés dans une catégorie à part, en attendant que la recherche puisse les définir davantage.

Le corpus compte un fragment de prototype, un fragment de figurines et deux moules de personnages indéterminés.

**FIG-TA216(P) Pl.165 – Personnage indéterminé**

Ce fragment de prototype est très lacunaire. Seule une partie d'une paire de jambes est conservée. Ces membres pourraient appartenir à un personnage masculin. Une incision sur le bord d'une des jambes permet de confirmer qu'il s'agit d'un fragment de prototype.

**FIG-TA217(M) Pl.165 – Personnage indéterminé**

Ce moule est un fragment d'une valve antérieure d'un grand personnage dont les pieds sont inclus dans le moule. Seules les jambes sont conservées. Le moule est brisé mi-cuisses et le reste de l'objet est manquant. Cette valve correspond exactement, pour ce qui est des proportions, aux jambes du prototype n°5.3.1 du M.A.B. Il est possible qu'il ait été moulé à partir de ce prototype ou à partir d'un objet de taille similaire. La figurine créée avec devrait alors être considérée comme une statuette, car elle dépasse les 25 cm. Le moule est très fragmenté et très mal conservé. La surface extérieure est très détériorée et des concrétions sont collées à l'argile.

**FIG-TA218(M) et FIG-TA219(M) Pl.165 – Personnages indéterminés**

Ces moules sont des valves de jambes pliées. Il est très difficile de savoir à qui ces jambes appartiennent, car le site de Toulon-sur-Allier produit aussi bien des figurines de *spinario* que des figurines de femmes nues ou de cavaliers qui nécessitent ce type de moules. Il serait intéressant de voir s'il y a des recollages possibles avec les moules des collections anciennes.

**FIG-TA220 Pl.166 – Personnage indéterminé**

Cette tête provient du moule n°MAN953 Pl.215 du M.A.N. Il s'agit d'une tête d'un personnage coiffé de cheveux courts formant des mèches sinueuses sur le crâne. Les yeux sont en amande, percés d'une pupille et sont très en relief. Le nez est mal moulé et les lèvres sont épaisses.

**FIG-TA221 Pl.166 – Personnage indéterminé**

Il s'agit d'une tête d'un personnage indéterminé. Ce dernier porte une coiffure courte et légèrement en volume sur le dessus du front. Les mèches forment ensuite des zigzags horizontaux sur l'arrière de la tête. Ses yeux sont en amande avec deux paupières en bourrelet. Le nez et les lèvres sont épais avec un moulage de mauvaise qualité. La coiffure de ce personnage rappelle celle des adolescents debout et du moule n°MAN667 du M.A.N.

**Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. possède deux objets appartenant à cette catégorie.

**n°88.14.1 – Personnage indéterminé**

Cet objet est une tête acquise en salle des ventes en 1988 et dont la provenance reste incertaine. La tête, coiffée d'une couronne, pourrait appartenir à une représentation d'Apollon.

**n°a162 – Personnage indéterminé**

Cet objet est un fragment de buste de petite taille, probablement d'un enfant. Mais l'objet est trop lacunaire pour qu'une identification certaine soit effectuée.

**Les collections du M.A.N.**

Les collections du M.A.N. conservent un moule et deux moulages de moules de personnages difficiles à définir.

**n°MAN949 – Personnage indéterminé**

Cet objet est indiqué comme étant « *un moulage d'une valve postérieure* » signée ANIIT(?). Le moule représente un personnage vêtu d'un *cucullus* dont le capuchon couvre la tête.

**n°MAN950 – Personnage indéterminé**

Une nouvelle fois il s'agit d'un « *moulage d'un fragment de valve postérieure* » signée ANTOAV[. Le personnage sans bras est habillé d'un vêtement ceint à la taille d'un tissu.

**n°MAN953 Pl.215 – Personnage indéterminé**

Cet objet est une partie supérieure d'une valve antérieure d'un personnage nu sans bras. Le moule est brisé à la taille. Le visage du personnage a de grands yeux volumineux percés d'une pupille, un nez droit et des lèvres esquissant un sourire. Un léger volume du torse pourrait indiquer une poitrine de femme. La coiffure est formée de mèches disposées en volutes et dessinant des boucles désordonnées.

**Commentaire**

De nombreuses figurines de personnages produites dans les ateliers toulonnais nécessitent un travail plus approfondi afin d'en apprendre plus sur leurs représentations.

---



## Les bustes

Les bustes sont courants dans les représentations des coroplastes. Ils peuvent représenter tous les stades de la vie d'une personne, allant du jeune enfant à la personne âgée et ridée.

### Buste enfant / Adolescent

## Risus

Les enfants rieurs ou souriants – appelés communément *risus* – sont des représentations courantes en coroplastie. Ce sont uniquement des bustes d'enfants très jeunes qui affichent un grand sourire sur leur visage. M. Rouvier-Jeanlin en compte trois types : le type I rassemble les enfants aux crânes chauves ; le type II comprend les enfants dont un vêtement recouvre la tête ; le type III réunit les enfants dont le crâne est recouvert d'une chevelure. Ces types sont subdivisés en groupes selon l'absence de bras (groupe A), l'absence de bras, mais le corps vêtu d'une draperie (groupe B), la présence de bras et d'un instrument de musique (groupe C) ou de bras et d'un animal (groupe D) (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 70).

Le corpus compte plusieurs individus de *risus*, sans que le nombre exact ait pu être identifié. Un certain nombre de fragments de bustes ne peuvent être précisément identifiés comme *risus* (**FIG-TA222 Pl.166**). Les fragments de crânes sont, en revanche, facilement identifiables.

### **FIG-TA223 Pl.166 à FIG-TA228 Pl.167 – *Risus***

Il s'agit de *risus* de type I, sans bras, avec ce qui semble être un vêtement léger qui forme une strie verticale au niveau des bras (**FIG-TA224 Pl.167**). Les yeux sont travaillés en amande avec des paupières marquées. L'iris forme un demi-cercle au sein duquel se place une pupille ronde. Le nez est proéminent avec des narines empâtées. La bouche esquisse parfois un sourire, parfois une grimace (**FIG-TA225, FIG-TA226 et FIG-TA227 Pl.167**). Les dents se dessinent grâce à de petits creux marqués entre les lèvres qui doivent être des retouches après démoulage. Sous la bouche se trouve une fossette en creux qui vient se placer sur un menton dédoublé par un bourrelet. Le buste de l'enfant est placé sur un socle semi-sphérique et une pastille est accolée sur le devant (**FIG-TA228 Pl.167**).

### **Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. possède un moule et deux figurines désignés comme découverts à Toulon-sur-Allier.

**n°5.3.2 - *Risus***

Ce moule est une valve antérieure signée STAB avec un A à l'envers. Le visage de l'enfant est très différent des productions du corpus, et la pâte est davantage proche des productions de St-Pourçain-sur-Besbre, c'est pourquoi un doute est permis sur sa provenance.

**n°5.4.13 - *Risus***

Cette figurine est mentionnée comme provenant de Toulon-sur-Allier, bien que le numéro ne corresponde pas à ce lieu<sup>102</sup>. En revanche, le visage de cette figurine ne laisse planer aucun doute sur une production toulonnaise.

**n°5.3.112 - *Risus***

Cette figurine est plus problématique. En effet, la base de données indique « Toulon-sur-Allier – La Forêt » et le visage n'est pas familier des productions de *risus* attestées par le corpus et l'argile ne semble pas correspondre. Il est donc difficile, en l'absence de référentiel sérieux concernant les productions du site de La Forêt, de trancher la question de sa provenance.

**Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve deux individus provenant de Toulon, tous deux du type I.

**n°MAN671 Pl.213 et n°MAN693 - *Risus***

Il s'agit de la figurine n°MAN671 et de la valve postérieure de moule n°MAN693 signée IOPPILLOS, mais dont la pâte, blanche et crayeuse, rappelle plutôt les productions de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

**Commentaire**

Le *risus* produit à Toulon-sur-Allier – Le Larry est un buste d'enfant de type I, au crâne chauve, aux oreilles décollées, aux yeux en amande dont l'iris et les pupilles sont dessinés, au nez empâté et au sourire grimaçant, laissant apparaître les dents. Il possède souvent un double menton et une fossette sous la bouche. Beaucoup de détails semblent être des retouches après démoulage, comme les narines, les dents ou la fossette. L'enfant porte un vêtement léger avec deux plis verticaux partant des épaules qui disparaît parfois à cause de la qualité du moulage. Le buste est placé sur un socle semi-sphérique avec une pastille d'argile. Le tout tient davantage du grotesque que de l'enfant rieur (**FIG-TA229 et FIG-TA230 Pl.168**).

---

<sup>102</sup> Le deuxième chiffre, ici « 4 », fait référence au site de Saint-Pourçain-sur-Besbre dans les inventaires du musée de Moulins.

---

## Buste adolescent

Les bustes d'adolescents sont, selon M. Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 71), des sujets privilégiés des ateliers de l'Allier. Ils représentent des personnages joufflus, imberbes et vêtus.

Le corpus possède un fragment qui pourrait être la chevelure d'un buste d'adolescent

### **FIG-TA231 Pl.168 – Buste adolescent**

Ce fragment est d'une taille assez grande (environ 5 cm de longueur) ce qui concorderait avec un buste semblable au n°MAN721 du M.A.N.

### **Les collections du M.A.B.**

Le MAB ne possède pas de buste d'adolescent en provenance de Toulon-sur-Allier.

### **Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve quatre bustes d'adolescents en provenance des ateliers de Toulon.

### **n°MAN708 Pl.213 – Buste adolescent**

L'objet est une valve antérieure d'un moule qui porte des traces d'une possible signature illisible. Le moule est complet et s'arrête au niveau de la taille du personnage. Il est drapé d'un vêtement aux nombreux plis fins qui est replié sur l'épaule droite. La tête est légèrement tournée vers la gauche. Elle est coiffée d'une chevelure à larges mèches qui descendent dans son cou et surmontent le crâne par une tresse. Les yeux sont en amande et entourés de bourrelets figurants les paupières. Le nez est plutôt fin et la bouche semble grimacer. La taille est marquée par un décor de demi-cercle dessinant peut-être une ceinture.

### **n°MAN710 Pl.213 – Buste adolescent**

Ce buste semble similaire au précédent, mais plus petit et moins détaillé. Il s'agit peut-être d'un surmoulage. D'après les inventaires du musée, la provenance n'est pas certaine.

### **n°MAN721 – Buste adolescent**

Ce buste porte un vêtement aux plis plus amples formant des V. Les cheveux de l'adolescent sont en volume et forment de grandes boucles tirées vers l'arrière. Tout

comme les objets précédents, le crâne est surmonté d'une tresse. Le visage est plus joufflu.

#### **n°MAN728 Pl.213 – Buste adolescent**

Cet objet est un fragment d'une valve antérieure d'un moule non signé. Un vêtement épais pend sur ses épaules. Le visage est joufflu et les lèvres dessinent une grimace. Son crâne est coiffé de larges boucles coupées court.

---

## **Buste féminin**

Les représentations féminines en buste sont assez courantes en coroplastie. M. Rouvier-Jeanlin les classe en cinq types, en fonction de leur coiffure. Ces types sont ensuite déclinés en huit groupes et cinq sous-groupes. Comme pour les autres catégories de figurines, seuls les types sont utilisés dans ce travail.

Le corpus ne semble pas posséder avec certitude de fragments de bustes féminins.

### **Les collections du M.A.B.**

Les collections du M.A.B. possèdent trois objets représentant des bustes féminins et inventoriés comme provenant de Toulon-sur-Allier.

#### **n°5.3.113 – Buste féminin**

Cet objet est une valve postérieure signée VRBICVS (**Pl.264**). On peut voir que la femme est coiffée d'un chignon haut en deux parties qui se poursuit à l'arrière de son crâne par une large tresse. Autour de la tresse, les cheveux sont traités en fines mèches sinueuses. Sa tête semble similaire à celle des déesses-mères.

#### **n°5.3.114 – Buste féminin**

Il s'agit d'une valve postérieure de type I signée PRISCVS (**Pl.264**). La tête est coiffée d'une ample coiffure en volume formé d'un grand chignon formé par de larges tresses. L'extrémité du chignon forme une spirale de cheveux. Sur le haut du crâne, on distingue un diadème de cheveux créé par deux rangées de petites mèches sinueuses. La figurine n°MAN748 du M.A.N. semble sortir de ce moule et de la valve antérieure n°MAN747 Pl.214.

#### **n°5.3.121 – Buste féminin**

Cet objet est une figurine de type I qui est brisée sous le cou et la partie inférieure du buste est absente. Le visage de la femme est ovale et possède des traits fins. Les cheveux sont relevés en un haut diadème composé de trois rangs de boucles

formant des motifs différents. Le premier et dernier rang est fait de motifs géométriques similaires à des bonbons (un cercle entouré de deux triangles) tandis que le rang du milieu est composé de grosses boucles rondes. Le tout est surmonté d'une bordure striée. À l'arrière de la tête, la femme porte un gros chignon en spirale formé par de larges tresses et se terminant en spirale. Au dos du diadème, deux rangées de grosses boucles rondes se dessinent. La figurine a été fortement manipulée et le cou a été scié au XIX<sup>e</sup> siècle pour l'exposer ou pour le coller à une autre figurine.

### **Les collections du M.A.N.**

Les collections du M.A.N. conservent deux moules et une figurine de bustes féminins provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier.

#### **n°MAN747 Pl.214 – Buste féminin**

Ce moule est une valve antérieure d'un buste féminin de type I. Le visage est ovale et ses traits sont fins. Son front est surmonté d'une rangée de petits cheveux courbés au-dessus desquels se développe un haut diadème de cheveux. Ce dernier est composé de trois rangs de motifs alternants de petites boucles en spirale et de petits rouleaux de cheveux. Le personnage est habillé d'un vêtement formant de grands « V ». La figurine n°MAN748 du M.A.N., de provenance inconnue, semble sortir de ce moule et de la valve postérieure n°5.3.114 du M.A.B.

#### **n°MAN780 – Buste féminin**

Il s'agit d'une figurine de buste féminin de type II. Les traits de son visage sont plus lourds que ceux des précédents bustes. Les cheveux forment deux masses volumineuses de part et d'autre d'une raie centrale. Le personnage porte un vêtement fin formant un pli fin et vertical à chaque épaule.

#### **n°MAN795 Pl.214 – Buste féminin**

Il s'agit de la valve antérieure signée d'un quadrillage. Ce buste est de type III et de petite taille. Le visage de la femme est coiffé d'un bandeau de mèches ondulées surmonté d'un élément semblable à une couronne à trois pointes. Le vêtement que porte cette femme est très original, car il semble être formé d'éléments végétaux.

### **Commentaire**

La production de bustes féminins à Toulon-sur-Allier semble donc très faible et il s'agit uniquement d'attestations provenant des collections anciennes.

---

## Buste masculin

Dans l'ouvrage de M. Rouvier-Jeanlin, il n'existe pas de typologie des bustes masculins en raison de la faible quantité d'objets de cette catégorie.

Le corpus et les collections du M.A.B. ne semblent pas conserver de fragments appartenant à cette catégorie de figurines.

### Les collections du M.A.N.

Le M.A.N. ne possède qu'un seul buste masculin provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier.

#### n°MAN900 Pl.214 – Buste masculin

Il s'agit d'une figurine d'homme âgé et barbu. Les détails sont bien marqués, comme les poils de la barbe, les cheveux, les yeux en amande ou encore les rides de l'homme. Ce dernier porte un vêtement triangulaire qui forme de nombreux plis fins en forme de « V » imbriqués les uns dans les autres et pendant vers la gauche de son torse, lequel semble nu. L'objet a cependant été fortement restauré<sup>103</sup>.

### Commentaire

La production de bustes masculins dans les ateliers de Toulon-sur-Allier est représentée par un seul élément provenant de collections anciennes. Néanmoins les fouilles récentes réalisées à Toulon-sur-Allier dans le cadre de l'aménagement de la R.C.E.A. ont amené à découvrir un buste similaire, prouvant ainsi cette production sur le site.

---

## Buste indéterminé

Certains objets sont malheureusement trop lacunaires pour pouvoir les attribuer avec certitude à une catégorie. Ils ont donc été réunis dans cette dernière en attendant que l'avancement de la recherche permette de les placer ailleurs.

Le corpus possède deux moules qui appartiennent à des bustes, mais dont l'attribution est incertaine.

---

<sup>103</sup> Attention, planche 65 de TUDOT 1860, la figurine est dessinée en miroir.

**FIG-TA232(M) Pl.168 – Buste indéterminé**

Il s'agit d'une valve postérieure qui semble avoir été signée d'un quadrillage. On y distingue l'arrière d'un drapé formé de plusieurs petits plis verticaux sur l'épaule droite ainsi que d'une partie du cou et le bas de la chevelure du personnage.

**FIG-TA233(M) Pl.168 – Buste indéterminé**

Ce moule est une valve antérieure signée d'une croix au niveau de la tête. Le moule est brisé aux épaules et la partie inférieure est manquante. Il pourrait s'agir d'un buste féminin ou d'un jeune garçon, car le visage est imberbe et jeune. Le personnage porte une coiffure formée de larges mèches tirées vers l'arrière du crâne. Ce dernier est surmonté d'un petit chignon formé de deux boucles au-dessus d'un bandeau de cheveux. Le personnage est vêtu d'un tissu fin au col rond qui forme un pli qui tombe en biais de son épaule droite jusqu'au centre de son torse. La pâte est très blanche, fine et dure. L'extérieur du moule a été lissé à l'ébauchoir.

**FIG-TA234 Pl.168 – Buste indéterminé**

Ce fragment montre un cou avec un bout de drapé qui ne correspond à aucun individu connu. Compte tenu de la taille et de la forme de ce fragment, il s'agit probablement d'un buste.

**Commentaire**

Bien que la production de figurines de bustes dans les ateliers de Toulon-sur-Allier soit attestée par quelques objets du corpus et par des objets provenant des collections anciennes, elle semble négligeable au regard de la quantité de figurines produites.

---

**Les animaux****Les quadrupèdes**

Les animaux à quatre pattes sont souvent représentés en figurine. Les sujets sont variés, allant des animaux d'élevages aux animaux sauvages.

**Cheval**

Le cheval est assez répandu en coroplastie, mais il est sans doute aussi l'animal le plus représenté dans les ateliers de Toulon-sur-Allier. Leur typologie a été déterminée en fonction du harnachement. M. Rouvier-Jeanlin distingue quatre types : le type I ne porte pas de harnachement, le type II est seulement bridé, le type III est uniquement sellé tandis que le type IV présente une bride et une selle. Chaque type est subdivisé en fonction de la forme de la crinière.

Le corpus est constitué d'un nombre important de fragments de moules et de figurines. En l'absence d'un travail de recollage et de mise à plat de tous les fragments, il n'a pas été possible de déterminer avec exactitude la quantité d'individus. Néanmoins il est possible d'exposer les différents types rencontrés dans le corpus.

**FIG-TA235(M) Pl.169 - Cheval**

Ce moule est une valve droite dont la surface externe est manquante. Elle représente un cheval du type I ou II. Seule la partie supérieure est conservée avec le cou et la tête du cheval. La crinière est faite de mèches sinueuses et mal définies. L'oreille est très enfoncée, ce qui a probablement créé des problèmes au démoulage. L'œil est, quant à lui, à peine visible. D'une manière générale, le décor est d'assez mauvaise qualité. La pâte est blanche, dure, avec des incrustations rouges. La surface externe a été lissée à l'ébauchoir.

**FIG-TA236(M) Pl.169 et Pl.258 - Cheval**

Ce moule est une valve gauche signée SACRILLOS et dont la partie supérieure manque. Elle est du type I ou II. Remarquons qu'il faut mettre le corps du cheval à l'envers pour lire la signature. Le sexe de l'animal n'est pas représenté. La pâte est blanche, fine, dure, avec des grains de quartz (dont certains percent la surface) et de petites incrustations rouges. L'extérieur est lissé à l'ébauchoir. La cassure montre une argile qui forme des couches successives de tailles variables comme un mille-feuille. La qualité générale du moule est mauvaise.

**FIG-TA237(M) Pl.169 - Cheval**

Le moule est une valve gauche non signée dont la partie supérieure est manquante. C'est un cheval du type I ou II. La pâte est blanche et dure. La qualité de l'argile est meilleure que les précédents.

**FIG-TA238 et FIG-TA239 Pl.169 - Chevaux**

Ces objets sont des parties droites de figurines de tête de cheval portant une bride. La tête est ouverte, les yeux dessinés avec les paupières en bourrelets, les oreilles en amande et la crinière est faite de grosses mèches torsadées. La pâte est blanche et dure.

**FIG-TA240 Pl.169 - Cheval**

Ce fragment est une partie droite de tête de cheval bridé. Il manque le bout de la tête avec la tête et les naseaux. L'œil est en amande, simplement incisé, sans pupille. Les rênes, qui reposent haut dans le cou du cheval, sont striées en chevrons, ce qui semble représenter une corde tissée. La crinière est faite de fines mèches parallèles dont deux mèches, attachées par un lien double, surplombent le haut du crâne de l'animal. La pâte est fine, blanche, dure et appliquée en fine épaisseur.



**FIG-TA241 Pl.170 - Cheval**

Cet objet est une tête de cheval bridé. Le mors est mieux dessiné et la bride est formée d'une lanière double entre le mors et l'oreille. Celui-ci est un détail qui disparaît sur la partie haute. Les lèvres de l'animal sont dessinées, l'œil possède une paupière inférieure en bourrelet, l'oreille est en amande et la crinière est formée d'épaisses mèches torsadées.

**FIG-TA242 et FIG-TA243 Pl.170 - Chevaux**

Ces deux fragments sont des corps de chevaux nus, appartenant au type I. Une partie du dos, les jambes et la tête manquent. Les détails des torsades des mèches de la crinière sont en partie effacés. Le sexe est représenté sur le premier, mais absent sur le second. Le trou d'évent est situé à l'avant de la jambe arrière droite. L'argile est blanche et dure avec des incrustations de quartz parfois visibles en surface. Des traces de barbotine sont également observables à la jonction des jambes avec le corps.

**FIG-TA244 Pl.170 - Cheval**

Ce fragment est une tête de cheval nue. Le même traitement de la crinière en larges mèches de crin torsadées est visible. L'animal possède une oreille et un œil en amande. Cette figurine est façonnée dans une pâte blanche et dure parfaitement identique aux individus précédents.

**FIG-TA245 Pl.170 - Cheval**

Cet objet est un corps de cheval sellé. Il s'agit d'une partie gauche dont la tête, les jambes et la queue manquent. Un tapis de selle ou caparaçon, dont les détails sont peu visibles, est posé sur le dos de l'animal. Une croupière a disparu sous la jambe arrière gauche lors du collage de cette dernière. La surface du corps est marquée par des traces de barbotine, laissant apparaître une empreinte digitale. L'argile utilisée est blanche, dure et comporte des incrustations rouges.

**FIG-TA246 Pl.170 - Cheval**

Cet objet est un poitrail de partie gauche de cheval dont il manque le reste du corps, le haut du cou avec la tête et la pâte avant. Il possède une décoration de double lanière autour du cou, qui part de la crinière et s'achève au centre par une partie plus épaisse, pendante et ondulée. Ce type de décoration est visible sur une figurine de cheval provenant de Saint-Pourçain-sur-Besbre et conservée au musée de Moulins (n°5.4.14). Ce cheval accueillait une figurine d'Épona, dont il ne reste que la trace de barbotine qui les soudait. Si la figurine du M.A.B. est faite dans une argile très blanche et crayeuse, celle du corpus est dans une pâte blanche et dure avec une patine jaune indiquant une surcuisson. Le fragment n'est pas clairement marqué comme provenant des fouilles de Toulon-sur-Allier. Il existe donc un doute sur l'attribution de cet objet.

**FIG-TA247 Pl.171 - Cheval**

Il s'agit d'un cheval de type II dont les jambes, le bout du museau, la queue et le socle manquent. Les détails sont très effacés. La crinière est traitée en larges mèches légèrement ondulées. L'œil est une amande en relief et l'oreille n'est plus qu'un ovale légèrement pointu à son extrémité. La bride et les rênes se devinent à peine. Le cheval tourne légèrement la tête vers la droite. Le trou d'évent est placé sous la jambe avant gauche. Des traces d'ongles sont visibles à la jonction de la jambe arrière gauche. La surface de la figurine a été lissée au doigt. La pâte est blanche et dure.

**FIG-TA248 Pl.171 - Cheval**

Cet objet est une face gauche d'une tête de cheval. Les yeux sont en amande, la bride est épaisse et les rênes forment deux angles en Z sur la tête et le cou de l'animal. La crinière semble être formée par une succession de fines mèches rectilignes. La pâte est blanche et dure.

**FIG-TA249 à FIG-TA251 Pl.171 - Chevaux**

Le corpus compte également un nombre important de jambes.

**FIG-TA252 Pl.171 - Cheval**

Les queues rajoutées à l'arrière du cheval relient ce dernier avec le socle. Elles sont créées avec une simple bande d'argile lisse d'environ 1,5 cm de large et se placent entre les deux jambes arrière.

**Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. conserve sept objets : six moules et une figurine de cheval de Toulon.

**n°5.3.105 - Cheval**

Cet objet est un fragment de valve droite, anciennement recollé à l'objet n°5.3.171. Il est difficile d'en dire davantage.

**n°5.3.106 - Cheval**

Ce moule est une valve gauche signée SACRILLOS AVOT (**Pl.263**) du type III, identique à la valve droite n°MAN1001 Pl.216 du M.A.N. Cette dernière est signée de la même manière et référencée comme provenant de Saint-Pourçain-sur-Besbre (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 333). De plus, sur une photo d'archive du musée, on voit clairement le mot « Moulins » écrit. La provenance n'est donc pas certaine, car Moulins fait parfois référence à la commune d'Yzeure. Un tapis de selle ou un caparaçon, probablement tissé et entouré de franges, repose sur le dos du

cheval. Un harnais double sur le poitrail fait le lien avec la selle et se termine en croupière décorée d'un cercle. La crinière est dessinée en larges mèches assez raides.

#### **n°5.3.107 - Cheval**

Ce moule est une valve droite signée VRBICVS (**Pl.264**) du type II. La surface est usée et les détails sont difficiles à identifier. Les rênes sont placées haut dans le cou du cheval.

#### **n°5.3.108 - Cheval**

Ce moule est une valve droite non signée du type I, semblable à la figurine n°MAN980 Pl.215 du M.A.N.

#### **n°5.3.109 - Cheval**

Ce moule est une valve droite signée VRBICVS (**Pl.264**) du type II. La crinière est formée par de grosses mèches torsadées, les rênes sont placées haut dans le cou de l'animal et le sexe est clairement identifié.

#### **n°5.3.171 - Cheval**

Ce moule est une valve droite non signée du type II dont la surface est très usée et les détails sont peu visibles. La crinière, stylisée en fines mèches rectilignes, est à rapprocher d'une figurine du M.A.N. (n°MAN983). Cette dernière accueillait une Épona sur son dos. La terre blanche et crayeuse de ce moule du musée de Moulins nous laisse supposer une production de Saint-Pourçain-sur-Besbre plutôt que de Toulon-sur-Allier, ce qui n'infirme pas pour autant l'hypothèse de Toulon comme lieu de découverte.

#### **n°71.2.97 - Cheval**

Cet objet est le seul individu de figurine en provenance de Toulon-sur-Allier. C'est un fragment de tête de cheval bridé. La crinière est faite de grosses mèches torsadées. Les rênes sont placées haut dans le cou. D'autres figurines et d'autres moules de cheval sont conservés au musée de Moulins, mais la base de données attribue d'autres lieux de découvertes. Cependant, il est à noter que certaines de ces figurines sont très probablement des productions de Toulon-sur-Allier, comme la figurine n°5.2.6 dont le traitement de la crinière, des yeux, le placement des rênes et l'argile le laissent supposer. L'inventaire mentionne Vichy comme lieu de découverte, ce qui n'implique pour autant pas nécessairement une production de Vichy.

#### **Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. possède quatre individus de chevaux provenant des ateliers de Toulon : deux moules et deux figurines.

**n°MAN972 Pl.215 - Cheval**

Le premier objet est un moule de type I. C'est une valve droite, non signée, d'un corps de cheval dont la crinière est stylisée. Cette dernière descend en pointe jusqu'à la naissance de la jambe avant droite. La représentation est peu réaliste, l'œil est marqué par de simples traits en amande avec un petit creux au centre pour la pupille. Une figurine conservée au M.A.B. possède toutes ces caractéristiques, mais elle est inventoriée comme provenant de Vichy (n°5.2.4). En l'absence de référence similaire dans le corpus, il est difficile de déterminer si le lieu de découverte de cet objet est exact.

**n°MAN980 Pl.215 - Cheval**

Le deuxième individu est une figurine du type I. La crinière du cheval est formée par de grosses mèches torsadées, ce qui est assez classique pour les ateliers de Toulon-sur-Allier.

**n°MAN1001 Pl.216 - Cheval**

Le troisième moule est une valve droite signée SACRILLOS AVOT. Le moule semble être identique et compléter la valve gauche n°5.3.106 du M.A.B.

**n°MAN1013 - Cheval**

Cet objet est un fragment de tête de cheval bridé dont on ne peut pas dire grand-chose.

**Commentaire**

La production de figurines de chevaux est donc très complexe à Toulon-sur-Allier. En écartant les problèmes liés aux collections du XIX<sup>e</sup> siècle, il apparaît que le corpus présente tout de même tous les types de chevaux connus. Cependant, le plus représentatif serait certainement un cheval plutôt bien proportionné, avec des yeux et des oreilles en amande, harnaché ou non et possédant une crinière formée par de larges mèches torsadées.

---

**Taureau**

Les taureaux sont des représentations connues des coroplastes. M. Rouvier-Jeanlin indique dans sa typologie que seuls des taureaux debout ont été retrouvés, mais il n'est pas exclu qu'il en existe des couchés. Par conséquent, les taureaux debout font partie du type I, lequel est subdivisé en deux selon la présence (groupe A) ou l'absence (groupe B) de poils sur la tête (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 338).

Il est difficile d'identifier les taureaux dans le corpus, car leurs corps possèdent de grandes similitudes avec les corps des chevaux.

#### **FIG-TA253 Pl.172 - Taureau**

Il s'agit d'une partie gauche d'un corps qui est facilement reconnaissable par le surplus de peau au niveau du poitrail de l'animal. Il manque le reste du cou et la tête ainsi que les pattes. L'animal, probablement nu, devait tout de même mesurer entre une douzaine et une quinzaine de centimètres d'après le fragment. La terre est blanche et dure, la surface est jaunie par une surcuisson. Le sexe est clairement figuré.

#### **FIG-TA254(M) Pl.172 - Taureau**

Les archives d'H. Vertet nous révèlent que les fouilles anciennes ont mis au jour une valve droite d'un moule de taureau signé PRISCVS. L'animal est du groupe A avec des boucles de poils sur le crâne. Le moule est très similaire au n°MAN1021 Pl.216 du M.A.N. à la différence près que son poitrail est ceint de deux boucles d'une lanière. La gueule du taureau est légèrement entre-ouverte, les naseaux et l'œil sont finement dessinés. L'objet n'a pas été retrouvé.

#### **Les collections du M.A.B.**

Le musée de Moulins conserve plusieurs exemplaires de figurines, de moules et même un prototype de taureaux. En revanche, si beaucoup sont attribués à Vichy, d'autres ont perdu leur provenance. Il est probable que des productions de Toulon-sur-Allier se trouvent parmi ces dernières, notamment une valve gauche de moule (n°a540) signée PRISCVS, du groupe A, et qui présente une pâte, une cuisson et un traitement typiques des ateliers de Toulon.

#### **Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. possède un moule et une figurine représentant des taureaux, en provenance des ateliers de Toulon-sur-Allier.

#### **n°MAN1021 Pl.216 - Taureau**

Cet objet est une valve droite, signée SACRILLOS (Pl.270). L'animal possède des touffes de poils sur la tête et fait donc partie du premier groupe. La corne est qualifiée de « *petite* ».

#### **n°MAN1029 - Taureau**

Cette figurine est du second groupe et ne présente pas de poils sur la tête. En revanche, elle est relativement petite, car elle ne fait que 9 cm de long.

### Commentaire

La production de figurines de taureaux à Toulon-sur-Allier est donc vérifiée. Mais le détail de ces représentations reste difficile à cerner.

---

### Ovin

Les figurines d'ovins sont assez fréquemment produites en coroplastie. Il s'agit essentiellement de figurines de béliers, animal associé à la protection du foyer.

Le corpus compte cinq fragments de figurines.

#### FIG-TA255 Pl.172 - Ovin

Ce fragment est une partie gauche d'une tête de bélier dans une argile blanche et dure, qui montre un animal dont la toison est figurée par de petites boules. L'orientation du cou et du fragment de tête indiquent qu'il la tournait vers la droite.

#### FIG-TA256 Pl.173 - Ovin

Ce fragment est une partie arrière d'un probable bélier à la toison tondu ou dont les détails ont disparu. L'animal, dont on distingue la patte arrière gauche, est couché sur une surface qui semble plane. Sa queue est courte.

#### FIG257 Pl.173 - Ovin

Il s'agit de deux fragments de figurines qui recollent pour former la partie droite d'un animal dont les poils retombent en grosses mèches sur le corps. Un objet similaire est présenté dans l'ouvrage d'E. Tudot (TUDOT 1860 pl. 62) ainsi qu'au M.A.N. (n°MAN1042 Pl.216). Ce dernier est référencé comme produit à Saint-Pourçain-sur-Besbre. Bien que tous les exemplaires connus soient sans tête, cet animal à poil long a été classé dans la catégorie des béliers. Dans sa thèse, S. Talvas présente un animal au pelage semblable et identifié comme un chien couché (TALVAS 2007, catalogue p. 230). Ce dernier a été découvert dans le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges. Puis, dans les collections du M.A.B., est inventorié un fragment d'une valve droite d'un moule de bélier dont seuls la tête et le cou sont conservés (n°a44). Le cou présente de grosses mèches de poils ondulants sur le corps. Cet objet nous amène à conserver ces fragments dans cette catégorie.

#### FIG-TA258 Pl.173 - Ovin

Ce fragment est une grande corne de près de 4 cm, s'enroulant à son extrémité. Elle est décorée de fines stries ondulantes. Le fragment est jauni en surface par une surcuisson. Aucun individu connu ne porte ce genre de corne, peut-être est-il à relier aux fragments précédents.

**Les collections du M.A.B.**

Les collections du M.A.B. renferment également trois moules et trois figurines d'ovins référencés comme étant produits à Toulon-sur-Allier.

**n°5.3.123 - Ovin**

Il s'agit d'une valve gauche complète d'un bélier couché. La tête est présentée droite, dans le prolongement du corps. Ce dernier est couvert de petits creux dessinant la toison de l'animal. La queue est longue et les pattes sont pliées sous le corps.

**n°5.3.115 - Ovin**

Le deuxième moule est une valve gauche complète d'un bélier couché signée SEVERIANVS (Pl.264). Le museau est fin et l'œil en amande. Le corps est lisse : peut-être s'agit-il d'une version tondue du bélier. Les pattes sont repliées sous le corps.

**n°5.3.116 - Ovin**

Ce moule est une valve droite d'un probable bélier signée SACRILLOS (Pl.264). La tête et le cou sont absents. Le corps est couvert de formes hexagonales décorées de stries, à la manière du plumage de certains colombidés. Une queue courte est présente à l'arrière de l'animal. Une figurine dont la description semble similaire est présente dans les collections du M.A.N., mais la provenance indiquée est Saint-Pourçain-sur-Besbre (n°MAN1037).

**n°a1417 - Ovin**

Cette figurine est un bélier couché dont l'arrière-train manque. Sa tête est tournée vers la droite. Sa toison est formée par de petites boules, à l'image du moule n°5.3.123. Ses pattes sont repliées sous le corps. Un arrachage sous le corps montre qu'il était présenté sur un socle semi-sphérique. La surface est légèrement jaunâtre, probablement suite à une surcuisson.

**n°5.3.117 - Ovin**

Cette figurine est un bélier couché dont il manque la tête et le socle. Les détails de la toison sont beaucoup moins bien retranscrits, laissant supposer un surmoulage.

**n°5.3.158 - Ovin**

Cette figurine est une tête de bélier, auparavant collée sur le corps du n°5.3.117 bien que les fragments ne recollent pas. Le museau est court et arrondi. Le départ du cou laisse apercevoir une partie de la toison faite de petites boules.

### Les collections du M.A.N.

Le M.A.N. ne possède aucun individu de ce type en provenance des ateliers de Toulon-sur-Allier.

### Commentaire

La production d'ovins et surtout de béliers est bien attestée sur le site de Toulon-sur-Allier. La toison de l'animal peut être lisse et donc tondue, ou au contraire poilue et représentée par des stries ou de petites boules. Il est, la majeure partie du temps, allongé avec les pattes repliées sous le corps et posé sur un socle semi-sphérique.

---

## Cervidé

Les représentations de cervidés existent dans l'art de la coroplastie, mais sont relativement peu répandues. Il s'agit essentiellement de flacons et non de figurines. Le M.A.B. possède quelques exemplaires, dont un (n°5.2.42) provenant de Vichy. Une statuette de plus de 40 cm restitués d'un cervidé en argile a également été découverte à Terre-Franche (VAUTHEY 1965, p. 255).

### FIG-TA259 Pl.173 - Cervidé

Dans le corpus se trouvent des sabots sur un socle plat d'environ 2,5 cm de large. Malgré le nombre important de restes de pattes sur des plaques d'argile, ce fragment est unique. Il pourrait appartenir à un cervidé, car il s'agit de sabots d'un ongulé artiodactyle<sup>104</sup>.

### FIG-TA260 Pl.173 - Cervidé

Il s'agit d'un fragment en forme de corne qui laisse supposer une ramure de cervidé. Des petites encoches rondes de part et d'autre de la corne pourraient être des zones de collages de ramifications. Le bœuf est un animal qui est parfois représenté avec trois cornes, mais aucun exemplaire connu n'en possède d'aussi fines et rien n'expliquerait les petits creux. C'est pourquoi l'hypothèse d'une représentation de cervidé semble, pour le moment, la plus crédible.

---

<sup>104</sup> Il s'agit d'un animal marchant sur des sabots à deux ou quatre doigts.



## Chien

Les chiens sont plutôt courants parmi les représentations animales en figurine. M. Rouvier-Jeanlin distingue deux types : les chiens assis et les chiens couchés.

### FIG-TA260 Pl.173 - Chien

Au sein du corpus, seuls des restes de pattes avant sur un socle plat et quadrangulaire pourraient appartenir à une figurine de chien. En effet, leur finesse et les angles selon lesquels elles sont disposées sur le socle nous amènent à cette hypothèse. Mais aucun autre fragment du corpus, que ce soient des figurines ou des moules, ne le confirme.

### Les collections du M.A.B.

Le M.A.B. possède également plusieurs moules de chien assis qui auraient été découverts à Toulon-sur-Allier

#### n°5.3.100 - Chien

Cet objet est une valve postérieure signée ABVDINOS (Pl.263).

#### n°5.3.101 - Chien

Il s'agit d'une valve antérieure non signée.

#### n°5.3.102 - Chien

Ce fragment est une valve antérieure non signée.

### Les collections du M.A.N.

Les collections du M.A.N. conservent plusieurs objets référencés comme provenant des ateliers de Toulon. Le chien est dit « ithyphallique », car son sexe est en érection.

#### n°MAN1059 - Chien

Cet objet est une figurine de chien assis.

#### n°MAN1062 - Chien

Il s'agit d'une valve postérieure d'un moule de chien assis signé SACRILLOS (Pl.270).

### Commentaire

La clochette du chien de l'exemplaire du M.A.N. est ronde, tandis que les chiens des moules du M.A.B. présentent des clochettes trapézoïdales. Tous les

exemplaires connus de chien de type I se ressemblent, comme l'avait énoncé M. Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 345), il est donc difficile d'en dire davantage.

En définitive, si la production de figurine de chien à Toulon-sur-Allier a existé, elle n'a probablement pas été très abondante.

---

## Singe

Le singe était considéré comme un animal de compagnie durant l'Antiquité (GERBER 2012). Sa représentation caricaturait l'humain en l'affublant d'habits ou en le mettant en scène et la coroplastie gallo-romaine a beaucoup fabriqué de figurines sur ce sujet. La typologie de M. Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 349) sépare deux types de représentations de singes. Le premier – type I – rassemble tous les singes nus. Le second – le type II – rassemble tous les singes habillés. Ce dernier type est à nouveau subdivisé en deux groupes, suivant si le *cucullus* est sur la tête – groupe A – ou non – groupe B.

La production de figurines de singes à Toulon-sur-Allier est attestée dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Par A. Bertrand qui relate dans ses mémoires (BERTRAND 1906, p. 215) : « *Des fragments de statuettes et quelques débris de moules, puis une série très amusante de singes en terre blanche dans bien des poses différentes, tous plus drôles les uns que les autres, tous assis sur leurs postérieurs et ayant les pattes de devant tantôt sur le nez, ou croisés, l'une sous le coude, plusieurs étaient fragmentés, mais on reconnaissait les points d'attache de ces membres que j'y ai refait ou ressoudés.* ».

Le corpus compte cinq fragments de figurines.

### **FIG-TA262 Pl.174 - Singe**

Ce fragment est une face avant de tête de singe dont une main est posée sur le bord de son œil droit. Le reste de la figurine est absente.

### **FIG-TA263 Pl.174 - Singe**

Ce fragment est une autre face avant d'une tête de singe, mais qui, cette fois, comporte les restes d'une main sur le bord de son œil gauche.

### **FIG-TA264 Pl.174 - Singe**

Cette figurine est une partie inférieure de dos de singe. On y distingue un pelage dessiné par de petites virgules.

**FIG-TA265 Pl.174 - Singe**

Cette figurine est un singe habillé. La tête ainsi que la main gauche et l'avant-bras gauche manquent. Le pelage du singe est dessiné à l'aide de petites virgules. Un vêtement recouvre toute la partie supérieure du corps du singe. Un capuchon triangulaire pend dans son dos. Le trou d'évent est placé à l'arrière de son bras gauche. Sur le bras droit de l'animal, on distingue la marque caractéristique laissée par la lèvre d'un vase. Il est probable que la figurine ait été en contact avec un vase durant l'enfournement. Cette figurine est identique à la figurine n°MAN1080 du M.A.N.

**Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. conserve un nombre important de fragments de figurines de singes provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier.

**n°5.3.92 - Singe**

Cet objet est une partie postérieure d'un singe qui montre une surcuisson. Le pelage du singe est illustré par de petites courbes en forme de virgules.

**n°5.3.93 - Singe**

Cet objet est une figurine de singe dont les bras sont manquants. Le visage est grossier, les yeux écarquillés percés d'une pupille et les traits empâtés. Le corpus est couvert d'un pelage.

**n°5.3.94 - Singe**

Cette figurine est fragmentée et recollée. Il s'agit d'un singe avec les mains sur le nez. La partie antérieure est brisée sous le cou et le reste du corps est manquant. Un trou d'évent est placé sur le côté droit de son corps.

**n°5.3.95 - Singe**

Cette figurine est très fragmentée et recollée. Il s'agit d'un singe avec la main gauche sur l'œil droit et la main droite sur la joue gauche. La partie gauche de son corps est lacunaire. Un trou d'évent est percé sur son flanc droit, entre son bras et sa jambe.

**n°5.3.96 - Singe**

Cette figurine est un singe avec la main gauche sur l'oreille droite et la main droite sous le coude gauche. La tête et la main sur le visage sont brisées et recollées. Un trou d'évent est placé sur le flanc droit, entre les membres.

**n°5.3.97 - Singe**

Cette figurine est lacunaire. Seul le haut de la face avant du singe avec les bras croisés et les mains sur les bords de la bouche sont conservés. Le fragment montre les signes d'une surcuisson.

**n°5.3.98 - Singe**

Cette figurine est un singe dont la main droite couvre la face droite de son visage et la main gauche est posée dans son cou. La partie postérieure comporte plusieurs éclats.

**n°5.3.99 - Singe**

Ce fragment est une tête de figurine de singe dont une main est posée sur l'œil et l'autre sur le menton. Le reste de la figurine est manquante.

**n°5.3.164 - Singe**

Ce fragment est un socle semi-sphérique avec le bas du corps d'un singe. Le reste est absent.

**n°5.3.167 - Singe**

Ce fragment est une face arrière de tête de singe.

Une nouvelle fois, un certain nombre d'objets ont perdu leur provenance et il est probable que certains de ces objets aient été découverts à Toulon, comme les têtes de figurines n°a1727, a751, a754 ou la valve antérieure de moule d'un potentiel singe<sup>105</sup>, signée ABVDINOS (n°a208).

**Les collections du M.A.N.**

Les collections du M.A.N. possèdent un moule et quatre figurines de singes provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier.

**n°MAN1071 Pl.216 - Singe**

Cet objet est une valve postérieure signée ATIIANO. Le pelage du singe est simulé par de petites courbes.

**n°MAN1073 Pl.217 - Singe**

Cet objet est une figurine de singe dont le bras droit pend entre ses jambes tandis que le bras gauche est plié sur son ventre, sa main gauche posée sur le bras opposé. L'animal semble avoir un pelage lisse. L'objet a été restauré.

---

<sup>105</sup> D'après la base de données du musée de Moulins.

**n°MAN1080 - Singe**

Cet objet est une partie postérieure d'une figurine de type II, car le singe est vêtu. La tête ainsi que la partie avant du corps sont absentes. Le pelage est dessiné par de petites virgules. Le singe porte un vêtement qui lui arrive au milieu du corps. Le capuchon, formé par un triangle en bourrelet, pend dans son dos.

**n°MAN1087 - Singe**

Ces deux fragments sont réunis sous le même numéro. Il s'agit d'éléments auparavant recollés au XIX<sup>e</sup> siècle à une autre figurine : un fragment de tête et un membre antérieur.

**Commentaire**

La production de figurines de singes dans les ateliers de Toulon-sur-Allier est parfaitement identifiable. Il s'agit de deux types différents, un sans vêtement et un vêtu d'un capuchon. Les deux comportent des bras modelés à part et placés dans des positions différentes à chaque fois, ce qui fait de chaque figurine un objet unique.

---

**Lion**

Les vases en forme de lions sont relativement répandus au sein de la région Auvergne et il n'est pas rare d'en découvrir en contexte culturel. Cependant, ce sont très souvent des productions du I<sup>er</sup> siècle, recouvertes de glaçure plombifère. Les productions de figurines sont un peu moins courantes. M. Rouvier-Jeanlin distingue deux types de lions (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 78) : ceux qui sont debout dans une position de marche, et ceux qui sont couchés.

Les productions toulonnaises semblent appartenir à la première catégorie. En effet, le corpus possède plusieurs fragments de socles plats avec le départ des grosses pattes de lions telles qu'on les observe sur les individus complets<sup>106</sup>.

**FIG-TA266 Pl.175 - Lion**

Ce fragment est une patte avant assez courte avec des griffes au bout.

**FIG-TA267(M) Pl.175 - Lion**

Il s'agit d'un fragment de valve droite de moule. La partie de la crinière sous la gueule est visible avec le bas de la mâchoire ainsi que le départ de la patte avant

---

<sup>106</sup> Le musée Bargoin conserve une figurine de lion (n°56.513.1) de Saint-Rémy-en-Rollat et une figurine sans provenance (n°56.513.59).

droite. L'argile est blanche, fine et dure. Un ressaut de quelques millimètres au niveau du bord est clairement visible sous la crinière. Ce type de décalage du bord est également visible sur la valve n°5.3.104 du M.A.B.

### **Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. conserve deux valves de moules de lions du type I, découvertes à Toulon-sur-Allier. Ces moules sont actuellement en prêt au Musée de la céramique de Lezoux (n°5.3.103 et n°5.3.104). Les deux valves sont annoncées comme complémentaires, c'est-à-dire qu'elles doivent former les deux faces d'une même figurine. Or, nos observations nous amènent à douter de cette affirmation.

#### **n°5.3.103 - Lion**

La valve gauche porte la signature LVCANI (**Pl.263**).

#### **n°5.3.104 - Lion**

La valve droite porte la signature d'une feuille (**Pl.263**).

Les pâtes semblent également différentes. Le traitement de la crinière diffère, en effet, celle-ci semble plus abondante sur le lion de la valve gauche.

Le M.A.B. possède d'autres fragments de valves de moules de lions dont les provenances annoncées sont Saint-Pourçain-sur-Besbre et Vichy. Le musée de Moulins possède aussi une figurine de lion réalisée dans une pâte très blanche et trouvée à Vichy. Elle est de très belle facture, les détails sont précis et les proportions harmonieuses (n°5.2.41).

### **Les collections du M.A.N.**

Les collections du M.A.N. renferment deux individus de figurines de lions debout, mais aucun ne provient des ateliers de Toulon.

#### **n°MAN1091 - Lion**

Il s'agit d'une production de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

#### **n°MAN1090 - Lion**

Cet objet semble avoir été découvert à Clermont-Ferrand

Les deux exemplaires diffèrent essentiellement au niveau de l'amplitude de l'ouverture de la gueule, cette dernière étant plus ouverte dans la production de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

### Commentaire

Il y a donc bien eu une production de figurines de lion à Toulon-sur-Allier. Il s'agit uniquement d'animaux debout, posés sur un socle plat et rectangulaire.

---

## Panthère

Considérée par M. Rouvier-Jeanlin comme « *la plus belle des pièces du M.A.N.* » (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 78), la panthère des collections du musée est unique (n°MAN1104 Pl.217).

Le corpus compte cependant un fragment de moule sur lequel nous pouvons observer le « *pelage fait d'un pastillage de cercle concentrique* » (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 78).

### FIG-TA268(M) Pl.175 - Panthère

Ce fragment est très petit, mais il s'agit d'une partie de la valve droite du moule où nous distinguons une partie de l'oreille et des poils autour de la gueule de l'animal.

### Commentaire

Toulon-sur-Allier a bien fabriqué des figurines de panthère. Cependant, les traces de cette production sont ténues et, en l'absence d'individu complet, il est difficile d'en faire une description détaillée.

---

## Sanglier

Les archives du XIX<sup>e</sup> siècle nous apprennent qu'une figurine de sanglier a été découverte durant les fouilles du Larry (BERTRAND 1906, p. 215 bis) :

« *La nouvelle meunière Mme Lapierre, avait ramassé dans l'une des fouilles, le seul exemplaire en terre blanche d'un petit sanglier debout au repos sur une petite base plate dont elle n'a jamais voulu se défaire. (son mari le possède peut-être toujours) il le gardait comme souvenir de sa femme, j'ai pu lui emprunter pour en faire un moulage que j'ai procuré à Tudot, qui l'a reproduit dans son ouvrage.* »

Cet objet est unique (TUDOT 1860, Pl. 57) et l'exemplaire authentique n'a pas été observé. Cependant, le moulage (FIG-TA269 Pl.175) nous montre un animal trapu, réaliste et dont les proportions sont harmonieuses. Le poil est identifié grâce à des virgules – comme nous pouvons le voir sur d'autres catégories de figurines d'animaux – ainsi que par des touffes de poils en volumes, parsemés sur le corps de l'animal. Le dos est surmonté par une crête de poils drus. La tête possède de petites

oreilles et des yeux en amande. Le groin est bien marqué ainsi que les défenses de l'animal. Ces dernières sont courtes et se recourbent vers l'arrière. La figurine est placée, comme beaucoup de quadrupèdes, debout sur un socle plat et quadrangulaire.

---

## Lièvre ou lapin

Une figurine de lapin ou de lièvre est conservée au M.A.N.

### **n°MAN1110 Pl.218 – Lièvre ou lapin**

Cet objet proviendrait des ateliers de Toulon-sur-Allier. L'animal est représenté couché, les oreilles le long du corps. Les yeux sont ronds et presque exorbités. La figurine n'est pas dissociée de son socle plat qui semble être compris dans le moule. Le trou d'évent est placé entre les pattes de droite.

### **Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. possède également le côté droit d'une figurine de lapin identique, mais le numéro (n°5.2.40) donne Vichy comme provenance. Le pelage est restitué par des petites virgules comme on peut l'observer sur les corps de singes. Une nouvelle fois, le style et la pâte rappellent beaucoup les productions toulonnaises.

Aucun fragment du corpus ne semble être lié à cette catégorie de figurine, il n'est donc pas possible en l'état actuel de la recherche d'attester cette production dans les ateliers de Toulon-sur-Allier.

---

## Quadrupède indéterminé

Cette catégorie regroupe les fragments d'animaux, souvent poilus, qui sont trop lacunaires pour être identifiés avec certitude.

Le corpus se compose de plusieurs de ces fragments d'animaux indéterminés.

### **FIG-TA270(P) Pl.176 – Quadrupède indéterminé**

Ce fragment est un prototype. Il s'agit d'un animal dont les poils sont dessinés à l'aide de plusieurs rangs superposés de stries légèrement courbées. Ces dernières n'étant pas très profondes, il est probable que les figurines créées à partir de ce prototype n'aient pas un pelage très visible, car les détails s'atténuent au fur et à mesure des étapes de production. Le ventre de l'animal est lisse et ses pattes ne sont pas modelées. Ces dernières devaient être moulées ou modelées à part. L'animal est



massif, le cou tourné vers sa droite. Il pourrait d'agir d'un prototype d'ours. Les figurines d'ours n'apparaissent pas dans la typologie créée par M. Rouvier-Jeanlin, car les collections du M.A.N. n'en possèdent pas. Cependant, ce type de productions est connu pour les ateliers de Saint-Pourçain-sur-Besbre dont le M.A.B. conserve un individu relativement bien conservé (n°5.4.22). Le musée Bargoin expose également une figurine d'ours<sup>107</sup>. L'animal est présenté debout, la gueule baissée. Cette dernière est entrouverte et tournée vers la droite. Les oreilles sont rondes et bien marquées, reliées par une ligne de fourrure qui fait le tour de la tête. Les yeux sont plutôt réalistes, dessinés en amande, avec des paupières marquées. Les narines sont marquées par deux petits traits en creux. Le haut du crâne et le creux des omoplates sont reliés par des touffes de poils tandis que le reste du pelage est figuré à l'aide de virgules en creux, à la manière du pelage des singes. La queue est courte et en petit bourrelet.

**FIG-TA271(M) Pl.176 – Quadrupède indéterminé**

Il s'agit de deux fragments d'un même moule d'un possible flanc d'ours, mais il pourrait également s'agir d'un grand bélier. Les deux fragments recollent, mais présentent des brûlures différenciées. L'arrière du moule est brisé. Nous distinguons un pelage illustré à l'aide de courtes lignes sinueuses et en relief qui étaient sans doute réalisées à l'aide d'incisions dans le prototype.

**FIG-TA272(M) Pl.176 – Quadrupède indéterminé**

Ce fragment est un moule d'un animal plutôt grand et poilu. Il pourrait d'agir d'un bélier, car le M.A.B. conserve une valve droite d'un bélier qui présente une toison similaire (n°a34).

**FIG-TA273(M) Pl.176 – Quadrupède indéterminé**

Ce fragment est un moule qui pourrait également être un bélier. Ses poils semblent être un peu plus courts et un renforcement pourrait correspondre à l'extrémité d'un mufle.

**FIG-TA274(M) Pl.177 – Quadrupède indéterminé**

Ce dernier de moule est un fragment indistinct sur lequel on distingue de grosses touffes de poils sur plusieurs rangées.

**FIG-TA275 Pl.177 – Quadrupède indéterminé**

Le corpus conserve un fragment de figurine qui semble représenter de larges touffes de poils torsadées. Il n'est pas possible, d'après le fragment, de déterminer avec exactitude ce dont il s'agit.

---

<sup>107</sup> N°56.513.9

**FIG-TA276 Pl.177 – Quadrupède indéterminé**

Ce fragment de figurine montre de longues mèches de poils qui semblent avoir été torsadées mais dont les détails sont en partie effacés. Il s'agit peut-être d'un ovin.

**Les reptiles**

Les reptiles sont peu représentés en figurine. Les collections du M.A.N. renferment une figurine de lézard (n°MAN1114) ainsi qu'une autre en forme de tortue (n°MAN1115), tandis que nous trouvons des exemplaires de serpents provenant de Vichy dans les collections du M.A.B. (n°5.2.43). Aucune découverte de ce type d'objets n'est signalée à Toulon-sur-Allier.

**Serpent****FIG-TA277 Pl.177 - Serpent**

Cette figurine du corpus n'est pas complète. Cependant, la portion de corps ondulée ne laisse que peu de doutes sur sa représentation. Contrairement aux exemplaires provenant de Vichy, celui de Toulon ne semble pas entortillé sur lui-même. La pâte est blanche et surcuite, laissant apparaître une surface jaunâtre. Ce fragment est d'une taille plutôt importante (environ 12 cm de long) et laisse supposer un serpent probablement dépassant les 20 cm. Cependant, cet objet ne semble pas avoir été moulé, mais modelé directement dans l'argile. Notons également l'absence de sillon ou de marque évoquant un prototype.

**Les mammifères marins**

Les mammifères marins en coroplastie sont très rares. Seul l'atelier de Toulon-sur-Allier est connu pour en produire et il s'agit exclusivement de représentations de dauphins.

**Dauphin**

E. Tudot décrit la figurine comme « *un dauphin portant un jeune homme sur son dos* » (TUDOT 1860 pl. 42), ce qui est confirmé par M. Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 363). Cette dernière précise dans son catalogue : « *L'animal est posé horizontalement sur le socle, la queue remontant en forme de S. L'œil en forme de boulette ronde est bordé de paupières ; un peu en dessous, une*

*nageoire s'étale à plat. Les pièces buccales sont larges et très plates.* » (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 246) ; « *Les jambes [de l'enfant] reposent sur la tête du dauphin et le crâne sur le bout de la queue* ». Quant à son interprétation, E. Tudot y voit le départ de l'âme des justes vers l'île des bienheureux. M. Rouvier-Jeanlin précise (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 79) que cette figurine est inspirée de celles gréco-romaines, à la différence du placement de l'enfant qui n'est pas assis à califourchon sur le dauphin (SOMVILLE 1984).

Le fonds Vertet au Musée de la céramique de Lezoux nous apprend qu'un moule de dauphin avait été découvert durant la fouille de 1971 (voir p. 68). En effet, une photographie en noir et blanc (**FIG-TA278(M) Pl.177**) montre le recto et le verso d'une valve gauche d'un moule de figurine de dauphin avec la mention « T.71 » marquée à l'encre sur le bord, comme c'est le cas pour toutes les figurines et tous les moules de figurines trouvés durant la fouille de l'année 1971 au Larry.

Cet objet n'a pas été retrouvé.

La photographie nous donne cependant des informations essentielles, car nous pouvons observer que le moule est signé CARANTV[ avec un probable S final au niveau de la cassure. La surface de l'objet montre des aplats, laissant supposer qu'il a été lissé à l'ébauchoir.

Les collections du M.A.B. ne comptent aucun fragment de ce type de figurines.

### **Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve en revanche deux moules et une figurine provenant de Toulon.

#### **n°MAN1119 Pl.218 - Dauphin**

Les deux fragments de moules sont des valves droites et semblent avoir porté une signature qui est trop fragmentaire pour être identifiée.

#### **n°MAN602 Pl.208 - Dauphin**

La figurine est presque complète.

---

## **Les oiseaux**

Dans son ouvrage, M. Rouvier-Jeanlin a établi une typologie commune à toutes les figurines d'oiseaux qui repose sur la forme de la queue (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 80). Cette typologie se complexifie en y ajoutant des groupes et sous-

groupes en fonction des détails sur les plumes du camail de l'oiseau ainsi que sur ses ailes et parfois le reste de son corps. Cette complexité de classement, qui amène parfois à une longue succession de lettres, rend l'utilisation de cette typologie très difficile. Ce travail se borne donc à différencier les sujets par types, sans utiliser les sous-catégories du travail de M. Rouvier-Jeanlin.

## Paon

Le paon est plutôt bien connu dans les représentations antiques et les figurines n'y font pas exception. Ce sont uniquement des mâles que M. Rouvier-Jeanlin classe en deux types : ceux dont les plumes de la queue déployées en éventail – désignés comme « *faisant la roue* » – dans le type I, et ceux dont la queue n'est pas déployée et « *traîne à terre* » (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 81).

### FIG-TA279(M) Pl.178 - Paon

Il s'agit d'un unique fragment de moule de queue de type II. Cette valve droite fait environ 11 cm de long, mais est sciée au niveau de la naissance des plumes, ce qui indique une probable analyse chimique dont aucune archive n'a été retrouvée. Le moule contient encore de la terre et n'a pas été lavé pour cette étude, entraînant des difficultés de lecture des détails. Les plumes sont superposées, formant des bandes dont les ocelles sont représentés par ces cercles concentriques disposés à distance régulière. La partie sciée nous permet de distinguer parfaitement la pâte : il s'agit d'une argile de couleur hétérogène beige à rosée au centre. L'argile est mal pétrie et, à l'instar d'autres catégories céramiques du site, des traces d'argile blanche sont visibles. Des inclusions rouges, de tailles variées, parsèment la pâte, ainsi que de nombreuses petites vacuoles. La surface externe a été lissée à l'ébauchoir, ce qui a laissé de petites stries, mais elle demeure rugueuse. Une tache de vernis, jaunie par le temps, est visible au niveau de la sciure. Il devait y avoir un ancien numéro d'inventaire, probablement des fouilles des années 1950/1960.

### Les collections du M.A.B.

Les inventaires du musée de Moulins ne renferment pas de figurines de paons produites à Toulon-sur-Allier. Cependant, trois exemplaires (n°5.2.16, a1331 et a1335) sont référencés comme provenant de Vichy. Quatre autres sont sans provenance.

### Les collections du M.A.N.

#### n°MAN1121 Pl.218 - Paon

Le musée d'Archéologie nationale conserve, en provenance de Toulon-sur-Allier, deux valves de paons considérées comme complémentaires. La première est

une valve de queue de type I. La queue de l'animal est divisée en 12 bandes de quatre plumes superposées et présentant chacune un ocelle fait de cercles concentriques à son extrémité. La seconde partie du moule est une valve droite du corps de l'oiseau. Une aigrette à quatre plumes terminées chacune par un ocelle coiffe une petite tête au grand bec pointu. Un grand œil rond est placé au centre de la tête. L'animal porte un long cou fin sur lequel se dessinent de nombreuses plumes faites de hachures. Le départ de l'aile est lisse tandis que le reste est fait de longues plumes horizontales et striées. Le socle quadrangulaire est inclus dans le moule. L'argile est décrite comme étant de couleur « *ocre-rose* » ainsi que « *dure, avec de la brique pilée* ». L'extérieur est lissé à l'ébauchoir. Dans son ouvrage, E. Tudot décrit ce moule comme provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier – La Forêt (TUDOT 1860 pl. 61).

### **Commentaire**

La production de figurines de paons est donc bien attestée dans les ateliers du Larry. Cependant, il est difficile d'en faire une description précise. Il est possible que les deux types – dans lesquels la queue de l'animal fait la roue ou est au repos – aient été fabriqués.

---

## **Colombidés (colombe, tourterelle ou pigeon)**

Il est difficile de faire un rapprochement entre ces figurines et des espèces particulières d'oiseaux. En effet, les colombes, tourterelles ou pigeons arborent, selon les espèces, les mêmes caractéristiques. C'est pourquoi ils sont ici rassemblés dans une catégorie appelée « colombidés » qui est le nom de la famille auxquels appartiennent tous ces oiseaux.

### **Colombes (selon la typologie de M. Rouvier-Jeanlin)**

M. Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 81) identifie des tourterelles pour ces figurines puisque tous les types de cette catégorie arborent un collier. Cependant, on retrouve souvent la dénomination « colombe » pour cet oiseau. Compte tenu du fait qu'il existe des colombes à collier, des tourterelles à collier ainsi que des pigeons à collier et que toutes ces espèces appartiennent à la famille des colombidés, il n'est pas possible de trancher la question. Pour faciliter les comparaisons, il est préférable de garder le nom de « colombes ».

Le corpus compte cinq fragments de figurines et deux fragments de moules.

**FIG-TA280 Pl.178 - Colombe**

Ce fragment est une tête d'oiseau de très mauvaise qualité. Un vague relief de collier a amené à le placer dans cette catégorie plutôt qu'une autre. La pâte est blanche et dure.

**FIG-TA281 Pl.178 - Colombe**

Ce fragment est une partie gauche d'un oiseau. Le corps est couvert de plumes tandis que le départ de l'aile est lisse. Les rémiges sont décorées de chevrons. Un trou d'évent quadrangulaire est placé sous l'aile. L'argile est blanche et dure.

**FIG-TA282 Pl.178 - Colombe**

Cet objet possède une tête brisée au niveau du bec. La tête et le corps sont couverts de petites plumes en forme d'oves. Le collier est bien visible. Un trou d'évent est placé sous l'aile gauche.

**FIG-TA283 Pl.178 - Colombe**

Ce fragment est une partie droite dont il manque le cou et la queue. Le corps est couvert de petites plumes en forme d'oves.

**FIG-TA284 Pl.179 - Colombe**

Ce fragment de figurine est un corps d'oiseau sans queue. L'objet est plus petit et les détails sont moins visibles. Les ailes sont placées plus haut et la queue était probablement sinueuse. La surface présente des variations de couleur causées par une surcuisson. Il s'agit certainement d'un surmoulage, donc d'une génération plus tardive.

**FIG-TA285(M) Pl.179 et Pl.258 - Colombe**

Ce fragment de moule est une valve gauche qui porte une signature trop lacunaire pour être connue. Il s'agit d'un oiseau brisé au niveau de la naissance de l'aile. Le camail est recouvert de petites plumes tandis que la tête en est séparée par un double bourrelet. L'œil de l'oiseau est légèrement ovale et percé d'une pupille. Le bec est rond et court. La pâte est blanc crème avec de petites inclusions rouges.

**FIG-TA286(M) Pl.179 - Colombe**

Ce moule est un fragment d'une valve droite d'un oiseau qui porte un camail fait de petites plumes en forme d'oves. On peut voir un petit bout de l'aile. Mais seule la partie sous le cou est conservée.

**FIG-TA287(M) Pl.179 - Colombe**

Ce moule est une partie d'une valve gauche d'un oiseau dont le camail est couvert de petites plumes. Le cou est court et porte un collier fait d'un double

bourrelet. L'œil de l'animal est rond avec une pupille marquée. La pâte est blanc crème avec de petites inclusions rouges. L'extérieur du moule est lissé à l'ébauchoir.

### **Les collections du M.A.B.**

Les collections du musée de Moulins conservent trois objets de cette catégorie d'oiseaux référencés comme produits à Toulon-sur-Allier.

#### **n°5.3.72 - Colombe**

Cet objet est une valve droite d'un moule signé de deux noms : SACRILLOS CARATI (**Pl.262**). La surface externe du moule est lissée à l'ébauchoir. La terre est blanche et dure. L'oiseau est couvert de petites plumes du collier jusqu'à la queue. La queue est droite et plate. Le départ de l'aile est décoré des mêmes plumes que le corps.

#### **n°5.3.73 - Colombe**

Il s'agit d'une valve gauche signée SACRILLOS (**Pl.262**). Identique au n°5.3.72.

#### **n°5.3.74 - Colombe**

C'est une valve gauche d'un moule signé PRISCVS (**Pl.262**). Cet objet est identique au n°MAN1129 du M.A.N. dont la provenance annoncée est Vichy. Cependant, il y a – à nouveau – de gros doutes sur cette affirmation. Il est probable que ce moule provienne de Toulon.

#### **n°5.3.79 - Colombe**

Cet objet est une valve gauche d'un moule signé AVOT FORMI SACRILLOS CARATI (**Pl.262**). Elle est identique à la valve n°5.3.72. Le musée Saint-Raymond de Toulouse conserve une valve droite d'un moule signé SACRILLOS CARATI AVOT FORMI identique (n°27068).

Comme souvent avec les collections anciennes, des informations contradictoires sur la provenance des objets posent de nombreux problèmes. Il est probable que certains objets référencés avec une provenance différente viennent des ateliers de Toulon-sur-Allier. Il s'agit notamment de deux prototypes (n°a179 et n°a73). Le premier (n°a179) a la particularité d'avoir les ailes déployées, tandis que le second (n°a73) est plus classique. La même question se pose pour la valve de moule n°a327 signée SACRILLOS ou n°5.6.8 et 5.6.9 non signées.

### Les collections du M.A.N.

Le M.A.N. compte six objets de ce type d'oiseaux produits à Toulon-sur-Allier.

#### n°MAN1127 Pl.218 - Colombe

C'est une valve droite d'un moule signé PRISCVS (**Pl.271**). La tête de l'oiseau est ronde avec un œil rond, cerclé d'un petit bourrelet avec une pupille marquée au centre. Le bec est séparé de la tête par deux petites lignes en creux. L'animal porte un collier incisé en biais qui surmonte un camail entièrement recouvert de petites plumes. Le départ de l'aile est lisse, séparé des rémiges par trois lignes en creux. La queue est droite et plate. L'argile est blanche et dure.

#### n°MAN1128 - Colombe

C'est une valve droite d'un moule signé PRISCVS identique au précédent.

#### n°MAN1131 - Colombe

Cet objet est une figurine d'assez mauvaise qualité et d'un type semblable aux moules précédents.

#### n°MAN1134 Pl.219 - Colombe

Cet objet est une figurine qui diffère des oiseaux décrits auparavant par une queue plus longue et formant une vague. Les plumes du camail sont en forme d'oves. Le départ de l'aile est décoré des mêmes plumes que le camail.

#### n°MAN1137 Pl.219 - Colombe

Ce moule est une valve droite signée SACRILLOS (**Pl.271**). Le bec de l'oiseau n'est pas séparé de la tête par un bourrelet et le collier n'est pas décoré. Le camail est décoré de nombreuses petites plumes. Le départ de l'aile est lisse et les rémiges sont décorées de stries bien marquées. La queue est identique au n°MAN1134 Pl.219.

#### n°MAN1138 Pl.219 - Colombe

Cet objet est une valve droite d'un moule signé SACRILLOS AVOT (**Pl.271**). Ce moule est identique au n°MAN1137 Pl.219. Cependant, la provenance est inconnue. Il est probable que cet objet provienne des ateliers de Toulon.

### Commentaire

Ce type d'oiseau à collier a été produit dans les ateliers de Toulon-sur-Allier. Il s'agit essentiellement de productions issues de moules signés par SACRILLOS. Les oiseaux arborent un corps couvert de petites plumes avec une queue droite ou sinieuse. Les décors sont plus ou moins visibles selon les moulages.

---



## **Pigeon (selon la typologie de M. Rouvier-Jeanlin)**

Les figurines de colombidés sans colliers sont rassemblées dans la catégorie « pigeon » bien que l'identification de cette espèce ne soit pas prouvée. La plupart du temps, le corps et le départ de l'aile sont lisses (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 374).

Le corpus compte quatre fragments pouvant répondre à cette description ainsi que d'un fragment de moule.

### **FIG-TA288 Pl.179 - Pigeon**

Ce fragment est un corps et une aile. Les décors sur les rémiges sont bien visibles malgré la mauvaise conservation du fragment. Des inclusions de grains de quartz (dont un d'environ 4 mm) sont présentes dans la pâte. Les parties lisses du corps ont conduit à placer ce fragment dans cette catégorie plutôt que dans celle des colombes.

### **FIG-TA289 Pl.179 - Pigeon**

Ce fragment est bien conservé, mais la qualité du moulage est médiocre. Il s'agit d'une partie gauche d'un oiseau au corps lisse. Le départ de l'aile est plus grand que la moyenne. Les grosses inclusions dans la pâte ont rendu la surface rugueuse et engendré des malfaçons. L'argile est blanche et dure.

### **FIG-TA290 Pl.180 - Pigeon**

Ce fragment de figurine est une tête dont le bec n'est pas complet. Le cou est lisse et sans collier. Les détails de l'œil ne sont pas visibles.

### **FIG-TA291(M) Pl.180 - Pigeon**

Il s'agit d'un fragment de valve droite d'un oiseau similaire au n°MAN1127 Pl.218 du M.A.N , mais avec un corps qui semble lisse. Seuls le haut de l'aile ainsi qu'un bout de la queue sinueuse sont conservés. Le départ de l'aile semble lisse et se poursuit par des rémiges qui dessinent une succession de petits « V » qui pointent vers l'arrière de l'animal.

Comme c'est le cas pour d'autres types de figurines, le musée de Moulins conserve des objets qui proviennent sans aucun doute de Toulon-sur-Allier, comme le fragment de prototype n°a1246, mais qui ont perdu leur provenance.

### **Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. ne compte que deux fragments pouvant rentrer dans cette catégorie d'oiseau.

**n°MAN1148 - Pigeon**

Cet objet est une valve droite non signée dans une terre décrite comme « *rosée et dure* ». L'œil est rond et cerclé d'un bourrelet. Le bec n'est pas séparé de la tête. Le corps est lisse.

**n°MAN1151 Pl.219 - Pigeon**

Cette figurine est moins détaillée. Le trou d'évent est placé sous le socle. L'argile est blanche et dure.

**Commentaire**

Les ateliers de Toulon ont produit des colombidés sans collier. La qualité est souvent moins bonne que la catégorie précédente et la taille plus petite, ce qui amène à proposer l'hypothèse d'une production plus tardive de ce type d'oiseau.

---

## Gallinacés

### Poule

Ces oiseaux ont été considérés par M. Rouvier-Jeanlin comme des représentations de poules, tout en nuanciant cette hypothèse. Il apparaît que les poules sont toujours montrées dans les illustrations antiques avec une petite crête, tout comme les coqs. Or, celle-ci n'est pas visible sur ces figurines. Étant donné que la quasi-totalité des animaux est traitée de façon relativement réaliste, il est possible que ce ne soit pas des poules. Cependant, la majorité des publications sont fondées sur la typologie de M. Rouvier-Jeanlin. Par conséquent, pour ne pas gêner les comparaisons, ces objets seront considérés comme des poules. Ces dernières sont réparties selon deux types (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 82) : le type I réunit les poules dont la queue est dite « *presque carrée* », tandis que le type II rassemble les poules dont la queue est « *plus large que haute* ». Ce classement est critiquable, car certaines figurines sont difficiles à répartir dans l'un des deux types en raison de leurs proportions qui varient.

**Les collections du M.A.B.**

Les collections du M.A.B. conservent quatre moules et une figurine d'oiseaux de cette catégorie. Ces objets se séparent en deux catégories : ceux qui sont identiques au moule n°MAN1155 Pl.220 du M.A.N. et ceux qui sont identiques à la figurine n°MAN1161 Pl.220 du M.A.N.

**n°5.3.75 - Poule**

Il s'agit d'une valve gauche signée SACRILLOS (**Pl.262**). Elle est identique au moule n°MAN1155 Pl.220 du M.A.N.

**n°5.3.76 - Poule**

Cette valve gauche n'est pas signée. Elle est identique au moule n°MAN1155 Pl.220 du M.A.N.

**n°5.3.78 - Poule**

Il s'agit d'une valve droite non signée. Elle est identique au moule n°MAN1155 Pl.220 du M.A.N.

**n°5.3.80 - Poule**

Cette figurine est identique au moule n°MAN1155 Pl.220 du M.A.N. Elle repose sur un socle rond et plat qui est moulé avec les pattes de l'oiseau.

**n°5.3.77 - Poule**

Cette valve droite signée PRISCVS est, quant à elle, identique à la figurine n°MAN1161 Pl.220 du M.A.N.

**Les collections du M.A.N.**

Les collections du musée de Saint-Germain-en-Laye conservent deux objets représentant des poules et découverts à Toulon-sur-Allier.

**n°MAN1155 Pl.220 - Poule**

Cet objet est une valve droite signée SACRILLOS (**Pl.272**). La partie supérieure du bec est bombée. La tête, le camail et le plastron sont lisses. Le départ d'aile est également lisse et séparé des rémiges par trois traits. Ces dernières sont décorées de stries en biais formant un décor de chevrons. La queue est formée de quatre bandes rigides de plumes, séparée en deux par trois traits. Le même décor de chevrons y est appliqué.

**n°MAN1161 Pl.220 - Poule**

Cet objet est une figurine. Le traitement du corps est similaire au précédent. Les deux faces diffèrent l'une de l'autre au niveau de la décoration des rémiges.

**Commentaire**

Si aucun fragment du corpus ne semble correspondre à cette catégorie de représentation de figurine, les argiles et les techniques de façonnage des six objets des collections muséales amènent à authentifier ces objets comme étant des productions du site de Toulon-sur-Allier.

---

## Coq

Les coqs présentent plusieurs combinaisons de styles que M. Rouvier-Jeanlin a réparties en quatre types (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 381). Le type I rassemble les oiseaux dressés avec une queue soulignée à la base. Le type II se caractérise par un coq dressé avec une queue qui n'est pas soulignée à la base. Le type III réunit les coqs allongés en position de combat, dont la queue est soulignée à la base. Enfin, le type IV est un coq en position de combat, mais dont la queue n'est pas soulignée à la base.

Le corpus d'étude comporte uniquement un fragment de moule et quatre fragments de queues de coqs en panache de type I ou II.

### FIG-TA292(M) Pl.180 - Coq

Ce moule est une partie d'une valve gauche d'un coq. Il s'agit de la partie qui fait la jonction entre le corps et la queue. On y distingue un bourrelet séparant la partie de la queue ainsi que le détail des premières plumes de la queue dont le dessin des « V » pointe vers l'avant de l'animal.

### FIG-TA293 à 295 Pl.180 - Coq

Il s'agit de trois fragments de figurines qui semblent être similaires et présentent trois faucilles au premier plan qui se superposent sur une série de rectrices. Les faucilles sont facilement identifiables, car le rachis est figuré par une ligne centrale entourée de petites stries en biais dessinant les barbes des plumes. Les rectrices semblent en revanche être lisses. La pâte est blanche pour le premier fragment et beige pour les deux autres. Cette dernière couleur est, semble-t-il, une conséquence d'une surcuisson. Le tout est peu soigné et les détails sont souvent effacés.

### FIG-TA296 Pl.181 - Coq

Ce fragment est une queue en panache très mal conservée, dont les détails sont peu visibles, mais qui semble plus simple que les trois fragments précédents. Seules les faucilles sont visibles.

### Les collections du M.A.B.

Le M.A.B. ne conserve, d'après la base de données, qu'une figurine de coq provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier. Cependant, l'objet n°a1328 est très particulier et semble être un moulage<sup>108</sup>.

---

<sup>108</sup> L'inventaire du musée de Moulins signale « Précédemment défini comme un moulage de figurine. ».

**n°5.2.60 et n°5.2.61 - Coq**

Ces deux objets sont respectivement : une valve droite signée SACRILLOS AVOT FORMI et une valve gauche signée SACRILLOS AVOT SACRILLOS. Elles sont toutes les deux indiquées comme provenant de Vichy. Or, ces coqs de type IV sont similaires au n°MAN1192 Pl.221 du M.A.N. et la pâte ressemble fortement aux productions de Toulon-sur-Allier. Il est donc possible de suggérer une production toulonnaise pour ces moules. Il pourrait s'agir ici d'une erreur d'inventaire ou d'un transfert de moule.

Comme c'est le cas pour d'autres types de figurines, le musée de Moulins conserve d'autres objets qui proviennent sans aucun doute de Toulon-sur-Allier, comme la figurine n°a593, mais ont perdu leur provenance.

**Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve quatre objets en forme de coq produits à Toulon.

**n°MAN1169 Pl.220 - Coq**

L'objet est une valve droite signée PRISCVS (Pl.272). Il s'agit d'un coq de type I dont la crête est formée de cinq petits créillons quadrangulaires. L'œil est formé par une petite cupule entourée d'un cercle. La pupille n'est pas figurée. Les plumes du camail et du plastron sont réalisées par de courtes incisions. Le départ de l'aile est lisse et se poursuit par des rémiges décorées de lignes obliques qui forment un décor de chevrons. La queue est formée de longues faucilles en panache.

**n°MAN1170 - Coq**

Ce moule est une valve droite de coq de type I signée PRISCVS (Pl.272). Il s'agit d'un moule dont la provenance n'est pas attestée, bien que le façonnage et l'argile indiquent une production toulonnaise.

**n°MAN1176 Pl.220 - Coq**

L'objet est une valve gauche de type I signée SACRILLOS (Pl.272). La crête de l'oiseau est très différente du moule précédent, car elle est semi-circulaire et les créillons sont dessinés par huit petits traits verticaux. L'œil est un cercle marqué au centre par une pupille. Le bec est court. Le camail et le plastron sont recouverts de stries qui se croisent et figurent les plumes. Le départ de l'aile est lisse et séparé des rémiges par trois traits. Ces dernières sont décorées de lignes obliques qui, comme l'exemplaire précédent, forment un décor de chevrons. La queue est soulignée à sa base par deux lignes portant de petites incisions en biais. Les faucilles sont en panache et les rectrices sont figurées par les mêmes incisions que les lignes qui marquent la base de la queue. Les mensurations de ce coq ne sont pas des plus réalistes.

**n°MAN1177 Pl.221 - Coq**

Cette figurine de coq est également de type I. La crête est lisse. La partie supérieure du bec, qui porte une petite narine en creux, est un peu plus longue que la partie inférieure. L'œil est un cercle marqué d'une pupille. Les oreillons et les barbillons sont marqués. Le camail porte des plumes ovoïdes tandis que le plastron est marqué de stries croisées. Le départ de l'aile est à nouveau lisse et séparé des rémiges par deux traits. Les faucilles sont en panache et les rectrices disparaissent au profit des grandes plumes de la queue. Certains détails comme les stries sur la grande faucille ou les rémiges sont effacés en partie.

**n°MAN1192 Pl.221 – Coq**

Cet objet est une valve droite de coq de type IV signée SACRILLOS<sup>109</sup>. Le corps du coq est allongé, la tête tendue en avant. La crête forme un triangle sur le haut du crâne et les créillons sont figurés par cinq petits pics sur le côté du triangle situé à l'avant de la tête. L'œil est un simple cercle et le bec est court avec des narines marquées. Seul le barbillon est dessiné. Le camail est clairement délimité du reste du corps par un ressaut. Celui-ci est décoré de larges plumes formant des bandes le long du cou. Les plumes du plastron sont formées par de petites stries. L'aile est longue et son départ est lisse. Les rémiges sont traitées comme le plumage du camail. La queue est moins en panache et les faucilles présentent le même traitement que les ailes.

**Commentaire**

Il est étonnant de remarquer que les fragments du corpus ne correspondent pas aux styles des objets provenant des collections anciennes. Les ateliers de Toulon-sur-Allier ont sans aucun doute produit des coqs de type I ou II avec une queue en panache, mais cette dernière est différente des moules attribués ou attribuables à Toulon-sur-Allier. Il est donc difficile de donner davantage de précisions sur cette production.

**Cygne ?**

Les collections du musée de Saint-Germain-en-Laye renferment un objet tout à fait curieux (n°MAN1217 Pl.221). Il s'agit d'une valve gauche d'un oiseau décrit comme « *faisant la roue* » ou « *battant des ailes* » (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 393). Le moule est petit et l'animal difficile à identifier du fait de ses dimensions. Son cou est long et couvert de plumes. Comme la plupart des oiseaux, le départ

<sup>109</sup> Attention, p. 384 de l'ouvrage ROUVIER-JEANLIN 1972, le moule est marqué comme provenant de Saint-Pourçain-sur-Besbre. Cependant, sur la photo du revers du moule, nous distinguons clairement « Toulon » marqué en dessous du numéro d'inventaire.

d'aile est lisse et les rémiges droites. Il semblerait que sa queue soit en panache. Les proportions de la bête ne permettent pas de privilégier une interprétation. Aucun autre fragment ne semble s'apparenter à celui-ci, ce qui ne permet pas de parler d'une production à Toulon-sur-Allier.

---

## **Socle avec pattes d'oiseau**

La plupart des figurines d'oiseaux nécessitent un socle qui est moulé à part et sur lequel les pattes sont incluses. Il est difficile, sans recollage des figurines, de déterminer si les types de socles sont spécifiques à certaines catégories de figurines d'oiseaux. Par conséquent, tous les socles avec pattes d'oiseaux ont été réunis dans cette partie.

Le corpus compte cinq figurines et un moule de ce type.

### **FIG-TA297 Pl.181 – Socle avec pattes d'oiseau**

Ce fragment est un socle complet semi-sphérique avec de grosses pattes, le trou d'évent au centre est clairement visible. L'argile est blanche et dure.

### **FIG-TA298 Pl.181 – Socle avec pattes d'oiseau**

Ce fragment est un petit socle semi-sphérique avec de petites pattes. Le socle ne porte pas de trace d'arrachage nette. Néanmoins, une fine couche d'argile sur le tour du socle montre qu'une figurine y était collée, mais pas suffisamment correctement pour qu'elle tienne.

### **FIG-TA299 Pl.181 – Socle avec pattes d'oiseau**

Ce socle est à nouveau semi-sphérique avec de grosses pattes, mais les détails sont plus difficiles à distinguer. Le revers du socle porte des traces d'ongles qui montrent que l'argile a été appliquée dans le moule dans le sens horaire.

### **FIG-TA300(M) Pl.181 – Socle avec pattes d'oiseau**

Le corpus compte également un moule de socle rond et plat. Sur le dessus du socle sont dessinées de petites pattes avec sur chacun un emplacement de fixation pour la figurine. La surface de la valve est lissée au doigt. Le socle est fissuré au niveau des pattes, peut-être n'a-t-il jamais été utilisé.

### **Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. possède un seul objet provenant de Toulon-sur-Allier. Il s'agit d'une valve de socle circulaire (n°a1254) similaire au moule du corpus. Le moule semble avoir brûlé.

### **n°MAN1230 – Socle avec pattes d'oiseau**

L'inventaire des figurines du M.A.N. comporte « *plusieurs bases rondes [...] ornées de pattes* » (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 395) et portant un seul numéro sans détail de la quantité exacte ni de description.

### **Commentaire**

Les socles d'oiseaux et moules de socles d'oiseaux sont relativement peu nombreux par rapport à la production de figurines d'oiseaux. La pâte est toujours blanche et dure. Rien ne semble permettre de les distinguer des productions des autres ateliers.

---

## **Oiseau indéterminé**

Comme évoquées précédemment, les catégories de figurines d'oiseaux sont très proches dans leurs traitements et leurs représentations. C'est pourquoi certains objets du corpus sont trop lacunaires pour être placés avec exactitude dans une catégorie. Ce problème se pose essentiellement pour des fragments de moules.

### **FIG-TA301(M) Pl.181 – Oiseau indéterminé**

Cet objet est une valve droite d'un moule qui représente la partie inférieure du départ de l'aile de l'oiseau. Aucun détail supplémentaire ne permet son identification.

### **FIG-TA302(M) Pl.181 – Oiseau indéterminé**

Ce moule est une partie de corps lisse d'un oiseau, située sous le départ de l'aile. Un tout petit fragment de rémige nous permet d'identifier un oiseau, mais pas son type.

---



## Divers

### Les végétaux

#### Pomme de pin

Le symbole de la pomme de pin est bien connu dans l'Antiquité et ses représentations sont nombreuses<sup>110</sup>. En coroplastie, les pommes de pin sont presque exclusivement des flacons (CORROCHER 1983), parfois recouverts de glaçure au plomb et datant du I<sup>er</sup> siècle.

#### FIG-TA303(M) et FIG-TA304(M) Pl.183 – Pomme de pin

Il s'agit de deux valves de moules de figurines en forme de pomme de pin font partie du corpus. Il ne s'agit cependant pas de vases, car leur dimension réduite ne permettrait pas une contenance supérieure à une poignée de millilitres. Les deux valves sont faites dans une pâte blanche fine avec de rares inclusions rouges. La surface externe ne porte pas de signature et a été lissée à l'ébauchoir. Contrairement aux flacons qui forment des pommes de pin très réalistes, la figuration du fruit est faite grâce à un quadrillage réalisé à l'aide d'une pointe. Aucun objet similaire n'est connu.

---

## Noix

Les noix en coroplastie sont des représentations connues depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, mais restent cependant une énigme quant à leurs significations.

Le corpus ne possède aucun fragment relatif à cette catégorie.

#### Les collections du M.A.B.

Le M.A.B. possède bien des exemplaires de figurines ou de moules de noix (n°5.2.434, n°a86, n°a413). Cependant, ces dernières sont attribuées aux ateliers de Vichy ou sont de provenance inconnue.

#### Les collections du M.A.N.

Le M.A.N., en revanche, conserve deux figurines de noix indiquées comme provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier.

---

<sup>110</sup> L'exemple de la « Pigna » du Vatican, datant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, illustre bien cette idée.

**n°MAN1268 - Noix**

Cette figurine est décrite comme étant faite dans une argile blanche et crayeuse, ce qui ne semble pas correspondre aux productions des ateliers de Toulon-sur-Allier.

**n°MAN1269 - Noix**

Cette figurine est décrite comme étant produite dans une terre rouge et dure, ce qui ne correspond pas non plus aux productions des ateliers de Toulon-sur-Allier.

**Commentaire**

La production de figurines de noix est donc très confuse. Sans avoir vu les objets et sans aucun fragment du corpus, il est difficile d'approuver ou de réfuter l'hypothèse d'une production de ce type de figurines dans les ateliers de Toulon-sur-Allier.

---

## Les autres

### Phallus

Cette catégorie est unique en son genre, car il s'agit d'une production de figurines de phallus.

Le corpus compte un fragment de moule de cette catégorie.

**FIG-TA305(M) Pl.182 - Phallus**

Il s'agit d'une partie droite d'une valve inférieure de phallus dont on distingue la verge et une partie du testicule droit. La verge est en érection et légèrement relevée. Le corps spongieux se distingue clairement par un renforcement qui parcourt toute la longueur du moule. Des veines sinueuses sont dessinées de part et d'autre du corps spongieux. La surface externe est lissée aux doigts et incisée de croix.

**FIG-TA306(M) Pl.183 - Phallus**

L'intérêt particulier de ce fragment, outre son originalité, est qu'il recolle avec un fragment de moule appartenant aux collections du M.A.B. L'objet n'a pas été retrouvé et seule une ancienne photo en noir et blanc permet de se rendre compte que les objets sont complémentaires.

De plus, les collections de la S.E.B. conservent une figurine qui serait issue de ce moule (n°307 Pl.183)<sup>111</sup>.

### Les collections du M.A.B.

Le M.A.B. possède deux autres fragments de moules de phallus.

#### n°71.2.53 - Phallus

Il s'agit d'une valve droite. Les valves de ce moule sont verticales et non horizontales comme le moule du corpus. Il s'agit de l'extrémité de la verge avec le gland. Le corps spongieux est une nouvelle fois distinct. La surface de l'objet est brisée.

#### n°71.2.55 - Phallus

Ce moule est une valve droite. Une nouvelle fois, seule l'extrémité de la verge avec le gland est conservée. La forme de ce dernier diffère de l'objet précédent.

### Commentaire

Les figurines de phallus en terre cuite ne sont pas des découvertes courantes. Une mention de ce type a été faite à Gien (QUICHERAT 1885, p. 304) dans un « *puits funéraire* » de Vieux-Gien. J. Quicherat relate « *Il est à signaler, parmi ces objets, des phallus en terre cuite, une statuette de la déesse nourrice, une figurine de bélier [...]* ». Néanmoins ces objets n'ont pas été retrouvés et il n'est pas possible de les relier avec certitude aux productions de Toulon-sur-Allier. Il n'en reste pas moins que cette dernière a bien existé.

---

### Socle

De nombreuses figurines reposent sur des socles qui ne leur sont pas spécifiques. C'est pourquoi cette catégorie a été placée dans la partie « divers ».

---

<sup>111</sup> Archives du musée Anne-de-Beaujeu de Moulins, carton « figurines » : « AC 370 : *Phallus*. Terre blanche, dure, mate. Long : 11,0 cm, H : 2.5 cm. Partie inférieure d'une verge munie de testicules a [?] que la fixation sur un socle dont nous ignorons la forme [?]. La position montante du membre et le cloisonnement interne permettent d'écarter l'hypothèse d'une lampe. La protubérance rajoutée sur le côté droit ne s'explique pas. »

Le corpus comprend de nombreux fragments de socles semi-sphériques, dont beaucoup portent l’empreinte des pieds d’une figurine de Vénus. Il comprend également plusieurs fragments de moules.

#### **FIG-TA308(M) Pl.183 - Socle**

Ce moule a une forme très particulière et porte une signature ((?)[](?))N, **Pl.258**) qui n’est pas lisible. Un moulage de figurine du M.A.N. (n°MAN604) montre un socle identique avec une base carrée surmonté d’une succession de petites moulures et formant une légère courbe avec le sommet carré.

#### **FIG-TA309(M) Pl.183 - Socle**

Il s’agit d’un moule quadrangulaire épais avec une dépression centrale qui facilitait sans doute l’accroche de la figurine sur le socle.

#### **FIG-TA310(M) Pl.184 - Socle**

Ce moule permet de créer des socles semi-sphériques. Le moule est très fragmenté et recollé. Une lacune est présente au niveau du sommet du socle.

#### **FIG-TA311 Pl.184 - Socle**

Cet objet est un socle quadrangulaire ouvert à l’arrière. Il porte une trace d’arrachage circulaire sur le dessus. La partie supérieure du socle est légèrement enfoncée, la figurine qui le surmontait devait peser un certain poids. Sur la surface du devant du socle on peut observer le négatif d’un poil ou un cheveu. L’extérieur du socle a été lissé avec soin, mais l’intérieur est brut. La pâte est blanche, fine, avec de nombreuses inclusions de quartz.

#### **Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. possède un moule et un prototype produits à Toulon dans ses collections.

#### **n°5.3.85 - Socle**

Cet objet est une valve de moule de socle semi-sphérique signé SEVERIANVS (**Pl.263**).

#### **n°5.3.86 - Socle**

Cet objet est très particulier, car il s’agit d’un prototype pour créer des moules semi-sphériques. Il est signé VRBICV[ (**Pl.263**). Il se compose d’un cône tronqué surmonté d’une collerette et d’un petit bouton de préhension servant à tenir le prototype pendant la fabrication des moules.

**Les collections du M.A.N.**

Le M.A.N. conserve deux moules de socles fabriqués dans une argile rose.

**n°MAN1281 - Socle**

Cet objet est un moule de socle sphérique signé d'une croix.

**n°MAN1282 - Socle**

Cet objet est un moule de socle rectangulaire signé d'un quadrillage.

**Commentaire**

Les socles sont des éléments essentiels à la création de figurines, car ils leur permettent généralement de tenir debout. Il n'est donc pas rare de trouver une production de ce type d'objets dans les ateliers de coroplastes. Toulon-sur-Allier ne fait pas exception.

---

**Les indéterminés**

Malgré un gros travail d'identification, un certain nombre de fragments demeurent indéterminés.

Le corpus compte un grand nombre de fragments de moules ou de figurines qui sont trop lacunaires ou en trop mauvais état pour être identifiés.

**FIG-TA312(M) - Indéterminé**

Ce fragment de moule est signé ]NT[ (**Pl.258**), mais il s'agit d'un éclat.

**FIG-TA313(M) Pl.184 - Indéterminé**

Ce moule est un petit fragment. Des dessins en forme de boucles pourraient indiquer une partie d'un drapé. L'extérieur du moule a été lissé aux doigts et les marques des crêtes papillaires des doigts sont visibles.

**FIG-TA314(M) Pl.184 - Indéterminé**

Ce moule montre une forme allongée avec de légers reliefs. Il pourrait s'agir du bout d'une queue sinueuse d'un oiseau, peut-être une colombe de type II. Le fragment est petit et mal conservé. L'extérieur du moule est brisé. Le fragment n'a pas été lavé avec soin et un dépôt sous forme d'une fine pellicule blanche est visible sur les bords. Il s'agit peut-être des vestiges de l'argile utilisée pour faire des figurines.

**FIG-TA315(M) - Indéterminé**

Ce moule est signé, mais la signature est trop lacunaire (Pl.259). Le moule montre une surface lisse et courbe.

**FIG-TA316(M) Pl.184 - Indéterminé**

Ce moule est signé ]MA[ (Pl.259). On peut y distinguer une petite partie décorée d'un chevron en « V ». Il s'agit peut-être d'une partie d'un fauteuil de déesse-mère ou de plumes d'oiseau.

**FIG-TA317(M) Pl.185 - Indéterminé**

Ce moule porte un décor de stries désordonnées. Il pourrait s'agir d'une partie de cou d'un personnage aux cheveux longs. La surface externe du moule n'est pas conservée.

**FIG-TA318(M) Pl.185 - Indéterminé**

Ce moule signé ](?)C(?)[ (Pl.259) représente peut-être l'arrière d'une paire de jambes, au niveau des genoux. Il s'agirait d'un personnage de petite taille.

**FIG-TA319(M) Pl.185 - Indéterminé**

Ce fragment de moule est signé, mais la signature est trop lacunaire (Pl.259). Il s'agit d'un éclat.

**FIG-TA320(M) - Indéterminé**

Ce fragment de moule est signé C]OSSI M (Pl.259). Il s'agit d'un éclat.

**FIG-TA321(M) Pl.185 - Indéterminé**

Ce moule montre des touffes de poils au-dessus d'une partie lisse avec un bourrelet. Il pourrait s'agir d'une partie du cou d'un cheval avec le départ de sa crinière et une rêne.

**FIG-TA322(M) Pl.185 - Indéterminé**

Ce moule est signé, mais seul un fragment de trait subsiste ce qui ne suffit pas pour en connaître le nom. On observe sur le fragment des lignes ondulées ressemblant à la crinière des lions ou des cerfs formant des flacons. Bien que ce type d'objet soit généralement plus précoce, il n'est pas impossible que le site de Toulon-sur-Allier en ait produit.

**FIG-TA323(M) Pl.185 - Indéterminé**

Ce moule pourrait être un fragment de décor de tapis de selle de cheval ou de caparaçon. Cependant, il n'a pas été possible d'en trouver de semblables. Il pourrait également s'agir d'une coiffure de personnage en buste, car certains d'entre eux

arborent une coiffure complexe faite de tresses et de boucles qui pourrait y ressembler.

Beaucoup de fragments de moules sont trop lacunaires ou en trop mauvais état pour être décrits.

#### **FIG-TA324 Pl.185 - Indéterminé**

Ce fragment de figurine représente une main gauche saisissant un objet conique et creux. Il pourrait s'agir d'une main d'un personnage ou d'une main de singe. Le pouce étant placé au niveau de la partie la plus étroite, il semble que l'objet soit tenu avec la partie évasée vers le bas.

#### **FIG-TA325 Pl.185 - Indéterminé**

Ce fragment de figurine semble être décoré de chevrons, peut-être d'un tressage d'osier ou de dessin de plumes avec une partie en retrait présentant des traits en biais.

#### **FIG-TA326 Pl.185 - Indéterminé**

Ce fragment prend une forme qui ressemble à un pied avec un décor de part et d'autre qui n'est pas identifiable.

#### **FIG-TA327 Pl.185 - Indéterminé**

Ce dernier fragment ne semble pas moulé, mais modelé. Il s'agit peut-être d'un élément d'architecture brisé sur le haut et le bas. Nous distinguons deux lignes incisées horizontalement formant une base ou un chapiteau ? Ces lignes sont surmontées de lignes verticales et entourées de deux demi-cercles de chaque côté. La pâte est blanche, fine et dure.

#### **Les collections du M.A.B.**

Le M.A.B. possède deux moules de ce qui semble être des objets ou des éléments d'objets qui n'ont pas pu être identifiés.

#### **n°5.3.81 - Indéterminé**

Ce moule est signé PRISCVS (**Pl.262**). Le décor se présente sous une forme allongée et fine, surmonté de trois petites bosses et terminé à chaque extrémité par des stries (TUDOT 1860 pl. 6).

#### **n°5.3.145(I) et n°5.3.145(II) - Indéterminé**

Ce moule est inventorié comme étant un « *barillet* », c'est-à-dire un petit objet cylindrique. Les deux fragments ne semblent pas recoller, il s'agit peut-être d'individus différents. L'objet formé par le fragment de valve le plus grand est une petite forme cylindrique terminée par quatre bourrelets.

Les collections du M.A.N. ne conservent pas de fragments non identifiés en provenance des ateliers de Toulon-sur-Allier.

---

## Cas particuliers

Outre les objets divers et indéterminés que les ateliers de Toulon-sur-Allier ont produits, signalons deux cas particuliers qui relèvent de la catégorie des figurines, mais fabriqués selon la technique de la céramique sigillée ou celle de la métallescente.

Si les exemples de polychromie sur des figurines sont attestés, à l'exemple des productions de figurines de Vendeuil-Caply (BOSSARD 2016) ou d'Yzeure Saint-Bonnet (VERTET 1976), les figurines colorées naturellement et fabriquées à partir de l'argile à sigillée sont très rares. Sur le site de production de La Graufesenque ont été retrouvés quelques exemplaires dans un sanctuaire du I<sup>er</sup> siècle (TALVAS 2007 synthèse pl. 121). Or, H. Vertet signale à Toulon-sur-Allier la présence d'un fragment de Vénus « *moulée avec une argile rouge comme celle de la sigillée locale* » (VERTET 1993a, p. 36). Cet objet n'a pas pu être retrouvé et demeure à ce jour le seul exemple de ce type de productions.

Une autre production, encore plus rare, semble-t-il, est attestée sur le site du Larry. Il s'agit d'une tentative manifestement volontaire d'ornez une ou des figurines d'une surface métallescente. Il est possible que les potiers aient désiré se rapprocher d'un produit plus coûteux tels que les figurines en métal. Les seuls exemples connus de ce type de productions concernent des figurines de déesses-mères (FIG-TA328 Pl.186).

Les fragments de figurines à vernis métallescent ne semblent constituer qu'un très faible nombre d'individus. Ce type de production n'est probablement qu'une tentative qui n'a pas fait l'objet d'un commerce.

## Les techniques de fabrication

Le nombre important de fragments de figurines et de moules fournit un échantillonnage qui permet d'apporter des informations intéressantes et inédites concernant les techniques de fabrication des figurines au sein des ateliers de Toulon-sur-Allier.



Tout d'abord, il est possible d'observer que les prototypes sont modelés avec un grand soin et que les représentations sont de belles factures. Ces objets sont souvent d'une grande taille, excédant parfois 30 centimètres de hauteur. Leur contour est marqué d'une ligne parfois constituée d'une strie continue ou de petits trous délimitant les valves de moules.

Une seule signature est présente sur les prototypes de Vénus attestés à Toulon-sur-Allier. Il s'agit de IOPPILLO. Mais différentes signatures de coroplastes sont présentes sur les moules les utilisant. On relève ATTIN[O, ATIIANO, LIB]IIRARIS ou SATVS. Nous pouvons donc en conclure que ces différentes étapes dans la création d'une figurine étaient accomplies par des personnes distinctes et que les prototypes faisaient peut-être l'objet d'un commerce, à moins que ces coroplastes aient exercé au même endroit ou pour la même personne.

Les moules présentent aussi des particularités. Souvent la strie de contour du prototype est visible en positif sur le moule, ce qui indique que le coroplaste n'a pas suffisamment nettoyé les bords ni enlevé le surplus d'argile<sup>112</sup> (**FIG-TA329 Pl.186**).

Un certain nombre de coroplastes choisissent de lisser la surface externe de leurs moules à l'aide d'un outil tranchant de type ébauchoir qui provoque de nombreuses stries sur l'argile. Il est également probable que ce type de traitement permette de récupérer un maximum d'argile afin d'économiser de la matière première. En revanche, certains coroplastes ne choisissent pas cette méthode. C'est le cas de PRISCVS qui semble effectuer un traitement en surface afin de la rendre rugueuse. D'autres coroplastes se contentent de lisser la surface avec les doigts en laissant des traces digitées bien visibles. D'autres enfin effectuent des incisions. Peut-être s'agit-il d'une marque d'appartenance ou d'une méthode pour accélérer le séchage du moule.

Des observations concernent plus particulièrement sur les figurines. En effet, nous remarquons que les trous d'évent sont placés de manière assez régulière selon les sujets. Il est possible de suggérer que le référencement de la position de ces trous sur les figurines pourrait rentrer dans les critères d'attribution à une production d'un site. Certains de ces trous sont ronds, d'autres quadrangulaires et probablement effectués à l'aide d'un clou et enfin, de rares exemples montrent un trou effilé et dessiné à l'aide d'une lame (**FIG-TA330 et FIG-TA331 Pl.186**). Il est à noter que, dans la plupart des cas, l'outil est enfoncé si profondément qu'il marque le côté opposé de la figurine en y laissant un petit creux (**FIG-TA332 à FIG-TA334 Pl.186**).

---

<sup>112</sup> Merci à Loïc Androin pour cette observation.

Les socles plats de quadrupèdes sont exclusivement de forme quadrangulaire. L'abondance de fragments permet de préciser leur technique de fabrication. Les plaques présentent une face portant le négatif de planches de bois (**FIG-TA335 à FIG-TA337 Pl.187**), tandis que le revers est couvert de traces digitées et palmaires. Il est donc probable que le coroplaste écrasait une petite boule d'argile sur une planche en bois avec sa main puis découpait une forme quadrangulaire avant de la laisser sécher jusqu'à son décollement de la planche.

Il arrive que des figurines soient retouchées après démoulage, comme c'est le cas pour les *risus* où les fossettes, les narines et les dents sont détaillées à l'aide d'une pointe.

## Les rebuts

Un petit nombre de fragments (figurines et moules mêlés) sont couverts de petites coulures et éclaboussures de couleur rouge-orangé qui parfois prennent des reflets métalliques (**FIG-TA338 à FIG-TA341 Pl.187**). Il s'agit probablement de projections de vernis destiné aux céramiques métallescentes. Ces gouttelettes ont grésé et ont donc fait l'objet d'une cuisson à haute température. Dès lors, deux hypothèses sont possibles :

La première pourrait être que ce sont des accidents lors de la production de céramiques métallescentes. Le vernis ne présentant pas sa couleur orangée avant cuisson, il est possible que ces projections aient entraîné le rebut des figurines en question après cuisson. Cependant, des coulures dans des cassures nous permettent de penser que les objets étaient parfois brisés avant que ces éclaboussures n'aient lieu.

La deuxième hypothèse part donc du principe que ces objets étaient déjà rejetés et que le potier qui s'occupait de l'engobage de ces céramiques éclaboussait une zone de dépotoir. Il arrive très souvent que les fragments brisés servent de couverture au four ou de cale dans le four, ce qui expliquerait que ces éclaboussures aient cuit.

Ces traces nous permettent de penser que les deux productions coexistaient dans un secteur très restreint, et qu'il s'agissait peut-être de l'œuvre des mêmes artisans.

On observe une quantité assez considérable de fragments présentant des malfaçons. Il s'agit, la plupart du temps, de gros grains de quartz qui ont percé la surface de la figurine (**FIG-TA342 Pl.188**). Nous pourrions partir du principe que c'est la cause de leur rejet, mais, compte tenu du nombre de fragments, il n'est statistiquement pas possible que tous aient été rejetés pour cette raison, d'autant plus que ces objets présentent parfois des surcuissons qui ont manifestement altéré leurs

couleurs et causées leurs rebuts. Ce taux d'accident, aussi présent sur d'autres catégories céramiques du site telles que les sigillées, nous laissent entrevoir une production où la quantité primerait sur la qualité de réalisation du produit.

## La pâte

Dans une très large majorité des cas, l'argile utilisée pour produire ces figurines est blanche et dure avec parfois de légères variations de couleur (crème, jaunâtre ou rosée). La matrice argileuse reste compacte et homogène, mais on retrouve l'adjonction de nombreux grains de quartz de très petite taille (moins de 1 mm) dont on peut se demander la raison de leur présence (**Pl.189**). Certaines de ces argiles présentent davantage d'inclusions que d'autres et sont fabriquées dans une pâte beaucoup plus rugueuse et identique à celle utilisée pour produire les plats à vernis rouge pompéien du site.

Enfin, la quantité de figurines et de moules nous permet d'estimer un taux de rétractation de l'argile à environ 7 % en moyenne. La figurine n°5.3.46 du M.A.B et le prototype n°5.3.67 du M.A.B. qui a servi à la produire, illustrent bien ce taux de rétractation par leurs tailles (**Fig. 47**).



Figure 47 - Figurine n°5.3.46 (à gauche) et prototype n°5.3.67 (à droite) de déesse-mère  
(Photographie : Ph. Bet)

## Les coroplastes de Toulon-sur-Allier

Un certain nombre de publications se sont penchées sur les signatures des coroplastes que l'on retrouvait sur les moules de figurines. Une liste non exhaustive était d'ailleurs parue en 1993 (JEANLIN 1993), mais, comme beaucoup de publications anciennes, elle se heurte aux problèmes liés aux sources. Le corpus issu des fouilles entre les années 1950 et 1980 nous permet ainsi d'en attester au moins huit : ATTINO + IOPPILO, CARANTVS, COSSI M, IVLI, PRISCVS, SACRILLOS, TIBERIVS et une signature anépigraphique représentant une feuille.

Liste des signatures rencontrées sur les moules de figurines de Toulon-sur-Allier (**Tableau 1**) :

*Tableau 1 - Signatures des coroplastes de Toulon-sur-Allier (en vert) ainsi que les signatures incertaines (en rouge) et non retrouvées (en noir)*

Signature	Sujet	Source	Dessin/Photo
A[	Vénus	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA068(M) Pl.258
ABVDINOS	Chien	M.A.B. n°5.3.100	Pl.263
ABVDINOS	Singe ?	M.A.B. n°a208	
ABVDINOS	socle	BÉMONT 1993 (non retrouvé)	
AMATOR	Déesse-mère	BÉMONT 1993 (non retrouvé)	
ANIIT(?)	Personnage indéterminé	M.A.N. n°MAN949	
ARI(B ou L)A	Buste féminin	BÉMONT 1993 (non retrouvé)	
ATIIANO	Singe	M.A.N. n°MAN1071	
ATIIANO C + Flèche + IOPPILLO	Vénus	M.A.B. n°a931(2)	
ATTIN[O + IOPPILLO	Vénus	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA057(M) Pl.258
ATTIANO.ATTINI	Singe	BÉMONT 1993 (non retrouvé)	
BALB[	Vénus	M.A.B. n°5.3.34	Pl.260
BILI]NICCI	Vénus	M.A.B. n°5.3.27	Pl.260
CABANTIVS RIICT	Lutteur ou soldat	M.A.N. n°MAN573	Pl.268
CARANTV[	Dauphin	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA278(M) Pl.177
COSSIM	Déesse-mère	M.A.N. n°MAN366	Pl.267
COSSI[	Déesse-mère	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA102(M) Pl.259
C]OSSIM	indéterminé	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA320(M) Pl.259
COSSIVS + MANVS	Déesse-mère	M.A.B. n°a1519	
G COSSI MA	Déesse-mère	M.A.B. n°5.3.56	Pl.261
IIX[	Vénus	M.A.B. n°5.3.31	Pl.260
IOPPILLO + Flèche	Vénus	M.A.B. n°a931(2)	

<b>+ ATIIANO C</b>			
<b>IOPPILLO SATVS</b> +	Vénus	M.A.B. n°5.3.38	Pl.261
<b>IOPPILLO ATTIN[O</b> +	Vénus	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA057(M) Pl.258
<b>IVLI</b>	Vénus	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA070(M) Pl.259
<b>IVLI</b>	Vénus	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA073(M) Pl.259
<b>IVLI</b>	Vénus	M.A.N. n°MAN3	Pl.265
<b>IVLI</b>	Vénus	M.A.B. n°5.3.15	Pl.260
<b>IVLI</b>	Vénus	M.A.B. n°a1498	
<b>IVLI</b>	Déesse-mère	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA095(M) Pl.258
<b>IVLI</b>	Déesse-mère	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA096(M) Pl.258
<b>IVL[</b>	Déesse-mère	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA103(M) Pl.259
<b>IVLI</b>	Déesse-mère	M.A.B. n°5.3.173	Pl.264
<b>IVLI</b>	Déesse-mère	M.A.B. n°a1549	
<b>IXVI ou IXIX</b>	Déesse-mère	M.A.B. n°5.3.54	Pl.261
<b>LIBIABI[</b>	Adolescent	M.A.B. n°a425	Pl.264
<b>LIBIABIS</b>	Adolescent	M.A.B. n°5.3.82	Pl.263
<b>LBIIR(?) (LIBIIRARIS?)</b>	Personnage	M.A.B. n°5.3.43	Pl.261
<b>LIBIIRARIS</b>	Vénus	M.A.B. n°5.3.62	Pl.261
<b>LIBIIRARIS</b>	Déesse-mère	M.A.B. n°a1520	
<b>LIBIIRARIS</b>	Vénus	M.A.N. n°MAN58	Pl.265
<b>LVCANI</b>	Lion	M.A.B. n°5.3.103	Pl.263
<b>MARTINI</b>	Vénus	M.A.B. n°a1501	
<b>MARTINI</b>	Vénus	M.A.N. n°MAN7	Pl.265
<b>MII[</b>	Vénus	M.A.B. n°a1546	
<b>MIIRCI</b>	Buste	BÉMONT 1993 (non retrouvé)	
<b>N[</b>	Vénus	M.A.B. n°5.3.36	
<b>PRI]SCVS</b>	Vénus	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA065(M) Pl.258
<b>PRI]SCVS</b>	Vénus	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA069(M) Pl.259
<b>PRIS[CVS</b>	Vénus	M.A.B. n°a1542	
<b>PRISCVS</b>	Vénus	M.A.B. n°5.3.14	Pl.260

<b>PRISCVS</b>	Vénus	M.A.B. n°5.3.25	Pl.260
<b>PRISCVS</b>	Vénus	M.A.B. n°a1495	
<b>PRIS]CVS</b>	Vénus	M.A.B. n°a782	
<b>PRISCVS</b>	Taureau	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA254(M) Pl.172
<b>PRISCVS</b>	Taureau	M.A.B. n°a540	
<b>PRISCVS</b>	Colombe	M.A.B. n°5.3.74	Pl.262
<b>PRISCVS</b>	Colombe	M.A.N. n°MAN1127	Pl.271
<b>PRISCVS</b>	Colombe	M.A.N. n°MAN1128	
<b>PRISCVS</b>	Poule	M.A.B. n°5.3.77	
<b>PRISCVS</b>	Coq	M.A.N. n°MAN1169	Pl.272
<b>PRISCVS</b>	Vénus	M.A.N. n°MAN84	
<b>PRISCVS</b>	Coq	M.A.N. n°MAN1170	Pl.272
<b>PRISCVS</b>	Minerve (cimier)	M.A.B. n°5.2.103(1)	
<b>PRISCVS</b>	Minerve (cimier)	M.A.B. n°5.2.103(2)	
<b>PRISCVS</b>	Buste féminin	M.A.B. n°5.3.114	Pl.264
<b>PRISCVS X</b>	Vénus	M.A.N. n°MAN74	Pl.265
<b>PRISCVS X</b>	Vénus	M.A.N. n°MAN82	Pl.266
<b>PRISCVS X</b>	Vénus	M.A.N. n°MAN83	
<b>PRISCVS X</b>	Vénus	M.A.B. n°5.3.26	Pl.260
<b>SA[</b>	Déesse-mère	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA097(M) Pl.258
<b>SAC]JS</b>	Déesse-mère	M.A.B. n°5.3.122	Pl.264
<b>SACNS</b>	Femme au bélier	M.A.B. n°5.3.88	Pl.263
<b>SACRILLOS</b>	Cheval	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA236(M) Pl.258
<b>SACRILLOS</b>	Taureau	M.A.N. n°MAN1021	Pl.270
<b>SACRILLOS</b>	Chien	M.A.N. n°MAN1062	Pl.270
<b>SACRILLOS</b>	Colombe	M.A.B. n°5.3.73	Pl.262
<b>SACRILLOS</b>	Colombe	M.A.B. n°a327	
<b>SACRILLOS</b>	Poule	M.A.B. n°5.3.75	Pl.262
<b>SACRILLOS</b>	Bélier	M.A.B. n°5.3.116	Pl.264
<b>SACRILLOS</b>	Poule	M.A.N. n°MAN1155	Pl.272
<b>SACRILLOS</b>	Colombe	M.A.N. n°MAN1137	Pl.271
<b>SACRILLOS AVOT</b>	Cheval	M.A.B. n°5.3.106	Pl.263
<b>SACRILLOS AVOT</b>	Cheval	M.A.N. n°MAN1001	Pl.269
<b>SACRILLOS AVOT</b>	Colombe	M.A.N. n°MAN1138	Pl.271
<b>SACRILLOS</b>	Coq	M.A.B. n°5.2.60	

<b>AVOT FORMI</b>			
<b>SACRILLOS AVOT SACRILLOS</b>	Coq	M.A.B. n°5.2.61	
<b>SACRILLOS</b>	Coq	M.A.N. n°MAN1176	Pl.272
<b>SACRILLOS</b>	Coq	M.A.N. n°MAN1192	
<b>SACRILLOS + CARATI + AVOT FORMI</b>	Colombe	M.A.B. n°5.3.79	Pl.262
<b>SACRILLOS CARATI</b>	Colombe	M.A.B. n°5.3.72	Pl.262
<b>SATVS + IOPPILLO</b>	Vénus	M.A.B. n°5.3.38	Pl.261
<b>SEVERI[ANVS</b>	Vénus	M.A.B. n°a785	
<b>SEVERIANVS</b>	Déesse-mère	M.A.B. n°5.3.55	Pl.261
<b>SEVERIANVS</b>	Déesse-mère	M.A.B. n°5.3.58	Pl.261
<b>SEVERIANVS</b>	Déesse-mère	M.A.B. n°5.3.59	Pl.261
<b>SEVERIANVS</b>	Déesse-mère	M.A.B. n°a1527	
<b>SEVERIANVS</b>	Bélier	M.A.B. n°5.3.115	Pl.264
<b>SEVERIANVS</b>	socle	M.A.B. n°5.3.85	Pl.263
<b>SILVINI</b>	Vénus	M.A.N. n°MAN81	Pl.266
<b>SILVINI</b>	Minerve (cimier)	M.A.B. n°5.3.124	Pl.264
<b>TAURUS</b>	couple	M.A.N. n°MAN557	Pl.268
<b>TIB</b>	<i>Spinario</i>	M.A.N. n°MAN636	Pl.269
<b>TIJBE</b>	<i>Spinario</i>	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA188(M) Pl.258
<b>TIBER</b>	<i>Spinario</i>	M.A.N. n°MAN626	Pl.268
<b>TIBER</b>	<i>Spinario</i>	M.A.N. n°MAN627	Pl.268
<b>TIBERIVS</b>	Vénus	M.A.B. n°5.3.24	Pl.260
<b>TIBERIVS</b>	Abondance	M.A.N. n°MAN429	Pl.268
<b>TIBIIR</b>	Vénus	M.A.N. n°MAN129	Pl.267
<b>TIBIIR[</b>	Vénus	M.A.B. n°a494	
<b>TIBIIRIVS</b>	Abondance	M.A.N. n°MAN428	Pl.267
<b>TRITOGIINO</b>	Vénus	M.A.N. n°MAN77	Pl.266
<b>VIVI ou VILIS</b>	Vénus	M.A.N. n°MAN79	Pl.266
<b>VRBICV[</b>	socle	M.A.B. n°5.3.86	Pl.263
<b>VRBICVS</b>	Buste féminin	M.A.B. n°5.3.113	Pl.264
<b>VRBICVS</b>	Cheval	M.A.B. n°5.3.107	Pl.264
<b>VRBICVS</b>	Cheval	M.A.B. n°5.3.109	Pl.264
<b>INTI[</b>	indéterminé	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA312(M) Pl.258



[MA[	indéterminé	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA316(M) Pl.259
JO	Vénus	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA063(M) Pl.258
JS[	Déesse-mère	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA102(M) Pl.258
feuille	Hercule	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA184(M) Pl.259
feuille	Lion	M.A.B. n°5.3.104	Pl.263
feuille	Déesse-mère	M.A.N. n°MAN365	Pl.267
](?)C(?)[	indéterminé	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA318(M) Pl.259
(?)[(?)N	socle	Fouilles XX <sup>e</sup>	FIG-TA308(M) Pl.258

En revanche, certains fragments douteux présentent des signatures qui ont été retirées du corpus d'objets étudiés :

ANTOAV[ (personnage indéterminé), M.A.N. n°MAN950

CIIRTINO (Vénus), M.A.B. n°5.3.32

IVLIA (déesse-mère), M.A.N. n°MAN339

STAB (*Risus*), M.A.N. n°5.3.2

Ces signatures permettent de dresser un portrait des coroplastes les plus présents sur le site (**Fig. 48**). Seules les signatures les plus complètes, et dont la lecture est assurée, ont été prises en compte. Les différentes formes d'un même nom ont été rassemblées comme TIBIIRIVS et TIBERIVS.

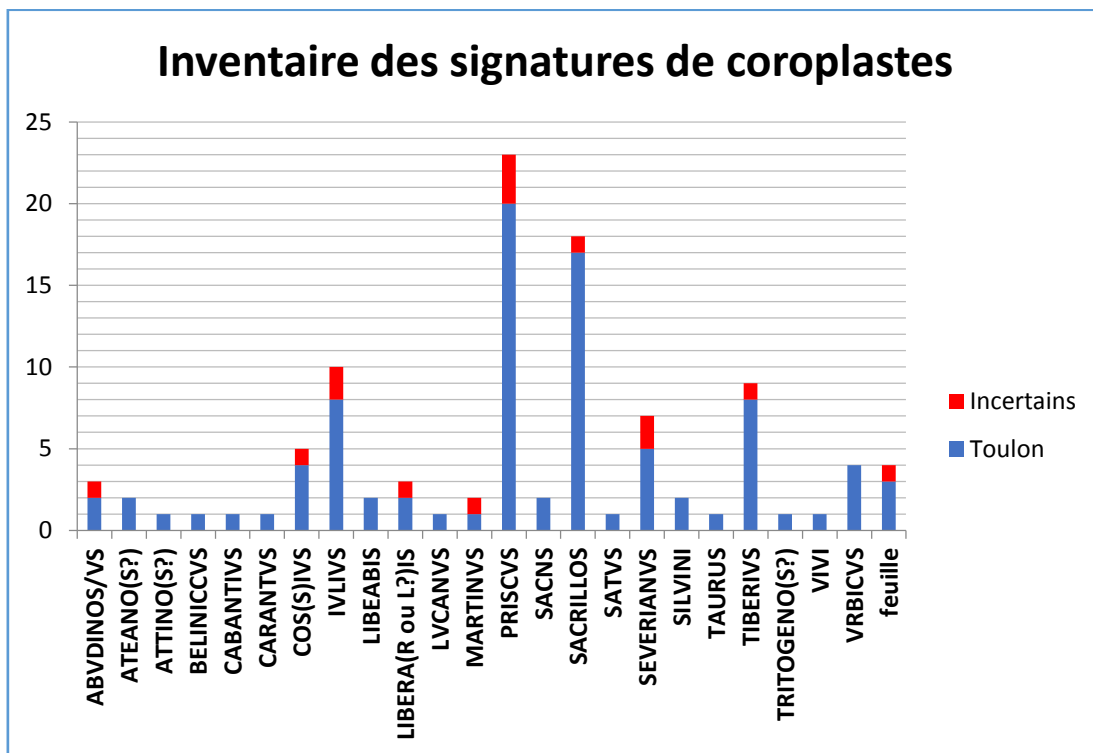


Figure 48 - Inventaire des signatures de coroplastes à Toulon-sur-Allier

Ce sont les coroplastes PRISCVS et SACRILLOS qui dominent largement les productions toulonnaises, suivis par IVLIVS, TIBERIVS et SEVERIANVS.

On observe également que certaines signatures sont davantage liées à certains types de figurines. Ainsi COS(S)IVS semble être spécialisé dans les figurines de déesses-mères, IVLIVS dans les Vénus et les déesses-mères, PRISCVS dans les Vénus ou SACRILLOS dans les animaux.

Certaines de ces signatures se retrouvent au sein de différents ateliers, notamment ceux de Saint-Pourçain-sur-Besbre et, pour la plupart, nous pouvons exclure une importation de moules, car la pâte correspond à une production locale. Peut-être doit-on partir de l'hypothèse qu'un « atelier » que l'on retrouve n'est pas forcément lié aux noms des coroplastes retrouvés sur les moules, mais que les potiers qui travaillent dans l'atelier louent les services de modeleurs ou de coroplastes qui créent des prototypes et des moules ou achètent simplement le matériel pour créer des figurines. Cette hypothèse pourrait expliquer pourquoi un nom comme IOPPILLO, qui a signé ses prototypes de Vénus, apparaît sur différents moules signés de coroplastes différents.

Il est également intéressant de constater de possibles erreurs dans l'orthographe des noms. Ainsi, sur la valve antérieure de singe n°aD1803 du M.A.B. on peut lire « PRICSVS » à la place de « PRISCVS » (Fig. 49).



Figure 49 - Valve antérieure de singe signée PRICSVS (DAO : F. Salvaya)

La pâte blanche et crayeuse de ce moule exclut en revanche une origine toulonnaise pour privilégier une production de Saint-Pourçain-sur-Besbre. Est-ce vraiment le même coroplaste, un disciple ou une contrefaçon ? La façon de former les lettres, avec de légères inclinaisons vers la droite dans les traits droits des lettres « P », « R » ou encore la façon de former les « S », nous laisse penser qu'il s'agit de la même personne.

Pour finir, notons que la taille de la signature ainsi que son orientation ne sont pas liées au sens de la représentation de la valve de moule.

### **Datation et diffusion des figurines**

Les informations disponibles concernant les sites de référence de Toulon-sur-Allier proviennent essentiellement de fouilles anciennes et aucune donnée stratigraphique n'est disponible. De plus, les découvertes des productions toulonnaises sur des sites de consommation font cruellement défaut. C'est pourquoi il apparaît difficile de proposer une datation. L'absence d'étude globale des productions de figurines pose également problème pour établir une datation fiable. Si la Grèce et l'Italie connaissent les figurines en terre cuite dès le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le territoire des Gaule semble commencer à en produire au cours du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Cette activité se poursuit jusqu'au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, mais la période d'arrêt reste méconnue. Compte tenu des quelques indices laissés sur le site, tels que

les projections de vernis métallescent sur les rebuts de figurines, nous pouvons attester que la production de certaines figurines est contemporaine des céramiques métallescentes. Néanmoins, il n'est pas possible d'établir une typochronologie de ces objets. Cependant, il apparaît possible de proposer que la période de production se situe durant la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, voire très probablement durant les premières décennies du III<sup>e</sup> siècle.

De très rares figurines produites à Toulon-sur-Allier ont été découvertes hors du site des ateliers de potiers. Cette constatation est d'ailleurs étonnante pour un site considéré comme aussi important pour les productions de figurines.

Certaines figurines toulonnaises sont originales, par conséquent il est possible de les attribuer facilement au site de Toulon. C'est le cas pour les deux déesses-mères découvertes dans un laraire du site du Quinconce des Jacobins au Mans<sup>113</sup>.

Cette lacune dans la reconnaissance du mobilier toulonnais est également attribuable aux biais induits par la recherche et par l'impossibilité pour les chercheurs de différencier les productions.

## Conclusion

Les figurines en terre cuite gallo-romaines sont un vaste sujet de recherche qui mériterait plus d'intérêt. Avec un corpus d'étude comportant 5 fragments de prototypes, 412 fragments de moules et 3449 fragments de figurines, il nous est désormais possible de mieux cerner les productions de Toulon-sur-Allier.

Plusieurs conclusions s'imposent. Il apparaît que les productions du site appelé Le Larry et du site nommé La Forêt, tous deux à Toulon-sur-Allier, semblent produire les mêmes figurines grâce à des moules signés par les mêmes coroplastes. La différenciation de couleur qui avait été relevée par les fouilleurs du XIX<sup>e</sup> siècle (« *Tout ce que nous avons trouvé là se distingue facilement à première vue, les statuettes et les moules du Larry sont blancs tandis que ceux de La Forêt sont d'un jaune sombre, que j'attribue à la coloration un peu ferrugineuse qui se trouve dans les alluvions quaternaires par leur déblaiement des irrigations longtemps repérées.* » (BERTRAND 1906, p. 219 bis)) ne serait pas un critère discriminant, les surfaces des objets étant parfois teintées par le substrat ou une surcuisson.

Ce ne sont pas moins d'une quarantaine de sujets différents que les ateliers de coroplastie de Toulon-sur-Allier ont produits. Il s'agit de déesses (Vénus, déesse-mère, déesse protectrice, Abondance, Minerve et Épona), de dieux (Mercure, Jupiter,

---

<sup>113</sup> Plaquette INRAP « Le Mans du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère dévoilé par l'archéologie, août 2019, p. 27.

Hercule et Apollon), des personnages en pied (*Spinario*, *cucullatus*, adolescent, personnage féminin, personnage masculin, couple, soldat ou lutteur, soldat à cheval), des bustes (*risus*, adolescent, buste féminin, buste masculin), des animaux (cheval, taureau, ovin, singe, lion, panthère, sanglier, lapin, serpent, dauphin, paon, colombe, pigeon, poule, coq, cervidé ?, chien ?, cygne ?), à quoi s'ajoutent d'autres éléments (édicule, socle, pomme de pin, phallus, noix ?). Même si les productions de Vénus et de déesses-mères sont très clairement majoritaires, comme dans les autres ateliers de coroplastie, la quantité de personnages produits est très nettement inférieure à celle d'autres sites comme Autun. Les animaux sont, en revanche, très bien représentés dans les productions de Toulon-sur-Allier et certains comme la panthère ou le sanglier sont tout à fait originaux.

Les caractéristiques techniques des productions de Toulon-sur-Allier semblent plutôt homogènes. Les figurines sont essentiellement produites dans une argile blanche, parfois beige/ crème ou au cœur rosé (**Pl.188 et Pl.189**). La matrice argileuse est épurée et compacte avec, dans la plupart des cas, de petites inclusions de nodules rouges (probablement ferrugineux) et de petits grains de quartz. Ces inclusions engendrent régulièrement des malfaçons. Ces pâtes de figurines appartiennent au même groupe que celles utilisées pour les plats à vernis rouge pompéien et pour une partie des céramiques métallescentes. Les techniques de fabrication ne semblent guère varier, ce qui indiquerait une production sur une période plutôt restreinte entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons également affirmer que, contrairement à l'idée véhiculée par les recherches précédentes, les productions de Toulon-sur-Allier sont différenciables des autres ateliers du centre Gaule connus. L'attribution aux centres toulonnais nécessite un croisement des données, à savoir l'observation de la pâte, du style et des techniques de façonnage. Grâce à cela, nous sommes en mesure de conclure que ces objets ne se retrouvent que très peu sur les sites de consommation, ce qui semble étonnant compte tenu de la quantité produite. Nous pouvons également observer que les productions de Saint-Pourçain-sur-Besbre sont très proches, tant dans le style que dans le façonnage ou dans les noms de coroplastes associés à ces ateliers. Néanmoins, celles-ci sont facilement différenciables par l'argile utilisée, celle de Saint-Pourçain-sur-Besbre étant très blanche, crayeuse et plus fine que celle de Toulon-sur-Allier.

De nombreuses difficultés sont venues compliquer ce travail de recherche, principalement en raison des erreurs rencontrées dans les différentes sources et collections anciennes. Un gros travail fondé avant tout sur le corpus a permis de mettre en lumière les faiblesses de ces données et, par conséquent, celles des travaux précédents qui s'appuyaient dessus. Il ne fait aucun doute que l'ampleur de la tâche qu'il reste à mener est immense afin d'obtenir une base de travail solide et qu'une reprise de l'étude de nombreuses collections, notamment du corpus d'Yzeure Saint-

Bonnet et Saint-Pourçain-sur-Besbre, est essentielle. Ce travail a également mis en lumière certains recollages entre les différentes collections et il est certain qu'un lourd et long travail de recollage et de croisement entre ces collections apporterait de nouvelles données.

Enfin, les terres de la basse vallée de l'Allier étant très fertiles, un nombre considérable de parcelles n'a pas fait l'objet de constructions ou de fouilles. Par conséquent, de nombreuses zones demeurent vierges d'études et il est très probable que d'autres ateliers de coroplastie soient encore à découvrir.

#### 4.1.4. La céramique indéterminée

Le mobilier de Toulon-sur-Allier comprend 6862 tessons de céramiques indéterminées. Il s'agit essentiellement de fragments dont l'état sanitaire ne permettait pas l'identification. Afin de ne pas biaiser les statistiques des productions, cette catégorie n'a pas été comprise dans le comptage.

De plus, le mobilier compte 4 moules de reliefs d'appliques découverts durant les fouilles de 1957 et 1960. L'absence de ce type de décoration sur les productions céramiques de Toulon-sur-Allier nous empêche de déterminer à quelle catégorie ces moules appartiennent. Ils ont donc été placés dans la catégorie des indéterminés.

Le premier moule (**Fig. 50**) mesure à peine plus de 6 cm de hauteur et environ 4,5 cm de largeur. Il est façonné dans une argile beige, très dure, mais aucune cassure fraîche ne permet d'en faire une description plus complète. Le revers est lissé à l'ébauchoir et comporte une encoche en haut qui permet d'orienter correctement le motif sur le vase. Le décor représente le dieu Soleil jeune et nu, portant la couronne radiée, sa chlamyde au vent. Deux animaux sont figurés en dessous, il pourrait s'agir des chevaux du bige. La pellicule blanchâtre en surface résulte d'un moulage après sa découverte. En revanche, les taches rouges pourraient s'apparenter à l'engobe rouge que l'on observe sur les moules toulonnais.



Figure 50 - Moule de relief d'applique n°1

Le deuxième moule (**Fig. 51**) est un fragment qui mesure un peu moins de 6 cm de long. Le revers porte les traces d'un lissage à l'aide d'un outil qui a laissé des stries. On peut y observer une signature très lacunaire. Le motif représente un cheval marin.



Figure 51 - Moule de relief d'applique n°2

Le troisième moule (**Fig. 52**) fait près de 8 cm de largeur, mais il est quasiment brisé à toutes les extrémités. Le revers a été lissé à l'ébauchoir et signé. La signature est incomplète. Le moule semble avoir été brûlé et sa pâte présente des variations de couleurs. Le motif représente un lion bondissant.



Figure 52 - Moule de relief d'applique n°3

Le quatrième et dernier moule (**Fig. 53**) est très curieux. Il s'agit d'un cercle d'environ 5 cm de diamètre. Le revers porte une grande quantité de traces digitées ainsi qu'une encoche sur le haut, similaire au premier moule. Le décor représente un lion bondissant avec la signature ]RTENSIVS (hortensivs ?) en rétrograde. Le motif est très usé et la signature est lacunaire.





Figure 53 - Moule de relief d'applique n°4

Ces 4 moules de reliefs d'appliques semblent être en partie des surmoulages de décors moulés sur sigillée (n°3). Ils ont tous été retrouvés dans le secteur nord du site et correspondent probablement à une production qui nous reste à identifier.

## 4.2. L'OUTILLAGE

Malgré les conditions de fouilles et la disparition des vestiges durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il est possible, grâce à la quantité de mobilier accumulé, de dresser un premier portrait de l'outillage utilisé dans les ateliers de Toulon-sur-Allier. Divers artefacts ont été découverts sur le site et la multiplicité des matériaux utilisés démontre le savoir-faire de ces potiers.

### 4.2.1. L'outillage en céramique (hors moules)

Trois tessons de céramiques découverts sur le site ont été isolés de la masse des autres vestiges. Il s'agit de trois fragments provenant vraisemblablement de la panse d'un grand vase à parois épaisses. Les trois tessons présentent sur leur face interne les traces indéniables d'un tournage, tandis que la face externe a été lissée comme le serait n'importe quel vase fermé. L'originalité de ces trois individus réside dans le fait qu'ils ont été découpés avant cuisson. Les petits bourrelets d'argile sur l'intérieur de l'objet le prouvent. Chaque côté est donc découpé, mais également lissé avec soin. Ceux-ci possèdent une courbure très précise : celle des bandeaux des coupes de

forme Drag. 37 du site. Ces trois tessons de céramiques sont donc probablement des calibres servant à former les bandeaux des vases ou à ajuster l'arrondi des panses.

Le premier tesson fait environ 4,8 cm de haut et 2,3 cm de large (n°01 Pl.273).

Le deuxième (n°02 Pl.273) mesure 4,5 cm de haut pour 2,6 cm de large.

Le dernier mesure 6,7 cm de hauteur et 2,7 cm de largeur (n°03 Pl.273).

Chaque tesson semble provenir du même vase, fabriqué dans une argile calcaire très épurée de couleur beige clair. Cette dernière semble savonneuse, néanmoins aucune cassure fraîche n'a été effectuée sur ces objets du fait de leur importance. Il est donc difficile de déterminer s'il s'agit d'une production locale ou d'un apport extérieur. Ces trois fragments sont également brisés aux deux extrémités, sans que cette cassure porte atteinte à la courbe prédéfinie. Ce fait suggère que la panse du vase était prédécoupée, mais pas dans sa totalité.

Les réserves du musée de Moulins conservent une estèque à deux faces qui aurait été découverte sur le site au XIX<sup>e</sup> siècle (n°a2099). Les documents anciens (BERTRAND 1906, p. 211) nous apprennent que ce serait l'unique objet qu'aurait pu conserver M. Michelin après sa fouille clandestine :

*« Michelin appela à son aide, M. Perrot pour raccommoder ou recoller les statuette fragmentées et prenant une absence d'une quinzaine, d'un voyage qu'il fit en Auvergne, sa mère, qui avait profité de cela pour faire exécuter des réparations à sa maison, donna l'ordre à M. Lamoureux, son plâtrier, de débarrasser complètement le grenier de tous ces fragments qui l'encombraient ; ils furent immédiatement descendus et chargés dans un tombereau, avec les gravois du plâtrier et conduits à la décharge publique, un seul objet, qui était sur son bureau, avait échappé à ce désastre, c'est une espèce de polissoir en terre cuite blanche, ayant au centre un petit bouton de préhension, pour pouvoir polir avec deux faces, l'une en plan courbe et l'autre horizontal les bavures des moulages en coquille des statuette ou les maquettes de ces mêmes pièces ; cette petite rareté est au Musée. »*

Cependant, malgré cette source, une étude attentive de l'objet nous permet de douter de la datation qui en est faite. Même si l'objet possède une esthétique « vieillie », il pourrait plutôt s'agir, dans le meilleur des cas d'une copie, sinon d'un faux.

#### 4.2.2. L'outillage en pierre

Les objets en pierre, utilisés comme outils par les potiers de Toulon-sur-Allier, sont signalés dès le XIX<sup>e</sup> siècle. A. Bertrand parle de plusieurs d'entre eux pour lesquels il ajoute même un petit croquis (n°04 à 06 Pl.273) (BERTRAND 1906, p. 215-216) :

« [...] au-devant du perron d'entrée de la maison, nous avons recueilli des outils, particulièrement intéressants avec lesquels ces plasticiens polissaient leurs maquettes et les bavures de la barbotine en excès sur les deux faces des moulages des statuettes avant de les faire mettre en gazette puis de là à cuire dans le four. L'un d'eux était en agate polie sur toutes les faces il avait à peu près la grosseur du pouce et aussi sa forme sur environ 0,04 m de long, un autre en silex quadrangulaire d'environ 0,05 m de côté avait sur ses quatre faces des usures d'environ 0,005 m à 0,006 m de flèche au centre, il avait à peu près 0,01 m d'épaisseur, ses faces concaves étaient aussi polies par un long usage. Un autre silex brun ou caillou roulé d'alluvions quaternaires un peu en pointe d'un bout et brisé franc de l'autre ayant environ 0,06 m à 0,07 m de long, usé et poli sur une petite flèche. Un polissoir en verre noir, circulaire, comme un fond de bouteille, mais à bord arrondi ayant été fait tout exprès pour cet usage, ayant bien des (fonds?) un peu bombé d'environ 0,10 m de diamètre. Enfin une petite hache polie en serpentine d'environ 0,08 m de long qui après avoir servi d'arme défensive était devenue un outil de travail on pourrait ajouter de paix. »

Ces objets ont été, avec d'autres, présentés à Paris en 1878, mais malheureusement dérobés à son propriétaire. À ce jour ils n'ont pas été retrouvés.

Aux abords des ateliers de potiers de Toulon-sur-Allier, des sites préhistoriques et protohistoriques ont été découverts. Par conséquent, en l'absence de stratigraphie, il est difficile de juger si les silex taillés, qui sont présents de façon récurrente dans le sol, ou la hache polie décrite ci-dessus, étaient des outils ou simplement les traces d'une occupation antérieure.

En revanche, le petit objet décrit comme une « agate polie » n'est pas le seul exemple de ce genre. Le mobilier toulonnais possède un autre individu de ce type d'outil. Il est en tout point identique à la description qui en est faite. L'une des extrémités est effilée et semble légèrement usée sur les bords de la tranche. Peut-être servait-elle à réaliser des stries sur les vases en plus d'un lissage. L'autre extrémité est courbée de telle sorte qu'elle épouse parfaitement le doigt (n°07 PI.273).

Sur de nombreux sites d'ateliers de potiers, la présence de fragments de meules a été notée. Le site toulonnais ne fait pas exception. Ainsi, A. Bertrand indique (BERTRAND 1906, p. 215) :

« Sur le terre-plein de la maison dont j'avais obtenu du constructeur de la Route de modifier le profil, nous avons recueilli une grande meule à bras, en lave de Volvic »

Il ne fait malheureusement pas d'autres observations concernant cet objet qui n'a pas été retrouvé. Cependant, le corpus compte également un fragment de meule en roche volcanique (n°08 PI.274).

Enfin, il faut signaler la présence d'une pierre quadrangulaire d'une quinzaine de centimètres de longueur et d'un peu plus de 7 cm de largeur pour 5 cm d'épaisseur. Cette pierre est brisée à une extrémité et arrondie de l'autre. L'objet est dense et porte une entaille sur un côté qui pourrait indiquer un rôle de pierre à aiguiser (**n°09 Pl.274**).

### 4.2.3. L'outillage en os

Ce type d'outil pose des problèmes de conservation, car il s'agit d'une matière périssable qui traverse difficilement le temps. Il est pourtant possible d'en mentionner à Toulon-sur-Allier.

Le premier est un petit objet de section hexagonale d'environ 4,5 cm de longueur et de 7 à 9 mm de diamètre. Il est brisé aux deux extrémités et semble usé. Il est difficile de déterminer quelle était la fonction de cet objet (**n°10 Pl.274**).

Le deuxième objet est remarquable par sa conservation. Il s'agit d'une plaque en os découverte en 1980 en sept fragments<sup>114</sup> (BERTRAND 1980a, p. 18). L'objet mesure 9,2 cm au niveau de la partie la plus longue, environ 4,2 cm pour la partie la plus large et seulement quelques millimètres d'épaisseur (**n°11 Pl.275**). Celui-ci a très certainement été découpé dans l'omoplate d'un animal. Les bords de la plaque sont arrondis et le côté le plus large est effilé et très usé sur une face, tandis que l'autre face l'est un peu moins. Il ne fait aucun doute sur l'emploi de cet individu en tant qu'estèque. Les outils modernes de ce type n'ont d'ailleurs pas évolué dans leurs formes.

Le dernier outil est une petite épingle pointue d'environ 11,5 cm de long. La forme effilée de l'objet semble correspondre aux percements effectués dans les bords des mortiers de type Drag. 45. Le relief d'applique en forme de gueule de lion est, en effet, percé avec le bandeau pour former le déversoir. Cette épingle en os est très bien conservée (**n°12 Pl.275**).

### 4.2.4. L'outillage en métal

Les figurines toulonnaises portent régulièrement un trou d'évent quadrangulaire. Ce dernier a sans doute été formé par un clou. Quelques-uns de ces objets métalliques ont été découverts durant les fouilles, mais ce genre d'artefact

---

<sup>114</sup> Cet objet a été recollé à l'issue des fouilles en 1980.

n'est pas rare sur l'ensemble des sites antiques. Par conséquent, il est difficile de déduire leurs fonctions (**n°13 à 15 Pl.275**).

De la même manière, une petite lame de couteau a été découverte en 1979. Quelques rares figurines portent également un trou d'évent fait à l'aide d'une petite lame. Néanmoins, nul ne peut affirmer que la lame de ce couteau avait cette fonction (**n°16 Pl.276**).

D'autres éléments métalliques ont été mis au jour, mais les conditions de stockage ne leur ont pas permis de traverser correctement le temps. Ils sont aujourd'hui détruits (**n°17 Pl.276**) ou dans un état de conservation très instable qui ne permet pas de déterminer leur nature (**n°18 Pl.276**).

## **4.3. LES REBUTS**

L'analyse des céramiques des ateliers de Toulon-sur-Allier permet de faire de nombreuses observations sur la façon dont elles étaient produites. Parmi ces celles-ci, nous pouvons différencier deux phases dans la création de ces vases : la phase de façonnage et la phase de cuisson, qui toutes deux laissent des traces visibles.

### **4.3.1. Les problèmes avant cuisson**

#### ***4.3.1.1. Les malfaçons avant façonnage***

Les malfaçons sont définies comme des erreurs produites par les potiers. Ces problèmes peuvent être d'ordre varié et se rencontrent très régulièrement dans les productions de Toulon-sur-Allier.

La première malfaçon qui se remarque est la présence de gros grains de quartz dans l'argile, ce qui a pour effet d'éclater la surface du vase. Ces corps étrangers sont souvent observés dans l'ensemble des productions du site (**FIG-TA342 Pl.188** et **Fig. 54**).



*Figure 54 - Inclusion à la surface d'une sigillée*

Il est également possible d'observer des négatifs de brindilles sur les surfaces des vases, sous l'engobe ou à l'intérieur même de la matrice argileuse. Ce type d'inclusions – ou plutôt les reliefs qu'ils ont laissés après cuisson – est néanmoins plus rare que les grains de sable (**Fig. 55**).



*Figure 55 - Négatif d'un végétal à la surface d'une sigillée*

Le pétrissage de l'argile n'est pas toujours une étape bien maîtrisée dans les ateliers de Toulon-sur-Allier. Il en résulte plusieurs problèmes : d'une part des bulles d'air qui déforment la panse des vases (**Fig. 56**), et d'autre part une argile calcaire fine et épurée, de couleur rose, mais comportant de nombreuses inclusions blanches sous forme de litages (**Fig. 57**). Si ces variations dans la pâte n'entraînent pas de problème esthétique sur le produit fini, elles semblent en revanche fragiliser sa tenue. Une partie de la production de sigillée porte en effet les traces de cassures au niveau de ces inclusions blanches.



*Figure 56 - Bulle d'air dans la paroi d'une sigillée*



*Figure 57 - Inclusion d'argile blanche dans une sigillée*

#### 4.3.1.2. *Les malfaçons pendant le façonnage*

Les potiers qui ont façonné les céramiques du site ont laissé de nombreuses traces de leurs actions et, notamment, une grande quantité de traces digitées et de traces d'ongles. Celles-ci se trouvent souvent au niveau des zones de préhension ou de jonction de deux éléments (**Fig. 58**).



*Figure 58 - Trace digitée à la surface d'une sigillée*

De rares exemples prouvent l'utilisation par les potiers de Toulon-sur-Allier de moules fissurés ou brisés. On peut alors observer sur les panses de vases moulés des lignes sinueuses en relief (**Fig. 59**).





*Figure 59 - Sigillée façonnée à l'aide d'un moule fissuré*

Ensuite, de façon assez curieuse, les potiers ont parfois tenté de camoufler leurs malfaçons en lissant au doigt les surfaces. Nous observons que ces objets ont pourtant été engobés puis cuits comme n'importe quel vase (**Fig. 60 et Fig. 61**).



*Figure 60 - Surface de sigillée moulée lissée aux doigts*



*Figure 61 - Décor de sigillée moulée écrasé*

Nous pouvons également observer de nombreux problèmes d'adhérence entre différentes parties des vases. Ainsi, les pieds des coupes en sigillée de forme Drag. 37 se détachent régulièrement des panses. De même, les reliefs d'appliques en forme de tête de lion se séparent des bandeaux de mortiers de forme Drag. 45 (**Fig. 62 et Fig. 63**).



*Figure 62 - Détail d'un bandeau de mortier de type Drag. 45 à tête de lion manquante*



Figure 63 - Arrachement classique d'un pied de coupe en sigillée de type Drag. 37

Le tournassage est une étape essentielle dans la fabrication d'un vase, car il permet de régulariser sa surface et de supprimer la matière en surplus. Cependant il arrive que les potiers toulonnais exécutent rapidement et sans soin cette étape. Il en résulte de petits boudins d'argile collés sur les fonds (**Fig. 64**).



Figure 64 - Détail d'un fond de vase en sigillée mal tournassé

Enfin, il arrive parfois que l'engobage d'un vase soit mal effectué et que l'objet présente des lacunes dans son revêtement (**Fig. 65**).



*Figure 65 - Lacune dans l'engobe d'une sigillée*

#### **4.3.1.3. Les malfaçons après façonnage**

Une partie des malfaçons résulte aussi de problèmes lors de l'enfournement. On retrouve, en effet, des rebuts comportant des enfoncements des fonds, signe d'un mauvais équilibrage de la charge des vases dans le four (**Fig. 66**). En outre, des récipients rejetés à cause d'une mauvaise appréciation des distances entre les piles de vases, ce qui a laissé des marques sur les panses et notamment, de lèvres (**Fig. 67**). D'autres enfin montrent que les potiers toulonnais empilaient des vases d'un même diamètre dans le four, ce qui laisse des traces d'enfoncement sur tout le tour de la panse (**Fig. 68**).



*Figure 66 - Fond de sigillée écrasé*



*Figure 67 - Marque d'enfoncement du décor suite au contact avec la lèvre d'un autre vase*



*Figure 68 - Trace d'empilement sur une sigillée moulée*

Les problèmes rencontrés sur le mobilier ne sont pas toujours l'œuvre de la main des potiers. Une partie de la production porte des traces d'intempéries qui se manifestent par des formes de gouttes sur la surface des vases. Il est probable que les objets étaient mis à sécher dans un espace qui n'était pas couvert et la pluie a laissé des marques sur l'engobe (**Fig. 69 et Fig. 70**).



*Figure 69 - Sigillée avec tâches d'éclaboussures*



Figure 70 - Sigillée surcuite avec tâches d'éclaboussures

Les malfaçons sont tellement courantes sur les rebuts des productions toulonnaises qu'il est indéniable qu'elles n'étaient pas réhivitoires. En effet, statistiquement, il n'est pas pensable que l'ensemble des rebuts ait la même cause de rejet, d'autant plus que les ratés de cuisson portent également les traces de malfaçons. De plus, comment expliquer que les vases lissés à la main aient été engobés et cuits ? Il faut sans doute davantage y voir une volonté de produire des vases en quantité au détriment de la qualité.

### 4.3.2. Les ratés de cuisson

La cuisson est une étape délicate de la production de céramiques, car elle nécessite des savoir-faire à part entière. Il n'est donc pas surprenant qu'une quantité importante des rejets soit due à des problèmes lors de la cuisson des vases.

Les soucis concernent surtout une surcuisson qui altère la couleur de la céramique, mais aussi sa forme. Les céramiques à revêtement rouge prennent alors une teinte violacée à noire (**Fig. 71**) ou la pâte et la surface fondent et apparaissent luisantes, avec parfois des reflets métallésents, ce qui complique le tri des catégories. Il est à noter que les déformations de panses liées à une surcuisson

(Fig. 72) ainsi que les moutons<sup>115</sup> (Fig. 73) sont très rares dans les rejets des ateliers toulonnais, ce qui démontre une grande maîtrise des techniques de cuisson. Les moutons de vases sont très importants, car ils nous donnent des informations sur l'enfournement. Ceux-ci nous permettent, par exemple, de comprendre que certaines sigillées moulées étaient enfournées avec les gobelets moulés en céramique métallescente car le corpus possède un mouton de ces deux catégories soudées par la cuisson. Ces deux types de céramiques n'étant pas cuites avec la même atmosphère, ce mouton tend à accréditer la thèse d'une production de coupes Drag. 37 en céramique métallescente (Pl. 14, Vol. II). Grâce à ces moutons, nous pouvons aussi comprendre que les vases étaient posés à l'endroit dans le laboratoire (Fig. 74).

Enfin, nous remarquons que les céramiques surcuites pouvaient tout de même trouver acquéreur. En effet, un exemple nous est fourni par une coupelle en sigillée découverte dans la nécropole de Varennes-sur-Allier (TS-TA15 Pl.021). La pâte de cet objet était fondue, mais elle a été découverte en contexte de consommation. Les nécropoles environnantes pouvaient donc servir de marché parallèle à ce type de vases.



*Figure 71 - Problème de cuisson d'une sigillée moulée*

---

<sup>115</sup> Le terme « mouton » désigne des vases très cuits qui ont fondu et qui se sont collés dans le four.





*Figure 72 - Coupelle en sigillée de forme Drag. 33 déformée lors de la cuisson*



*Figure 73 - Mouton de gobelets moulés en céramique métallescente*



*Figure 74 - Mouton de gobelets*

Les sous-cuissons de céramiques sont en revanche beaucoup moins visibles que les surcuissons. Celles-ci possèdent, en effet, une argile plus foncée, moins sonnante et dont la texture s'effrite. Il est très difficile d'effectuer un remontage de ce genre d'artefacts, car ils se conservent mal.

Enfin, des fissures peuvent apparaître dans la panse d'un vase, le rendant souvent inutilisable (**Fig. 75**).



*Figure 75 - Détail d'une fissure sur une céramique en sigillée moulée*

### 4.3.3. Les mutilations avant et après cuisson

Il est très intéressant de constater que certains vases présents sur le site portent des marques de mutilations ou de percements volontaires. Seuls quelques exemples sont présentés dans ce travail, mais ce type d'objet est régulièrement observé parmi les rebuts de Toulon-sur-Allier. Ces céramiques peuvent se classer dans deux catégories, celles qui portent des mutilations avant cuisson et celles qui ont été brisées après cuisson.

Les objets mutilés avant cuisson le sont selon un schéma identique. Le vase a été façonné et engobé, puis le fond a été percé, et le tout est cuit dans le four avec les autres productions (**Fig. 76 à Fig. 78**).



*Figure 76 - Fond de vase troué avant cuisson*



*Figure 77 - Deux fonds de céramiques troués avant cuisson*



*Figure 78 - Détail d'un fond de vase troué avant cuisson*

Toutes les catégories céramiques de vaisselles et presque toutes les formes sont concernées par ce type de percement. On peut parfois noter les traces d'un objet pointu de forme triangulaire qui a percé l'argile à de nombreuses reprises. Ce geste s'effectue aussi bien de l'intérieur vers l'extérieur que de l'extérieur vers l'intérieur et, souvent, les deux à la fois. Quand il s'agit d'une sigillée estampillée, le nom a été soigneusement découpé et ôté du fond. Certains vases ont un fond troué en cercle avec un outil bien taillé, ce qui laisse une ouverture propre et lisse (**Fig. 79**). Ces objets ont été abandonnés sur place après leurs cuissons. Il est possible que ce genre de vase serve d'offrande afin de protéger la production lors de la cuisson.



*Figure 79 - Fond de mortier en sigillée de forme L097 à percement circulaire*

D'autres objets sont mutilés après cuisson et il ne s'agit pas toujours que d'un percement. En effet, on remarque aussi la présence de coupes à collerette en sigillée de type L088 dont les bords ont été méticuleusement découpés et le fond percé après cuisson (TS-TA60 Pl.026 et Fig. 80).



*Figure 80 - Coupe à collerette de type L088 dont les bords ont été arrachés*

Le corpus compte aussi une tasse en sigillée de forme Drag. 33 dont le fond a été percé de l'extérieur vers l'intérieur de façon à supprimer l'estampille. Les bords ont été arrachés et seule une partie a été retrouvée et recollée. Un graffite a été fait sur la panse interne avant de le briser (**Fig. 95**).

Outre ces exemples, on compte un certain nombre de vases à fond percé. Quand il s'agit d'une sigillée estampillée, le nom du potier n'est pas forcément supprimé (**Fig. 81**). Certains ont brûlé et il est possible qu'ils aient servi d'obturateur.



Figure 81 - Nombreux fonds de vases percés après cuisson

Ces objets mutilés après cuisson pourraient refléter les traces d'un rituel de clôture de four, tel qu'ils ont pu être observés sur d'autres sites : « 99 % du matériel utilisé par le potier pour clore un four est composé de la production locale ou des ratés de cuisson. [...] l'acte de perforer ou de briser joue un rôle prépondérant. Les percements les plus récurrents sont positionnés sur le fond ou sur la paroi [...] » (WILLEMS 2019, p. 184).

#### 4.3.4. Les graffites

Le corpus compte un petit nombre de graffites sur les céramiques. La plupart du temps, ceux sur la vaisselle consistent en une croix ou une étoile tracée après cuisson (**Fig. 82 à Fig. 84**). Ces dernières marquent peut-être une sélection des objets à jeter lorsqu'elles sont tracées après cuisson. Il pourrait également s'agir de marques d'appartenances lorsqu'elles sont effectuées avant cuisson.

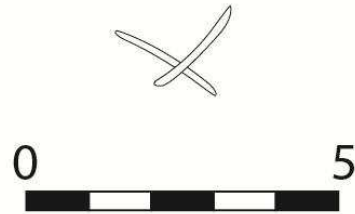


Figure 82 - Graffite en forme de croix, tracé avant cuisson sous le pied d'une céramique sigillée (DAO : F. Salvaya)

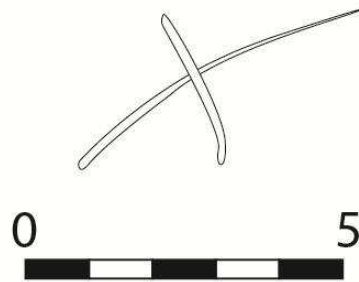


Figure 83 - Graffite en forme de croix, tracé sur le bandeau d'une céramique peinte (DAO : F. Salvaya)

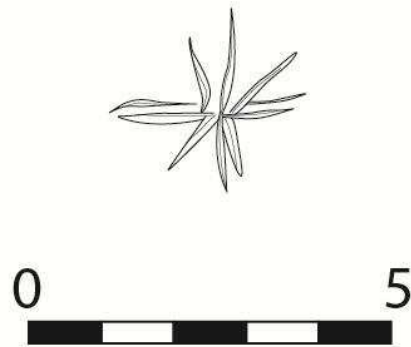
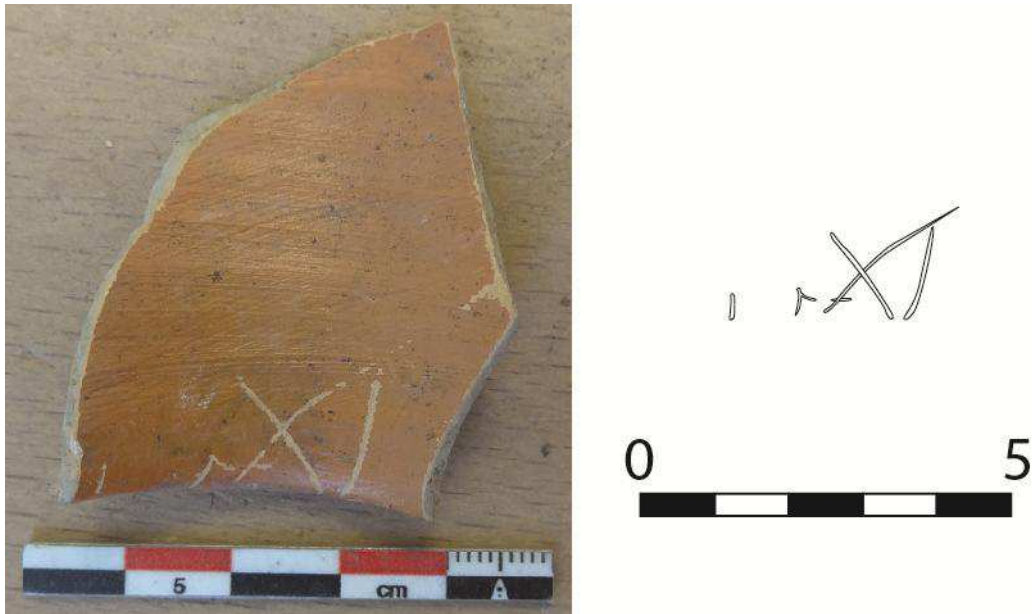


Figure 84 - Graffite en forme d'étoile à 10 branches, tracé avant cuisson (DAO : F. Salvaya)

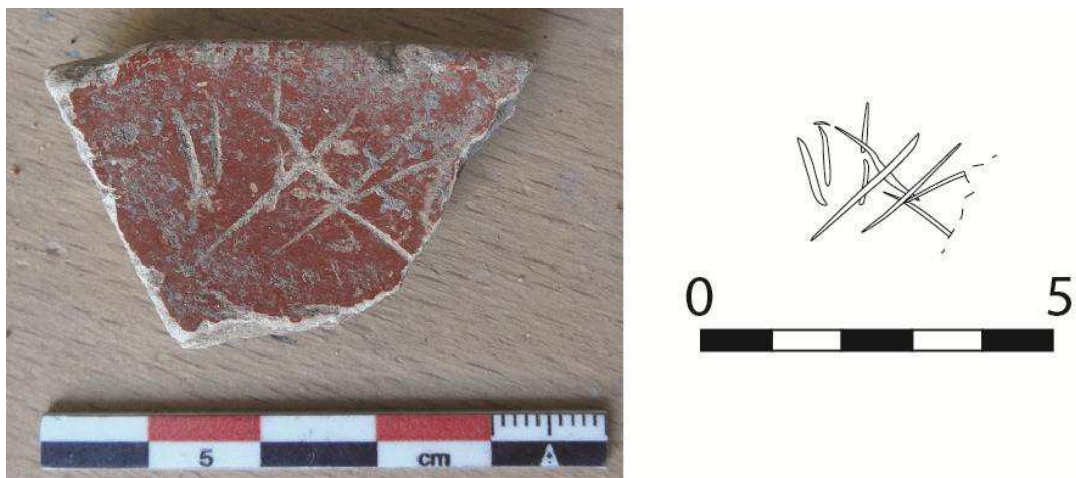


Parfois il pourrait s'agir de chiffres. On trouve ce genre de graffites à l'intérieur des vases, souvent sous le bord (**Fig. 85**). Peut-être permettaient-ils de dénombrer les objets ?



*Figure 85 - Graffite tracé après cuisson sous le bord interne d'un vase en céramique métallescente (DAO : F. Salvaya)*

Un très petit nombre de graffites est épigraphique, mais aucun n'est complet (**Fig. 86 à Fig. 91**). Il est donc très difficile d'en comprendre le sens, d'autant plus que beaucoup sont barrés. Il pourrait s'agir des fragments de comptes d'enfournement. Les plats à vernis rouge pompéien sont privilégiés pour tracer ces mots. Il est en effet probable que la surface plane de l'objet, ainsi que l'engobe rouge et épais, facilitent l'opération d'écriture.



*Figure 86 - Graffite tracé après cuisson sur un plat à vernis rouge pompéien (DAO : F. Salvaya)*

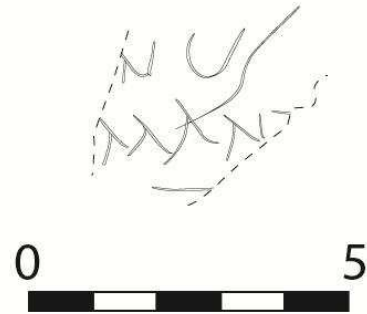


Figure 87 - Graffite épigraphique sur plat à vernis rouge pompéien (DAO : F. Salvaya)

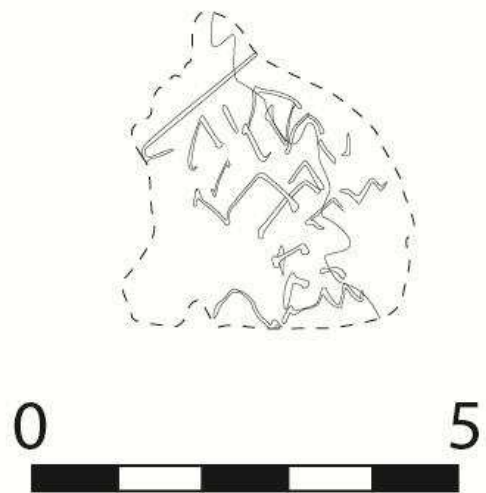


Figure 88 - Graffite épigraphique (?) sur plat à vernis rouge pompéien (DAO : F. Salvaya)

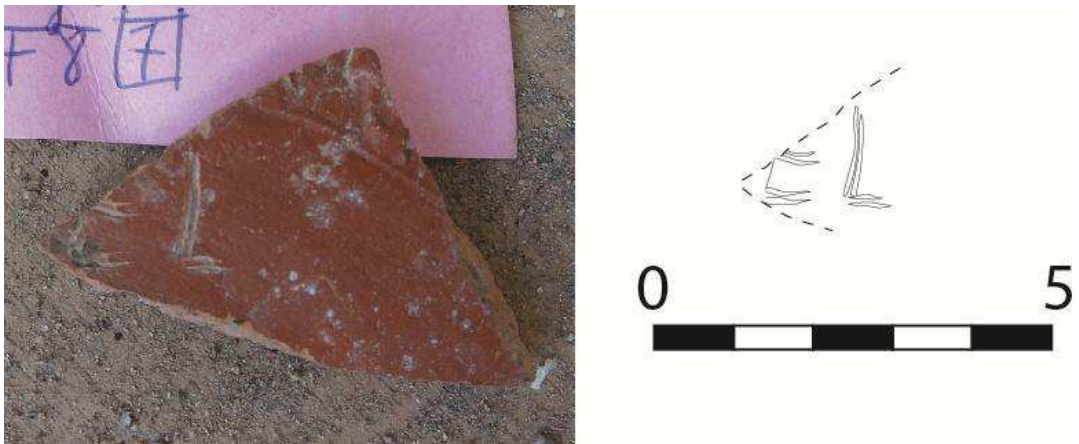


Figure 89 - Graffite épigraphique tracé après cuisson sur une sigillée moulée de type Drag. 37  
(DAO : F. Salvaya)

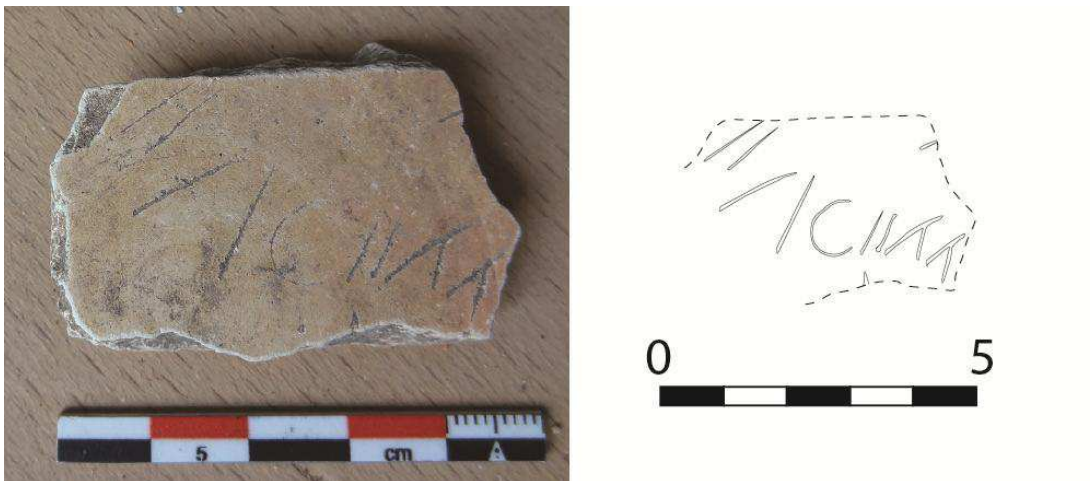


Figure 90 - Graffite épigraphique tracé après cuisson au-dessous d'un plat à vernis rouge pompéien (DAO : F. Salvaya)

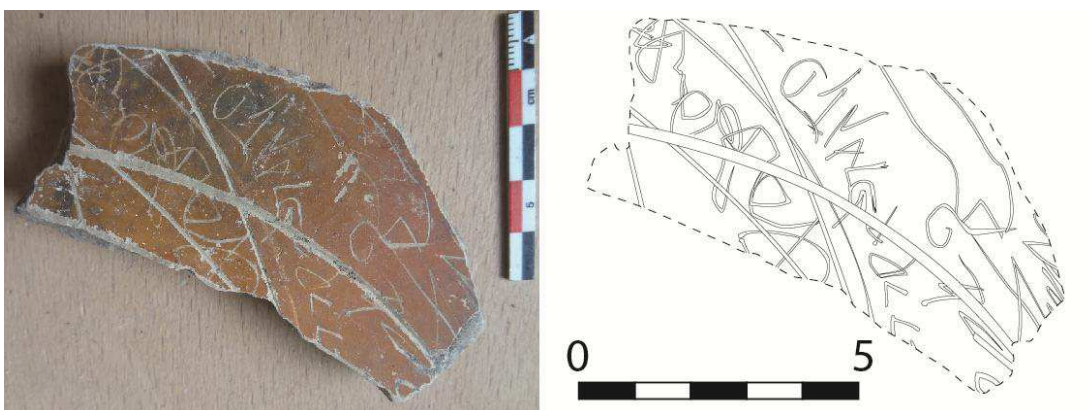


Figure 91 - Graffite épigraphique (?) tracé après cuisson (DAO : F. Salvaya)

Le dernier type de graffites est difficile à cerner. Il s'agit de lignes qui se croisent ou de dessins divers (Fig. 92 à Fig. 95).

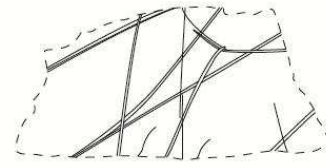


Figure 92 - Graffite tracé après cuisson (DAO : F. Salvaya)

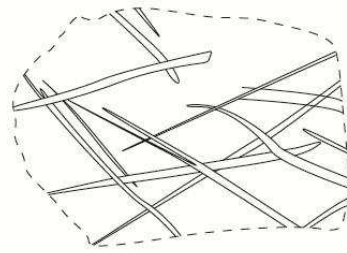


Figure 93 - Graffite tracé après cuisson (DAO : F. Salvaya)

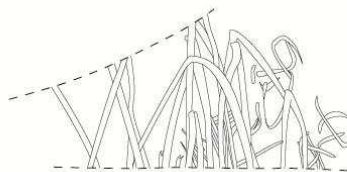


Figure 94 - Graffite tracé après cuisson sur une assiette en céramique (sigillée ou métallescente ?) (DAO : F. Salvaya)

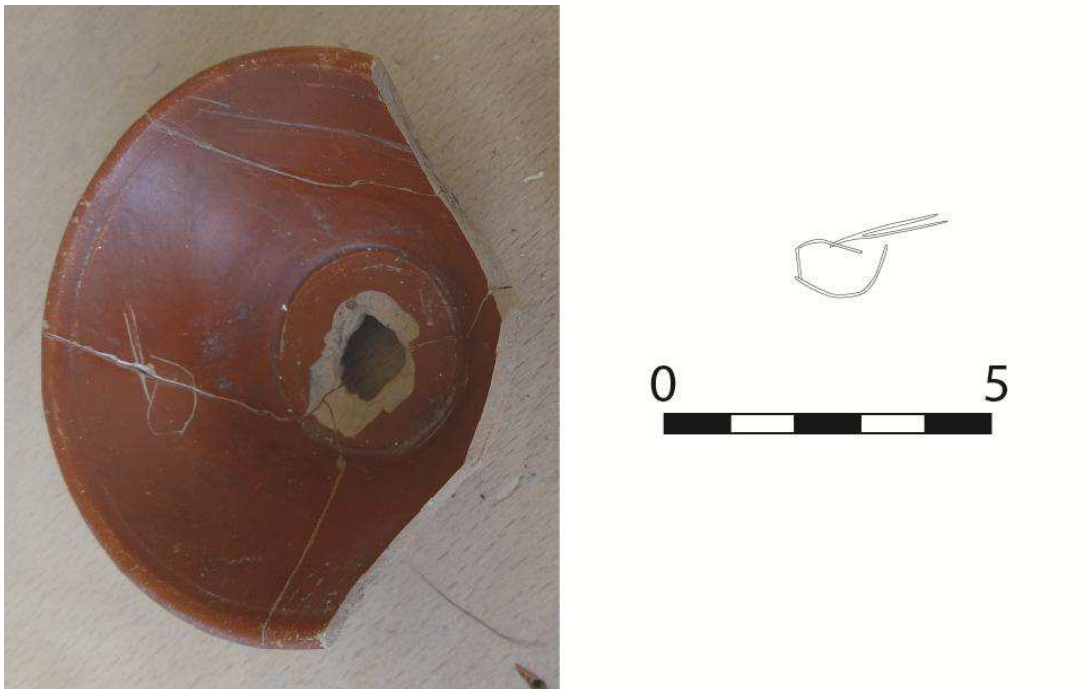


Figure 95 - Graffite tracé après cuisson sur la panse interne d'une coupelle en sigillée de type Drag. 33 à fond troué (DAO : F. Salvaya)

La vaisselle n'est pas la seule catégorie de céramique sur laquelle on peut observer des graffites. Certaines terres cuites architecturales en portent, mais à la différence de la vaisselle, ces incisions sont faites avant cuisson (**Fig. 96 et Fig. 97**). Il s'agit peut-être de la marque de l'artisan qui a façonné l'objet. On peut parfois y lire des lettres.

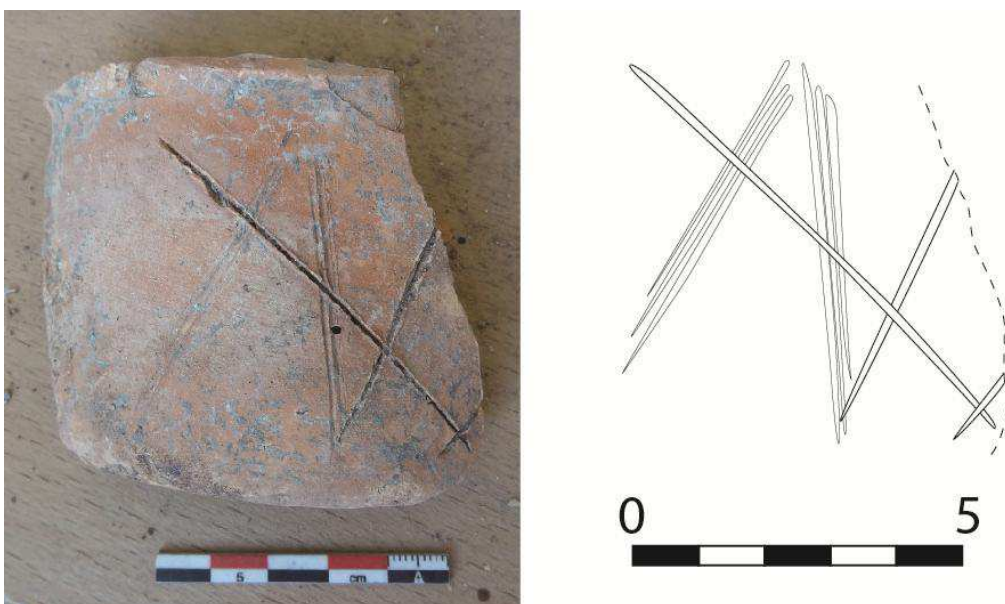


Figure 96 - Graffite tracé avant cuisson sur une TCA (DAO : F. Salvaya)



Figure 97 - Graffite épigraphique tracé avant cuisson sur une TCA (DAO : F. Salvaya)

Le mobilier de Toulon-sur-Allier comporte un corpus de graffites qu'il serait intéressant d'étudier plus en détail.

#### 4.4. LES TERRES CUITES (HORS VAISSELLE ET FIGURINES)

Sur le site de Toulon-sur-Allier, la quantité de tessons de céramiques a été retrouvée mêlée avec des débris d'un autre type : des éléments d'enfournement et des terres cuites architecturales. Ce sont ces objets qui ont conduit les érudits du XIX<sup>e</sup> siècle vers l'hypothèse d'un centre de production. Ces déchets ont généralement été découverts, comme la totalité des artefacts de Toulon-sur-Allier, en dehors de toute stratigraphie et de toute structure. Par conséquent, ils font l'objet d'une présentation séparée. Il n'a pas été possible d'en faire une étude approfondie, néanmoins il apparaissait important d'en faire la description afin de créer un élément de comparaison utilisable par d'autres chercheurs. En effet, ces terres cuites sont souvent absentes des publications concernant les sites de productions du centre de la Gaule. Ces restes ont été quantifiés et sont au nombre de 9683 dans le mobilier étudié. Néanmoins, ce travail s'est concentré sur la vaisselle, les éléments hors productions sont ainsi simplement énumérés sans réelle étude du mobilier.

##### 4.4.1. Les éléments d'enfournement

Dans les fours à céramiques antiques, les vases sont empilés les uns sur les autres de façon à optimiser la place disponible dans le laboratoire. Il est donc nécessaire d'utiliser des objets qui permettent à ces vases de ne pas se coller entre eux lors de la cuisson. Parmi ces éléments d'enfournement, on peut distinguer trois

catégories : les séparateurs annulaires, les séparateurs tronconiques et les cales en terre crue que l'on modèle selon les besoins.

## Les séparateurs annulaires

Le mobilier compte 452 tessons de séparateurs annulaires.

Ces objets sont de forme circulaire et en terre cuite. Les exemplaires de Toulon-sur-Allier sont fabriqués sur un tour de potier et façonnés dans les mêmes argiles que les sigillées du site (**Pl.277**). Les pâtes roses et beiges sont cependant les plus représentées, ce qui correspond également à celles qui sont les plus utilisées pour confectionner les vases. Ces anneaux sont ensuite engobés en rouge et sablés, ce qui rend leur surface rugueuse. Le diamètre de ces objets est variable, allant de 6 à 15 cm. Leur épaisseur est proportionnelle à leur diamètre. Tous les individus de Toulon-sur-Allier ont une section quasiment circulaire, ce qui les distingue des exemplaires lézoviens dont la coupe peut être rectangulaire ou carrée. Ces séparateurs sont placés entre les vases pour les empêcher d'adhérer entre eux. Ceux-ci doivent certainement être utilisés à plusieurs reprises, car ils sont tous surcuits et présentent parfois des cassures engobées, signe d'un nouvel engobage après cassure de l'objet.

## Les supports tronconiques

Le mobilier compte 561 tessons de séparateurs tronconiques.

Les séparateurs tronconiques – ou supports tronconiques – sont des éléments qui se retrouvent sur tous les sites de production de sigillée. Ces objets sont repérés dès le XIX<sup>e</sup> siècle par les fouilleurs (TUDOT 1860, p. 62) : « [...] c'est le grand nombre de rondeaux et de supports, ayant la forme de piédouche, que nous avons retrouvés près des fours [...]. Plusieurs de ces espèces de base sont percées de petits trous [...] ». Ils sont en forme de bobine (**Pl.278**) et sont, comme les séparateurs annulaires, façonnés dans les mêmes argiles que les productions de sigillées. Ces supports sont presque systématiquement engobés en rouge, à l'exception des exemplaires en pâte beige qui peuvent l'être uniquement sur la partie supérieure, voire pas du tout (**n°12 Pl.278**). Dans les ateliers de Toulon, ces objets sont – hormis de rares individus – troués à plusieurs reprises. Leur forme et leur dimension varient assez peu, c'est-à-dire entre 5 et 7 cm de hauteur et entre 8 et 10 cm de diamètre en partie basse.

## Les cales en terre crue

Le mobilier compte 5810 éléments en terre crue.

Les éléments en terre crue sont placés dans le four – et donc cuits avec laournée – pour séparer les vases les uns des autres ou pour les stabiliser sur la sole du four.

Parmi ces accessoires, les massettes sont des boules d'argile que le potier va écraser sur la sole du four pour y fixer la pile de vase (**n°16 Pl.279**). Ces objets n'excèdent pas 2 cm d'épaisseur à Toulon-sur-Allier, ce qui est plutôt faible comparé aux ateliers lézoviens. Contrairement à d'autres centres de production de céramiques où les massettes gardent l'empreinte des fonds ombiliqués de certains vases en sigillée estampillée, les massettes toulonnaises ne portent jamais ce genre de trace. Cependant, quelques massettes du Larry possèdent parfois des déchets – sous forme de clous ou de tessons – incrustés à l'intérieur de l'argile (**n°17 Pl.279**).

À Toulon on ne retrouve quasiment pas de colifichets, c'est-à-dire de petites galettes d'argile repliées sur elles-mêmes et pincées au centre. Seuls deux éléments de ce type sont présents dans le mobilier (**n°18 Pl.279**), ce qui suggère que l'enfournement se faisait d'une manière différente des autres centres de production.

En revanche, le corpus compte un grand nombre de boudins d'argile de toutes tailles et de toutes formes (**n°19 Pl.279**). Ces cales sont généralement en argile calcaire de couleur beige. Certaines ont un cœur rosé et d'autres – rares – sont en argile blanche. Les boudins sont faits dans une argile très fine avec très peu d'inclusions, ce qui laisse supposer que les potiers utilisaient l'argile purifiée qui était destinée aux vases. Seuls deux individus présentent un décor imprimé suite à un contact avec un vase. Le premier motif est le négatif d'un décor excisé (**n°20 Pl.279**) et le second, d'un décor moulé (**n°21 Pl.279**). Il faut également noter que quelques rares exemplaires montrent les traces d'un tissage. Il s'agit probablement de la manche du vêtement que portait la personne ayant pressé sa main sur l'argile (**n°22 Pl.280**). Deux cales plates conservent également des traces de clous de chaussures, signe que l'argile dans le four a été piétinée (**n°23 et 24 Pl.280**). Enfin, sur quelques rares fragments on peut distinguer des traces de bois (**n°25 Pl.280**).

#### 4.4.2. Les terres cuites architecturales

L'appellation « terre cuite architecturale » regroupe un certain nombre d'éléments servant à la construction de tout type et notamment des fours à céramique. Le corpus compte 2860 terres cuites architecturales, le détail de ce compte pour chaque type n'a pas été établi.

##### Les tubulures

Les tubulures sont des éléments qui se retrouvent uniquement dans les fours à flammes mouflées – c'est-à-dire indirectes – qui permettent une cuisson de la céramique en mode C (PICON 1973). Celles-ci peuvent être placées au centre du four ou rayonner sur les parois. Les exemplaires de Toulon-sur-Allier peuvent être de plusieurs sortes. Néanmoins, aucun élément ne permet d'envisager qu'il existait des



tubulaires rayonnantes. Enfin, différentes techniques permettent de façonner ces accessoires (PASTOR 2010, p. 182).

Le premier type de tubulure à Toulon se caractérise par des tubes en argile d'environ 28 cm de long en moyenne pour 12 cm de large et des parois d'environ 2 cm d'épaisseur. Ces objets peuvent avoir une surface lisse ou peignée. Ces dernières présentent parfois des traces de joints de maçonnerie, ce qui indique une utilisation dans le bâti du four (**n°26 Pl.281**), tandis que les lisses sont laissées à l'état brut (**n°27 Pl.281**). Ces objets ne sont pas façonnés au tour, mais grossièrement modelés à l'aide de plaques repliées sur elles-mêmes. Sur certaines d'entre elles, on peut clairement distinguer la jonction des extrémités de la plaque (**n°28 Pl.281**). Sur d'autres, on remarque que le joint a été à l'origine d'une fissure dans la tubulure (**n°29 Pl.281**) et certainement d'un accident de cuisson. L'argile utilisée est grossière et très fortement dégraissée. Ces tubulures sont emboîtées les unes sur les autres à l'aide d'un embout tronconique, tourné dans une argile beaucoup plus fine, qui est fixé à l'extrémité haute du tube. Les tubes sont maintenus entre eux par un joint en argile crue (**n°30 Pl.281**).

Le deuxième type de tubulure est plus petit avec environ 23 cm de long pour 6,5 cm de diamètre et des parois d'environ 1,5 cm d'épaisseur (**n°31 Pl.282**). Ces petites tubulures sont, tout comme le premier groupe, striées avec de la terre rubéfiée collée dessus, ou lisse. Ce genre d'objet est fondu par la chaleur et leur paroi interne est vitrifiée sur 1 mm, laissant une couleur jaunâtre ou verdâtre sur une fine couche blanche. Ces individus sont peut-être destinés à être fichés dans les carneaux de la sole du four pour y emboîter des tubulures plus grandes comme cela a pu être observé dans d'autres ateliers (DESBAT 1993, p. 366).

Le dernier type de tubulure comporte les mêmes dimensions que le premier, mais il est beaucoup plus original, car il est façonné dans une argile blanche (**n°32 Pl.282**). Ces objets se caractérisent par une surface externe peinte en rouge, comme l'attestent les traces de pinceaux. La présence d'un engobe sur de la TCA est plutôt inhabituelle, bien que quelques exemples de tuiles du Haut-Empire (FERDIERE 2012, p. 56) et tardo-antiques soient référencés (FAVENNEC 2016, p. 458). Néanmoins il n'est pas facile de comprendre les raisons d'un tel procédé : faut-il y voir une raison fonctionnelle ou esthétique ? Dans ce dernier cas, ces tubulures devaient alors être visibles et donc se situer en dehors du four. L'emboîture est – tout comme le premier type – tournée et rapportée sur le tube. Les exemplaires de ce genre sont très peu nombreux.

## Les obturateurs ?

Quelques autres éléments en terre cuite posent question (**n°33 à 38 Pl.282 et n°39 Pl.283**). Il s'agit d'objets de forme tronconique, façonnés au tour, dans lesquelles des ouvertures ont été percées. La partie la plus étroite est décollée du tour au fil. Leur paroi est plutôt fine et l'argile utilisée est épurée. Cependant, la présence

d'une grande quantité de paillettes de mica au sein de celle-ci laisse supposer qu'il ne s'agit pas d'une production des ateliers de Toulon. Ces individus présentent régulièrement une dégradation de leur surface, liée manifestement à un contact prolongé avec une forte chaleur. Les incisions pratiquées dans l'argile pourraient les rapprocher des supports tronconiques. Cependant, leur diamètre (environ 8 cm en partie haute et 12 cm en partie basse), proche de celui des tubulures, oriente plutôt vers l'hypothèse d'obturateurs placés au sommet des tubulures (PASTOR 2010, p. 214).

## Les briques

À Toulon-sur-Allier certaines structures sont construites avec des briques. Les archives mentionnent des éléments mesurant 21 cm par 11 cm et 6,5 à 8 cm d'épaisseur (DE FERAUDY 1978, p. 22). Certaines briques portent les traces caractéristiques d'une découpe au fil (**n°40 Pl.283**). Un individu est très particulier, car il présente les empreintes de sabots d'un animal (biche ou chevreuil) (**n°41 Pl.283**). Les vestiges de deux fours rectangulaires découverts en 1971 (voir p. 346) laissent supposer une construction en briques.

## Les plaques de sole

Des fragments de grandes plaques en terre cuite sont également présents dans le mobilier. Celles-ci mesurent entre 37 et 40 cm de long, entre 30 et 32 cm de large et entre 5 et 7 cm d'épaisseur. Ces dalles sont façonnées dans une argile fortement dégraissée et servent principalement à créer la sole des fours, comme le prouvent les carreaux et la très nette dégradation liée à l'exposition à de fortes chaleurs (**n°42 Pl.283**). Nous pouvons constater que les carreaux sont percés avant la cuisson des dalles et les contours des trous sont griffés pour que le joint adhère à la dalle (**n°43 Pl.283**). Des joints circulaires à profil quadrangulaire sont ajoutés autour des carreaux et se décollent facilement (**n°44 Pl.284**).

## Les joints et éléments de lut

Différentes masses de terre cuite constituaient des joints dans les fours. Ces derniers peuvent être de deux types : les joints en terre crue dans le laboratoire du four servant à étanchéifier les colonnes de tubulures et les joints et luts employés dans la maçonnerie.

Les joints en terre crue nous apportent des précisions quant à la structuration des fours. Nous pouvons remarquer un grand nombre de joints de tubulures qui gardent les marques des deux tubes et surtout d'un contact avec une source de chaleur intense au centre (**n°30 Pl.281**). Ce type d'élément est semblable à ce qu'on peut observer dans différents ateliers de production de sigillée comme par exemple celui de Lezoux (DESBAT 1993, p. 263). D'autres joints en terre crue semblent avoir

été utilisés pour stabiliser des éléments quadrangulaires dans le laboratoire, peut-être des *tegulae* ?

Les joints de maçonnerie sont régulièrement fondus et vitrifiés. Ils permettent de lier divers éléments tels que les dalles de sole, les briques ou encore des moellons. Il est étonnant de constater que certains joints comportent des tessons de céramiques inclus dans la masse (n°45 à 47 Pl.284). Les potiers cherchaient-ils à économiser de la matière première ou bien à apporter une structure plus rigide aux joints ?

Enfin, des éléments de parois de four sont clairement distinguables du reste des déchets par leur aspect noir et fondu, formant parfois des coulures. Ces fragments se présentent parfois sous l'aspect de gros blocs, dont certains mettent en évidence un nouveau lutage des parois du four. Celui-ci se caractérise par un décollement de matière par plaques de 2 à 3 cm (n°48 Pl.284).

## Les tegulae

Les *tegulae* (n°49 Pl.284) sont des tuiles plates à rebords qui servaient à couvrir les toits durant l'Antiquité. Des *tegulae* dans le mobilier de Toulon-sur-Allier<sup>116</sup> présentent des signes d'une forte chaleur, tandis que d'autres en sont totalement exclues, ce qui suggère deux utilisations distinctes. Les premières ont servi dans la maçonnerie des fours, alors que les secondes ont dû servir de couverture, peut-être d'un bâtiment près de la zone. Elles ont aussi pu former un sol, comme c'est le cas dans les ateliers de Lezoux, pour créer des aires de préparation de l'argile. Beaucoup de *tegulae* ont servi en réemploi, comme en témoignent les découpes qui leur ont été faites pour former des angles, des trous ou pour supprimer les rebords (n°50 Pl.284).

## Les imbrices

Le corpus compte très peu d'*imbrices*. La majorité des individus proviennent d'une structure de canalisation (voir F14). Les *imbrices* mesurent environ 38 cm de long. Certains de ces objets présentent des couleurs sombres qui laissent supposer leur proximité avec une source de chaleur (n°51 Pl.285), tandis que d'autres sont de couleur claire (n°52 Pl.285).

## Conclusion

Tous ces restes indiquent bien la présence d'une production de céramiques cuites dans des fours à flammes mouflé grâce à l'utilisation de tubulures. Le temps ayant manqué pour aborder complètement ce sujet, seule une présentation succincte

---

<sup>116</sup> Aucune dimension n'a été prise de ces objets. Cependant, un travail à ce sujet est en cours par F. Chaleat et M. Bandiera (SAPDA).

de ces découvertes a été faite. Néanmoins, il est clair que l'étude détaillée de ces vestiges, notamment des cales en terre crue, permettrait d'aller plus loin dans la compréhension des techniques de cuisson ainsi que de la structuration des fournées.

## 4.5. LES STRUCTURES DE PRODUCTION

Cette partie du travail fait l'inventaire des structures dégagées durant les différentes fouilles et qui présentent un intérêt.

### 4.5.1. Les fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle

Les fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle mettent au jour différentes structures de cuisson des céramiques, mais il est aujourd'hui bien difficile d'en tirer des enseignements. La planche n°2 de l'ouvrage d'E. Tudot (TUDOT 1860) montre en effet des bâtiments rectangulaires interprétés comme des fours en batterie (**Fig. 100**). L'auteur nous livre un dessin qui semble très réaliste et richement détaillé, mais malgré les recherches de générations d'archéologues, aucun parallèle avec le site de Toulon-sur-Allier n'a pu être établi. Les cartes de l'État major réalisées entre 1835 et 1845 sur la commune montrent la présence de peu de maisons durant cette période du XIX<sup>e</sup> siècle (**Fig. 98 et Fig. 99**). S'il s'agit de la « maison neuve » citée comme point de départ des découvertes, qui est sans doute la demeure située sur la parcelle YD 0001, la vue ne convient pas, car cela situerait les vestiges très loin et laisserait supposer de nombreux travaux modifiant la maison, notamment la démolition des bâtiments annexes. De plus, le relief visible à l'arrière correspond à celui de La Forêt<sup>117</sup>, ce qui est totalement incohérent avec la vue. En outre, les seuls bâtiments qui apparaissent aussi bien sur la carte de l'État major que sur le cadastre Napoléonien<sup>118</sup> (**Fig. 99**) sont un groupe de trois maisons aux encadrements encore en élévation aujourd'hui. Or, d'après la perspective, cela situerait les vestiges dans la zone des Gris au nord-ouest, qui fut sondée en 1996 sans résultat (GAIME 1996). Quelques planches de l'ouvrage d'E. Tudot présentent des objets inversés, il est donc possible de s'interroger au sujet de ce dessin également. Néanmoins, même inversé, aucune corrélation n'a pu être faite avec le terrain. Il est davantage probable qu'il s'agisse d'une vue romancée ou d'une restitution de vestiges archéologiques que d'un dessin réaliste. Par conséquent, l'illustration de ces fours ne peut pas être considérée comme utilisable d'un point de

---

<sup>117</sup> TUDOT 1860 p. 61, note de bas de page: "[...] il se trouvait au bas du coteau que l'on voit à l'horizon sur notre dessin, pl. 2. Le château situé au sommet de la colline est celui de M. de la Jolivette [...]" »

<sup>118</sup> Archives départementales de l'Allier : 3 P 3289, section K1

vue scientifique. Cette conclusion contraste avec les observations qui peuvent être faites quant au mobilier dessiné sur les contours de cette planche. On y reconnaît des supports annulaires et tronconiques, une massette, des tubulures ainsi qu'une dalle de sole de four à l'intérieure de laquelle est percé un carneau. Ces objets sont parfaitement bien représentés et très fidèles à la réalité.

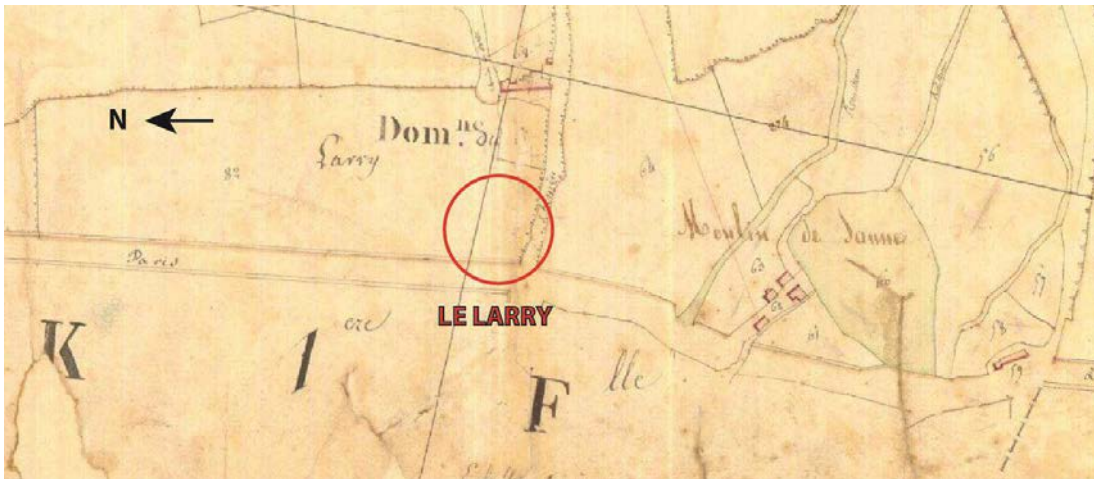


Figure 98 - Situation du site du Larry sur le cadastre Napoléonien (Archives départementales de l'Allier : 3 P 3289, section L1)



Figure 99 - Situation du groupe de maisons proches du site du Larry (Archives départementales de l'Allier : 3 P 3289, section K1)

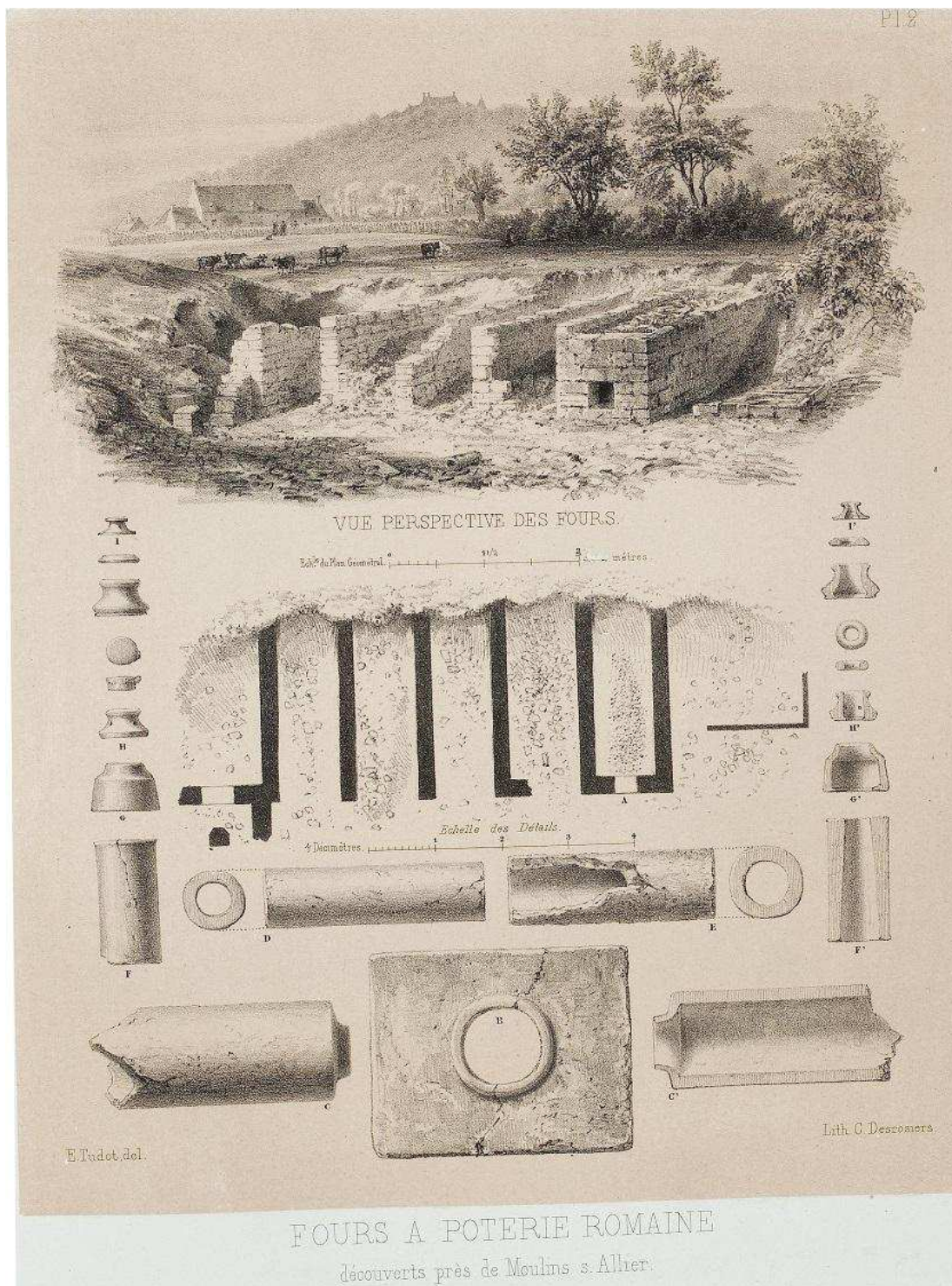


Figure 100 - E. Tudot - Fours à poterie romaine découverts près de Moulins s. Allier

Cette planche<sup>119</sup> (**Fig. 100**) renvoie au texte suivant (TUDOT 1860, p. 57-61) :  
 « Ce n'est que dans notre grande exploration de 1857 qu'il nous a été possible de

<sup>119</sup> Planche 1 de l'ouvrage de Tudot de 1860.

reconnaître la disposition des fours et les traces d'une vaste manufacture de poterie. Les portions de fours qui ont alors été mises à découvert sont représentées sur la pl. 2. Au-dessous du four marqué A, le déblai a fait reconnaître les traces d'un atelier de figuristes [...] Quant à la partie supérieure des substructions, elle était recouverte d'une couche végétale dont l'épaisseur avait à peine soixante centimètres. Près des fours, on voyait les matériaux propres à la fabrication, c'est-à-dire l'argile, le bois et les moules ; mais aucun instrument de travail ou même de ménage n'a été retrouvé. [...]

*Examinons d'abord les deux fours accolés :*

Au point de vue céramique, connaître la construction complète d'un four romain ou gaulois, la distribution des conduits de chaleur, la forme des laboratoires, la manière dont les produits de la combustion s'exhalaient, en un mot, le rapport de toutes les parties entre elles, ce serait une étude et un travail du plus haut intérêt ; malheureusement, des notions précises sur ce point ne sont plus possibles. Le seul four dont la démolition était la moins avancée ne renfermait que des pierrailles et de la terre ; cependant, les débris épars des pièces qui entraient dans sa confection permettent, jusqu'à un certain point, d'en restaurer l'ensemble. Ainsi, nous avons retrouvé une grande partie du foyer avec la bouche A, pl. 2 ; la destruction de l'extrémité opposée à celle-ci ne permettait pas d'affirmer s'il y avait eu deux alandiers. Plus loin, dans d'autres fours, et précisément du côté opposé à celui marqué A sur le plan, des bouches ont été reconnues ; cette circonstance ne laisse, pour ainsi dire, pas de doute sur le système de deux alandiers à chaque appareil, ainsi que cela se voit dans des fours d'une époque bien moins ancienne, mais d'une forme semblable.

Les traces d'un feu vif et longtemps soutenu se faisaient remarquer dans plusieurs points du foyer ; l'âtre près de l'alandier A et chaque paroi latérale présentaient des parties vitrifiées d'une épaisseur de près d'un décimètre. [...]

Au-dessus du foyer, il devait y avoir deux laboratoires superposés, du moins si l'on en juge par la disposition des fragments de tuyaux C, C', F, F', pl. 2. La maçonnerie qui formait la voûte du foyer, et qui servait en même temps de plancher au laboratoire du premier étage, était traversée par des tuyaux qui montaient verticalement jusqu'à la partie supérieure du four ; ces colonnes creuses servaient de conduits de chaleur, et elles soutenaient le plancher du second laboratoire et probablement le plafond avec la toiture.

L'aire ou plancher du second étage était fait de grands carreaux dont nous donnons le dessin fig. B ; au milieu du carreau se trouve une ouverture circulaire qui était le point de jonction de deux bouts de tuyaux ; le bourrelet du carreau B s'appuyait sur la partie supérieure du tuyau C, et le bout F s'ajustait par dessus. Le bout de tuyau G paraît être une des rallonges que l'on adaptait lorsqu'il fallait augmenter la hauteur du laboratoire pour cuire des pièces de grandes dimensions.



*C'est avec ces divers débris que nous avons cherché à nous faire une idée de la disposition des principales parties du four ; ainsi, les laboratoires devaient être traversés de distance en distance par des colonnes creuses donnant passage depuis la voûte du foyer jusqu'au-dessus du second étage à la flamme du combustible. [...]*

*Quant aux dimensions de chaque four, à part la hauteur sur laquelle les données manquent, on peut voir qu'en moyenne ils ont eu un mètre et demi de largeur, et approximativement trois mètres de longueur. La maçonnerie a été faite avec de grosses masses d'argile ayant la forme de briques, dont les dimensions en longueur sont quelquefois de cinquante-cinq centimètres sur trente de large, et vingt d'épaisseur.*

*Les substructions de plusieurs autres murs, construits parallèlement à ceux qui sont indiqués sur notre plan, ne laissent aucun doute sur l'existence d'une longue suite de fours dont nous n'avons trouvé qu'une portion. Un système de construction analogue a été observé à Lezoux ; les murs en ruines se présentaient par groupes qui indiquaient quelquefois douze et quinze fours accolés.*

*Cependant, à la Forest, commune de Toulon, et à Vichy, on a trouvé des fours isolés. Nous avons vu celui de la Forest ; il était circulaire, mais tellement dégradé, que rien ne pouvait révéler la disposition de ses diverses parties. [...] »*

Nous observons sur la gravure (**Fig. 100**) une succession de murs parallèles, espacés d'environ un mètre et percés d'une petite ouverture située en hauteur. Cependant, le tracé de ces murs n'est pas interprétable. Nous pouvons donc comprendre qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les structures de cuisson étaient déjà très mal conservées, mais il est difficile d'en tirer plus d'informations utilisables.

## **4.5.2. Les fouilles du XX<sup>e</sup> siècle**

Seul le site du Larry a livré des structures de production durant le XX<sup>e</sup> siècle. Par conséquent, le site de La Forêt n'est pas présenté ci-dessous.

### **4.5.2.1. Les fouilles de 1957-1960**

En 1957, les fouilles au nord des bâtiments d'annexes et au coin sud-ouest de la parcelle BB 0132 (voir p. 63) mettent au jour une tranchée dépotoir (A sur le plan). C'est la seule structure découverte durant cette année qui ne semblait pas avoir été perturbée par les fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle, ou du moins, pas totalement. Le rapport de fouilles la décrit ainsi : « Suivant la ligne A B du plan, à 0m.30 de profondeur, se trouvait une couche archéologique large de 0m.75, orientée à peu près Est-Ouest, reposant sur un sol vierge de sable grisâtre imperméable. [...] dans mélange de

*terre végétale, se présentaient en vrac : fragments de tuiles à rebords, de briques brûlées ou non, parfois vitrifiées, tuyaux de fours rarement intacts, fragments de vases, de moules, déchets de fabrication...*

*Cette tranchée a été fouillée sur toute la longueur possible (18m). À l'Est elle disparaît sous la clôture du jardin de M. Buisson<sup>120</sup>. À l'autre bout, elle est brusquement interrompue par une zone déjà fouillée. Un sondage à un mètre quatre-vingt a montré qu'elle reposait sur un sous-sol homogène vierge de tout vestige. »*

On peut également voir sur le plan une portion de mur dont il n'est pas fait question dans le rapport. C'est également le cas pour la fouille de 1960, dont nous n'avons connaissance d'aucune archive.

#### **4.5.2.2. Les fouilles de 1971**

Puis en 1971, les fouilles réalisées (voir p. 66) à la lisière des parcelles BB 0132 au nord et YD 0001 au sud permettent de dégager deux fours dont nous n'avons qu'un plan et quelques photographies<sup>121</sup>. Bien que ce soit les uniques sources concernant cette fouille, elles nous en apprennent beaucoup sur ces structures.

Le four 1 (**Fig. 101 à Fig. 103**) est à deux volumes et de forme rectangulaire. N'ayant aucune échelle et aucune autre information, il est difficile de faire des hypothèses quand à sa disposition. La partie droite n'a pas pu être dégagée, car elle se trouve sous le bâtiment, il est d'ailleurs possible que les fondations de cet édifice aient détruit le reste du four, bien qu'en 1979 celles-ci aient été décrites comme peu profondes. Sur le mur de gauche, on aperçoit les vestiges de plusieurs briques. Un replat est laissé à l'intérieur de celui-ci, probablement pour y placer les dalles de la sole du four. Le sol est rubéfié. La longueur du four semble avoir été réduite si on en juge la modification de la forme ainsi que les gros blocs placés au fond.

---

<sup>120</sup> Correspondant à la parcelle YD 0001

<sup>121</sup> Fonds Vertet conservé au Musée de la céramique de Lezoux

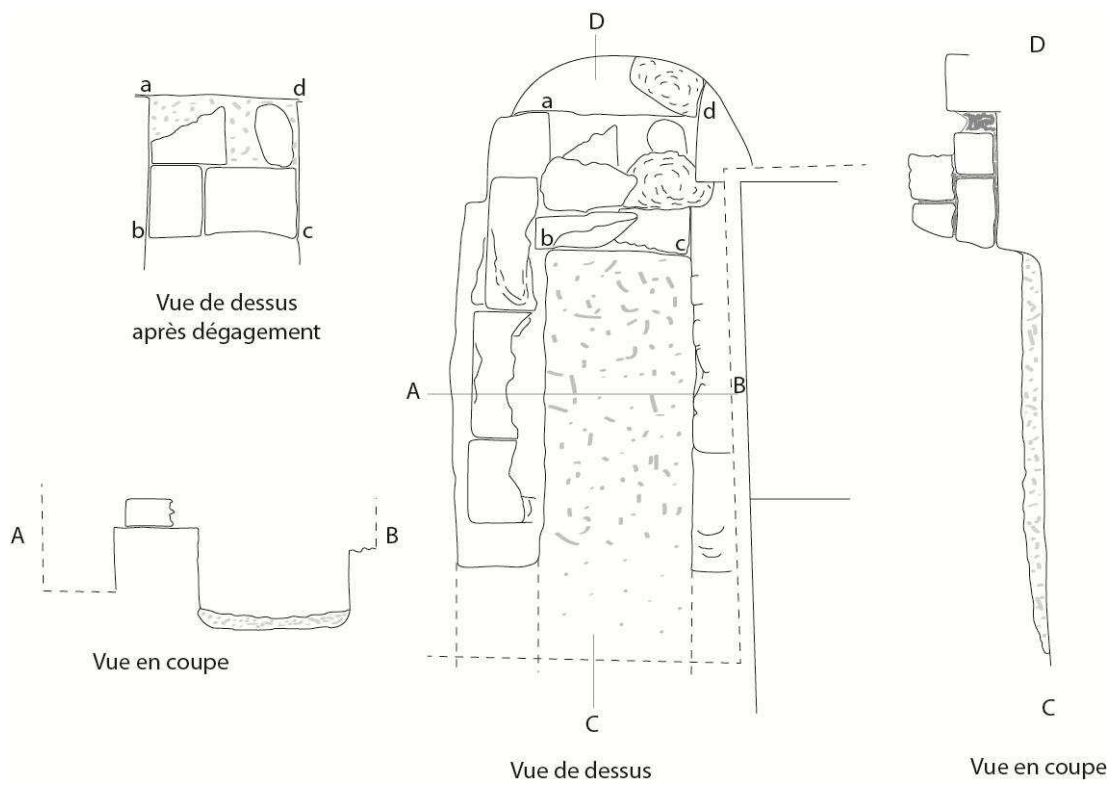


Figure 101 - Plan et coupes (sans échelle) du four F1 d'après un plan conservé au musée de la céramique de Lezoux (fonds Vertet) (DAO : F. Salvaya)

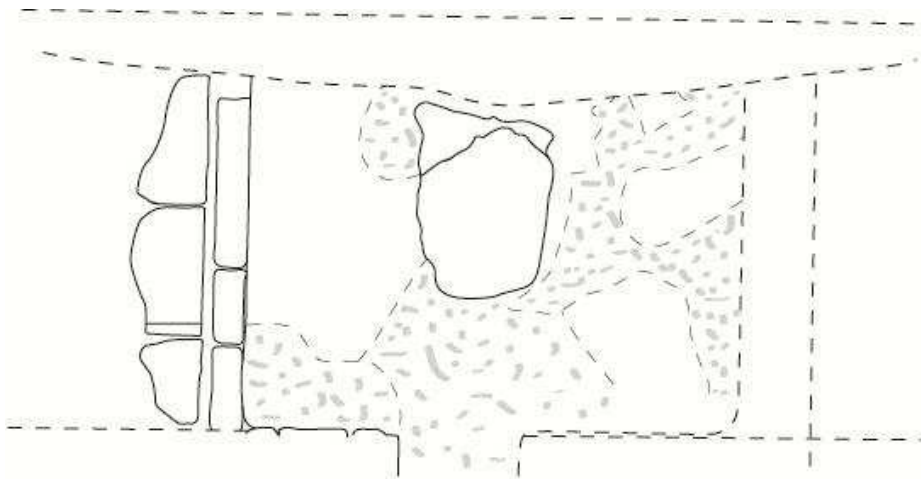


*Figure 102 - Vues du four F1 – (Fonds Vertet ; Musée de la céramique de Lezoux)*



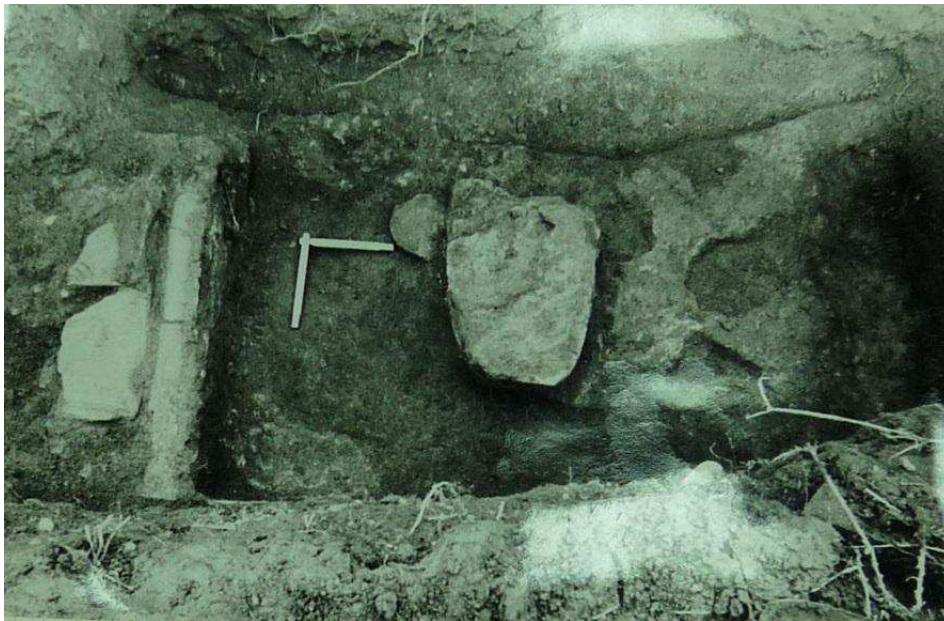
Figure 103 - Vue du four 1 – Cliché : Ph. Bet (archives privées)

Le four 2 (**Fig. 104 et Fig. 105**) est également rectangulaire. Les mêmes problématiques se posent que pour le premier four : un dégagement incomplet de la structure, aucune échelle et aucune information complémentaire. Au centre on observe les vestiges d'une possible languette. Le sol est également rubéfié, mais laisse entrevoir des manques. La bordure de gauche est également constituée de briques et surmontée de *tegulae* placés avec les bords vers le haut et perpendiculairement par rapport au mur. Le même replat que celui précédemment observé sur le four 1 est laissé sur les bords du mur.



### Vue de dessus

*Figure 104 - Plan (sans échelle) du four F2 d'après un plan conservé au musée de la céramique de Lezoux (fonds Vertet) (DAO : F. Salvaya)*



*Figure 105 - Vue du four F2 – (Fonds Vertet ; Musée de la céramique de Lezoux)*

Cette fouille de 1971 met aussi en évidence la continuité de la tranchée dépotoir découverte lors des années 1957/60. Les caractéristiques précédemment observées se vérifient sur une photographie (**Fig. 106**) avec une tranchée peu profonde, remplie de déchets de toutes sortes mêlés à de la terre plus sombre.



Figure 106 - Fossé (Fonds Vertet ; Musée de la céramique de Lezoux)

Les fouilles de 1977 à 1980 (voir p. 67) ont été effectuées au sud/sud-est des bâtiments d'annexes de la maison, sur la parcelle YD 0001. Celles-ci mettent au jour de nombreuses structures, mais la presque totalité porte les traces manifestes d'un remaniement dû aux fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle. Les rapports de fouilles comptent de nombreux plans de ces structures, mais aucun plan global du site ne semble avoir été dressé. Paradoxalement, la quantité de documentation rend très difficile le rassemblement de ces informations fractionnées, c'est pourquoi seule une énumération succincte a été dressée.

#### 4.5.2.3. Les fouilles de 1977

Le rapport des fouilles de 1977 mentionne un four nommé F7 (**Fig. 107**) qui serait « dans le secteur B3 – B4 », mais le plan associé au rapport n'ayant pas pu être retrouvé, il n'a pas été possible de localiser cette structure. Le four est décrit ainsi (DE FERAUDY 1977, p. 2) : « *Il s'agissait d'un four rectangulaire orienté Nord-Sud. La fosse d'installation (longueur : 2m65, largeur : 1m75) creusée en biais a été plaquée d'argile sur une vingtaine de centimètres (jusqu'à trente centimètres par endroit) sur les bords et sur le fond. On remarque pour ce sol deux niveaux. Le premier, et le plus profond, a subi une cuisson très forte rendant l'argile cuite de couleur rouge carmin. Le second, qui correspond à une surcharge d'argile (réfection?), présente sur une argile nettement moins cuite, très friable, de couleur*

*vermillon, et d'une épaisseur moyenne de trois à quatre centimètres. Au centre de la structure se trouve un massif d'argile montrant une vitrification poussée (Longueur : plus de 195 cm, largeur : 90 cm). »*



*Figure 107 – DE FERAUDY 1977, p. 3 - Vue d'ensemble du four F7*

La deuxième structure dégagée est la continuité du petit mur qui avait mis au jour durant les fouilles des années 1957-1960 sur la parcelle nord (BB 0132). Cependant, nous n'avons trouvé aucun plan de cette partie de la structure. Ce mur, appelé F5, est réalisé avec des moellons calcaires de couleur jaune (**Fig. 108 et Fig. 109**). Dans le rapport de fouilles, cette structure est décrite ainsi (DE FERAUDY 1977, p. 4) : « [...] un mur orienté Nord-Sud (niveau moyen -154,5). Il présente une déclivité vers l'Est. Il est fondé sur un hérisson de tuiles tassées d'une épaisseur de dix centimètres en moyenne, qui se trouve lui-même au-dessus d'une couche compacte de cailloux (diamètre : 3 à 5 cm) d'une épaisseur de cinq centimètres environ. Le mur a une hauteur moyenne de 30 cm, une largeur de 45 cm. Nous n'avons pu déterminer la longueur. Cependant nous avons pu le fouiller sur 4m90. Nous avons également le perpendiculaire du mur précité. D'orientation Nord-Sud, il est malheureusement totalement arasé, et il ne reste plus qu'une semelle de tuiles fragmentées et tassées recouverte de quelques fragments de pierre. Là encore, nous n'avons pu le fouiller que sur 1m90 vu qu'il se poursuit dans la parcelle voisine. »





Figure 108 – DE FERAUDY 1977, p. 7 - Vue d'ensemble du mur F5 et de son perpendiculaire (au fond à droite du sondage en cours de remblaiement)



Figure 109 - Mur F5 – Cliché : Ph. Bet (archives privées)

La troisième structure mise en évidence souffre du même manque de localisation que le four. Il s'agit d'un dépotoir nommé F1 (DE FERAUDY 1977, p. 10) : « Dans les secteurs AI5 et AI6, nous avons repéré et fouillé un important dépotoir. De forme curviligne, il a une largeur un peu inférieure à deux mètres. Sa longueur est inconnue, puisqu'il se prolonge au Sud des secteurs AI5 et AI6 dans les secteurs BI5 et BI6 ».



Figure 110 – DE FERAUDY 1977, p. 11 - Le dépotoir F1

L'avant-dernière structure repérée est un fossé qui n'a – comme la précédente – pas pu être localisée (DE FERAUDY 1977, p. 12) : « La structure F3-F4 se situe dans l'angle Sud des secteurs A3 (S-E) et A4 (S-O), et se prolonge dans le secteur B3 et B4 non encore fouillés, par conséquent sa forme curviligne nous est imparfaitement connue. Dans sa plus grande longueur, elle a 94 cm et 46 dans sa plus grande largeur. Le remplissage de la fosse montre qu'elle a déjà fait l'objet d'une fouille ancienne. Elle est délimitée par de l'argile blanche dans les sept premiers centimètres, et par de l'argile rougeâtre dans les 25 cm suivants. Des tessons de céramique sigillée et des fragments de tuiles sont plaqués à ses parois. »

Enfin, la dernière structure, notée F6, est un dépotoir qui, bien qu'étant mentionné comme étant adossé au mur F5, celui-ci n'a pas pu être clairement localisé (DE FERAUDY 1977, p. 12) : « Il est situé dans le secteur AI4. De forme curviligne, sa plus grande longueur est de 60 centimètres, et sa plus grande largeur

*de 50 centimètres. Il s'adosse au mur F5, et est perturbé partiellement par une petite fosse moderne de décharge de foyer. »*

#### **4.5.2.4. Les fouilles de 1978**

Les fouilles menées en 1978 ont permis d'étendre et d'approfondir celles qui avaient été réalisées l'année précédente. Cette nouvelle campagne a permis de mettre en évidence de nombreuses structures.

La première structure est un grand fossé (F10a à F10d) qui semble être la continuité de celui découvert en 1957-1960 et observé en 1971 puis en 1977. La partie F10d, située le plus au nord, est décrite ainsi (DE FERAUDY 1978, p. 4) : « [...] ce fossé orienté nord-sud est bordé à l'ouest par un massif argileux. Le tronçon dégagé a 4 m de long, 0,70 m de large au maximum, 0,50 m au fond et une hauteur de 0,80 m. Sous les 30 cm de terre végétale est apparu, dans le carré 4 seulement, un amas assez homogène de tuiles et de poterie, ne présentant aucune trace de mortier par dessus. »

Le fossé se poursuit au sud du terrain par la partie F10b puis forme un angle droit avec la partie F10c (DE FERAUDY 1978, p. 4 et p. 5) : « Plus au sud le fossé se poursuit [...]. Il tourne vers l'ouest à plein angle droit. [...] Le fossé creusé dans la terre vierge n'existe plus que sur 10 à 15 cm de hauteur. Le remplissage y est demeuré intact et très semblable à celui du tronçon de juin 1977. Il mesure 79 cm de largeur. »

La large fosse F11 semble être à l'origine de l'arasement du fossé F10. Constituée de différentes couches successives d'argile jaune, de charbons et de nombreux débris. Interprétée comme une zone de travail, l'hétérogénéité des couches laisse cependant supposer une zone remaniée postérieurement.

Une petite fosse de 36 cm de profondeur nommée F17, à l'ouest du coude formé par le fossé F10, semblait être remplie d'argile jaune puis percée d'une petite poche de 12 cm de profondeur remplie de charbons.

Une surface rubéfiée, notée F13 (**Fig. 111**), est décrite ainsi (DE FERAUDY 1978, p. 15) : « Il s'agit des restes d'un four [...], orienté est-ouest, le fond du four vers l'ouest, d'environ 0,60 m de large. Les parois sont réduites à trois massifs d'argile cuite rouge-brun. La paroi ouest a été coupée au nord par la fosse F.11. La paroi sud a été surcreusée latéralement au sud et à l'est par F.14a. Enfin, la paroi nord, un peu mieux conservée, a été coupée par le canal qui fait un coude entre F.14a et F.14b. L'entrée n'existe plus. »



Figure 111 - Four F13 - Cliché : Ph. Bet (archives privées)

La structure appelée F14 (**Fig. 112**) est très intéressante, car il s'agit d'une succession de trois petits bassins appelés F14a, F14b et F14c. Ces trois bassins présentent la particularité d'être reliés par une canalisation formée de tubulures recouvertes d'*imbrices*. Le bassin F14a ne contenait que de rares petites pierres. Cette structure est décrite comme étant « ovale, mesure 0,75 m x 0,50 m, a une profondeur de 0,40 m par rapport au sol naturel cuit » (DE FERAUDY 1978, p. 11). Le canal qui la relie au bassin F14b contourne un bloc du four F13. Cette partie de canalisation est recouverte par des *tegulae* ou des morceaux de grandes dalles posées à plat. Le deuxième bassin F14b contenait surtout de la cendre. Il est plutôt circulaire et plus petit que le précédent : « [le bassin] mesure de 0,55 à 0,60 m, a une profondeur de 0,45 m ». La canalisation qui relie ce bassin au dernier est surtout constituée d'*imbrices* protégés par des fragments de *tegulae*. Enfin, le bassin F14c était rempli de fragments de *tegulae* au fond ainsi que du matériel céramique remarquable à l'image du plus grand mortier de type Drag. 45 connu (TS-TA83 Pl.029) ou encore le grand bol de type L003 (TS-TA04 Pl.018). Ce bassin, de forme ovale, est le plus grand des trois et mesure « 0,80 x 0,60 m, a une profondeur de 0,38 m en son point le plus bas, 0,29 m en son point le plus haut ».



Figure 112 - Structure F14 – Cliché : Ph. Bet (archives privées)

La structure F21 (**Fig. 113**) est constituée (DE FERAUDY 1978, p. 16) d'« *un petit bourrelet d'argile cuite orienté ouest-est* » témoignant de l'existence d'un four.



Figure 113 - Structure F21 – Cliché : Ph. Bet (archives privées)

Les structures F15 et F15bis sont identifiées, quant à elles, comme deux autres fours (**Fig. 114 et Fig. 115**). Les deux structures portent les traces d'un creusement qui est probablement l'œuvre des fouilleurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Le rapport de fouilles en fait une description (DE FERAUDY 1978, p. 17) : « *La paroi sud de F.15bis s'étend sur 1,40 m de long, sur une hauteur de 0,30 m. Elle est constituée de blocs préculés, assemblés ensuite avec de l'argile. La face intérieure de cette paroi est vitrifiée sur toute sa hauteur, sur une épaisseur de 1 à 5 cm. À sa base, la paroi est plus large sur les huit premiers centimètres. Cela correspond à une légère avancée des premiers blocs vers l'intérieur du four. [...] La paroi nord de F.15bis, commune avec F.15, se composait, elle aussi, de gros blocs. Ils ont aujourd'hui disparu, mais l'argile qui les jointoyait est demeurée : on la retrouve sur 5 cm d'épaisseur au niveau des blocs inférieurs. Elle forme un bourrelet à leurs bords. Nous avons ainsi une bonne idée de leur taille : 0,30 m x 0,50 m (longueur dans le sens de la paroi) ».*

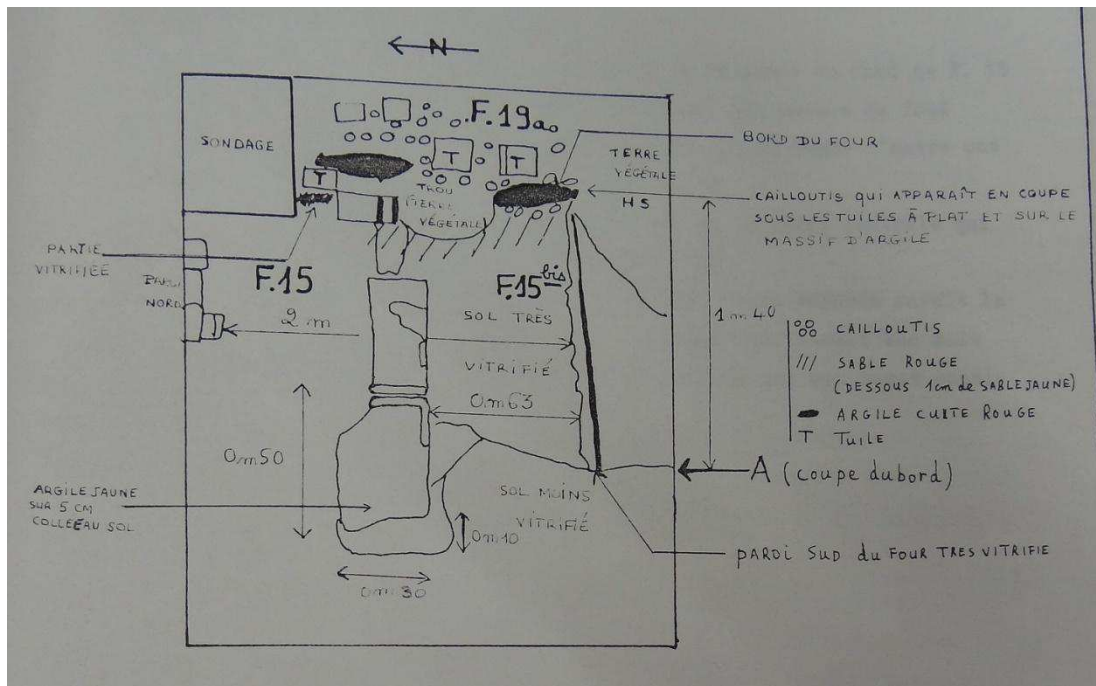


Figure 114 - Vue de dessus de F15 et F15bis (DE FERAUDY 1978, p. 19 schéma n°5 ; sans échelle)



Figure 115 - F15 et F15bis (DE FERAUDY 1978, PL.IX n°16)

La structure F25 est interprétée comme étant « un grand four (DE FERAUDY 1978, p. 21-22) » orienté nord-sud avec une entrée au sud (Fig. 116 et Fig. 117). L'observation du terrain faite durant les fouilles de 1978 montre clairement que ce

four a été démonté au XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui rend son interprétation délicate. L'étude des restes amène les fouilleurs du XX<sup>e</sup> siècle à penser que le four a été remanié à plusieurs reprises : « *Dans son dernier état, la paroi ouest était constituée de gros blocs, probablement préculs, jointoyés avec de l'argile. De celle-ci, il nous reste quelques traces qui nous permettent de restituer la forme des blocs. Ceux-ci, d'environ 0,40 m de long sur 0,32 m de large, étaient alignés, le plus petit côté vers l'intérieur du four. Seuls 4 de ces blocs ont laissé leur image d'argile bien nette et cela uniquement au nord-ouest de cette paroi. [...] À l'avant du four, là où les traces de blocs ne sont pas visibles, le sol est vitrifié sur certaines zones. Il s'agit peut-être de témoins d'anciennes montées de flammes contemporains d'un état du four plus primitif, d'autant plus que nous observons, au moins à l'avant du four, ce qui pourrait être des restes de piliers. [...] Entre le massif extérieur et les empreintes de gros blocs, il existe des restes de briques de 0,21 m x 0,11 m (grand côté vers l'intérieur du four) et de 6,5 et 8 cm de hauteur, à plat ou sur le champ. S'agit-il d'un état primitif du four ? Contemporain des montées de flammes ? L'alancier, très vitrifié, laisse apparaître plusieurs recharges, dont l'une des plus récentes est constituée de tuiles à rebord à plat et noyées dans l'argile. Ces recharges n'existent pas sur toute la longueur de l'alancier et sont souvent séparées par un peu de sable. La surface de l'alancier est d'ailleurs très irrégulière ».*

La façade du four « *dans son état le plus récent* » est nommée F26. Une tegula obstrue l'entrée du four. Il est difficile de comprendre s'il s'agit d'une clôture volontaire du four comme ça a pu être observé ailleurs (WILLEMS 2019, p. 180), d'une chute ou d'un rejet de fouilles anciennes.

Dans le prolongement de l'entrée de F26 se trouve une paroi qui présente des traces d'une cuisson plus importante. Il s'agirait d'une entrée du four dans un état antérieur. Le four F25 a donc été modifié (DE FERAUDY 1978, p. 78) : « *Parmi les plus importantes [modifications], un allongement vers le sud avec déplacement de l'entrée, un rétrécissement de la largeur avec, peut-être, une obturation des montées de flammes en utilisant en général de gros blocs préculs jointoyés avec de l'argile. Le « mur » de façade le plus récent est construit de matériaux tout à fait hétéroclites. Les ouvertures, dans les deux cas, étaient encadrées par des tuiles à rebord collées sur l'argile* ».





Figure 116 - Vue générale de F25 (DE FERAUDY 1978, PL.XV n°27)



Figure 117 - Four F25 : Coin nord-ouest (DE FERAUDY 1978, PL.XV n°27)

Dans le mur de façade du four F25 a été installé un petit four circulaire appelé F31 (**Fig. 118 et Fig. 119**). Il s'agit de l'unique four de cette forme répertorié à Toulon-sur-Allier<sup>122</sup> ainsi que de l'unique exemple d'un four qui n'est ni orienté nord-sud, ni orienté est-ouest. Seule la moitié nord est conservée, mais ces restes permettent d'en conclure les dimensions (DE FERAUDY 1978, p. 29) : « *Le diamètre intérieur du four est proche de 0,75 m. Au milieu de la chambre de chauffe, un trou presque rectangulaire de 0,33 m x 0,28 m perce le sol sur 8 cm de profondeur par rapport au fond du four (autour du trou). Une distance de 0,18 à 0,22 m sépare la paroi du fou du bord du trou. De part et d'autre, le sol intérieur est en cuvette. Par ailleurs, la moitié du sol opposée à l'alandier n'est presque pas vitrifiée contrairement à l'autre côté au débouché de l'alandier. Cela laisse supposer que le trou central permettait l'encastrement d'un poteau supportant la sole. Le diamètre du four était trop important pour soutenir une sole constituée d'un seul bloc. La paroi conservée est essentiellement constituée de grandes dalles, entre 5 et 7 cm d'épaisseur jointoyées avec de l'argile* ».



Figure 118 - F31 (DE FERAUDY 1978, PL.XX n°35)

<sup>122</sup> En dehors du four de La Forêt dont nous n'avons qu'une brève description.



*Figure 119 - Four F31 détail de la paroi de la chambre de chauffe (DE FERAUDY 1978, PL.XXI n°38)*

Les observations menées sur ce four permettent aux fouilleurs du XX<sup>e</sup> siècle de faire l'hypothèse qu'il a été détruit lors de l'extension du four F25, mais qu'il était postérieur au premier état du four F25.

À l'ouest du four F31 on distingue un muret en pierre (F20) orienté nord-sud (**Fig. 120**). Le mur est postérieur au four – qu'il a détruit en partie – et semble être conservé sur 1m40, 36 cm de hauteur et mesurait 22 cm de large. Le mur semble avoir été détruit sur sa partie sud par le four F15.



*Figure 120 - Muret F20 (DE FERAUDY 1978, PL.XI n°20)*

La fouille de 1978 a également permis d'observer la continuité du mur F5 repéré lors des fouilles précédentes. Le mur est plus ou moins conservé selon les secteurs et se poursuit toujours sur une orientation nord-sud.

Un autre mur, dont il ne reste que les fondations, est repéré en perpendiculaire du précédent, reliant le four F25. Ce vestige de mur, appelé F29, possède la même largeur que le mur F5. Ces fondations semblent être constituées de blocs d'argiles cuites et d'éléments de four.

Enfin, d'autres structures comme les fosses F18, F22, F24bis et la grande fosse F30 semblent davantage résulter d'un mitage du site durant les fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### **4.5.2.5. Les fouilles de 1979**

Les fouilles de 1979 au Larry se sont étendues à l'ouest de l'emprise des fouilles de 1978. Cette nouvelle campagne met à nouveau au jour un certain nombre de structures.

À la limite nord-ouest de la zone de la fouille de 1979, l'entrée d'un four appelé F39 a pu être observée (**Fig. 121**). Ce dernier s'étendait sous les bâtiments d'annexes

de la maison. Seul l'avant d'un four rectangulaire a donc pu être dégagé et ses 30 premiers centimètres fouillés. Le sol de l'alandier est construit avec deux grandes dalles tandis que les bords sont constitués de *tegulae* posées verticalement. Les *tegulae* sont maçonnées à de gros blocs en argile cuite. Le tout repose sur de grandes dalles posées à plat. Notons qu'une dalle est visible à la gauche de l'entrée du four. Celle-ci a été interprétée comme un état antérieur de l'alandier qui devait se développer plus au sud.

Le sol plus au nord, à l'intérieur du four, semble constitué des mêmes grandes dalles vitrifiées. Les parois sont, quant à elles, construites par les mêmes grands blocs en argile cuite déjà repérés à l'entrée du four. Ces blocs étaient probablement couverts de *tegulae* dans un état antérieur, mais présentent durant la fouille une surface fortement vitrifiée.



Figure 121 - Vue de l'entrée du four F39 (DE FERAUDY 1979 n°6)

Directement au sud de l'entrée du four F39 se trouve une petite fosse appelée F37. Son fond est tapissé de cendres et son sol est un peu cuit. Les fouilleurs du XX<sup>e</sup> siècle interprètent cette structure comme un possible cendrier.

Parallèlement au fossé F10c, une structure appelée F35 a été identifiée comme un « canal » d'une soixantaine de centimètres de large et d'une quinzaine de centimètres de profondeur. Il s'agirait d'une tranchée dépotoir qui aurait été remblayée en une fois. Le matériel qu'elle contenait était très abondant et se

composait de différentes terres, de rebuts de productions, de terres cuites architecturales, d'un moule complet et tessons de divers autres moules, ainsi que des ossements de faune. Cependant, la présence de tessons de céramique moderne mêlés à ce matériel laisse supposer un remaniement durant les fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, de nombreuses structures semblent également résulter de creusements opérés lors des fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit notamment des trous F43 ou F45, des tranchées comme F46, des cuvettes F40 ou encore F42, etc.

#### **4.5.2.6. Les fouilles de 1980**

La fouille du Larry de 1980 n'a pas permis de mettre en évidence beaucoup de structures, car elle se présentait tout la forme d'un grand décapage puis de plusieurs sondages (voir p. 70).

Au sud de l'emprise de la fouille de 1979, le décapage d'une zone de 30 m<sup>2</sup> a montré une grande cuvette appelée F48 constituée de nombreuses couches hétérogènes. Certaines d'entre elles renfermaient du mobilier qui semblait en place, tandis que d'autres étaient clairement remaniées. Il est donc difficile de comprendre le fonctionnement de cette structure.

Les sondages ont – quant à eux – permis de déterminer ce qui pourrait être la limite sud du site grâce à l'absence de vestiges.

#### **4.5.3. L'organisation du site**

L'état des vestiges ne permet pas d'interpréter l'organisation de la zone avec une grande précision. Cependant, nous pouvons déterminer les limites approximatives du site (**Fig. 122**). Les découvertes faites au bord de la route en 1974 (voir p. 67) nous autorisent à penser que le site se poursuit sous la R.N. 7, à l'ouest de la parcelle YD 0001. Un diagnostic réalisé sur la parcelle BB 0029 (GUILLON 2020), au sud-ouest de la maison neuve, à l'ouest de la route nationale, n'a révélé que de très rares objets liés à une production. Le site ne s'étend donc probablement pas plus loin que la route. Au nord et au sud, les sondages des années 1960 et 1980 n'ayant pas donné de résultats, ils permettent supposer que l'implantation de la zone de production des céramiques dans l'Antiquité ne s'étend pas au-delà de la parcelle YD 0001. Enfin, à l'est, les fouilles des années 1977 et 1978 semblent affirmer que la limite de l'emprise archéologique est posée par le mur F5. La zone de terrain ainsi déterminée fait environ 1400 m<sup>2</sup>.

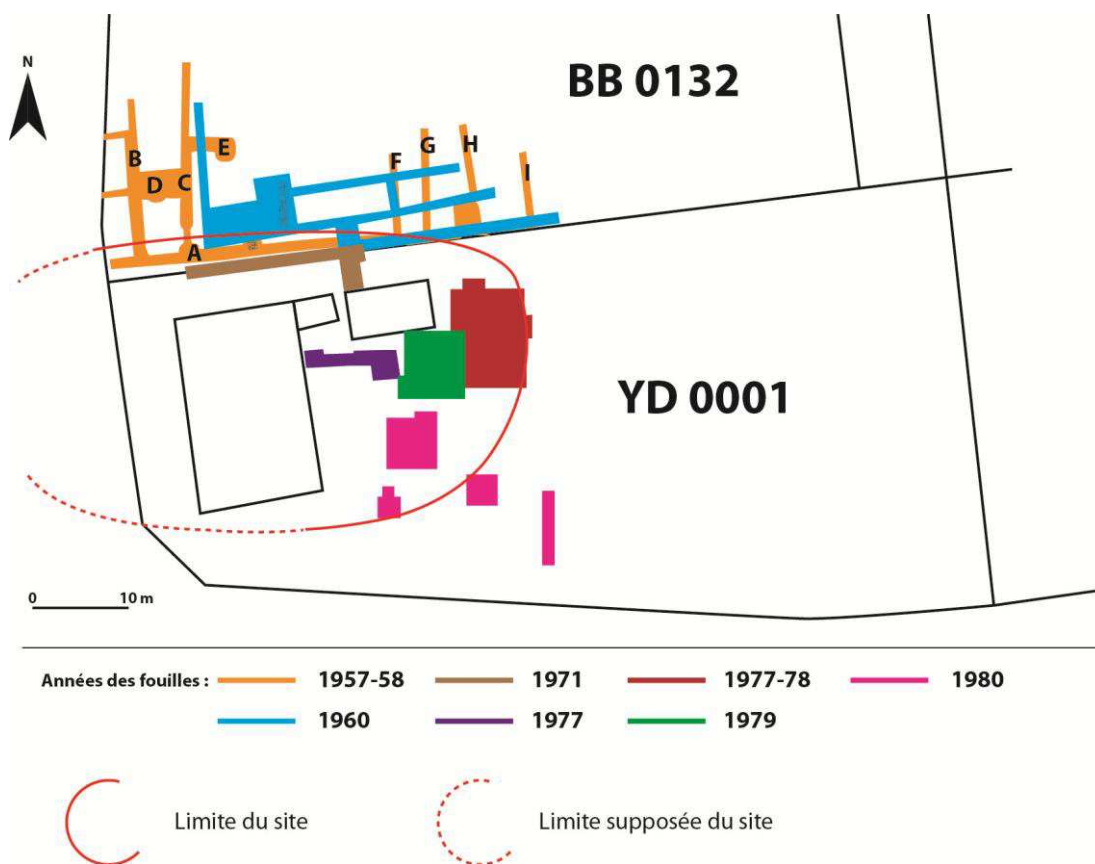


Figure 122 - Limite du site du Larry à Toulon-sur-Allier (DAO : F. Salvaya)

Cependant, aucun diagnostic n'ayant été réalisé sur le reste de la parcelle YD 0001, il est difficile d'affirmer que ce mur F5 constitue bien la limite est (Fig. 123).

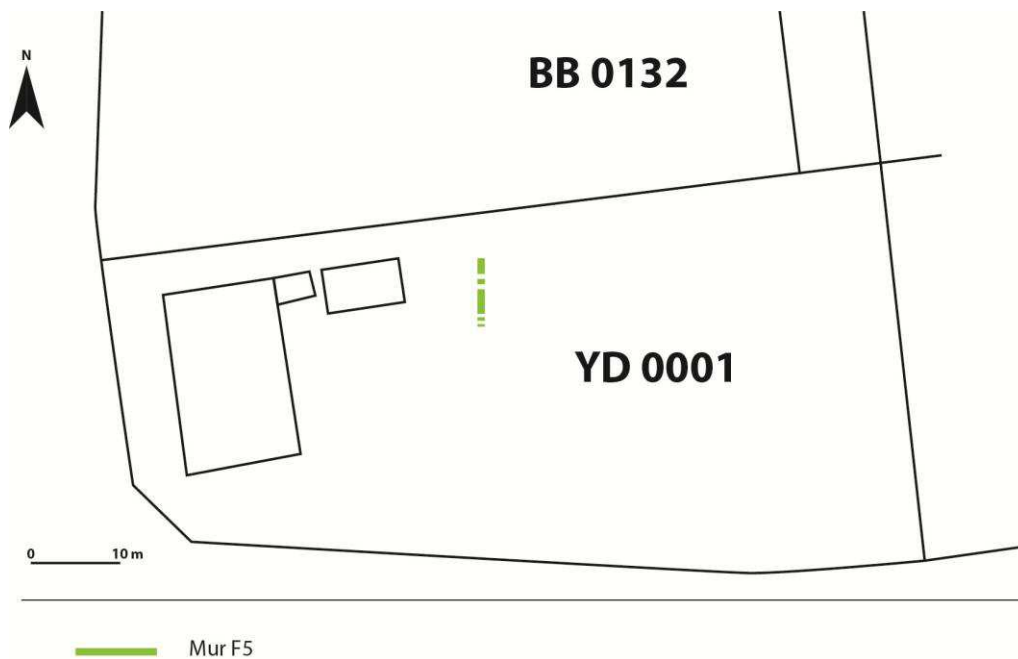


Figure 123 - Emplacement du mur F5 (DAO : F. Salvaya)

Au moins 9 fours ont été construits sur cette zone. Ils ont été implantés sur une surface très restreinte d'environ 200 m<sup>2</sup> (Fig. 124). Cependant, il est très probable que les bâtiments d'annexes de la maison en conservent d'autres sous leurs fondations. Parmi ces fours, un seul est circulaire. Les autres sont tous de forme rectangulaire.

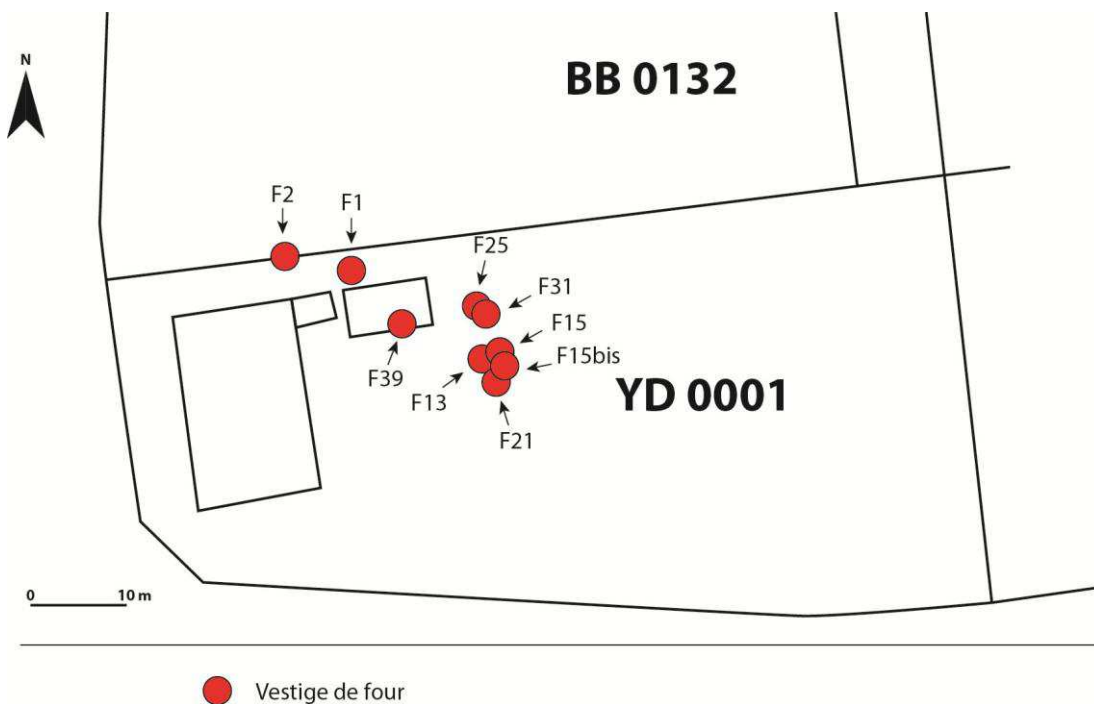
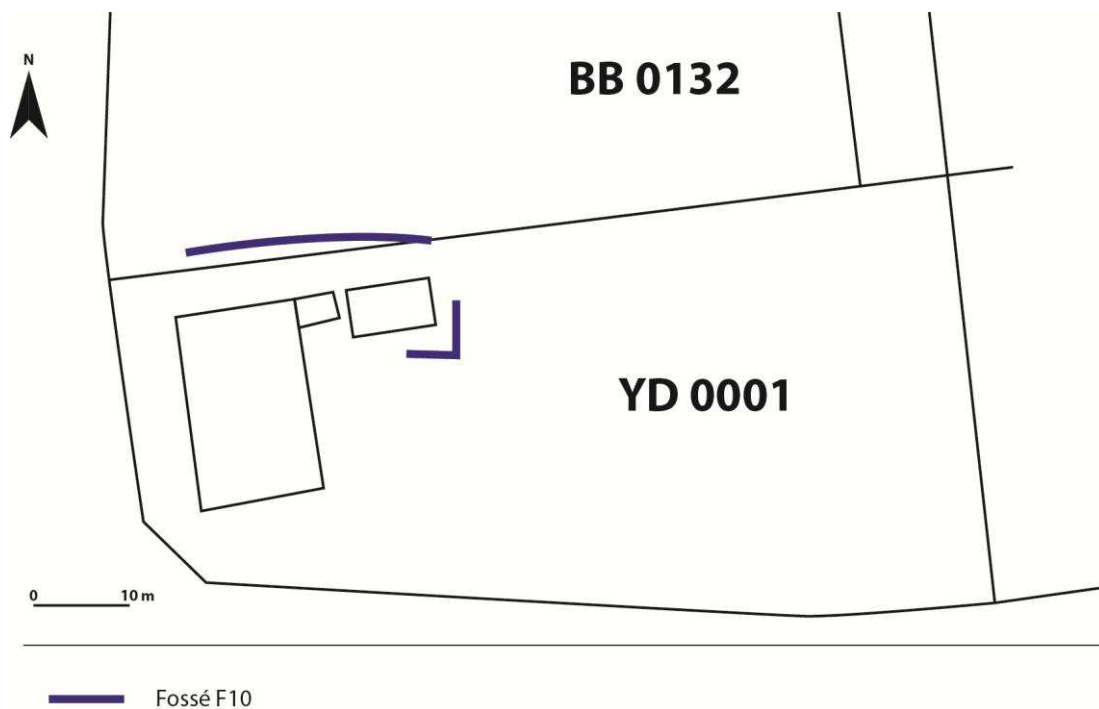


Figure 124 - Localisation des fours découverts sur le site du Larry (DAO : F. Salvaya)



Le « grand » fossé F10 n'est pas perçu sur la totalité du site (**Fig. 125**). Celui-ci a clairement été distingué sur la limite nord de la zone et ne semble pas être une création des fouilleurs du XIX<sup>e</sup> siècle compte tenu du mobilier de qualité qu'il contenait. Cependant, son tracé, proche des habitations, et l'angle droit qu'il forme, pourrait correspondre à des tranchées dépotoir réalisées lors de la construction de la maison et de ses annexes. Les divers tessons de céramiques modernes retrouvées dans le fossé ainsi que la répartition des céramiques (ci-dessous) pourraient appuyer cette hypothèse. Il faut donc rester prudent sur l'interprétation de cette structure.



*Figure 125 - Position du fossé F10 (DAO : F. Salvaya)*

Au niveau du mobilier recueilli sur le site, on peut noter une disparité dans la répartition des catégories de céramiques. Ainsi, la céramique commune claire est presque exclusivement mise au jour dans la partie nord du site, essentiellement dans le fossé F10 (**Fig. 126**), alors que la céramique métallescente de très bonne qualité – et probablement du III<sup>e</sup> siècle – se retrouve en grande quantité dans la partie centrale. La céramique peinte se rencontre, quant à elle, systématiquement aux abords et dans le fossé F10. On peut donc déduire, malgré le brassage du secteur, que des zones dépotoirs ont été effectuées à diverses périodes sur une surface assez restreinte.

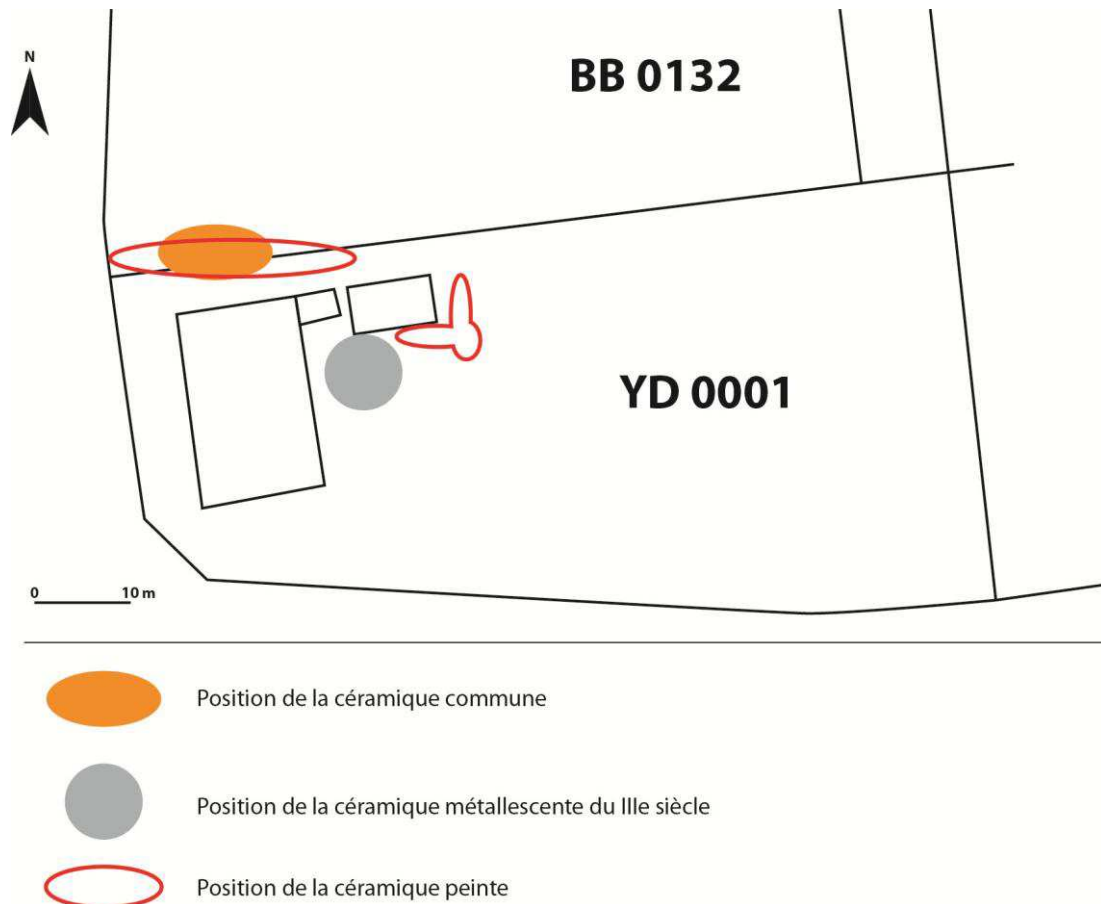


Figure 126 - Répartition de la céramique sur le site du Larry (DAO : F. Salvaya)

Malheureusement, aucune de ces catégories de céramiques n'a pu être rattachée à une structure de cuisson particulière.

## Conclusion

En l'absence de nouvelles données provenant de sources récentes sur le site du Larry, il est très compliqué d'aller plus loin sur l'interprétation de son organisation. Nous retiendrons surtout que la zone de vestiges est très restreinte (environ 1400 m<sup>2</sup>), malgré une occupation et une production de céramiques sur plusieurs décennies.

## **5.**

# **SYNTHÈSE**



Le site du Larry à Toulon-sur-Allier a été découvert au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'occasion de la construction de la « maison neuve » aujourd'hui située sur la parcelle YD 0001. Les membres de la Société d'Émulation de l'Allier y pratiquent alors des fouilles pendant une décennie, avant que la zone de la découverte retombe dans l'oubli (voir p. 53). Puis, un siècle plus tard, entre 1957 et 1980, une série de fouilles est effectuée par H. Vertet, L. et A. de Feraudy et Ph. Bet autour de cette maison, ainsi que sur la parcelle située au nord (BB 0132) (voir p. 62). Les nombreuses découvertes effectuées sur ces zones, ainsi que sur le bord de la route R.N. 7 (voir p. 65), et l'absence de vestiges constatée au-delà de celle-ci, permettent de conclure que la surface occupée par l'artisanat céramique s'étend probablement sur une superficie d'environ 1400 m<sup>2</sup>.

Le site de La Forêt à Toulon demeure quant à lui plus difficile à appréhender. Découvert à la même période que celui du Larry, il est également fouillé par ses découvreurs, puis de nouveau au XX<sup>e</sup> siècle à l'occasion de la construction de la route R.C.E.A (voir p. 59). Cependant, le peu de sources dont nous disposons ne permet pas de localiser avec certitude les découvertes du XIX<sup>e</sup> siècle et encore moins d'en confirmer la nature. Des fouilles sont en cours sur le secteur suite aux travaux routiers de la future autoroute A.79 (voir p. 79), mais leur conclusion ne sera connue qu'après la fin de ce travail, par conséquent celles-ci n'ont pas été intégrées.

Toulon-sur-Allier et ses productions sont très mal connus. Les publications récentes qui évoquent le sujet, comme le « *Le dictionnaire des céramiques* » (BRULET 2012), proposent quelques lignes de descriptions qui comprennent de nombreuses erreurs. Ainsi, la datation avancée pour le début de la production est « *au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle* » (DELAGE 2012, p. 130), tandis que l'illustration « *fragment de vase moulé produit à Toulon-sur-Allier* » est douteuse.

Cette méconnaissance provient du fait que le site possède un historique long et difficile à retracer. En plus de quoi, une quantité de mobilier très importante a été découverte au cours des nombreuses fouilles.

Ces différentes interventions sur le sol toulonnais mettent au jour, en plus des céramiques, de nombreuses structures, mais les détruisent également. De plus, très peu de sources documentent les fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle. Or l'analyse du mobilier a montré que ces dernières ont largement impacté le site, car la presque totalité des structures contiennent des tessons de céramiques et de verres modernes. C'est pourquoi il est aujourd'hui difficile d'interpréter l'organisation du terrain.

Nous pouvons cependant affirmer qu'au moins neuf fours y ont été construits durant la période antique<sup>123</sup> (voir p. 366). Les archives mentionnent brièvement un petit four circulaire sur le site de La Forêt (TUDOT 1860, p. 61), néanmoins il n'existe aucune preuve matérielle ou documentaire de la présence de cette structure. Un foyer circulaire ayant été découvert lors des fouilles du XX<sup>e</sup> siècle (DE FERAUDY 1979, p. 34), un doute subsiste sur la présence d'un four à céramique à cet endroit, car il pourrait s'agir d'une confusion avec un foyer domestique. Pour les structures de cuisson du Larry, ce sont essentiellement des fours rectangulaires, à l'exception d'un seul qui est circulaire. Ceux-ci étaient mouflés et permettaient la cuisson de céramiques en mode C grâce à une sole percée de carneaux (**n°43 Pl.283 et n°44 Pl.284**). Des tubulures (**Pl.281**) venaient s'encaster dans ces derniers afin de conduire les flammes vers l'extérieur tout en protégeant les vases. Grâce à certaines structures mieux conservées, on peut constater un bâti des fours fait en briques, en grandes dalles et en *tegulae*. Un grand nombre de fosses et de fossés sont aussi mis au jour (voir p. 340), mais il n'est pas évident de déterminer ceux qui sont la conséquence des différentes fouilles et ceux qui ont été creusés durant l'Antiquité. L'absence des plans d'ensemble dans les rapports de fouilles nous empêche d'établir un plan précis des structures qui ont été mises au jour. Seul un plan très synthétique et non exhaustif a pu être établi (**Fig. 127**).

---

<sup>123</sup> Peut-être dix si le four F7 découvert en 1977 (voir p.318) est différent de ceux mentionnés dans les rapports de fouilles des années suivantes.

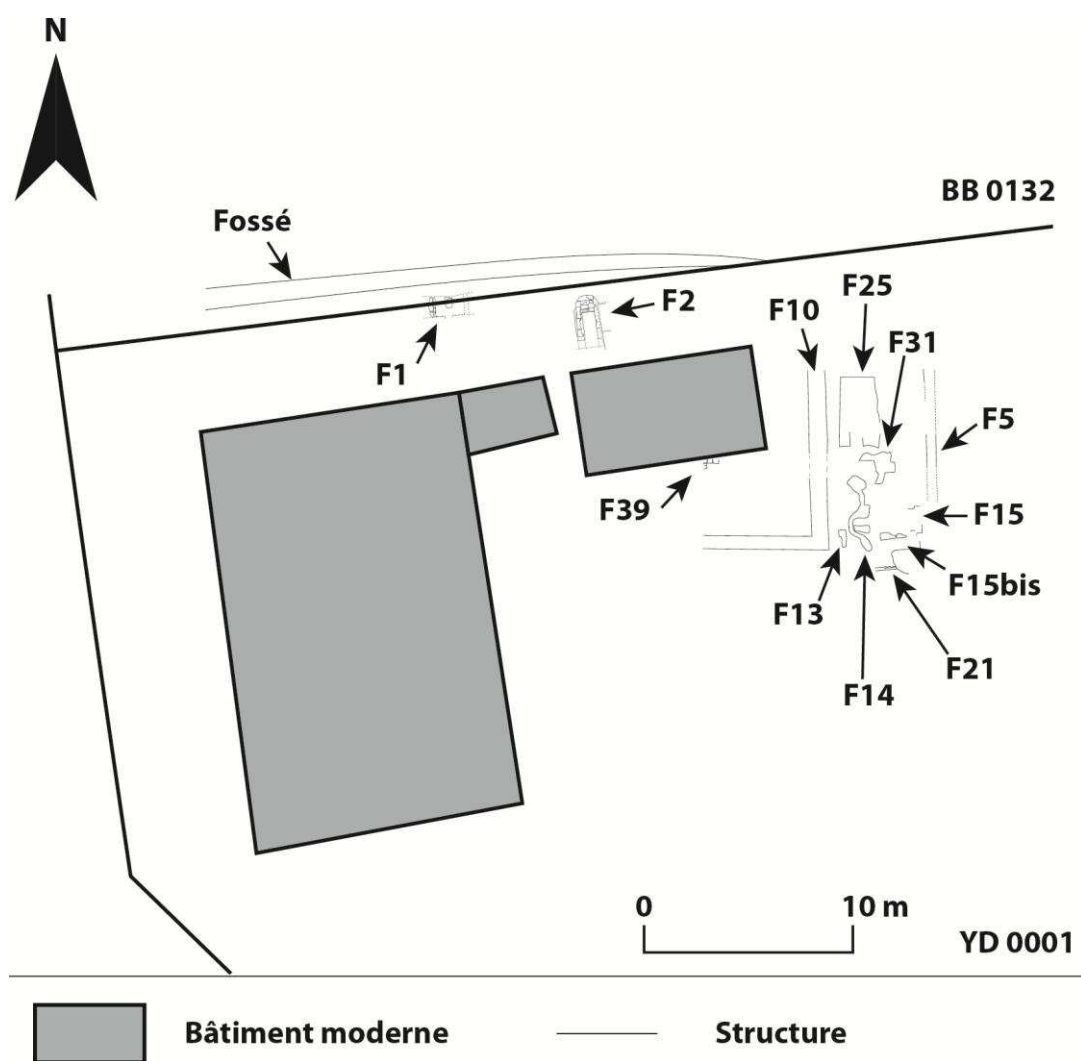


Figure 127 - Plan synthétique des structures mises au jour au Larry (DAO : F. Salvaya)

De plus, le façonnage des figurines et les traces sous les pieds des céramiques nous amènent à conclure à l'utilisation de planches en bois pour leur séchage. Néanmoins, la présence d'un certain nombre de tessons de sigillée portant les traces de projections d'eau (voir p. 316) laisse supposer que les productions de vases n'étaient pas abritées des intempéries. Il est donc possible que les céramiques sèchent en dehors d'une structure bâtie, peut-être sur des planches au sol.

Certains tessons de figurine sont également recouverts de projections d'engobe, certainement destiné à vernir les vases en céramique métallescente. Ces observations nous amènent donc à penser que la fabrication des vases en céramique métallescente et des figurines se faisaient dans une zone très proche, voire par les mêmes artisans.

Enfin, il n'existe qu'une seule et unique mention d'officine avec l'estampille n°31 « МИИММ.ОFC ». Cette estampille n'a été retrouvée que sur deux tessons. Il faut donc envisager que les potiers de Toulon-sur-Allier n'aient pas été organisés en officine. Il s'agit donc d'un sujet difficile à appréhender.

## 5.1. LES PRODUCTIONS DE TOULON-SUR-ALLIER

Le mobilier du site de La Forêt n'ayant pas été retrouvé, seul celui du Larry a été étudié dans ce travail, à l'exception d'une petite quantité de figurines conservée dans des musées (M.AB. et M.A.N. p. 168).

Le mobilier issu des fouilles du Larry à Toulon-sur-Allier a été réparti dans 270 caisses gerbables. Il s'agit d'un matériel varié, mêlant les tessons de vaisselle, les terres cuites architecturales, les prélèvements de terre, ainsi que de nombreux vestiges de nature variée (os de faune, tesson de verre, objet lithique, etc.). En tout, ce sont 141 601 restes qui ont été inventoriés (**Tableau.2**).

*Tableau 2 - Répartition des restes du mobilier de Toulon-sur-Allier*

Catégorie		Quantité
<b>Production céramique de Toulon-sur-Allier</b>	Peinte	2484
	Métallescente	28 305
	Sigillée	83 380
	Plat à vernis rouge	3331
	Figurine	3868
<b>Céramique autre</b>	Vernissée, faïence, production d'autres sites, etc.	2876
<b>Céramique indéterminée</b>		6866
<b>Terre cuite architecturale</b>	<i>Tegula, imbrex</i> , tubulure, brique, etc.	2860
<b>Séparateurs</b>	Annulaire, tronconique	1013
<b>Cales en terre crue</b>		5810
<b>Faune</b>	Os, coquillage, etc.	539
<b>Métal</b>	Clou, élément métallique indéterminé, etc.	81
<b>Verre</b>		31
<b>Lithique</b>	Pierre taillée, outil, etc.	138
<b>Prélèvement de terre</b>		19
<b>TOTAL</b>		141 601

Les tessons de céramiques identifiés comme étant une production de Toulon-sur-Allier sont au nombre de 121 368. D'autres tessons de poteries, produites dans d'autres sites ou de périodes différentes, sont au nombre de 2876. Enfin, 6866 tessons de céramiques demeurent indéterminés.



Les éléments en terre cuite concernant les structures de cuisson et l'enfournement sont au nombre de 9683 (voir p. 334).

Certains restes proviennent d'individus issus de la faune. Il s'agit de 539 éléments.

D'autres artefacts sont dans des matériaux divers (verre, métal, pierre) et rassemblent 250 restes.

Enfin, 19 prélèvements de sol (terre végétale, mortier, argile) ont été effectués durant les fouilles du XX<sup>e</sup> siècle. Ce mobilier a été inventorié, mais n'a pas été exploité.

Certains de ces artefacts sont particuliers et peuvent être interprétés comme des outils (**PI.273 à PI.276**). Quelques-uns présentent des mutilations (voir p. 323) ou encore des graffites (voir p. 327).

Les productions de céramiques de Toulon-sur-Allier sont relativement peu variées. Elles comprennent trois catégories de céramiques fines (céramique peinte, céramique métallescente et céramique sigillée), deux catégories de céramiques communes (céramique commune claire et plat à vernis rouge pompéien) ainsi qu'un type de petit mobilier (figurine).

Seuls les tessons identifiés comme une production du site ont été comptabilisés pour établir les statistiques suivantes.

La céramique fine représente 94 % des restes. La céramique commune et le petit mobilier se partagent à parts égales les six derniers pourcents (**Fig. 128**). La faible proportion de céramique commune (3 %) ne peut pas être imputée à un ramassage sélectif des fouilleurs, car l'ensemble des artefacts a été récolté. Ce taux n'est pas inhabituel dans les ateliers de l'Allier dont certains ne produisent pas de céramique commune comme à Lubié (Lapalisse), Vichy, Bellerive, Saligny, St-Léger-sur-Vouzance, St-Rémy-en-Rollat, etc. (LALLEMAND 2002, p. 64). Le site de Toulon s'inscrit dans la même tendance, avec une production essentiellement constituée de céramique fine : sigillée, engobée ou métallescente.

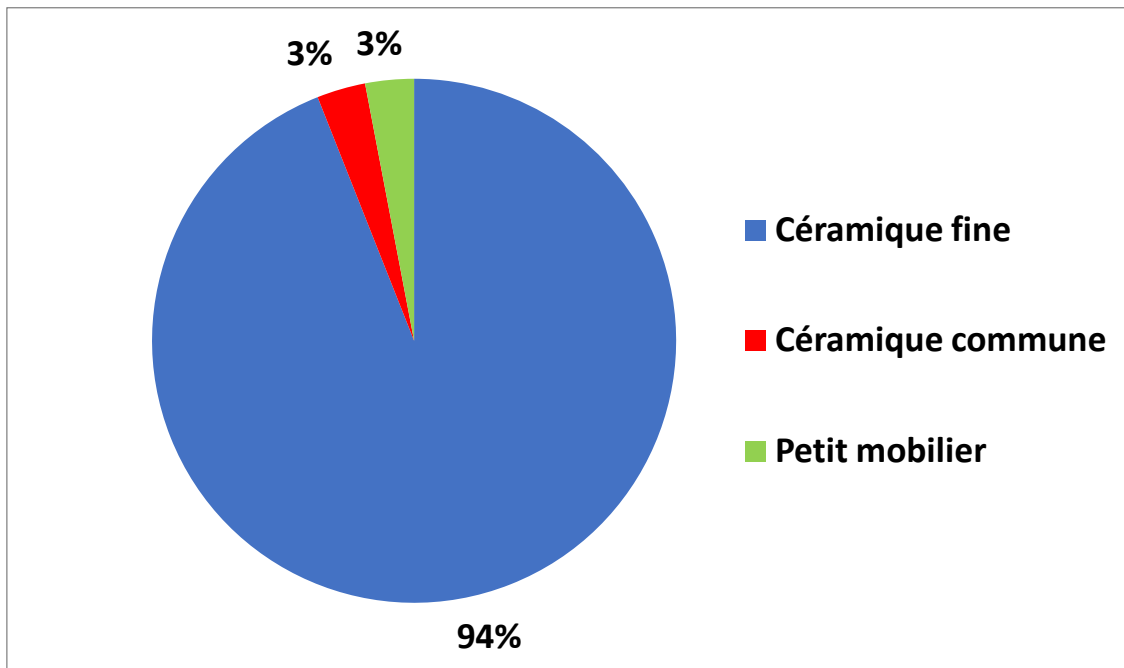


Figure 128 - Répartition des productions de Toulon-sur-Allier

### 5.1.1. Les catégories de céramiques

Le type de céramique le plus représenté est la sigillée avec 69 % de la production (**Fig. 129**). Celle-ci est très largement dominante sur le site. En deuxième position, on constate que ce sont les céramiques métallescentes qui sont les plus fabriquées par les potiers toulonnais, elles totalisent 23 % des terres cuites. Ces deux catégories composent 92 % de la production du site. Les 8 % restant se répartissent entre les figurines (3 %), les plats à vernis rouge pompéien (3 %) puis la céramique peinte (2 %), et enfin, la céramique commune claire avec moins de 1 % du total.

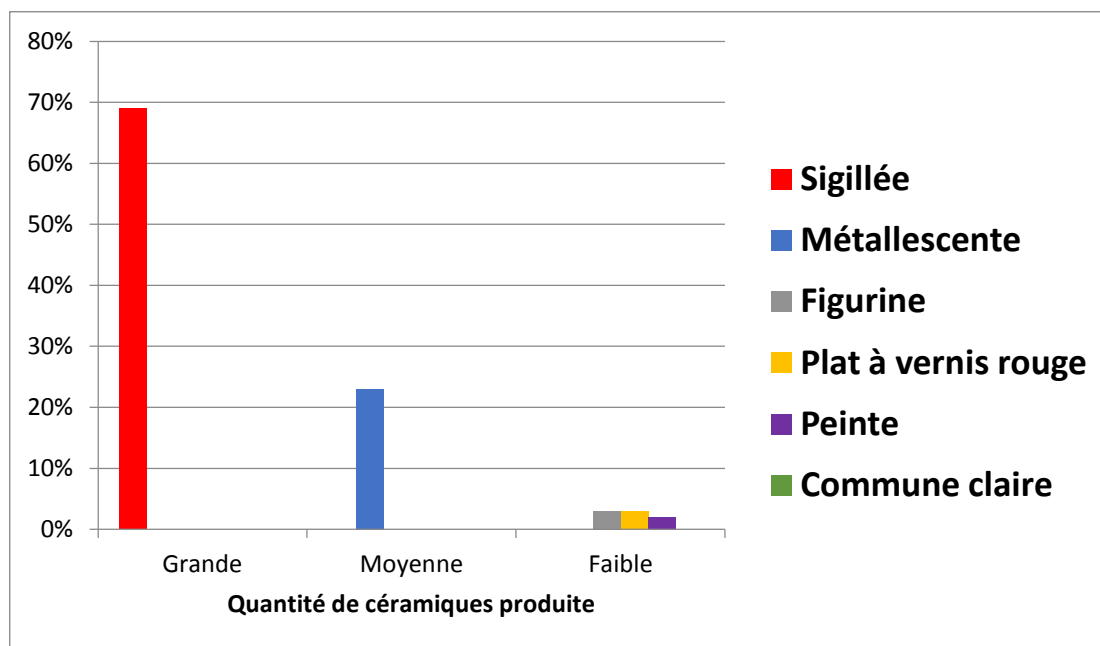


Figure 129 - Répartition des types de céramiques en fonction de la quantité produite

## 5.1.2. Les formes et sujets

Les formes des terres cuites produites à Toulon-sur-Allier sont très variées selon les catégories auxquelles elles appartiennent.

### La céramique sigillée

La céramique sigillée compte 7 formes de tasses/coupelles, 11 formes d'assiettes/plats, 5 formes de coupes, 3 formes de mortiers, 1 forme de gobelet et 1 forme de bouteille (**Tableau. 3**) :

Tableau 3 - Répartition de la céramique sigillée en fonction des formes

Forme	Référence typologique	Planche
<b>Coupelle/Tasse</b>	L003	TS-TA1 à TS-TA4 Pl.018
	L028	TS-TA11 Pl.020
	L031	TS-TA15 à TS-TA18 Pl.021
	L036	TS-TA25 à TS-TA32 Pl.022
	L042	TS-TA33 à TS-TA35 Pl.023
	L044	TS-TA42 et TS-TA43 Pl.042
	Forme inédite 2	TS-TA68 Pl.027
<b>Assiette/Plat</b>	L015	TS-TA9 et TS-TA10 Pl.020
	L030	TS-TA12 à TS-TA14 Pl.020

	L032	TS-TA20 à TS-TA24 Pl.021 et Pl.022
	Variante L032	TS-TA19 Pl.021
	L043	TS-TA36 à TS-TA39 Pl.023
	Variante L043/L045	TS-TA40 et TS-TA41 Pl.023
	L045	TS-TA44 à TS-TA47 Pl.024
	L049	TS-TA48 à TS-TA51 Pl.024
	L055	TS-TA52 à TS-TA55 Pl.025
	L056	TS-TA26 à TS-TA58 Pl.025
	Forme inédite 1	TS-TA67 Pl.027
<b>Coupe</b>	Variante L008	TS-TA5 à TS-TA7 Pl.019
	L088	TS-TA60 à TS-TA62 Pl.026
	Drag. 29/37	TS-TA94 à TS-TA99 Pl.034 à Pl.036
	Drag. 30	TS-TA93 Pl.034
	Drag. 37	TS-TA100 à TS-TA137 Pl.114 à Pl.140
<b>Mortier</b>	L096	TS-TA63 à TS-TA65 Pl.026 et Pl.027
	L097	TS-TA66 Pl.027
	L100	TS-TA83 à TS-TA90 Pl.029 à Pl.031
<b>Gobelet</b>	L102	TS-TA69 à TS-TA77 Pl.028
<b>Bouteille</b>	L105	TS-TA80 à TS-TA82 Pl.028

Les assiettes et les plats présentent une grande variété de formes (**Fig. 130**). En nombre de restes, la sigillée est largement dominée par les coupes et les coupelles ou tasses.

Il faut également noter qu'une possible figurine en céramique sigillée a été signalée, mais aucune trace d'une telle production n'est attestée (VERTET 1993a, p. 36).

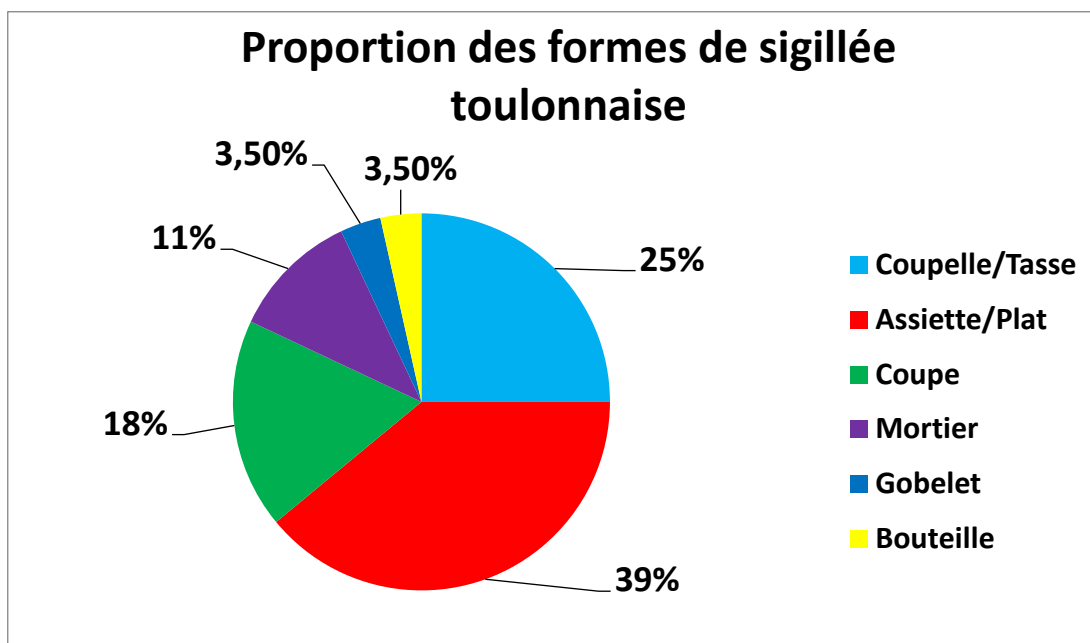


Figure 130 - Proportion des formes de sigillée toulonnaise

## La céramique métallescente

La céramique métallescente de Toulon est plus difficile à répartir par nombre de formes différentes, car ces dernières n'ont pas pu être intégralement précisées faute de recollage (**Tableau 4**) :

Tableau 4 - Répartition de la céramique métallescente en fonction des formes

Forme	Planche
Assiette/Plat	MT-TA1 à MT-TA3 Pl.005
Coupelle/Tasse	MT-TA9 Pl.006
	MT-TA14 à MT-TA27 Pl.006 et MT-TA15 à MT-TA22 et MT-TA24 à MT-TA27 Pl.007
Assiette/Plat	MT-TA4 à MT-TA8 Pl.006
	MT-TA10 à MT-TA13 Pl.006
Coupe	MT-TA82 et MT-TA83 Pl.014, MT-TA23 Pl.007
Mortier	MT-TA28 à MT-TA36 Pl.008 et Pl.009
Gobelet	MT-TA42 à MT-TA69 Pl.010 à Pl.011
	MT-TA73 à MT-TA81 Pl.013
Bouteille	MT-TA38 à MT-TA40 Pl.39 Pl.010
	MT-TA87 Pl.015
Lampe	MT-TA37 Pl.009
Patère	MT-TA84 à MT-TA86 Pl.014
Figurine	MT-TA328 Pl.186

On observe une plus grande variété de formes que pour la céramique sigillée avec l'apparition des lampes, des patères et d'une figurine. Cependant, la production de gobelets est quantitativement largement majoritaire dans cette catégorie de céramique.

## Les figurines

Les figurines toulonnaises représentent des thèmes très divers. Elles se répartissent dans les grandes catégories suivantes : divinités, personnages, animaux, végétaux et objets variés (**Tableau 5**) :

*Tableau 5 - Répartition des figurines en fonction des thèmes*

		Sujet	Planche
<b>Dieux et déesses</b>	Déesse	Vénus	FIG-TA1 Pl.118 à FIG-TA73(M) Pl.134
		Édicule	FIG-TA74 Pl.134 à FIG-TA83(M) Pl.135
		Déesse Protectrice	FIG-TA84 Pl.135 à FIG-TA88 Pl.136
		Déesse-Mère	FIG-TA89 Pl.136 à FIG-TA165 Pl.152
		Abondance	
		Minerve	FIG-TA166(M) Pl.153 à FIG-TA175 Pl.154
		Épona	FIG-TA176 Pl.154 à FIG-TA180 Pl.155
	Dieu	Mercure	FIG-TA181 et FIG-TA182 Pl.156
		Jupiter	FIG-TA183(M) Pl.156
		Hercule	FIG-TA184(M) Pl.156 et FIG-TA185(M) Pl.157

		Apollon		FIG-TA186 et FIG-TA187 Pl.157
<b>Personnages</b>	En pied	Enfant/Adolescent	<i>Spinario</i>	FIG-TA188(M) Pl.157 à FIG- TA202 Pl.160
			Enfant vêtu d'un <i>cucullus</i>	FIG-TA203 et FIG-TA204(M) Pl.160
			Adolescent	FIG-TA205(M) Pl.161 à FIG- TA210(M) Pl.162
		Personnage féminin		Pl.163
		Personnage masculin		FIG-TA212(M) Pl.164 à FIG- TA214 Pl.165
		Couple		
		Gladiateur/soldat		
		Soldat à cheval		FIG-TA215 Pl.165
		Personnage indéterminé		FIG-TA216(P) Pl.165 à FIG- TA221 Pl.166
		Buste	Enfant/Adolescent	<i>Risus</i>
	Adolescent			FIG-TA231 Pl.168
	Buste féminin			
	Buste masculin			
	Buste indéterminé		FIG-TA232(M) Pl.168 à FIG- TA234 Pl.168	
<b>Animaux</b>	Quadrupède	Cheval		FIG-TA235(M) Pl.169 à FIG- TA251 Pl.171
		Taureau		FIG-TA253 et FIG-TA254(M) Pl.172
		Ovin		FIG-TA255

			Pl.172 à FIG-TA258 Pl.173	
		Cervidé	FIG-TA259 et FIG-TA260 Pl.173	
		Chien	FIG-TA261 Pl.173	
		Singe	Pl.174	
		Lion	FIG-TA266 et FIG-TA267(M) Pl.175	
		Panthère	FIG-TA268(M) Pl.175	
		Sanglier	FIG-TA269 Pl.175	
		Lièvre/Lapin		
		Indéterminé	FIG-TA270(P) Pl.176 à FIG-TA276 Pl.177	
	Reptile	Serpent	FIG-TA277 Pl.177	
	Mammifère marin	Dauphin	FIG-TA278(M) Pl.177	
	Oiseau	Paon	FIG-TA279 Pl.178	
		Colombidé	Colombe	FIG-TA280 Pl.178 à FIG-TA287(M) Pl.179
			Pigeon	FIG-TA288 Pl.179 à FIG-TA291(M) Pl.180
		Gallinacé	Poule	
			Coq	FIG-TA292(M) Pl.180 à FIG-TA296 Pl.181
			Cygne ?	
			Socle d'oiseau	FIG-TA297 Pl.181 à FIG-TA300(M)



			Pl.181
		Oiseau indéterminé	FIG-TA301(M) et FIG-TA302(M) Pl.181
<b>Divers</b>	Végétaux	Pomme de pin	FIG-TA303(M) et FIG-TA304(M) Pl.182
		Noix	
	Autre	Phallus	FIG-TA305(M) Pl.182 à FIG-TA307 Pl.183
		Socle	FIG-TA308(M) Pl.183 à FIG-TA311 Pl.184
<b>Indéterminé</b>			FIG-TA313(M) Pl.184 à FIG-TA327 Pl.185

Ce sont les représentations animales qui sont les sujets les plus diversifiés au sein des figurines toulonnaises (**Fig. 131**). Cependant, ce sont les figurines de Vénus et de Déesse-mère qui ont rencontré le plus de succès et qui ont été produites en plus grande quantité.

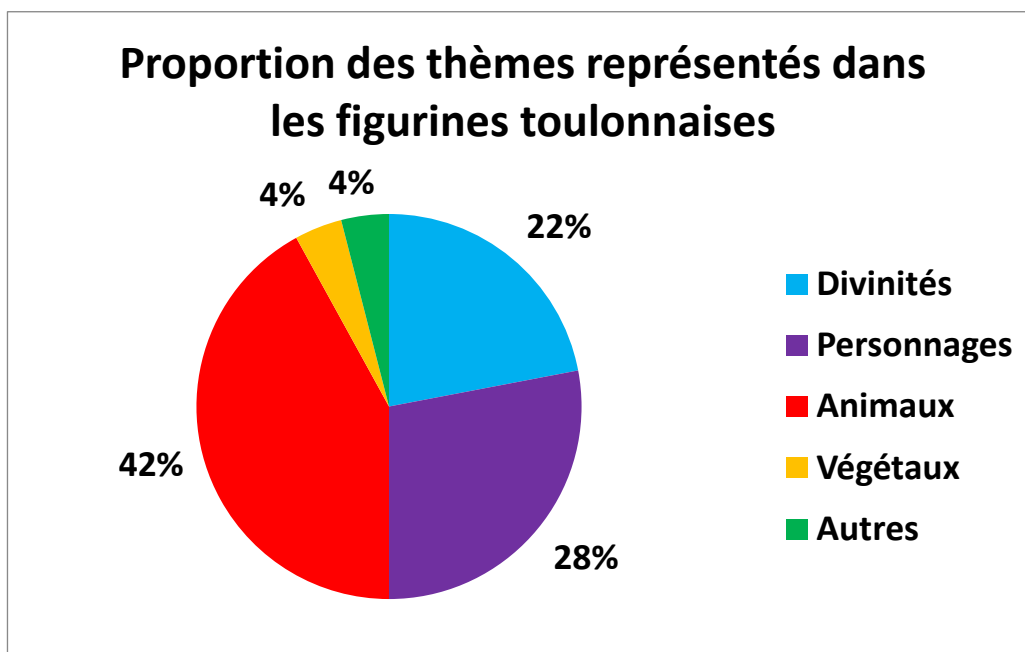


Figure 131 - Proportion des thèmes représentés dans les figurines toulonnaises

### Le plat à vernis rouge pompéien

Le plat à vernis rouge pompéien est par définition une forme de plat (**Pl.116**). Cependant, il existe une variante de la forme avec de petits pieds en reliefs (**VRP-TA05 Pl.116**).

### La céramique peinte

La céramique peinte se caractérise par une unique forme de bol à bandeau (**PEINT-TA1 Pl.001 à PEINT-TA5 Pl.002**). Les seules variations résident dans la lèvre qui peut parfois porter une petite gorge.

### La céramique commune claire

Déterminer de quelles natures sont les formes en céramique commune claire présente des difficultés. Il s'agit de formes basses et ouvertes qui peuvent s'apparenter à des couvercles (**Pl.114**).

## 5.1.3. Les décors

Les potiers de Toulon-sur-Allier ont utilisé un grand nombre de techniques pour décorer leurs céramiques. La plus répandue d'entre elles est sans aucun doute celle

du moulage. Cette dernière est utilisée sur la céramique sigillée (**Pl.034 à Pl.113**), sur la céramique métallescente (**Pl.012 à Pl.014**), mais également pour façonner les figurines (**Pl.118 à Pl.189**). Cependant, malgré la surabondance de décors moulés, cette technique n'est pas toujours bien maîtrisée et entraîne régulièrement des malfaçons (voir p. 309).

Les guillochis sont aussi abondants sur les céramiques toulonnaises. Il s'agit du décor le plus pratiqué sur les gobelets du site. Ces derniers, uniquement façonnés en céramique métallescente (**Pl.010, Pl.011 et Pl.013**), ne sont pas les seules formes de cette catégorie à comporter ce type de décoration. On les retrouve aussi sur les assiettes et plats du site (**Pl.005 et Pl.006**). Les plats en céramique sigillée et ceux à vernis rouge pompéien sont, par tradition, marqués de guillochis ou de décors réalisés à la molette (**Pl.021, Pl.022, Pl.025 et Pl.116**). Les marques laissées sur la surface varient énormément d'un individu à un autre, tant dans leur forme, qu'en profondeur, en hauteur ou en largeur.

La barbotine est également utilisée pour créer des décors figuratifs ou géométriques. Cette technique s'observe essentiellement sur la céramique métallescente (**Pl.007, Pl.008, Pl.010 et MT-TA89 à MT-TA95 Pl.015 et Pl.016**) et, plus rarement, sur la céramique sigillée (**Pl.020**). Il s'agit d'un procédé parfaitement maîtrisé par les potiers toulonnais.

Les décors excisés semblent beaucoup moins utilisés. On peut les trouver sur les productions tardives du site. Ce sont en grande partie des décors de gobelets métallescents et de gobelets en sigillée (**Pl.028**). Mais on les observe quelquefois sur des bandeaux de mortiers en céramique métallescente de forme L317.

Une petite partie de la production est peinte. Il s'agit des bols à bandeau en céramique peinte. Les potiers ont utilisé un pinceau pour tracer des bandes et parfois des points de couleur ocre sur le bandeau. Le reste du vase est décoré avec une technique appelée « à l'éponge » qui consiste à plonger un tissu dans la peinture et de l'apposer ensuite sur la surface du vase pour créer des motifs variés.

Enfin, les potiers toulonnais ont, à de rares occasions, orné leurs produits de reliefs d'applique. Seules les formes de mortiers L100 (Drag. 45) en céramique sigillée (**Pl.029 à Pl.031**) et leur pendant L316 en céramique métallescente (**Pl.008**) comportent ces décors. Ces types de mortiers comprennent toujours un déversoir en forme de tête de lion qui est appliqué sur le bandeau. Un seul vase dans la production du site de Toulon-sur-Allier comporte un décor de relief d'applique différent (**Pl.029**). Cependant, des découvertes de moules (voir p. 302) laissent supposer une production de vases à décors de reliefs d'applique qui est aujourd'hui inconnue.

Les potiers de Toulon-sur-Allier possédaient donc de nombreux savoir-faire dans l'art de décorer des céramiques. Cependant, ceux-ci n'étaient pas toujours maîtrisés.

#### 5.1.4. La qualité

Le soin apporté par les potiers et les coroplastes de Toulon-sur-Allier aux différentes productions de céramiques diffère.

Ainsi, les sigillées sont globalement d'une qualité médiocre. Les malfaçons sont très courantes (voir p. 309) : le lissage est généralement mal réalisé et la répartition de l'argile durant le tournage des vases n'est pas toujours homogène. De plus, les décors sont très empâtés et souvent rognés lors du démoulage. Seule une très petite partie de la production, comme les gobelets de forme L102 (Dech. 72) offrent une qualité satisfaisant, tant au niveau du façonnage que des décors.

La céramique métallescente comporte deux qualités très différentes. Une part de la production est tout aussi mal réalisée que la céramique sigillée. On y retrouve des décors et un façonnage très grossiers. L'autre part de cette catégorie est totalement différente avec un façonnage très bien réalisé, une panse extrêmement fine, des formes harmonieuses et des décors maîtrisés. Il s'agit, pour cette dernière part, de la production la mieux aboutie du site toulonnais.

Les figurines sont loin d'égaliser la qualité de celles d'autres sites comme Autun. Beaucoup d'entre elles semblent résulter d'un surmoulage et les décors sont grossiers. Une grande partie des rebuts comportent des malfaçons très visibles comme de très gros grains de quartz incrustés dans la pâte. Tout comme les céramiques métallescentes, une petite partie de la production de figurines est de très belle facture, avec des traits fins et des détails bien moulés. Cette qualité est également visible sur les prototypes découverts sur le site.

Les plats à vernis rouge pompéien sont très classiques. La forme est bien tournée et tournassée. En outre, l'engobe est épais et bien réparti. Rien ne semble les distinguer des productions d'autres sites.

La céramique peinte toulonnaise est très particulière. Si la forme est déjà connue pour d'autres ateliers, la pâte et le façonnage des productions du site sont reconnaissables. Globalement, les bols en céramique peinte sont de bonne qualité.

Enfin, la céramique commune claire est difficile à définir tant sa production semble avoir été courte et peu développée. La surface des formes est généralement lissée avec soin, mais laissée brute, c'est-à-dire sans revêtement particulier. Le tout est soigné.

### 5.1.5. Les groupes de pâtes

Les pâtes utilisées par les potiers et les coroplastes de Toulon-sur-Allier sont relativement homogènes. Ces argiles se classent dans deux grandes catégories : les pâtes calcaires et les pâtes kaolinitiques<sup>124</sup>.

#### Les pâtes calcaires

La première catégorie (les pâtes calcaires) est utilisée pour façonner la vaisselle, à l'exception des plats à vernis rouge pompéien et de quelques formes de céramiques métallescentes. La pâte calcaire de Toulon comprend deux groupes : les pâtes beiges et orange, puis les pâtes roses.

---

<sup>124</sup> Attention, la couleur des photographies des pâtes apparaît légèrement plus orange qu'elle ne l'est. La différence de tonalité est en réalité beaucoup plus notable.

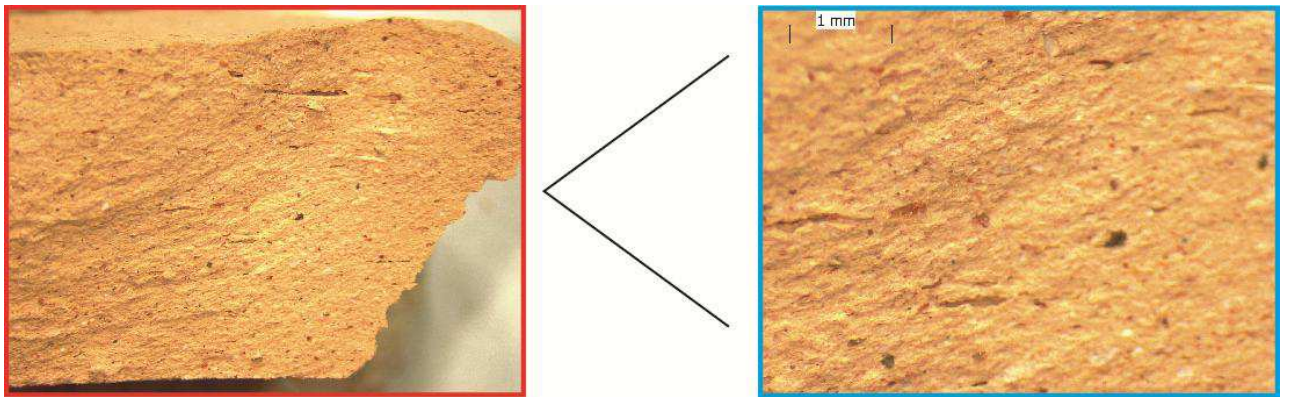


Figure 132 - Pâte calcaire "beige" (x8 à gauche / x20 à droite)

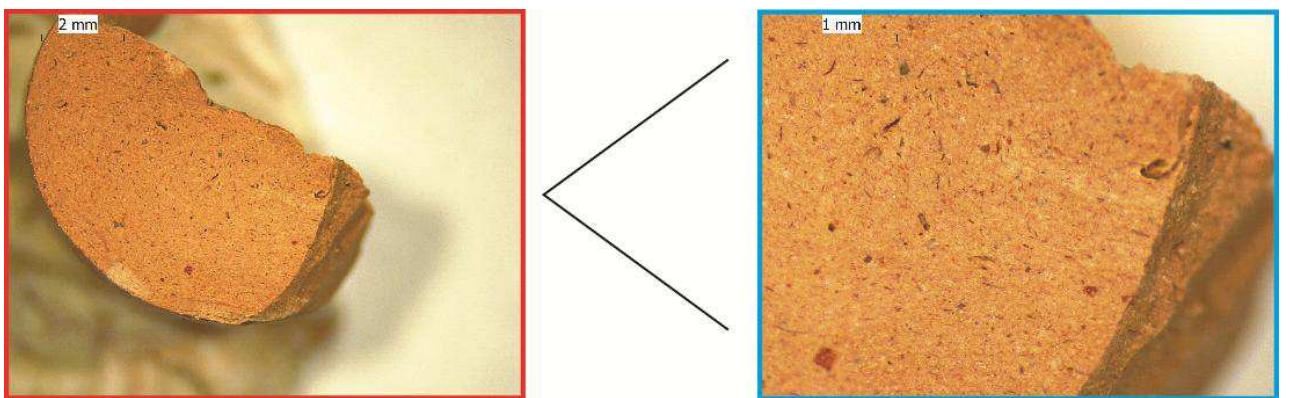


Figure 133 - Pâte calcaire "beige-orangée" (x8 à gauche / x20 à droite)

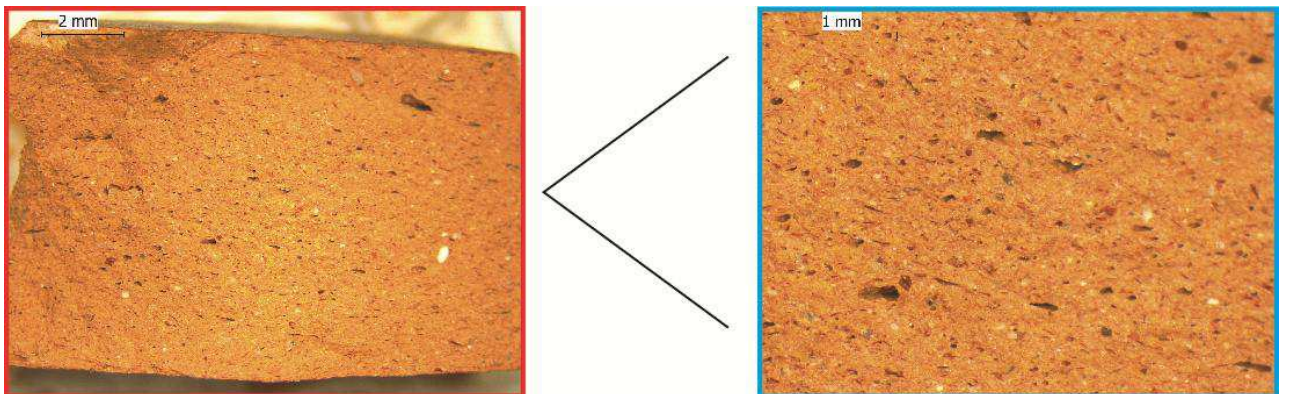


Figure 134 - Pâte calcaire "orange" (x8 à gauche / x20 à droite)

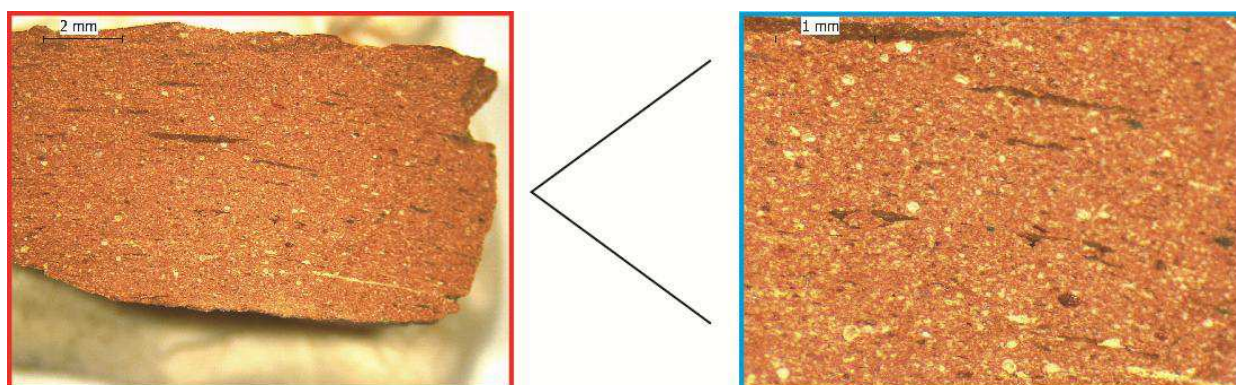


Figure 135 - Pâte calcaire "rose" (x8 à gauche / x20 à droite)

Le premier groupe rassemble les pâtes calcaires beiges (**Fig. 132**) et orange (**Fig. 133**). De plus, certaines présentent des variations de tonalité avec des pâtes entre les deux (**Fig. 134**).

Il s'agit d'une argile fine et homogène. Les pâtes beiges apparaissent légèrement plus granuleuses. Ces dernières sont utilisées pour façonner une partie de la sigillée ainsi qu'une partie de la céramique métallescente. Elles contiennent des inclusions sous forme de petits grains de quartz arrondis, mais également des nodules rouges – probablement ferrugineux – qui peuvent atteindre les 2 mm (**PI.004 et PI.115**). Les pâtes orange sont réservées aux céramiques sigillées et métallescentes. Elles semblent visuellement posséder la même structure que les pâtes beiges avec des inclusions identiques.

Le second groupe est constitué des pâtes roses (**Fig. 135**). Il s'agit de pâtes calcaires et fines. Elles ne contiennent pratiquement pas d'inclusions de grains de quartz ou de nodules rouges. En revanche, ces argiles sont constituées d'une multitude de petits points blancs. Il arrive souvent que ces pâtes présentent des « litages » d'argile blanche (**Fig. 57**). Ce groupe de pâtes est exclusivement réservé au façonnage des céramiques sigillées.

## Les pâtes kaolinitiques

La seconde catégorie (les pâtes kaolinitiques) permet de façonner des plats à vernis rouge pompéien, la céramique peinte, la céramique commune claire, de faire quelques vases en céramique métallescente, mais également de mouler des figurines (**Fig. 136 à Fig. 138**).

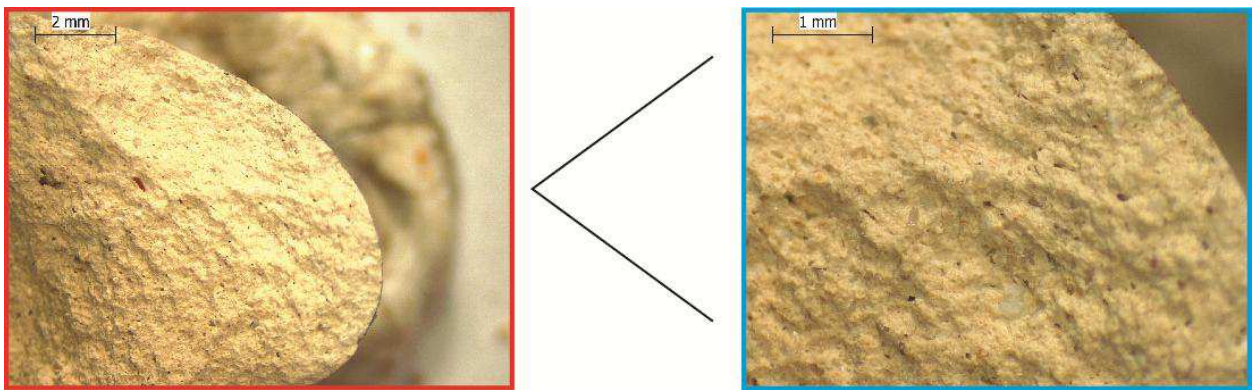


Figure 136 - Pâte de plat à vernis rouge pompéien (x8 à gauche / x20 à droite)

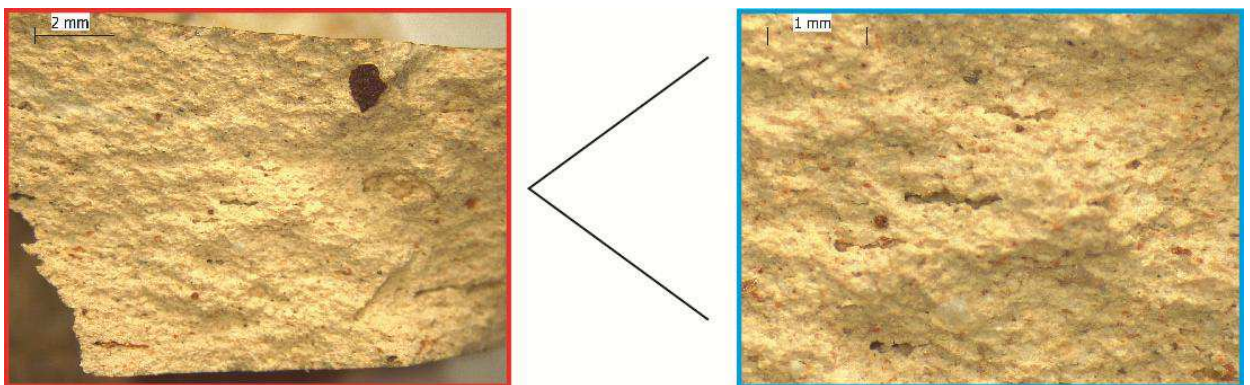


Figure 137 - Pâte de céramique métallescente (x8 à gauche / x20 à droite)

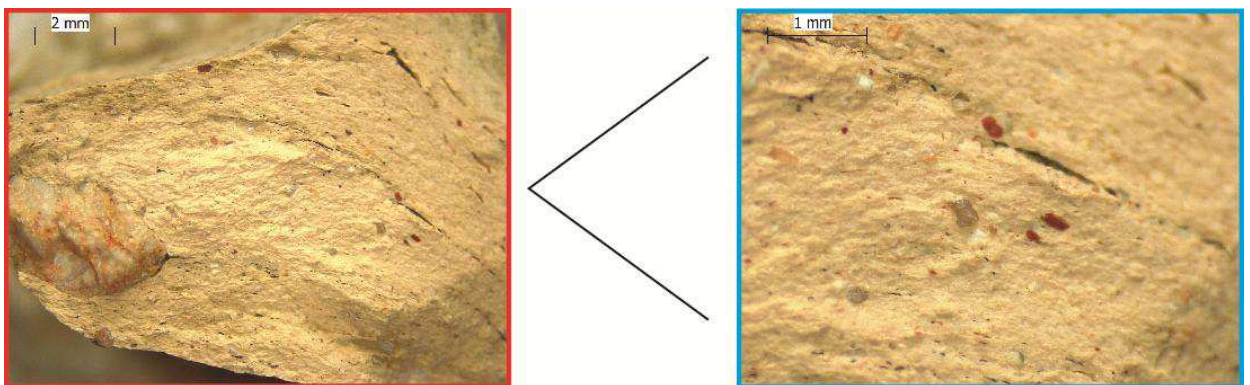


Figure 138 - Pâte de figurine (x8 à gauche / x20 à droite)

Nous pouvons remarquer que la pâte des plats à vernis rouge pompéien (**Fig. 136**) et celle des céramiques métallescentes (**Fig. 137**) sont très proches. Il s'agit d'une argile de couleur blanche, fine et moyennement granuleuse, avec une matrice très homogène. De petites inclusions sont visibles sous forme de grains de quartz arrondis. La pâte est assez compacte, même si elle est parsemée de quelques fines vacuoles.

Les pâtes de figurines (**Fig. 138**) sont généralement blanches à rosées et beaucoup moins granuleuses que celles utilisées pour la vaisselle. Nous observons des inclusions de grains de quartz identiques aux pâtes précédentes, cependant il



arrive que de très gros grains (entre 4 et 5 mm) soient inclus dans l'argile. Une partie de la production de figurines est cependant façonnée dans une argile beaucoup plus granuleuse et plus proche de celles décrites précédemment. Les pâtes de figurines comportent également des inclusions de nodules rouges, probablement ferrugineux.

Si les pâtes présentées ci-dessus sont caractéristiques des productions de Toulon-sur-Allier, elles sont susceptibles d'être confondues avec celles d'autres centres de productions. Ainsi, les pâtes beiges à orange sont très proches des argiles utilisées à Lezoux durant la « Phase 8 » (**Fig. 139**), mais également des pâtes de Lubié (Lapalisse) (**Fig. 140**).

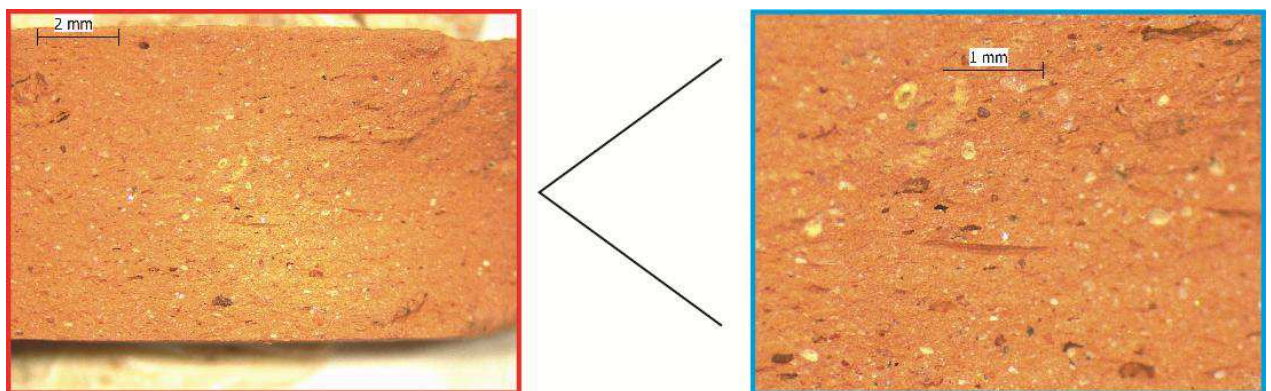


Figure 139 - Pâte de la Phase 8 de Lezoux (x8 à gauche / x20 à droite)

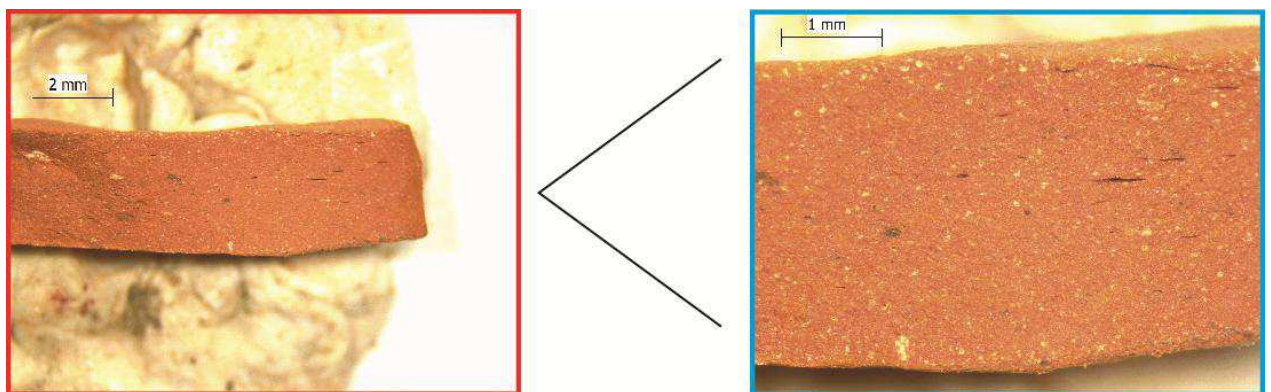


Figure 140 - Pâte de Lubié (x8 à gauche / x20 à droite)

Tandis que les pâtes roses sont très proches de celles utilisées à Lezoux durant la « Phase 7 » (**Fig. 141**).

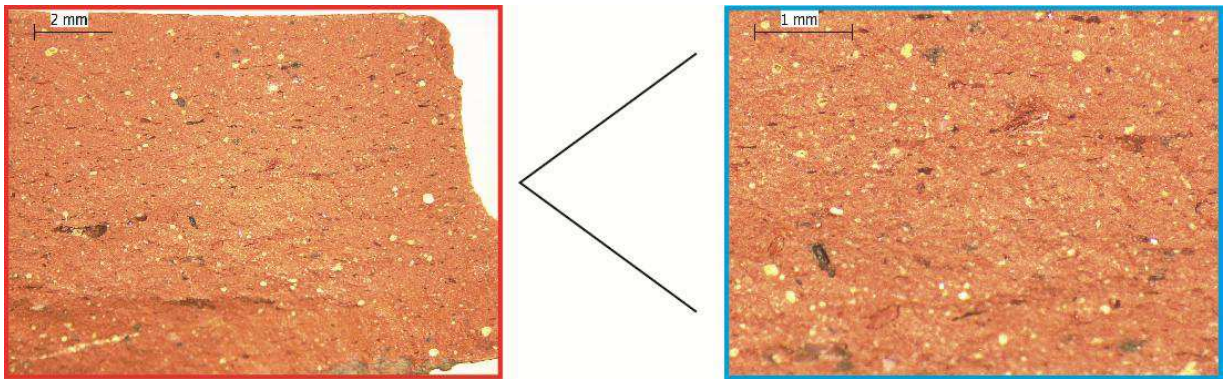


Figure 141 - Pâte de la Phase 7 de Lezoux (x8 à gauche / x20 à droite)

Il est donc absolument nécessaire d'observer les pâtes à un fort grossissement (au minimum x8) et de croiser les données (pâte, façonnage, forme, aspect de surface) pour attribuer une céramique aux productions de Toulon-sur-Allier.

### 5.1.6. Les marques et estampilles

De nombreuses marques de potiers et de coroplastes sont attestées sur les productions de Toulon-sur-Allier. Chaque marque et estampille est associée à une forme de vase ou un sujet de figurine.

#### Les potiers

Une quarantaine de noms de potiers est connue sur le site de Toulon-sur-Allier ainsi qu'un peu moins de quatre-vingt-dix marques (**PI.032**, **PI.033** et **PI.041**). Le site a très probablement compté davantage de noms, mais plusieurs possibilités peuvent expliquer qu'ils soient demeurés inconnus : la qualité des estampilles ne permet pas de déterminer leurs noms, les potiers n'ont pas estampillé les vases qu'ils ont façonnés, aucun exemplaire ne nous est parvenu de leur production, etc. D'après les informations recueillies, il est possible dresser un tableau récapitulatif des estampilles et marques connues pour chaque forme (**Tableau 6**). Le numéro d'estampille mentionné dans le tableau 6 fait référence au numéro attribué dans l'article « SALVAYA 2019 ». Les marques et estampilles de potiers décorateurs étant absentes de cette publication, elles ne sont donc pas numérotées dans le tableau.

Ce travail ne prend pas en compte les estampilles trop incomplètes ou illisibles, ainsi que les sources anciennes mentionnant divers marques et potiers comme c'est le cas par exemple pour Borio, Buccius, Camulianus ou Genius qui n'ont pas pu être vérifiés (SALVAYA 2019).

Afin de garantir une meilleure lisibilité, ce tableau est présenté sur deux pages.

Tableau 6 - Répartition des estampilles et marques de potiers selon les formes de céramiques

Estampille ou marque	N° d'estampille	Forme										
		Peinte	L.008	L.031	L.032	L.036	L.055	L.056	L.088	L.100	Drag. 37 Tourneur Drag. 37	Décorateur
AFRICANIM	1					X	X		X		X	
AFRICANVSM	2					X						
ALBIN.	3					X						
ALBIII	4			X	X	X			X			
ALBINVS	5	X		X		X	X	X			X	
ALBINV2	6					X						
APRILISFE	7						X		X			
ATILIAIIM	8											
AVITVS	9	X		X		X	X		X		X	X
C.N.I	10			X								
CATIAN[	11								X			
CATIANI	12							X	X			
CATIANI←	13						X	X	X			
CATTOM	14					X						
CINTVSM	15						X					
DECMANI	16			X	X	X	X				X	X
DECMANI.MAN	17			X	X	X			X			
DECVMANI	18										X	
DECVMANI	19					X		X				
DOCCIVSF	20	X		X	X	X	X	X	X		X	
ELLM	21			X							X	X
ELLM←	22						X					
-ELI.MAN-	23			X					X		X	
ELIVSF	24						X		X		X	
FATVLLIANI	25								X			
MARCIM	26					X	X				X	
MARCVSFC	27					X					X	
MARTIMA[	28			X	X	X						
MATRIMAN	29						X					
MESSINIM	30					X	X					

Estampille ou marque	N° d'estampille	Forme										
		Peinte	L008	L031	L032	L036	L055	L056	L088	L100	Drag. 37 T	Drag. 37 D
MIIIMM.OFC	31											
MVRTIANI	32					X				X		
NATICI[	33						X					
OF.ATT												X
OPVLFC←	34	X							X		X	
PATERNI	35					X						
PAVLLVS	36					X						
PAVLLVSFE	37					X	X		X		X	
QVARTLM	38				X		X		X			
QVARTIONISF	39								X		X	
QVINTILIANI	40			X					X			
REGVLVS	41				X	X	X					
2.AORAITII	42			X	X	X					X	
SACRANTI	43						X					
SACRANTIV	44					X	X				X	
SECVNDI												X
SECVNDINVSF ←	45	X	X	X					X		X	
SERVM												X
SILLVANIM	46					X	X	X	X		X	
SINOVBTO	47								X			
tasgilli												X
Tiituro ( ?)												X
TIIRTIOLVS	48											
TVRBINOM	49				X	X	X	X			X	X
TVTO	50											
TVTORMSM	51			X					X			
VENERANDI	52					X					X	
VIINIIRMIDIM	53	X			X	X	X	X	X		X	
VINIRIMIDI	54			X								
**	62			X		X					X	
<b>TOTAL</b>		6	1	16	10	28	22	8	22	1	22	9

Ce sont les tasses tronconiques de forme L036 (Drag. 33) qui ont livré le plus de marques de potiers toulonnais. La quantité d'estampilles différentes présente sur

ces vases indique une production régulière et un goût prononcé de la clientèle pour ce produit. Les assiettes de forme L055, les mortiers de forme L088 et les coupes Drag. 27 sont également très bien représentés. En revanche, les coupes dont la forme est une variante du type L008, ainsi que les mortiers à déversoir en forme de tête de lion L100 (Drag. 45) semblent être les plus marginales.

L'estampille qui est apposée sur le plus grand nombre de formes différentes est celle de DOCCIVSF avec huit types de vases. Celle-ci est suivie d'AVITVS et de VIINIIRMIDIM avec sept formes, puis d'ALBINVS et de TVRBINOM avec six types différents de poteries. Albinus, Avitus, Doccius, Turbino et Venermidus sont également ceux qui ont le plus estampillé de vases sur le site de Toulon-sur-Allier. Ces potiers ont de nombreux points communs : ils ont tous marqué des bandeaux de céramiques peintes, ils possèdent un style décoratif très proche et ils ont tous les cinq façonné leurs vases dans des pâtes beiges à orange similaires. Il est donc très probable que ces potiers aient officié durant la même période.

## Les coroplastes

Un peu plus d'une vingtaine de noms de coroplastes sont connus sur le site de Toulon-sur-Allier (**Pl.258 à Pl.272**) ainsi qu'une centaine de marques (voir p. 398). Même si la graphie est identique, ces marques sont toutes différentes, car elles sont tracées une à une sur les moules ou les prototypes de figurines. Dans les ateliers toulonnais, seule la marque MARTINI semble résulter d'un estampillage (**n°7 Pl.265**). Cette dernière technique, qui permet au potier de reproduire sa signature à l'identique sur ses productions, est très rare en coroplastie.

L'ensemble de la documentation a permis de réaliser un premier bilan de la répartition des différentes signatures de coroplastes par type de sujet représenté (**Tableau 7**).

Ce travail ne prend pas en compte les marques et signatures trop incomplètes, ainsi que celles qui n'ont pas pu être observées et celles qui ne semblent pas provenir de Toulon-sur-Allier (voir p. 121).

Afin de garantir une meilleure lisibilité, ce tableau est présenté sur deux pages.

Tableau 7 - Répartition des marques de coroplastes en fonction des sujets représentés

Signature ou marque	Dieu et Déesse					Personnage					
	Déesse				Dieu	<i>Spinario</i>	Adolescent	Couple	Lutteur / Gladiateur	Indéterminé	Buste ou statuette
	Vénus	Déesse-Mère	Abondance	Minerve	Hercule						
ABVDINOS	X										
AMATOR		X									
ATIANO C	X										
BIILI]NICCI	X										
CABANTIV RIICT									X		
COSSIM		X									
G.COSSLMA		X									
IIX[	X										
IOPPILLO	X										
IVLI	X	X									
IXVI ou IXIX		X									
LIBIABIS							X				
LBIIR( ?)										X	
LIBIIRARIS	X										
MARTINI	X										
PRISCVS	X			X							X
SACNS										X	
SATVS	X										
SEVERIANVS		X									
SILVINI	X			X							
TIBER						X					
TIBERIVS	X		X								
TIBIIR	X										
TIBIIRIVS			X								
TRITOGIINO	X										
VIVI ou VILIS	X										
VRBICVS											X
Feuille		X			X						

Signature ou marque	Animaux										Divers
	Quadrupède						Marin	Oiseau			
	Cheval	Taureau	Bélier	Chien	Singe	Lion	Dauphin	Colombe	Poule	Coq	
<b>ABVDINOS</b>					X						X
<b>ATHANO</b>					X						
<b>CARANTV[</b>							X				
<b>LVCANI</b>						X					
<b>PRISCVS</b>		X						X	X	X	
<b>SACRILLOS</b>	X		X	X				X	X		
<b>SEVERIANVS</b>			X								X
<b>VRBICVS</b>	X										X
<b>feuille</b>						X					

Ce sont les moules représentant Vénus qui comportent la majorité des marques de coroplastes, ce qui correspond à l'abondance de ces sujets. En revanche, c'est la signature de SACRILLOS qui est apposée sur la plus grande diversité de sujets. Cependant, ces derniers ne comprennent que des représentations animales.

Il est donc possible de déterminer qu'au moins une soixantaine de personnes ont travaillé à la réalisation des productions céramiques de Toulon-sur-Allier.

## 5.2. LA DATATION DES PRODUCTIONS DE TOULON-SUR-ALLIER

En l'absence de stratigraphie sur le site de Toulon-sur-Allier, il est très compliqué d'établir des datations relatives. Néanmoins, les connaissances acquises sur d'autres centres de productions de la Gaule centrale comme Lezoux, les Martres-de-Veyre ou encore Gueugnon, permettent de proposer des datations par comparaisons.

La sigillée est la catégorie autour de laquelle s'articule l'ensemble de la production du site de Toulon. Celle-ci représente 69 % du mobilier, soit plus des deux tiers des céramiques toulonnaises. Les différents groupes de pâtes utilisés pour

leur façonnage suggèrent au moins deux phases de production situées entre la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle et la première moitié du III<sup>e</sup> siècle.

Si l'on se réfère aux estampilles relevées sur les bandeaux des céramiques peintes, il est possible de déduire que ces dernières ont été produites au même moment qu'une partie de la céramique sigillée, donc très probablement dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle.

La céramique métallescente semble également connaître au moins deux phases de création. La première se caractérise par des vases que l'on pourrait qualifier de « pré-métallescente » (ROMEUF 2000, p.145). Il s'agit d'une production dont le façonnage, la décoration et les reflets métalliques ne sont pas d'une très grande qualité et se situe probablement vers les dernières décennies du II<sup>e</sup> siècle. La seconde phase se révèle bien plus aboutie dans sa réalisation avec une qualité qui démontre une évolution des savoir-faire des potiers toulonnais. Les formes et les décors suggèrent une apparition plus tardive, dans le courant du III<sup>e</sup> siècle (BET 1999).

Les figurines sont, quant à elles, trop peu étudiées pour pouvoir établir une datation par comparaison. Seule la tentative de métallescence sur une figurine de déesse-mère toulonnaise constitue un indice qui laisse penser que le moulage a été exécuté simultanément aux céramiques métallescentes. Néanmoins, l'absence de découverte en contexte de consommation empêche d'en préciser la chronologie.

Enfin, la céramique commune est la plus délicate à dater. Les formes en céramique commune claire sont très spécifiques au site de Toulon et ne trouvent pas de parallèle, tandis que les plats à vernis rouge pompéien sont très communs et peuvent avoir été produits durant une longue période. Ces deux catégories n'apportent donc pas de précision sur la chronologie du site.

Globalement, l'ensemble des terres cuites de Toulon-sur-Allier semble avoir été réalisé entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. Cependant, seules des découvertes des productions toulonnaises en contexte de consommation permettront à l'avenir de préciser ces datations.

### **5.3. LE COMMERCE ET LA DIFFUSION DES PRODUCTIONS DE TOULON-SUR-ALLIER**

Le commerce des céramiques de Toulon-sur-Allier est une question très délicate à aborder, car ces productions sont encore fortement méconnues. Ainsi, aucune donnée n'est disponible concernant la présence de la céramique peinte, de la



céramique métallescente, de la céramique commune claire et des plats à vernis rouge pompéien toulonnais en contexte de consommation. À ce stade de la recherche, seules les céramiques sigillées et les figurines toulonnaises ont été reconnues en dehors du site de production. Nous nous intéresserons donc uniquement à ces deux catégories de mobilier afin de dresser un premier bilan du commerce des productions de Toulon.

La céramique sigillée permet, grâce à ses estampilles, de déterminer plus facilement leurs provenances. Chaque estampille toulonnaise signalée a été répertoriée dans la base de données Samian Resarch (voir Vol. III, p. 429) par les différents chercheurs. Ce travail collaboratif a permis de créer une première carte de répartition des estampilles de Toulon-sur-Allier sur l'ensemble des territoires (**Fig. 142**). Néanmoins, cette carte ne prend en compte que la sigillée qui est estampillée, laissant de côté plus de la moitié de la production qui ne porte pas de marque. De plus, un point sur la carte représente une présence de l'estampille, mais pas le nombre d'occurrences. Enfin, il s'agit d'un état de la recherche actuelle, avec tous les biais qu'elle engendre. C'est pourquoi les résultats obtenus grâce aux estampilles sont à nuancer.

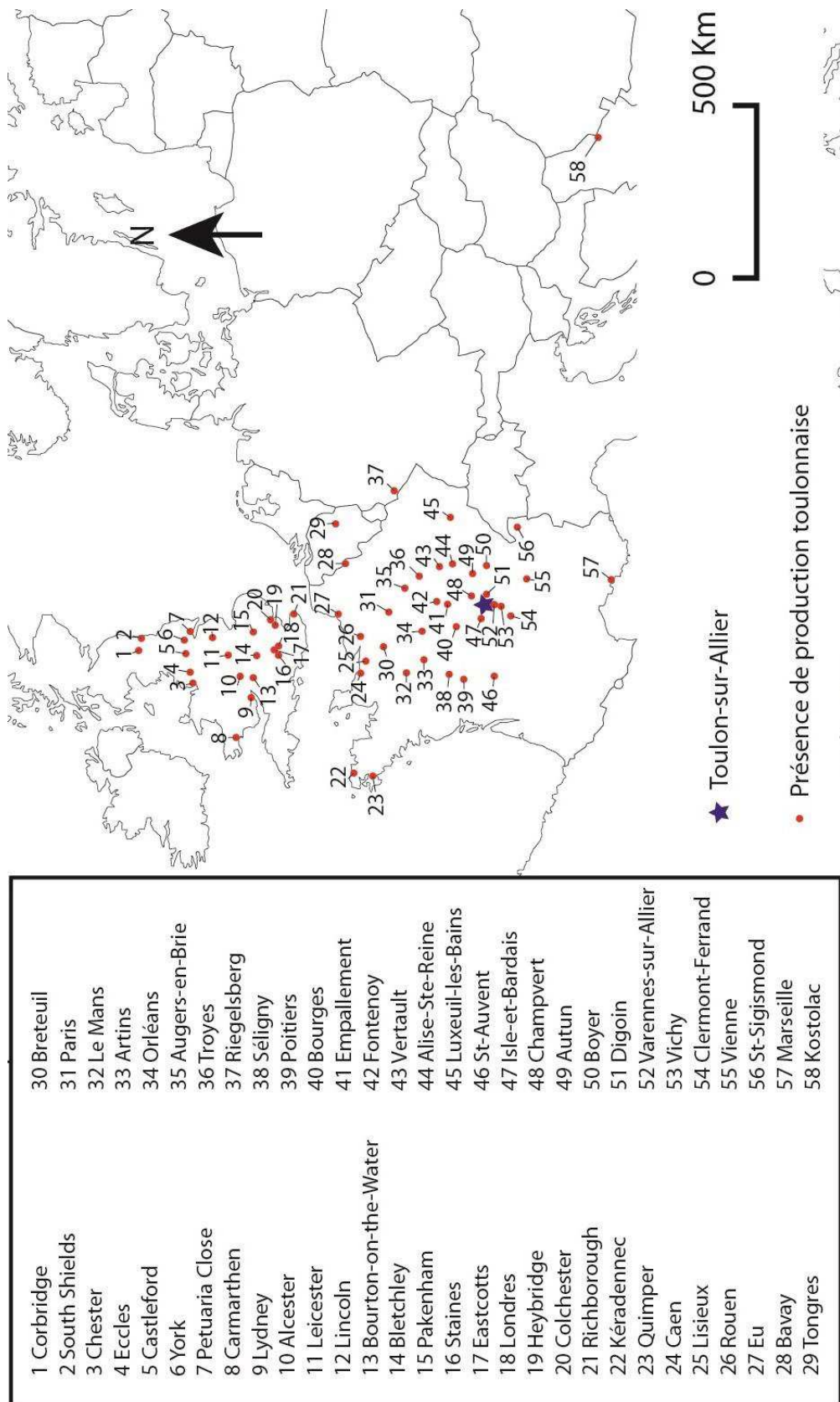


Figure 142 - Répartition des estampilles de Toulon-sur-Allier (Sources : Samian Research, n°27 : V. Viquesnel-Schlosser, n°47 : L. Laüt ; Fond de carte : D. Dalet ; DAO : F. Salvaya)

La répartition des estampilles de Toulon-sur-Allier montre une forte représentation en Angleterre actuelle et sur la partie nord de la France ainsi qu'une présence plus discrète dans les pays à l'Est de la France, avec une estampille en actuelle Serbie. Afin d'établir une comparaison, ce travail a été effectué pour les principaux potiers de Lezoux pour la même période (Phase 7 de Lezoux) (**Fig. 143**). Seules les marques de CINNAMVS, DOECCVS, PATERNVS, DIVIXTVS et CALETVS ont été prises en compte, car il s'agit d'un échantillon que nous considérons comme représentatif.

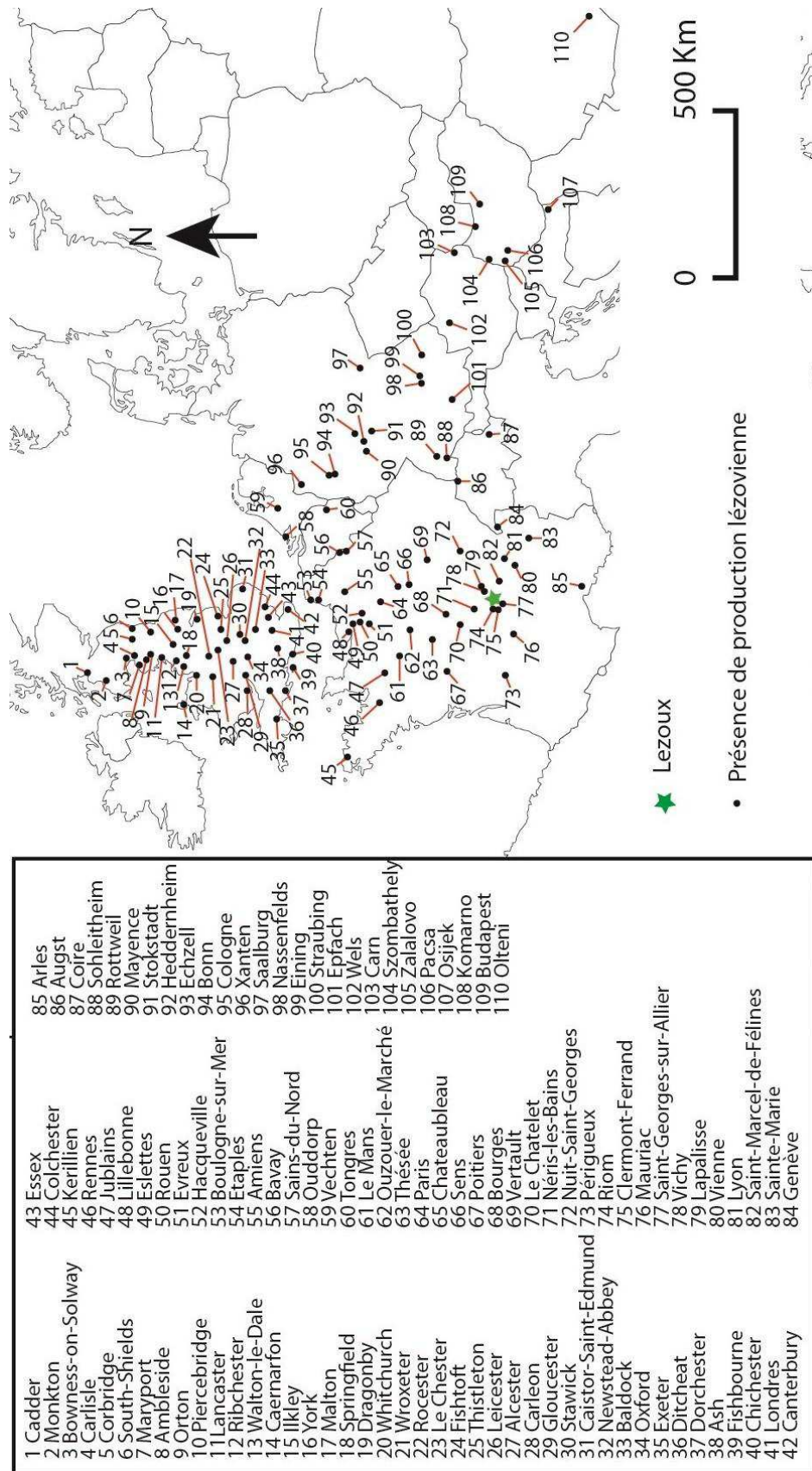


Figure 143 - Répartition des estampilles de Lezoux (Source : Samian Research ; Fond de carte : D. Dalet ; DAO : F. Salvaya)

Nous constatons un schéma de répartition similaire à celui des productions toulonnaises. L'exportation des produits de ces potiers se fait essentiellement dans la partie nord de la France actuelle et le sud de l'Angleterre. Les Germanies sont également approvisionnés et les courants commerciaux couvrent l'actuelle Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, la Hongrie, jusqu'à la Roumanie.

La superposition des deux cartes démontre clairement cette similarité dans les exportations de ces deux sites (**Fig. 144**).

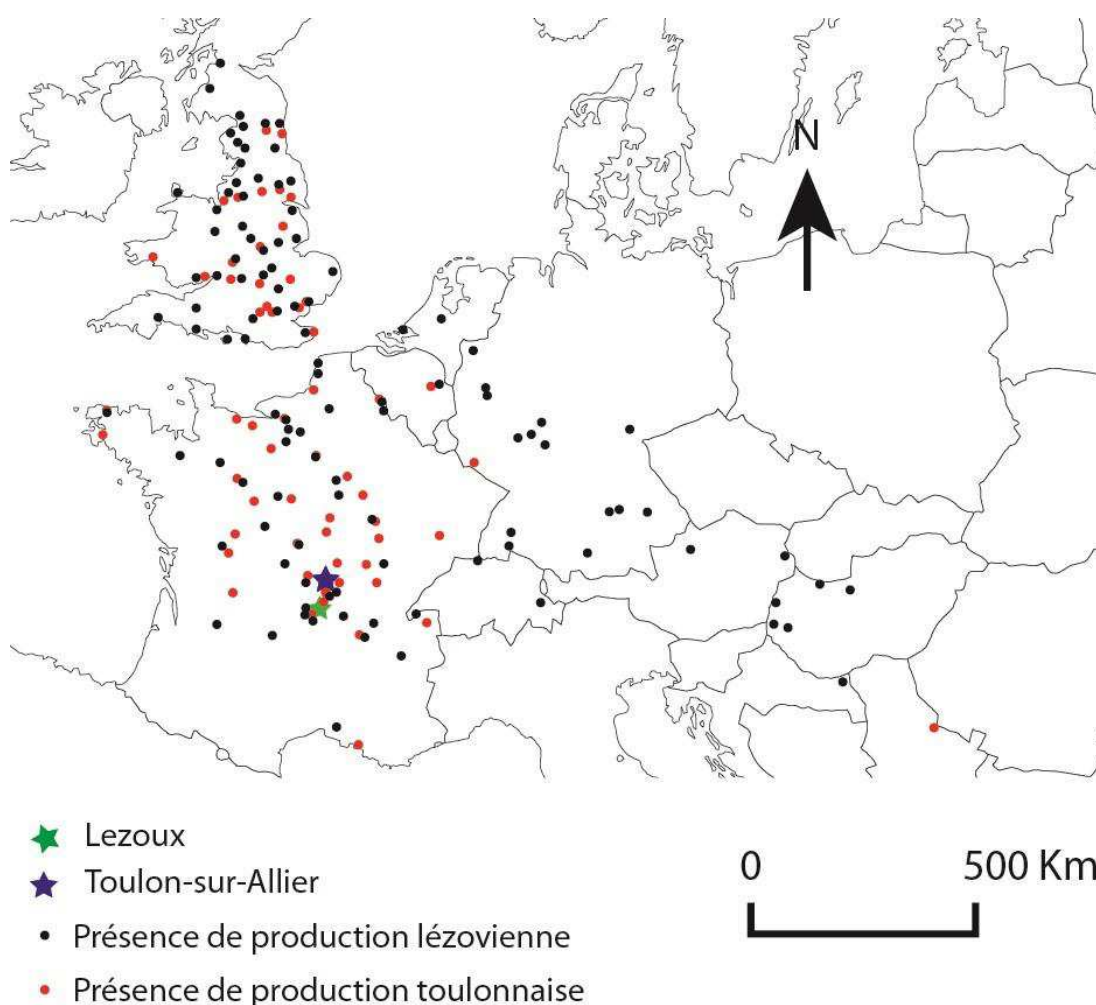


Figure 144 - Répartition superposée des estampilles de Toulon-sur-Allier et de Lezoux (Sources : Samian Research, V. Viquesnel Schlosser, L. Laüt ; Fond de carte : D. Dalet ; DAO : F. Salvaya)

La présence d'une telle quantité de sigillée du centre en Bretagne romaine peut s'expliquer par un coût de commercialisation inférieur à celui d'autres zones. En effet, l'export par des voies fluviales et maritimes était sans doute plus aisé que par voie terrestre. L'abondance repérée au sud des murs d'Hadrien et d'Antonin est probablement un biais de la recherche. En revanche, l'absence de ces marques sur la partie sud de la France pourrait s'expliquer par la domination du marché par d'autres

centres de production, notamment ceux des ateliers du sud (Millau, Montans), ou plus certainement par des contraintes de coûts d'acheminements des produits dans ces zones. Il en va de même pour la partie Est de la France où les ateliers du groupe de l'Est commencent à produire.

Les figurines apportent, quant à elles, peu d'informations sur les courants commerciaux, car elles n'ont quasiment pas été repérées en contexte de consommation. Seules des figurines de déesse-mère toulonnaises ont été trouvées au Mans (CHEVET 2019, p.27). Malgré cette découverte, à ce stade de la recherche il est impossible si le commerce des figurines suivait ou non les mêmes courants que la céramique sigillée.

Enfin, une petite coupelle en sigillée signée ELI.M au sein des sépultures de la nécropole de Varennes-sur-Allier mérite une attention particulière (SALVAYA 2017, p. 72). C'est une présence qui a une grande importance, car il s'agit d'un vase beaucoup trop cuit à la surface fondue. Ce raté de cuisson aurait dû être rejeté, cependant il a fait l'objet d'un commerce parallèle à destination des nécropoles locales.

Une partie des productions de Toulon-sur-Allier étant désormais reconnaissable, il est probable que les recherches futures documenteront plus en détail cette question du commerce de ces produits.

## 5.4. LA PLACE DES ATELIERS DE TOULON-SUR-ALLIER

Considérés parfois comme un site satellite de Lezoux, les ateliers de Toulon-sur-Allier s'imposent désormais comme un site riche avec une identité bien définie.

Tout d'abord, si la zone de production s'avère restreinte en comparaison avec d'autres grands sites comme ceux de Lezoux ou de Gueugnon (**Fig. 122**), elle semble avoir été utilisée durant plusieurs décennies (voir p. 399)

De plus, les dernières fouilles réalisées lors des travaux routiers (voir p. 79) montrent une installation domestique qui dépasse celle de simples logements de potiers « ruraux » (SAPDA, à venir). Il est probable que l'implantation d'une zone d'habitat soit passée inaperçue par l'absence de construction à l'ouest et au nord-ouest du site. Les ateliers de Toulon-sur-Allier semblent donc davantage se définir comme une « zone artisanale » associée à une implantation domestique modeste, que comme un « petit centre rural et isolé ».

Ensuite, le mobilier recueilli (voir p. 376) lors des différentes interventions (voir p. 51) illustre les savoir-faire développés par les artisans toulonnais dans l'art de la poterie. Certes, il est possible que les qualités esthétiques des vases n'aient pas été un critère dominant pour une bonne partie de leurs créateurs. Cependant, les décors sur ces céramiques n'en sont pas moins originaux et reconnaissables (voir le potier Turbino **PI.069 à PI.073**). En outre, les productions tardives, comme la céramique sigillée à pâte rose ou la céramique métallescente (voir p. 99, p. 121), sont d'une grande finesse et d'une grande qualité (voir p. 99 et p. 121). Leurs décors sont parfaitement réalisés et maîtrisés. L'impossibilité de les différencier d'autres productions comme celles de Lezoux entraîne certainement une sous-estimation de leur diffusion et de la place qu'elles occupaient dans le marché de la céramique durant les premières décennies du III<sup>e</sup> siècle.

Enfin, l'absence de données concernant l'ensemble des centres de production de céramiques antiques de la basse vallée de l'Allier complique la vision que l'on peut avoir de la place des ateliers de Toulon-sur-Allier parmi eux. La concentration et la répartition des sites paraissent se complexifier avec l'évolution de la recherche et il est vraisemblable qu'un bon nombre de ceux-ci nous soit encore inconnu. Les échanges dans les ateliers du centre de la Gaule, que ce soit de mobilier – comme les moules de céramique sigillée ou de figurine – ou de personnes – car il est probable que Doccus ait travaillé à Gueugnon ou que Oppulo ait exercé dans les ateliers d'Yzeure – orientent vers l'hypothèse d'une vision plus complexe. En effet, l'image d'une domination du site de Lezoux, autour duquel gravitent les « petits » centres, semble à réviser. Il est probable qu'il faille davantage y voir un maillage dense d'artisans implantés au sein d'ateliers de tailles variables et dont les produits répondent tous à une forte demande de la clientèle.





## **CONCLUSION**



Les sites de production de céramiques antiques du centre de la Gaule ont été en grande majorité découverts et étudiés dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle (**Fig. 1**). Les travaux de recherche du XX<sup>e</sup> siècle consacrés à ce sujet montrent que ces ateliers se multiplient et se développent principalement dans le courant du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cet accroissement résulte sans doute de l'engouement de la clientèle gallo-romaine pour la céramique sigillée. C'est dans ce contexte que le centre de Toulon-sur-Allier s'implante dans la basse vallée de l'Allier.

## Le cadre

Les ateliers de production de céramiques antiques de Toulon-sur-Allier (Allier, 03) sont découverts il y a environ 170 ans par un érudit de la Société d'Émulation de l'Allier (voir Vol. III, Annexes p. 9) lors de la construction d'une demeure au lieu-dit « Les Larry »<sup>125</sup>. Peu de temps après, une seconde implantation artisanale est mise en évidence à quelques centaines de mètres à l'ouest, au lieu-dit « La Forêt ». Une quantité conséquente de mobilier est alors mise au jour, suscitant l'intérêt de nombreux chercheurs et collectionneurs. Cependant, malgré la renommée du site toulonnais et de ses produits, ceux-ci restaient en grande partie méconnus et justifiaient la réalisation de ce travail.

Le site de Toulon-sur-Allier a fait l'objet de nombreuses interventions entre sa découverte et le XXI<sup>e</sup> siècle. Les fouilles, et notamment celles pratiquées par les membres de la Société d'Émulation de l'Allier au XIX<sup>e</sup> siècle, détruisent largement les vestiges et en dispersent les fruits. La première tâche, et non des moindres, a été de rassembler l'intégralité des données disponibles ainsi que de réunir les fruits des nombreuses fouilles. Ainsi, la première des conclusions qui s'imposent est l'absence du mobilier du site de La Forêt. Cette lacune a donc nécessité de recentrer le sujet d'étude sur les objets mis au jour au Larry.

## Les problématiques et leurs réponses

### 1. Caractérisation des productions

Le premier objet d'étude est l'ambition principale de ce travail. Il se définit par la caractérisation de l'ensemble des productions des ateliers du Larry à Toulon-sur-Allier. Dans ce but, un protocole spécifique a été mis en place, comprenant un tri détaillé ainsi qu'un dénombrement exhaustif, et enfin une étude céramologique des tessons identifiés comme étant produits sur le site (voir p. 97).

---

<sup>125</sup> Sur la parcelle YD 0001 du cadastre de Toulon-sur-Allier en date de ce travail.

L'inventaire qui a été dressé du mobilier (voir p. 376) fait état de 141 601 restes, dont 131 110 tessons de céramiques. Parmi ces derniers, 6866 sont indéterminés de par leur état sanitaire et 2876 tessons proviennent d'autres ateliers ou n'ont pas été façonnés durant l'Antiquité.

Ainsi, 121 368 tessons ont été identifiés comme étant façonnés par les potiers de Toulon-sur-Allier. Après le tri de l'ensemble de ces objets, six catégories de céramiques ont été définies. Il s'agit de la céramique peinte, de la céramique sigillée, de la céramique métallescente, de la céramique commune claire, des plats à vernis rouge pompéien et des figurines. Les trois premières de ces catégories composent la céramique dite « fine » destinée à la présentation et à la consommation des mets, tandis que les deux suivantes forment la céramique « commune » destinée à la cuisson et à la préparation des repas. Enfin, le dernier type de terre cuite est considéré comme du « petit mobilier », car il ne fait pas partie de la vaisselle.

Un comptage précis de ces produits toulonnais a permis de mettre en évidence la prépondérance de la céramique sigillée avec 83 380 tessons composant 69 % du mobilier produit. Nous dénombrons ensuite 28 305 fragments de céramiques métallescentes qui représentent 23 % des produits, 3331 morceaux de plats à vernis rouge pompéien pour 3 % de la production, 3 % de figurines avec 3868 tessons, puis 2 % de céramique peinte pour 2484 fragments, et enfin, un nombre indéfini, mais dérisoire de céramiques communes claires. Ce dernier compte n'a pas pu être établi, car cette catégorie de vases était très discrète et n'a été identifiée que tardivement dans le courant de ce travail.

L'étude céramologie des productions de Toulon-sur-Allier repose avant tout sur une observation attentive du façonnage, de l'argile ainsi que des décors et du style de ces derniers. Les formes des objets sont ensuite répertoriées, dessinées et réparties dans 285 planches (Vol. II). Les figurines sont, quant à elles, prises en photos, car les dessins de celles-ci n'apportent pas suffisamment d'informations.

Ainsi, la céramique sigillée (voir p. 121) est généralement façonnée de façon assez grossière. Elle se compose de plus d'une vingtaine de formes lisses – avec deux inédites et trois variantes – et de trois formes moulées, dont une principale : la coupe de type Drag. 37 qui est le noyau central de la production toulonnaise. La sigillée du site se caractérise par l'utilisation de deux groupes principaux de pâtes : l'un de couleur beige à orange et l'autre rose (voir p. 389). La surface des vases et principalement rouge et mâte, mais elle peut être semi-brillante sur les productions à pâte rose. Au moins une quarantaine de potiers, ayant apposé un peu moins de quatre-vingt-dix marques, ont produit ces objets.

La céramique métallescente regroupe deux phases : une de tâtonnement dont les produits pourraient être qualifiés de « pré-métallescente » et une seconde de maîtrise totale des savoir-faire (voir p. 99). Les produits de la première phase sont principalement des formes de gobelets lisses et moulées, ainsi que des coupelles et des mortiers. Sans recollage, il est difficile d'estimer le nombre de formes produites

à Toulon. Néanmoins, le répertoire toulonnais compte un nombre plus important de formes d'assiettes et de plats comparé à d'autres ateliers d'une plus grande importance comme ceux de Lezoux (BET 1999) ou des Martres-de-Veyre (ROMEUF 2000). Les produits sont façonnés dans des pâtes fines de couleur beige à orange, mais également dans des argiles blanches.

La céramique peinte est une catégorie facile à cerner, car il s'agit d'une unique forme de bol à large bandeau (voir p. 97). Ce dernier est décoré de bandes de couleur ocre, tandis que le reste du vase est peint à la technique dite de l'éponge dans la même couleur. Cette catégorie a la particularité d'avoir été estampillée sur le bandeau par les mêmes potiers qui ont fabriqué les céramiques sigillées. Cette céramique a été façonnée dans une pâte beige plutôt homogène, ce qui suggère une production courte dans les temps.

La céramique commune claire est très difficile à caractériser du fait de sa rareté (voir p. 155). Les formes sont basses et ouvertes, mais aucun parallèle n'a été recensé. Ces objets sont tous façonnés dans une argile kaolinitique fine et beige avec de grosses inclusions rouges.

Les plats à vernis rouge pompéien toulonnais (voir p. 157) sont généralement assez grands. Ils sont recouverts à l'intérieur d'un engobe rouge épais qui sert d'anti-adhérent, et parfois d'un engobe rouge et très fin sur la surface externe. Ces plats reposent sur de petits pieds annulaires. Ces vases sont façonnés dans une argile kaolinitique qui leur permet de résister aux chocs thermiques et sont donc destinés à la cuisson des aliments. Ces plats sont très classiques et, à ce stade de la recherche, ils sont impossibles à différencier des productions d'autres sites.

Les figurines (voir p. 159) sont un sujet très complexe à appréhender compte tenu des erreurs faites dès le XIX<sup>e</sup> siècle (voir p. 158). Les styles des sujets peuvent varier, mais leurs réalisations sont généralement assez grossières. Les sujets sont très nombreux dans les réalisations toulonnaises (**Fig. 130**) et on observe une prépondérance des figurines de Vénus et de Déesses-mère. Cependant, la proportion d'animaux (42 %) est très élevée alors que celle des personnages (28 %) est très faible, ce qui semble être une spécificité du site. Cette catégorie de terre cuite nous apporte des informations sur les coroplastes, et notamment leurs noms. Ces objets sont moulés dans une argile blanche avec plus ou moins d'inclusions sous forme de petits grains de sable.

Une étude comparative avec des céramiques d'autres sites permet de supposer des datations de ces productions entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et le milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère (voir p. 399).

La quantité importante de mobilier a entraîné la prise de certaines décisions, et notamment celle de ne pas faire de recollage. Par conséquent, la caractérisation des formes de plusieurs catégories de céramiques n'est pas complète. Il s'agit surtout des vases en céramique métallescente et des figurines. Néanmoins, malgré cette incomplétude, il est désormais possible de reconnaître une partie de la production de

céramiques de Toulon-sur-Allier. Pour cela, il est absolument nécessaire de croiser les données apportées par la qualité du façonnage (voir p. 388), l'aspect des surfaces et les décors (voir p. 386), le type de pâte (voir p. 389) et le sujet ou le style de l'objet (voir p. 379), car un seul de ces critères ne peut pas être considéré comme déterminant.

## 2. Organisation de la production

Le deuxième axe de recherche concerne l'organisation du site de production. Il s'agit là d'un sujet qui revêt son importance, car il est souvent mis de côté dans les travaux de recherche concernant les productions céramiques des ateliers du centre de la Gaule et, surtout, de la basse vallée de l'Allier. L'enjeu était donc de réussir à cerner l'aménagement de la zone de production malgré les nombreux bouleversements du site.

Le site du Larry à Toulon-sur-Allier a fait l'objet de nombreuses interventions durant les deux derniers siècles. Qu'il s'agisse de fouilles, de diagnostics ou de prospections, ces opérations (voir p. 51) ont permis de déterminer que la zone dédiée à la production de céramiques durant l'Antiquité ne représentait qu'une surface d'environ 1400 m<sup>2</sup> (**Fig. 122**).

L'analyse de la documentation a montré que de nombreuses structures ont été mises au jour depuis la découverte du site (voir p. 340). Cependant, des fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle, nous ne conservons qu'une seule gravure (**Fig. 100**) dont la fidélité des traits est plus que douteuse. Les fouilles du XX<sup>e</sup> siècle ont en revanche été l'occasion de dresser de nombreux plans (voir Vol. III, Annexes p. 67). Mais l'étude du mobilier a permis de conclure que la presque totalité des structures découvertes résultait des interventions des fouilleurs du XIX<sup>e</sup> siècle (voir p. 340).

Les structures de cuisson sont en revanche plus fiables, car plus faciles à identifier grâce aux zones de terre rubéfiées qu'elles engendrent. Ces surfaces sur cuites révèlent la présence d'au moins neuf fours dont un seul est circulaire (voir p. 366). Trois de ces fours sont mieux conservés et peuvent être exploités (F1, F2 et F39). Néanmoins, aucun d'entre eux n'a pu être dégagé dans son intégralité, car ils sont enfouis en partie sous les fondations des bâtiments existants ou en limite de zone de fouille et désormais inaccessibles. De ces fours nous pouvons noter le bâti fait de briques, de blocs de terre, de *tegulae* et de grandes dalles. En dehors du four circulaire, il semble qu'ils aient tous appartenu à la catégorie des fours mouflés grâce à l'utilisation de tubulures (voir p. 339). Ces dernières permettaient de cuire les céramiques en mode C. Certaines de ces tubulures pouvaient être surmontées d'obturateurs (voir p. 337). Les soles des fours, faites de grandes dalles, étaient trouées afin de pouvoir emboîter ces tubes de terre cuite.

Les vases étaient empilés dans le laboratoire des fours et séparés les uns des autres par divers accessoires d'enfournement (voir p. 334). Les moutons découverts

sur le site laissent supposer que ces objets étaient posés à l'endroit lors de la cuisson. Enfin, l'absence de supports d'étagères indique des fours à faibles volumes.

Des traces laissées sur les productions nous donnent d'autres indices sur l'organisation du site.

En effet, l'observation des céramiques nous indique l'utilisation de planches en bois pour leur confection (FIG-TA335 à FIG-TA337 Pl.187). De plus, les traces de projections d'engobe sur certains tessons de figurines (FIG-TA338 à FIG-TA341 Pl.187) suggèrent que les lieux de production des coroplastes toulonnais étaient proches de ceux des potiers qui façonnaient les céramiques métallescentes ou qu'il s'agissait des mêmes personnes. En outre, des traces d'éclaboussures sur des surfaces de vases en sigillées (voir p. 316) nous indiquent que les produits n'étaient pas protégés par un bâti.

Les marques et estampilles sur les céramiques sigillées nous permettent de conclure qu'au moins une soixantaine de potiers et coroplastes ont travaillé dans les ateliers de Toulon-sur-Allier (voir p. 394). De plus, il semble que ceux-ci ne s'organisaient pas en officine, car une seule estampille en porte la mention (voir p. 395). Les marques nous apprennent aussi que les potiers pouvaient, d'une part utiliser des moules qui ont pu être façonnés dans d'autres ateliers (Pl.50 et Pl.51), d'autre part que les moules toulonnais pouvaient faire l'objet d'un déplacement et peut-être même d'un commerce (voir p. 121).

Enfin, l'outillage retrouvé sur le site (voir p. 305) nous renvoie l'image d'un artisanat à l'équipement réduit.

Le site de Toulon-sur-Allier se révèle riche en vestiges. Cependant, depuis sa découverte, celui-ci a fait l'objet de nombreuses interventions qui les ont en grande partie détruits. L'organisation de la zone de travail des potiers toulonnais demeure donc difficile à appréhender, mais l'ensemble des traces suggère un artisanat modeste.

### **3. Place du site au sein des ateliers du centre de la Gaule**

Le dernier objectif de ce travail était de réussir à discerner la place du site de Toulon-sur-Allier parmi les autres centres de production de céramiques antiques du centre de la Gaule à la même période.

L'étude du commerce des produits toulonnais réside pour le moment que sur l'identification des estampilles du site, c'est pourquoi les premières conclusions sont à nuancer (voir p. 400). Avec l'aide de la base de données Samian Research, une carte de répartition des découvertes d'estampilles toulonnaises a pu être dressée (**Fig. 142**). Celle-ci révèle une abondance de produits en Bretagne romaine, mais également sur la partie nord-est de la France actuelle. Une comparaison avec le site

de Lezoux permet de se rendre compte que les sigillées estampillées des deux sites étaient écoulées sur les mêmes territoires entre la Bretagne romaine et les Germanies (**Fig. 144**). Malgré les nombreux biais induits par les méthodes de travail, ces résultats montrent qu'au moins ces deux sites ne semblaient pas être concurrentiels. Ensuite, une sigillée toulonnaise sur cuite retrouvée dans la nécropole de Varennes-sur-Allier (TS-TA15 Pl.21) montre que certains ratés de productions pouvaient faire l'objet d'un marché local parallèle.

Les formes et les sujets des céramiques toulonnaises (voir p. 379) nous en apprennent beaucoup sur les influences des potiers et coroplastes qui ont travaillé sur le site. Si la céramique de Toulon, son style et ses décors s'inscrivent clairement dans le courant de la céramique du centre de la Gaule et notamment celle de Lezoux, la plupart des vases et des figurines du site montrent des liens étroits avec la Bourgogne. En effet, qu'il s'agisse de la céramique peinte, de la céramique métallescente, de la céramique sigillée ou des figurines, de nombreuses formes et sujets produits dans les ateliers de Toulon-sur-Allier se rapprochent beaucoup des productions d'Autun, de Gueugnon et d'autres centres bourguignons alors qu'ils sont absents dans les ateliers de Lezoux.

Les lacunes de la recherche sur les ateliers du centre de la Gaule, et notamment ceux environnant le site de Toulon-sur-Allier comme les centres de production de Saint-Bonnet (Yzeure), de Lubié (Lapalisse) ou encore de Bessay, nous limitent dans les conclusions que nous pouvons tirer concernant la place de Toulon parmi eux.

La place des ateliers de Toulon-sur-Allier est une thématique de recherche complexe qui ne trouve pas encore de réponse claire. La seule conclusion qui s'impose est que ce site s'insère dans un maillage complexe formé de nombreux centres qui communiquent entre eux et semblent tous répondre à une demande accrue de la clientèle pour certains produits en céramique.

## Perspectives

Certains projets n'ont pas pu être menés à bien pendant la durée de cette thèse.

En premier lieu, il faut évoquer l'absence des recollages des céramiques. En effet, la quantité de matériel a nécessité l'abandon de ceux-ci. Pourtant ces recollages apparaissent comme absolument nécessaires pour d'affiner les typologies des productions toulonnaises. C'est donc une tâche qu'il faudra approfondir à l'avenir.

Ensuite, les moules de céramiques sigillées et de céramiques métallescentes n'étaient pas accessibles durant ce travail. L'étude de ces objets constituera une



avancée significative dans la compréhension des décors et des styles des terres cuites de Toulon-sur-Allier.

Enfin, des analyses physico-chimiques étaient programmées, mais le retard pris tout d'abord suite aux problèmes administratifs à régler en début de thèse, puis par les contraintes liées à la crise sanitaire depuis 2020, ont contraint à mettre de côté cette étude. Ce projet est reporté. Les résultats permettront d'aller plus loin dans la compréhension des produits du site de Toulon.

## Conclusion

Ces quatre années de recherche doctorale ont permis d'éclairer d'un jour nouveau le site de Toulon-sur-Allier et ses productions. Ces résultats sont une nouvelle preuve que les sujets concernant du mobilier issu de fouilles anciennes possèdent de grands potentiels malgré les difficultés qu'ils engendrent.

Toulon-sur-Allier est un site qui n'a pas encore livré tous ses secrets et qui nécessitera une poursuite du travail. Dans ce but, des projets sont d'ores et déjà planifiés.

### Projets

Le premier de ces projets nous semble primordial. Il consistera en la mise à disposition de l'intégralité des résultats obtenus sur les céramiques de Toulon-sur-Allier à travers une base de données en ligne.

La poursuite des études sur les décors est également planifiée en collaboration avec Luc de Feraudy<sup>126</sup>. Celles-ci apporteront sans doute des éléments nouveaux sur les styles des potiers toulonnais, mais également sur les échanges qu'ils entretenaient avec d'autres sites.

Un projet en coopération avec Loïc Androuin<sup>127</sup> est également à l'étude afin d'aller plus loin dans la découverte des figurines en terre cuite gallo-romaines.

---

<sup>126</sup> Responsable des fouilles de 1977 à 1980 sur le site du Larry.

<sup>127</sup> Chercheur associé UMR 6898 ArTeHiS



# **BIBLIOGRAPHIE**



**ABAUZIT 1967**

Abauzit Pierre – *Cahier de prospections manuscrit, décembre 1967* – Archives Musée Anne-de-Beaujeu, Moulins, Don Abauzit 2018, p. 2

**ABAUZIT 1968**

Abauzit Pierre – *Cahier de prospections dactylographié, janvier 1968* – Archives Musée Anne-de-Beaujeu, Moulins, Don Abauzit 2018, p. 3

**ABAUZIT 1976**

Abauzit Pierre, Vertet Hugues – Africanus et les potiers de Saint-Bonnet, commune d'Yzeure (Allier) : un mythe ?, *In : Revue archéologique du Centre de la France*, tome 15, fasc. 1-2, 1976, p. 113-122

**ANDROUIN 2017**

Androuin Loïc – Étude archéologique des figurines en terre cuite gallo-romaines du secteur de la Genetoye à Autun – *Augustodunum*, Mémoire de Master 2, Université de Franche-Comté (Besançon), 2017

**ARCELIN 1979**

Arcelin Patrice, Rigoir Yves – Normalisation du dessin en céramologie, Table ronde de Montpellier, *Document d'archéologie méridionale*, Numéro spécial 1, 1979

**ARCELIN 1998**

Arcelin Patrice, Tuffreau-Libre Marie (dir.) – La quantification des céramiques : conditions et protocole, *Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998*, coll. Bibracte, 1998, 158 p.

**BATIGNE-VALLET 2012**

Batigne-Vallet Cécile (dir.) – *Les céramiques communes dans leur contexte régional. Faciès de consommation et mode d'approvisionnement*, Actes de la table ronde (Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2-3 février 2009), Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, n°602, Lyon, 2012, 330 p.

**BAUCHERON 1999**

Baucheron François, Gorat Catherine (collab.), Lurol Jean-Marc (collab.) – *Toulon-sur-Allier, Lieu-dit : Le-Pré-des-Dames. (03 286 032 AH). Document final de synthèse d'opération archéologique préventive*, 1999, SRA Auvergne, RAP00128

**BAUCHERON 2011**

Baucheron François – Allier, Toulon-sur-Allier, « Rue de la Mairie ». Rapport d'opération de diagnostic archéologique, 2011

**BEMONT 1993**

Bemont Colette (dir.), Jeanlin Micheline (dir.), Lahanier Christian (dir.) – Les figurines en terre cuite gallo-romaine – *Documents d'Archéologie Française*, 38, éd. De la maison des sciences et de l'homme, Paris, 1993

**BEENHOOWER (DE) 2005**

Beenhoower (de) Jan – De gallo-romeneise terracottastatuetten van Belgische vindplaatsen in het ruimer kader van de noordwest-europese terracotta-industrie, Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, 2005

**BERTHON 2013**

Berthon Amélie, Chanson-Bertolio Karine, Feugère Michel, Kaurin Jenny – Projet de charte pour l'étude des objets archéologiques. In : Fort Bérangère, Tisserand Nicolas – Le mobilier métallique et l'instrumentum : approches méthodologiques, *Les Nouvelles de l'archéologie*, N°131, mars 2013, éd. de la maison des sciences et de l'homme et éd. Errance, p. 5-6

**BET 1980**

Bet Philippe, Vertet Hugues – *Rapport de fouilles sur le site de La Forêt à Toulon-sur-Allier*, Département de l'Allier, Région Auvergne, 1980, SRA Auvergne, RAP01201

**BET 1991**

Bet Philippe, Delage Richard – Introduction à l'étude des marques sur sigillée moulée de Lezoux, *S.F.E.C.A.G. – Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 193-227

**BET 1999**

Bet Philippe, Gras Daniel – Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux. In : Brulet Raymond, Symonds Robin P., Vilvorder Fabienne – Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, *R.C.R.F. Acta*, Suppl. 8, Oxford, 1999, p. 13-38

**BET 2000a**

Bet Philippe, Delage Richard – Du nouveau sur le centre de production de céramique sigillée de Lubié (Allier) : Étude préliminaire du mobilier issu d'un sondage récent, *S.F.E.C.A.G. – Actes du congrès de Libourne*, 2000, p. 441-459

**BET 2000b**

Bet Philippe, Delor Anne – La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire : révision décennale, *S.F.E.C.A.G. – Actes du congrès de Libourne*, 2000, p. 461-483

**BERTRAND 1853**

Bertrand Alfred – Résumé des procès-verbaux des séances de la société d'émulation, *Bull. de la Soc. d'Émulation de l'Allier*, T. 3, 1853, p. 95-108

**BERTRAND 1856a**

Bertrand Alfred – Résumé des procès-verbaux des séances de la société d'émulation, *Bull. de la Soc. d'Émulation de l'Allier*, T. 5, 1854, p. 217-227

**BERTRAND 1856b**

Bertrand Alfred – Résumé des procès-verbaux des séances de la société d'émulation, *Bull. de la Soc. d'Émulation de l'Allier*, T. 5, 1854, p. 361-2366

**BERTRAND 1864a**

Bertrand Alfred – Officine de La Forest, près de Toulon-sur-Allier, *Bull. de la Soc. d'Émulation de l'Allier*, tome 9, 1864

**BERTRAND 1864b**

Bertrand Alfred – Exploration archéologique de la rive droite de l'Allier, *Bull. de la Soc. d'Émulation de l'Allier*, tome 9, 1864, p. 321-359

**BERTRAND 1882**

Bertrand Alfred – Résumé des procès verbaux, séance du 1er avril, *Bull. de la Soc. d'Émulation de l'Allier*, tome 17, p. 18

**BERTRAND 1895**

Bertrand Alfred – Découverte de ruines antiques à Moulins (Allier). Mémoire lu au congrès des sociétés savantes à la Sorbonne, en 1894, par M. Bertrand, conservateur du musée départemental. *Bull. de la Soc. d'Émulation et des Beaux-arts du Bourbonnais*, tome 3, 1895

**BERTRAND 1906**

Bertrand Alfred – *Souvenirs d'un vieil archéologue bourbonnais (1826-1906)*, 29 cahiers manuscrits, Bibliothèque de la Société d'Émulation du Bourbonnais, côte n°9782, Moulins

**BLANCHET 1891**

Blanchet Adrien – Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine, *Mémoires de la Soc. Nationale des Antiquaires de France*, sixième série, tome I, p. 65 à 224

**BLANCHET 1901**

Blanchet Adrien – Étude sur les figurines de terre cuite de la Gaule romaine, Supplément, Mémoires de la Soc. Nationale des Antiquaires de France, sixième série, tome X, p. 189-272

**BOSSARD 2016**

Bossard Adrien – Les terres (pas si) blanches de Vendeuil-Caply (Oise), *In* : Bossard Adrien (dir.), Piton Daniel (dir.) – Figurines d'ici et d'ailleurs, Itinéraire coroplastique de la Picardie au Bassin méditerranéen, *Revue archéologique de Picardie*, Numéro spécial 31, 2016, p. 45-62

**BRULET 2012**

Brulet Raymond, Vilvorder Fabienne, Delage Richard, Laduron Dominique – *La céramique romaine en gaule du nord : dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*, ed. Brepols, 2010, réimpression 2012, 462 p.

**CAYLUS 1759**

Caylus (de) Anne Claude Philippe de Pestels de Lévis de Tubières-Grimoard – *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises : tome 3*, éd. Chez Desaint et Saillant, rue Saint-Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collège, 1759, 648 p.

**CHABROL 1947**

Chabrol Léon – *Rapport pour l'année 1947 – Toulon-sur-Allier*, SRA Auvergne, RAP00771

**CHALEAT 2020**

Chaleat Franck, Rocque Gabriel, Augustin Lise, Baraton, Guillon Rodrigue, Lallemand David, Troubat Olivier, Yény Éric – *Les agglomérations de la basse vallée de l'Allier : IIe siècle av. – XVe siècle de n. è.*, Rapport de Projet Collectif de Recherche, février 2020, 270 p.

**CHAZAGNES 1978**

Chazagnes Jean – *Autorisation de fouilles n° 01737 – Allier, Toulon-sur-Allier, Le Lary, 2 mai 1978*, fonds Vertet, Musée départemental de la céramique de Lezoux

**CHEVET 2019**

Chevet Pierre – *Le Mans du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère dévoilé par l'archéologie*, Coll. Mémoire de fouilles, Coéd. INRAP et La Vile du Mans, 2019



**COLLAS 2010**

Collas Rémi, Blondel François, Ducreux Jérôme, Lallemand David, Liegard Sophie, Metenier Frédéric, Yény Éric – *Toulon-sur-Allier (03286 – Allier – Auvergne). Construction d'une centrale solaire photovoltaïque. Les Dionnets. Rapport de diagnostic, 2010, SRA Auvergne, RAP02599*

**COLLECTIF 2019**

Collectif – *Ludique, jouer dans l'Antiquité, Catalogue de l'exposition « Ludique ! Jouer dans l'Antiquité » du 20 juin au 1er décembre 2019, éd. Snoek, 2019*

**CORROCHER 1983**

Corrocher Jacques – La céramique à glaçure plombifère de Vichy (Allier), *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 22, fascicule 1, 1983, p. 15-40

**CORROCHER 1989**

Corrocher Jacques, Piboule Maurice, Hilaire Monique – *Carte archéologique de la Gaule : l'Allier 03*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1989, 216 p.

**CORROCHER 1994**

Corrocher Jacques – Les vases plastiques à vernis plombifère du Ier siècle après J.-C., *Antiquités Nationales*, N° 26, 1994, p. 119-127

**CURLE 1911**

Curle James – *A roman frontier post and its people : the fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, ed. J. Maclehose and Sons, 1911, 609 p.

**D'ANNA 2017**

D'Anna André, Desbat Armand, Garcia Dominique, Schmitt Anne, Verhaeghe Frans – *La céramique – la poterie, du néolithique aux temps modernes*, éd. Errance, 2017, réédition, 336 p.

**DE FERAUDY 1977**

De Feraudy Luc, Pilven Armelle, Vertet Hugues – *Rapport préliminaire sur la fouille de sauvetage du Champ Larry à Toulon-sur-Allier, 1977, 18 p., 6 pl., SRA Auvergne, RAP01195*

**DE FERAUDY 1978**

De Feraudy Luc, De Feraudy Armelle, Vertet Hugues – *Toulon-sur-Allier, Champ Larry (parcelles n° 101, 102, 103, 104), Code du site : LAR 78, Rapport de fouille 1978, 1978, 54 p., 4 plans, 58 pl., SRA Auvergne, RAP01196*

**DE FERAUDY 1979**

De Feraudy Luc, De Feraudy Armelle, Vertet Hugues – *Toulon-sur-Allier, Champ Larry (parcelles n° 101, 102, 103, 104), Code du site : LAR 79, Rapport de fouille 1979*, 1979, 58 p., 38 pl., SRA Auvergne, RAP01197

**DE FERAUDY 1980**

De Feraudy Luc, de Feraudy Armelle, Vertet Hugues – *Toulon-sur-Allier. Champ Larry (parcelles n°101, 102, 103, 104). Code du site : LAR 80, Rapport de fouille 1980*, 1980, 10 p., 5 plans, 10 pl., SRA Auvergne, RAP01198

**DECHELETTE 1904**

Déchelette Joseph – *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise)*, deux vol., éd. Alphonse Picard & Fils, libraires des Archives Nationales et de la Société de l'École des Charles, 1904, 380 p.

**DELAGÉ 1998**

Delage Richard – Première approche de la diffusion des céramiques sigillées du centre de la Gaule occidentale romaine, *S.F.E.C.A.G. – Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 271-314

**DELAGÉ 2004**

Delage Richard – Les marques de grand format au sein des décors sur sigillée du Centre de la Gaule, *Gallia*, tome 61, 2004, p. 145-152

**DELAGÉ 2012**

Delage Richard – La sigillée de Lezoux, *In* : Brulet Raymond, Vilvorder Fabienne, Delage Richard, Laduron Dominique – *La céramique romaine en gaule du nord : dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*, éd. Brepols, 2010, réimpression 2012, p. 95-125

**DELOCHE 1993**

Deloche Bernard, Lahanier Christian, Jeanlin Micheline – Attribution automatique des figurines au moyen d'un système expert, *In* : Bemont Colette (dir.), Janlin Micheline (dir.), Lahanier Christian (dir.) - *Les figurines en terre cuite gallo-romaines, Documents d'Archéologie Française*, 38, éd. De la maison des sciences et de l'homme, Paris, 1993, p. 281-296

**DELPORTE 1966**

Delporte Henri – Informations archéologiques : Circonscription d'Auvergne et Limousin. *Gallia Préhistoire*, IX, Fasc. 2, 1966, Paris : C.N.R.S. p. 519-520

**DESBAT 1993**

Desbat Armand – Observations sur des fours à tubulures des Ier et IIe siècles à Lezoux. *In : S.F.E.C.A.G. – Actes du congrès de Versailles*, 1993, p. 361 – 370

**DESBAT 2017**

Desbat Armand – La céramique romaine en Gaule et en Occident, *In : D'Anna André, Desbat Armand, Garcia Dominique, Schmitt Anne, Verhaeghe Frans – La céramique – la poterie, du néolithique aux temps modernes*, éd. Errance, 2017, réédition, p. 131-208

**DRAGENDORFF 1895**

Dragendorff Hans – *Terra sigillata : ein Beitrag zur Geschichte des griechischen und römischen Keramik*, Bonner Jahrbücher, 1895

**DRESSEL 1899**

Dressel Heinrich – *Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)*, vol. XV, Fasc. 1, Berlin, 1899

**ESMONNOT 1857**

Esmonnot Louis-Gabriel – Rapport sur les objets trouvés dans les fouilles à Toulon-sur-Allier, *Bull. de la Soc. d'Émulation de l'Allier*, T. 6, 1857, p. 25-32

**ETTINGER 1990**

Ettinger Elisabeth – *Conspectus formarum terrae sigillatae Italico modo confectae*, ed. R. Habelt, 1990, 213 p.

**FANAUD 1966**

Fanaud Lucien – *Voies romaines et vieux chemins en Bourbonnais*, Moulins : Les imprimeries réunies, 1966, 330 p.

**FAVENNEC 2016**

Favennec Benoît – *Les ateliers de potiers durant l'Antiquité tardive dans les Gaules (IV<sup>e</sup> – VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Thèse de doctorat, Université Paul-Valéry, Montpellier 3, 3776 p.

**FERDIERE 2012**

Ferdière Alain, Charlier Fabrice (collab.) – La production de terres cuites architecturales en Gaule et dans l'Occident romain, à la lumière de l'exemple de la Lyonnaise et des cités du nord-est de l'Aquitaine : un artisanat rural de caractère domanial ?, *Revue archéologique du centre de la France*, tome 51, 2012

**FOURNIER 1959**

Fournier Pierre-François – Circonscription de Clermont-Ferrand. *In : Gallia*, tome 17, fasc. 2, 1959, p. 364-365

**FOURNIER 1961**

Fournier Pierre-François – Circonscription de Clermont-Ferrand. *In : Gallia*, tome 19, fasc. 2, 1961, p. 357

**FOURNIER 1963**

Fournier Pierre-François – Circonscription de Clermont-Ferrand. *In : Gallia*, tome 21, fasc. 2, 1963, p. 486

**FRANC 1993**

Franc Maurice – [courrier du 2 février 1993], 1993, SRA Auvergne, ADM00203

**GAIME 1996**

Gaime Sébastien, Urgal-Laguerre Alain – « *Les Gris* », *Toulon-sur-Allier (Allier)*, Rapport d'évaluation archéologique du 2 septembre au 8 octobre 1996, 1996, SRA Auvergne, RAP0116

**GERBER 2012**

Gerber Frédéric, Baudry-Daudry Anna – La mode de l'animal exotique dans la haute société gallo-romaine. Sépulture d'un singe dans la nécropole de la rue des Caillons à Poitiers, *Archéopages*, N°35, Octobre 2012, INRAP, 2012, p. 42-47

**GOUDINEAU 1970**

Goudineau Christian – *Note sur la céramique à engobe rouge interne rouge-pompéien (« Pompéjanisch-roten platten »)*, M.E.F.R., 82, 1970, p. 159-186

**GUILLOIN 2020**

Guillon Rodrigue, Besson Loriane, Chaleat Franck, Dixon Kévin, Freyxon Florine, Freycon, Haguet Précillia, Lallemand David, Legagneux Marion, Picq Perrine, Rocque Gabriel, Roginas Liza, Salles Baptiste – *Toulon-sur-Allier Les Gris, A79, Zone D16C (03.286, Allier, Auvergne)*, Rapport de Diagnostic, octobre 2020, 209 p.

**HUYSECOM-HAXHI 2016**

Huysecom-Haxhi Stéphanie – Approche méthodologique des terres cuites figurées archaïques de l'Artémisio, de Thasos, *In* : Adrien Bossard (dir.), Piton Daniel (dir.) - Figurines d'ici et d'ailleurs, Itinéraire coroplastique de la Picardie au Bassin méditerranéen, *Revue archéologique de Picardie*, Numéro Spécial 31, 2016, p. 137-155

**INCONNU**

Inconnu – Works of the romano-gaulish ceramists, *Gentleman's Magazine*, Décembre 1860, p. 602-609

**JEANLIN 1993**

Jeanlin Micheline – Annexe 2 : inventaire des signatures, *In* : Bemont Colette (dir.), Jeanlin Micheline (dir.), Lahanier Christian (dir.) – Les figurines en terre cuite gallo-romaines, *Documents d'Archéologie Française*, 38, éd. De la maison des sciences et de l'homme, Paris, 1993, p. 110-123

**JOLY 1994**

Joly Martine – L'atelier de potiers gallo-romains de Domecy-sur-Cure (Yonne), *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Millau*, 1994, p. 213-224

**KNORR 1919**

Knorr Robert – *Töpfer und Fabriken verzierter Terra-Sigillata der ersten Jahrhunderts*, Stuttgart, 1919, 360 p.

**LALLEMAND 2002**

Lallemend David, Vallat Pierre – *Les ateliers de potiers gallo-romains du département de l'Allier : état des connaissances*, Vol. 3, Inventaire de S à Y, 2002, 31 fiches, SRA Auvergne, RAP00171

**LALLEMAND 2008**

Lallemend David – *Le département de l'Allier au carrefour des Arvernes, des Bituriges et des Éduens : III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.*, 7 volumes, Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2008

**LAMBERT 2018**

Lambert Aurore, Desmarais André, Driard Cyril – Le site de la médiathèque Entre Dore et Allier à Lezoux (Puy-de-Dôme) : des traces papillaires antiques en contexte d'atelier de potiers, *Gallia*, n°75, p. 49 - 67

**LAPEYRE 1957**

Lapeyre André – *Autorisation de fouiller n° 359/57, Allier, Toulon-sur-Allier, « Le Larry », 29 juillet 1957, fonds Vertet, Musée départemental de la céramique de Lezoux*

**LAPEYRE 1958**

Lapeyre André – *Autorisation de fouiller n° 586/58, Allier, Toulon-sur-Allier, « La Forêt », 4 juillet 1958, fonds Vertet, Musée départemental de la céramique de Lezoux*

**LAPEYRE 1960**

Lapeyre André – *Autorisation de fouiller n° 291/60, Allier, Toulon-sur-Allier, « Le Larry », 22 avril 1960, fonds Vertet, Musée départemental de la céramique de Lezoux*

**LEYOUDEC 2012**

Leyoudec Maud – *Le musée de Moulins a 100 ans !, Bull. de la Soc. d'Émulation de l'Allier, n°329, 2012, 40 p.*

**LIEGARD 1991**

Liegard Denis – *Étude de diagnostic archéologique de la Z.A.C. du « Larry », Toulon-sur-Allier (03), 1991, 47 p., fig., SRA Auvergne, RAP01199*

**LIEGARD 1994**

Liegard Sophie, Fourvel Alain – *Toulon-sur-Allier : Étude de diagnostic archéologique préalable à l'aménagement de la zone d'activité d'Yzeure Sud Toulon. Document final de synthèse, 26/09/1994 – 06/10/1994, 1994, 27 p., 13 fig. SRA Auvergne, RAP01192*

**LEGUAI 1986**

Leguai André (dir.), Coutelard Albert, Delaruelle Marguerite, Dessauve Roland, Marechal Michel, Viple Jean – *Histoire des communes de l'Allier, Arrondissement de Moulins. Le Côteau : éd. Horvath, 1986, 515 p.*

**LIEGARD 1992**

Liegard Sophie – *Rapport de l'intervention archéologique réalisée à La Vermillère, Toulon-sur-Allier (03), Site n°03 286 005 AH, 1992, 108 p., 72 fig., SRA Auvergne, RAP01191*

**LOESCHCKE 1909**

Loeschcke Siegfried – *Keramische Funde in Haltern : ein Beitrag zur Geschichte der augusteinschen Kultur in Deutschland, 1909, 190 p.*

**LUNIER 1806**

Lunier – *Dictionnaire des Sciences et des Arts*, éd. Chez Le Normant, Imprimeur-Librairie et chez H. Nicolle, Paris, 1806, 3 Vol., 1713 p.

**MAGDELAINE 1997**

Magdelaine Alain – *Rapport 1997. Prospection-inventaire aérienne de la moitié sud du département de la Nièvre*, 1997, SRA Auvergne, RAP01193

**MARTIN 1991**

Martin Jean-Michel, Liegard Denis – *RN 7 : Contournement de Moulins. Étude d'impact archéologique*, 1991, 30 p., 12 fig., SRA Auvergne, RAP01189

**MAZIERE 1986**

Maziere Guy – Informations archéologiques : Circonscription d'Auvergne. *Gallia Préhistoire*, tome 29, Fasc. 2, 1986, Paris : C.N.R.S. p. 259-291

**MENEZ 1989**

Menez Yves – Les céramiques fumigées (Terra Nigra) du Bourbonnais : Étude des collections de Néris-les-Bains et Châteaumeillant, *Revue Archéologique du Centre de la France*, T. 28, Fasc. 2, 1989, p. 117-178

**MERCIER 1974**

Mercier Christine – *Catalogue des figurines gallo-romaines en terre cuite du musée de Clermont-Ferrand ; Étude de la fouille de Toulon/Allier 1971 et de celle de Saint-Bonnet (Allier) 1967*, Mémoire en vue de la Maîtrise soutenue par Christine Mercier, sous la dir. De M. le Professeur Pursat, Faculté de Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1974, 141 p.

**MONCEAU 1946**

Monceau Yvonne – Les fouilles de la société d'émulation, *Bull. de la Soc. d'Émulation du Bourbonnais*, T. 45, 1946-1947, p. 100

**MONDANEL 1982**

Mondanel Christian – *Nécropoles et sépultures gallo-romaines en Auvergne*, Th. Doct. 3 Volumes. Clermont-Ferrand : Université de Clermont-Ferrand, 1982, 761 p.

**MORINIÈRE 2013**

Morinière Soline – Les gypsothèques universitaires, diffusion d'une Antiquité modèle, *Anabases*, 18, 2013, p. 71-84

**MULLER 2014**

Muller Arthur – L'atelier de coroplaste : un cas particulier dans la production céramique grecque, L'atelier, *Perspective : La revue de l'I.N.H.A.*, T. 1, 2014, p. 63-82

**NOTET 2012**

Notet Jean-Claude – La production de sigillée et de céramique fine gallo-romaine de Gueugnon (Saône-et-Loire), *Revue Archéologique de l'Est*, 32<sup>ème</sup> suppl., Dijon-Montceau, 2012, 254 p.

**NICHOLLS 1952**

Nicholls Richard Vaughn – Tyoen Group and Series : a reconsideration of some coroplastic fundamentals, *In* : Collectif – *Annual British School of Athens*, 47, 1952, p. 217-226

**OELMANN 1914**

Oelmann Franz – *Die Keramik des Kastells Niederbieber, Frankfurt am Main, coll. Materialien zur römisch-germanischen Keramik*, T. 1, 1914, 80 p.

**OSWALD 1937**

Oswald Félix – *Index of figure-types on terra sigillata ("Samian ware")*, Liverpool (1936-1937), 1937

**OSWALD 1920**

Oswald Félix, Davies-Pryce Thomas – *An introduction to the study of terra sigillata treated from a chronological standpoint*, London, 1920

**PASTOR 2010**

Pastor Line – *Les ateliers de potiers de la Meuse au Rhin à La Tène Finale et durant l'époque gallo-romaine*, Thèse de Doctorat, 748 p, 2010

**PAYAN-DUMOULIN (DE) 1861**

Payan-Dumoulin (De) Ernest – Antiquités gallo-romaines découvertes à Toulon-sur-Allier, *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy*, T. XXI – 1857-1858, Le Puy, M.-P. Marchessou, Imprimeur de la Société, 1861

**PETAU 1610**

Petau Paul – *Antiquaria supellectillis pertiuncula. – Pa[uli] P[etavii], ... veterum nummorum*, Monographie imprimée, 106 pl., 1610



**PICON 1973**

Picon Maurice – *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Centre de recherches sur les céramiques gréco-romaines, 2, Faculté des Sciences humaines, Dijon, 1973, 135 p.

**PICQ 2018**

Picq Perrine – *Toulon-sur-Allier, 32 bis, route Bleue (03 286, Allier, Auvergne-Rhône-Alpes). Rapport de diagnostic – mars 2018*, 44 p., 18 fig., inventaires, SRA Clermont-Ferrand, RAP04301

**PINON 2015**

Pinon Pierre – *La découverte de la céramique sigillée gallo-romaine : une approche moderne dès le XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle. In : Fenet Annick, Lubtchansky Natacha – Pour une histoire de l'archéologie, XVIII<sup>e</sup> siècle – 1945, Coll. Scripta Receptoria 5, Ed. Ausonius Éditions, Pessac, 2015, p.83-112*

**PORTO 1992**

Porto Elisa – *Étude de 23 poinçons en terre cuite, Musée d'art et d'archéologie de Moulins*, N° laboratoire : L. 21023 à L. 21045 – *Rapport N° 1930*, Laboratoire de recherche des musées de France, le 5 septembre 1992

**PORTO 1993**

Porto Elisa, Quere Guirec – *Étude de onze poinçons, quatre moules, d'un tesson en terre cuite, et d'un poinçon en os d'époque gallo-romaine, Musée d'art et d'archéologie de Moulins*, N° laboratoire : L. 21186 à L. 21202 – *Rapport N° 1971*, Laboratoire de recherche des musées de France, le 13 avril 1993

**POULET 1977**

Poulet François – *Reçu, 24 octobre 1977*, fonds Vertet, Musée départemental de la céramique de Lezoux

**POULET 1978**

Poulet François – *Indemnités versées aux propriétaires de terrain de fouilles – 11 juillet 1978*, fonds Vertet, Musée départemental de la céramique de Lezoux

**POURSAT 1976**

Poursat Jean-Claude – *Courrier dactylographié au directeur départemental de l'équipement (Allier), 8 octobre 1976*, fonds Vertet, Musée départemental de la céramique de Lezoux, 1 p.

**POURSAT 1977**

Poursat Jean-Claude – *Autorisation temporaire de sauvetage n° 10, 15 juin 1977*, fonds Vertet, Musée départemental de la céramique de Lezoux

**POURSAT 1979**

Poursat Jean-Claude – Circonscription d'Auvergne. In : *Gallia*, T. 37, Fasc. 2, 1979, p. 469-478

**POURSAT 1981**

Poursat Jean-Claude – Circonscription d'Auvergne. In : *Gallia*, T. 39, Fasc. 2, 1981, p. 445-455

**QUICHERAT 1885**

Quicherta Jules – *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, éd. Alphonse Picard, Paris, 1885

**REVER 1926**

Rever Marie François – Extrait d'un mémoire sur quelques figurines antiques découvertes à Baux, département de l'Eure, *Mémoire de la Soc. des antiquaires de Normandie*, 3, 1926, p. 189-205

**RITTERLING 1912**

Ritterling Emil – Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus, Wiesbaden, 1912, *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschungen*, 40, 1913

**ROMEUF 2000**

Romeuf Anne-Marie – *Le quartier artisanal gallo-romain des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, Deuxième cahier du centre archéologique de Lezoux, Lezoux, 2000, 458 p.

**ROUVIER-JEANLIN 1972**

Rouvier-Jeanlin Micheline – Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des Antiquités Nationales, *Gallia*, XXIV<sup>e</sup> supplément, Centre Nationale de la Recherche Scientifique, 1972, 530 p.

**ROUVIER-JEANLIN 1990**

Rouvier-Jeanlin Micheline, Joly Martine, Notet Jean-Claude – Bourbon Lancy (Saône-et-Loire), Un atelier de figurines en terre cuite gallo-romaines (les fouilles du Breuil : 1985-1986), *Documents d'Archéologie Française*, 25, Éd. De la maison des sciences et de l'homme, Paris, 1991, 221 p.

**SALVAYA 2017**

Salvaya Florie – *Étude des céramiques de la nécropole antique de Varennes-sur-Allier*, Mémoire de Master 2, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2017

**SALVAYA 2019**

Salvaya Florie, Bet Philippe, Vertet Hugues, De Feraudy Luc, Pilven-De Feraudy Armelle – Potiers tourneurs sur céramique sigillée et poterie peinte des ateliers antiques de Toulon-sur-Allier, *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Maubeuge-Bavay*, 2019, p. 581-592

**SALVAYA 2021**

Salvaya Florie – Une statuette de Minerve aux dimensions exceptionnelles, *In* : Bet Philippe (Dir.), Dousteysier Bertrand (Dir.) – *Éclats Arvernes, fragments archéologiques (I<sup>er</sup> – V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, Tome 2, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 248-249

**SAVARON 1607**

Savaron Jean – *Les origines de Clairemont, ville capitale d'Auvergne, conseiller du roy, président et lieutenant général en la sénéchaucée d'Auvergne et siège présidial de Clairmont, et maistre des requestes de la royne Marguerite : À monseigneur le daulphin*, Par Bertrand Durand, imprimeur du Roy, 1607, 329 p.

**S.E.B. 1885**

Soc. d'Émulation de l'Allier – *Catalogue du musée départementale de Moulins*, Moulins, Imprimerie Auclair, 1885, 143 p., 38 pl.

**SOMVILLE 1984**

Somville Pierre – Le dauphin dans la religion grecque, *Revue de l'histoire des religions*, vol. 201, N°1, 1984, p. 3-24

**STANFIELD 1990**

Stanfield Joseph-Aloysius, Simpson Grace – Les potiers de la Gaule centrale, *Revue Archéologique Site, Hors Série n°37*, 1990, 450 p.

**SYMONDS 1992**

Symonds Robin P. – *Rhenish wares. Fine dark coloured pottery from Gaul and Germany*, Oxford University Committee for Archaeology, Monograph, 23, Oxford, 1992, 176 p.

**TALVAS 2007**

Talvas Sandrine – *Recherches sur les figurines en terre cuite gallo-romaines en contexte archéologique*, Th. de doctorat, Histoire, Université de Toulouse II Le Mirail, 2007

**TUDOT 1857**

Tudot Edmond – Marques et signatures de céramistes trouvées dans le Bourbonnais, *Bulletin Monumental de la Société française d'archéologie*, 1857, p. 337 – 371

**TUDOT 1860**

Tudot Edmond – *Collection de figurines en argile, œuvres premières de l'art gaulois avec les noms des céramistes qui les ont exécutées*, Paris, éd. C. Rollin, 1860

**VALTAT 1964**

Valtat Maurice – *Recherches sur l'officine de potiers gallo-romains de Toulon-sur-Allier*, Mémoire de Diplôme d'Études Supérieures, Dijon : Université de Dijon, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, institut d'Histoire, 1964, 69 p.

**VAUTHEY 1965**

Vauthey Max, Vauthey Paul – Le Cerf de Terre-Franche (Statuette en terre blanche de l'Allier), *Revue archéologique du Centre de la France*, 1965, p. 255-273

**VERHAEGHE 2017**

Verhaeghe Frans – La poterie médiévale et moderne en Europe de l'Ouest, *In* : D'Anna André, Desbat Armand, Garcia Dominique, Schmitt Anne, Verhaeghe Frans – *La céramique – la poterie, du néolithique aux temps modernes*, éd. Errance, 2017, réédition, p. 211-310

**VERMEULEN 1998**

Vermeulen Christine, Barp Frédéric – *RN 7 – Toulon-sur-Allier (03). Rapport d'étude archéologique préalable. 12 janvier au 20 mars 1998*, 1998, 21 p., 16 fig., 3 photos, SRA Auvergne, RAP01185

**VERNET 1999**

Vernet Gérard – *Rapport d'opération préventive de fouille d'évaluation archéologique n°98/137, Toulon-sur-Allier*, 1999, 19 p., 4 fig., SRA Auvergne, RAP00113

**VERTET s. d. a**

Vertet Hugues – *Toulon-sur-Allier : Le Larry : 3 cartes, 1 coupe géologique et 92 planches de dessins de motifs de céramiques sigillées*, 98 pl., SRA Auvergne, ARC00230

**VERTET s. d. b**

Vertet Hugues – *Toulon-sur-Allier : Le Larry, 72 pl. de motifs sigillées*, SRA Auvergne, ARC00233

**VERTET 1957**

Vertet Hugues – *[Manuscrit du] Rapport des fouilles de Toulon-sur-Allier (campagne de 1957)*, 1957, 5 p., SRA Auvergne, ARC00238

**VERTET 1959**

Vertet Hugues – Découverte de poterie peinte à Toulon-sur-Allier, *Gallia*, T. 17, Fasc. 2, 1959, p. 216-223

**VERTET 1961 a**

Vertet Hugues – *Rapport de fouilles de Toulon-sur-Allier*, fonds Vertet, Musée départemental de la céramique de Lezoux, 1961, 5 p.

**VERTET 1961 b**

Vertet Hugues – *Campagne de fouilles de Toulon-sur-Allier (1961)*, fonds Vertet, Musée départemental de la céramique de Lezoux, 1961, 2 p.

**VERTET 1972**

Vertet Hugues – Manches de patères ornés en céramique de Lezoux, *Gallia*, T. 30, Fasc. 1, 1972, p. 5-40

**VERTET 1973a**

Vertet Hugues – Appliques et vases gallo-romains fabriqués avec des moules brisés, *In : Revue archéologique du Centre de la France*, T. 12, Fasc. 1-2, 1973, p. 79-85

**VERTET 1973b**

Vertet Hugues – Remarques sur une forme de sigillée moulée peu courante dans les ateliers arvernes : FM. 38, *Archéologie minière : Forez et Massif Central, 98<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes*, Section d'archéologie et d'histoire de l'art, Saint-Étienne, 1973, Paris, 1975, p. 309-315

**VERTET 1976**

Vertet Hugues – Statuettes peintes de l'atelier de Saint-Bonnet-Yzeure (Allier), *Figlina*, 1, p. 167-168

**VERTET 1978**

Vertet Hugues – *Courrier manuscrit du 4 décembre 1978 adressé au commissaire Becquet*, fonds Vertet, Musée départemental de la céramique de Lezoux, 2 p.

**VERTET 1980**

Vertet Hugues – Observations sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale. In : Collectif – Céramiques hellénistiques et romaines, T. 1. *Annales littéraires de l'Univ. de Besançon*, 242, Besançon : Univ. de Franche-Comté, 1980, p. 251-280.

**VERTET 1984**

Vertet Hugues – Religion populaire et rapport au pouvoir d'après les statuettes d'argile arvernes sous l'empire romain du II<sup>e</sup> siècle. In : Collectif – Archéologie et rapports sociaux en Gaule : Protohistoire et Antiquité. *Table ronde du C.N.R.S. de Besançon, mai 1982*, Besançon : Université de Franche-Comté, 1984, p. 77-122

**VERTET 1990**

Vertet Hugues – La draperie des « Vénus » en terre blanche des ateliers du I<sup>e</sup> siècle. Interprétation. In : Collectif – *Mélanges Pierre Lévêque*, T. 4, Besançon : Université de Franche-Comté, 1990, p. 405-418

**VERTET 1992**

Vertet Hugues – Observations sur la sociologie et l'économie des ateliers de potiers gallo-romains du centre de la Gaule. In : *Bull. De la Soc. Nationale des Antiquaires de France*, 1990, 1992, p. 127-136

**VERTET 1993a**

Vertet Hugues – Toulon-sur-Allier (Allier), In : Bemont Colette (dir.), Jeanlin Micheline (dir.), Lahanier Christian (dir.) – Les figurines en terre cuite gallo-romaines, *Documents d'Archéologie Française*, 38, Éd. De la maison des sciences et de l'homme, Paris, 1993, p. 34-39

**VERTET 1993b**

Vertet Hugues – Yzeure / Saint-Bonnet (Allier), In : Bemont Colette (dir.), Jeanlin Micheline (dir.), Lahanier Christian (dir.) – Les figurines en terre cuite gallo-romaines, *Documents d'Archéologie Française*, 38, Éd. De la maison des sciences et de l'homme, Paris, 1993, p. 40-44

**VILVORDER 2012**

Vilvorder Fabienne – Les céramiques métallescentes du Haut-Empire. *In* : Brulet Raymond, Vilvorder Fabienne, Delage Richard, Laduron Dominique – *La céramique romaine en gaule du nord : dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*, ed. Brepols, 2010, réimpression 2012, p. 342-358

**WALTER 1908**

Walters Henry Beauchamp – *Catalogue of the Roman pottery in the Department of Antiquities, British Museum*, ed. Order of the Trustees, London, 1908, 664 p.

**WILLEMS 2019**

Willems Sonja, Favennec Benoît – Abandon et clôture des fours de potiers : un geste systématique ?, *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Maubeuge-Bavay*, 2019, p. 177-188

**WU 2012**

Wu Xiaohong, Zhang Chi, Goldberg Paul, Cohen David, Pan Yan, Aprin Trina, Bar-Yosef Ofer – Early Pottery at 20,000 Years Ago in Xianrendong Cave, China, *Science*, vol. 336, n° 6089, 2012, p. 1696-1700

**YÉNY 2004**

Yény Éric, Vallat Pierre – *Rapport de diagnostic. Toulon-sur-Allier (Allier)*, « ZAC Le Larry », 08.11.2004 – 16.11.2004, 2004, 53 p., 11 fig., SRA Auvergne, RAP00956





---

## Résumé

---

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la construction d'une maison au lieu dit « Le Larry » à Toulon-sur-Allier (Allier, 03) est l'occasion pour un érudit local de faire une grande découverte : des ateliers de production de céramiques antiques. Fouillé dès 1856, puis de nouveau un siècle plus tard, entre les années 1957 et 1980, le site livre une très grande quantité de céramiques. C'est là l'objet de cette thèse, car malgré la renommée de ce centre, le site et les productions des artisans toulonnais restaient profondément méconnus des chercheurs.

Le mobilier recueilli lors des nombreuses fouilles a été soigneusement rassemblé et inventorié. Ainsi, plus de 140 000 restes ont été comptabilisés, dont environ 120 000 tessons façonnés par les potiers de Toulon. Ces derniers sont classés en six catégories : la céramique peinte, la céramique métallescente, la céramique sigillée, la céramique commune claire, le plat à vernis rouge pompéien et la figurine. Ces terres cuites toulonnaises témoignent des savoir-faire acquis par ces artisans des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les répertoires stylistiques et typologiques de ces objets révèlent des liens étroits entretenus avec d'autres centres de production contemporains comme Lezoux (Puy-de-Dôme, 63) ou Gueugnon (Saône-et-Loire, 71), mais également une identité propre au site de Toulon-sur-Allier. Ces poteries semblent avoir été exportées majoritairement dans le nord de la France, en Angleterre, mais également en Belgique et en Allemagne.

Ces quatre années de recherche doctorale ont permis d'éclairer d'un jour nouveau le site de Toulon-sur-Allier et ses productions. Ces résultats sont une nouvelle preuve que les sujets concernant du mobilier issu de fouilles anciennes possèdent de grands potentiels malgré les difficultés qu'ils engendrent.

Toulon-sur-Allier est un site qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

**Mots clefs :** *céramique ; céramologie ; Toulon-sur-Allier ; sigillée ; figurine ; métallescente ; Antiquité ; estampille ; Gaule centrale*

---

## Abstract

---

### **Ceramic production and influences between Lezoux and workshops in central Gaul during Antiquity: the exemple of Toulon-sur-Allier.**

In the middle of the 19<sup>th</sup> century, the building of a house in the hamlet of “Le Larry” in Toulon-sur-Allier (Allier, 03) is the opportunity for a local scholar to make a great discovery: an Ancient workshop of ceramic production. Excavated a first time when discovered, and once again between 1957 and 1980, the site reveals a great amount of remains. Those are the reason of this thesis. Indeed, despite the renowned name of the production site, the place and its productions remain deeply unknown from the researchers.

The material discovered during the several diggings has been carefully gathered and an inventory was created. Over 140.000 remains have been counted, including around 120.000 sherds made by the potters from Toulon. Sherds are classified in six different categories: painted ceramics, black slipper ware, terra sigillata ware, coarse ware, Pompeian red ware and terracotta figurines.

Those ceramics made in Toulon show an expertise from those craftsmen who lived in the 2<sup>nd</sup> – 3<sup>rd</sup> centuries A.C. The typology and stylistic classification of the objects reveal the narrow relations existing with others contemporaneous production factories such as Lezoux (Puy-de-Dôme, 63) or Gueugnon (Saône-et-Loire, 71). It reveals also that Toulon's production had its very own identity. The potters seem they have export in the north of France, in England, in Belgium and Germany.

Those four years of doctoral reasearch allowed to put a new light on the site of Toulon-sur-Allier and its productions. Those results are a new proof that thesis subjects regarding materials from old diggings have a great potential despite the complexity of the task.

Toulon-sur-Allier is a site that has not yet revealed all its secrets.

***Keywords : ceramic ; ceramology ; Toulon-sur-Allier ; terra sigillata ; figurine ; black slipper ware ; Antiquity ; die ; Central Gaul***



# THÈSE

En vue de l'obtention du

## DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse Jean-Jaurès

---

Présentée et soutenue par

**Florie SALVAYA**

Le 16 décembre 2021

**(Production céramiques et échanges dans les ateliers de  
Lezoux et de la Gaule centrale durant l'Antiquité,  
l'exemple de Toulon-sur-Allier)**

*Volume II : Planches*

---

**École doctorale et discipline ou spécialité**

TESC - Archéologie

**Unité de recherche**

UMR 5608

**Directrice de Thèse**

Martine Joly

**Jury**

**M. Desbat Armand**, Directeur de recherche émérite

**Mme. Galbois Estelle**, Maître de conférences

**Mme. Joly Martine**, Professeur

**M. Mauné Stéphane**, Directeur de recherche

**M. Mees Allard**, Chercheur

Rapporteur

Examinatrice

Directrice de thèse

Rapporteur

Examineur



**Université Toulouse 2-Jean Jaurès**  
**Laboratoire TRACES**

**THÈSE**

**Pour obtenir le grade de  
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ  
Archéologie**

**Production céramiques et échanges dans les  
ateliers de Lezoux et de la Gaule centrale durant  
l'Antiquité, l'exemple de Toulon-sur-Allier**

**Salvaya Florie**

Présentée et soutenue publiquement  
Le 16 décembre 2021

Directrice de Recherche  
Martine Joly, Professeur des Universités en Antiquités Nationales, Directrice de  
l'École Doctorale TESC

**JURY**

**M. Desbat Armand**, Directeur de recherche émérite  
**Mme. Galbois Estelle**, Maître de conférences  
**Mme. Joly Martine**, Professeur  
**M. Mauné Stéphane**, Directeur de recherche  
**M. Mees Allard**, Chercheur

Rapporteur  
Examinatrice  
Directrice de thèse  
Rapporteur  
Examineur



**L'intégralité des planches de ce document a été numérotée.  
Par conséquent, il n'a pas été jugé nécessaire de paginer ce  
volume.**

## **Sommaire**

<b>Pl.000</b>	<b>Charte graphique</b>
<b>Pl.001 – Pl.004</b>	<b>Céramique peinte</b>
<b>Pl.005 – Pl.017</b>	<b>Céramique métallescente</b>
<b>Pl.018 – Pl.114</b>	<b>Céramique sigillée</b>
<b>Pl.115 – Pl.116</b>	<b>Céramique commune claire</b>
<b>Pl.117 – Pl.118</b>	<b>Plat à vernis rouge pompéien</b>
<b>Pl.119 – Pl.272</b>	<b>Figurine</b>
<b>Pl.273 – Pl.276</b>	<b>Outil</b>
<b>Pl.277 – Pl.285</b>	<b>Terre cuite architectural</b>







Trait 0,5 pt : dessin des vases



Trait 0,25 pt : dessin des décors



Remplissage 40% de noir :  
engobe rouge des VRP / décor de céramique moulée

000

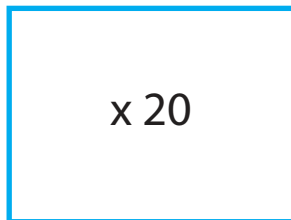
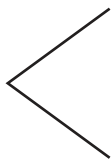
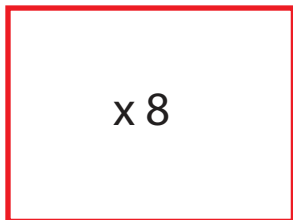
Numéro d'objet



Échelle 1/1



Échelle 1/2



Photographie de pâte

Type de mobilier

N°  
de  
planche

CHARTRE  
GRAPHIQUE

PL.

000

# Estampilles

sur

céramique peinte

ALBINVS

AVFVS

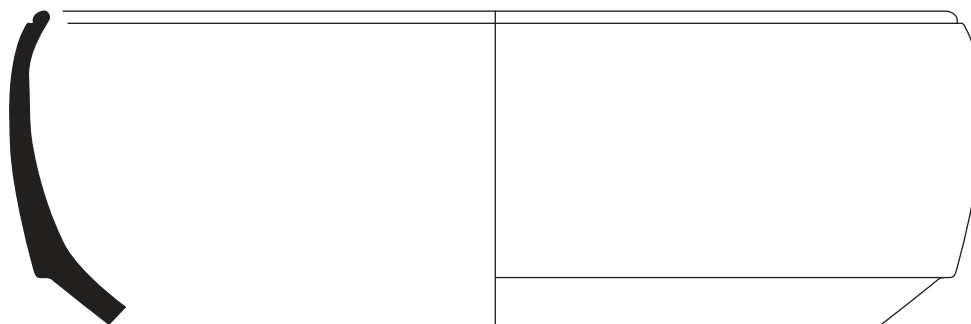
DOCVSP

FNOMAN

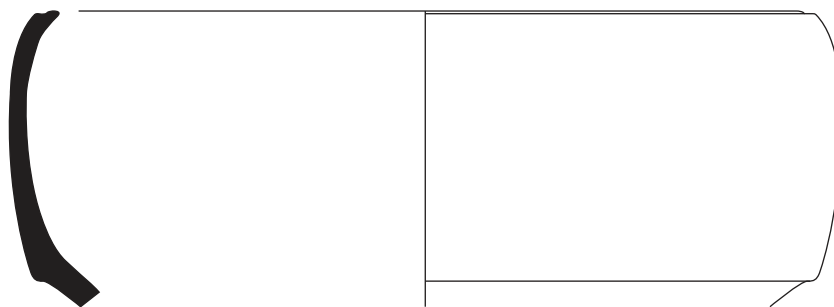
OPRYK

QVMMV

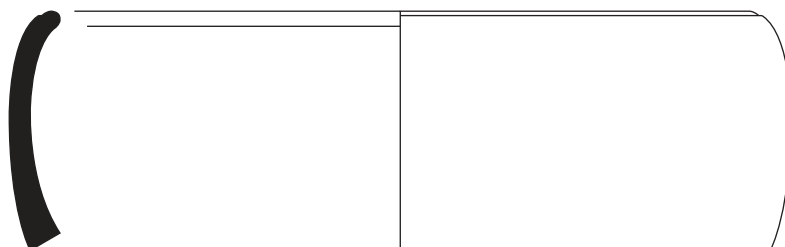
VIMTRAM



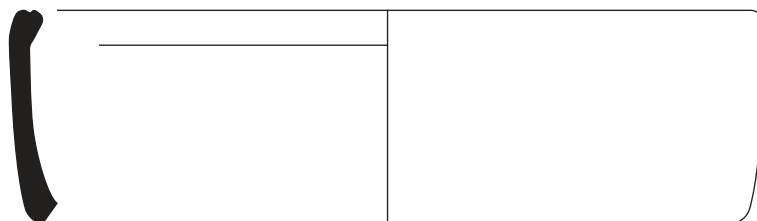
01



02



03

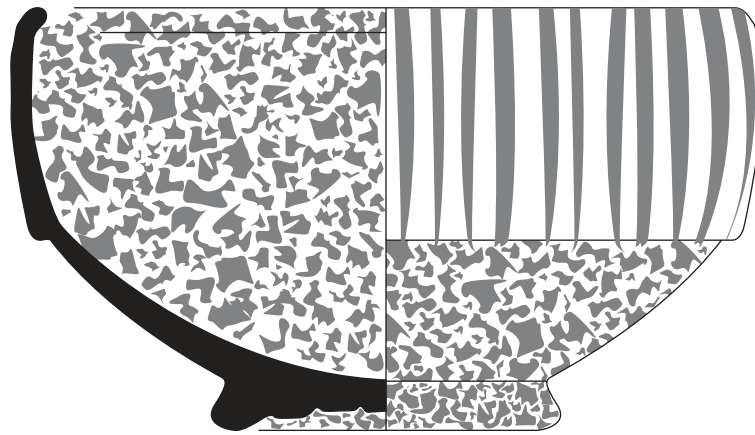


04



Céramique  
peinte (PEINT-TA)

PL.  
001



05



07 ↓

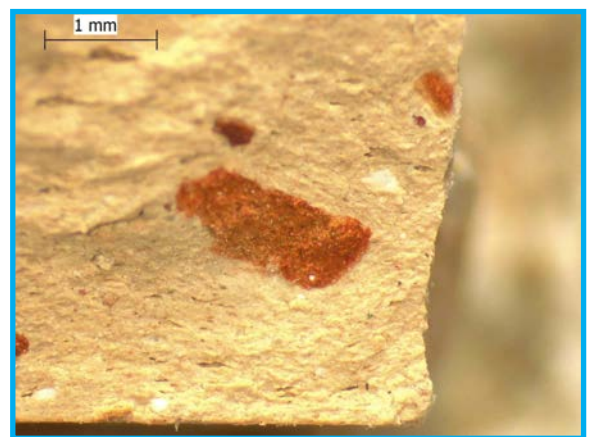
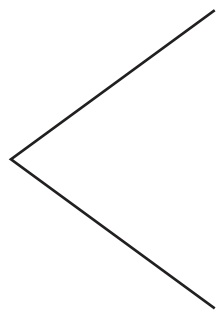
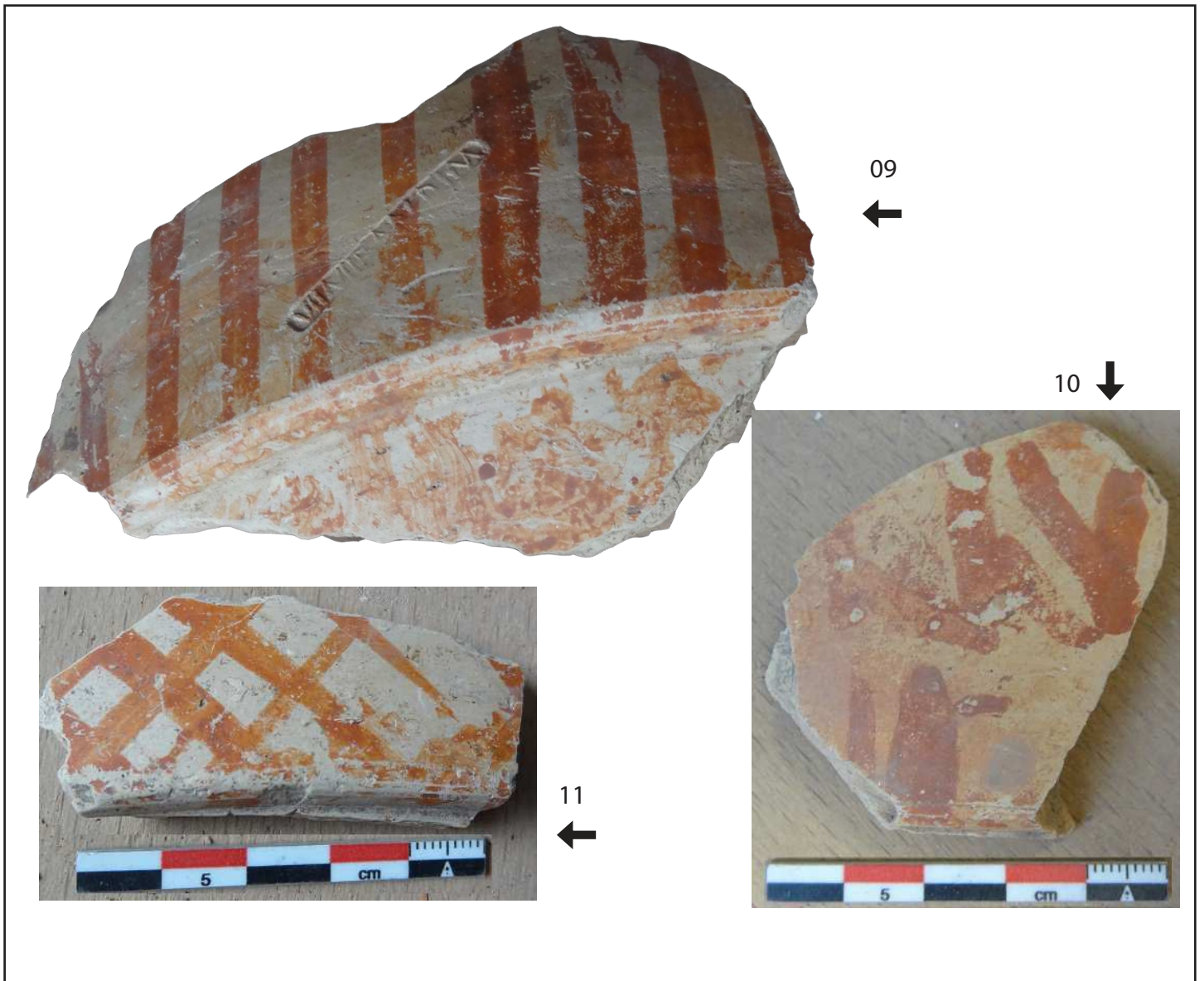
06 ↑

08 ↓



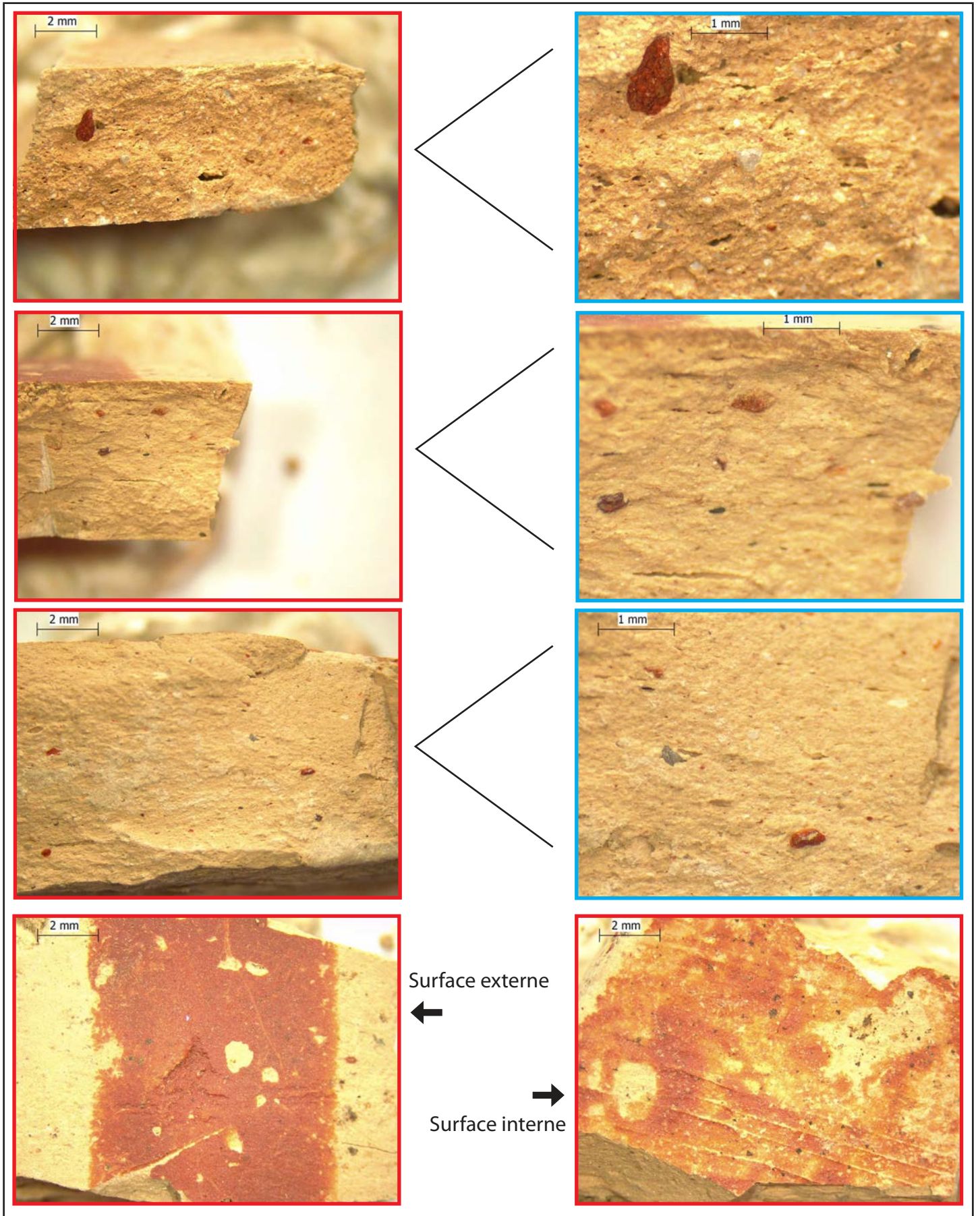
Céramique  
peinte (PEINT-TA)

PL.  
002



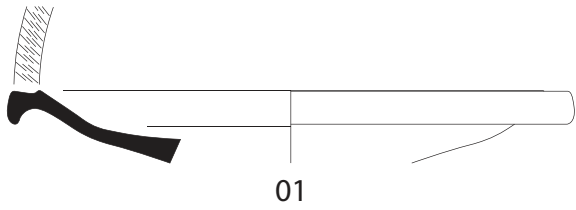
Céramique  
peinte (PEINT-TA)

PL.  
003

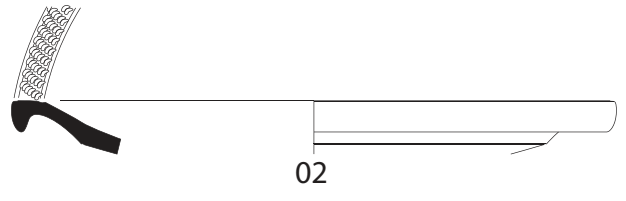


Céramique  
peinte (PEINT-TA)

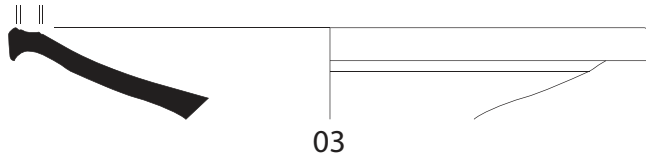
PL.  
004



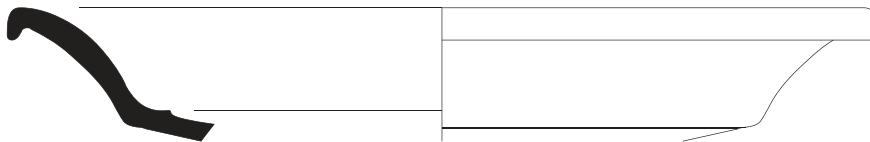
01



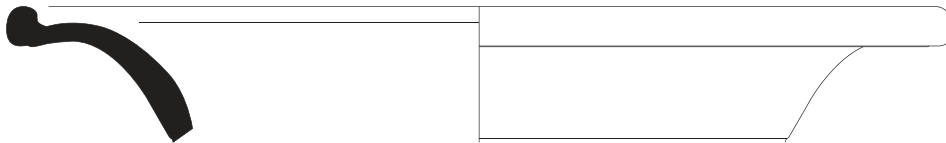
02



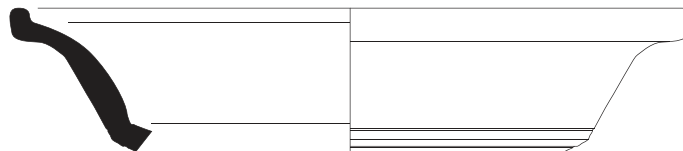
03



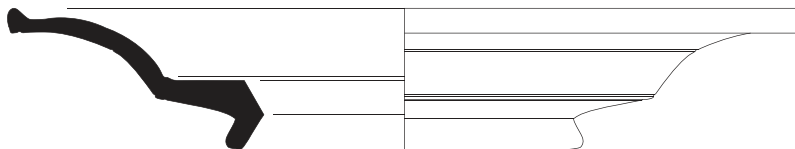
04



05



06

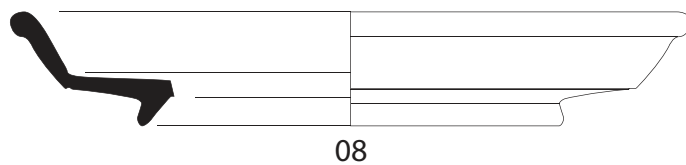


07

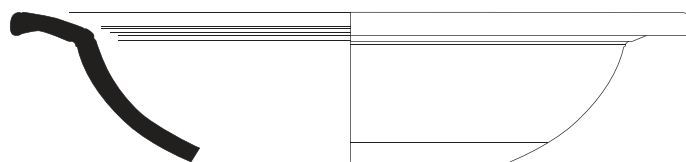


Céramique  
métallescente (MT-TA)

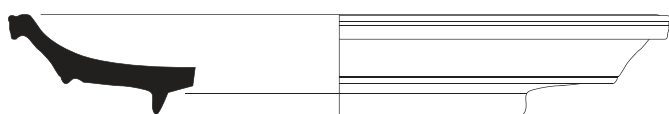
PL.  
005



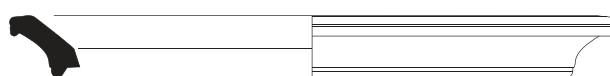
08



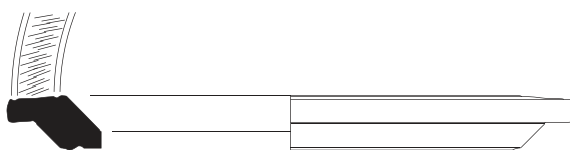
09



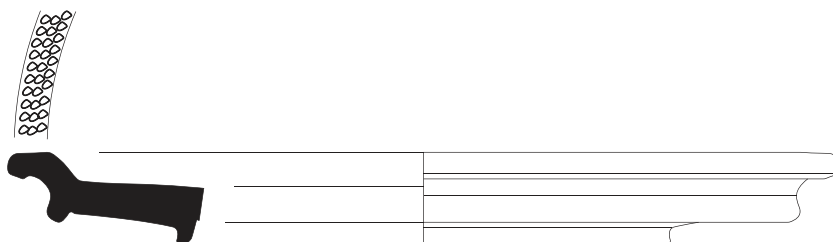
10



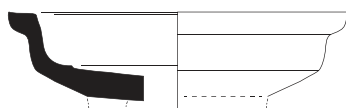
11



12



13

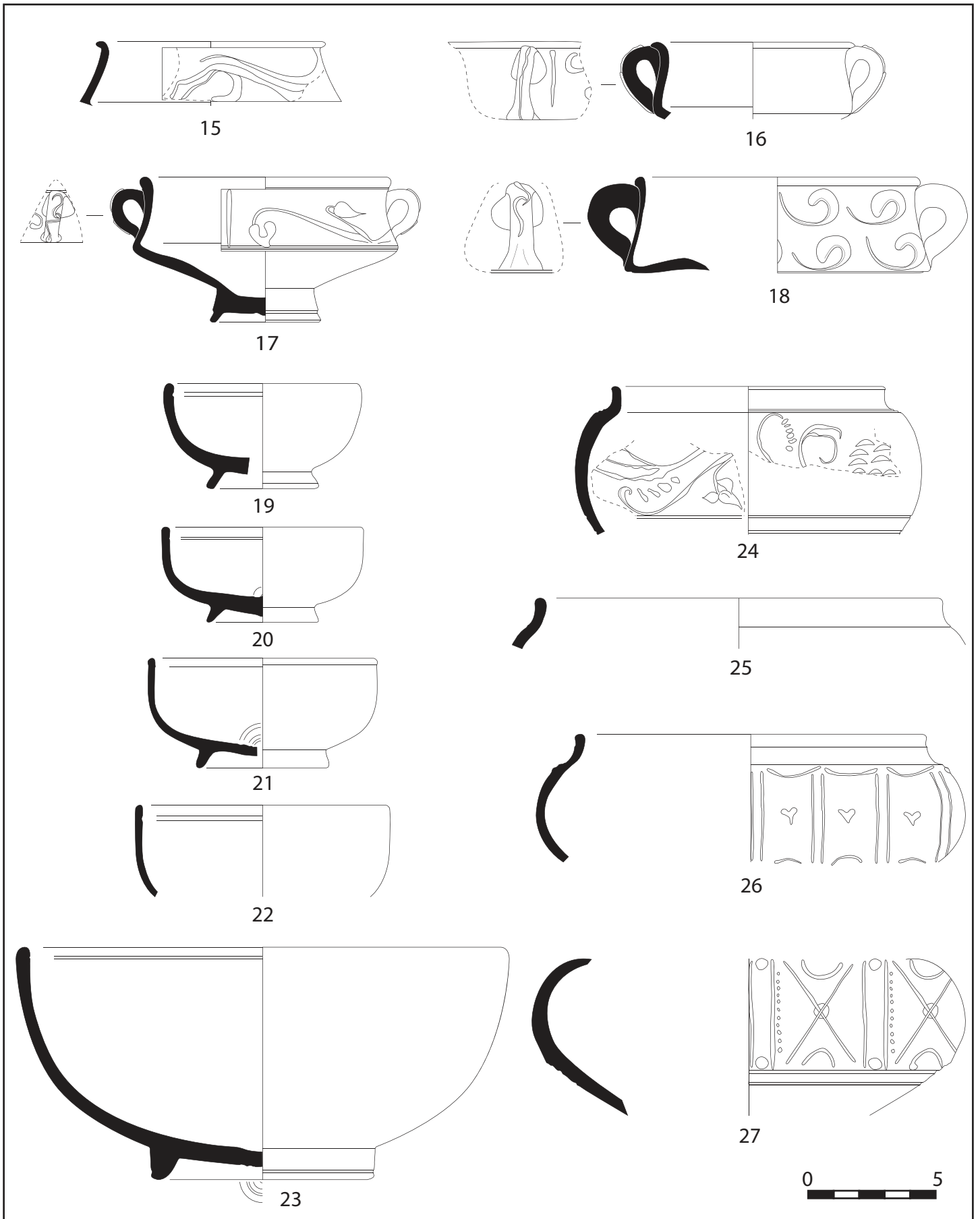


14



Céramique  
métallescente (MT-TA)

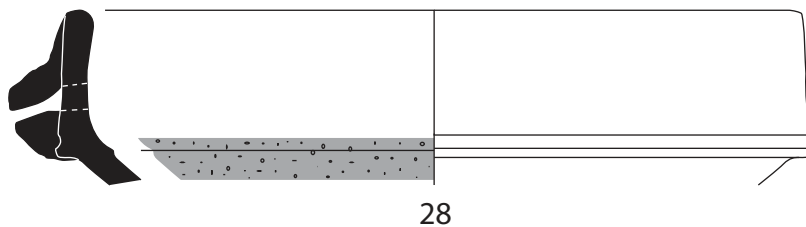
PL.  
006



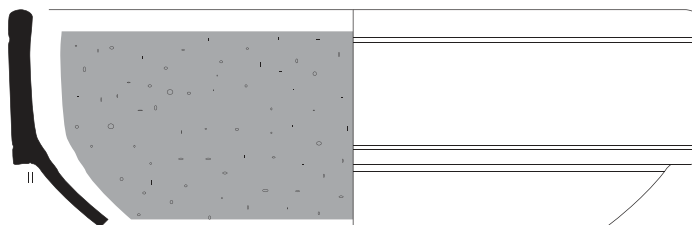
Céramique  
métallescente (MT-TA)

PL.  
007

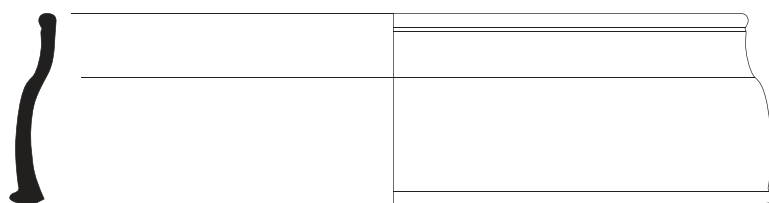




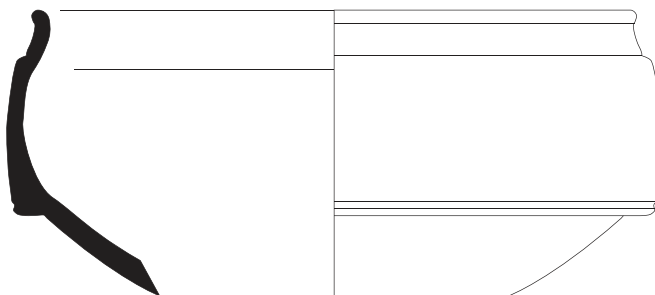
28



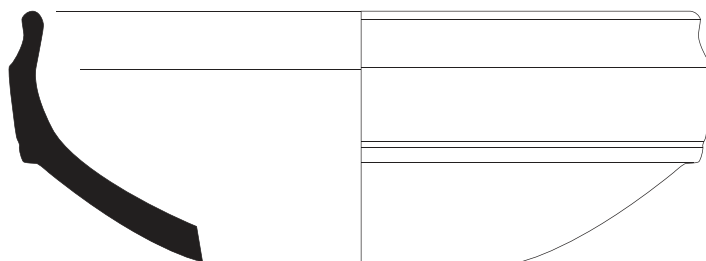
29



30



31

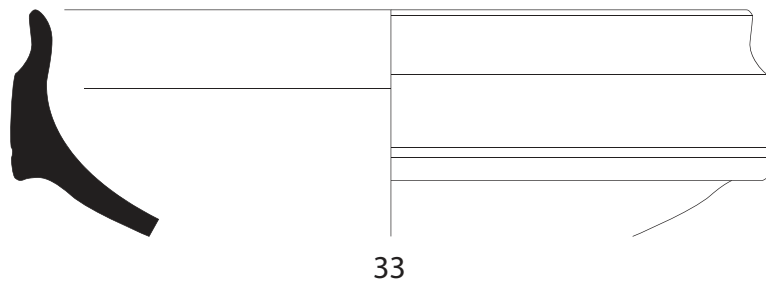


32

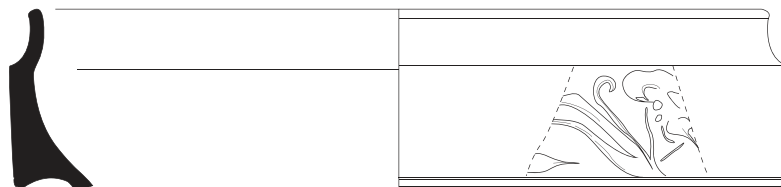


Céramique  
métallescente (MT-TA)

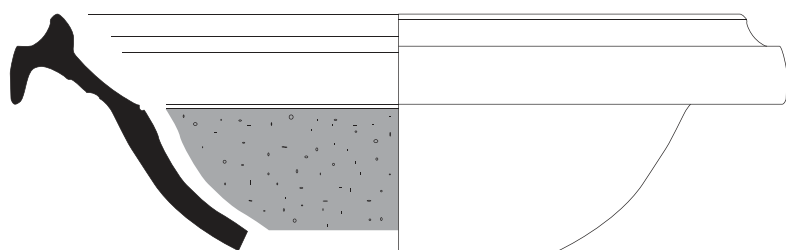
PL.  
008



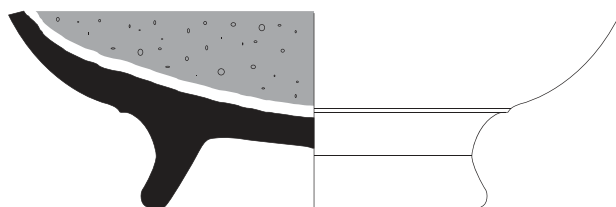
33



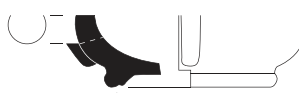
34



35



36

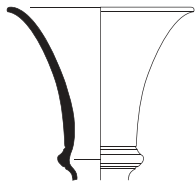


37

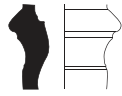


Céramique  
métallescente (MT-TA)

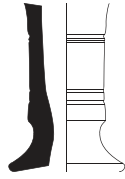
PL.  
009



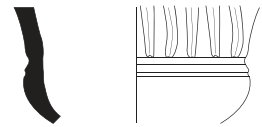
38



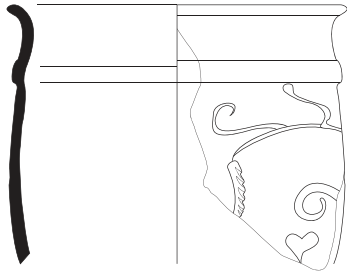
39



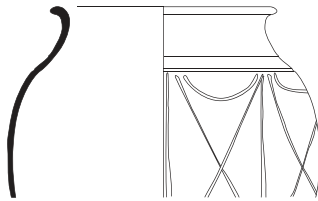
40



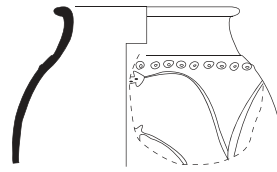
41



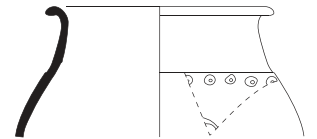
42



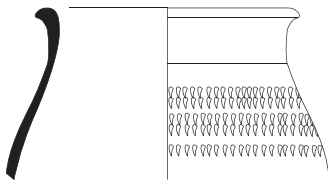
43



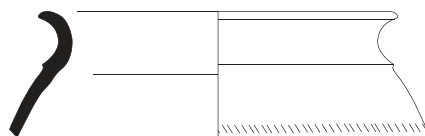
44



45



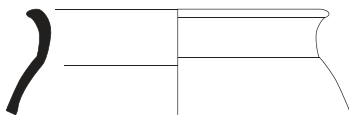
46



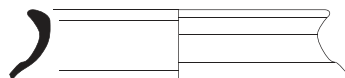
47



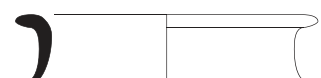
48



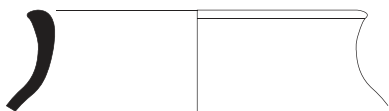
49



50



51



52



53

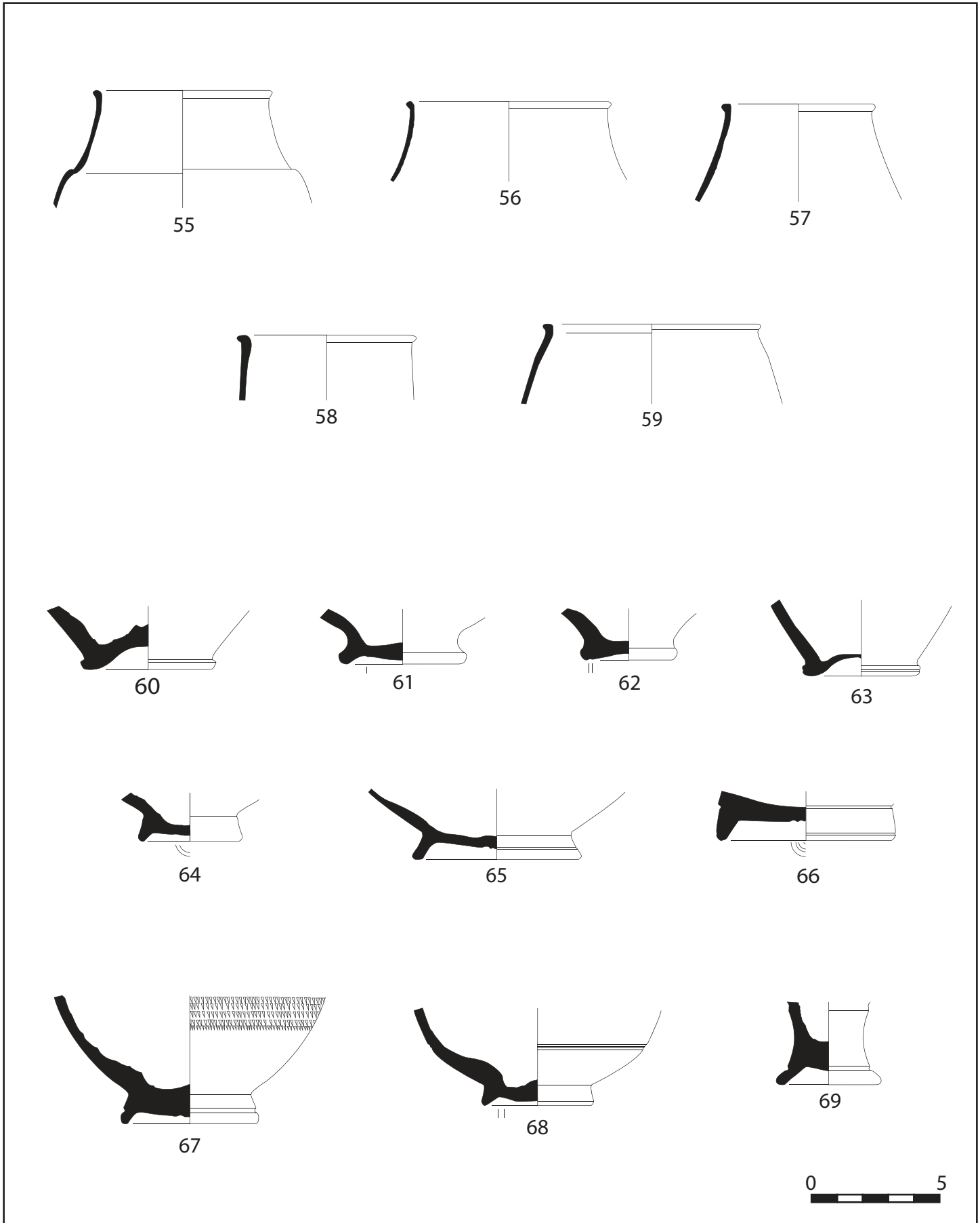


54



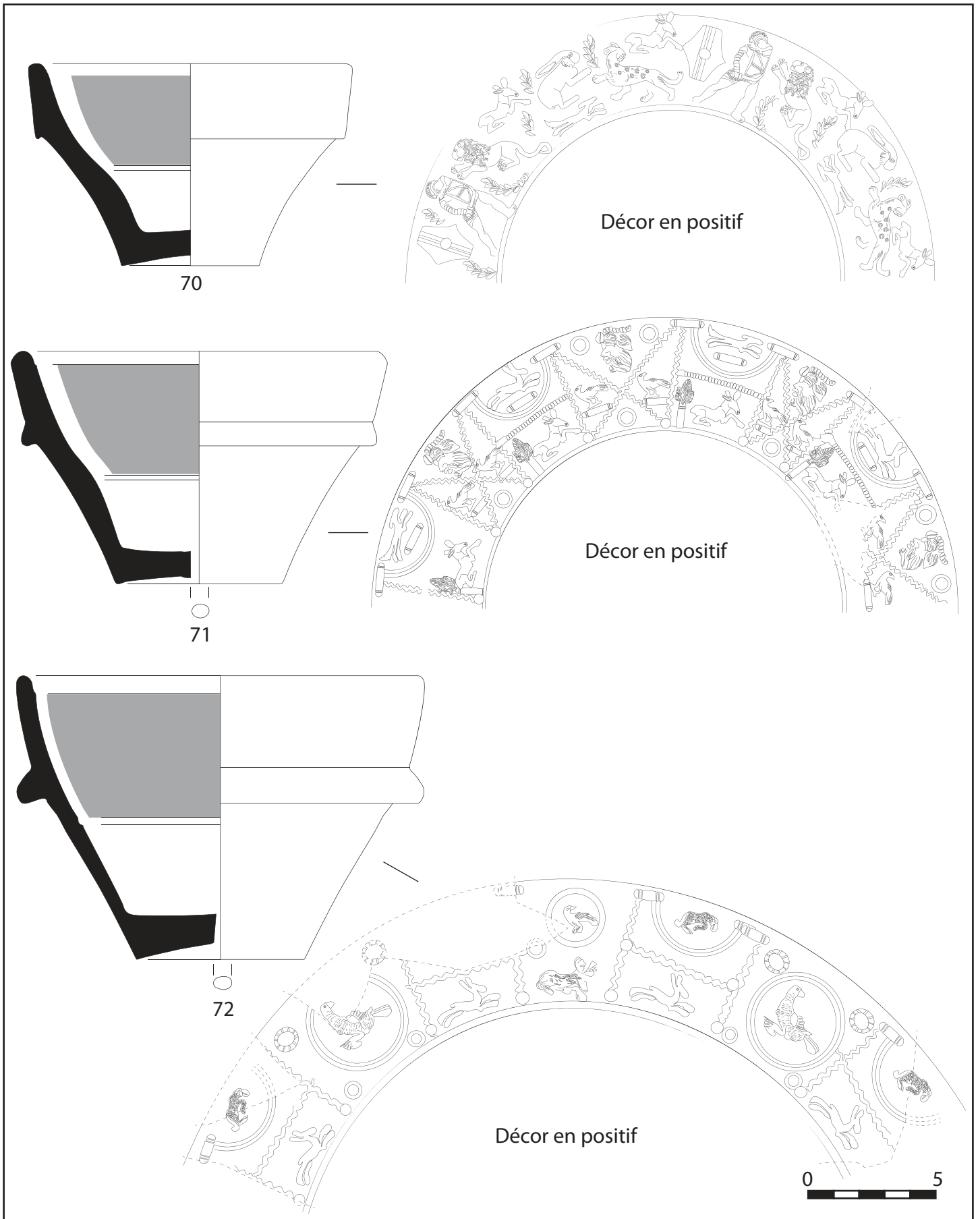
Céramique  
métallescente (MT-TA)

PL.  
010



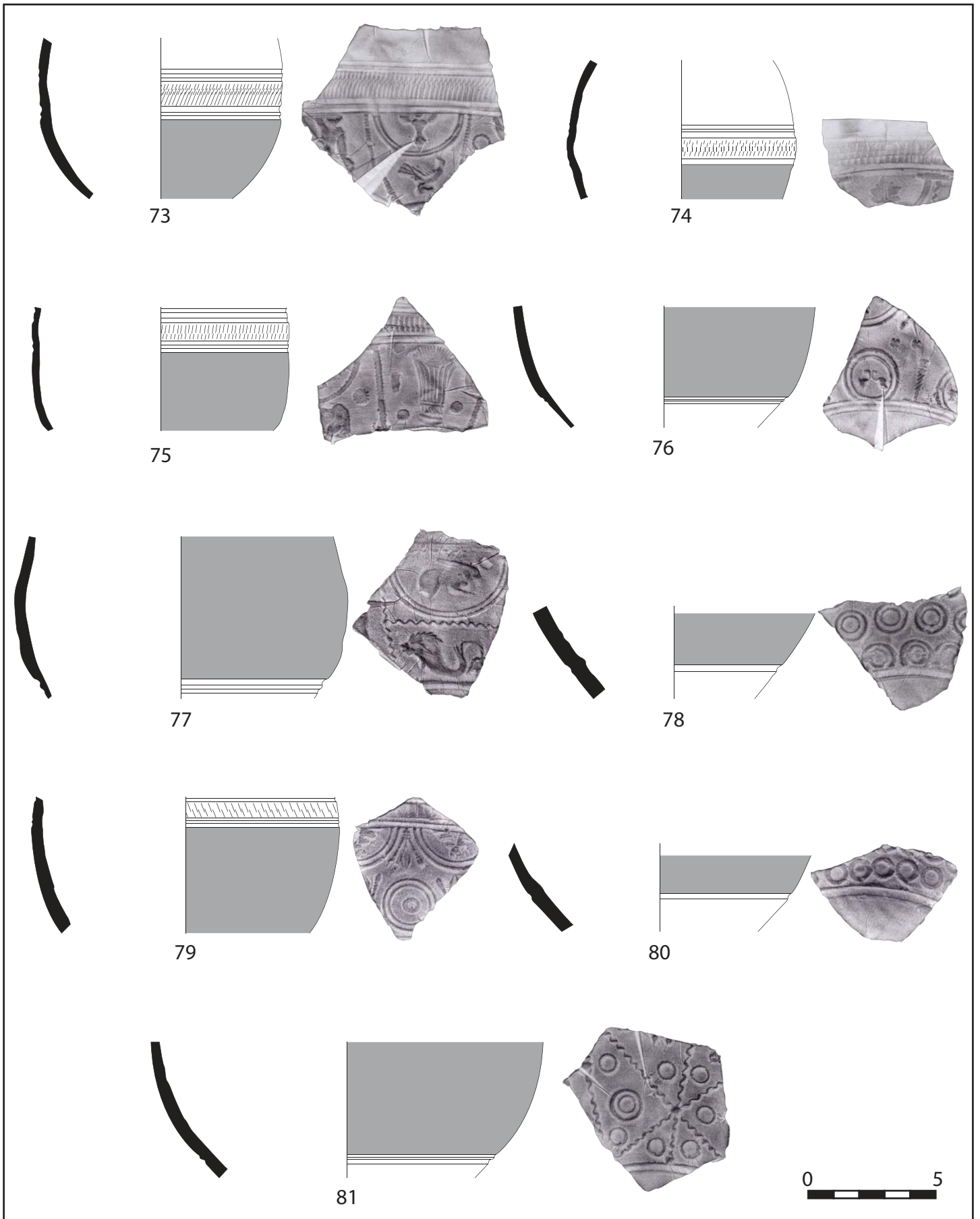
**Céramique  
métallescente (MT-TA)**

**PL.  
011**



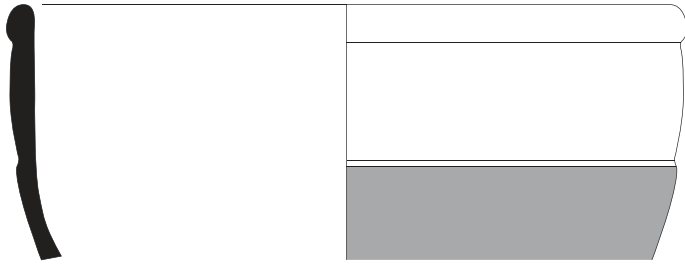
Céramique  
métallescente (MT-TA)

PL.  
012



Céramique  
métallescente (MT-TA)

PL.  
013



82



83



84



85



86

Sans échelle

Céramique  
métallescente (MT-TA)

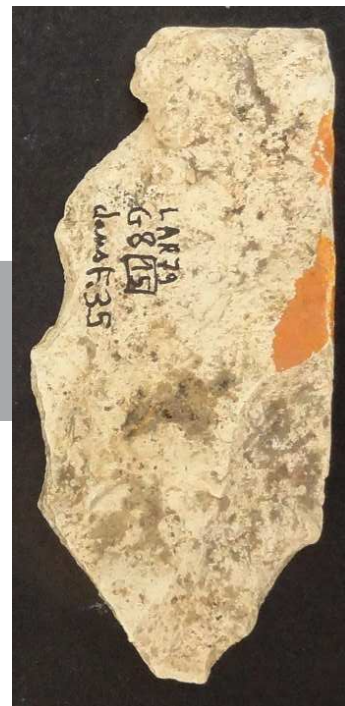
PL.  
014



87  
←



→  
88



89



90



91



92  
←



→  
93

Céramique  
métallescente (MT-TA)

PL.  
015





94



95

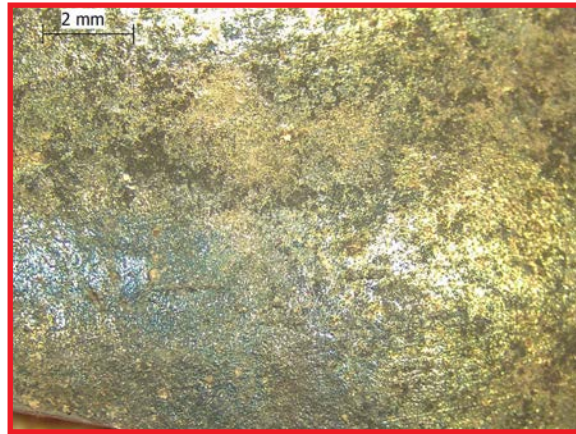
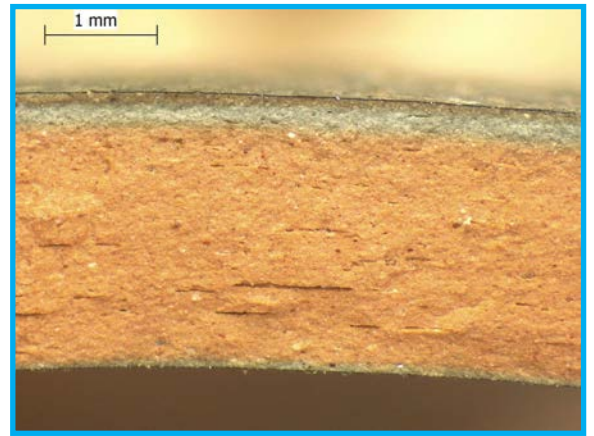
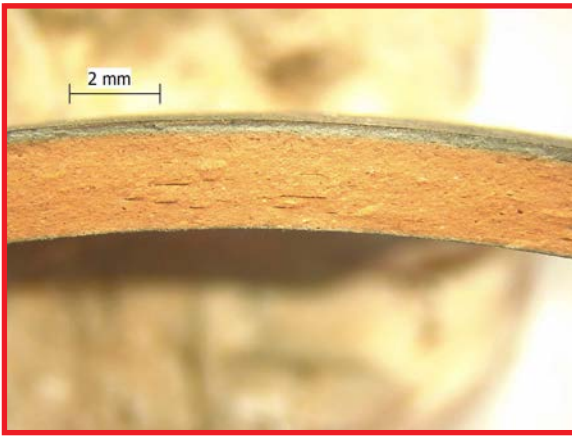


Surface

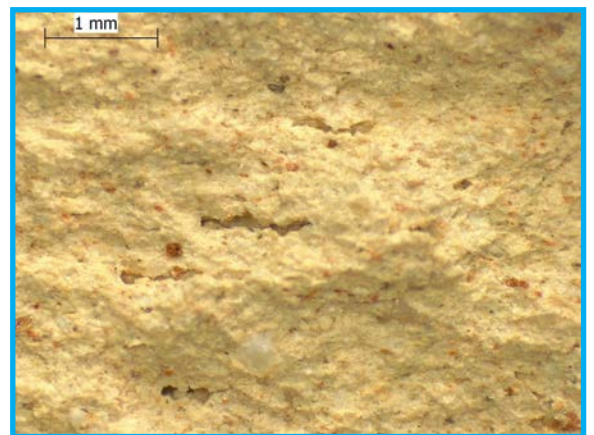


Céramique  
métallescente (MT-TA)

PL.  
016

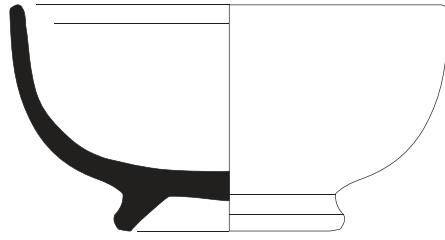


Surface

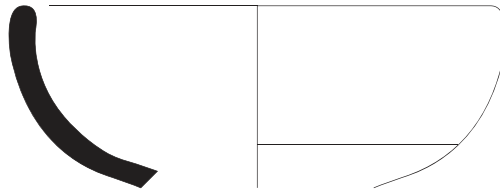


Céramique  
métallescente (MT-TA)

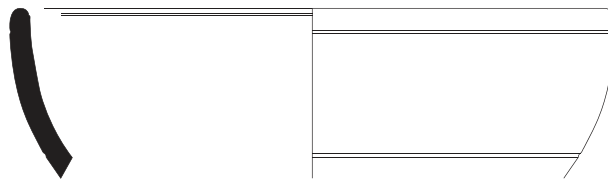
PL.  
017



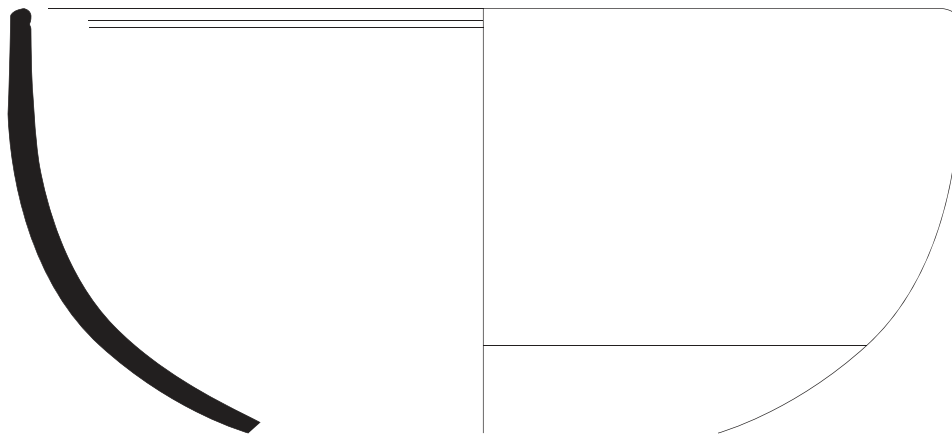
01



02



03

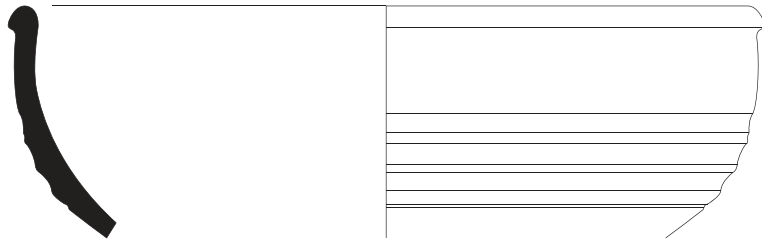


04

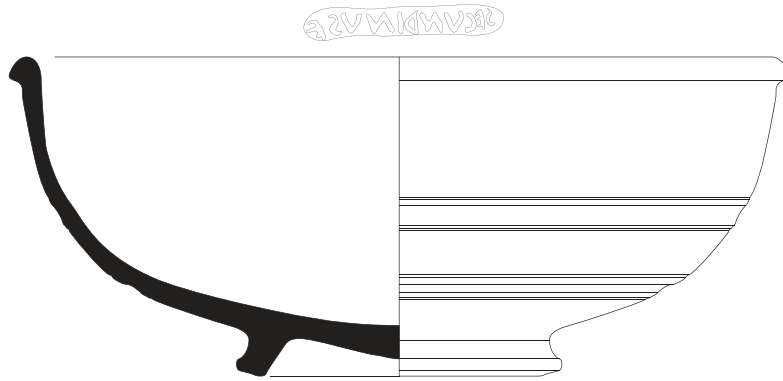


Céramique  
sigillée (TS-TA)

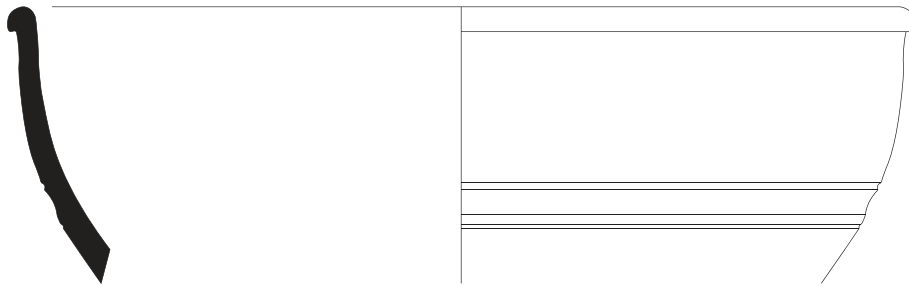
PL.  
018



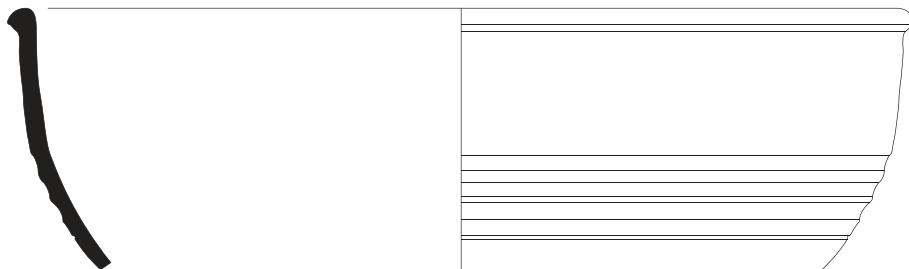
05



06 5.3.136 Musée Anne-de-Beaujeu



07



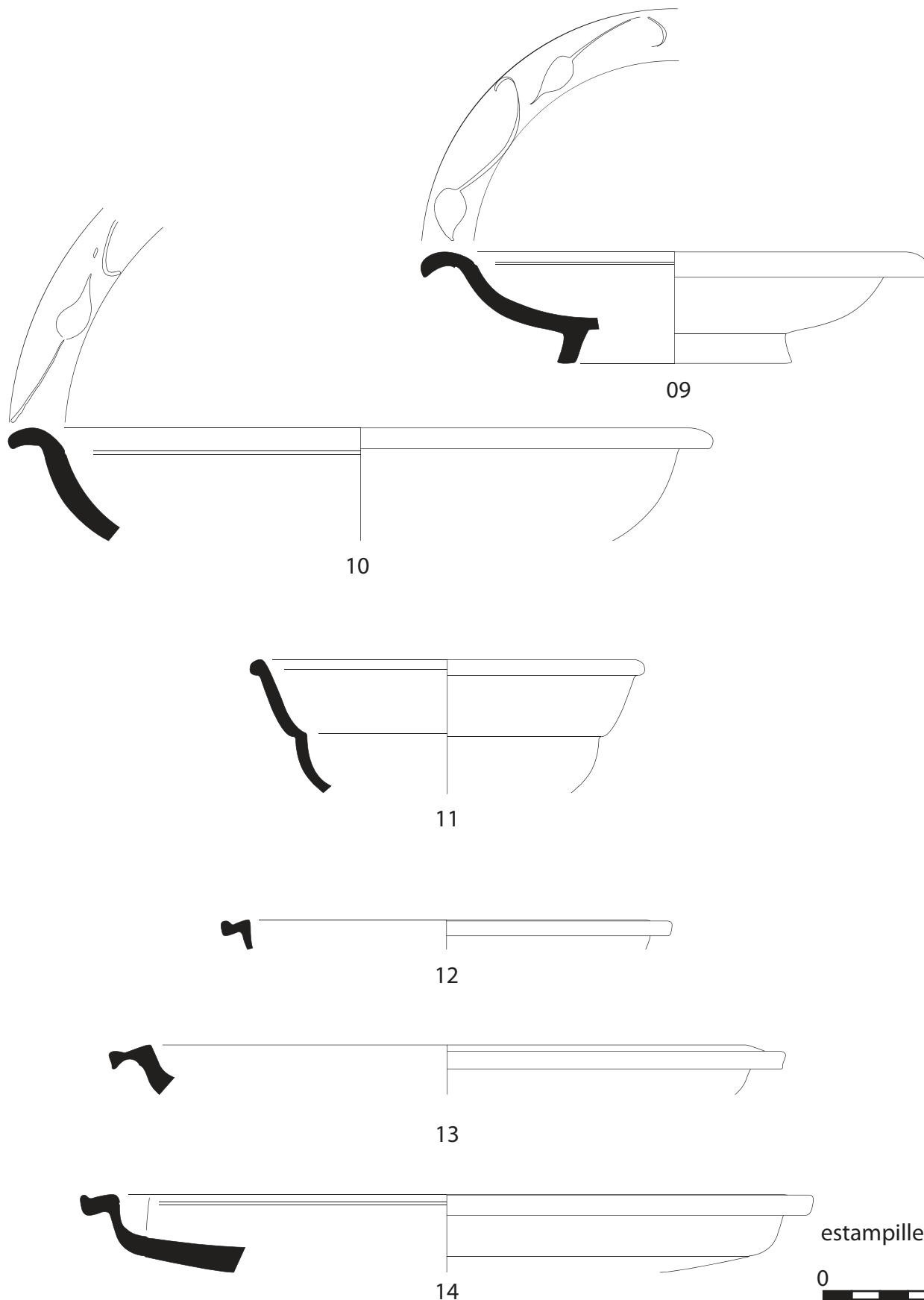
08

estampille éch. 1



Céramique  
sigillée (TS-TA)

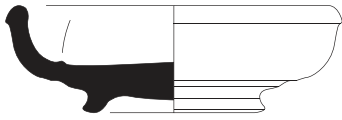
PL.  
019



Céramique  
sigillée (TS-TA)

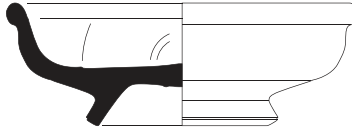
PL.  
020

ELIOM



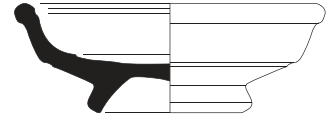
5.5.143 15

DOCCIVSN



16

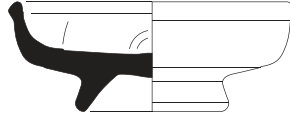
ANBIVNO



17

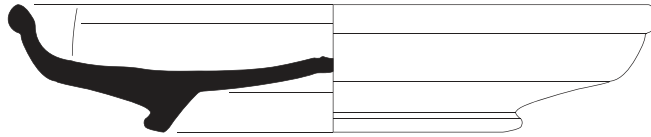
Varennés-sur-Allier  
Musée Anne-de-Beaujeu

TVRPIVOM

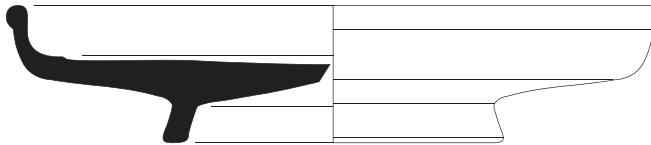


18

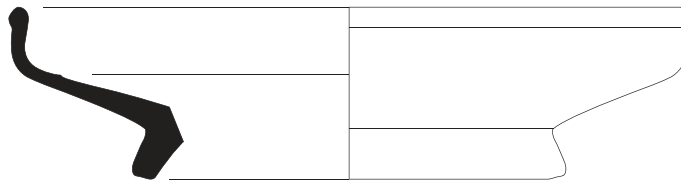
TVRPIVOM



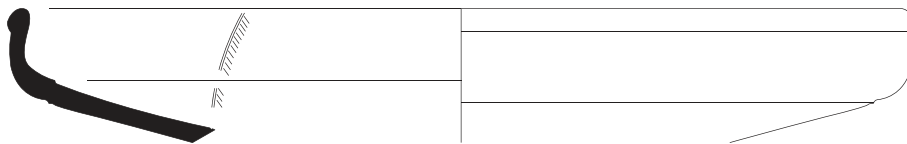
19



20



21



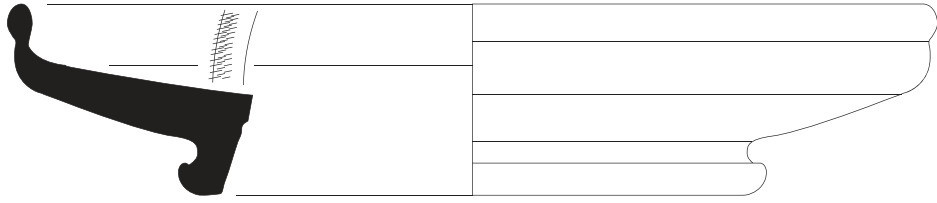
22

estampille éch. 1

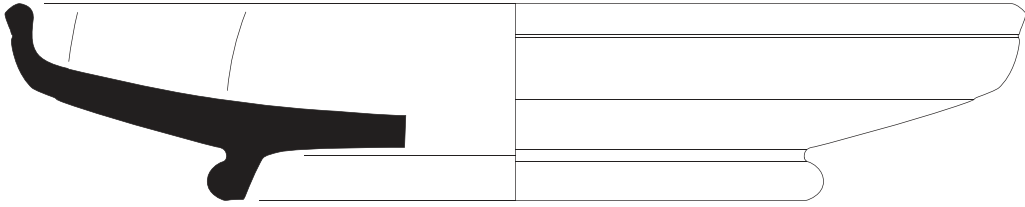


Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
021

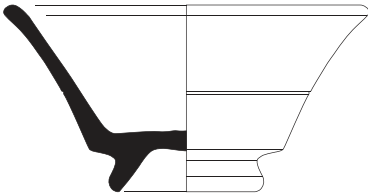


23



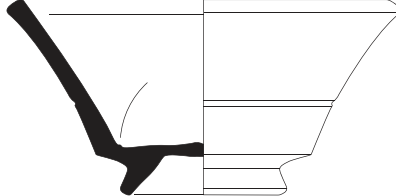
24

DOCC(VSN)



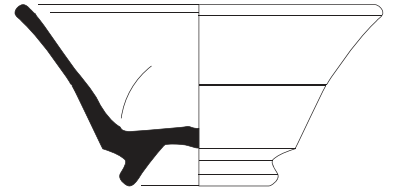
25

TS TA

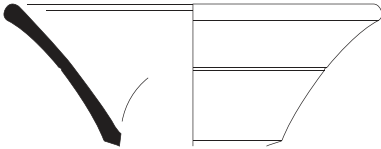


26

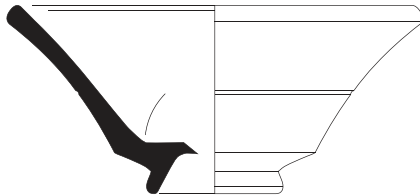
DOCC(VSN)



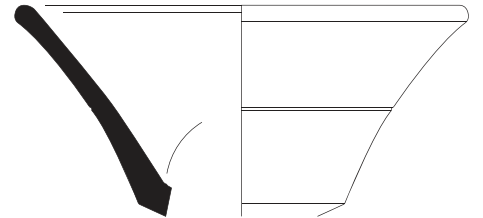
27



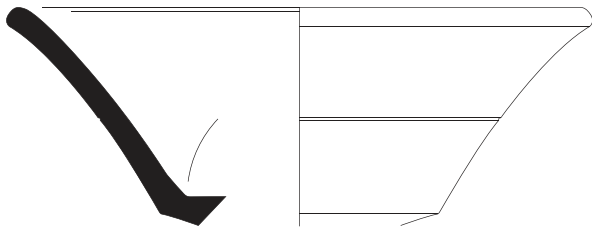
28



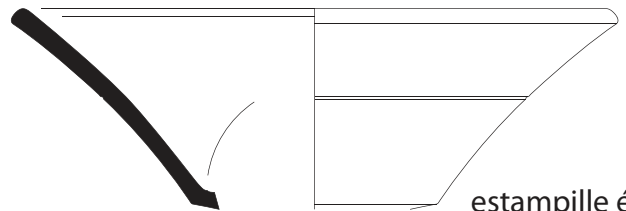
29



30



31



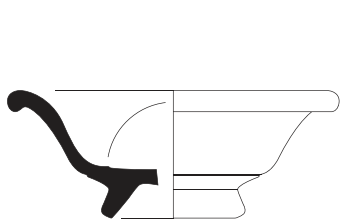
32

estampille éch. 1

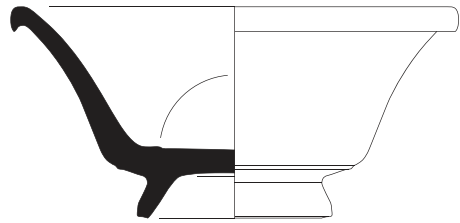


Céramique  
sigillée (TS-TA)

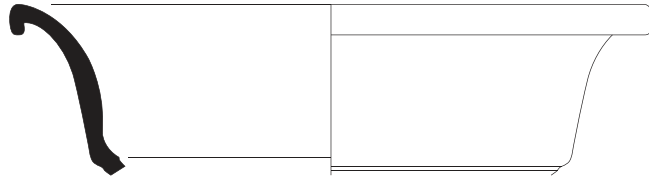
PL.  
022



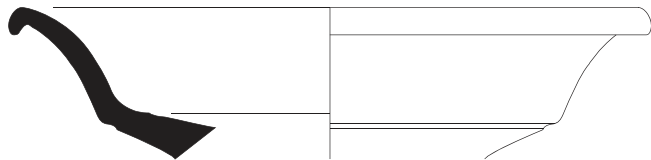
33



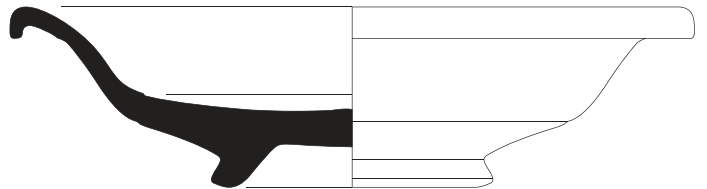
34



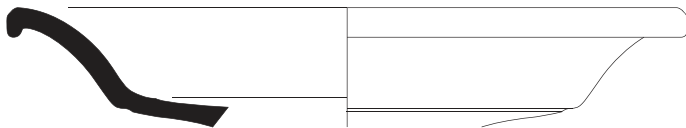
35



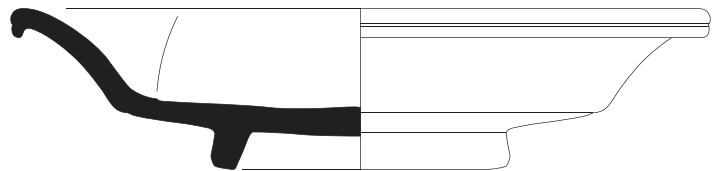
36



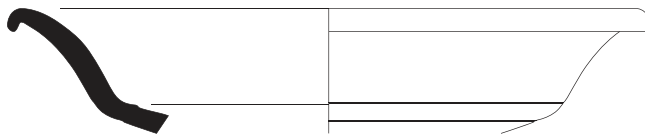
37



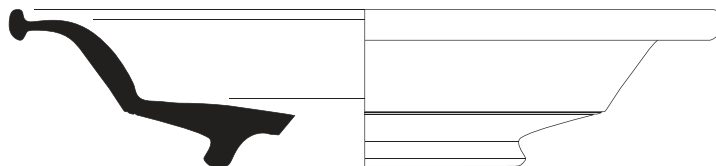
38



39



40



41

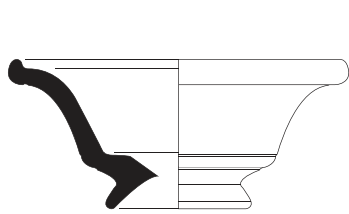
estampille éch. 1



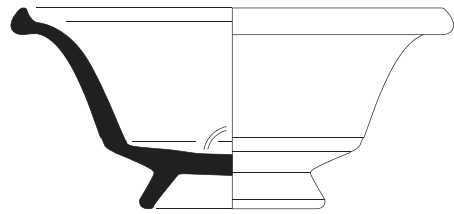
Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
023





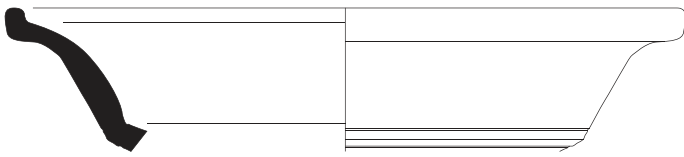
42



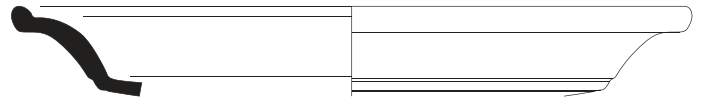
43



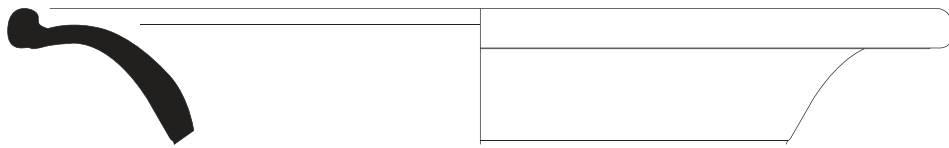
44



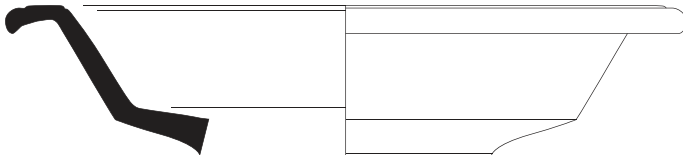
45



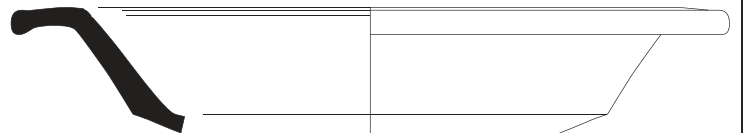
46



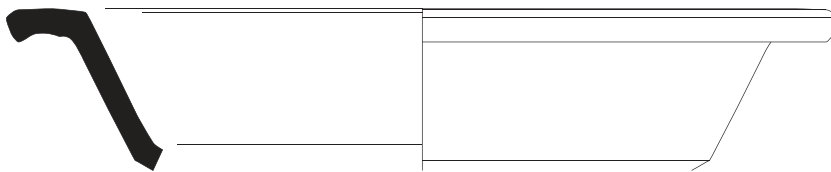
47



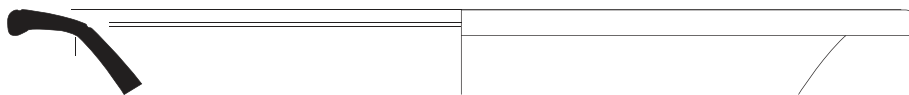
48



49



50



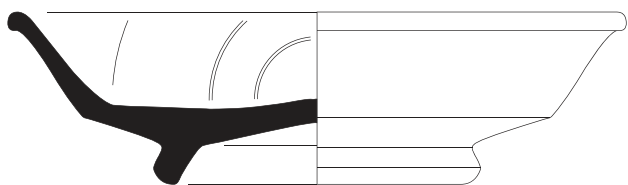
51



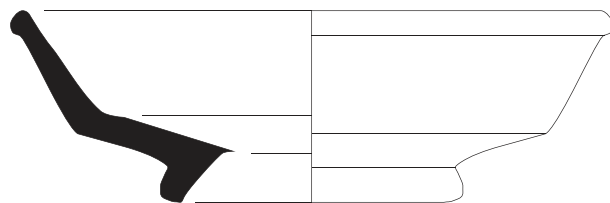
Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
024

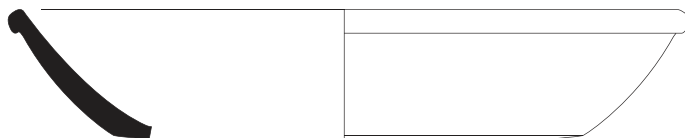
ASINVS



52

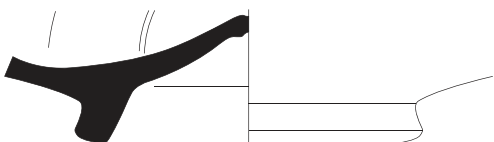


53



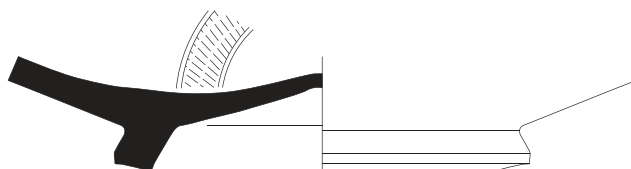
54

VIVIRADIA

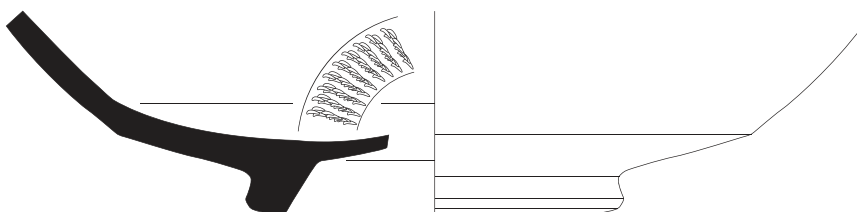


55

DOCCIVSN

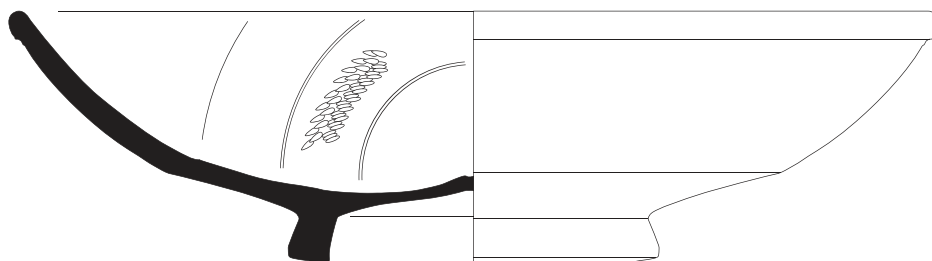


56



57

IMATA



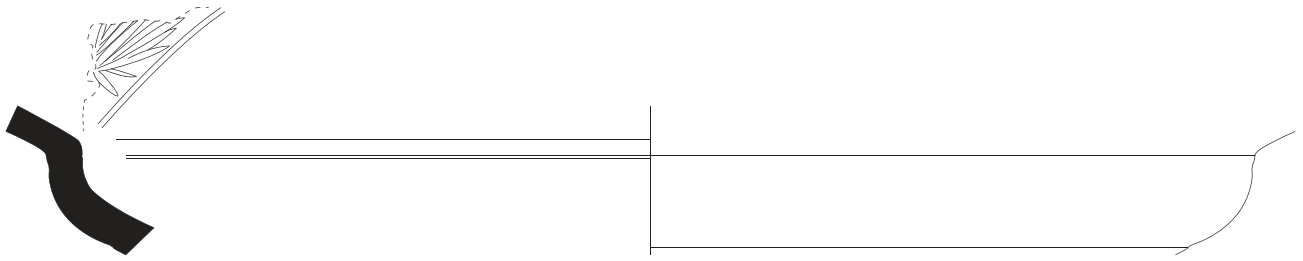
58

estampille éch. 1

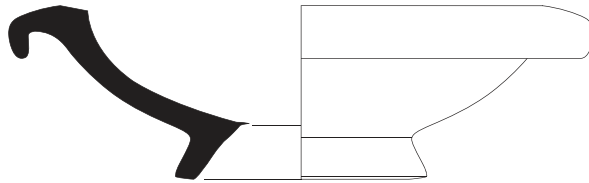


Céramique  
sigillée (TS-TA)

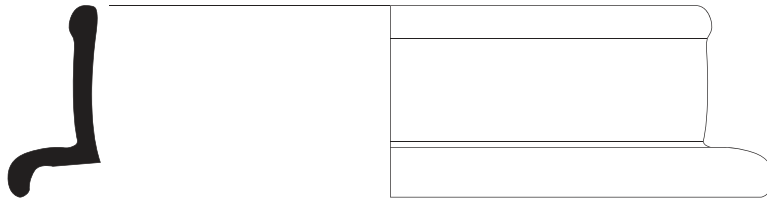
PL.  
025



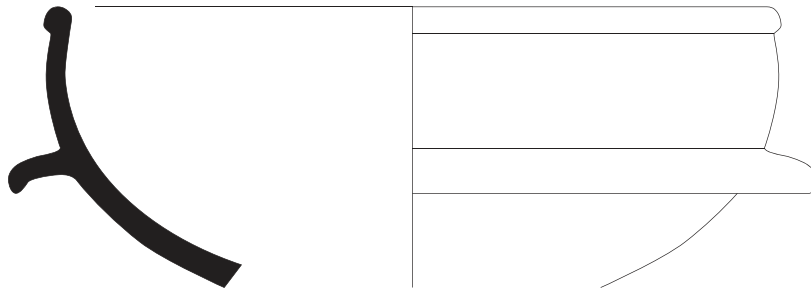
59



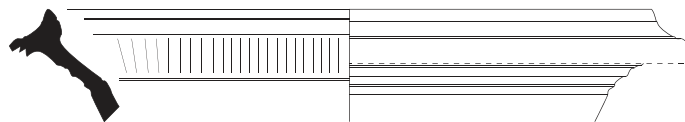
60



61



62

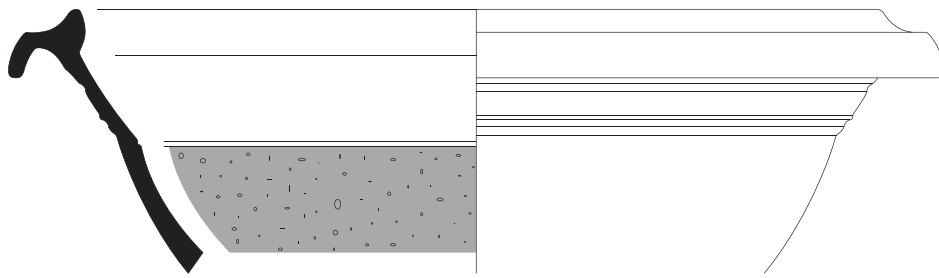


63

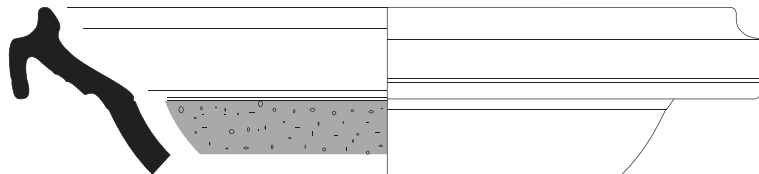


Céramique  
sigillée (TS-TA)

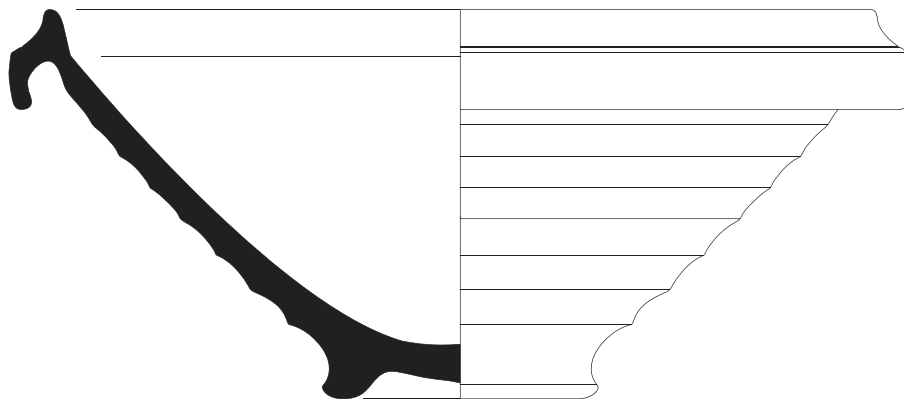
PL.  
026



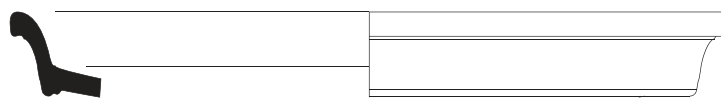
64



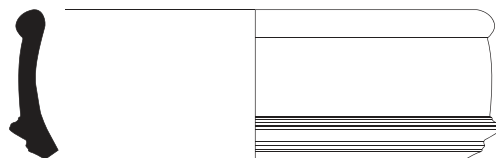
65



66



67

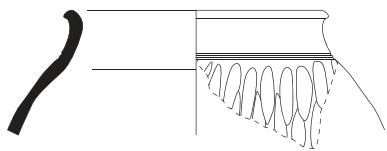


68

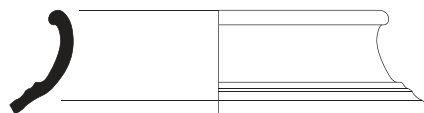


Céramique  
sigillée (TS-TA)

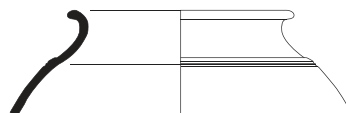
PL.  
027



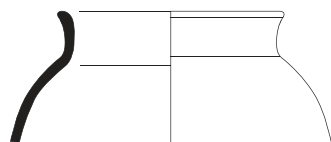
69



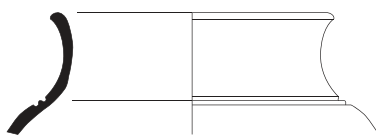
70



71



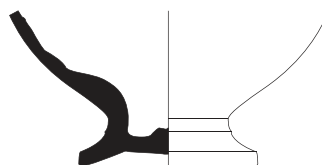
72



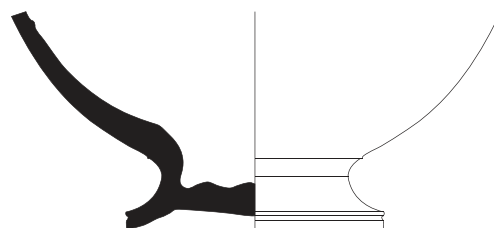
73



74



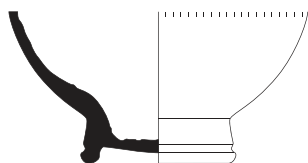
75



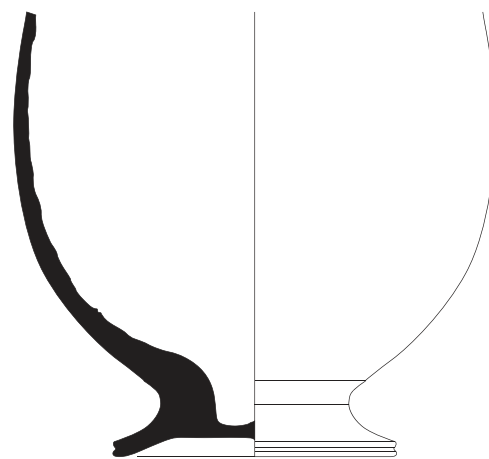
76



77



78



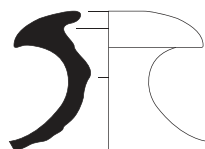
79



80



81

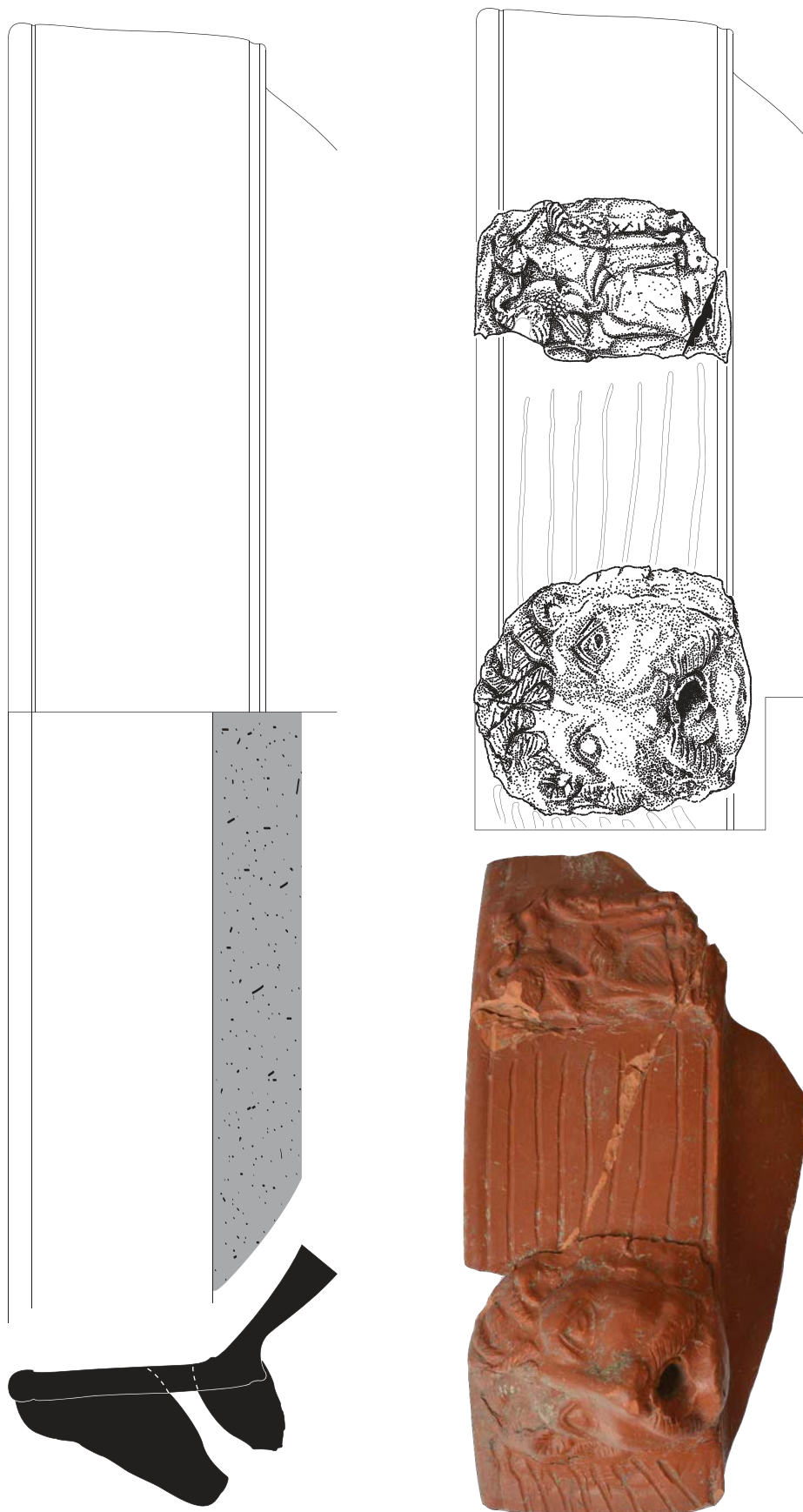


82



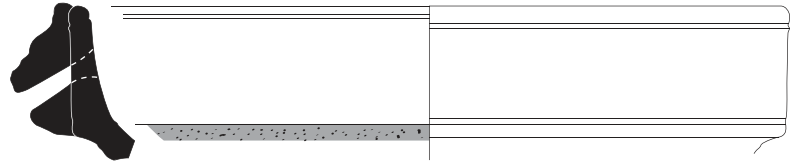
Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
028

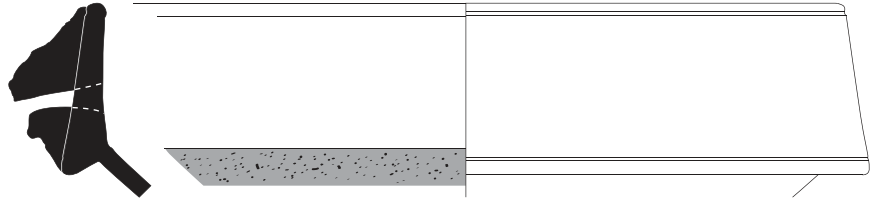


Céramique  
sigillée (TS-TA)

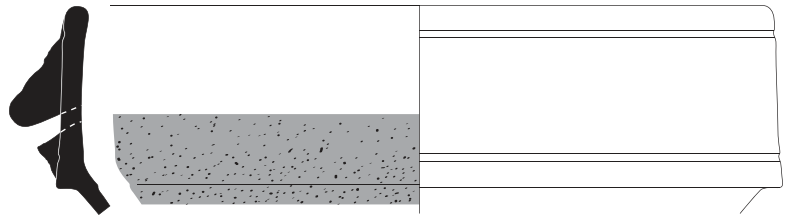
PL.  
029



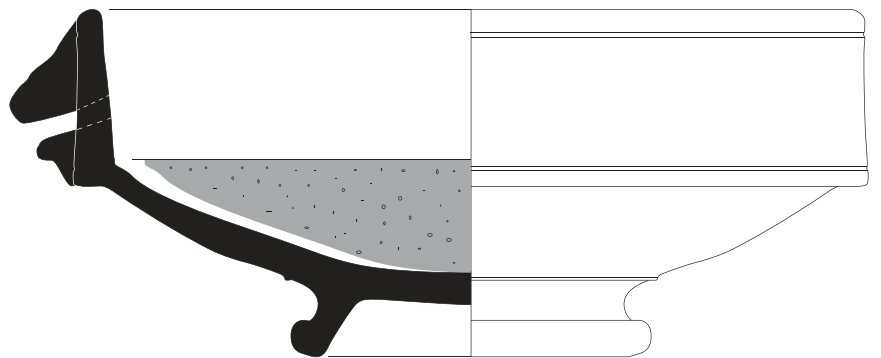
84



85



86

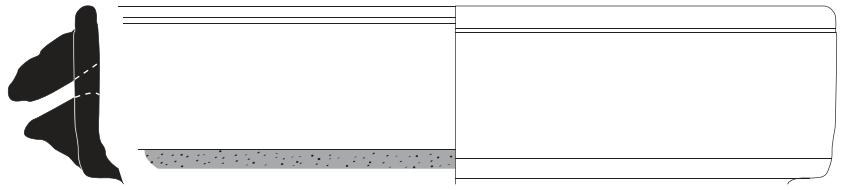


87

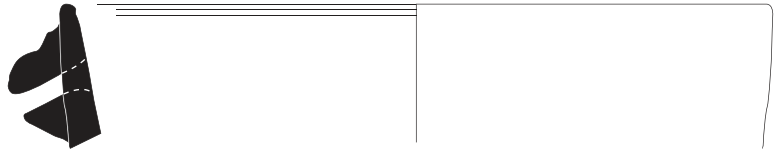


Céramique  
sigillée (TS-TA)

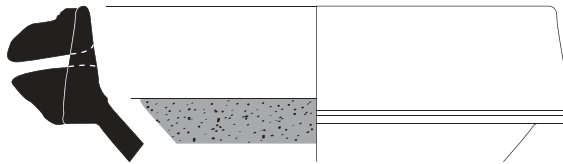
PL.  
030



88



89



90



91



92



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
031



# Estampilles sur sigillée lisse

Les numéros renvoient à la référence «SALVAYA 2019»

- 1 AFRICANUM 2 AFRICANVSNA 3 ALBINO 4 ANONVS 5 ALBINVS  
6 ADIVZ 7 APRILVS 8 ATRIANVM 9 AVVS 10 CA:O:O  
11 CATIAN 12 CATIANI 13 MAITAD 14 CANTOM  
15 CINTVVM 16 DECVANI 17 DECVNI/MA 19 DECVNI  
20 DOCCVSN 21 ELIOM 22 MHE 23 FENOMAN 24 ELVSE  
25 PAIVL RBSI 26 MARCM 27 MARCVS 28 MARTIA  
29 MAITA 30 MESSINVM 31  32 MARTIANI 33 PAN  
34 ENYPO 35 PATERNI 36 PAVLVS 37 PAVLVSE  
38 QVATIM 39 QVARTOMSE 40 QVNTI IANI 41 REGVLVS  
42 RAVRANTIO 43 SACRANTI 44 SACRANTV 45 RVMKVVSL 46 SILVANTIA  
47 OTVBOVIZ 48 VIRTIOVS 49 TVR PINOM 50 TVPO  
51 TVTORIOM 52 VEVERANDI 53 VIVIRANTIDIA 54 VIVIRANDI  
55  56  57  58   
59  60 ESTIM

0 5 cm

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
032

61



62



64



65



66



67



68



70



71



72



73



74



75



76



77



78



79



81



82

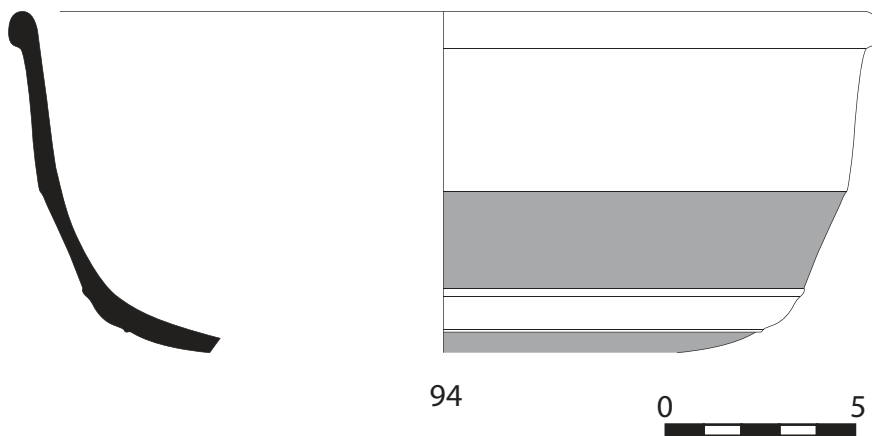
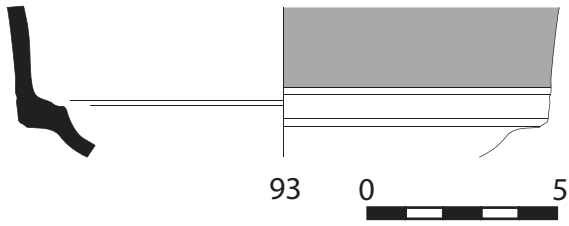


Photographies : Ph. Bet



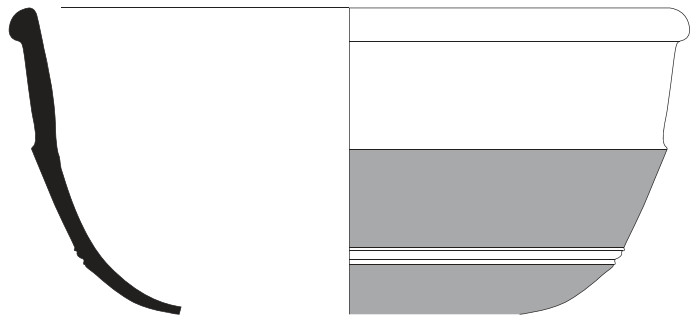
Céramique sigillée (TS-TA)

PL. 033



Céramique  
sigillée (TS-TA)

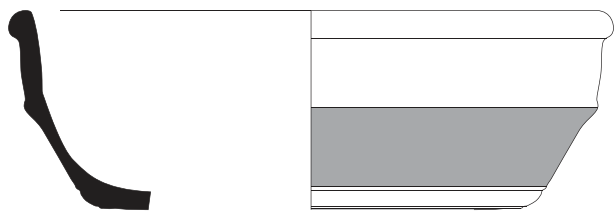
PL.  
034



95 0 5



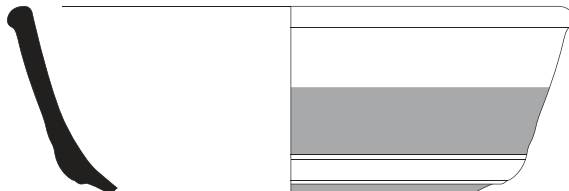
96



0 5



97

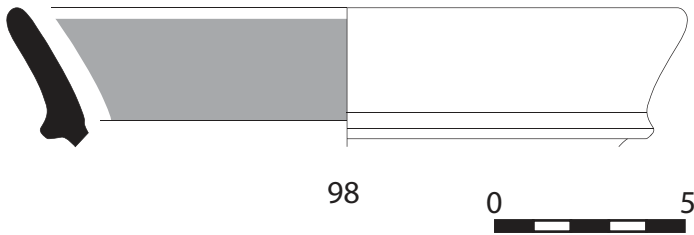


0 5



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
035



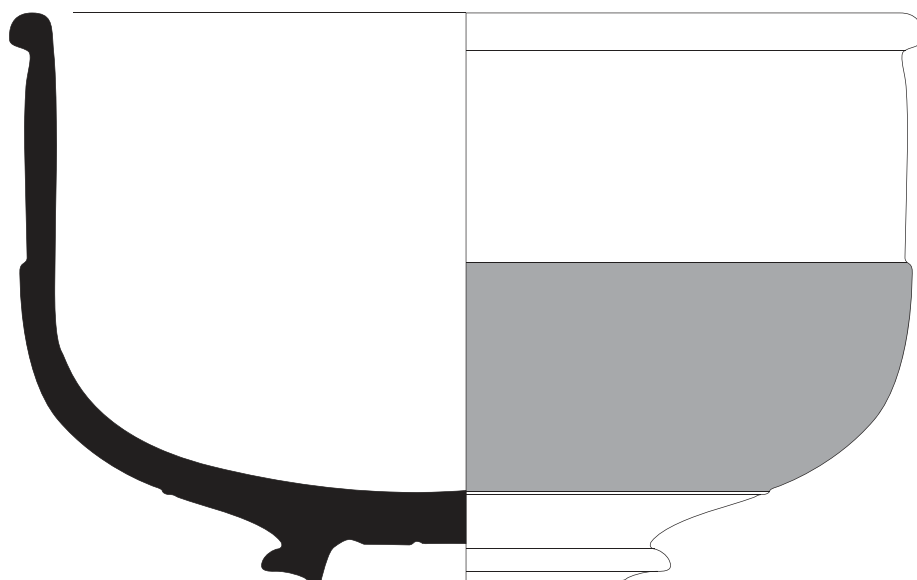
Musée Anne-de-Beaujeu  
N°5.3.127  
Photographie: Ph. Bet

99



Céramique  
sigillée (TS-TA)

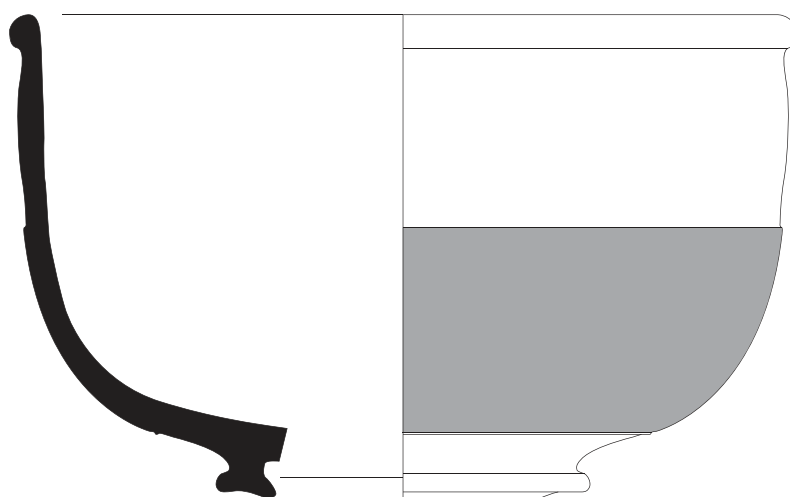
PL.  
036



100



101

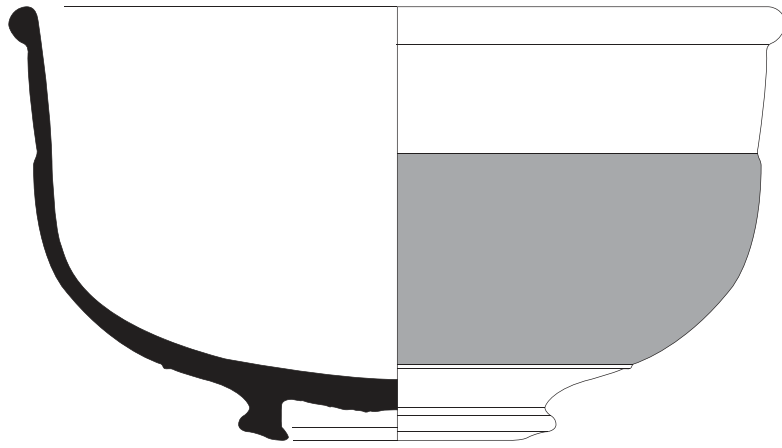


102

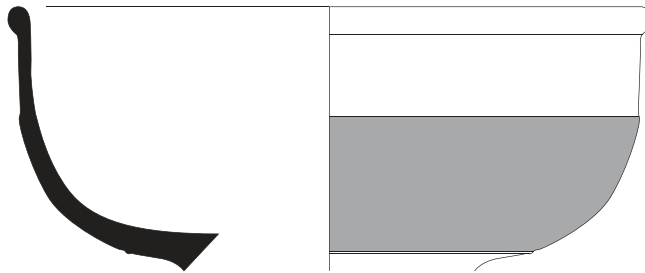


Céramique  
sigillée (TS-TA)

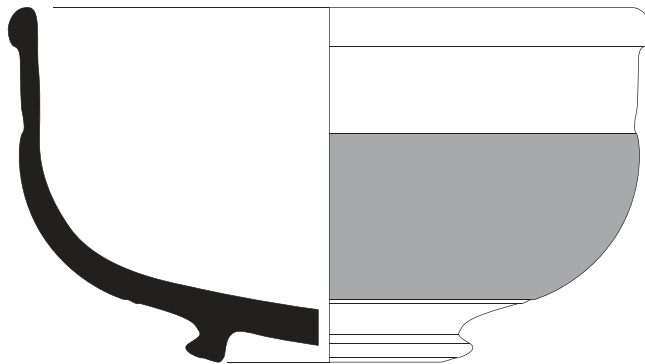
PL.  
037



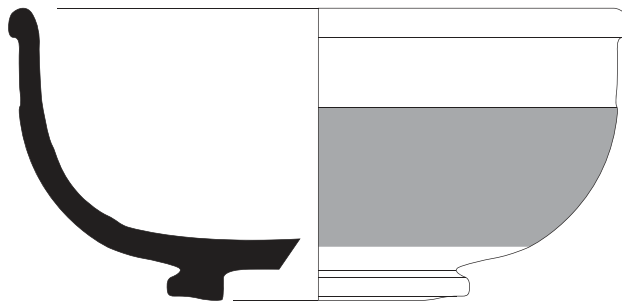
103



104



105

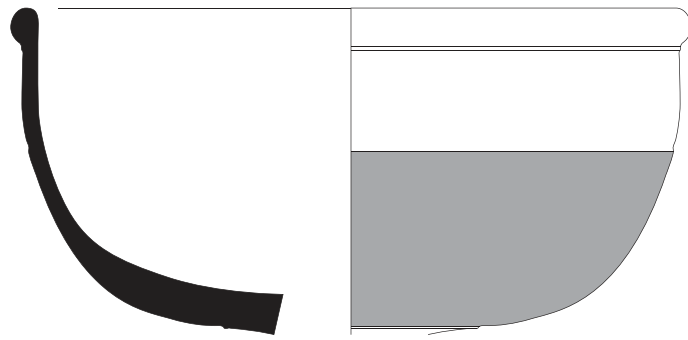


106

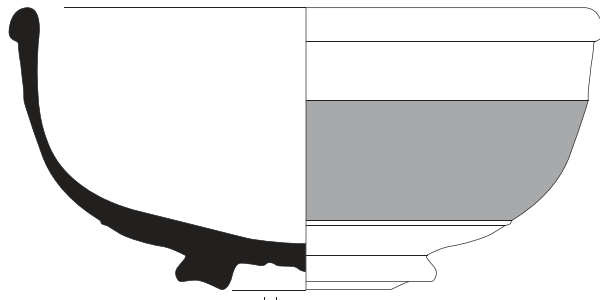


Céramique  
sigillée (TS-TA)

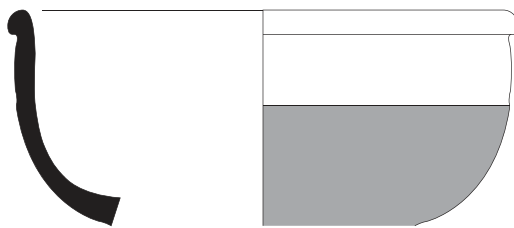
PL.  
038



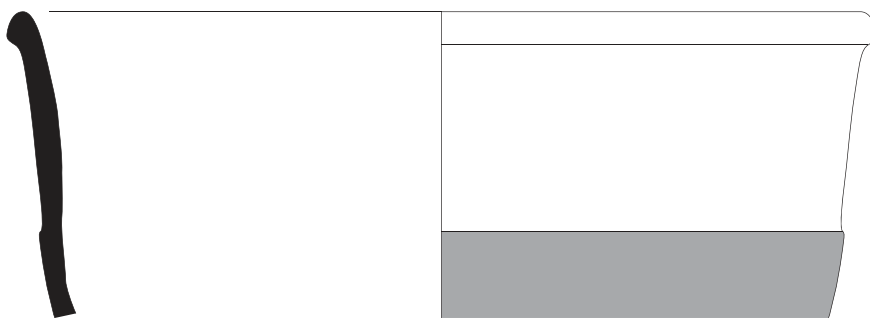
107



108



109



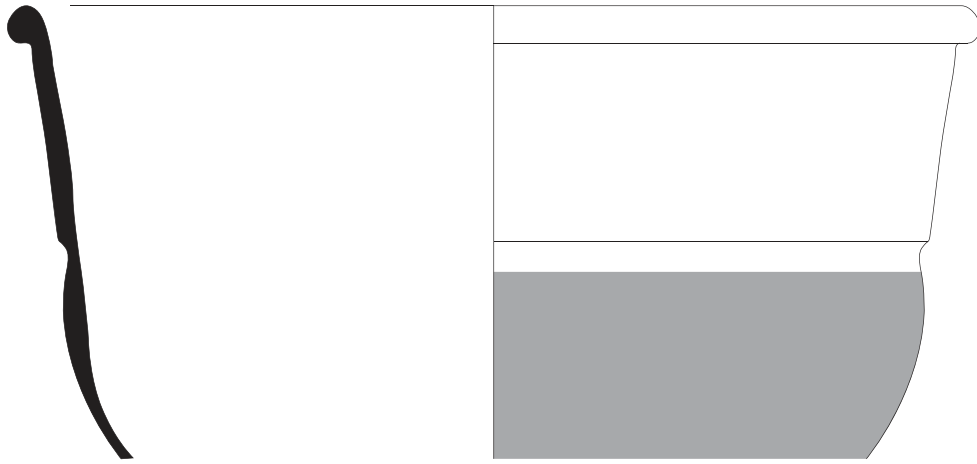
110



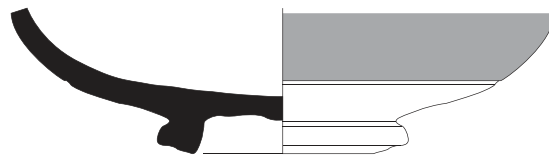
Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
039

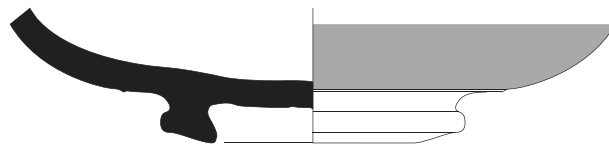




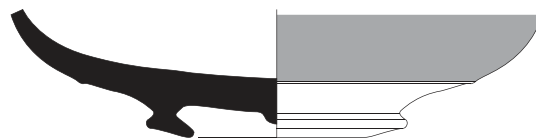
111



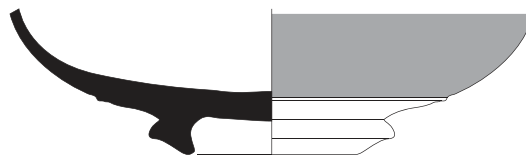
112



113



114



115



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
040

# Estampilles sur sigillée moulée

Les numéros renvoient à la référence «SALVAYA 2019»

## Supradécorative / Extra Formam

- |    |           |    |           |    |           |    |          |    |          |
|----|-----------|----|-----------|----|-----------|----|----------|----|----------|
| 1  | AFRICANUM | 5  | ABINVS    | 9  | AVTVS     | 16 | DECMANI  | 18 | DECMANVS |
| 20 | DOCCIVS   | 21 | ELIOM     | 22 | ELIOM     | 23 | ENOMAN   | 24 | ELVSP    |
| 26 | MARCV     | 27 | MARCVS    | 34 | SYNPO     | 37 | PAVLVS   |    |          |
| 42 | SPASANTID | 44 | SPASANTID | 45 | SPASANTID | 46 | STILVANT | 49 | TVRPIVOM |
| 52 | VERVANDI  | 53 | VIVIRADIA | 56 | VIVIRADIA | 62 | TVRPIVOM |    |          |

69



80



Photographies : Ph. Bet

0 5 cm

## Intradécorative / Extra Formam

DECMANVS

0 5 cm

## Infradécorative / In Forma

- |       |        |    |          |          |          |
|-------|--------|----|----------|----------|----------|
| 9     | AVTVS  | 16 | DECMANI  | 21       | ELIOM    |
| TTAFO | ICVNER | 49 | TVRPIVOM | TVRPIVOM | TVRPIVOM |

0 5 cm

## Intradécorative / In Forma

22

ELIOM

ELIOM

0 5 cm

Céramique  
sigillée (TS-TA)

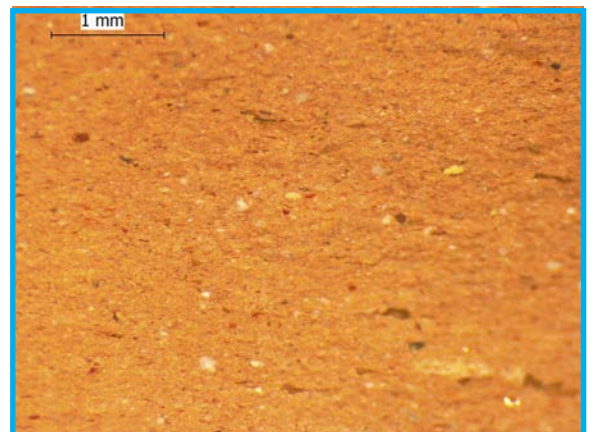
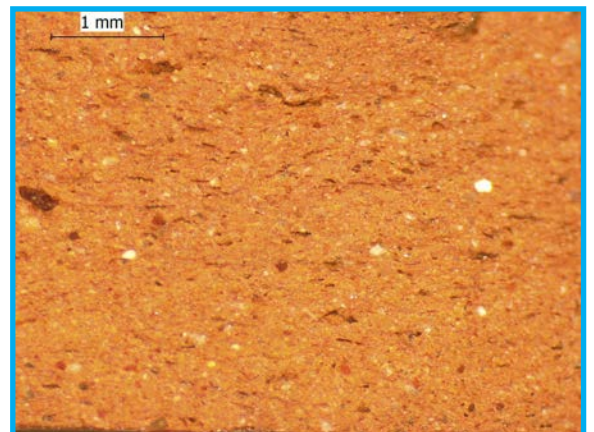
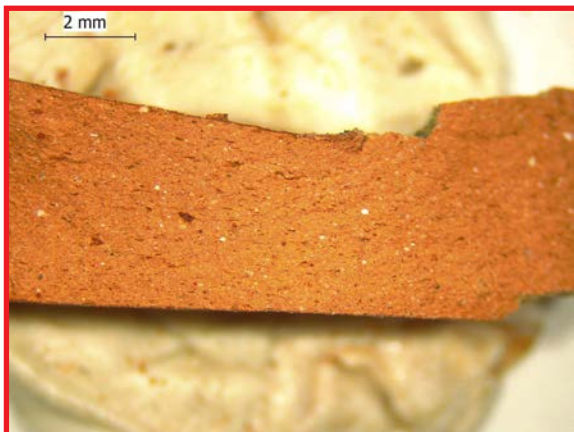
PL.  
041

AFRICANVS

AFRICANVM

estampille échelle 1

116



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
042

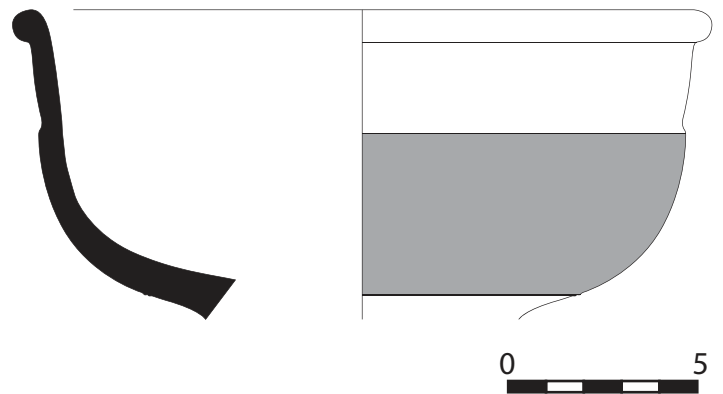
ALBINVS



estampille échelle 1



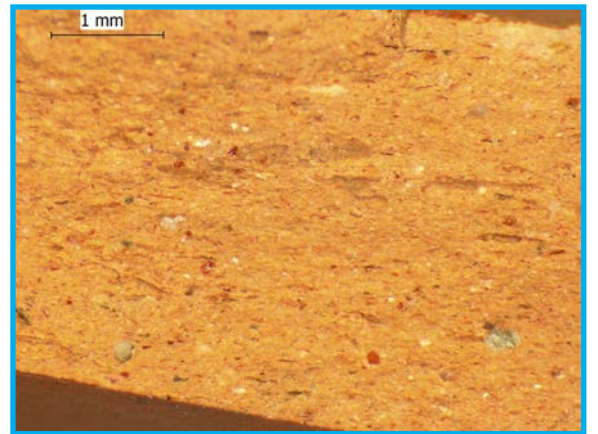
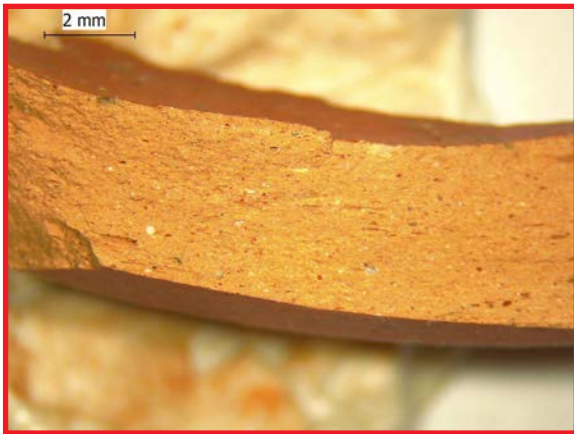
117



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
043

118



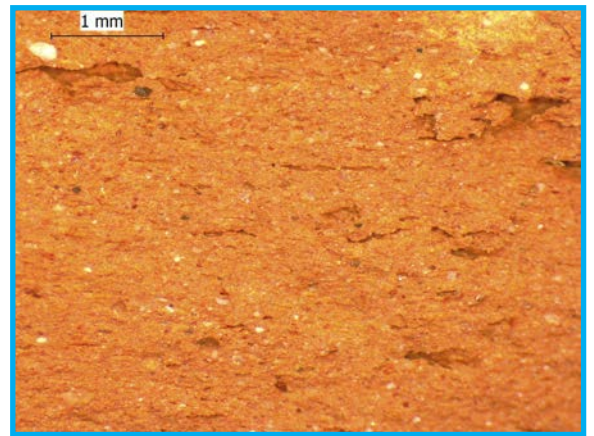
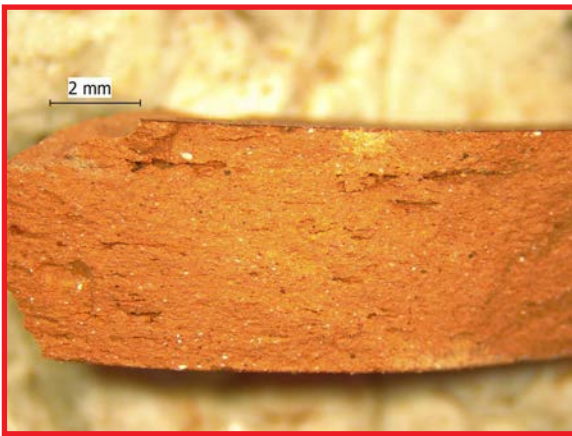
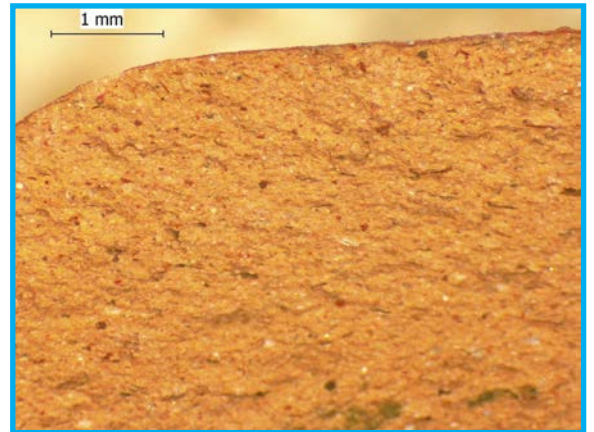
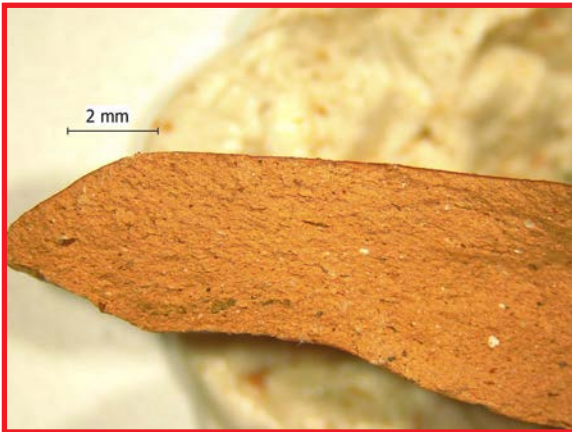
Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
044

AVITVS



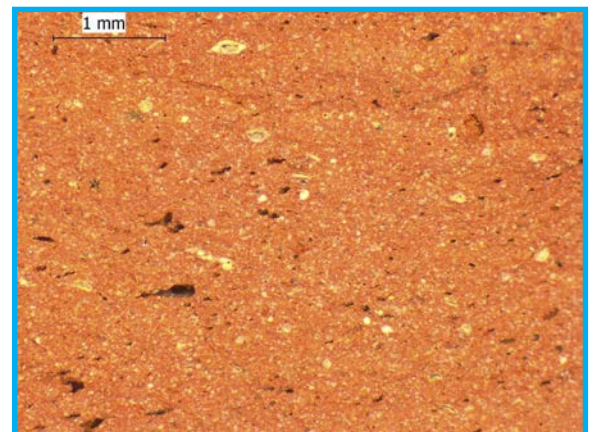
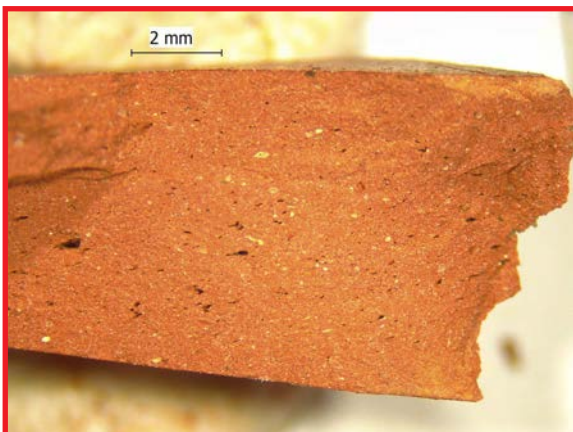
estampille échelle 1



DECVMANVS



estampille échelle 1



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
045

DOCCIVS

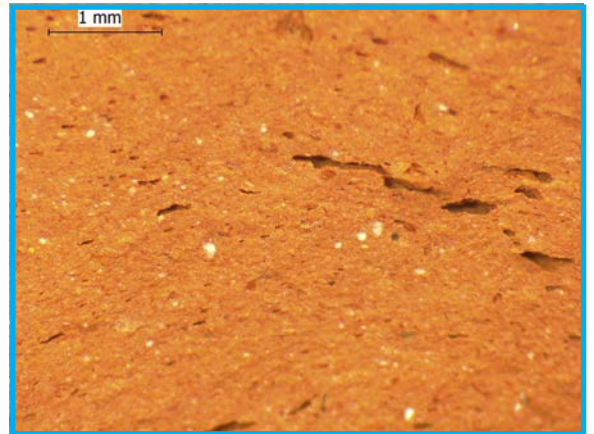
DOCCIVS

estampille échelle 1

119



120



ELIVS

ELIVS

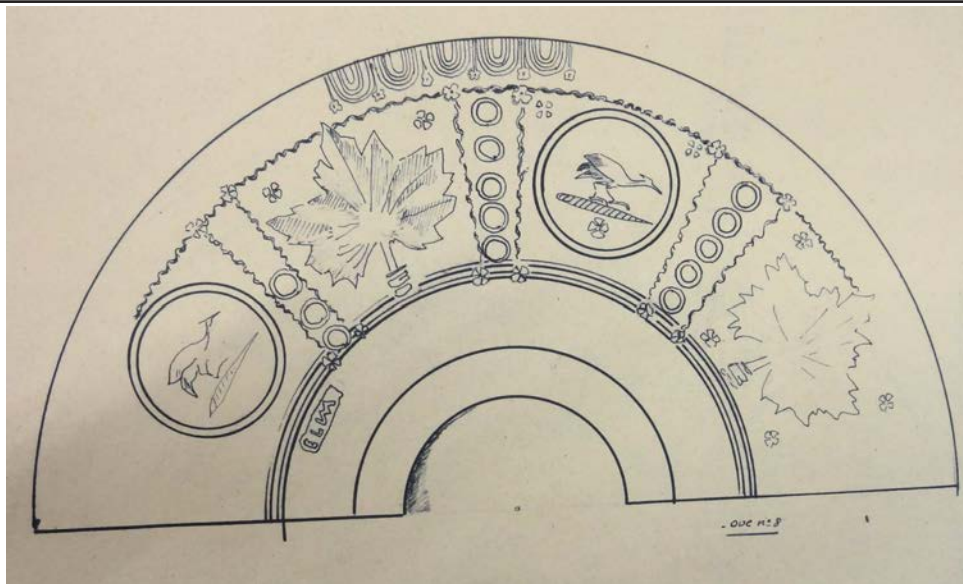
ELIVS

ELIVS

ELIVS

estampille échelle 1

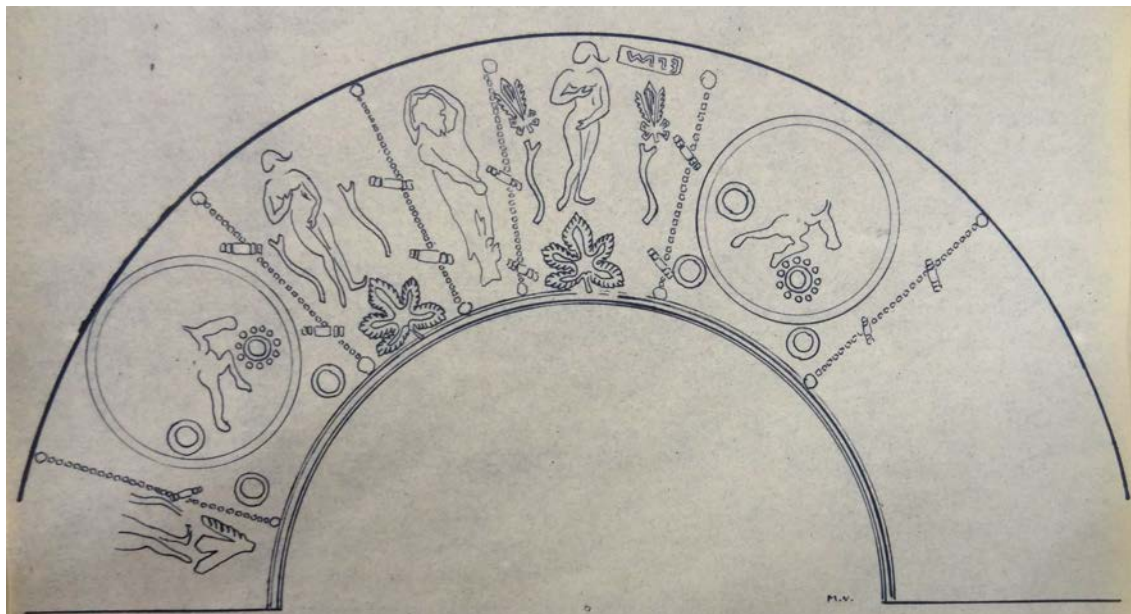
121



Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°63

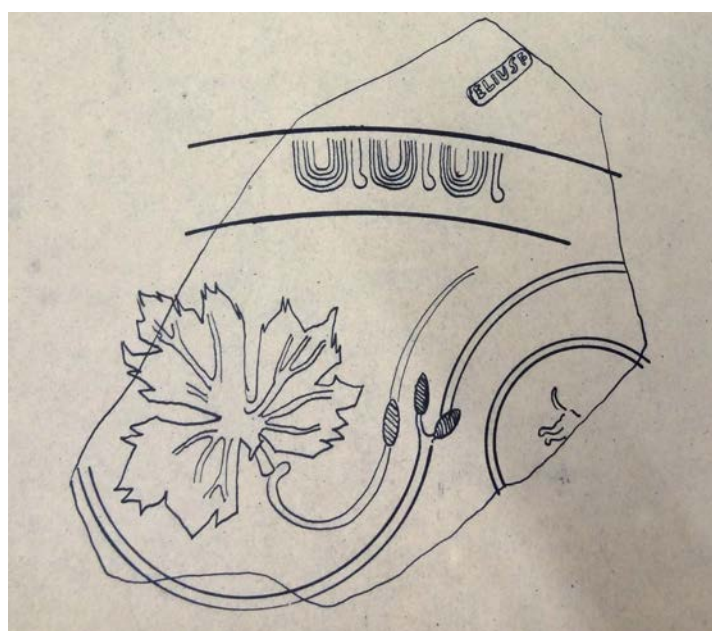
Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
046



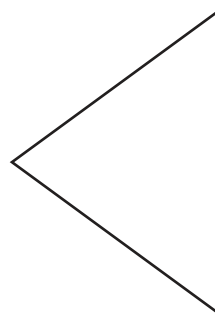
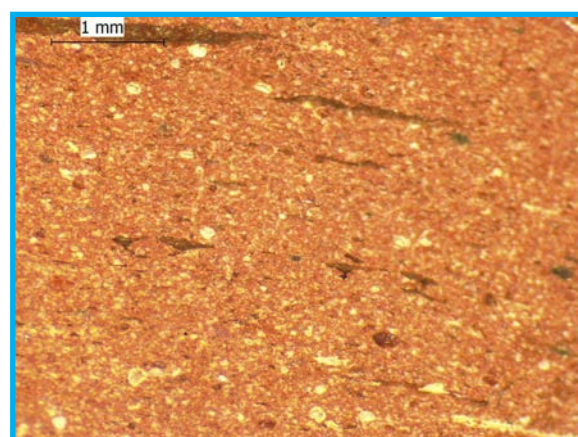
122

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°69



123

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°98



Céramique  
sigillée (TS-TA)

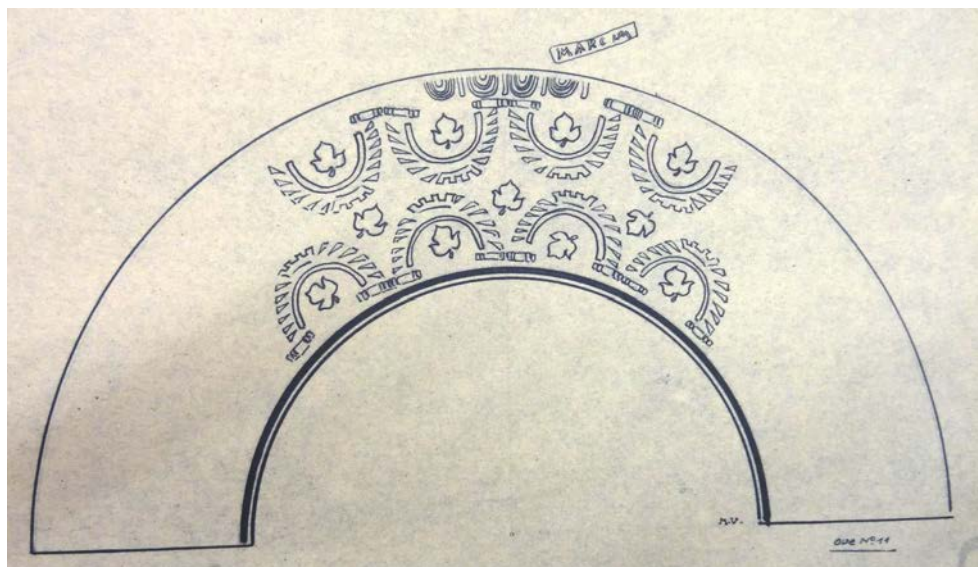
PL.  
047



MARCVS



estampille échelle 1

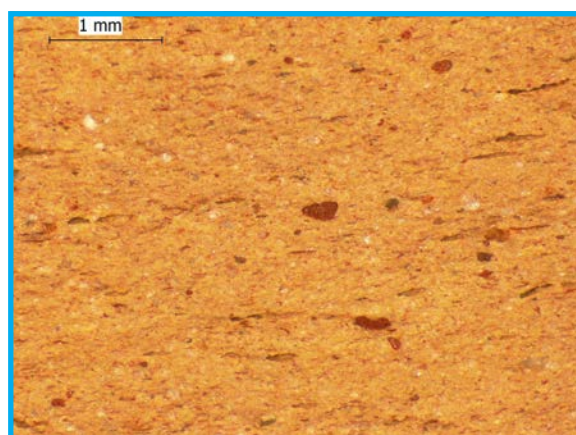


124

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°87

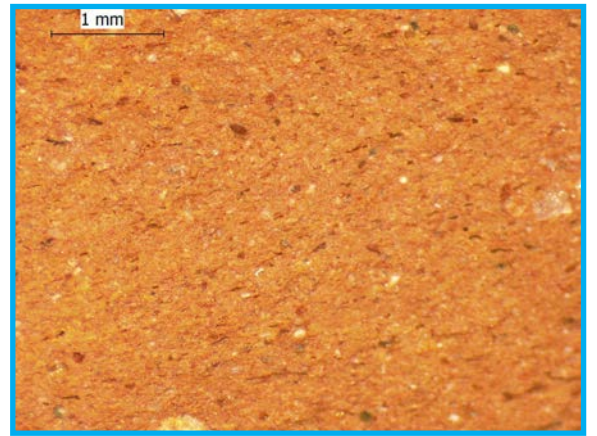
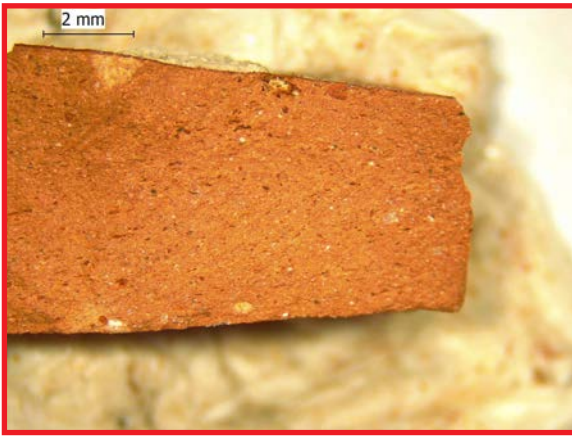
125

Musée Anne-de-Beaujeu  
N°5.3.131



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
048



OF.ATT

ΤΤΑϜΘ

estampille échelle 1



126



127

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
049



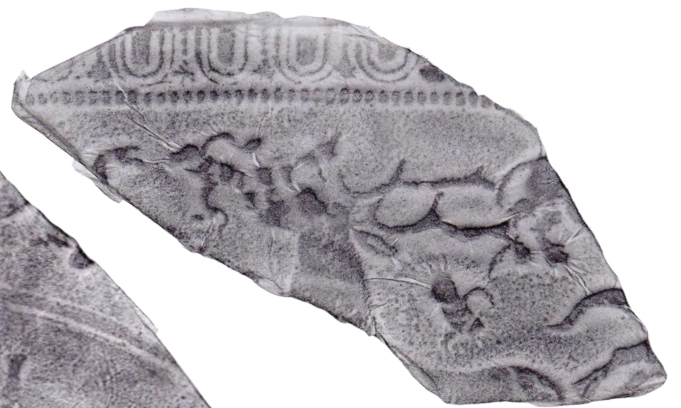
128



129



130



131



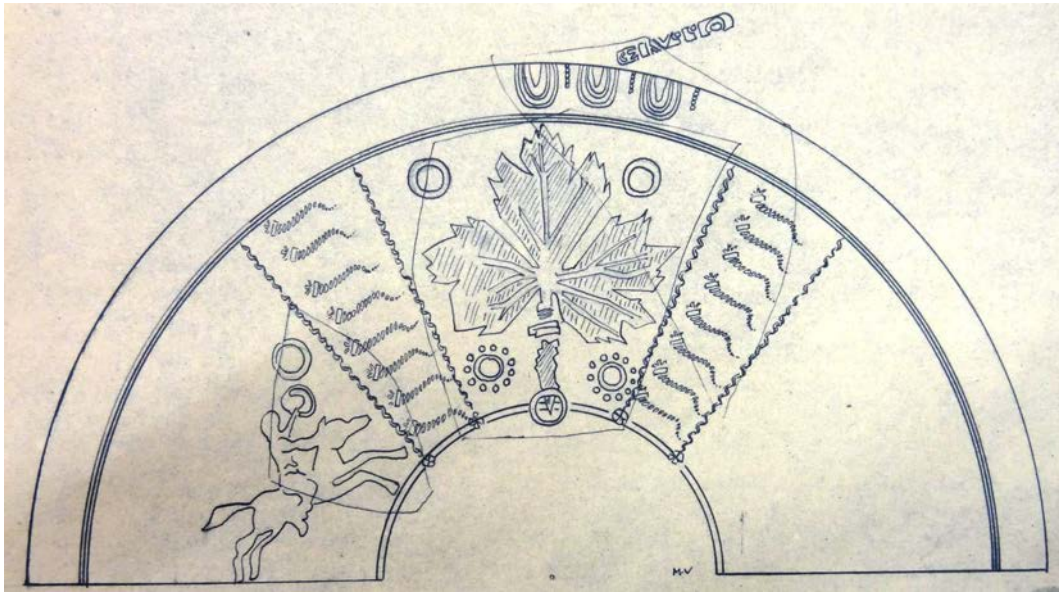
132



133

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
050



134

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°68

135

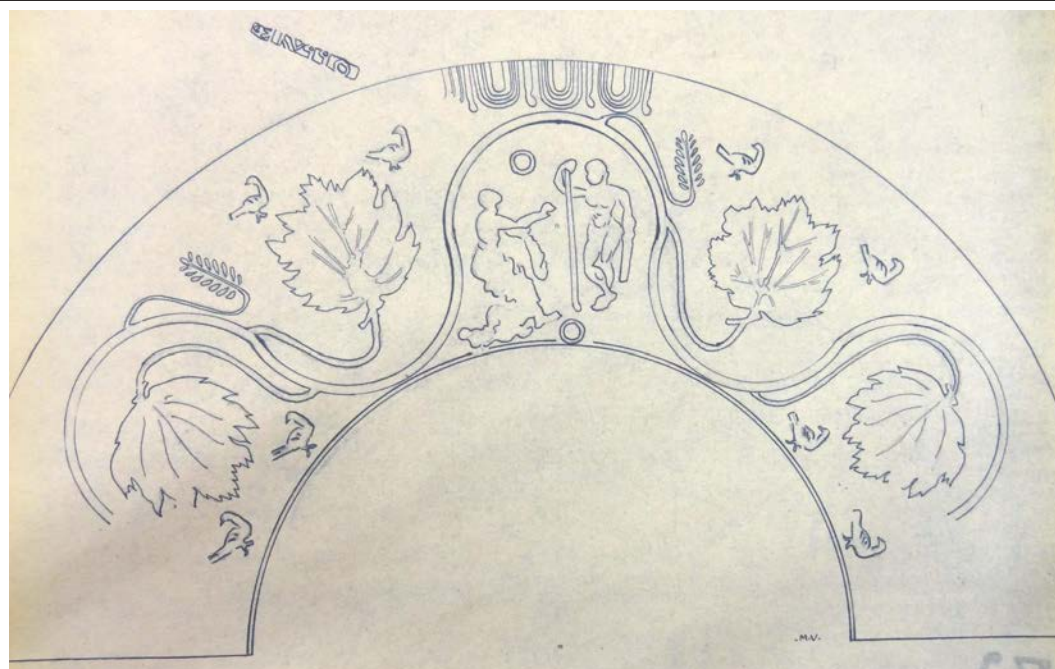


136



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
051



137

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°58



Musée Anne-de-Beaujeu  
N°5.3.132

138



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
052



139



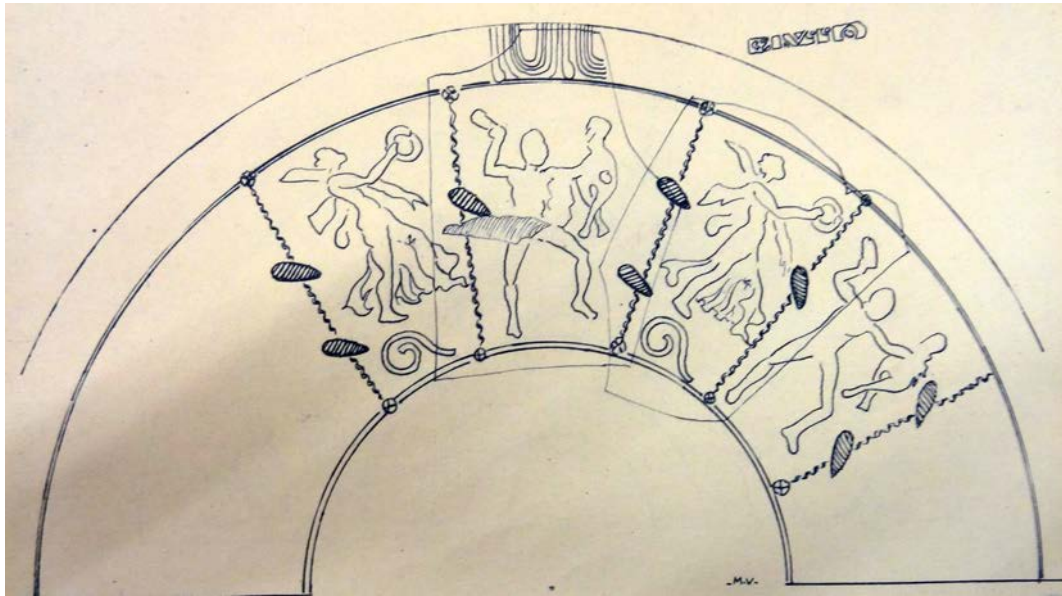
141



140

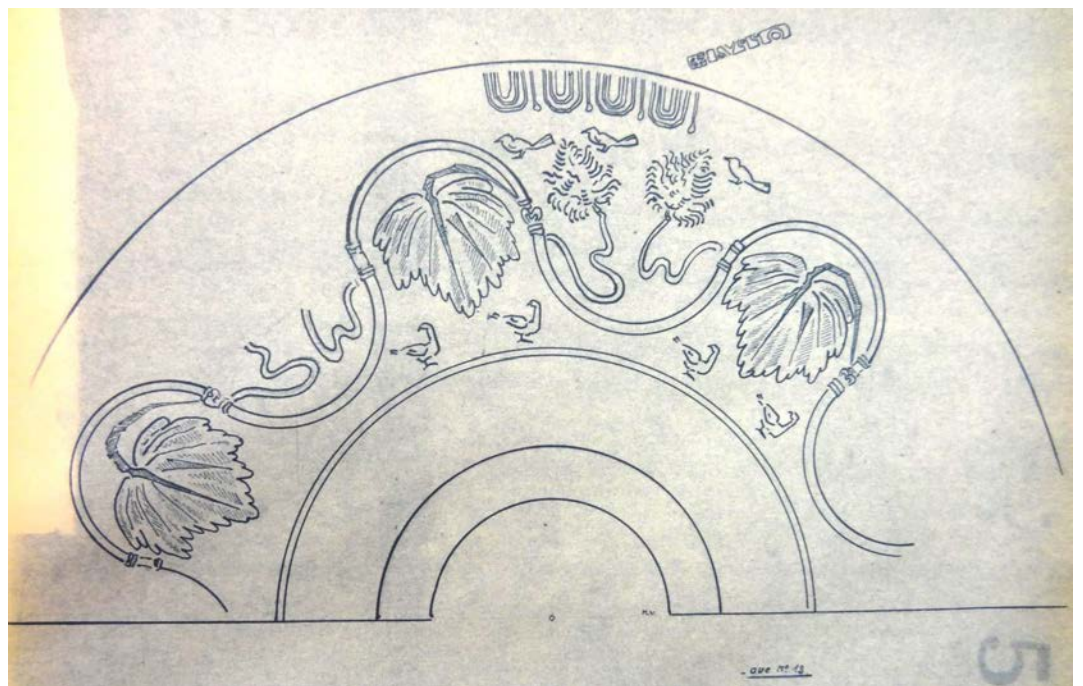
Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
053



142

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°64



143

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°57



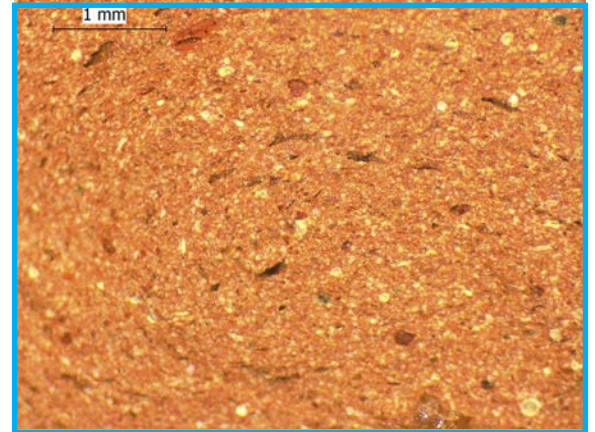
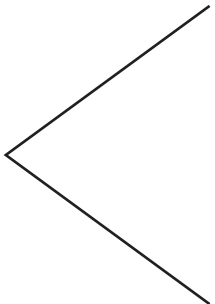
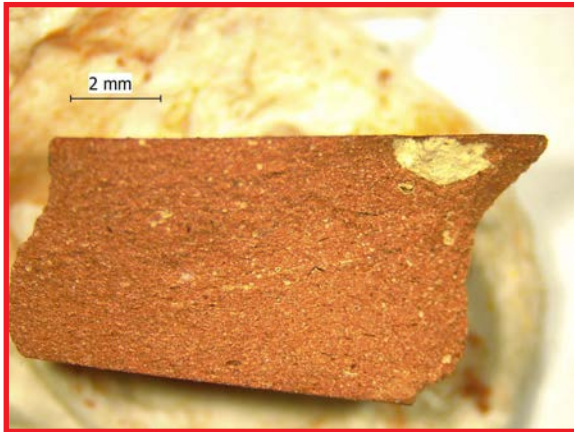
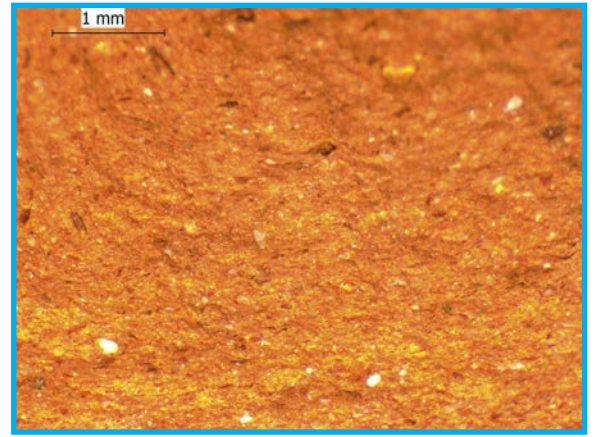
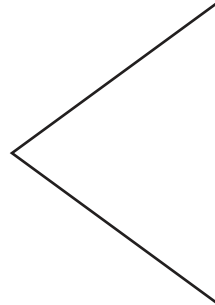
144



145

Céramique  
sigillée (TS-TA)

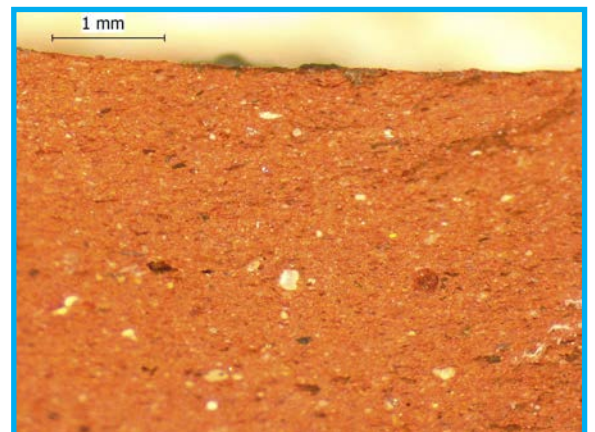
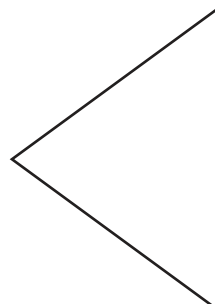
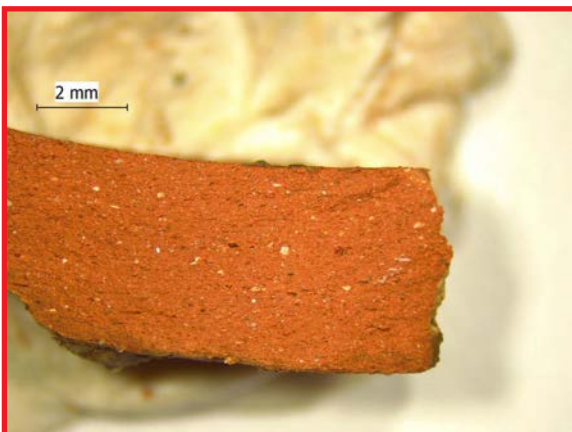
PL.  
054



PAVLVS



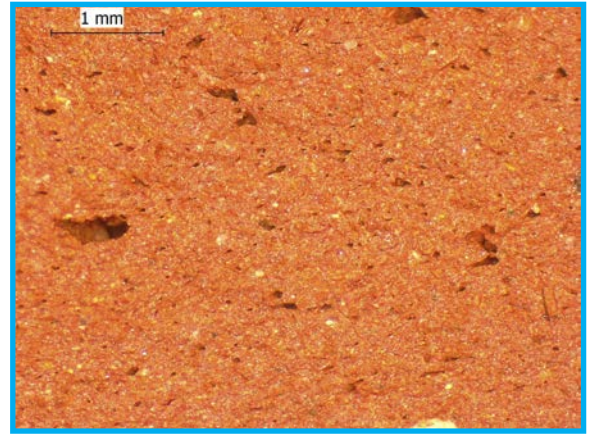
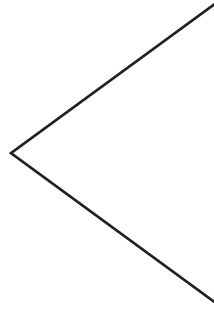
estampille échelle 1



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
055





QVARTIONIS

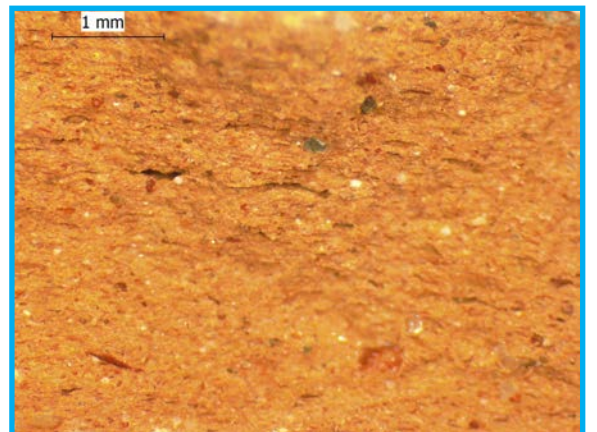
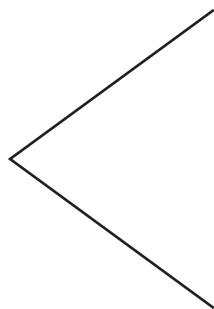


estampille échelle 1

SACRANTIVS



estampille échelle 1



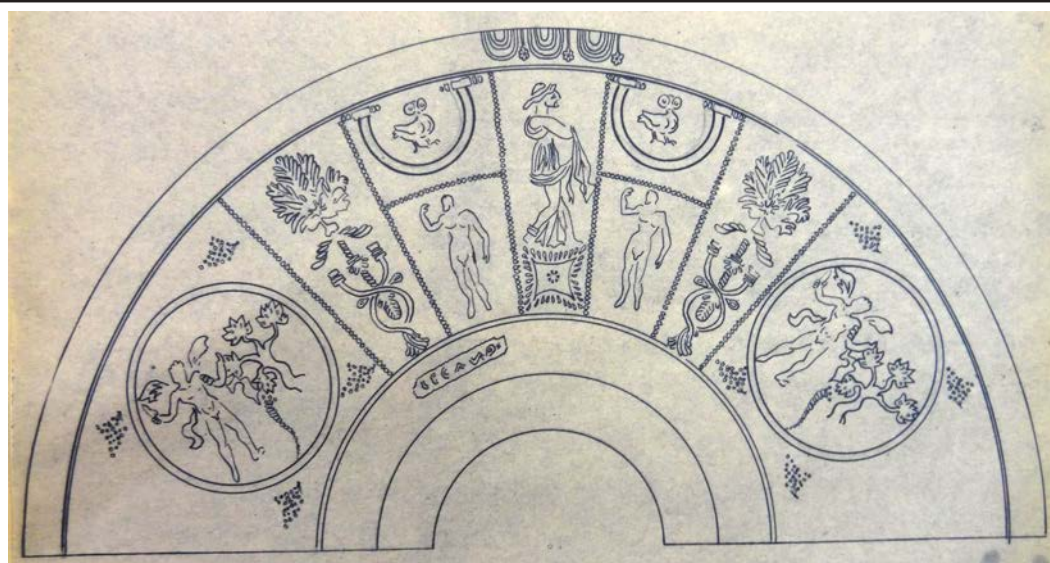
Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
056

SECVNDVS

ICAVDZK

estampille échelle 1



146

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°32

147



148



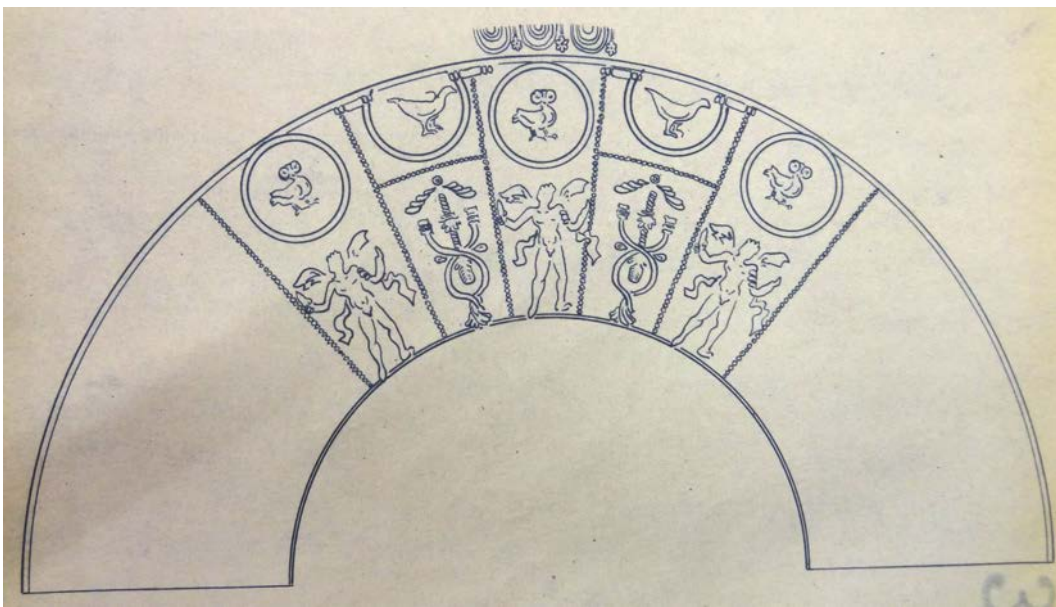
Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°40

149



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
057



150

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°33



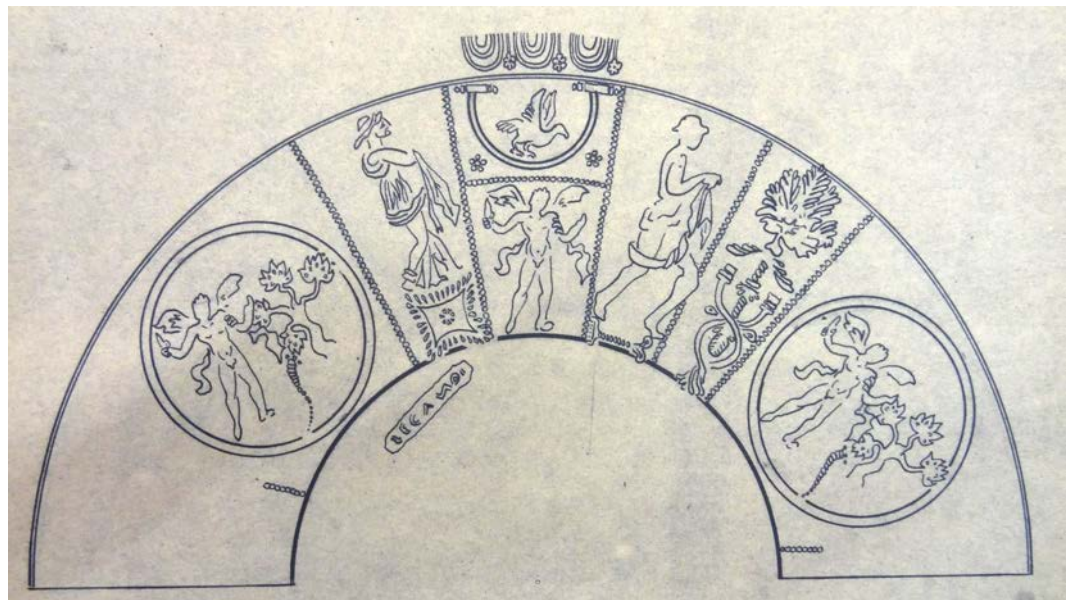
151



152



153

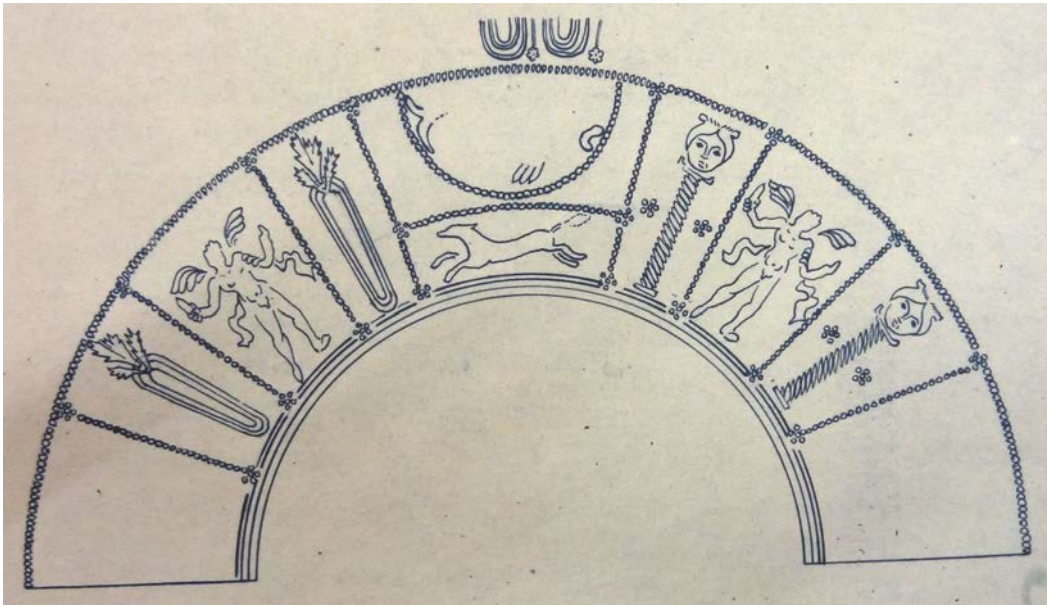


Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°34

154

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
058



155

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°35

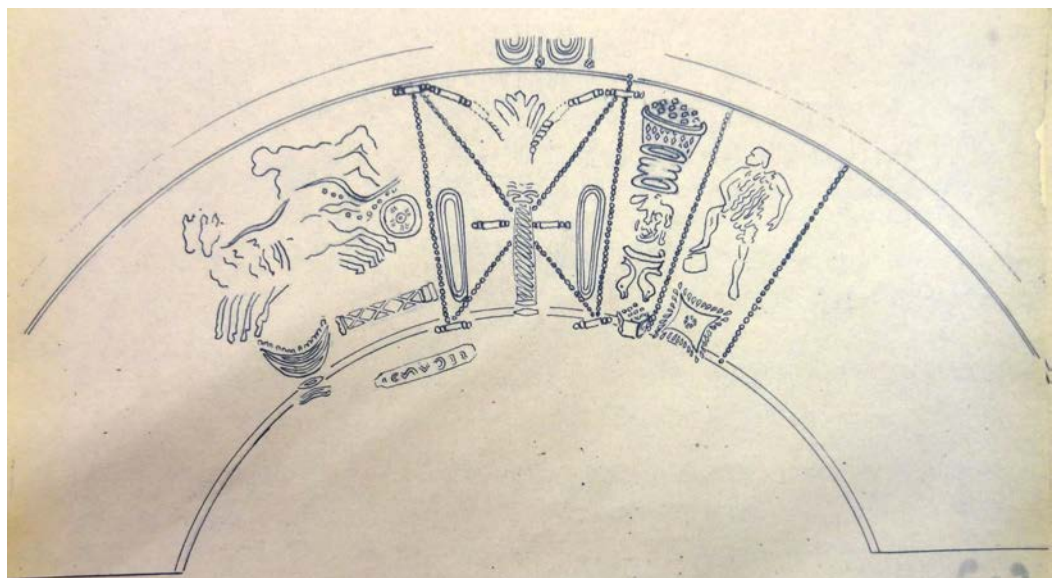


156



157

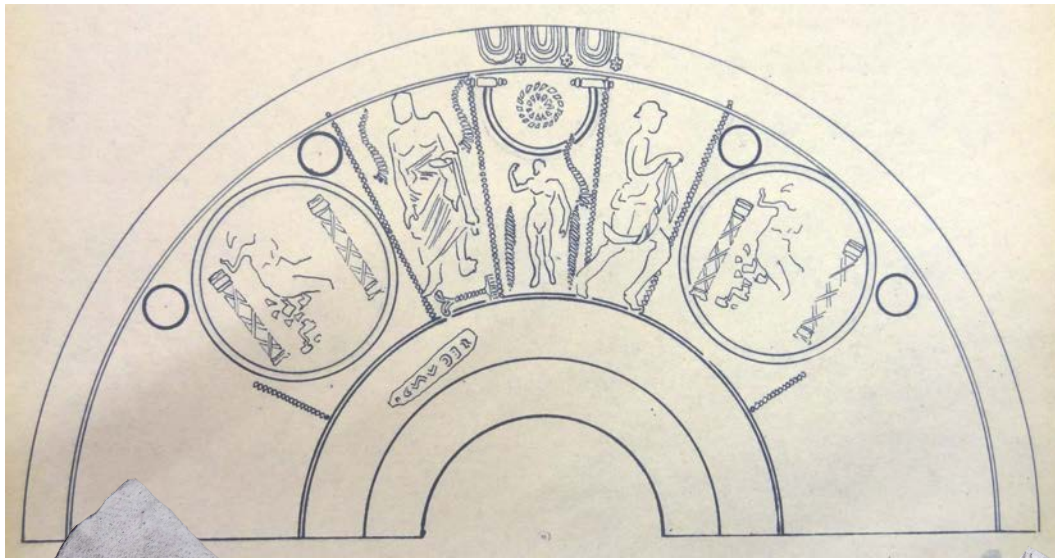
Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°36



158

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
059



159

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°37  
160



161

162



163



Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°38

164

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
060



165

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°39



166

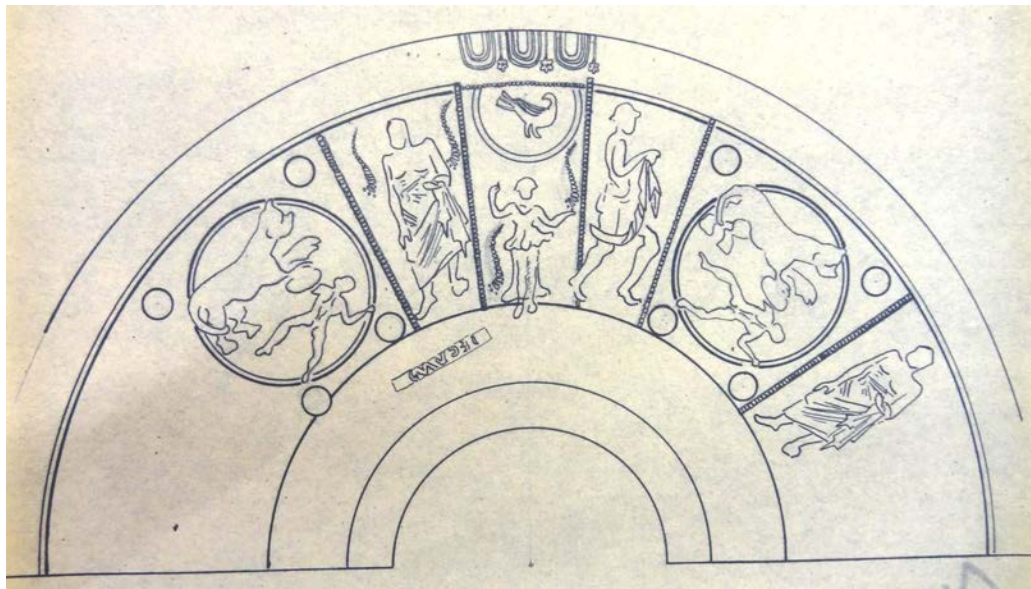
Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°42



167

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
061



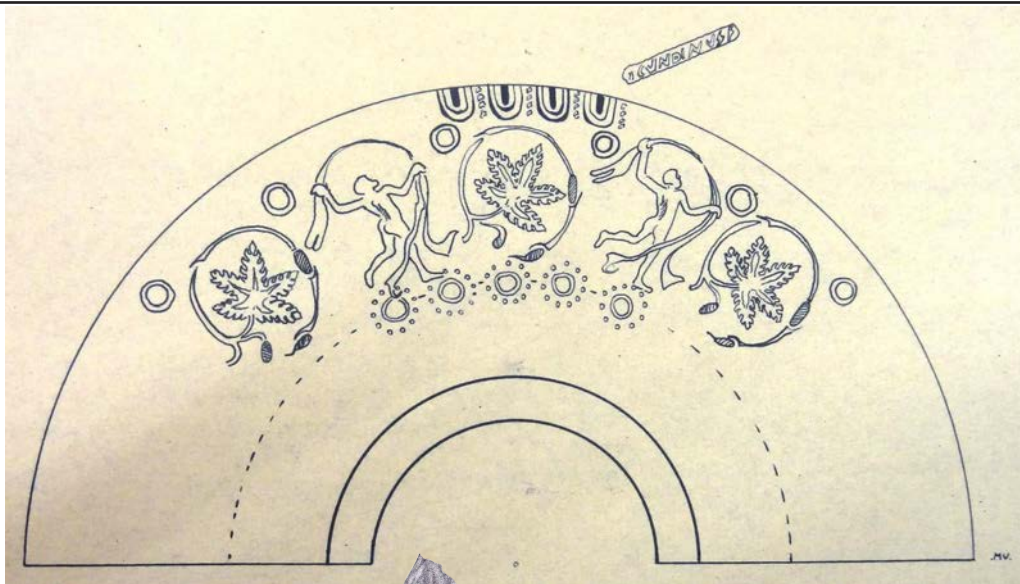
168

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°41

SECVNDINVS



estampille échelle 1



169

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°84

170

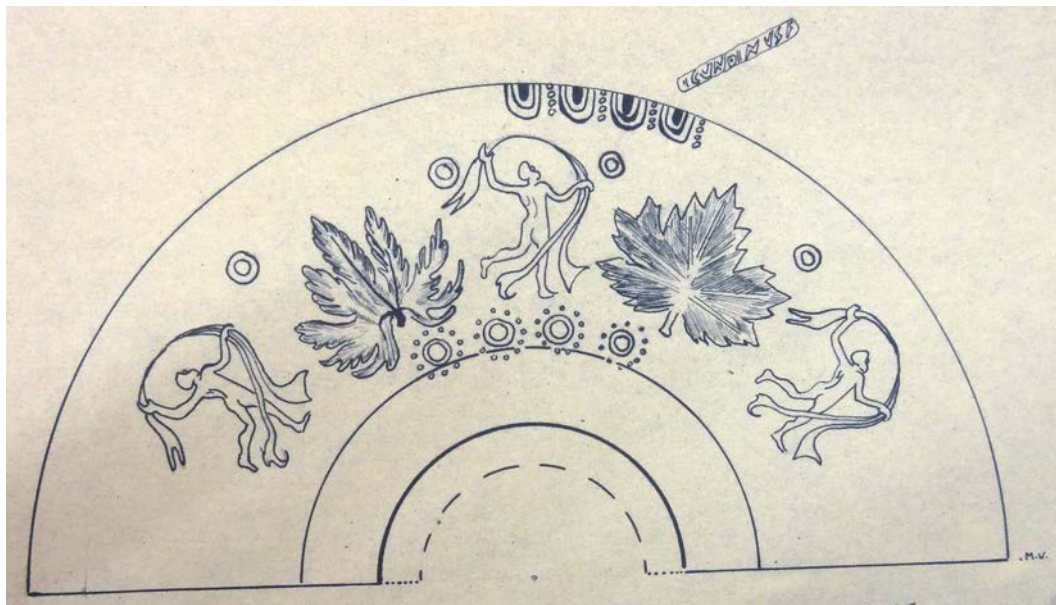


171



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
062



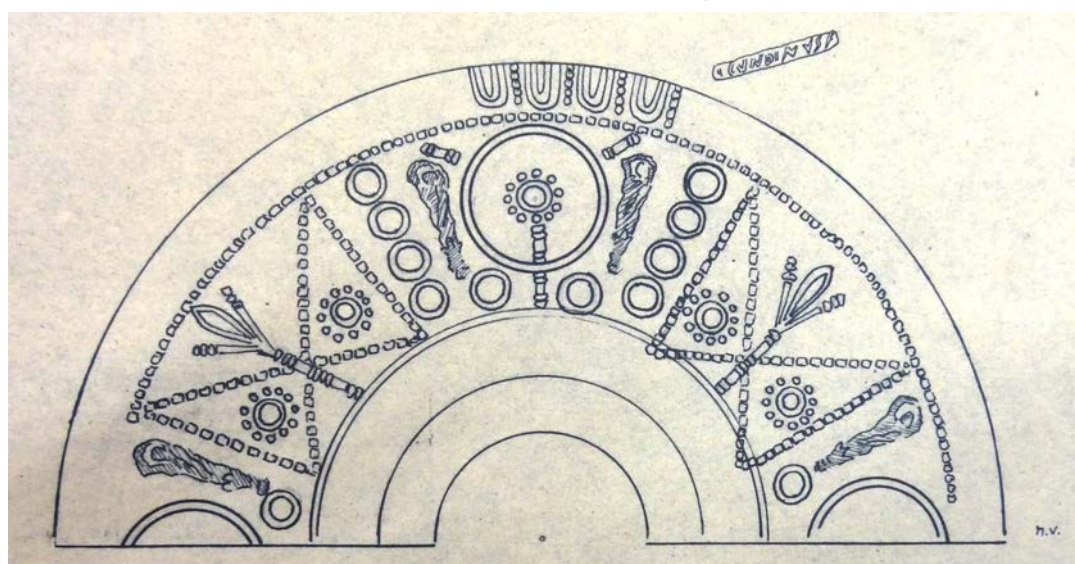
172

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°83



173

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°66



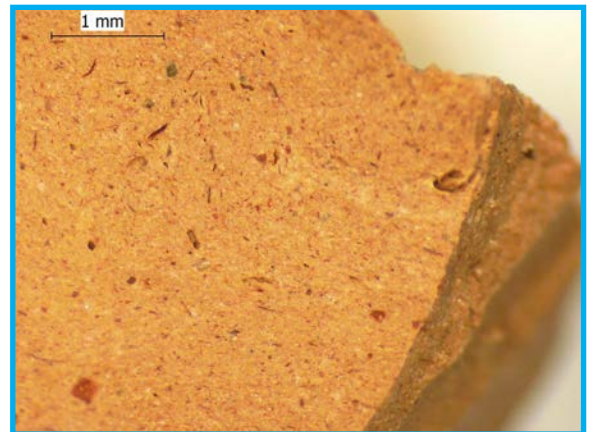
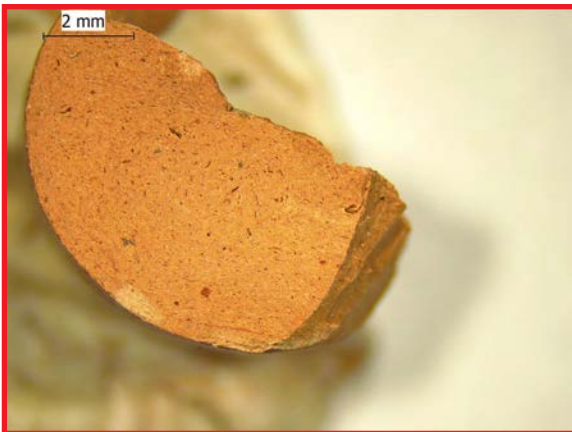
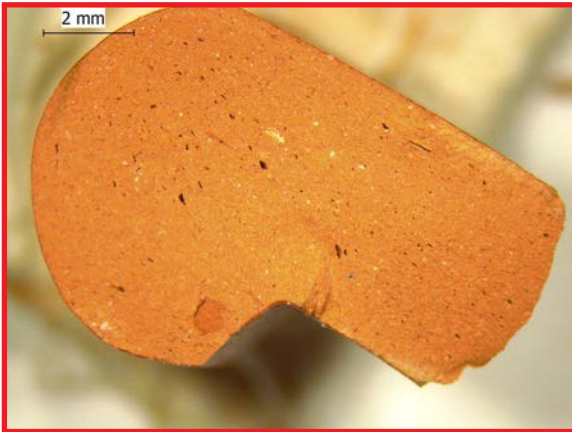
174

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
063



175



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
064

SERVVS

SERVVS

estampille échelle 1

176



177



178



179



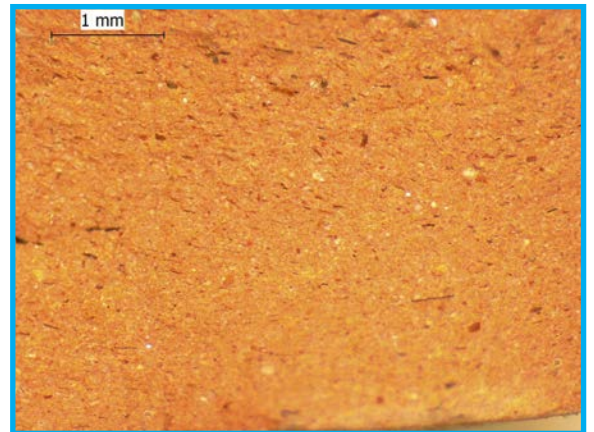
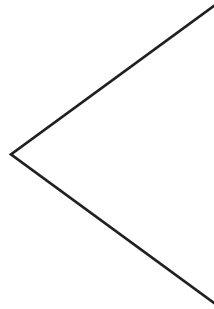
Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
065

SILLVANVS



estampille échelle 1



TASGILLVS



estampille échelle 1

180



181

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
066

Tetturo

כרמלית

estampille échelle 1

182



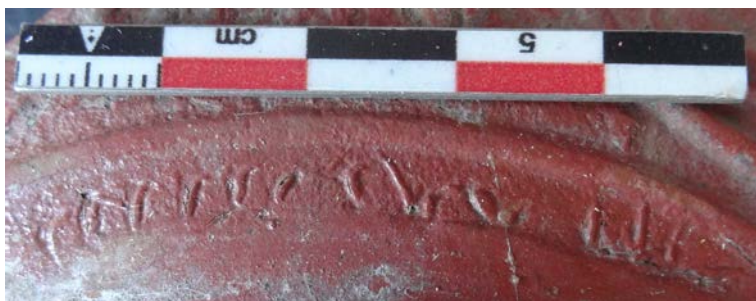
183



184



185



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
067

186



188



187



189



190



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
068



191



192



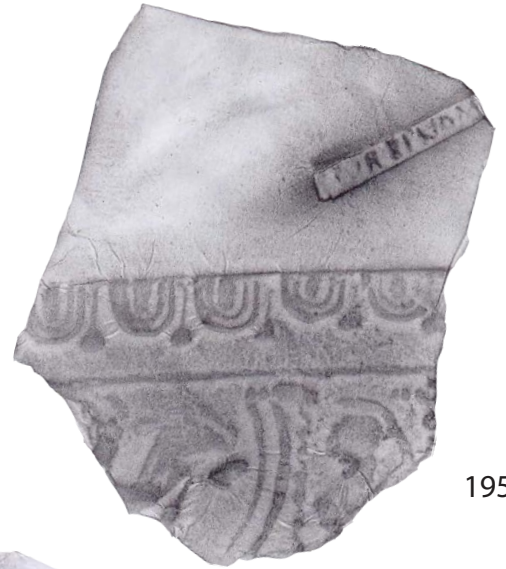
193

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
069



194



195

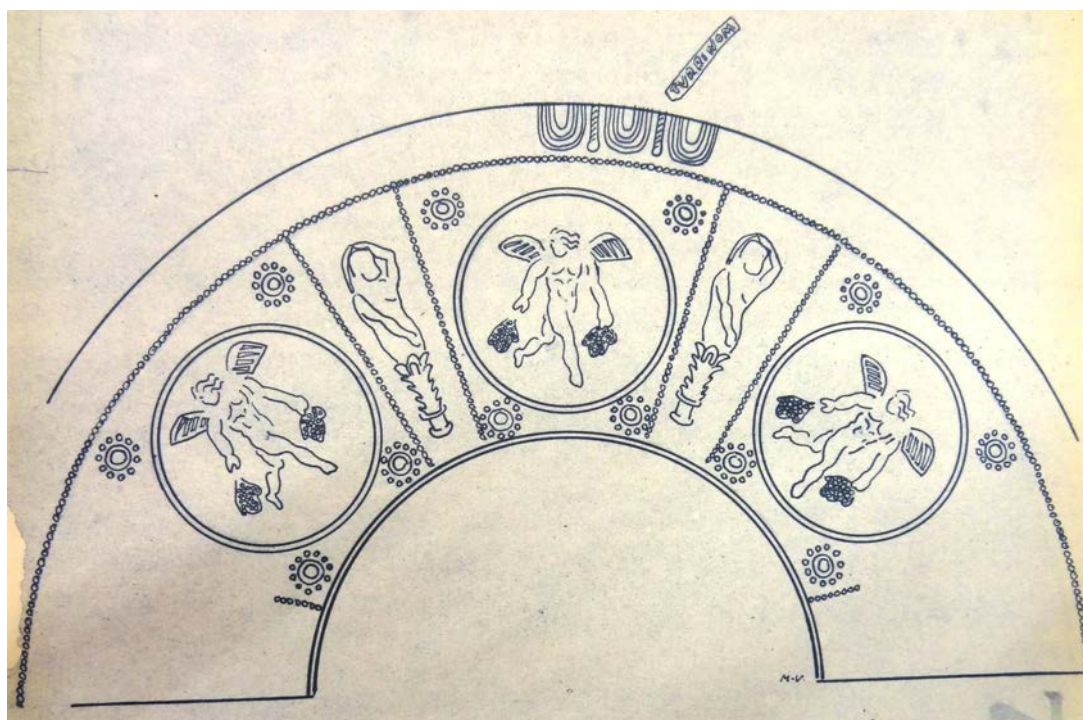


197

196

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
070



198

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°70

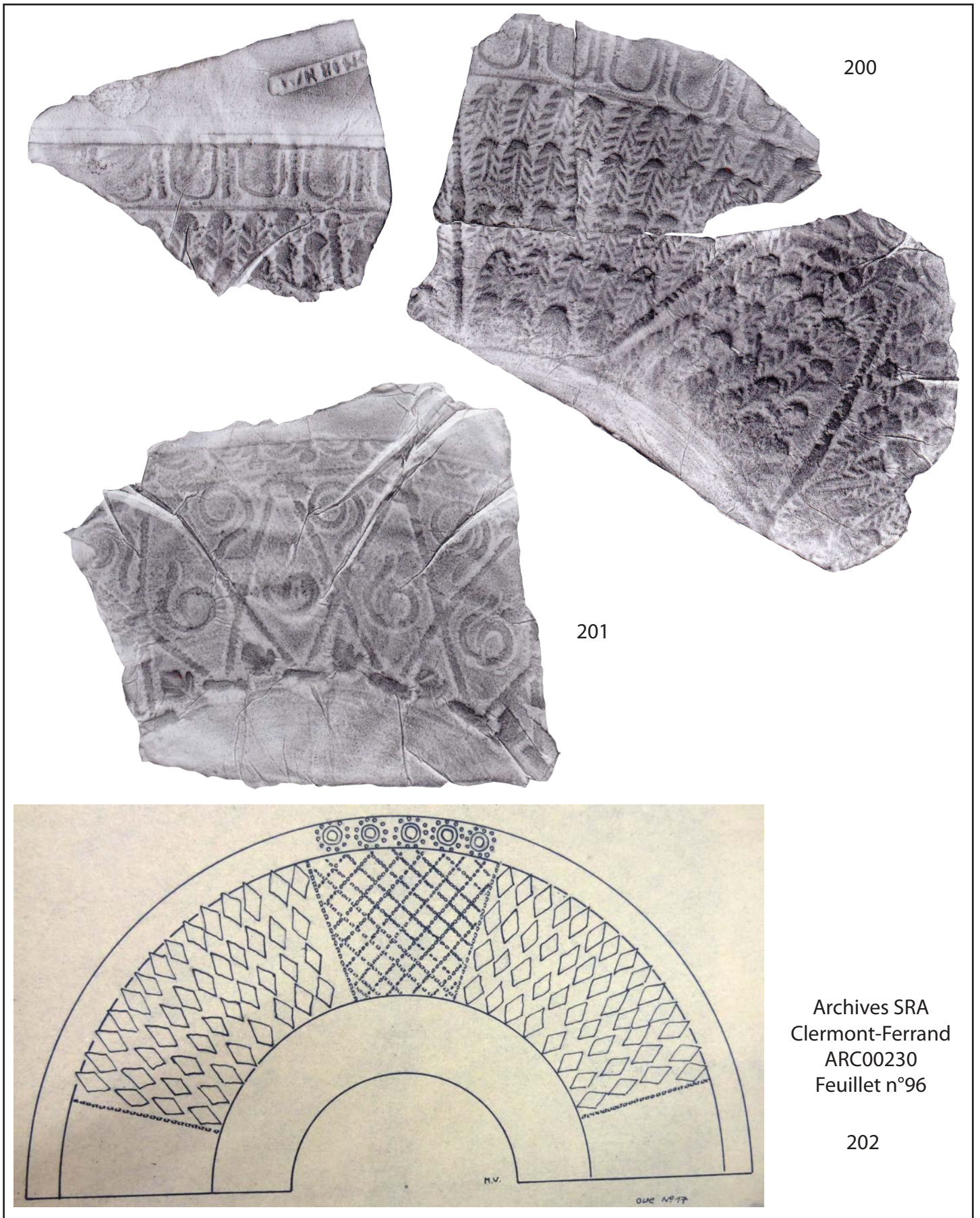


199

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
071





200

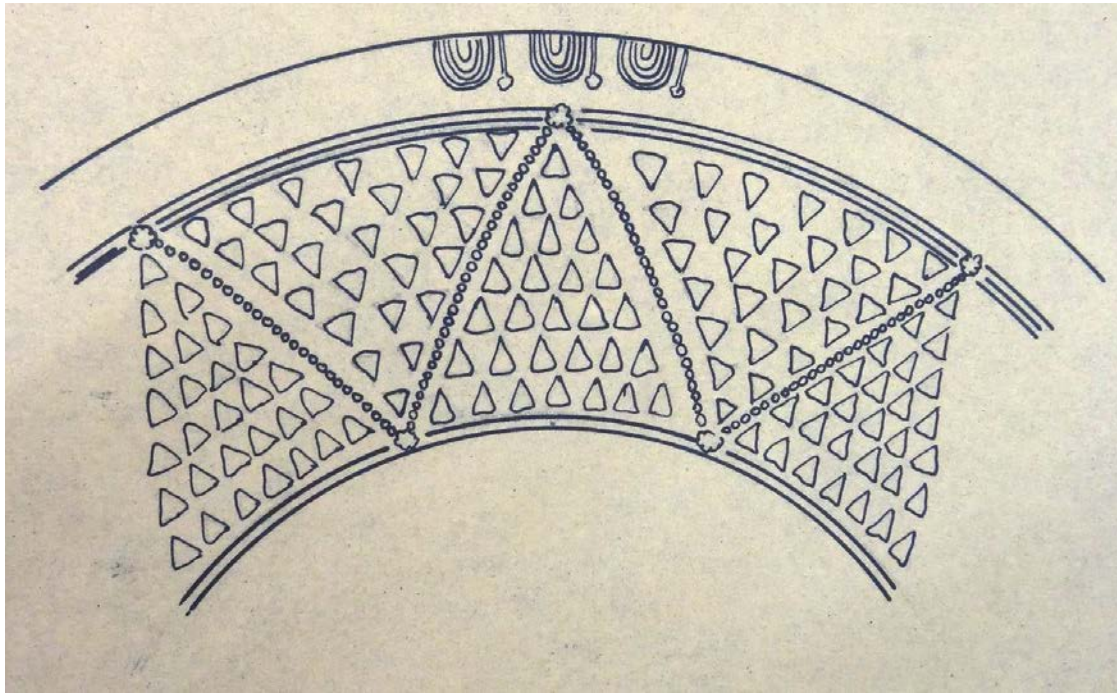
201

202

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°96

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
072

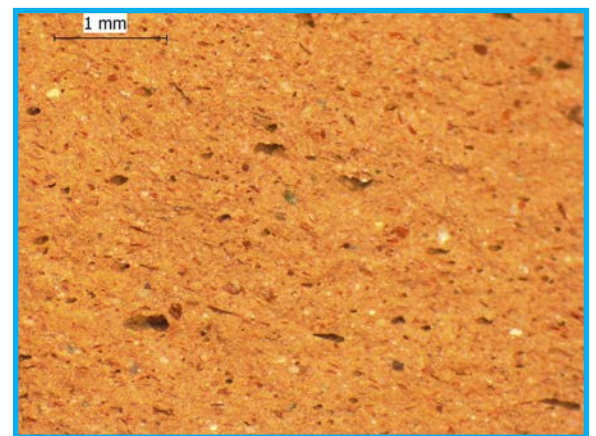
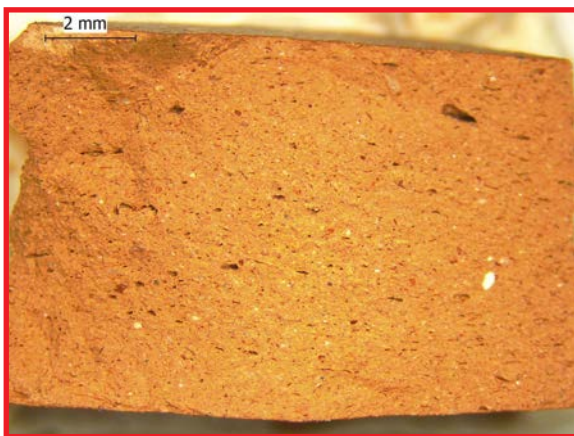


203

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°97



204



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
073

VENERANDVS

VENERANDI

estampille échelle 1



205

Photographie: Ph. Bet

0



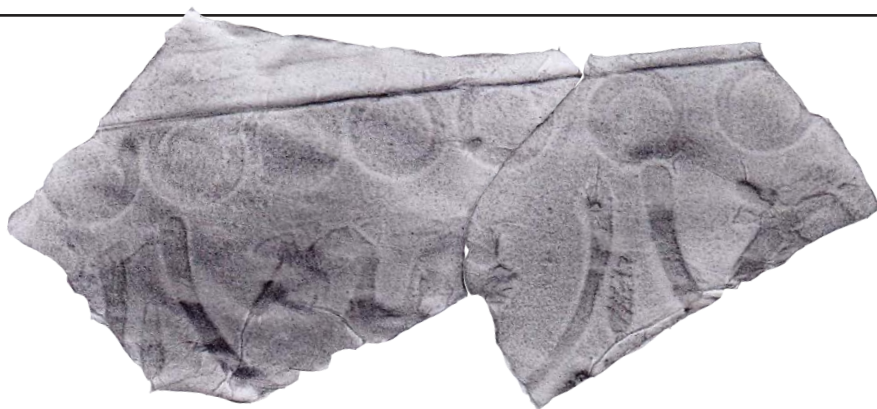
5

Musée Anne-de-Beaujeu  
N°5.3.135

VENERMIDVS

VENERMIDIA

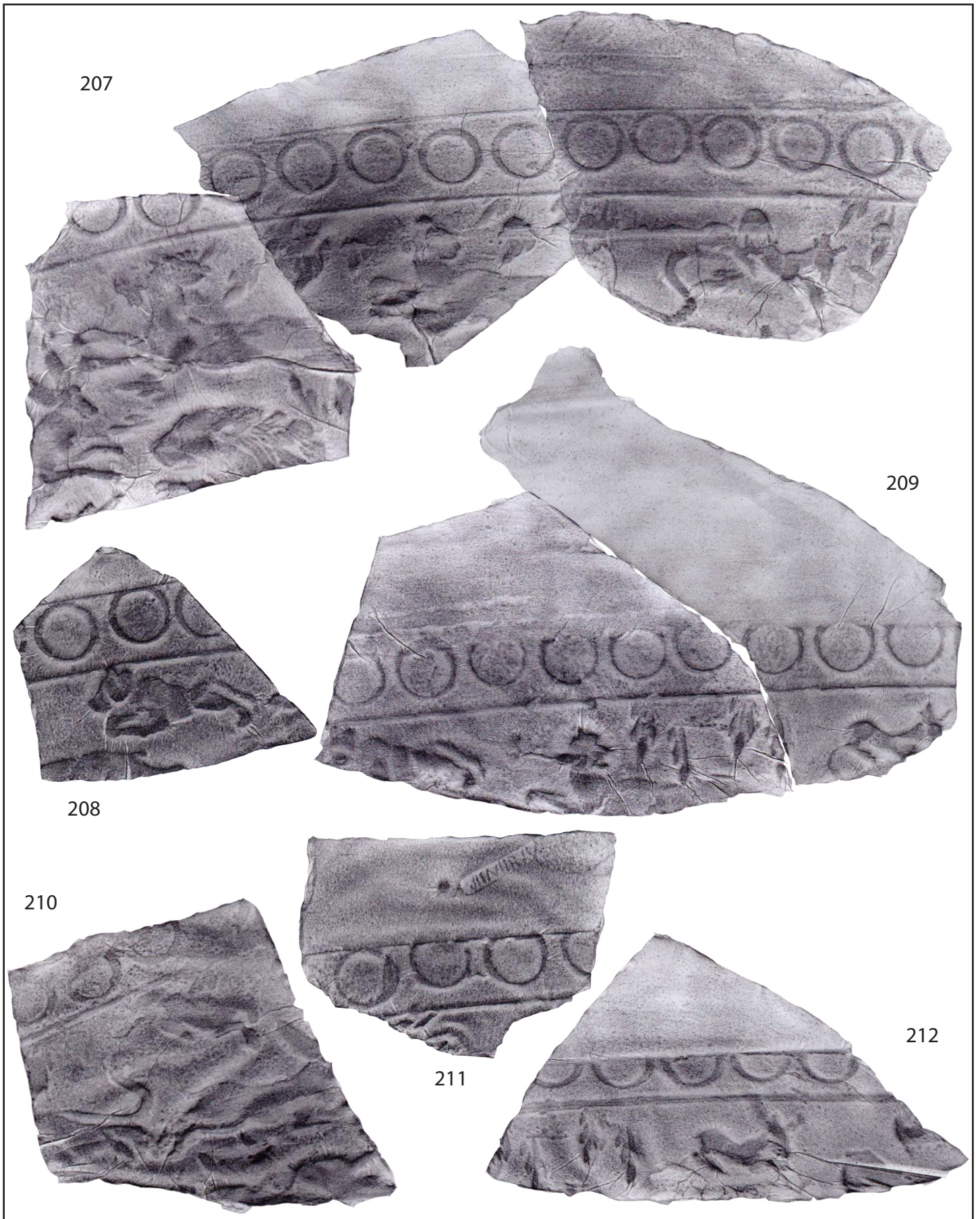
estampille échelle 1



206

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
074



207

209

208

210

211

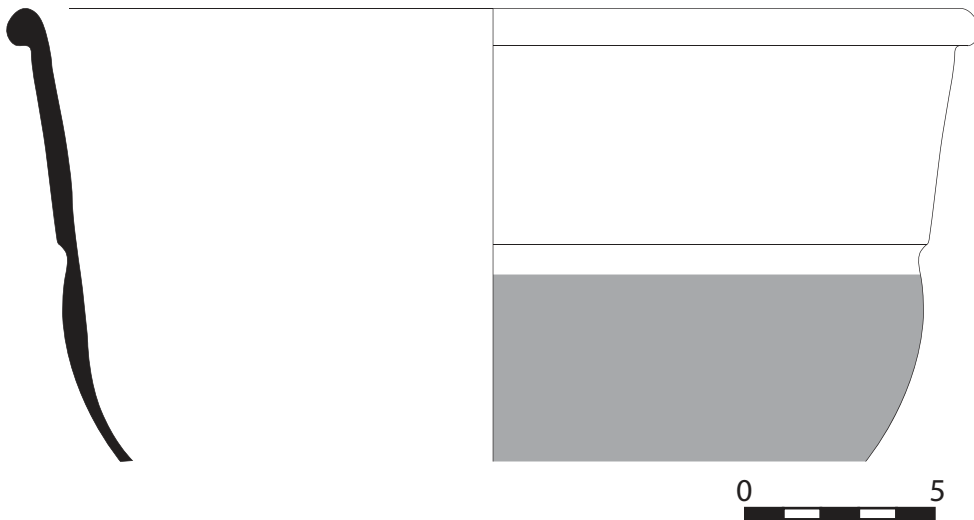
212

C ramique  
sigill e (TS-TA)

PL.  
075



213



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
076



214

215

216

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
077



217

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°92



218



219



Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°98

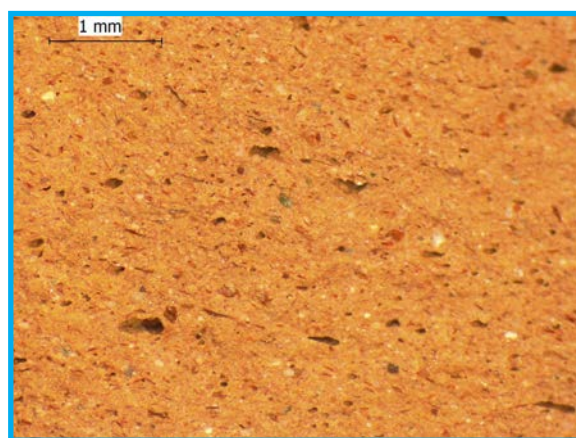
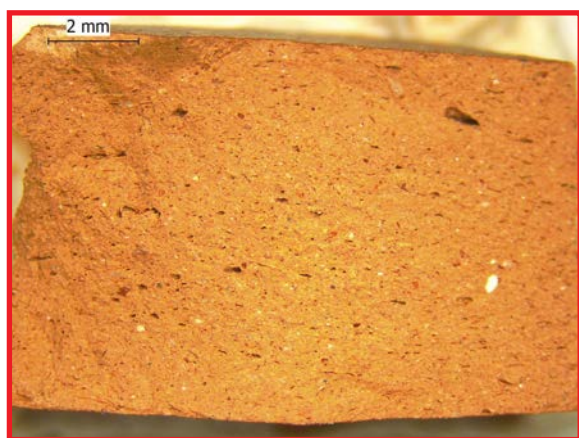
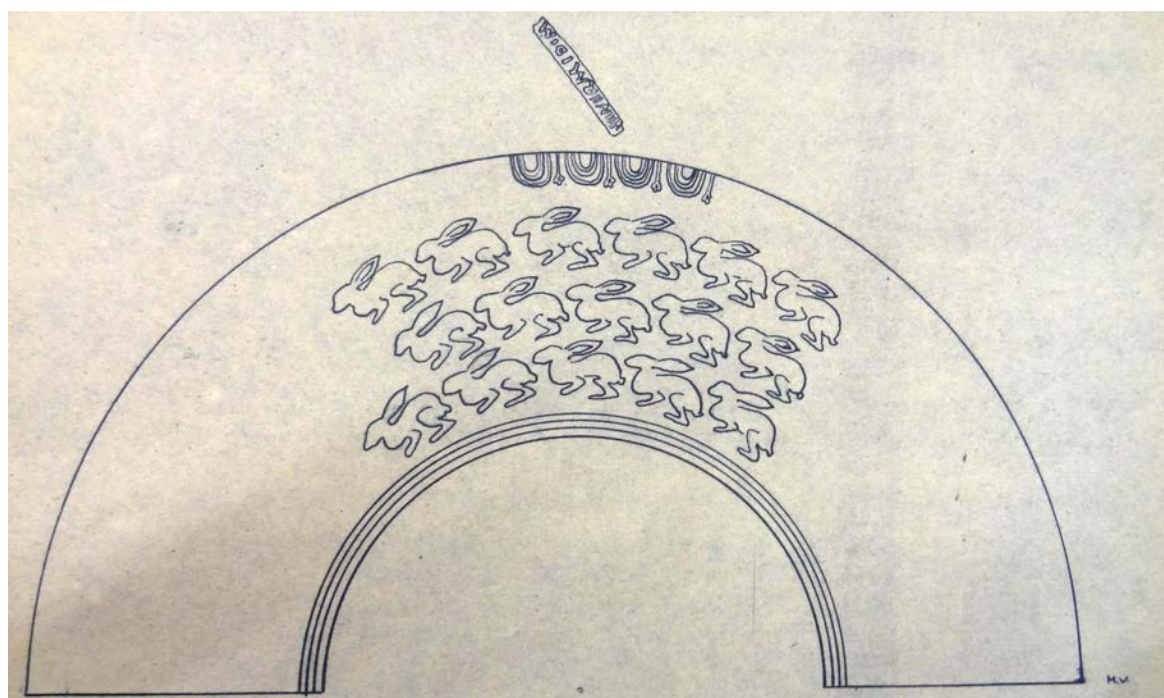
220

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
078

221

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°91



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
079



]MANEITN[ (?)



estampille échelle 1

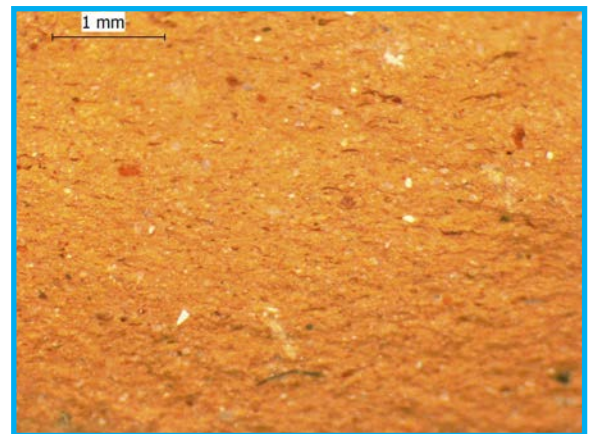
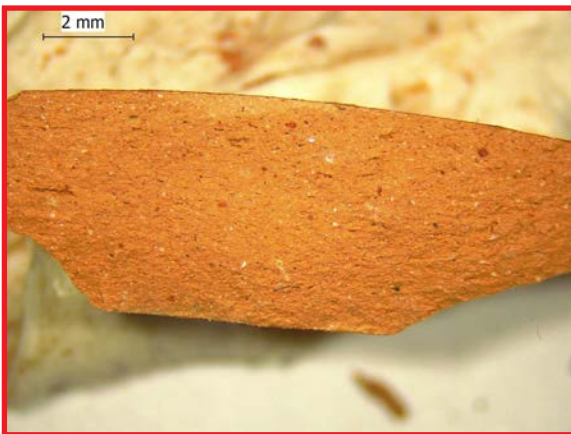


222

\*\* |—|



estampille échelle 1



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
080



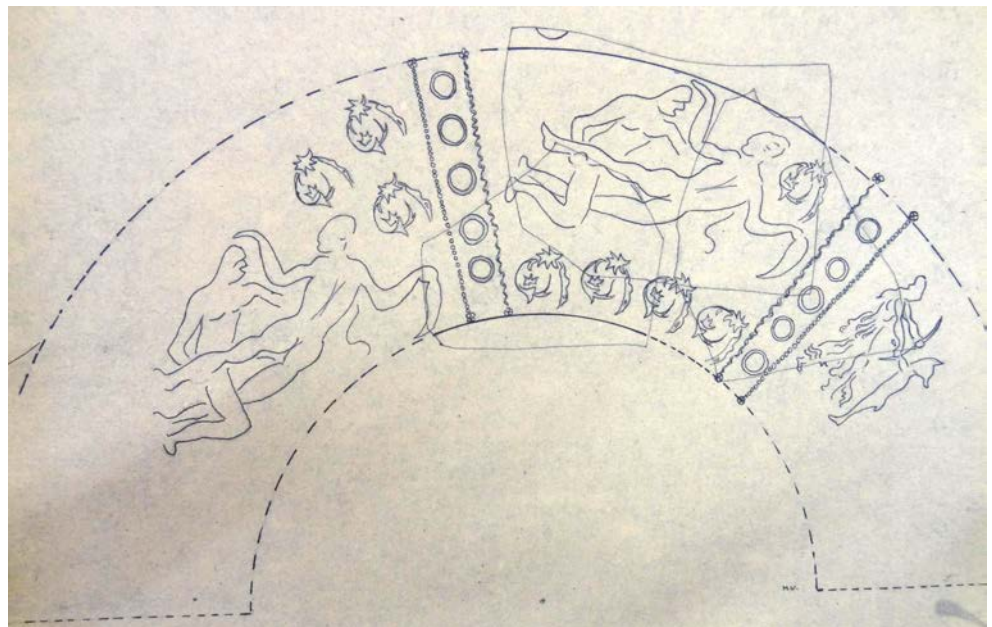
223

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°73



224

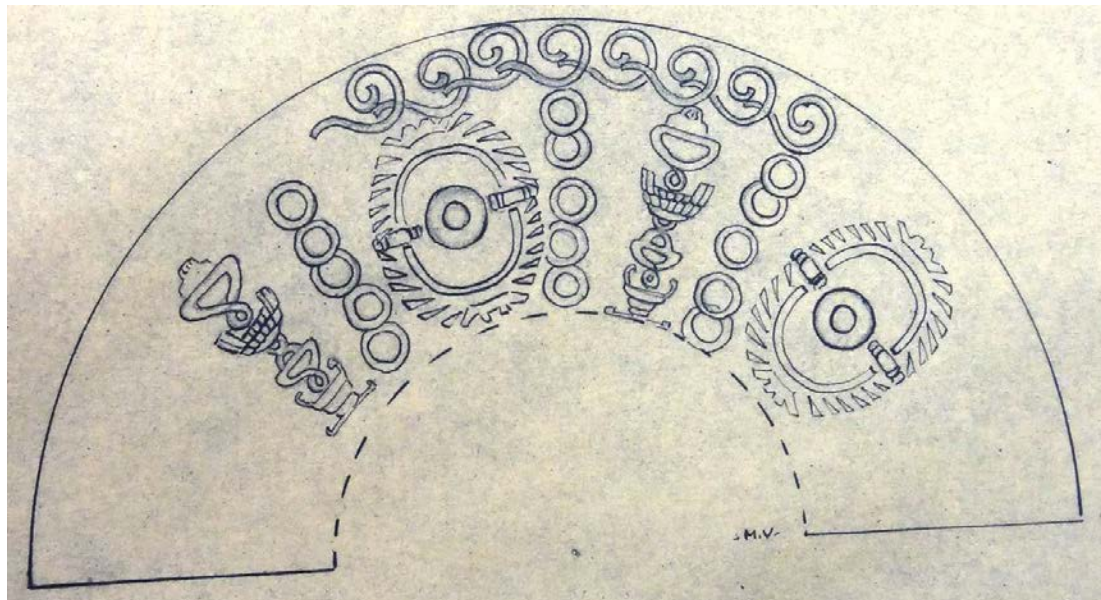
Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°72



225

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
081



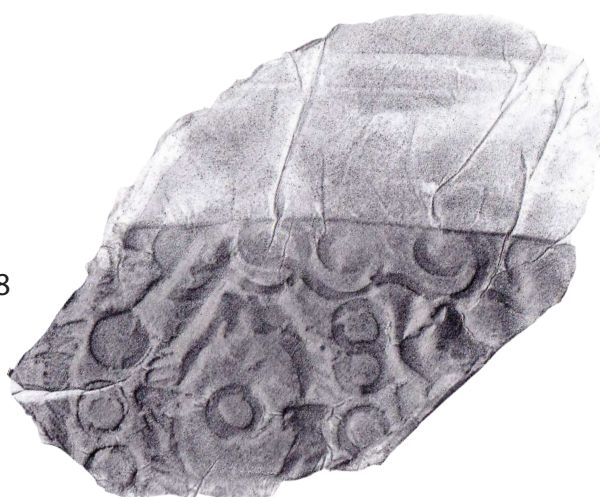
226

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°86

227



228

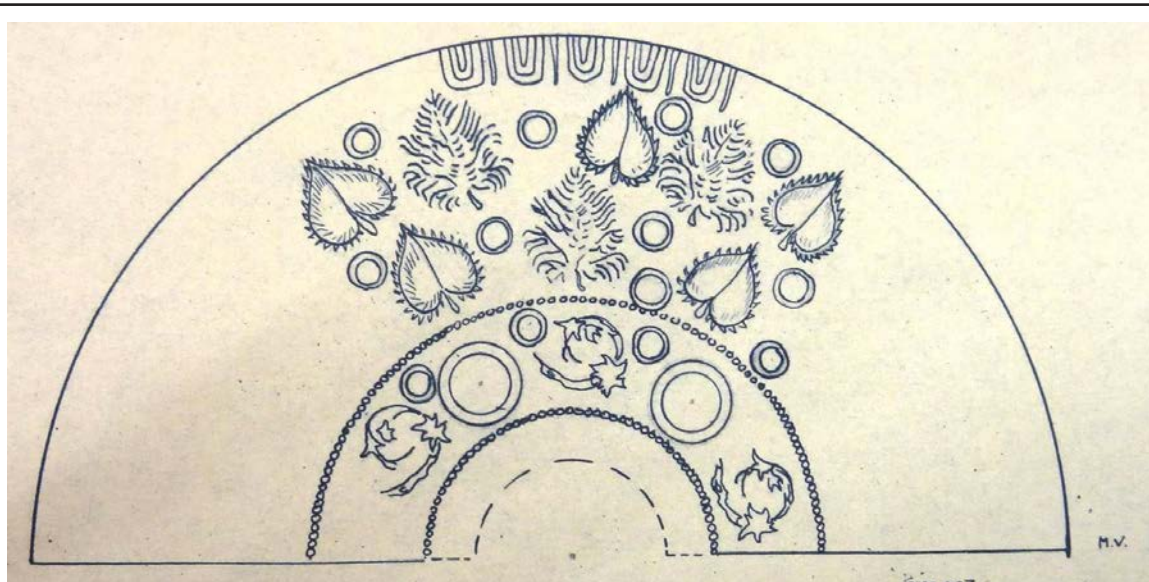


229



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
082



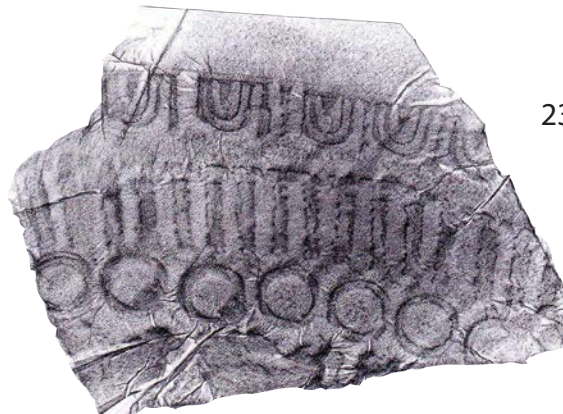
230

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°88

231



232



233



234

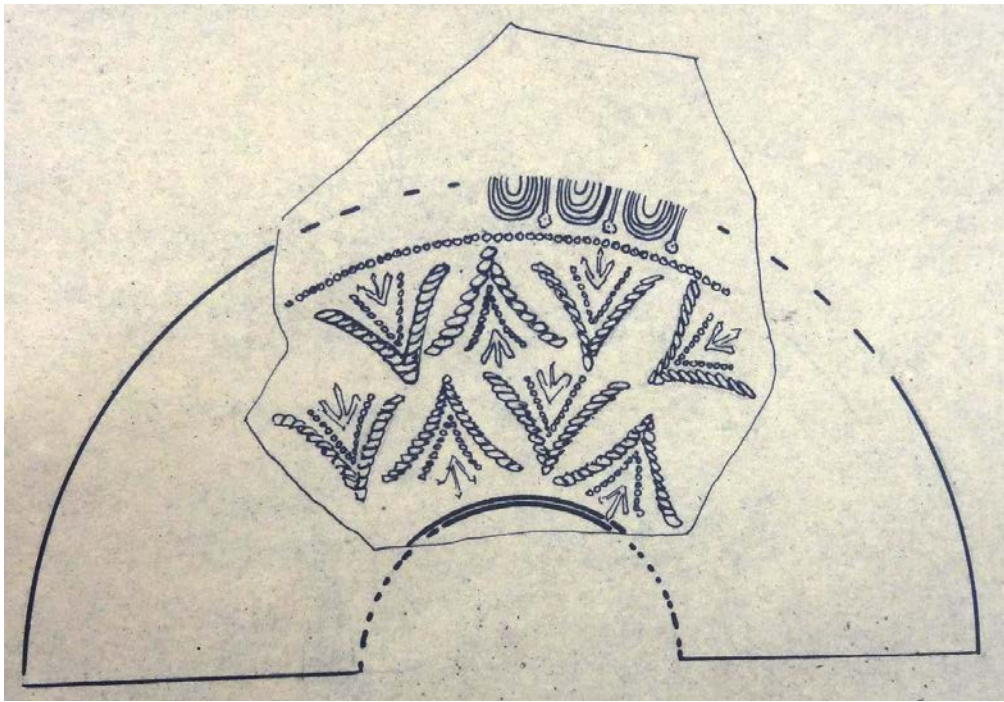


235



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
083

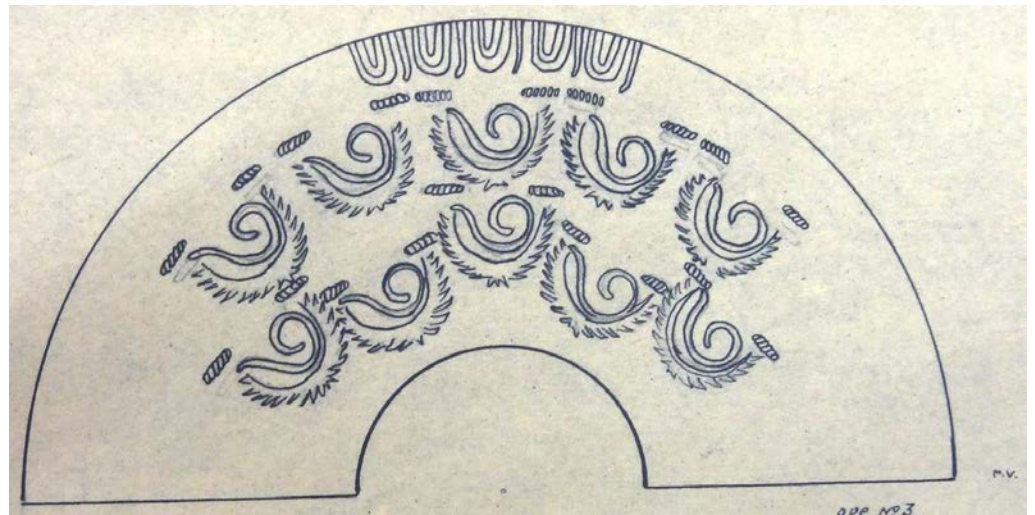


236

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°89

237

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°90



238

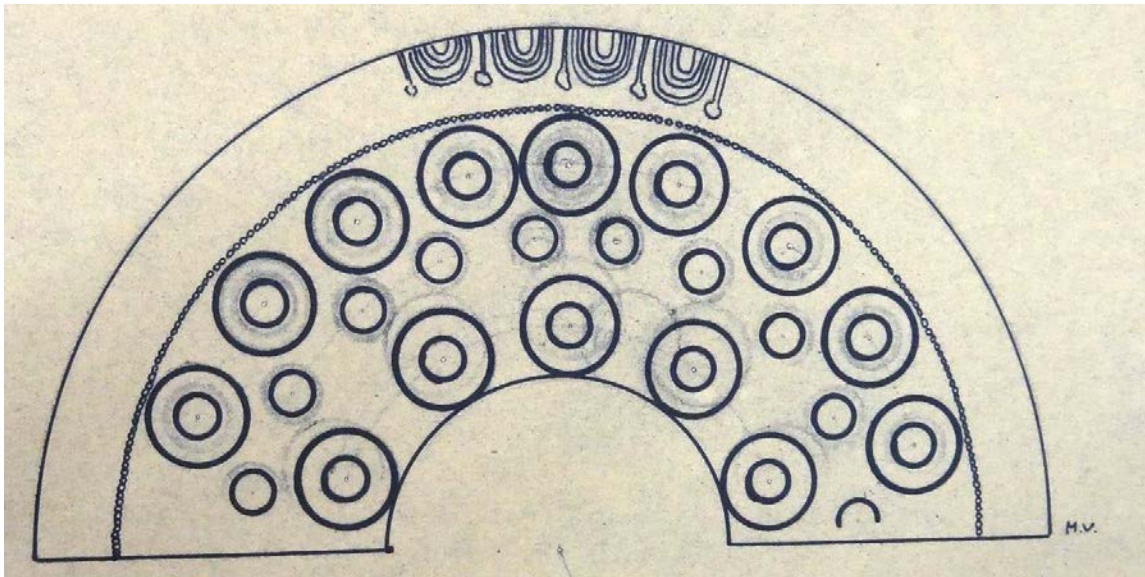
Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
084



Céramique  
sigillée (TS-TA)

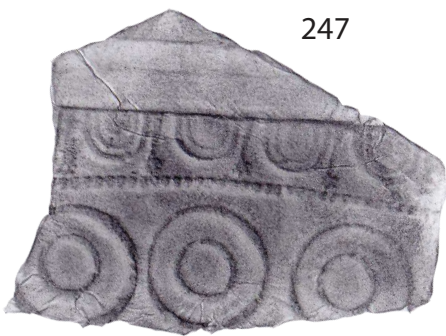
PL.  
085



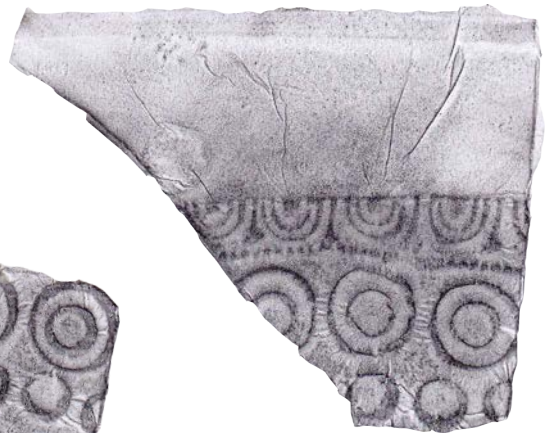
246

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°95

249



247



248



250



251



252

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
086

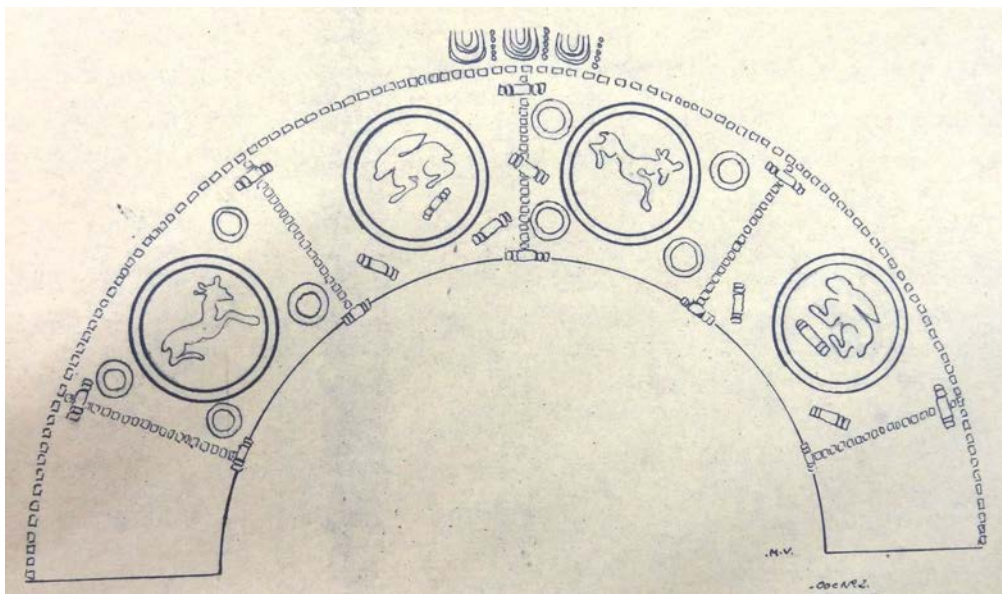
253



254



255



256

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°81

257



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
087





258

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°77



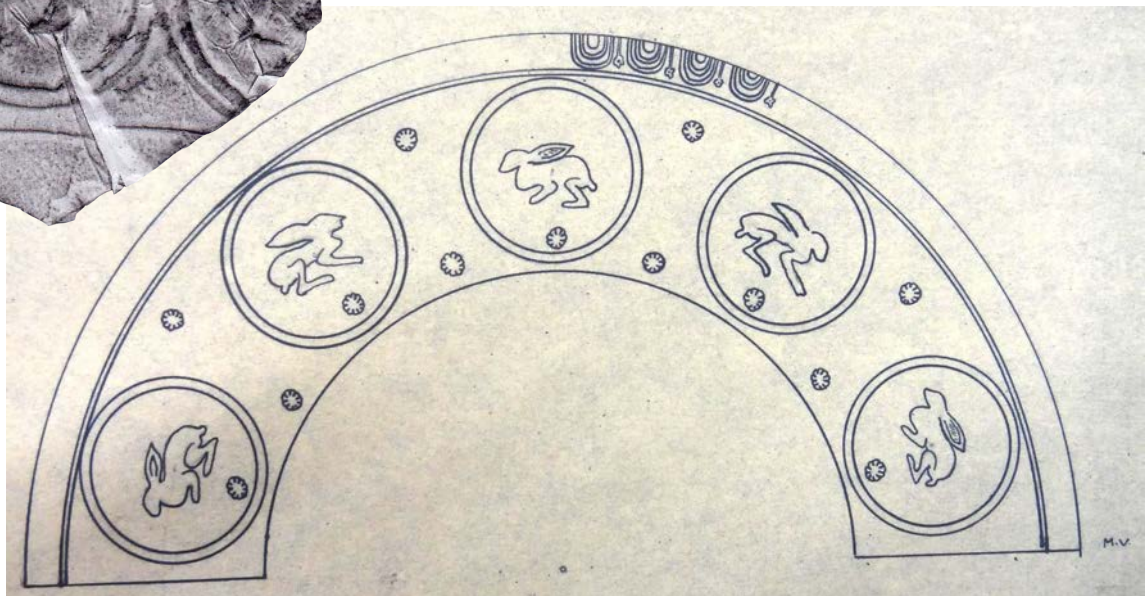
260



259

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°78

261

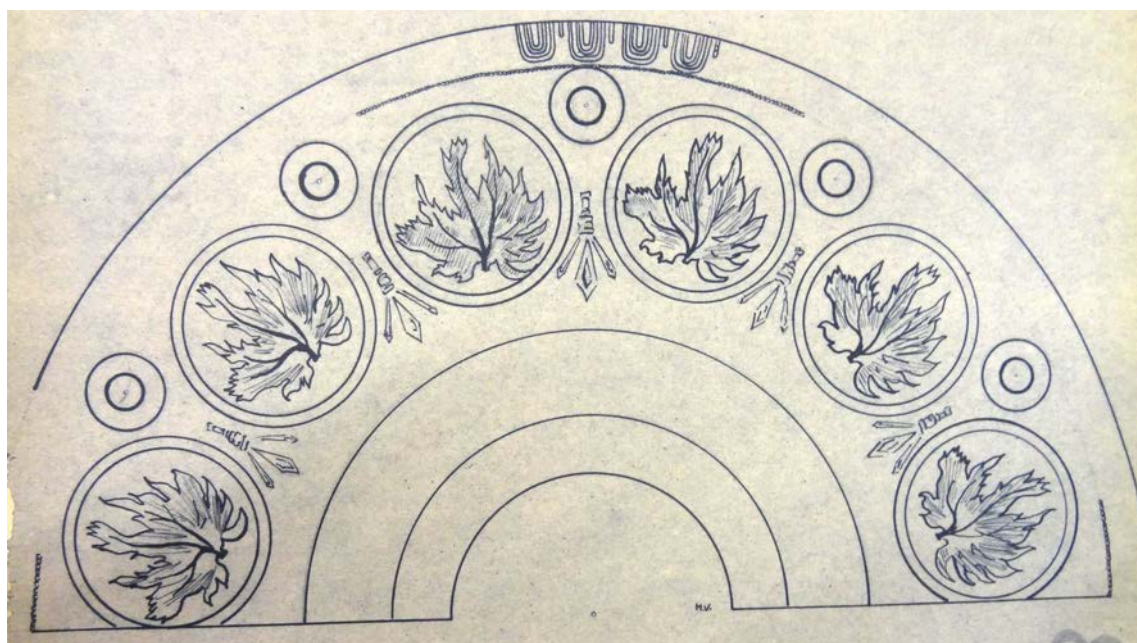


Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
088

262

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°80



263

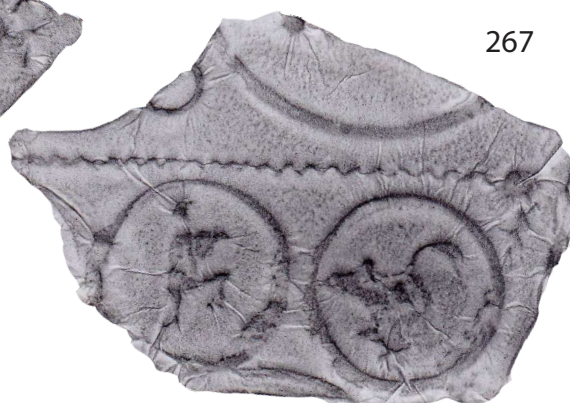
264



265



267



266



268



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
089

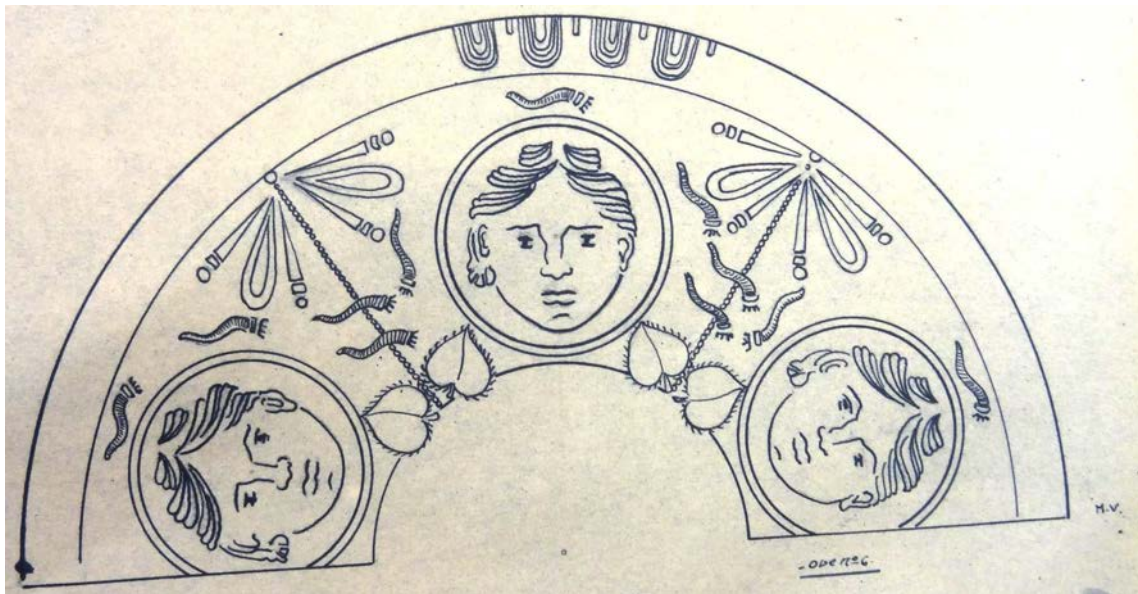
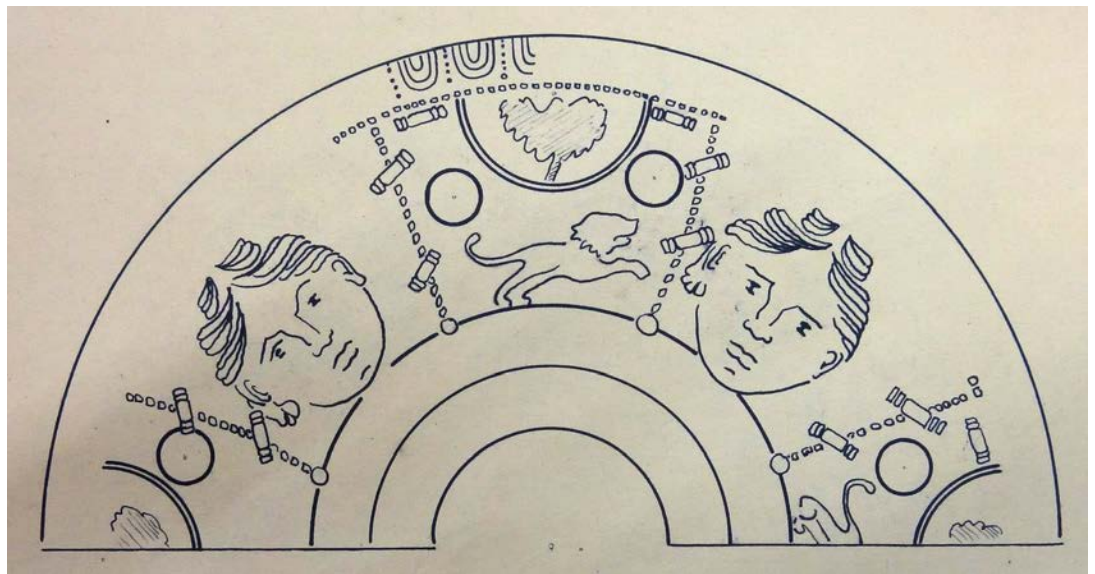


269

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°59

270

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°65



271

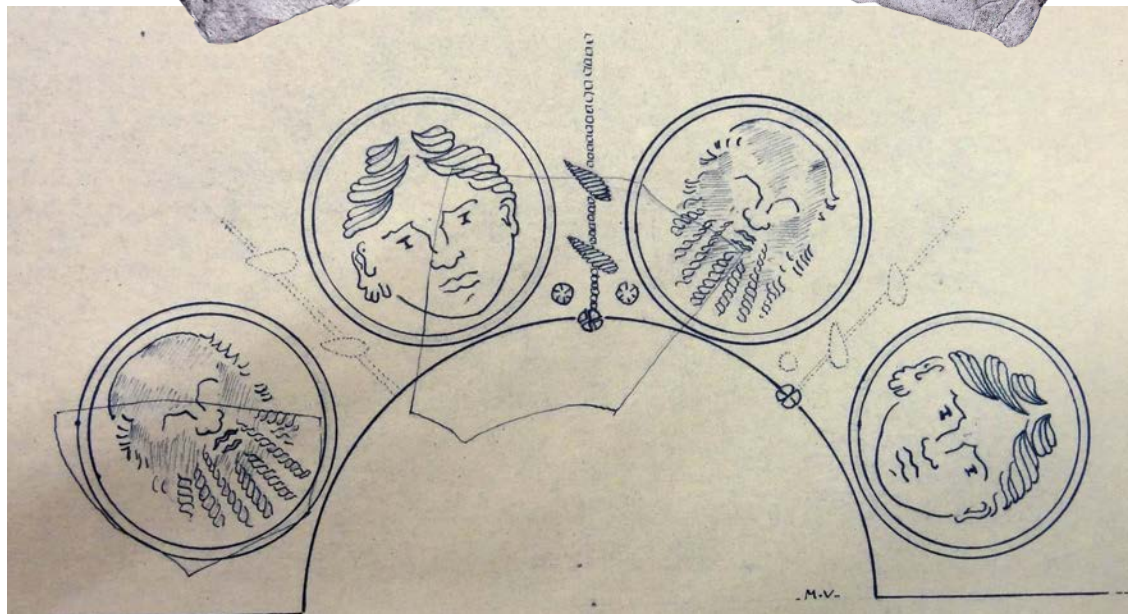
Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°76

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
090



272

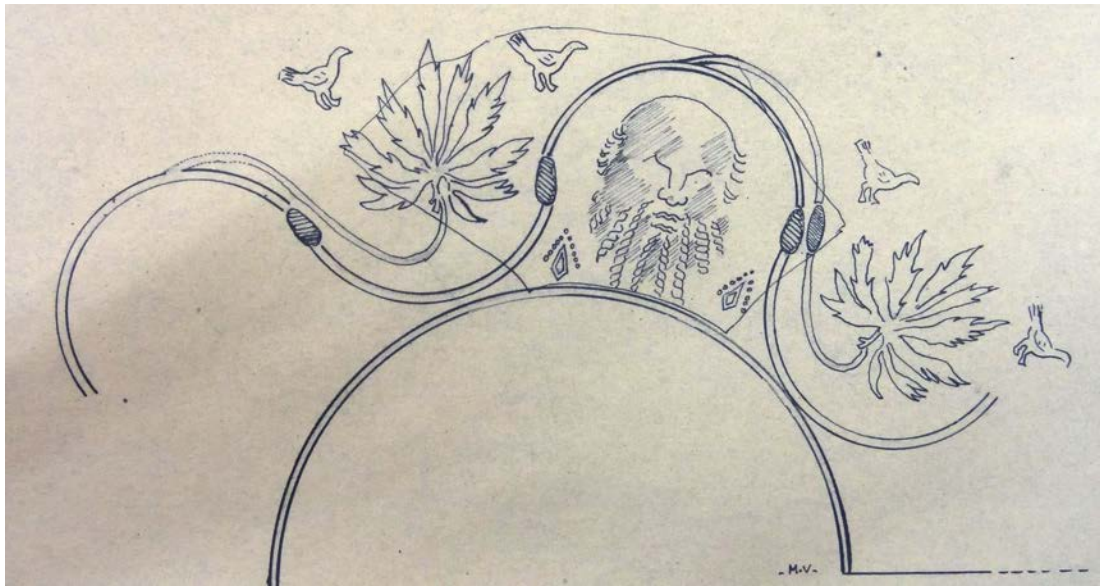


273

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°97

Céramique  
sigillée (TS-TA)

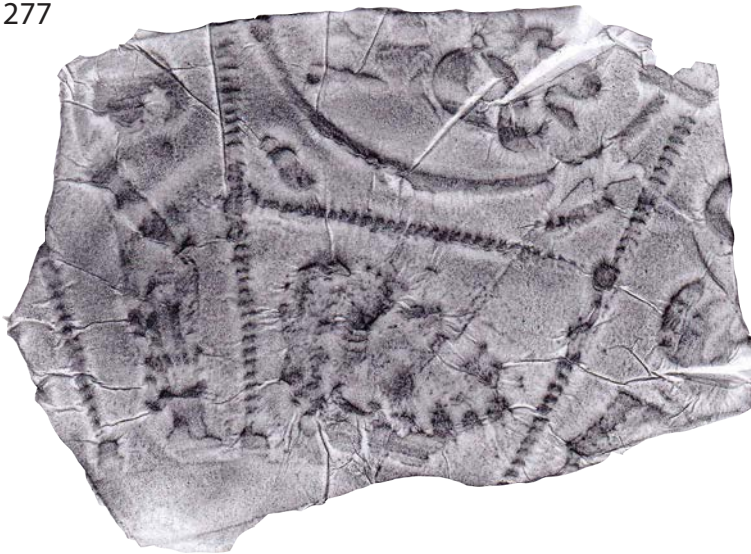
PL.  
091



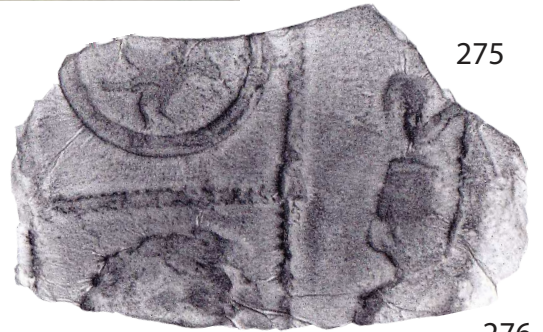
274

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°61

277



275



276



278



279



280



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
092

282

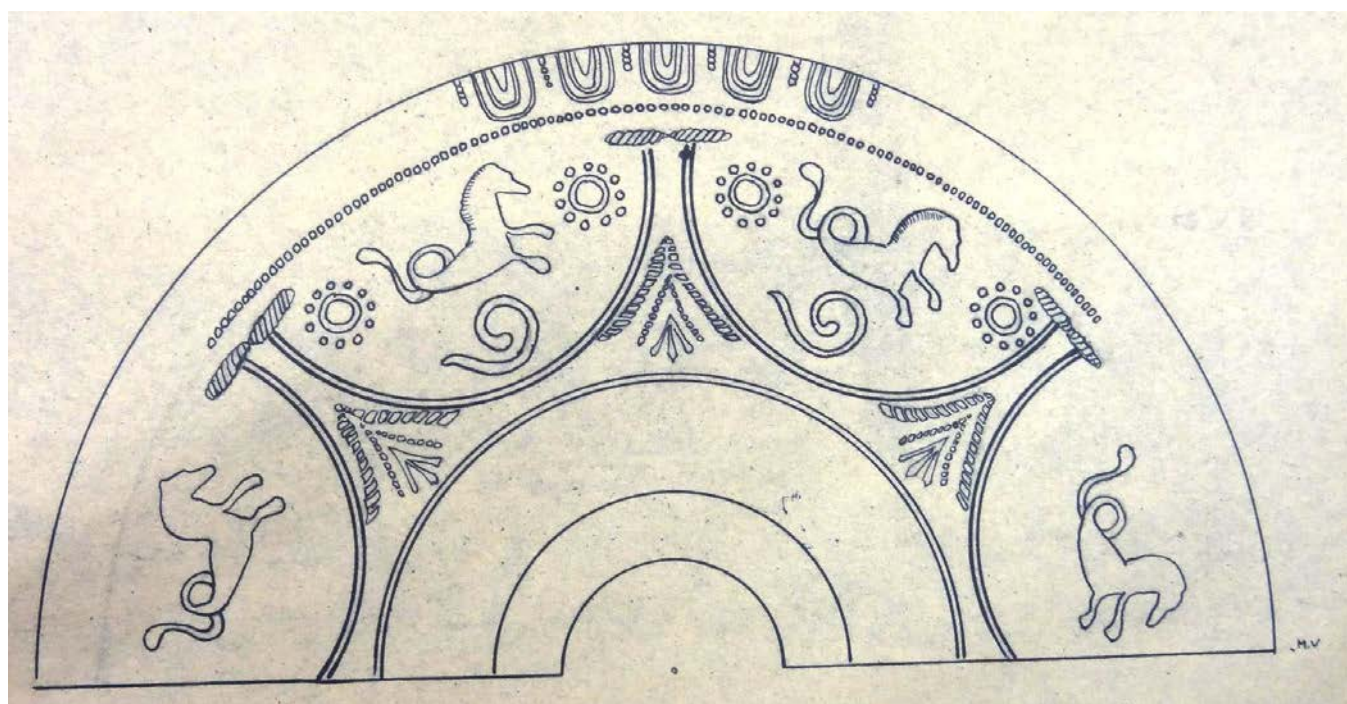
281



283



284



285

Archives SRA  
Clermont-Ferrand  
ARC00230  
Feuillet n°82

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
093



286

287

288

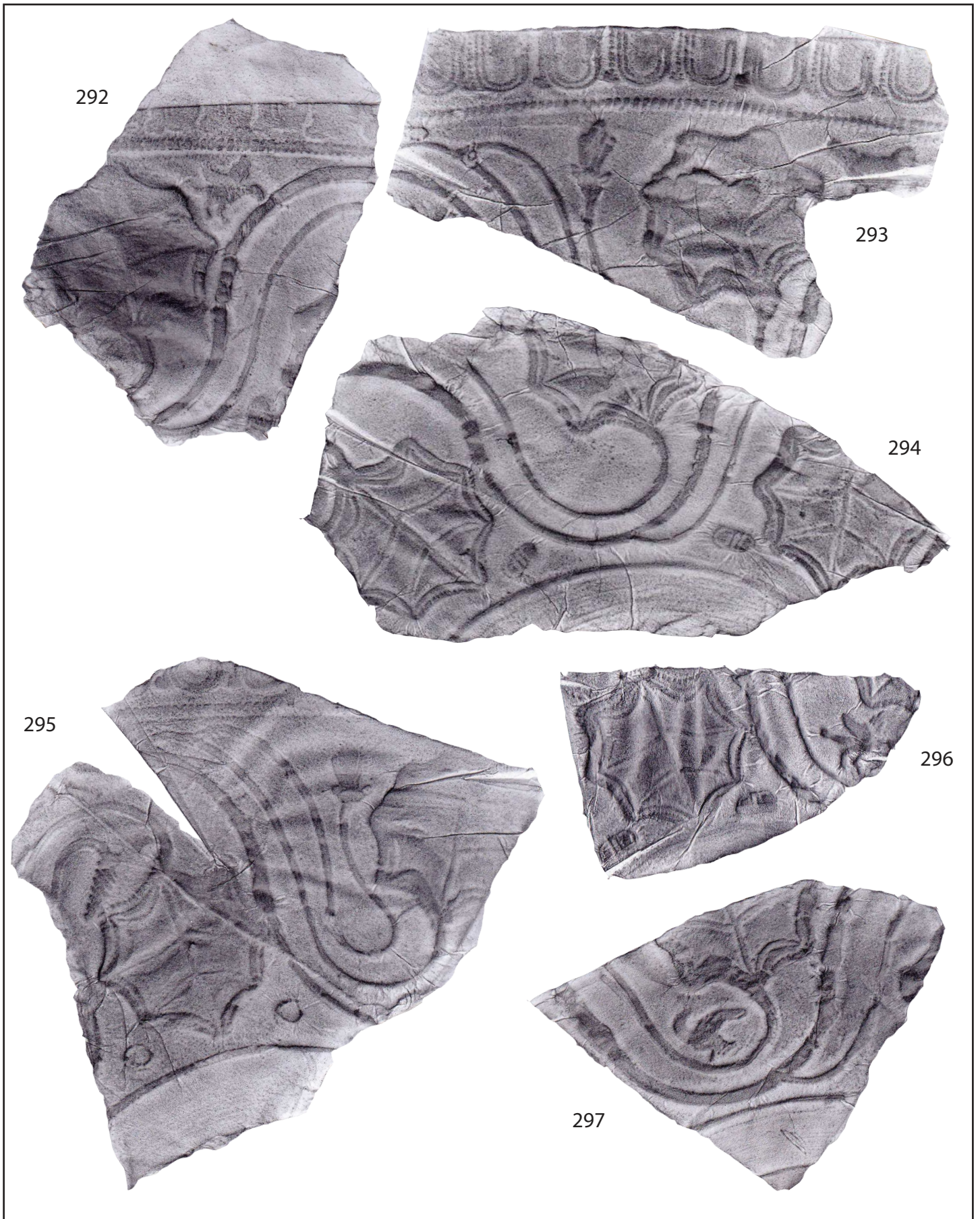
290

289

291

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
094



292

293

294

295

296

297

C ramique  
sigill e (TS-TA)

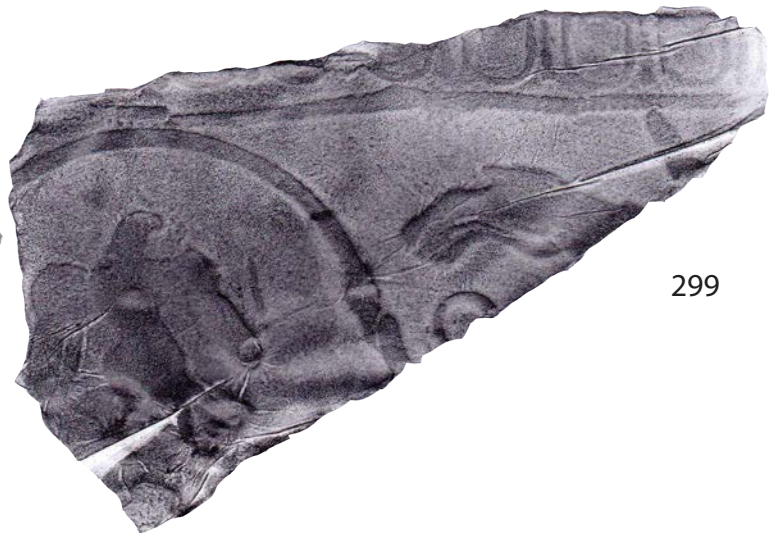
PL.  
095



298



299



301



302

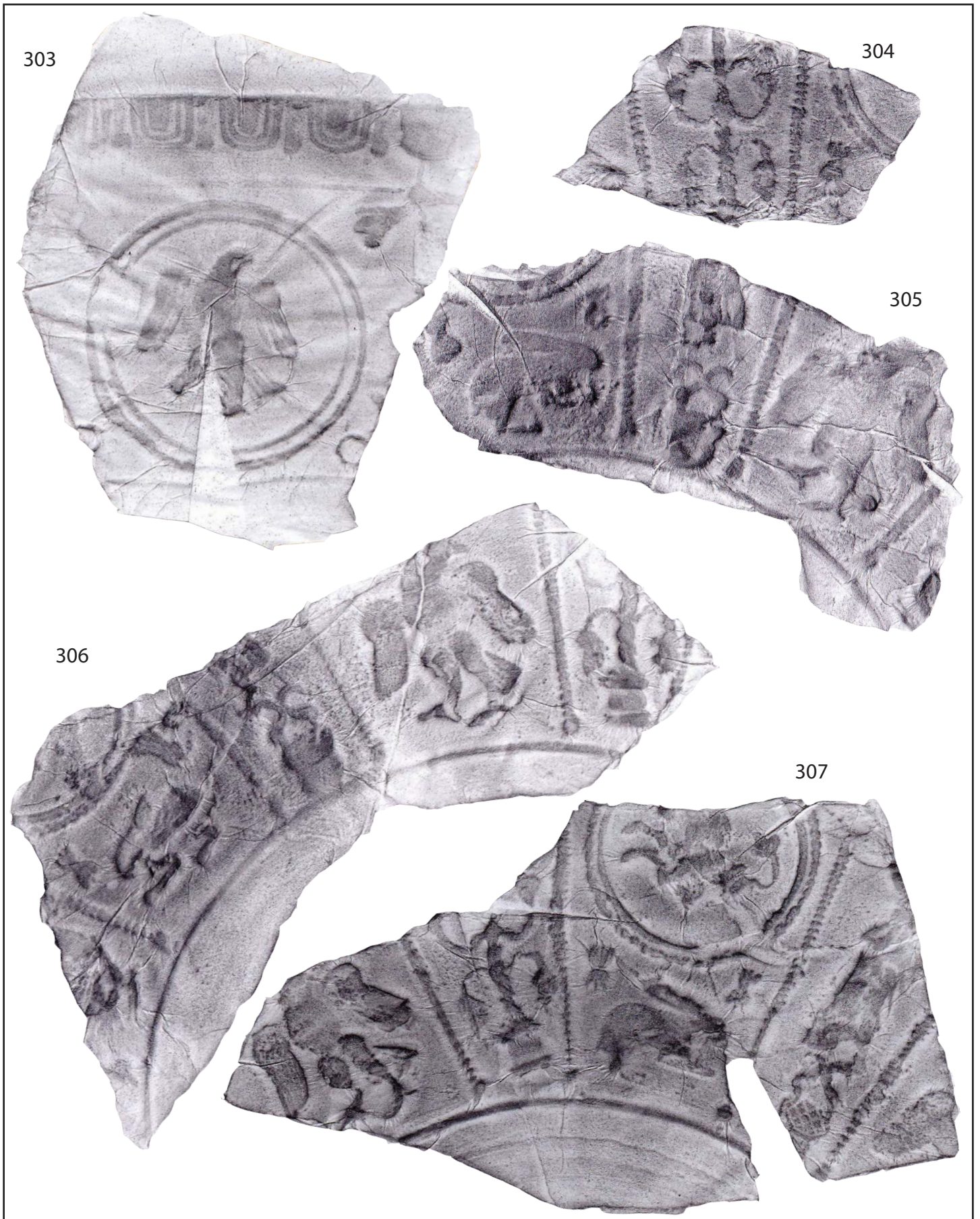


300



C ramique  
sigill e (TS-TA)

PL.  
096



303

304

305

306

307

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
097

308



309



310



311

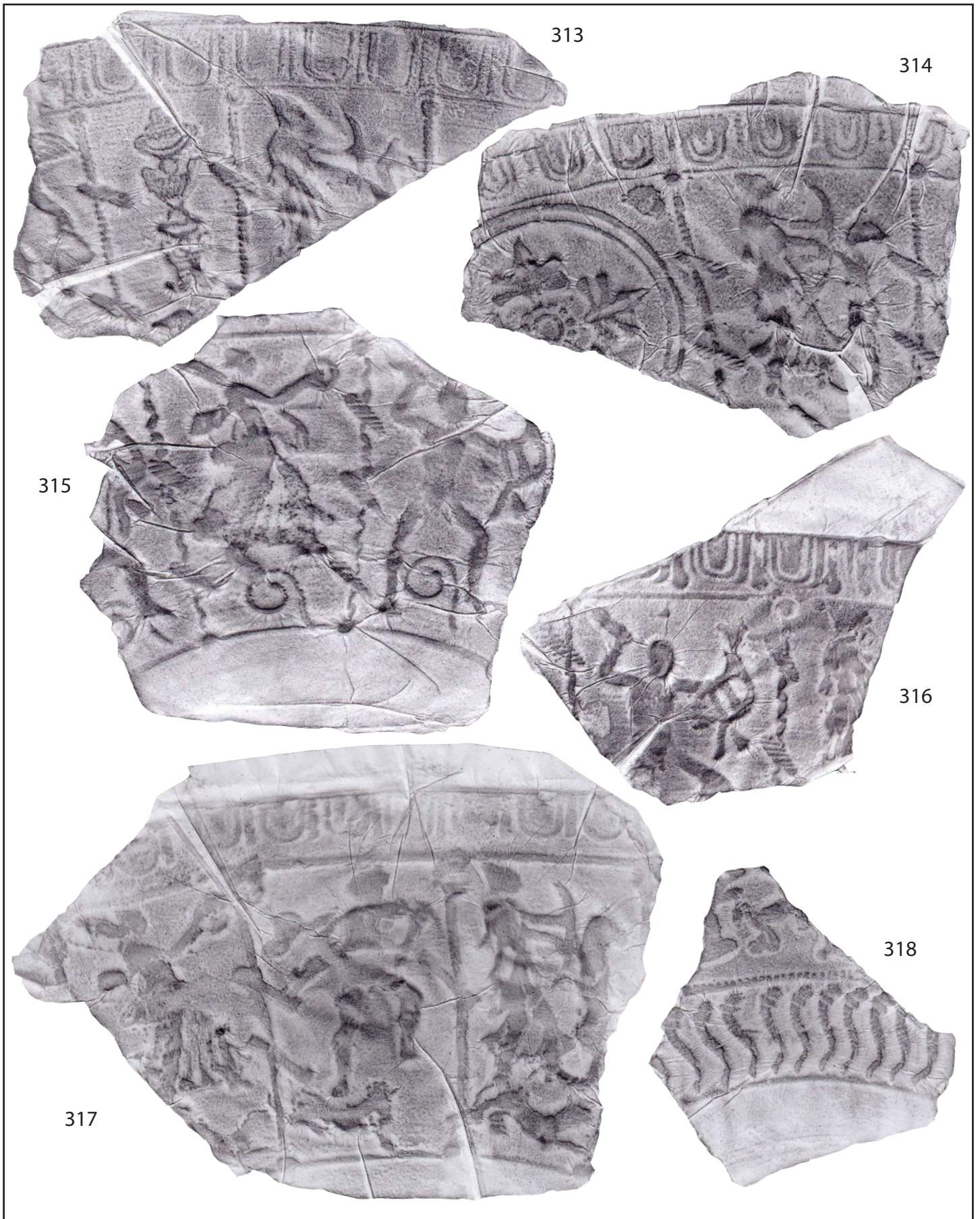


312



Céramique  
sigillée (TS-TA)

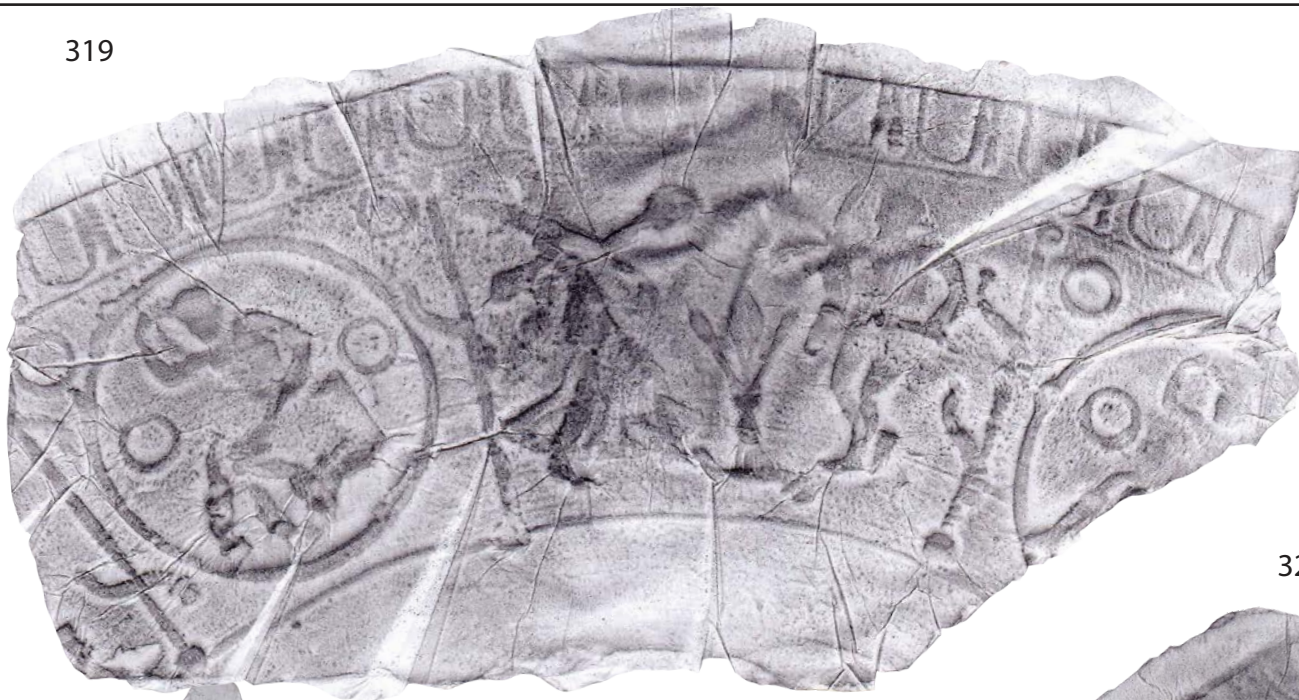
PL.  
098



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
099

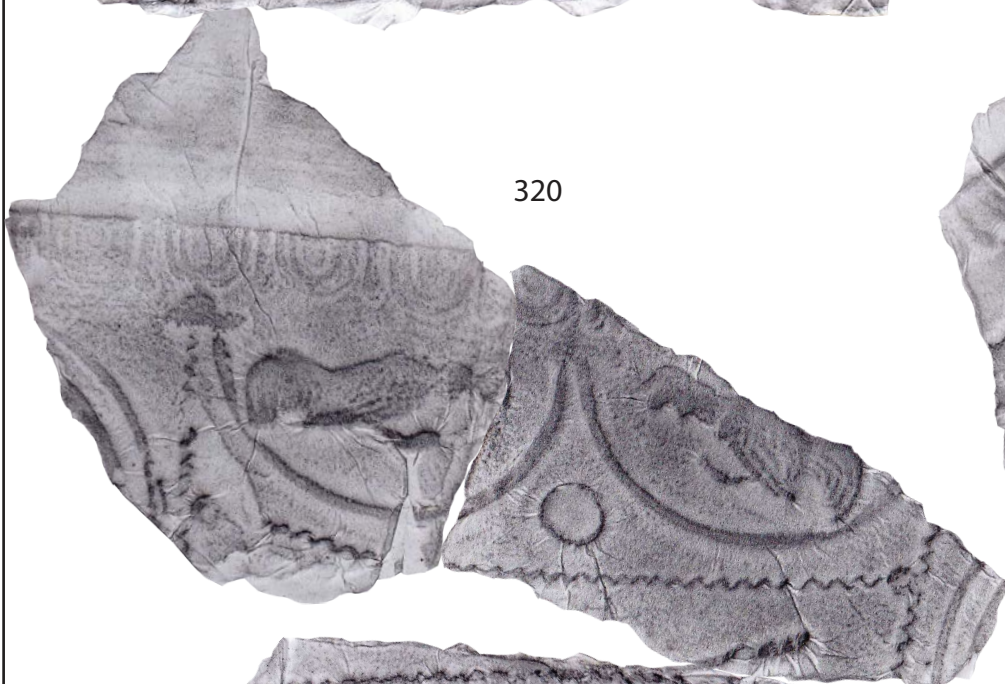
319



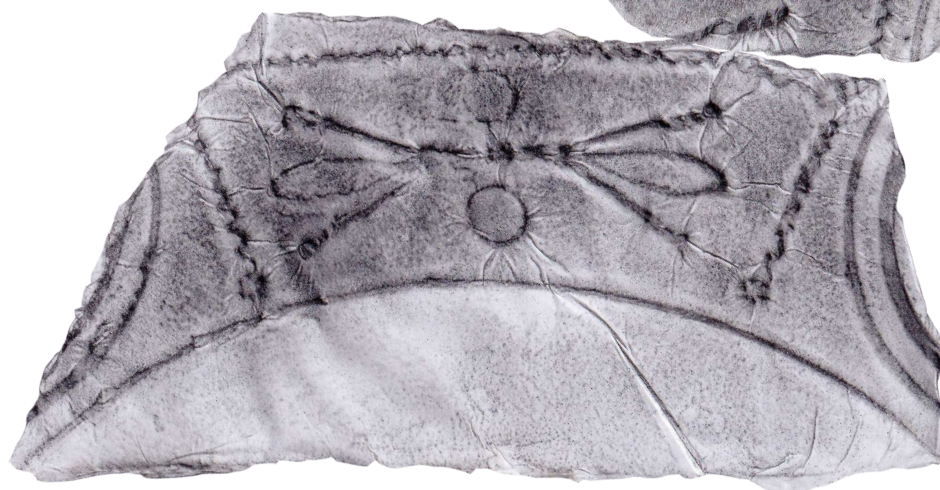
321



320



322



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
100

323



324



325



326



327



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
101

328

329



332

330



331

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
102

333



334



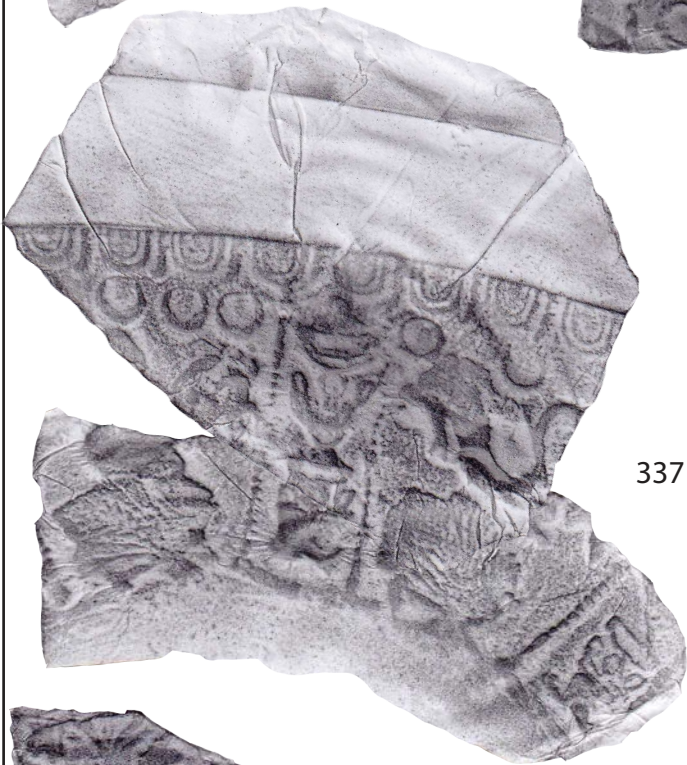
335



336



337



338



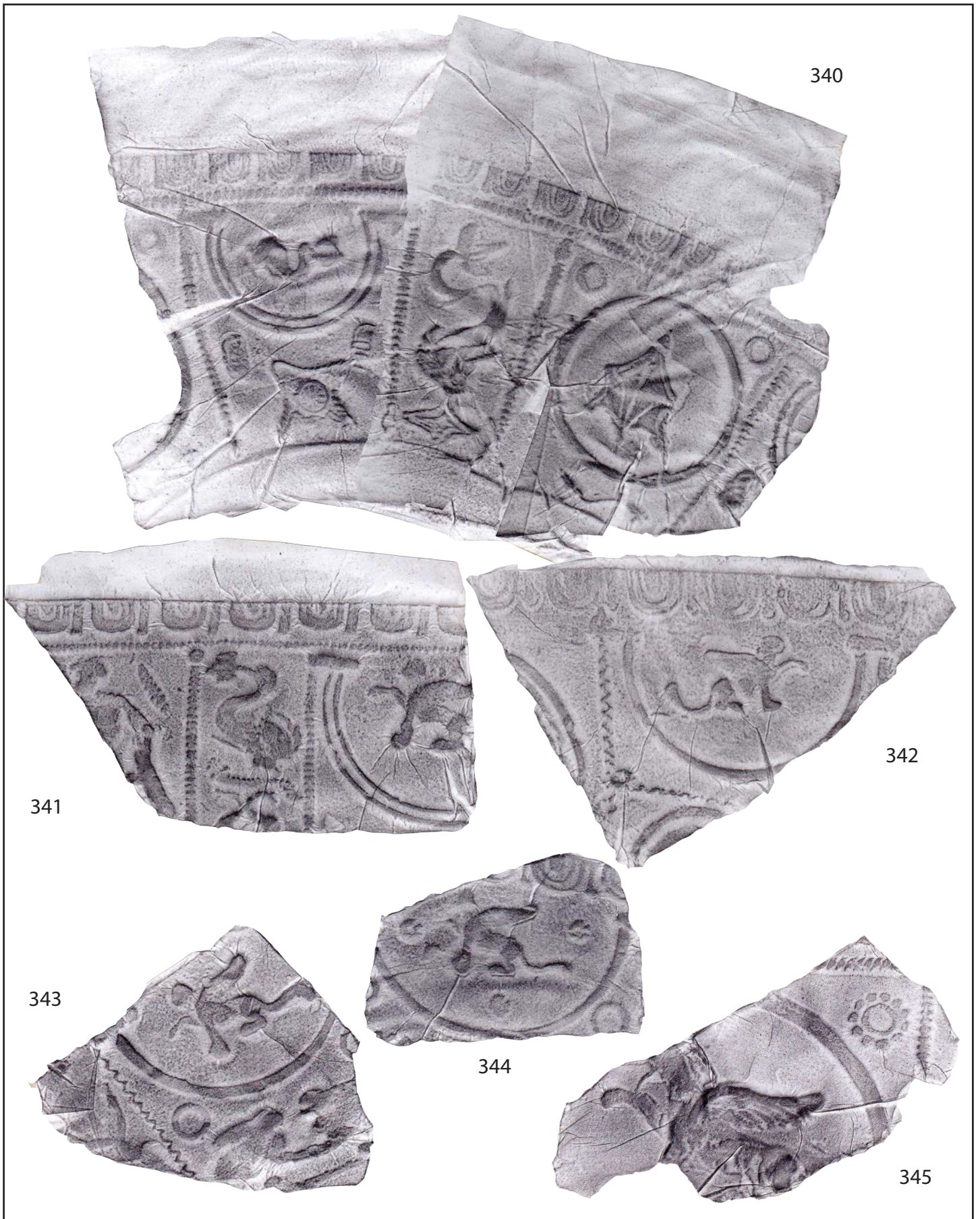
339



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
103





340

342

341

343

344

345

Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
104

346



347



350



348



349



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
105

351



352



354



353



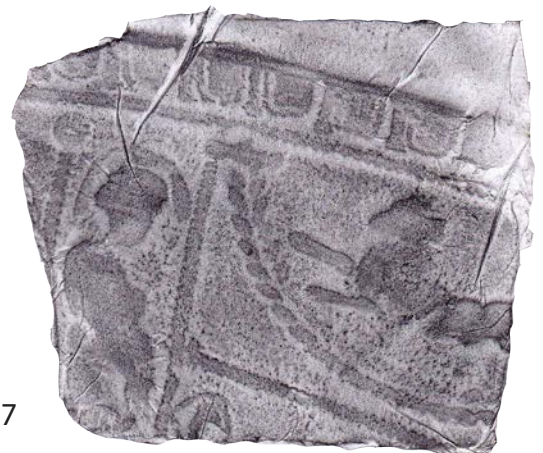
355



356

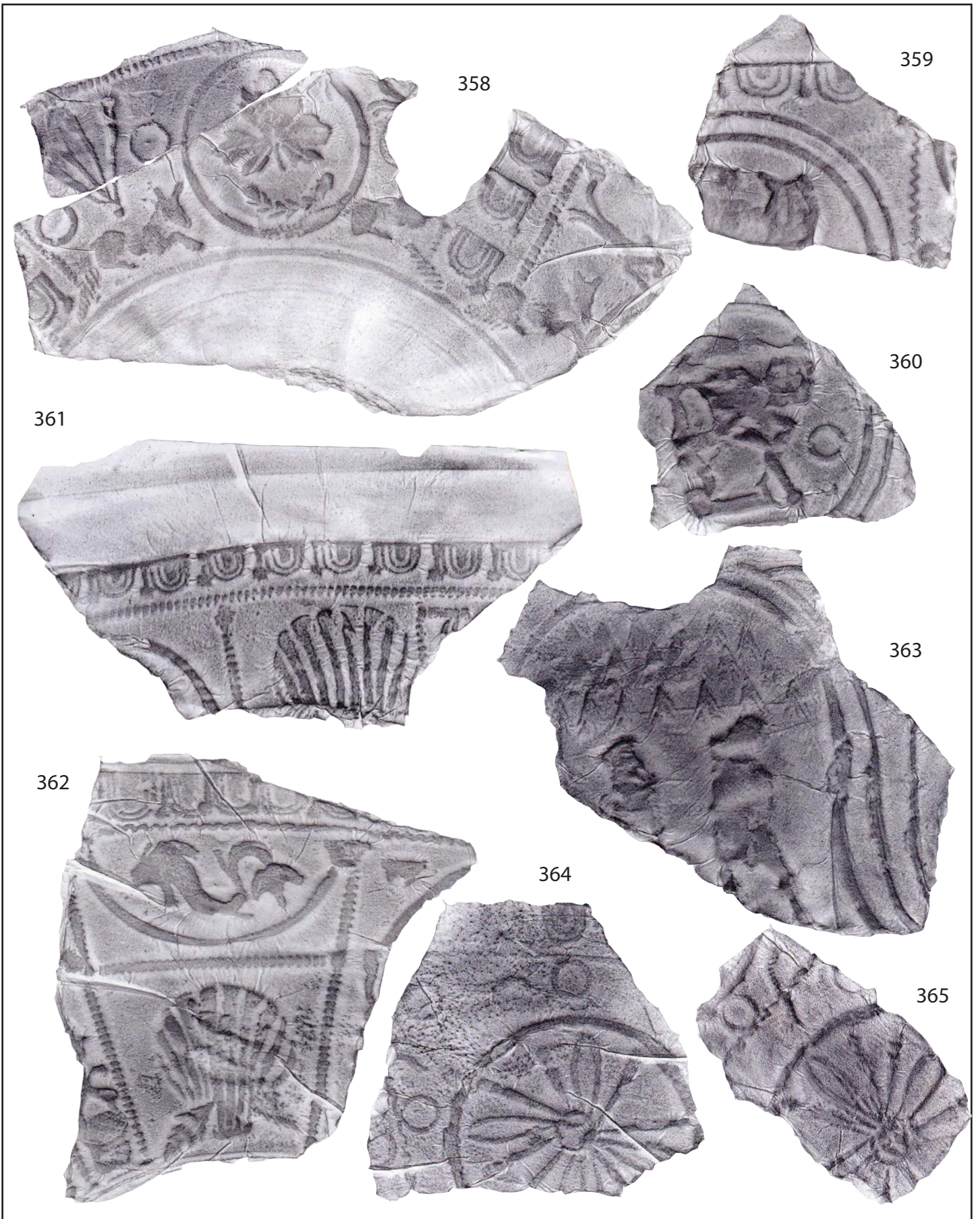


357



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
106



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
107

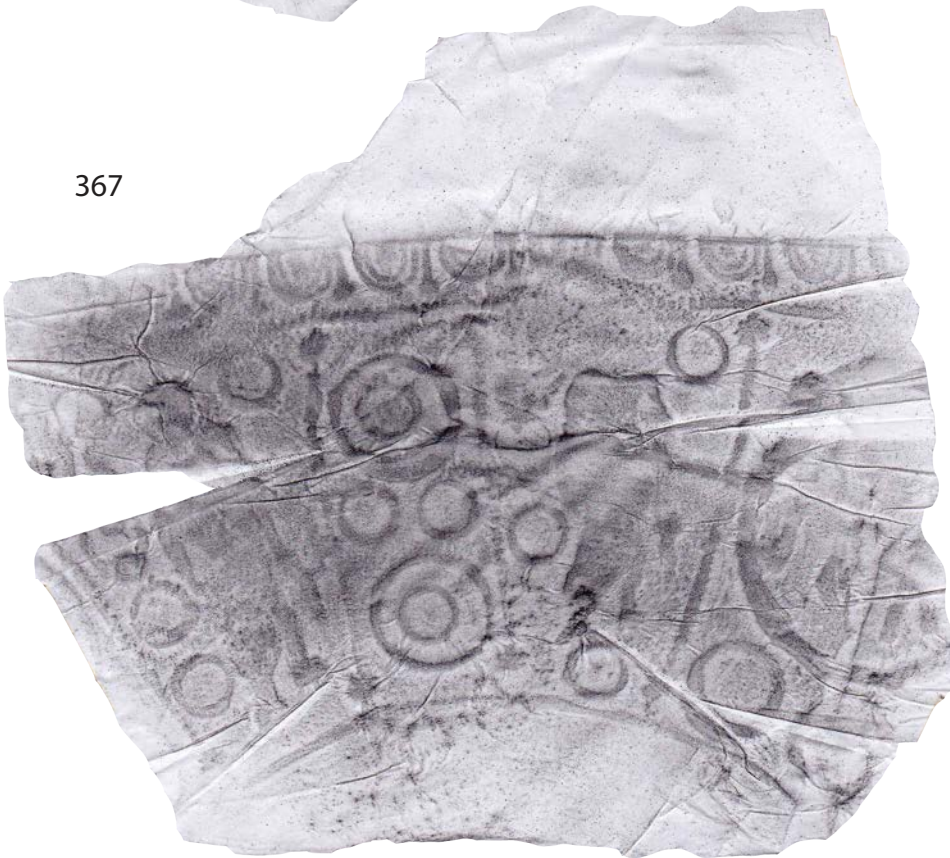
366



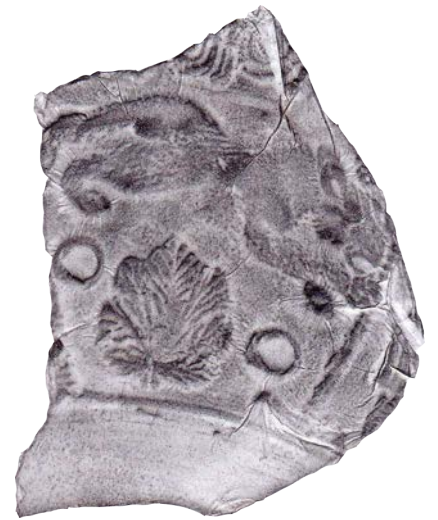
368



367

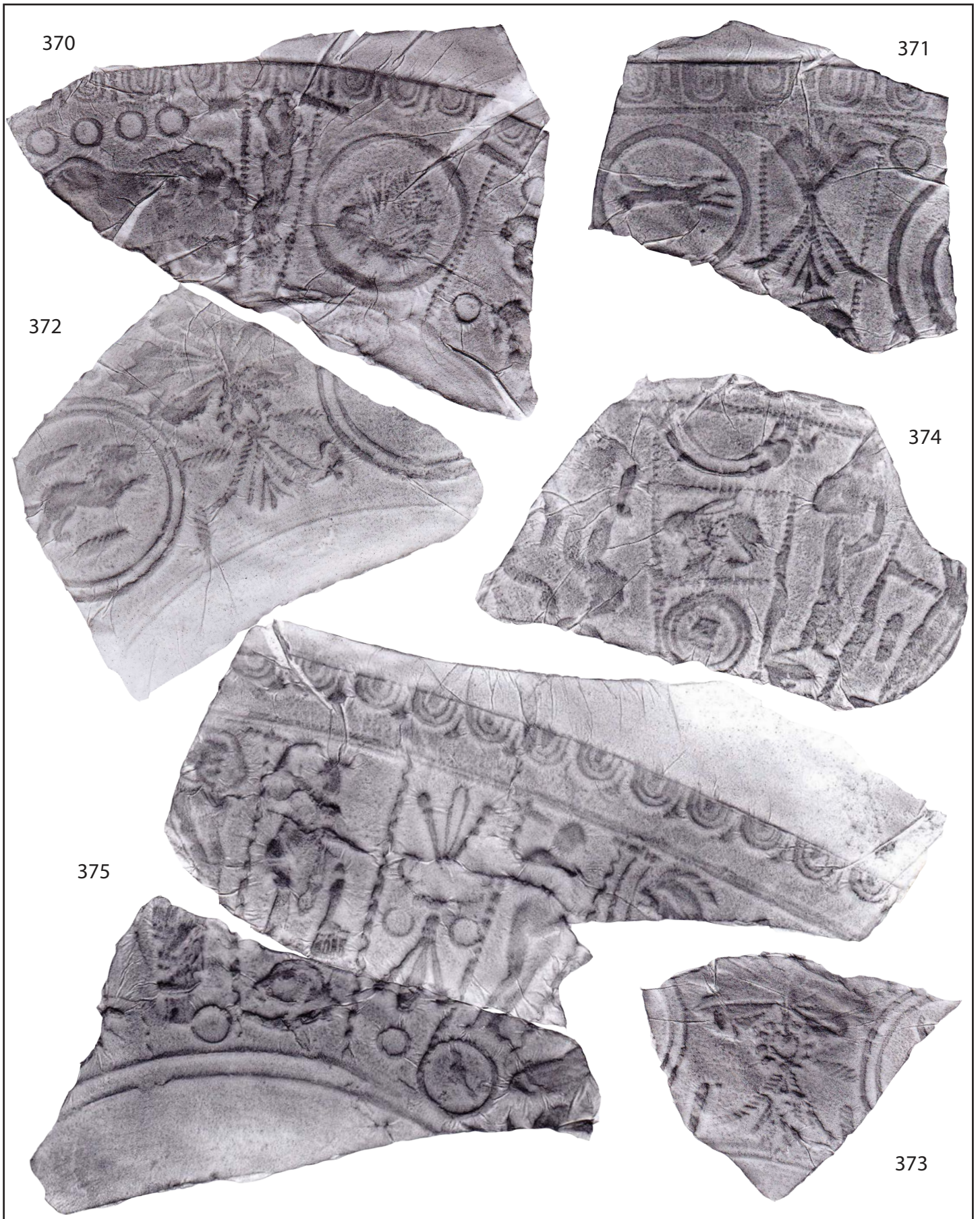


369



C ramique  
sigill e (TS-TA)

PL.  
108



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
109

376



377



378



379



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
110

380



381



382



383



C ramique  
sigill e (TS-TA)

PL.  
111



384



385



386



387



388



Céramique  
sigillée (TS-TA)

PL.  
112



389



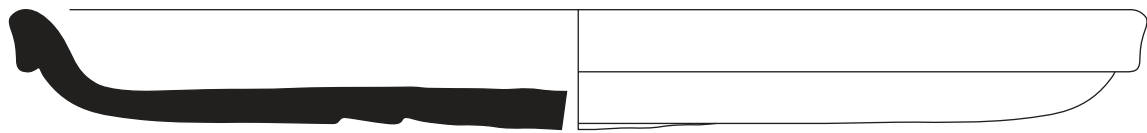
390



391

Céramique  
sigillée (TS-TA)

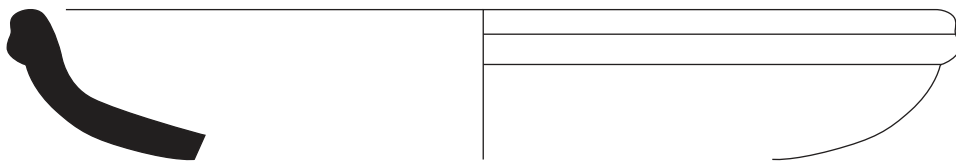
PL.  
113



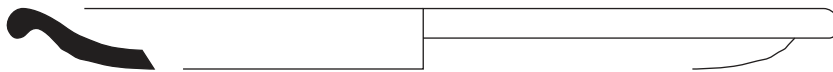
01



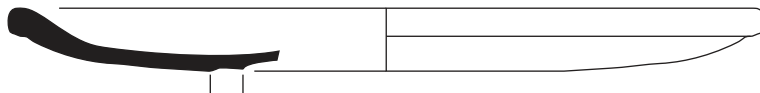
02



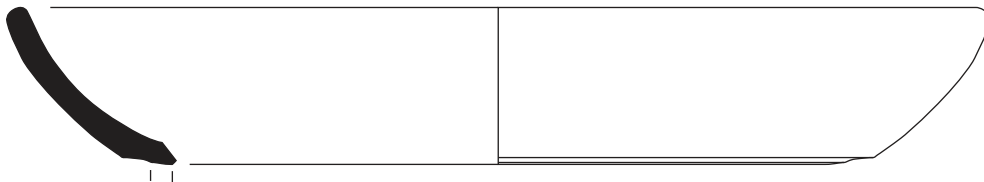
03



04



05

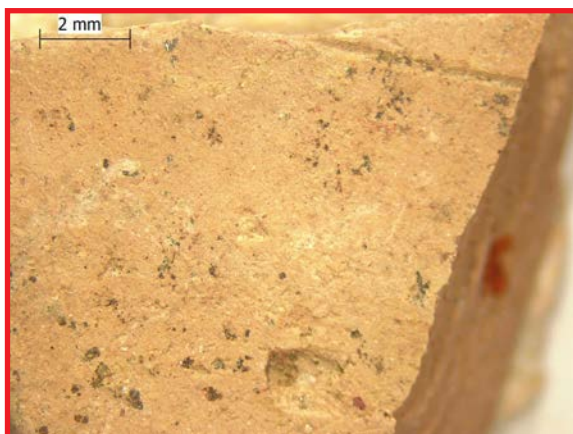
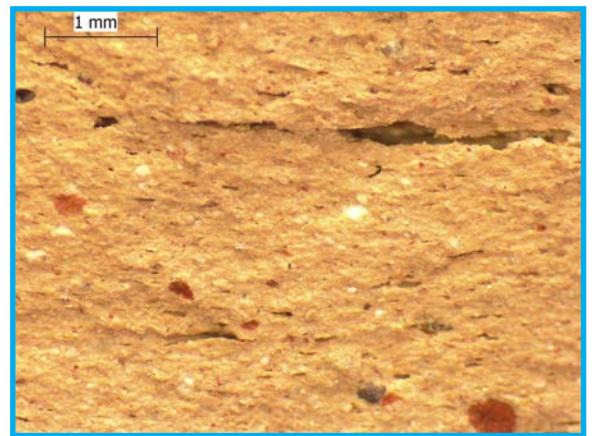
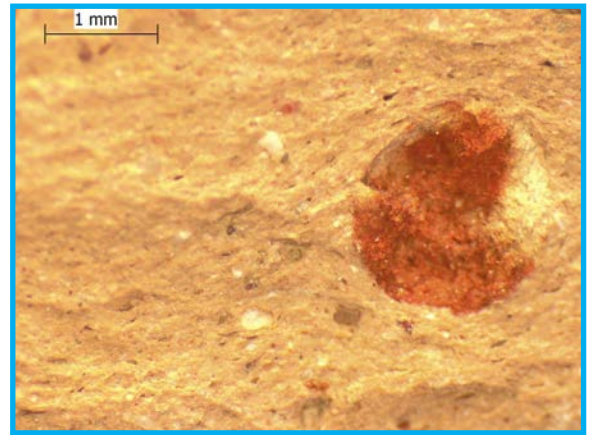


06



Céramique  
commune claire (COM-TA)

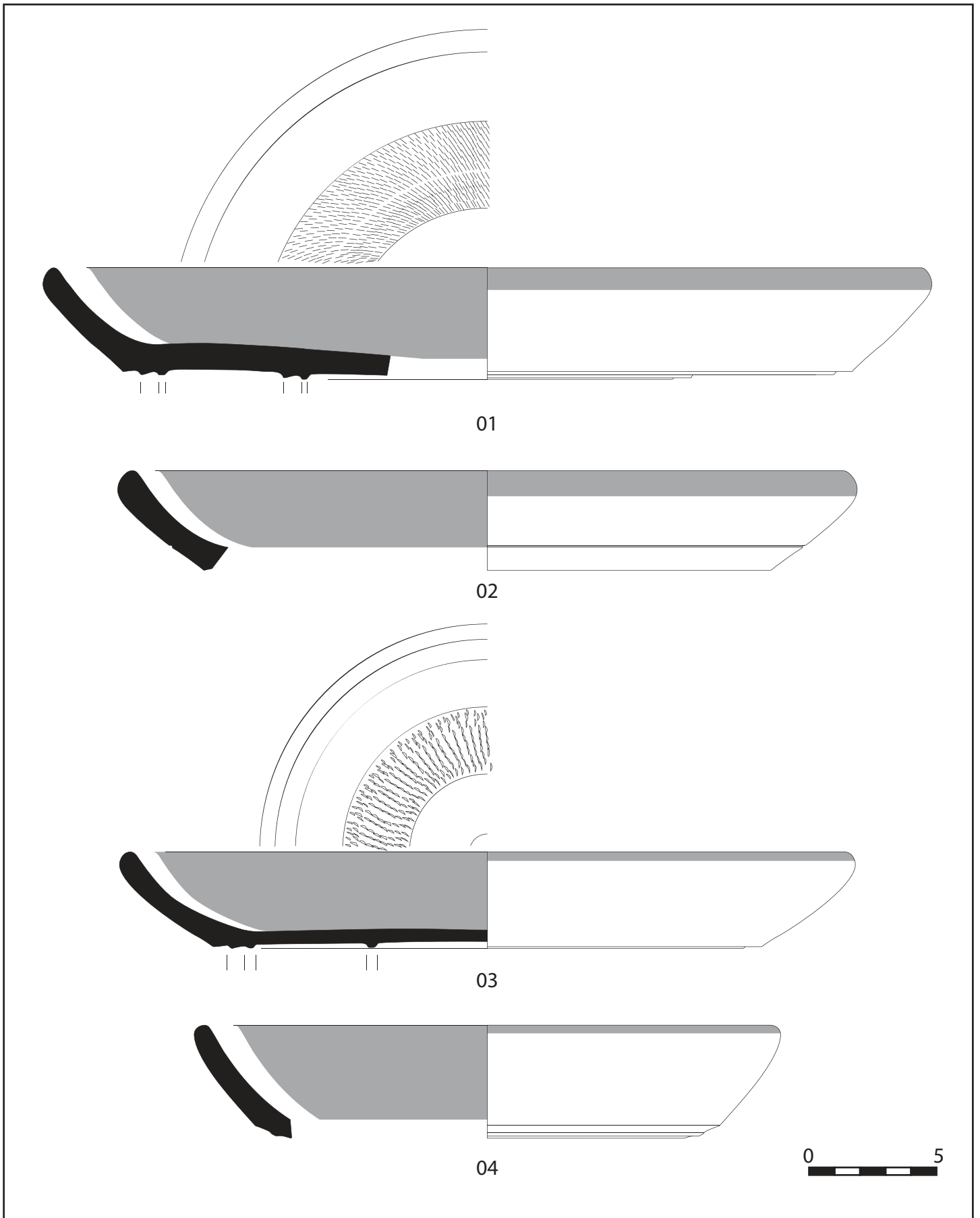
PL.  
114



Surface externe

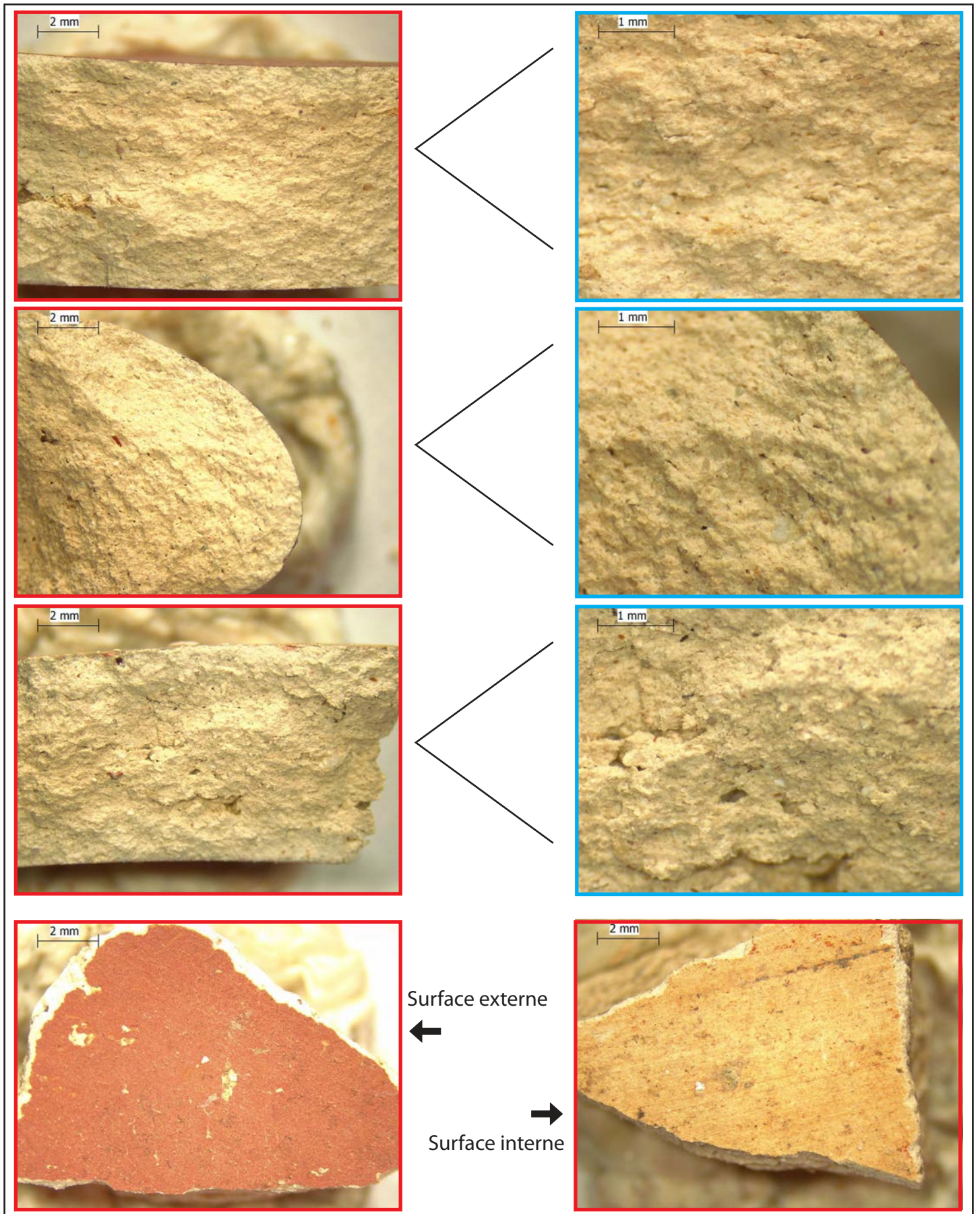
Céramique  
commune claire (COM-TA)

PL.  
115



Plat à vernis rouge  
pompéien (VRP-TA)

PL.  
116



Plat à vernis rouge  
pompéien (VRP-TA)

PL.  
117



001↑



003↑



004↑



002↑

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
118



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
119





010↑



011↑



012↑



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
120



013 ↑



014 ↑



015 ↑

016 →



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
121



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
122



021 ↑



022 ←



024 →



023 ←

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
123



026 ↑

025 ↑



028 ↑



027 ↑

0 5

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
124



030 ↑



031 ↑



029 ↑



032 ↑

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
125



034 ↑



033 ↑



035 ↑



036 ↑

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
126



037↑



040←

038↑

039→



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
127





Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
128



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
129



←  
052



→  
053



↑ 054



056(M) ↓



055(M) ↑



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
130



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
131



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
132



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
133



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
134



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
135





088  
←

089(M)  
↓



→  
091(M)



↑  
090(M)



←  
092(M)

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
136



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
137



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
138



106 ↑



107 ↓

108 →



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
139



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
140



112 ↑

113 →

114 ↓



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
141



115 ↑

117 ↓



116 ↑

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
142



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
143





Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
144



124



126 ↓

127 ↓

125 ↓



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
145



128 ↑



129 ↓

130 ↓



131 ↓



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
146



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
147



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
148



141 ↑

142 ↑



143 ←

144 →



145 ←



146 ←

147 ↓



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
149



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
150



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
151





Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
152



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
153



172 ↑



174 ←



175 ←



173 ↑

176 ↓

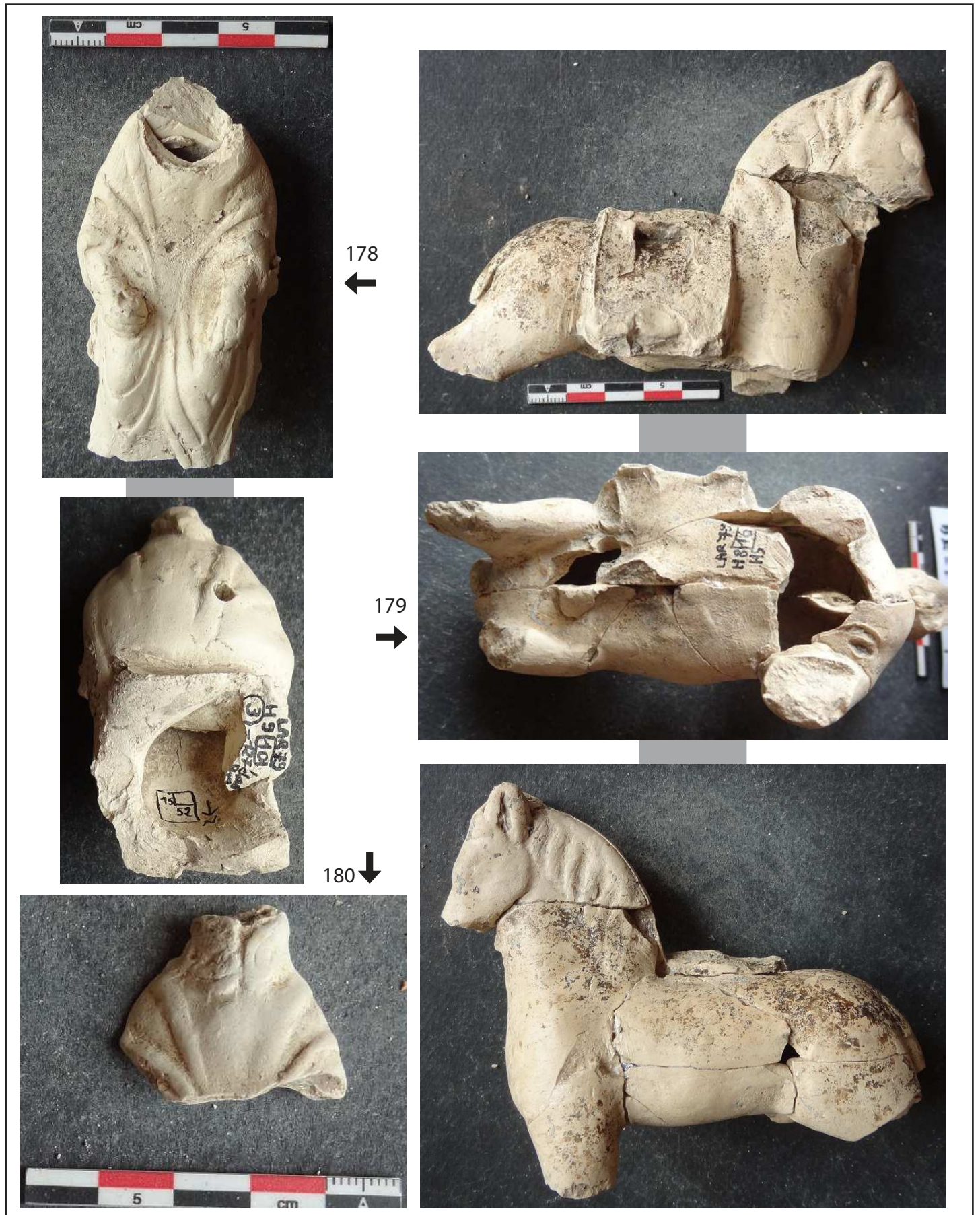


177 ↓



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
154



178  
←

179  
→

180  
↓

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
155



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

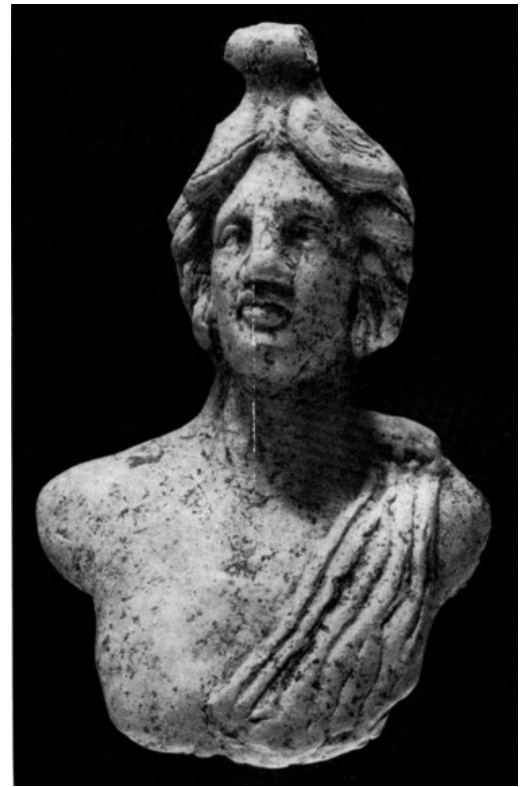
PL.  
156



↑ 185(M)



← 186



187 ↑ POURSAT 1981 p. 447



← 188(M)

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
157



Vue de derrière

189(M) →



Vue du dessus



→  
190(M)



Vue de profil



Vue de dessous

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
158

Vue de profil



Vue de dessus



Vue de profil



192 ↓

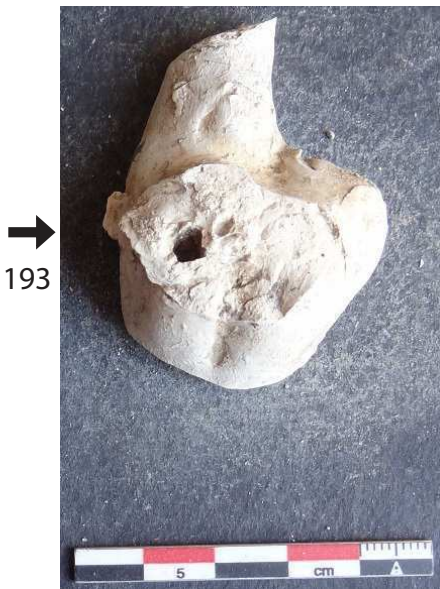
191 →



Vue de devant



Vue de dessous



193 →



194 ↑



195 ↑

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
159





196



197



198

199



200



201



202



203



204(M)

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
160



205(M) ↑

→  
207(M)

←  
206(M)



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
161



208



Moulage réhaussé de  
crayon (à droite)



209(M)



210(M)



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
162

211(P)

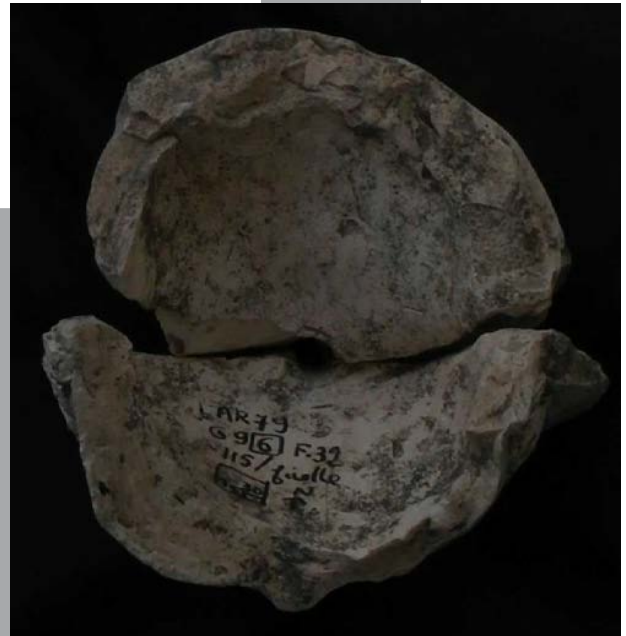
Vue de profil



Vue de face



Vue de dessus



Vue de dessous



cou de profil

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
163



←  
212(M)

213(M)  
↓



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
164



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
165



← 220



223 ↓



← 221

222 ↓



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
166



224 ↑



→ 228



↑ 225



← 226



→ 227

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
167





229  
←



→  
230



←  
231



↑ 232(M)



←  
233(M)

→  
234



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
168



←  
235(M)



←  
236(M)



238 ↓



→  
239(M)

239 ↓

240 ↓



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
169



↑ 241

↓ 243

→ 242



↓ 244

→ 245



← 246

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
170



248 ↑



↑ 247

← 249



→ 252



← 250



→ 251

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
171



← 253

↑ 255



← 254(M)

moule de taureau  
signé PRISCVS

archives H. Vertet,  
musée de la céramique de Lezoux



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
172



256  
←



→  
257

↓ 258



→  
259



↓ 260



→  
261



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
173



262 ↑



263 ↑



264 ↑

265 ↓

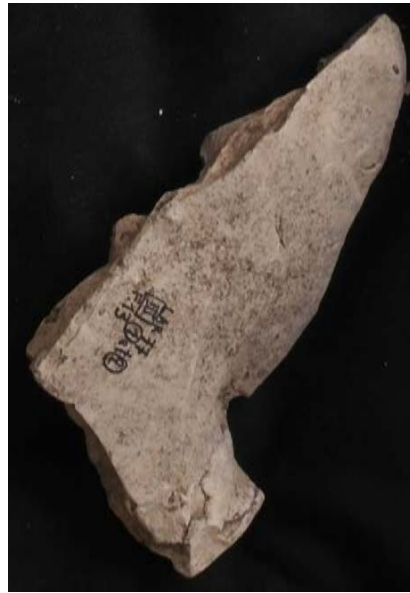


Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
174



266 ↑



267(M) ↑



↑



268(M) ↑



↑ 269

moulage par M. Franc,  
exposition «Les figurines gallo-romaines en terre blanche  
de l'Allier», musée Augustin-Bernard,  
Bourbon l'Archambault, 1er avril - 31 octobre 2017

# Fragments de moules et figurines (FIG-TA)

PL.  
175



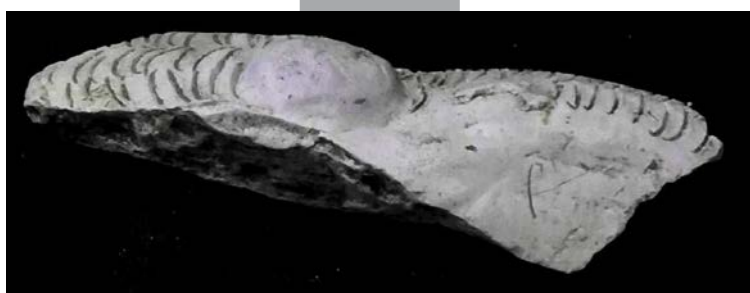


Vue de dessus ↑



271(M) ↑

273(M) ↓



270(P) ↑ Vue de dessous

272(M) ↓



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
176



274(M) ↑



↑ 275



↑ moule de dauphin signé CARANTV[  
archives H. Vertet, musée de la céramique de Lezoux  
278(M)



↑ 276



↑ 277

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
177



→  
280



→  
281



←  
282

↑  
279(M)



→  
283

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
178



Fragments de moules et figurines  
 (FIG-TA)

PL.  
 179



290 ↑



292(M) ↑



291(M) ↑



293 ↑



294 ↑



295 ↑

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
180



296 ↑



297 ↑



298 ↑



299 ↑



↑ 300(M)



→ 301(M)



← 302(M)



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
181



304(M) ↑



303(M) ↑



305(M) ↑

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
182

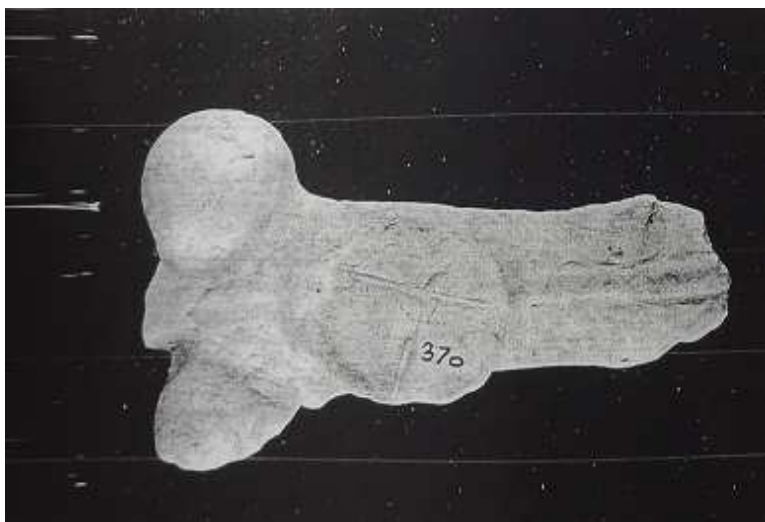


↑ moule de phallus  
306(M)

musée Anne-de-Beaujeu,  
non retrouvé  
archives M. Franc, classeur  
n°5, «6-phallus».



→ 308(M)



↑ figurine de phallus

archives du musée  
Anne-de-beaujeu  
non retrouvé  
307

→ 309(M)



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
183





310(M) ↑



←  
311



←  
313(M)



←  
314(M)



316(M) ↓



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
184



317(M) ↑



318(M) ↑



319(M) ↑



321(M) ↑



324 ↑



322(M) ↑



323(M) ↑



325 ↑



326 →



327 ←

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
185

328



329 ↑



330 ↑



331 ↑



332 ↑



333 ↑



334 ↑

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
186



335 ↑



336 ↑



337 ↑



338 ↑



339 ↑



340 →



341 ←

Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

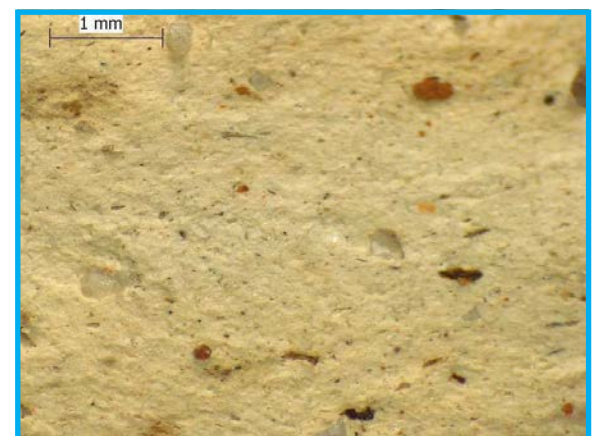
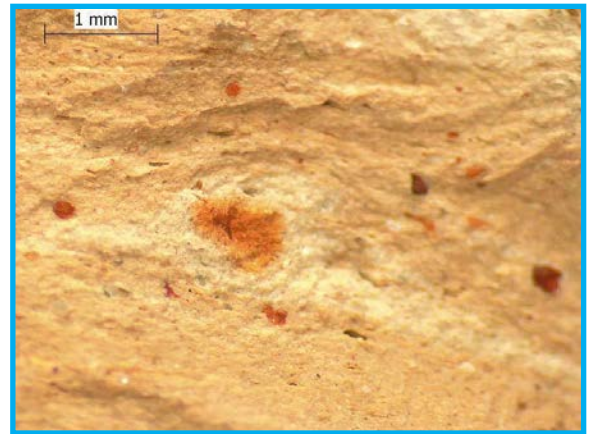
PL.  
187



342 ↑

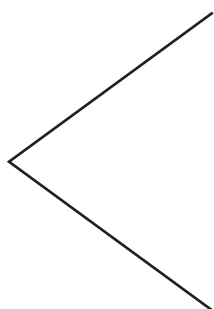
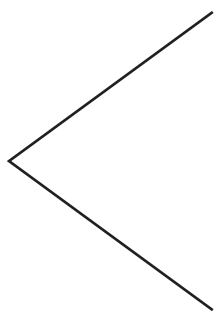
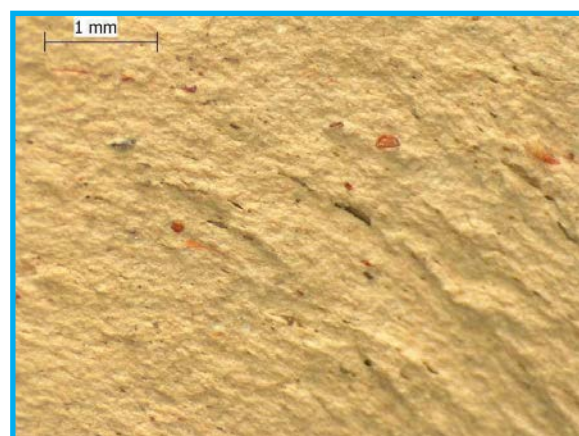
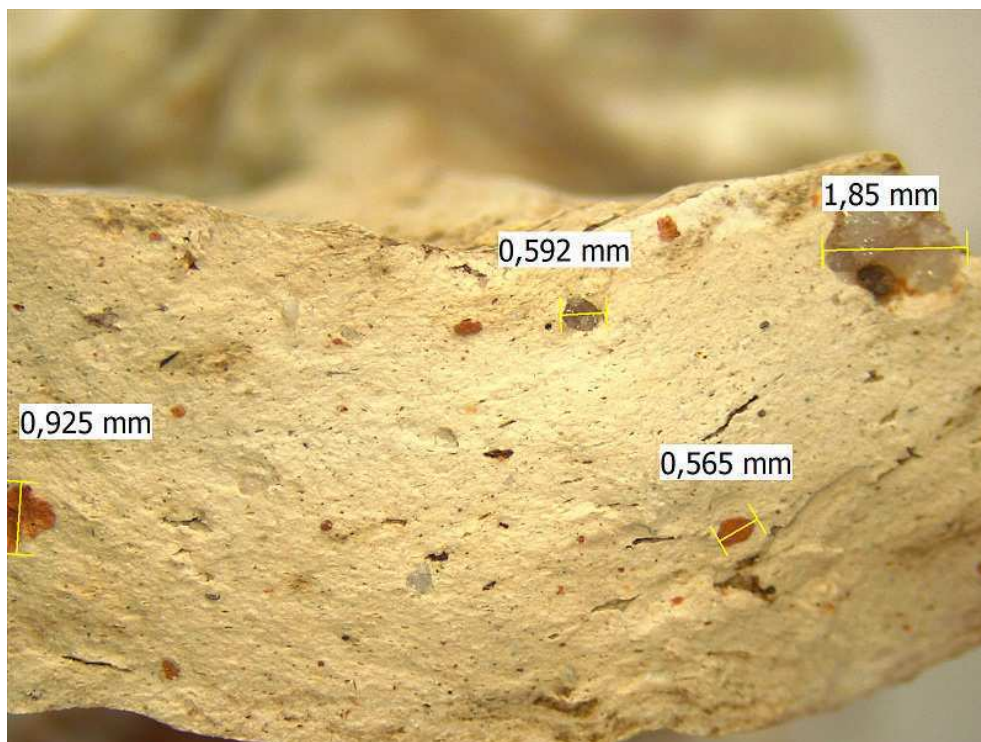


Surface



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
188



Fragments de moules et figurines  
(FIG-TA)

PL.  
189



←  
2

↑ 4

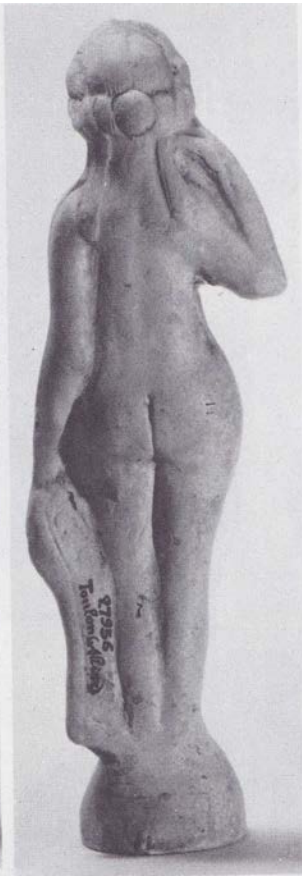
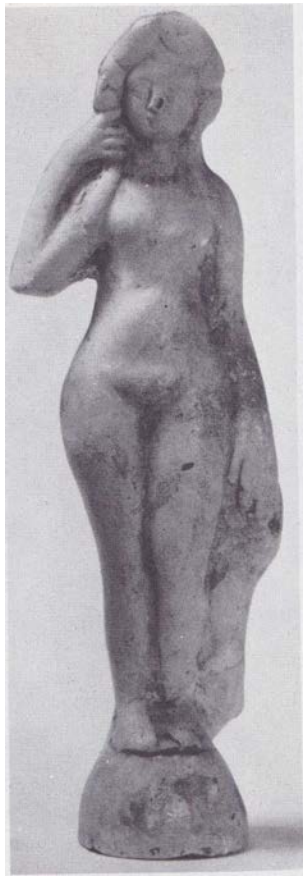
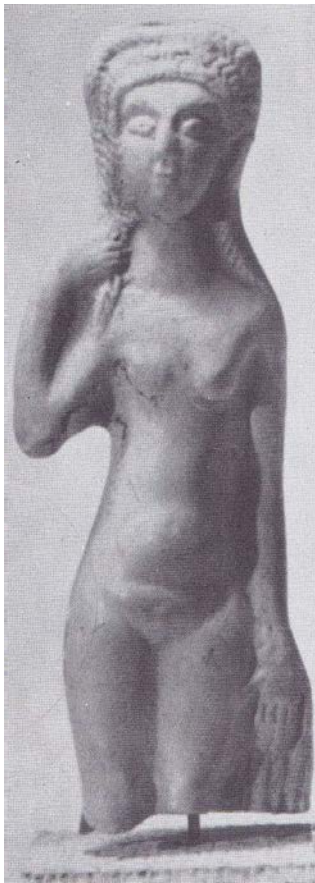


←  
7

Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
190

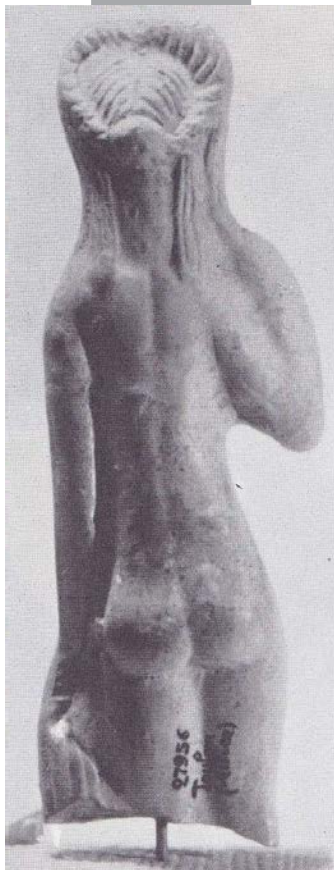


↑ 20

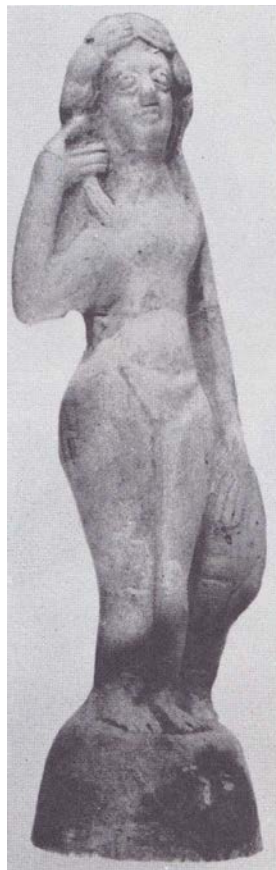
← 36



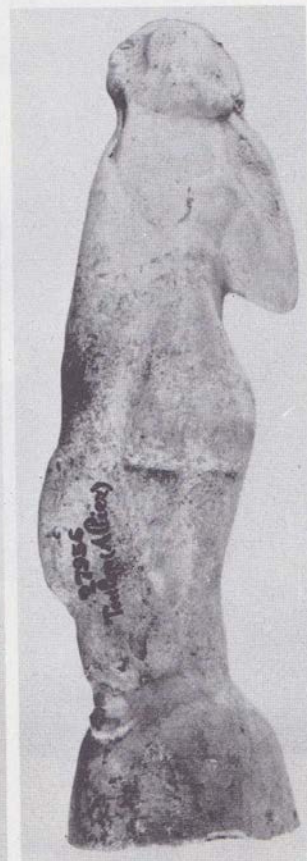
→ 37



← 8



→ 41

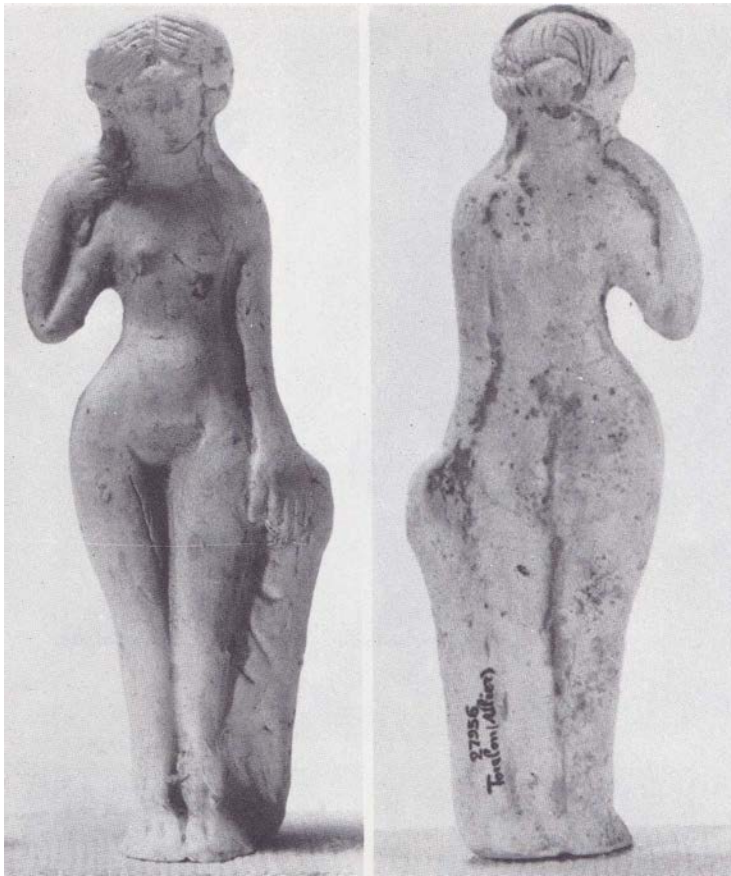


Sans échelle

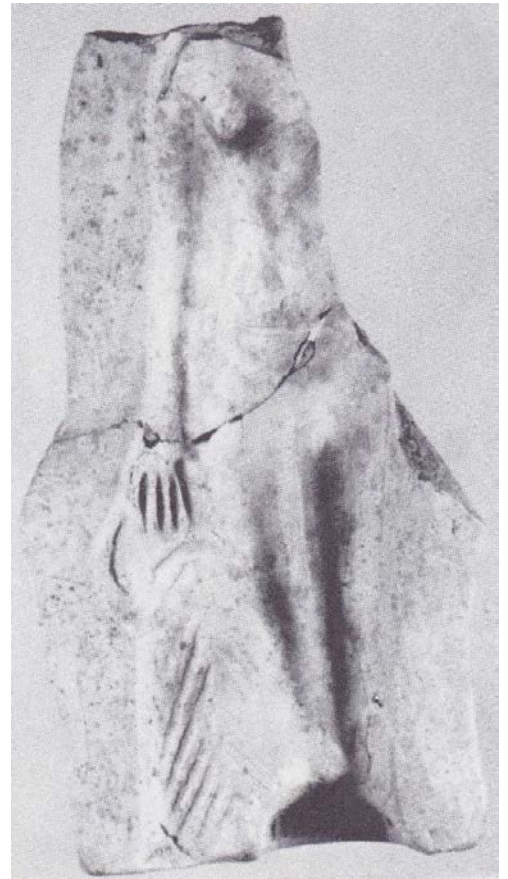
Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
191





←  
52



→  
58

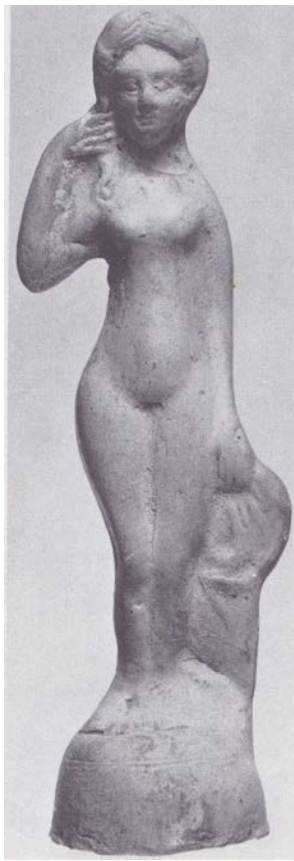


←  
54

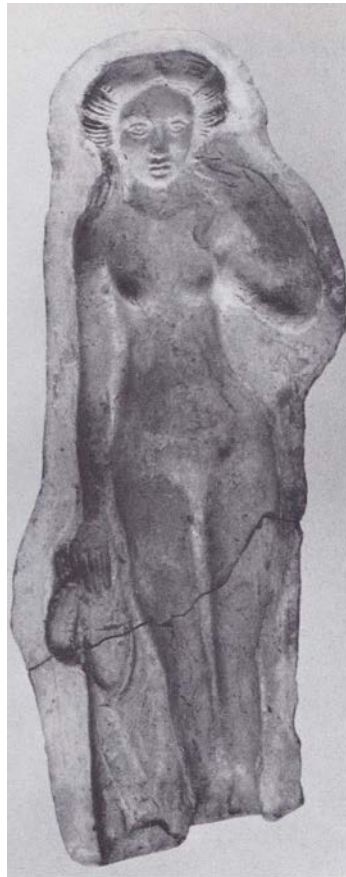
Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
192



75 ↑



↑ 76

← 74

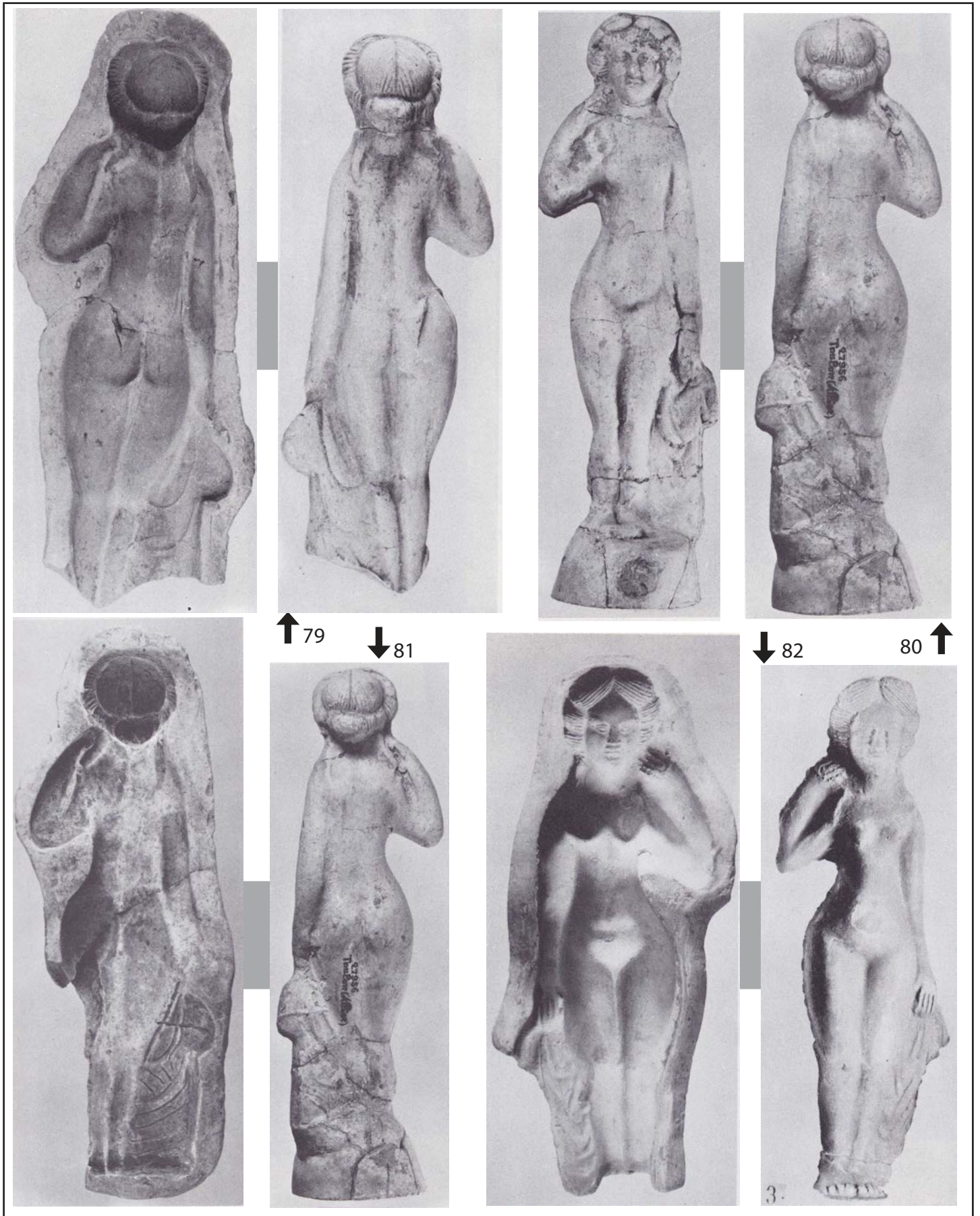


← 77

Sans échelle

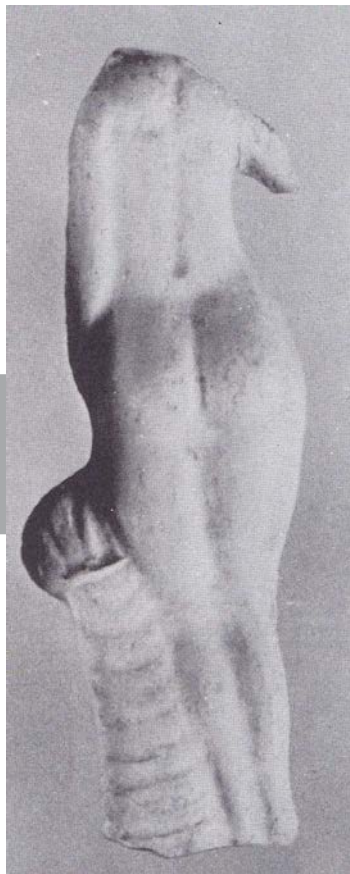
Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
193



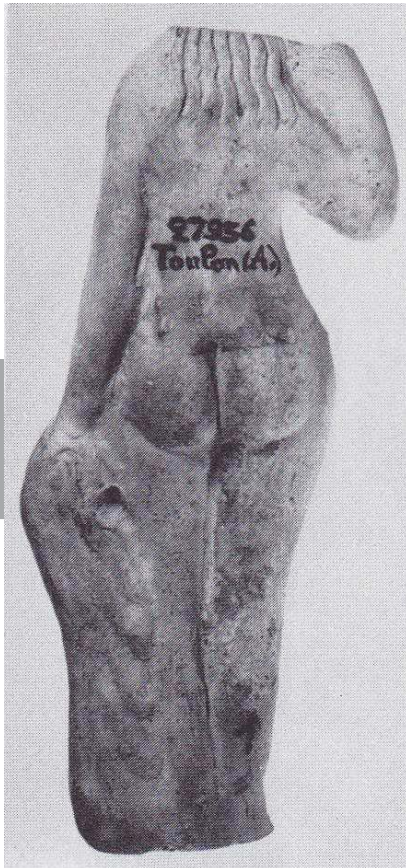
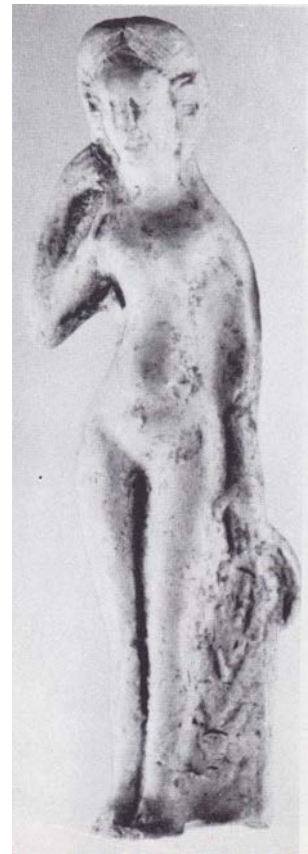
Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
194

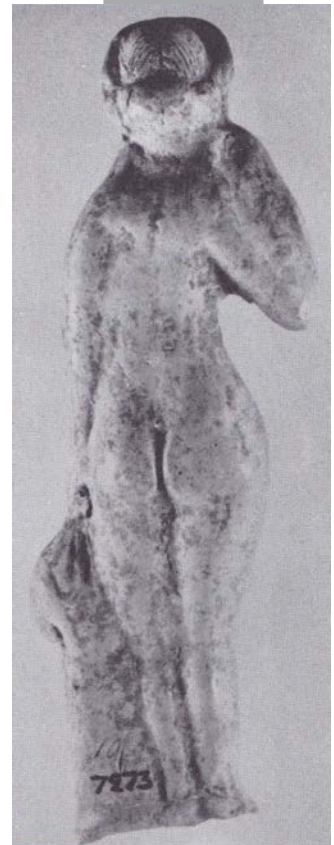


84  
←

→  
108



85  
←



Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

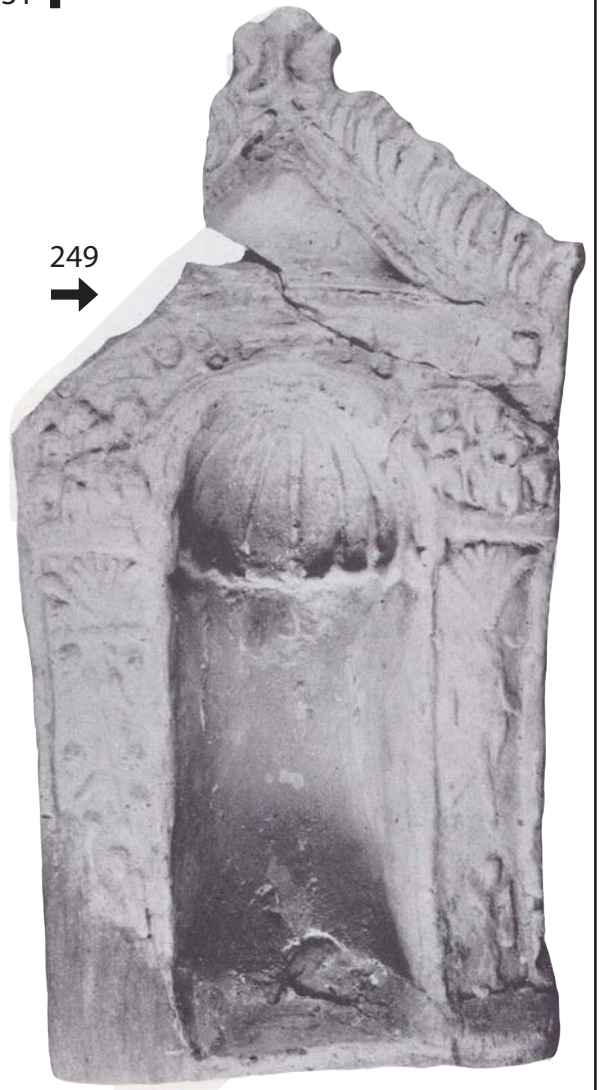
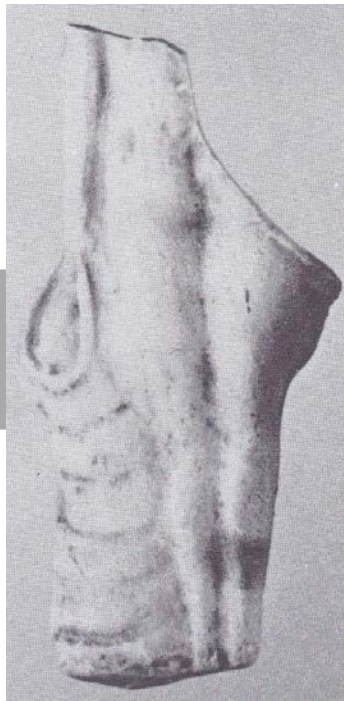
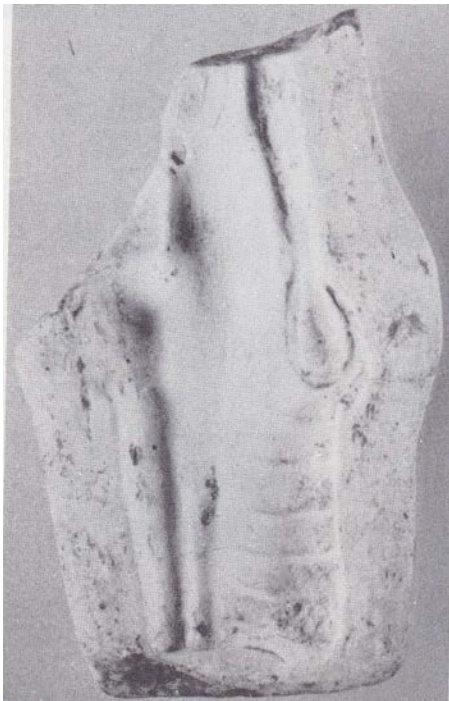
PL.  
195



131 ↑

129 ↑

135 ↓



249 →

Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
196



306 ↓



307 ↓



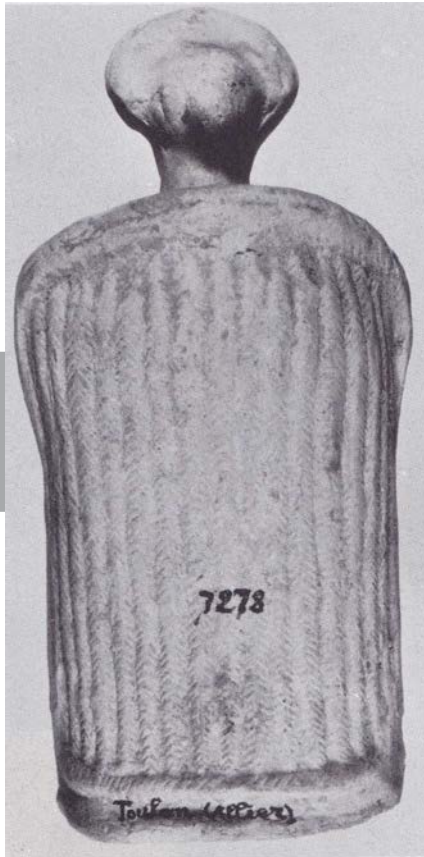
↓ 308



Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
197



↑ 309

→ 313

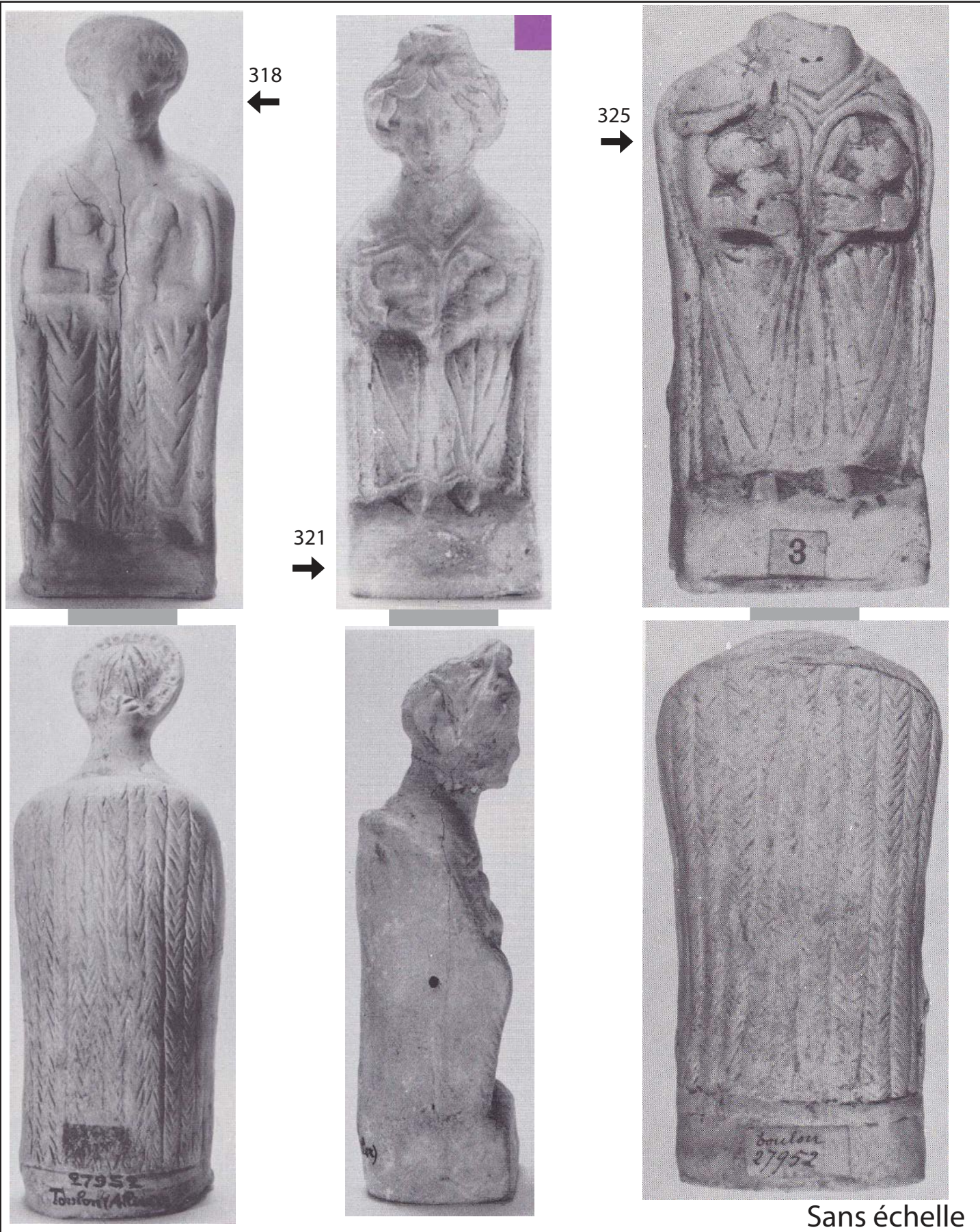
← 311



Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
198



Sans échelle

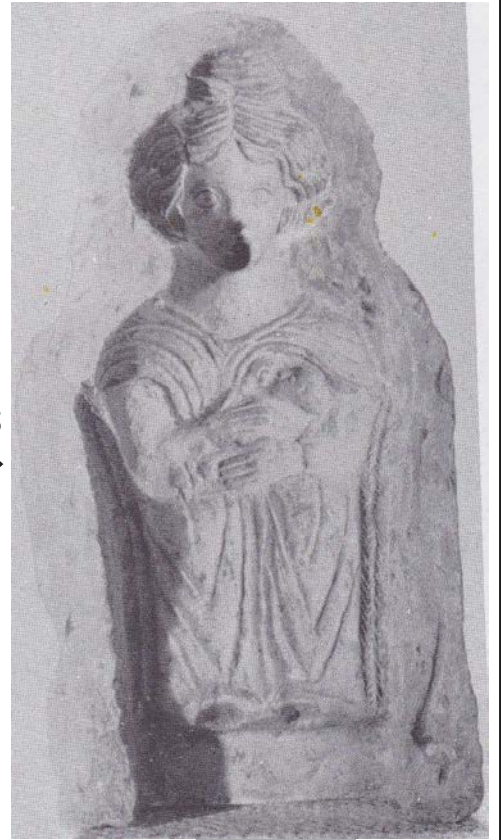
Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
199





334  
←

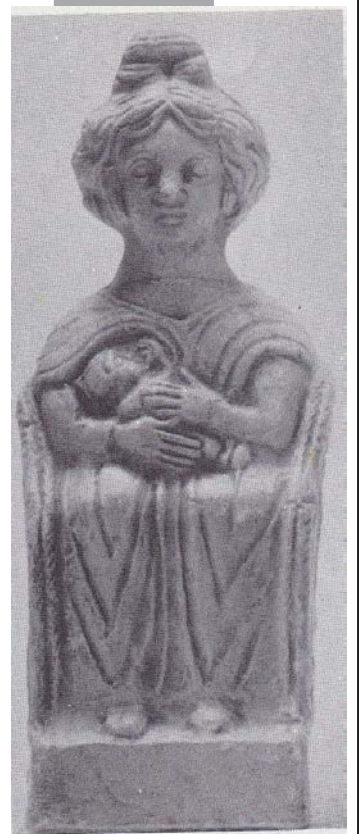


365  
→

343  
↓



366  
↓



Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
200

369



379



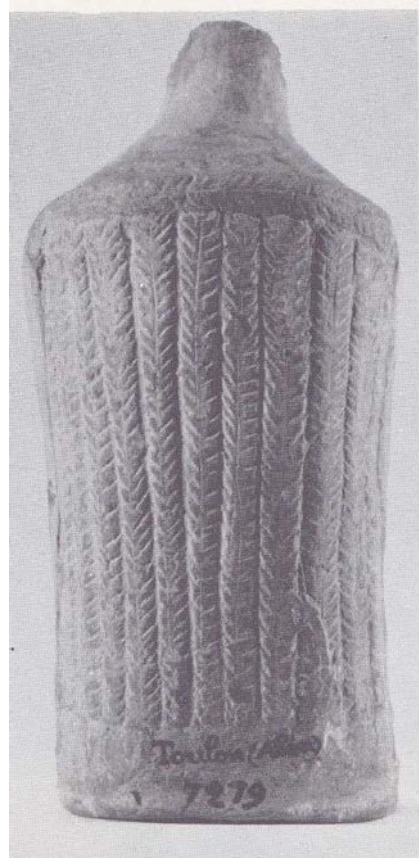
Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

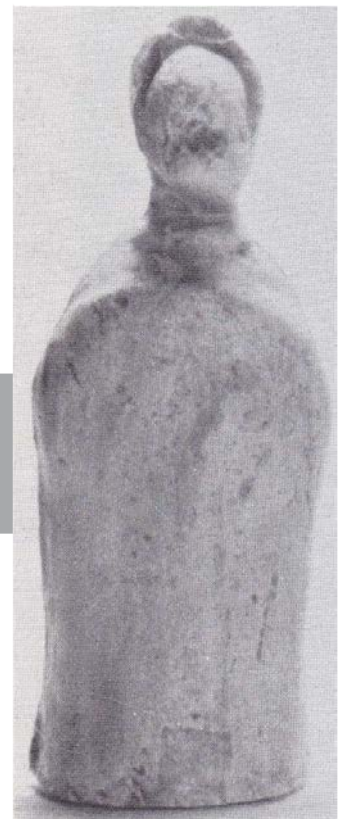
PL.  
201



←  
380



→  
390



Sans échelle

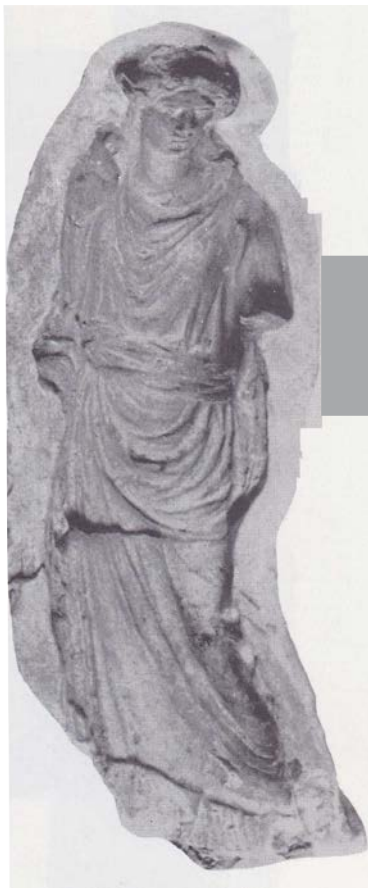
Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
202

393  
→



428  
↓

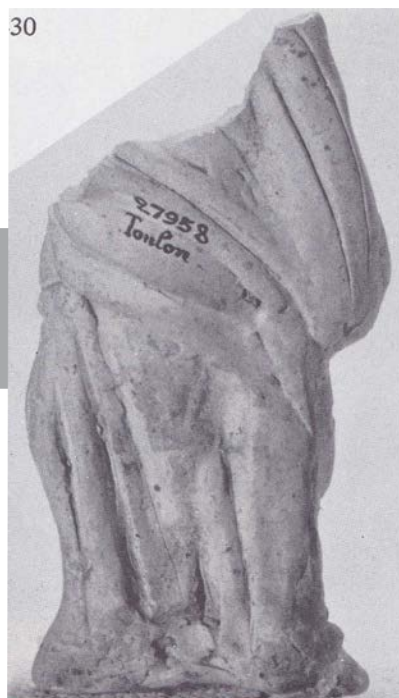


↓ 429



Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
203



433 ↑

441 ↓

472 ↓



444 ↓



Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
204



474 ↑



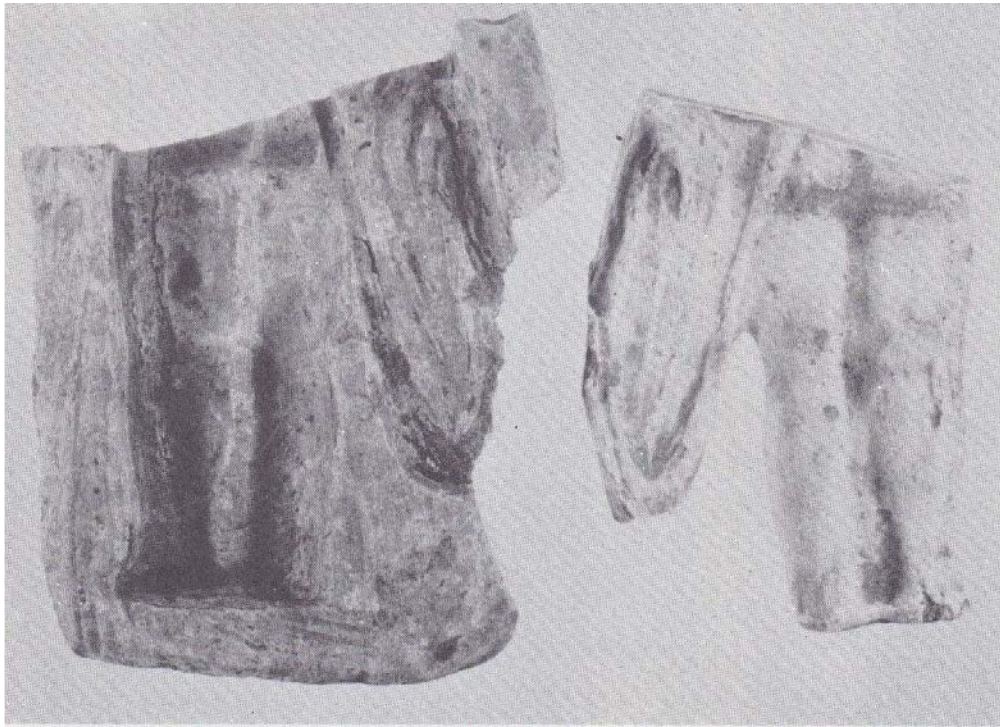
488



Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

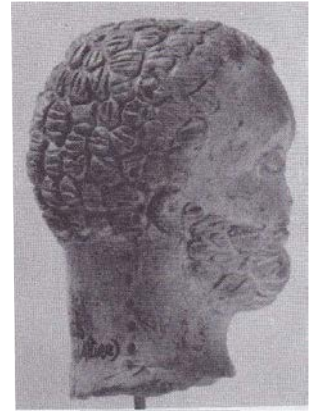
PL.  
205



489 ↑

526 ↓

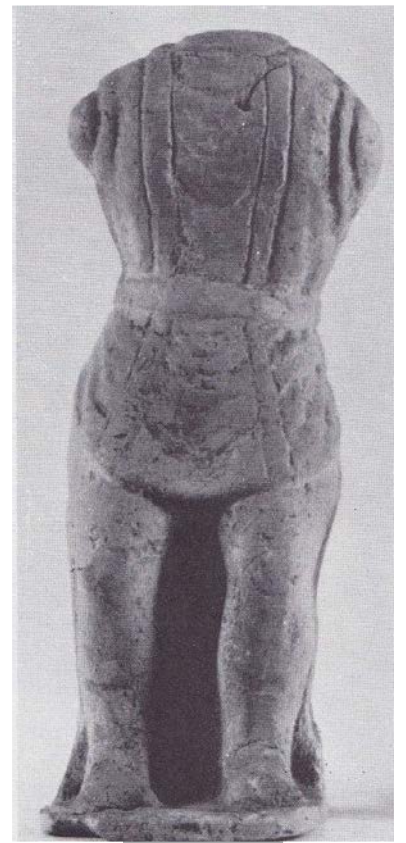
525 →



Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
206

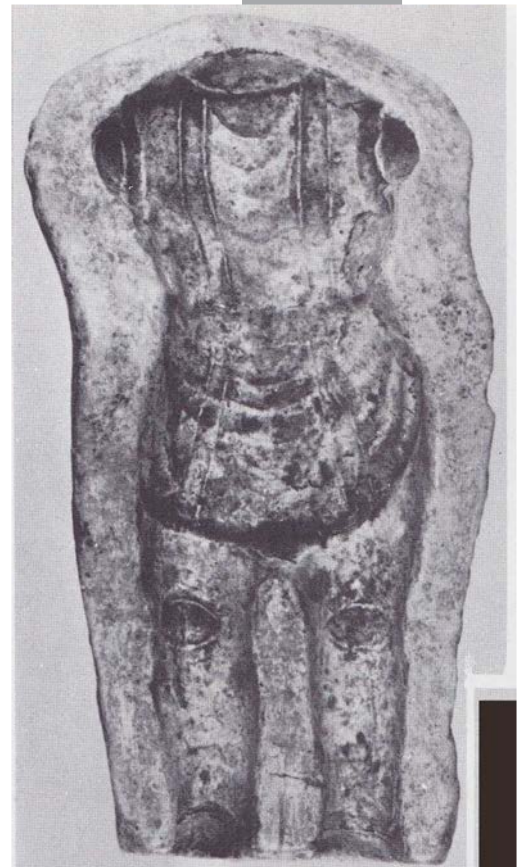


542 ↑



557 →

572 →

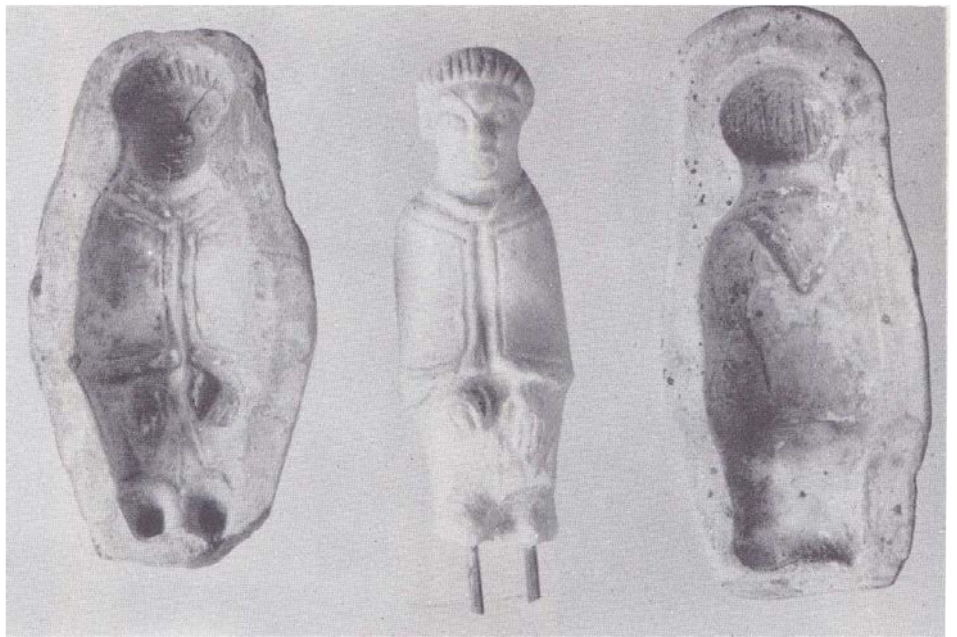
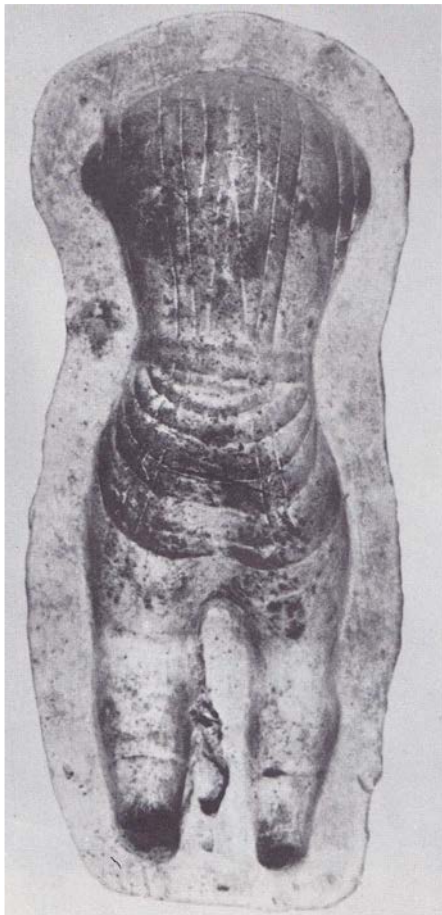


Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
207





600 ↑

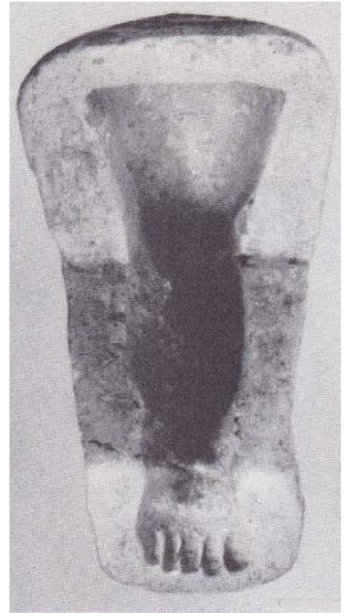
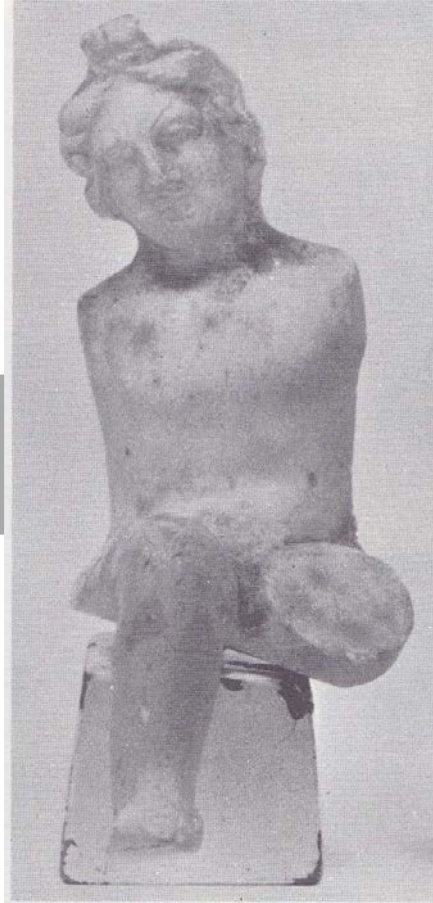
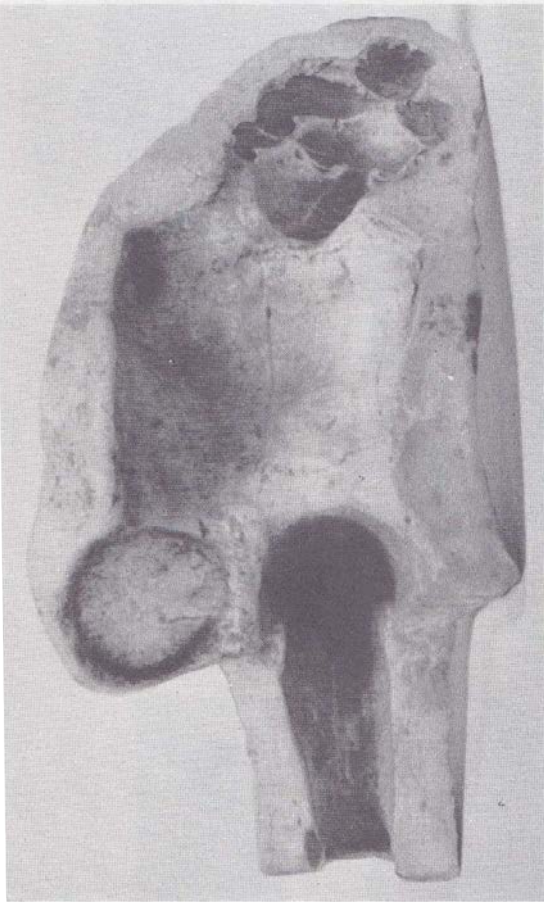
602 ↓



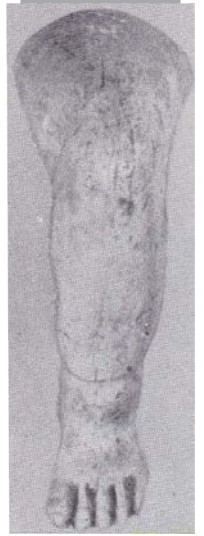
Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
208



629



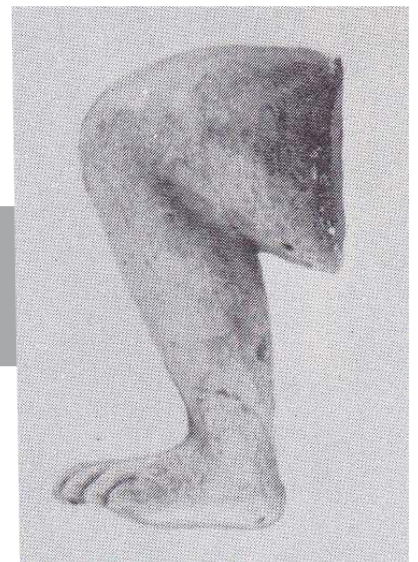
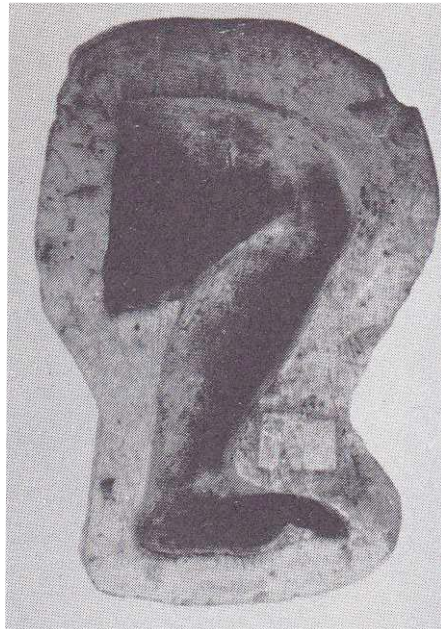
626 ↑



627



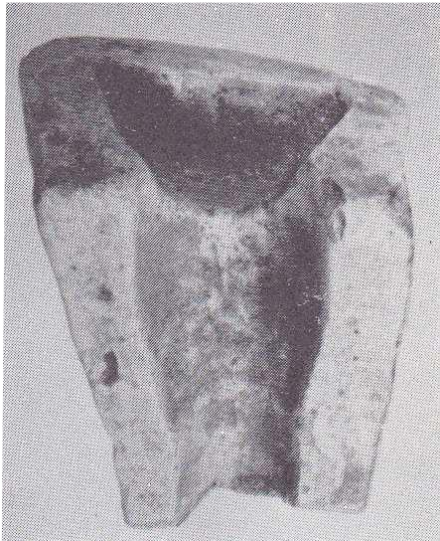
628 ↓



Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

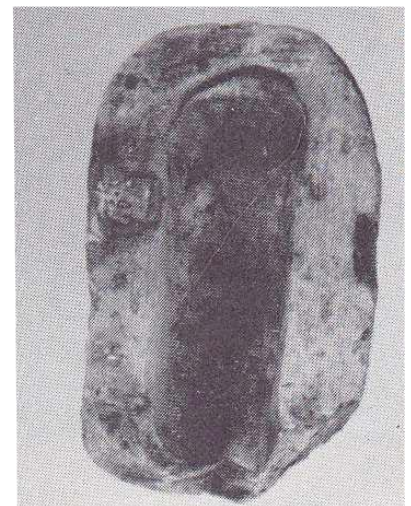
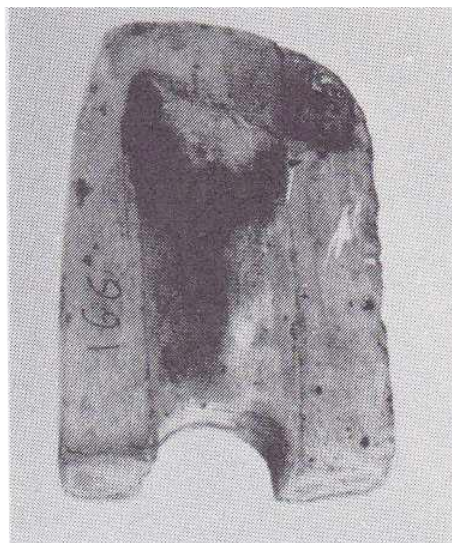
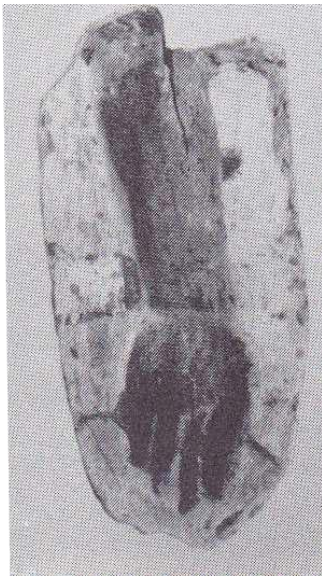
PL.  
209



630 ↑



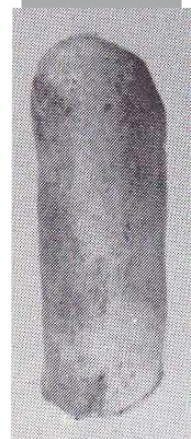
631 ↑



←  
632



→  
633

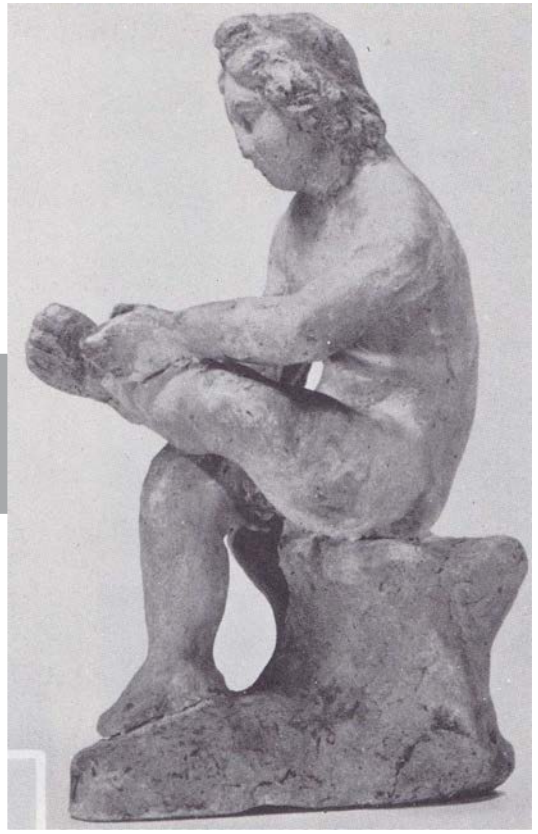


→  
634

Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
210



↑ 635



→  
665



Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
211



665



668

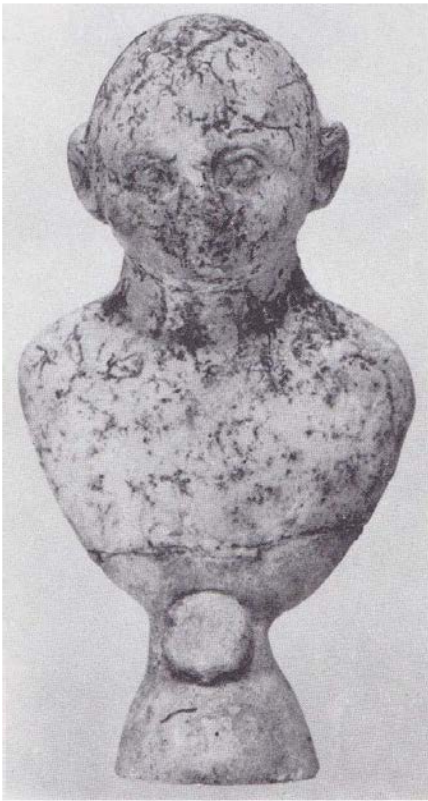


668 bis

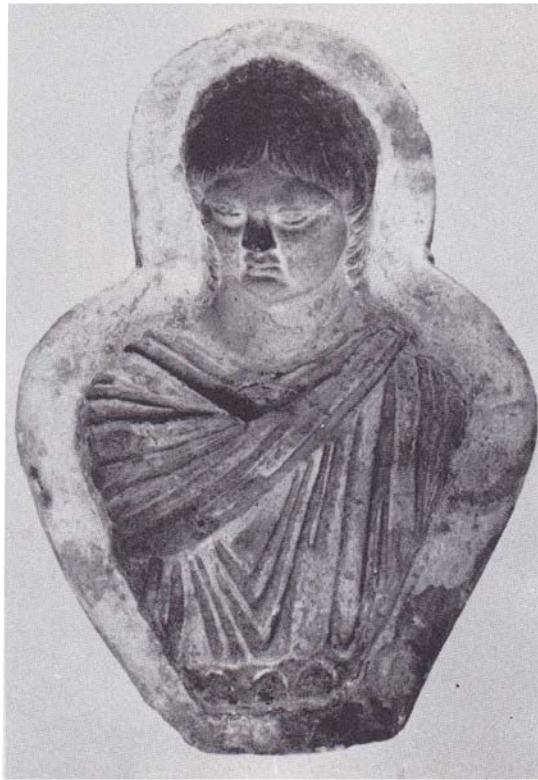


Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
212



671 ↑



708 ↑

710 ↓



728 ↓



Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
213



747

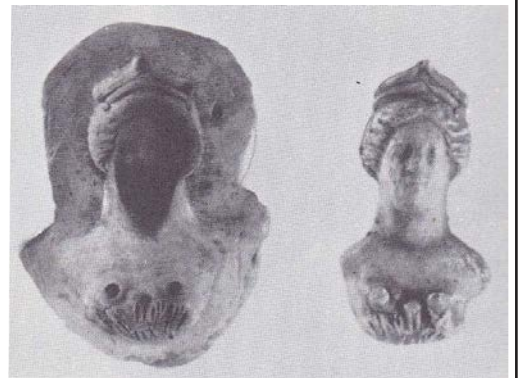
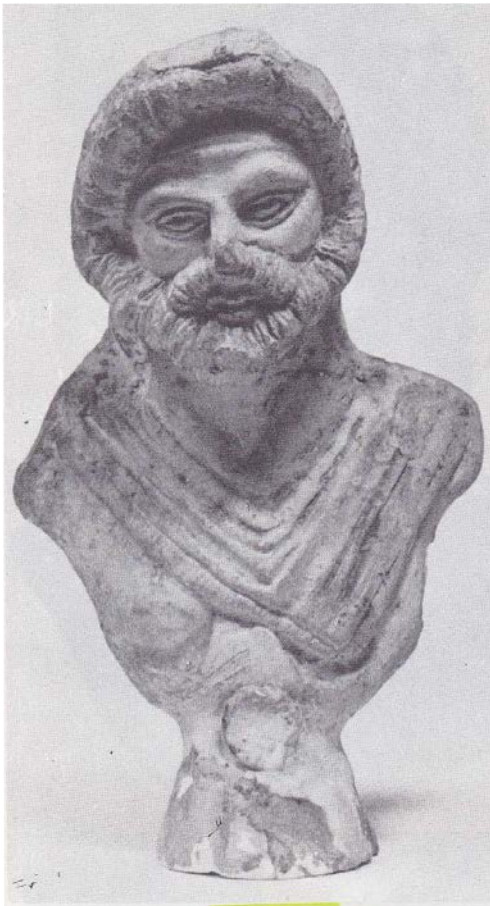


900



792

795



Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

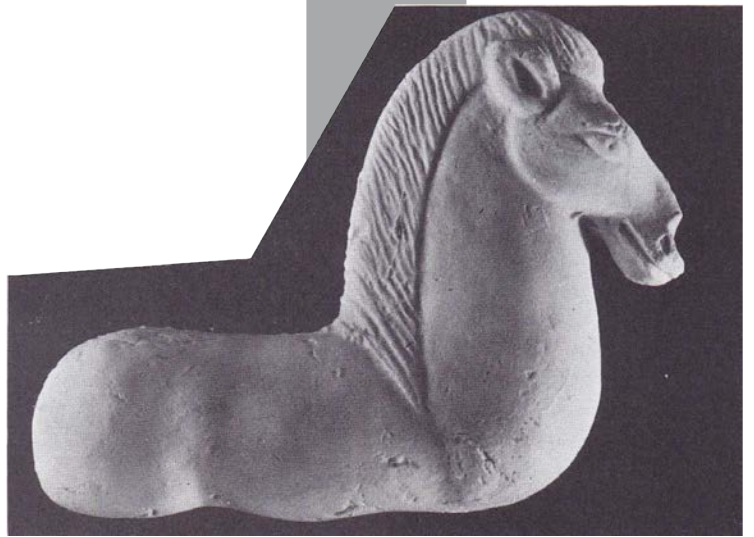
PL.  
214



972



953



980

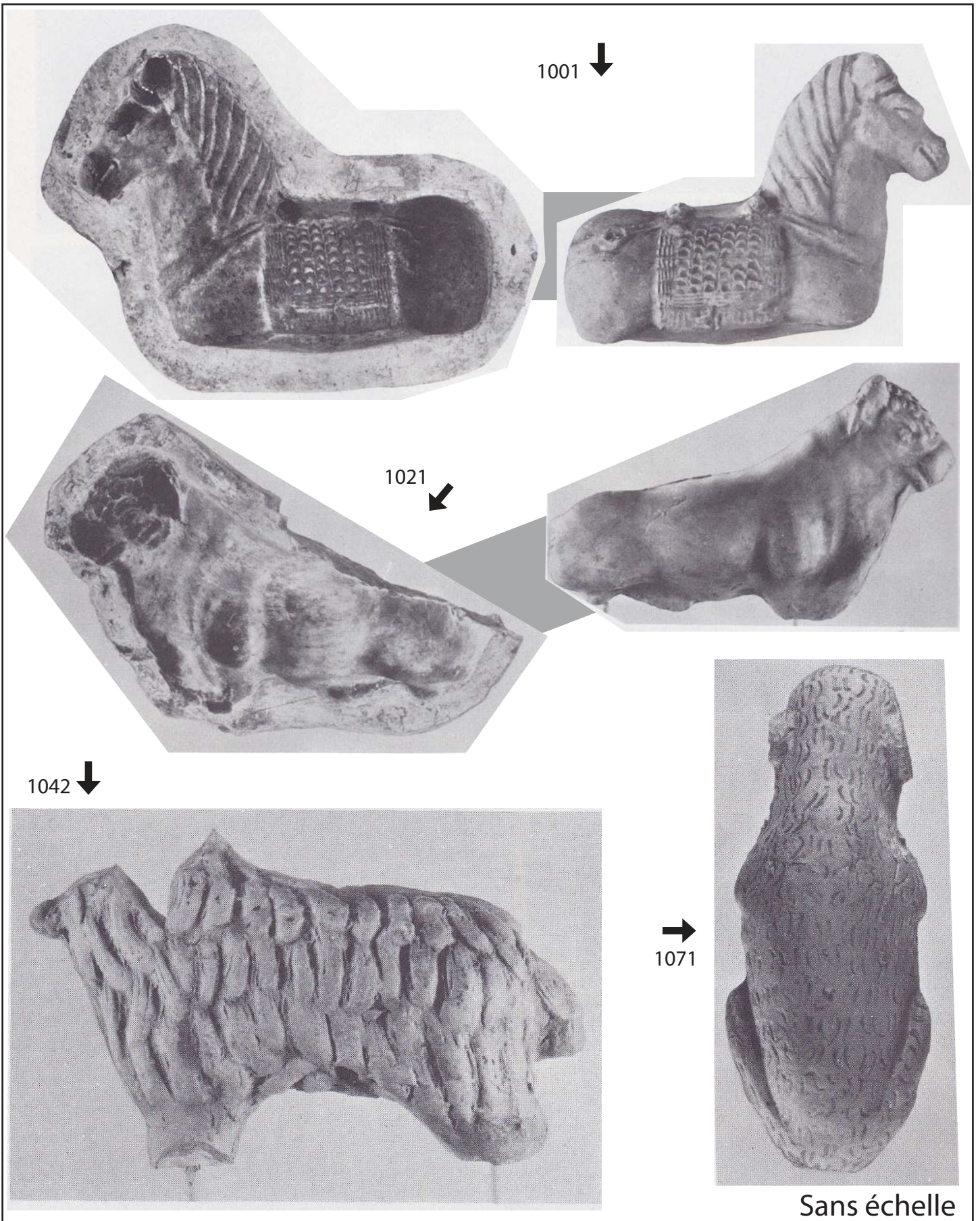


Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
215





Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
216



→  
1096

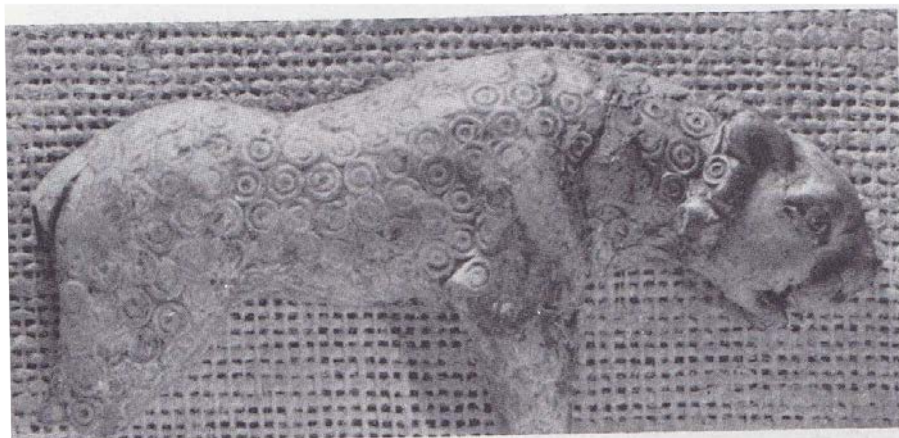
←  
1073



←  
1080



↓  
1104

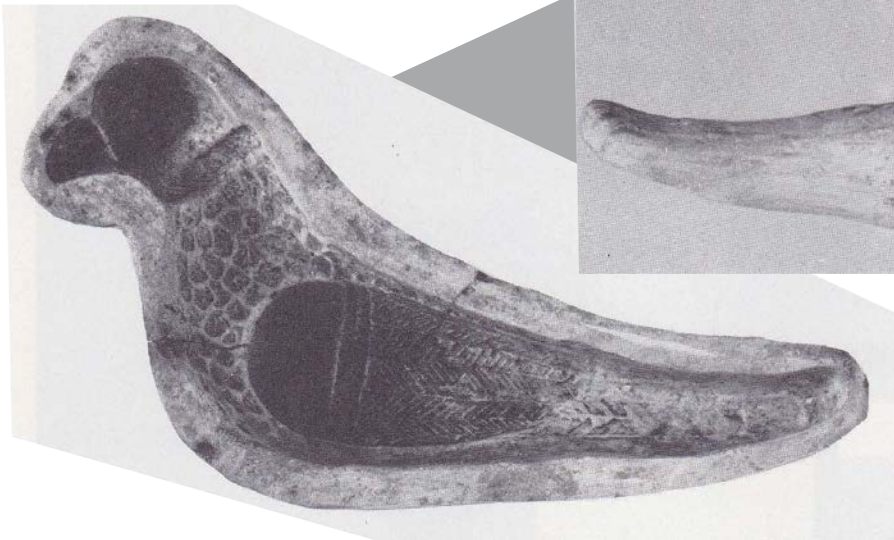
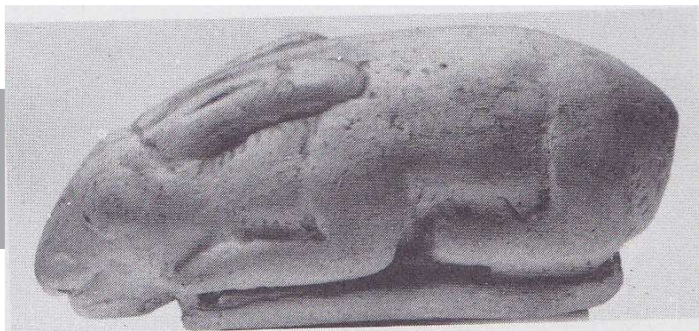


Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

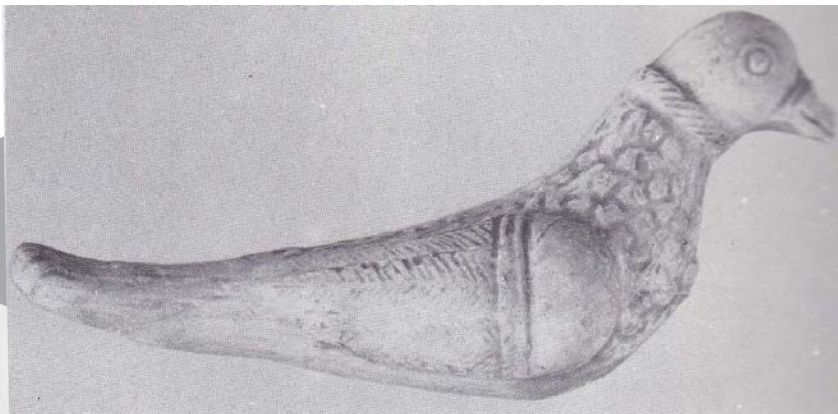
PL.  
217



↑ 1110



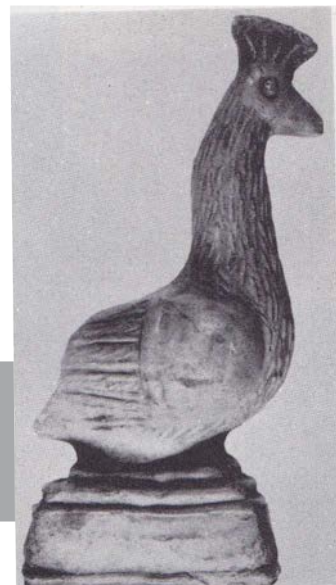
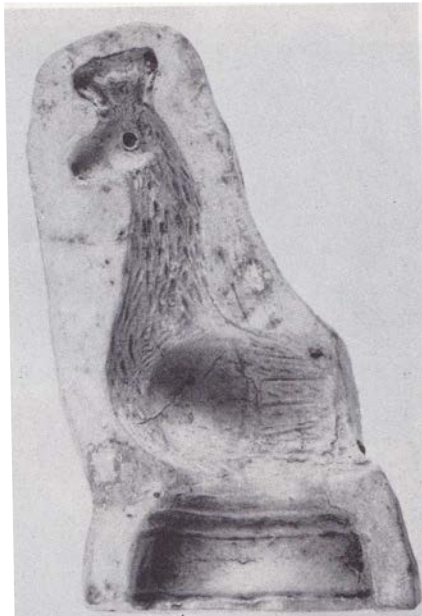
← 1127



1119 ↓



1119



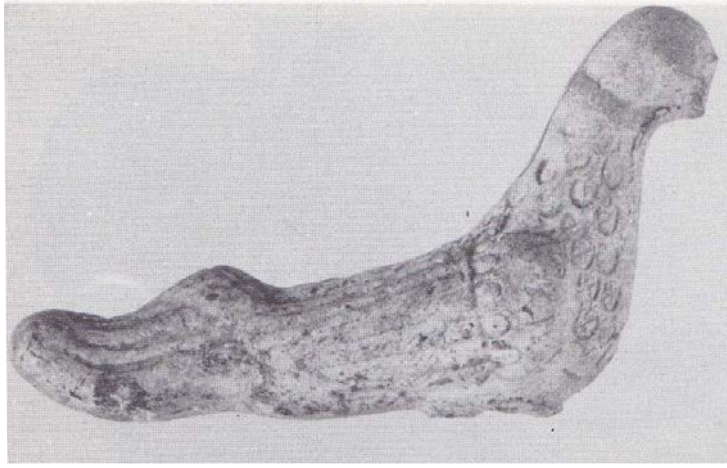
← 1121

Sans échelle

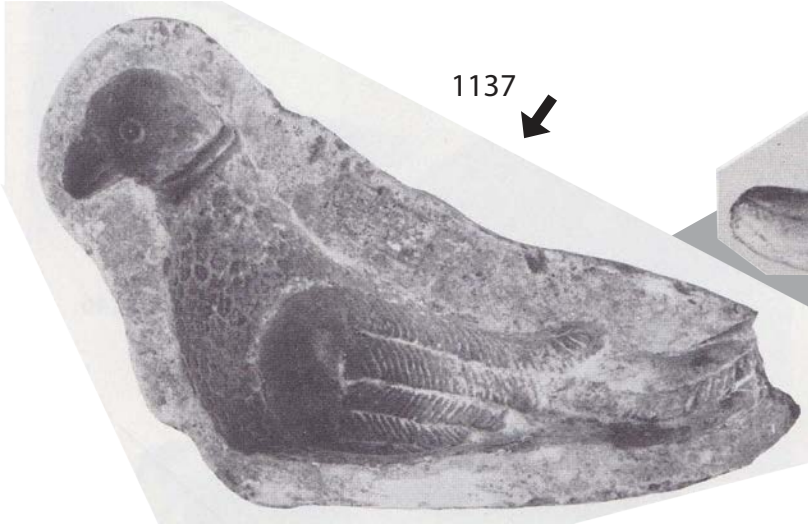
Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
218

→  
1134



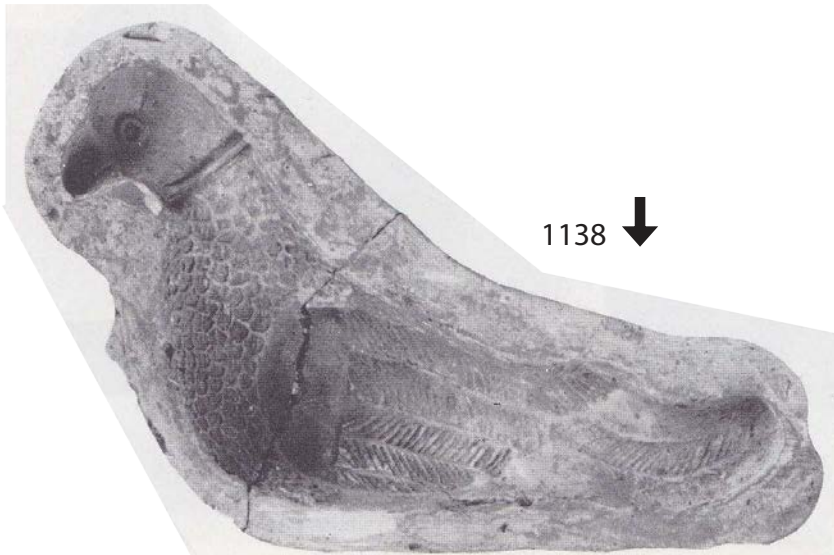
1137 ↙



↓ 1151



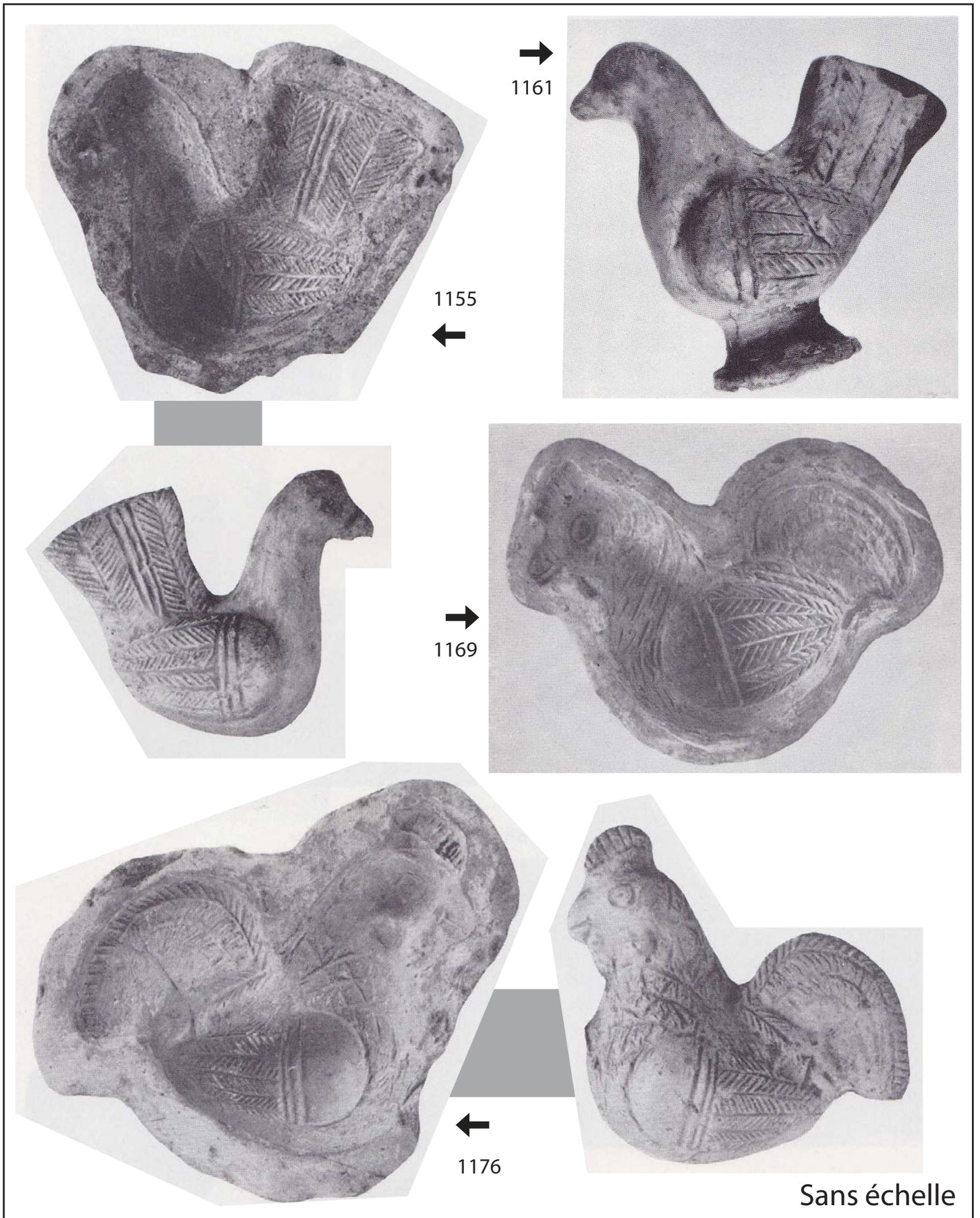
1138 ↓



Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
219

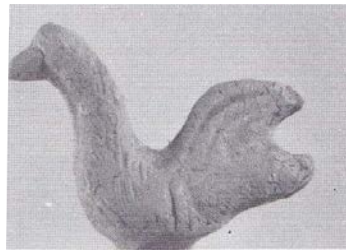


Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
220



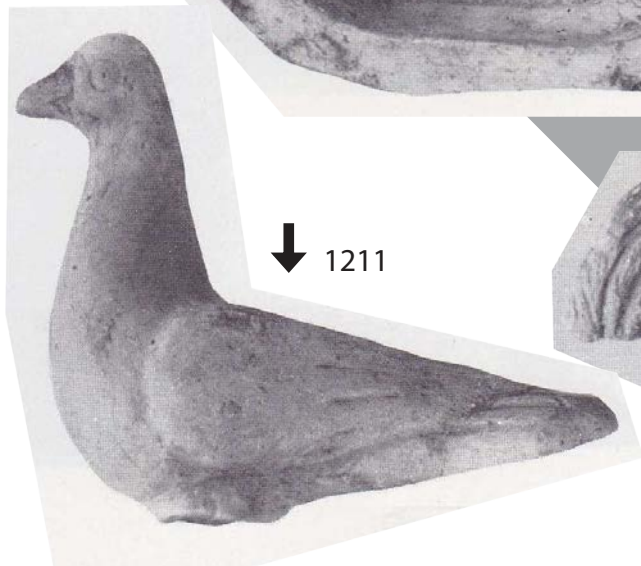
1177 ↑



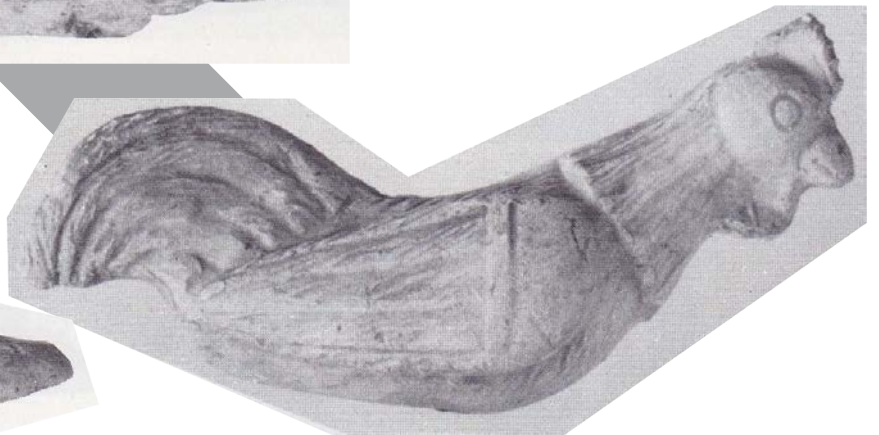
1217 ↑



←  
1192



↓ 1211



Sans échelle

Fragments de moules et figurines  
M.A.N.

PL.  
221

Coupe sur A.B.

PL. 3.



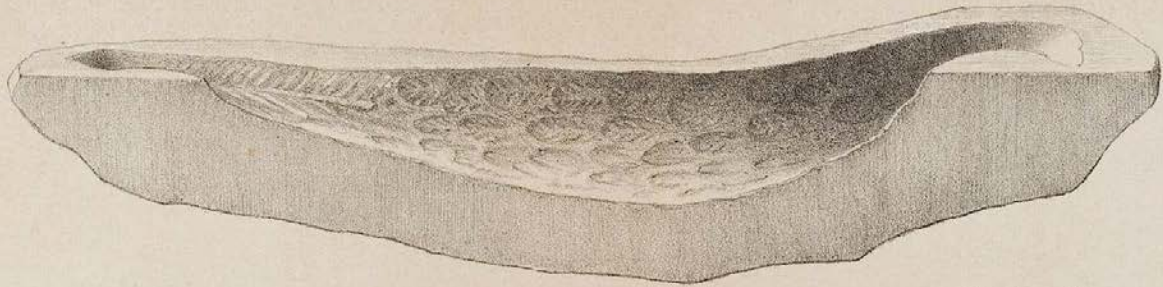
E. Tudot del.

Lith. C. Desrosiers.

MOITIÉ DE MOULE AVEC LES NOMS DE L'ARTISTE ET DU MOULEUR.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 3

PL.  
222



E. Tudot del.

Lith. C. Desrosiers.

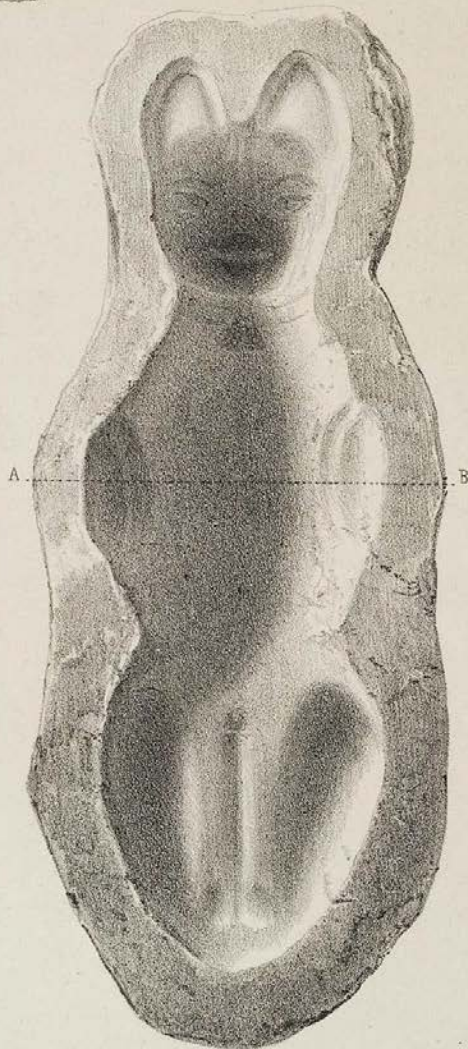
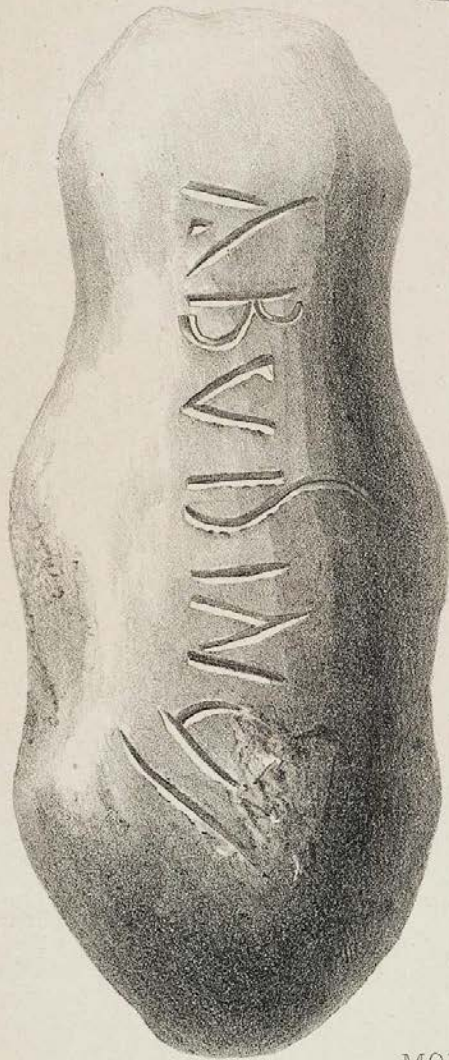
MOITIÉ D'UN MOULE D'OISEAU.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 4

PL.  
223



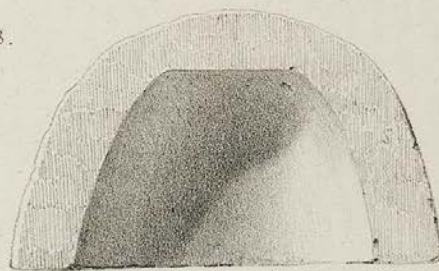
Coupe sur A B.



MOULES  
avec marques.



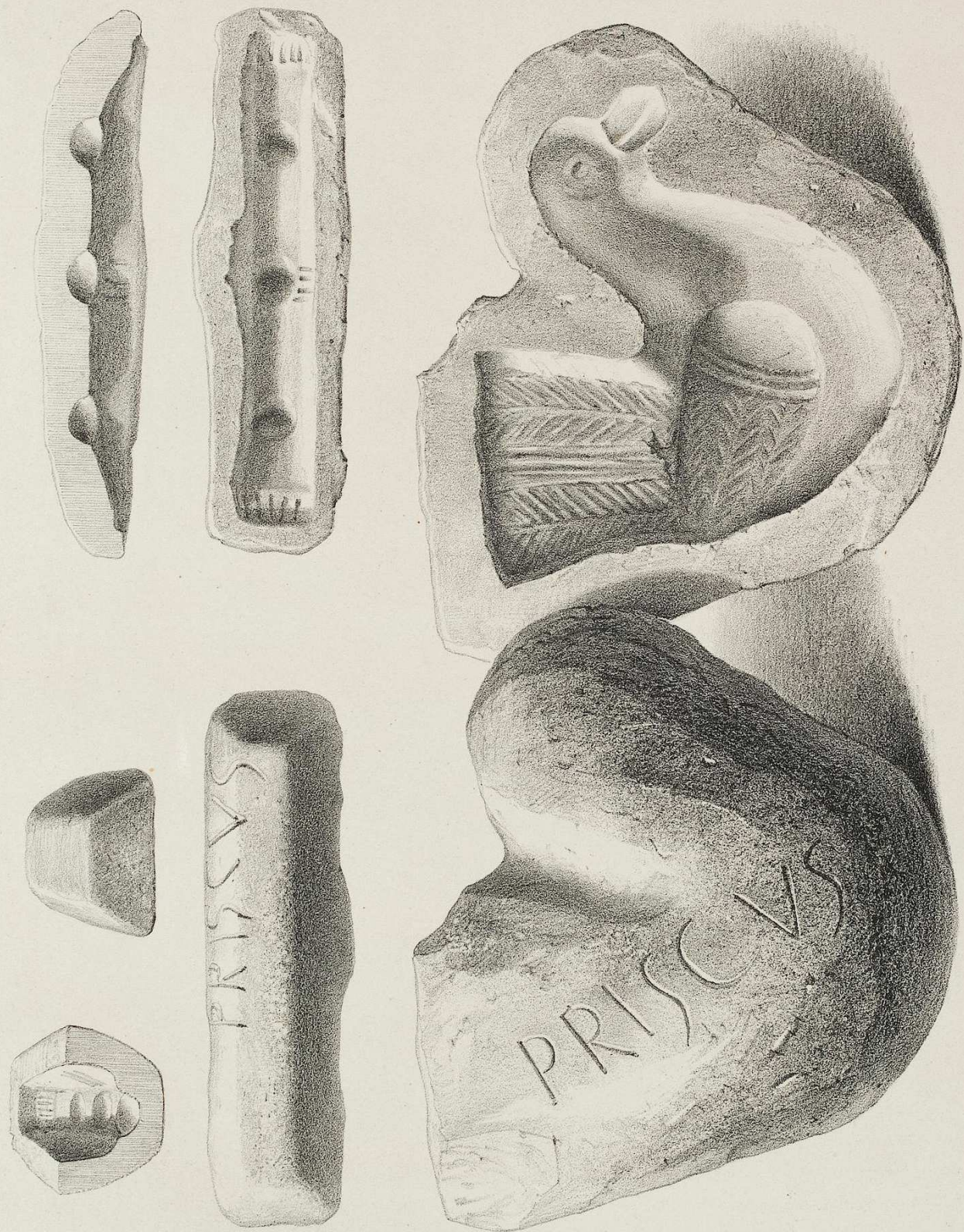
E. Tudot del.



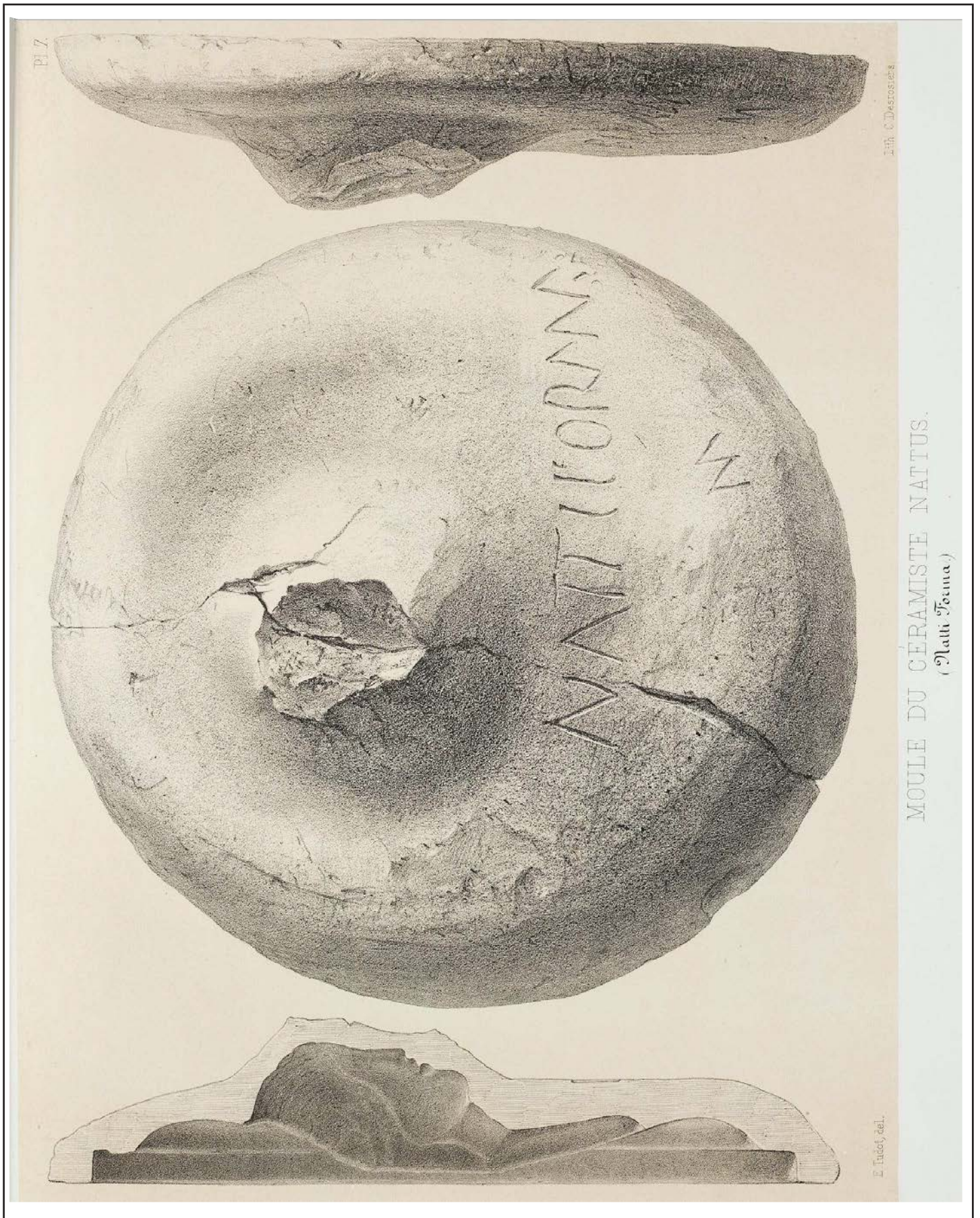
Lith. C. Desrosiers.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 5

PL.  
224



Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 6



Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 7

PL.  
226



Lith. Desrosiers.

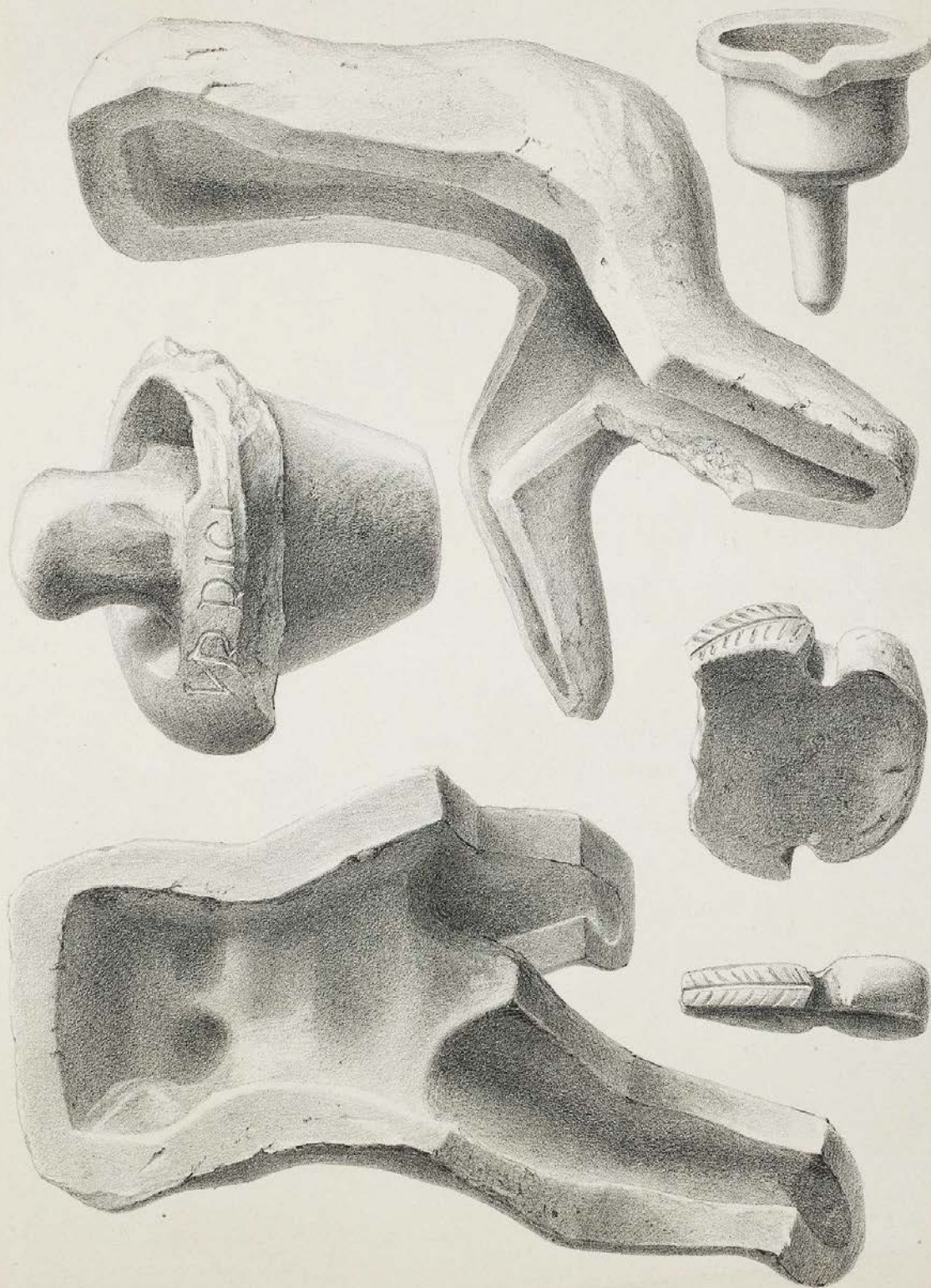


E. Tudot del.

MOULE D'UN BUSTE DU DIEU RISUS.  
Avec le sigle de Stybhis

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 8

PL.  
227

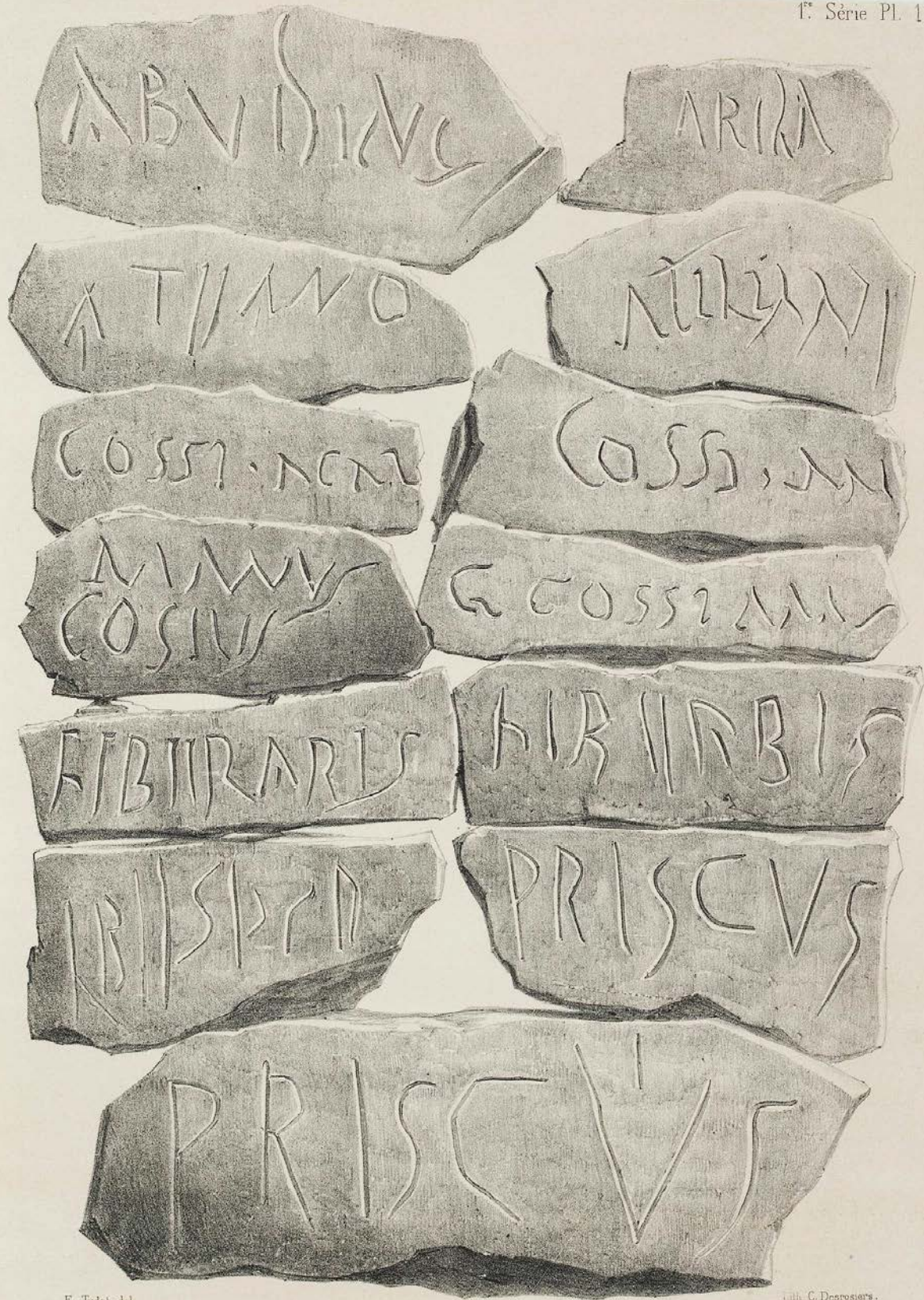


Lith. C. Desrochers.

MATRICES, MOULES ET POINÇONS.

E. Tudot del.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 9



E. Tudot del.

coll. C. Desrosiers.

NOMS DE CÉRAMISTES GALLO-ROMAINS.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 11

PL.  
229



E. Tudot del.

Lith. C. Desrosiers.

SIGNATURE DU CÉRAMISTE SACRILLOS.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 12

PL.  
230



E. Tudot del.

Lith. C. Desrosiers.

NOVS DES CÉRAMISTES DE LA VALLÉE DE L'ALLIER.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 13

PL.  
231



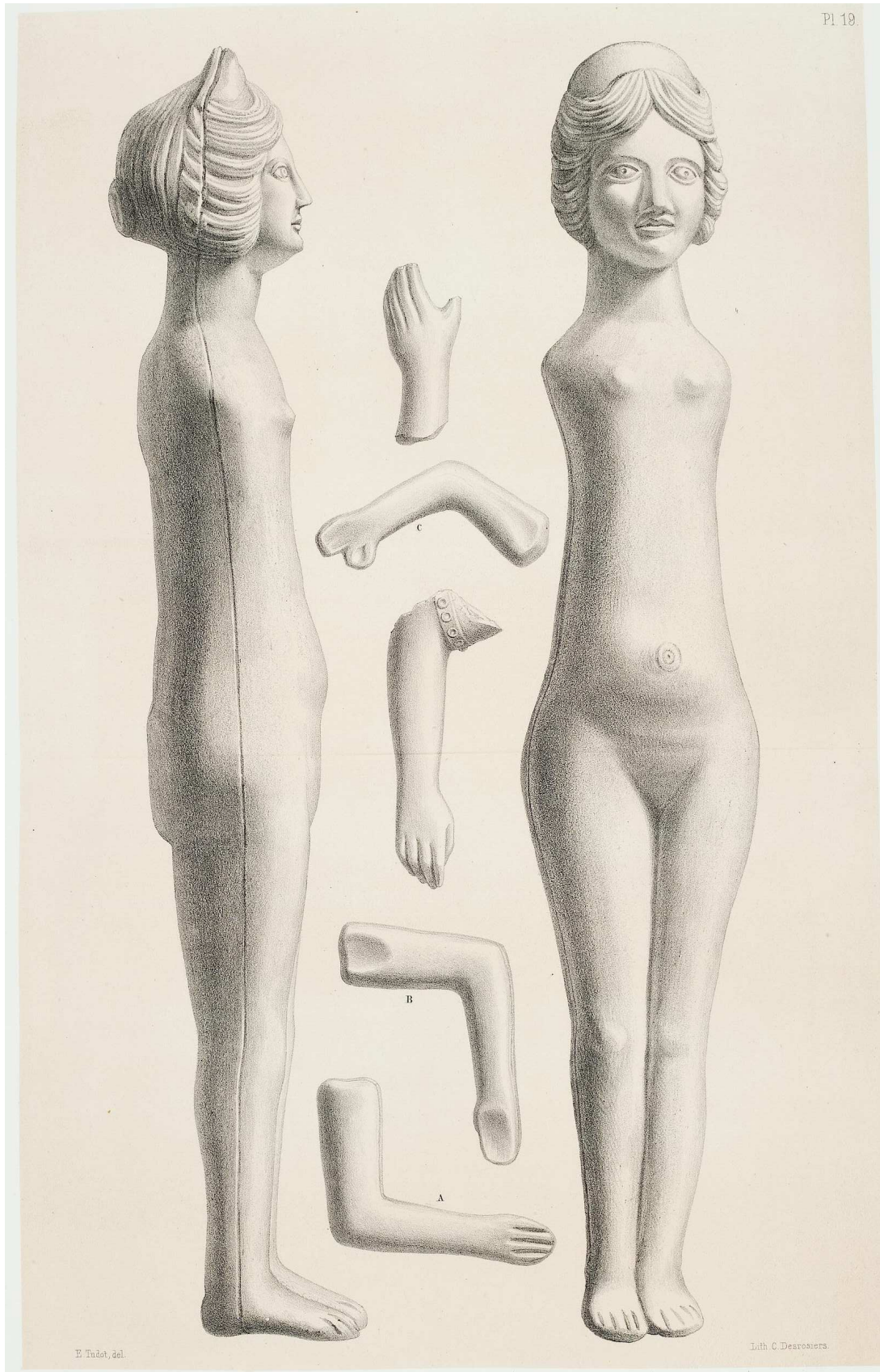


FIGURE DONT LES BRAS ET LES ACCESSOIRS ÉTAIENT MOULÉS SÉPARÉMENT.  
Original sur lequel on a fait un creux?

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 19

PL.  
232



E. Tudot, del.

Lith. C. Desvosters, Mehus.

VÉNUS ANADYOMÈNE

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 20

PL.  
233



E. Tudot del.

Lith. C. Desrosiers.

TYPE DIT ÉTRUSQUE.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 21

PL.  
234



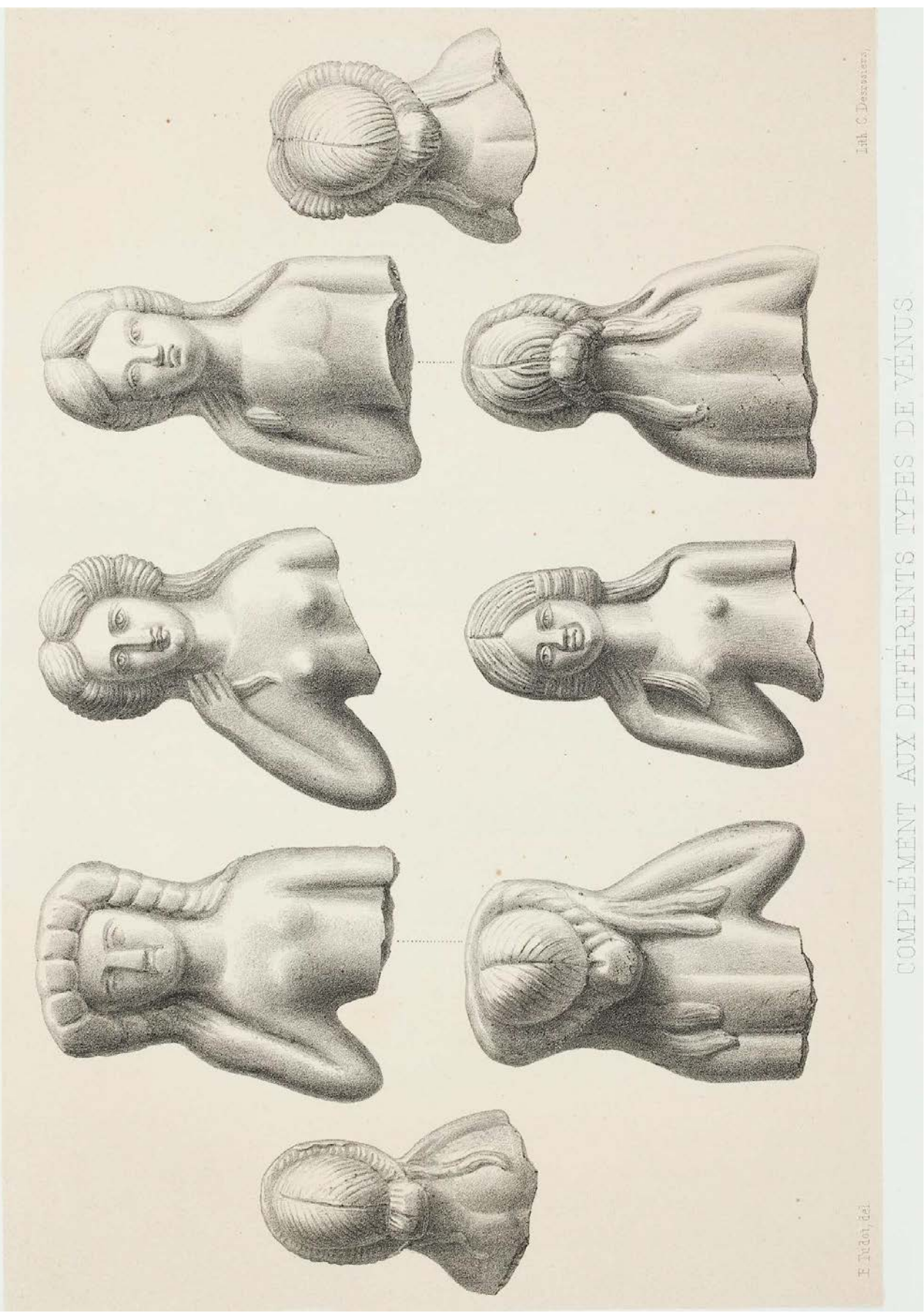
E. Tudot, del.

Lith. C. Desrosiers.

SUITE DES TYPES DE VÉNUS TROUVÉS DANS L'ALLIER.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 22

PL.  
235



Lith. C. Desobry,

COMPLÉMENT AUX DIFFÉRENTS TYPES DE VÉNUS.

E. TUDOT, del.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 23



Lith. C. Desrosiers.

DÉESSES PROTECTRICES DE LA MATERNITÉ.

F. Tudot del.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 25



Lith. C. Desrochers

E. Tudot del.

IMAGES DES DÉESSES INVOQUÉES PAR LES MÈRES ET LES NOURRICES.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 26

PL.  
238



E. Fournier, del.

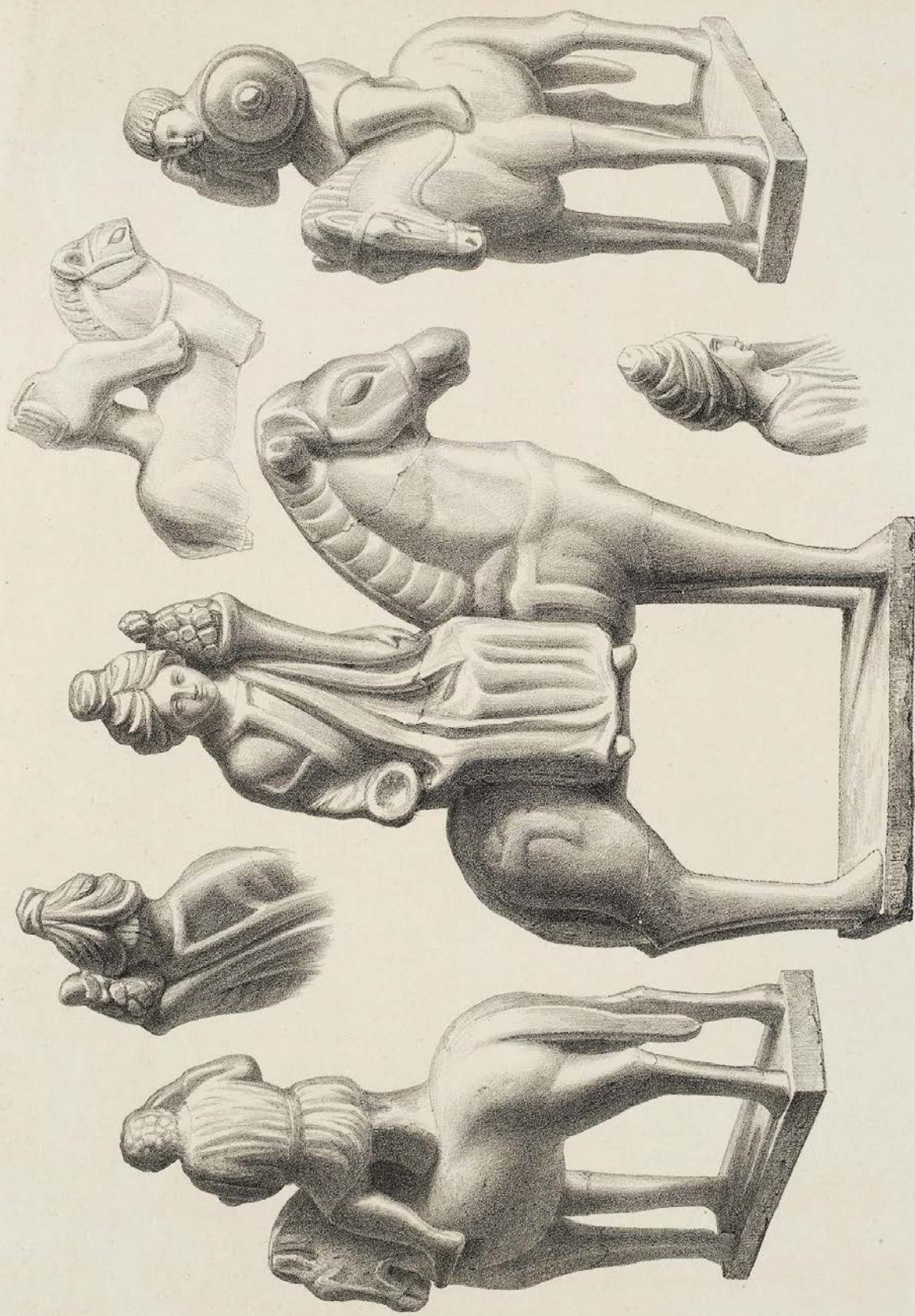
Ed. C. H. J. J. J.

STATUETTES NOMMÉES, SELON LES AUTEURS, LATONE, JUNON-LUCINE, RUMINA, ETC.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 27

PL.  
239

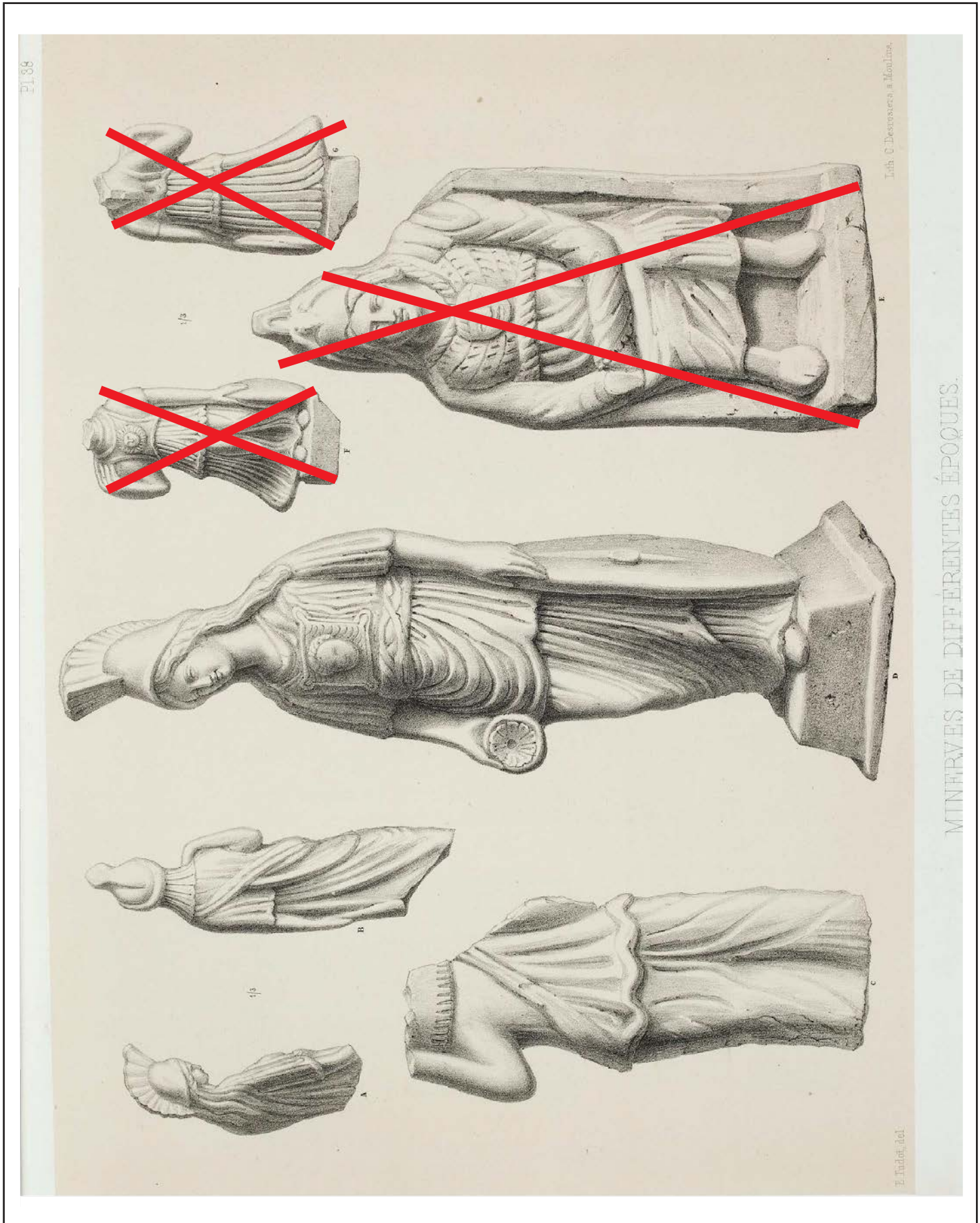




SUITE DES TYPES TROUVÉS AU CHAMP LARY.

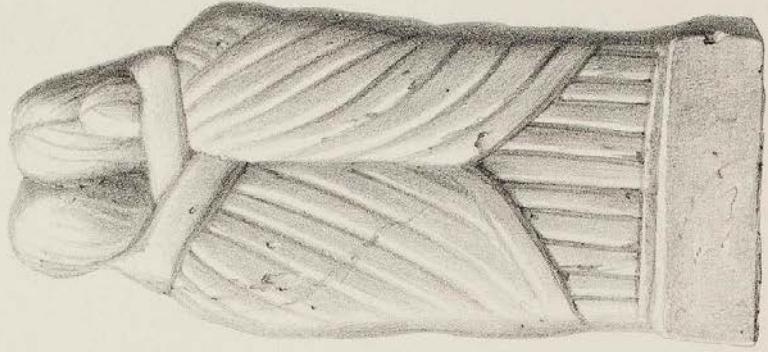
Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 35

PL.  
240

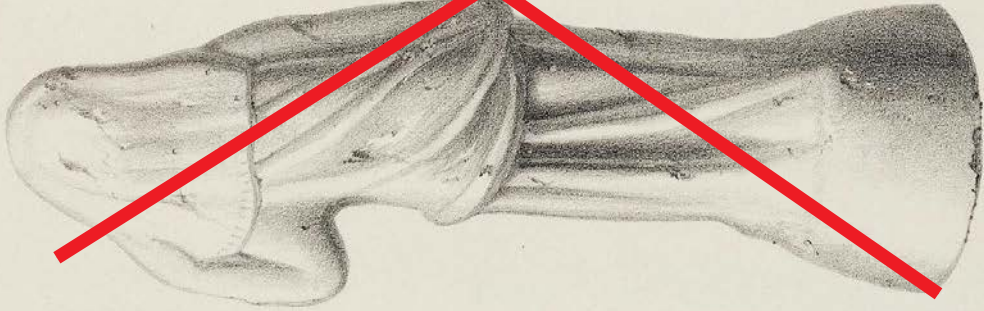
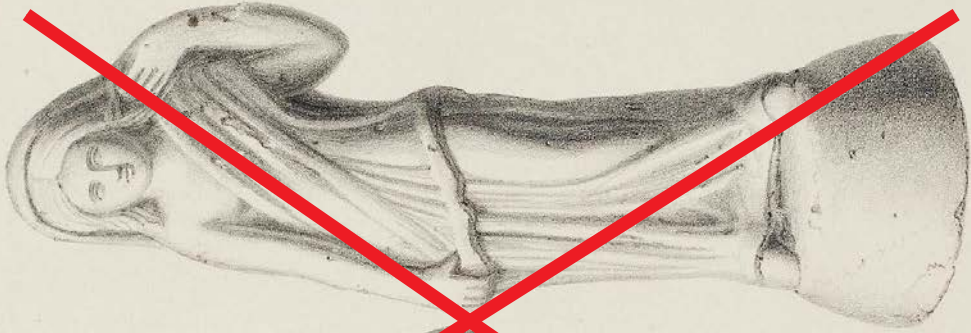


Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 38

PL.  
241



Imp. G. Devoisiers

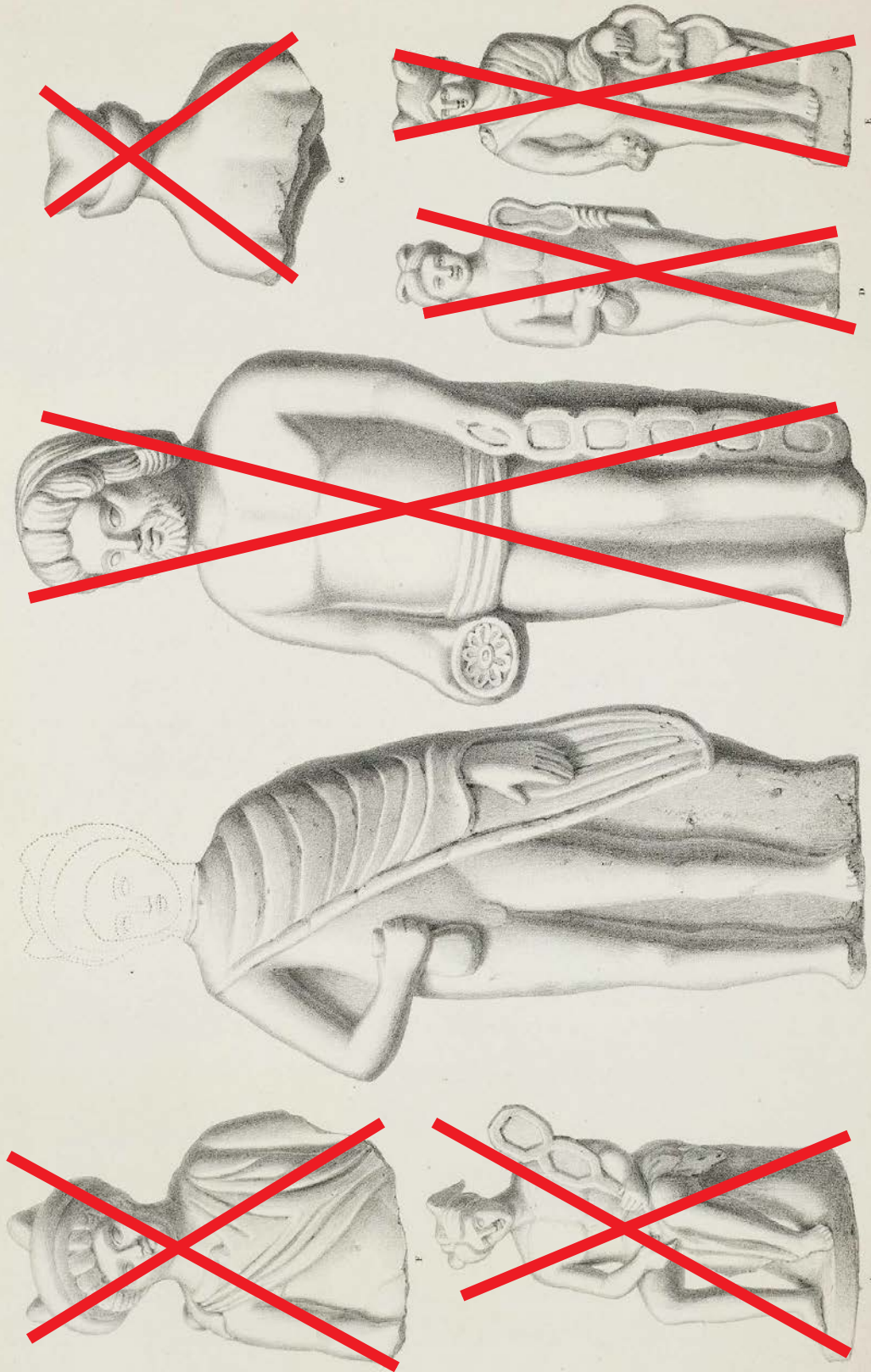


E. Tudot, del.

CONSÉCRATION DE MARIAGE ET JEUNE ÉPOUSÉE

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 39

PL.  
242



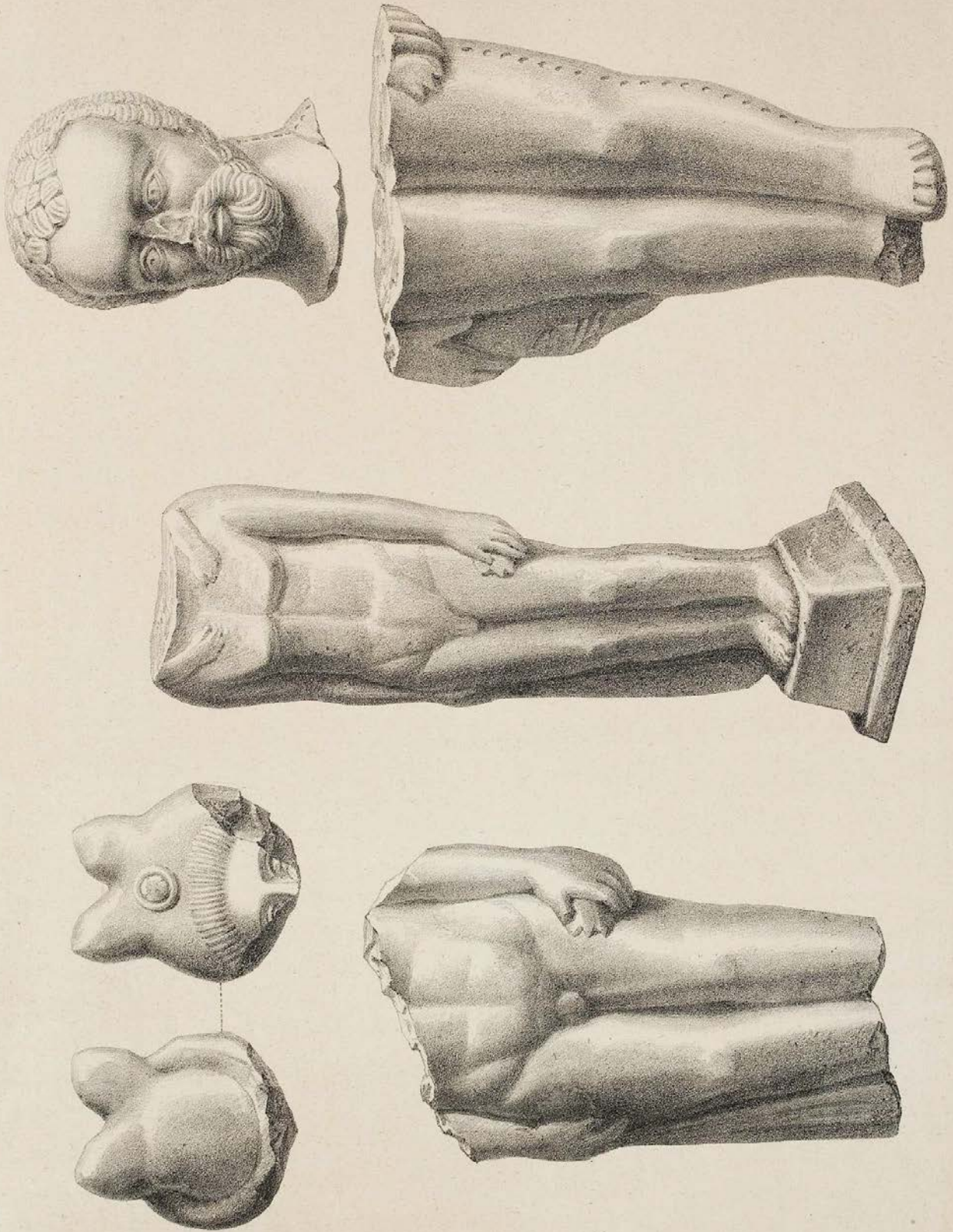
Lith. G. Desobry, Moulin.

FIGURINES DE PROVENANCES DIVERSES, REPRÉSENTANT MERCURE.

E. TUDOT, del.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 40

PL.  
243



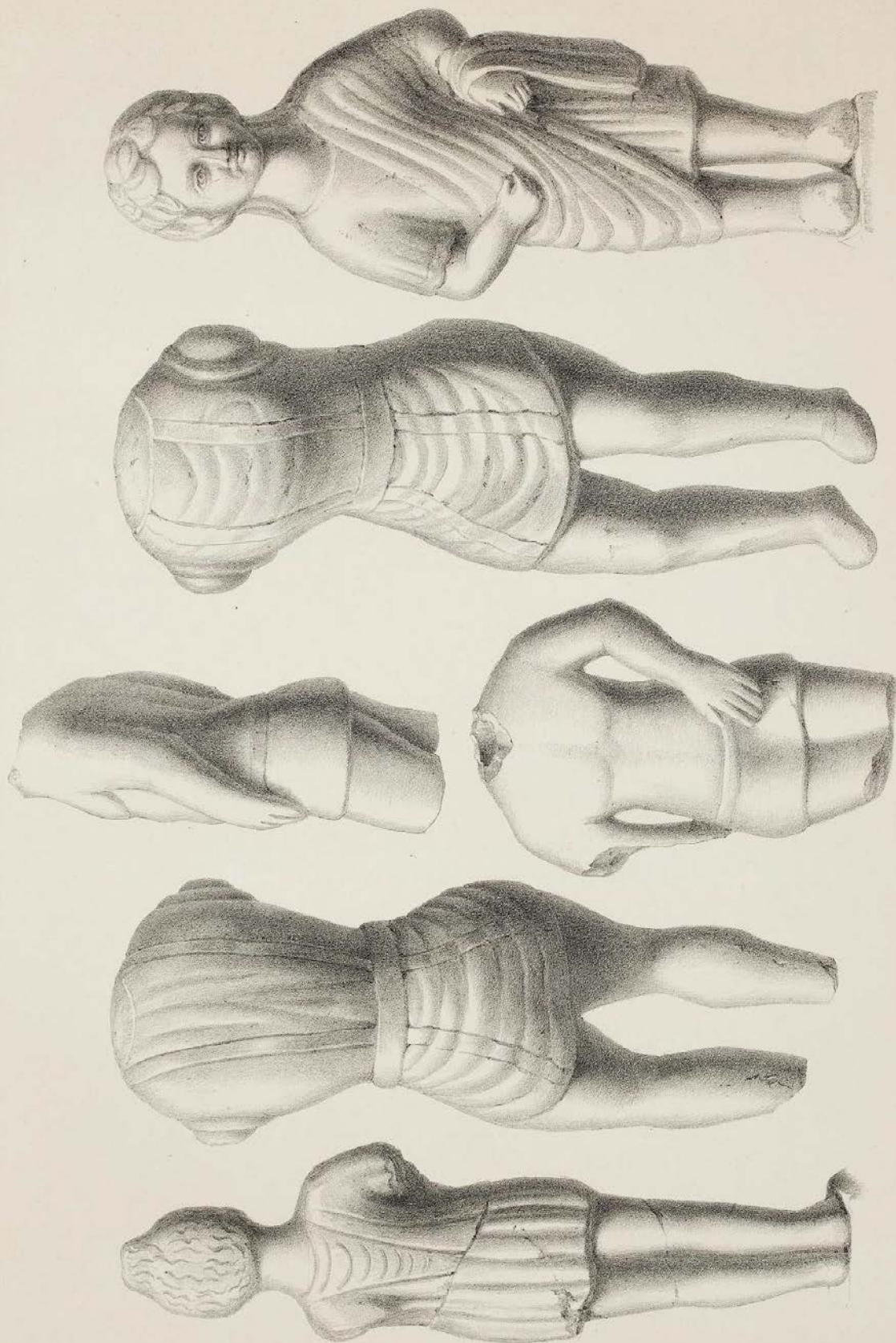
Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 41

PL.  
244



Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 43

PL.  
245



Lith. C. Desrosiers, Meubles.

COSTUMES DIVERS, AURIGE, ETC.

E. Tudot. del.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 44

PL.  
246



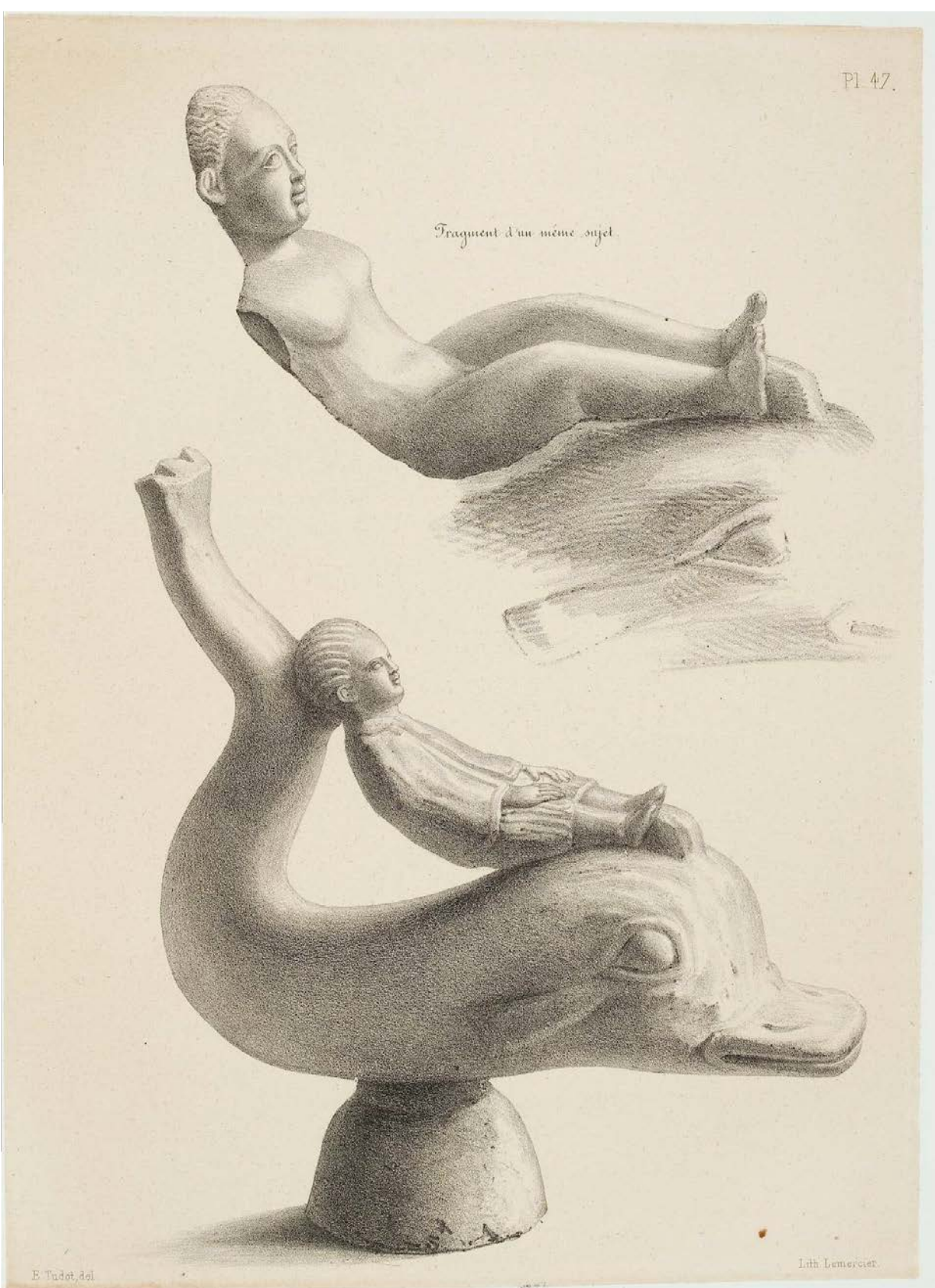
FRAGMENTS DE STATUETTES EN TERRE BLANCHE.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 46

PL.  
247



*Fragment d'un même sujet.*



DAUPHIN SE RENDANT AUX ILES FORTUNÉES.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 47

PL.  
248

Pl. 49.

Imp. Lemercier,

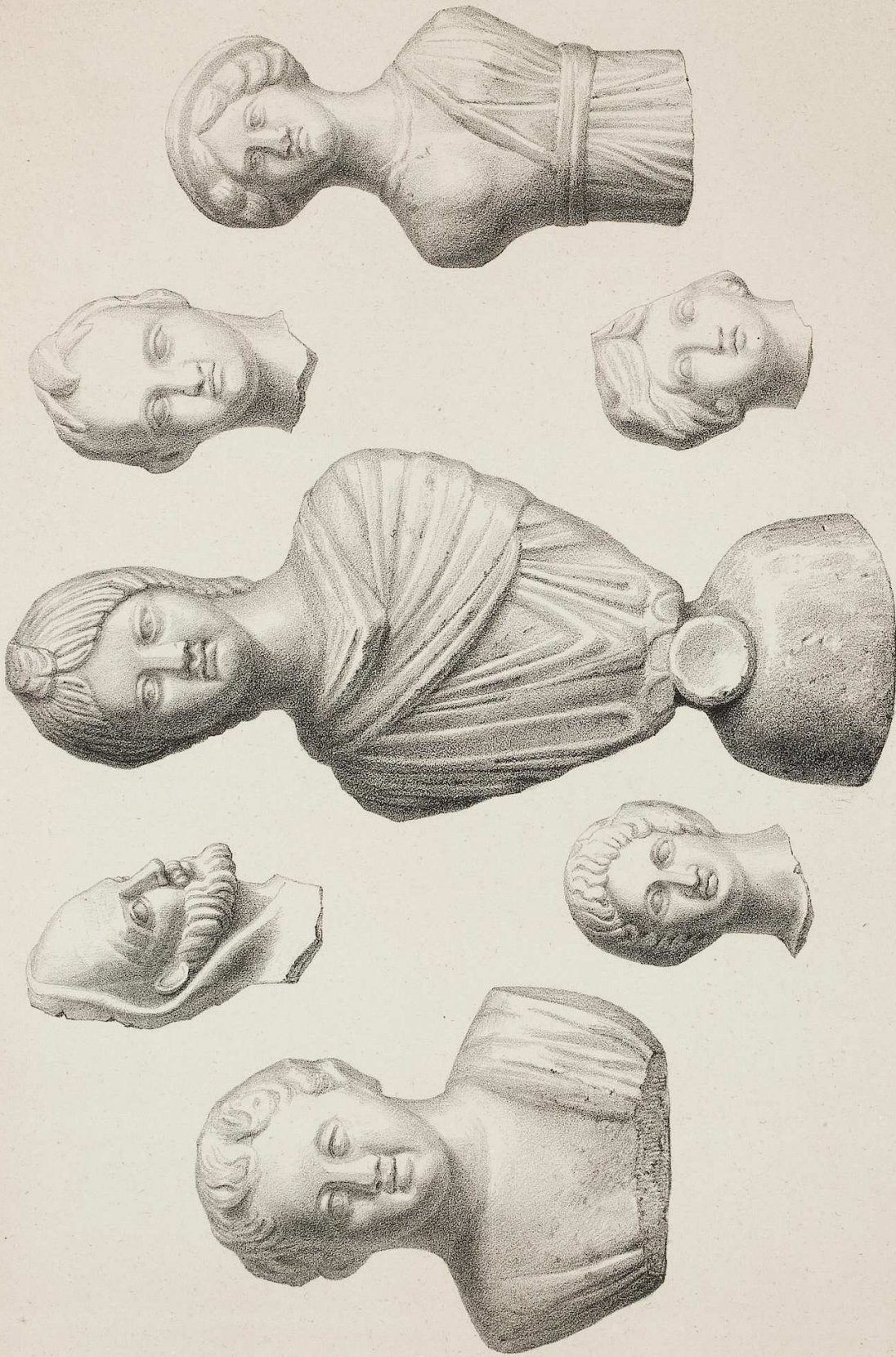


E. Tudot, del.

APOLLON BÉLÉNUS ET AUTRES FIGURINES.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 49

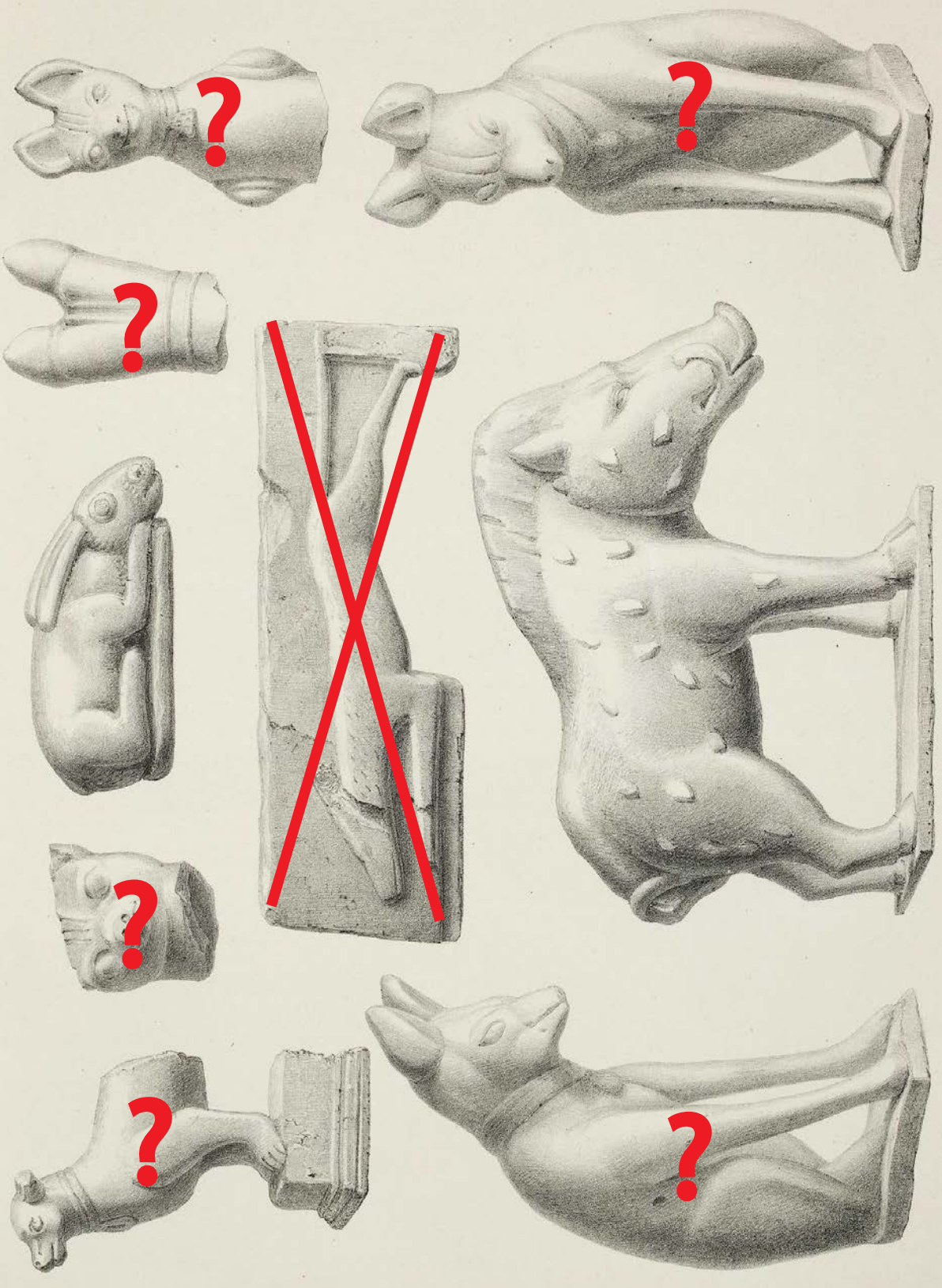
PL.  
249



BUSTES ET FRAGMENTS DE FIGURES INCONNUES,

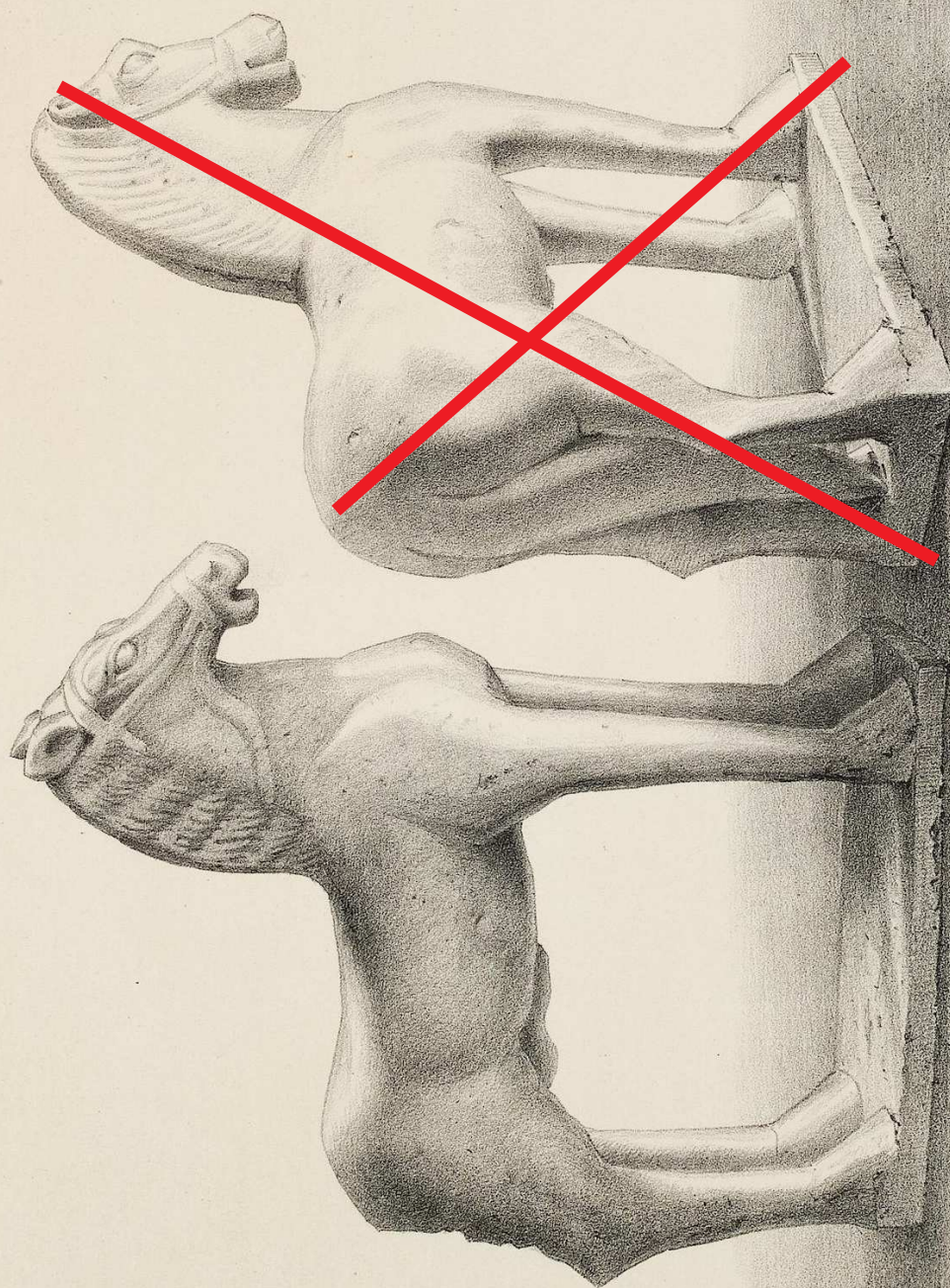
Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 54

PL.  
250



Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 57

PL.  
251



Int. C. Desrozières.

E. Tudot, del.

CHEVAUX PROVENANT, L'UN DE L'ALLIER ET L'AUTRE DE LA SEINE-INFERIEURE.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 59

PL.  
252



SUITE DES TERRE-CUITES ANTIQUES DE L'ALLIER.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 60

PL.  
253



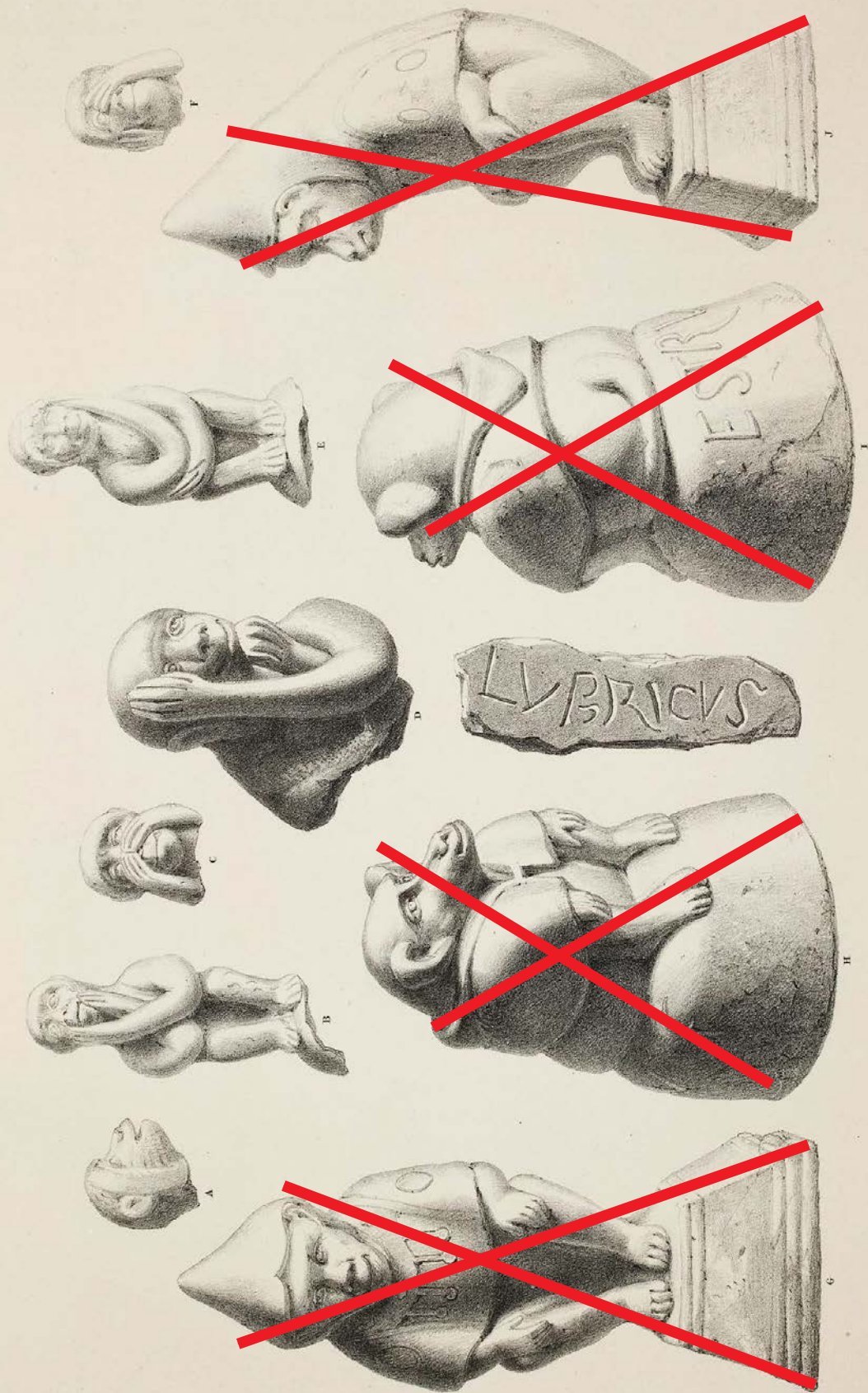
Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 61

PL.  
254

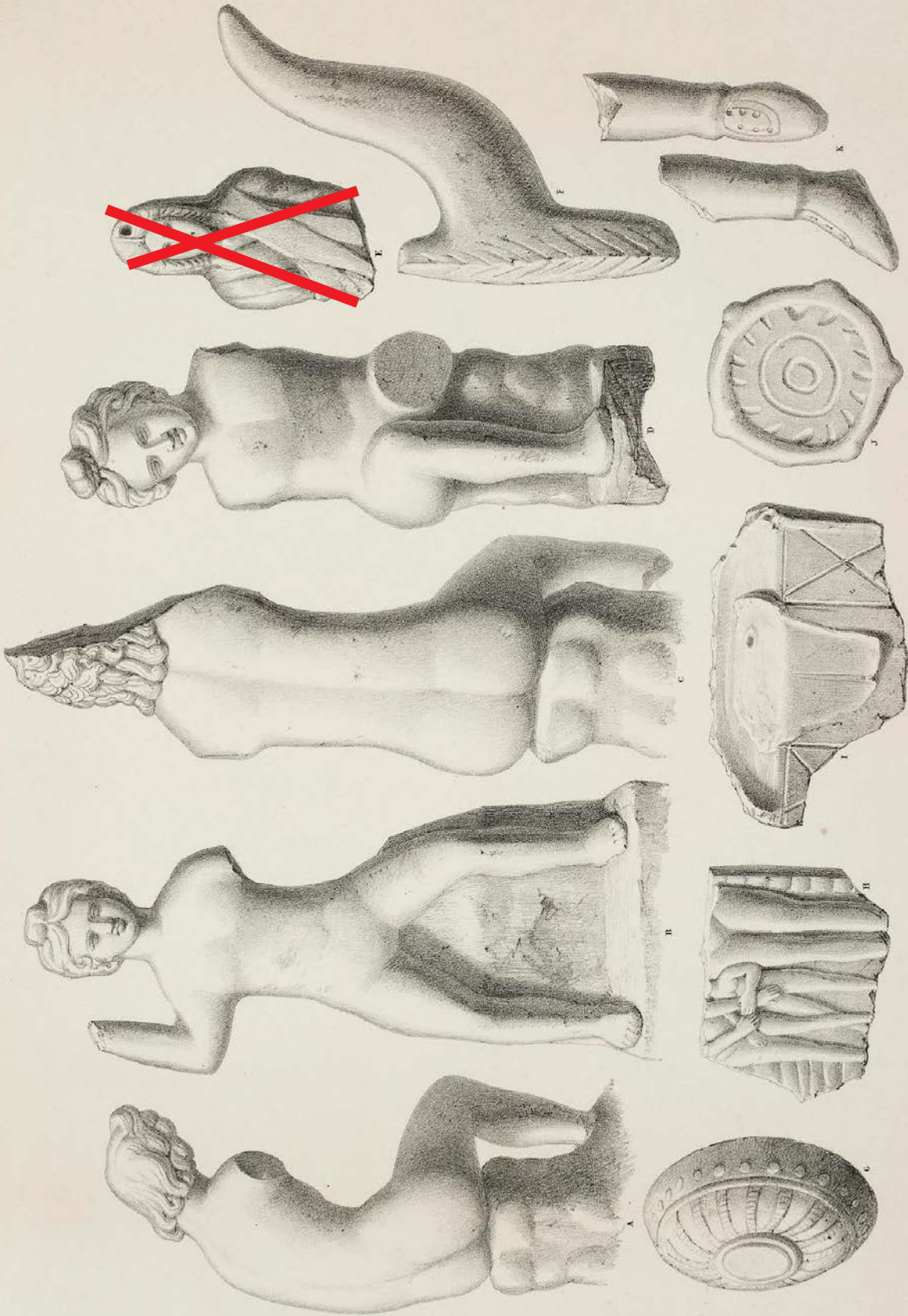


Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 62





Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 64



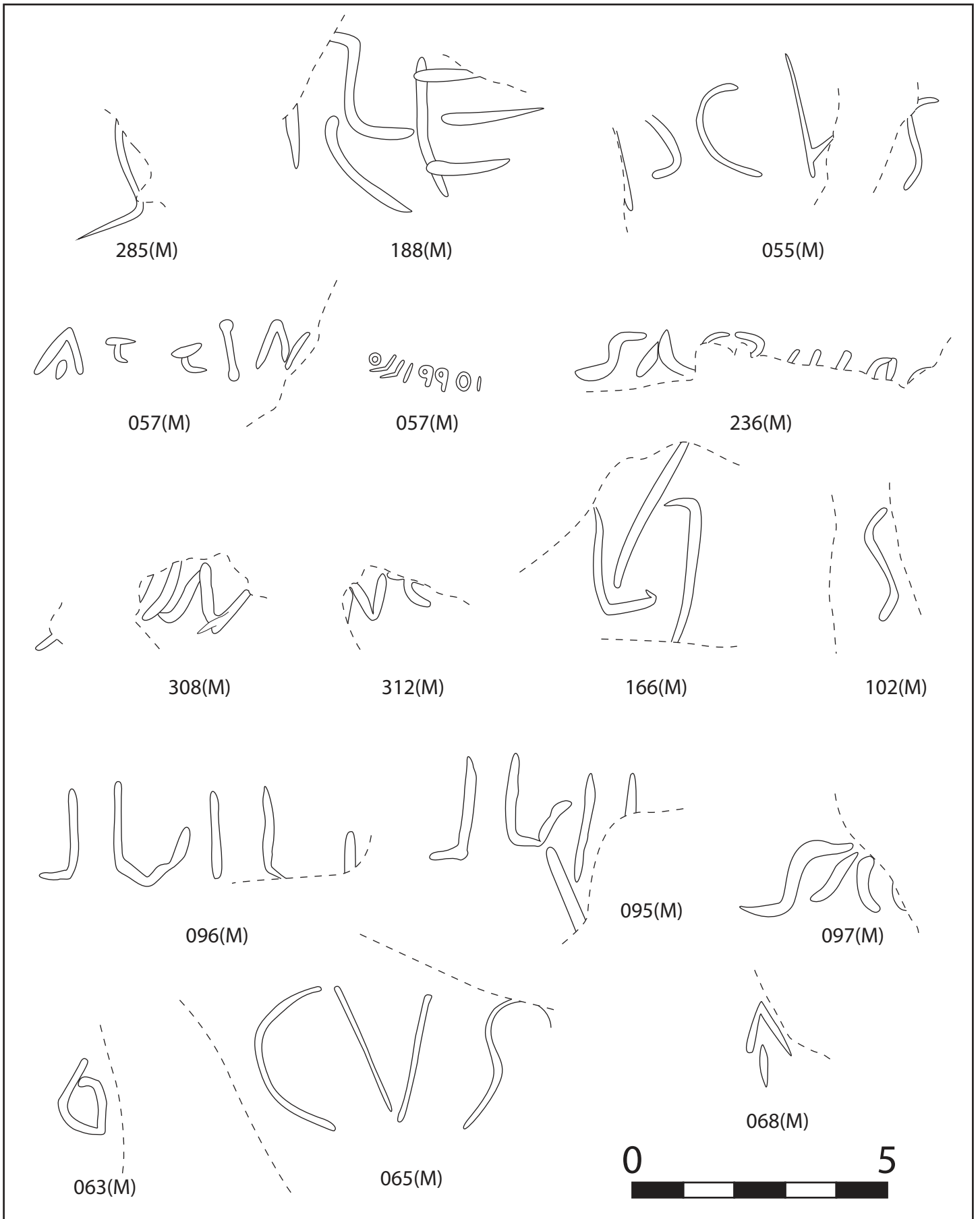
FRAGMENTS TIRÉS DES FOURS DE TOULON SUR ALLIER.

Toutes les pièces sont réduites à un quart.

E. Tudot, del.

Fragments de moules et figurines  
E. TUDOT 1860 Planche 70

PL.  
257



Signatures sur moules de figurines  
(FIG-TA)

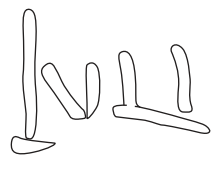
PL.  
258



102(M)



069(M)



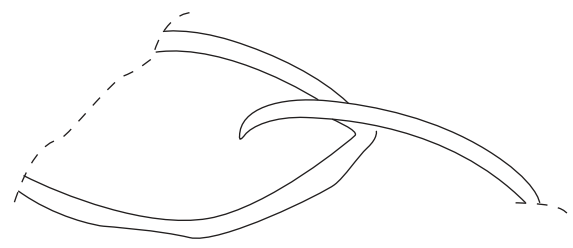
070(M)



072(M)



073(M)



184(M)



315(M)



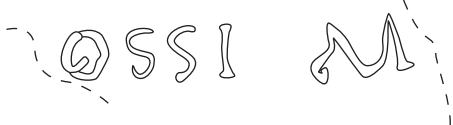
316(M)



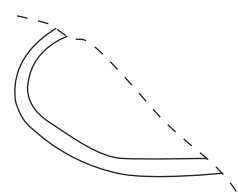
318(M)



319(M)



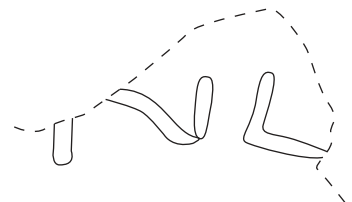
320(M)



101(M)



319(M)



103(M)



Signatures sur moules de figurines  
(FIG-TA)

PL.  
259

PRISCVS

5.3.14

IVL

5.3.15

ITZERIVS

PRISCVS

5.3.25

5.3.24

IVICQ

5.3.27

PRISCVS

5.3.26

II X

5.3.31

IVICQ

5.3.34



Signatures sur moules de figurines

M.A.B.

PL.

260

5.3.38



5.3.38

019901

5.3.38



5.3.43



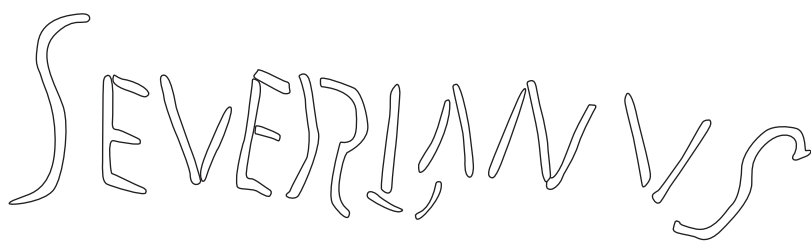
5.3.54



5.3.55



5.3.56



5.3.58



5.3.62



5.3.59

0

5

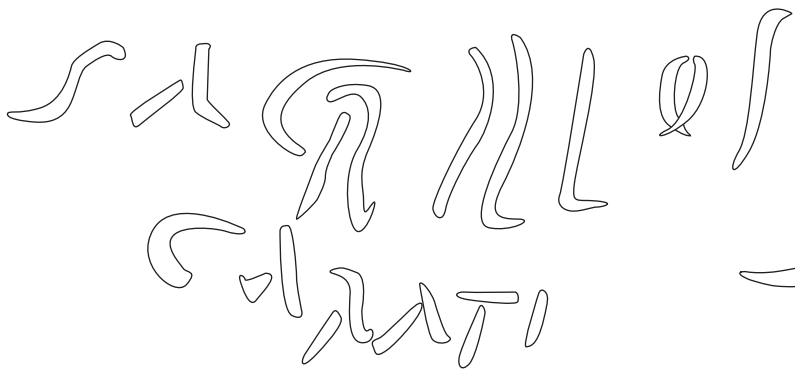


Signatures sur moules de figurines

M.A.B.

PL.

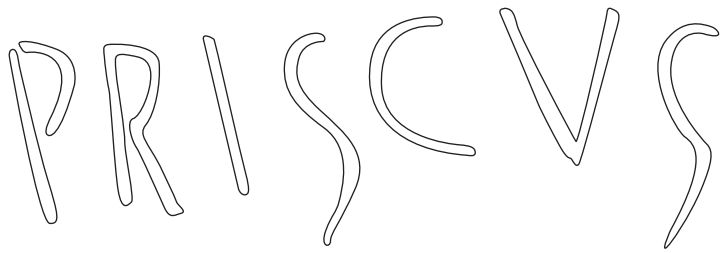
261



5.3.72



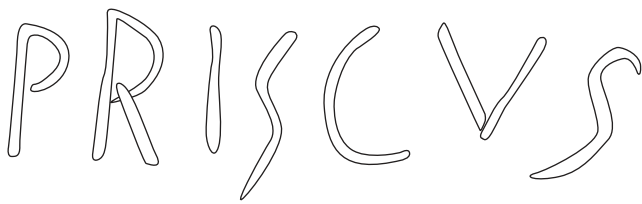
5.3.73



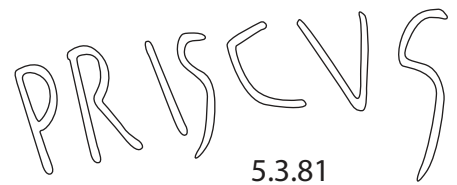
5.3.74



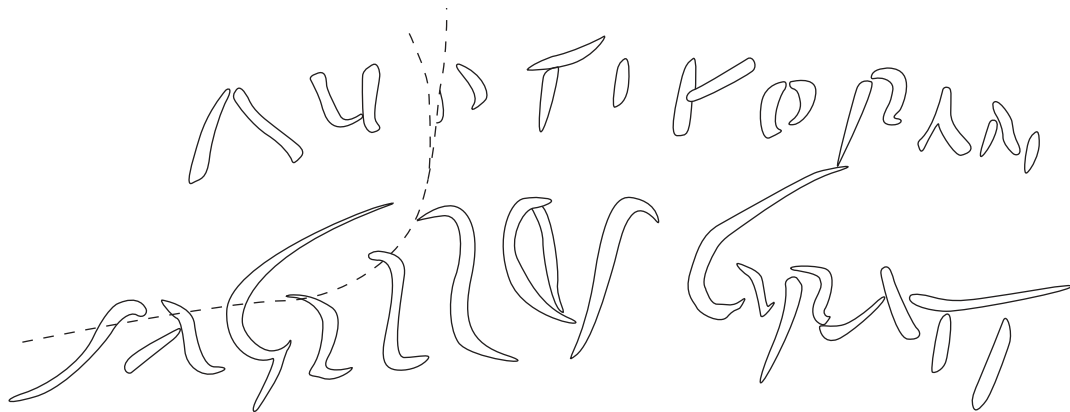
5.3.75



5.3.77



5.3.81



5.3.79



Signatures sur moules de figurines

M.A.B.

PL.

262

AIRIARIBIS

5.3.82

VIRIDI

5.3.86

SEVERIANVS

5.3.85

MARAVANT

5.3.88

KVAVI

5.3.103

ABYDINE

5.3.100

Signature

5.3.104

Signature

5.3.106

Signature



Signatures sur moules de figurines

M.A.B.

PL.

263



VRBICVS

5.3.107

VRBICV

5.3.109

VRBICVS

5.3.113

PRISCVS

5.3.114

VERIDIVS

5.3.115

PRILLO

5.3.116

SCM

5.3.122

MINI

5.3.124

IRIABT

a425

LI

5.3.173



Signatures sur moules de figurines

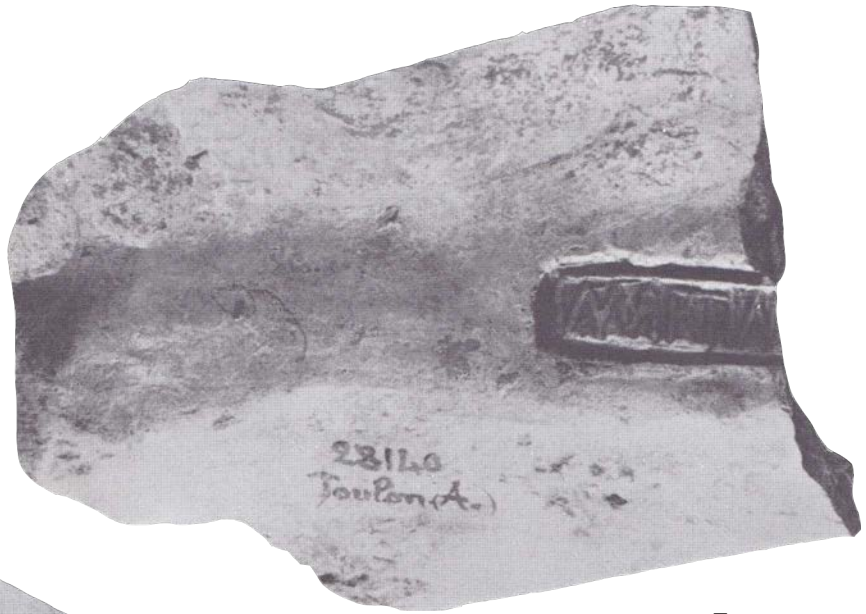
M.A.B.

PL.

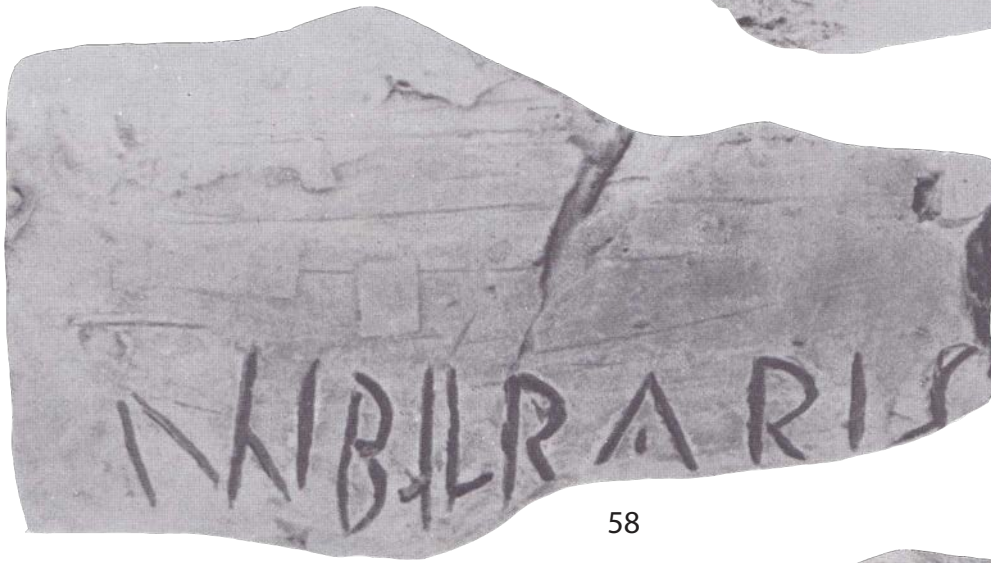
264



3



7



58



74

Sans échelle

Signatures sur moules de figurines  
M.A.N.

PL.  
265



77



79



81



83

Sans échelle

Signatures sur moules de figurines  
M.A.N.

PL.  
266



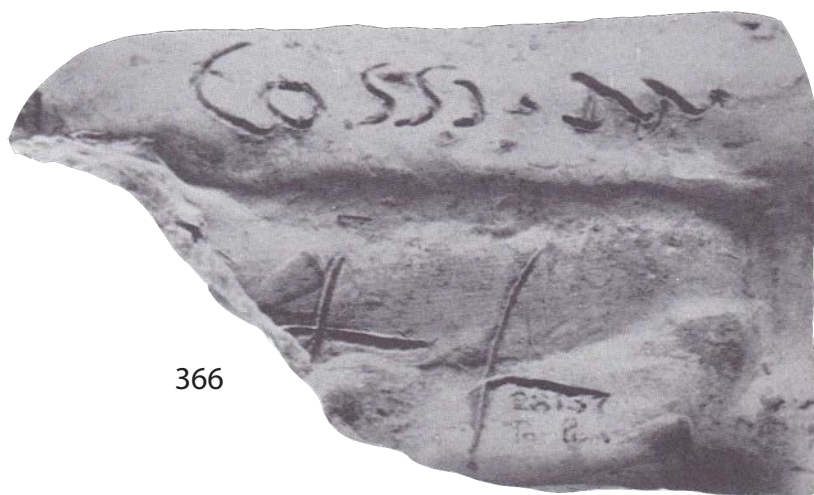
129



250



365



366



428

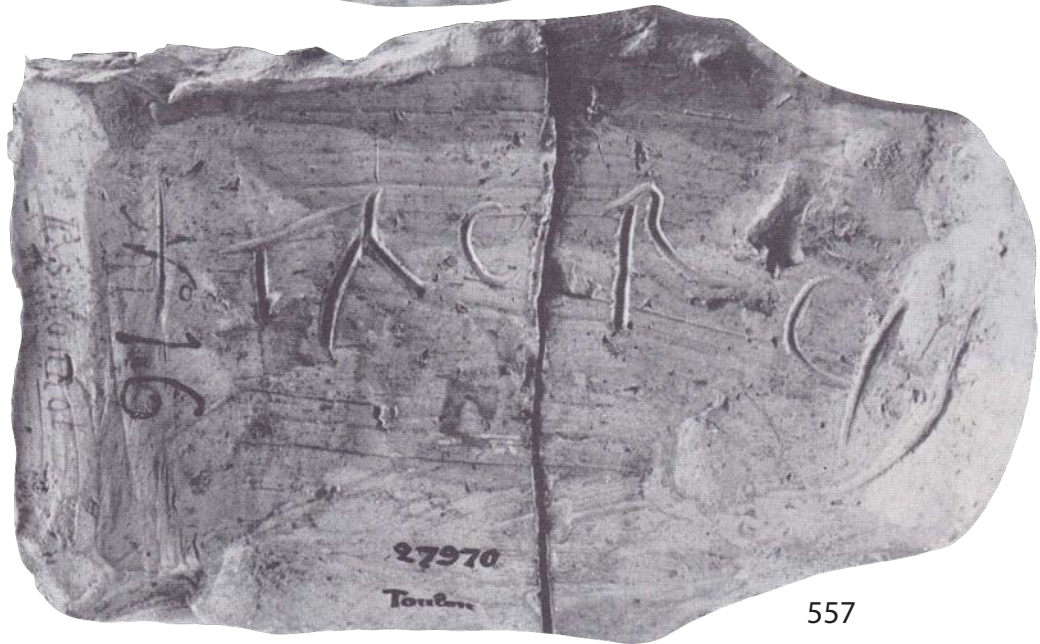
Sans échelle

Signatures sur moules de figurines  
M.A.N.

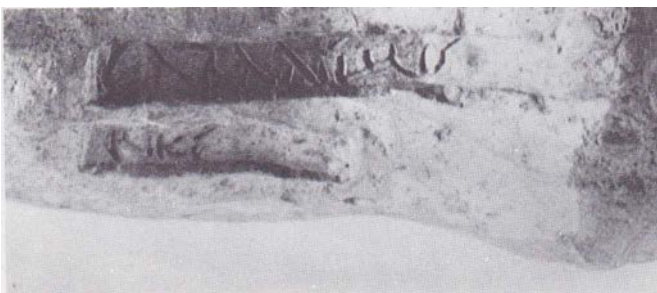
PL.  
267



429



557



573

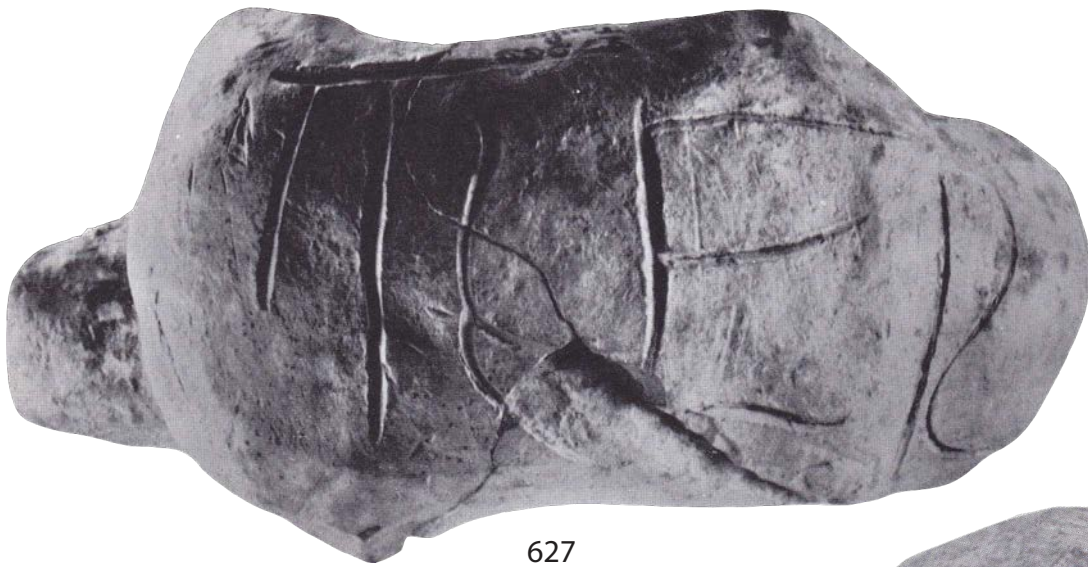


626

Sans échelle

Signatures sur moules de figurines  
M.A.N.

PL.  
268



627



636



1001

Sans échelle

Signatures sur moules de figurines  
M.A.N.

PL.  
269



Signatures sur moules de figurines  
M.A.N.

PL.  
270

1127



1137



1138



Sans échelle

Signatures sur moules de figurines  
M.A.N.

PL.  
271





1155

1169



1170



1176

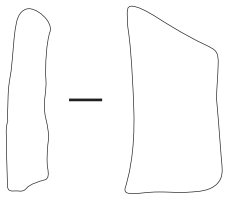


1192

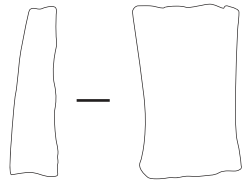
Sans échelle

Signatures sur moules de figurines  
M.A.N.

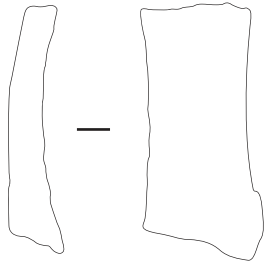
PL.  
272



01 ↑



02 ↑



03 ↑



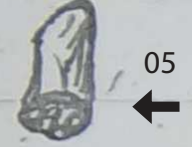
07 ↑ Vue de dessus



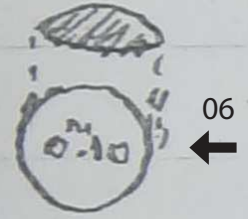
Vue de profil



04



05



06



# Outils

PL.  
273



Outils

PL.  
274



11 ←

13 →

12 ↓



14 ←

15 →

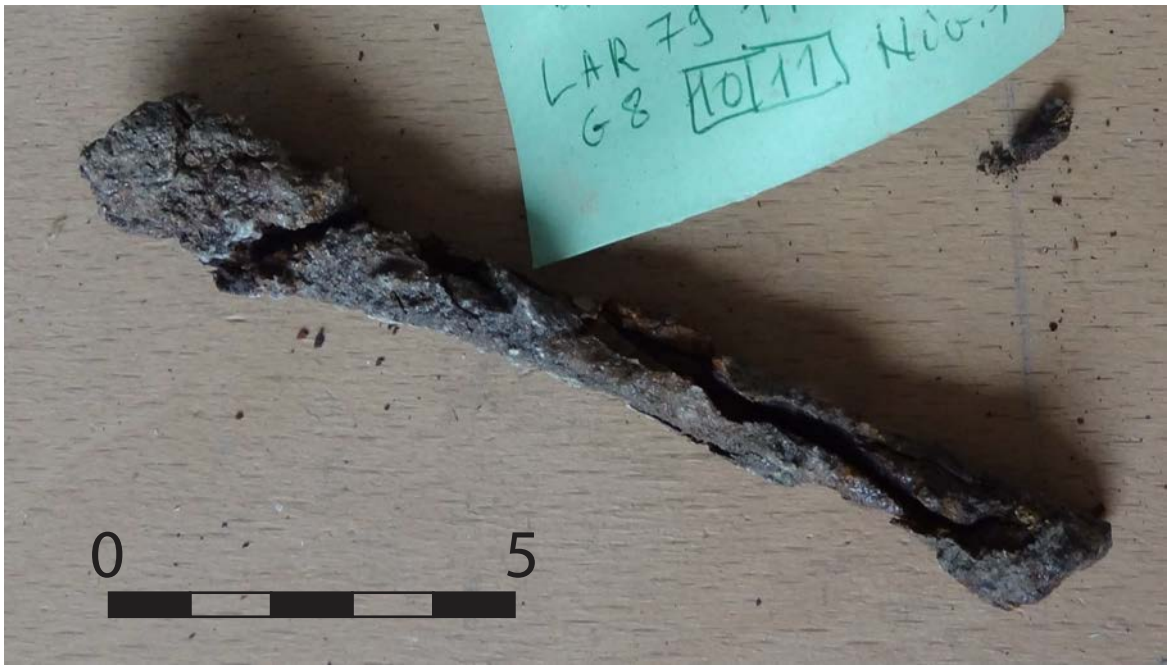


Outils

PL.  
275



16  
←



17  
→

Outils

PL.  
276



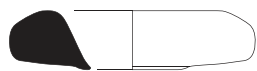
01



02



03



04



06 ↑



07 ↑



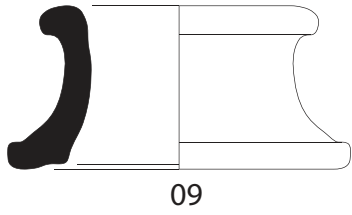
05 ↑



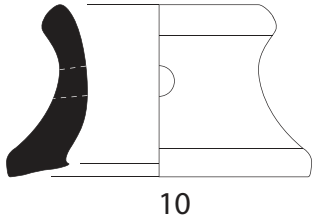
08 ↑

Terre cuite  
architecturale

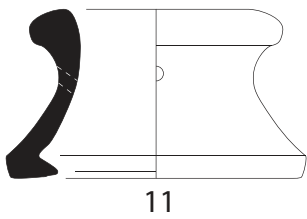
PL.  
277



09



10



11



13 ↑



14 ↑



12 ↑



15 ↑

Terre cuite  
architecturale

PL.  
278



16 ↑

17 →



18 ↑

19 →



20 ←

21 →



Terre cuite  
architecturale

PL.  
279





22 ↑



23 ↑



24 ↑



25 ↑

Terre cuite  
architecturale

PL.  
280



26 ↑



27 ↑



28 ↑



29 ↑



30 ↑

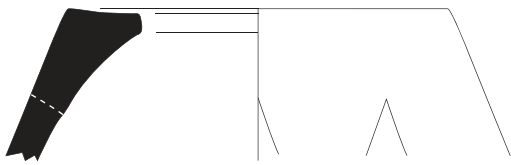
Terre cuite  
architecturale

PL.  
281

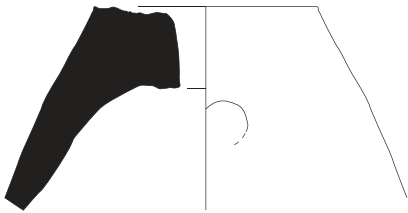


31 ↑

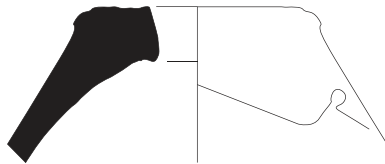
32 →



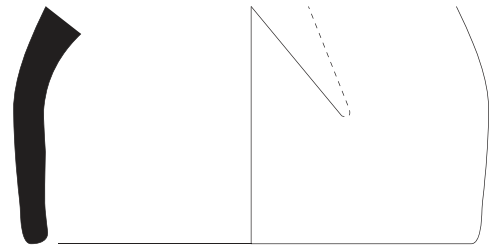
33



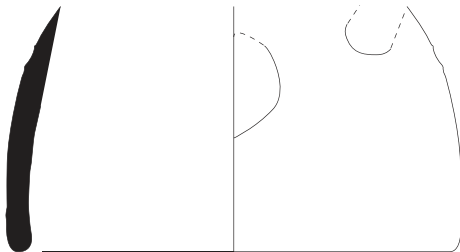
34



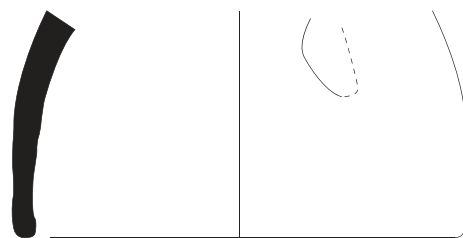
35



36



37



38



Terre cuite  
architecturale

PL.  
282



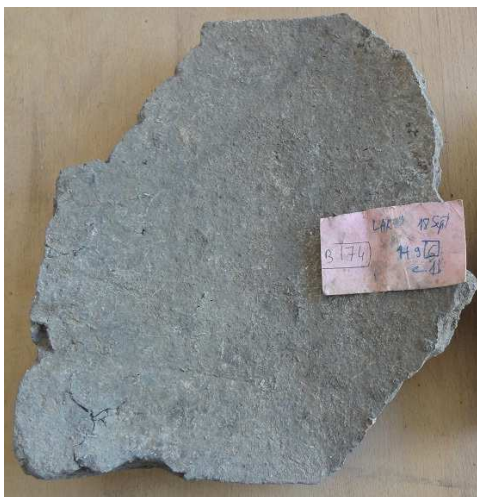
39



↓ 41



40 ↑



42



43



Terre cuite  
architecturale

PL.  
283



44 ↑



45 ↑



46 ↑



47 ↑



48 ↑



49 ←



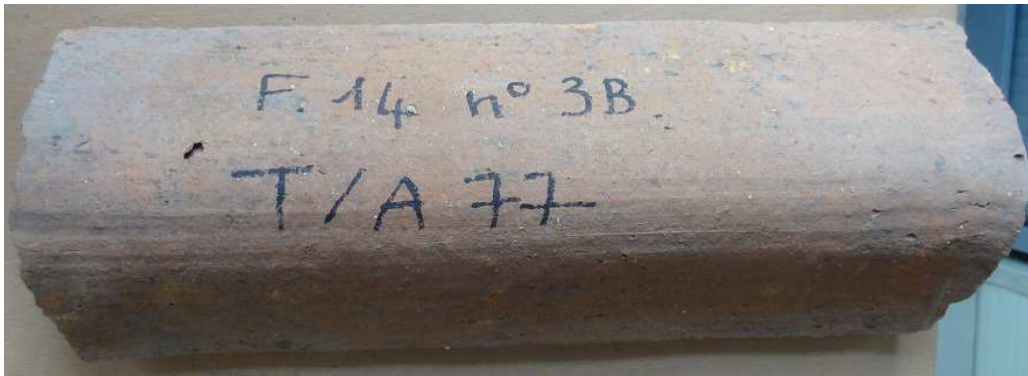
50 →

Terre cuite  
architecturale

PL.  
284



51



52



Terre cuite  
architecturale

PL.  
285



# THÈSE

En vue de l'obtention du

## DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse Jean-Jaurès

---

Présentée et soutenue par

**Florie SALVAYA**

Le 16 décembre 2021

**(Production céramique et échanges dans les ateliers de  
Lezoux et de la Gaule centrale durant l'Antiquité,  
l'exemple de Toulon-sur-Allier)**

*Volume III : Annexes*

---

**École doctorale et discipline ou spécialité**

TESC - Archéologie

**Unité de recherche**

UMR 5608

**Directrice de Thèse**

Martine Joly

**Jury**

**M. Desbat Armand**, Directeur de recherche émérite

**Mme. Galbois Estelle**, Maître de conférences

**Mme. Joly Martine**, Professeur

**M. Mauné Stéphane**, Directeur de recherche

**M. Mees Allard**, Chercheur

Rapporteur

Examinatrice

Directrice de thèse

Rapporteur

Examinateur





**Université Toulouse 2-Jean Jaurès**  
**Laboratoire TRACES**

**THÈSE**

Pour obtenir le grade de  
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ  
Archéologie

**Production céramique et échanges dans les  
ateliers de Lezoux et de la Gaule centrale durant  
l'Antiquité, l'exemple de Toulon-sur-Allier**

**Salvaya Florie**

Présentée et soutenue publiquement  
Le 16 décembre 2021

Directrice de Recherche  
Martine Joly, Professeur des Universités en Antiquités Nationales, Directrice de  
l'École Doctorale TESC

**JURY**

**M. Desbat Armand**, Directeur de recherche émérite

**Mme. Galbois Estelle**, Maître de conférences

**Mme. Joly Martine**, Professeur

**M. Mauné Stéphane**, Directeur de recherche

**M. Mees Allard**, Chercheur

Rapporteur

Examinatrice

Directrice de thèse

Rapporteur

Examineur



## Sommaire

<b>1. LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ALLIER .....</b>	<b>19</b>
<b>1.1. LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ALLIER.....</b>	<b>21</b>
<b>1.2. LES ÉRUDITS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ALLIER .....</b>	<b>21</b>
1.2.1. Alfred Bertrand (1826 – 1912) .....	21
1.2.2. Edmond Tudot (1805 – 1861) .....	49
1.2.3. Louis Gabriel Esmonnot (1807 – 1887) .....	49
<b>2. LES MUSÉES .....</b>	<b>51</b>
<b>2.1. LE MUSÉE ANNE-DE-BEAUJEU DE MOULINS.....</b>	<b>53</b>
2.1.1. Les prémices.....	53
2.1.2. Le musée départemental .....	53
2.1.3. La fusion des musées .....	54
2.1.4. Le musée d'art et d'archéologie de Moulins .....	54
2.1.5. La gestion des collections .....	55
2.1.6. Les objets de Toulon-sur-Allier .....	57
<b>2.2. LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE.....</b>	<b>73</b>
<b>3. PLANS .....</b>	<b>77</b>
<b>4. CAHIERS DE FOUILLES .....</b>	<b>91</b>
<b>4.1. CAHIER 1977 N°1 .....</b>	<b>93</b>
<b>4.2. CAHIER 1977 N°2 .....</b>	<b>166</b>
<b>4.3. CAHIER 1978.....</b>	<b>249</b>
<b>4.4. CAHIER 1979.....</b>	<b>333</b>

<b>4.5. CAHIER 1980.....</b>	<b>384</b>
<b>5. VALORISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE.....</b>	<b>425</b>
<b>LA VALORISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE .....</b>	<b>427</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 - Inventaire des objets du Musée Anne-de-Beaujeu de Moulins .....	58
Tableau 2 - Inventaire des objets du Musée d'Archéologie Nationale .....	74

## Table des illustrations

Figure 1 - Mémoire A. Bertrand p.209.....	23
Figure 2 - Mémoire A. Bertrand p.210 bis .....	24
Figure 3 - Mémoire A. Bertrand p.210.....	25
Figure 4 - Mémoire A. Bertrand p.211.....	26
Figure 5 - Mémoire A. Bertrand p.212 bis .....	27
Figure 6 - Mémoire A. Bertrand p.212.....	28
Figure 7 - Mémoire A. Bertrand p.213 bis .....	29
Figure 8 - Mémoire A. Bertrand p.213.....	30
Figure 9 - Mémoire A. Bertrand p.214.....	31
Figure 10 - Mémoire A. Bertrand p.215 bis .....	32
Figure 11 - Mémoire A. Bertrand p.215.....	33
Figure 12 -Mémoire A. Bertrand p.216.....	34
Figure 13 - Mémoire A. Bertrand p.217 bis .....	35
Figure 14 - Mémoire A. Bertrand p.217.....	36
Figure 15 - Mémoire A. Bertrand p.218.....	37
Figure 16 - Mémoire A. Bertrand p.219 bis .....	38
Figure 17 - Mémoire A. Bertrand p.219.....	39
Figure 18 - Mémoire A. Bertrand p.220.....	40
Figure 19 - Mémoire A. Bertrand p.221.....	41
Figure 20 - Plan n°4 du rapport de fouilles de 1978 .....	79
Figure 21 - Plan n°5 du rapport de fouilles de 1978 .....	80
Figure 22 - Plan n°6 du rapport de fouilles de 1978 .....	81
Figure 23 - Plan général des fouilles de 1978 .....	82

Figure 24 - Plan n°3 du rapport de fouilles de 1979.....	84
Figure 25 - Plan n°4 du rapport de fouilles de 1979.....	85
Figure 26 - Plan n°5 du rapport de fouilles de 1979.....	86
Figure 27 - Plan général des fouilles de 1979.....	87
Figure 28 - Plan manuscrit du terrain de fouilles de Toulon-sur-Allier .....	89
Figure 29 - Plan général des fouilles du XXe siècle à Toulon-sur-Allier.....	90
Figure 30 - Couverture du cahier de fouille 1977.....	93
Figure 31 - Cahier de fouille de 1977 page 1.....	94
Figure 32 - Cahier de fouille de 1977 page 2.....	95
Figure 33 - Cahier de fouille de 1977 page 3.....	96
Figure 34 - Cahier de fouille de 1977 page 4.....	97
Figure 35 - Cahier de fouille de 1977 page 5.....	98
Figure 36 - Cahier de fouille de 1977 page 6.....	99
Figure 37 - Cahier de fouille de 1977 page 7.....	100
Figure 38 - Cahier de fouille de 1977 page 8.....	101
Figure 39 - Cahier de fouille de 1977 page 9.....	102
Figure 40 - Cahier de fouille de 1977 page 10.....	103
Figure 41 - Cahier de fouille de 1977 page 11.....	104
Figure 42 - Cahier de fouille de 1977 page 12.....	105
Figure 43 - Cahier de fouille de 1977 page 13.....	106
Figure 44 - Cahier de fouille de 1977 page 13 bis .....	107
Figure 45 - Cahier de fouille de 1977 page 14.....	108
Figure 46 - Cahier de fouille de 1977 page 15.....	109
Figure 47 - Cahier de fouille de 1977 page 16.....	110
Figure 48 - Cahier de fouille de 1977 page 17.....	111
Figure 49 - Cahier de fouille de 1977 page 18.....	112
Figure 50 - Cahier de fouille de 1977 page 19.....	113
Figure 51 - Cahier de fouille de 1977 page 20.....	114
Figure 52 - Cahier de fouille de 1977 page 21.....	115
Figure 53 - Cahier de fouille de 1977 page 22.....	116
Figure 54 - Cahier de fouille de 1977 page 23.....	117
Figure 55 - Cahier de fouille de 1977 page 24.....	118

---

Figure 56 - Cahier de fouille de 1977 page 25 .....	119
Figure 57 - Cahier de fouille de 1977 page 26 .....	120
Figure 58 - Cahier de fouille de 1977 page 27 .....	121
Figure 59 - Cahier de fouille de 1977 page 28 .....	122
Figure 60 - Cahier de fouille de 1977 page 29 .....	123
Figure 61 - Cahier de fouille de 1977 page 30 .....	124
Figure 62 - Cahier de fouille de 1977 page 31 .....	125
Figure 63 - Cahier de fouille de 1977 page 32 .....	126
Figure 64 - Cahier de fouille de 1977 page 33 .....	127
Figure 65 - Cahier de fouille de 1977 page 34 .....	128
Figure 66 - Cahier de fouille de 1977 page 35 .....	129
Figure 67 - Cahier de fouille de 1977 page 36 .....	130
Figure 68 - Cahier de fouille de 1977 page 37 .....	131
Figure 69 - Cahier de fouille de 1977 page 38 .....	132
Figure 70 - Cahier de fouille de 1977 page 39 .....	133
Figure 71 - Cahier de fouille de 1977 page 40 .....	134
Figure 72 - Cahier de fouille de 1977 page 41 .....	135
Figure 73 - Cahier de fouille de 1977 page 42 .....	136
Figure 74 - Cahier de fouille de 1977 page 43 .....	137
Figure 75 - Cahier de fouille de 1977 page 44 .....	138
Figure 76 - Cahier de fouille de 1977 page 44 bis.....	139
Figure 77 - Cahier de fouille de 1977 page 45 .....	140
Figure 78 - Cahier de fouille de 1977 page 46 .....	141
Figure 79 - Cahier de fouille de 1977 page 47 .....	142
Figure 80 - Cahier de fouille de 1977 page 48 .....	143
Figure 81 - Cahier de fouille de 1977 page 49 .....	144
Figure 82 - Cahier de fouille de 1977 page 50 .....	145
Figure 83 - Cahier de fouille de 1977 page 51 .....	146
Figure 84 - Cahier de fouille de 1977 page 52 .....	147
Figure 85 - Cahier de fouille de 1977 page 53 .....	148
Figure 86 - Cahier de fouille de 1977 page 54 .....	149
Figure 87 - Cahier de fouille de 1977 page 55 .....	150

Figure 88 - Cahier de fouille de 1977 page 56.....	151
Figure 89 - Cahier de fouille de 1977 page 57.....	152
Figure 90 - Cahier de fouille de 1977 page 58.....	153
Figure 91 - Cahier de fouille de 1977 page 59.....	154
Figure 92 - Cahier de fouille de 1977 page 61.....	155
Figure 93 - Cahier de fouille de 1977 page 62.....	156
Figure 94 - Cahier de fouille de 1977 page 63.....	157
Figure 95 - Cahier de fouille de 1977 page 64.....	158
Figure 96 - Cahier de fouille de 1977 page 65.....	159
Figure 97 - Cahier de fouille de 1977 page 66.....	160
Figure 98 - Cahier de fouille de 1977 page 67.....	161
Figure 99 - Cahier de fouille de 1977 page 68.....	162
Figure 100 - Cahier de fouille de 1977 page 69.....	163
Figure 101 - Cahier de fouille de 1977 page 70.....	164
Figure 102 - Cahier de fouille de 1977 page 71.....	165
Figure 103 - Cahier de fouille de 1977 N°2 Couverture .....	166
Figure 104 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 0.....	167
Figure 105 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 1.....	168
Figure 106 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 2.....	169
Figure 107 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 3.....	170
Figure 108 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 4.....	171
Figure 109 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 5.....	172
Figure 110 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 6.....	173
Figure 111 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 7.....	174
Figure 112 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 8.....	175
Figure 113 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 9.....	176
Figure 114 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 10.....	177
Figure 115 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 11.....	178
Figure 116 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 12.....	179
Figure 117 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 13.....	180
Figure 118 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 14.....	181
Figure 119 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 15.....	182



---

Figure 120 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 16 .....	183
Figure 121 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 17 .....	184
Figure 122 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 18 .....	185
Figure 123 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 19 .....	186
Figure 124 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 20 .....	187
Figure 125 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 21 .....	188
Figure 126 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 22 .....	189
Figure 127 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 23 .....	190
Figure 128 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 24 .....	191
Figure 129 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 25 .....	192
Figure 130 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 26 .....	193
Figure 131 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 27 .....	194
Figure 132 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 28 .....	195
Figure 133 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 29 .....	196
Figure 134 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 30 .....	197
Figure 135 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 31 .....	198
Figure 136 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 32 .....	199
Figure 137 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 33 .....	200
Figure 138 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 34 .....	201
Figure 139 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 35 .....	202
Figure 140 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 36 .....	203
Figure 141 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 37 .....	204
Figure 142 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 38 .....	205
Figure 143 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 39 .....	206
Figure 144 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 41 .....	207
Figure 145 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 42 .....	209
Figure 146 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 43 .....	209
Figure 147 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 44 .....	210
Figure 148 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 45 .....	211
Figure 149 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 46 .....	212
Figure 150 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 47 .....	213
Figure 151 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 48 .....	214

Figure 152 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 49 .....	215
Figure 153 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 50 .....	216
Figure 154 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 51 .....	217
Figure 155 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 52 .....	218
Figure 156 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 53 .....	219
Figure 157 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 54 .....	220
Figure 158 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 55 .....	221
Figure 159 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 56 .....	222
Figure 160 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 57 .....	223
Figure 161 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 58 .....	224
Figure 162 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 59 .....	225
Figure 163 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 60 .....	226
Figure 164 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 61 .....	227
Figure 165 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 62 .....	228
Figure 166 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 63 .....	229
Figure 167 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 64 .....	230
Figure 168 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 65 .....	231
Figure 169 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 67 .....	232
Figure 170 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 68 .....	233
Figure 171 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 69 .....	234
Figure 172 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 73 .....	235
Figure 173 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 74 .....	236
Figure 174 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 75 .....	237
Figure 175 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 76 .....	238
Figure 176 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 77 .....	239
Figure 177 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 78 .....	240
Figure 178 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 79 .....	241
Figure 179 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 80 .....	242
Figure 180 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 81 .....	243
Figure 181 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 82 .....	244
Figure 182 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 91 .....	245
Figure 183 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 94 .....	246

---

Figure 184 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 95 .....	247
Figure 185 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page Couverture fin.....	248
Figure 186 - Cahier de fouille de 1978 Couverture .....	249
Figure 187 - Cahier de fouille de 1978 page 1 .....	250
Figure 188 - Cahier de fouille de 1978 page 2 .....	251
Figure 189 - Cahier de fouille de 1978 page 3 .....	252
Figure 190 - Cahier de fouille de 1978 page 4 .....	253
Figure 191 - Cahier de fouille de 1978 page 5 .....	254
Figure 192 - Cahier de fouille de 1978 page 6 .....	255
Figure 193 - Cahier de fouille de 1978 page 8 .....	256
Figure 194 - Cahier de fouille de 1978 page 9 .....	257
Figure 195 - Cahier de fouille de 1978 page 10 .....	258
Figure 196 - Cahier de fouille de 1978 page 11 .....	259
Figure 197 - Cahier de fouille de 1978 page 12 .....	260
Figure 198 - Cahier de fouille de 1978 page 13 .....	261
Figure 199 - Cahier de fouille de 1978 page 14 .....	262
Figure 200 - Cahier de fouille de 1978 page 15 .....	263
Figure 201 - Cahier de fouille de 1978 page 16 .....	264
Figure 202 - Cahier de fouille de 1978 page 17 .....	265
Figure 203 - Cahier de fouille de 1978 page 18 .....	266
Figure 204 - Cahier de fouille de 1978 page 19 .....	267
Figure 205 - Cahier de fouille de 1978 page 20 .....	268
Figure 206 - Cahier de fouille de 1978 page 21 .....	269
Figure 207 - Cahier de fouille de 1978 page 22 .....	270
Figure 208 - Cahier de fouille de 1978 page 23 .....	271
Figure 209 - Cahier de fouille de 1978 page 24 .....	272
Figure 210 - Cahier de fouille de 1978 page 25 .....	273
Figure 211 - Cahier de fouille de 1978 page 26 .....	274
Figure 212 - Cahier de fouille de 1978 page 27 .....	275
Figure 213 - Cahier de fouille de 1978 page 28 .....	276
Figure 214 - Cahier de fouille de 1978 page 29 .....	277
Figure 215 - Cahier de fouille de 1978 page 30 .....	278

Figure 216 - Cahier de fouille de 1978 page 31.....	279
Figure 217 - Cahier de fouille de 1978 page 32.....	280
Figure 218 - Cahier de fouille de 1978 page 34.....	281
Figure 219 - Cahier de fouille de 1978 page 35.....	282
Figure 220 - Cahier de fouille de 1978 page 36.....	283
Figure 221 - Cahier de fouille de 1978 page 37.....	284
Figure 222 - Cahier de fouille de 1978 page 38.....	285
Figure 223 - Cahier de fouille de 1978 page 39.....	286
Figure 224 - Cahier de fouille de 1978 page 40.....	287
Figure 225 - Cahier de fouille de 1978 page 41.....	288
Figure 226 - Cahier de fouille de 1978 page 42.....	289
Figure 227 - Cahier de fouille de 1978 page 43.....	290
Figure 228 - Cahier de fouille de 1978 page 44.....	291
Figure 229 - Cahier de fouille de 1978 page 45.....	292
Figure 230 - Cahier de fouille de 1978 page 46.....	293
Figure 231 - Cahier de fouille de 1978 page 47.....	294
Figure 232 - Cahier de fouille de 1978 page 48.....	295
Figure 233 - Cahier de fouille de 1978 page 49.....	296
Figure 234 - Cahier de fouille de 1978 page 50.....	297
Figure 235 - Cahier de fouille de 1978 page 51.....	298
Figure 236 - Cahier de fouille de 1978 page 52.....	299
Figure 237 - Cahier de fouille de 1978 page 53.....	300
Figure 238 - Cahier de fouille de 1978 page 54.....	301
Figure 239 - Cahier de fouille de 1978 page 55.....	302
Figure 240 - Cahier de fouille de 1978 page 56.....	303
Figure 241 - Cahier de fouille de 1978 page 57.....	304
Figure 242 - Cahier de fouille de 1978 page 58.....	305
Figure 243 - Cahier de fouille de 1978 page 59.....	306
Figure 244 - Cahier de fouille de 1978 page 60.....	307
Figure 245 - Cahier de fouille de 1978 page 61.....	308
Figure 246 - Cahier de fouille de 1978 page 62.....	309
Figure 247 - Cahier de fouille de 1978 page 63.....	310

---

Figure 248 - Cahier de fouille de 1978 page 64 .....	311
Figure 249 - Cahier de fouille de 1978 page 65 .....	312
Figure 250 - Cahier de fouille de 1978 page 66 .....	313
Figure 251 - Cahier de fouille de 1978 page 67 .....	314
Figure 252 - Cahier de fouille de 1978 page 68 .....	315
Figure 253 - Cahier de fouille de 1978 page 69 .....	316
Figure 254 - Cahier de fouille de 1978 page 70 .....	317
Figure 255 - Cahier de fouille de 1978 page 71 .....	318
Figure 256 - Cahier de fouille de 1978 page 72 .....	319
Figure 257 - Cahier de fouille de 1978 page 73 .....	320
Figure 258 - Cahier de fouille de 1978 page 74 .....	321
Figure 259 - Cahier de fouille de 1978 page 75 .....	322
Figure 260 - Cahier de fouille de 1978 page 76 .....	323
Figure 261 - Cahier de fouille de 1978 page 77 .....	324
Figure 262 - Cahier de fouille de 1978 page 78 .....	325
Figure 263 - Cahier de fouille de 1978 page 79 .....	326
Figure 264 - Cahier de fouille de 1978 feuille 1 .....	327
Figure 265 - Cahier de fouille de 1978 feuille 2 .....	328
Figure 266 - Cahier de fouille de 1978 feuille 3 .....	329
Figure 267 - Cahier de fouille de 1978 feuille 4 .....	330
Figure 268 - Cahier de fouille de 1978 feuille 5 .....	331
Figure 269 - Cahier de fouille de 1978 Couverture fin .....	332
Figure 270 - Cahier de fouille de 1979 Couverture .....	333
Figure 271 - Cahier de fouille de 1979 Couverture revers .....	334
Figure 272 - Cahier de fouille de 1979 page 1 .....	335
Figure 273 - Cahier de fouille de 1979 page 2 .....	336
Figure 274 - Cahier de fouille de 1979 page 3 .....	337
Figure 275 - Cahier de fouille de 1979 page 4 .....	338
Figure 276 - Cahier de fouille de 1979 page 5 .....	339
Figure 277 - Cahier de fouille de 1979 page 6 .....	340
Figure 278 - Cahier de fouille de 1979 page 7 .....	341
Figure 279 - Cahier de fouille de 1979 page 8 .....	342

Figure 280 - Cahier de fouille de 1979 page 9.....	343
Figure 281 - Cahier de fouille de 1979 page 10.....	344
Figure 282 - Cahier de fouille de 1979 page 11.....	345
Figure 283 - Cahier de fouille de 1979 page 12.....	346
Figure 284 - Cahier de fouille de 1979 page 13.....	347
Figure 285 - Cahier de fouille de 1979 page 14.....	348
Figure 286 - Cahier de fouille de 1979 page 15.....	349
Figure 287 - Cahier de fouille de 1979 page 16.....	350
Figure 288 - Cahier de fouille de 1979 page 17.....	351
Figure 289 - Cahier de fouille de 1979 page 18.....	352
Figure 290 - Cahier de fouille de 1979 page 19.....	353
Figure 291 - Cahier de fouille de 1979 page 20.....	354
Figure 292 - Cahier de fouille de 1979 page 21.....	355
Figure 293 - Cahier de fouille de 1979 page 22.....	356
Figure 294 - Cahier de fouille de 1979 page 23.....	357
Figure 295 - Cahier de fouille de 1979 page 24.....	358
Figure 296 - Cahier de fouille de 1979 page 25.....	359
Figure 297 - Cahier de fouille de 1979 page 26.....	360
Figure 298 - Cahier de fouille de 1979 page 27.....	361
Figure 299 - Cahier de fouille de 1979 page 28.....	362
Figure 300 - Cahier de fouille de 1979 page 29.....	363
Figure 301 - Cahier de fouille de 1979 page 30.....	364
Figure 302 - Cahier de fouille de 1979 page 31.....	365
Figure 303 - Cahier de fouille de 1979 page 32.....	366
Figure 304 - Cahier de fouille de 1979 page 33.....	367
Figure 305 - Cahier de fouille de 1979 page 34.....	368
Figure 306 - Cahier de fouille de 1979 page 35.....	369
Figure 307 - Cahier de fouille de 1979 page 36.....	370
Figure 308 - Cahier de fouille de 1979 page 37.....	371
Figure 309 - Cahier de fouille de 1979 page 38.....	372
Figure 310 - Cahier de fouille de 1979 page 39.....	373
Figure 311 - Cahier de fouille de 1979 page 40.....	374

---

Figure 312 - Cahier de fouille de 1979 page 41 .....	375
Figure 313 - Cahier de fouille de 1979 page 42 .....	376
Figure 314 - Cahier de fouille de 1979 page 43 .....	377
Figure 315 - Cahier de fouille de 1979 page 44 .....	378
Figure 316 - Cahier de fouille de 1979 page 45 .....	379
Figure 317 - Cahier de fouille de 1979 page 46 .....	380
Figure 318 - Cahier de fouille de 1979 page 47 .....	381
Figure 319 - Cahier de fouille de 1979 page 48 .....	382
Figure 320 - Cahier de fouille de 1979 Couverture fin .....	383
Figure 321 - Cahier de fouille de 1980 Couverture .....	384
Figure 322 - Cahier de fouille de 1980 page 1 .....	385
Figure 323 - Cahier de fouille de 1980 page 2 .....	386
Figure 324 - Cahier de fouille de 1980 page 3 .....	387
Figure 325 - Cahier de fouille de 1980 page 5 .....	388
Figure 326 - Cahier de fouille de 1980 page 6 .....	389
Figure 327 - Cahier de fouille de 1980 page 7 .....	390
Figure 328 - Cahier de fouille de 1980 page 8 .....	391
Figure 329 - Cahier de fouille de 1980 page 9 .....	392
Figure 330 - Cahier de fouille de 1980 page 10 .....	393
Figure 331 - Cahier de fouille de 1980 page 11 .....	394
Figure 332 - Cahier de fouille de 1980 page 12 .....	395
Figure 333 - Cahier de fouille de 1980 page 13 .....	396
Figure 334 - Cahier de fouille de 1980 page 14 .....	397
Figure 335 - Cahier de fouille de 1980 page 15 .....	398
Figure 336 - Cahier de fouille de 1980 page 16 .....	399
Figure 337 - Cahier de fouille de 1980 page 17 .....	400
Figure 338 - Cahier de fouille de 1980 page 18 .....	401
Figure 339 - Cahier de fouille de 1980 page 19 .....	402
Figure 340 - Cahier de fouille de 1980 page 20 .....	403
Figure 341 - Cahier de fouille de 1980 page 21 .....	404
Figure 342 - Cahier de fouille de 1980 page 22 .....	405
Figure 343 - Cahier de fouille de 1980 page 23 .....	406

Figure 344 - Cahier de fouille de 1980 page 24.....	407
Figure 345 - Cahier de fouille de 1980 page 25.....	408
Figure 346 - Cahier de fouille de 1980 page 26.....	409
Figure 347 - Cahier de fouille de 1980 page 27.....	410
Figure 348 - Cahier de fouille de 1980 page 28.....	411
Figure 349 - Cahier de fouille de 1980 page 29.....	412
Figure 350 - Cahier de fouille de 1980 page 30.....	413
Figure 351 - Cahier de fouille de 1980 page 31.....	414
Figure 352 - Cahier de fouille de 1980 page 32.....	415
Figure 353 - Cahier de fouille de 1980 page 33.....	416
Figure 354 - Cahier de fouille de 1980 page 34.....	417
Figure 355 - Cahier de fouille de 1980 page 35.....	418
Figure 356 - Cahier de fouille de 1980 page 36.....	419
Figure 357 - Cahier de fouille de 1980 page 38.....	420
Figure 358 - Cahier de fouille de 1980 page 39.....	421
Figure 359 - Cahier de fouille de 1980 page 40.....	422
Figure 360 - Cahier de fouille de 1980 page 41.....	423
Figure 361 - Cahier de fouille de 1980 page 42.....	424



**1.**  
**LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ALLIER**



Il nous était impossible de parler du site de Toulon-sur-Allier sans évoquer ses découvreurs : les érudits de la Société d'Émulation de l'Allier.

## 1.1. LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ALLIER

La Société d'Émulation de l'Allier est fondée en 1845 par des passionnés d'histoire, d'art et d'archéologie puis autorisée par arrêté préfectoral le 30 janvier 1846.

L'association se donne pour but de « *développer des études sur l'ancienne province du Bourbonnais et le département de l'Allier*<sup>1</sup> », mais également de « *former une collection d'objets d'art* » en donnant « *avant tout, la préférence à ceux qui auraient été découverts dans le département de l'Allier* ». Les membres de la société se lancent alors dans des fouilles à partir de 1851 en débutant par la commune d'Yzeure, au « domaine de Plaisance ».

La SEA est renommée en 1892 « Société d'Émulation et des Beaux-arts du Bourbonnais », qui est simplifiée en « Société d'Émulation du Bourbonnais » vers 1903.

Le 20 août 1925 la société est reconnue d'utilité publique par décret.

## 1.2. LES ÉRUDITS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ALLIER

Les fouilles d'Yzeure en 1851 ne sont qu'un point de départ à de nouvelles découvertes pour les membres de la société d'Émulation de l'Allier. Ainsi, en 1856 c'est au tour du Larry à Toulon-sur-Allier d'être investigué. Nombreux sont les érudits de la SEA qui prennent part à cet événement, mais certains d'entre eux ont davantage marqué l'histoire du site toulonnais :

### 1.2.1. Alfred Bertrand (1826 – 1912)

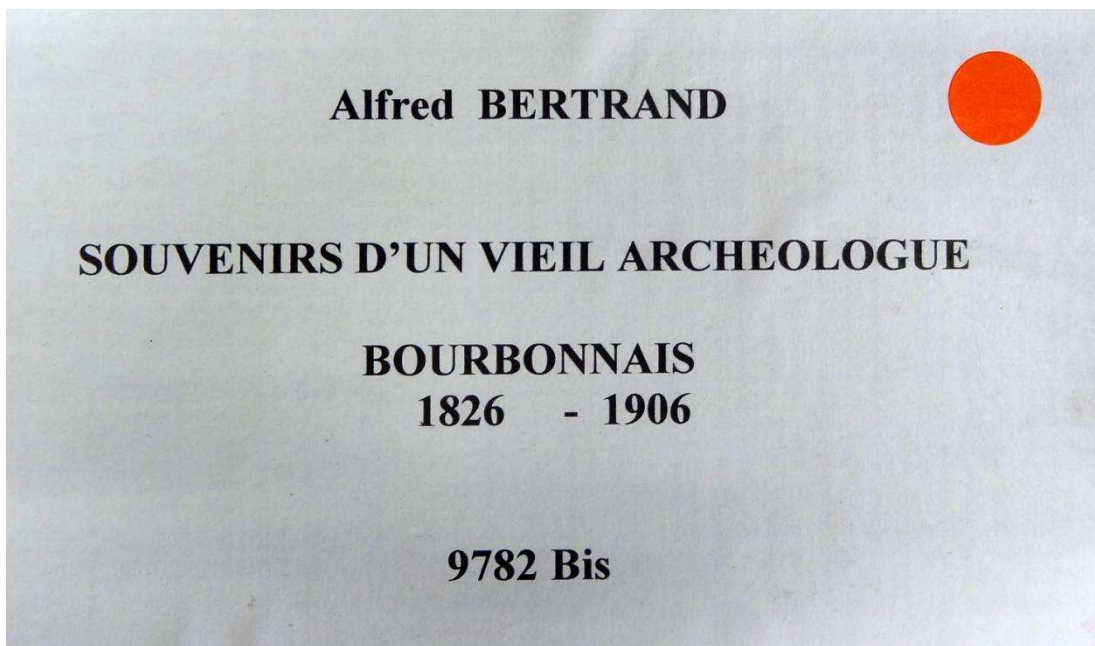
Alfred Bertrand est l'inventeur du site de Toulon-sur-Allier. Il rejoint la SEA en 1852, soit quelques années à peine avant cette découverte majeure. Son travail pour la compagnie des chemins de fer lui offre la possibilité de beaucoup voyager. Passionné d'archéologie, les travaux de constructions de la ligne de train Vierzon-

---

<sup>1</sup> Société d'Émulation de l'Allier, *Catalogue départemental de Moulins, Moulins*, Imprimerie Auclaire, 1885, p.1

Saincaize lui donnent l'opportunité de faire le relevé de la voie antique Bourges-Orléans. Il est également à l'origine de nombreuses fouilles, notamment à Vichy ou Varennes-sur-Allier dont il publie à plusieurs reprises les résultats. A. Bertrand s'impose également comme le premier conservateur du Musée départemental de Moulins. Enfin, en 1906 il achève la rédaction de ses mémoires intitulées « *Souvenirs d'un vieil archéologue bourbonnais 1826 – 1906*<sup>2</sup> » dans lesquelles il relate l'intégralité de ses interventions archéologiques.

## Les Mémoires d'A. Bertrand



Il s'agit de plusieurs carnets manuscrits dont les pages sont numérotées. Cet ouvrage rassemble tous les souvenirs d'A. Bertrand. Cependant, seuls les passages faisant référence aux découvertes faites à Toulon-sur-Allier sont présentés ici (**Fig. 01 à Fig. 19**). Des pages supplémentaires – marquées « bis » – sont présentées dans ce document. Celles-ci se placent avant les pages qu'elles complètent. Ainsi, pour respecter l'ordre de l'œuvre originale, la page « 210bis » sera visible avant la page « 210 ».

---

<sup>2</sup> Cet ouvrage est conservé dans la bibliothèque de la Société d'Émulation du Bourbonnais.

209

croiraient impunes, par notre silence passager, mais il faut que la vérité triomphe et qu'ils soient punis et dévoilés à l'opinion publique, qui les jugera, sans doute, moins sévèrement, qu'ils ne le méritent, pour tant, leur culpabilité ne saurait avoir aucune atténuation ? —

**Découverte** Au mois de Mai 1876, ayant eu besoin, pour aller de  
**l'ancien Office** d'aller faire signer un Etat, au S<sup>r</sup> Bourdat, garde de nuit,  
**de poteries** au Chemin de fer, qui était propriétaire d'une parcelle en  
**Gallo-Romaine** à Coulon (allée) petit domaine au Larz, où il habitait, je me rendis  
**au lieu dit** chez lui, en suivant un petit chemin communal, lorsque sur  
**le Larz.** la gauche au pied de la haie de cet héritage, je vis de très  
**Historique** nombreux débris de poteries rouges, Romaines, que je  
**des diverses** ramassai et remis au S<sup>r</sup> Bourdat, je lui demandai à passer par son jardin, où il  
**foirilles, qui** m'accompagna, je ramassai aux bords de poteries rouges,  
**ont été** à reliefs, bruns, blancs et noirs par la vitrification,  
**pratiquées** qui, par conséquent n'avaient jamais été, mais en voyant  
 ce fait, immédiatement pour moi la révélation de l'existence  
 d'un atelier je ramassai, également, une notable portion  
 de ce qui d'une petite statuette en terre, avec cette  
 la poterie, on fabriquait aussi des statuettes ? je quittai  
 mon homme en passant à côté de la maison, neuve, qui est  
**fait bâtir**, quatre ou cinq ans, avant, son beau-frère, le S<sup>r</sup>  
**Jeanneot, marquis de Larz**, sur le bord de la Route Nationale N<sup>o</sup> 7,

Figure 1 - Mémoire A. Bertrand p.209

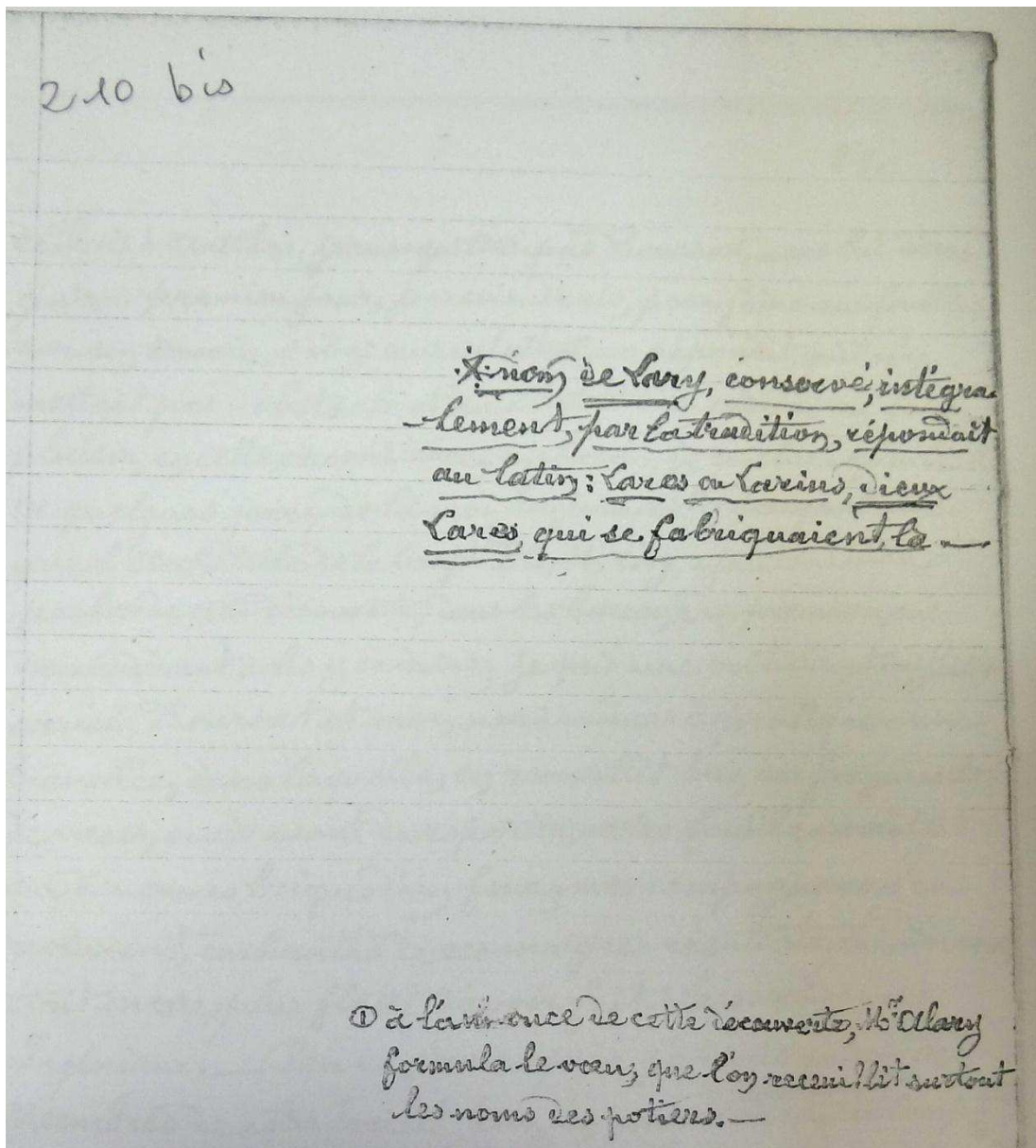


Figure 2 - Mémoire A. Bertrand p.210 bis

p. 10

de Paris à Antibes, je ne quittai pas Bourzat, sans lui dire  
 qu'au premier jour, je reviendrais, pour faire une fouille  
 sur son terrain, s'il y consentait, il me répondit, qu'il n'y  
 mettait pas d'obstacle et qu'il était bien aise de me faire  
 plaisir, en cette circonstance, en chemin, je conclusai que le 1<sup>er</sup>  
 à quelques jours de là, moi, Ingénieur, M<sup>r</sup> Jacquet ainsi  
 que l'Architecte de la Comp<sup>ie</sup> P. O., M<sup>r</sup> Lévy, ayant entendu  
 parler de cette découverte, dans les bureaux, en premier, me  
 demandèrent à les y conduire, je pris une voiture et au plutôt  
 arrivés, Bourzat et moi, nous mêmes à pratiquer une  
 tranchée, dans laquelle, on recueillit bien des fragments  
 de vases, mais avant de repartir, notre fouille s'ouvrait  
 sur d'énormes briques d'un feu, mes compagnons s'en  
 revinrent, enchantés de ces maigres résultats, lui, Bourzat  
 était encore plus flatté d'avoir fait plaisir à son  
 Ingénieur. — Peu de jours après, j'appris qu'un des  
 Membres de notre Société, (car j'en avais <sup>plusieurs</sup> dans la Comp<sup>ie</sup>)  
 le S<sup>r</sup> Michelon, était allé trouver Bourzat, et se faisant  
 autorisé par moi, à fouiller, ce qui n'était pas vrai, mais  
 Bourzat le crut et, continuant notre première fouille, au  
 point où nous l'avions laissée, ils firent une ample moisson  
 de monnaies et de statuettes. — J'allai trouver le jeune Michelon,  
 auquel je fis le reproche d'être allé, sans mon ordre, faire  
 en tapinois, ces fouilles; et j'étais si échauffé de ces absurdités

Première  
 fouille au  
 Camp, par  
 moi-même  
 et le prop. de  
 deux parties  
 du camp  
 Camp.

Fouille  
 illégitime au  
 Camp, par  
 Michelon




Figure 3 - Mémoire A. Bertrand p.210

211

réponses, que j'étais prêt à le caletter, il se réfugia précipitamment, au Café de la Jeune France. — Michelon appela  
 ou, une fois à son aide, M<sup>rs</sup> Perrot, pour recommander ou recoller  
 de plus, le les Statuettes fragmentées, et pendant une absence d'une  
 bay mal acquis, ne quinze jours, d'un voyage, qu'il fit, en Auvergne, sa mère, qui  
 profite pas avait profité de cela, pour faire exécuter des réparations  
 au ravisseur. à sa maison, donna l'ordre, à M<sup>r</sup> Lamoureux, son plâtrier,  
 de débarrasser, complètement, le grenier de tous ces fragm<sup>ts</sup>  
 qui l'encombraient, ils furent, immédiatement, descendus  
 et chargés dans un tombereau, avec les gravois du plâtrier  
 et conduits à la décharge publique; un seul objet, qui était  
 sur un bureau, avait échappé, à ce désastre, c'est une espèce  
 de polissoir, en terre cuite blanche, ayant au centre, un petit  
 bouton de préhension, pour pouvoir polir, avec deux faces,  
 l'une, en filay courbe et l'autre horizontale, les bavures des  
 moulages en coquille des statuettes, ou les maquettes de ces  
 mêmes pièces; cette petite rareté est au Musée. — Je n'accuse  
 pas, comment à son retour, Michelon a eu faire une scène  
 à sa mère, mais il est extrêmement fâché, pour nous,  
 d'avoir été privés de sujets non seulement uniques, sans  
 doute, que nous regrettons moins que d'autres les avions eues,  
 (car Michelon ne s'est pas vanté de sa mésaventure) et Cérot  
 n'en n'a jamais parlé, non plus, sauf notre mécontentement, le  
 résultat négatif de l'insuccès de Michelon, était bien  
 puni et mérité.

Figure 4 - Mémoire A. Bertrand p.211



212 bis

\* Toudot qui était dans un état d'épuisement et de fièvre continue, ne se possédant pas, a failli compromettre, presque au début, le succès des fouilles, en faisant travailler, le jour de Pâques, et de plus, en n'obéissant pas au meunier, qui, étant allé à la messe à Coulon avec sa femme et ses enfants, lui avait bien recommandé, de ne pas fouiller très près du perron en jardin, et quand il en revint, trouva son perron à moitié démolé; Toudot qui avait recueilli, à ras de la fondation, la magnette, sans bras, de ce qu'il a appelé une troupe, de 36<sup>cent</sup> ce haut, intact, ne se sentant pas à l'aise, avait démolé, en grande partie ce perron, au grand mécontentement de M<sup>re</sup> Jeanet, que j'ai eu bien des peines, à calmer; quelques jours, après, <sup>(Toudot)</sup> ~~il se permit~~ auprès de la meunière, des prières, que j'ai pu adoucir également, en demandant en grâce à cette honnête femme, de cacher <sup>cela</sup> à son mari, qu'il aurait chassé de chez lui, bien certainement.

Figure 5 - Mémoire A. Bertrand p.212 bis

212

Après la fouille clandestine de Michelon, Bourisat avait continué seul, encouragé par son premier succès, il avait recueilli un grand nombre de statuettes et de moules, il me fit dire qu'il me les offrait, j'allai de suite chez M<sup>r</sup> Esmonnot, auquel je fis part des dispositions de Bourisat, en ma faveur, puis, je lui proposai de prendre mon lieu et place, ce qu'il accepta, avec une joie indicible, aussitôt, nous prenons une voiture et arrivés au Lavoy, Bourisat nous montra un panier plein de moules et de statuettes, qu'il m'offrit, je le remerciai de sa générosité et lui remis en échange, une pièce de 5 francs, ce qui avait été convenu avec M<sup>r</sup> Esmonnot, qui, en repartant pour Boullins, me remit mes 5 francs, il étala le tout, devant nous, sur le coussin de la voiture et jusqu'à notre arrivée, nous les examinâmes, fiévreusement, les uns après les autres, — Il montra ses richesses à Couot, qui jalousait le possesseur de tant d'œuvres inédites, et les voyait, déjà, revendus par ses voisins, il fut convenu que j'irais demander, tant à Bourisat, qu'au menuisier Jeandet, l'autorisation de fouiller, pour M<sup>r</sup> M. Esmonnot et Couot, ce dernier, était aussi fait recommander, par M<sup>r</sup> Choumé, on la leur accorda très facilement et quelques jours après, ils y installèrent une équipe de terrassiers, leurs fouilles furent fructueuses.

M. M.  
Esmonnot  
Couot et la  
Soc<sup>te</sup> d'Émulation  
fouillant au  
Lavoy.

Figure 6 - Mémoire A. Bertrand p.212

213 bis

\*. A quelque temps de là, une série de malheurs, vint fondre sur la famille Jeandat, qui n'avait que deux enfants, une fille et un garçon; la fille, qui était très-gentille, mourut à 17 ans, le père qui était meunier, et un très-brave homme, périt accidentellement, en voulant essayer de régler la roue de son moulin, qui l'écrasa, avant qu'il n'eût pu sortir du chenal. —

Après son veuvage, je la fis marier, avec un garçon meunier, un moulin de <sup>St</sup> Tromenteau, elle eut un fils, et mourut, elle-même, d'une seconde couche. —

Étant très-bien, avec le nouveau usinier, je lui fis faire d'urgentes réparations, à son bief, qui s'ensablait, et ne donnait presque plus d'eau, au déversoir; je fis construire une bonnette fond, qui ne jettait les sables, dans le déversoir, et n'entraînait que de l'eau claire, dans le bief, on cura celui-ci, à fond, en transportant les terres, au pres, dans une vauvrière tombouse, impropre à toute culture, que l'on pouvait cultiver, depuis lors, le moulin fut reconstruit, à 3 étages, avec tous les accessoires nouveaux. — Peu après, le fils Jeandat, qui s'était livré à la boisson, mourut, dans l'ivrognerie. — Le nouveau meunier, devenu, ainsi que son fils, des républicains endiablés, ce qui valut au père, d'être Maire de Coulon, et au fils de devenir Rédacteur du Radical.

Figure 7 - Mémoire A. Bertrand p.213 bis

213

M<sup>e</sup> de Bayant  
 Dumoulin  
 Fouille par  
 adresse

Notre Société fournit quelques fonds, et une part fut  
 réservée au Musée; mais, l'un de nos membres, M<sup>e</sup> de Bayant  
 Dumoulin, Procureur Impérial, collectionneur, sût, avec témérité,  
 se faufiler, s'insinuer, parmi les fouilleurs, et sans jamais  
 avoir participé aux dépenses, avoir une bonne part des  
 trouvailles, dont il revenait ou échangea, plusieurs unités  
 à M<sup>e</sup> Esmonnot. Il arriva même, à ce... Magistrat, une  
 découverte, qui ne fait guère honneur à son rang social.  
 Tout d'abord adressé, en communication, à M<sup>e</sup> Rioceux, le  
 Conservateur du Musée de Sévres, plusieurs moules de terre,  
 et les avait encore, lorsque notre Procureur se présenta à son  
 cabinet, en lui lisant qu'il avait à lui présenter quelques  
 moules de terre cuite blanche, qu'il pensait provenir  
 de la Haute Italie? attendez un instant, lui dit le savant,  
 et il lui mit, sous les yeux, des moules semblables, qui  
 le confondirent. M<sup>e</sup> Rioceux me raconta lui-même,  
 l'aventure, quelques temps après. — Néanmoins, moi de  
 Bayant, alla faire la même tentative, chez un M<sup>e</sup> d'antiqui-  
 tés de la Place de la Bourse, qui lui en acheta quelques  
 uns, que j'eus sous ses vitrines, j'entraï et lui demandai  
 les prix, qui variaient, entre 120 et 150 francs, et qu'il m'assu-  
 rait provenir d'Arezzo, pas aussi loin, lui assurais-je,  
 tout simplement de la Commune de Toulon, (Allier) je  
 puis, sur ce point, être affirmatif car c'est moi qui suis

Figure 8 - Mémoire A. Bertrand p.213

214

L'auteur desintéressé de cette importante découverte, M<sup>re</sup> de Fayant, de nous, obtint de M<sup>re</sup> Jeanne, de fouiller le sol d'une grande remise de sa maison, j'en fus prévenu, dans une de mes tournées, sur le chemin de fer et au puits, j'allai le voir, en passant, je lui fis l'effet de la tête de Noéuse, car, il voulait cacher à tous, sa mauvaise action; j'y restai au moins une heure, et c'est à peine, si je vis les quelques objets, qu'il recueillait, il allait, de puits, les engouffrer, dans une grande malle, au puits refermée à clef; j'ai su qu'il avait exhumé un squelette humain, sur lequel il a bâti, tout un roman, car il a publié une brochure, sur ses fouilles, il en a donné une relation, dans le journal illustré, avec des plans, à l'appui, dans ces deux publications, de quelques pages. —

Jusqu'à là, moi qui avais la place si belle, au près de tous les propriétaires du champ Fayant, j'avais gracieusement, abandonné les objets que l'on m'avait donnés, j'avais installé mes confrères, pour fouiller, et je n'avais pris qu'une part passive à leur joie et à les voir se faire des collections d'objets rares, je me suis mis en révolte, contre moi-même, et au desir, aussi partager leur bonheur!! seulement, j'en n'y prenais un pentard, le terrain, recelant une grande partie de l'effieine, avait été presque entièrement fouillé, à l'exception, d'une partie, en j'ouir, et de l'espace

*Les fouilles exécutées par moi-même*

Figure 9 - Mémoire A. Bertrand p.214

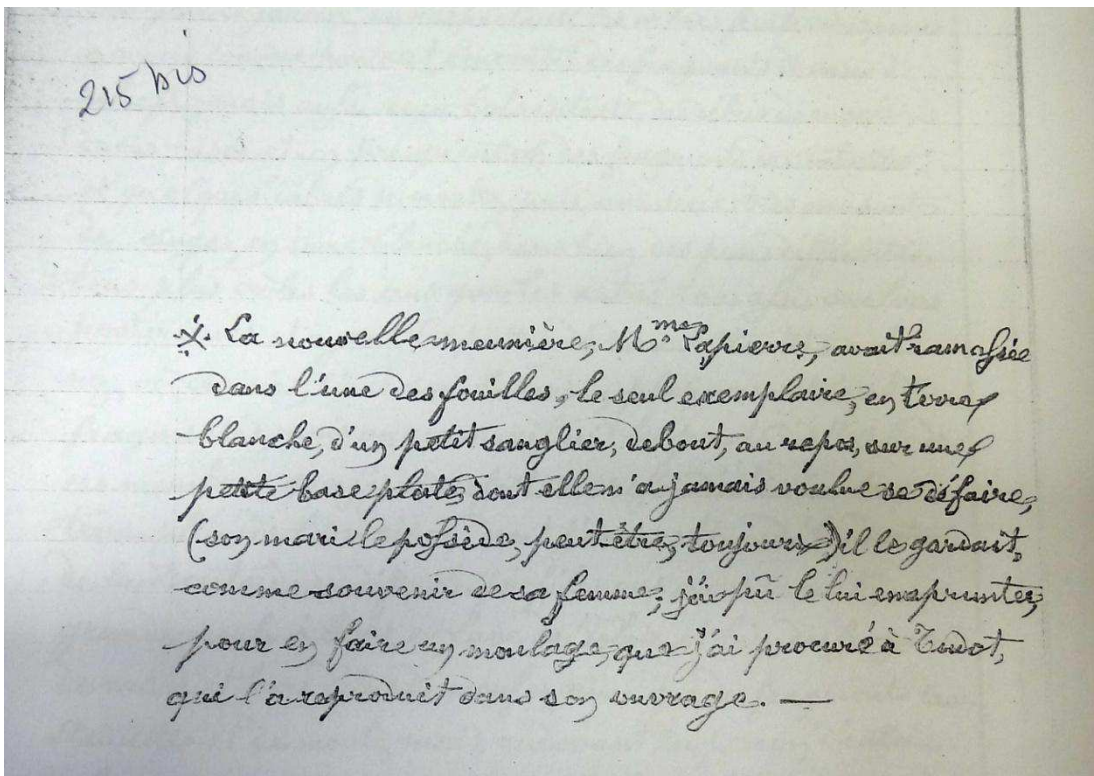


Figure 10 - Mémoire A. Bertrand p.215 bis

215

compris, entre la maison et le talus de la Route, je commen-  
 çai par le jardin, en respectant les arbres fruitiers, nous  
 y avons, comme partout, rencontré des fragments de vases à  
 reliefs, mais aussi deux bols intacts, ces débris de moules  
 de ces vases et un presque entier, des fragments de statuettes  
 et quelques débris de moules, puis, une série très amusante  
 de singes, en terre blanche, dans bien des poses différentes,  
 tous plus drôles les uns que les autres, tous assis sur leurs  
 postérieurs et ayant les pattes de devant, tantôt sur le  
 nez, ou croisées, l'une sous le coude, plusieurs étaient  
 fragmentés, mais on reconnaissait les points d'attache de  
 ces membres, que j'y ai refaits ou refendus. Sur le  
 terrain plein de la maison, dont j'avais obtenu un bonnetier  
 de la Route, de modifier le profil, nous avons recueilli, une  
 grande meule à bras, en lave de Volvic et bien des fragments  
 de vases et leurs débris de moules, ainsi que des fragments de  
 statuettes et de moules, mais, en creusant un peu en d'entrée  
 de la maison, nous avons recueilli des outils, particulière-  
 ment intéressants, avec lesquels ces plasticiens polissaient  
 leurs maquettes et les bavures de la barbotine, en excès, sur  
 les deux faces des moulages des statuettes, avant de les faire  
 mettre, en gazette, puis, de là, à cuire dans le four, l'un  
 d'eux était en agate, poli sur toutes ses faces, il avait à peu  
 près, la grosseur d'un pouce, et aussi sa forme, sur environ,

Outils de  
mouleurs

Figure 11 - Mémoire A. Bertrand p.215

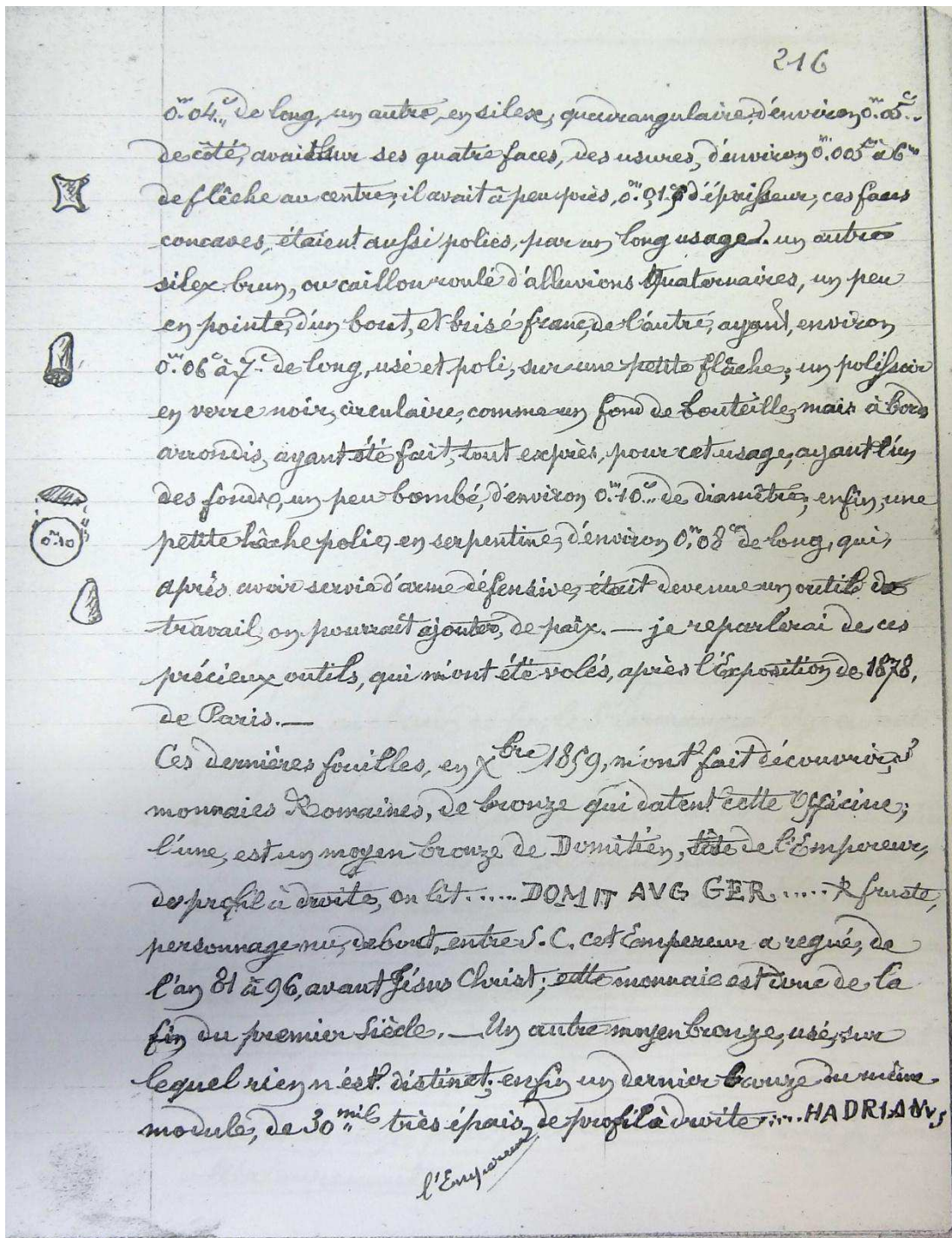


Figure 12 -Mémoire A. Bertrand p.216



217 bis

✱. Le propriétaire actuel du Logy, est un seigneur ancien  
 possesseur au chemin de fer, le S<sup>r</sup> Larmandeat, et je ne doute  
 pas, que si je lui demandais à y faire de nouvelles fouilles,  
 il ne m'y autorisât, avec plaisir, mais l'âge me retient  
 et je laisse à d'autres, la joie qu'ils pourroient avoir à y  
 recueillir bien des objets nouveaux, surtout les nombreux  
poignons de décor des moules de vase, dont il n'a pas  
été trouvé, encore, un seul exemplaire, ils doivent se  
 trouver, dans la maison, près du perron Ouest, faisant  
 face à la Route, près de l'endroit, où j'ai trouvés des  
outils en silex, pour polir les maquettes, dont je parlerai  
ultérieurement.

Figure 13 - Mémoire A. Bertrand p.217 bis

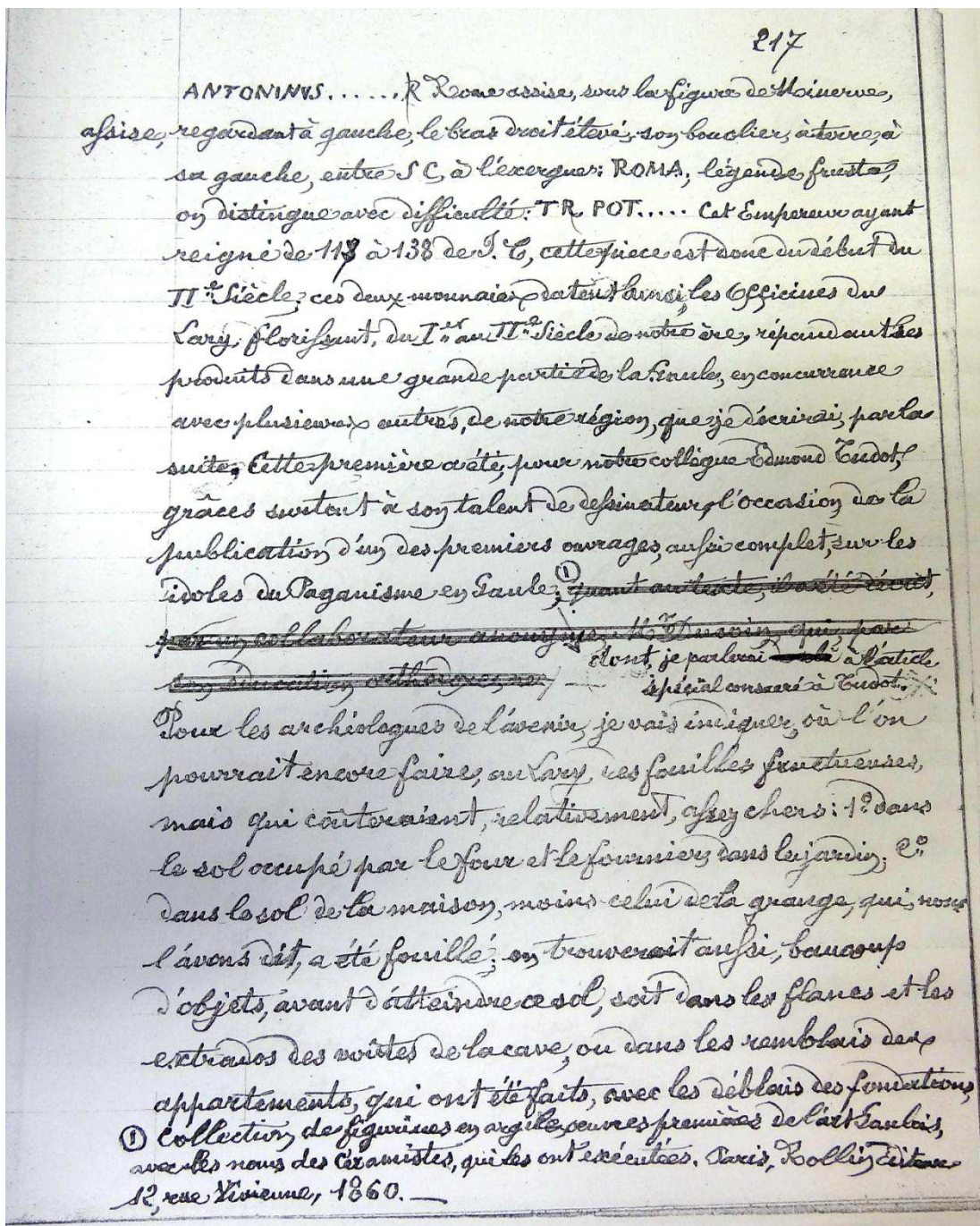


Figure 14 - Mémoire A. Bertrand p.217

218

dont l'emploi n'a dû être fait que là, et à cette époque, le propriétaire, pas plus que l'entrepreneur et les ouvriers, n'attachaient aucune importance, à ces débris, si recueillis, plus tard. —

*Officine de  
 potiers Salla  
 Romains de  
 La Forêt, Com.  
 de Coulon.  
 Recherche des  
 emplacements  
 et fouilles.*

La Forêt est une propriété, avec château bien situé sur une hauteur, à environ 2 kil.<sup>m</sup> au sud. Est un ruy, le petit ruisseau la Sasse, coule au bas, lorsqu'elle appartenait à M<sup>l</sup> Flestier de la Solivette, ce propriétaire fit niveler, certaines portions de sa prairie, qui a des parties montueuses, très accentuées, s'étalant en pentes douces, jusqu'au ruisseau, dans ces déblais, il trouva quelques moules, comme ceux du ruy, moi-même, j'ai trouvé dans le lit du ruisseau, un demi-moule de M<sup>l</sup> encure, mais le gazon des prés, cachait le lieu de fabrication.

La propriété fut vendue, vers 1814 à un M<sup>l</sup> de biens, qui la revendit, peu après, à un jeune ménage de Paris, M<sup>l</sup> et M<sup>l</sup> Quentin dont je fis la connaissance, je lui demandai l'autorisation de chercher, dans ses prés, cette fabrique, lui assurant d'avance, que je n'y causerais aucun dégât, il m'accorda cette permission, avant d'aller passer l'hiver à Paris. —

Je me mis à l'œuvre, en embauchant l'ouvrier qui était chargé de faire, pour lui, les rigoles d'irrigations, et mon fouilleur habituel, à tout hasard, nous commençâmes sur un terre-plein assez étendu, près d'un petit lac, en

Figure 15 - Mémoire A. Bertrand p.218

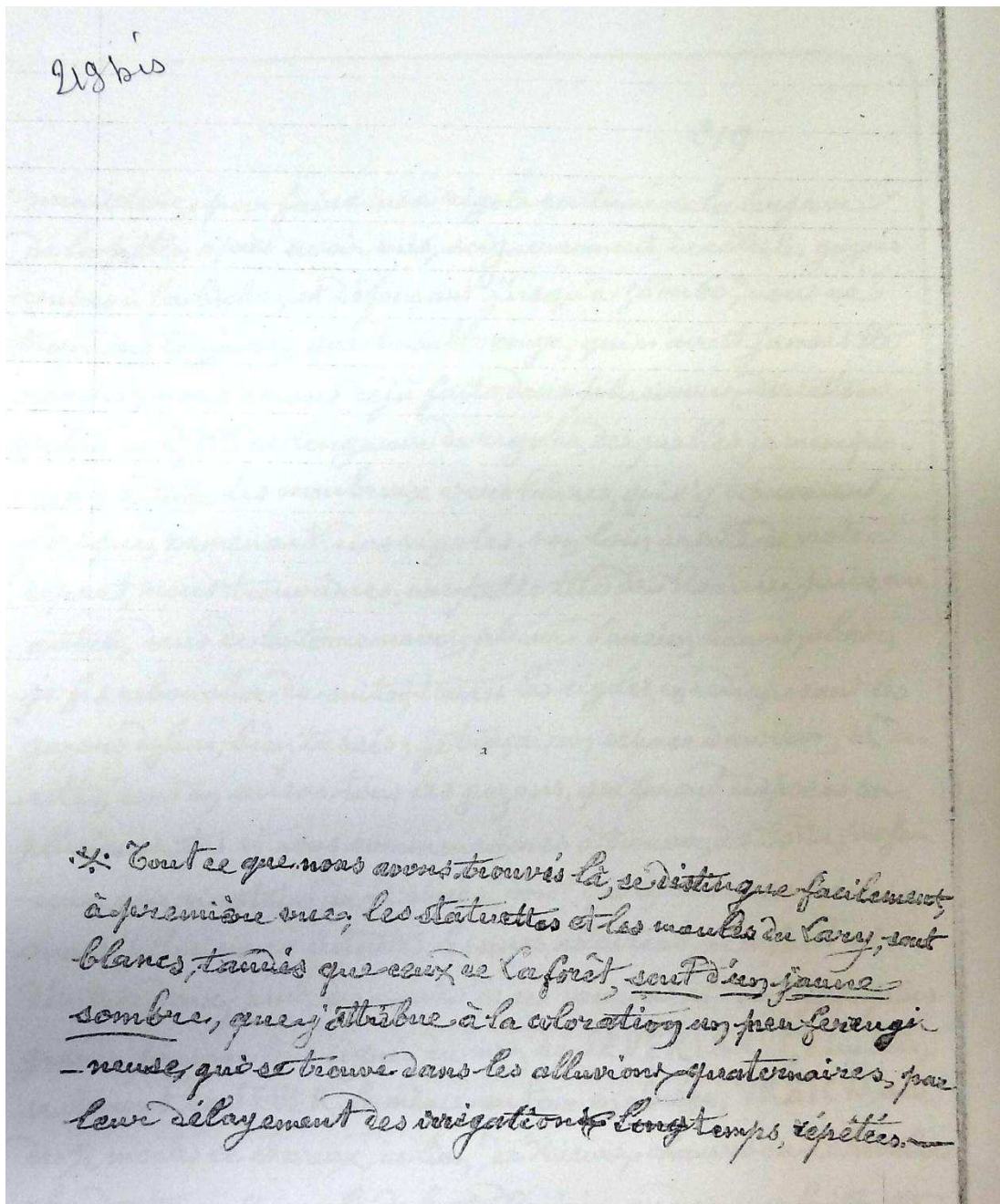


Figure 16 - Mémoire A. Bertrand p.219 bis

219

miniature, par faire une rigole continue, de la largeur  
de la pelle, après avoir mis, soigneusement, de côté, les gazons  
coupés à la bêche, et s'enfonçant jusqu'à 50 ou 60<sup>c</sup>, nous ne  
trouvions toujours, que du sable rouge, qui n'avait jamais été  
remué, nous avons déjà fait, dans plusieurs directions,  
plus de 30<sup>m</sup> de longueur de rigoles, desquelles je m'emplo-  
-yais à tirer les nombreux vers blancs, qui s'y trouvaient,  
lorsque, ramenant nos rigoles, non loin de celle de notre  
départ, nous trouvâmes, une petite tête de Noaïres, puis, une  
autre, dans de la terre noire, pleine d'ancien humus; alors,  
je fis reboucher de suite, toutes les rigoles, en disposant les  
gazons dessus, bien tassés; je traçai un espace d'environ 10<sup>m</sup> de  
côtés, dont on enleva tous les gazons, qui furent déposés, en  
plusieurs tas et nous commençâmes à trouver, à 0<sup>m</sup> 30 de profon-  
-deur, une vingtaine de Noaïres, dont quelques unes brisées,  
mais plusieurs intactes, les uns, allaitant un enfant, et  
d'autres, seuls; près, des moules de ces coquilles et d'un type plus  
grand, presque tous signés du nom de SEVERIANVS, d'autres,  
seulement de SEVER, le même auteur en abrégé; VRBICVS, sur  
des 1/2 moules de chevaux, ce lion, de Riviers, chauves ou à chevelure  
abondante, un 1/2 moule de buste féminin, au dos, une feuille ~~lat~~,  
✕ aucun fragment de vases ou leurs moules, aucune statuette, non  
plus, notre feuille, en se continuant, dans les pierres et les  
briques de déchets de fours, de cendres et de charbons, nous avait

Figure 17 - Mémoire A. Bertrand p.219

220

amenés au bas du monticule au lac d'irrigation, dont nous avions creusé une artère, qui, délayant les parties argileuses, rendait les débais très-difficiles, en même temps que périlleux, car je craignais des éboulements, je décidai de nous retirer, car les ouvriers n'y travaillaient qu'en crainte, c'était malheureux de capituler, au moment où nous aurions eu, certainement, d'autres succès, si nous eussions pris le soin d'étayer, mais c'était plus sage, j'aurais dû y revenir, une autre année, en 1870, car les sources sont moins abondantes, mais je ne l'ai pas fait.

J'ai fait remblayer les fouilles, remettre tous les gazons en place, payé à l'abé, le rigoleur, pour refaire ses rigoles et au mois de Juin, suivant, j'en suis allé vérifier, avec le propriétaire, si je lui avais commis des dégâts; au lieu de cela, nous avons constaté que partout où nous avions fouillé, l'herbe était deux fois plus élevée qu'ailleurs; les quelques milliers de vers blancs qui s'y étaient plus tôt pour manger les racines, y étaient bien pour quelque chose, ainsi que nos défonçages et le mélange des terres et des cendres. — M. Quantin qui voulait vendre sa propriété, ce qui a eu lieu dans l'année même, regretta que dans mes travaux, je n'eusse pas trouvé de la marne, afin de donner une plus-value à cette propriété.

J'ai recueilli dans ces fouilles, aussi une petite monnaie de billon, saucé d'argent, mais tellement oxydée, qu'elle n'est un peu brisée, c'est un Gordien, le lieu qui a raigé vers du 1870.

Figure 18 - Mémoire A. Bertrand p.220

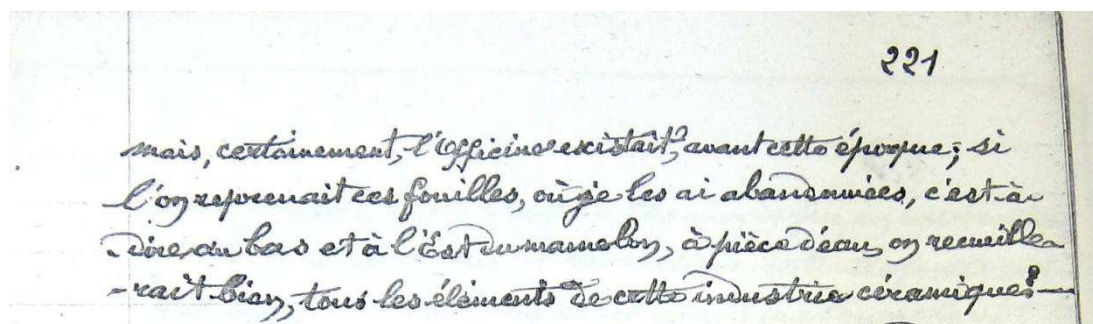


Figure 19 - Mémoire A. Bertrand p.221

## Transcription du manuscrit

### Mémoire Bertrand Bibliothèque de la Société d'Émulation du Bourbonnais

« Alfred BERTRAND, Souvenirs d'un vieil archéologue Bourbonnais 1826 – 1906. 9782 Bis ».

#### p.209

Découverte d'une officine de potiers gallo-romaine à Toulon (Allier) au lieu-dit Le Lary.

Historique des diverses fouilles qui y ont été pratiquées.

Au mois de mai 1856, ayant eu besoin, pour raison de service, d'aller faire signer un État, au Sieur Boursat, garde de nuit, au chemin de fer, qui était propriétaire d'une partie du petit domaine du Lary, où il habitait, je me rendais chez lui en suivant un petit chemin communal, lorsque sur la gauche au pied de la haie de cet héritage, je vis de très nombreux débris de poteries rouges, Romaines, que je m'empressais de ramasser ; après m'être entretenu avec Boursat, je lui demandai à passer par son jardin, où il m'accompagna ; je ramassais deux blocs de poteries rouges à reliefs, brunis, biscuits et soudés par la vitrification qui, par conséquent n'avait jamais été mis en service ; ce fut, immédiatement pour moi la révélation de l'existence d'un atelier, je ramassais également une notable portion du devant d'une petite statuette nue de Vénus ; donc outre la poterie, on fabriquait aussi des statuettes ? Je quittai mon homme en passant à côté de la Maison Neuve qu'avait fait bâtir quatre ou cinq ans avant son beau-frère, le Sieur Jeandet [ ? ], marinier de Sannes, sur le bord de la Route Nationale, N°7,

#### p.210 bis

- \* Nom de Lary conservé intégralement par la tradition, répondait au latin : Lares ou Larins, vieux Lares qui se fabriquaient, la -
- 1) à l'annonce de cette découverte, M. Alary formula le vœu, que l'on recueillit surtout les noms des potiers.

#### p.210

De Paris à Antibes, je [ ? ] quittait pas Boursat, sans lui dire qu'au premier jour, je reviendrais pour faire une fouille sur son terrain, s'il y consentait, il me répondait qu'il n'y mettait pas d'obstacle et qu'il était bien aise de me faire plaisir en cette circonstance, en chemin, je concluais que le \*/ p.210 bis

Première fouille au Lary, par moi-même et le propriétaire d'une partie du champ du Lary.

À quelques jours de là, mon ingénieur M. Jacquet ainsi que l'architecte de la compagnie PO, M. Lévy, ayant entendu parler de cette découverte dans les bureaux du premier, me demandèrent à les y conduire ; je pris une voiture et aussitôt arrivés, Boursat et moi, nous mîmes à pratiquer une tranchée, dans laquelle on recueillit bien des fragments de vases, mais avant de repartir, notre fouille s'arrêtait sur d'énormes briques d'un four ; mes compagnons s'en revinrent enchantés de ces maigres résultats ; lui, Boursat, était encore plus flatté d'avoir fait plaisir à son ingénieur.

#### Fouille illicite du Lary par Michelin

Peu de jours après, j'ai appris qu'un des membres de notre société (car j'en avais officiellement avisé notre compagnie) (1 p.210 bis), le Sieur Michelin, était allé trouver Boursat et se disant autorisé par moi à fouiller ce qui n'était pas vrai, mais Boursat le crut et continuant notre première fouille, au point où nous l'avions laissé, ils firent une ample moisson de moules et statuettes. J'allai trouver le jeune Michelin auquel je fis le reproche d'être allé, sans mon [ ? ] faire, en tapinois, ces fouilles ; et j'étais si échauffé de ses absurdes

#### **p.211**

réponses, que j'étais près à le calotter, il se réfugia prestement au Café de la Jeune France.

Où une fois de plus le bien mal acquis ne profite pas au ravisseur

Michelon appela à son aide, M. Perrot pour raccommoder ou recoller les statuettes fragmentées et prenant une absence d'une quinzaine, d'un voyage qu'il fit en Auvergne, sa mère, qui avait profité de cela pour faire exécuter des réparations à sa maison, donna l'ordre à M. Lamoureux, son plâtrier, de débarrasser complètement le grenier de tous ces fragments qui l'encombraient ; ils furent immédiatement descendus et chargés dans un tombereau, avec les gravois du plâtrier et conduits à la décharge publique, un seul objet, qui était sur son bureau, avait échappé à ce désastre, c'est un espèce de polissoir en terre cuite blanche, ayant au centre un petit bouton de préhension, pour pouvoir polir avec deux faces, l'une en plan courbe et



l'autre horizontal les bavures des moulages en coquille des statuettes ou les maquettes de ces mêmes pièces ; cette petite rareté est au Musée.

Je ne sais pas comment à son retour, Michelon a dû faire une scène à sa mère, mais il est extrêmement fâcheux pour nous d'avoir été privé des sujets non seulement uniques, sans doute, que nous regrettions moins que si nous les avions connus (car Michelon ne s'est pas vanté de sa mésaventure) et Pérot n'en n'a jamais parlé non plus, sauf notre mécontentement, le résultat négatif de l'indélicatesse de Michelon, était bien punie et méritée.

#### **p.212 bis**

Tudot qui était dans un état d'énervement et de frénésie continuel ne se possédant pas, a failli compromettre, presque au début, le succès de ces fouilles en faisant travailler le jour de Pâques et de plus en n'obéissant pas au meunier qui était allé à la messe à Toulon, avec sa femme et ses enfants, lui avait bien recommandé de ne pas fouiller très près du perron du jardin et quand il en revient trouva son perron à moitié démoli. Tudot qui avait recueilli à raz de la fondation, la maquette, sans bras, de ce qu'il a appelé une poupée de 36cent de haut, intact, ne se sentant pas d'aide, avait démoli, en grande partie ce perron, au grand mécontentement de M. Jeandet, que j'avais bien des peines à calmer. Quelques jours après Tudot permit auprès de la meunière des privautés que j'ai pu adoucir également, en demandant en grâce à cette honnête femme, de cacher cela à son mari qui l'avait chargé de chez lui bien certainement.

#### **p.212**

Après la fouille clandestine de Michelon, Boursat avait continué seul encouragé par son premier succès. Il avait recueilli un grand nombre de statuettes et de moules. Il me fit dire qu'il me les offrait. J'allai de suite chez M. Esmonnot, auquel je dis part des dispositions de Boursat, en ma faveur, puis je lui proposai de prendre mon lieu et place, ce qu'il accepta avec une joie indicible. Aussitôt nous prenons une voiture et arrivés au Lary, Boursat nous montra un panier plein de moules et de statuettes, qu'il m'offrit. Je le remerciai de sa générosité et lui remis en échange une pièce de 5 francs, ce qui avait été convenu avec M. Esmonnot, qui en repartant pour Moulins, me remit mes 5 francs. Il étala le tout devant nous sur le coussin de la voiture et jusqu'à notre arrivée, nous les examinâmes fiévreusement les uns après les autres. Il montra ses richesses à Tudot qui jalousait le professeur de tant d'œuvres inédites et les voyait déjà rendus par ses dessins. Il fut convenu que j'irais demander tant à Boursat qu'au meunier Jeandet, l'autorisation de fouiller, pour MM. Esmonnot et Tudot, ce dernier s'était aussi fait recommander par M. Thonnié, on la leur accorda très facilement et quelques jours après ils y installèrent une équipe de terrassiers.

MM. Esmonnot, Tudot et la Société d'Émulation fouillant au Lary.

Leurs fouilles furent fructueuses. (p.212 bis)

**p.213 bis**

À quelques temps de là, une série de malheurs, vint fondre sur la famille Jeandet, qui n'avait que deux enfants, une fille et un garçon. La fille, qui était très gentille, mourut à 17 ans ; le père qui était meunier et un très brave homme, périt accidentellement en voulant essayer de déplacer la roue de son moulin, qui l'écrasa avant qu'il n'ait pu sortir du chenal.

Après son veuvage, je la fis marier avec un garçon meunier du moulin de Fromenteau, elle eut un fils et mourut elle-même d'une seconde couche.

Étant très bien, avec le nouveau usinier, je lui dis faire d'urgentes réparations à son fief qui s'ensablait et ne donnait presque plus d'eau au déversoir, je fis construire une [ ? ] fond, qui rejetait les sables dans le déversoir et n'entraînait que de l'eau claire dans le fief, on cura celui-ci à fond, en transportant les terres, auprès dans une [ ? ] tourbeuse impropre à toute culture, que l'on pût cultiver depuis lors. Le moulin fût reconstruit à 3 étages avec tous les accessoires nouveaux. Peu après le fils Jeandet qui s'était livré à la boisson mourut dans l'idiotisme. Le nouveau meunier devenu ainsi que son fils, des républicains enviés, ce qui valut au père d'être Maire de Toulon et au fils de devenir Rédacteur du Radical.

**p.213**

M. de Payant Dumoulin y fouilla par adresse.

Notre société fournit quelques fonds et une part fût réservée au Musée, mais l'un de nos membres M. de Payant Dumoulin, Procureur Impérial, collectionneur, sût adroitement se faufiler, s'insinuer parmi les fouilleurs et sans jamais avoir participé aux dépenses, avoir une bonne part des trouvailles dont il revendit ou échangea plusieurs unités avec M. Esmonnot. (p.213 bis).

Il arriva même à ce ... Magistrat, une déconvenue qui ne fait guère honneur à son rang social. Tudot avait adressé en communication à M. Riocreux, le conservateur du Musée de Sèvres, plusieurs moules du Lary, et les avait encore lorsque notre Procureur se présenta à son cabinet en lui disant qu'il avait à lui présenter quelques moules de terre cuite blanche qu'il pensait provenir de la Haute Italie ? Attendez un instant, lui a dit le savant, et il lui mit sous les yeux des moules semblables, qui le confondirent. M. Riocreux me raconta lui-même l'aventure quelques temps après. Néanmoins monsieur de Payant alla faire la même tentative chez un M<sup>d</sup> d'antiquités de la Place de la Bourse qui lui en acheta quelque uns, que je vis dans ses vitrines. J'entrai et lui demandai les prix, qui variaient entre 120 et 150 francs et qu'il m'assurait provenir d'Arrezzo. Pas aussi loin lui assurai-je tout simplement de la commune de Toulon (Allier) je puis, sur ce point, être très affirmatif, car c'est moi qui suis

**p.214**

l'auteur désintéresse de cette important découverte.

M. de Payant fouille seul au Lary.

Peu de temps après M. de Payant, sans faire part à aucun de nous, obtint de M. Jeandet, de fouiller le sol d'une grande remise de sa maison. J'en fus prévenu dans une de mes tournées sur le chemin de fer et aussitôt j'allais le voir. En passant, je lui fis l'effet de la tête de Méduse, car il voulait cacher à tous sa mauvaise action. J'y restais au moins une heure et c'est à peine si je vis les quelques objets qu'il recueillait, il allait de sitôt le engouffrer dans une grande malle, aussitôt refermée à clef. J'ai su qu'il avait exhumé un squelette humain sur lequel il a bâti tout un roman, car il a publié une brochure sur ses fouilles. Il en a donné [à] une relation dans le journal illustré avec dessins à l'appui dans ces deux publications de quelques pages.

Fouilles exécutées par moi-même.

Jusque là moi qui avait la place si belle auprès de tous les propriétaires du champ Lary, j'avais précieusement abandonné les objets que l'on m'avait donné, j'avais installé mes confrères pour fouiller et je n'avais pris qu'une part passive à leur joie et à les voir se faire des collections d'objets rares, je me suis mis en révolte contre moi-même et ai désiré aussi partager leurs bonheur !! Seulement je m'y prenais un peu tard et le terrain recelant une grande partie de l'officine avait été presque entièrement fouillé à l'exception d'une partie d'un jardin et de l'espace

**p.215 bis**

\* La nouvelle meunière Mme Lapierre, avait ramassé dans l'une des fouilles, le seul exemplaire en terre blanche d'un petit sanglier debout au repos sur une petite base plate dont elle n'a jamais voulu se défaire. (son mari le possède peut-être toujours) il le gardait comme souvenir de sa femme, j'ai pu lui emprunter pour en faire un moulage que j'ai procuré à Tudot, qui l'a reproduit dans son ouvrage.

**p.215**

compris entre la maison et le talus de la Route. Je commençai par le jardin en respectant les arbres fruitiers. Nous y avons comme partout, rencontré des fragments de vases à reliefs, mais aussi deux bols intacts, des débris de moules, de ces vases et un presqu'entier. Des fragments de statuettes et quelques débris de moules, puis une série très amusante de singes en terre blanche dans bien des poses différentes, tous plus drôles les uns que les autres, tous assis sur leurs postérieurs et ayant les pattes de devant tantôt sur le nez, ou croisés, l'une sous le coude, plusieurs étaient fragmentés, mais on reconnaissait les points d'attache de ces membres que j'y au refait ou ressoudés. (\*p.215 bis) Sur le terre plein de la maison dont j'avais obtenu du

constructeur de la Route de modifier le profil, nous avons recueilli une grande meule à bras, en lave de Volvic et bien des fragments de vases et leurs débris de moules ainsi que des fragments de statuettes et de moules, mais au devant du perron d'entrée de la maison, nous avons recueillis des outils, particulièrement intéressants avec lesquels ces plasticiens polissaient leurs maquettes et les bavures de la barbotine en excès sur les deux faces des moulages des statuettes avant de les faire mettre en gazette puis de là à cuire dans le four. L'un d'eux était en agate polie sur toutes les faces il avait à peu près la grosseur du pouce et aussi sa forme sur environ

p.216

0,04m de long, un autre en silex quadrangulaire d'environ 0,05m de côté avait sur ses quatre faces des usures d'environ 0,005m à 0,006m de flèche au centre. L'avait à peu près 0,01m d'épaisseur. Ces faces concaves étaient aussi polies par un long usage. Un autre silex brun ou caillou roulé d'alluvions quaternaires un peu en pont de l'un bout et brisé franc de l'autre ayant environ 0,06m à 0,09m de long usé et poli sur une petite flèche, un polissoir en verre noir, circulaire, comme un fond de bouteille, mais à bord arrondis ayant été fait tout exprès pour cet usage, ayant l'un des fonds un peu bombé d'environ 0,10m de diamètre, enfin une petite hache polie en serpentine d'environ 0,08m de long qui après avoir servi d'arme défensive était devenue un outil de travail on pourrait ajouter de paix. Je reparlerai de ces précieux outils qui m'ont été volés après l'exposition de 1878 de Paris.

Les dernières fouilles en Xbre 1859 m'ont fait découvrir 3 monnaies romaines de bronze qui datent cette officine ; l'une est un moyen bronze de Domitien, tête de l'empereur de profil à droite, on lit... DOMIT AVG GER... frustré personnage nu debout entre S.C. Cet empereur a régné de l'an 81 à 96 avant Jésus Christ. Cette monnaie est une de la fin du premier siècle. Un autre moyen bronze, usé, sur lequel rien n'est distinct, enfin un dernier bronze de même module, de 30mm très épais, l'empereur de profil à droite... HADRIANVS

**p.217 bis**

Le propriétaire actuel du Lary est un de mes anciens poseurs de chemin de fer. Le Sieur Larmangeat et je ne doute pas que si je lui demandais à y faire de nouvelles fouilles il ne m'y autorisât avec plaisir, mais l'âge me retient et je laisse à d'autres la joie qu'ils pourront y avoir à y recueillir bien des objets nouveaux, surtout les nombreux poinçons de décor des moules de vases dont il n'a pas été trouvé encore un seul exemplaire, ils doivent se trouver dans la maison près du perron ouest faisant face à la Route, près de l'endroit où j'ai trouvé des outils en silex, pour polir les maquettes, dont je parlerai ultérieurement.

**p.217**

ANTONINVS... Rome assise sous la figure de Minerve, assise, regardant à gauche, le bras droit élevé son bouclier à terre à sa gauche, entre SC à l'exergue : ROMA, légende frustre on distingue avec difficulté : TR POT... Cet empereur ayant régné de 117 à 138 de J.C. Cette pièce est donc du début du II<sup>e</sup> siècle. Ces deux monnaies datent ainsi les officines du Lary florissant du I<sup>er</sup> au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, répandant les produits dans une grande partie de la Gaule, en concurrence avec plusieurs autres de notre région que je décrirai par là suite. Cette première a été pour notre collègue Edmond Tudot grâce surtout à son talent de dessinateur, l'occasion de la publication d'un des premiers ouvrages aussi complet sur les idoles du paganisme en Gaule (1) dont je parlerai à l'article spécial consacré à Tudot.

Pour les archéologues de l'avenir je vais indiquer où l'on pourrait encore faire au Lary des fouilles fructueuses, mais qui coûteraient relativement assez cher : 1<sup>o</sup> dans le sol occupé par le four et le fournier dans le jardin, 2<sup>o</sup> dans le sol de la maison, moins celui de la grange qui nous l'avons dit a été fouillé, on trouverait aussi beaucoup d'objets avant d'atteindre ce sol, soit dans les flancs et les extradors des voûtes de la cave, ou dans les remblais des appartements qui ont été faits avec les déblais des fondations.

- (1) Collections de figurines en argile, œuvres premières de l'art gaulois, avec les noms des céramistes qui ont été exécutées, Paris Rollin Etienne (?) 12 rue Vivienne 1860

**p.218**

dont l'emploi n'a du être fait que là ; et à cette époque, le propriétaire pas plus que l'entrepreneur et les ouvriers n'attachaient aucune importance à ces débris si recherchés plus tard.

Officine de potiers gallo-romains de La Forêt, commune de Toulon. Recherche des emplacements et fouilles.

La Forêt est une propriété avec château bien situé sur une hauteur à environ 2 km au sud-est du Lary. Le petit ruisseau de la Sanne, coule au bas, lorsqu'elle appartenait à M. Hastier de la Jolivette, ce propriétaire fit niveler certaines portions de sa prairie qui a des parties montueuses très accentuées, s'étalant en pentes douces jusqu'au ruisseau dans ces déblais il trouva quelques moules comme ceux du Lary, moi-même, j'ai trouvé dans le lit du ruisseau, un demi moule de Mercure, mais le gazon des prés cachait le lieu de fabrication.

La propriété fut vendue vers 1854 à un M. de bien qui la revendait peu après à un jeune ménage de Paris Mme et M. Quentin dont je fis la connaissance. Je lui demandai l'autorisation de chercher dans ses prés cette fabrique lui assurant d'avance que je n'y causerais aucun dégât, il m'accorda cette permission avant d'aller passer l'hiver à Paris.

Je me mis à l'œuvre en embauchant l'ouvrier qui était chargé de faire, pour lui, les rigoles d'irrigations et mon fouilleur habituel, à tout hasard, nous commençâmes sur un terre plein assez étendu près d'un petit lac en

#### **p.219 bis**

Tout ce que nous avons trouvé là se distingue facilement à première vue, les statuettes et les moules du Lary sont blancs tandis que ceux de La Forêt sont d'un jaune sombre, que j'attribue à la coloration un peu ferrugineuse qui se trouve dans les alluvions quaternaires par leur déblaiement des irrigations longtemps repérées.

#### **p.219**

miniature par faire une rigole continue de largeur de la pelle, après avoir mis soigneusement de côté les gazons coupés à la bêche et défonçant jusqu'à 50 ou 60 cm nous ne trouvions toujours que du sable rouge, qui n'avait jamais été remué, nous avons déjà fait dans plusieurs directions plus de 250m de longueur de rigoles desquelles je m'employais à tuer les nombreux vers blancs qui s'y trouvaient lorsque ramenant nos rigoles, non loin de celle de notre départ, nous trouvâmes une petite tête de Mairée, puis une autre dans de la terre noire pleine d'anciens humus. Alors que je fis reboucher de suite toutes les rigoles en redisant les gazons dessus, bien tassés, je traçais un espace d'environ 10m de côtés dont on enleva tous les gazons qui furent disposés en plusieurs tas et nous commençâmes à trouver à 0,30m de profondeur une vingtaine de Mairées, dont quelques unes brisées, mais plusieurs intactes, mes unes allaitant un enfant et d'autres deux, puis des moules de ces dernières et d'un type plus grand, presque tous signés du noms de SEVERIANVS, d'autres seulement de SEVER, le même auteur en abrégés VRBICVS, sur des ½ moules de chevaux, de lion, de Rieurs chauves ou à chevelure abondantes, un ½ moule de buste féminin au dos une feuille (p.219 bis). Aucun fragment de vases ou leurs moules, aucune statuette non plus, notre fouille en se continuant dans les pierres et les briques de déchets de fours, de cendres et de charbons, nous avait

#### **p.220**

amenés au bas du monticule au lac d'irrigation, dont nous avions creusés une artère, qui délayant les parties argileuses, rendait les déblais très difficiles, en même temps que périlleux, car je craignais des éboulements, je décidai de nous retirer, car les ouvriers n'y travaillaient qu'en crainte, c'était malheureux de capituler au moment où nous aurions eux, certainement d'autres succès, si nous eussions pris le soin d'étayer, mais c'était plus sage. J'aurais du y revenir une autre année, en août ou septembre, où les sources sont moins abondantes, mais je ne l'ai pas fait.

J'ai fait remblayer les fouilles, remettre tous les gazons en place, payé à Labé le rigoleur pour refaire ses rigoles et au mois de juin suivant, je suis allé vérifier avec le propriétaire si je lui avais commis des dégâts. Au lieu de cela nous avons constatés que partout où nous avons fouillé, l'herbe était deux fois plus élevée qu'ailleurs. Les

quelques milliers de vers blancs qui n'étaient plus là pour manger les racines y étaient bien pour quelque chose, ainsi que nos défonçages et le mélange de terre et de cendres. M. Quantin qui voulait vendre sa propriété ce qui a eu lieu dans l'année même, regrettait que dans mes travaux, je n'eusse pas trouvé de la marne, afin de donner plus de valeur à cette propriété.

J'ai recueilli dans ces fouilles aussi une petite monnaie de billon saucé d'argent, mais tellement oxydée qu'elle s'est un peu brisée, c'est un Gordien le Pieux qui a régné de 238 à 244

**p.221**

mais, certainement l'officine existait avant cette époque, si l'on reprenait ces fouilles où je les ai abandonnées, c'est à dire du bas et à l'Est du mamelon, à pièce d'eau, on recueillerait bien tous les éléments de cette industrie céramique !

### **1.2.2. Edmond Tudot (1805 – 1861)**

E. Tudot est l'un des membres fondateurs de la SEA. Il travaille comme professeur de dessin puis devient directeur de l'école communale de dessin de Moulins. Artiste, mais également archéologue, il se prend de passion pour les céramiques romaines et surtout pour les figurines en terre cuite qu'il ne cesse de rechercher et documenter jusqu'à sa mort. Il est l'auteur du premier ouvrage de référence sur le sujet (TUDOT 1860) dont quelques planches sont présentées dans ce travail (Vol. II Planches, Pl.223 à Pl.257). E. Tudot est également le premier conservateur du Musée d'Archéologie de Moulins.

### **1.2.3. Louis Gabriel Esmonnot (1807 – 1887)**

L. G. Esmonnot est un membre fondateur de la SEA dont il en fut le président. Professeur de dessin à Paris dès l'âge de 16 ans et élève de l'École des Beaux-arts, il se passionne pour l'archéologie. En 1836 il s'installe à Moulins pour y exercer en tant qu'architecte départemental. L. G. Esmonnot prend part avec ses collègues de la Société à de nombreuses fouilles dont il collectionne les fruits<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais, T. XVIII, 1887, p.55

Ces trois hommes ont durablement marqués la recherche archéologique du département de l'Allier grâce à leur passion commune. Ils sont tous les trois à l'origine de la découverte et de la renommée du site de Toulon-sur-Allier ainsi qu'à celle de ses productions de céramiques.



## **2. LES MUSÉES**



## 2.1. LE MUSÉE ANNE-DE-BEAUJEU DE MOULINS

Le Musée Anne-de-Beaujeu de Moulins est le fruit du travail acharné de personnes réunies autour d'une passion commune. Il aura fallu de nombreuses années pour que cet ambitieux projet voie le jour.

### 2.1.1. Les prémices

Les buts que se sont fixés les membres de la Société d'Émulation de l'Allier les conduisent très vite à envisager d'exposer les produits de leurs nombreuses recherches. La première tentative d'exposition permanente voit le jour le 22 mai 1853 (LEYOUDEC 2012 p.8) dans une salle de l'École communale de dessin alors dirigée par E. Tudot<sup>4</sup>.

L'année suivante, un Congrès archéologique se tenant à Moulins est l'occasion pour les membres de la SEA de récolter de nombreux dons d'objets. Ces derniers viennent s'ajouter aux produits des fouilles de Chatenay, Diou, Varennes-sur-Allier, etc. L'ensemble de ces artefacts, qui dépasse les 1000 pièces, est alors présenté au public. De plus, chaque année est l'occasion d'enrichir les collections de cette ébauche de musée.

### 2.1.2. Le musée départemental

L'année 1861 marque un tournant pour les collections réunies par les membres de la Société. En effet, le département accorde une aide financière conséquente destinée, non seulement à racheter la collection désormais appelée « collection Tudot » à ses héritiers suite à son décès (LEYOUDEC 2012 p.8), mais également à l'ouverture d'un musée dans les combles du Palais de Justice de Moulins. Celui-ci est inauguré le 15 août 1863. L'installation et la gestion du musée sont laissées à la Société d'Émulation, travaux pour lesquels elle perçoit une subvention. Cependant, la place manque rapidement pour exposer tous les objets.

---

<sup>4</sup> Inconnu, s. d., Lettre manuscrite, fonds iconographique de la Société d'Émulation du Bourbonnais, Commode, Rayon du Haut, Carton à dessin petit format n°3.

### 2.1.3. La fusion des musées

Un second musée est créé à Moulins le 7 mai 1842 dans les locaux de l'Hôtel de Ville. Il expose des collections diverses et notamment de peintures et de sculptures. Cependant, le 18 novembre 1878 un incendie ravage les locaux et détruit 22 œuvres (LEYOUDEC 2012 p.7). Cet événement incite alors la municipalité à réfléchir à la fondation d'un véritable musée capable d'accueillir les œuvres en toute sécurité. Il faut pourtant attendre 1884 pour que la réunion du musée municipal de l'Hôtel de Ville et du musée départemental du Palais de Justice soit évoquée. Le 9 mars 1900 le Conseil Général et la municipalité trouvent enfin un accord quant au lieu qui accueillera cette nouvelle structure. Il s'agit du pavillon renaissance d'Anne-de-France qui hébergeait depuis 1839 la gendarmerie de Moulins. Néanmoins, les fonds manquent et le projet tarde à être réalisé.

### 2.1.4. Le musée d'art et d'archéologie de Moulins

Les problèmes de financements trouvent une solution en 1905 en la personne de Louis Mantin. En effet, ce dernier est un riche bourgeois dont la famille, originaire de Moulins, a fait fortune dans l'artisanat et le commerce de meubles en bois. Né en 1851, Louis Mantin fait son droit à Paris avant d'exercer un temps en tant qu'avocat, puis sous-préfet. À 42 ans, seul héritier de la fortune familiale, il rentre à Moulins pour y vivre de ses rentes. Il fait alors construire sa demeure à l'emplacement de l'atelier familial, sur une parcelle contiguë au pavillon d'Anne-de-France. L. Mantin est un érudit et surtout un grand collectionneur. Entre 1902 et 1904, il assume la vice-présidence de la Société d'Émulation du Bourbonnais et devient le témoin privilégié des difficultés que rencontrent les autorités pour financer le projet d'un nouveau musée à Moulins. En 1905, malade et sans enfant, L. Mantin décède en laissant un testament dans lequel il lègue une grande partie de sa fortune à la ville de Moulins afin d'y bâtir ce musée (LEYOUDEC 2012 p.17) :

*Je lègue à la ville de Moulins :*

*1° toutes les collections artistiques à l'exception de ce qui sera dit ci-après*

*2° ma maison d'habitation de la place du château avec les jardins y attachés, laquelle devra être annexée au musée départemental et municipal actuellement en projet dans le Pavillon d'Anne-de-Beaujeu*

*3° une somme de cinquante mille francs, destinés à l'entretien de la maison et de sa garde*

*Ce triple legs est fait aux clauses et conditions suivantes :*

*Ma maison devra être rejointe au musée projeté par un passage quelconque – galerie, cloître ou autre, qui pourrait suivre la direction du mur reliant mon immeuble actuellement à la gendarmerie.*

[...]  
*La partie ancienne en face de la gendarmerie et bâtie par mes grands-parents  
 pourrait être utilisée comme logement des conservateurs ou gardien.  
 Si dans les cinq années qui suivront la date du présent testament le musée projeté  
 par la ville dans le Pavillon de Beaujeu n'est pas édifié et inauguré, le présent legs  
 sera caduc et mon habitation appartiendra à ma légataire universelle [...]* »

La commune accepte le legs et trouve une conciliation avec le Département qui lui cède le pavillon renaissance. Le nouveau musée d'art et d'archéologie de Moulins est inauguré le 10 juin 1910.

### 2.1.5. La gestion des collections

À l'occasion de la création du nouveau musée d'art et d'archéologie de Moulins en 1910, la Société d'Émulation du Bourbonnais, qui est toujours propriétaire de ses collections, décide de les céder au Département<sup>5</sup> qui en fait le dépôt à la ville de Moulins. Le nouveau musée est alors municipal, mais conserve des collections municipales et départementales. Pourtant, en 1954, le Département reprend à la ville une partie de la gestion du musée (LEYOUDEC 2012 p.28) avant d'en détenir la totalité en 2004.

Dès les premières découvertes faites à Toulon-sur-Allier, le tout premier musée dans les combles du Palais de Justice reçoit un certain nombre d'objets :

*« Le musée reçoit un grand nombre d'objets, entre autres, des statuettes en terre cuite et des vases provenant des fouilles faites à Toulon-sur-Allier, par MM. Esmonnot, Tudot, de Payan-Dumoulin et Michelin, MM. Patissier, Valentin, de Bure, Bertrand (Alfred), donnent également des articles importants.<sup>6</sup> »*  
*« M. Esmonnot fait don de nombreux moulages qu'il a exécuté avec les moules trouvés dans les fouilles de Toulon.<sup>7</sup> »*

Cependant, ceux-ci – de part les évolutions successives des musées – vont connaître au moins 5 inventaires, ce qui va complexifier leur traçabilité.

<sup>5</sup> *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, Tome XVIII, 1910, p.7

<sup>6</sup> Résumé des procès-verbaux, séance du 5 juillet 1856, *Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier*, Tome V, 1854, p.362

<sup>7</sup> Résumé des procès-verbaux, séance du 2 août 1856, *Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier*, Tome V, 1854, p.362

## Les inventaires

Selon un rapport fait par M. Vignon, résumé dans le procès-verbal du 3 décembre 1859, la SEA « vote l'impression d'étiquettes à placer sur les objets déposés au Musée » afin de « constater son origine et son authenticité »<sup>8</sup>. Toutefois, cette initiative intervient plusieurs années après les découvertes faites à Toulon-sur-Allier ainsi que sur d'autres sites et des erreurs s'y glissent. La nécessité d'un inventaire des collections ne semble pourtant pas se poser avant 1885.

En effet, 1885 est la date de réalisation du premier inventaire par la Société d'Émulation de l'Allier sur demande de l'Instruction publique et des Beaux-arts<sup>9</sup>. En résulte le premier catalogue des collections qui est complété par un second en 1896.

Un deuxième inventaire est exécuté en 1910 par A. Bertrand à l'occasion du transfert des collections entre le Palais de Justice et le pavillon Anne-de-Beaujeu. De cet inventaire, aucune trace n'a été découverte.

Le troisième inventaire est fait par M. Guillaumier alors conservateur, entre 1913 et 1932, sur de petites fiches manuscrites. Ce travail réattribue un nouveau numéro à chaque objet.

Le quatrième inventaire n'est pas connu et son commanditaire est incertain (M. Guillaumier ou M. Brugnaud). Une nouvelle fois, nous n'en avons aucune trace.

Le cinquième et dernier de ces inventaires intervient après 1962 avec la nomination de Jacqueline Fonséré comme « conservateur du patrimoine ». Ce travail est réalisé à l'aide de grandes fiches manuscrites normalisées fournies par le Ministère de la Culture. C'est de nouveau l'occasion de donner un nouveau numéro aux objets selon une règle simple : les objets du « fonds ancien », c'est-à-dire acquis antérieurement à l'ouverture du musée dans le pavillon Anne-de-Beaujeu, reçoivent un numéro en 3 parties. La première est le chiffre « 5 » et correspond à un objet présent dans le catalogue de 1885. La deuxième est un chiffre qui correspond à la provenance de l'objet :

2 pour Vichy

**3 pour Toulon-sur-Allier**

4 pour Saint-Pourçain-sur-Besbre

5 pour Varennes-sur-Allier

6 pour « provenance indéterminée »

7 pour le département de l'Allier sans localisation exacte

8 pour les départements français sans localisation exacte

9 pour l'étranger

<sup>8</sup> Résumé des procès-verbaux, séance du 3 décembre 1859, *Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier*, Tome VII, 1859, p.145

<sup>9</sup> Archives municipales de Moulins : 5A-1M, In : LEYOUDEC 2012 p.12

Ainsi, les céramiques découvertes à Toulon-sur-Allier portent des numéros commençant par « 5.3. ». Un troisième chiffre correspondant au numéro de l'objet achève cette numérotation.

Certaines céramiques, acquises plus tardivement, portent la lettre « a » pour « archéologie » suivie d'un nombre à 4 chiffres. Cependant, il est probable qu'une grande quantité de ces artefacts fassent partie du fonds ancien, mais aient perdu leurs provenances<sup>10</sup>. En effet, de nombreux objets retrouvés sans étiquettes ou avec une étiquette illisible ont été réenregistrés sous un nouveau numéro, car les descriptions des fonds anciens ne permettaient pas toujours de les identifier.

L'informatisation des inventaires est lancée au début du XXI<sup>e</sup> siècle et n'est pas sans poser de problèmes. En effet, la base de données MicroMusée, dans ses versions antérieures à la n°7, ne permettait pas de garder un historique des saisies d'informations liées à l'œuvre. Chaque modification effaçait les saisies antérieures et créait des erreurs, notamment après le recollement des collections.

Tous ces remaniements dans les inventaires successifs rendent les recherches extrêmement difficiles. Il est, en effet, quasiment impossible de retrouver le numéro d'un objet par sa description dans les anciens inventaires, car celle-ci est trop brève et imprécise, voire erronée. En résultent des objets qui peuvent avoir eu quatre numéros différents. Ainsi, un grand nombre de céramiques provenant des ateliers de Toulon-sur-Allier ne possèdent plus aucune information quant à leur lieu de découverte.

### **2.1.6. Les objets de Toulon-sur-Allier**

La base de données MicroMusée du Musée Anne-de-Beaujeu de Moulins compte 210 entrées concernant des objets provenant de Toulon-sur-Allier (Tableau 1) :

---

<sup>10</sup> Par exemple, l'objet n°a2246 correspond à la céramique portant le numéro 309 dans le catalogue de 1885.

Tableau 1 - Inventaire des objets du Musée Anne-de-Beaujeu de Moulins

N° Inventaire	Type de Mobilier	Lieu de Collecte	Sujet figurine	Désignation	Description	Acquisition
5.3.104	Moule	Toulon-sur-Allier : La Forêt	Animaux	Moule de lion	Valve droite d'un lion.	Fonds ancien SEB
5.3.105	Moule	Toulon-sur-Allier : La Forêt	Animaux	Moule de cheval	Partie inférieure de la valve droite. Constitué de trois fragments collés.	Fonds ancien Esmonnot / Tudot
5.3.107	Moule	Toulon-sur-Allier : La Forêt	Animaux	Moule de cheval	Moule de cheval portant une bride. Pas de pattes. Valve droite complète. Signé au revers : [PRIS]URBICUS.	Fonds ancien Esmonnot / Tudot
5.3.112	Figurine	Toulon-sur-Allier : La Forêt	Personnages	Buste de Risus	Buste de Risus avec socle incomplet.	Fonds ancien Bertrand
5.3.113	Moule	Toulon-sur-Allier : La Forêt	Personnages	Moule de buste de femme	Moule de buste de femme coiffée avec une natte relevée sur le crâne. Valve postérieure. Signé au revers : VRBICVS	
5.3.117	Figurine	Toulon-sur-Allier : La Forêt	Animaux	Bélier	Corps de bélier couché. Manque la tête et me socle.	Fonds ancien Fradel (de)
5.3.158	Figurine	Toulon-sur-Allier : La Forêt	Animaux	Tête de bélier	Tête de bélier.	Fonds ancien Fradel (de)
5.3.51	Figurine	Toulon-sur-Allier : La Forêt	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant un enfant.	Fonds ancien Fradel (de)
5.3.53	Figurine	Toulon-sur-Allier : La Forêt	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant un enfant.	Fonds ancien Bertrand
5.3.71	Figurine	Toulon-sur-Allier : La Forêt	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants.	Fonds ancien Bertrand



5.3.85	Moule	Toulon-sur-Allier : La Forêt	Objets divers	Moule de socle hémisphérique	Moule de socle hémisphérique de figurine à paroi épaisse. Signé au revers : SEVERIANUS	Fonds ancien Bertrand
5.3.1	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Poupée	Figurine massive : poupée ?	Fonds ancien SEB
5.3.108	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Moule de cheval	Moule de cheval sans patte. Valve droite.	Fonds ancien Tudot
5.3.109	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Moule de cheval	Moule complet de cheval portant une bride. Pas de pattes. Valve droite. Signé au revers : VRBICVS	Fonds ancien Esmonnot
5.3.110	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Buste féminin	Fragment de buste féminin drapé, incomplet, sans tête, sur socle hémisphérique creux à pastille.	Fonds ancien Esmonnot
5.3.111	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Minerve	Figurine de Minerve. La déesse casquée porte l'égide, la main gauche appuyée sur un bouclier, la droite tenant une patère. Pas de tête.	Fonds ancien SEB
5.3.114	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Moule de buste de femme	Moule de buste de femme à la coiffure en diadème autour du visage et aux tresses rassemblées en chignon sur le crâne, en forme de tuyau. Valve postérieure. Signé au revers : PRISCVS.	Fonds ancien Tudot
5.3.115	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Moule de bélier	Moule de bélier. Valve gauche. Signé au revers : SEVERIANUS.	Fonds ancien Bertrand
5.3.116	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Moule de mouton	Fragment de moule de mouton. Sans patte. Valve gauche. Signé au revers : SACRILLOS.	Fonds ancien Bertrand
5.3.122	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Moule de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier, allaitant un enfant. Valve antérieure. Signé au revers : [...]CNS.	Fonds ancien Bertrand
5.3.123	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Moule de bélier	Moule de bélier.	Fonds ancien Bertrand

5.3.124	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de corne de bœuf	Moule de cimier de Minerve. Valve gauche. Signé au revers : INIAYIS.	Fonds ancien Esmonnot
5.3.127	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Moule de DRAG	Moule de sigillée	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.129	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Moule de DRAG ??	Moule de sigillée	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.13	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Moule de Vénus	Moule de Vénus. Valve postérieure.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.130	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		DRAG 37		Fonds ancien Bertrand
5.3.14	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus anadyomène	Moule de Vénus anadyomène. Valve antérieure. Signé au revers : PRISCUS	Fonds ancien Tudot
5.3.142	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		DRAG 37		Fonds ancien Bertrand
5.3.143	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		DRAG 37		Fonds ancien Bertrand
5.3.144.I	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Main de Minerve		Fonds ancien Bertrand
5.3.144.II	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Objets divers	Bouclier		Fonds ancien Bertrand
5.3.145.I	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry		???		
5.3.145.II	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry		???		
5.3.146	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le	Dieux et déesses	Tête de femme		

		Larry				
5.3.147	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Tête de femme	Tête féminine avec les cheveux coiffés de part et d'autre d'une raie médiane. A l'arrière ils sont laissés en boucles libres, une partie d'entre eux est rassemblée en une natte ramenée en chignon au sommet du crâne.	Fonds ancien Esmonnot
5.3.15	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Moule de Vénus anadyomène. Valve antérieure. Signé au revers : IULI.	Fonds ancien Tudot
5.3.16	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Moule de Vénus anadyomène. Valve antérieure. Signé au revers d'une grande croix.	Fonds ancien Tudot
5.3.167	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Singe	Fragment de figurine de singe. Partie postérieure.	Fonds ancien Bertrand
5.3.17	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Moule de Vénus	Fragment de moule de Vénus anadyomène.	Fonds ancien Esmonnot, Tudot
5.3.171	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Moule de cheval	Fragment de moule de cheval qui porte une bride. Valve droite.	Fonds ancien Esmonnot, Tudot
5.3.172	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de fauteuil de déesse-mère	Moule de fauteuil en osier de déesse-mère. Valve postérieure. Signé au revers de deux croix superposées.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot
5.3.173	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de fauteuil de déesse-mère	Fragment de moule de fauteuil en osier de déesse-mère. Valve postérieure. Signé au revers : NLI	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.19	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Vénus	Figurine de Vénus.	Fonds ancien Bertrand
5.3.2	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Moule de Risus	Moule de buste de Risus. Valve antérieure. Signé au revers : STAB (STABILIS).	Fonds ancien SEB
5.3.20	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Moule de Vénus anadyomène. Valve postérieure. Signé au revers : une croix.	

5.3.21	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Vénus	Figurine de Vénus anadyomène sur socle hémisphérique.	Fonds ancien Tudot
5.3.23	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Moule de Vénus anadyomène. Valve postérieure.	Fonds ancien Bertrand
5.3.25	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Moule de Vénus. Il manque la partie supérieure. Signé au revers : PRISCUS	Fonds ancien Tudot
5.3.26	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Moule de Vénus anadyomène. Valve antérieure. Signé au revers : PRISCUS et une croix.	Fonds ancien Tudot
5.3.27	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Partie supérieur d'un moule de Vénus. Valve postérieure. Signé au revers : [...]NICC et croisillons.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot
5.3.28	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Fragment de moule de Vénus. Valve postérieure coupée à la taille.	Fonds ancien Bertrand
5.3.29	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Fragment de moule de Vénus. Valve postérieure.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot
5.3.3	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Moule de Vénus anadyomène sans pieds. Valve postérieure.	Fonds ancien Tudot
5.3.31	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Moule de Vénus anadyomène. Valve postérieure. Il manque la tête. Signé au revers : XII	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.37	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Fragment de moule de Vénus anadyomène. Valve antérieure cassée au niveau des cuisses.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot
5.3.38	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Fragment de moule de Vénus anadyomène. Valve postérieure. Signé au revers : SIXTUS	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot
5.3.40	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Fragment de moule de Vénus anadyomène. Valve antérieure.	Fonds ancien Esmonnot
5.3.41	Moule	Toulon-sur-Allier : Le	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Fragment de moule de Vénus anadyomène. Pieds moulés à part. Signé au revers d'une	Fonds ancien Esmonnot

		Larry			grande croix.	
5.3.42	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Moule de cavalier	Moule de cavalier, le bras droit levé, la jambe droite cassé à mi-cuisse. Valve antérieure. Signé au revers : trois traits disposés en étoile.	Fonds ancien Bertrand
5.3.43	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Moule de Vénus	Moule de Vénus assise, bras droit levé, jambe gauche cassée. Valve postérieure. Signé au revers : illisible.	Fonds ancien Bertrand
5.3.46	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants.	Fonds ancien Bertrand
5.3.54	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Moule de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier, allaitant un enfant. Valve antérieure complète. Signé au revers : XIXI	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.55	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Moule de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier. Valve postérieure complète. Signé au revers : SEVERIANUS.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.56	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Moule de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier. Valve postérieure complète. Signé au revers : G COSSIM.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.57	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Fragment de moule de déesse-mère. Valve postérieure brisée au niveau de l'épaule.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.58	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Moule de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier. Valve postérieure. Signé au revers : SEVERIANUS.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.59	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Moule de déesse-mère. Valve postérieure. Signé au revers : SEVERIANUS	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.61	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants.	Fonds ancien Tudot

5.3.62	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Fragment de moule de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants. Signé au revers : deux étoiles qui se superposent. Valve antérieure.	Fonds ancien Tudot
5.3.63	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Fragment de moule de la tête d'une déesse-mère. Valve postérieure.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot
5.3.64	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Fragment de moule de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants. Valve antérieure.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.65	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Moule de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants. Valve antérieure.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.68	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Fragment de moule de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants. Signé au revers : deux étoiles qui se superposent. Valve antérieure.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.70	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de déesse-mère	Fragment de moule de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants. Valve antérieure. Signé au revers : [...]C]	Fonds ancien SEB
5.3.73	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Moule de pigeon	Moule de pigeon. Signé au revers : SACRILLOS	Fonds ancien Tudot
5.3.75	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Moule de pigeon	Moule de pigeon. Signé au revers : SACRILLOS. Valve gauche.	Fonds ancien Tudot
5.3.76	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Moule de pigeon	Moule de pigeon. Valve gauche.	Fonds ancien Tudot
5.3.79	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Moule de pigeon	Moule de pigeon. Signé au revers : SACRILLOS. Valve gauche. Deuxième ligne de signature non traduite.	Fonds ancien Tudot
5.3.80	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le	Animaux	Oiseau	Figurine en forme d'oiseau sur un socle rond.	Fonds ancien Tudot

		Larry				
5.3.81	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Moule d'ornement	Moule d'un ornement à usage indéterminé. Bandelette orné de trois cabochons. Signé au revers : PRISCVS.	Fonds ancien Tudot
5.3.82	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Moule de personnage masculin	Moule d'homme drapé d'un ample manteau. Valve antérieure. Signé au revers : croix.	Fonds ancien Tudot
5.3.83	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Moule de personnage féminin	Moule de femme drapée. Valve antérieure.	Fonds ancien Bertrand
5.3.84	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Moule de soldat	Moule de personnage, probablement un soldat. Absence de tête. Valve antérieure.	Fonds ancien Esmonnot
5.3.86	Prototype	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Objets divers	Prototype de moule de socle	Prototype de moule de socle hémisphérique avec une poignée. Signé au revers : V[...].	Fonds ancien Tudot
5.3.88	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de personnage féminin	Fragment de moule de personnage féminin debout portant un mouton. Valve antérieure. Signée au revers : SACNIS (?).	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.89	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Moule d'adolescent	Moule d'adolescent nu, les épaules recouvertes par un manteau retenu par une fibule. Manque l'épaule gauche.	Fonds ancien Bertrand
5.3.90	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Moule de spinario	Moule de spinario, la jambe gauche levée manquante. Valve antérieure. Pas de bras ni de tête.	Fonds ancien Tudot
5.3.91	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Moule de spinario	Moule de spinario, jambe gauche levée. Valve postérieure.	Fonds ancien Tudot
5.3.92	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Singe	Fragment de figurine de singe. Partie postérieure. Il manque la tête.	Fonds ancien Bertrand
5.3.93	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Singe	Figurine de singe assis.	Fonds ancien Bertrand
5.3.95	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Singe	Figurine de singe se bouchant l'œil droit de la main gauche et l'oreille gauche de la main droite.	Fonds ancien Bertrand

66.1.1	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 79 tessons		Don Genty 1966
66.1.10	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 129 tessons		Don Genty 1966
66.1.11	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 67 tessons		Don Genty 1966
66.1.12	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 188 tessons		Don Genty 1966
66.1.13	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 14 tessons	Tessons de moules de sigillées.	Don Genty 1966
66.1.14	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 915 tessons		Don Genty 1966
66.1.15	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 188 tessons		Don Genty 1966
66.1.16	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 24 tessons de figurines		Don Genty 1966
66.1.17	TCA	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 11 tessons de support de cuisson		Don Genty 1966
66.1.18	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 3 tessons		Don Genty 1966
66.1.19	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 27 tessons		Don Genty 1966
66.1.2	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 8 tessons		Don Genty 1966
66.1.3	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le		Lot de 33 tessons		Don Genty 1966



		Larry				
66.1.4	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 37 tessons		Don Genty 1966
66.1.5	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 24 tessons		Don Genty 1966
66.1.6	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 34 tessons		Don Genty 1966
66.1.7	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 17 tessons		Don Genty 1966
66.1.8	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 32 tessons		Don Genty 1966
66.1.9	Vaisselle	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Lot de 63 tessons		Don Genty 1966
a1053	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Vénus	Fragment de figurine de Vénus se pressant le sein droit.	
a1084	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Personnages	Spinario	Fragment de jambes de Spinario. Ne reste que les fesses et les cuisses.	
a1244	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Mercure	Fragment de moule de Mercure portant une pétase, le chapeau rond avec deux petites ailes. Valve postérieure.	
a1254	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Animaux	Moule de socle de pattes d'oiseaux	Moule de socle hémisphérique mouluré portant une paire de pattes d'oiseau.	
a1276	Moule	Toulon-sur-Allier : Le Larry		Moule indéterminé	Fragment de moule indéterminé.	
a1324	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Minerve	Fragment de Minerve.	
a162	Figurine	Toulon-	Personnages	Buste d'enfant	Fragment de buste	

		sur- Allier : Le Larry			d'enfant.	
a1935	Vaisselle	Toulon- sur- Allier : Le Larry		DRAG 45	Bord de mortier de type DRAG 45 avec relief d'applique en forme de mufle de lion.	
a1936	Vaisselle	Toulon- sur- Allier : Le Larry		DRAG 45	Bord de mortier de type DRAG 45 avec relief d'applique en forme de mufle de lion.	
a2099	Outil	Toulon- sur- Allier : Le Larry		Estègue de potier	Ébauchoir ou estègue de potier en terre beige clair, avec un manche.	Fonds ancien Bertrand
a226	Moule	Toulon- sur- Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Fragment de moule de Vénus. Partie inférieure. Valve postérieure.	
a788	Moule	Toulon- sur- Allier : Le Larry		Moule indéterminé	Fragment de moule de jambes masculines. Valve postérieure.	
a923	Figurine	Toulon- sur- Allier : Le Larry		Tête de femme	Fragment de figurine représentant une tête féminine.	
5.3.10	Figurine	Toulon- sur- Allier	Dieux et déesses	Vénus	Vénus	Fonds ancien Tudot
5.3.100	Moule	Toulon- sur- Allier	Animaux	Chien assis	Moule de chien assis. Valve postérieure. Signé au revers : A. ABUDINOS ?	Fonds ancien SEB
5.3.101	Moule	Toulon- sur- Allier	Animaux	Moule de chien	Moule de chien assis avec une clochette. Valve antérieure complète.	Fonds ancien SEB
5.3.102	Moule	Toulon- sur- Allier	Animaux	Moule de chien	Moule de chien assis avec une clochette. Valve antérieure. Il manque la partie inférieure.	
5.3.103	Moule	Toulon- sur- Allier	Animaux	Moule de lion	Moule de lion. Valve gauche. Manque la partie postérieure.	Fonds ancien SEB
5.3.106	Moule	Toulon- sur- Allier	Animaux	Moule de cheval	Fragment de moule de cheval harnaché, sans pattes. Valve gauche. Signé au revers : SACRILLOS.	Fonds ancien Esmonnot
5.3.11	Figurine	Toulon- sur- Allier	Dieux et déesses	Vénus	Figurine de Vénus.	Fonds ancien SEB
5.3.119	Figurine	Toulon- sur- Allier	Personnages	Cavalier	Figurine de cavalier au bouclier rond. Partie inférieure manquante.	Fonds ancien SEB

5.3.12	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Figurine de Vénus anadyomène.	Fonds ancien SEB
5.3.120	Figurine	Toulon-sur-Allier		Cheval et cavalier	Figurine de cavalier à cheval.	Fonds ancien Bertrand
5.3.121	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Tête de femme	Fragment de buste de femme. La femme porte une coiffure formée de trois rangs superposés de boucles, disposés en diadème au-dessus du visage, et qui se termine par un grand chignon constitué de plusieurs rangs de tresses à l'arrière du crâne.	Fonds ancien Bertrand
5.3.126	Moule	Toulon-sur-Allier		Moule de gourde ?	Moule de sigillée	Fonds ancien Esmonnot
5.3.128	Moule	Toulon-sur-Allier		Moule de	Moule de sigillée	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.131	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		DRAG 37		Fonds ancien Bertrand
5.3.132	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		DRAG 37		Fonds ancien Tudot
5.3.133	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		DRAG 37		Fonds ancien Tudot
5.3.134	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		DRAG 37		Fonds ancien Bertrand
5.3.135	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		DRAG 37		Fonds ancien Esmonnot
5.3.136	Vaisselle	Toulon-sur-Allier				Fonds ancien Esmonnot
5.3.137	Vaisselle	Toulon-sur-Allier			Estampille OFSILVANI	Fonds ancien SEB
5.3.138	Vaisselle	Toulon-sur-Allier				Fonds ancien Tudot
5.3.139	Vaisselle	Toulon-sur-Allier				Fonds ancien Esmonnot
5.3.148	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Fragment de Vénus. Socle et bas des jambes, le haut du corps est manquant.	Fonds ancien Tudot
5.3.160	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Socle	Socle hémisphérique creux.	Fonds ancien Bertrand
5.3.164	Figurine	Toulon-sur-Allier	Animaux	Singe	Socle hémisphérique creux portant deux pattes de singe.	Fonds ancien Bertrand

5.3.18	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Figurine de Vénus.	Fonds ancien Bertrand, Esmonnot, Tudot
5.3.22	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Figurine de Vénus.	Fonds ancien Tudot
5.3.24	Moule	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Moule de Vénus	Moule de Vénus anadyomène. Valve antérieure.	Fonds ancien SEB
5.3.4	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Fragment de figurine de Vénus. Partie inférieure.	Fonds ancien Tudot
5.3.44	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et portant un enfant sur le bras gauche.	Fonds ancien Tudot
5.3.45	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant un enfant.	Fonds ancien Tudot
5.3.47	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants.	Fonds ancien Tudot
5.3.48	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants.	Fonds ancien Tudot
5.3.49	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants.	Fonds ancien Tudot
5.3.5	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Figurine de Vénus anadyomène sur socle hémisphérique.	Fonds ancien Tudot
5.3.50	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants.	Fonds ancien Tudot
5.3.52	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant un enfant.	Fonds ancien Tudot
5.3.6	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Fragment de Vénus anadyomène. Manque la tête et le socle.	Fonds ancien Tudot
5.3.60	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants.	Fonds ancien SEB
5.3.66	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants.	
5.3.67	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants.	Fonds ancien Tudot

5.3.69	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Déesse-mère	Figurine de déesse-mère assise dans un fauteuil en osier et allaitant deux enfants.	Fonds ancien Tudot
5.3.7	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Figurine de Vénus.	Fonds ancien Tudot
5.3.72	Moule	Toulon-sur-Allier	Animaux	Moule de pigeon	Moule de pigeon. Valve ? Signé au revers : SACRILLOS	Fonds ancien Tudot
5.3.74	Moule	Toulon-sur-Allier	Animaux	Moule de pigeon	Moule de pigeon. Valve gauche. Signé au revers : PRISCUS	Fonds ancien Tudot
5.3.77	Moule	Toulon-sur-Allier	Animaux	Moule de pigeon	Moule de pigeon. Valve droite. Signé au revers : PRISCUS	Fonds ancien Tudot
5.3.78	Moule	Toulon-sur-Allier	Animaux	Moule de pigeon	Moule de pigeon. Valve droite.	Fonds ancien Tudot
5.3.8	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Figurine de Vénus anadyomène. Brisée au niveau des chevilles.	Fonds ancien Tudot
5.3.87	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Figurine de Vénus pudique.	Fonds ancien Tudot
5.3.9	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Figurine de Vénus anadyomène.	Fonds ancien Tudot
5.3.94	Figurine	Toulon-sur-Allier	Animaux	Singe	Fragment de Singe avec les deux mains posées sur le nez.	Fonds ancien Bertrand
5.3.96	Figurine	Toulon-sur-Allier	Animaux	Singe	Figurine de singe se bouchant l'oreille droite.	Fonds ancien Bertrand
5.3.98	Figurine	Toulon-sur-Allier	Animaux	Singe	Figurine de singe se bouchant les yeux, la bouche et l'oreille gauche.	Fonds ancien Bertrand
5.3.99	Figurine	Toulon-sur-Allier	Animaux	Singe	Tête de singe se bouchant l'œil gauche.	Fonds ancien Tudot
71.2.112	Vaisselle	Toulon-sur-Allier			Tesson de sigillée moulée.	Don Kohn 1971
71.2.113	Moule	Toulon-sur-Allier			Deux tessons de moules de sigillée.	Don Kohn 1971
71.2.124	Moule	Toulon-sur-Allier			Un tesson de moule de sigillée.	Don Kohn 1971
71.2.51	Figurine	Toulon-sur-Allier	Animaux	Cheval	Patte de cheval.	Don Kohn 1971
71.2.53	Moule	Toulon-sur-Allier	Objets divers	Phallus	Fragment de moule de phallus.	Don Kohn 1971
71.2.55	Moule	Toulon-sur-Allier	Objets divers	Phallus	Fragment de moule de phallus.	Don Kohn 1971
71.2.56	Moule	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Tête de déesse-mère	Fragment de moule de tête de déesse-mère. Valve antérieure.	Don Kohn 1971

71.2.57	Moule	Toulon-sur-Allier		Bouclier	Fragment de moule de bouclier avec formes indéterminées autour. Signé au revers, mais illisible.	Don Kohn 1971
71.2.58	Moule	Toulon-sur-Allier	Personnages	Buste d'adolescent	Fragment de moule de buste d'adolescent. Valve antérieure. Signé au revers, mais illisible.	Don Kohn 1971
71.2.76	Figurine	Toulon-sur-Allier	Personnages	Buste d'homme	Fragment de buste d'homme barbu.	Don Kohn 1971
71.2.97	Figurine	Toulon-sur-Allier	Animaux	Cheval	Fragment de cheval.	Don Kohn 1971
88.14.1	Figurine	Toulon-sur-Allier	Personnages	Tête de femme	Fragment de figurine de grande taille représentant une femme.	Achat en vente publique. Coll. F. Barillet
a1351	Figurine	Toulon-sur-Allier	Personnages	Femme assise ?		
a1417	Figurine	Toulon-sur-Allier	Animaux	Bélier	Fragment de bélier.	
a1443	Figurine	Toulon-sur-Allier		Médaille ?	Six tessons formant un médaillon incomplet.	M et Mme F.M.V. Advenier ?
a1940	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		DRAG 45	Bord d'un DRAG 45 avec relief d'applique en forme de lion.	Vertet M5 ?
a1942	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		DRAG 45	Bord de DRAG 45 avec relief d'applique.	
a1944	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		DRAG 45	Relief d'applique en forme de lion.	
a1948	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		DRAG 45	Relief d'applique en forme de lion.	
a1966	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		DRAG 46 ?	Coupelle estampillée ELIVSSF	
a2002	Vaisselle	Toulon-sur-Allier			Coupelle en métallescente	Fonds ancien SEB
a2457	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		Cruche	Cruche à une anse.	Fonds ancien SEB
a2559	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		Curle 15 ?	Assiette en sigillée.	Fonds ancien SEB
a2648	Vaisselle	Toulon-sur-Allier			Bol en sigillée	Collection Esmonnot, Payan Dumoulin
a2659	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		DRAG 45	Fragment de DRAG 45	Fonds ancien SEB
a2781	Vaisselle	Toulon-sur-Allier		DRAG 37	Fragment de DRAG 37	Fonds ancien SEB

a69	Figurine	Toulon-sur-Allier : Le Larry	Dieux et déesses	Édicule	Fragment d'édicule sans fronton.	
a774	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Déesse-mère	Fragment de déesse-mère donnant le sein droit à un enfant.	
a979	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Fragment de Vénus anadyomène. Manque la partie inférieure du corps.	
a982	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Fragment de Vénus anadyomène. Manque la partie inférieure du corps.	
a986	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Fragment de Vénus anadyomène. Manque la partie inférieure du corps.	
a988	Figurine	Toulon-sur-Allier	Dieux et déesses	Vénus	Fragment de Vénus anadyomène. Manque la partie inférieure du corps.	

Il faut cependant faire attention aux données présentes dans cette base de données, car elles comportent un très grand nombre d'erreurs.

## 2.2. LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

Le Musée d'Archéologie Nationale (M.A.N.) ne s'est pas créé autour des collections de Toulon-sur-Allier, c'est pourquoi son historique ne sera pas développé.

La collection d'objets en provenance de Toulon-sur-Allier la plus importante du M.A.N. résulte de l'achat en 1884 des objets appartenant à L. Esmonnot.

Toutefois, une quantité non déterminée – mais importante – des figurines du fonds A Rambert, acquis par le musée en 1881, correspond à des productions toulonnaises. Ces céramiques ont été – à tort – inventoriées sous la provenance « Vichy » du fait du lieu de résidence d'A. Rambert, car il n'existait pas d'archives les concernant (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 36).

La base de données du musée ne comprend malheureusement pas l'intégralité des objets. Sur les 319 entrées référencées, seules 48 céramiques sont prises en compte dans le tableur<sup>11</sup> (Tableau 2) :

<sup>11</sup> Document fourni par Mme H. Chew, le 15 mars 2018.

Tableau 2 - Inventaire des objets du Musée d'Archéologie Nationale

N° d'Inv.	Désignation	fgt	Matière	Commune
4455	Moule de bol Dr. 37	fgt.	Terre cuite	Toulon-sur-Allier
4456	Bol Drag. 37	fgt.	Céramique sigillée	Toulon-sur-Allier
4457	Bol Drag. 37, fragment de partie inférieure et de pied ; graffite en cursive, tracé dans le moule	fgt.	Céramique sigillée	Toulon-sur-Allier
7273	Figurine : Vénus		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
7274	Figurine (incomplète) : Vénus		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
7275	Figurine : Vénus à gaine, signature		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
7277	Figurine : déesse-mère		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
7280	Figurine : déesse-mère		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
7281	Figurine : déesse-mère		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
7282	Figurine : déesse-mère		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
7283	Figurine : déesse protectrice		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
9743	Figurine : Vénus		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
27952	Figurine : déesse-mère		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
27952	Figurine : déesse-mère		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
27952	Figurine : déesse-mère		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
27952	Figurine : déesse-mère		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
27954	Moule (les 2 valves) de figurine : déesse-mère		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
27956	Figurine : Vénus		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
27956	Figurine : Vénus		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
27956	Figurine : Vénus		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
27956	Figurine (partie supérieure de) :		Terre cuite	Toulon-sur-Allier



	Vénus			
<b>27957</b>	Moule (valve antérieure) : Abondance, graffite		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>27961</b>	Moule (valve antérieure incomplète de) : Mercure		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>27962</b>	Figurine : Epona (incomplète)		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>27965</b>	Figurine (archétype) : tête d'Hercule (fragment)		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>27965</b>	Figurine (archétype) : jambes d'Hercule (fragment)		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>27966</b>	Moule d'oscillum / grand médaillon : buste de femme (et tirage moderne)		Terre cuite blanche	Toulon-sur-Allier
<b>27967</b>	Figurine : édicule		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>27969</b>	Figurine : spinarius (épreuve moderne)		Plâtre	Toulon-sur-Allier
<b>27969</b>	Moule de spinarius (8 éléments), graffite		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>27973</b>	Figurine : dauphin portant un enfant		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>27974</b>	Moule complet de figurine : enfant en manteau assis		Terre cuite blanche	Toulon-sur-Allier
<b>27975</b>	Moule (valve antérieure, fragment) : Minerve		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>27981</b>	Moule (valve antérieure) : buste d'adolescent, graffite		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>27989</b>	Vase (?) à décor de bélier en relief	fgt.	Céramique blanche	Toulon-sur-Allier
<b>27990</b>	Figurine (fragment) : panthère		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>28002</b>	Figurine : œuf		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>28005</b>	Moule du socle de spinarius (2 éléments), 2 graffite		Terre cuite	Toulon-sur-Allier

<b>28140</b>	Moule (fragment de la face antérieure) : Vénus, marque		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>28148</b>	Moule (valve antérieure) : Vénus, graffite		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>28149</b>	Moule (valve postérieure) : Vénus, graffite		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>28179</b>	Figurine : lièvre		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>28180</b>	Moule (valve antérieure) de figurine : déesse-mère		Terre cuite	Toulon-sur-Allier
<b>73347</b>	Epreuve moderne (du moule de figurine 27970) : couple		Plâtre	Toulon-sur-Allier
<b>83426</b>	Bol à pied mouluré (1 fragment de pied et 1 fragment de panse du même ?), décor peint (intérieur et intérieur marbrés rouge)		Céramique beige micacée, peinture	Toulon-sur-Allier
<b>83426</b>	Bol caréné (fragment de bord), décor peint (intérieur marbré vert, extérieur bandes sombres verticales)		Céramique blanche, engobe beige, peinture	Toulon-sur-Allier
<b>83426</b>	Bol (fragment de bord), décor peint (intérieur marbré rouge, extérieur bandes rouges verticales)		Céramique rose, engobe beige, peinture	Toulon-sur-Allier
<b>84648</b>	Moule de figurine, valve de : colombe, graffite (renuméroté 84965)		Terre cuite blanche	Toulon-sur-Allier

Le reste des objets se compose principalement de figurines qui sont présentes dans l'ouvrage de M. Rouvier-Jeanlin en 1972 (Pl.191 à Pl.222).

### **3.**

## **PLANS**





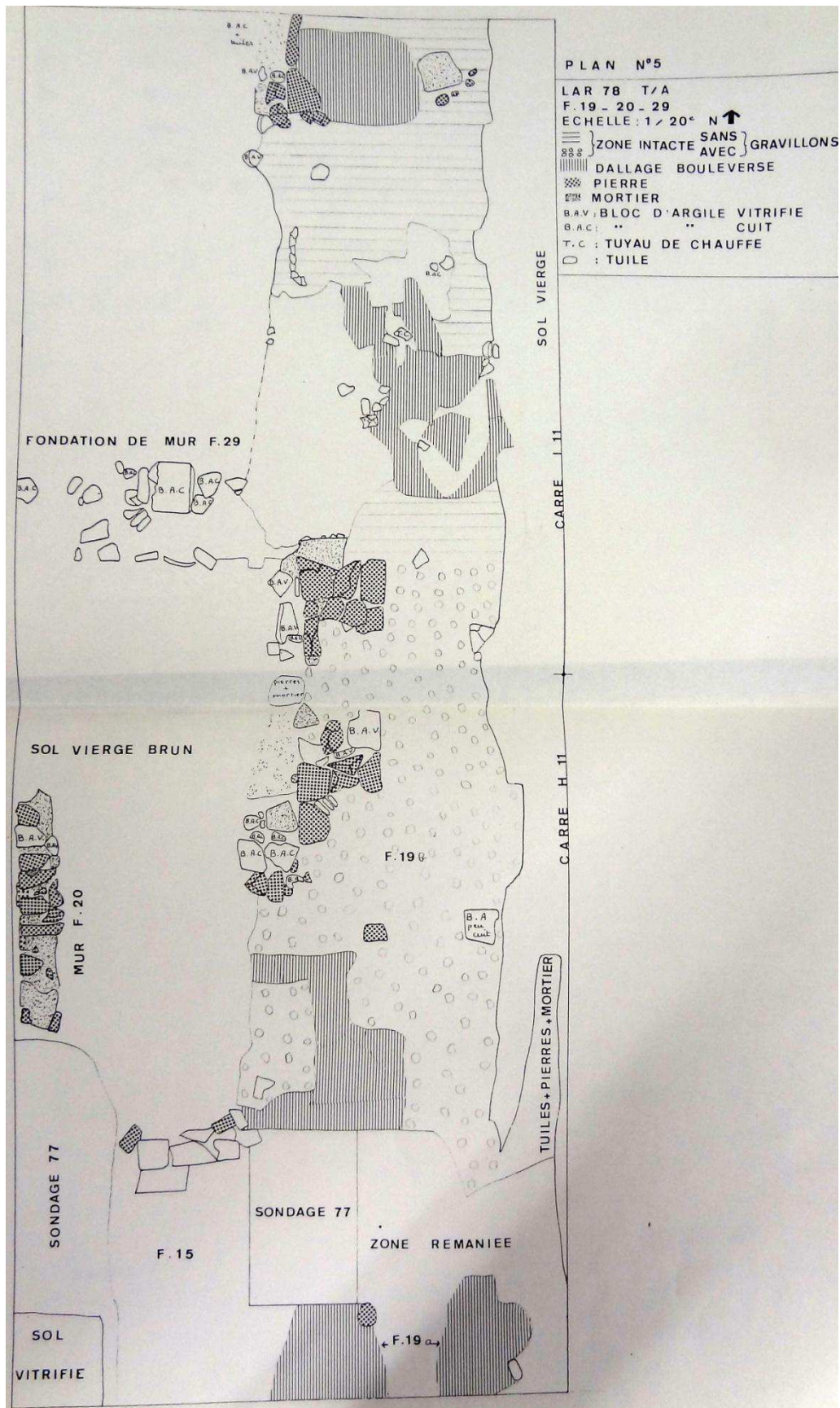


Figure 21 - Plan n°5 du rapport de fouilles de 1978

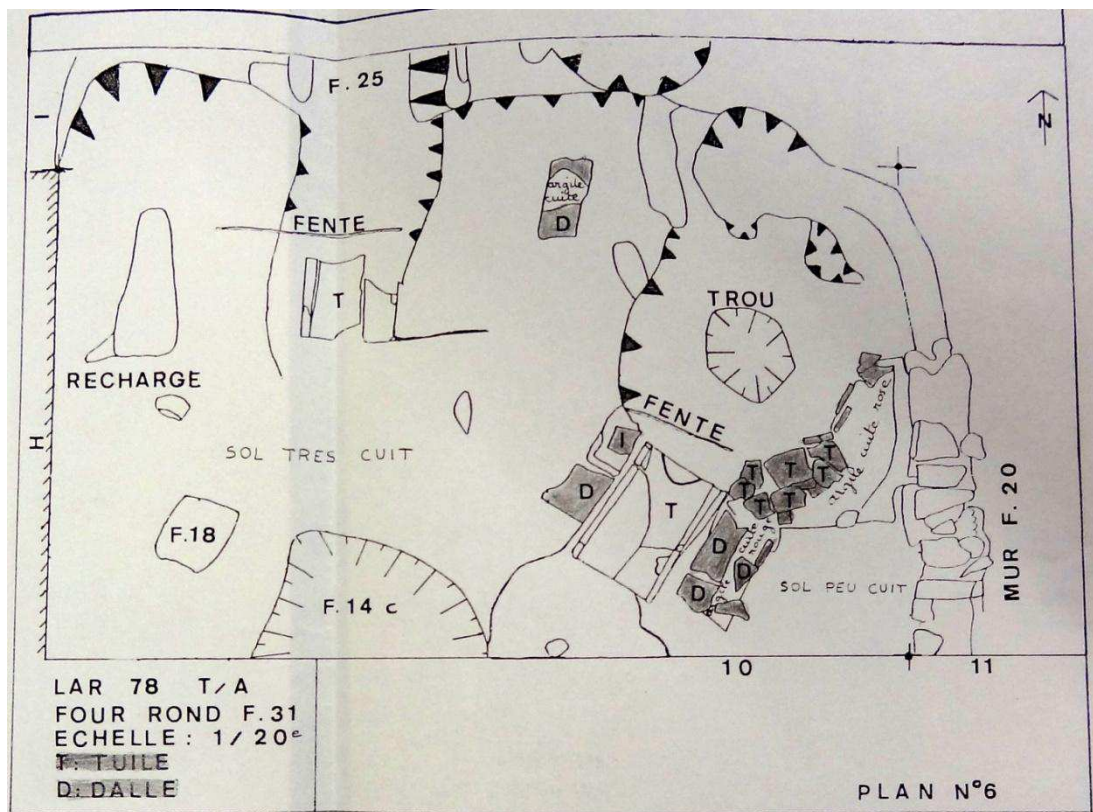


Figure 22 - Plan n°6 du rapport de fouilles de 1978

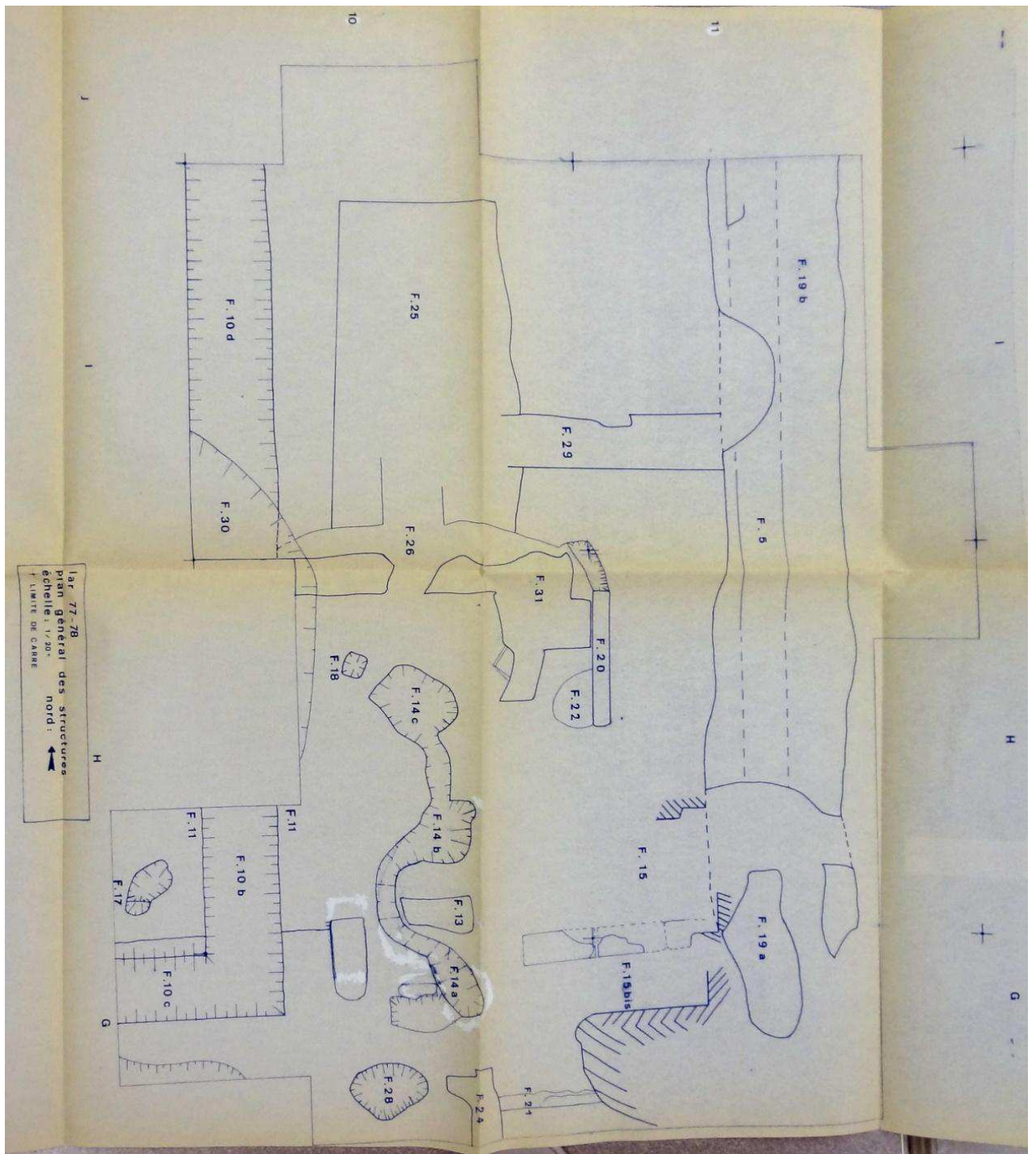
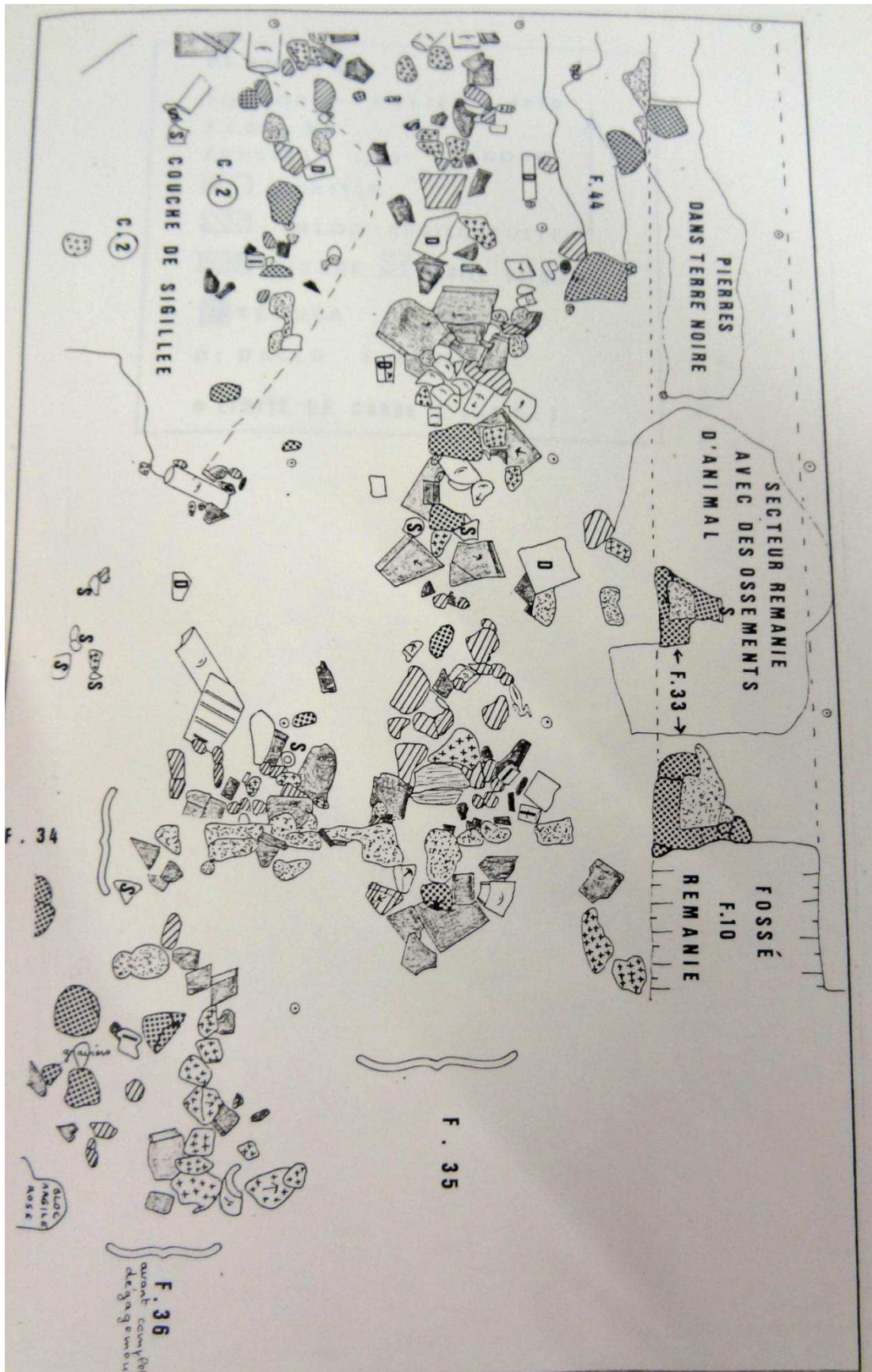


Figure 23 - Plan général des fouilles de 1978





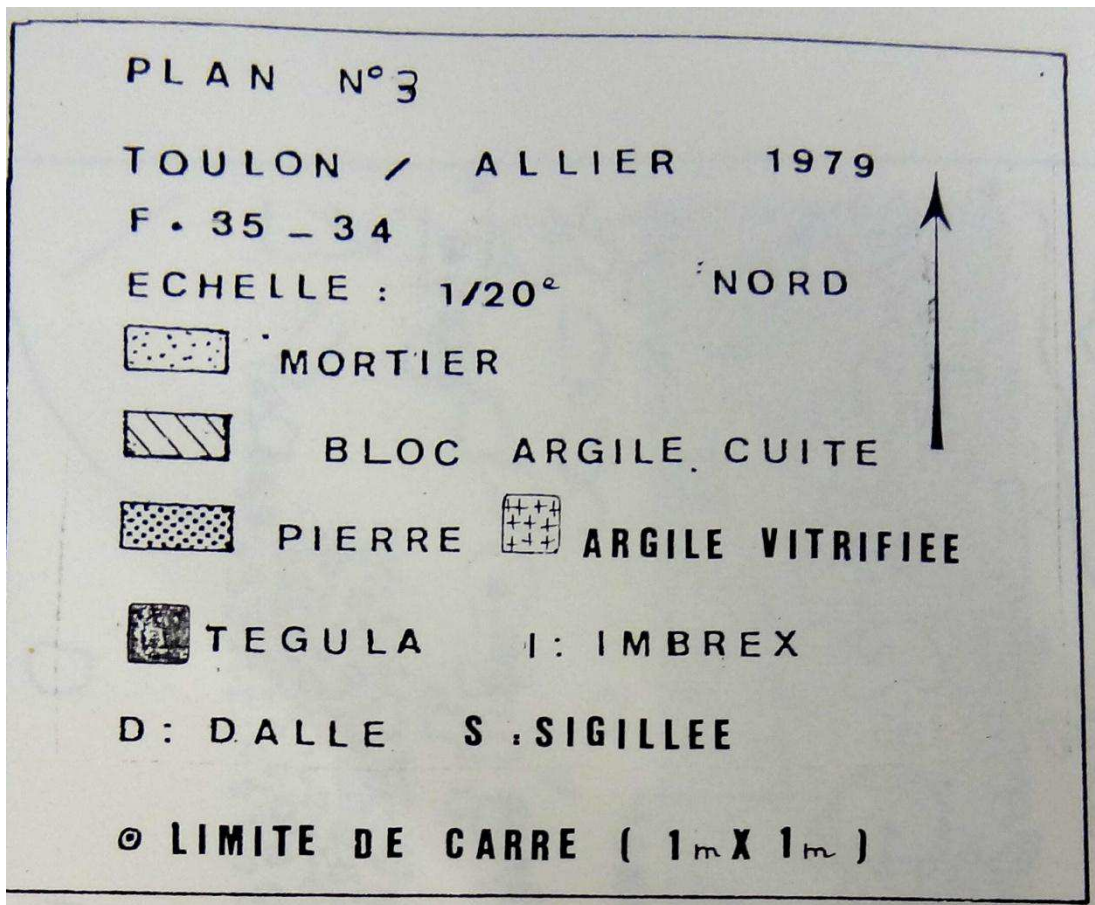


Figure 24 - Plan n°3 du rapport de fouilles de 1979

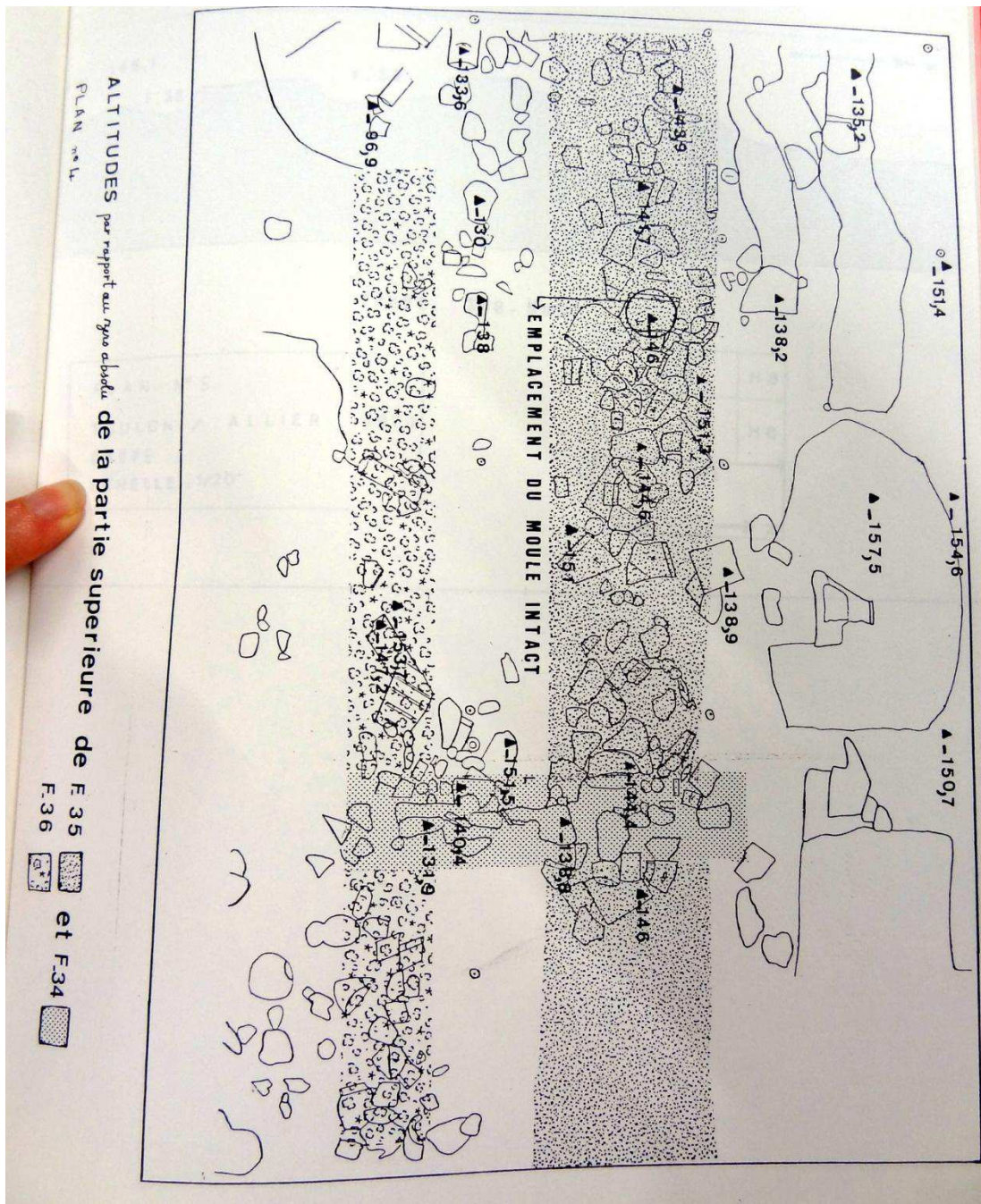


Figure 25 - Plan n°4 du rapport de fouilles de 1979

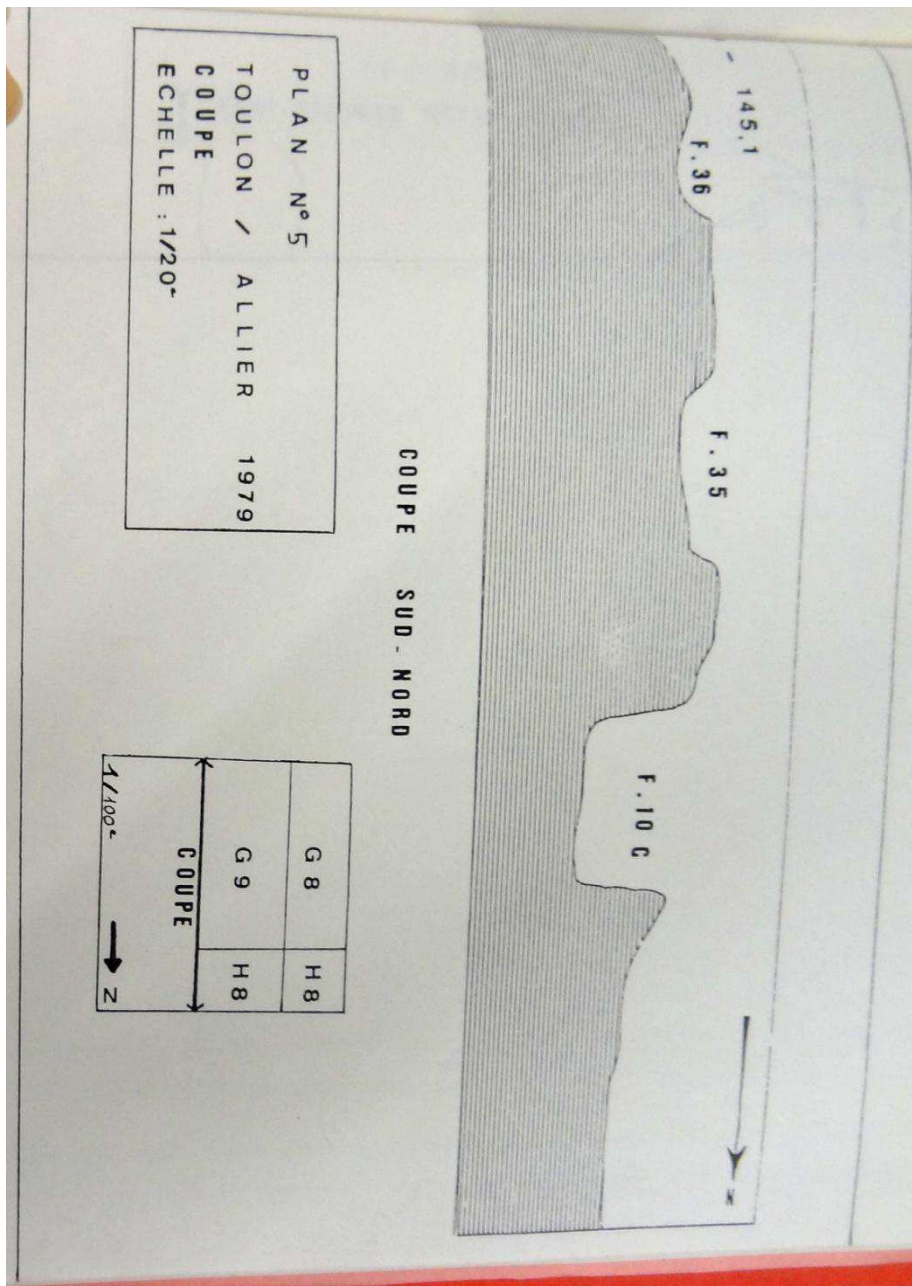


Figure 26 - Plan n°5 du rapport de fouilles de 1979

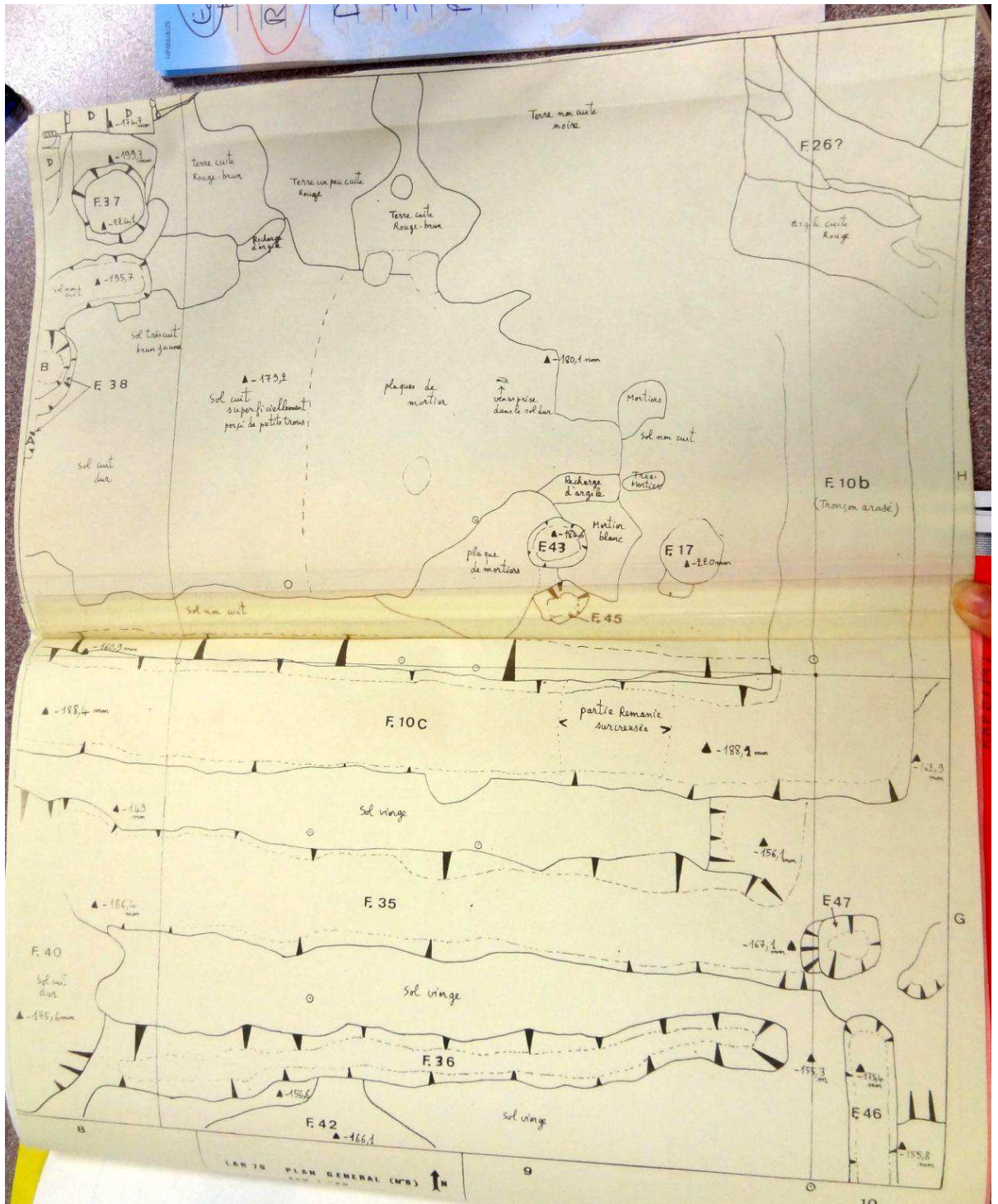


Figure 27 - Plan général des fouilles de 1979

Cependant le problème principal de ces plans réside dans le fait que le « point 0 » du carroyage, visible sur les bords (lettres et chiffres), n'est jamais indiqué.

Les seuls documents où ce point figure sont des plans qui accompagnaient les cahiers de fouilles (**Fig. 28 et Fig. 29**). Ces derniers ont été retrouvés tardivement (soit quelques mois avant le rendu de ce document<sup>12</sup>). On voit sur la Fig. 28 la maison neuve (à gauche), les annexes (en haut) et le point 0 à droite, d'où rayonnent les traits. Ce point de référence avait été placé sur un poteau qui a été arraché entre les différentes interventions sur le site. Le point 0 a donc changé durant les fouilles, ce qui complexifie davantage la compréhension de ces plans.

L'autre inconvénient vient du fait qu'aucun plan général des structures n'est connu.

---

<sup>12</sup> Un très grand merci à Luc de Feraudy pour avoir retrouvé ces documents.



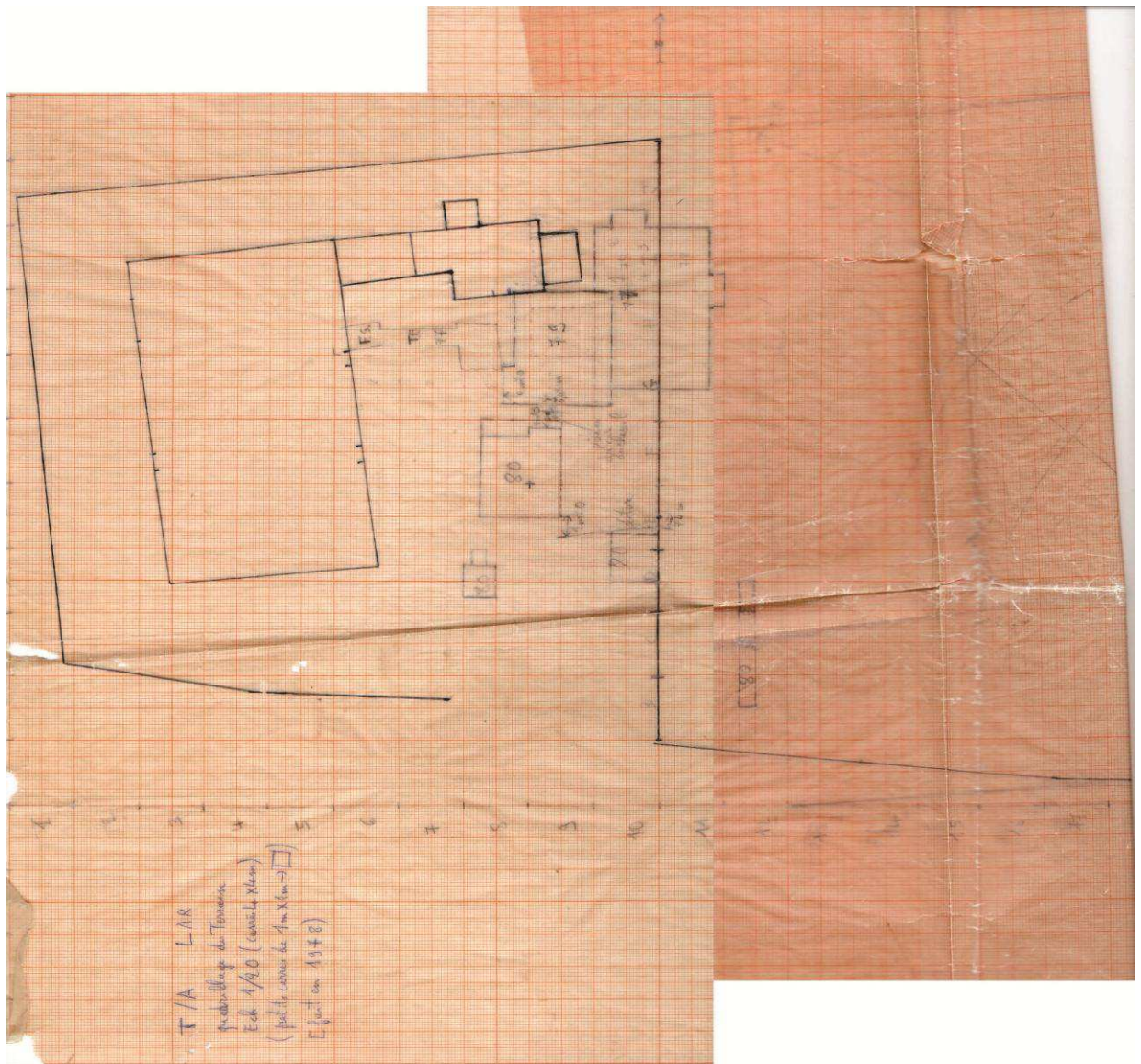


Figure 29 - Plan général des fouilles du XXe siècle à Toulon-sur-Allier



**4.**  
**CAHIERS DE FOUILLES**



### 4.1. CAHIER 1977 N°1

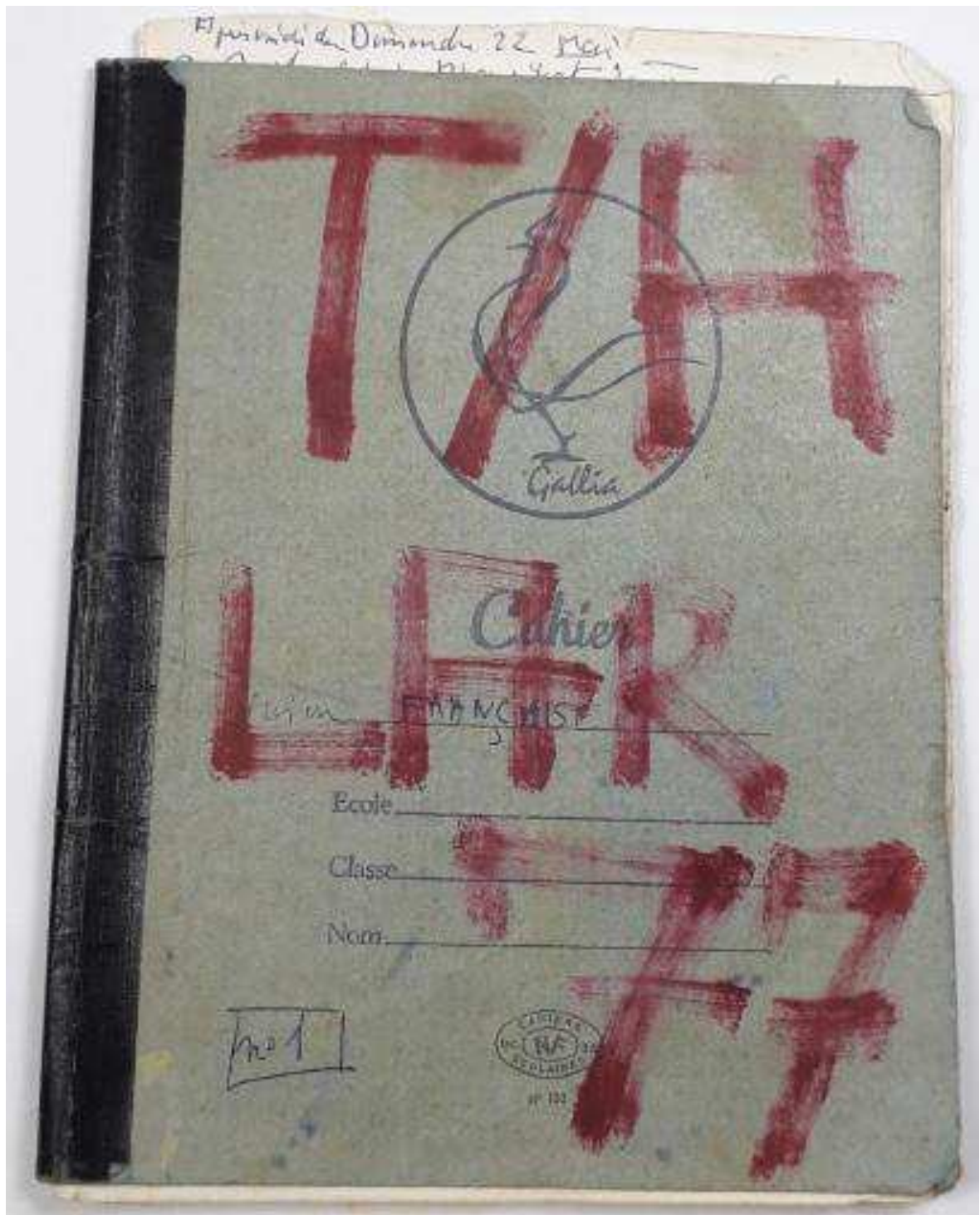


Figure 30 - Couverture du cahier de fouille 1977

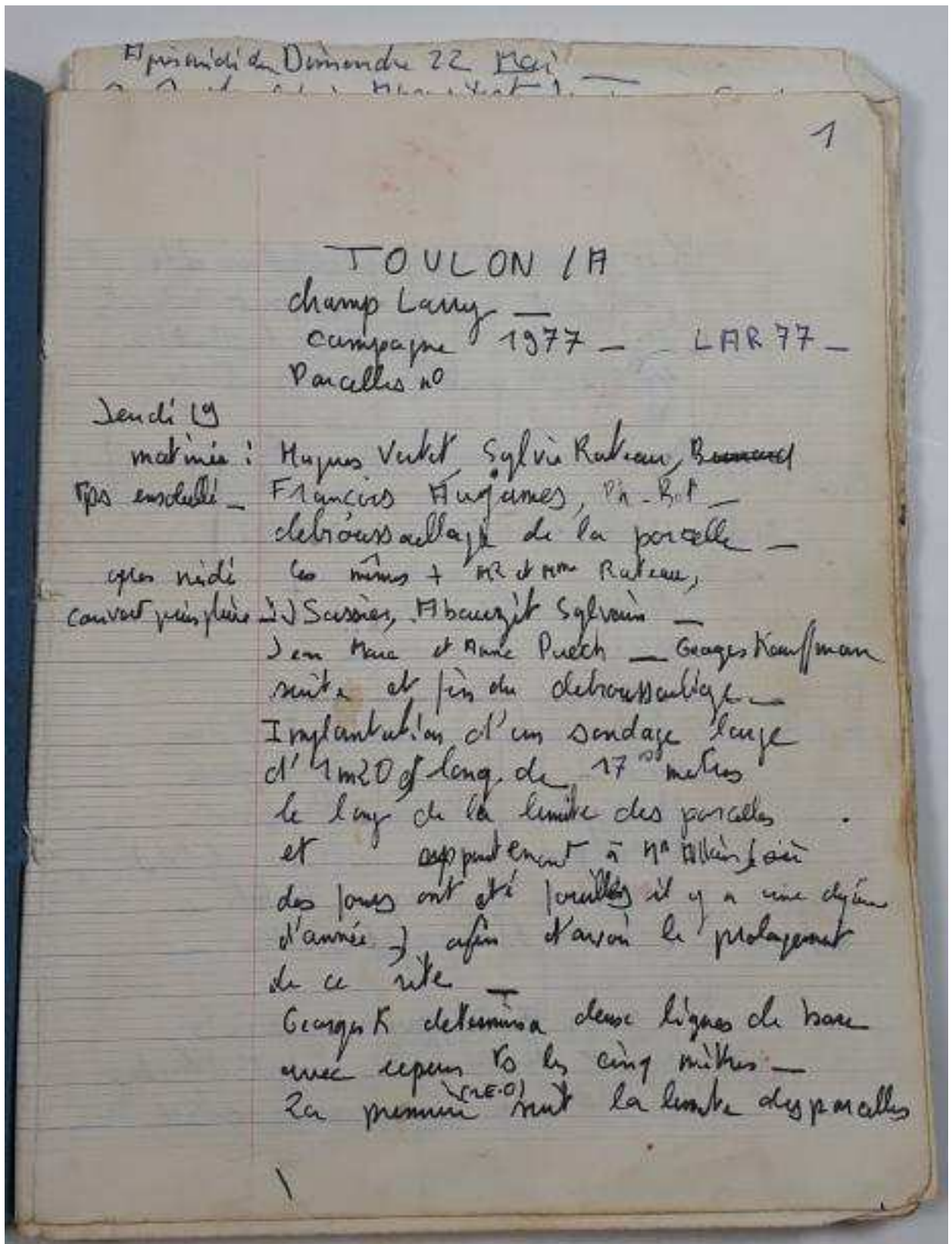


Figure 31 - Cahier de feuille de 1977 page 1

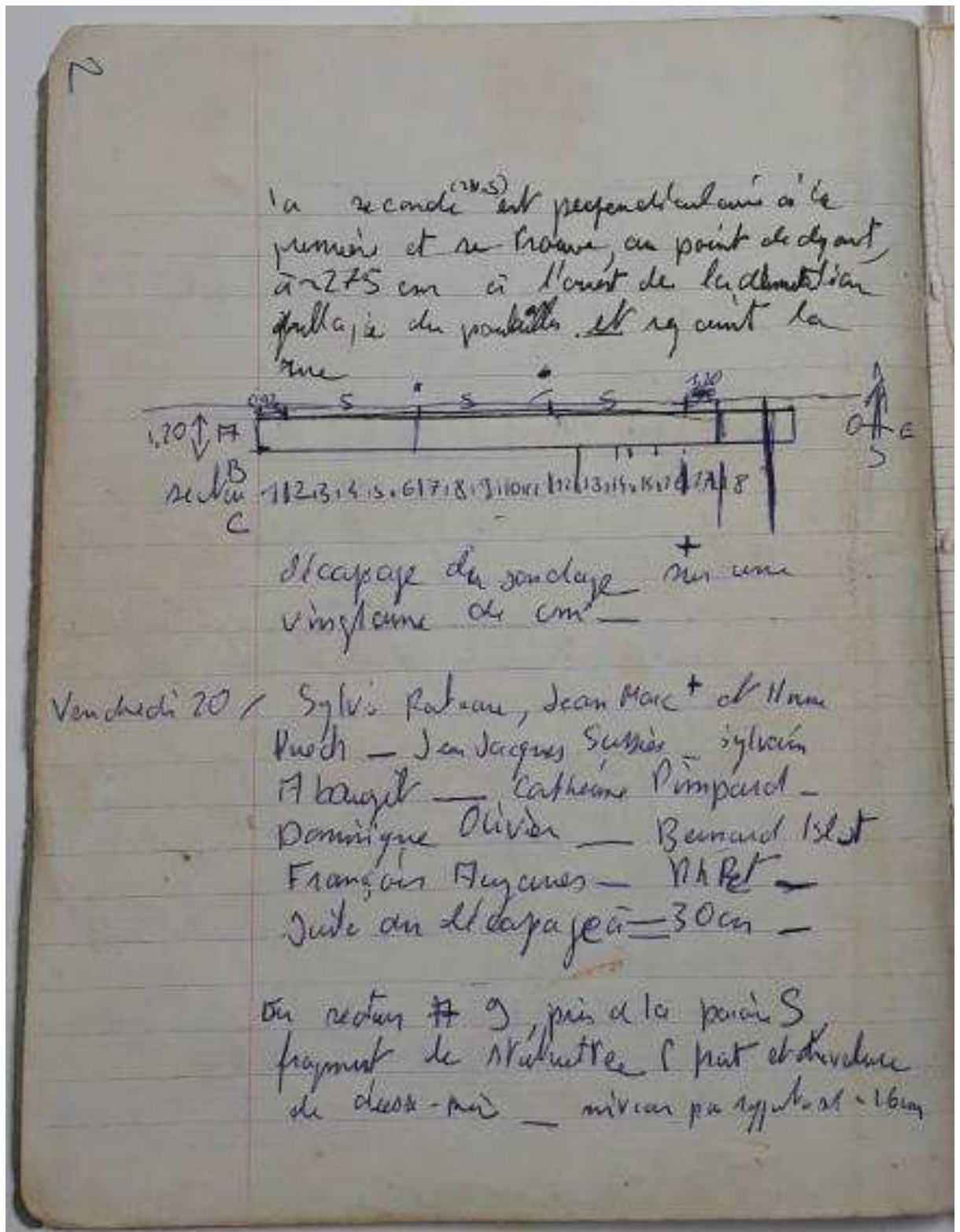


Figure 32 - Cahier de fouille de 1977 page 2

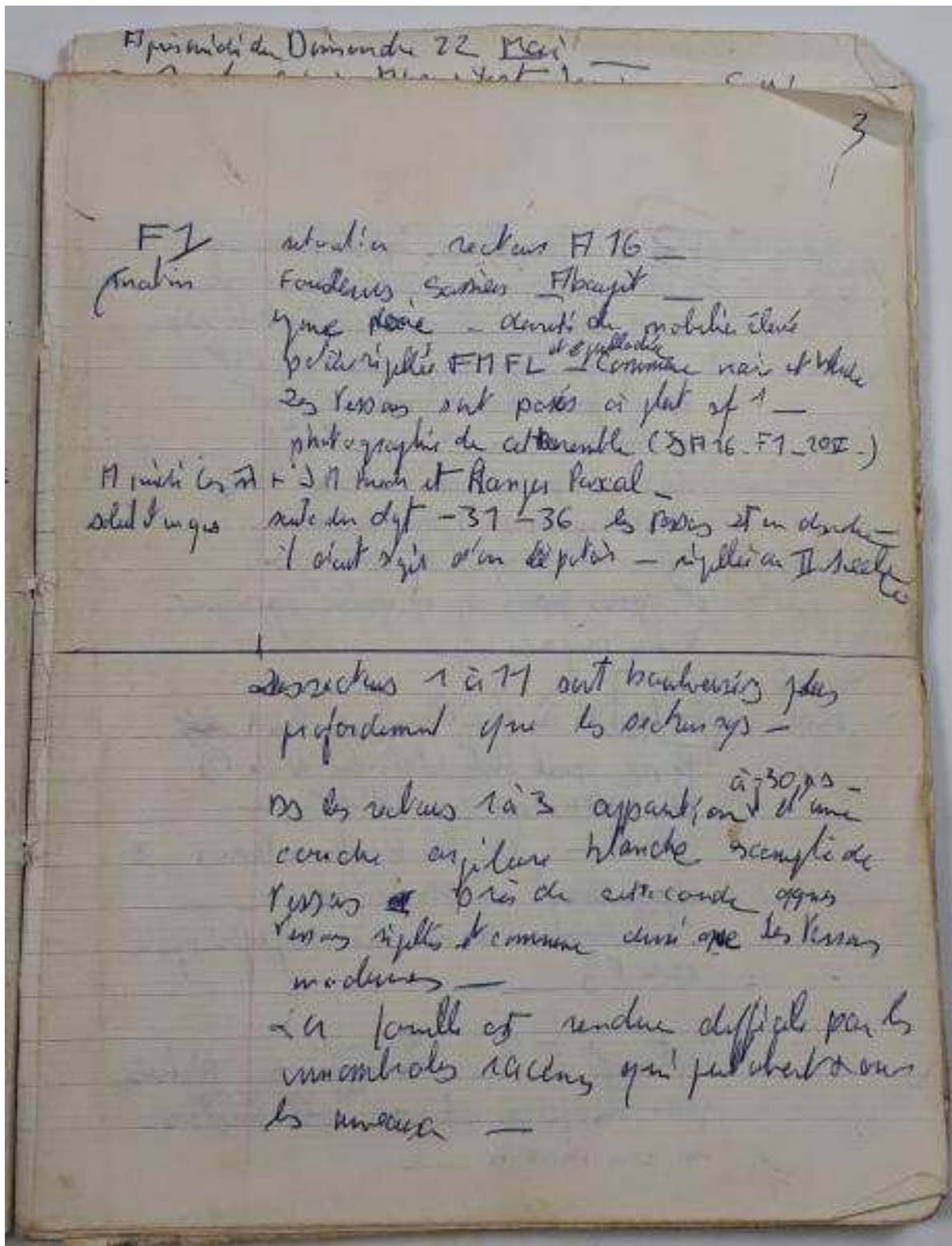


Figure 33 - Cahier de fouille de 1977 page 3

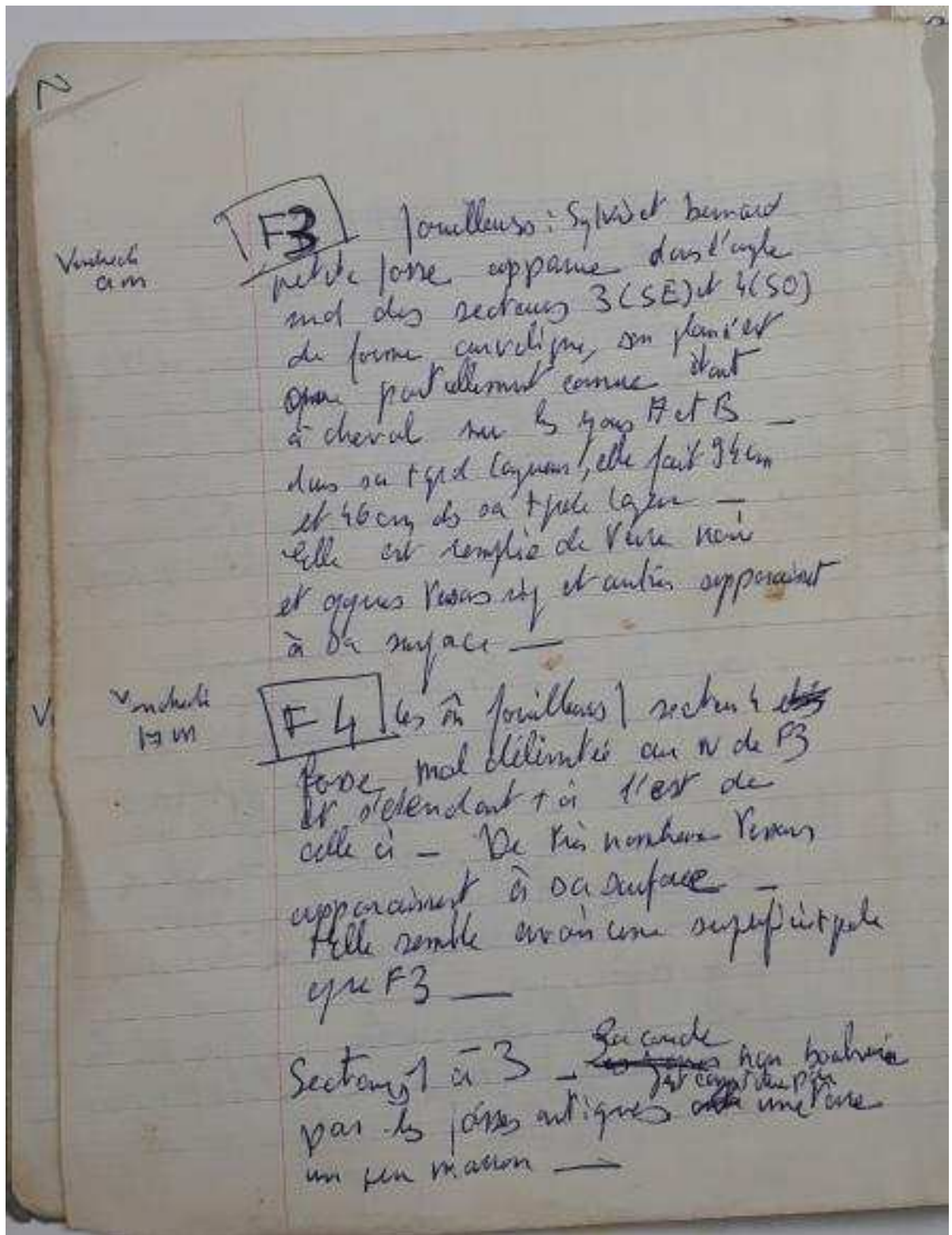


Figure 34 - Cahier de fouille de 1977 page 4

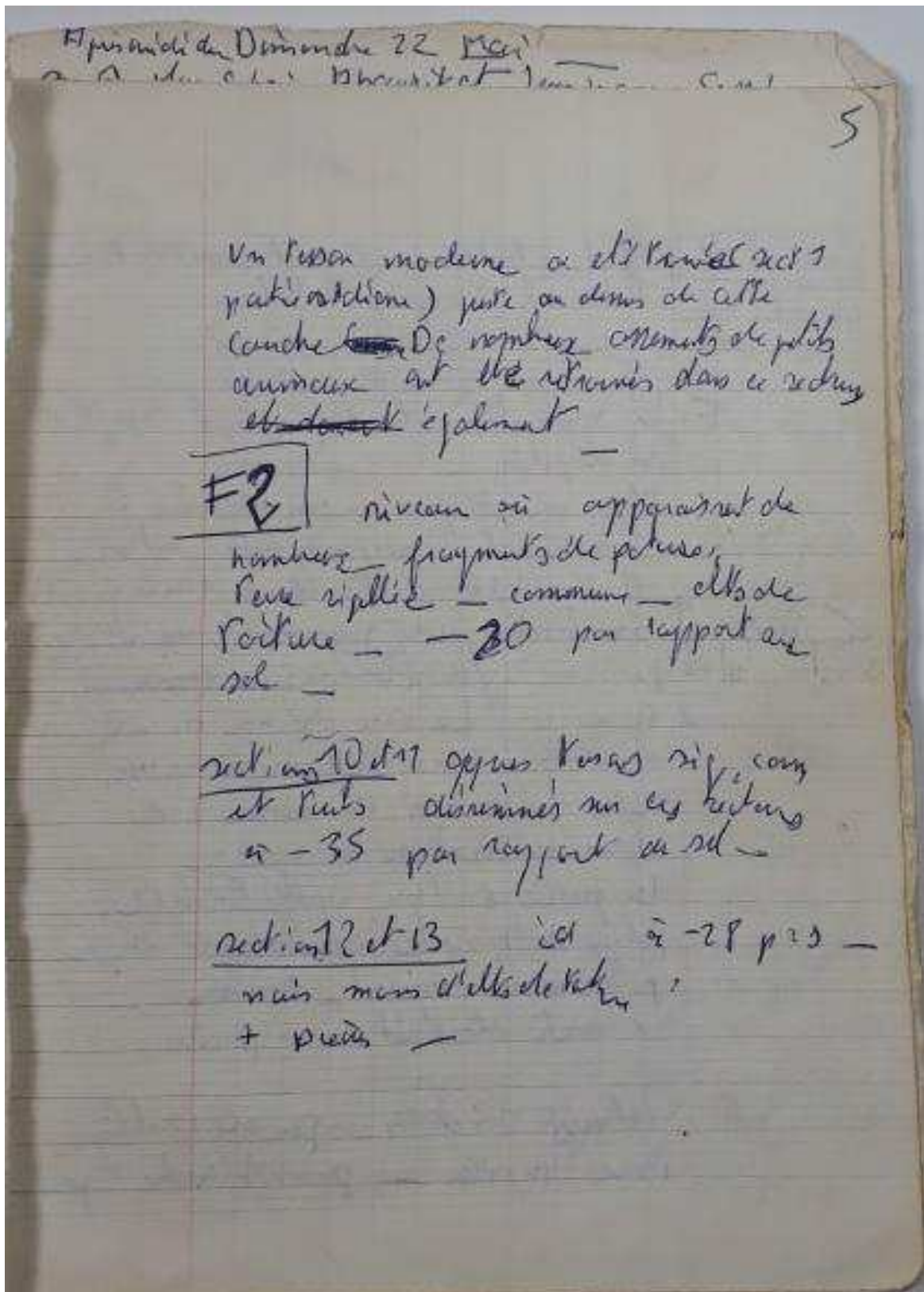


Figure 35 - Cahier de fouille de 1977 page 5



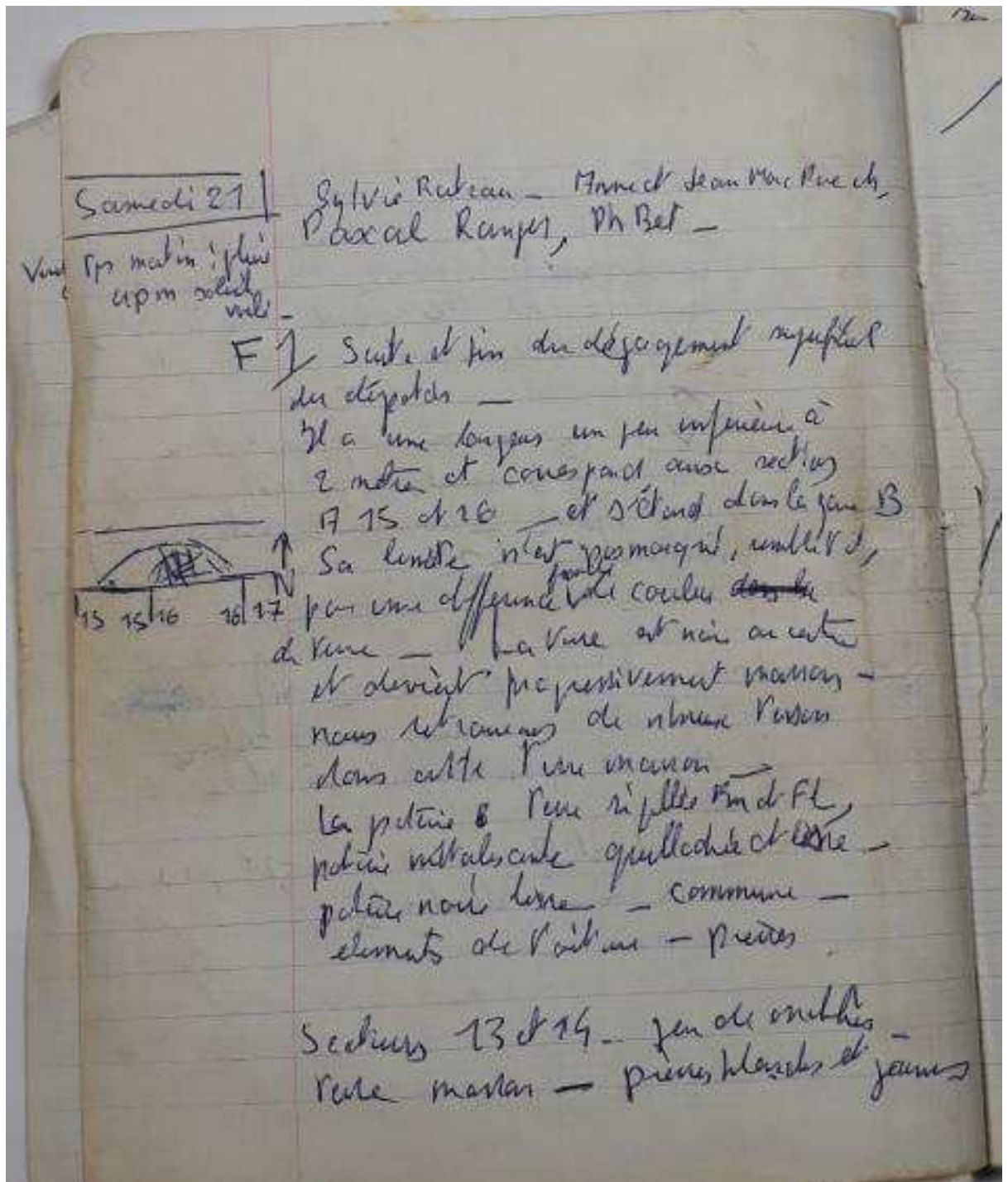


Figure 36 - Cahier de fouille de 1977 page 6

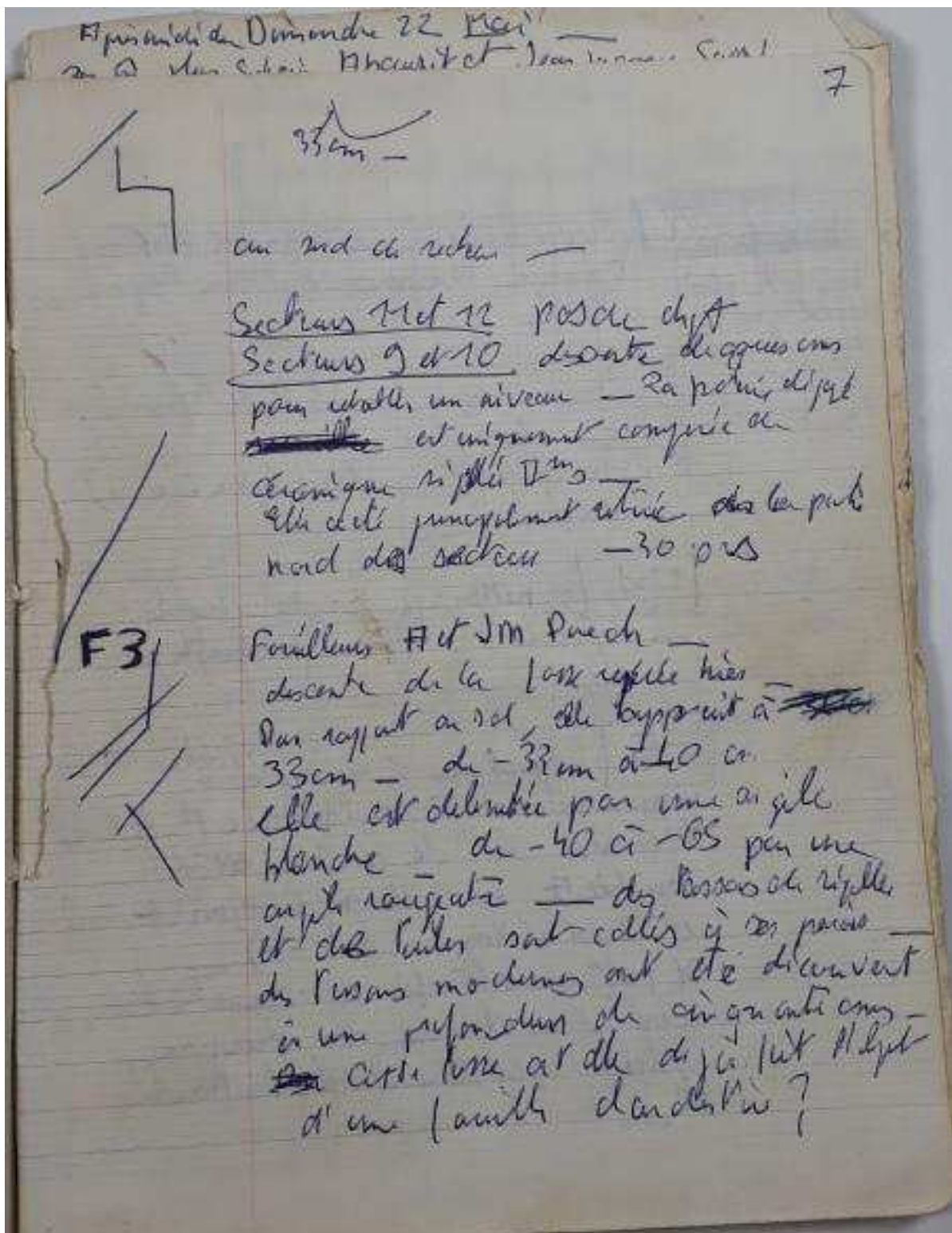


Figure 37 - Cahier de fouille de 1977 page 7

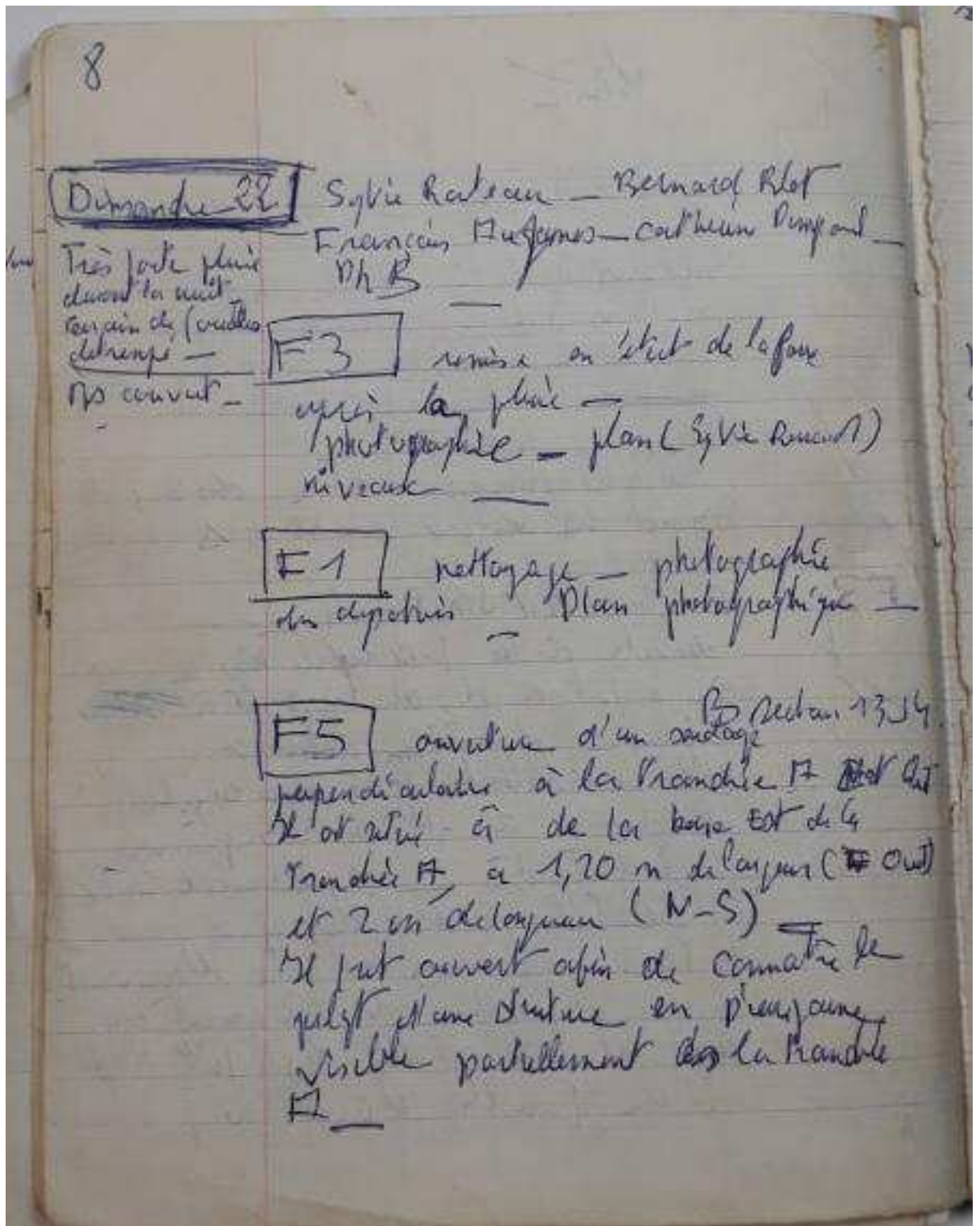


Figure 38 - Cahier de fouille de 1977 page 8

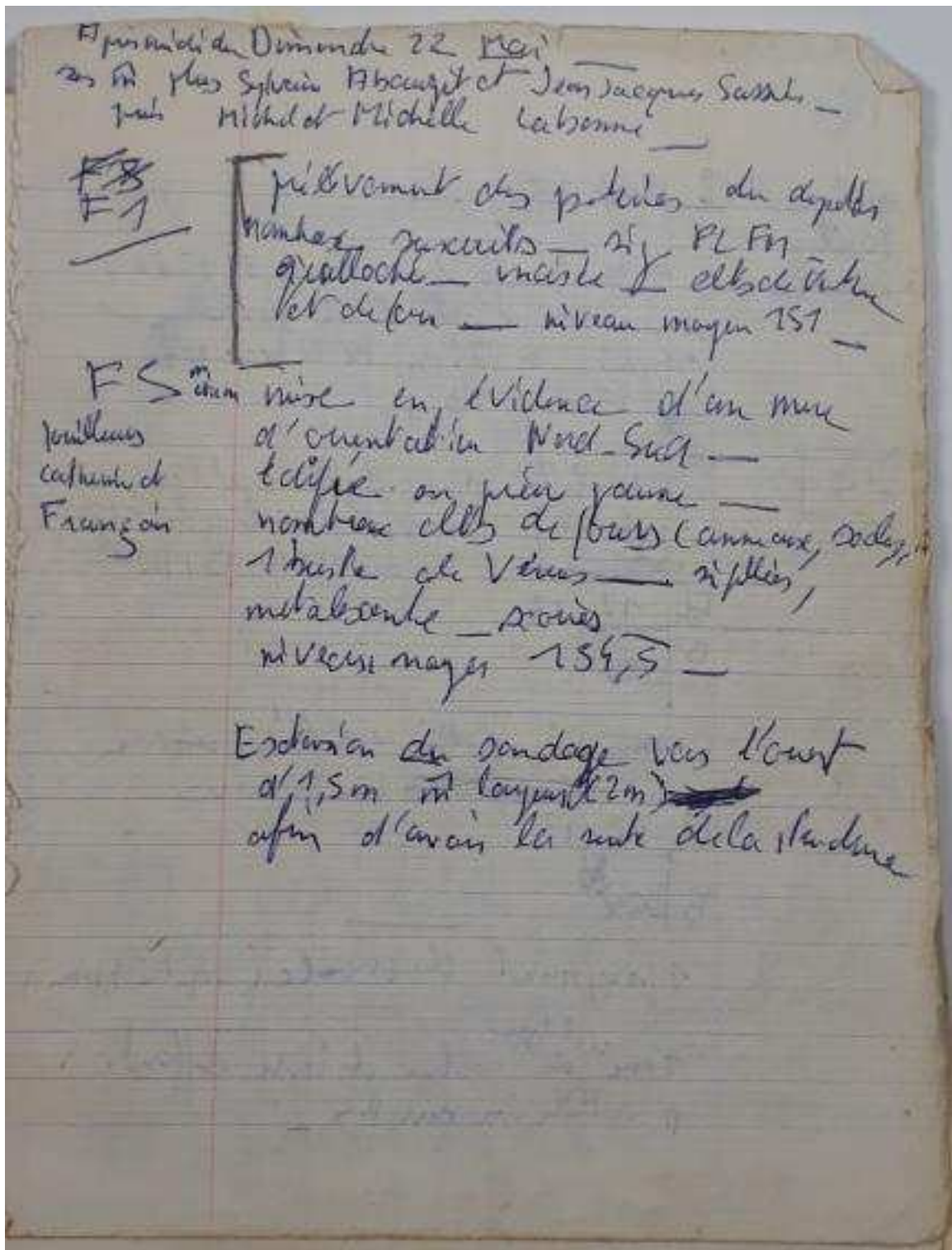


Figure 39 - Cahier de fouille de 1977 page 9

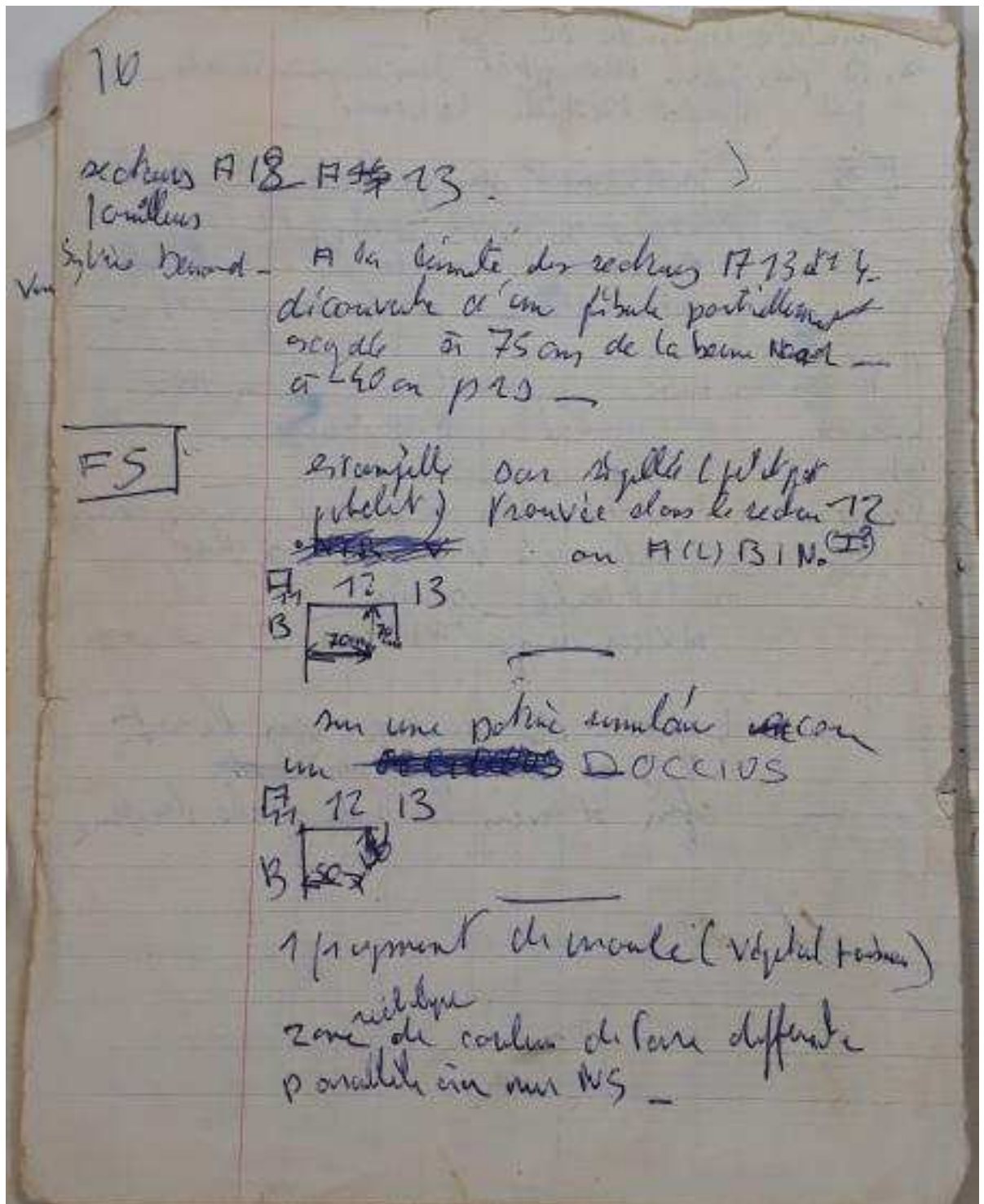


Figure 40 - Cahier de fouille de 1977 page 10

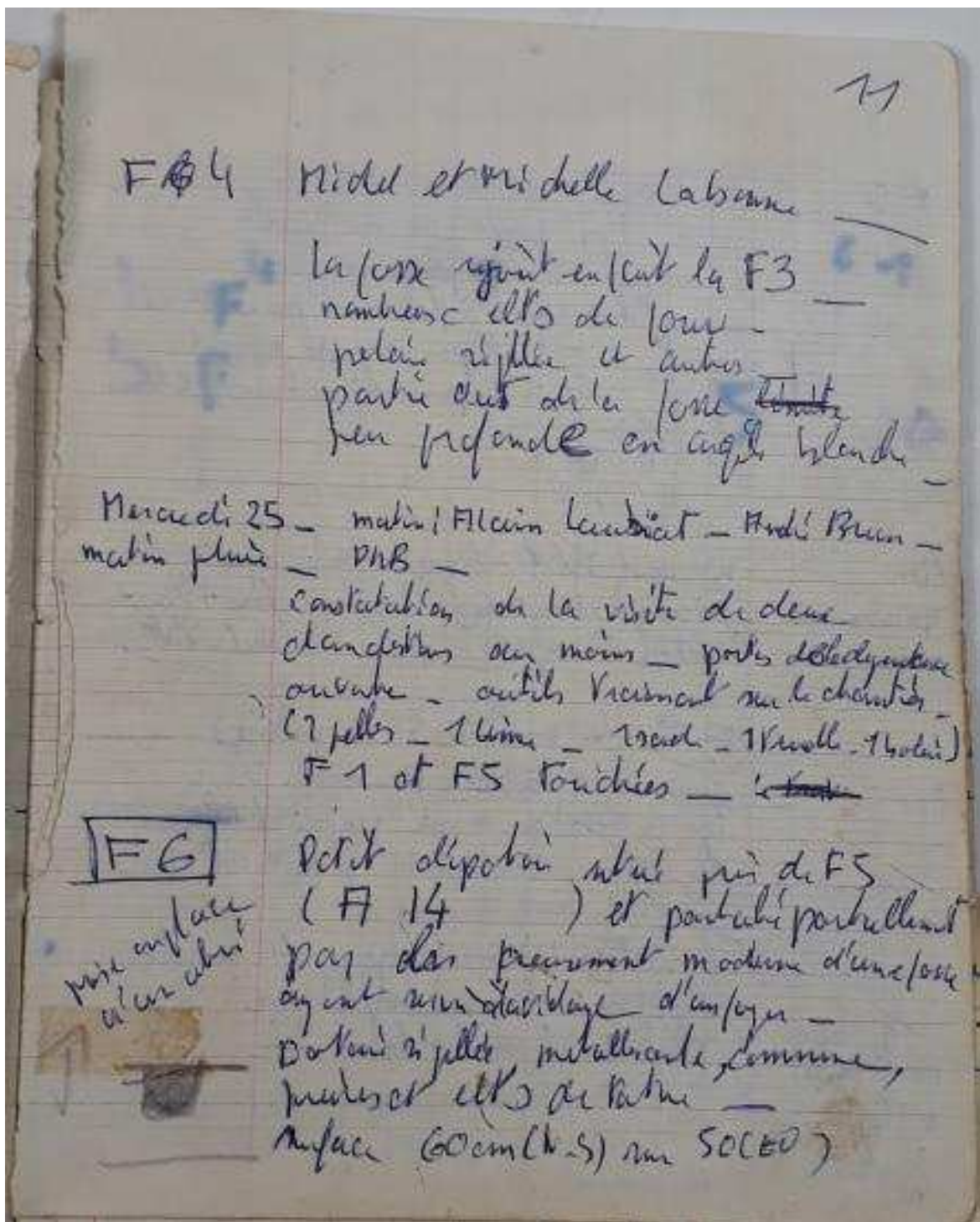


Figure 41 - Cahier de feuille de 1977 page 11

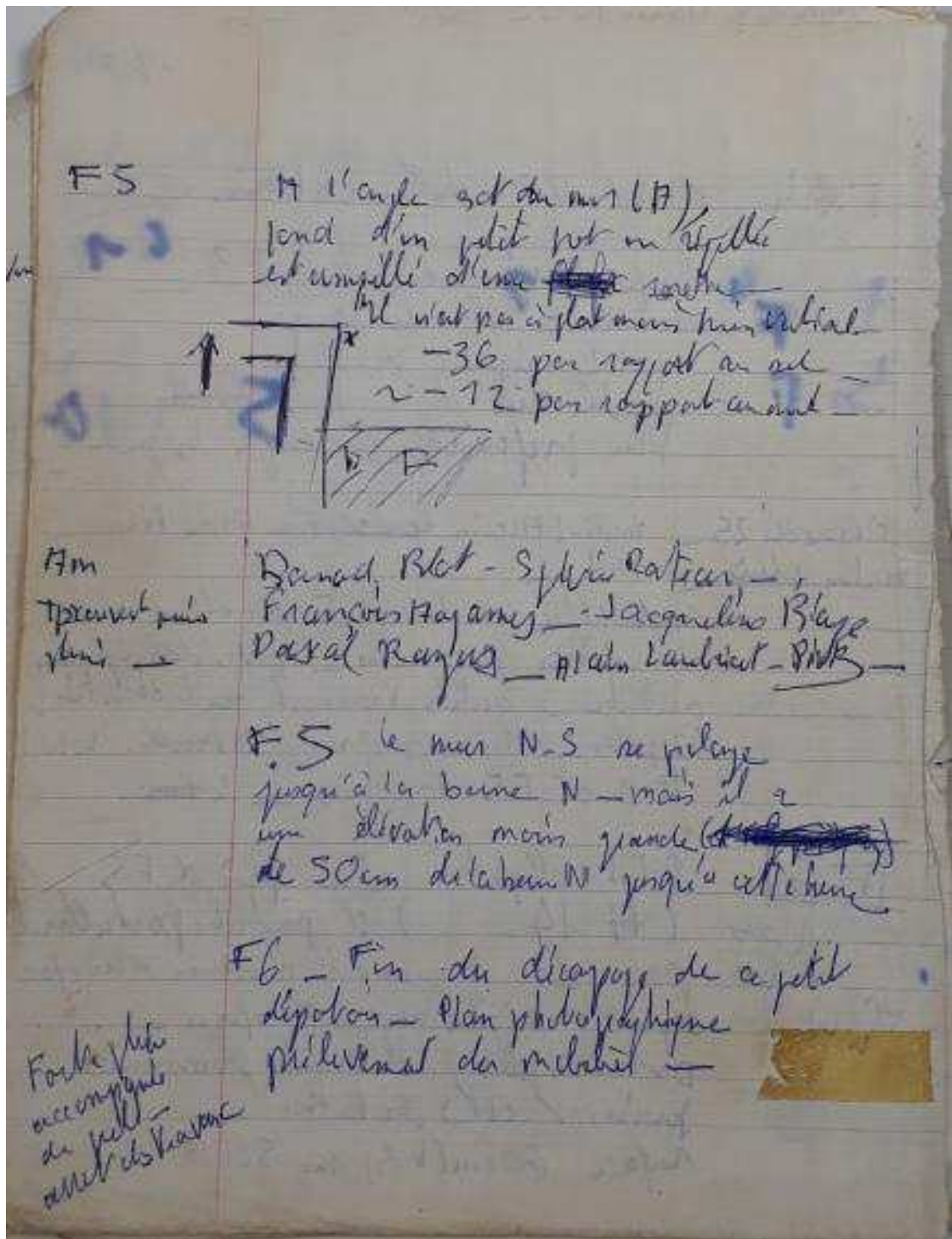


Figure 42 - Cahier de fouille de 1977 page 12

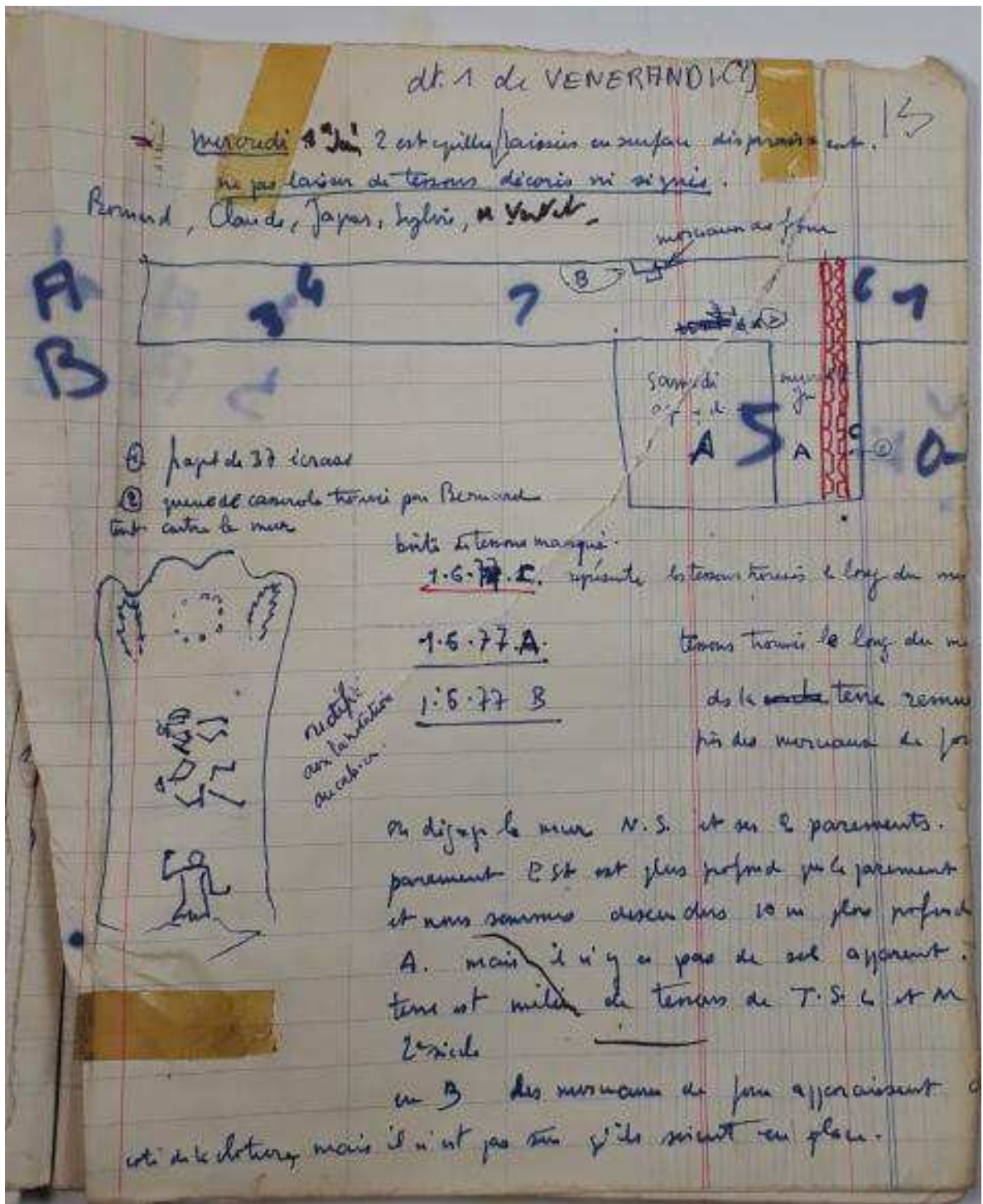


Figure 43 - Cahier de fouille de 1977 page 13



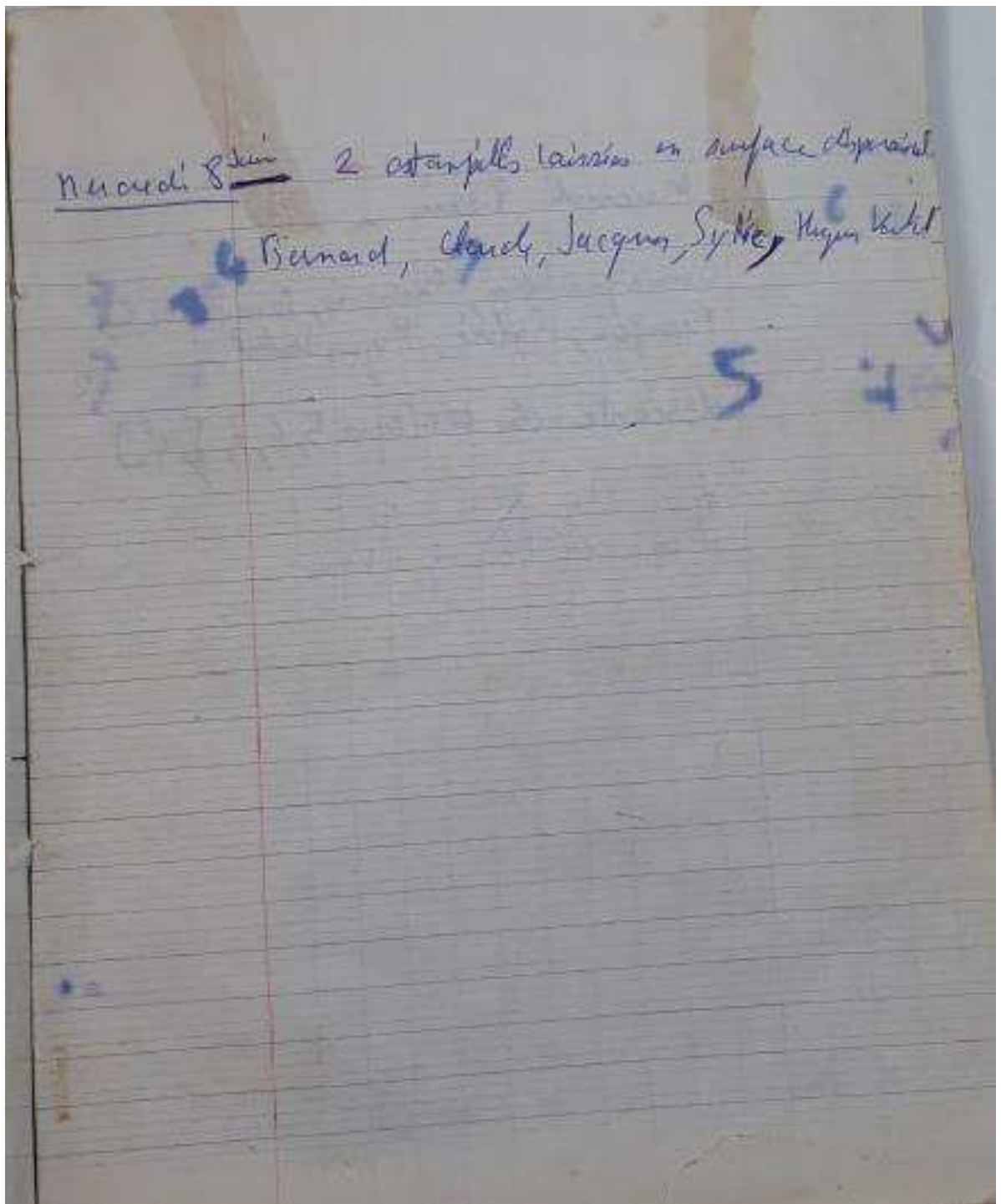


Figure 44 - Cahier de fouille de 1977 page 13 bis

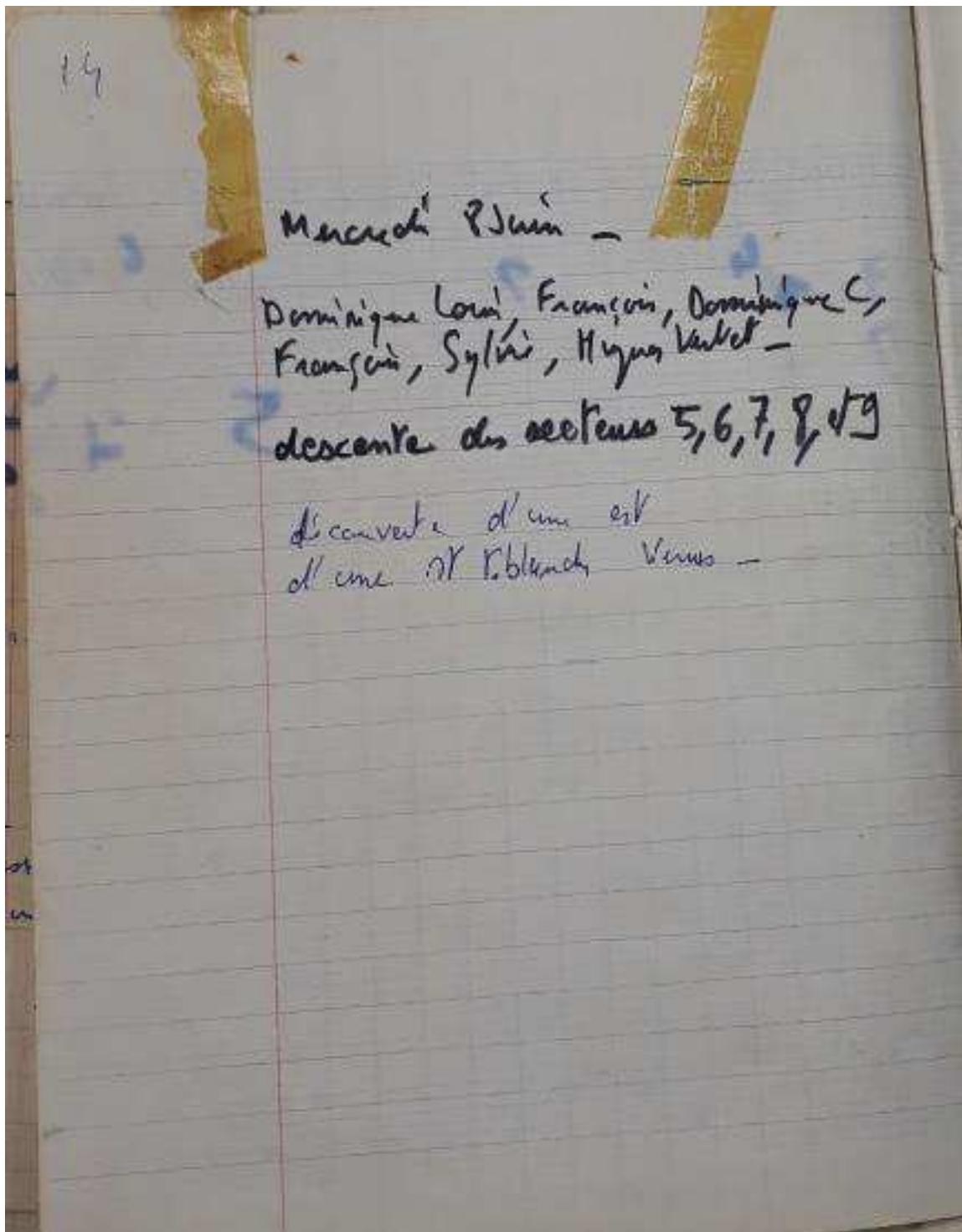


Figure 45 - Cahier de fouille de 1977 page 14

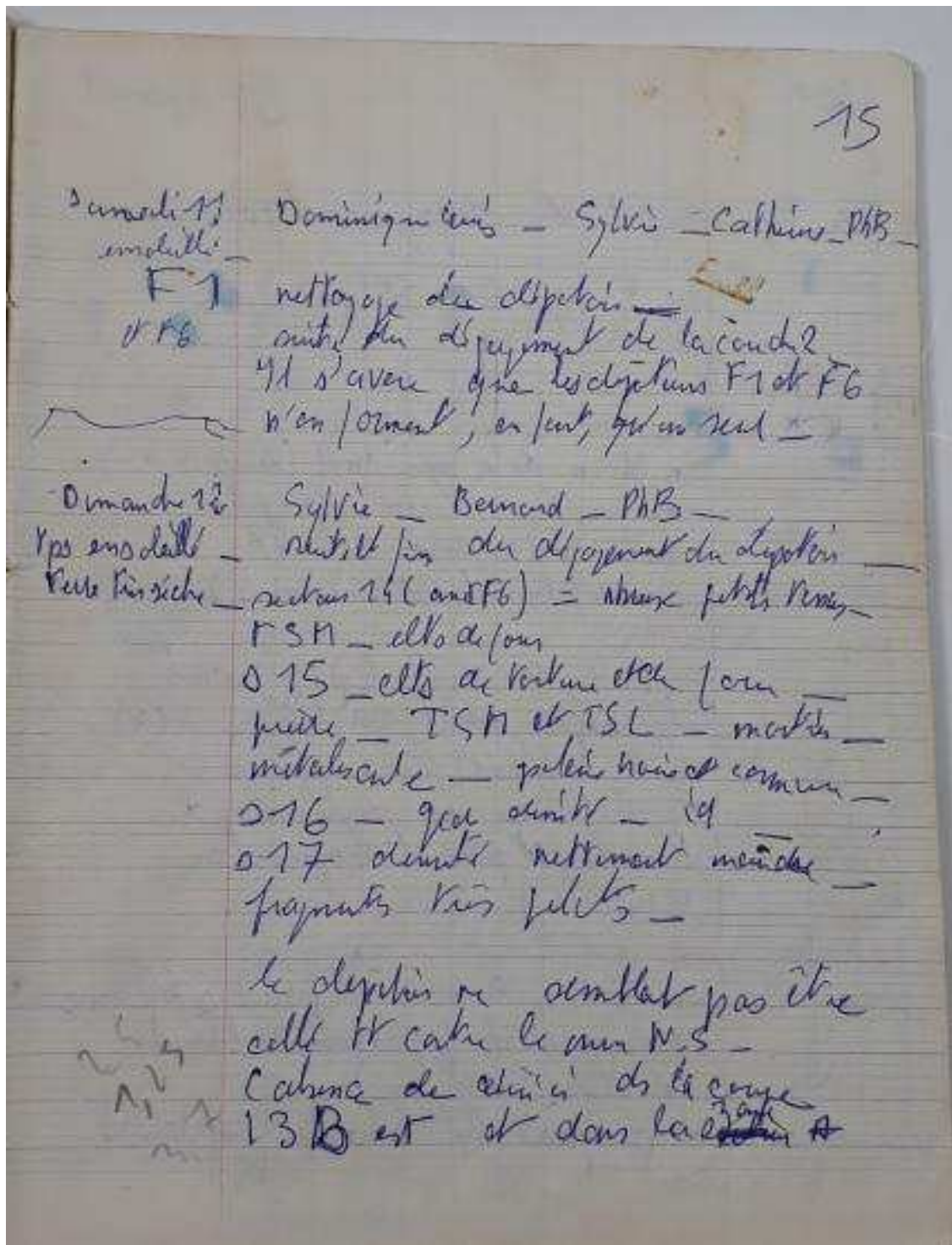


Figure 46 - Cahier de fouille de 1977 page 15

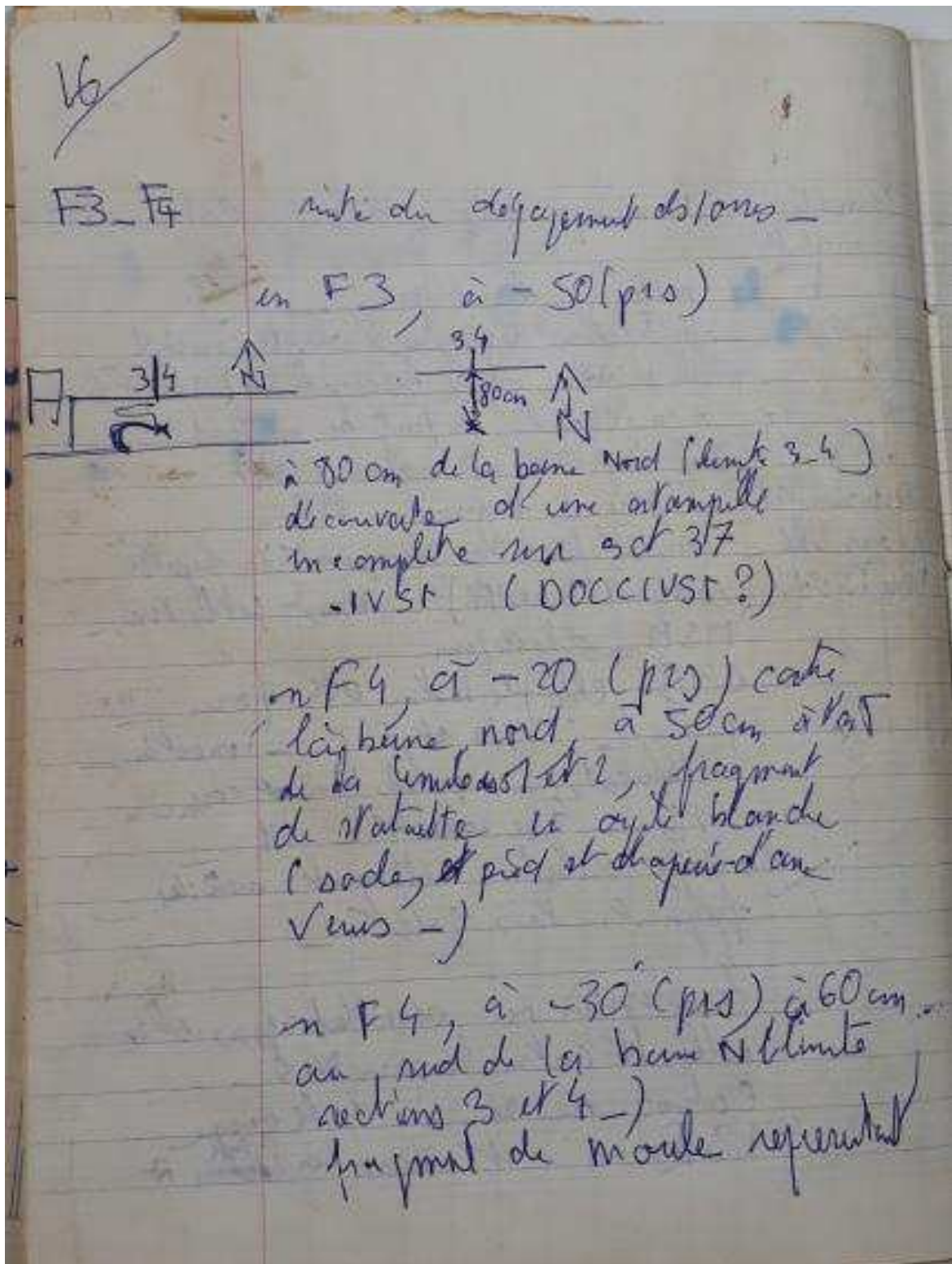


Figure 47 - Cahier de fouille de 1977 page 16


17

Dimanche 12

de miniature au galop -

**F3** | bras <sup>après</sup> statuette vous  
 ds à 20 cm de la limite 1 et 2  
 et à 40 cm de la borne Nord -

à 80 cm de la limite 2 et 3  
 et à 25 cm de la borne Nord -  
 petit fragment de statuette -



Generalités ISL TSM II en ( ~~en~~ albâtre - v. jaune, univoque  
 nichées : (Chêne étendu) et de pour et de l'autre -  
 commune = fragments blanc à rayures jaunes -  
 1 tesson moulure du pied de l'autre a été  
 trouvé ds le filigrane de F3 qui avait  
 déjà fait l'objet d'une fouille clandestine -  
 ensemble comprise de (une) de fragments  
 E-60ps) et de micro-fosses -  
 ds l'une d'entre ds vases et ds  
 de l'autre <sup>particules</sup> (autres près du bord  
 Kagan de chauffe ~~###~~ - Ca 50 cm à l'est de  
 la limite 2)

Standard

Figure 48 - Cahier de fouille de 1977 page 17

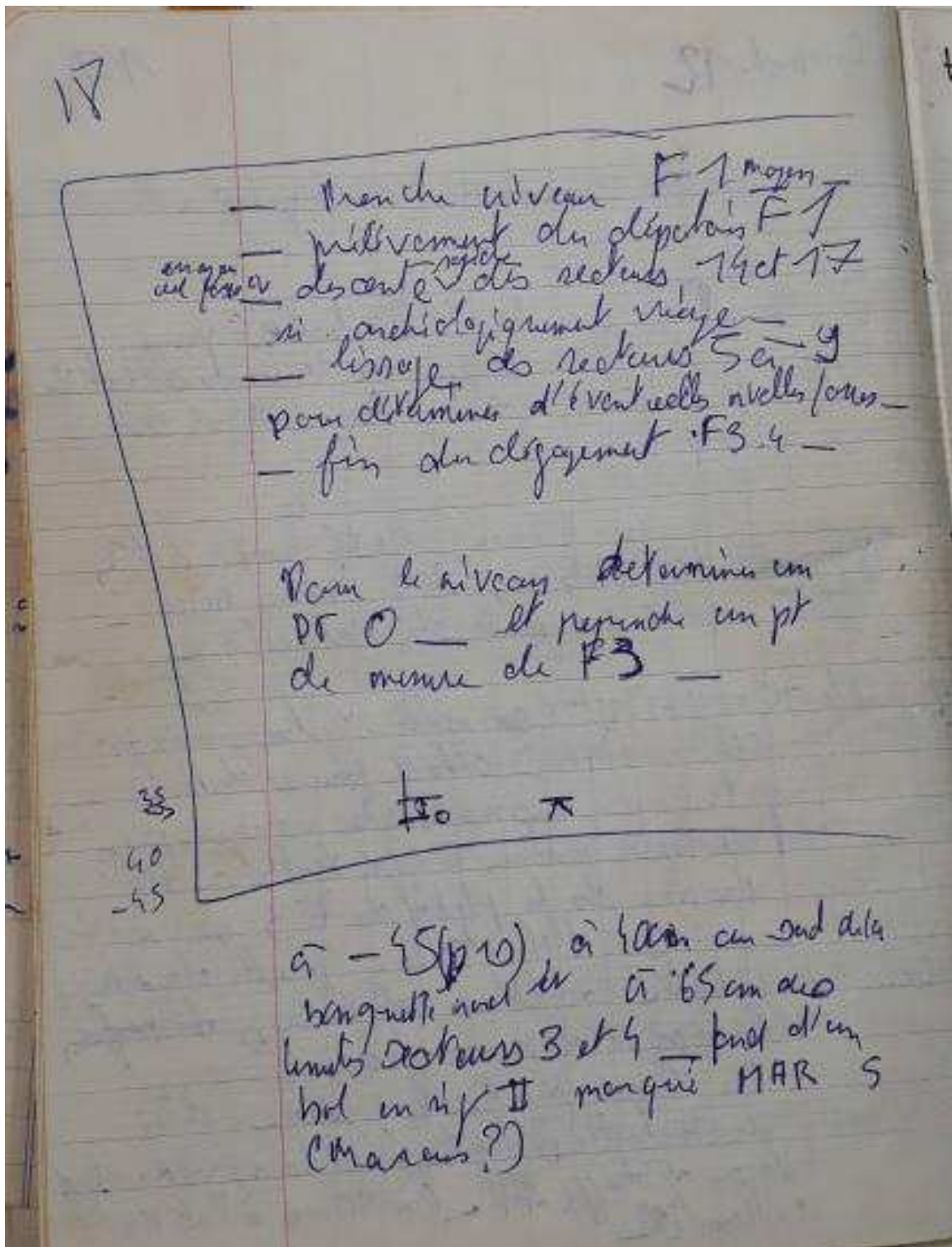


Figure 49 - Cahier de fouille de 1977 page 18

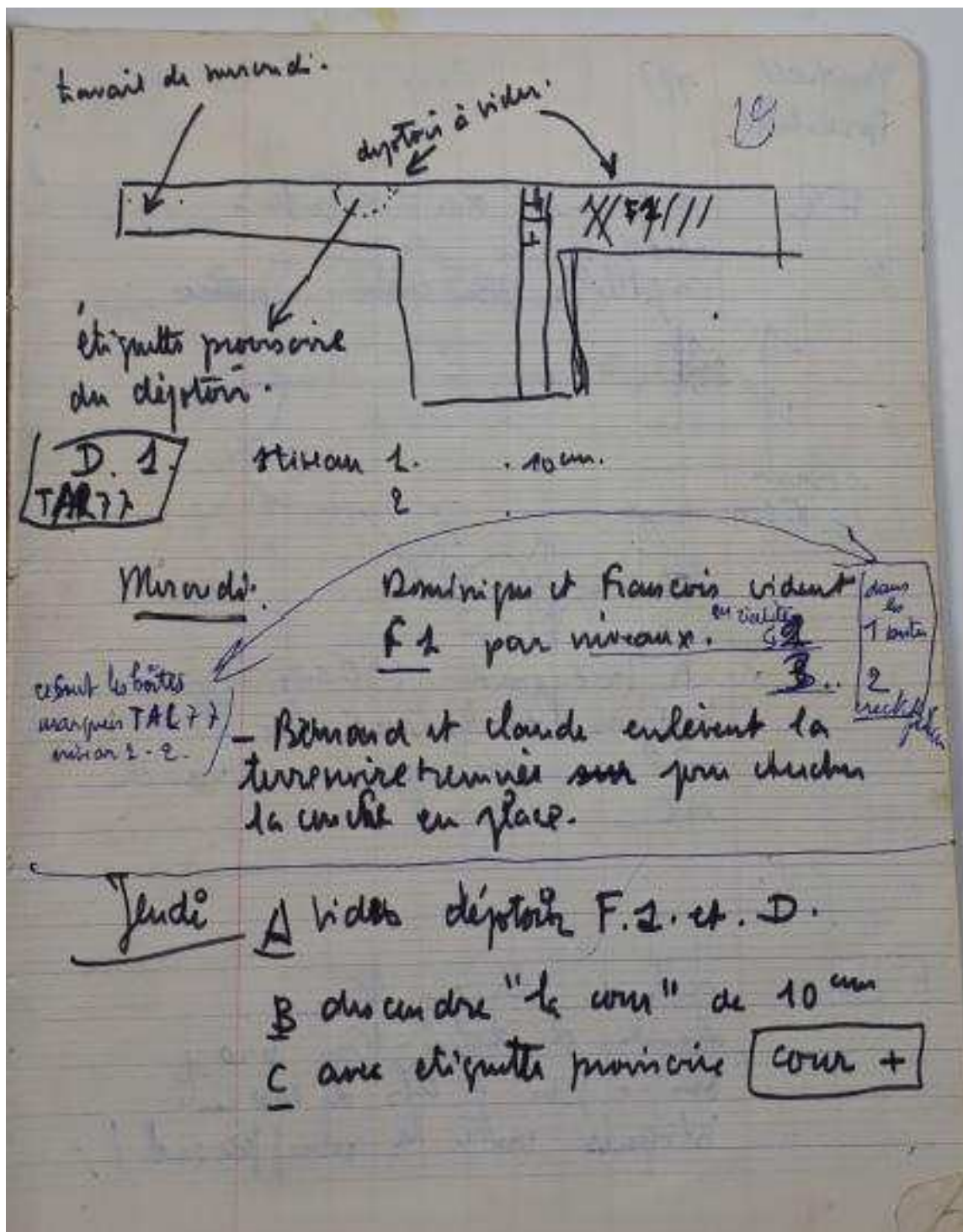


Figure 50 - Cahier de fouille de 1977 page 19

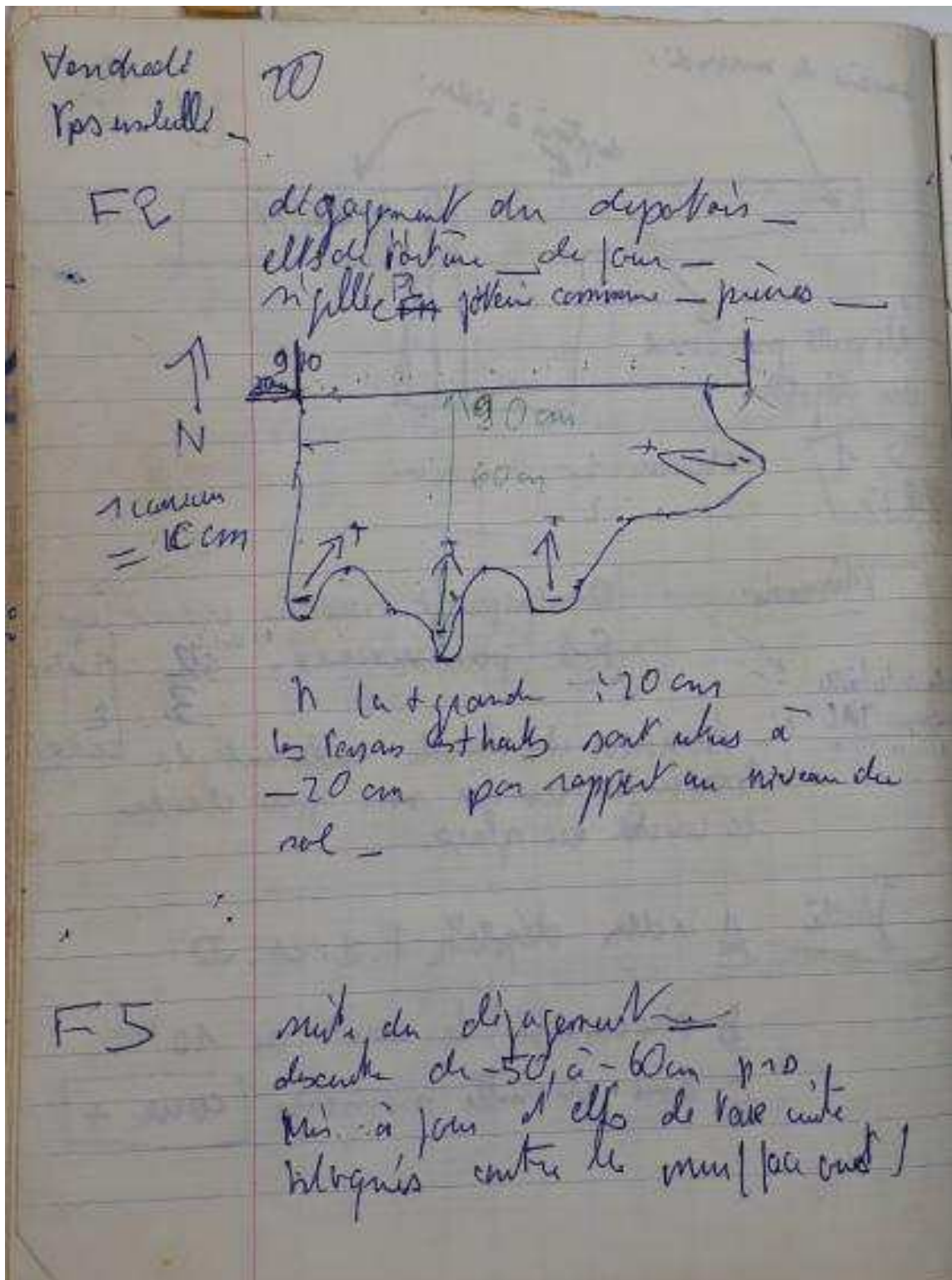


Figure 51 - Cahier de fouille de 1977 page 20



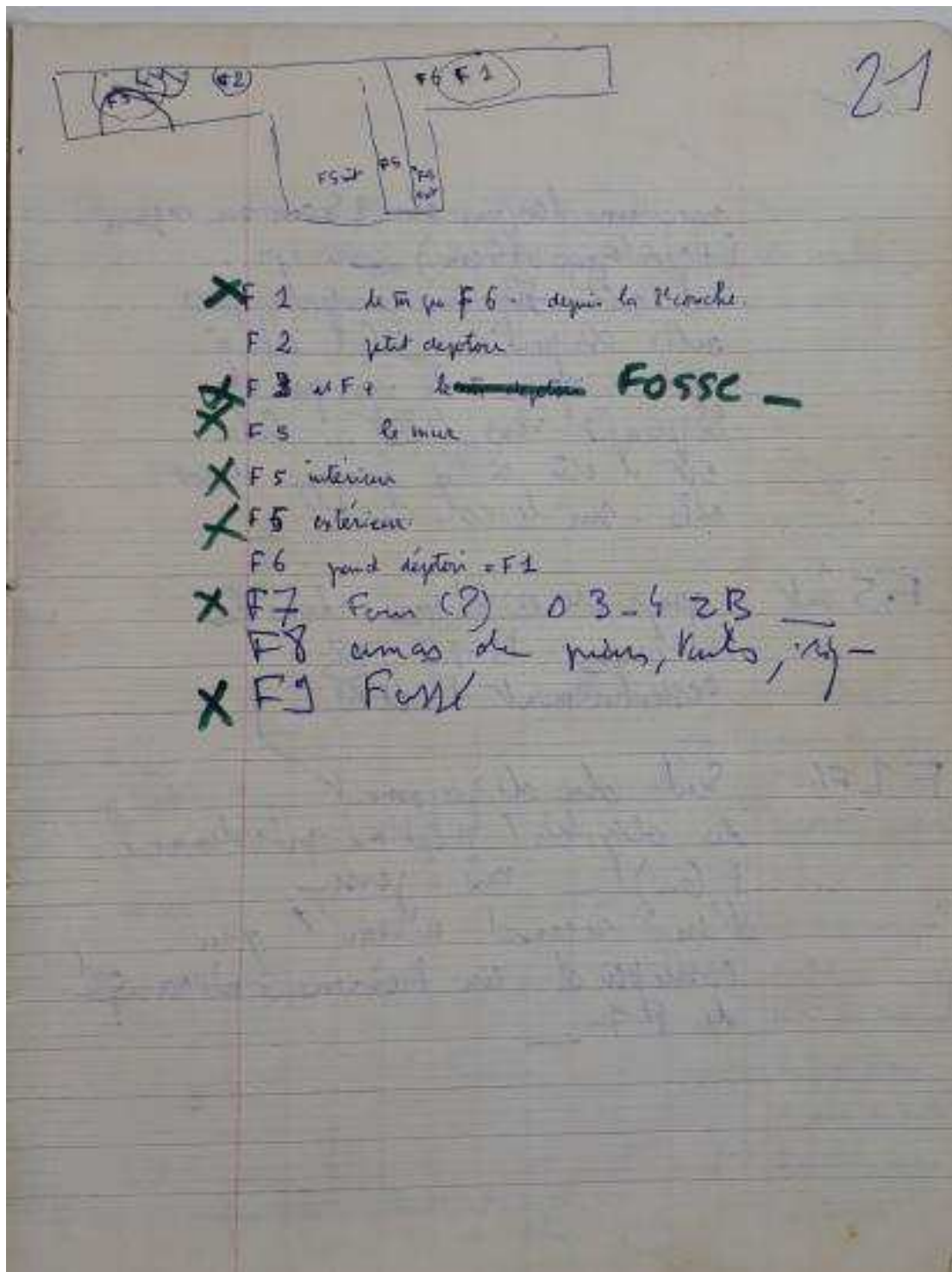


Figure 52 - Cahier de fouille de 1977 page 21

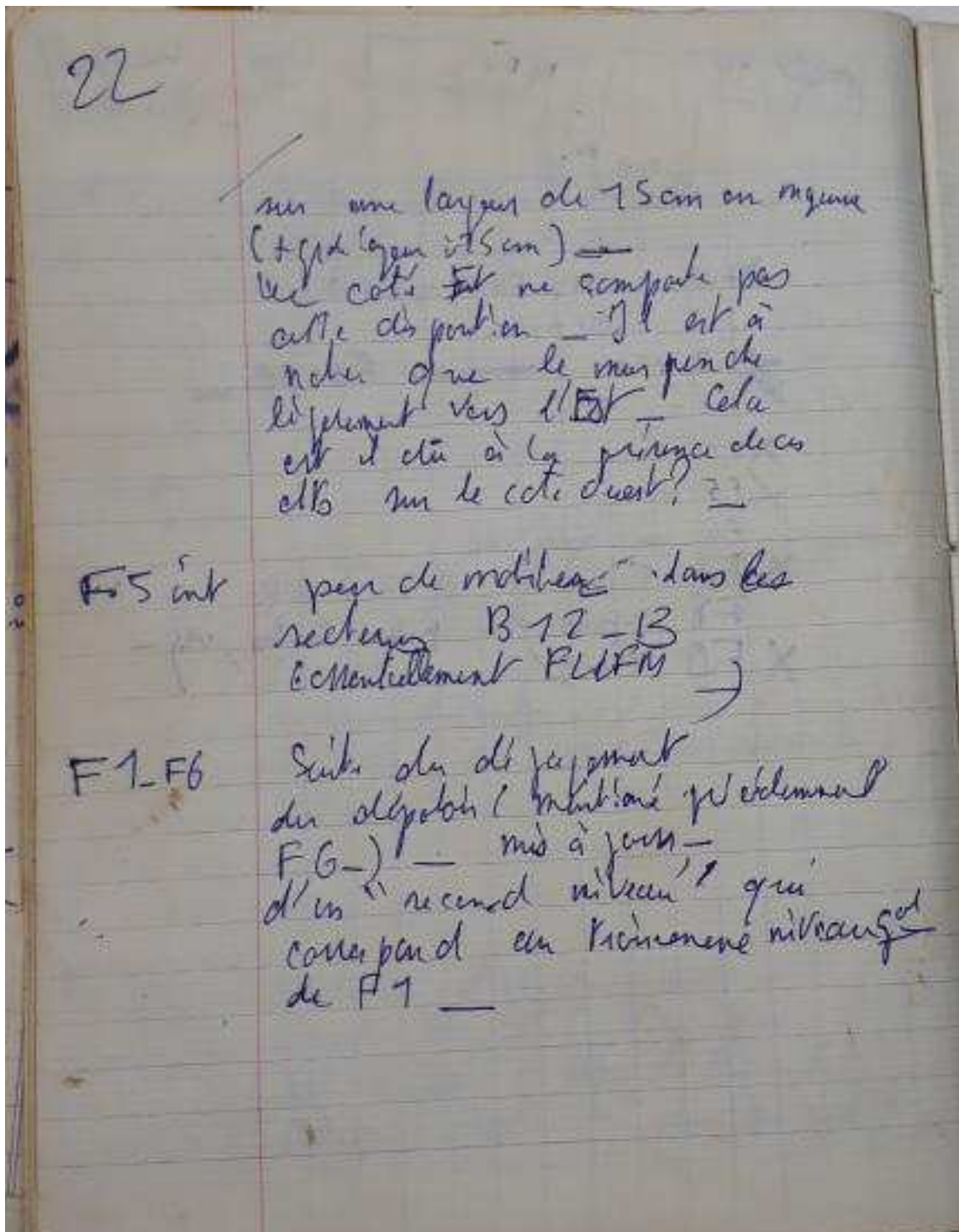


Figure 53 - Cahier de fouille de 1977 page 22

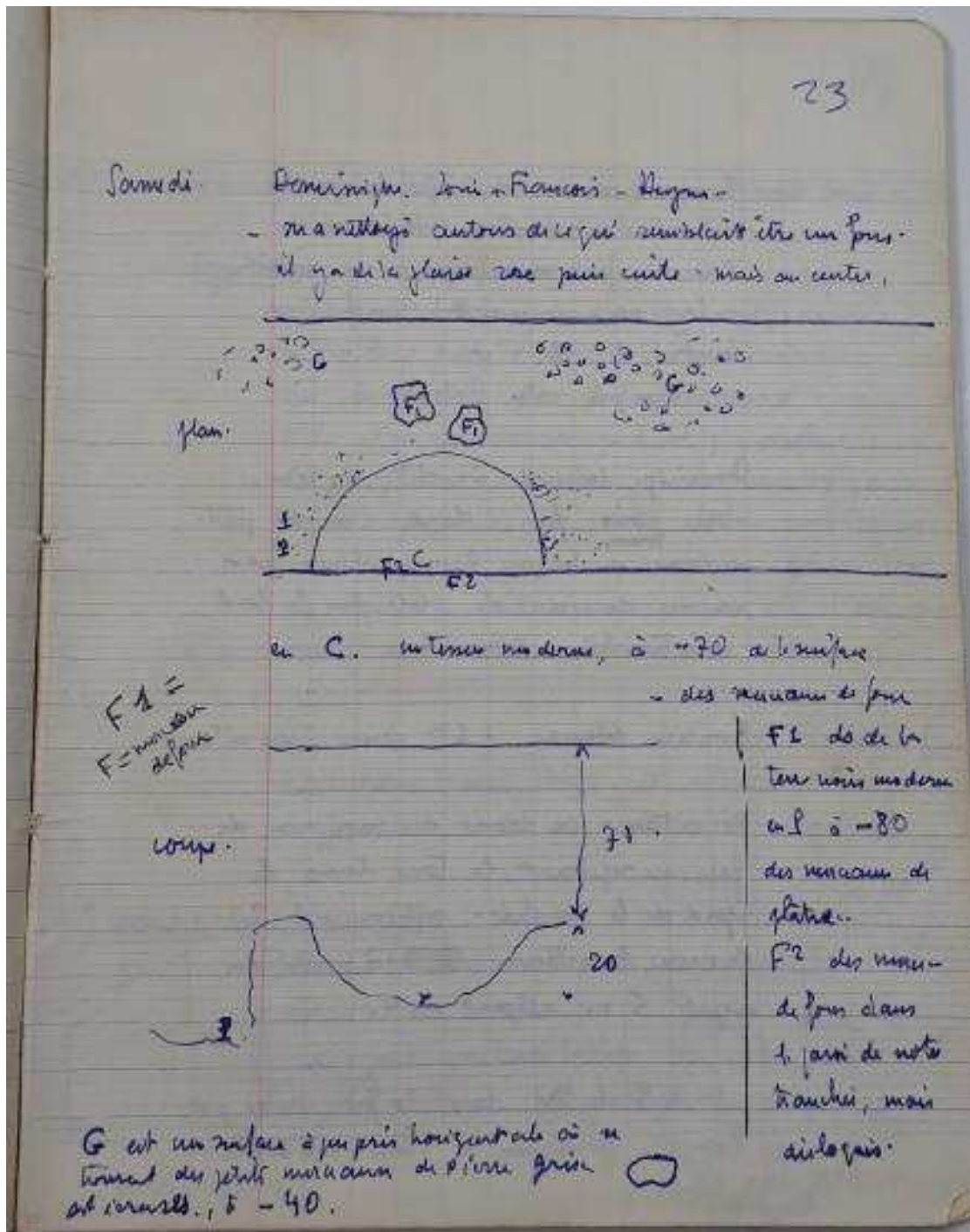


Figure 54 - Cahier de fouille de 1977 page 23

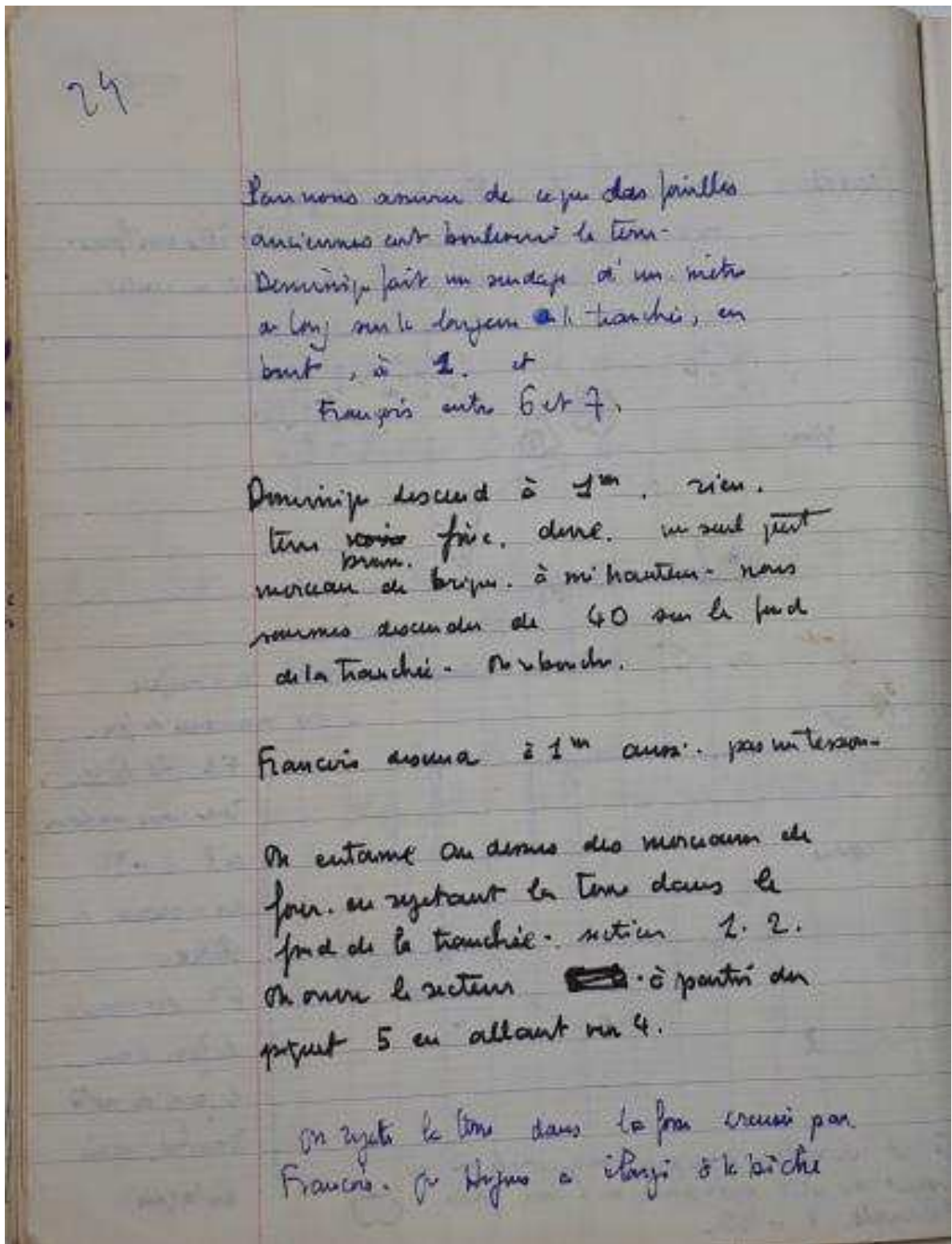


Figure 55 - Cahier de fouille de 1977 page 24

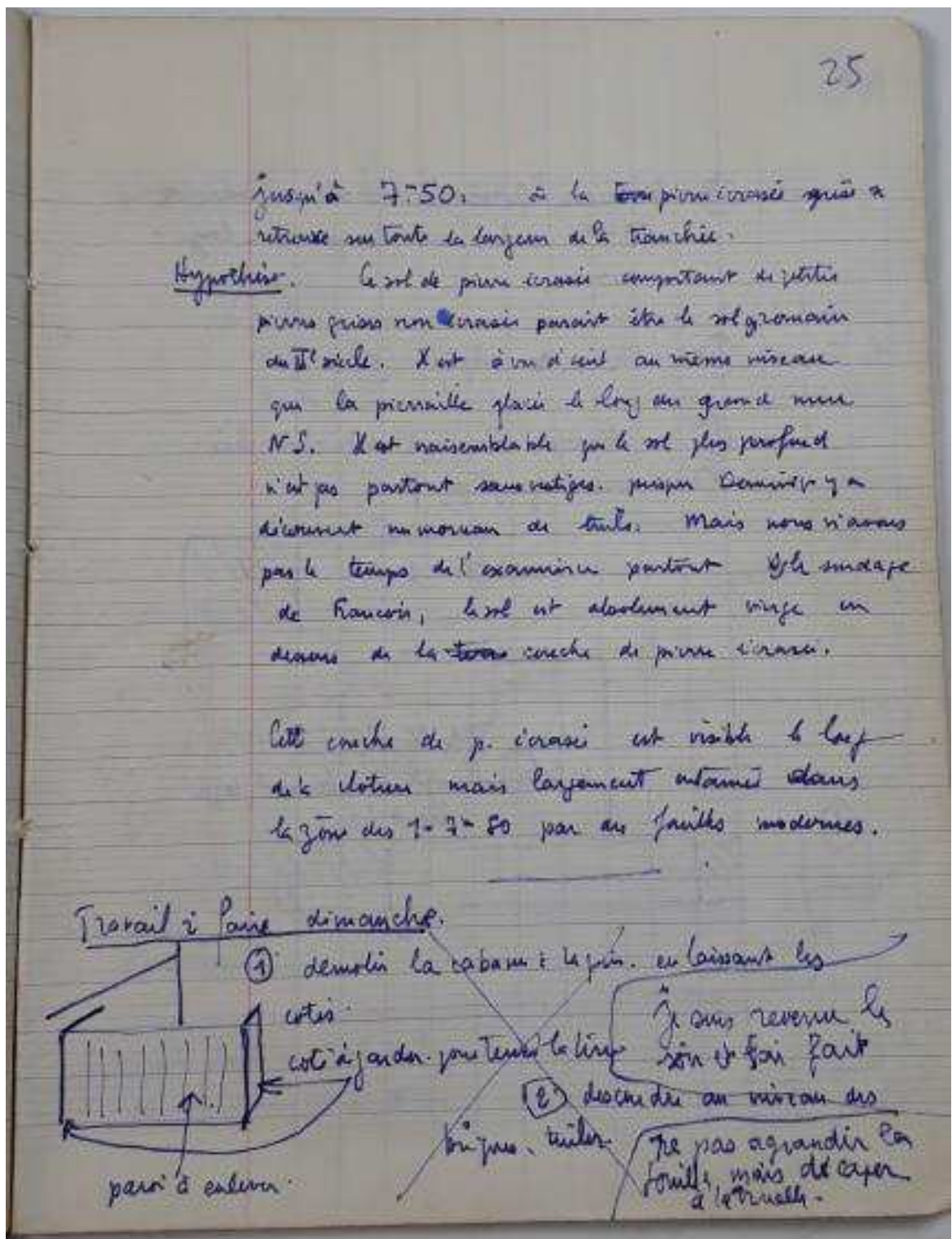


Figure 56 - Cahier de fouille de 1977 page 25

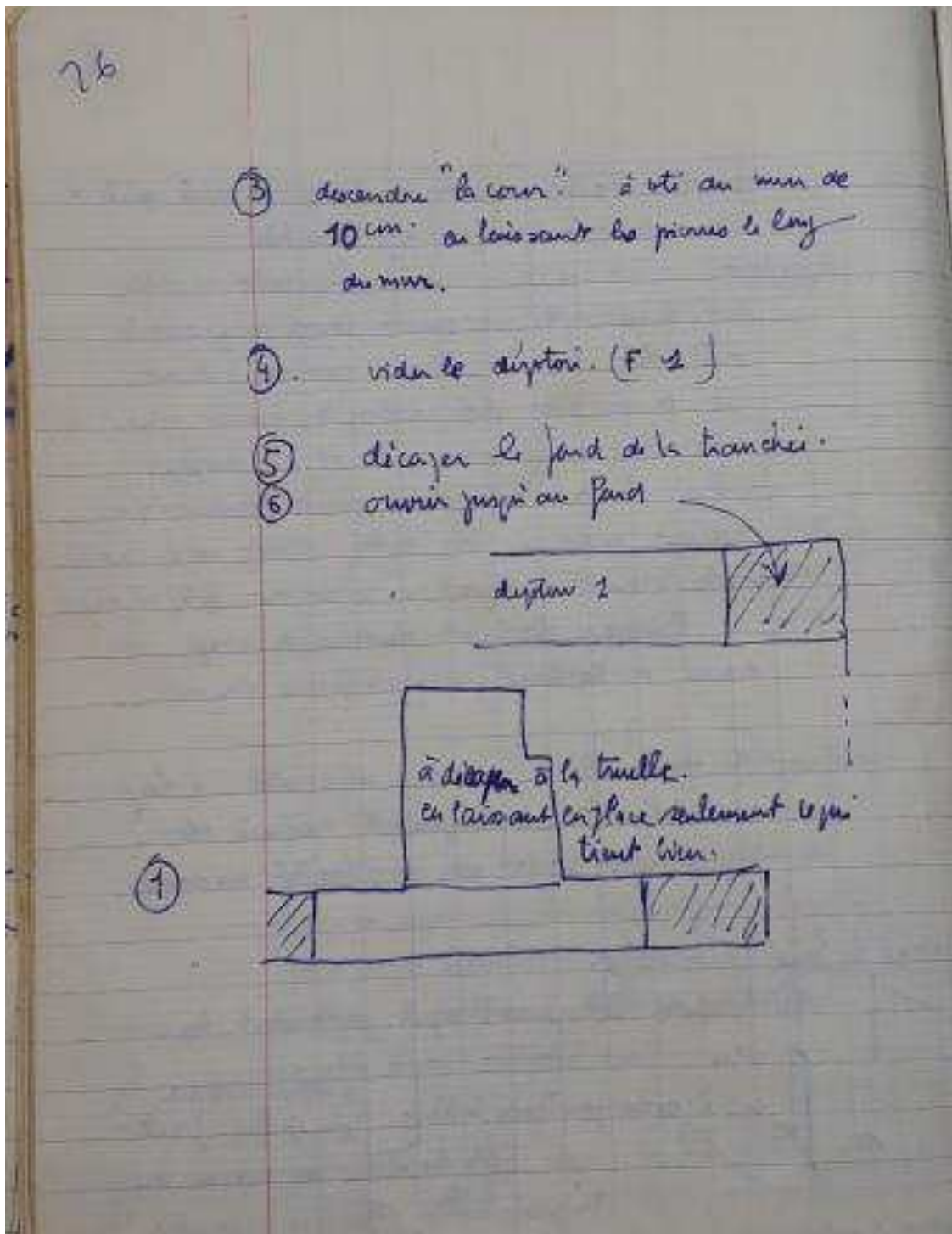


Figure 57 - Cahier de fouille de 1977 page 26



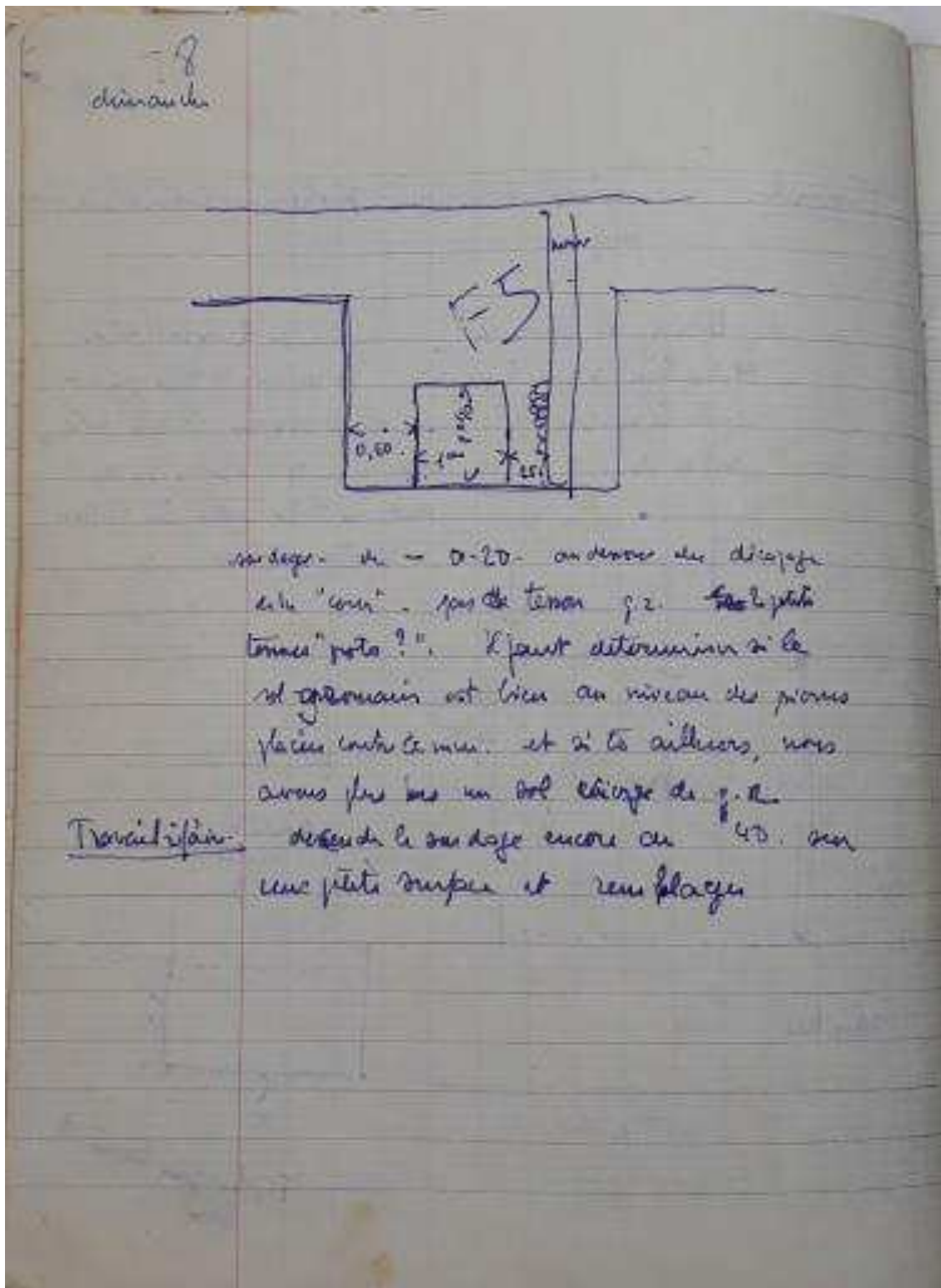


Figure 59 - Cahier de fouille de 1977 page 28



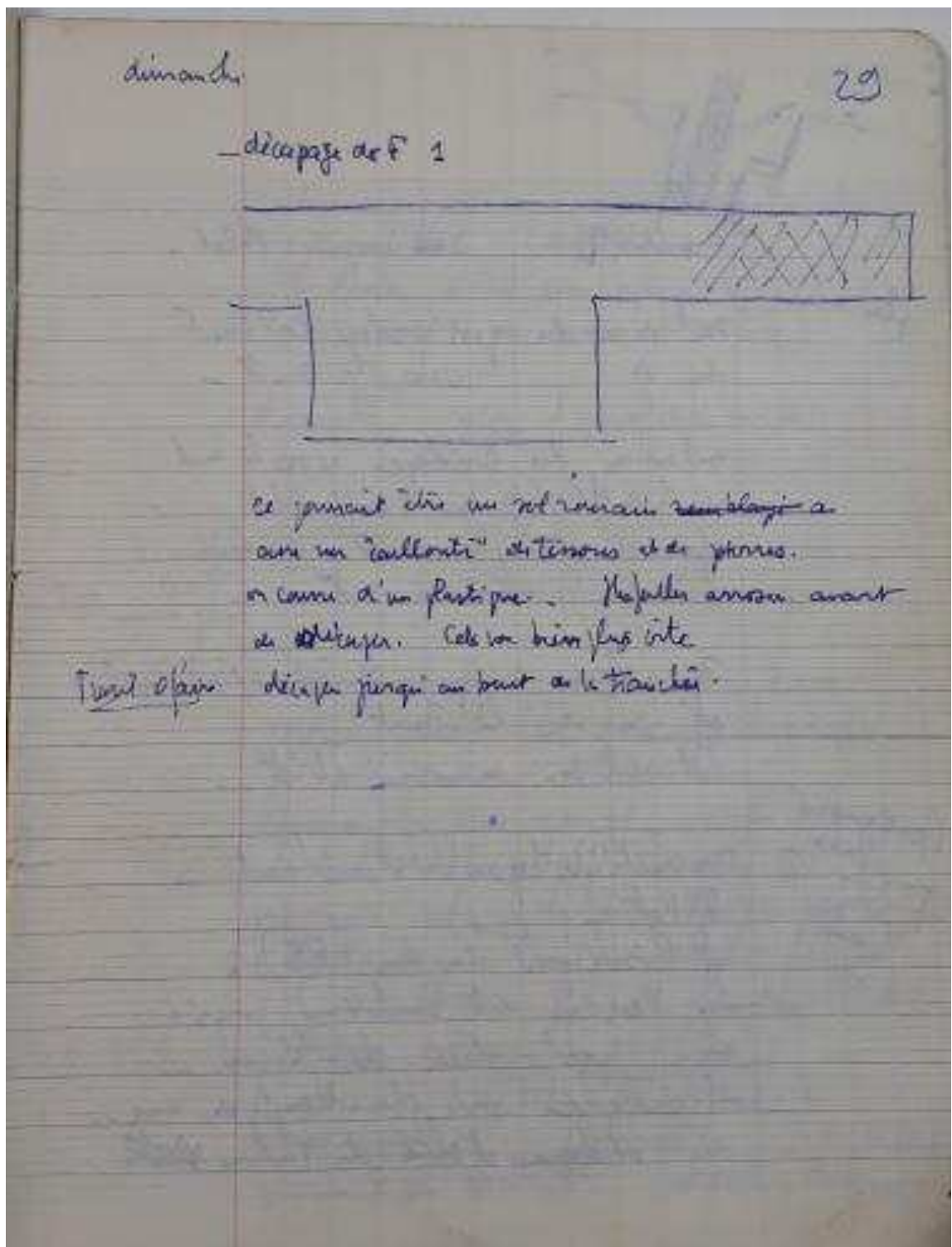


Figure 60 - Cahier de fouille de 1977 page 29

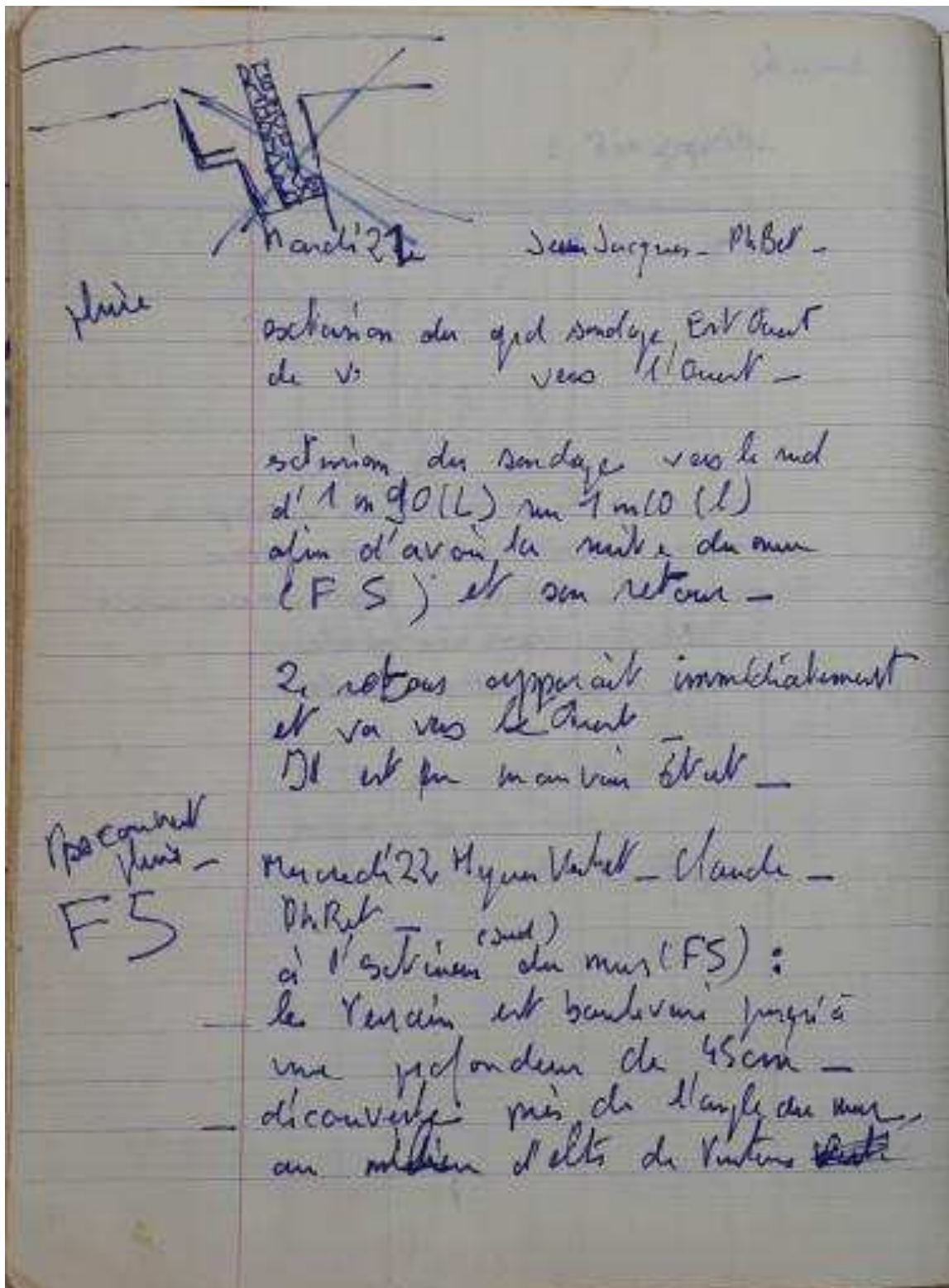


Figure 61 - Cahier de fouille de 1977 page 30

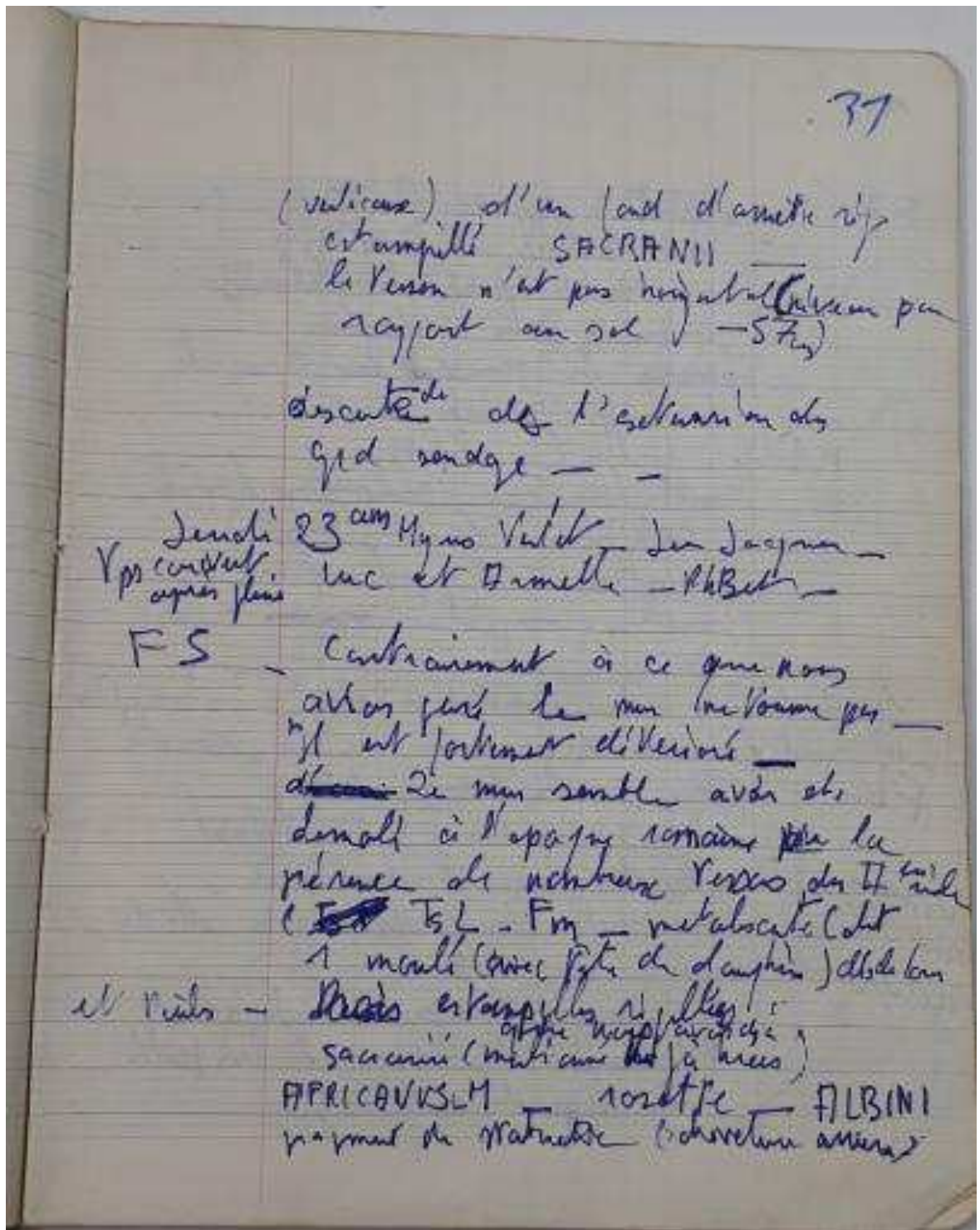


Figure 62 - Cahier de fouille de 1977 page 31

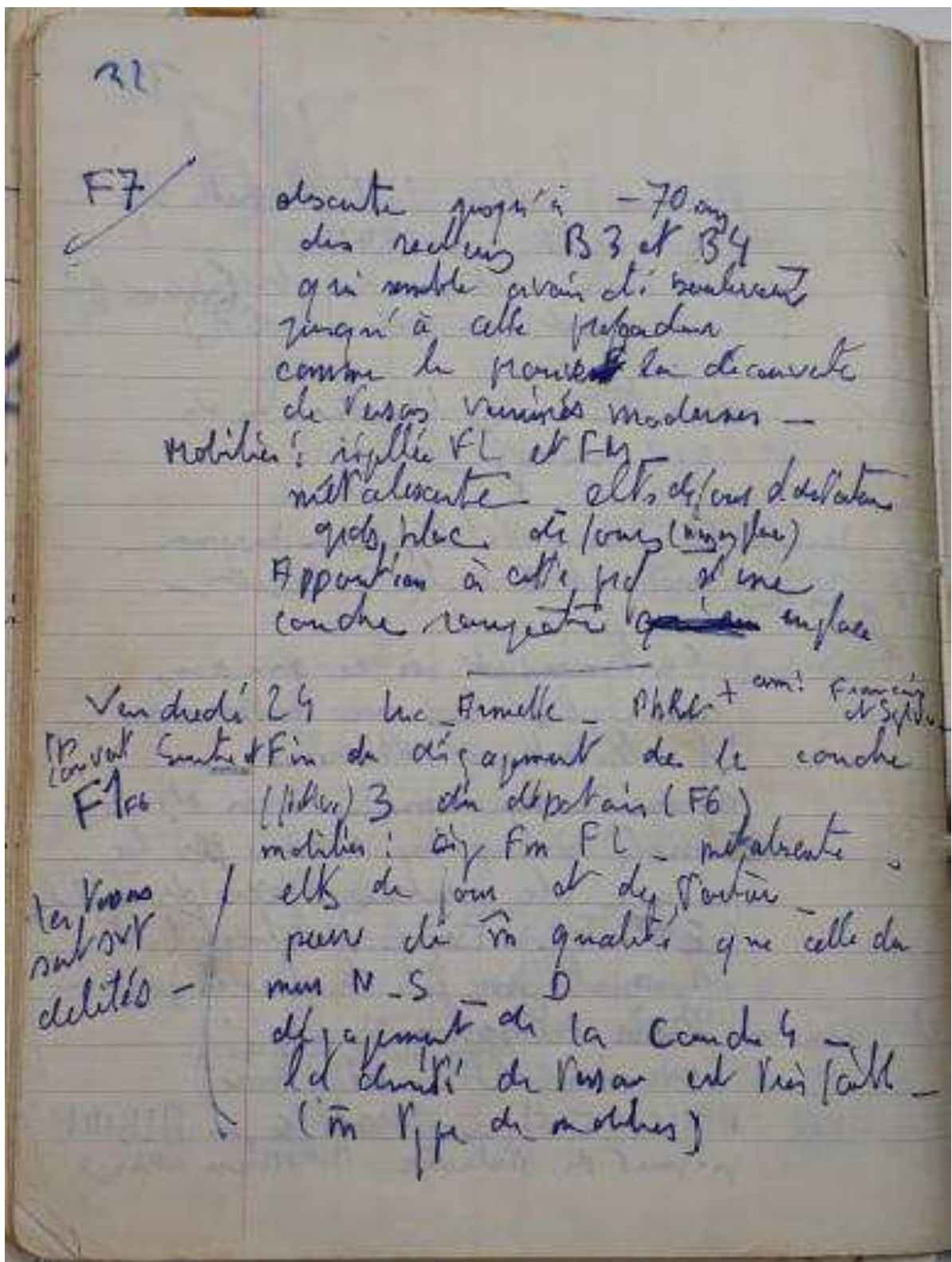


Figure 63 - Cahier de fouille de 1977 page 32

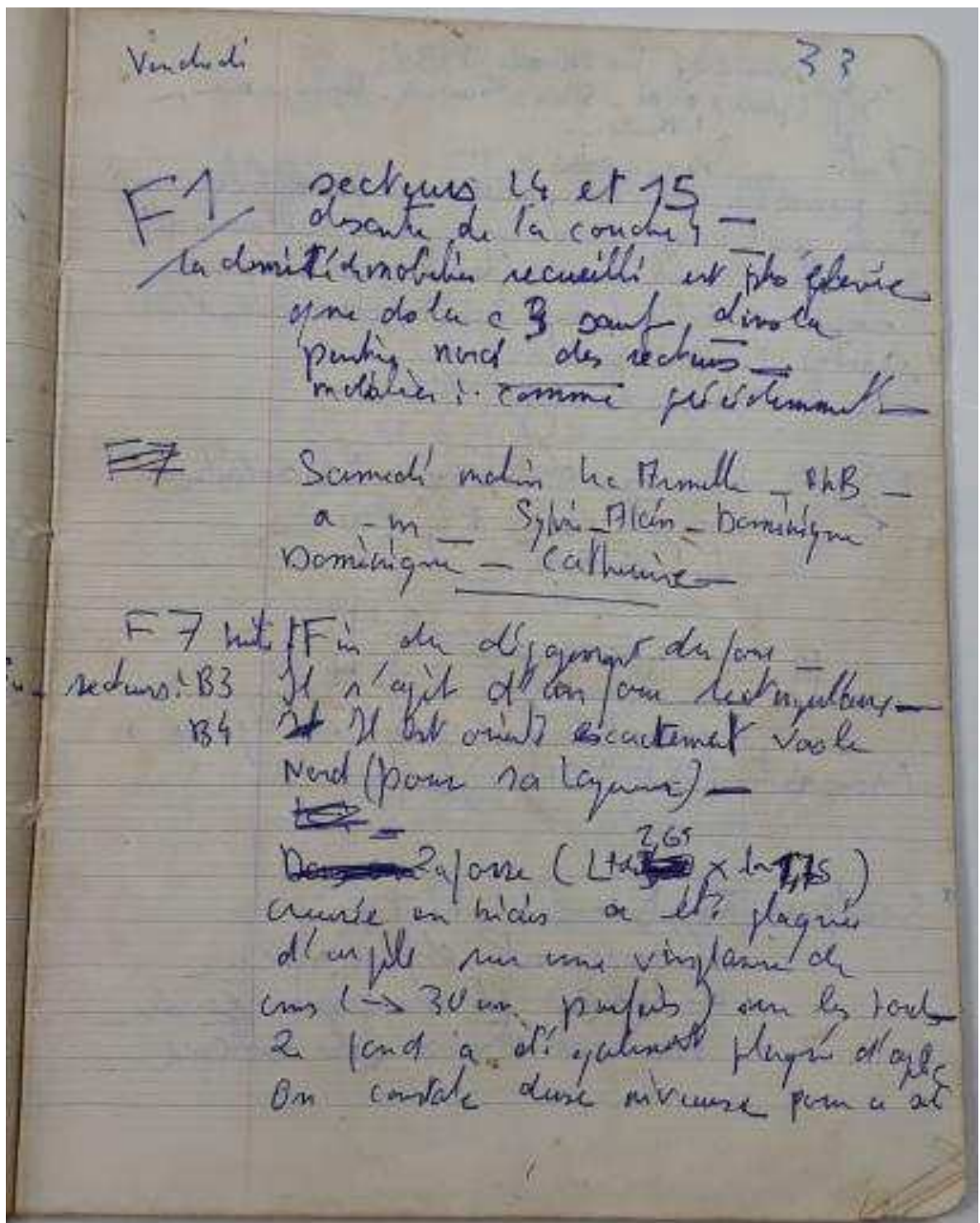


Figure 64 - Cahier de fouille de 1977 page 33

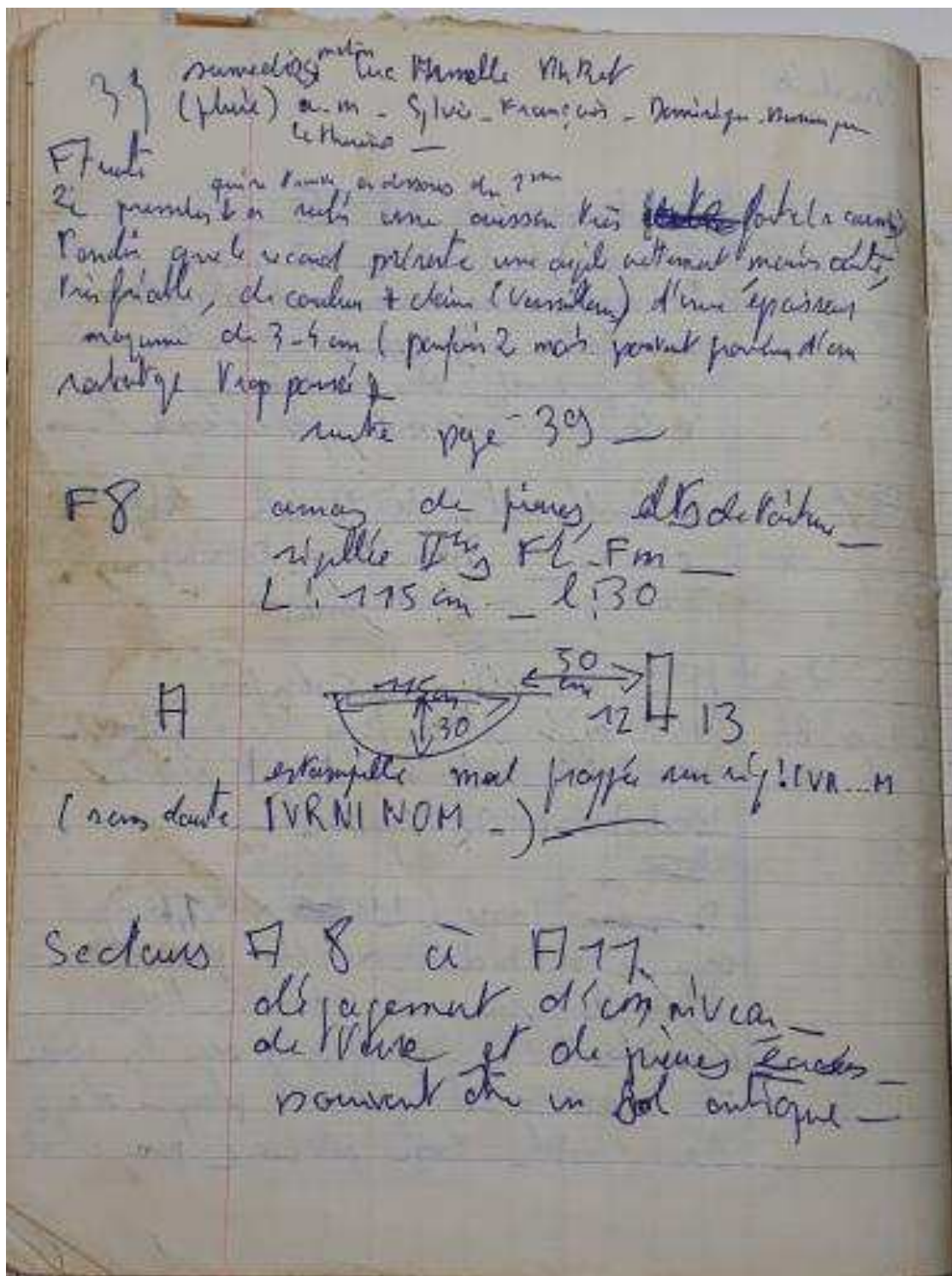


Figure 65 - Cahier de fouille de 1977 page 34

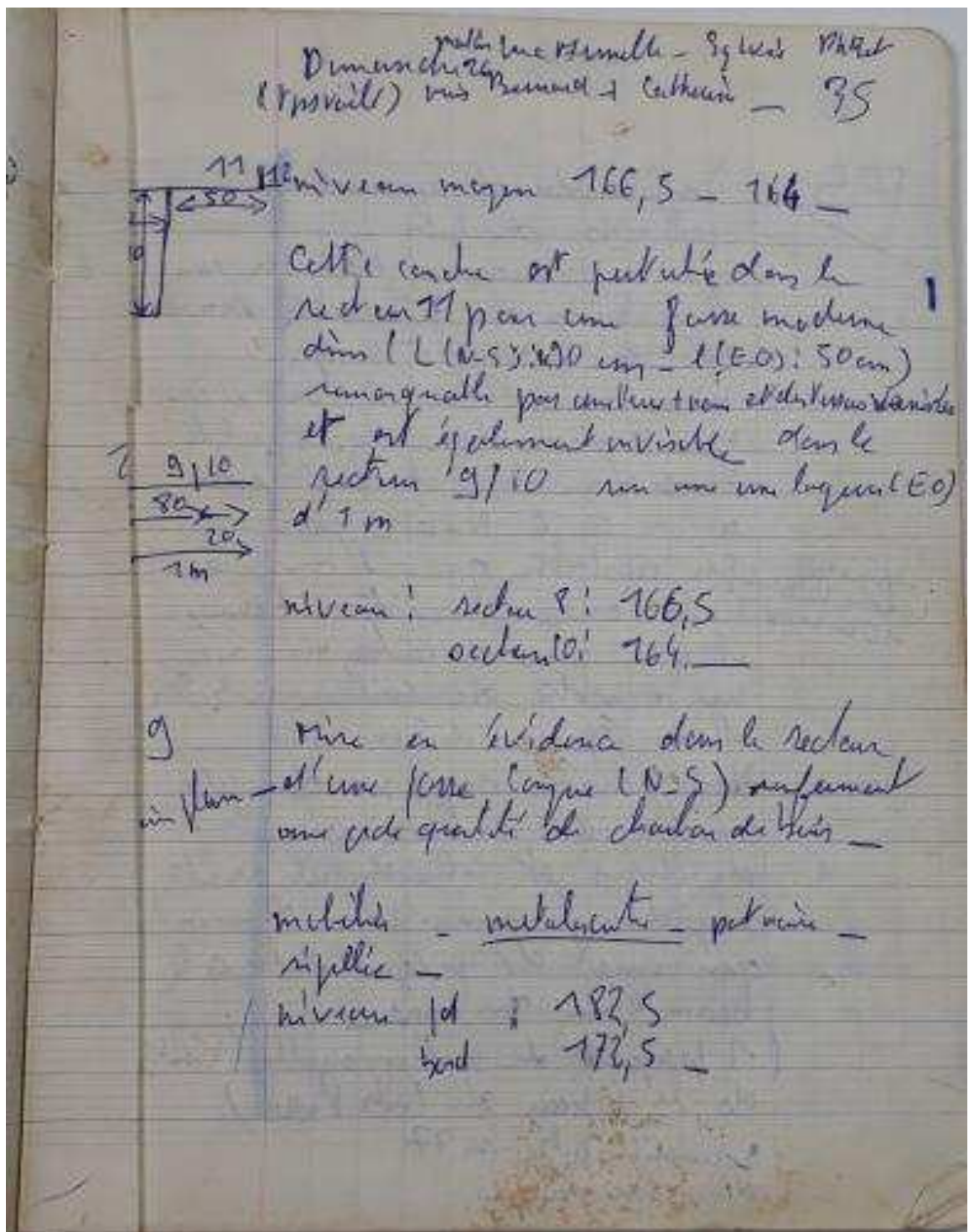


Figure 66 - Cahier de fouille de 1977 page 35

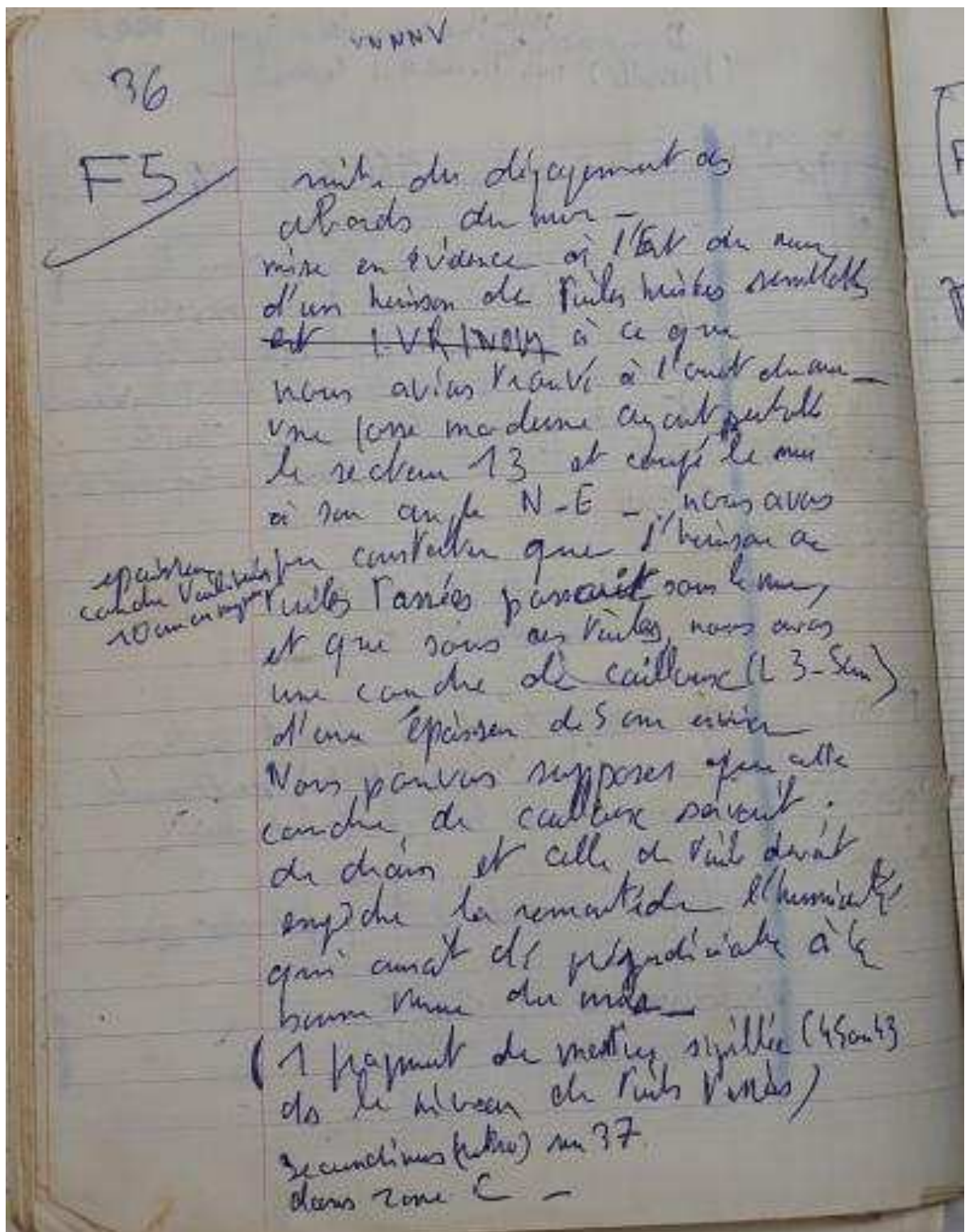


Figure 67 - Cahier de fouille de 1977 page 36



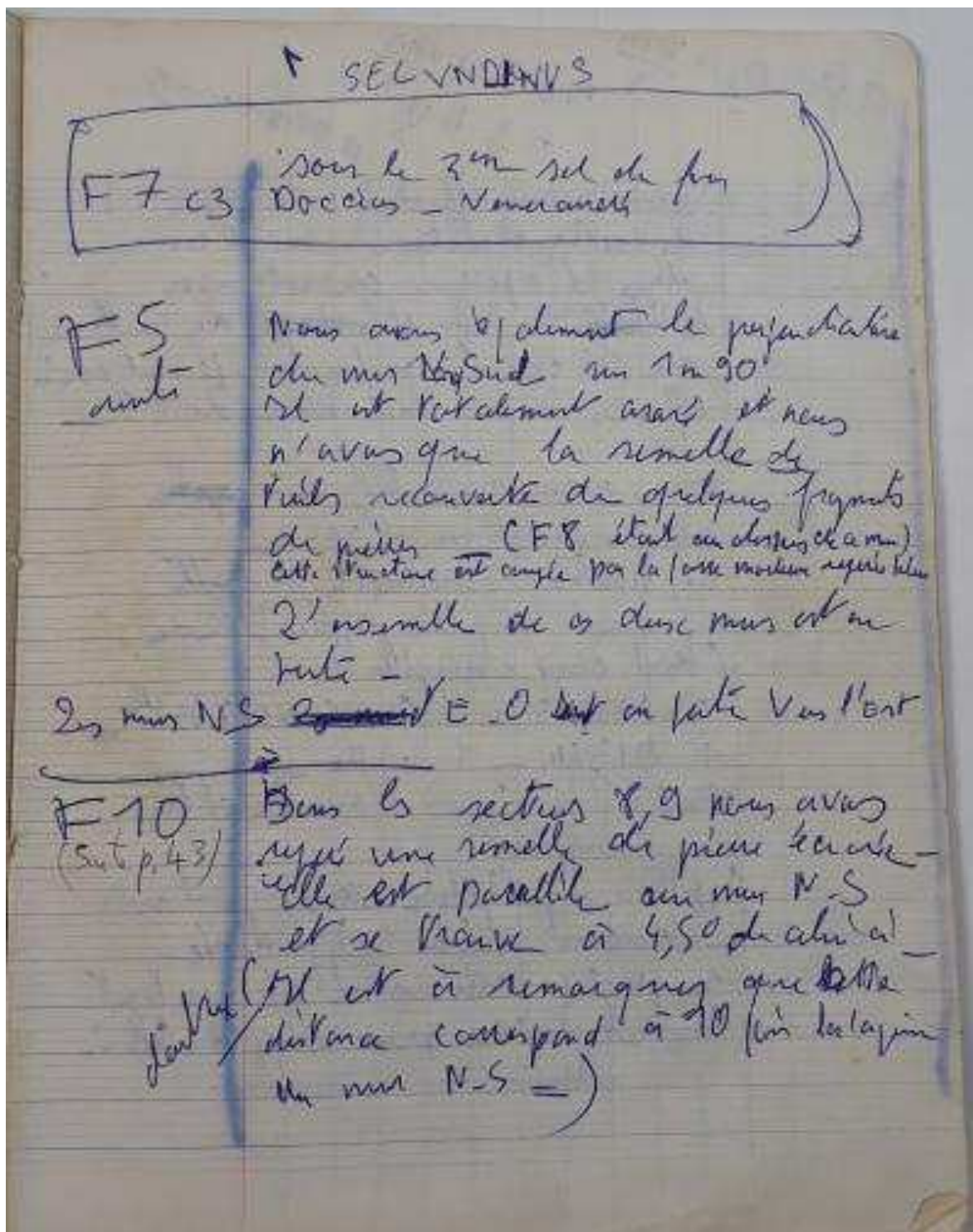


Figure 68 - Cahier de fouille de 1977 page 37

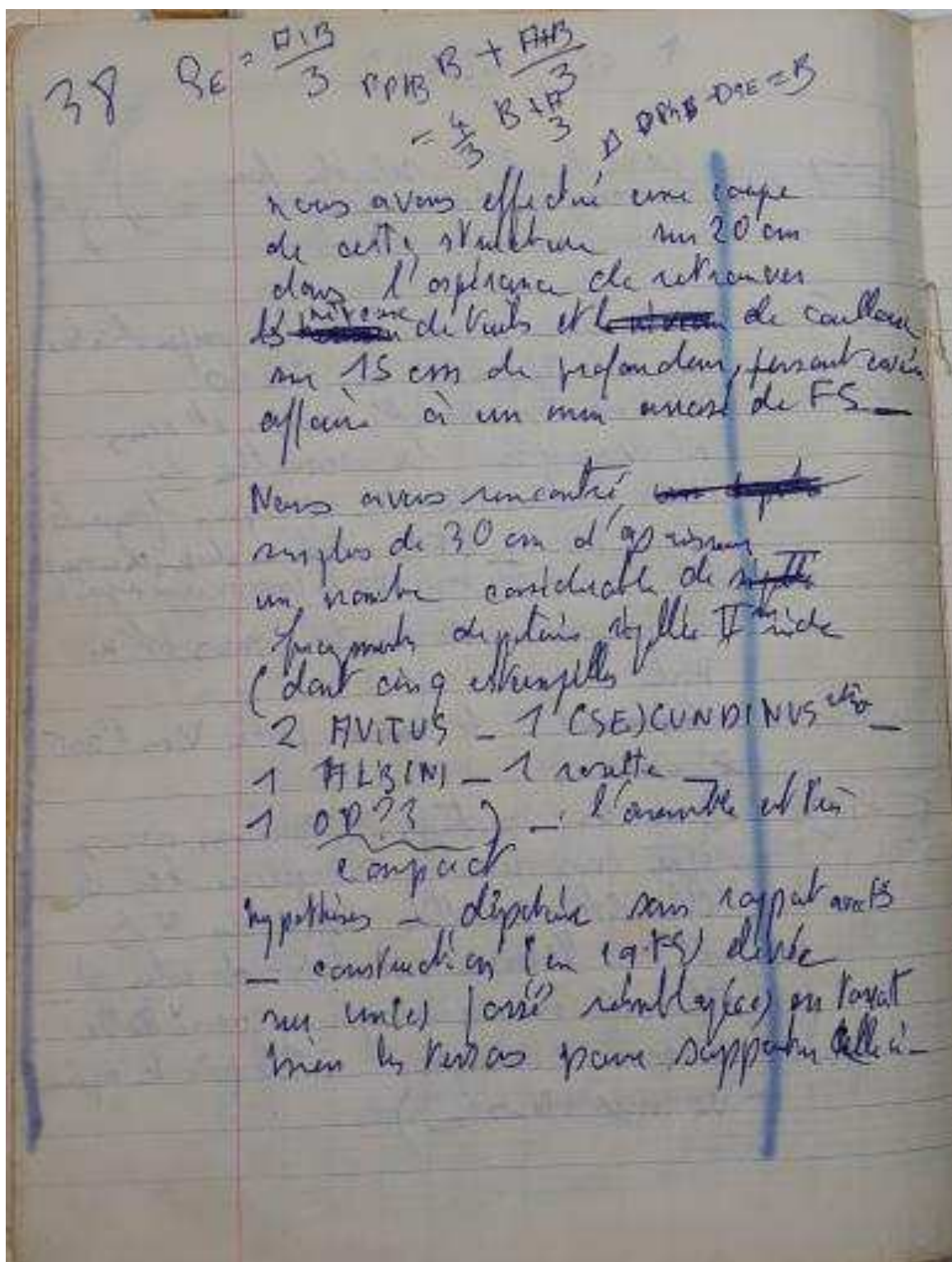


Figure 69 - Cahier de fouille de 1977 page 38

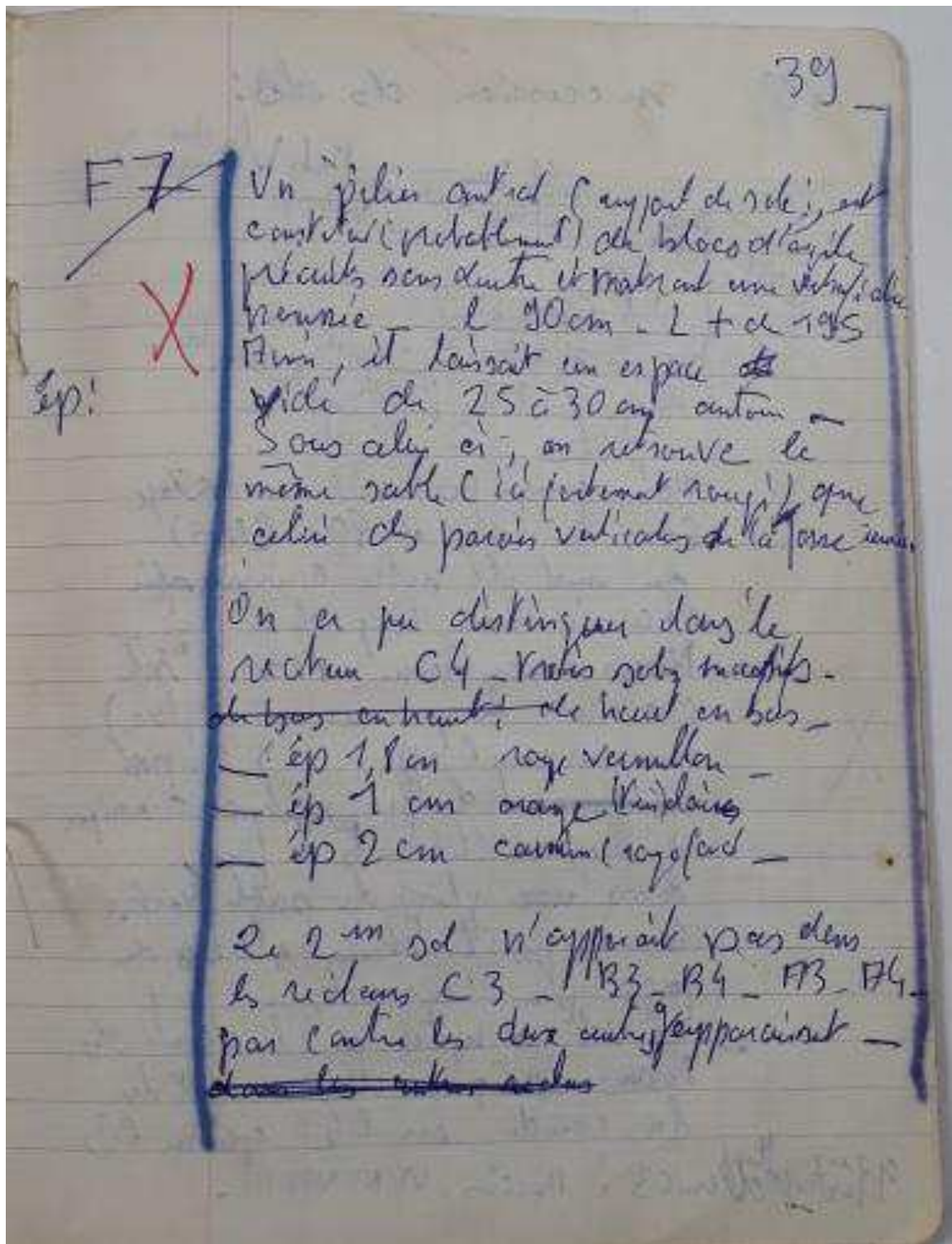


Figure 70 - Cahier de fouille de 1977 page 39

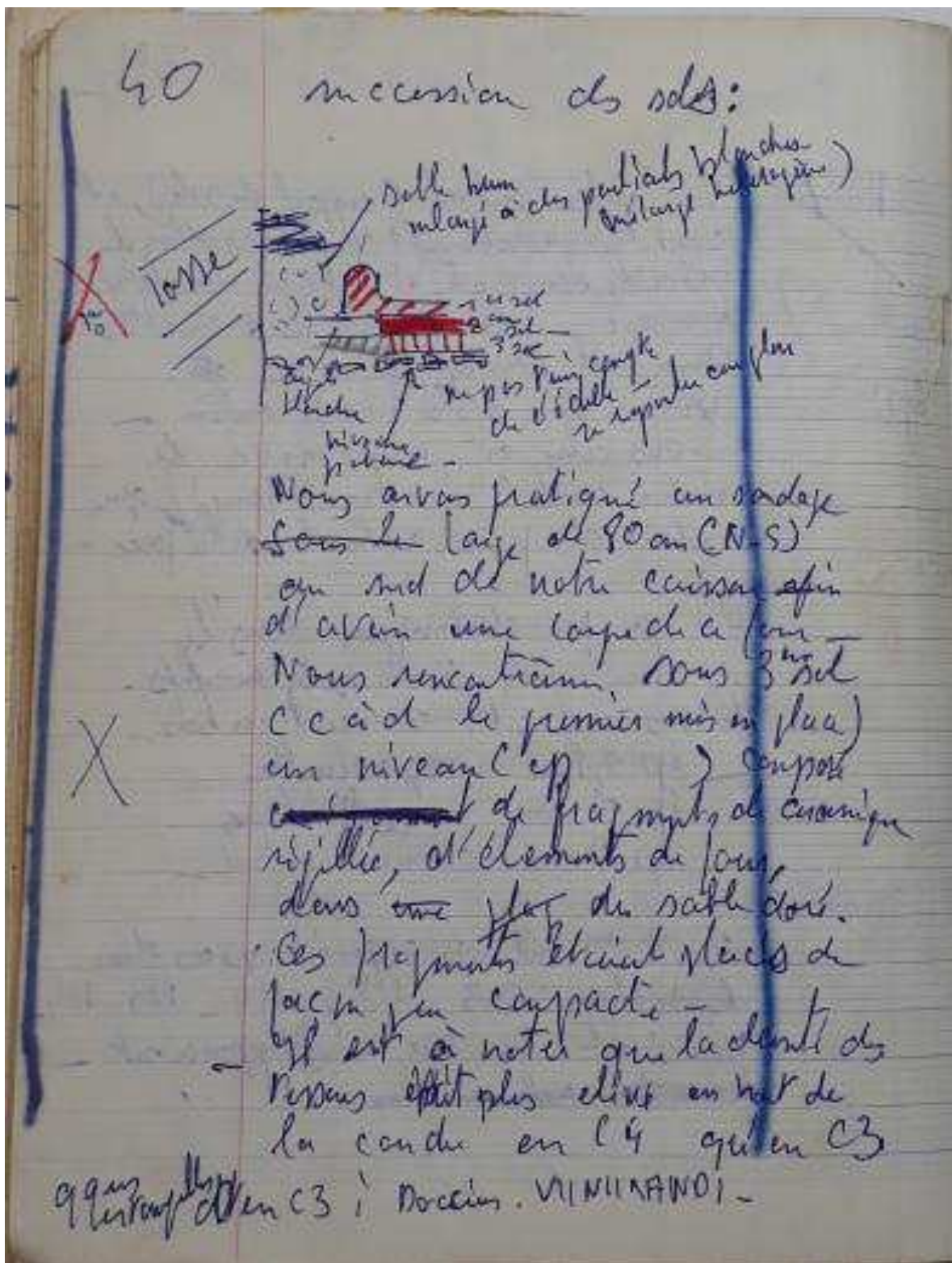


Figure 71 - Cahier de fouille de 1977 page 40

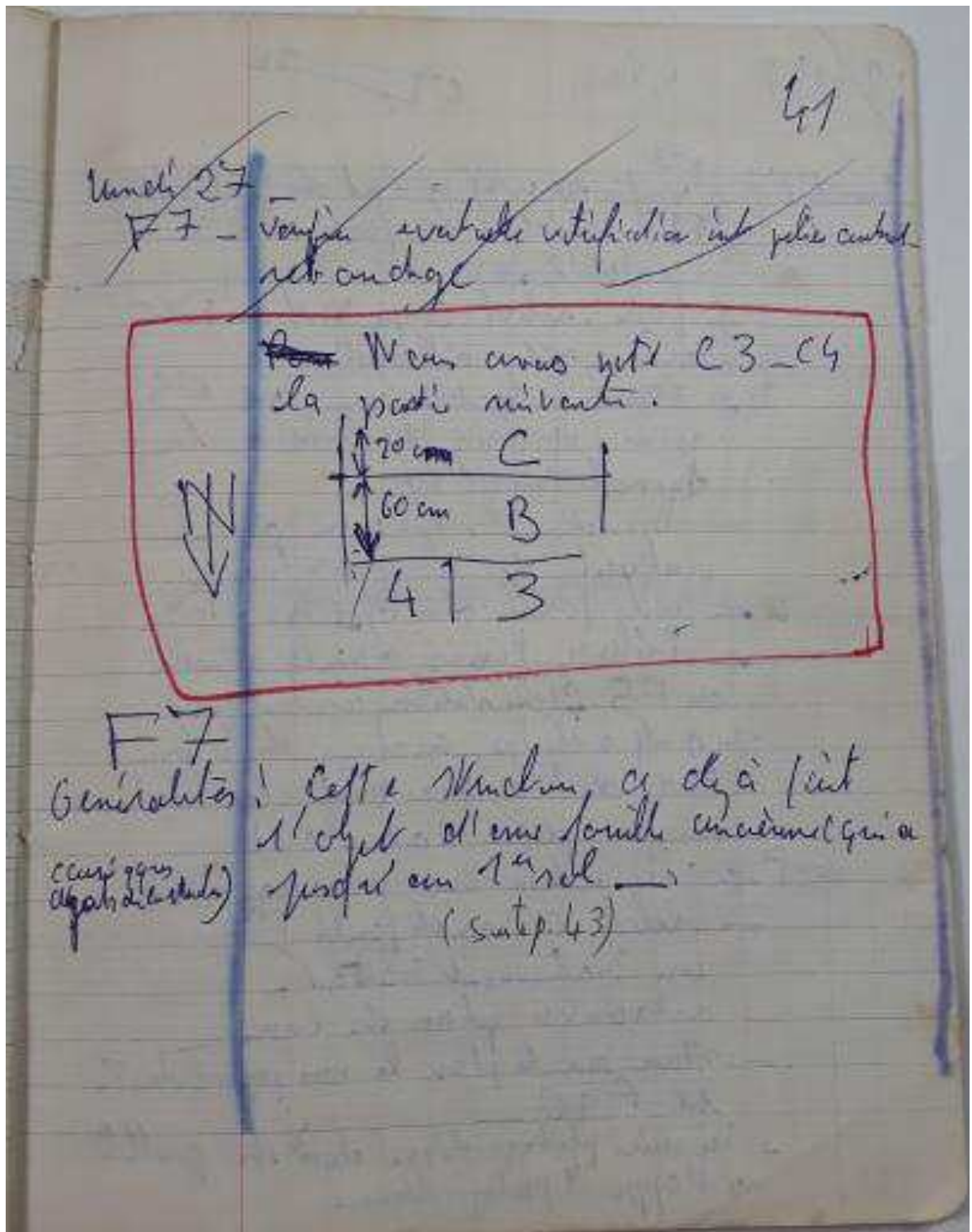


Figure 72 - Cahier de fouille de 1977 page 41

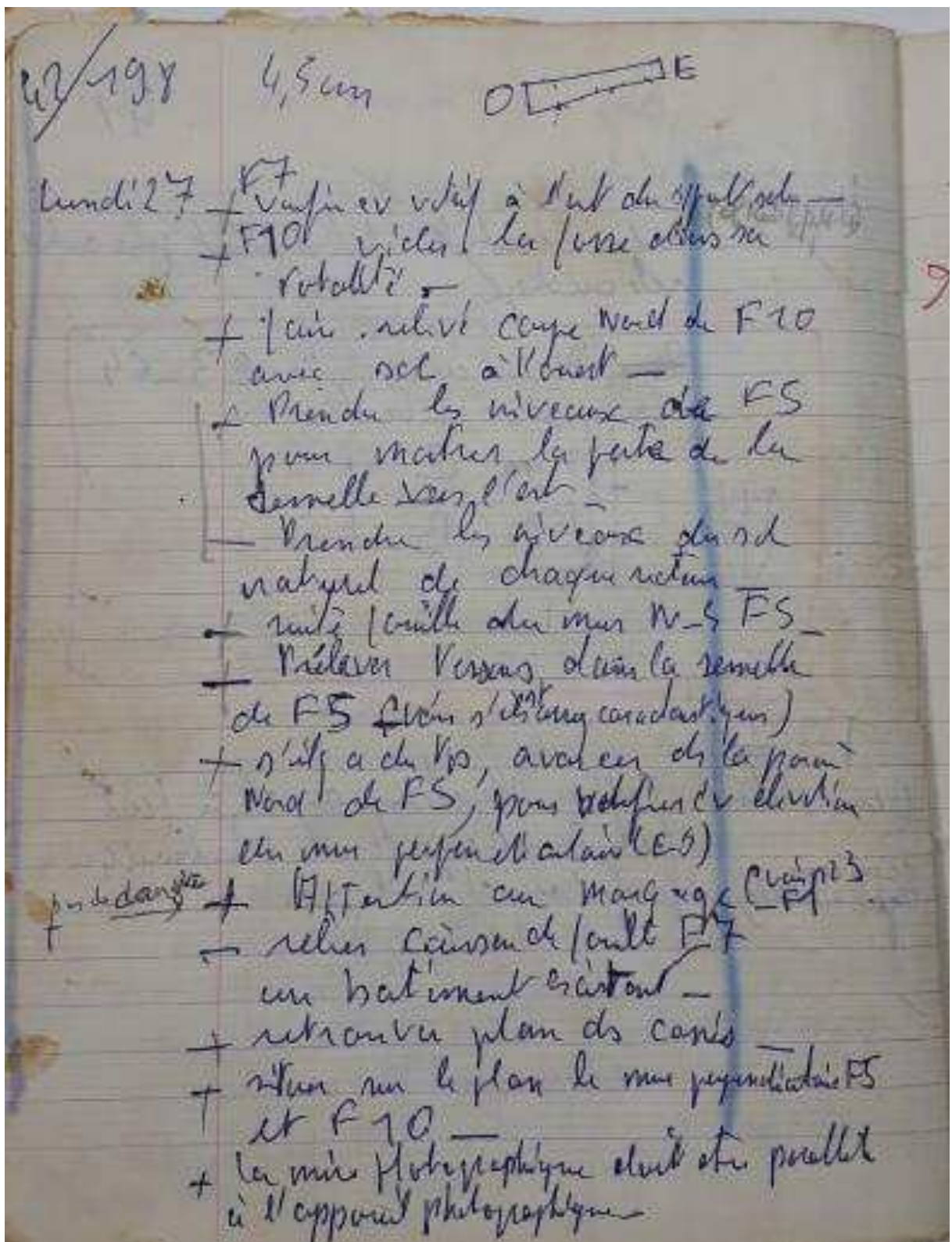


Figure 73 - Cahier de fouille de 1977 page 42

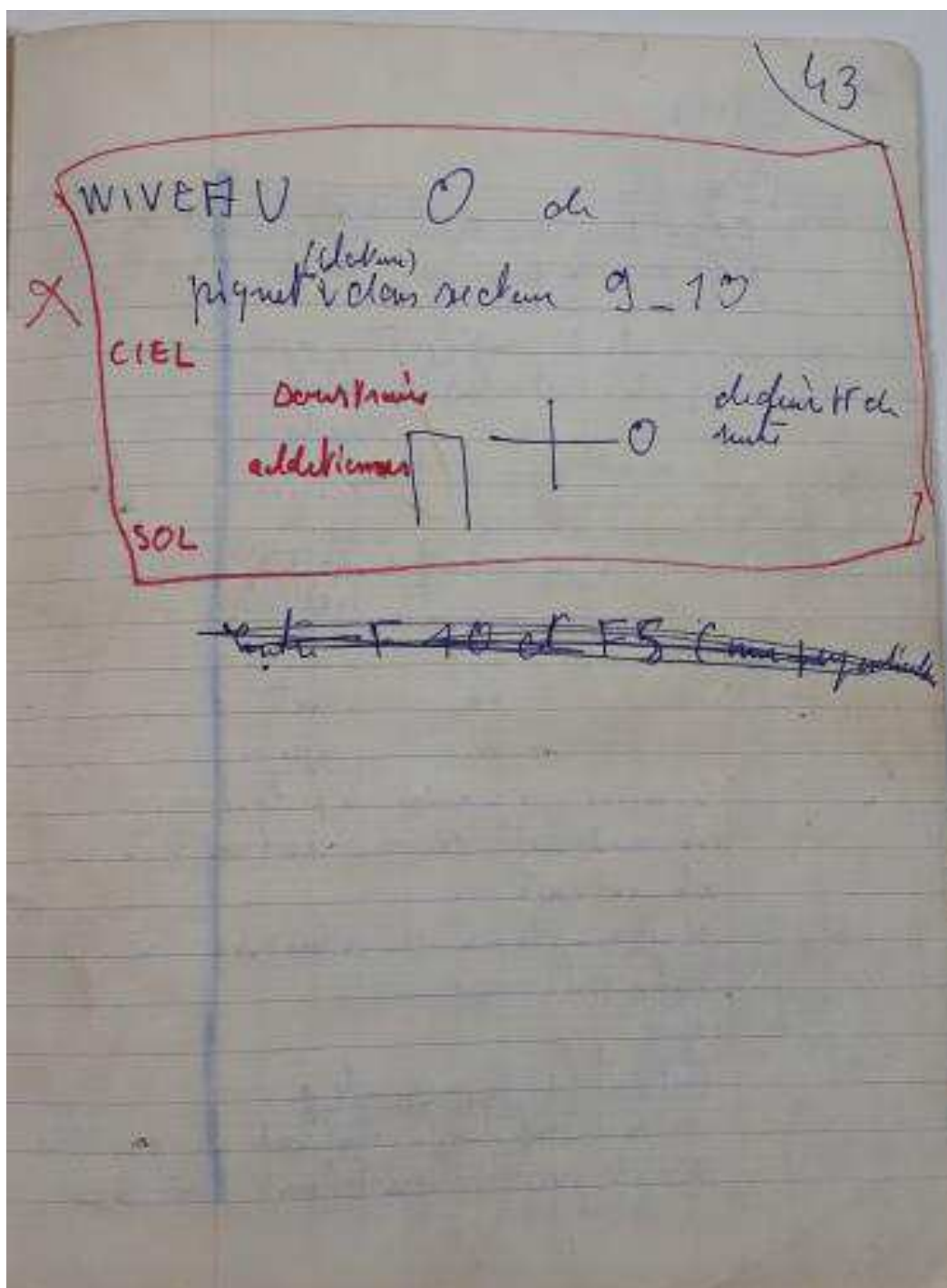


Figure 74 - Cahier de fouille de 1977 page 43





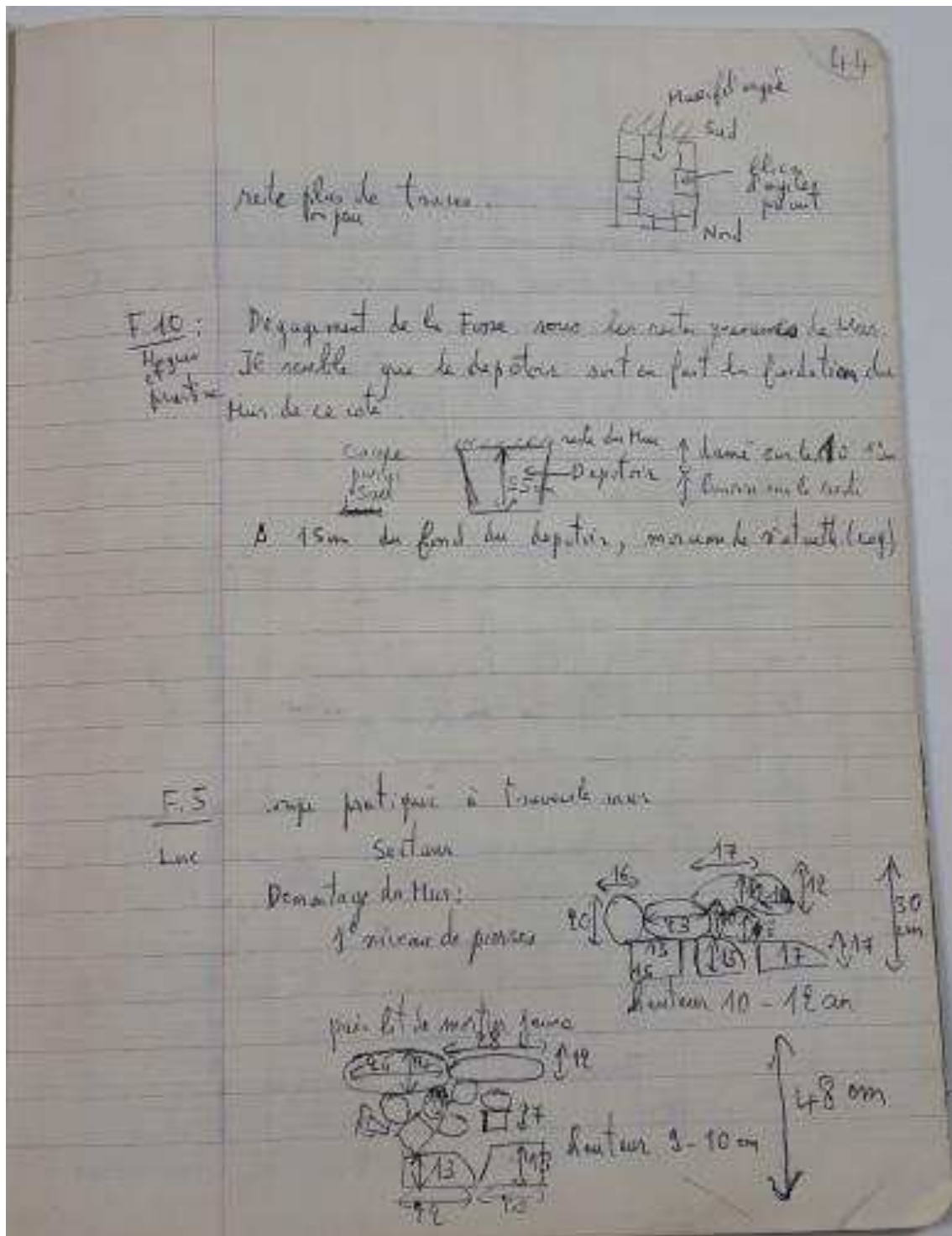


Figure 76 - Cahier de fouille de 1977 page 44 bis

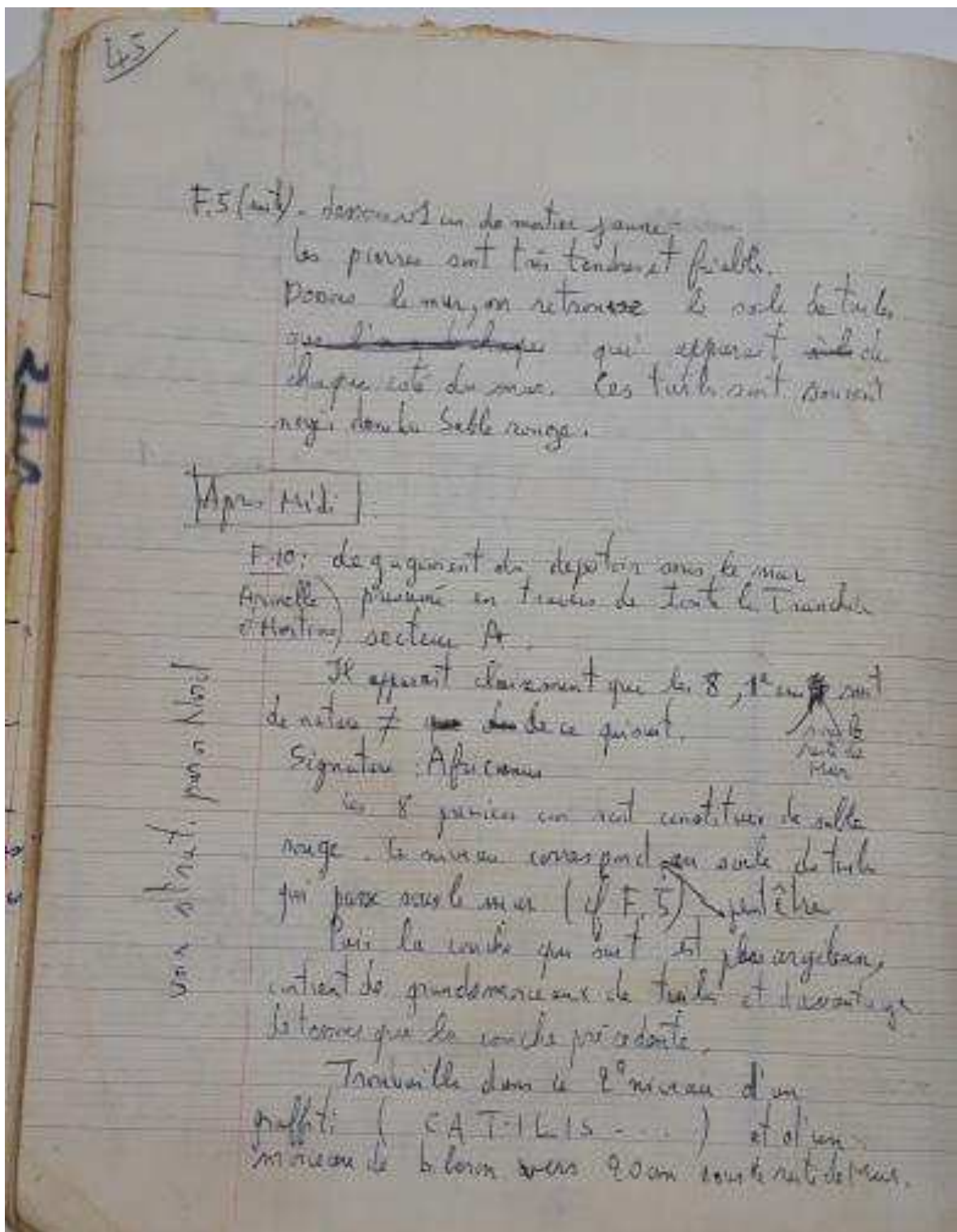


Figure 77 - Cahier de fouille de 1977 page 45

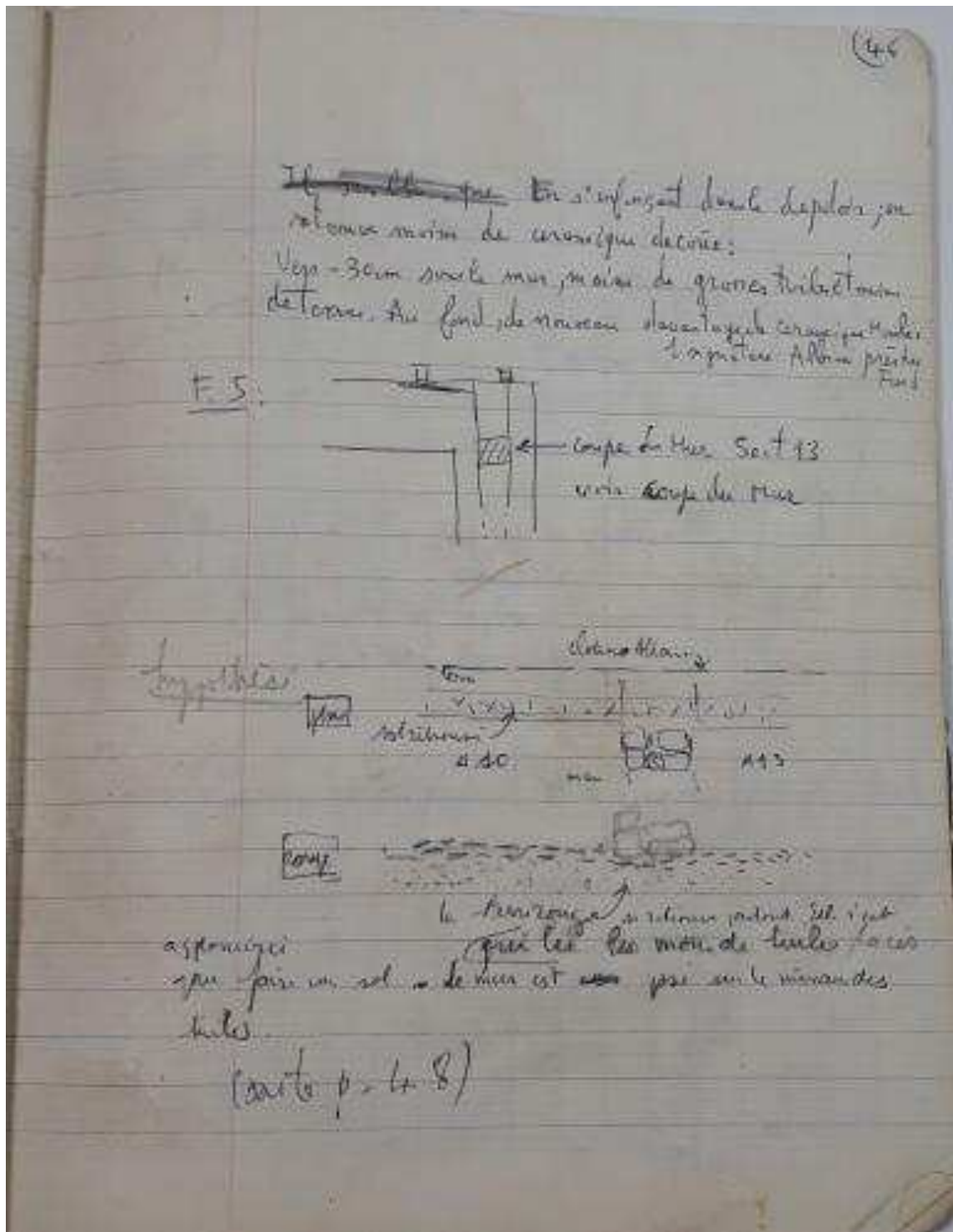


Figure 78 - Cahier de fouille de 1977 page 46

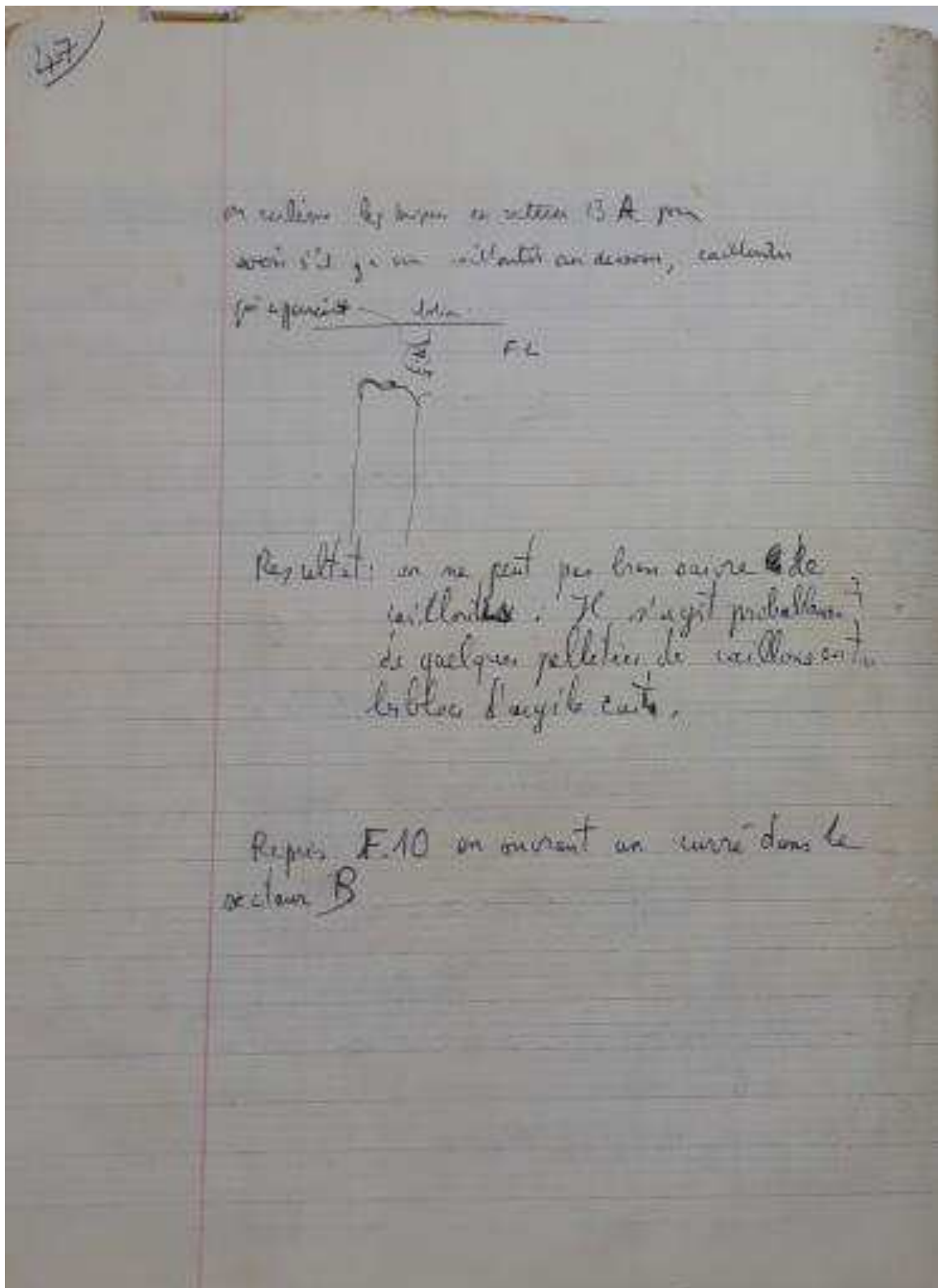


Figure 79 - Cahier de fouille de 1977 page 47

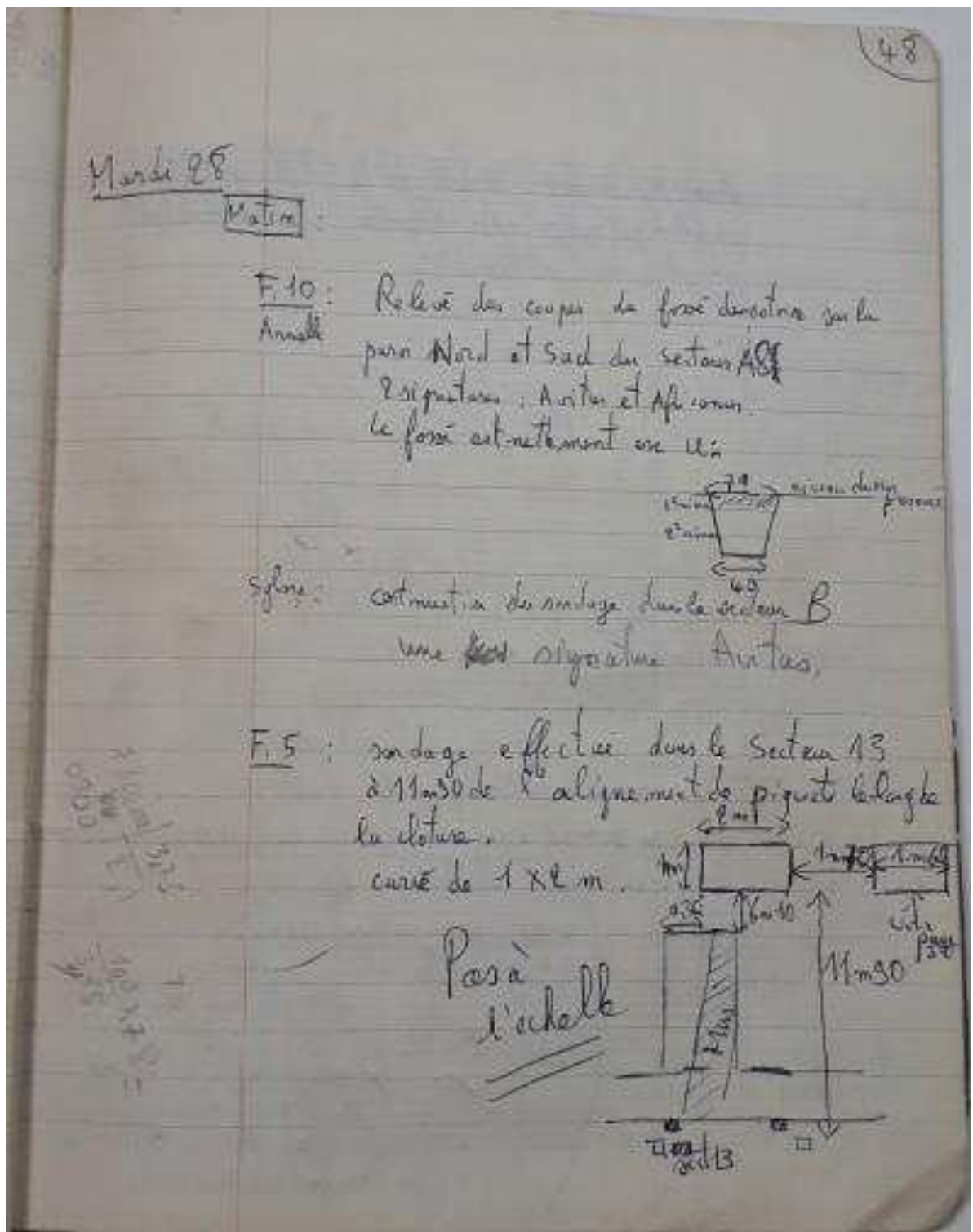


Figure 80 - Cahier de fouille de 1977 page 48

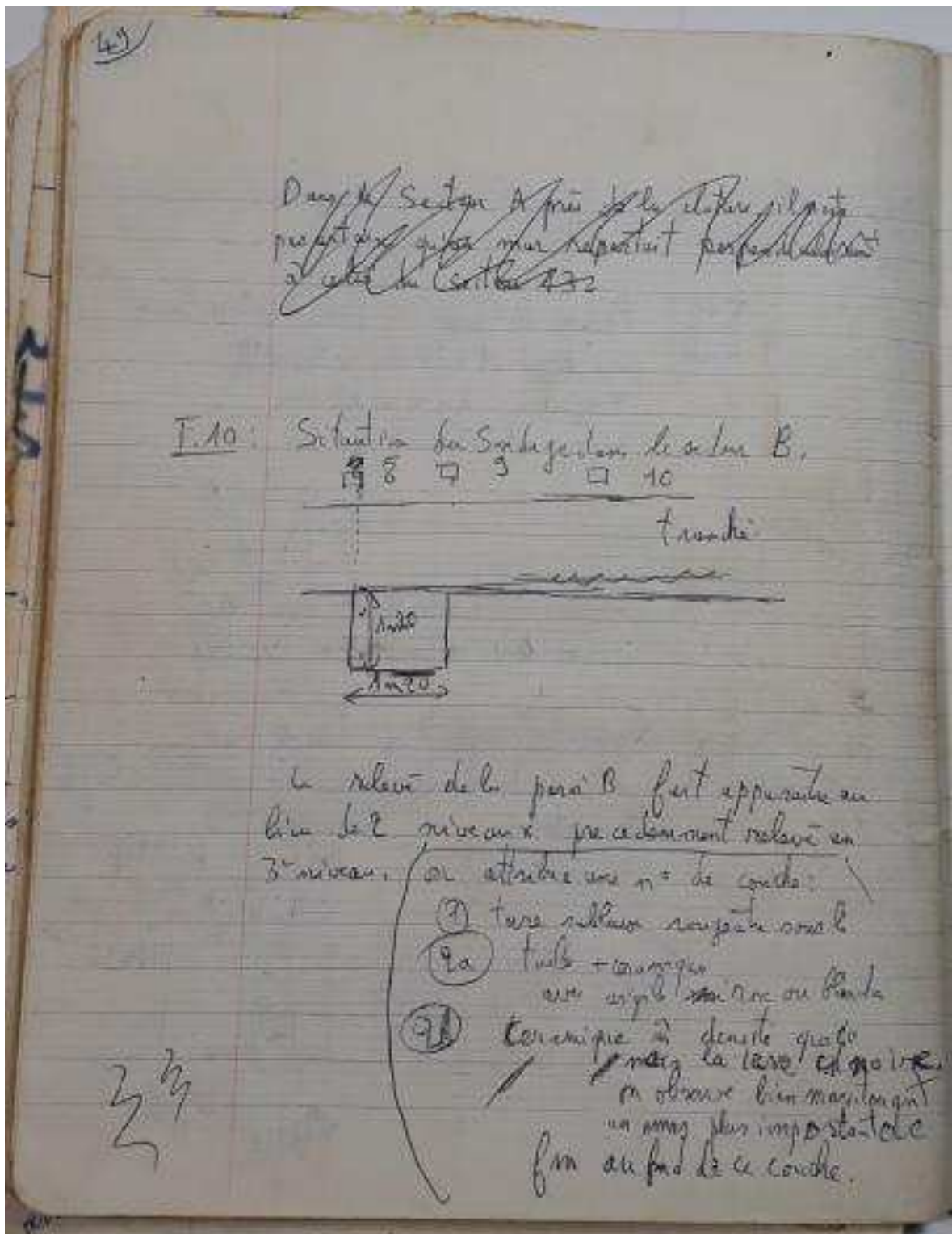


Figure 81 - Cahier de fouille de 1977 page 49

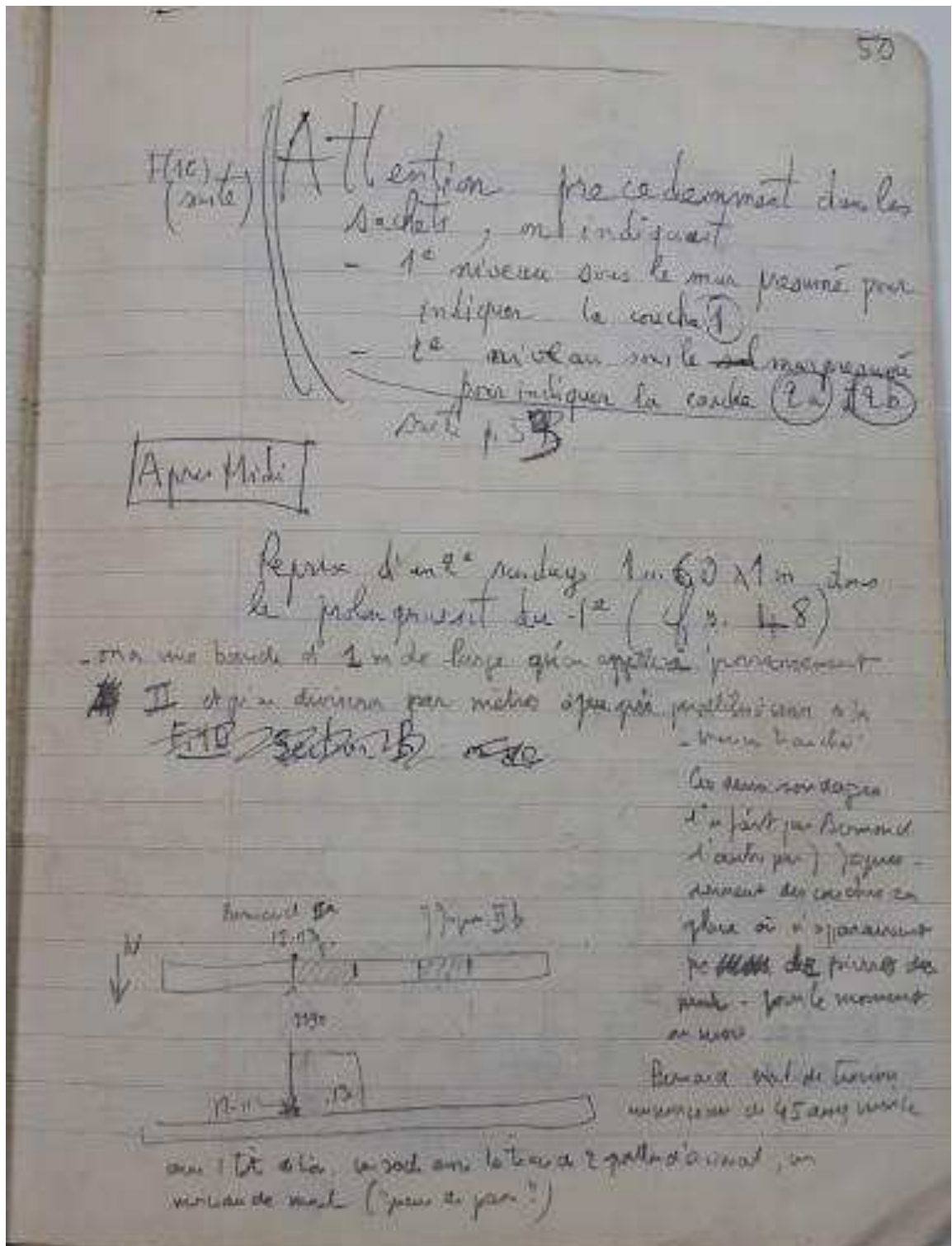


Figure 82 - Cahier de fouille de 1977 page 50

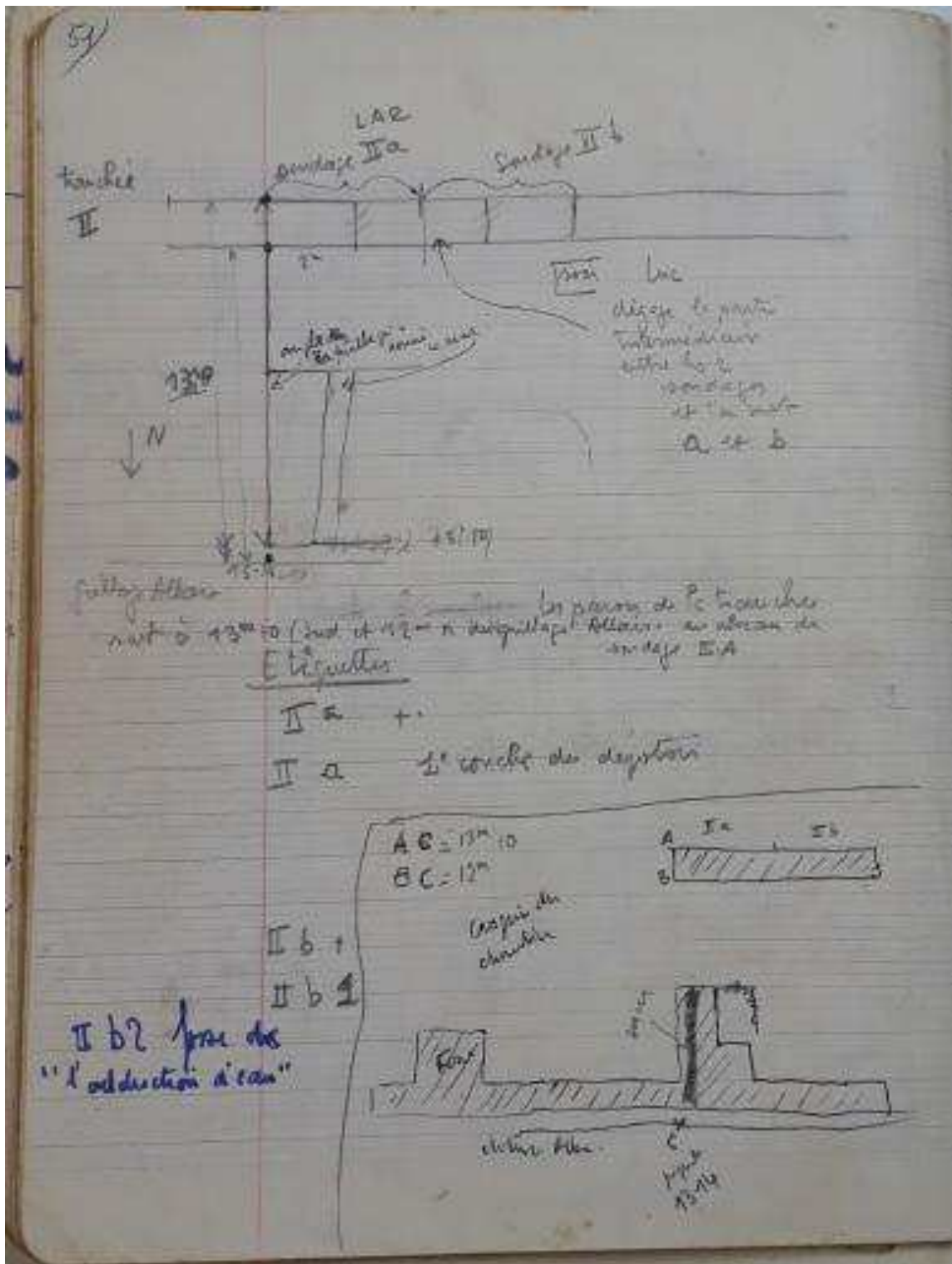


Figure 83 - Cahier de feuille de 1977 page 51



59

F.5: On vérifie au niveau de la clôture (sect A-12-13) que l'on a un mur ~~à~~ à celui du secteur A-B 13.

Il reste plus de pierres en place mais une couche de mortier jaune de 12 cm précède une couche de tuiles fragmentées. C'est ce qui se a observé dans le mur du secteur 13-A-B dans la coupe effectuée (cf p.46). Les couches de mortier et de tuiles sont au même niveau dans la coupe du mur ~~13AB~~ et celui ~~A-12-13~~ dans le secteur A-12-13.

Secteur A-12-13 tuiles ~~→~~ ~~mortier~~ ~~jaune~~

Un sondage effectué sous la clôture jusqu'au champ voisin pour voir si la couche de tuiles se prolonge n'a donné aucun résultat car de l'autre côté de la clôture tout a été détruit (probablement fouilles anciennes de son vertet).

Il nous est tout ~~fr~~ probable que l'on a un mur dans le secteur A-12-13 ~~à~~ à celui du 13+B ~~qui est~~ ~~de~~ ~~2-3m~~.

Figure 84 - Cahier de fouille de 1977 page 52

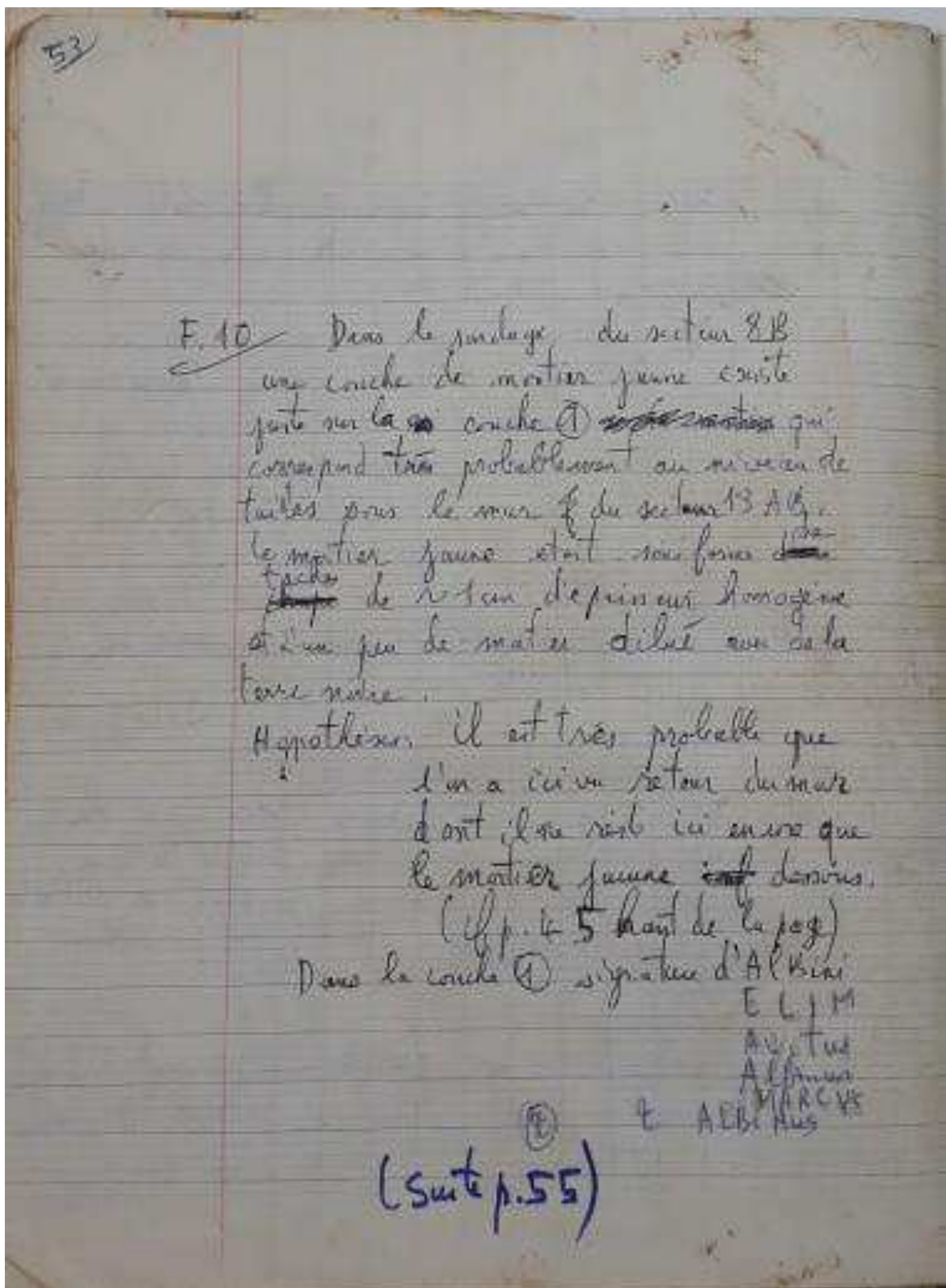


Figure 85 - Cahier de fouille de 1977 page 53

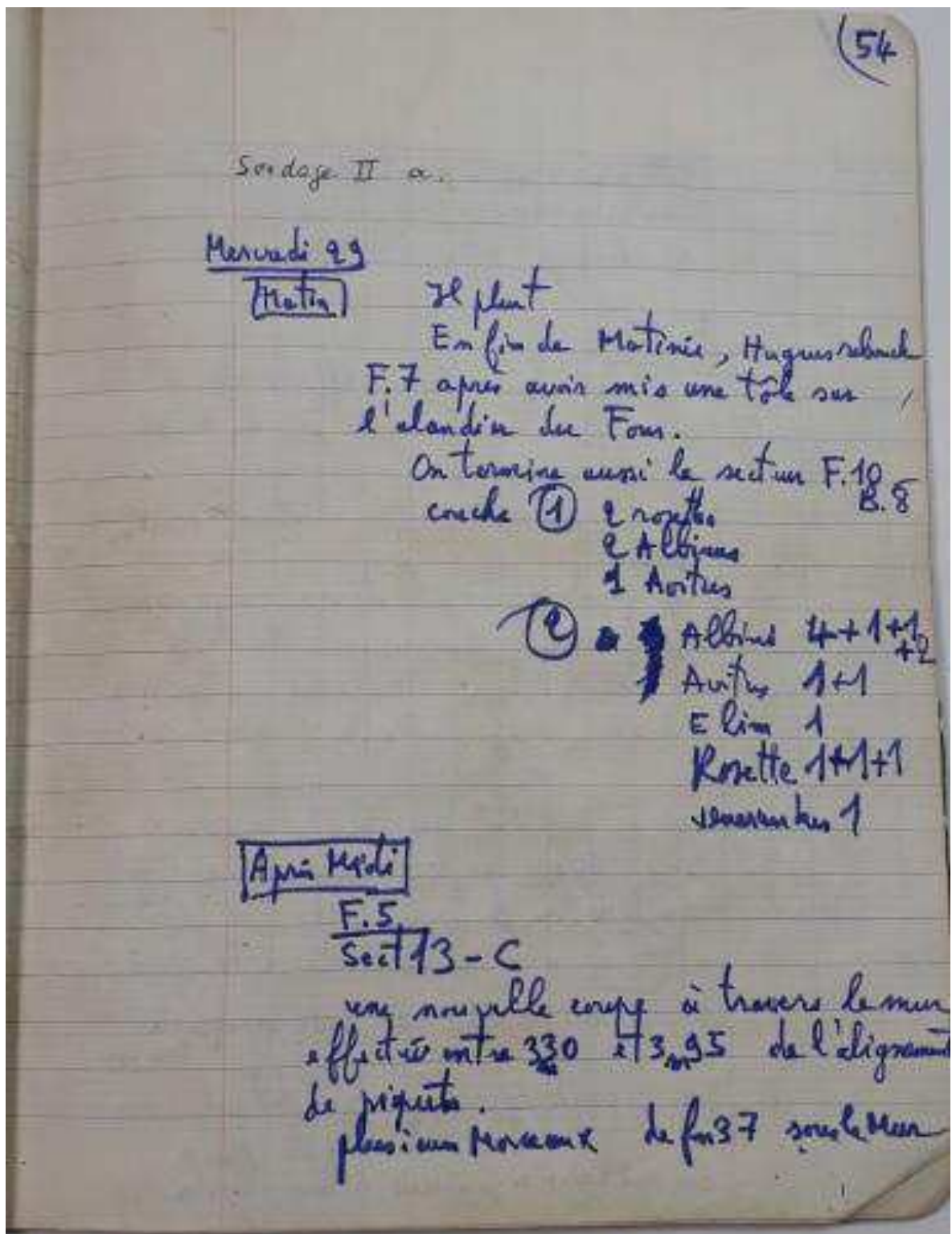


Figure 86 - Cahier de fouille de 1977 page 54

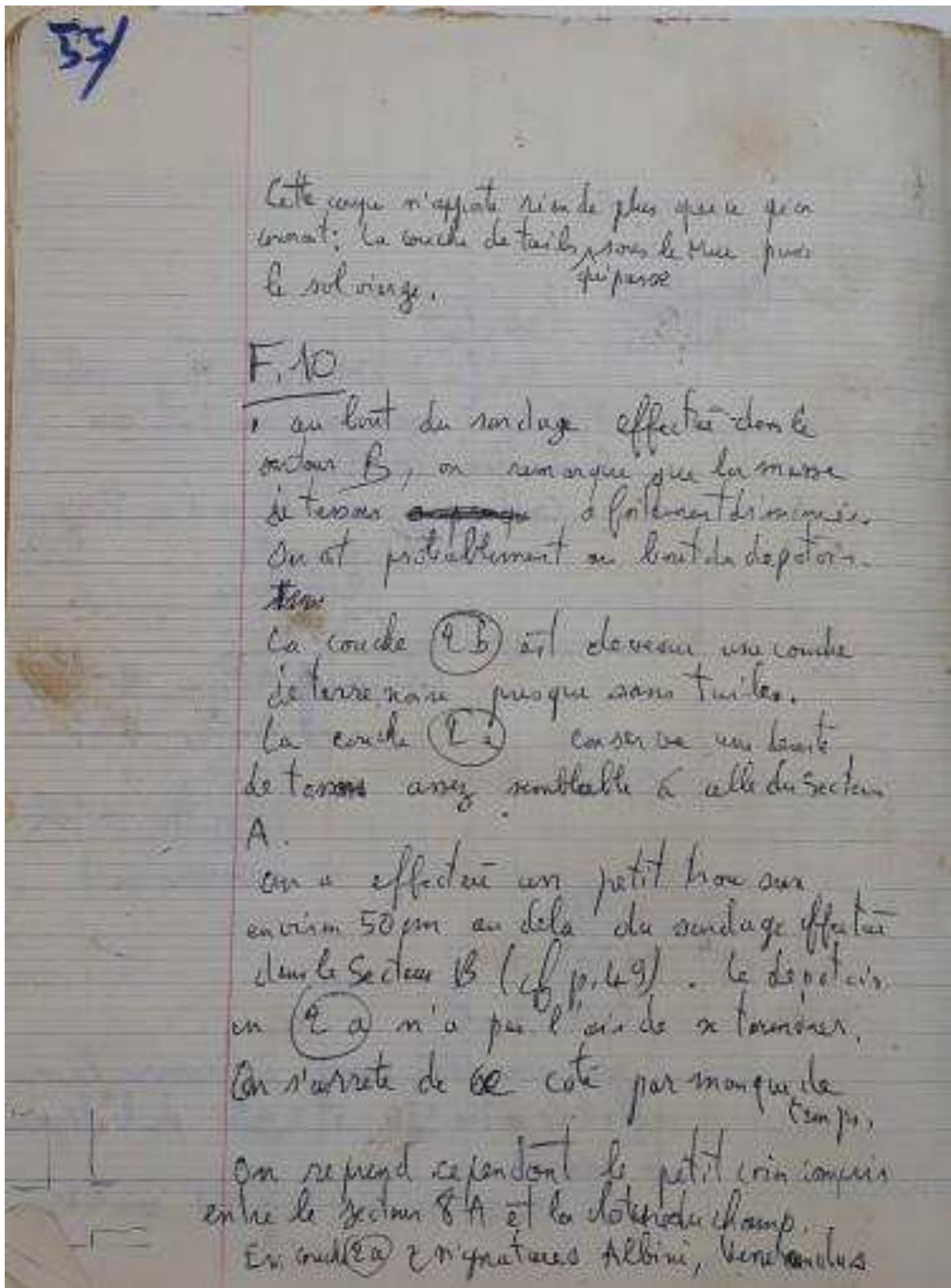


Figure 87 - Cahier de feuille de 1977 page 55

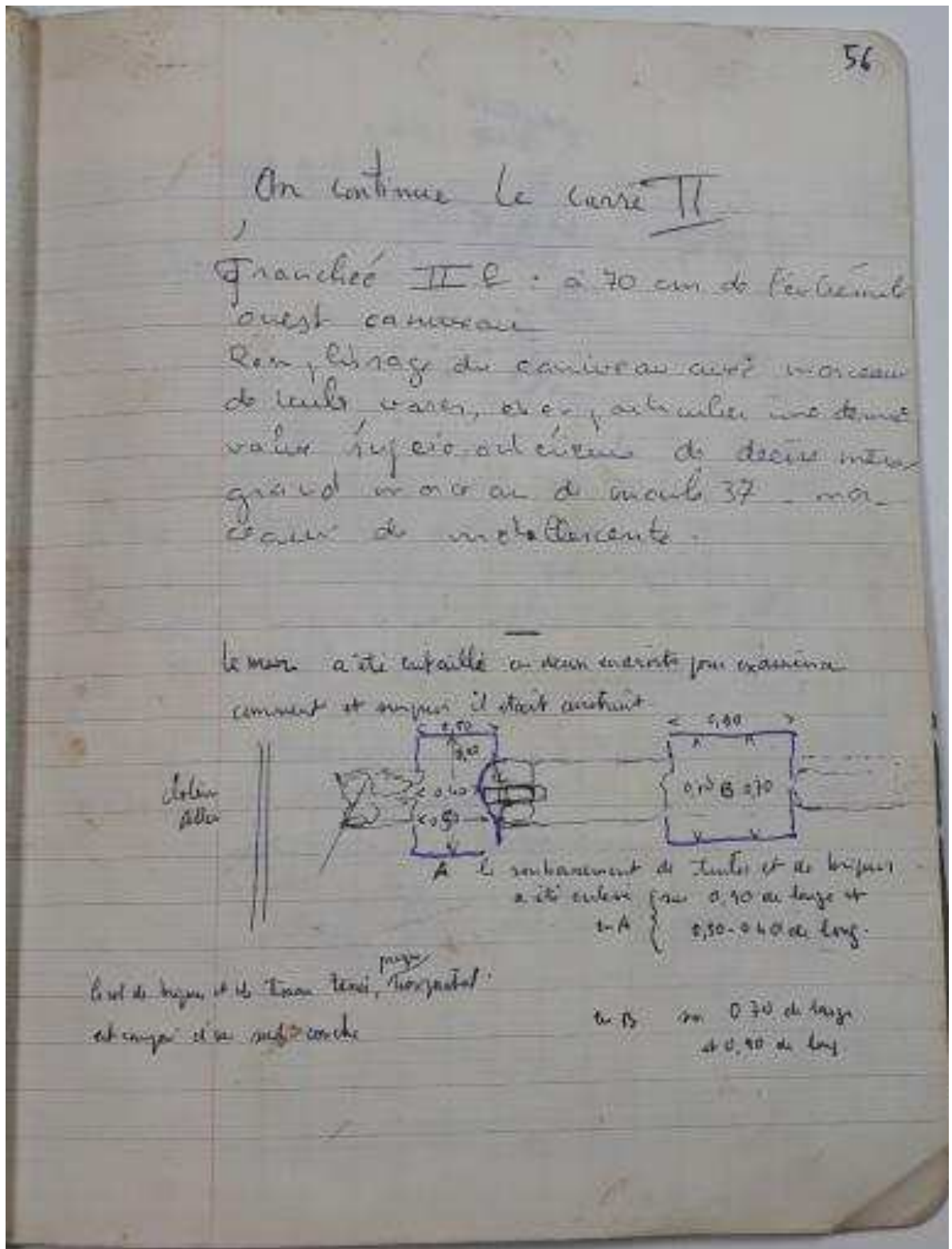


Figure 88 - Cahier de fouille de 1977 page 56

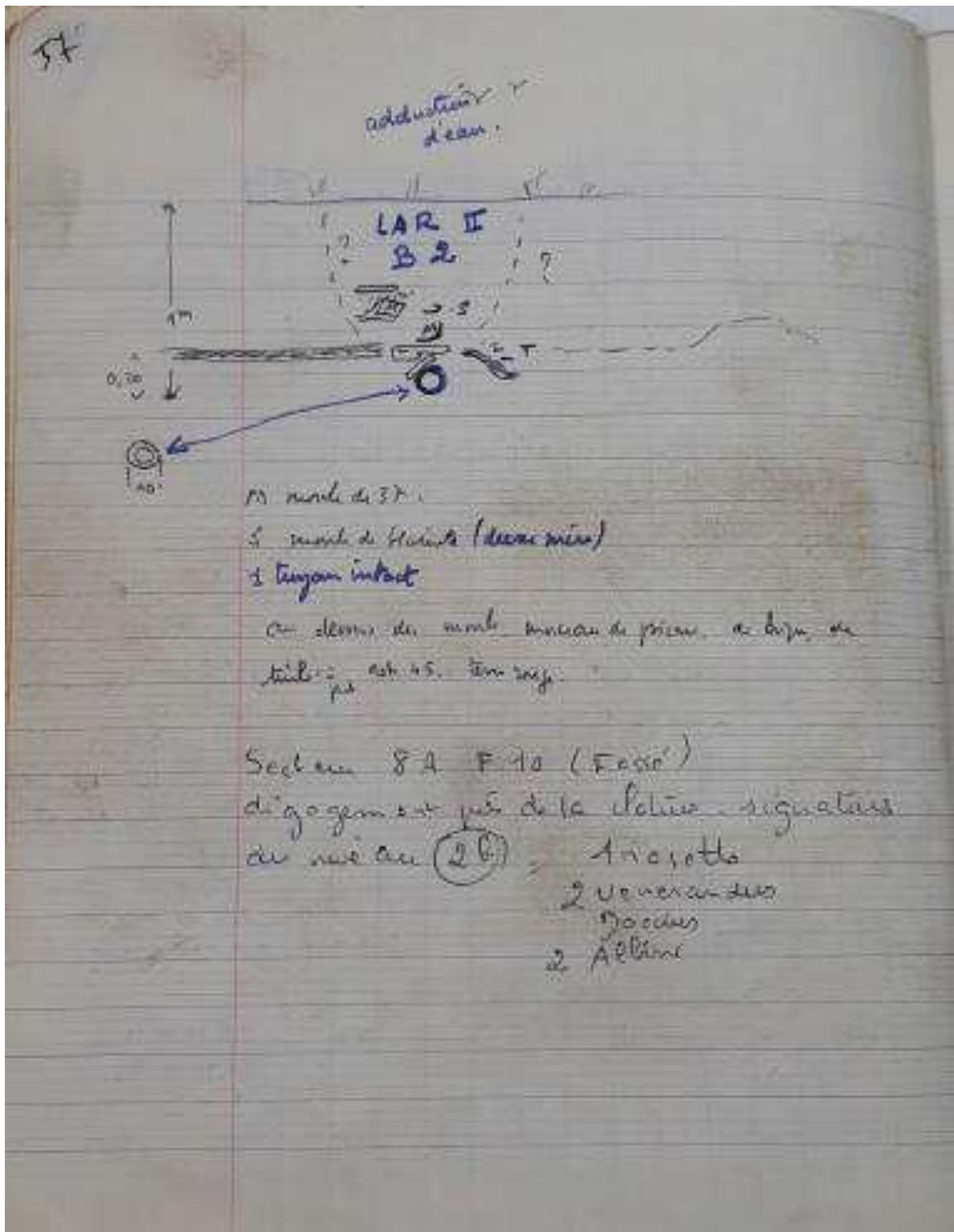


Figure 89 - Cahier de fouille de 1977 page 57

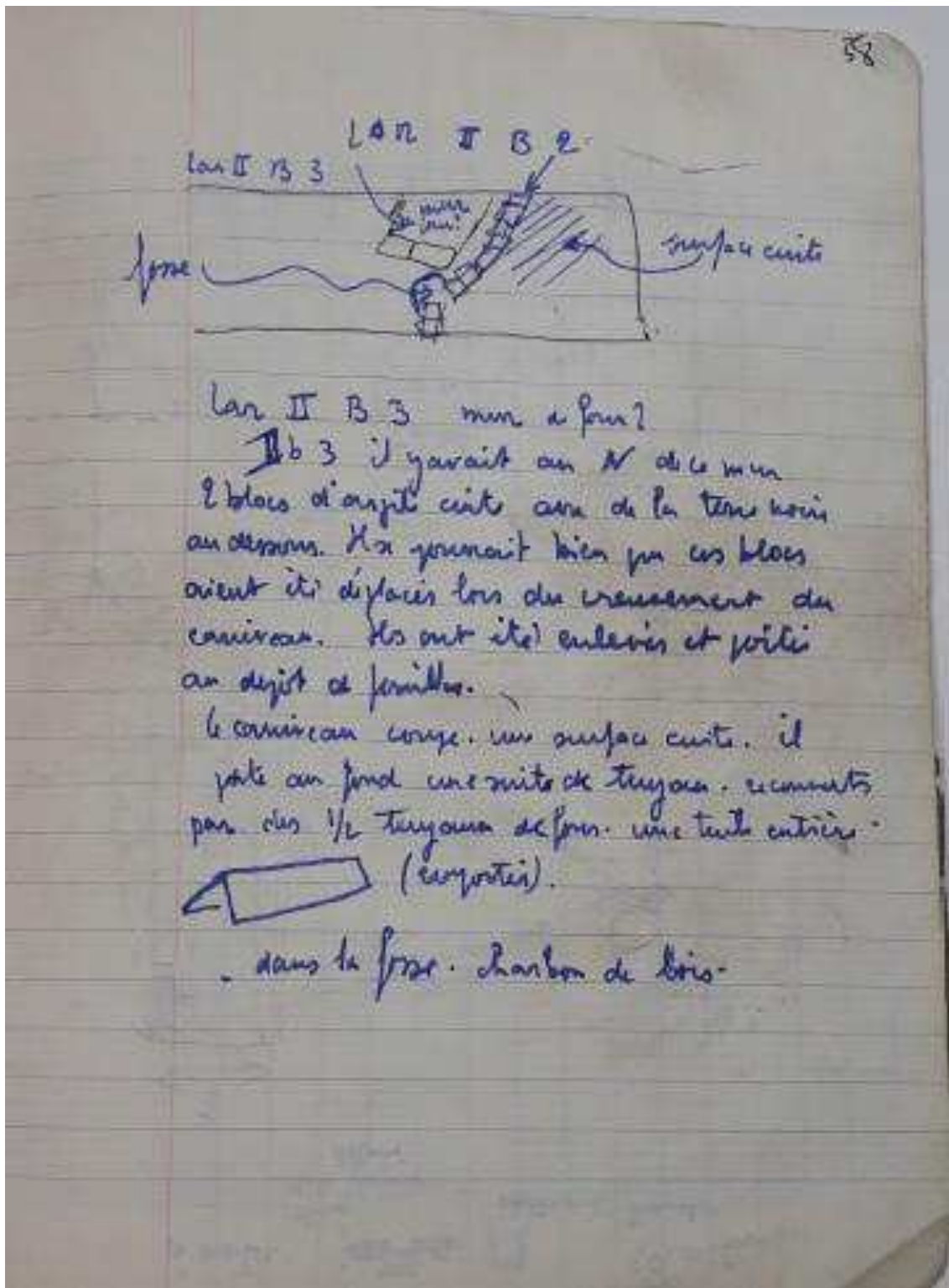


Figure 90 - Cahier de fouille de 1977 page 58

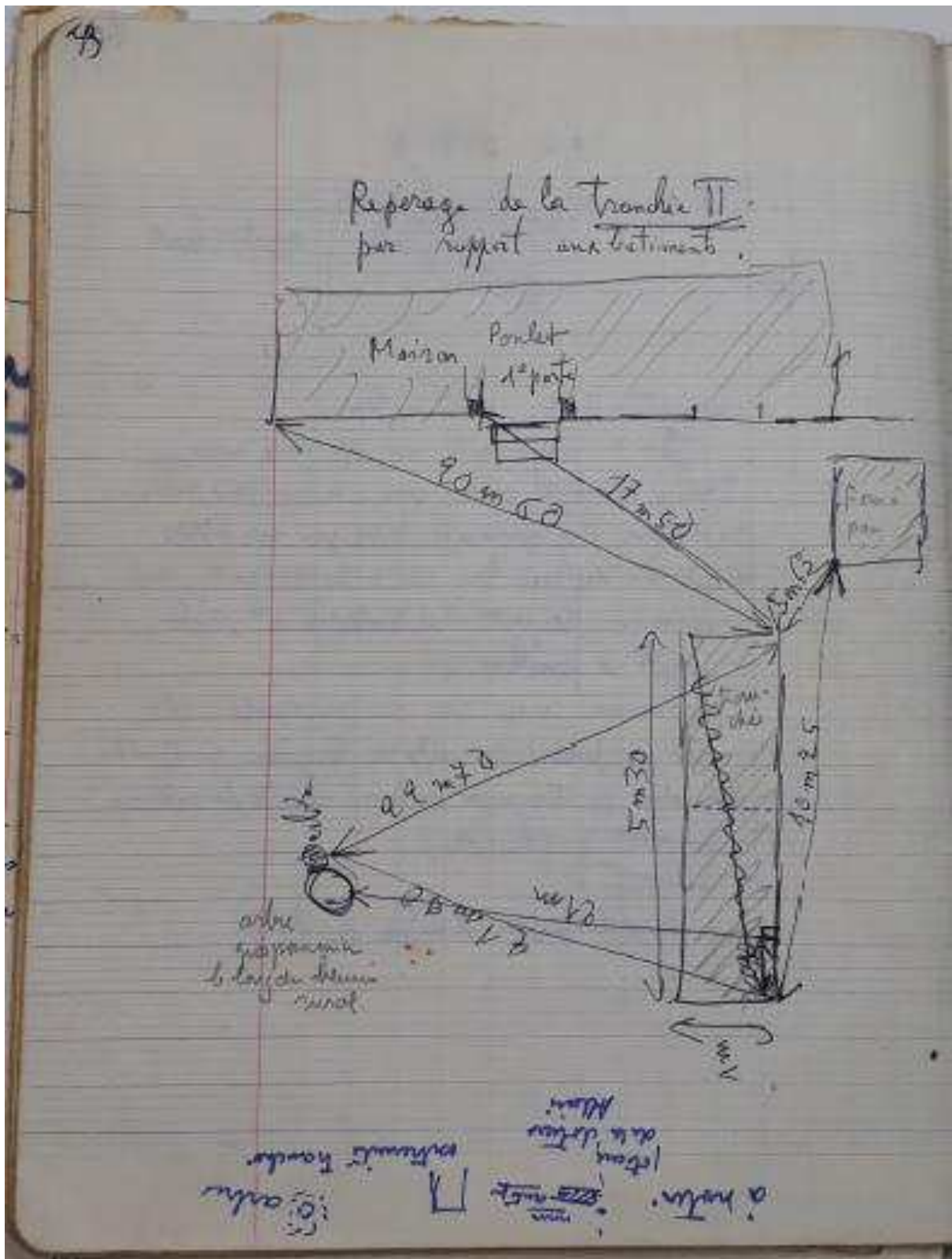


Figure 91 - Cahier de fouille de 1977 page 59



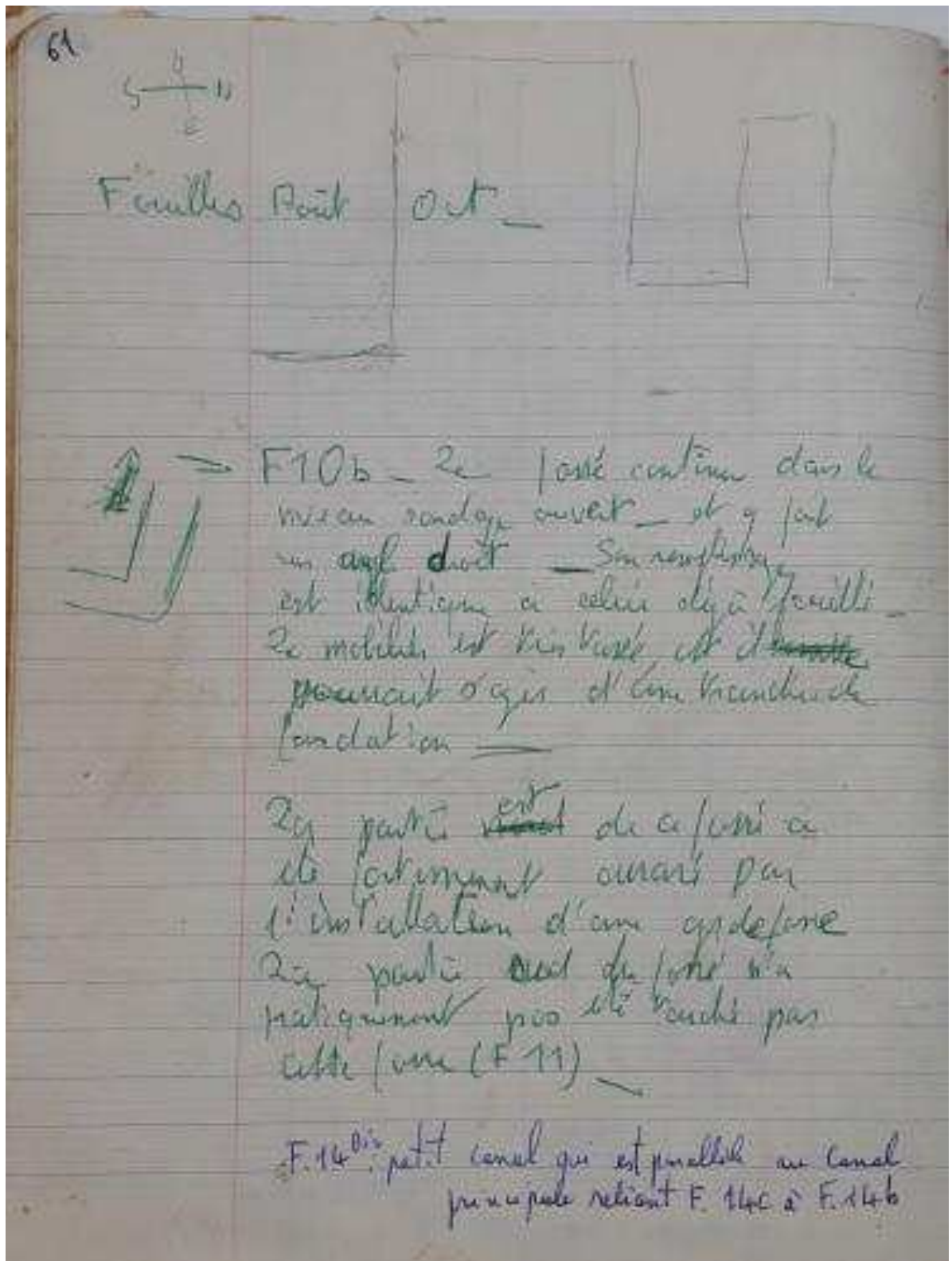


Figure 92 - Cahier de fouille de 1977 page 61

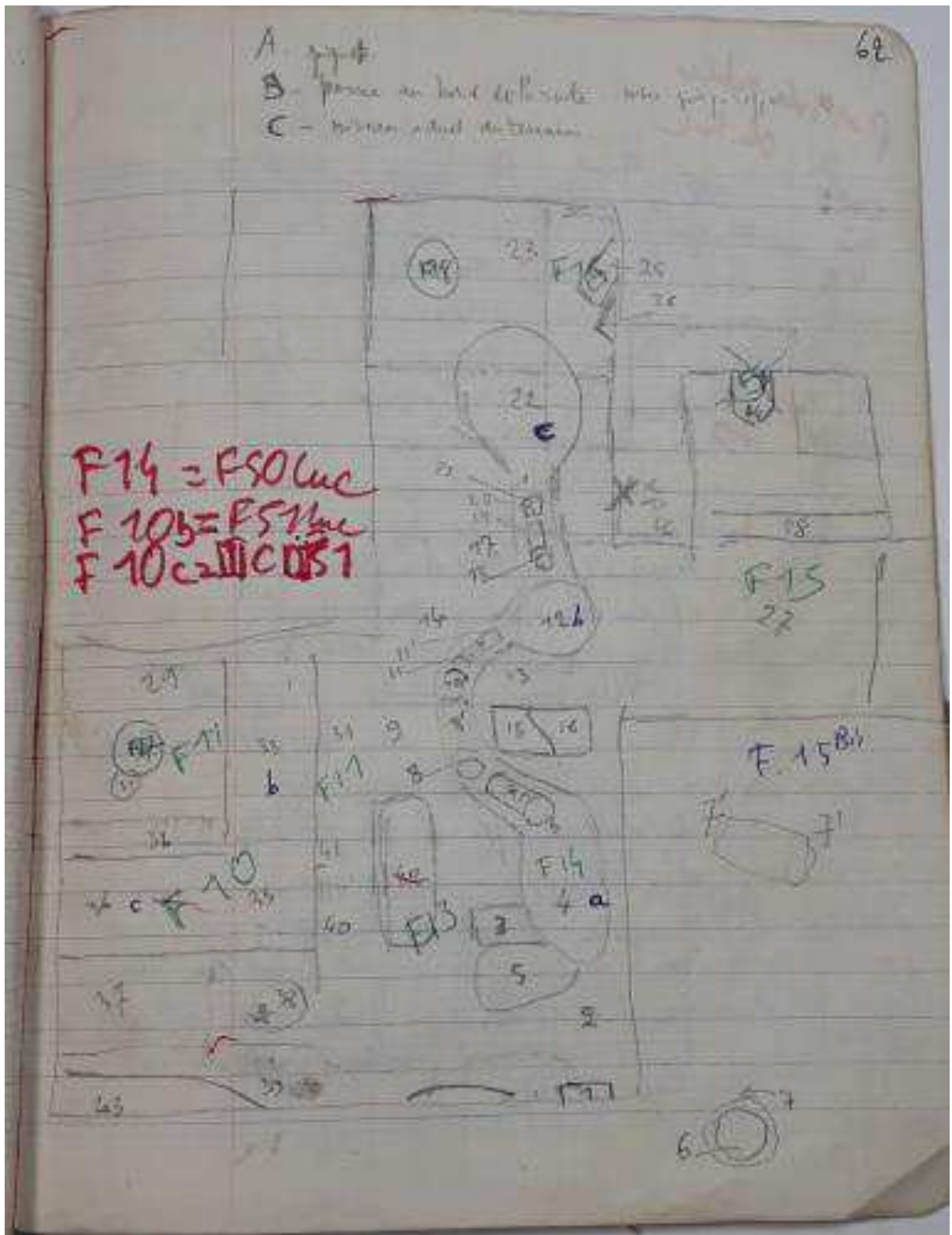


Figure 93 - Cahier de fouille de 1977 page 62

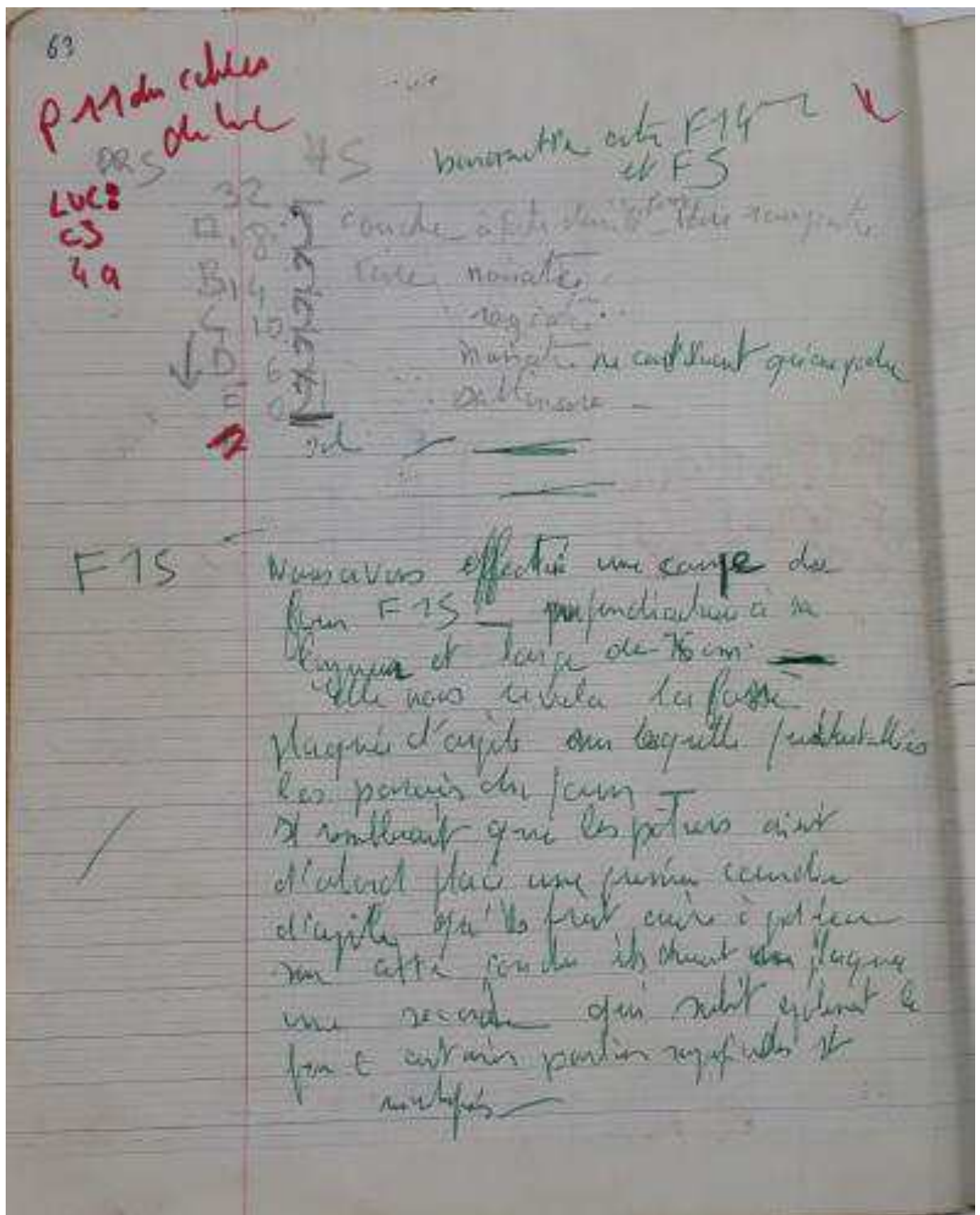


Figure 94 - Cahier de fouille de 1977 page 63

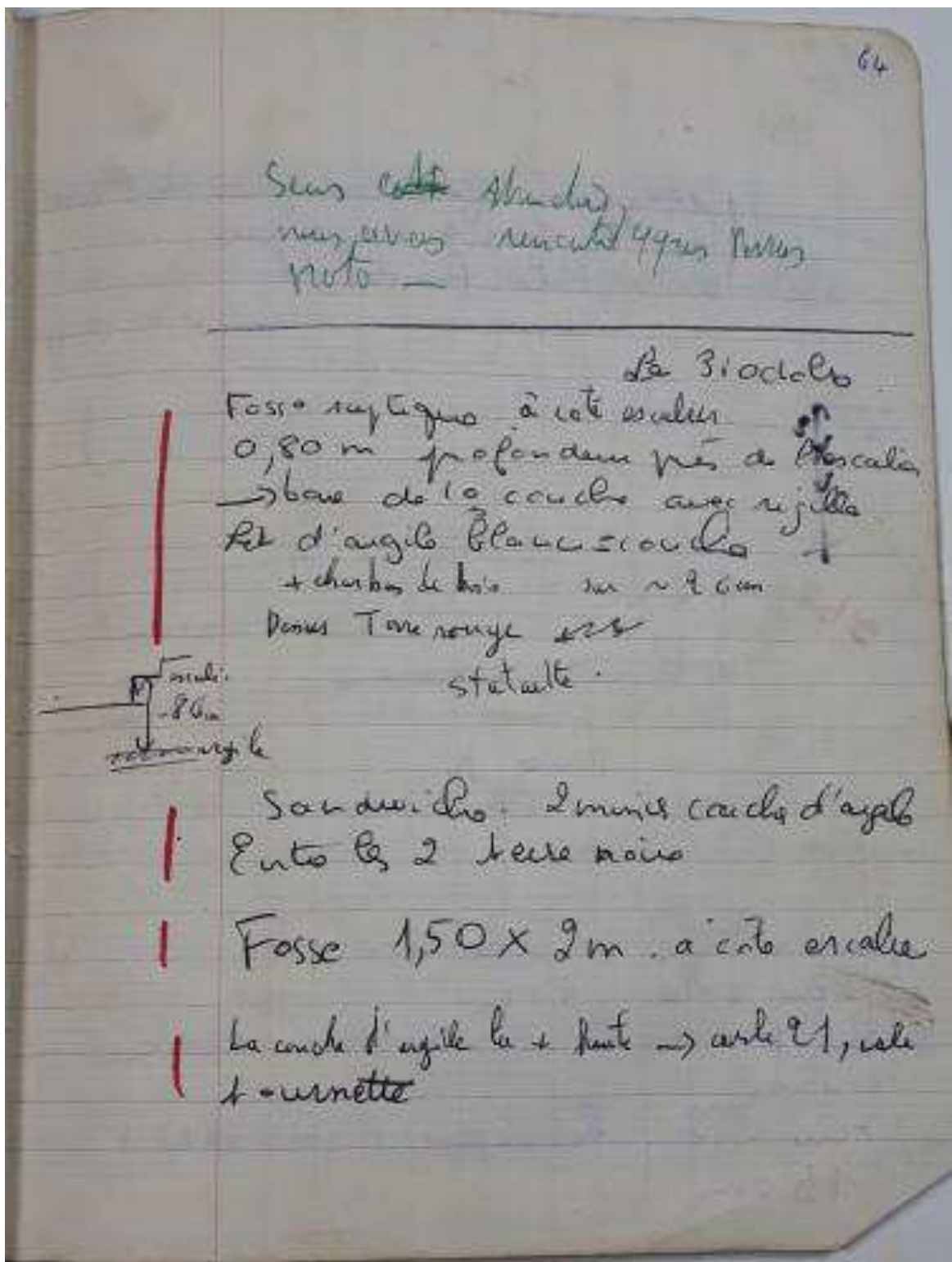


Figure 95 - Cahier de fouille de 1977 page 64

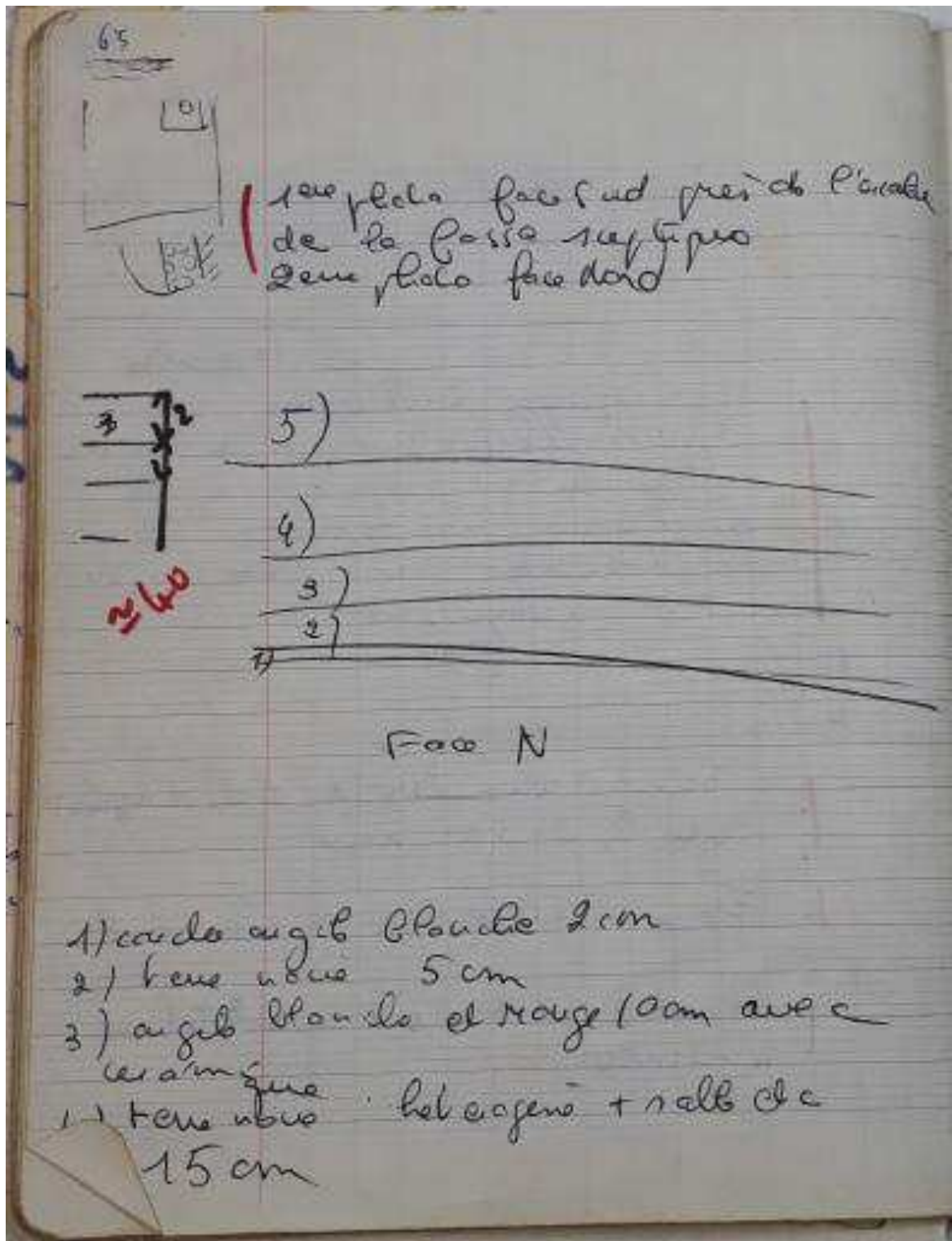


Figure 96 - Cahier de fouille de 1977 page 65

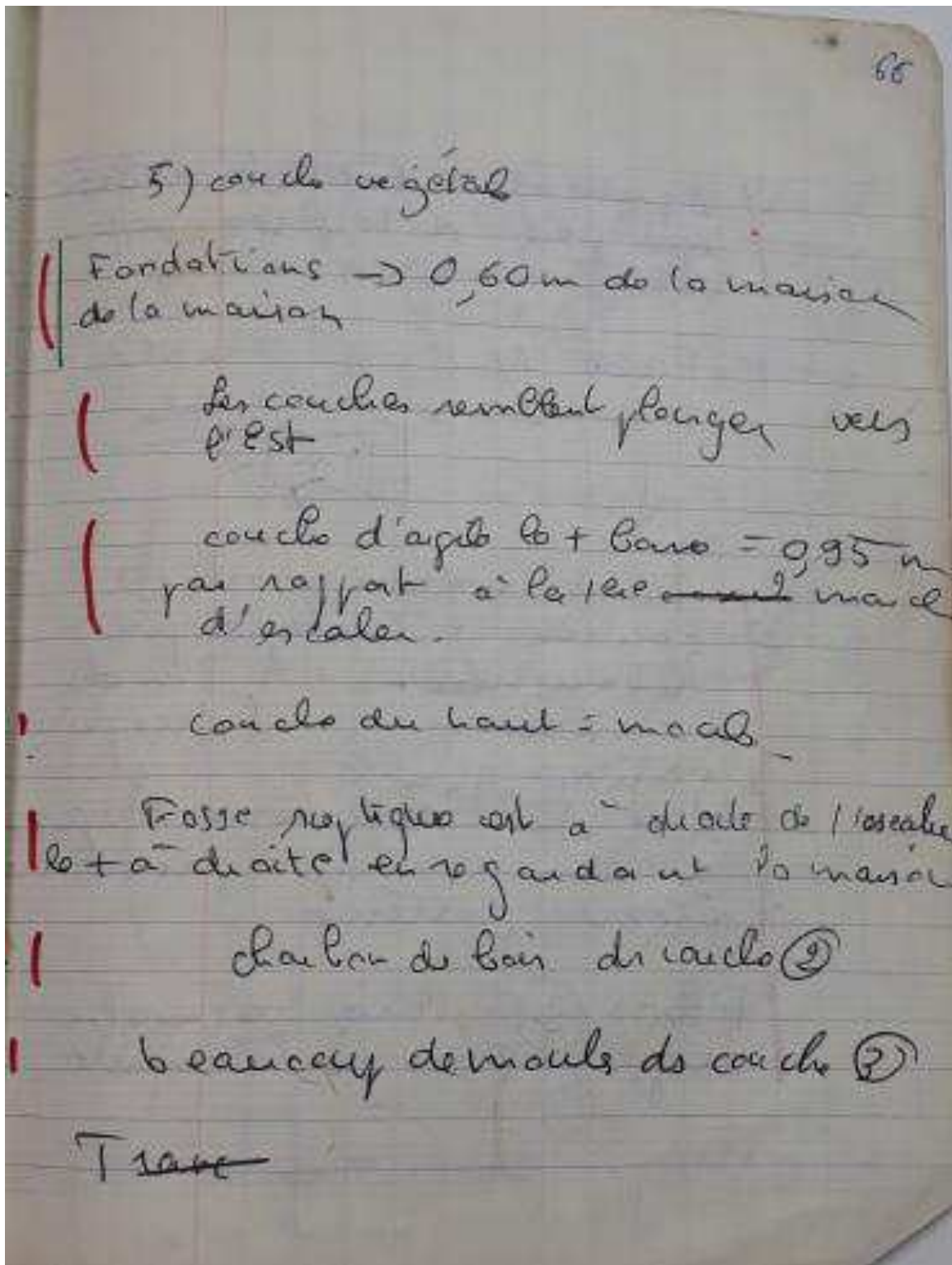


Figure 97 - Cahier de feuille de 1977 page 66

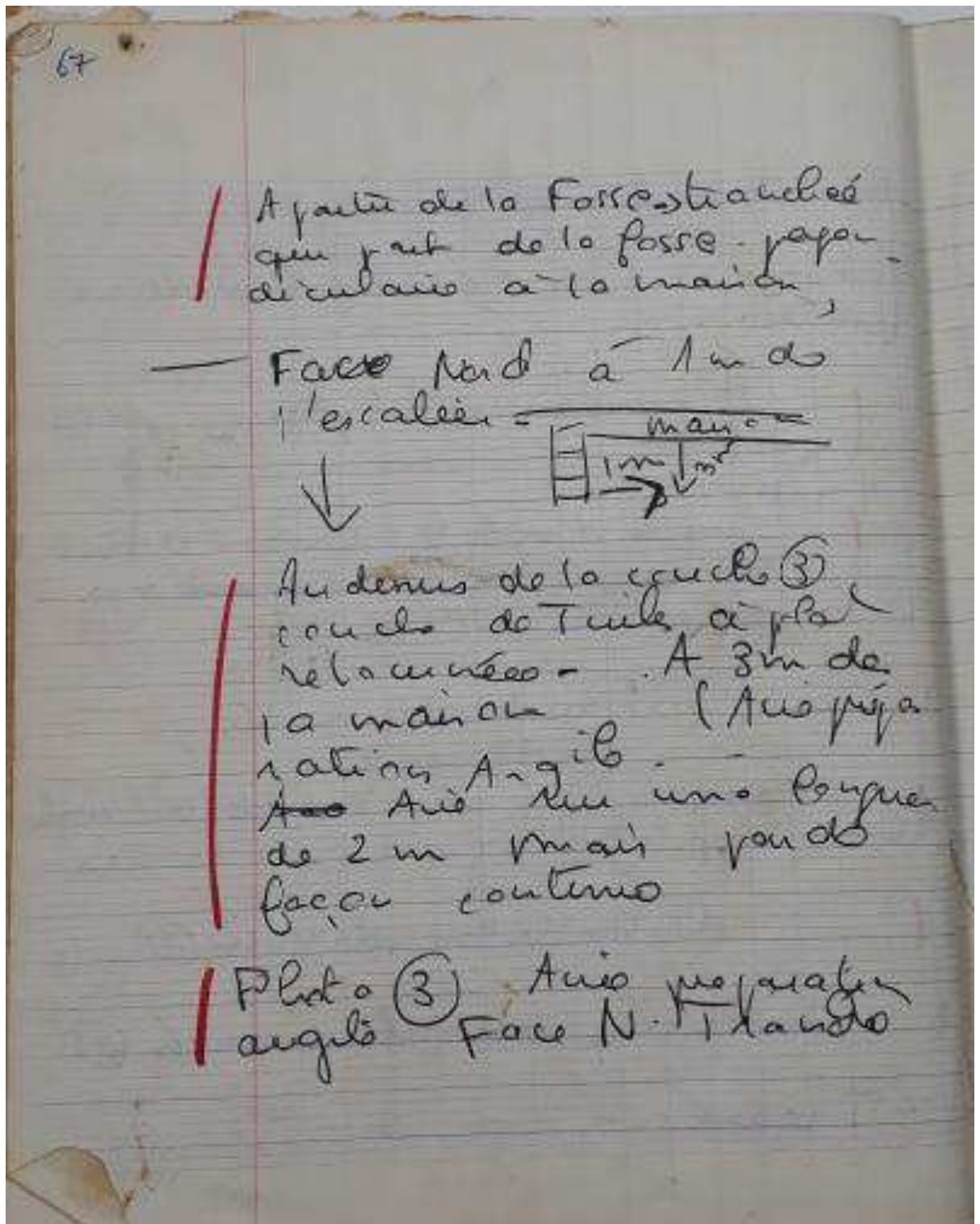


Figure 98 - Cahier de fouille de 1977 page 67

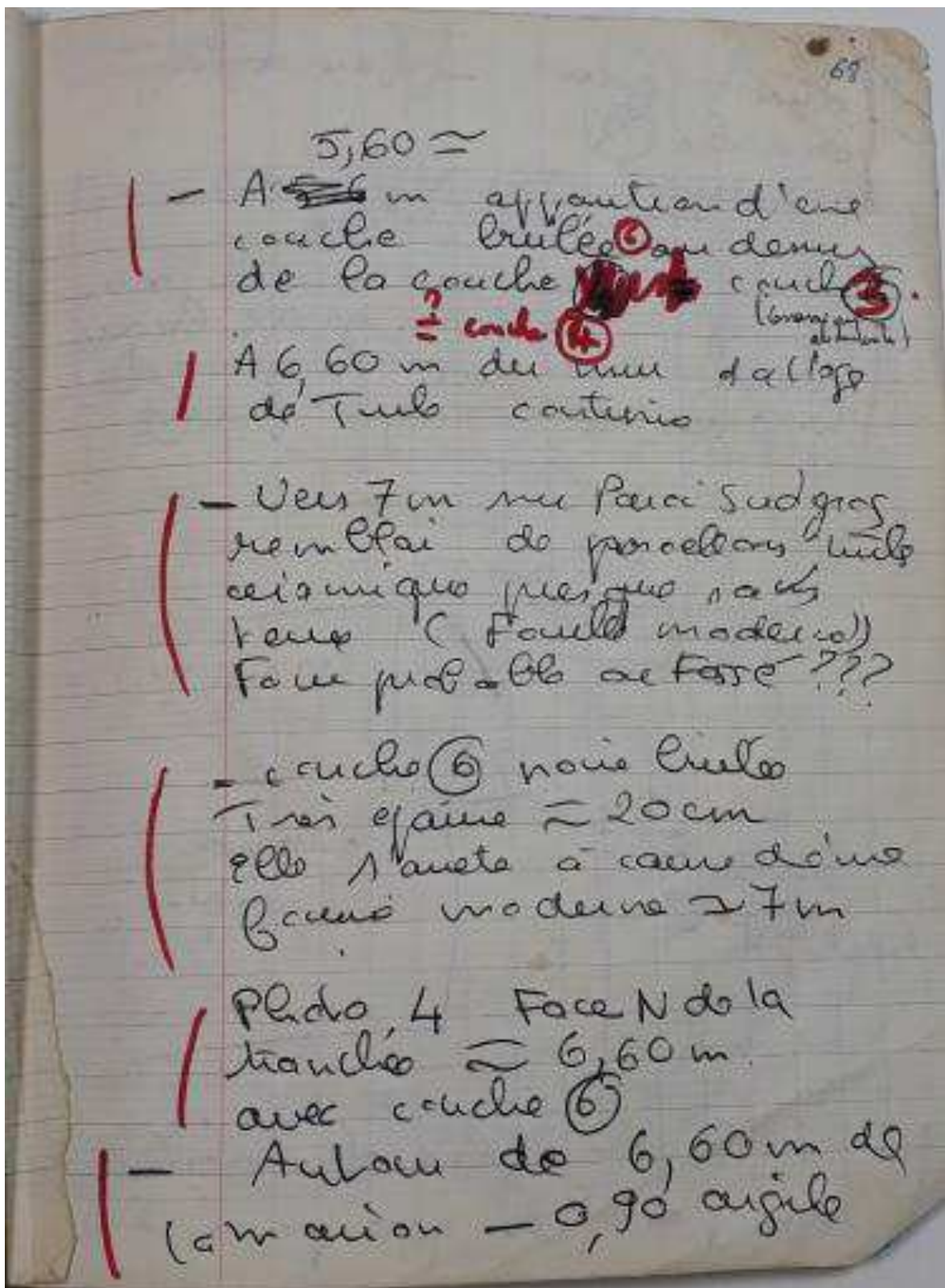


Figure 99 - Cahier de fouille de 1977 page 68



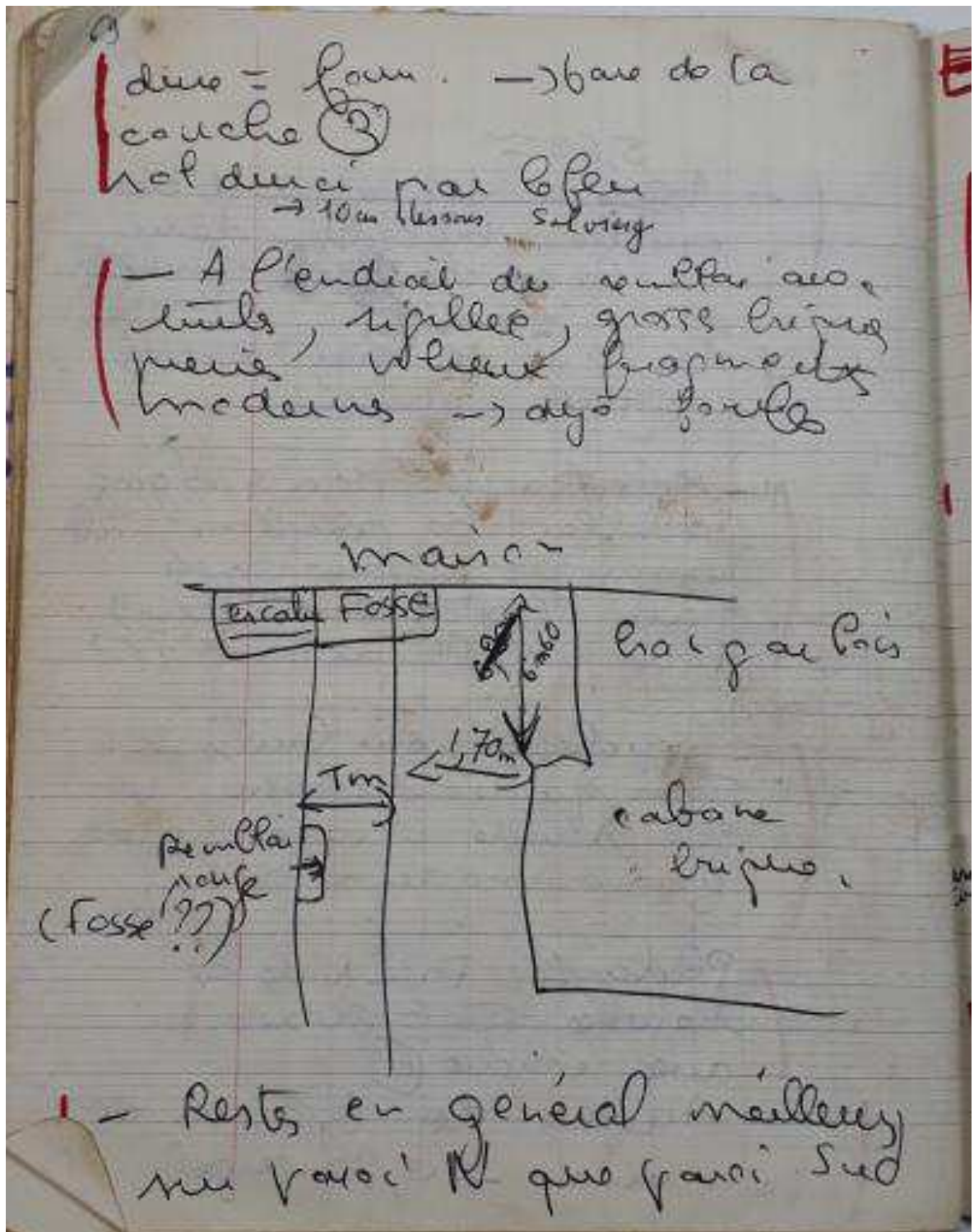


Figure 100 - Cahier de fouille de 1977 page 69

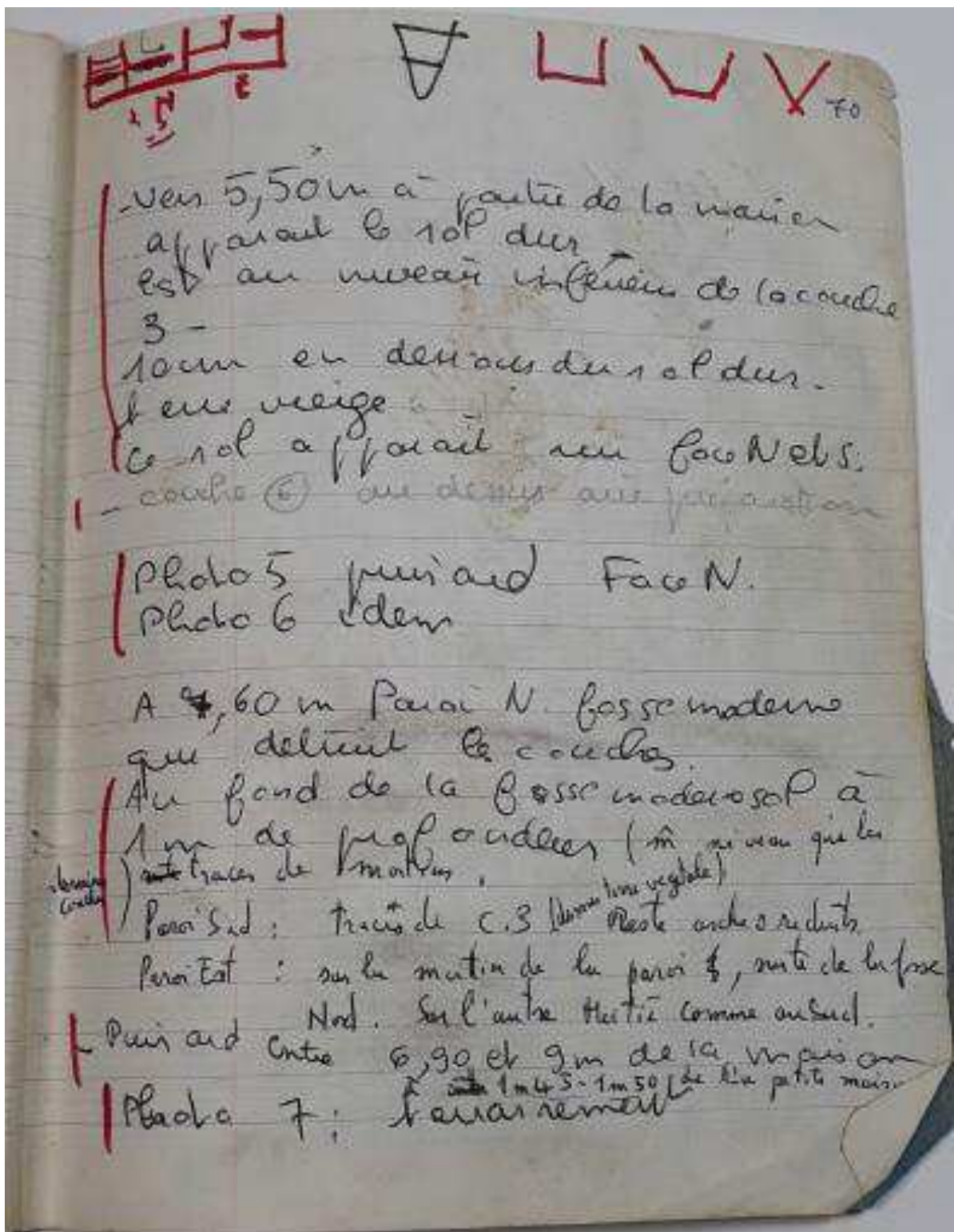


Figure 101 - Cahier de fouille de 1977 page 70

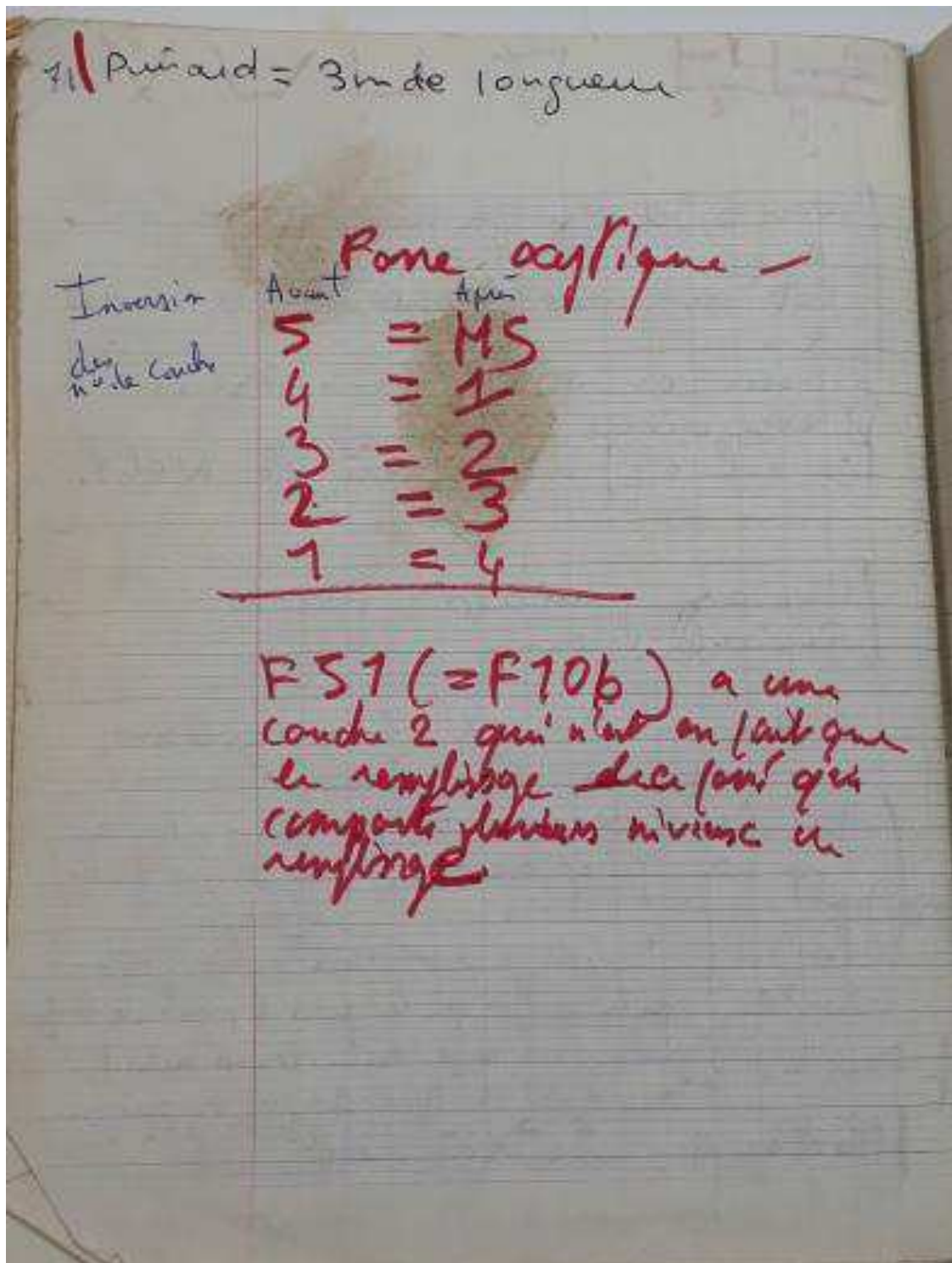


Figure 102 - Cahier de fouille de 1977 page 71

## 4.2. CAHIER 1977 N°2

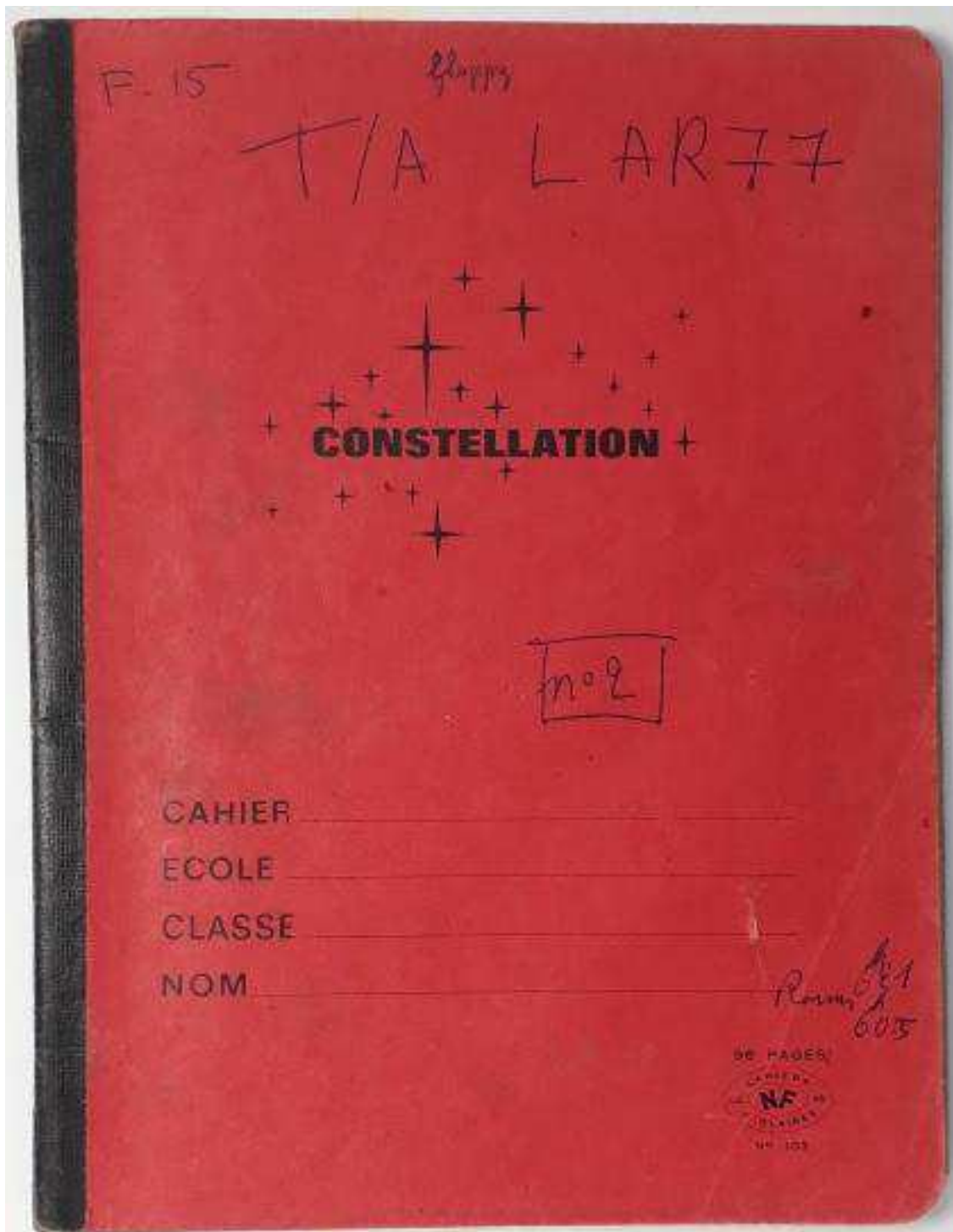


Figure 103 - Cahier de fouille de 1977 N°2 Couverture

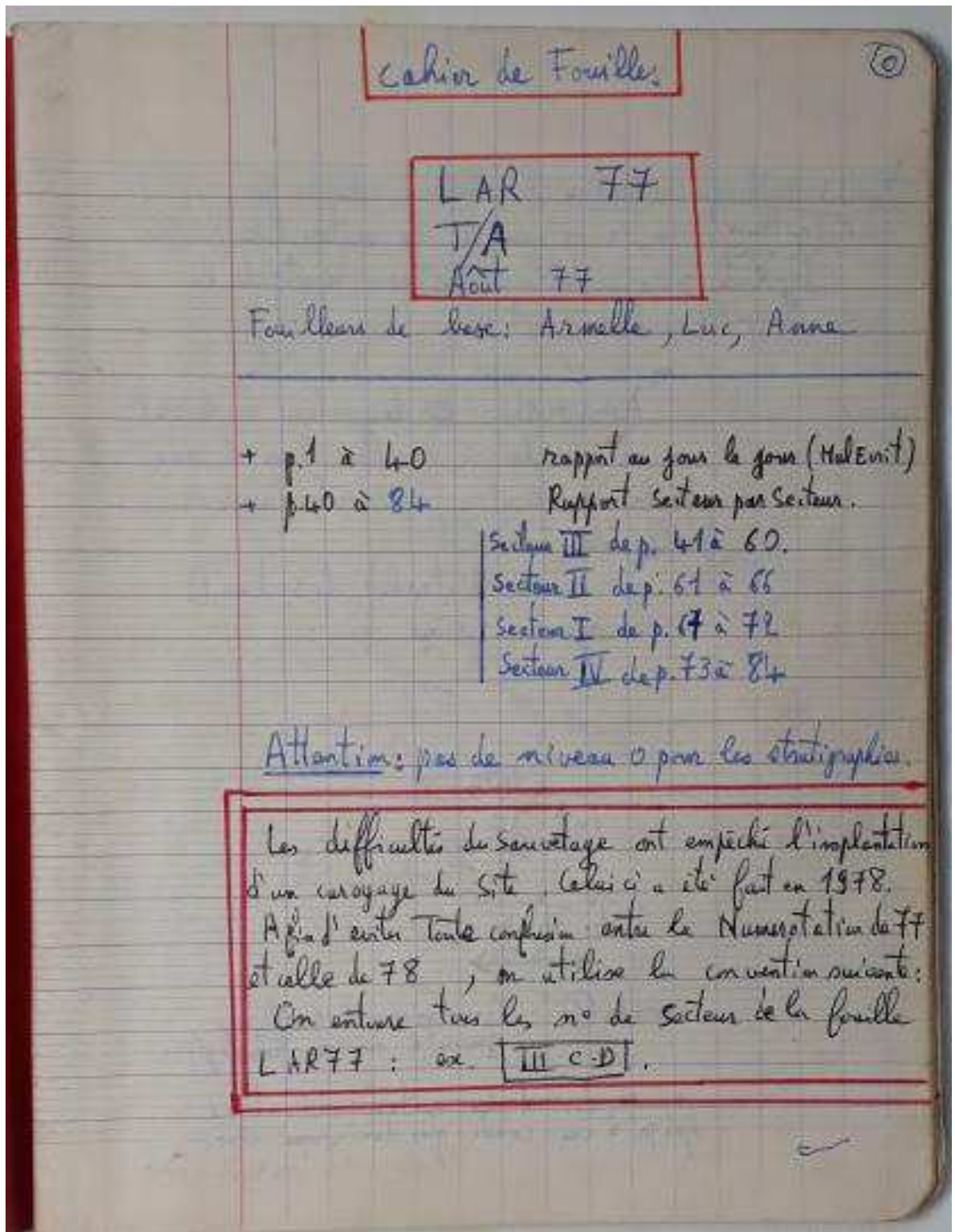


Figure 104 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 0

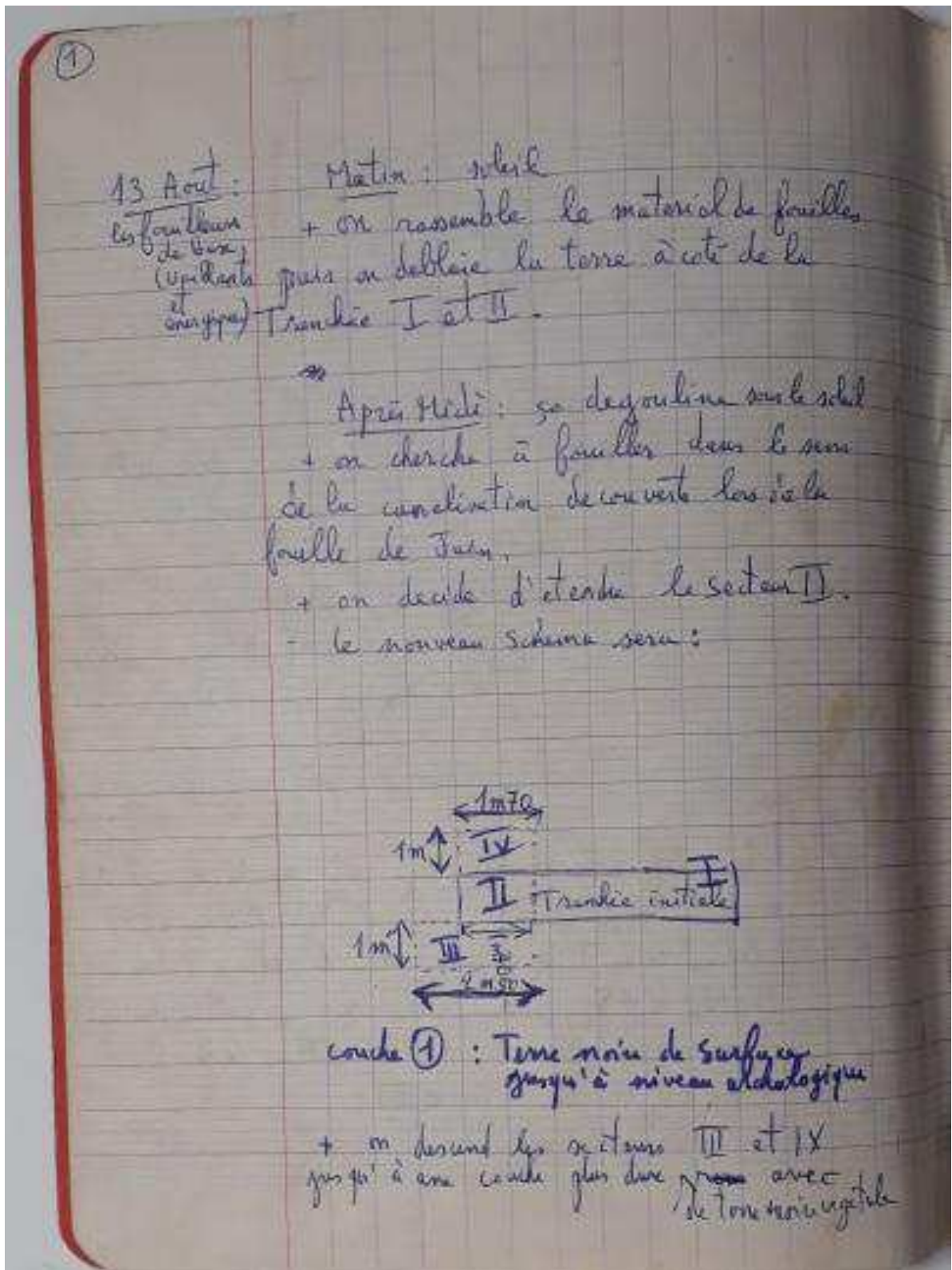


Figure 105 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 1

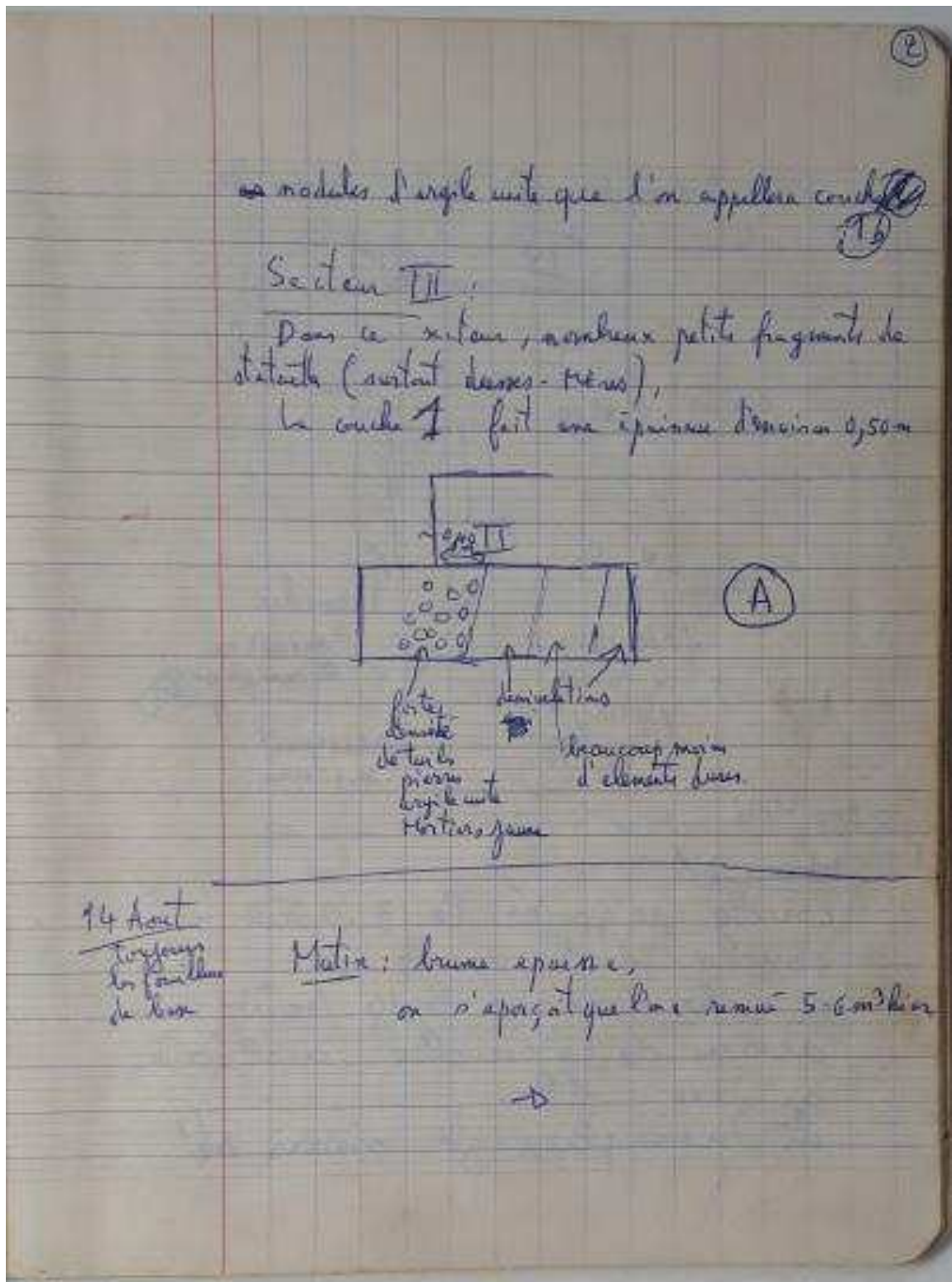


Figure 106 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 2

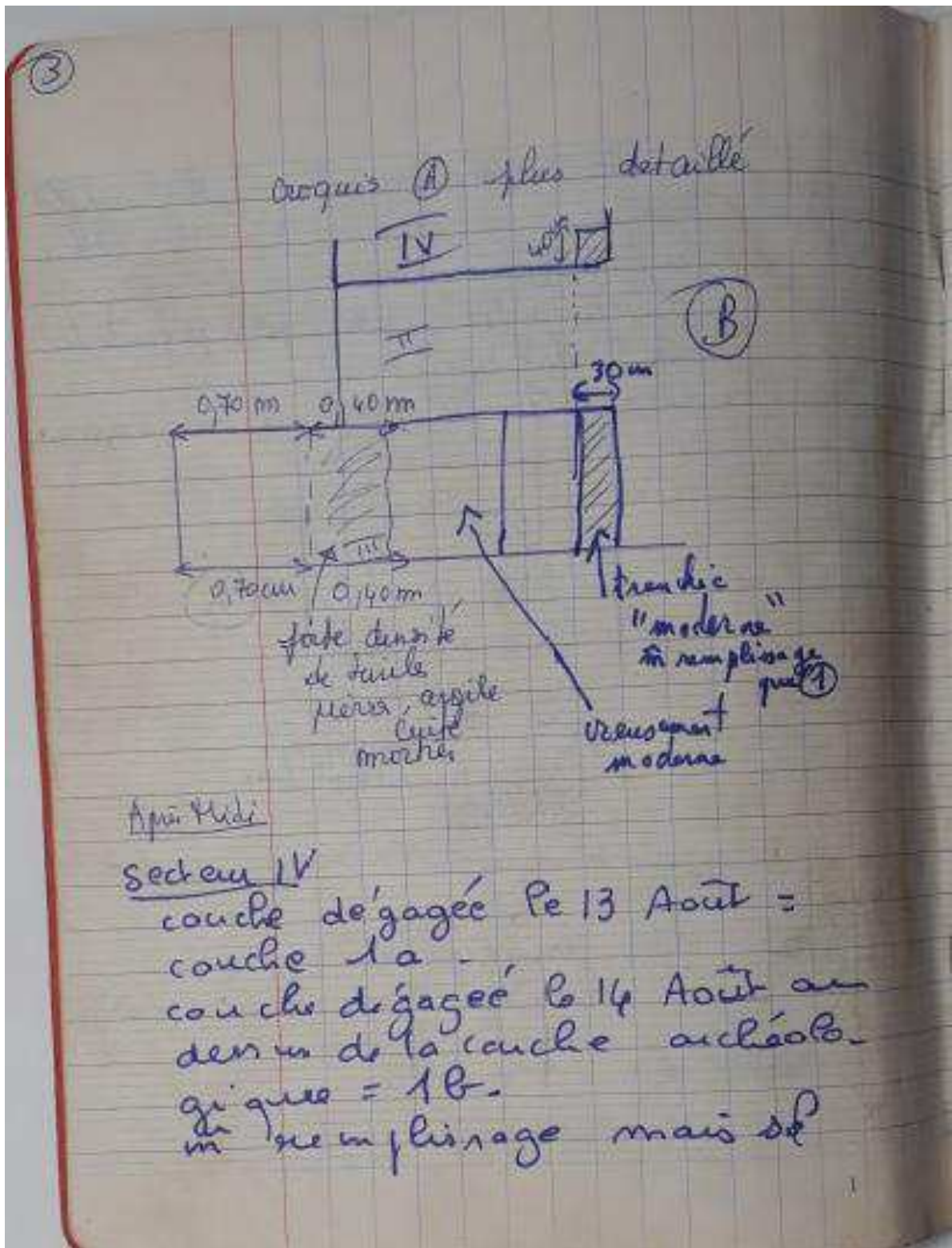


Figure 107 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 3



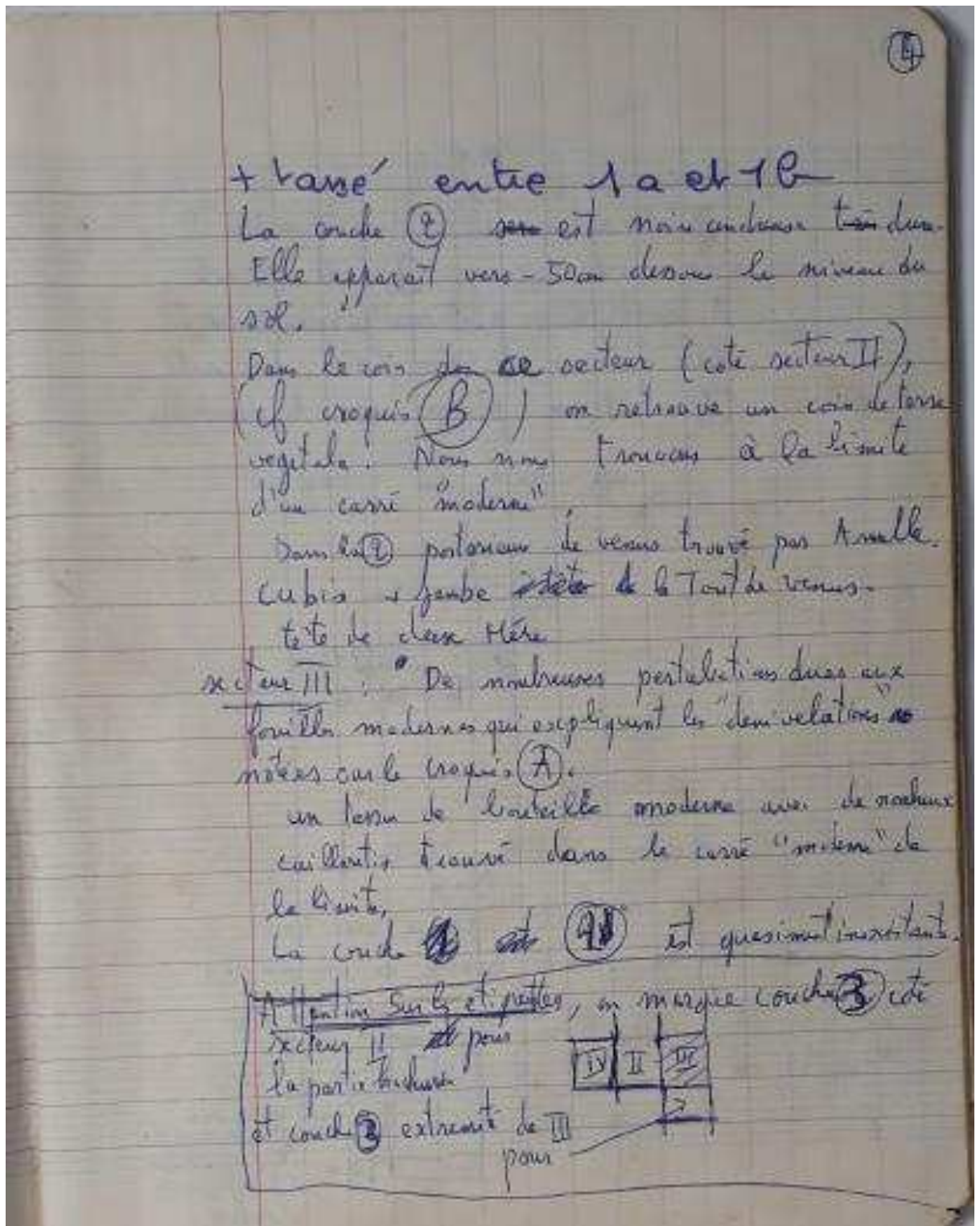


Figure 108 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 4

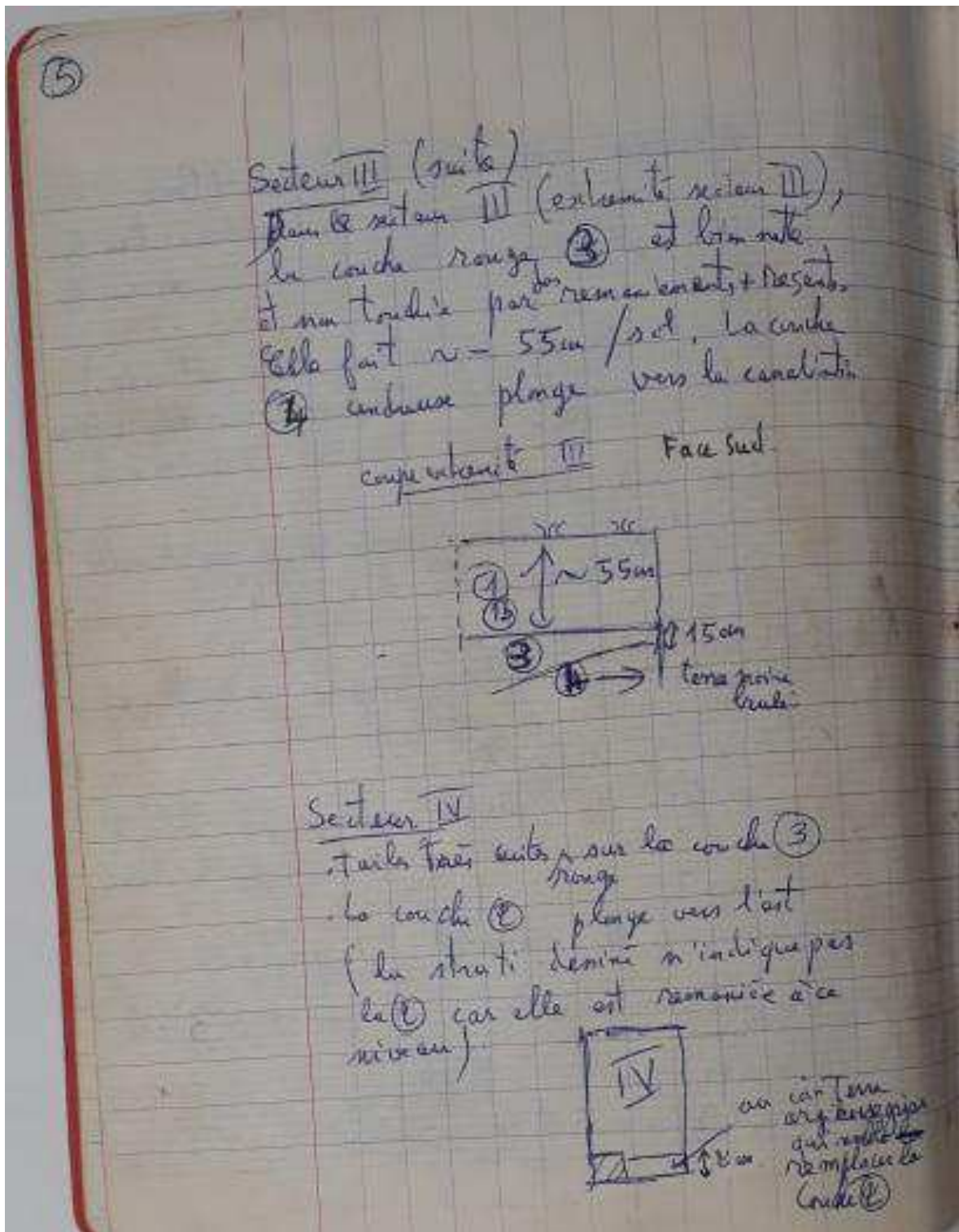


Figure 109 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 5

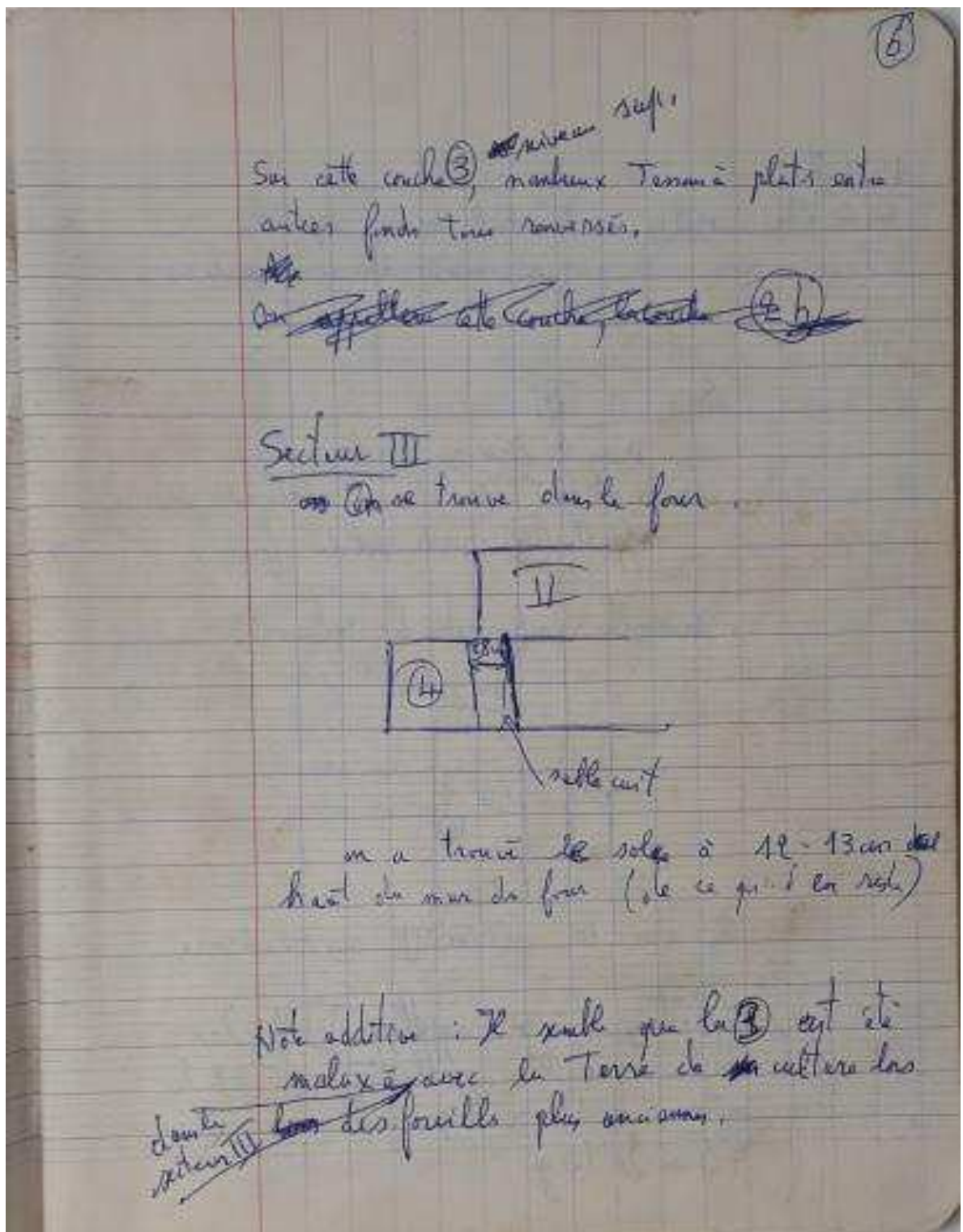


Figure 110 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 6

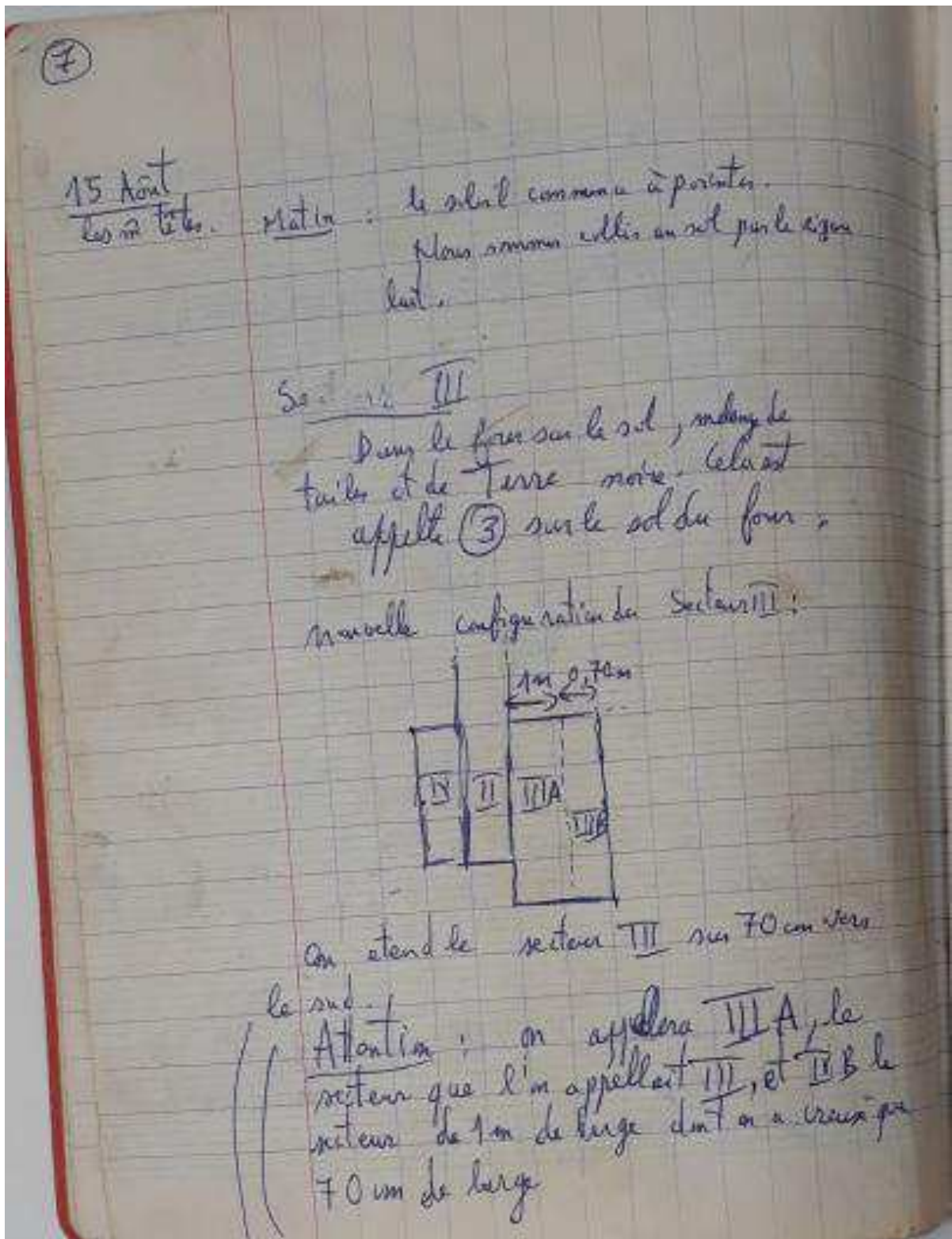


Figure 111 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 7

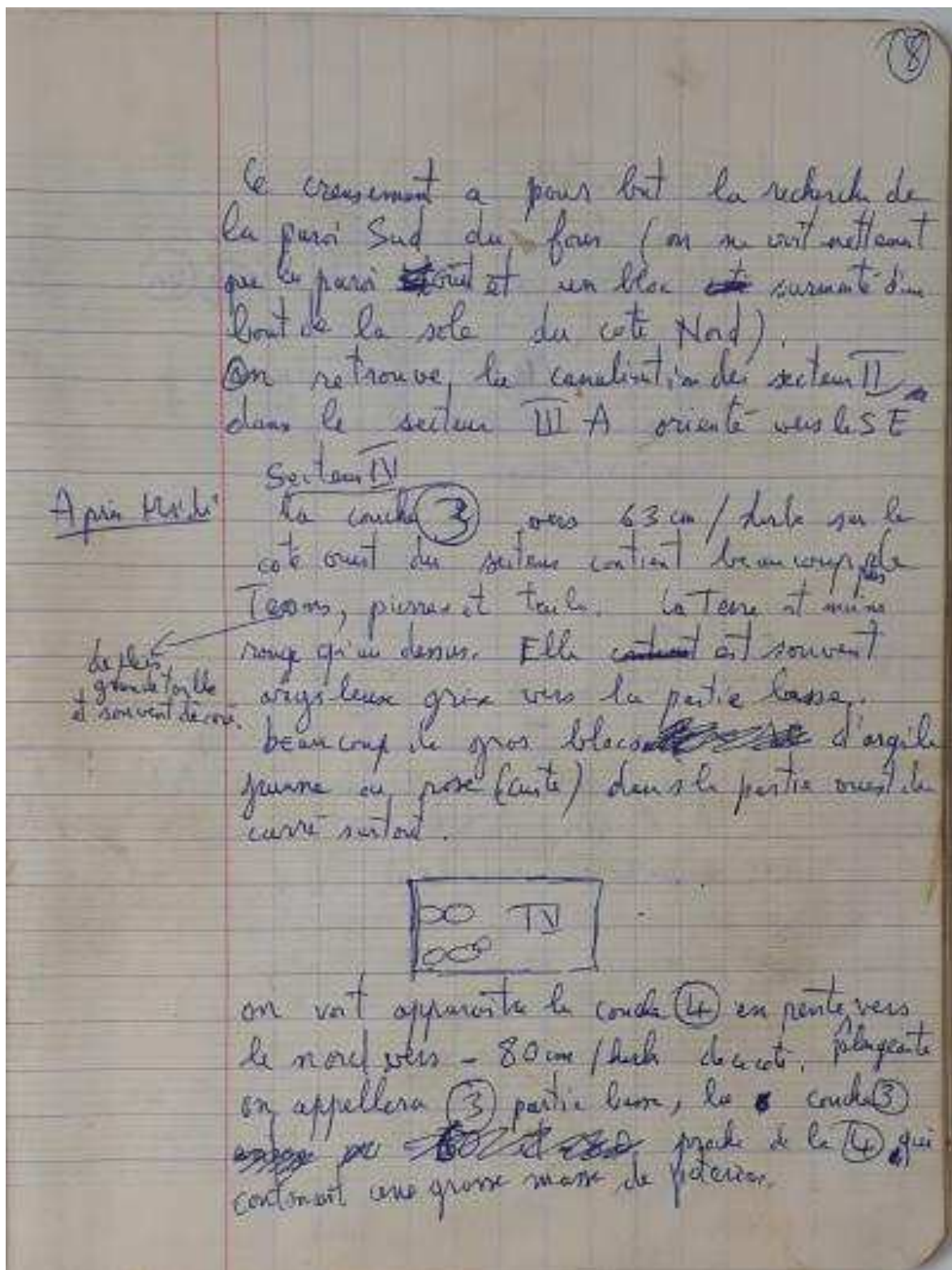


Figure 112 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 8

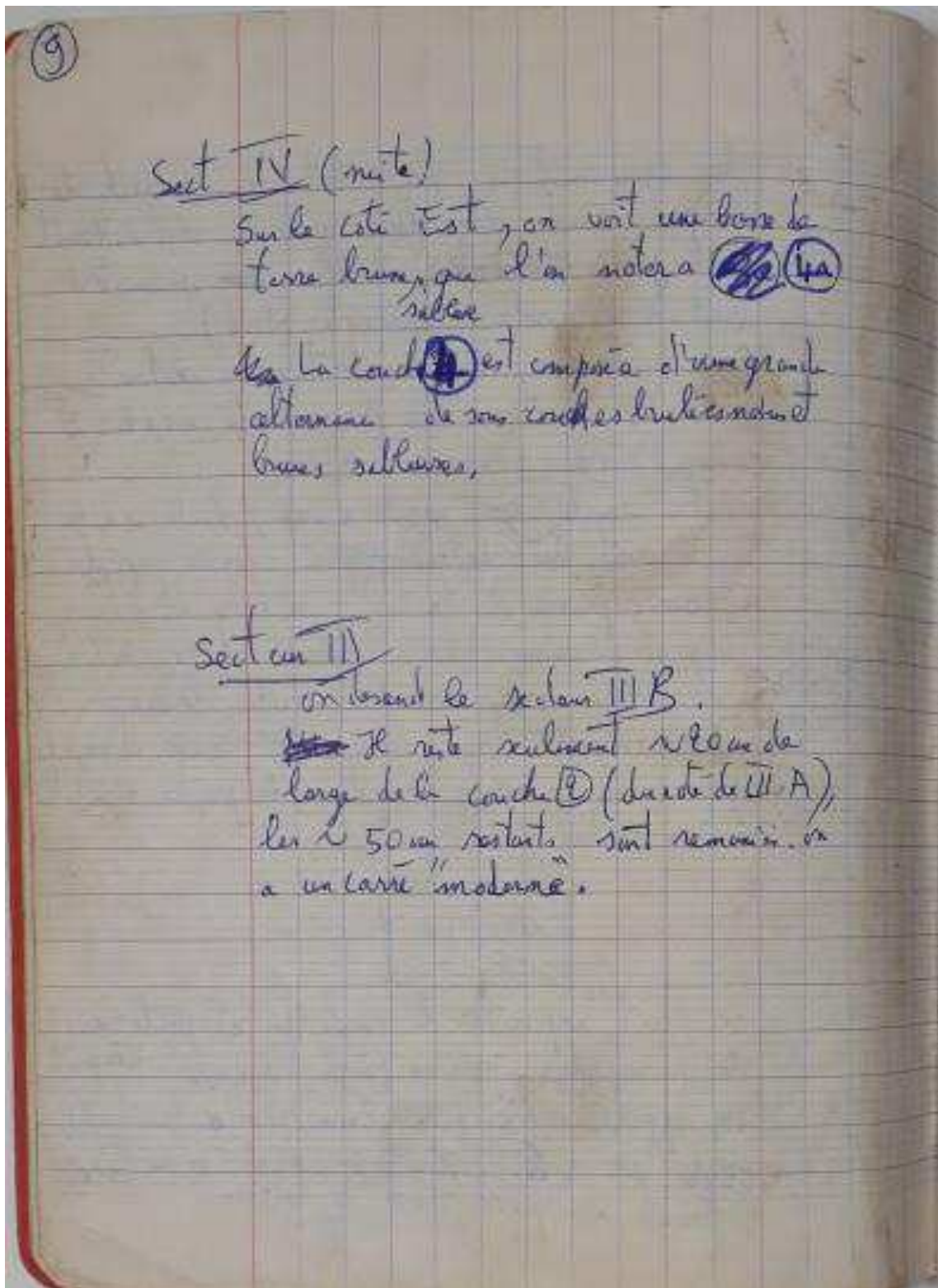


Figure 113 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 9

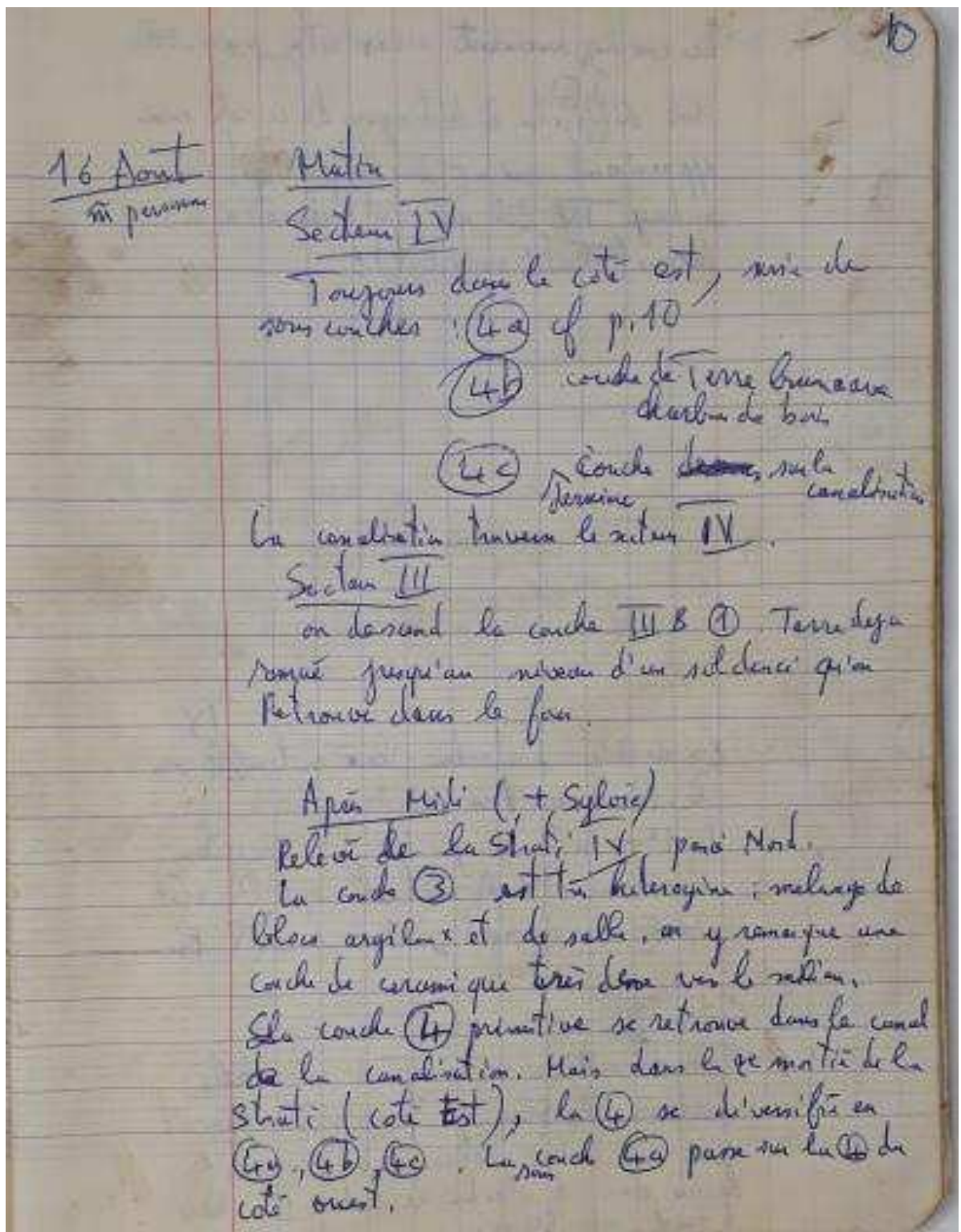


Figure 114 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 10

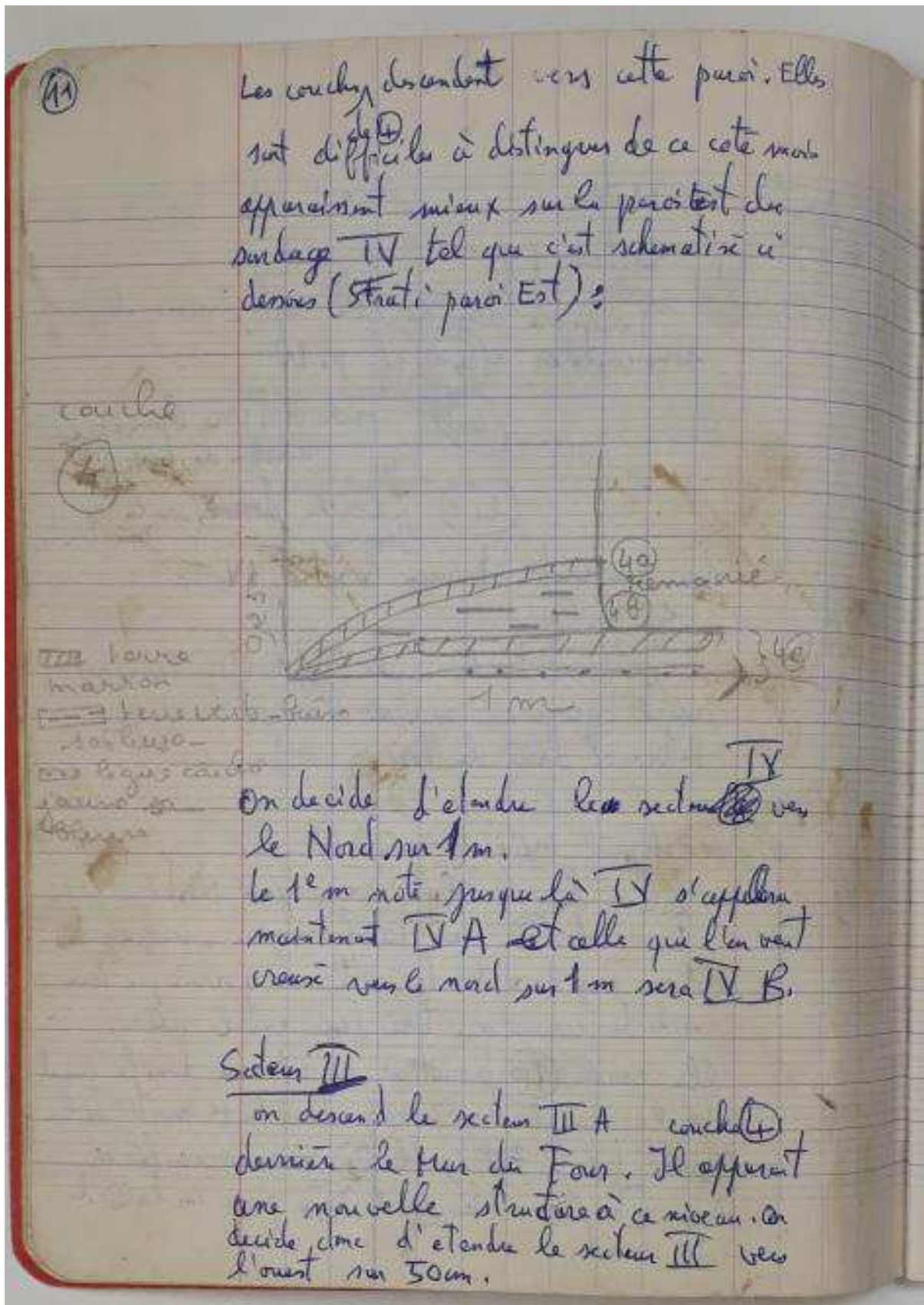


Figure 115 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 11



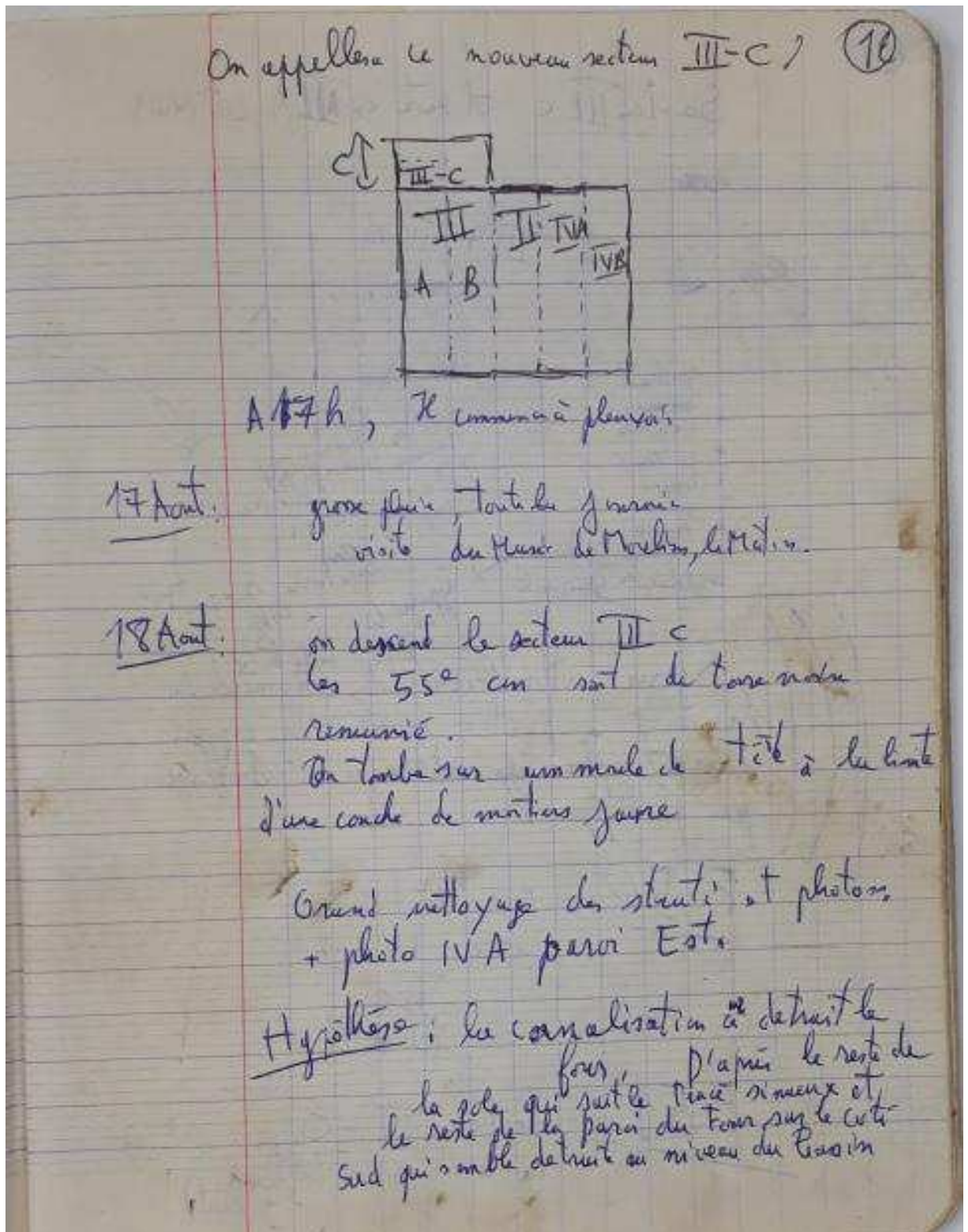


Figure 116 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 12

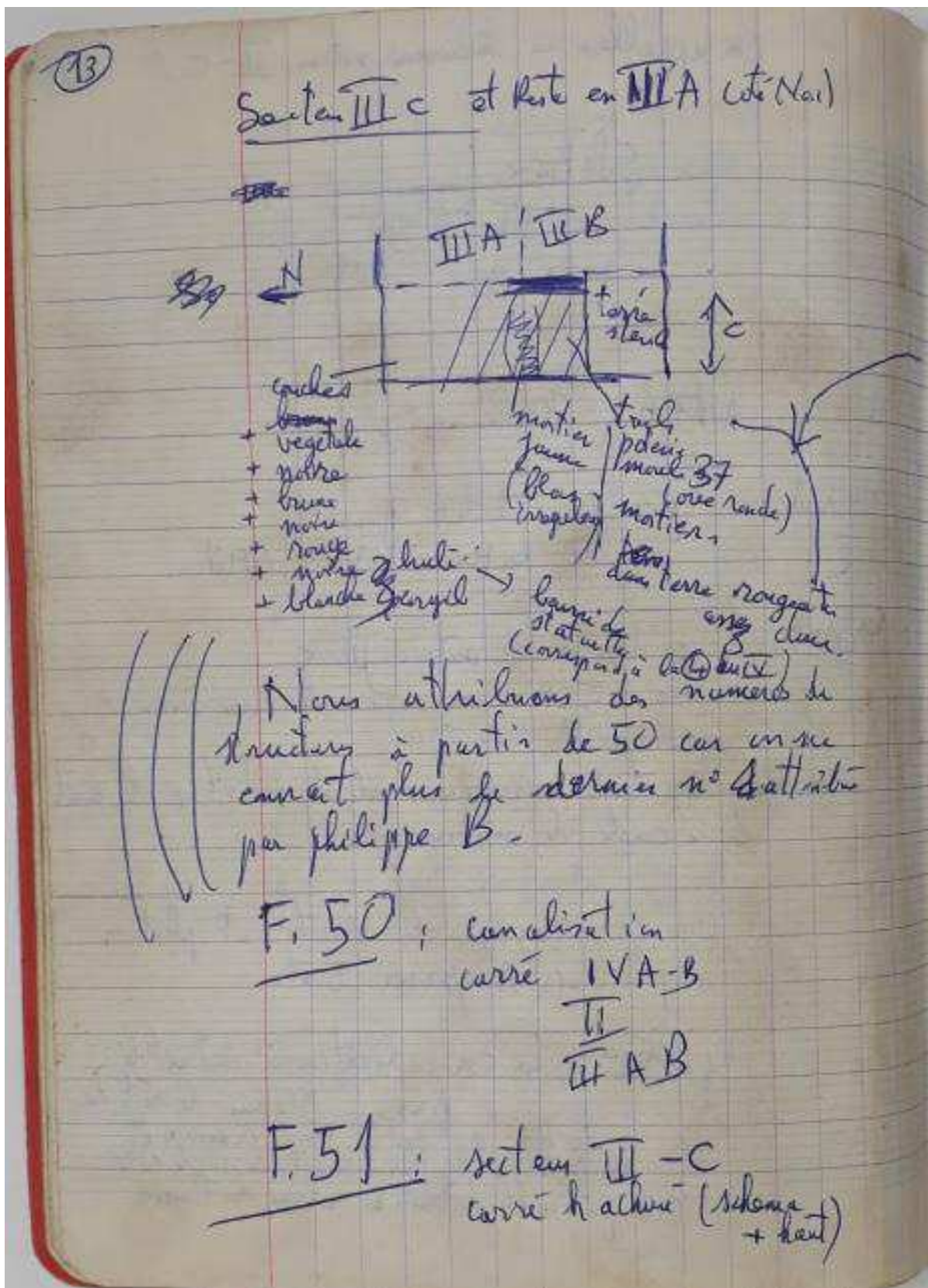


Figure 117 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 13

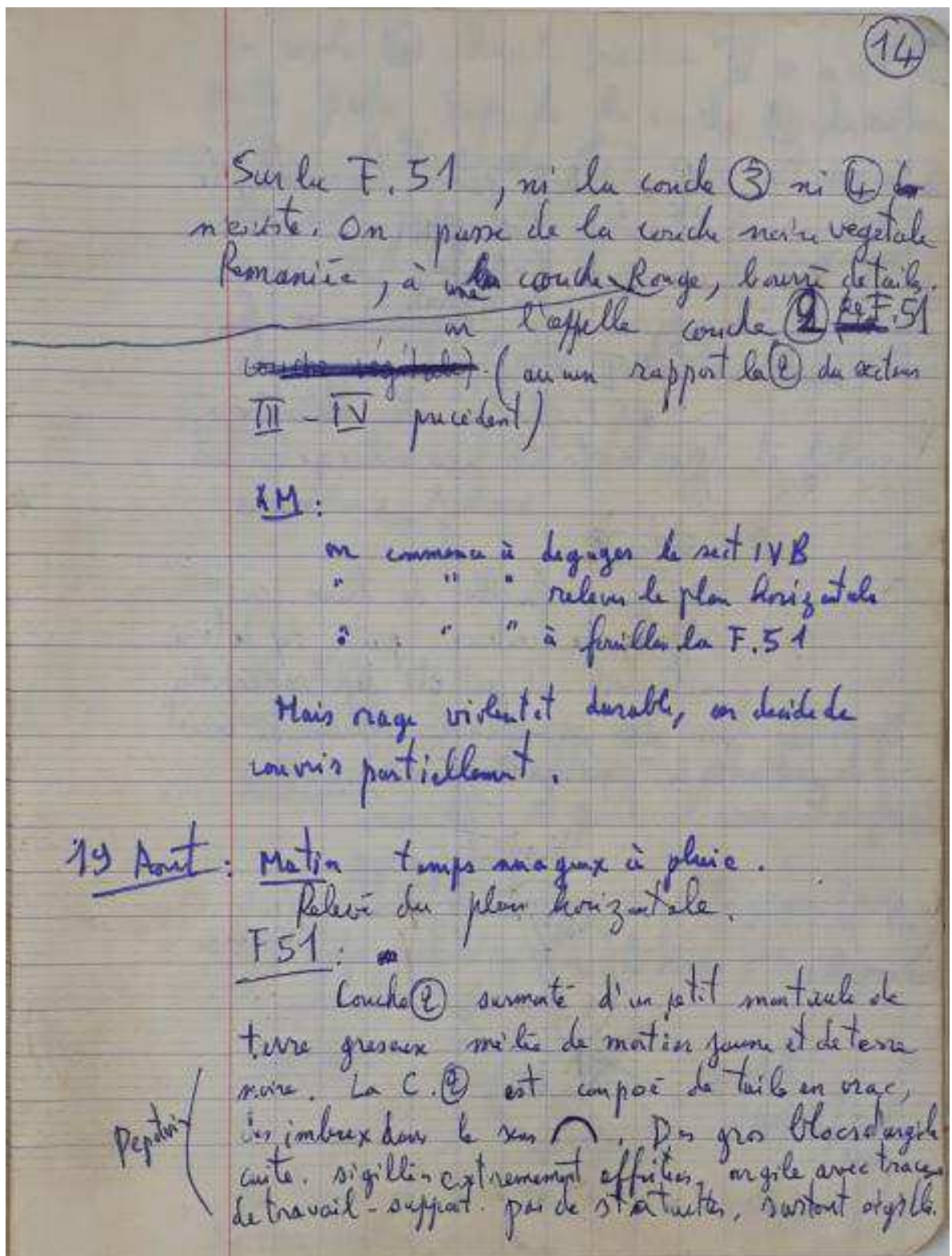


Figure 118 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 14

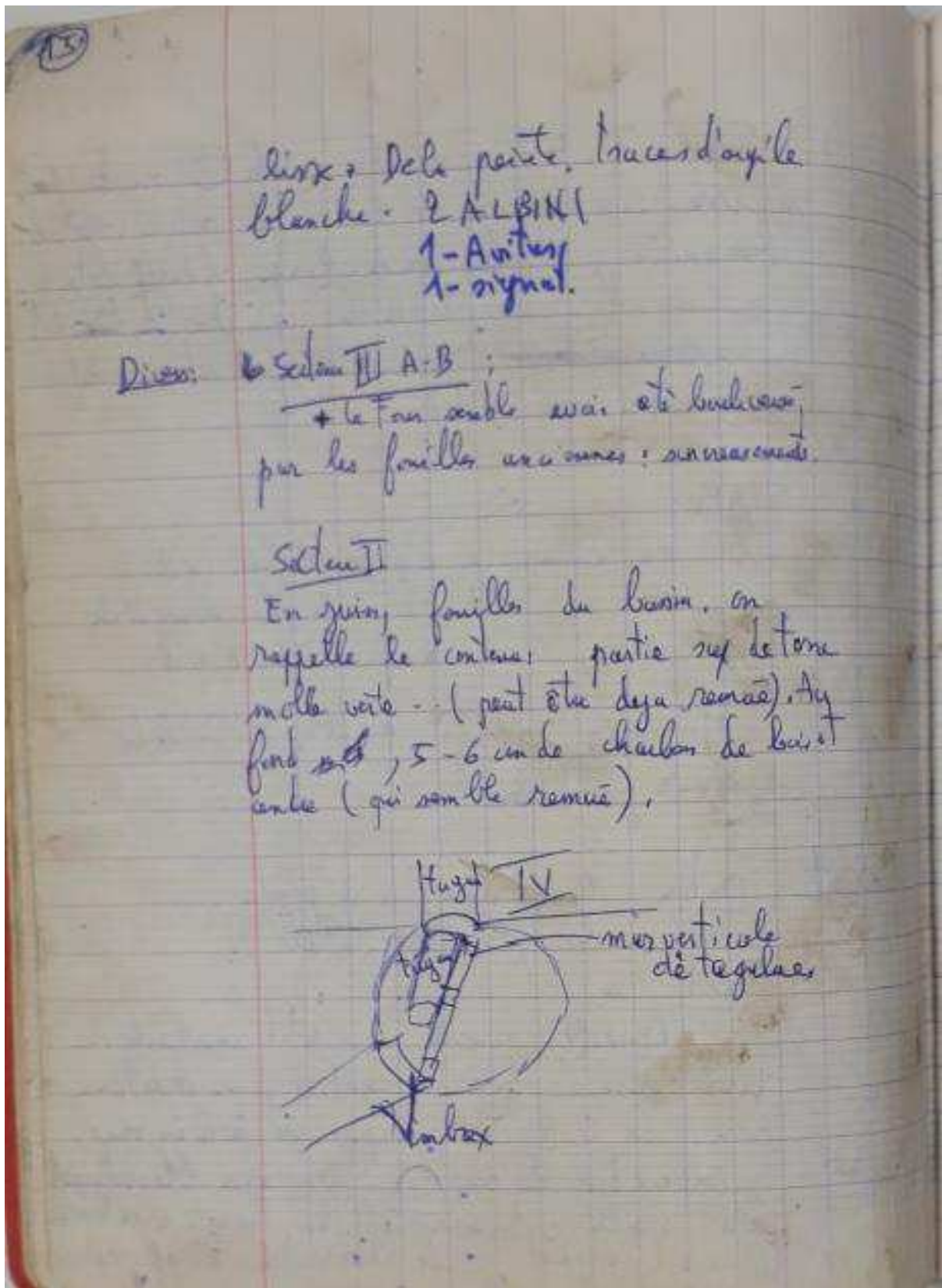


Figure 119 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 15

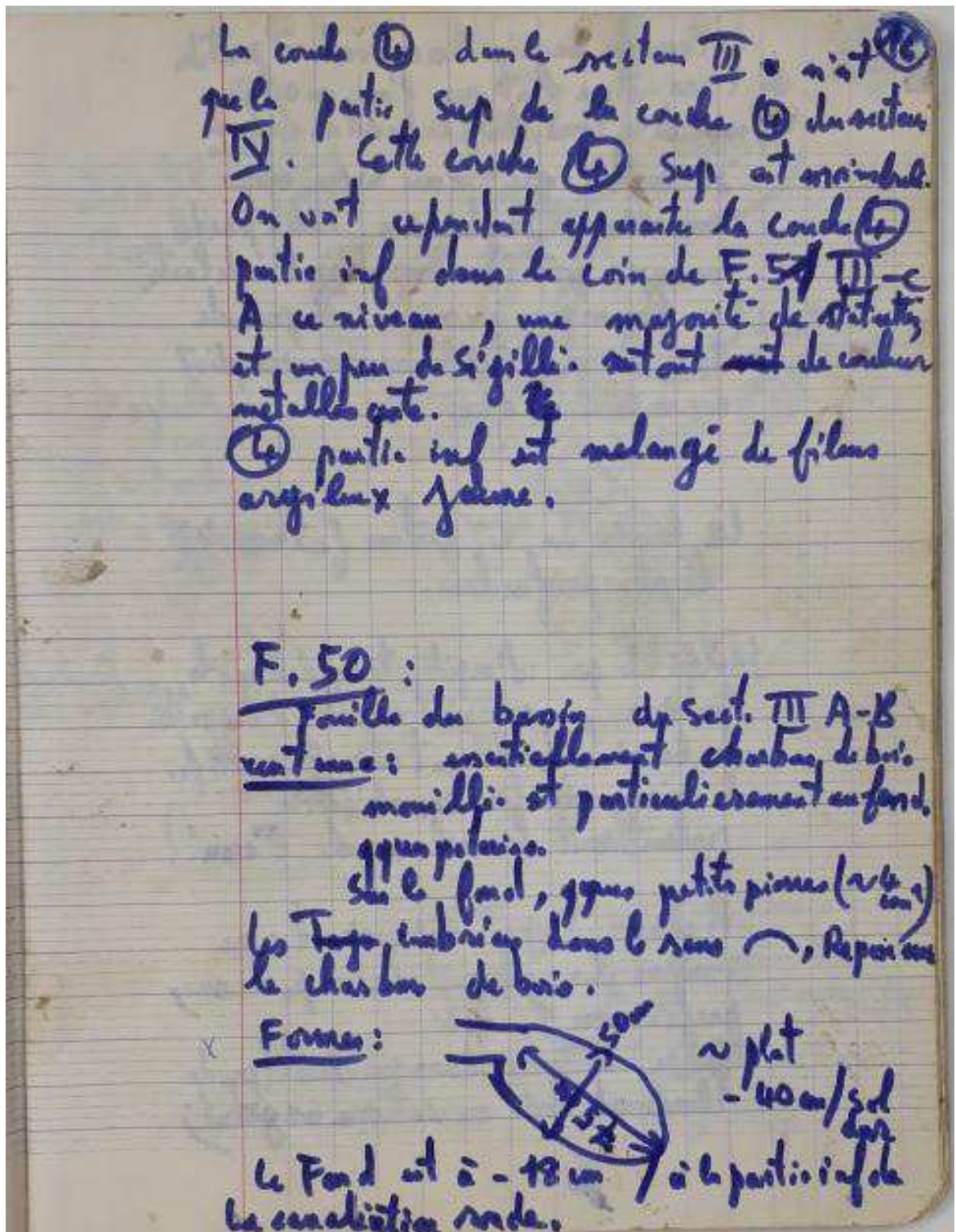


Figure 120 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 16

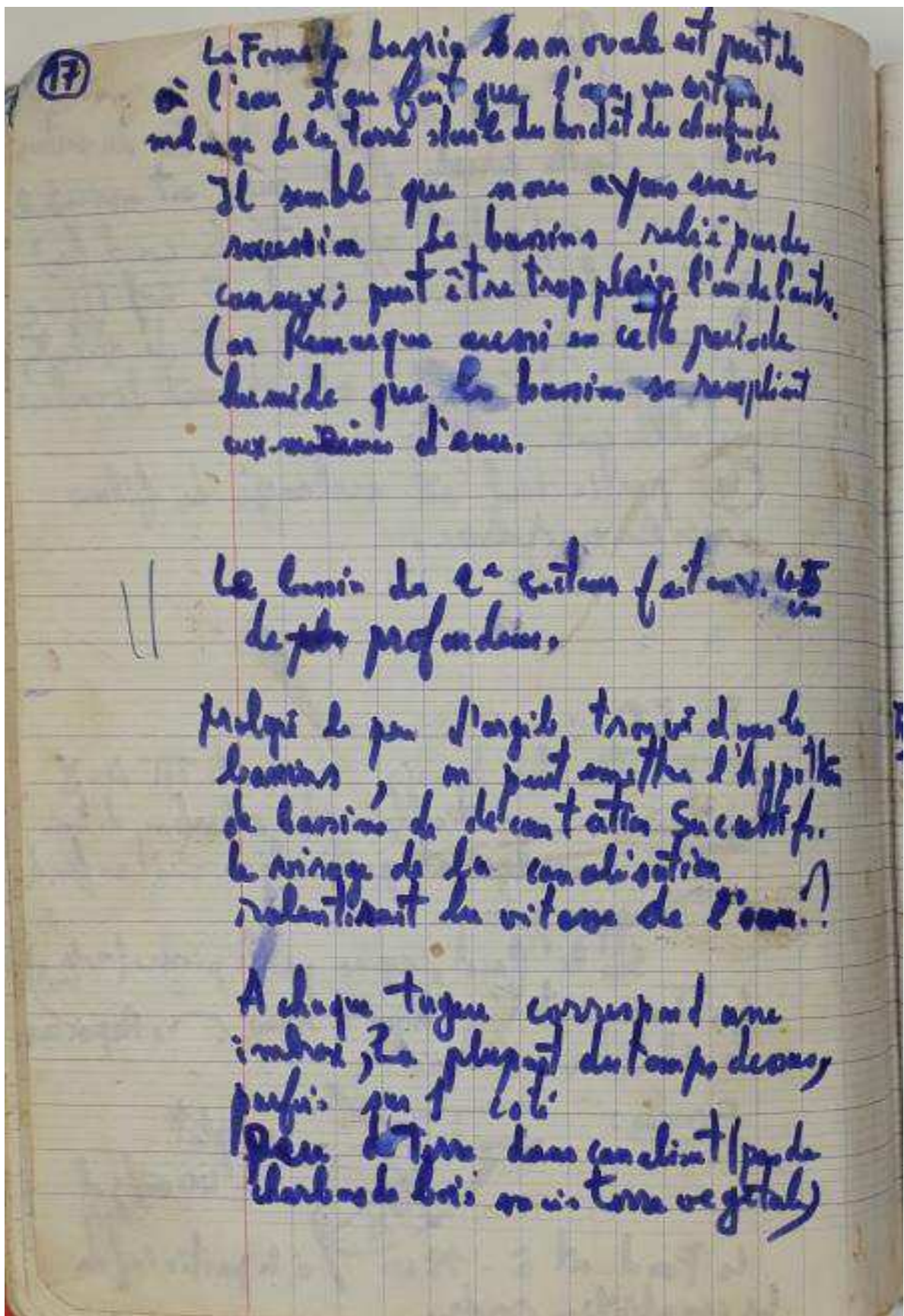


Figure 121 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 17

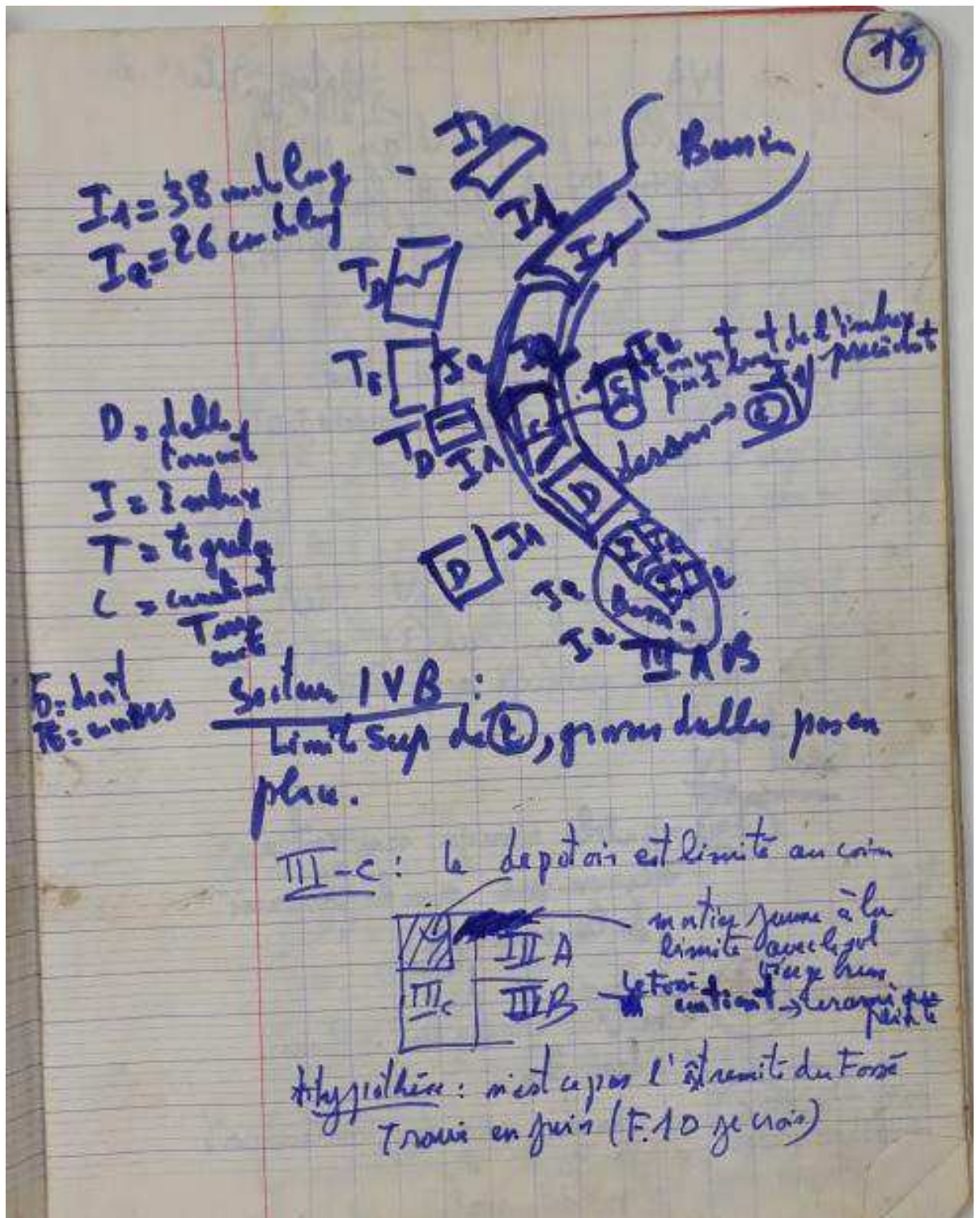


Figure 122 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 18

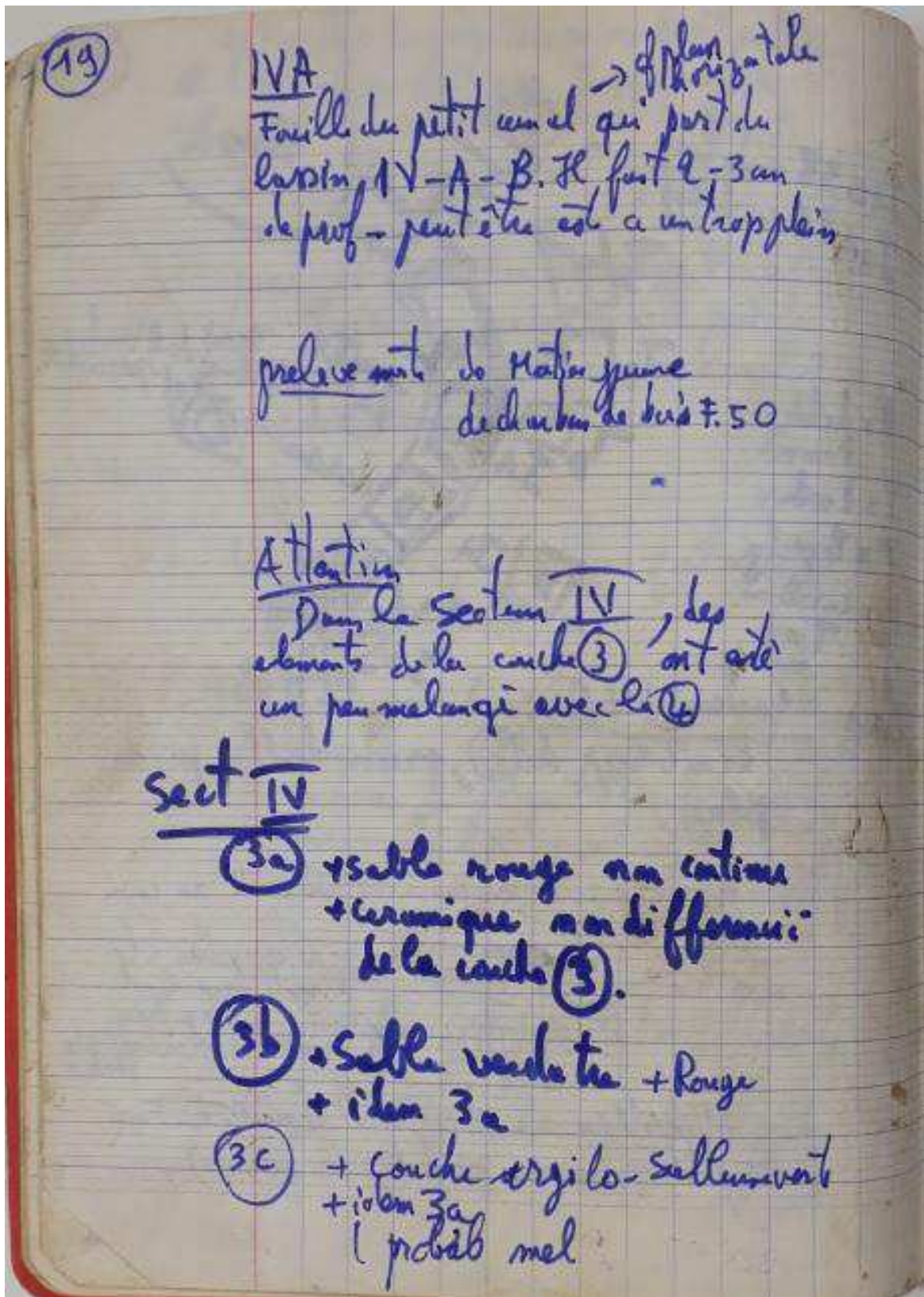


Figure 123 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 19



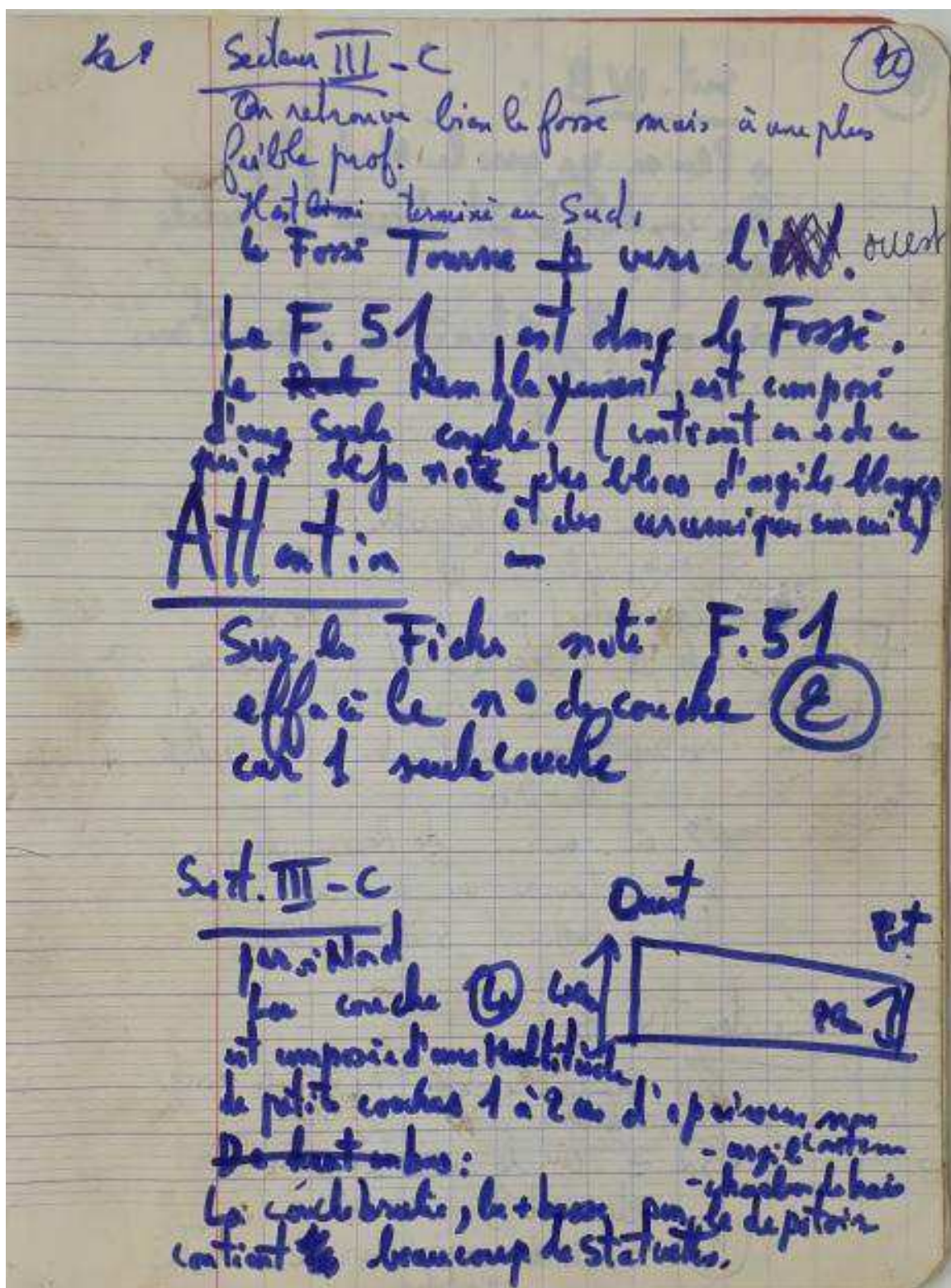


Figure 124 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 20

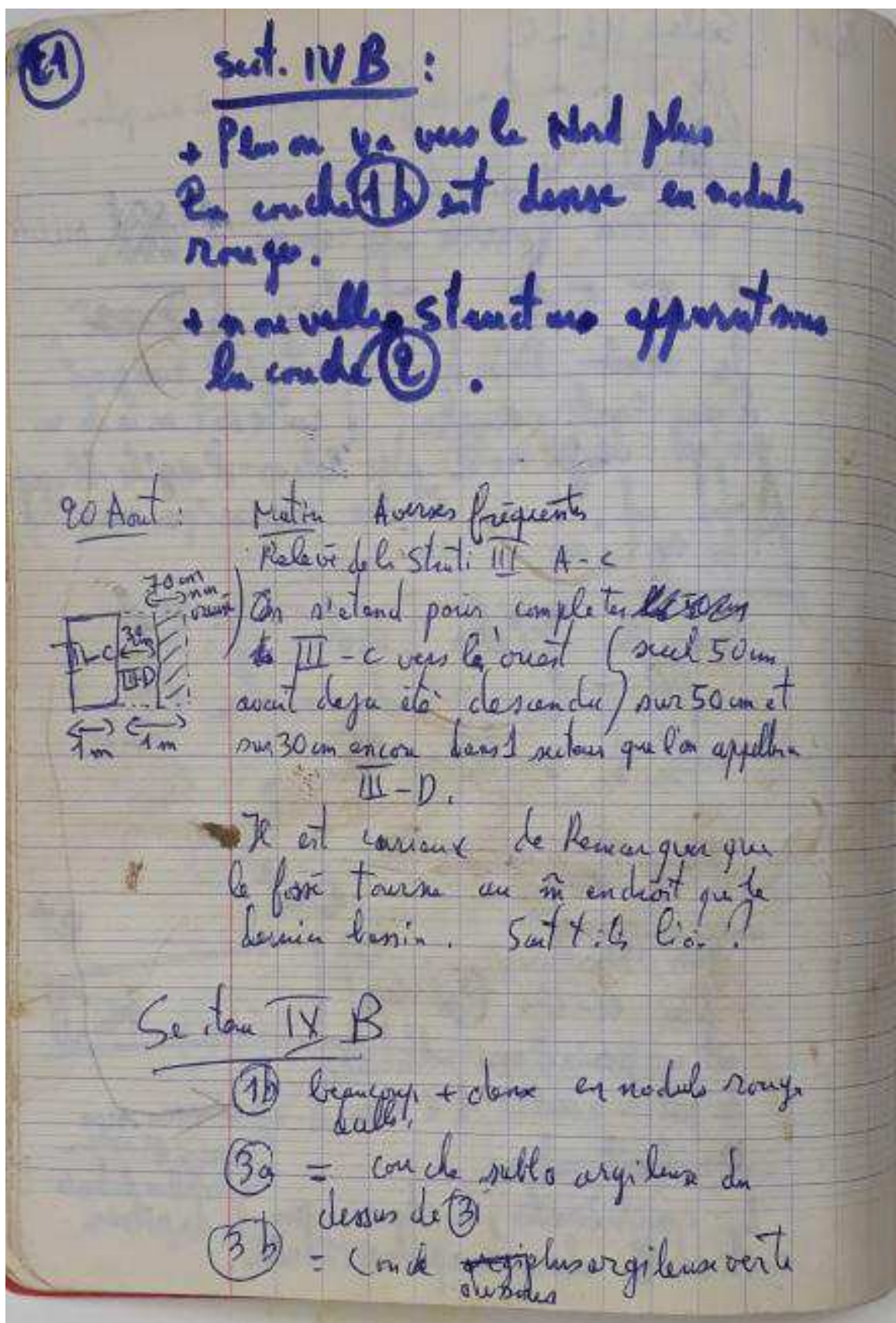


Figure 125 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 21

pente vers le Nord, de la couche (28)

(9)

- couche (3a) très irrégulière et fine elle est composée de morceaux de métaux et peu de sigilles - La polaire est extrêmement fragmentée causée en petits morceaux contrairement à la couche (2) où l'ont trouvait d'importants ressorts (bcp de drag 45)

- Remplissage de la couche (18) avec importants fragments de dalles, nodules d'argile cuite.

- Le secteur IUB a été légèrement remarqué à l'ouest, et au N.E

(3b) <sup>typique</sup> remplissage de polaires que (3a) (petite terre)  
~~En~~ <sup>puis</sup> ~~grand~~ <sup>niveau d'un grand vase</sup> ~~grand vase~~ <sup>excl.</sup>  
~~de~~ <sup>niveau supérieur</sup>

Figure 126 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 22

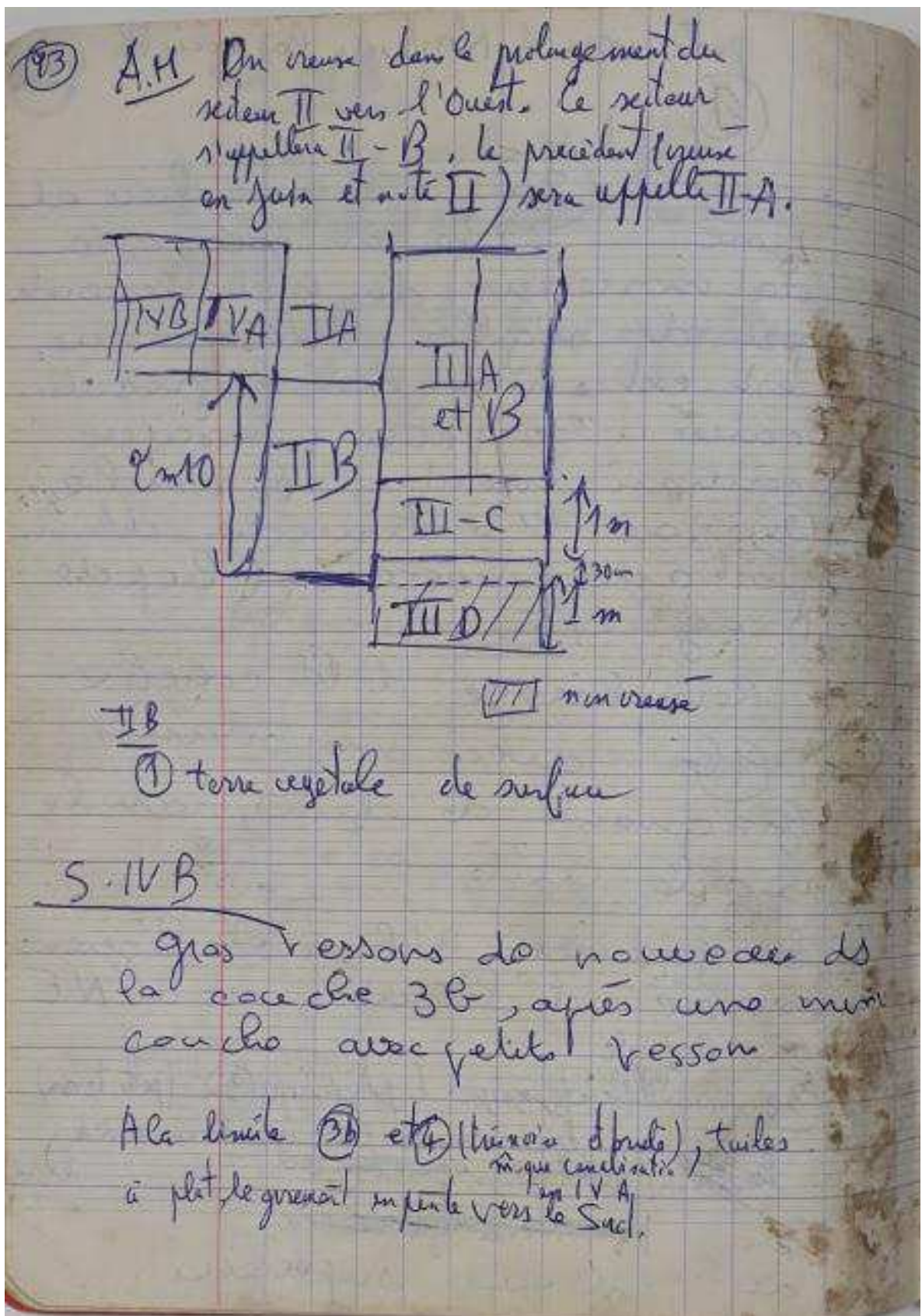


Figure 127 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 23

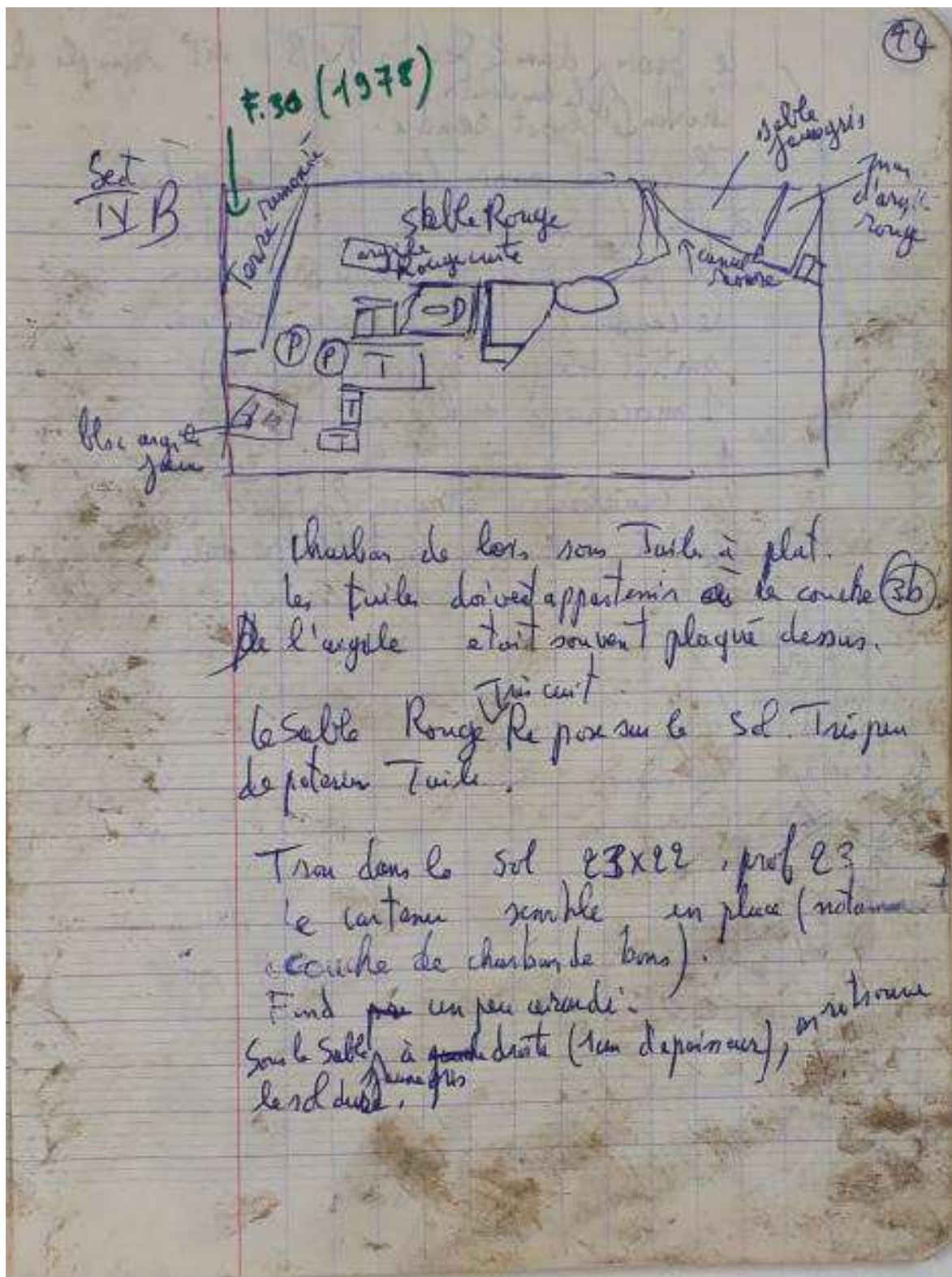


Figure 128 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 24

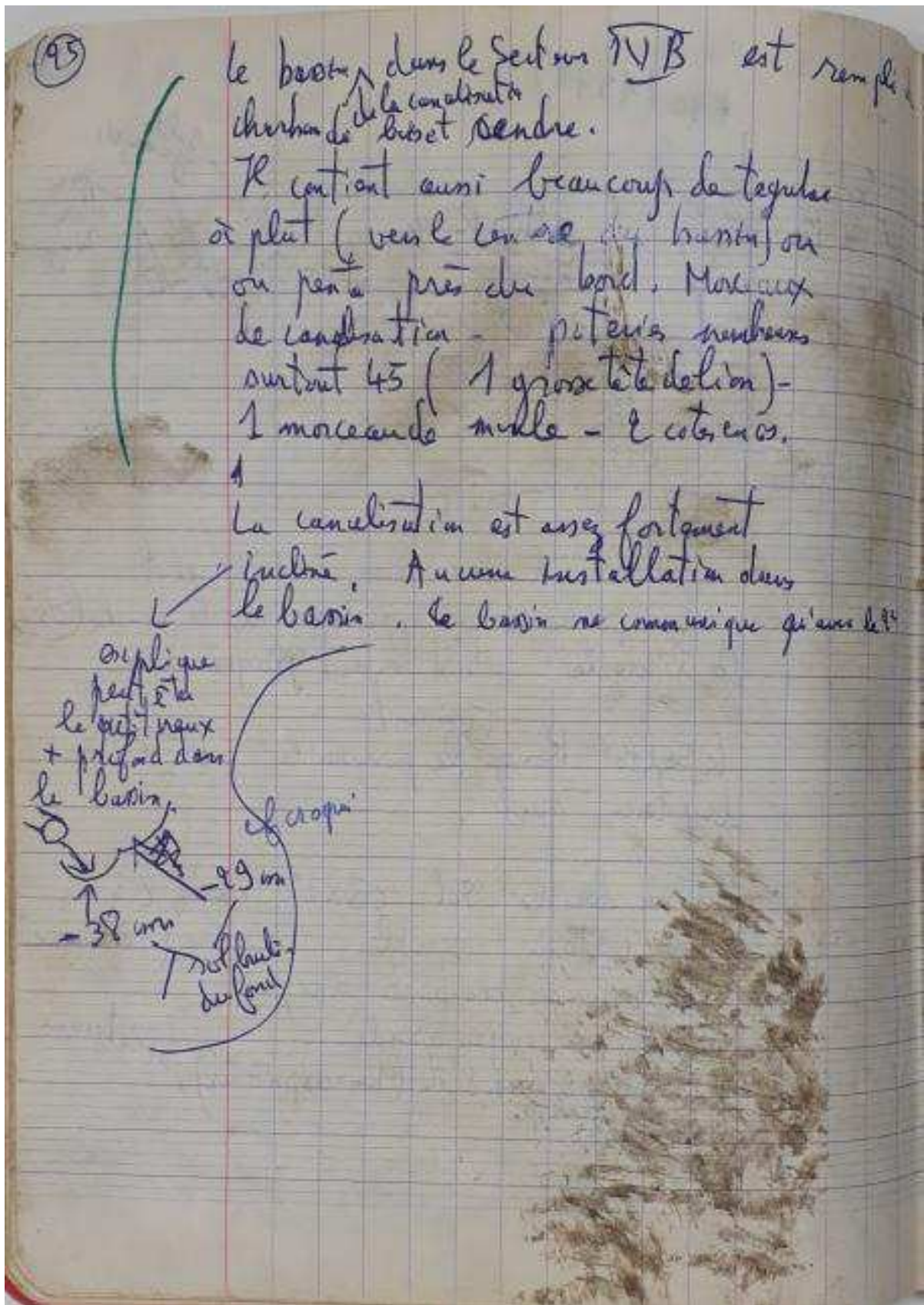


Figure 129 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 25

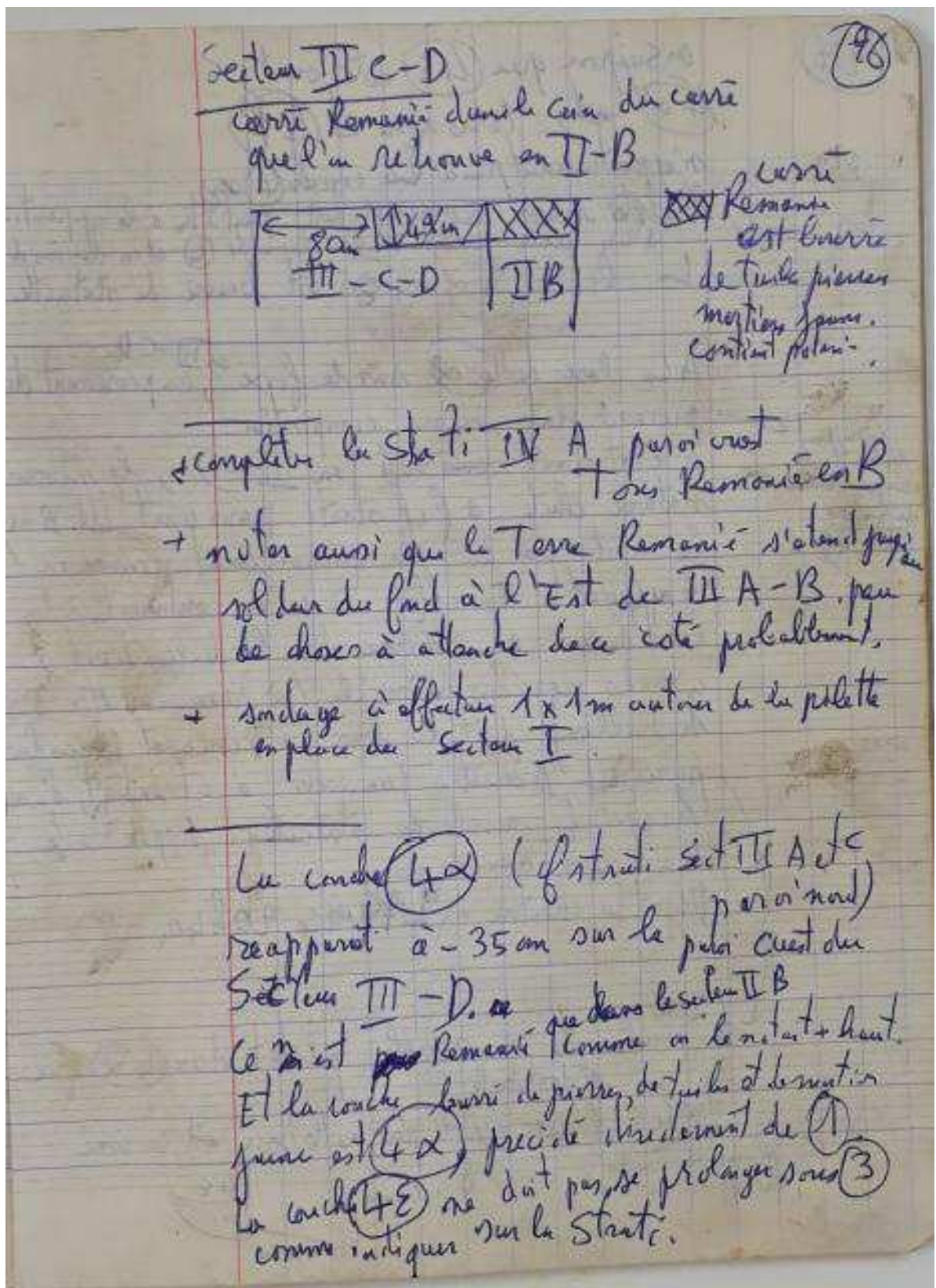


Figure 130 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 26

37  
 on suppose que  $(4E)$  côté ouest,  
 $(4A)$  ~~est~~, terre noire et  $(4B)$   
 n'appartiennent pas à la couche  $(4)$   
 Réviser mais ces objets peuvent peut-être à la limite  
 d'une autre couche, au dessus de  $(4)$  et en dessous de  $(4)$   
 La limite  $(4A)-(4E)$  est bornée de statuettes.  
 A la base de  $(4A)$  sur la fosse <sup>on III C</sup>, empilement de  
 pierres à plat même composition.  
 A l'est limite ~~sur~~ Sud en III-D, le niveau  
 naturel chute à fcf strati paroi quart III B-1.  
 Ce n'est pas du remaniement comme on  
 le supposait. En effet à cette extrémité à la  
 base de  $(4A)$  au niveau de la délimitation,  
 grands morceaux <sup>de</sup> moules (à rainures et  
 médaillon) dont la base se trouvait dans  
 paroi III D ouest. Trouvaille à cet endroit, des  
 fragments de moule de statuettes. Appartenance  
 trace de  $(4A)$  dans le creux.  
 Départ de chantier à ~~19h~~ 20h40.  
 le moule de 37 semble plutôt dans  $(4A)$  que  
 et de statuette  
 dans  $(4E)$  (mais limite peu nette) ou est ce une  
 nouvelle creule  
 qui apparaît au coin ?  
 Au coin 4E  
 terre noire

correspond  
 au Mithras  
 un peu au lieu  
 du secteur  
 III-B-1

Figure 131 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 27



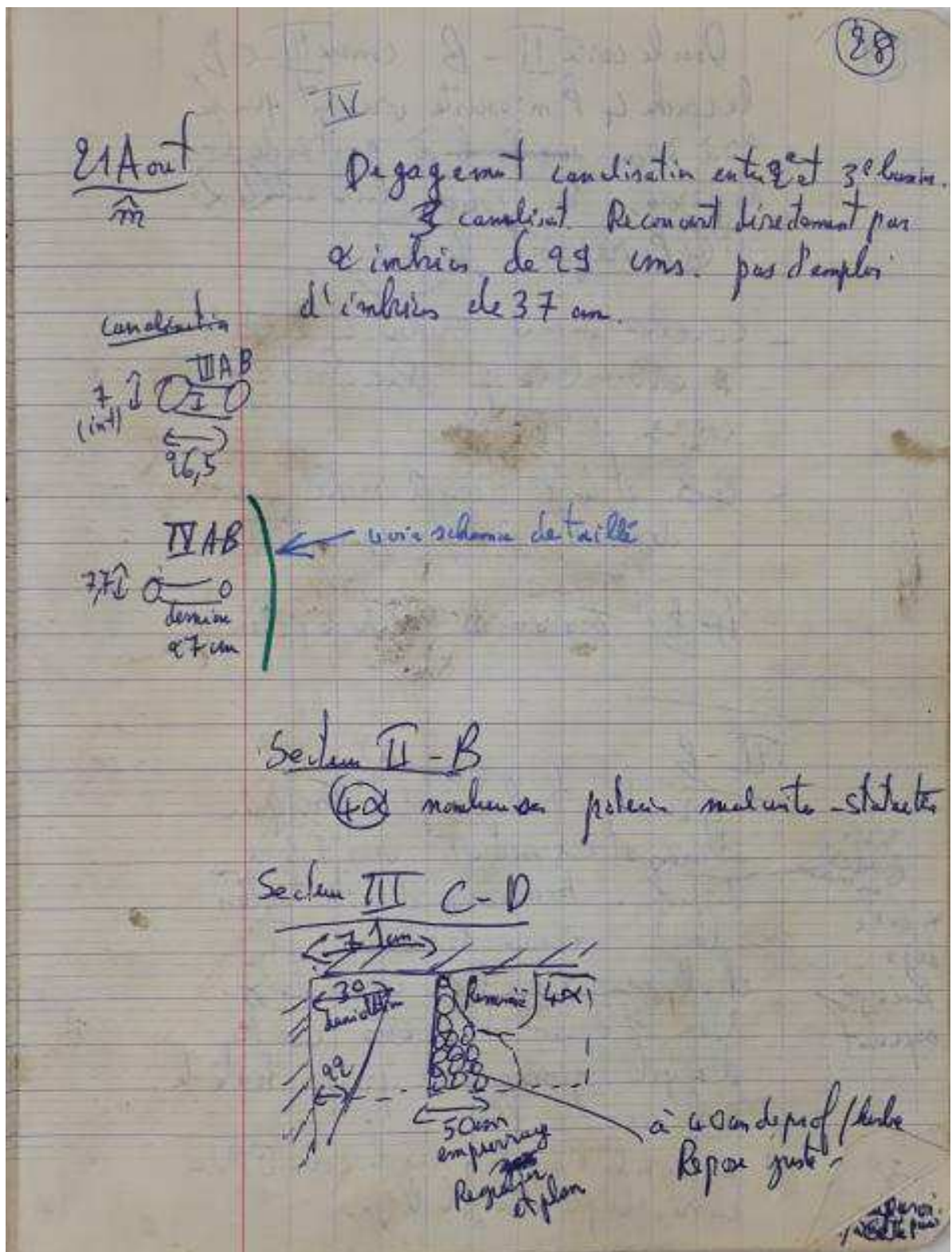


Figure 132 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 28

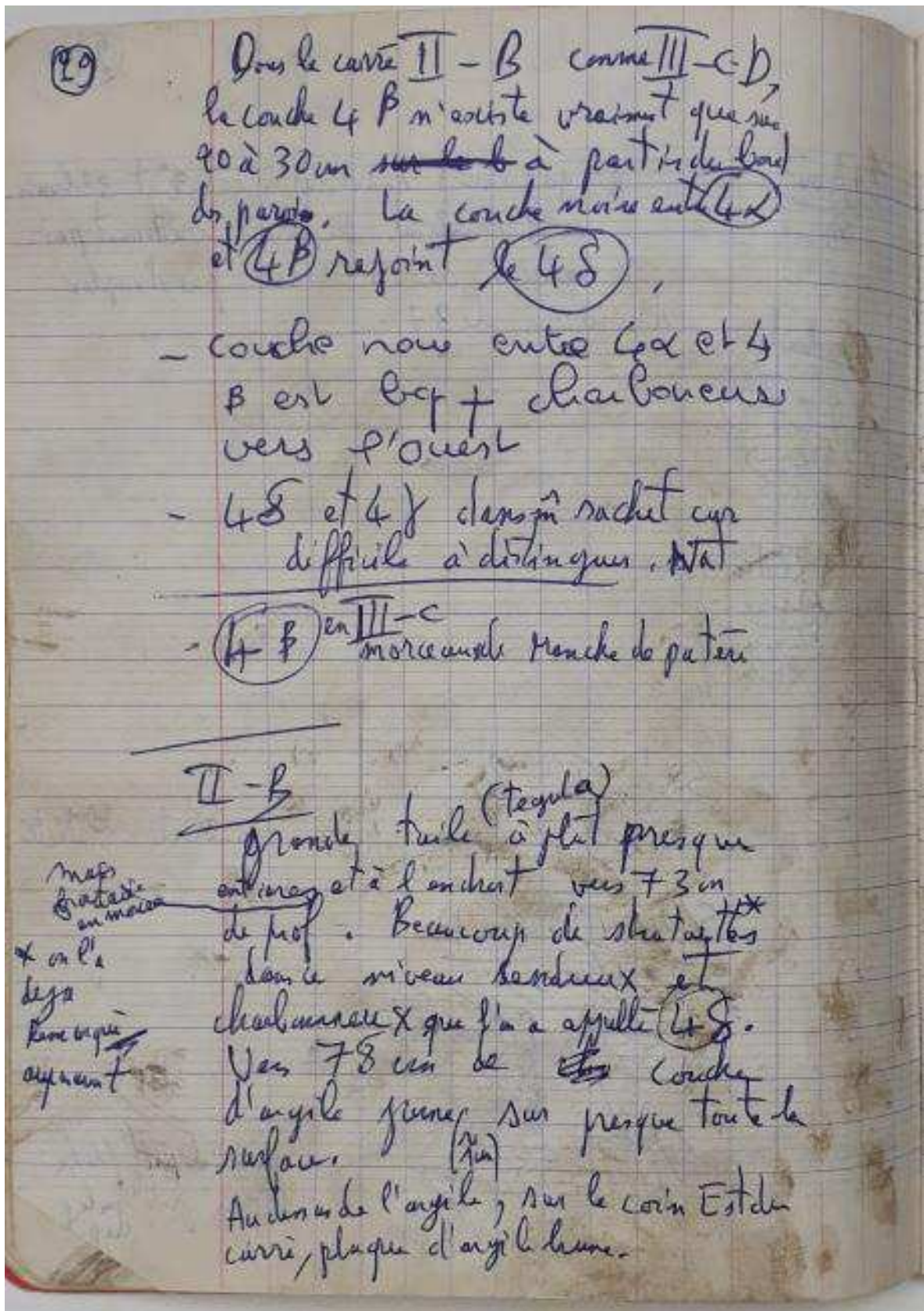


Figure 133 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 29

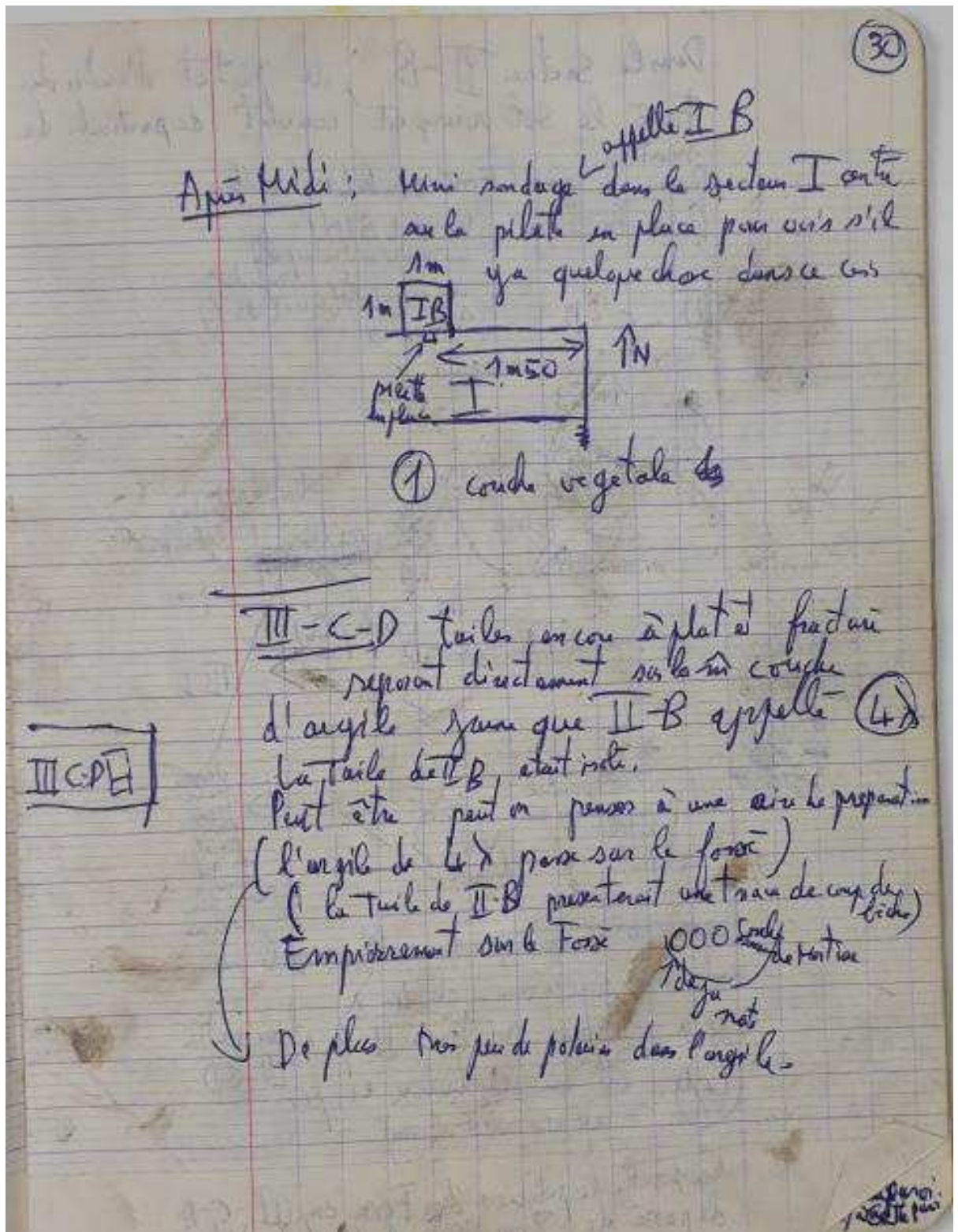


Figure 134 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 30

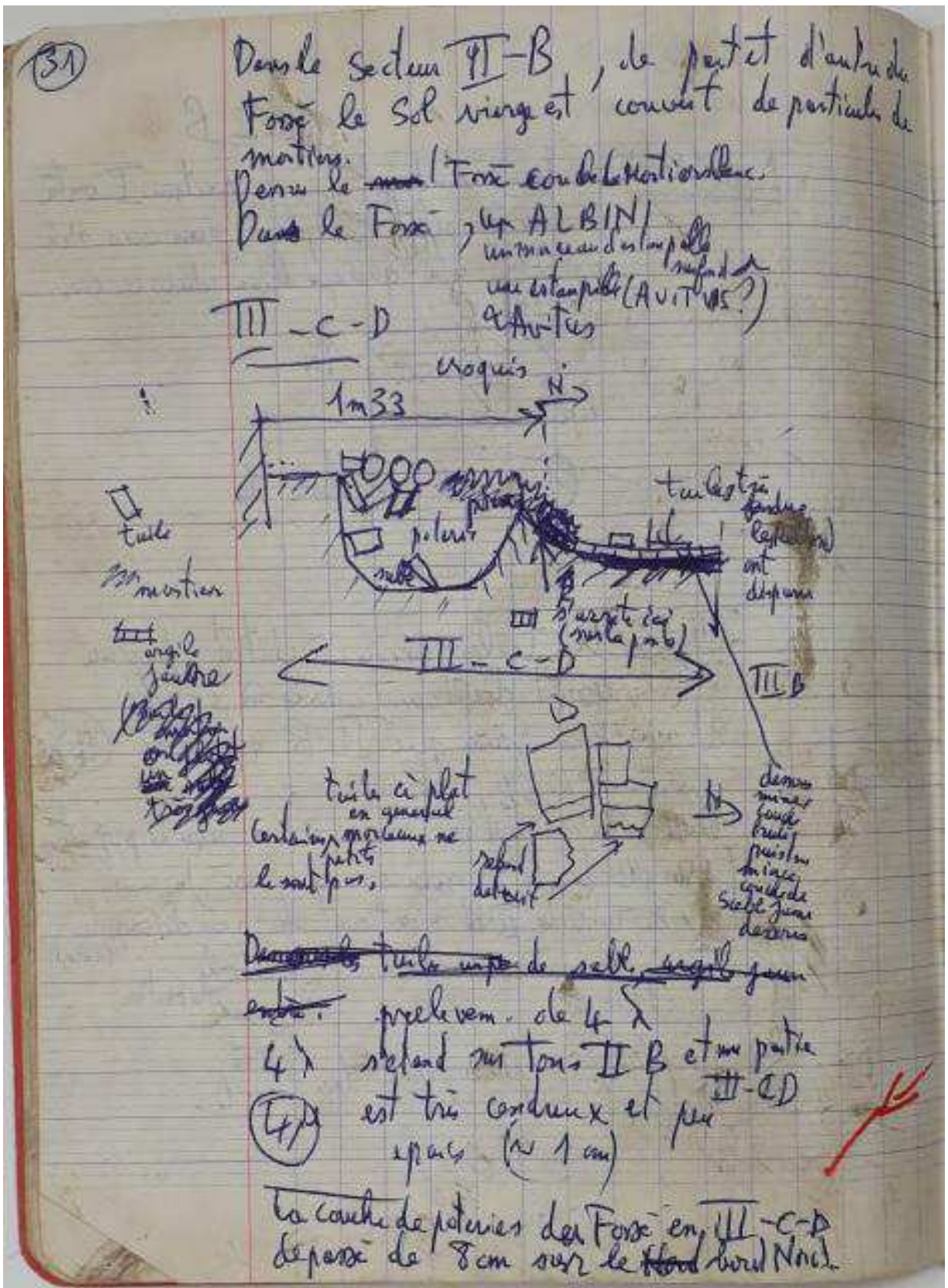


Figure 135 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 31

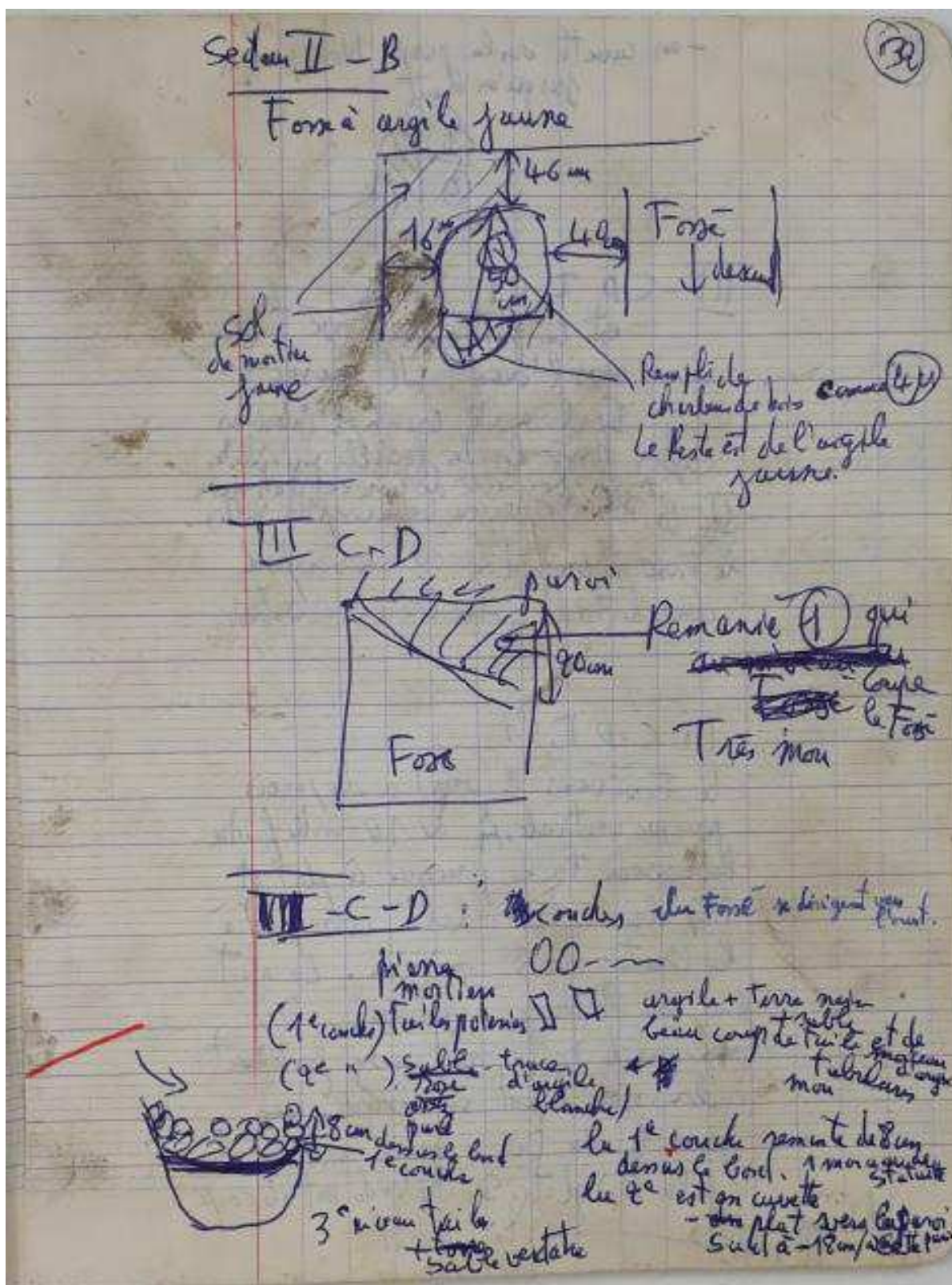


Figure 136 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 32

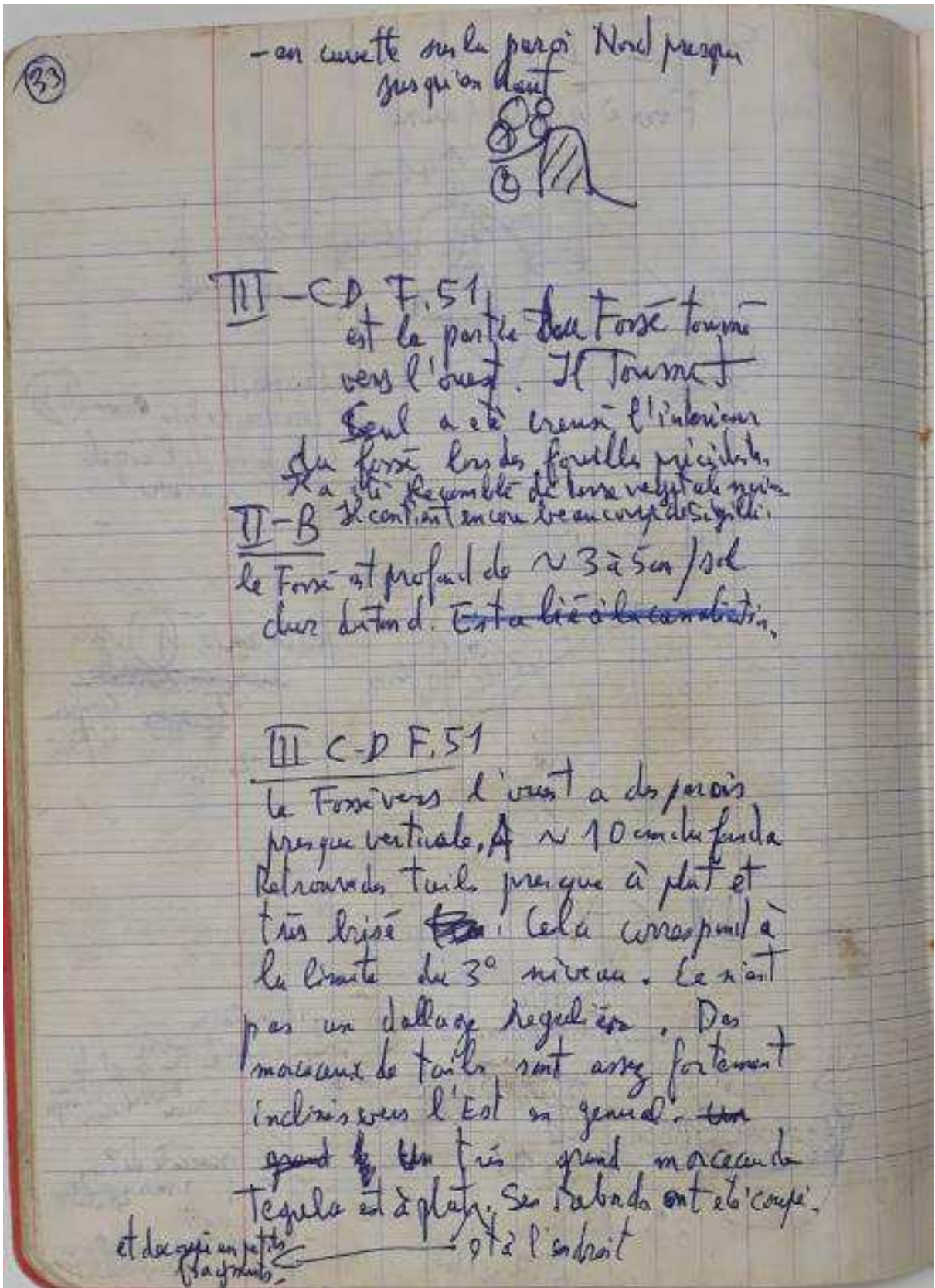


Figure 137 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 33

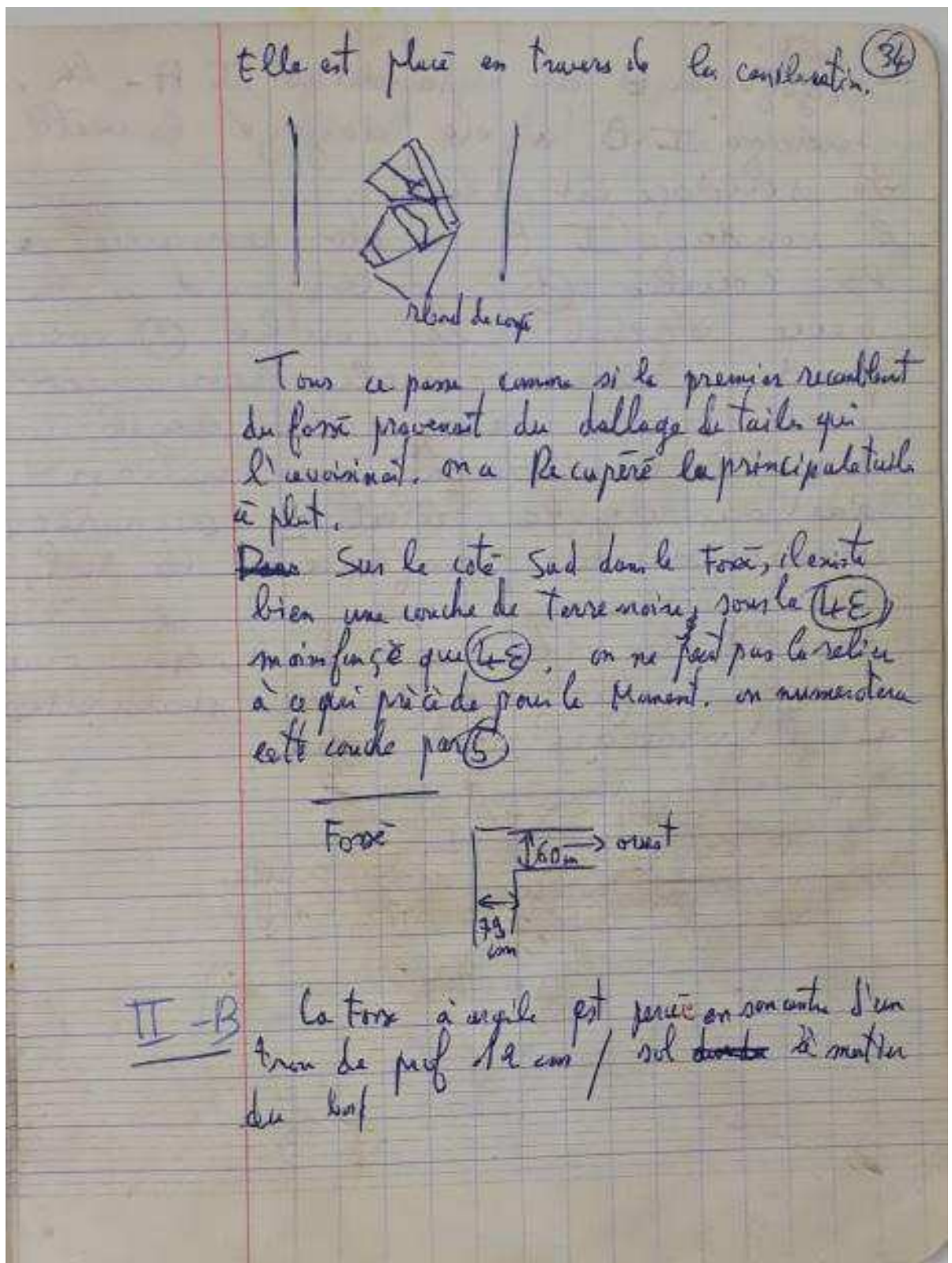


Figure 138 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 34

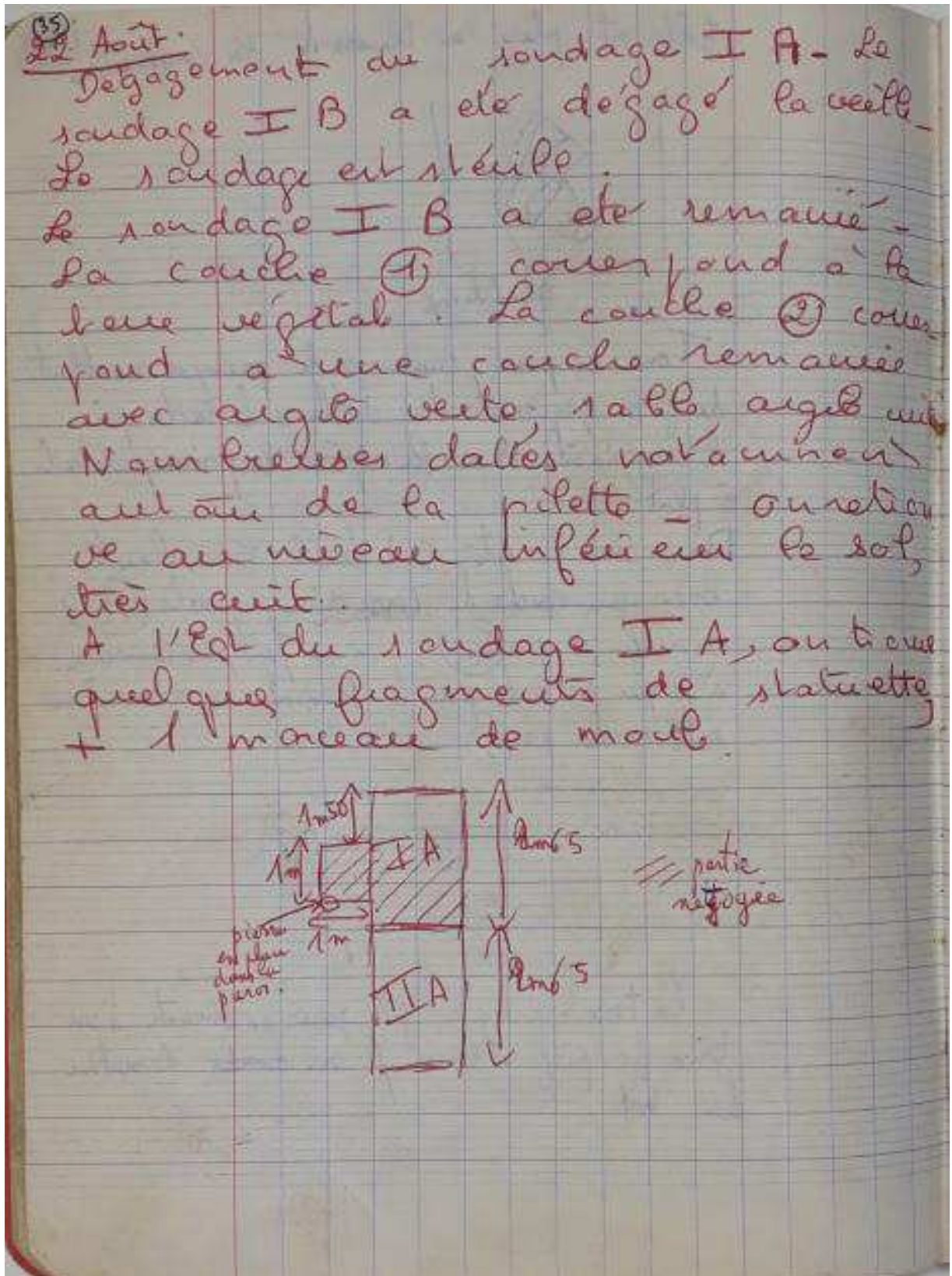


Figure 139 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 35



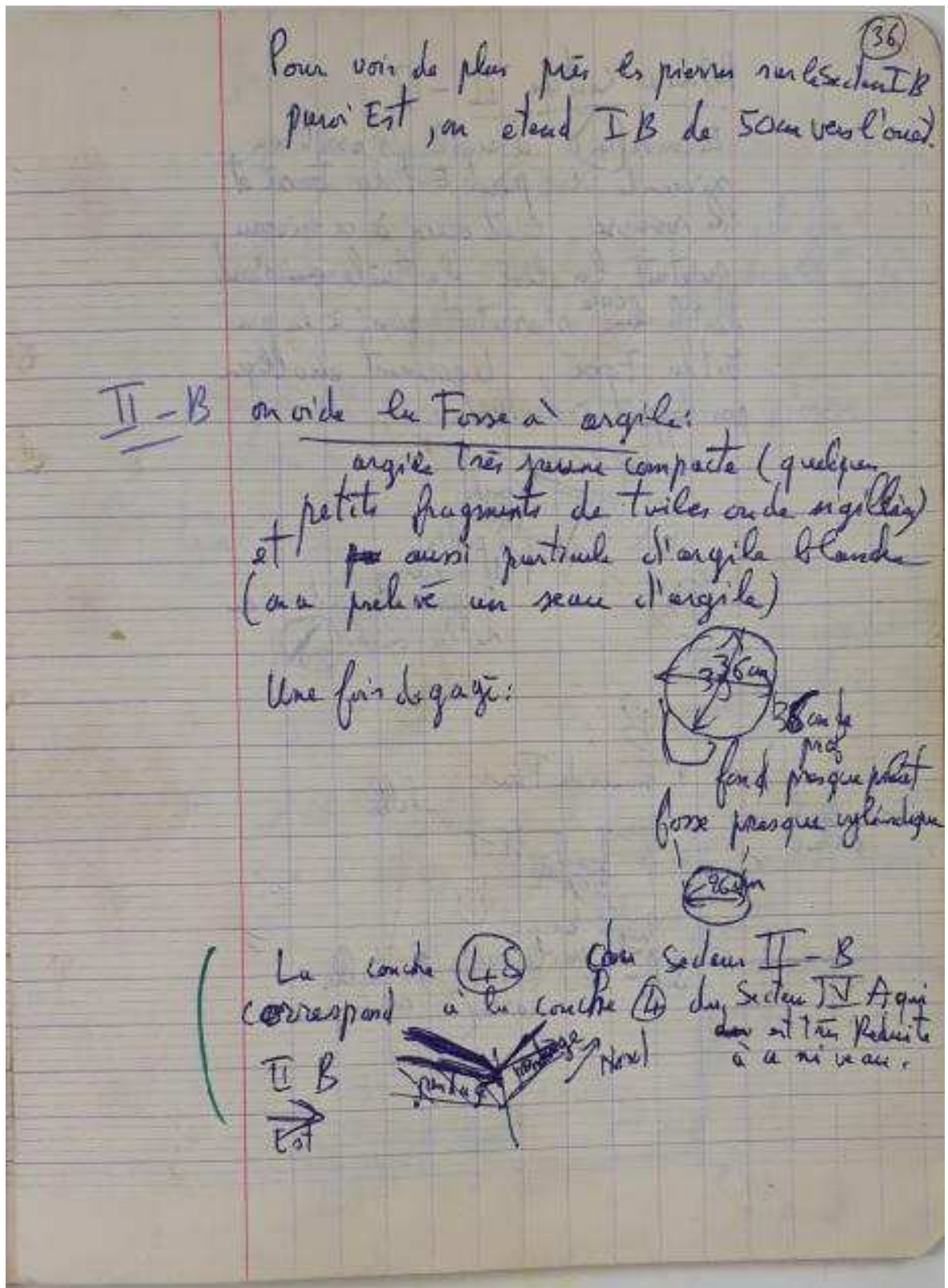


Figure 140 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 36

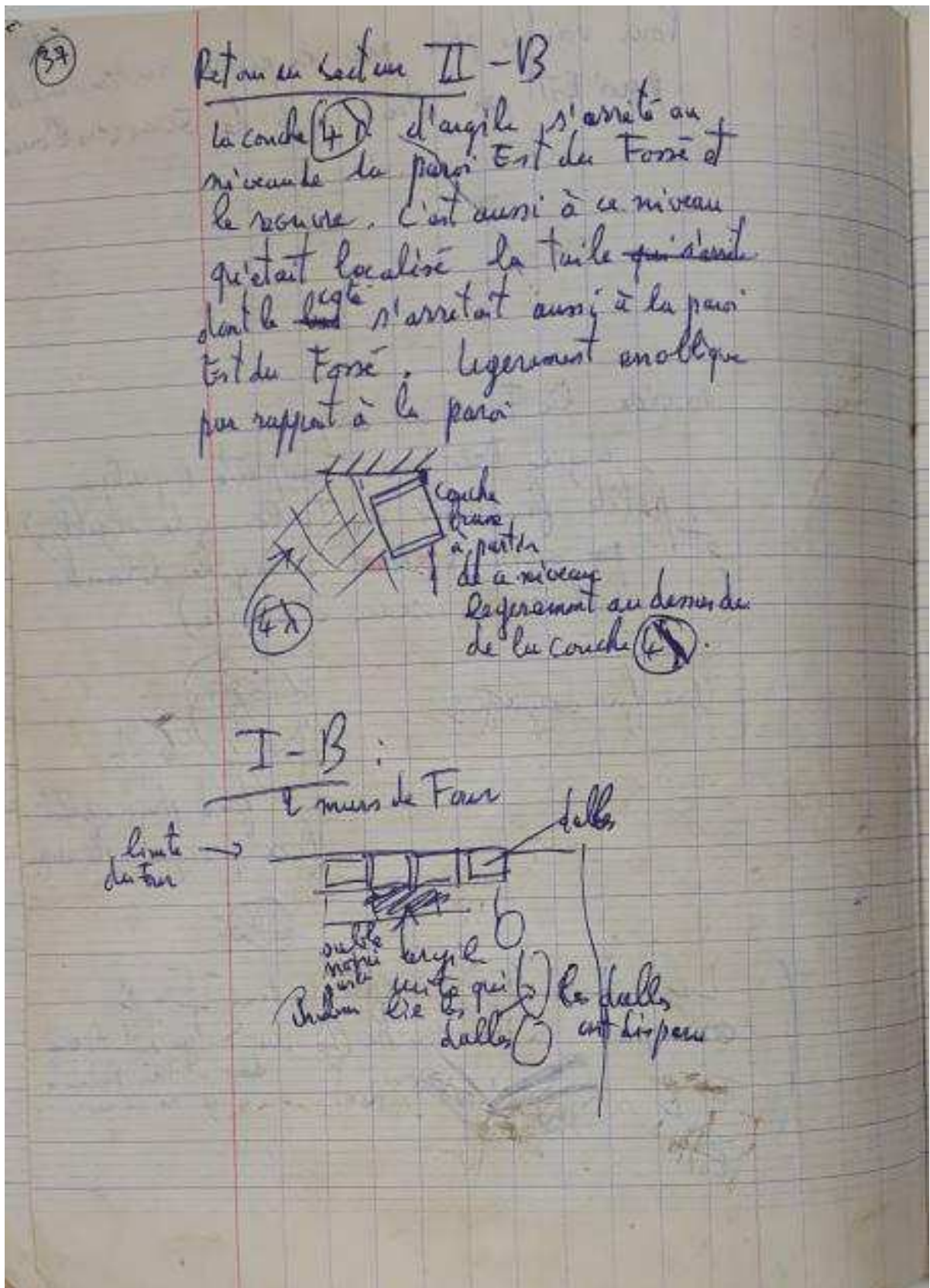


Figure 141 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 37

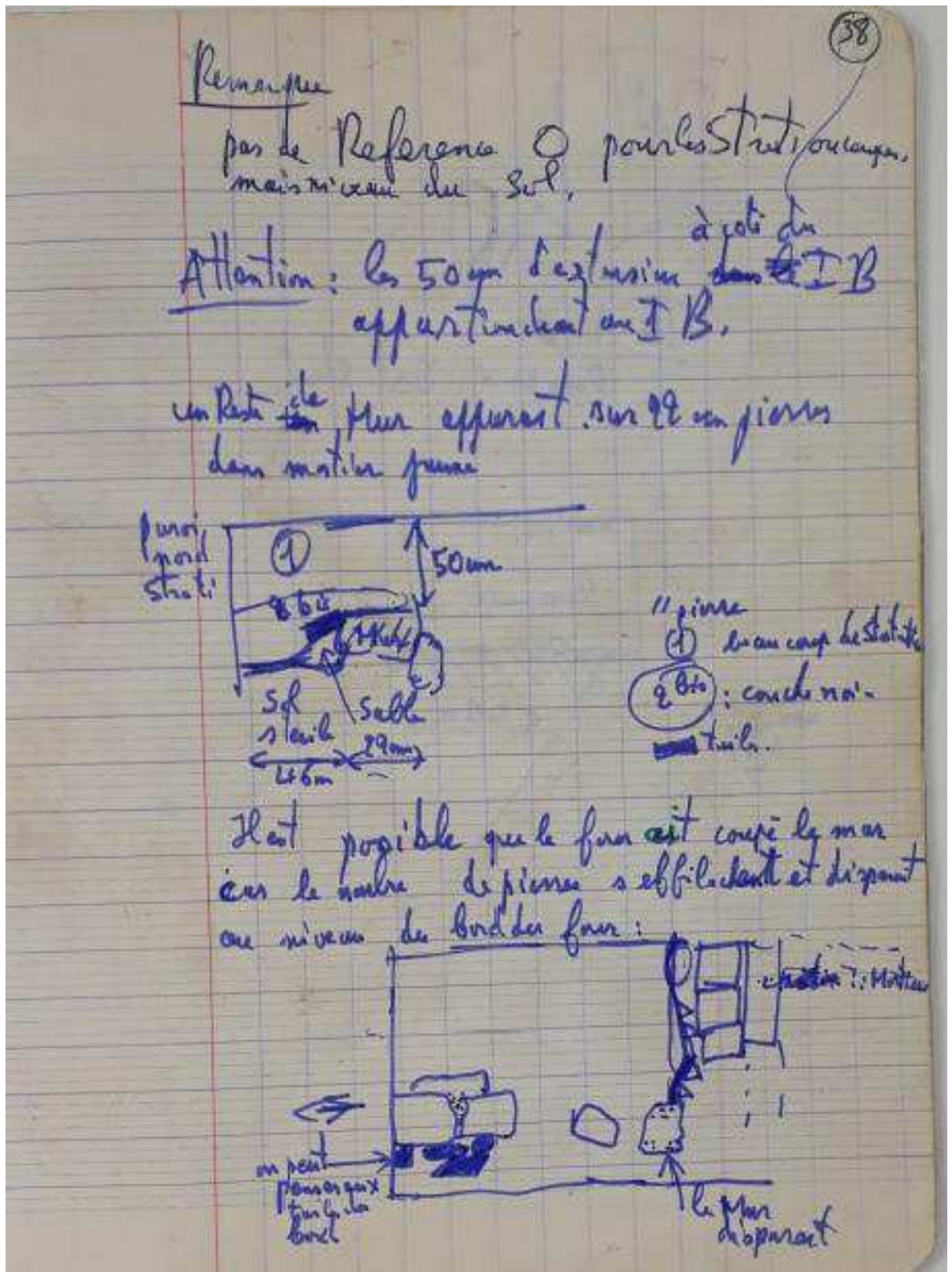


Figure 142 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 38

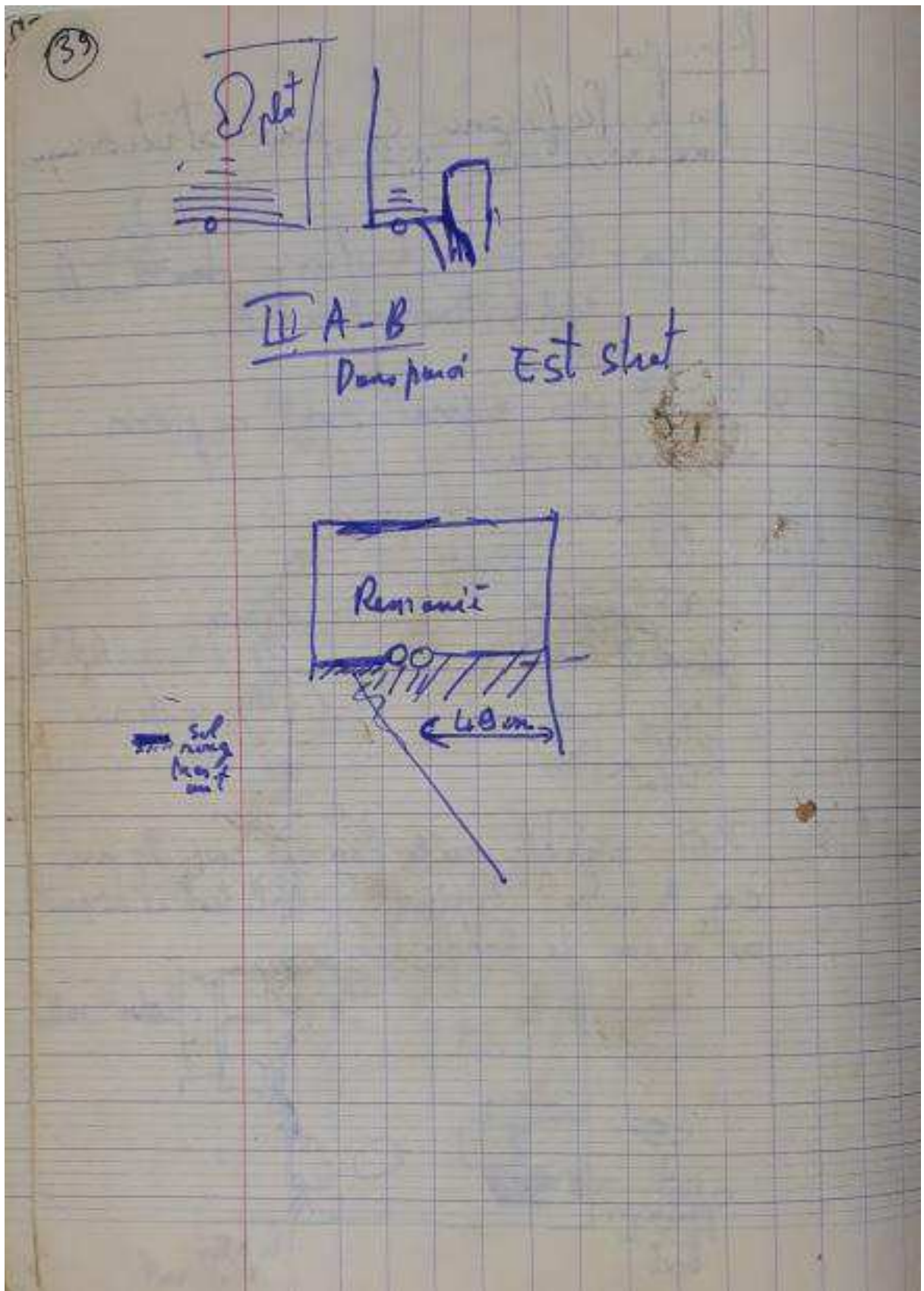


Figure 143 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 39

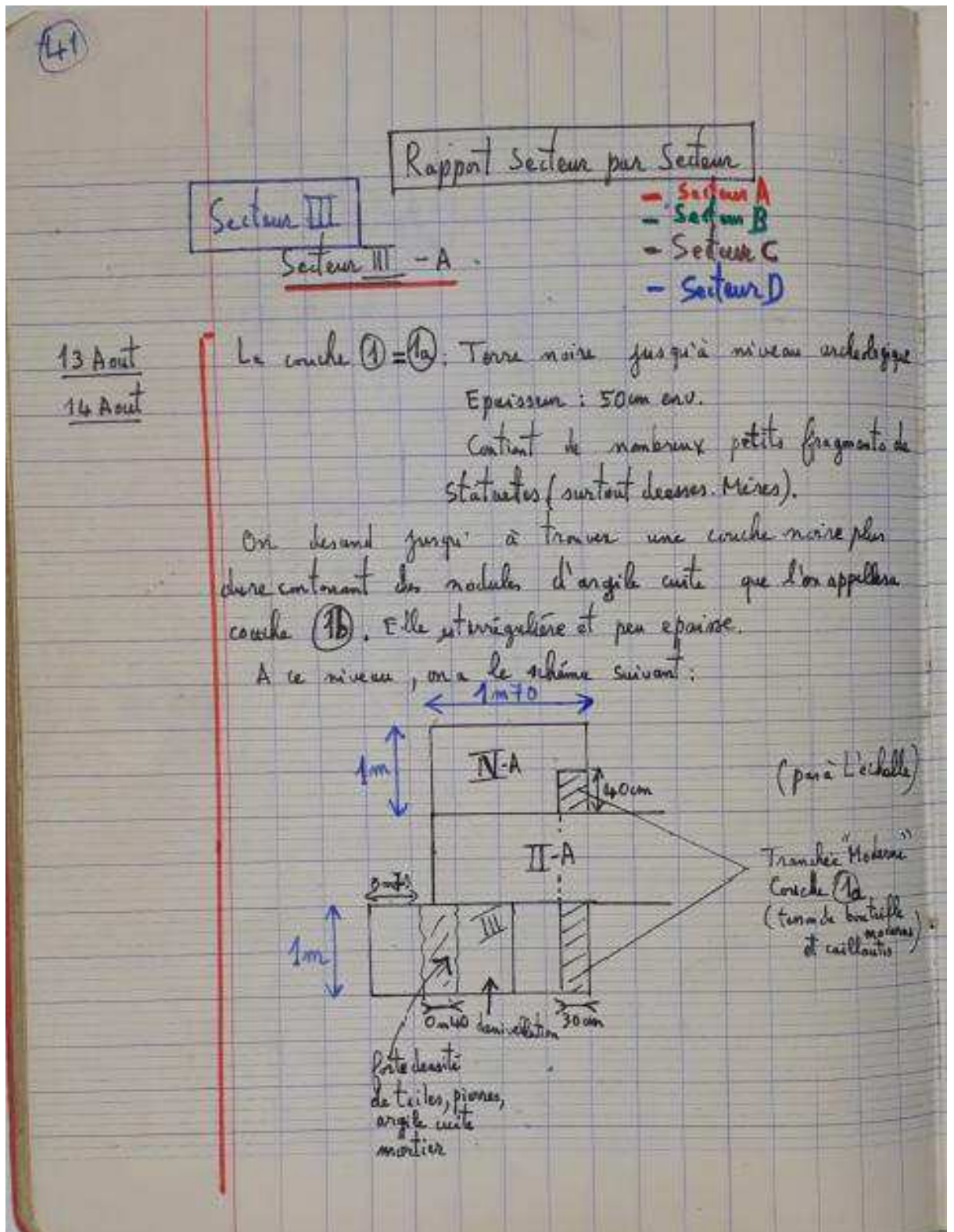


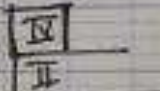

Figure 144 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 41

42

La dénivellation semble correspondre à des feuilles "modernes".  
L'amas de tuiles, pierres etc... correspond peut être à un  
tas de pierres ou à un niveau de rebouchage de feuilles  
précédentes. (??)

Dans ce secteur, la couche ② (présente dans la section IYA)  
est quasiment inexistante. On passe à la couche ③: couche  
de terre rouge

Note: Sur les étiquettes, il est noté:

couche ③ côté secteur II pour la partie   
et couche ③ extrémité de III pour 

(cette couche ne semble (?) pas trop touchée par des  
remaniements récents. Elle est bien nette à l'extrémité de  
III (côté ouest).

On tombe dessous ③ sur un niveau de Terre noire  
brûlée. On appellera couche ④ du côté extrémité de III.  
Croquis de la coupe extrémité de III - A :

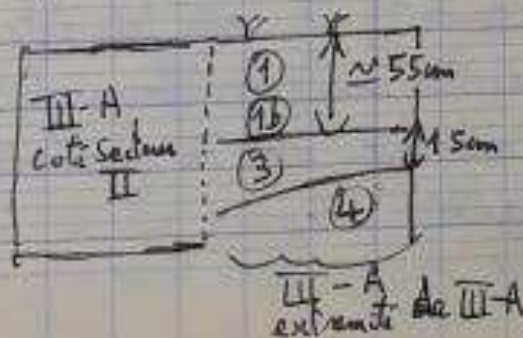


Figure 145 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 42

43

Du côté Secteur III-A côté secteur II, la situation est moins claire. La couche ② semble mélanger avec un peu de terre noire végétale : c'est une possible couche ②. Elle a peut-être été Romanique.

Dessous (à 30-35 sous ①b), on tombe sur un niveau de terre pas très homogène que l'on appelle couche ③ sur le sol du Four ; sur le côté ouest du secteur III A côté secteur II, on a d'abord rencontré un mur de dalle rouge dur cuit qui doit correspondre à la limite ouest du Four.

On dégage le bloc d'argile [qui donnait sur le secteur II A (en coupe sur parcelle Sud) et ~~qui~~ qui avait été déposé à la fin de juin → sans fond de cadaver). Le gros bloc n'était pas en place mais le massif d'argile rose l'est bien : il supporte à 12 ou 13 cm du sol dur (du Four) du côté d'autour du four) une surface (à 90 cm) d'argile bien lissée : s'agit-il du sol du Four qui aurait été coupé et détruite par la consolidation. Mais la moindre différence de hauteur (à 12 cm) entre le sol et la sole ne permettrait pas confirmer cette hypothèse.

Figure 146 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 43

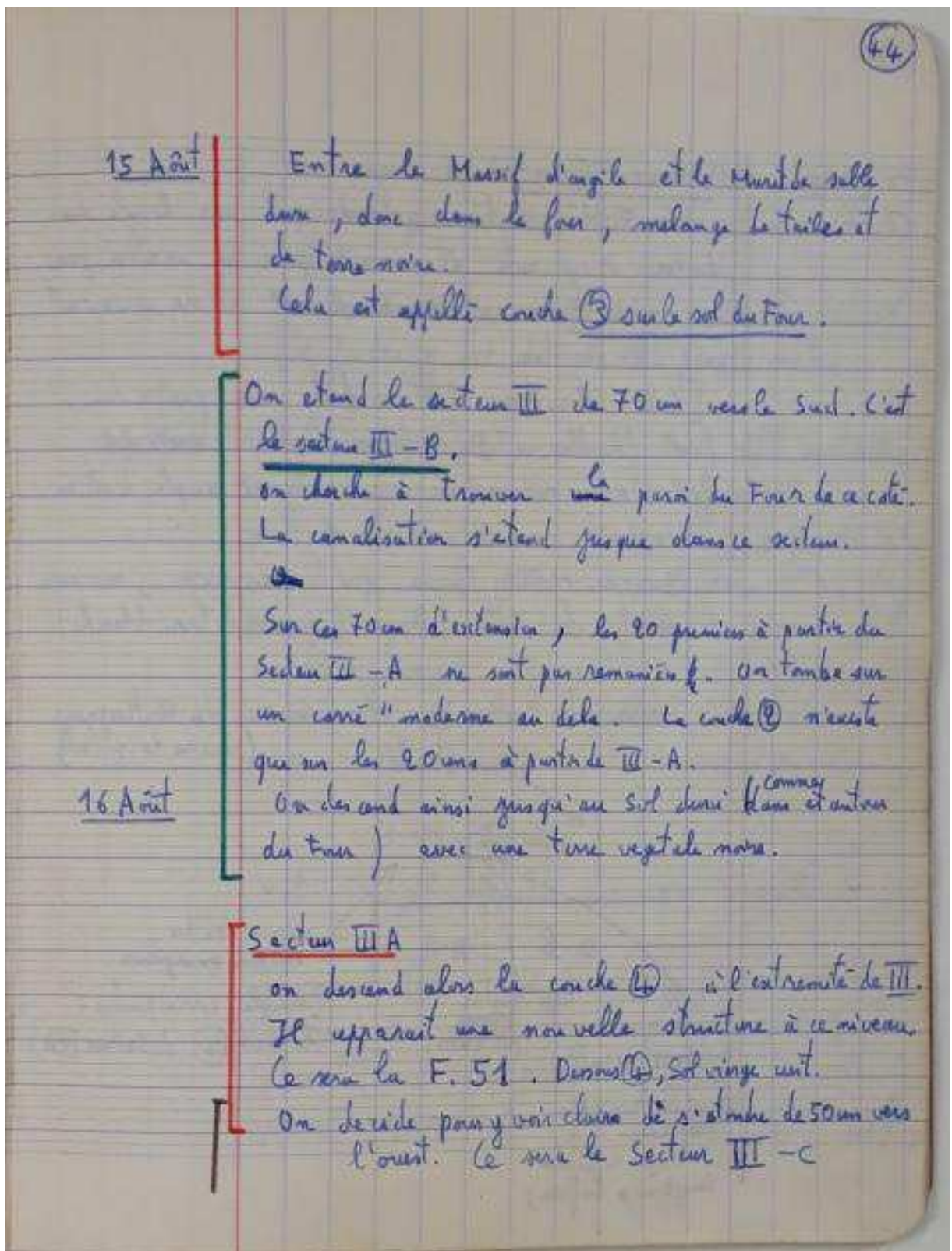


Figure 147 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 44



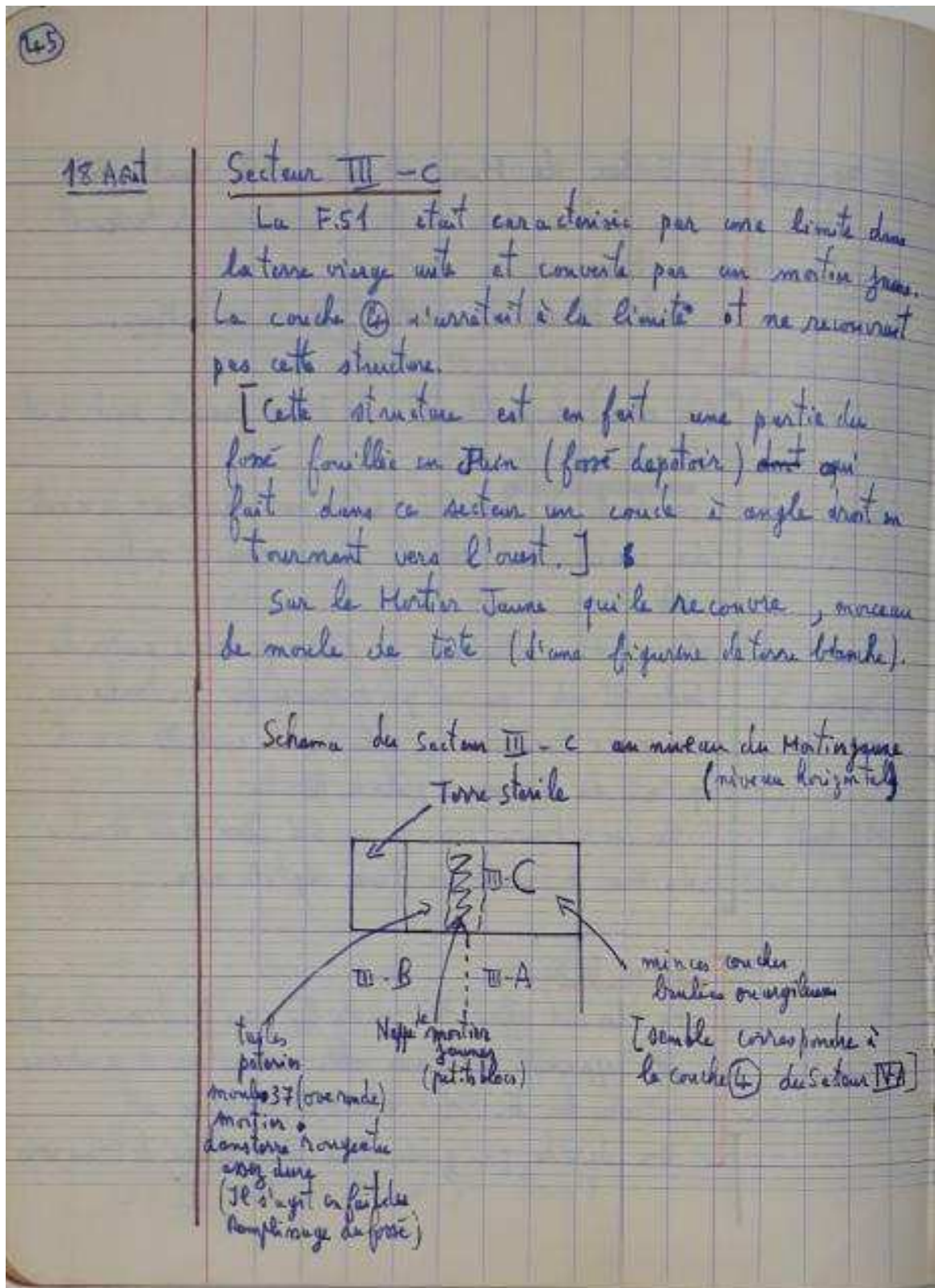


Figure 148 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 45

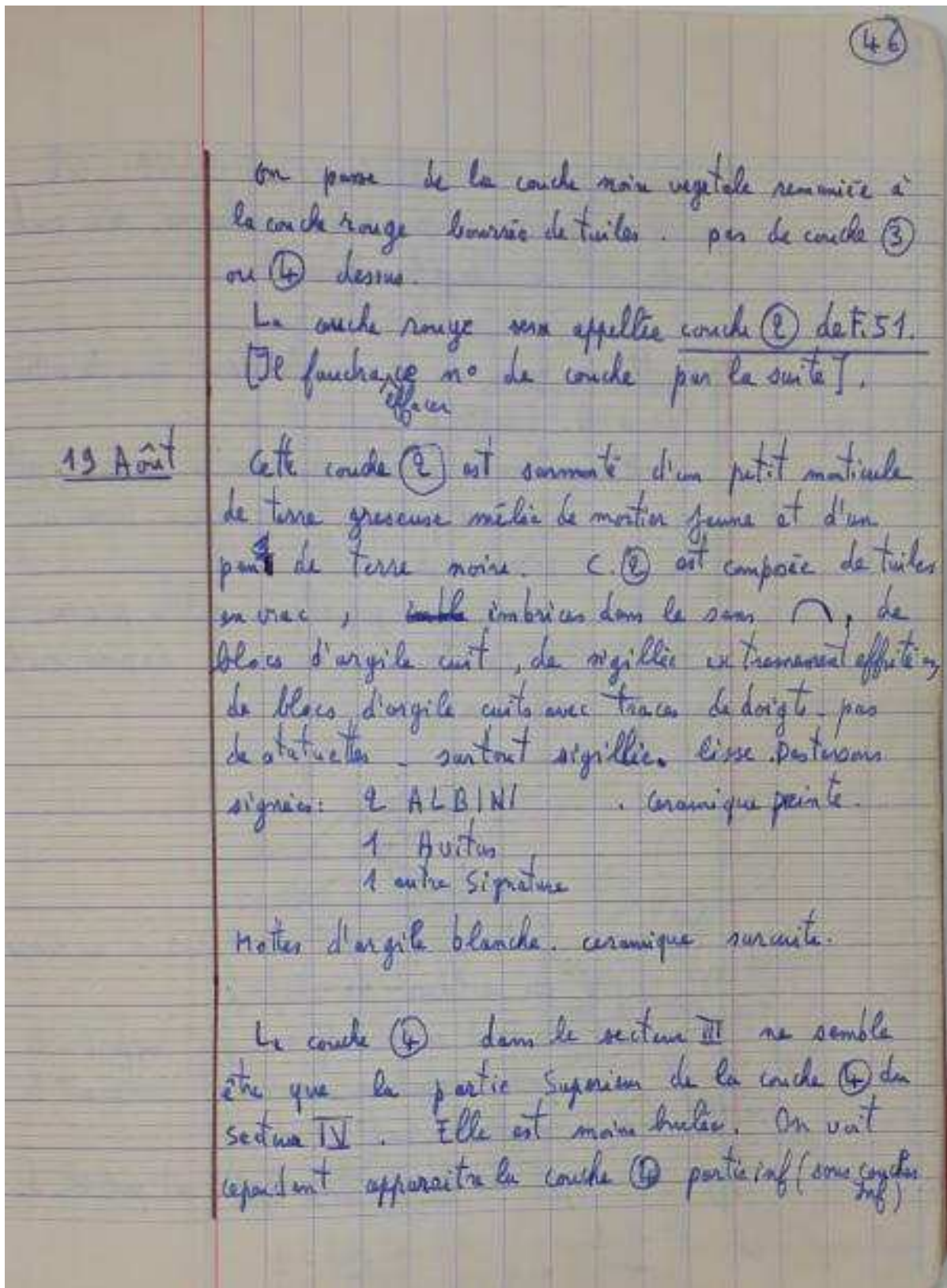


Figure 149 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 46

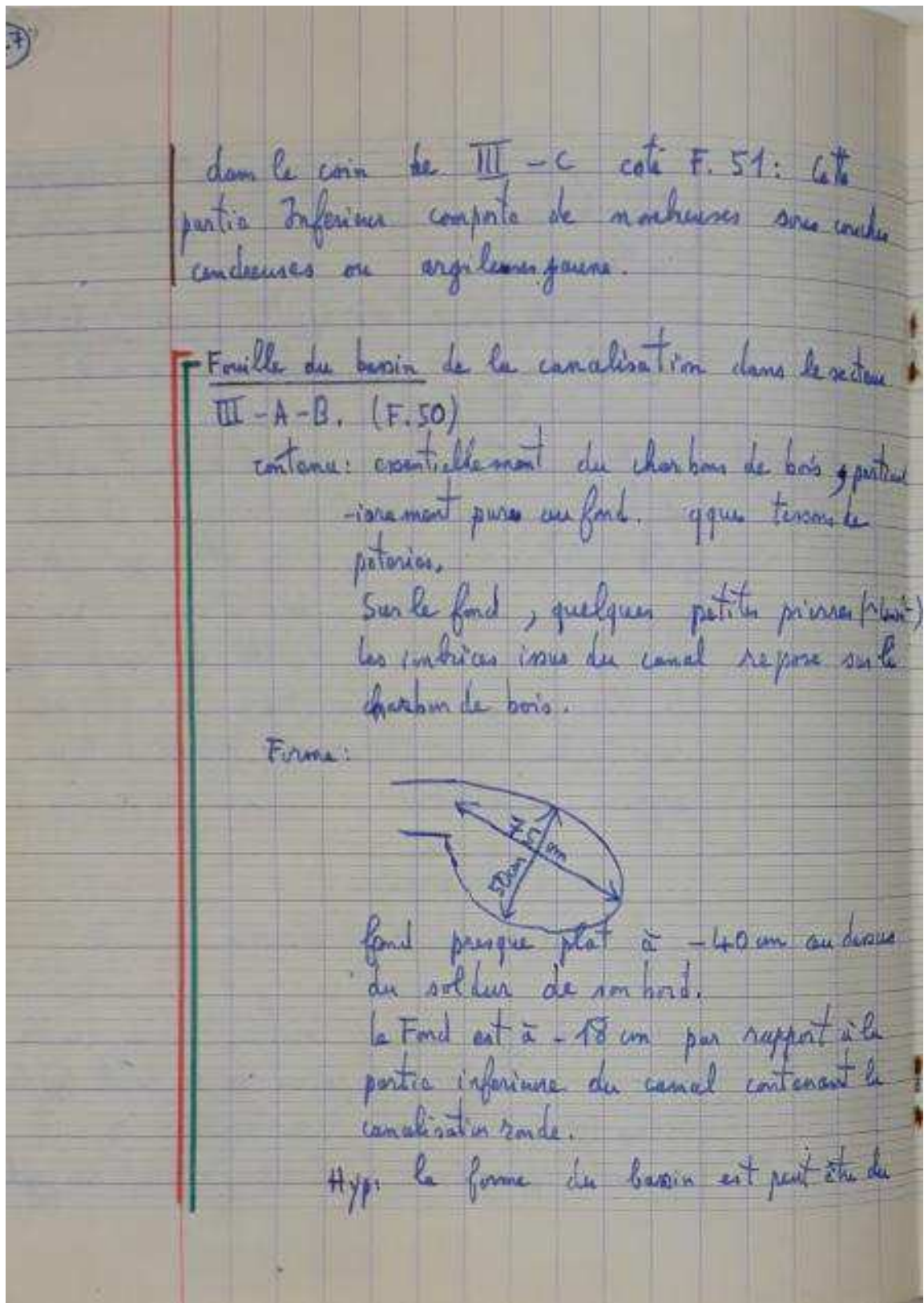


Figure 150 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 47

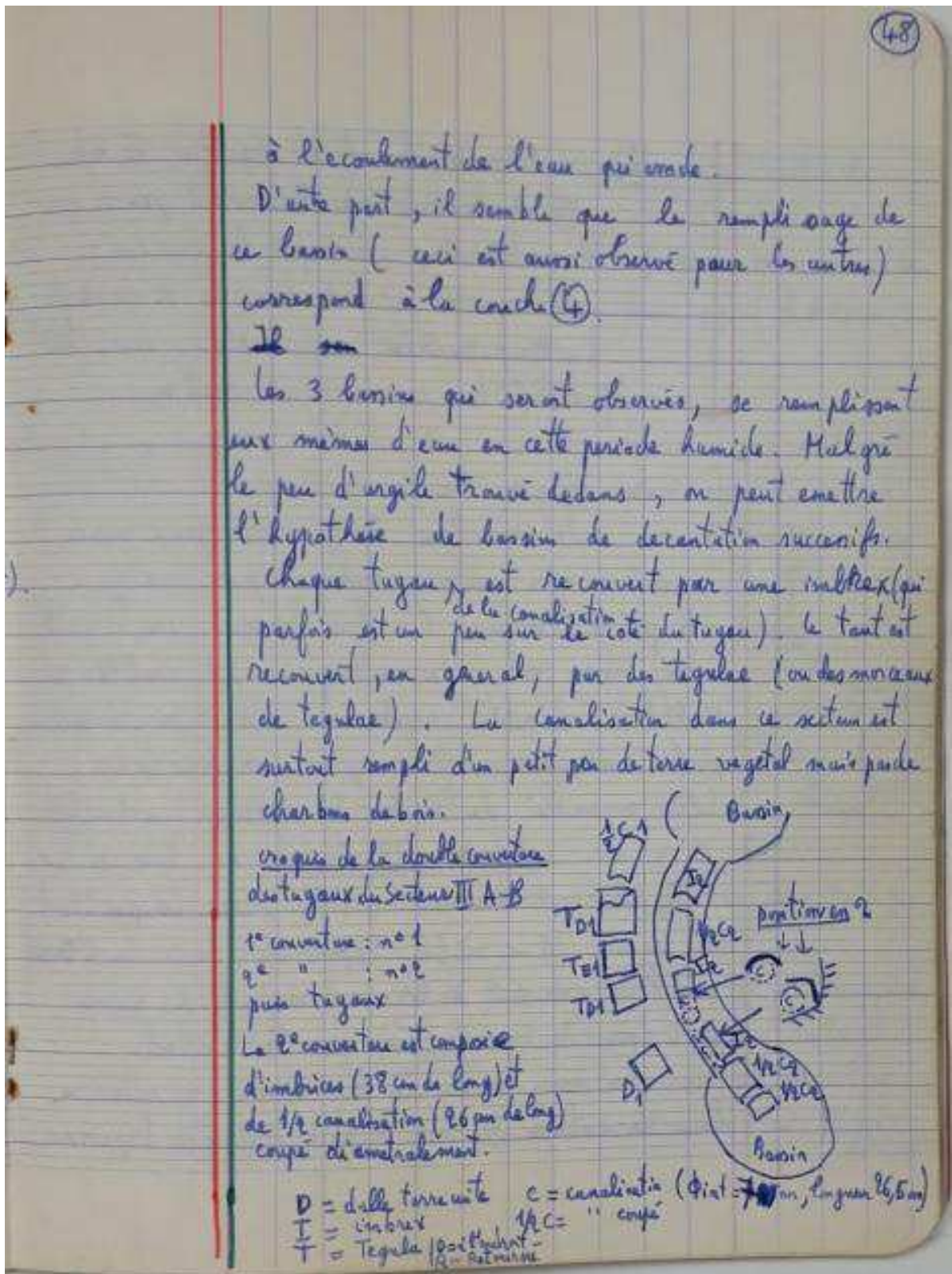


Figure 151 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 48

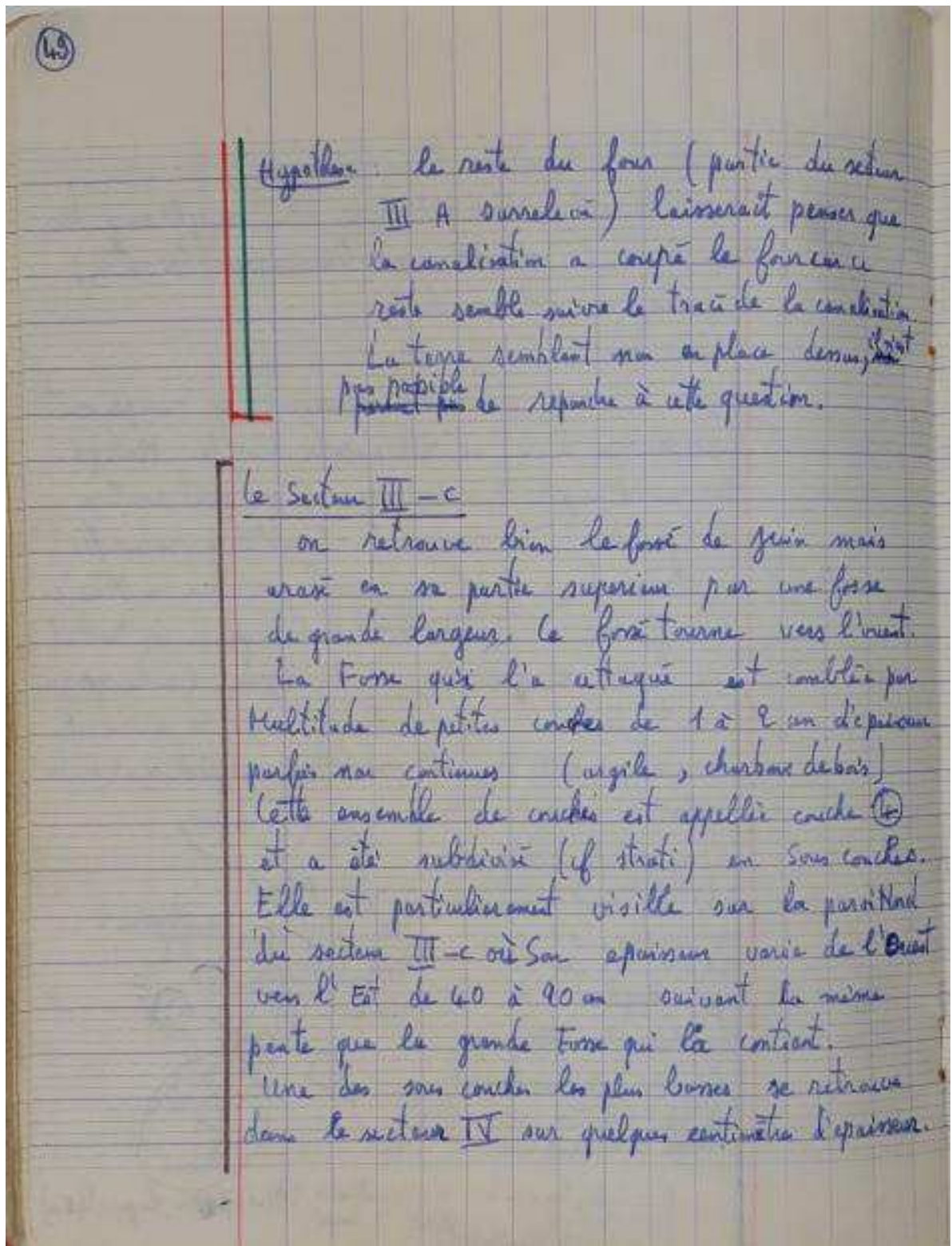


Figure 152 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 49

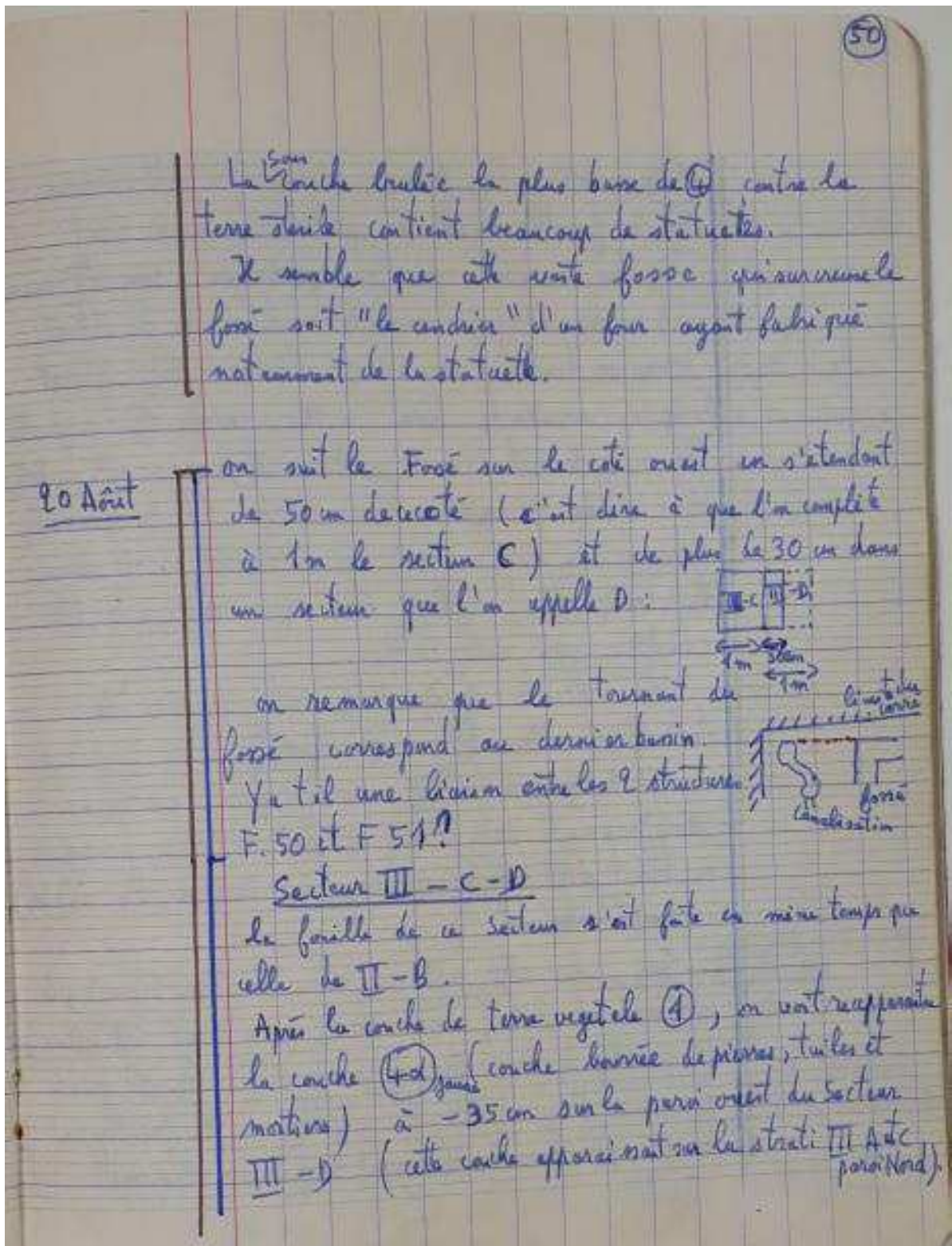


Figure 153 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 50

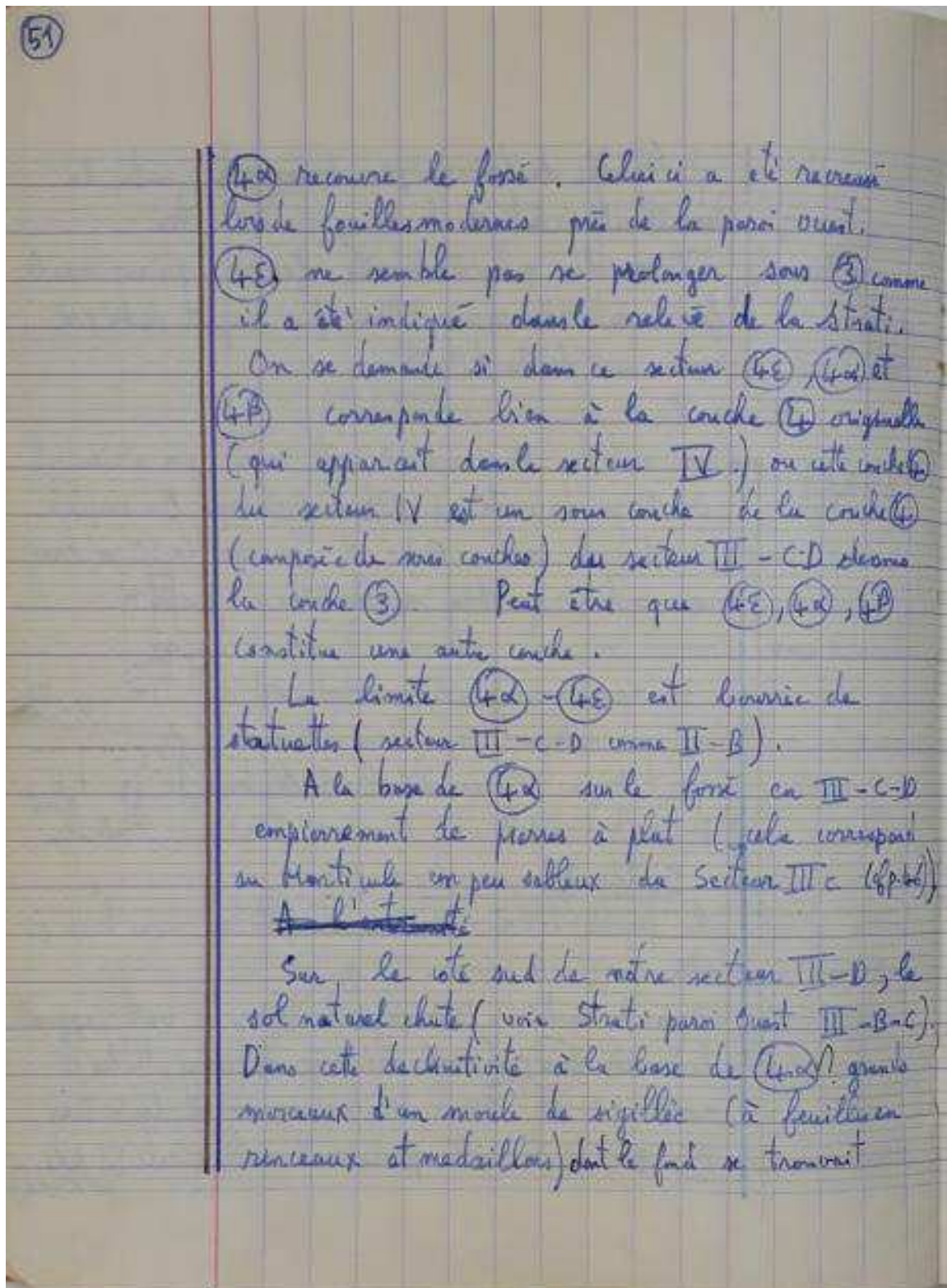


Figure 154 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 51

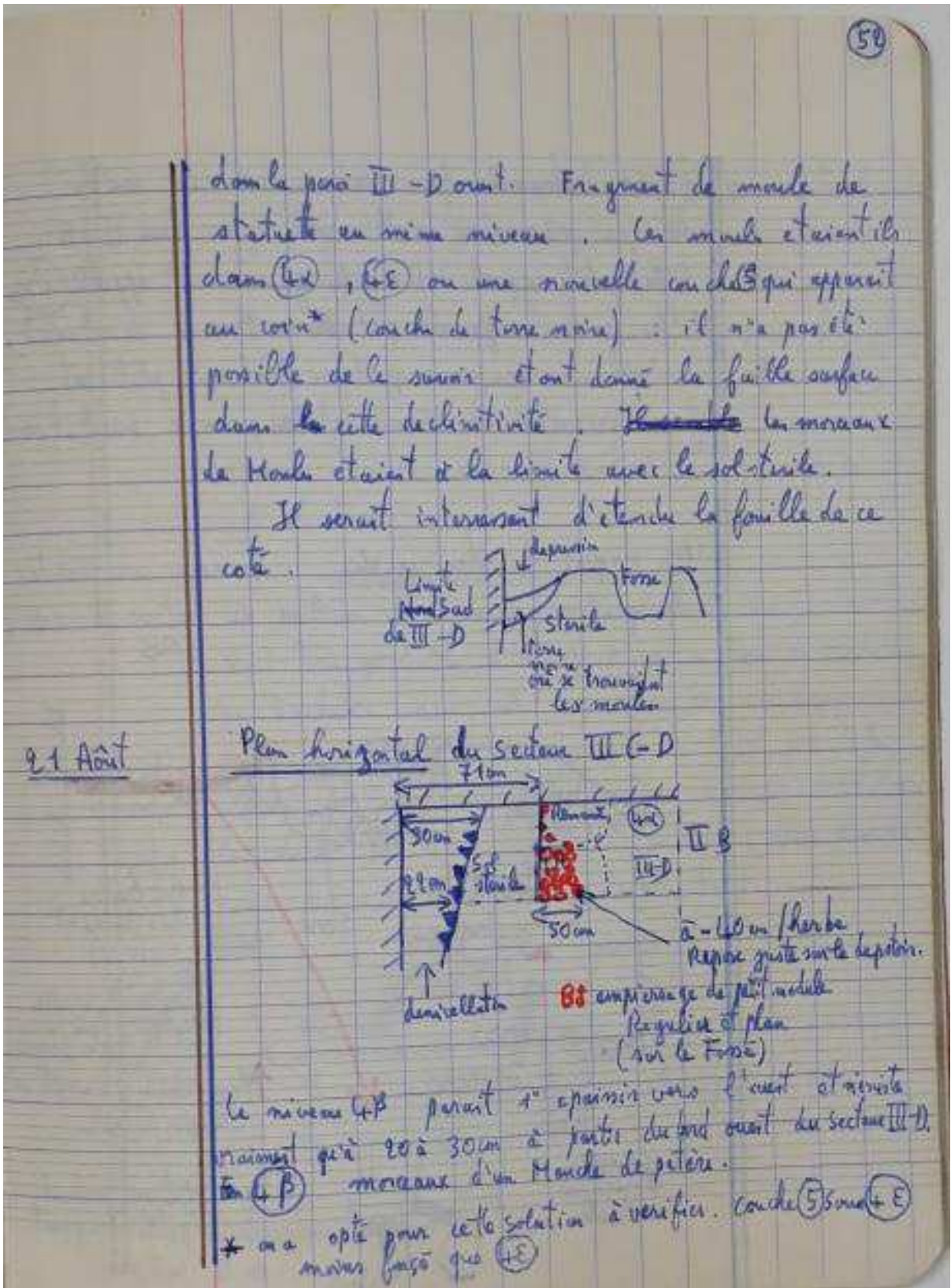


Figure 155 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 52



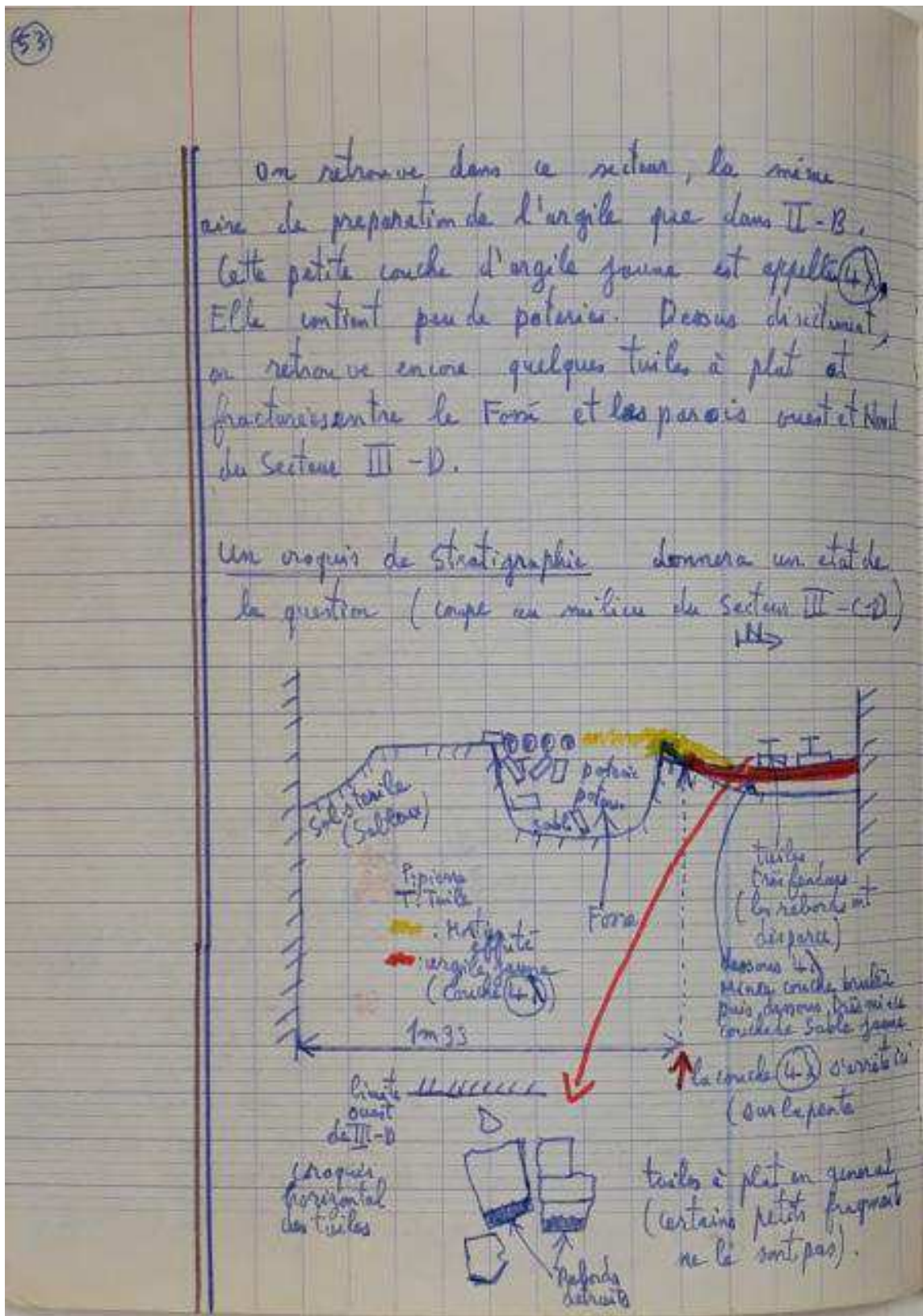


Figure 156 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 53

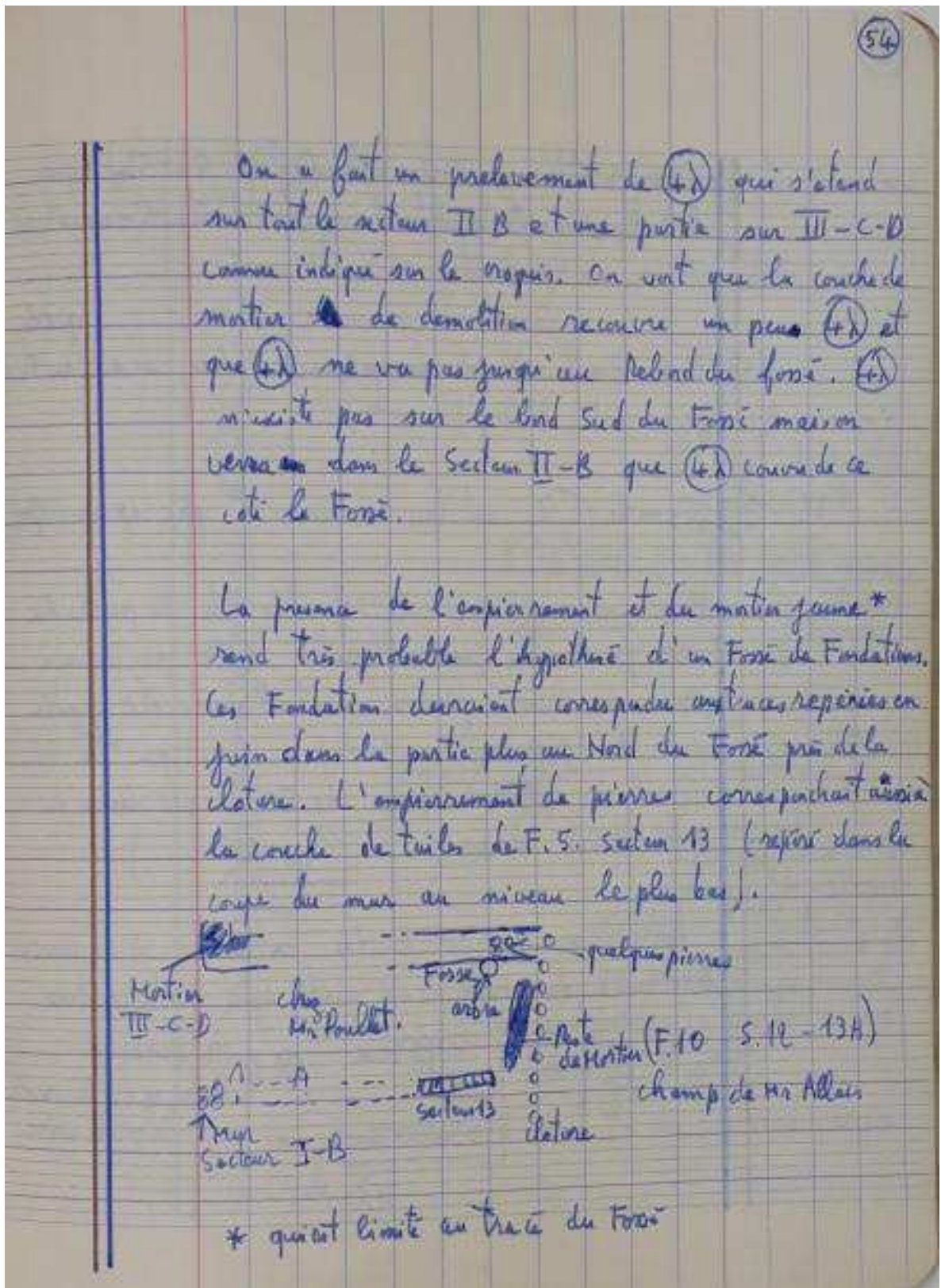


Figure 157 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 54

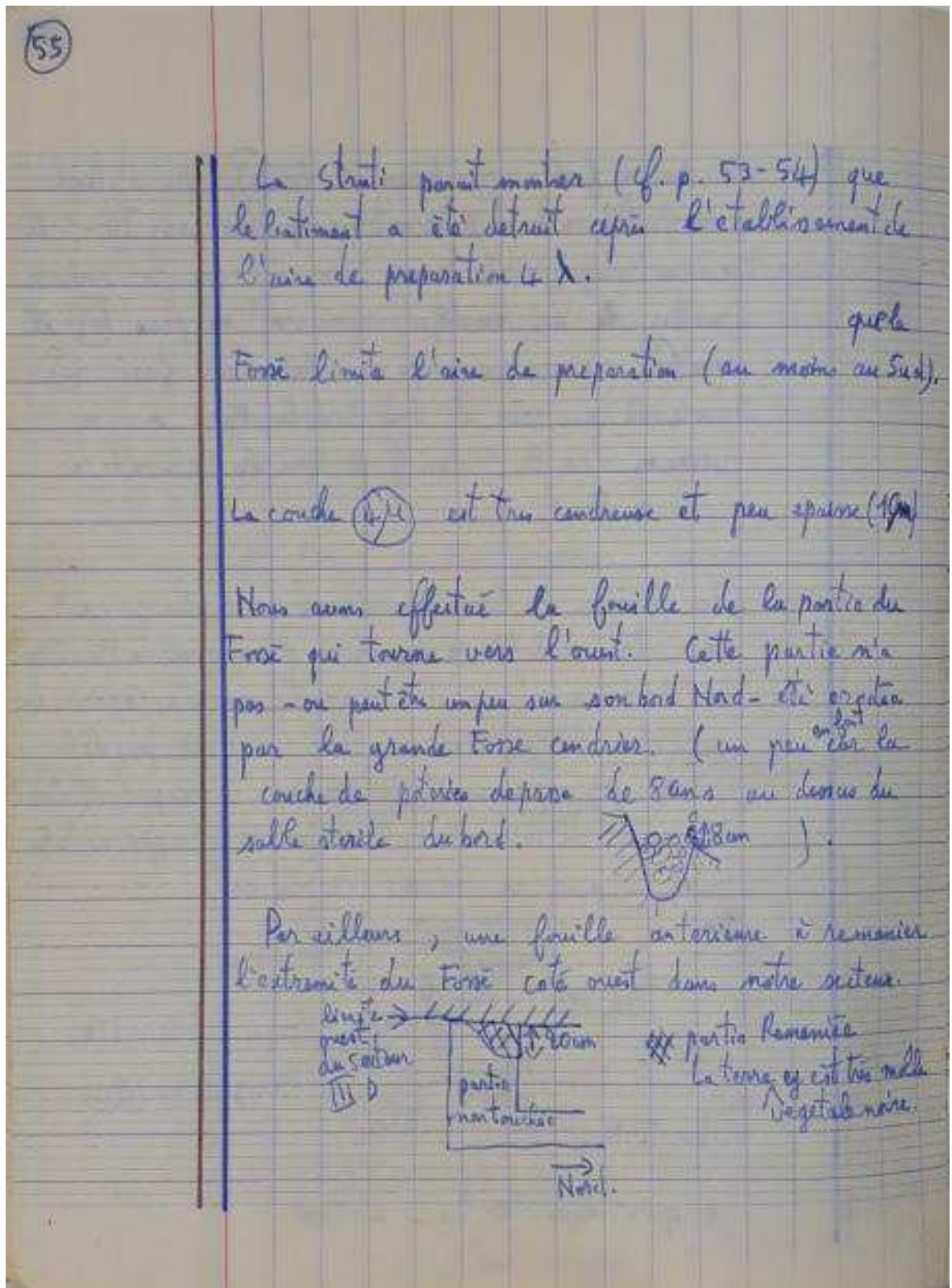


Figure 158 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 55

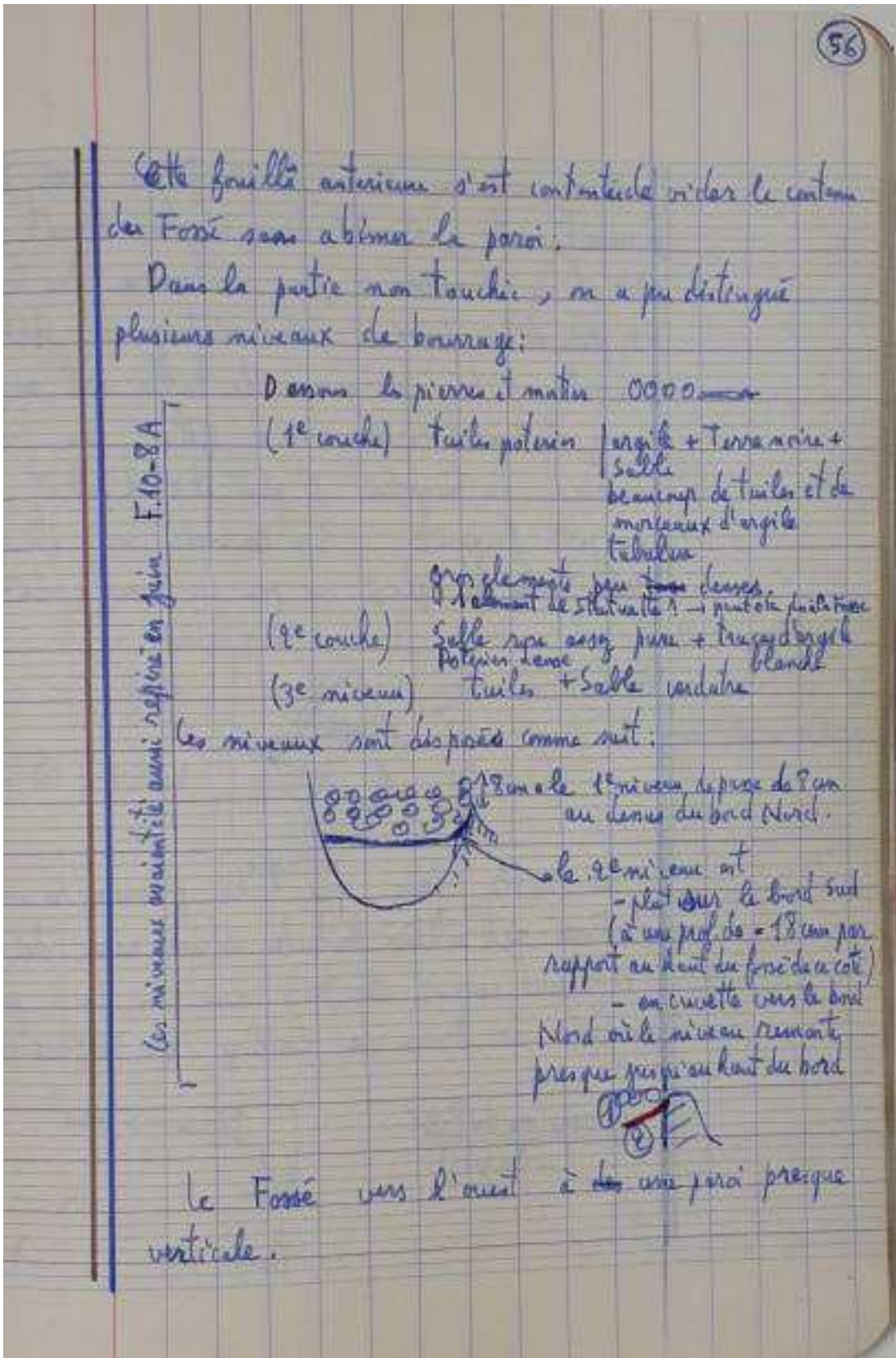


Figure 159 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 56

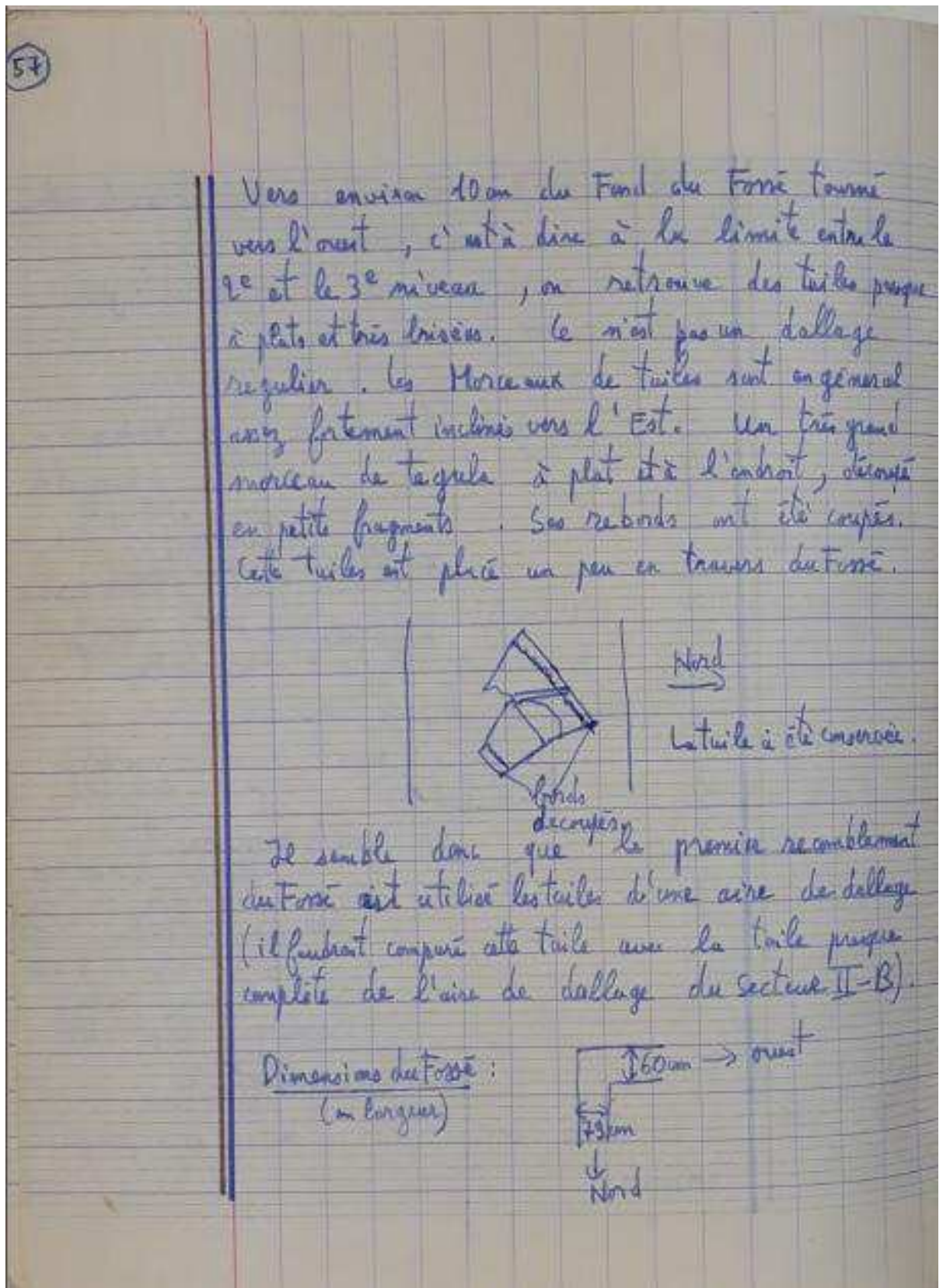


Figure 160 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 57

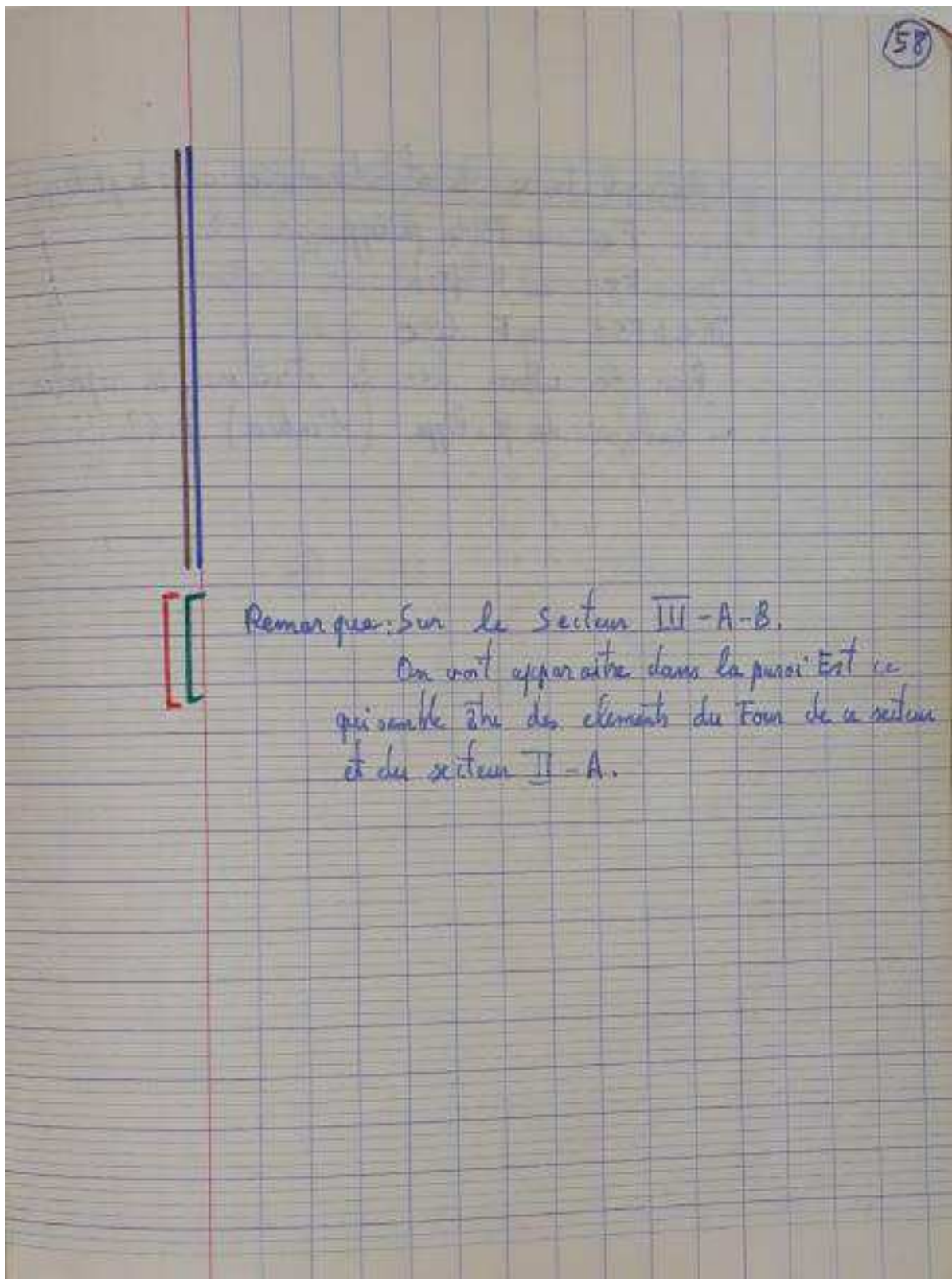
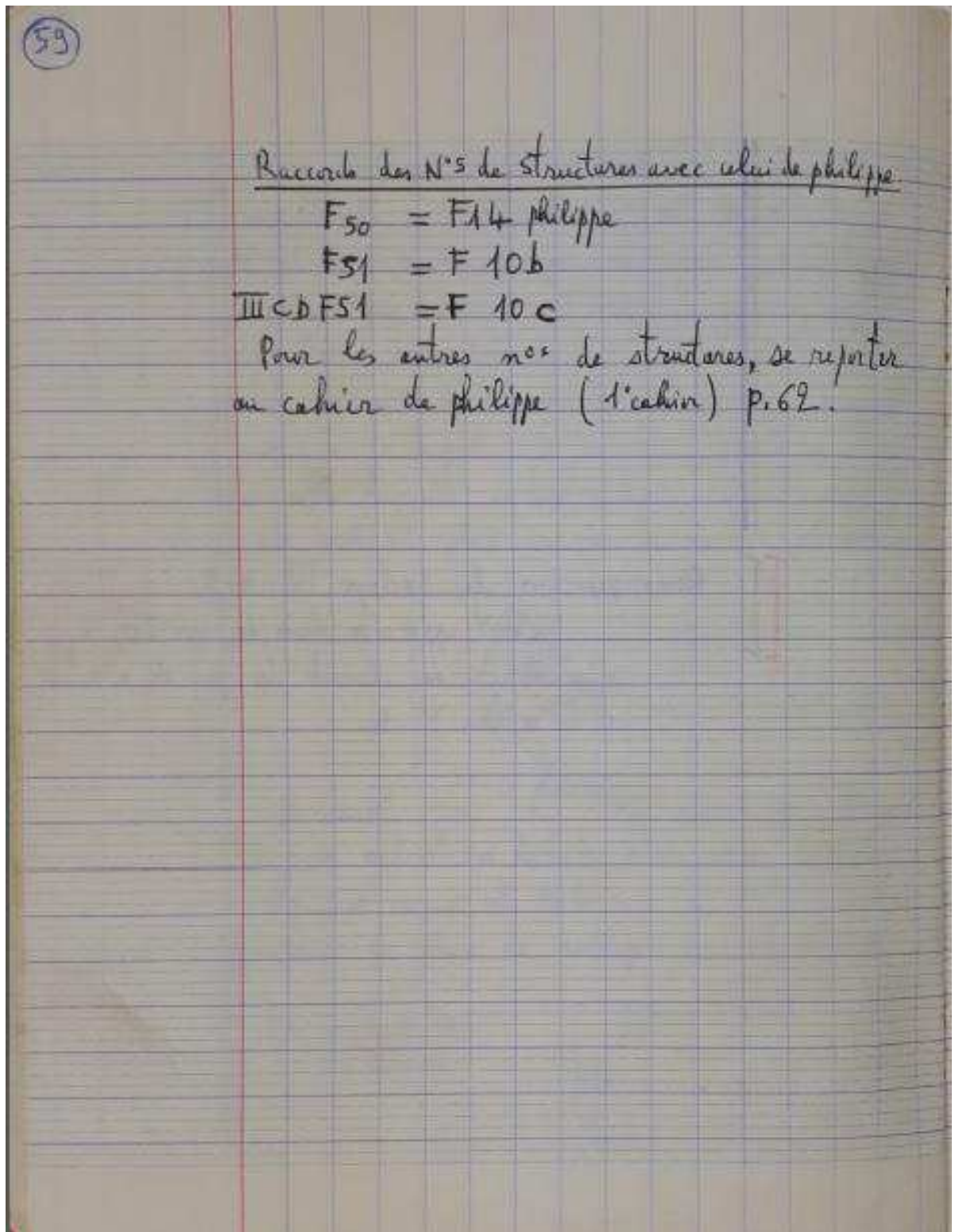
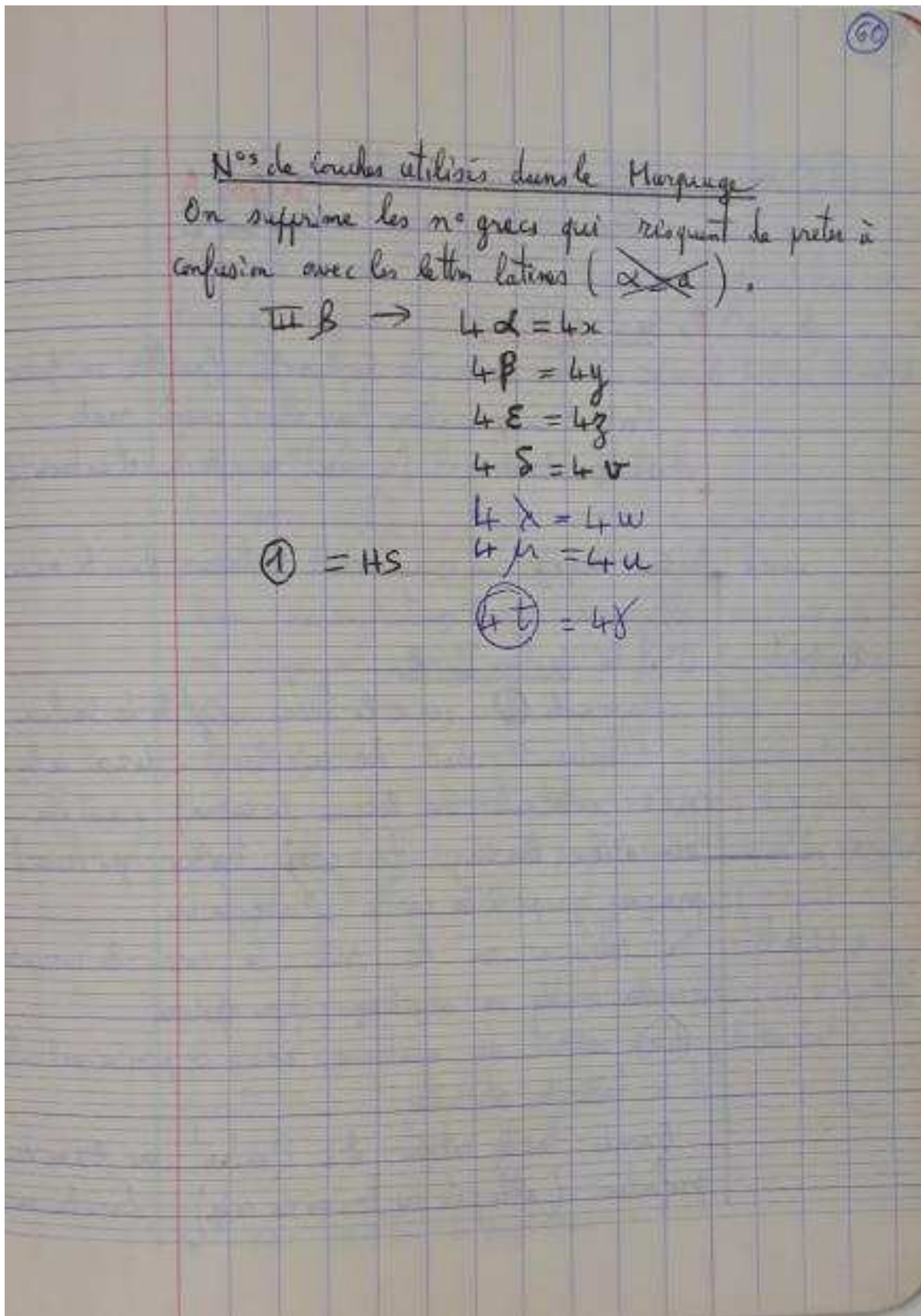


Figure 161 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 58

Figure 162 - Cahier de fouille de 1977 N<sup>o</sup> 2 page 59

Figure 163 - Cahier de fouille de 1977 N<sup>o</sup>2 page 60



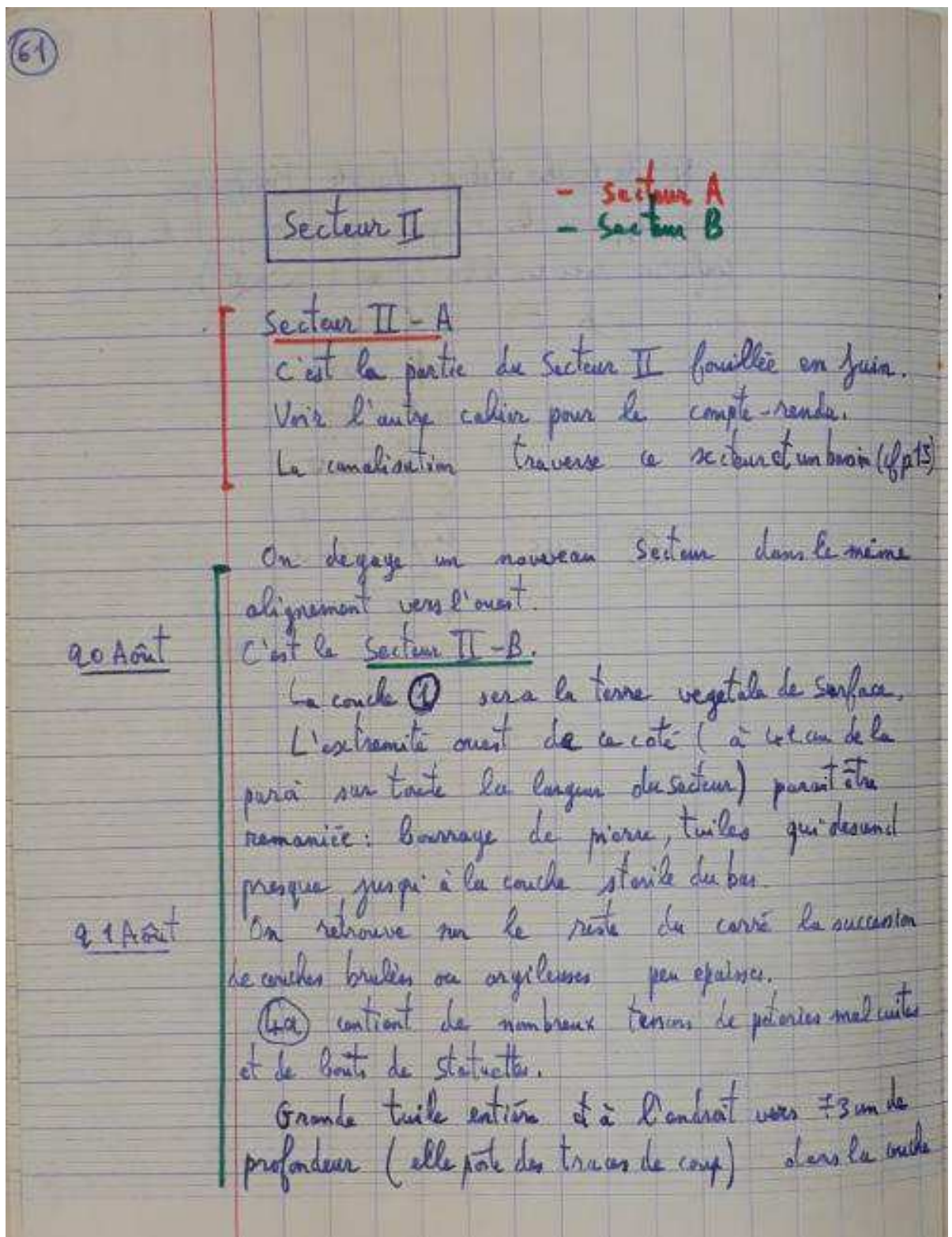


Figure 164 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 61

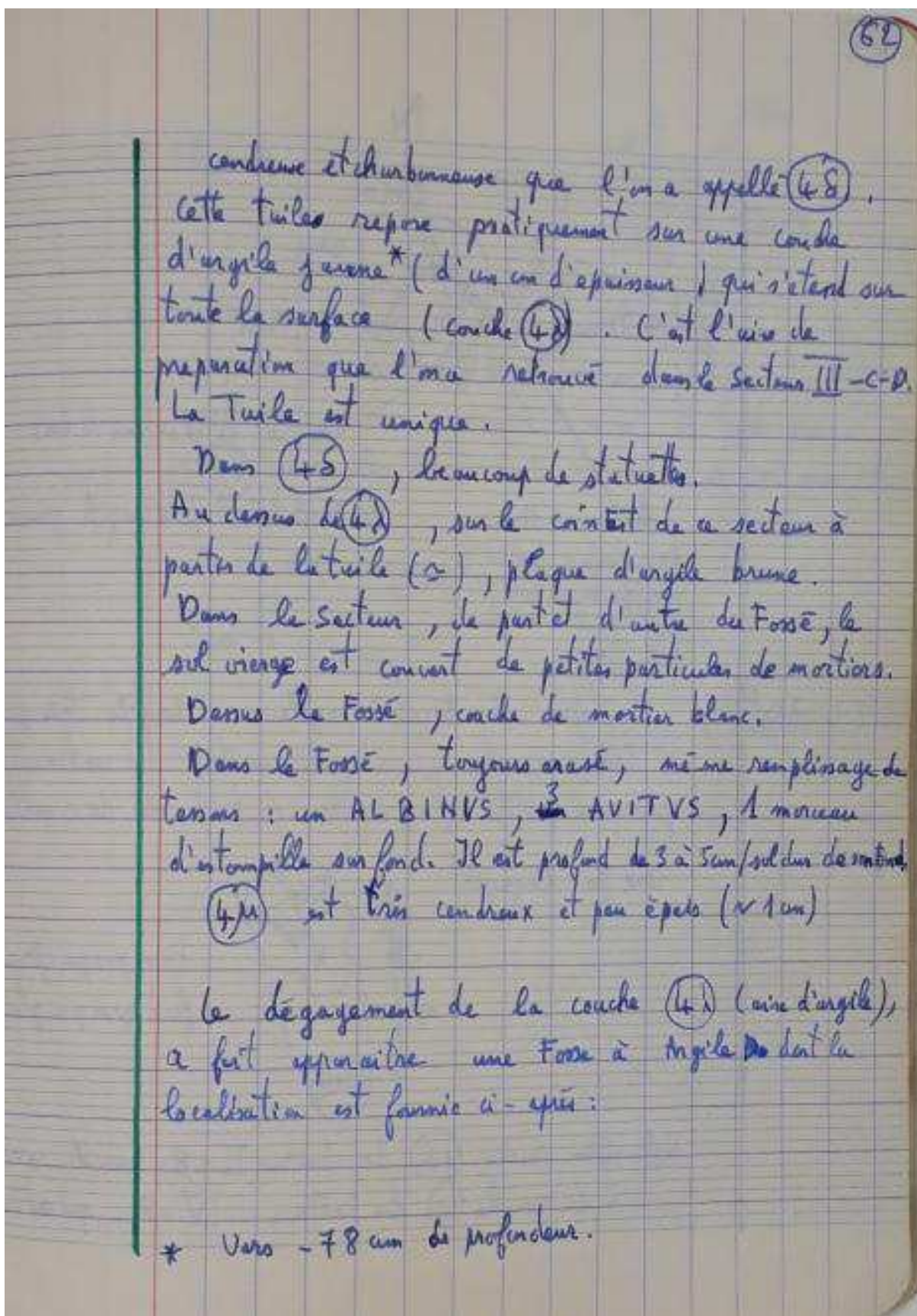


Figure 165 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 62

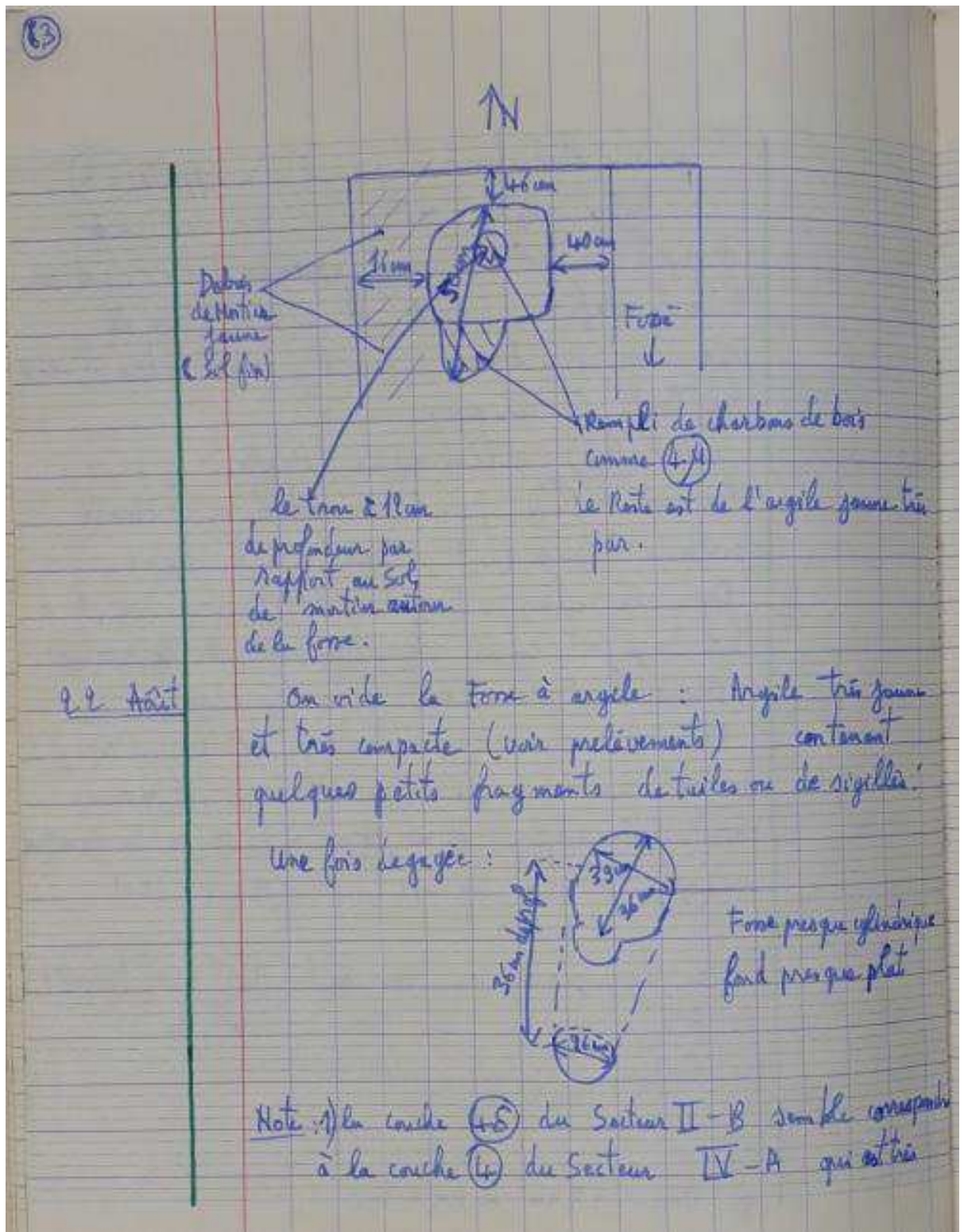


Figure 166 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 63

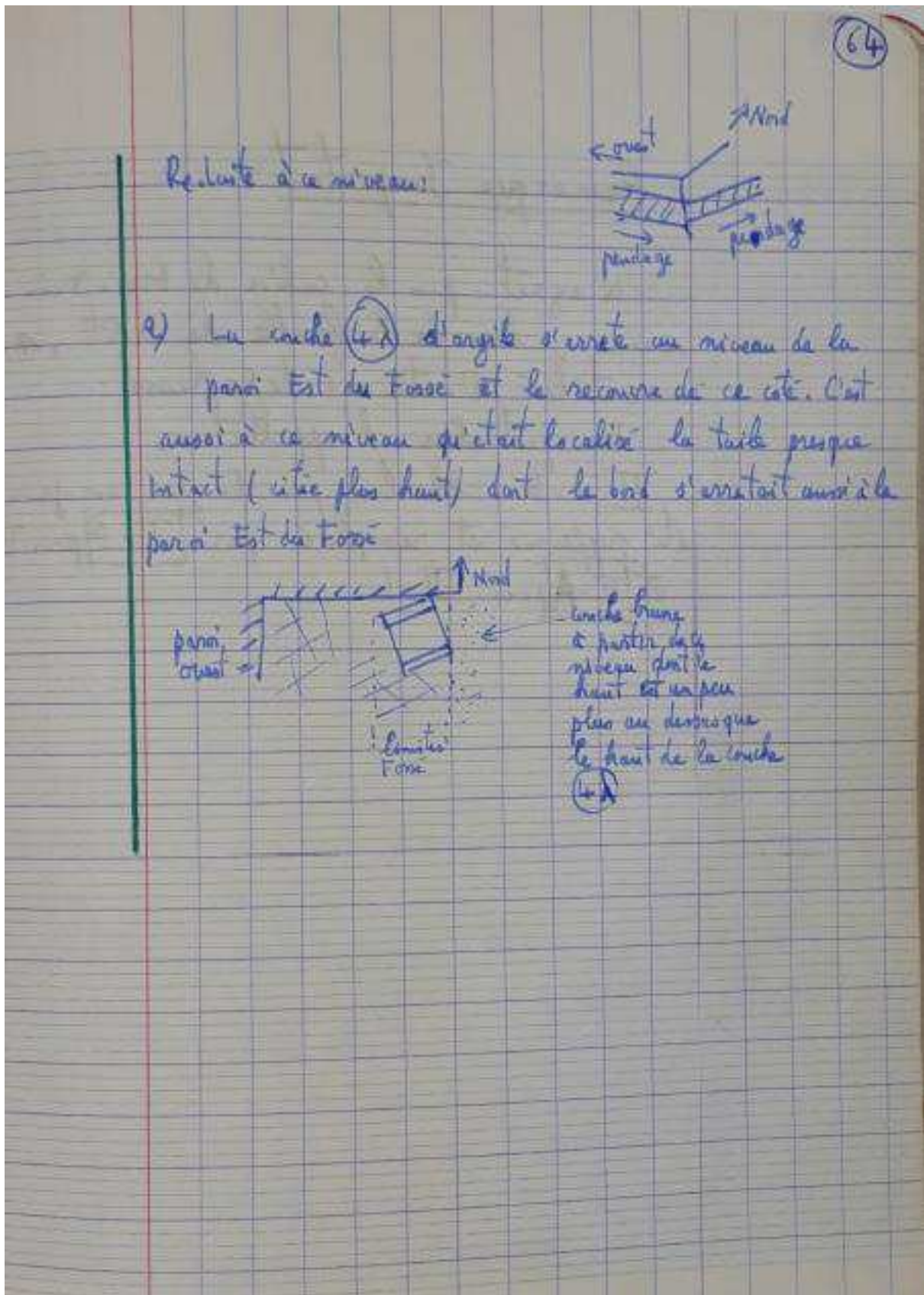


Figure 167 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 64

(65)

Remarque Importante:

N'ayant pas le cahier de Mai-Juin entre les  
mains, lors de la fouille de Août, nous  
avons utilisé d'autres no de Secteurs :

En particulier l'appellation,  
II a-b attribué par Hugues en juin a  
été supprimé et remplacé par I-A pour II-a  
et II-A pour II-b.

Figure 168 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 65

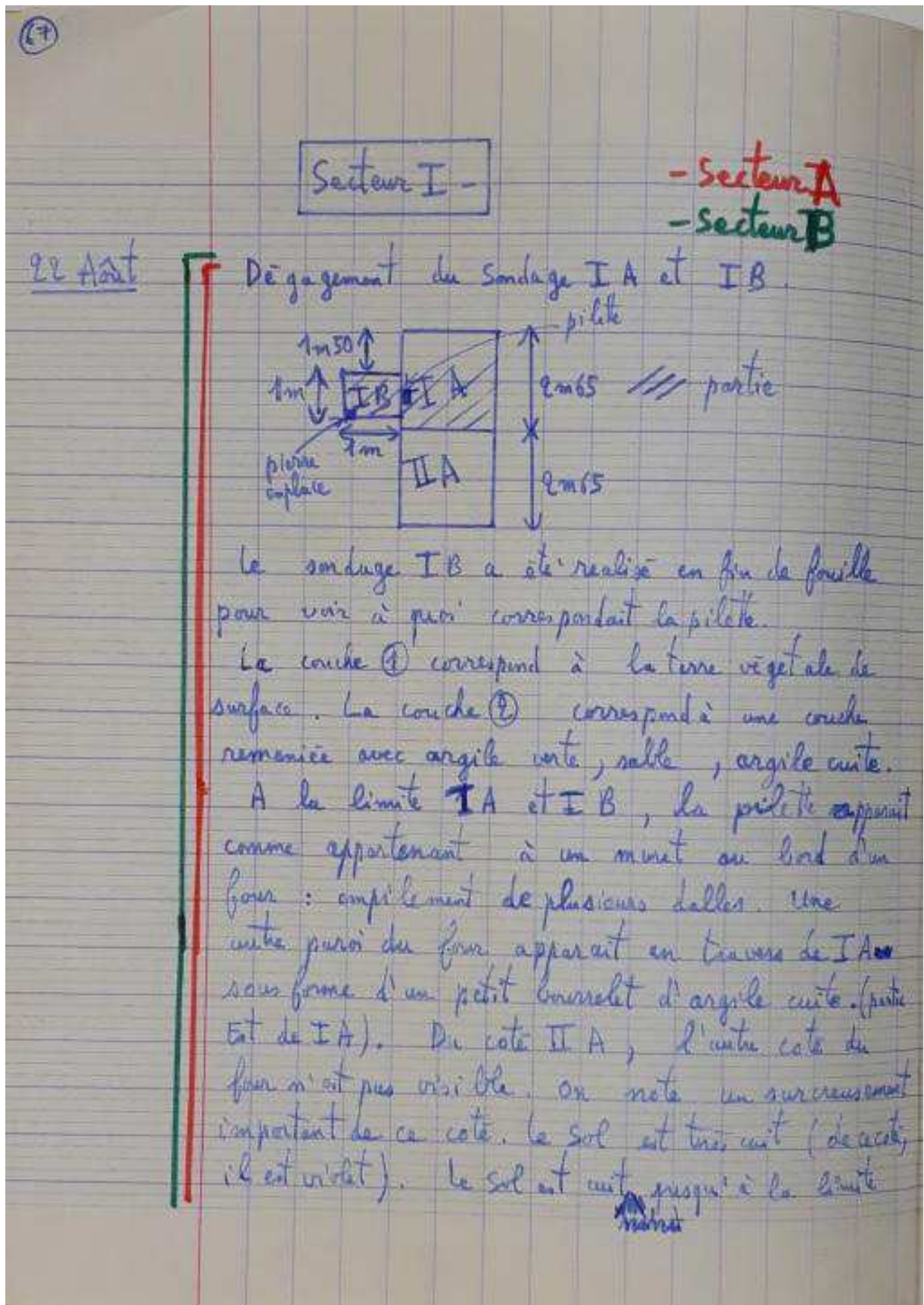


Figure 169 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 67

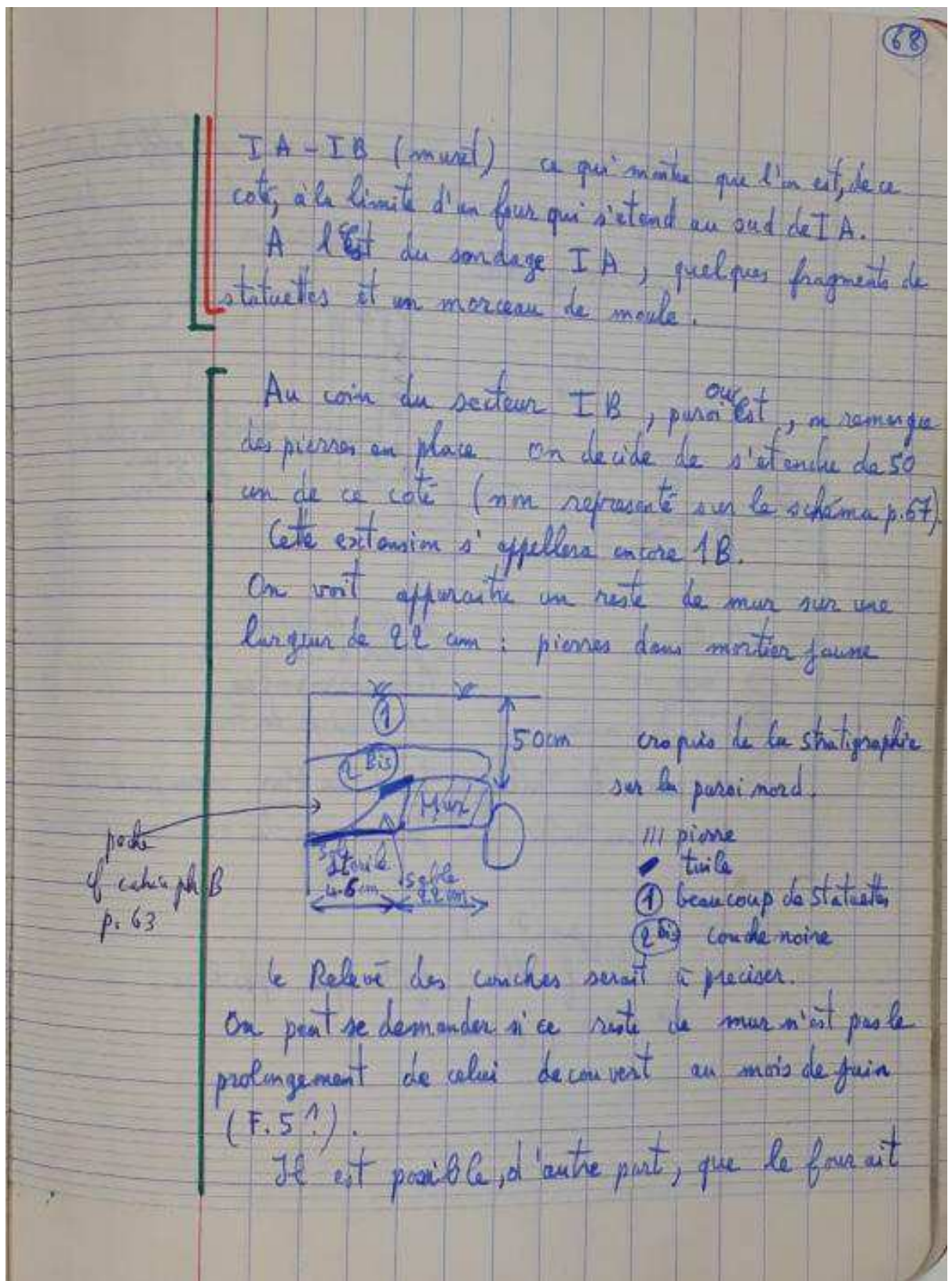


Figure 170 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 68

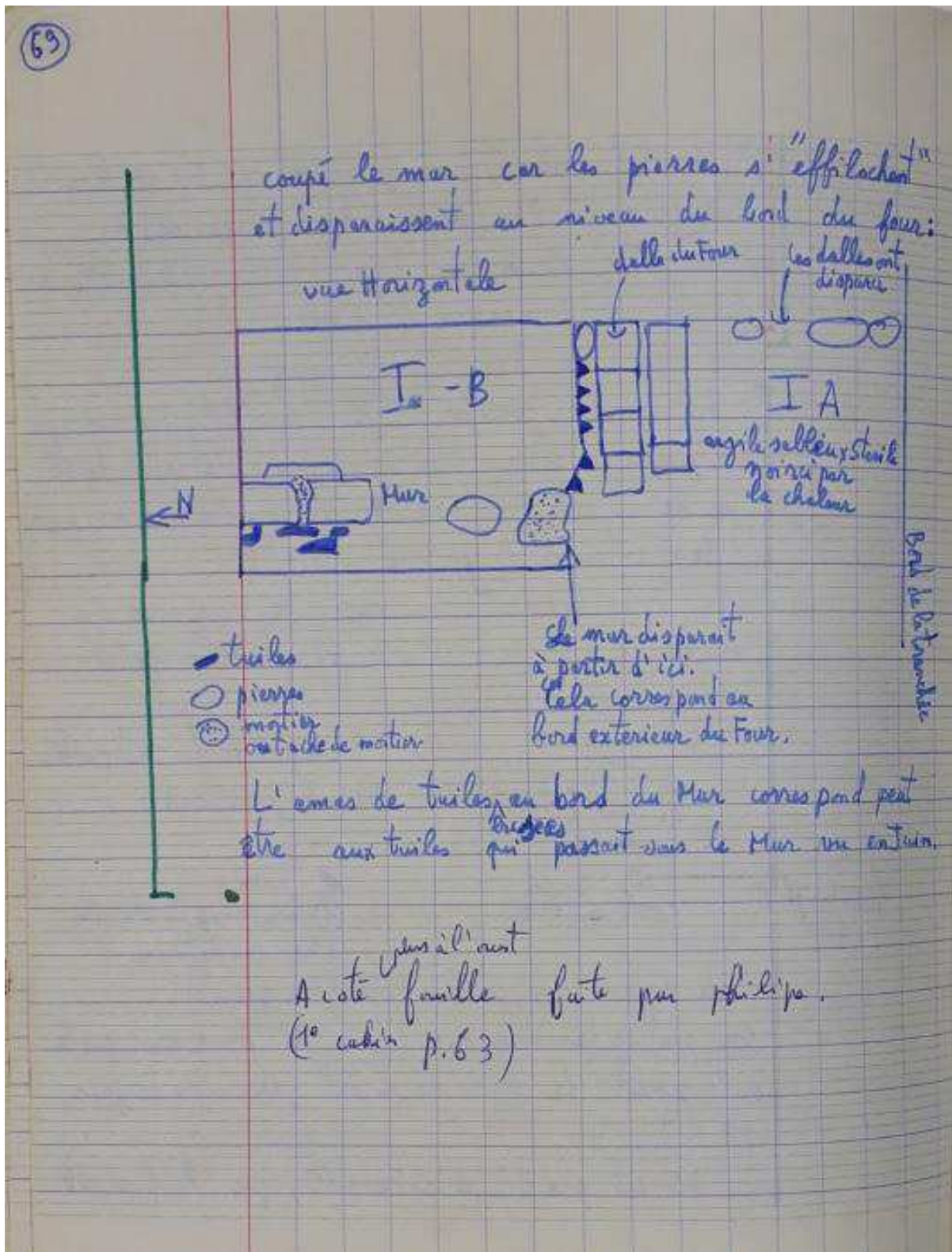


Figure 171 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 69



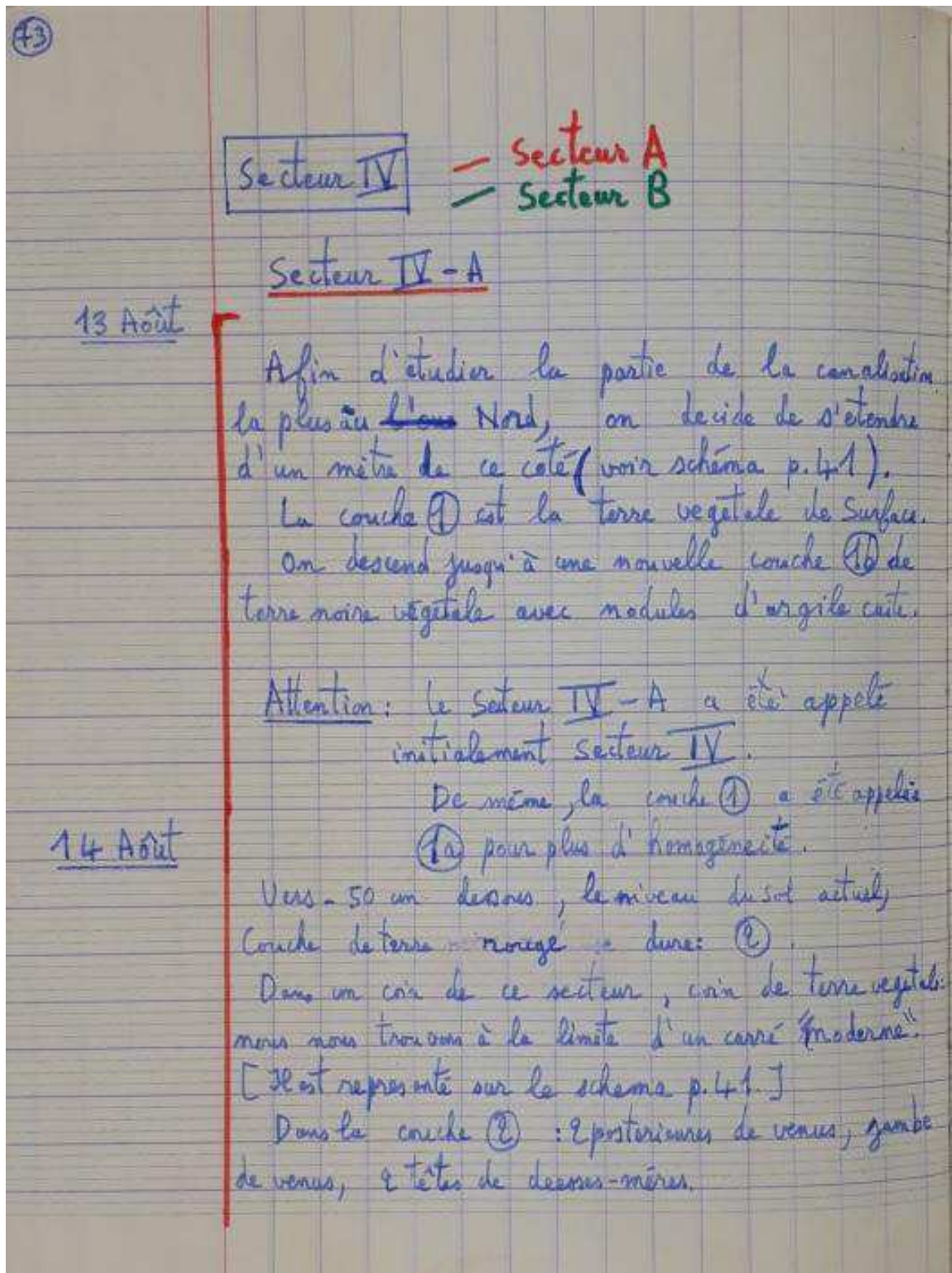


Figure 172 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 73

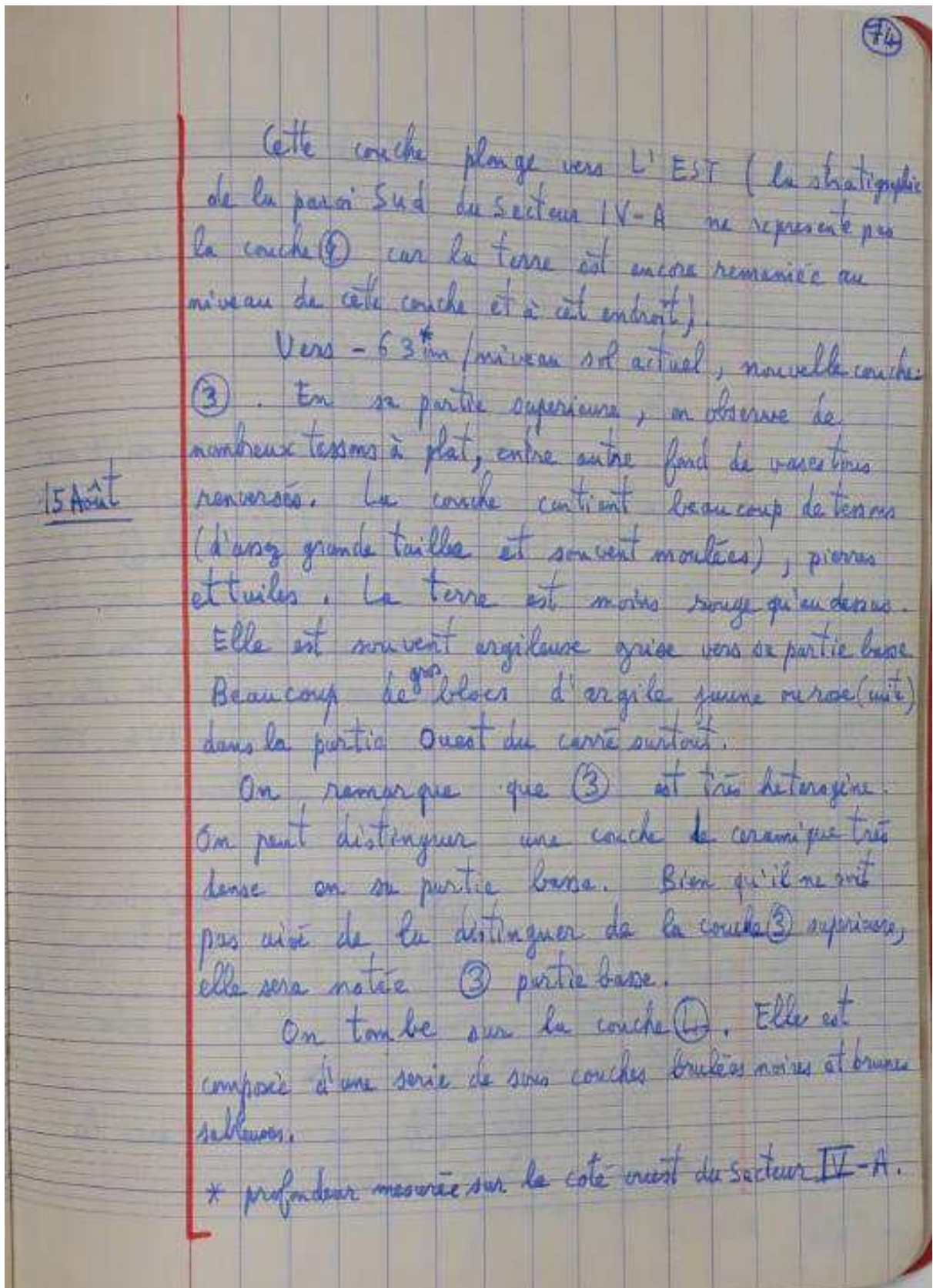


Figure 173 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 74

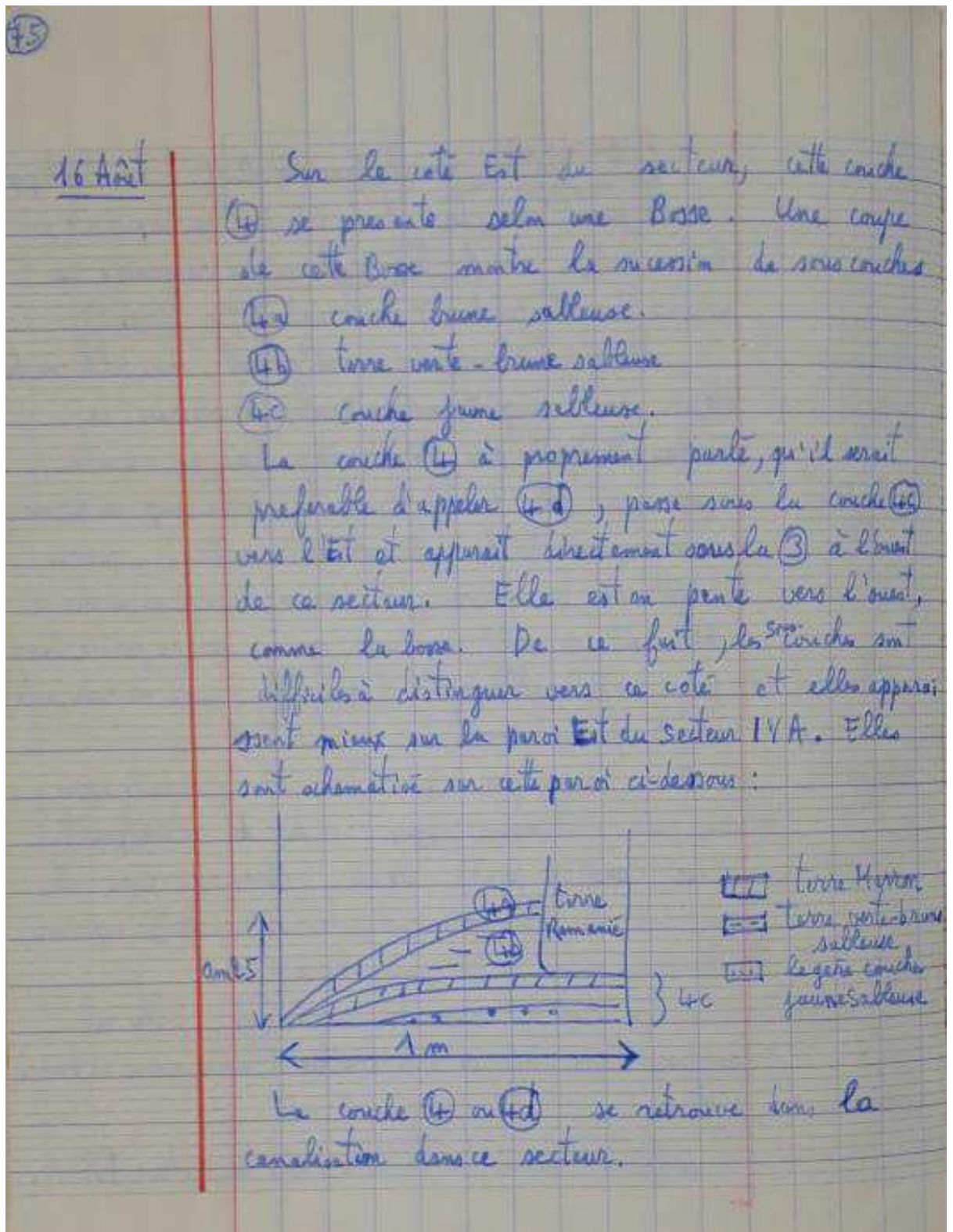


Figure 174 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 75

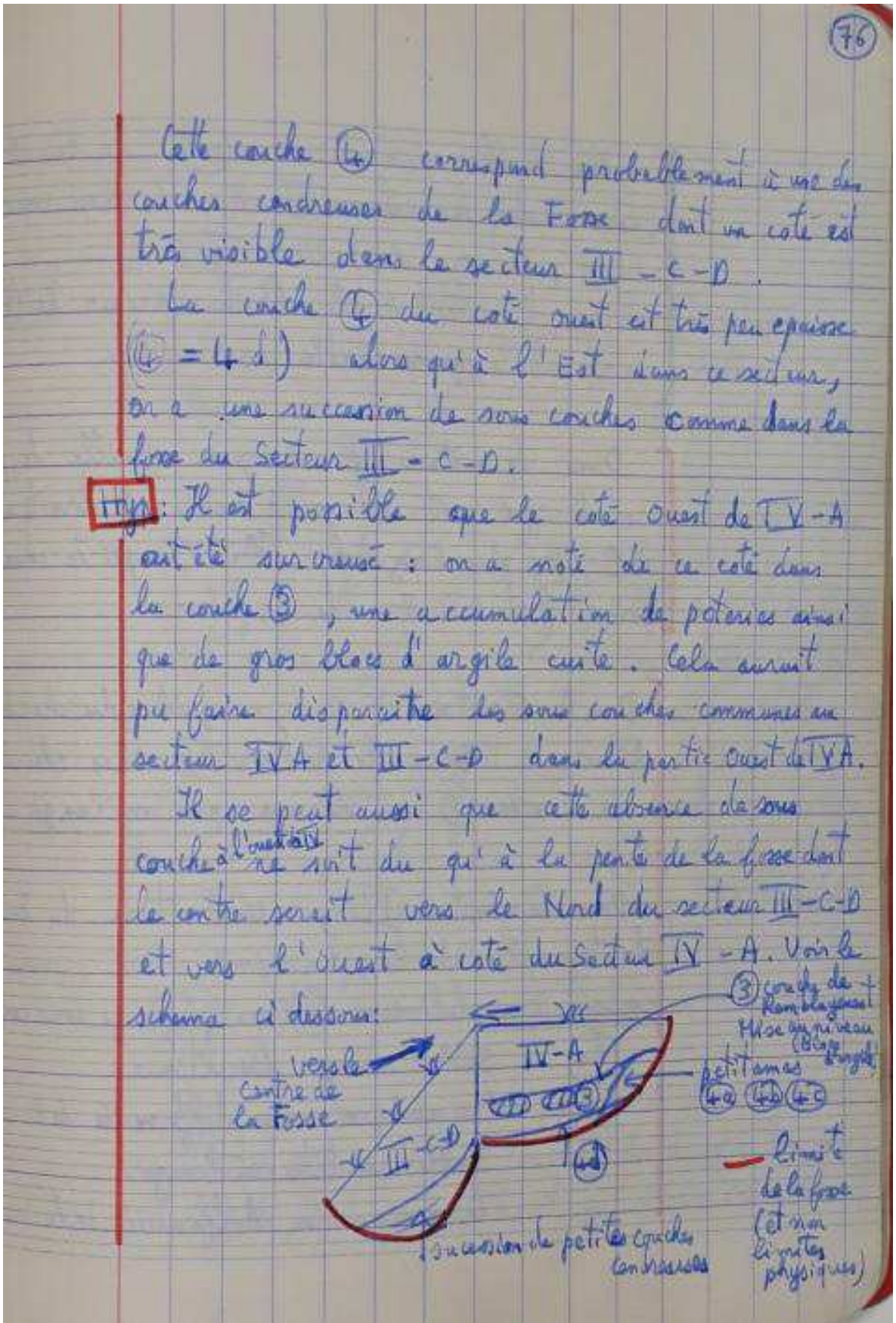


Figure 175 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 76

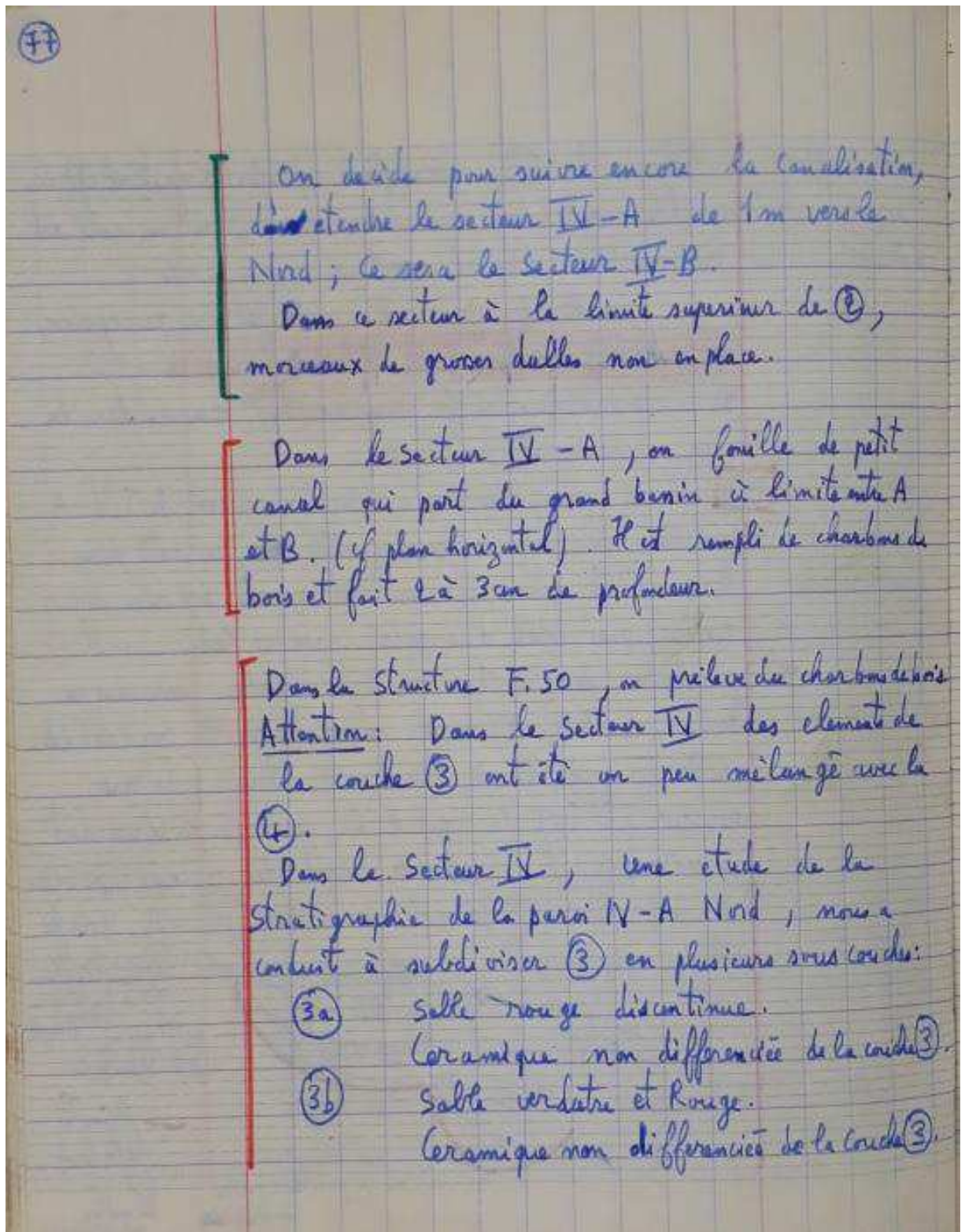


Figure 176 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 77

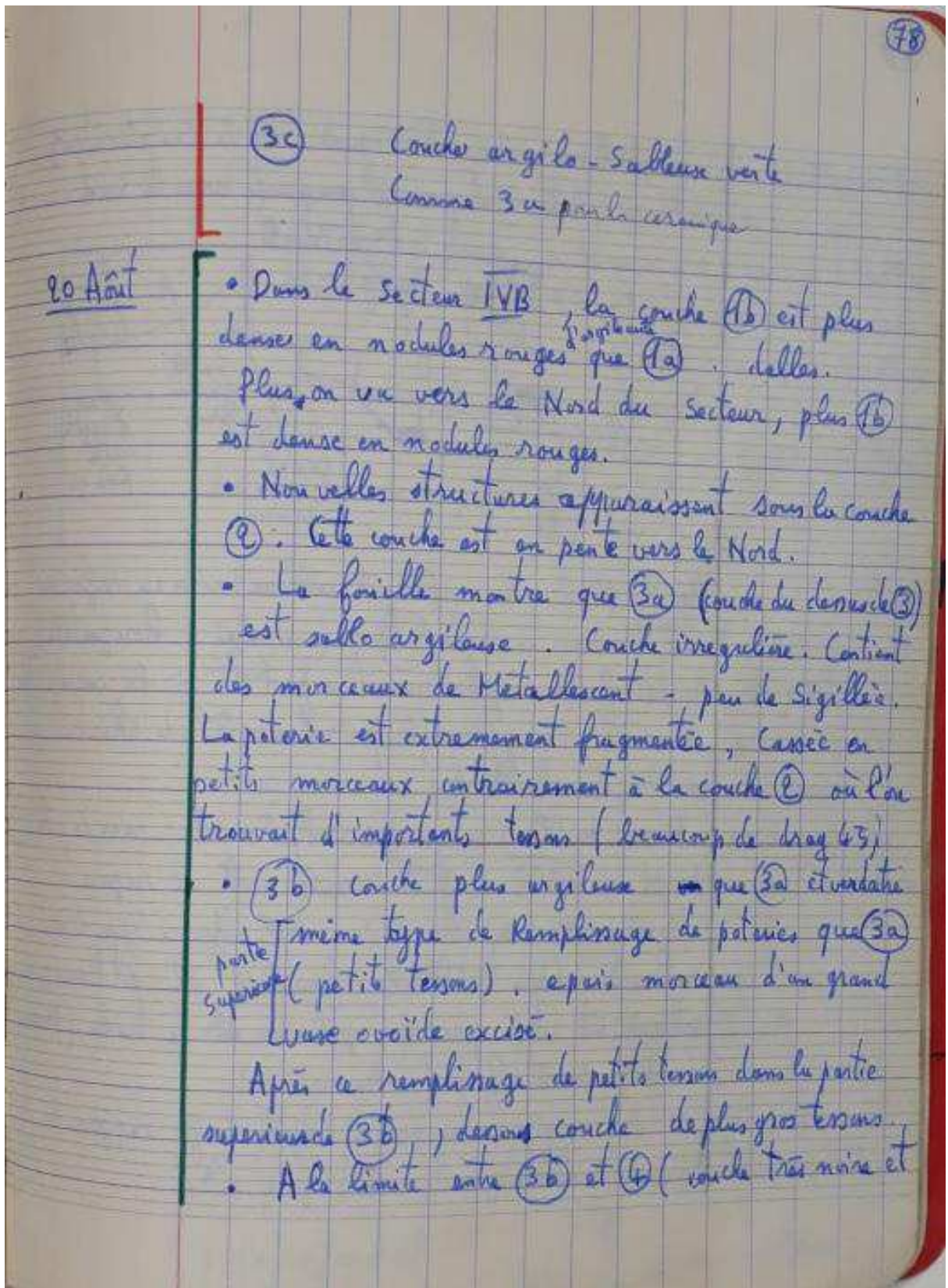


Figure 177 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 78

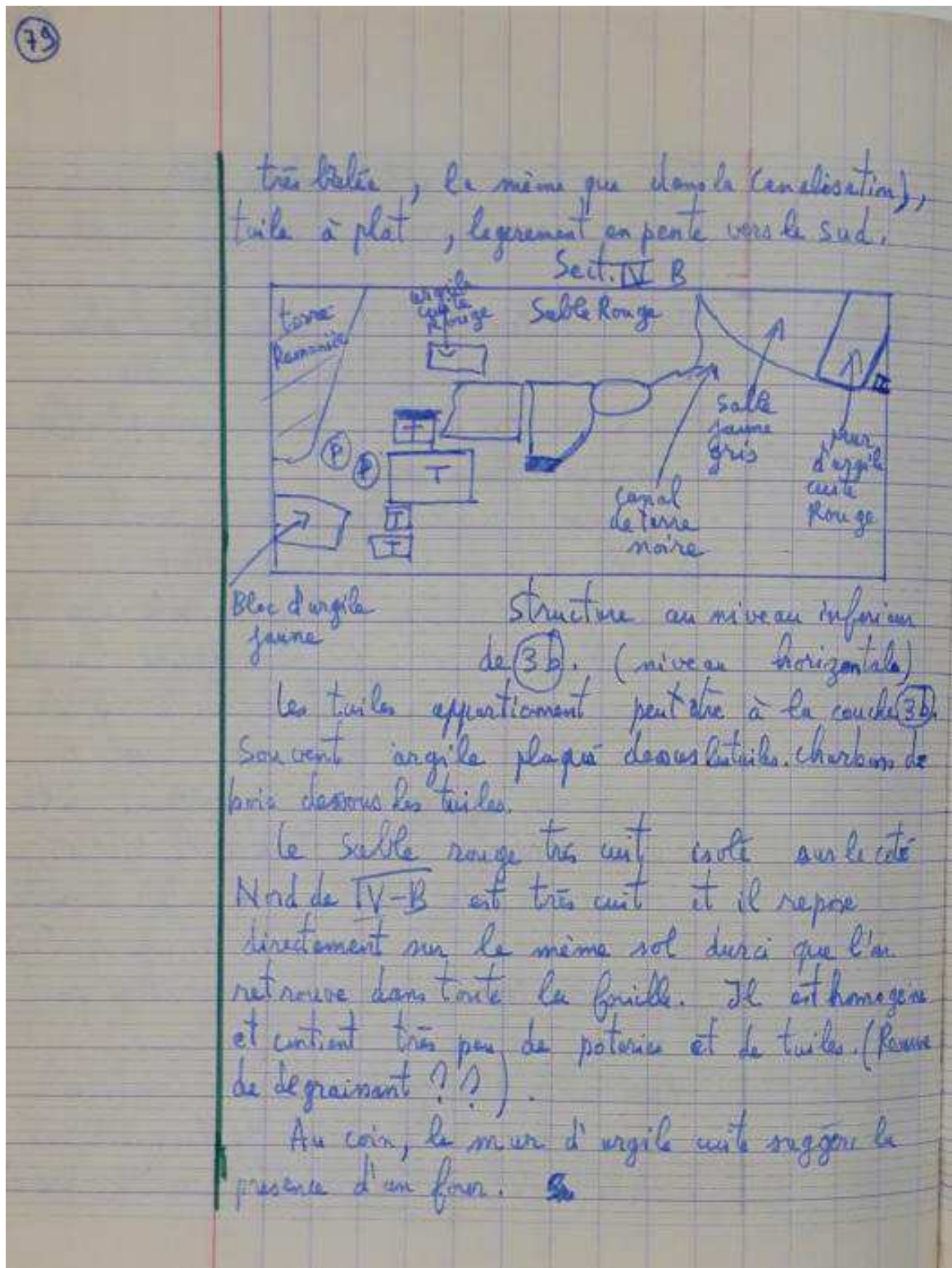


Figure 178 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 79

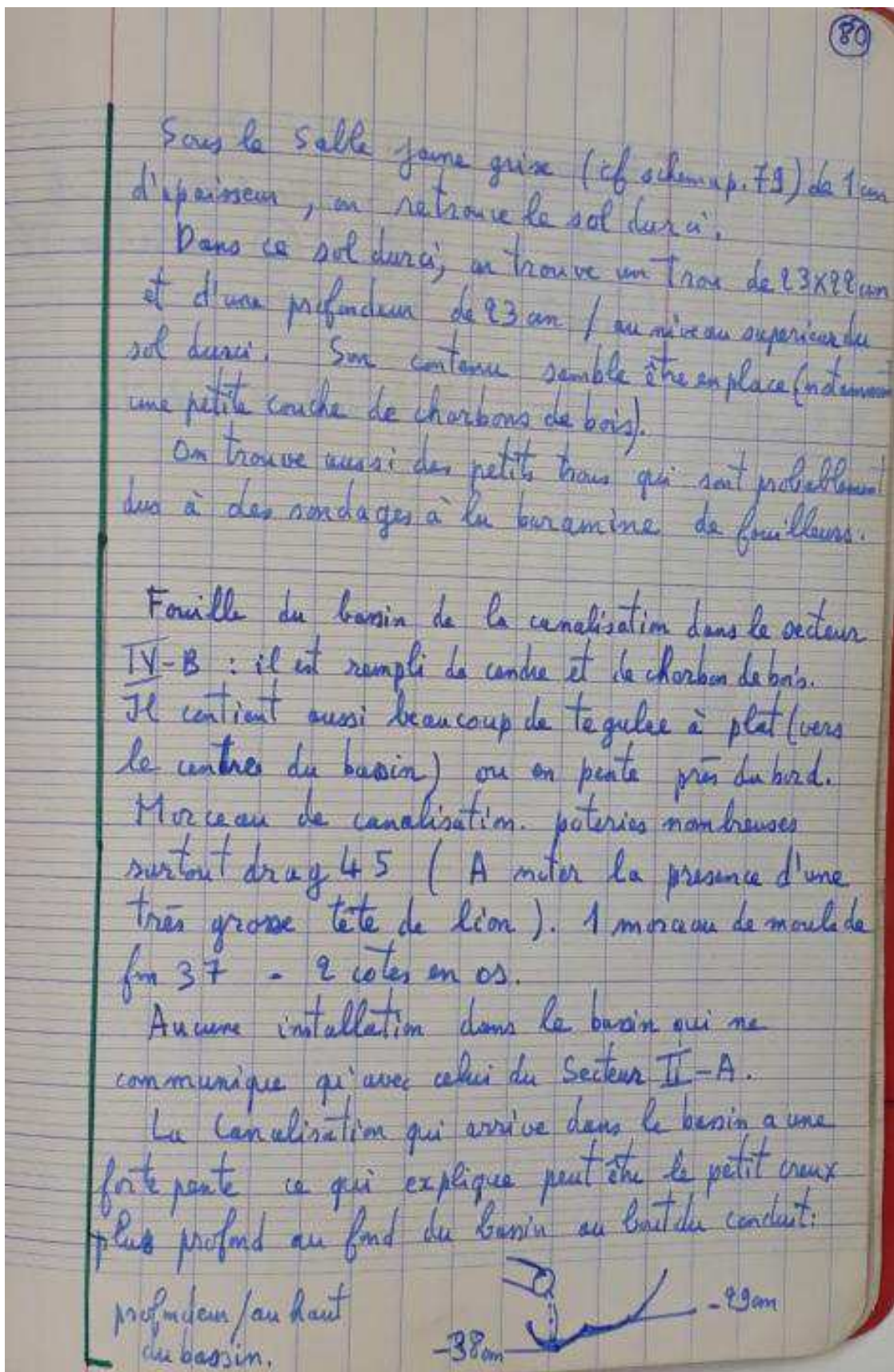


Figure 179 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 80



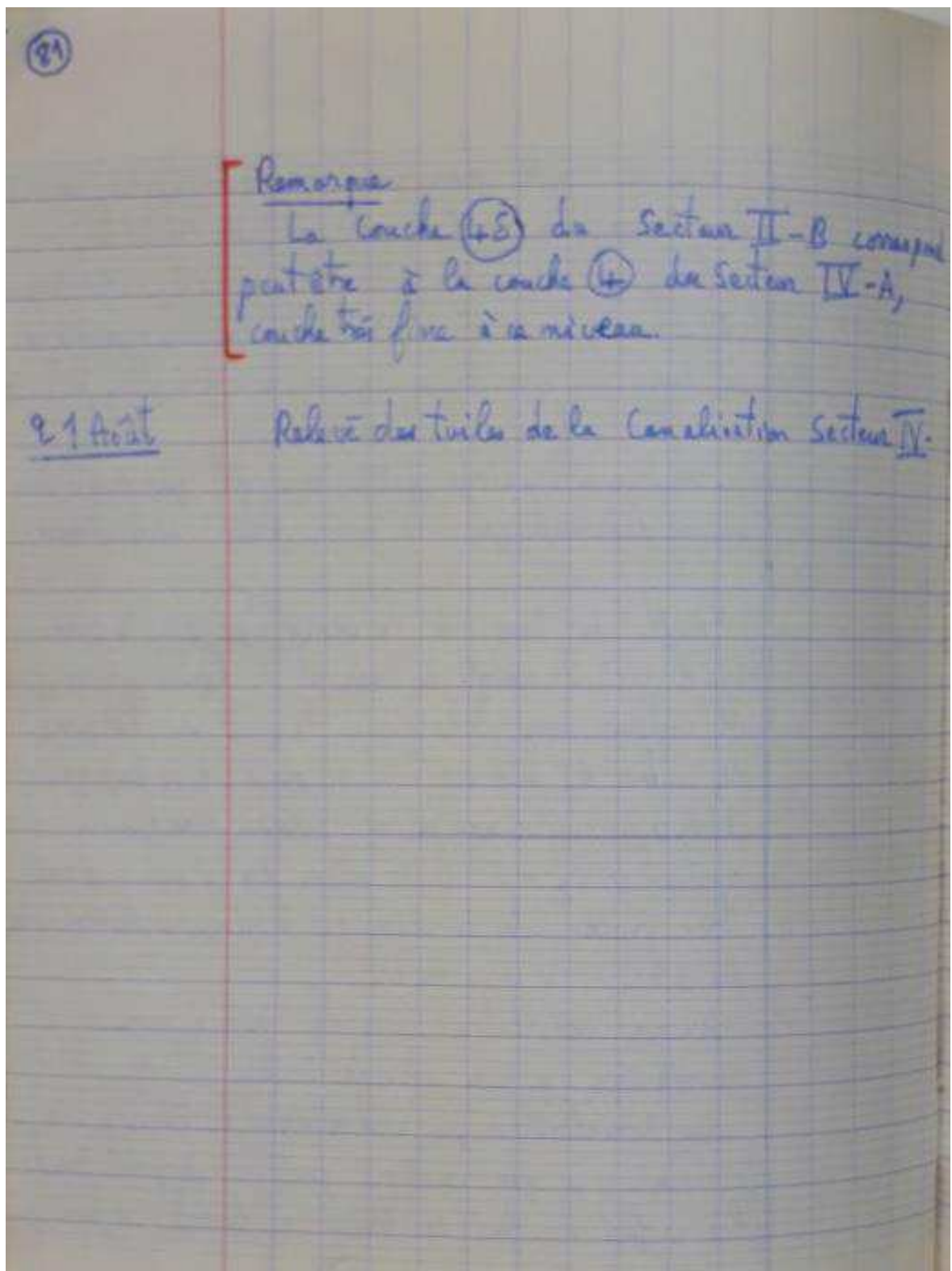


Figure 180 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 81

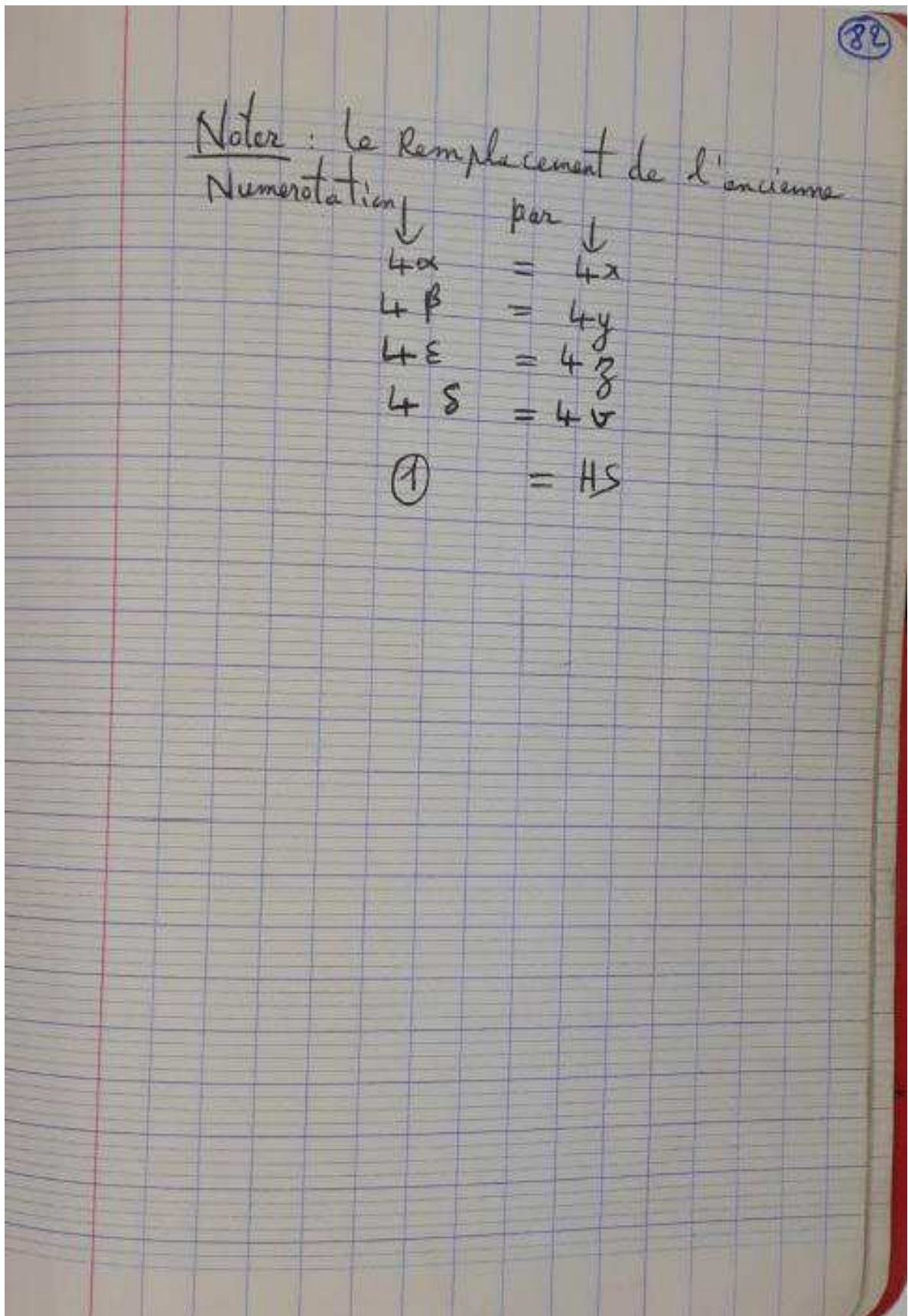


Figure 181 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 82

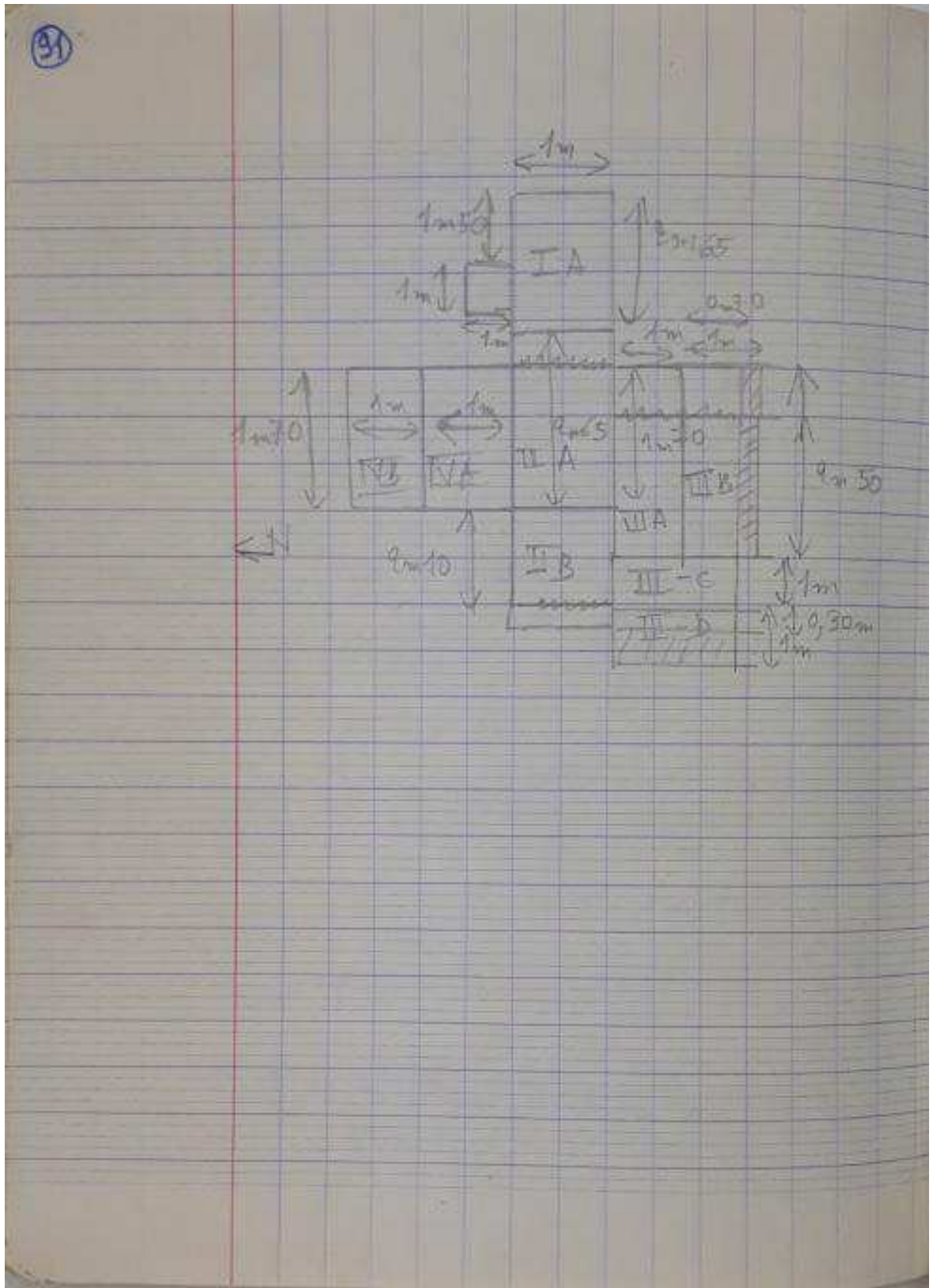


Figure 182 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 91

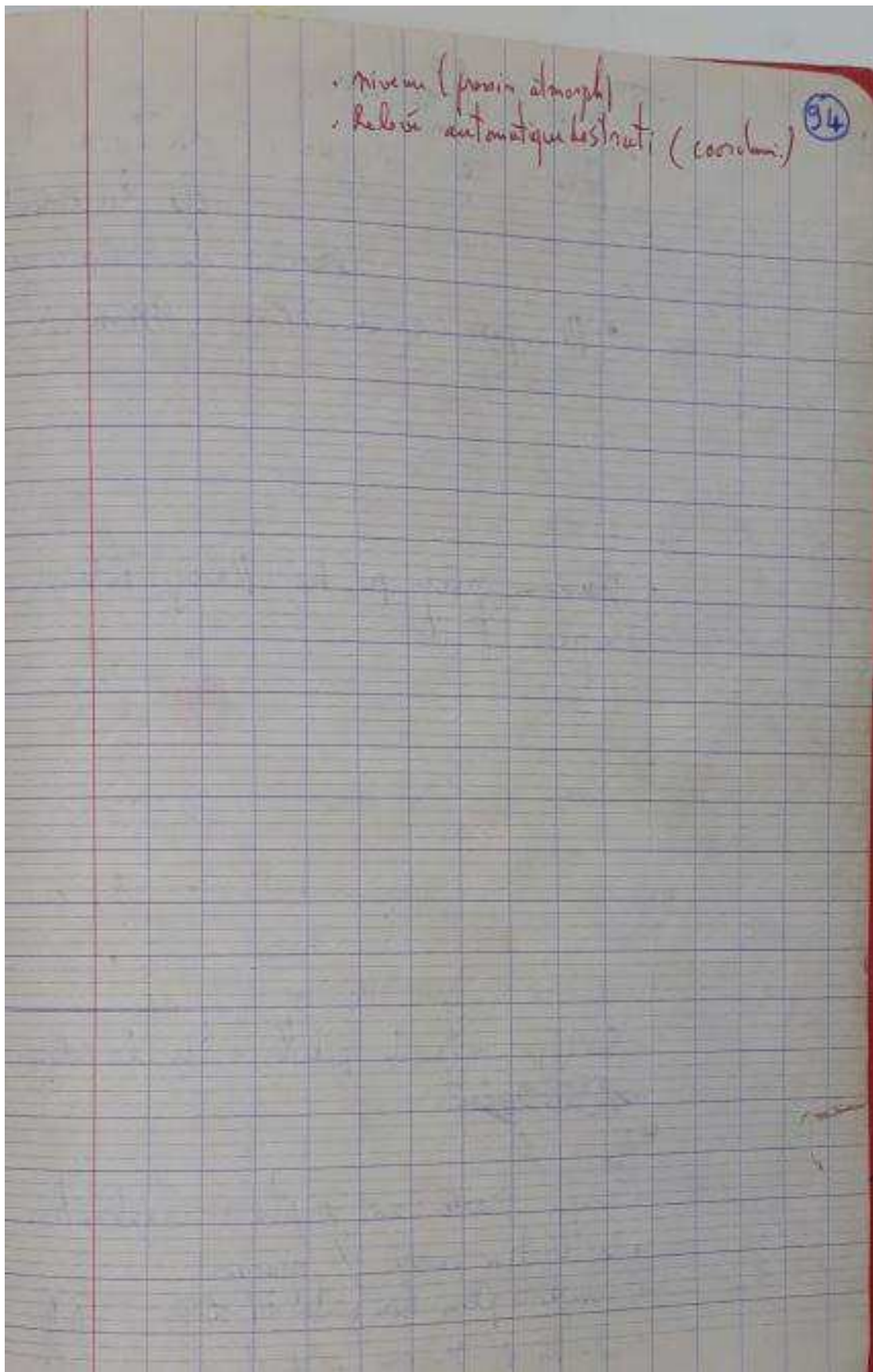


Figure 183 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page 94



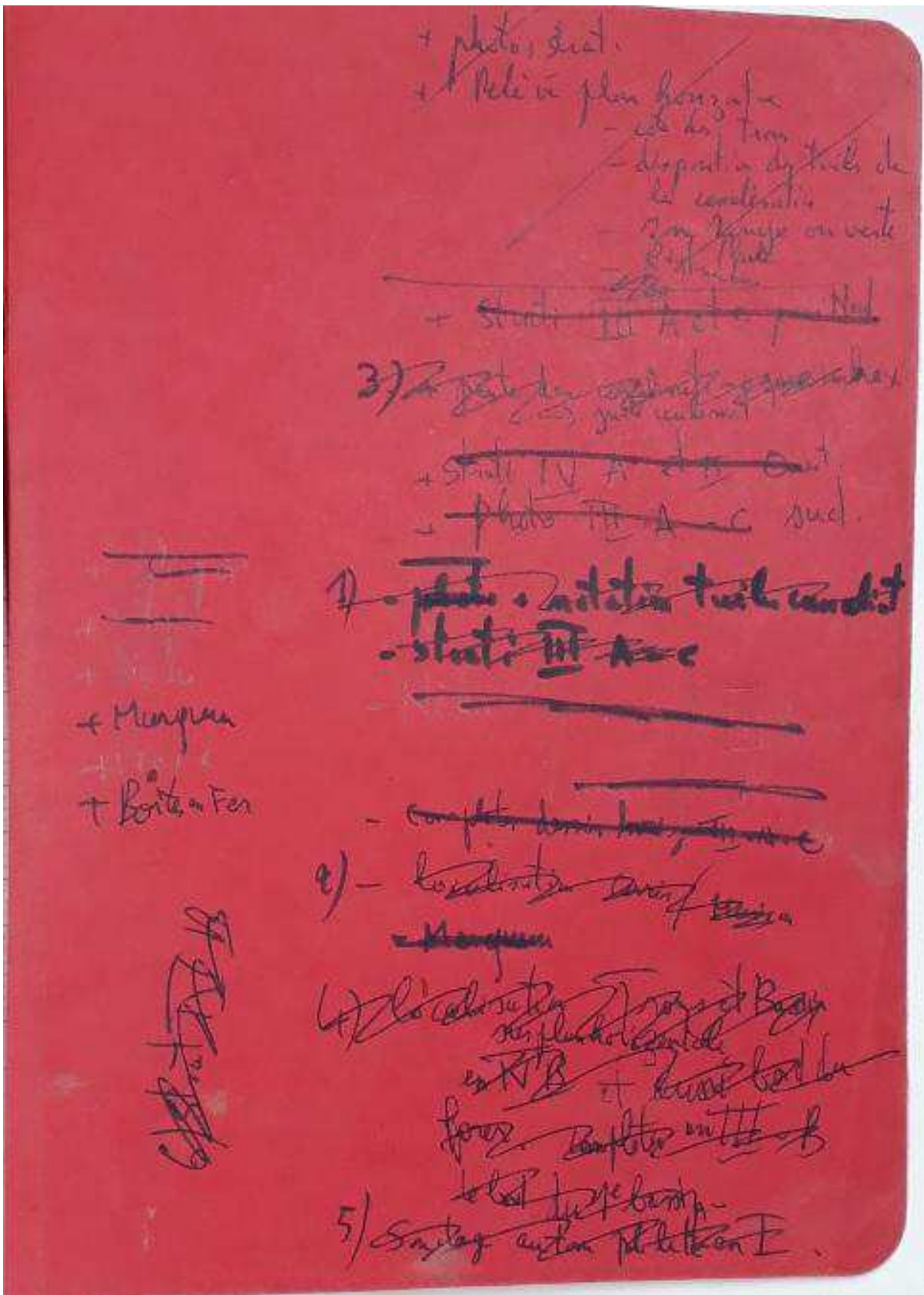


Figure 185 - Cahier de fouille de 1977 N°2 page Couverture fin

### 4.3. CAHIER 1978



Figure 186 - Cahier de fouille de 1978 Couverture

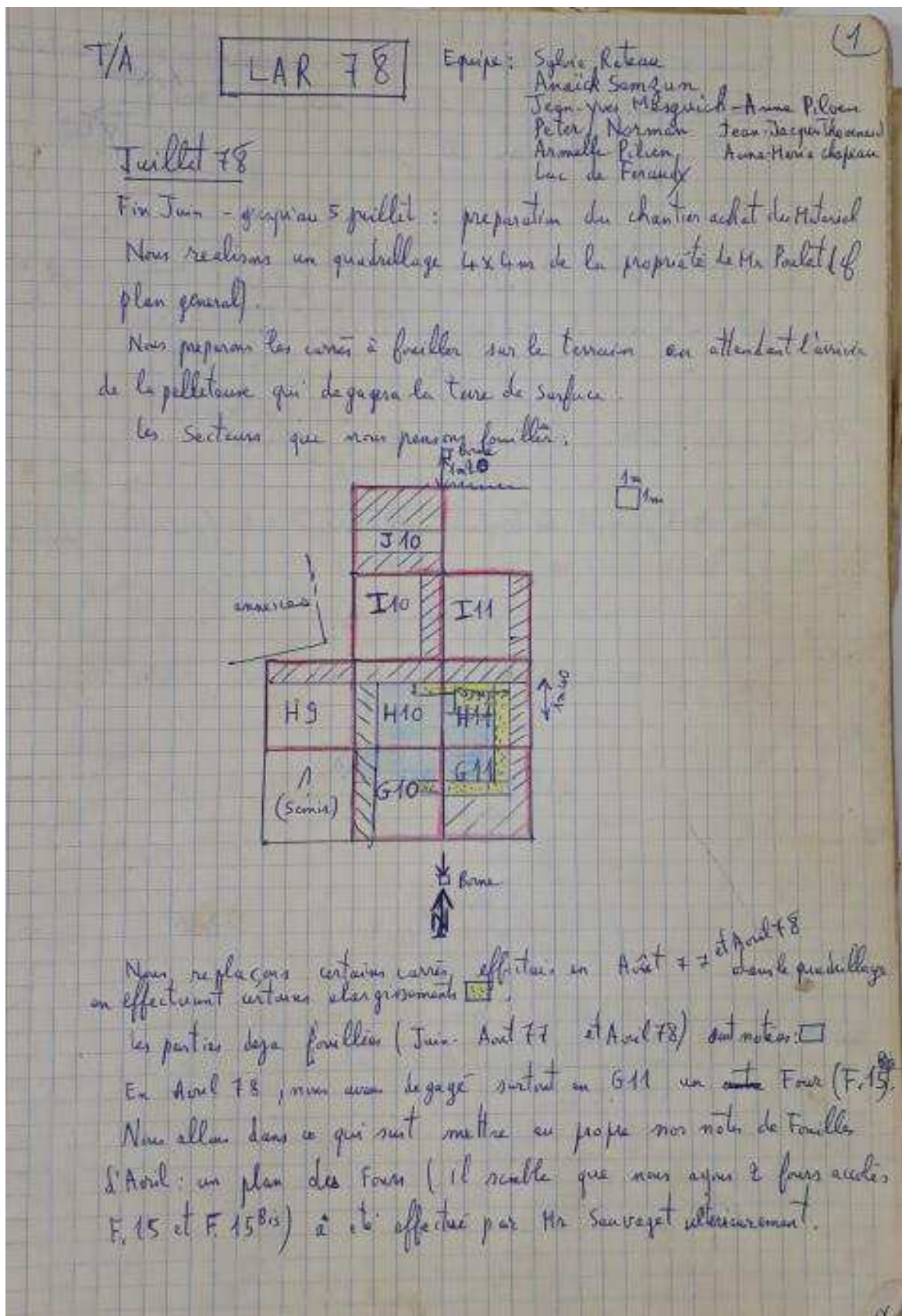


Figure 187 - Cahier de fouille de 1978 page 1



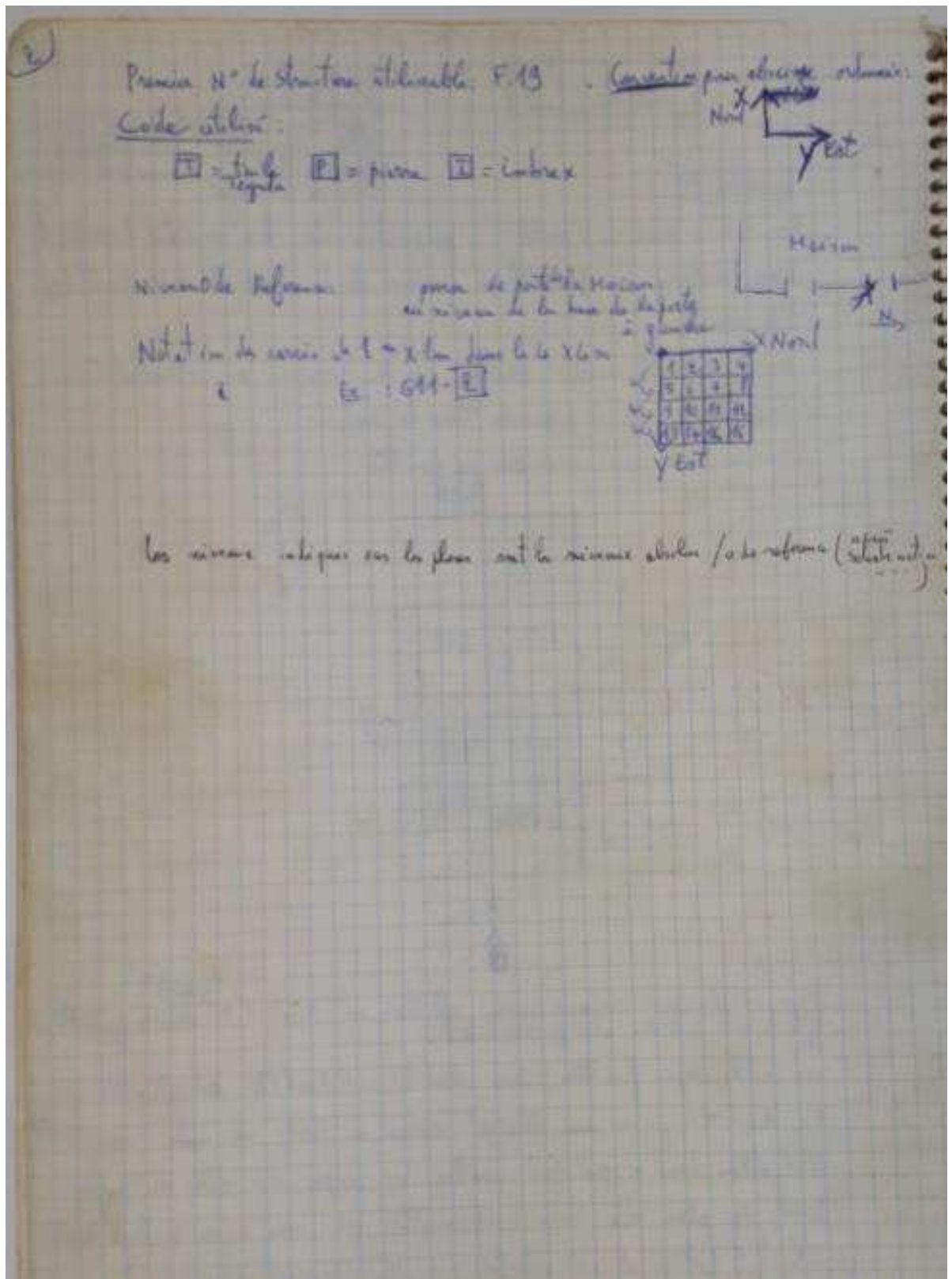


Figure 188 - Cahier de fouille de 1978 page 2

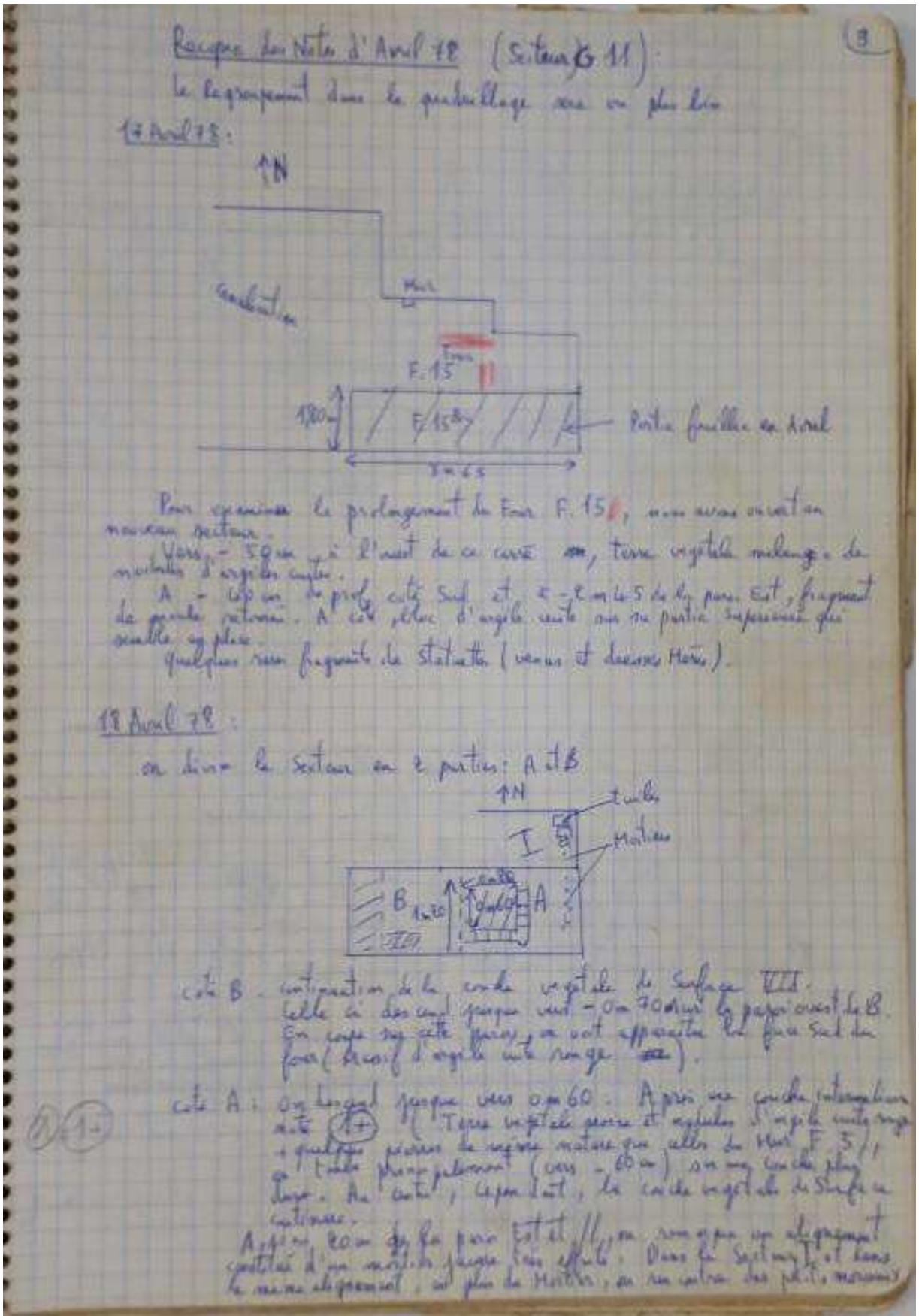


Figure 189 - Cahier de fouille de 1978 page 3



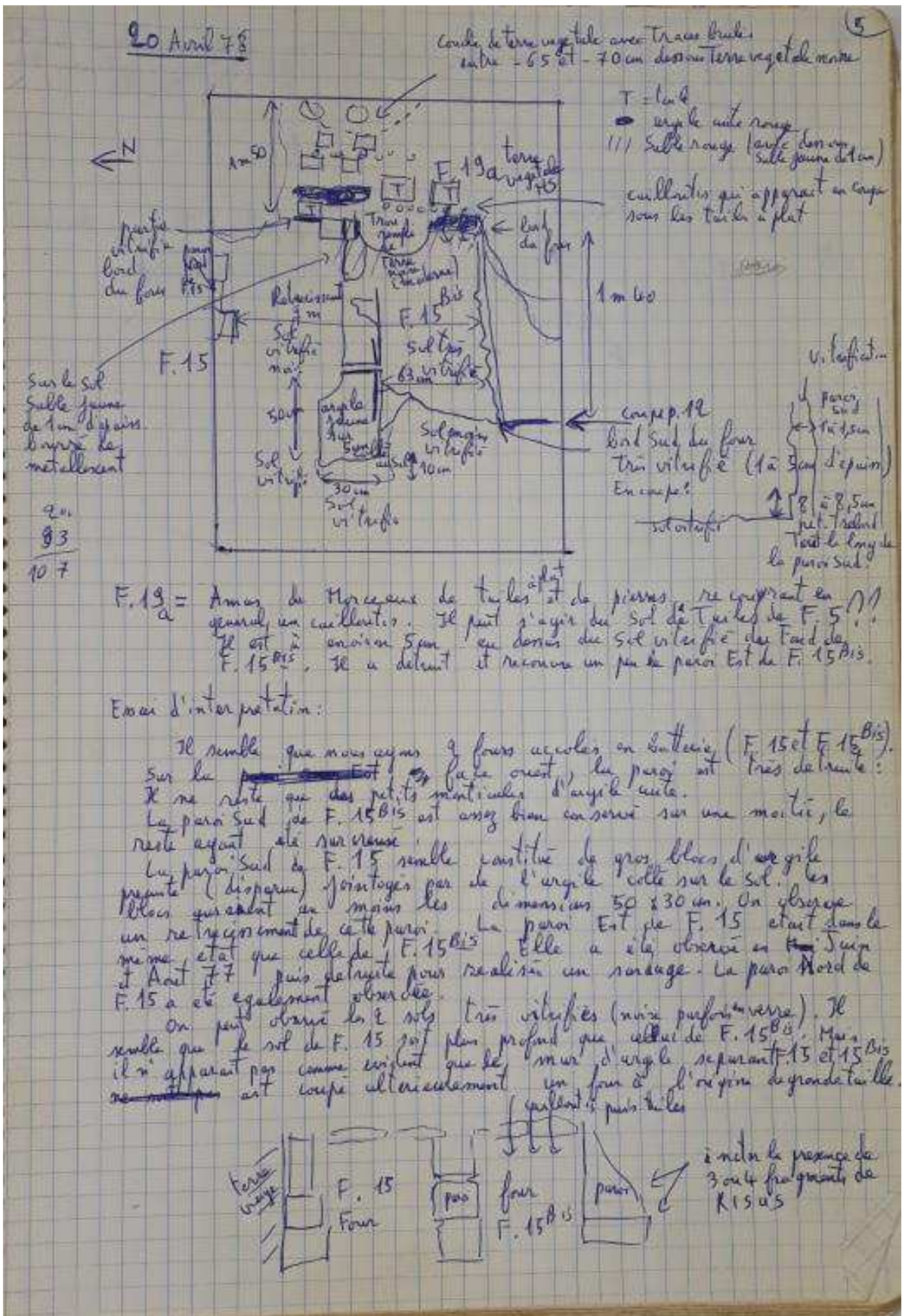


Figure 191 - Cahier de fouille de 1978 page 5

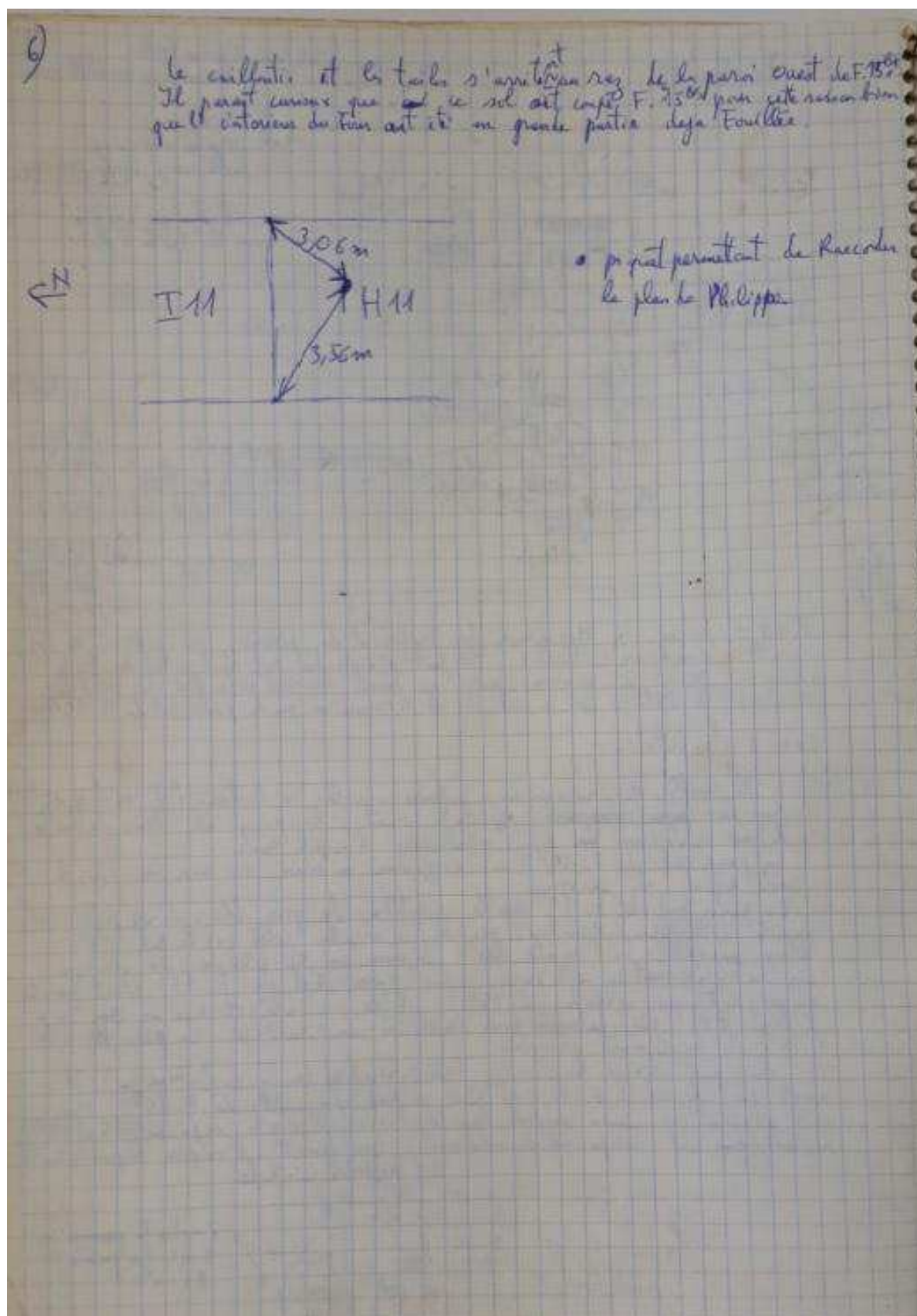


Figure 192 - Cahier de fouille de 1978 page 6

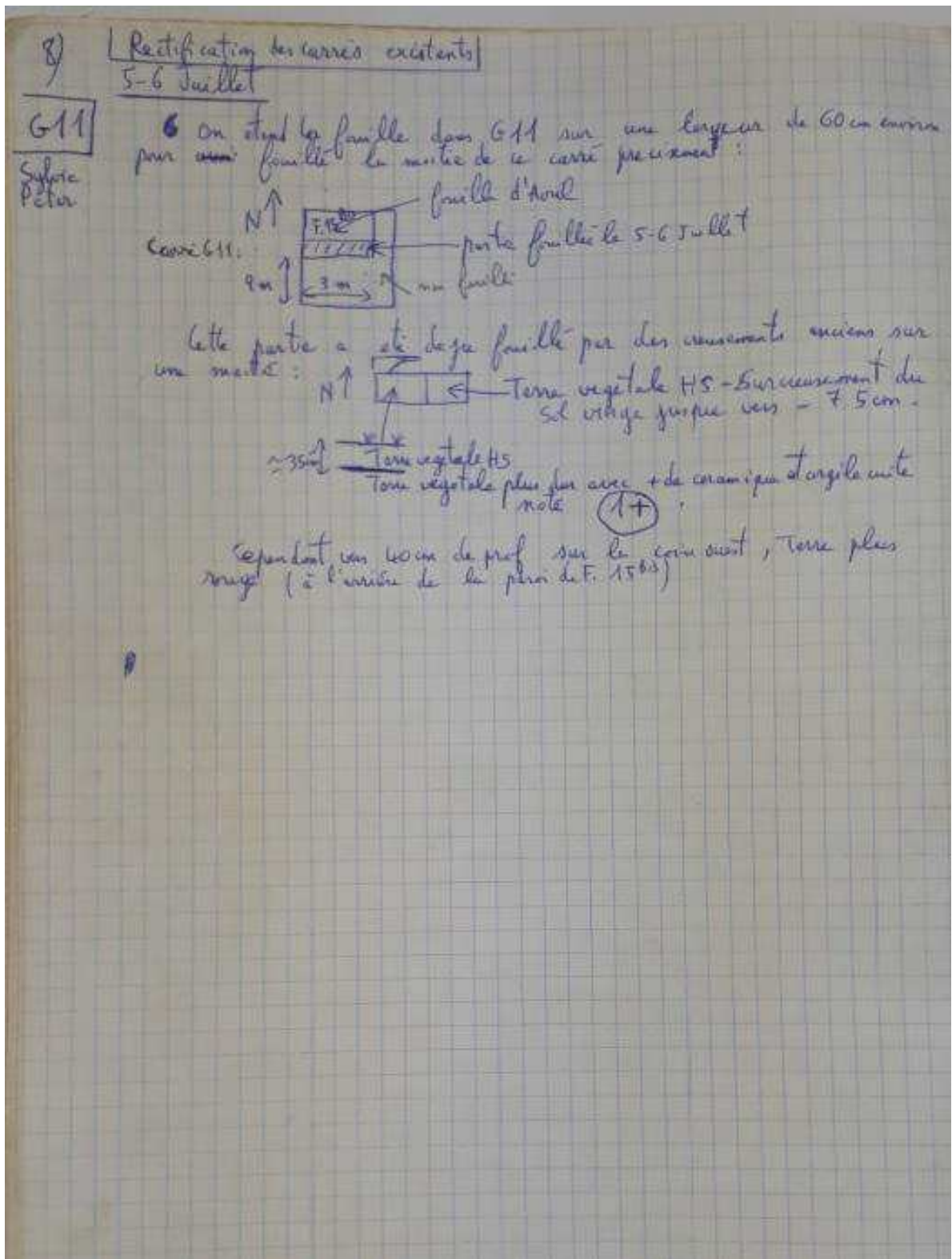


Figure 193 - Cahier de fouille de 1978 page 8

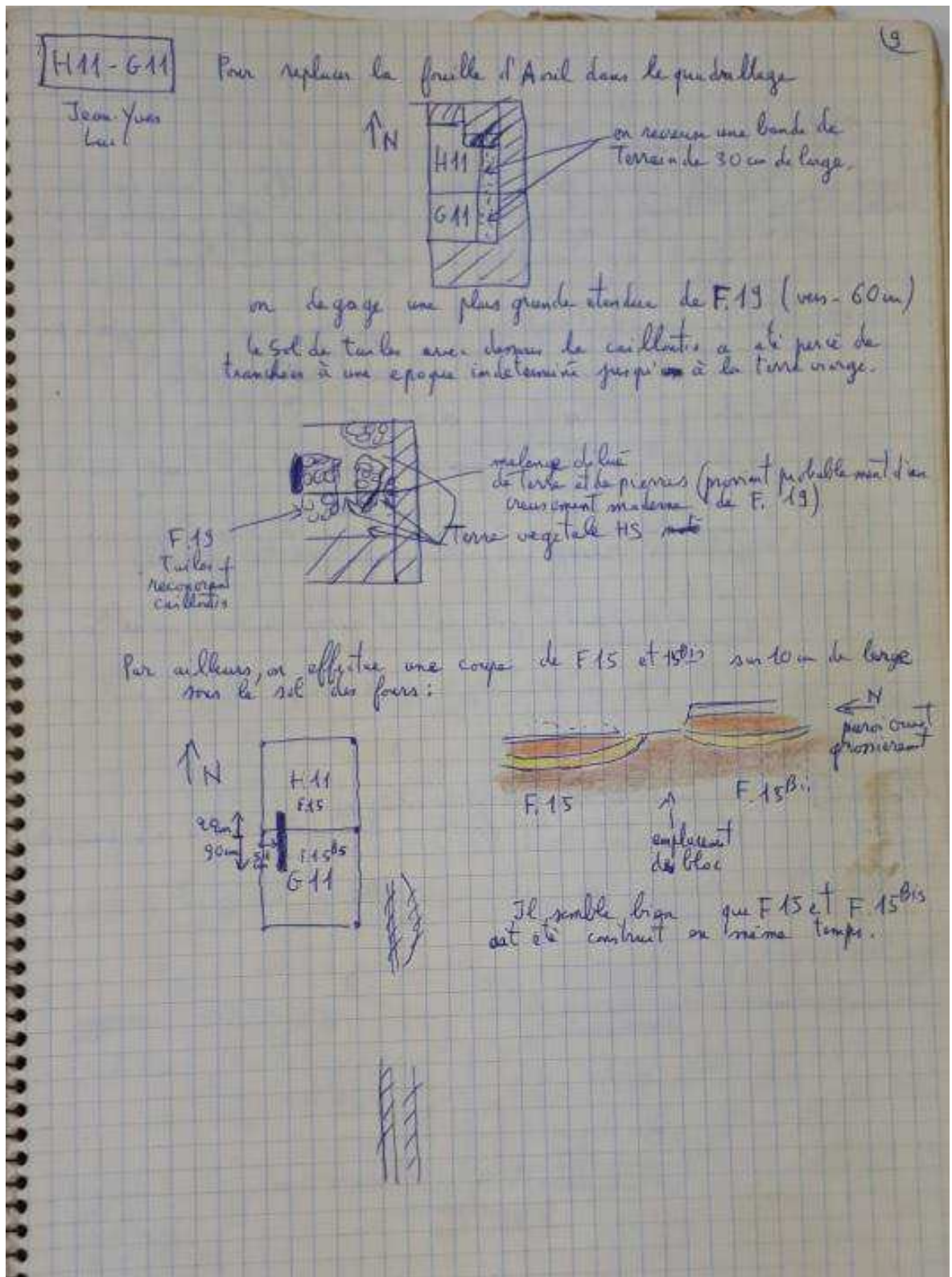


Figure 194 - Cahier de fouille de 1978 page 9

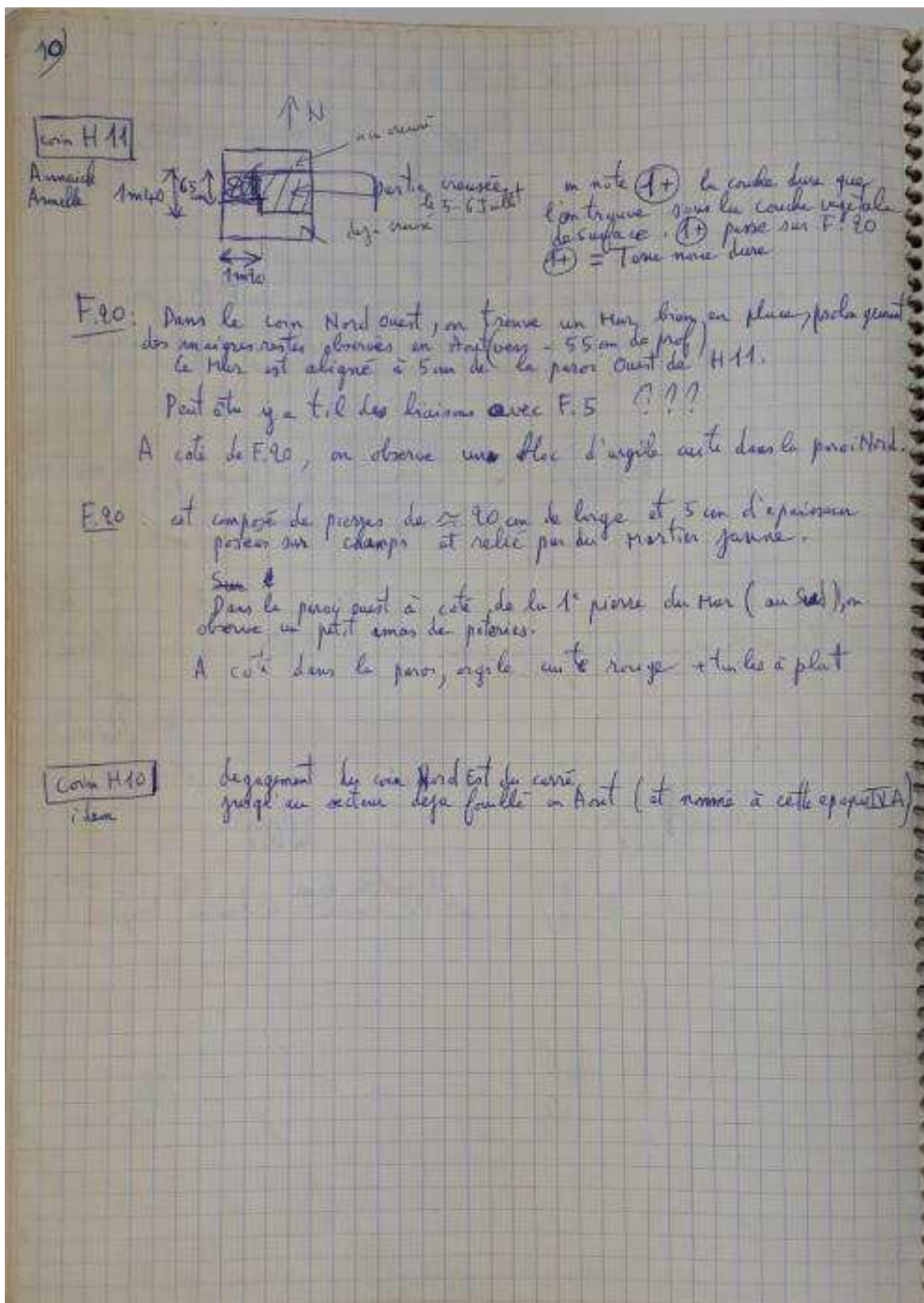


Figure 195 - Cahier de fouille de 1978 page 10





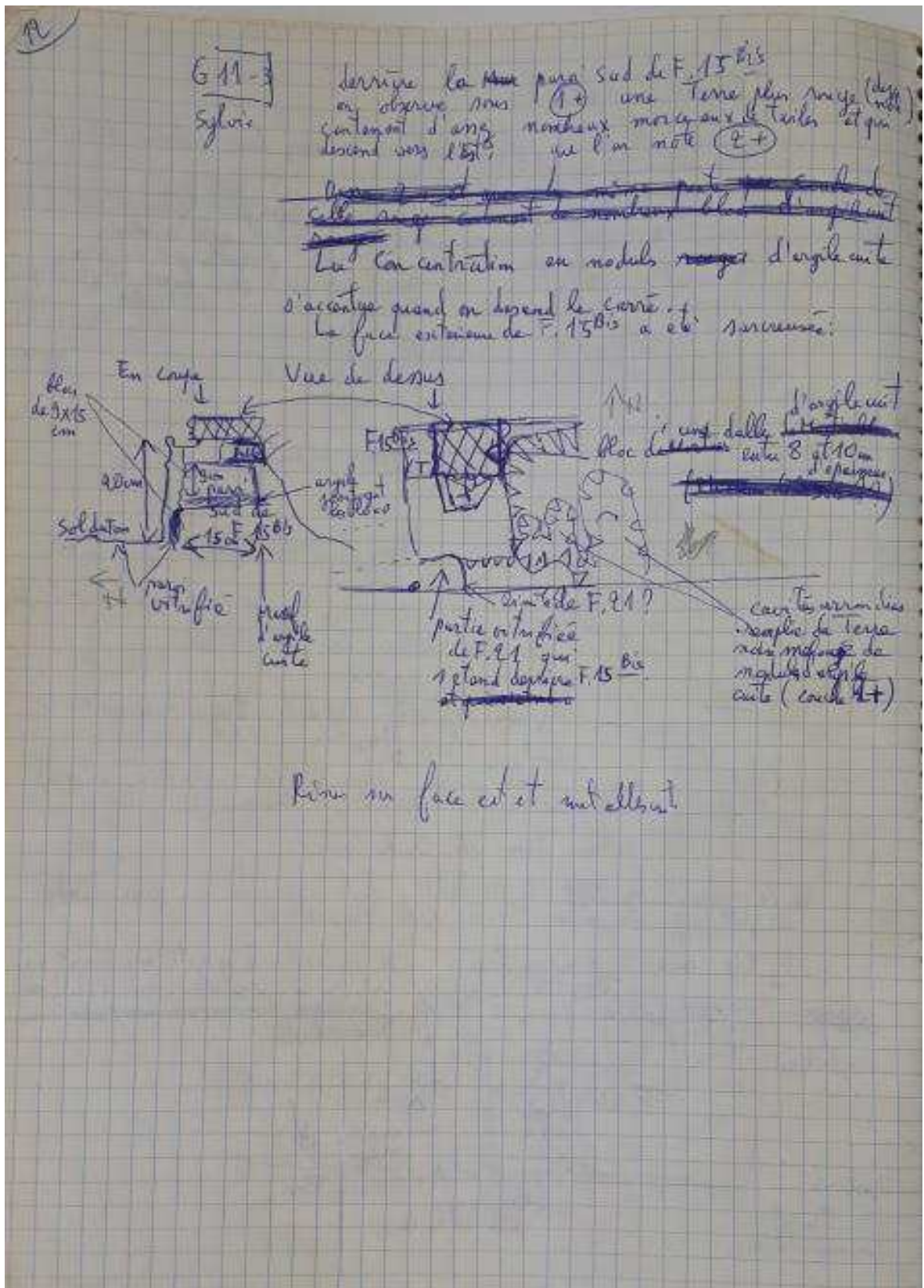


Figure 197 - Cahier de fouille de 1978 page 12

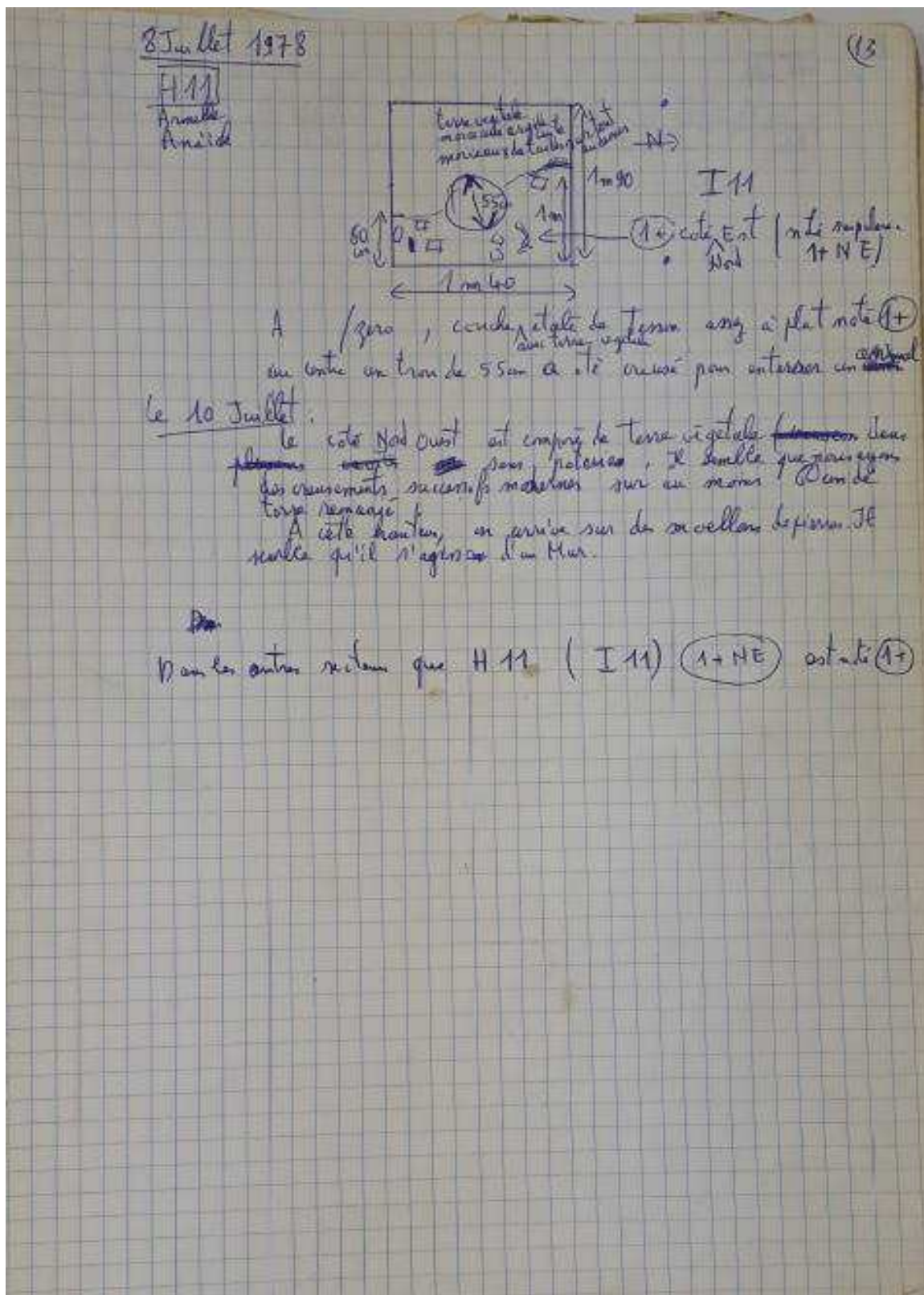


Figure 198 - Cahier de fouille de 1978 page 13

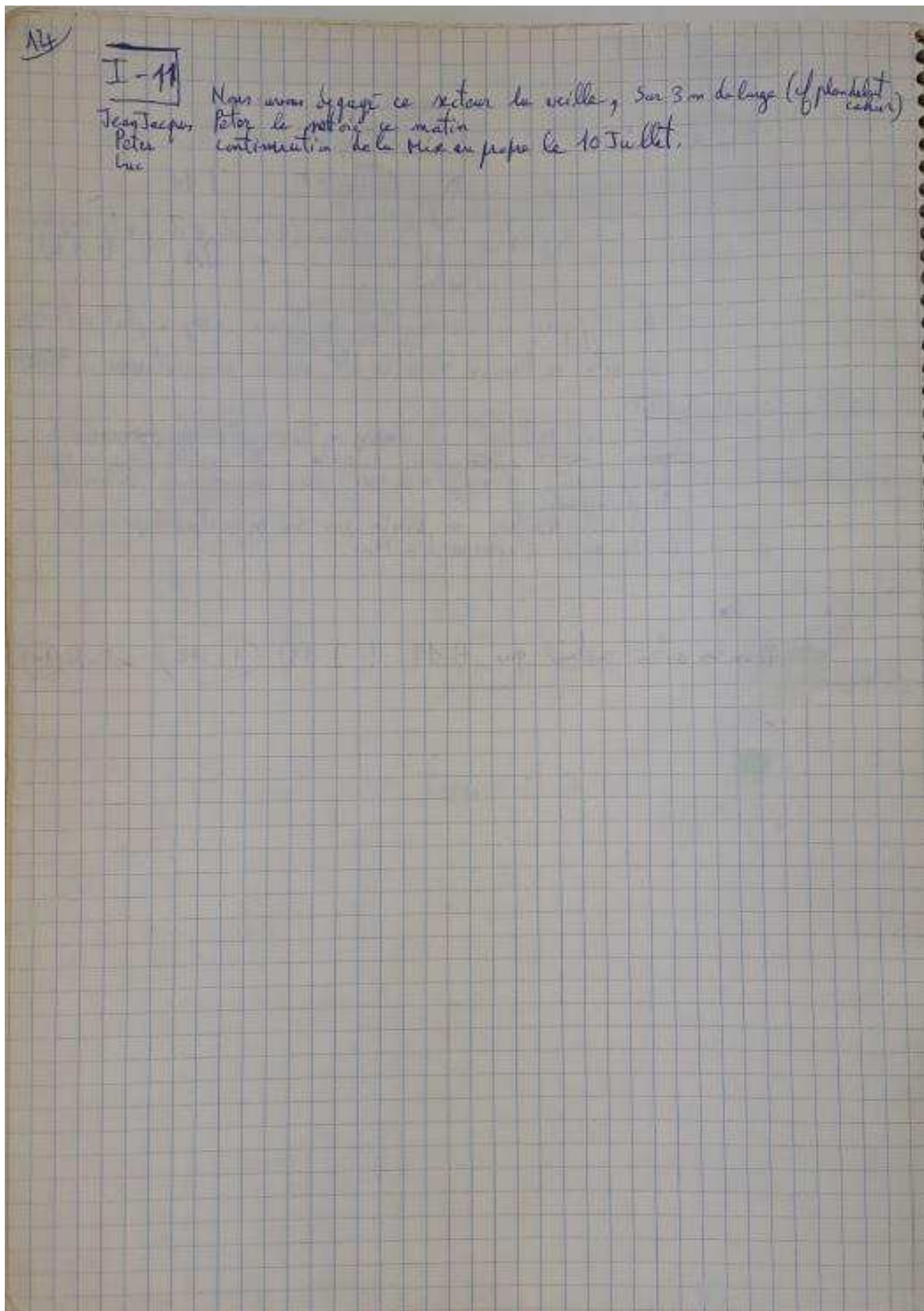


Figure 199 - Cahier de fouille de 1978 page 14

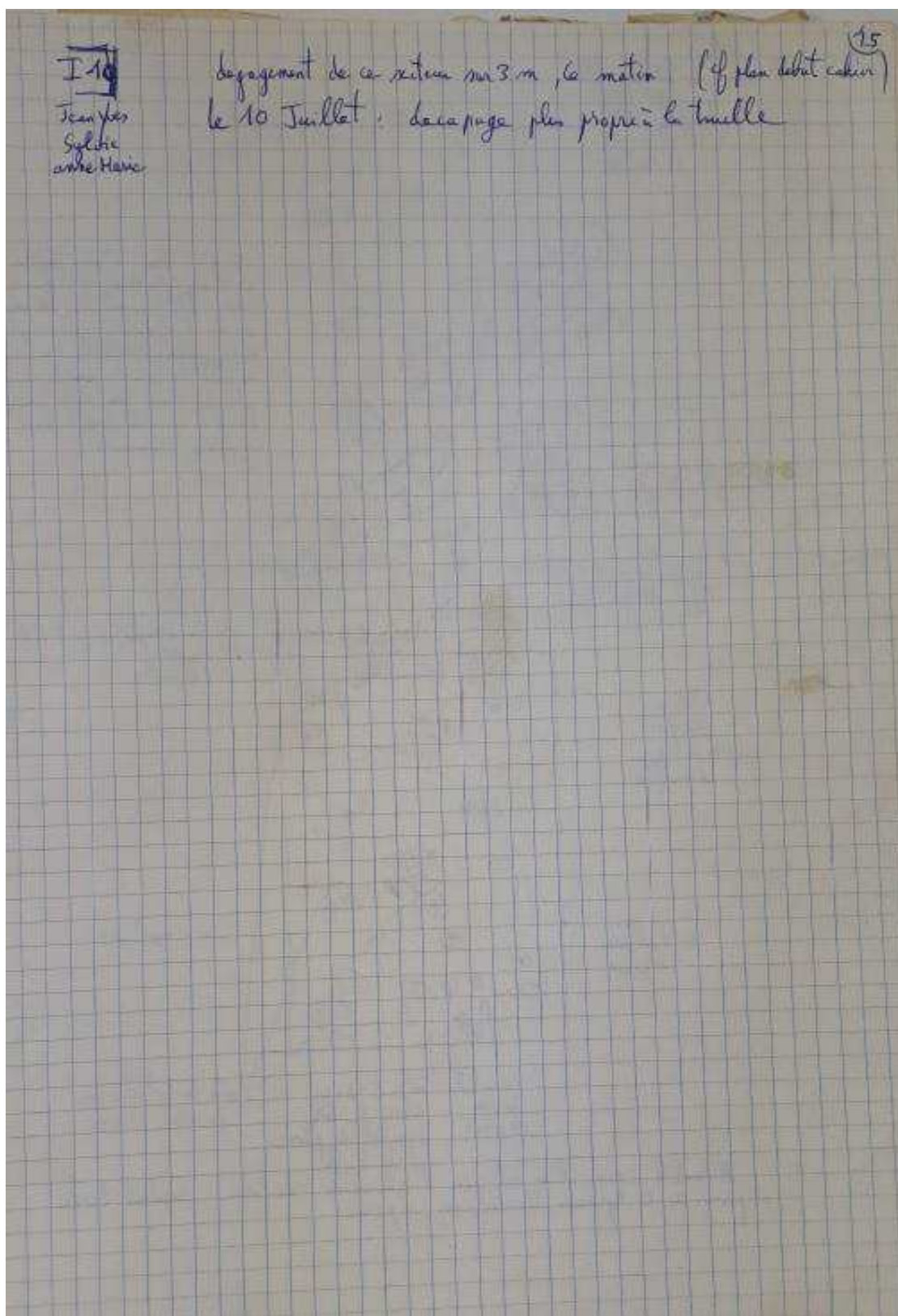


Figure 200 - Cahier de fouille de 1978 page 15

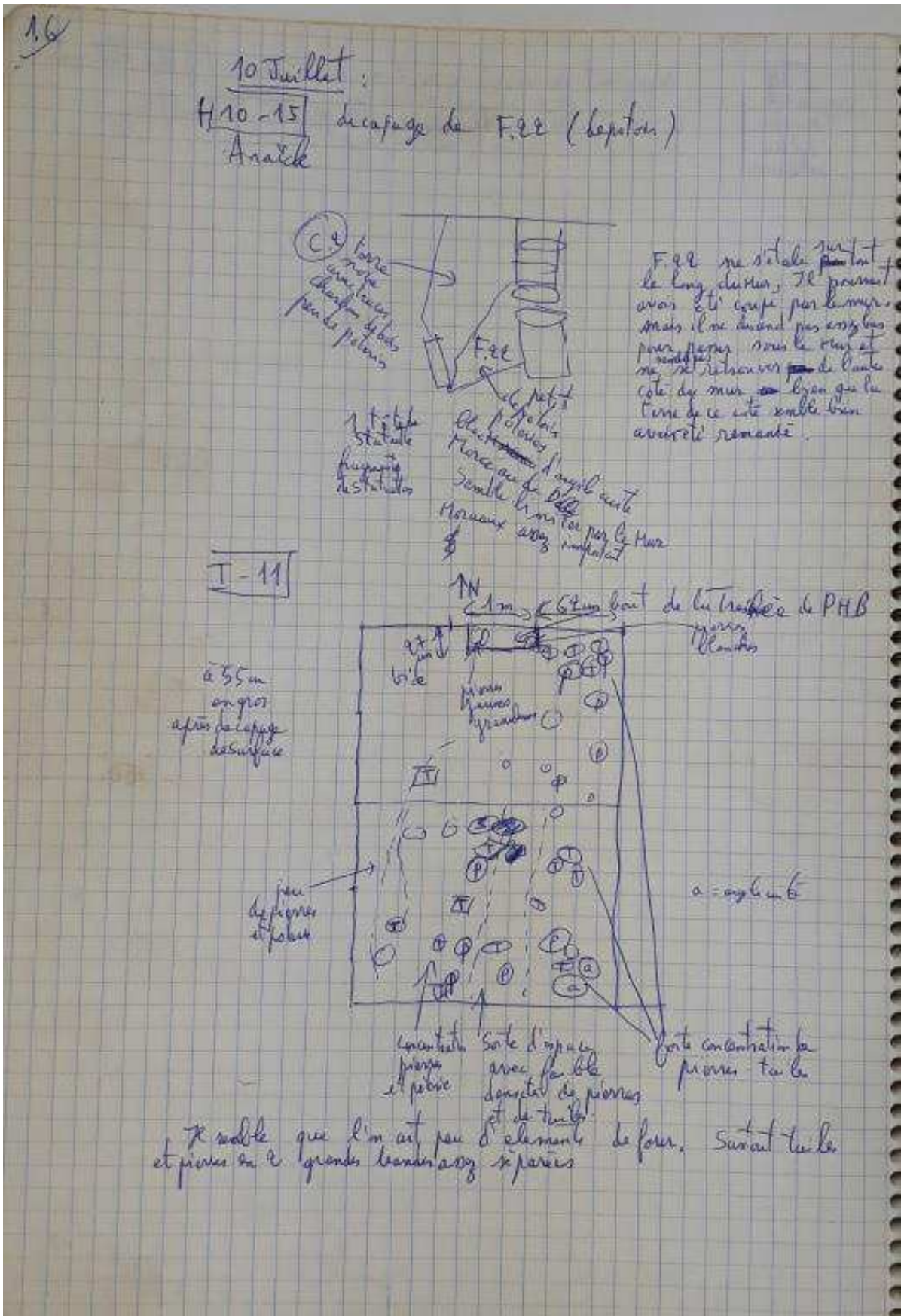


Figure 201 - Cahier de fouille de 1978 page 16

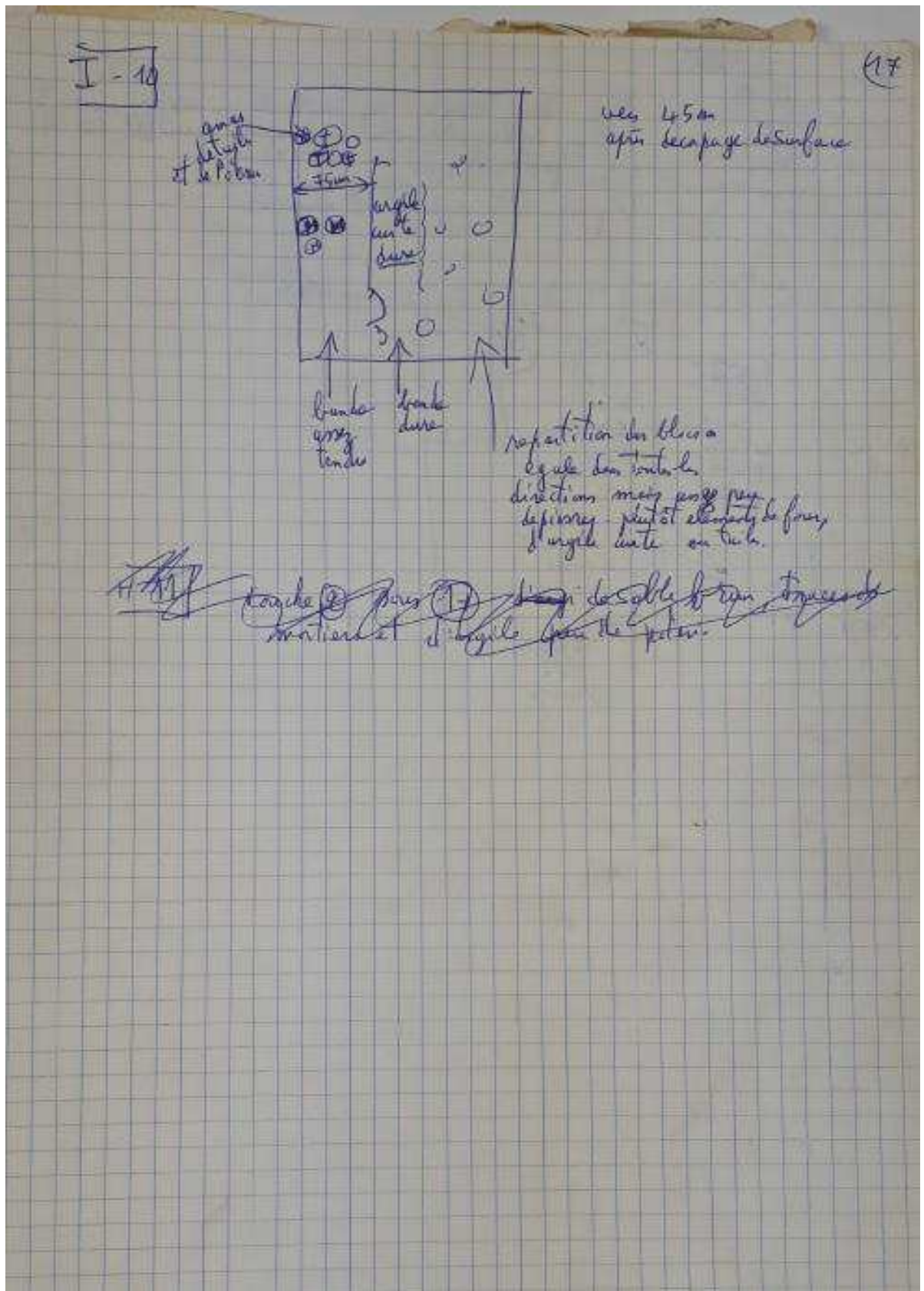


Figure 202 - Cahier de fouille de 1978 page 17





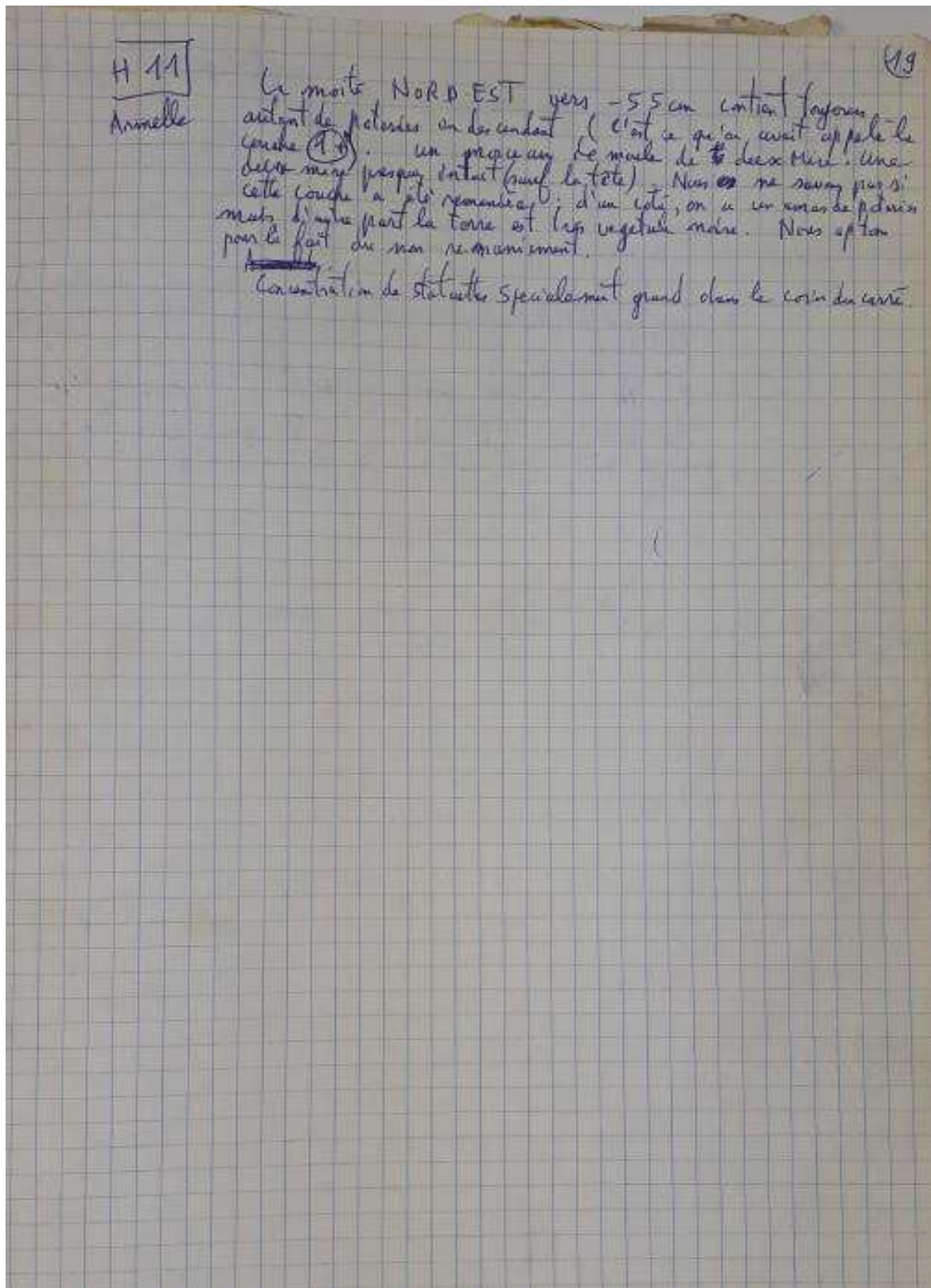


Figure 204 - Cahier de fouille de 1978 page 19

(1) 11  
 Pator  
 Jean Jacques

En partant de la Tronche de Philippe, on dégaje le carré 8 pour faire apparaître la rivière.  
 Dégagent du carré 4 à côté pour qui se luisant par  
 apparemment grand chose en surface.

On descend 10-15cm dans ces carrés: toujours del'HS c'est  
 ce qui a appelé 1<sup>er</sup> niveau.

Dans 3 et 12 au 1<sup>er</sup> niveau, on a un amas de nodules de  
 manganèse et de tufes avec une concentration spécialement grande de ferrous  
 et de tufes dans 12. Dans 12 y a des morceaux de Sigillaria  
 une tête de charbon.

Dans 4 au 1<sup>er</sup> niveau pour carré 3 très peu de ferrous.

On distingue très mal la F. 5 qui devrait se poursuivre  
 dans ce sens. On doit avoir en, encore une fois, des perturbations  
 modernes.

Figure 205 - Cahier de fouille de 1978 page 20

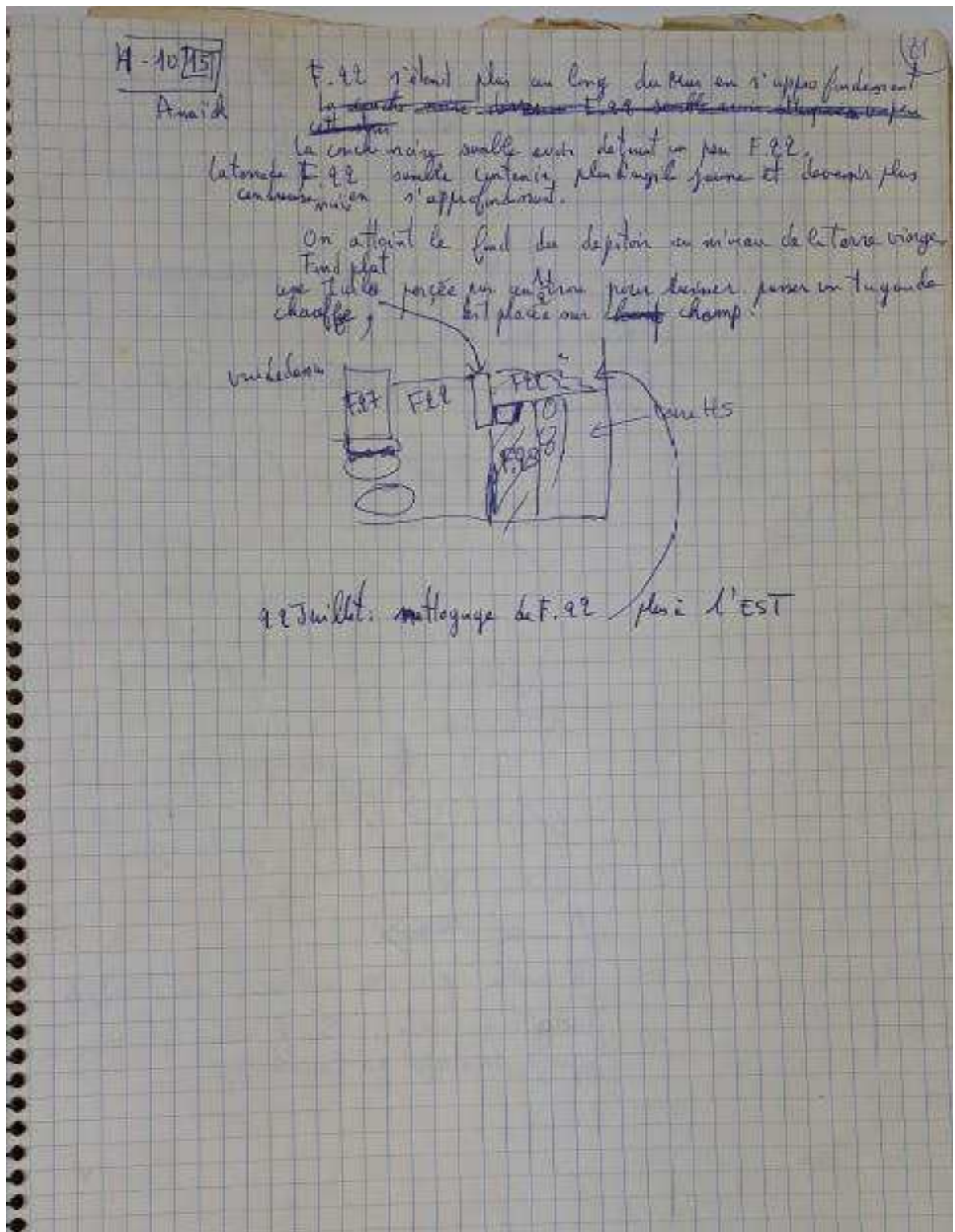


Figure 206 - Cahier de fouille de 1978 page 21

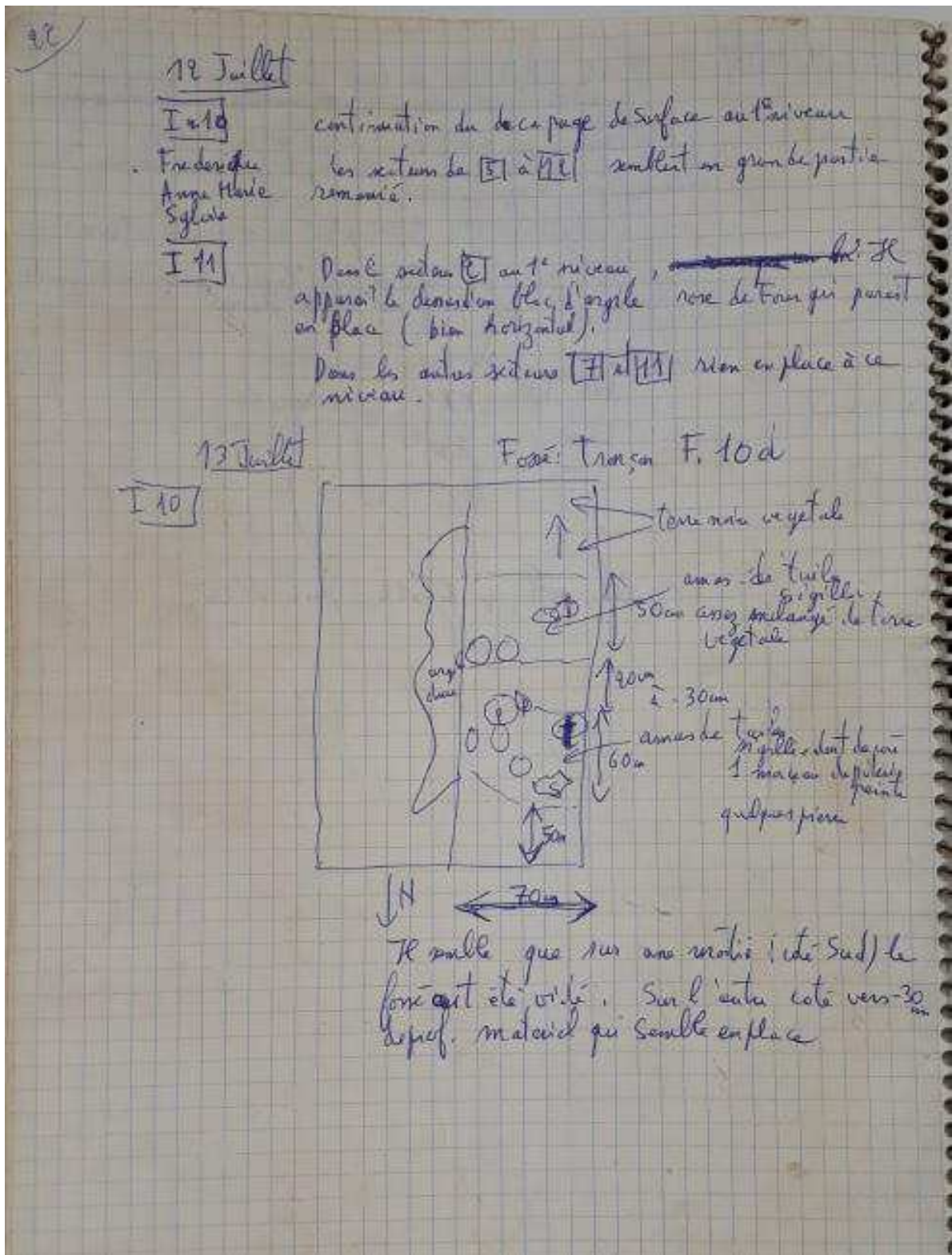


Figure 207 - Cahier de feuille de 1978 page 22

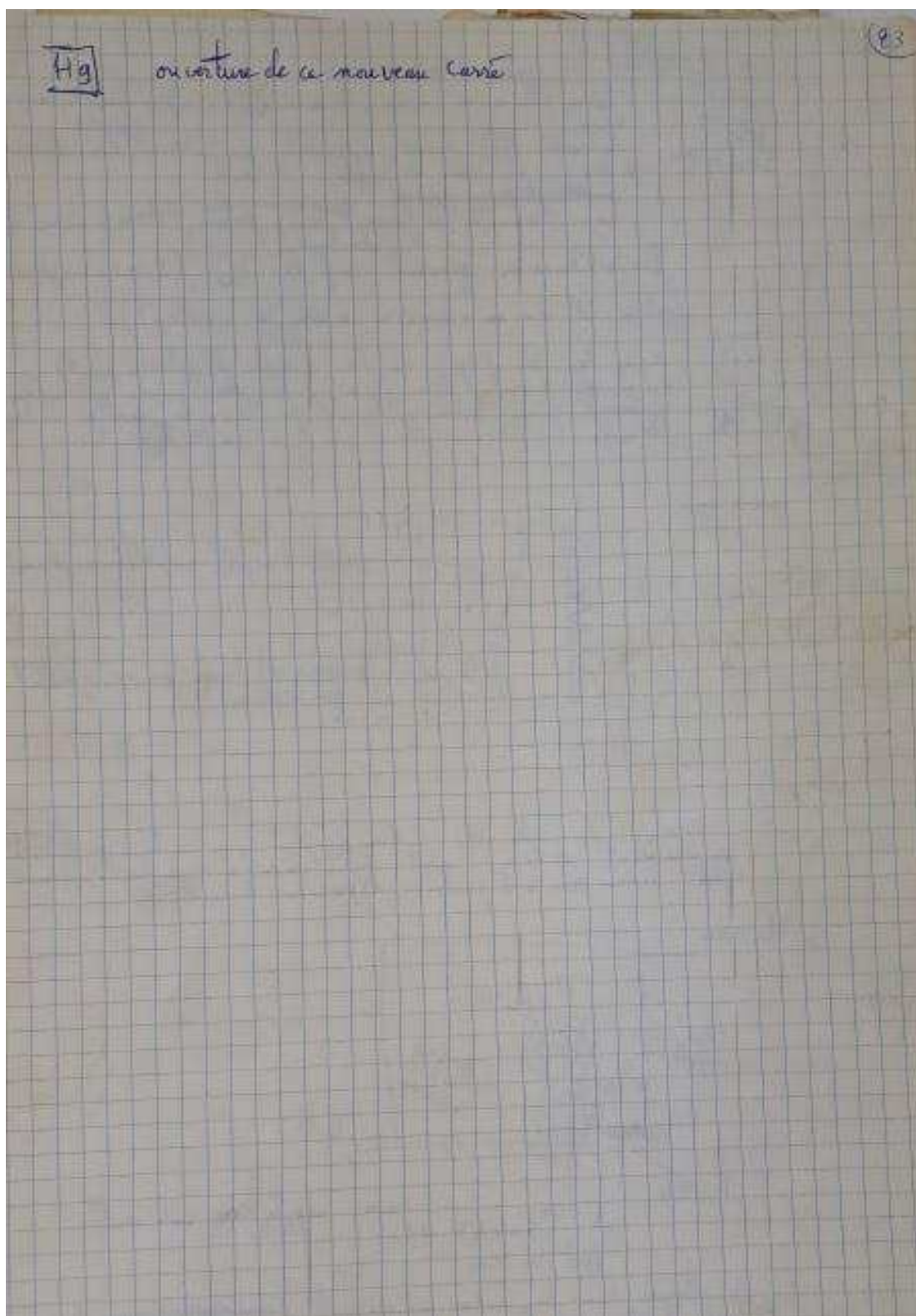


Figure 208 - Cahier de fouille de 1978 page 23

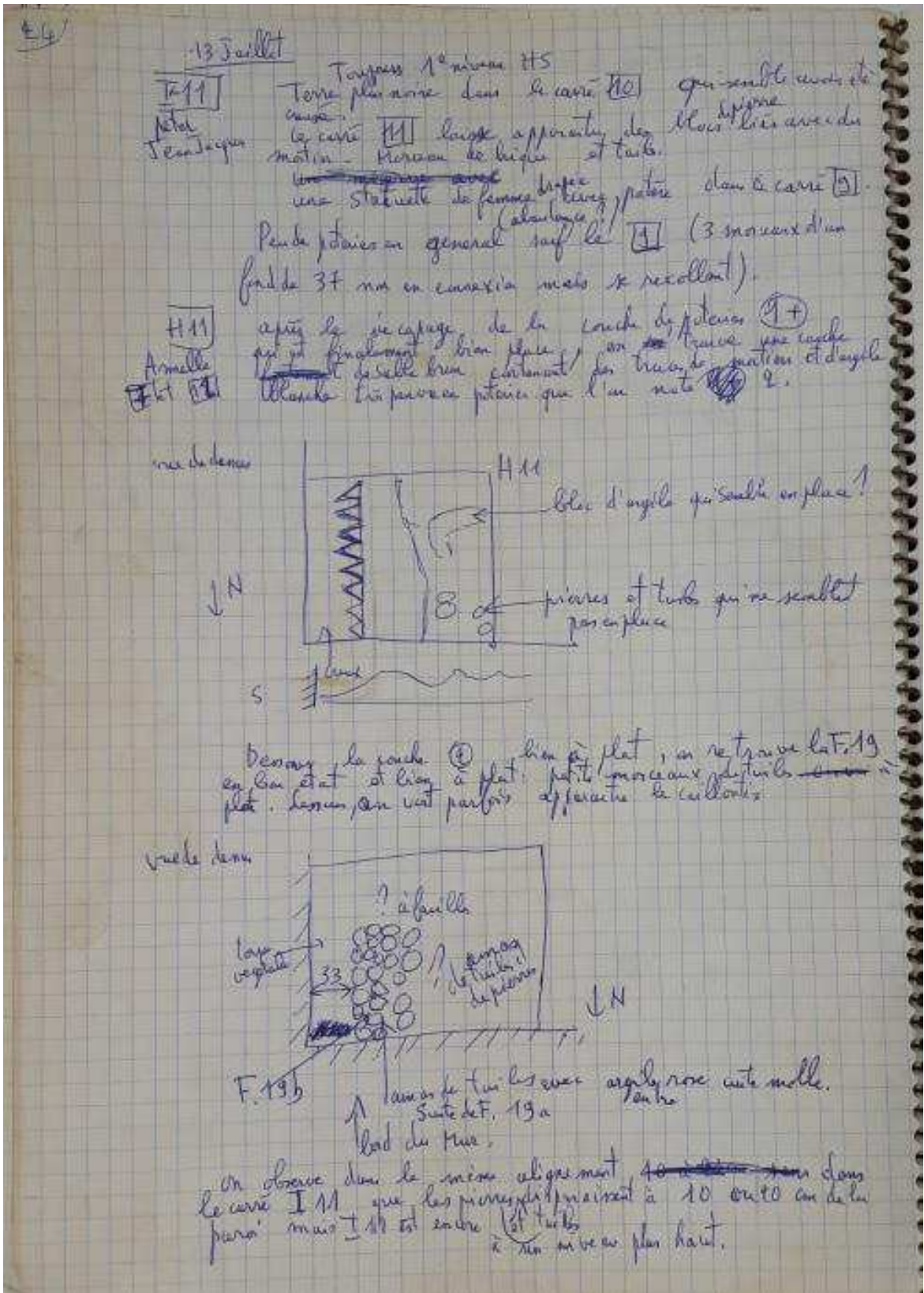


Figure 209 - Cahier de fouille de 1978 page 24

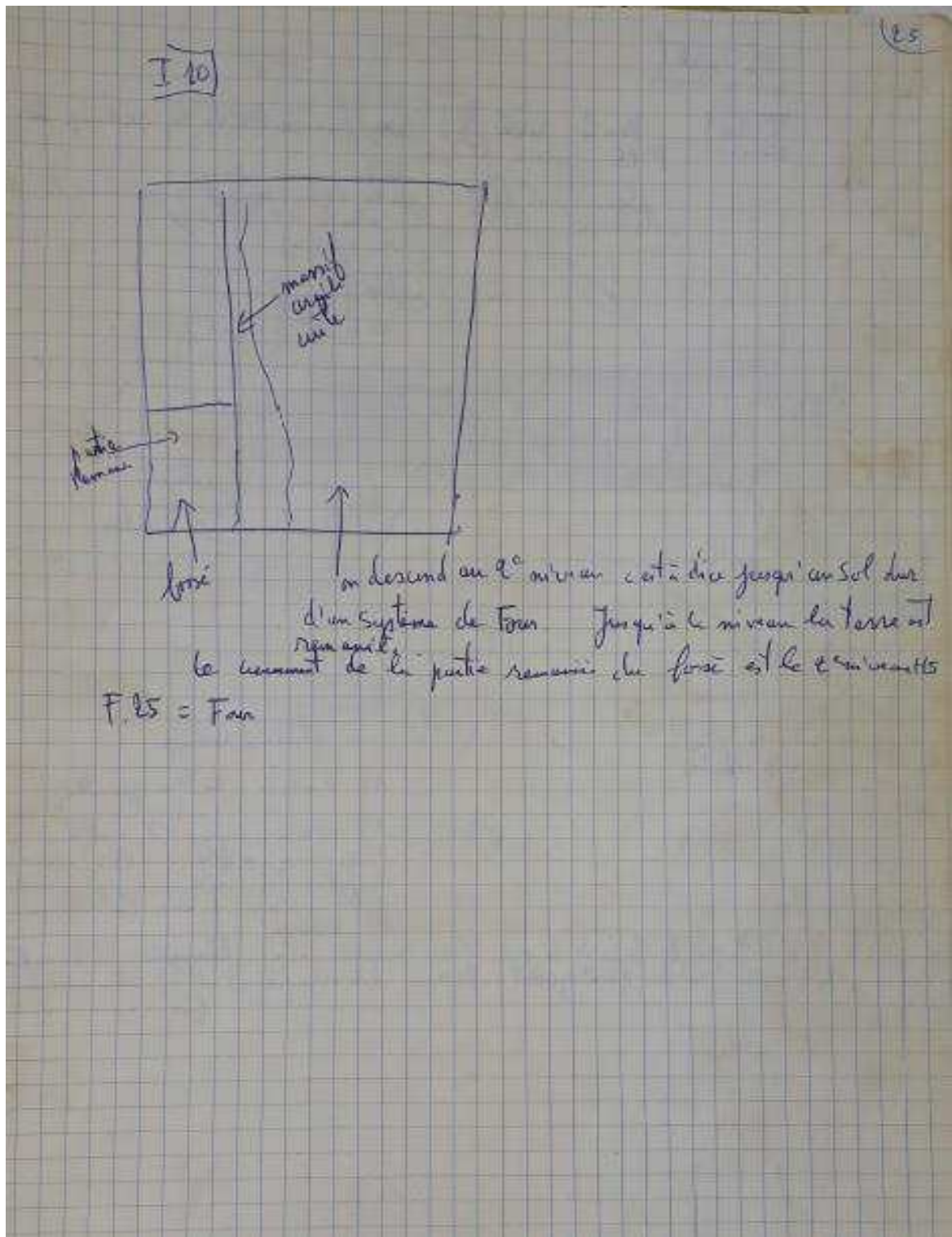


Figure 210 - Cahier de fouille de 1978 page 25

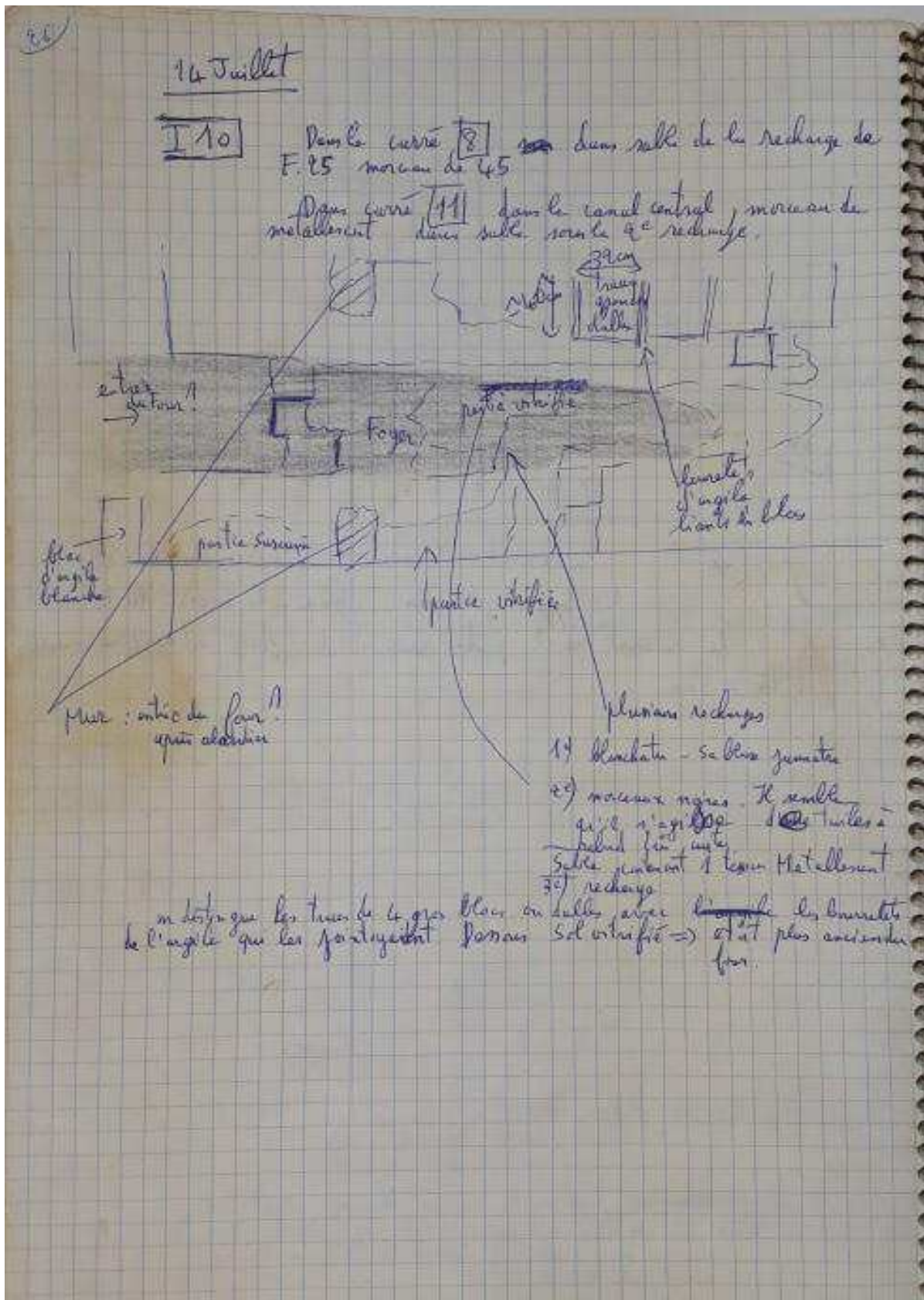


Figure 211 - Cahier de fouille de 1978 page 26



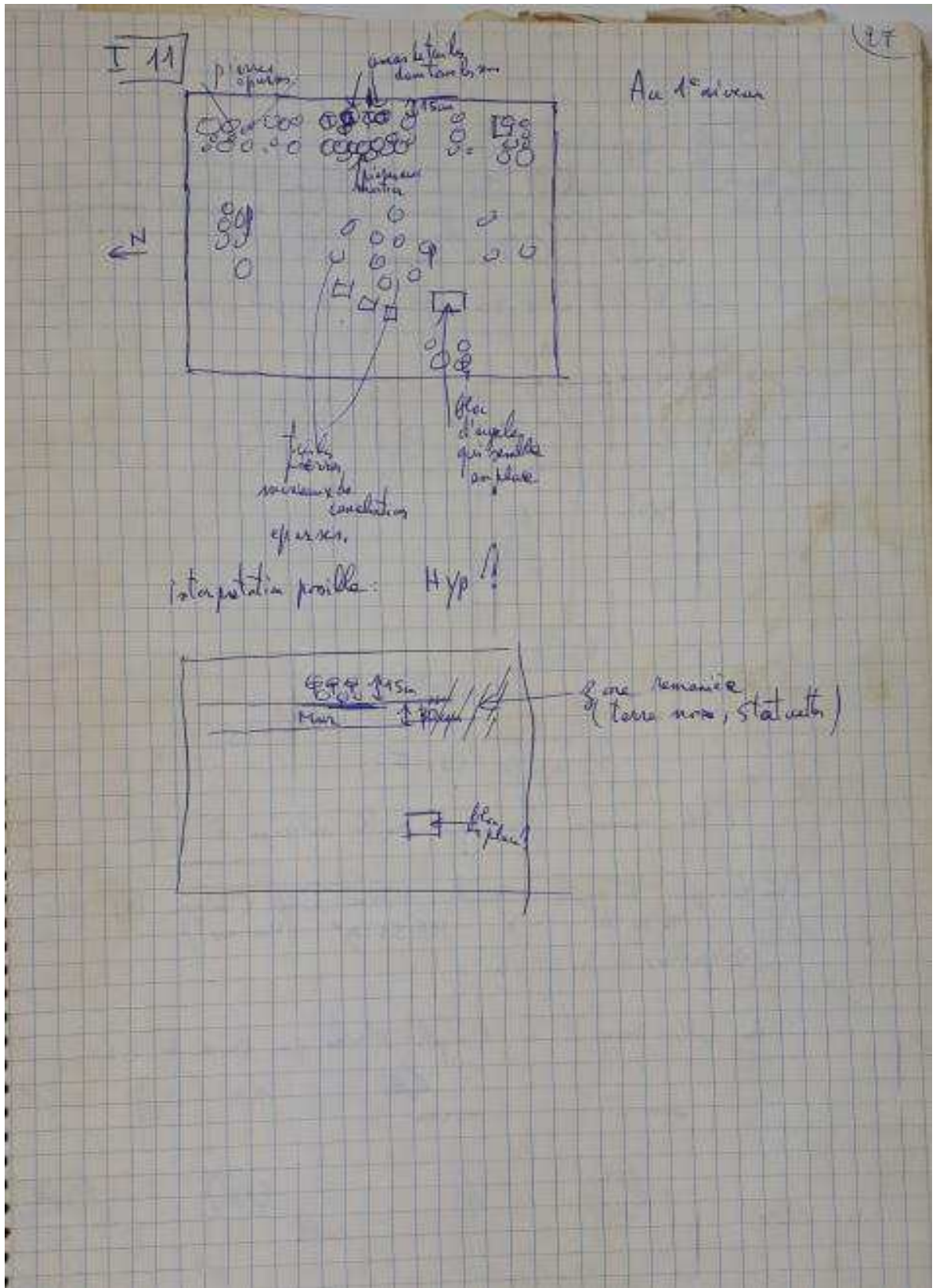


Figure 212 - Cahier de fouille de 1978 page 27

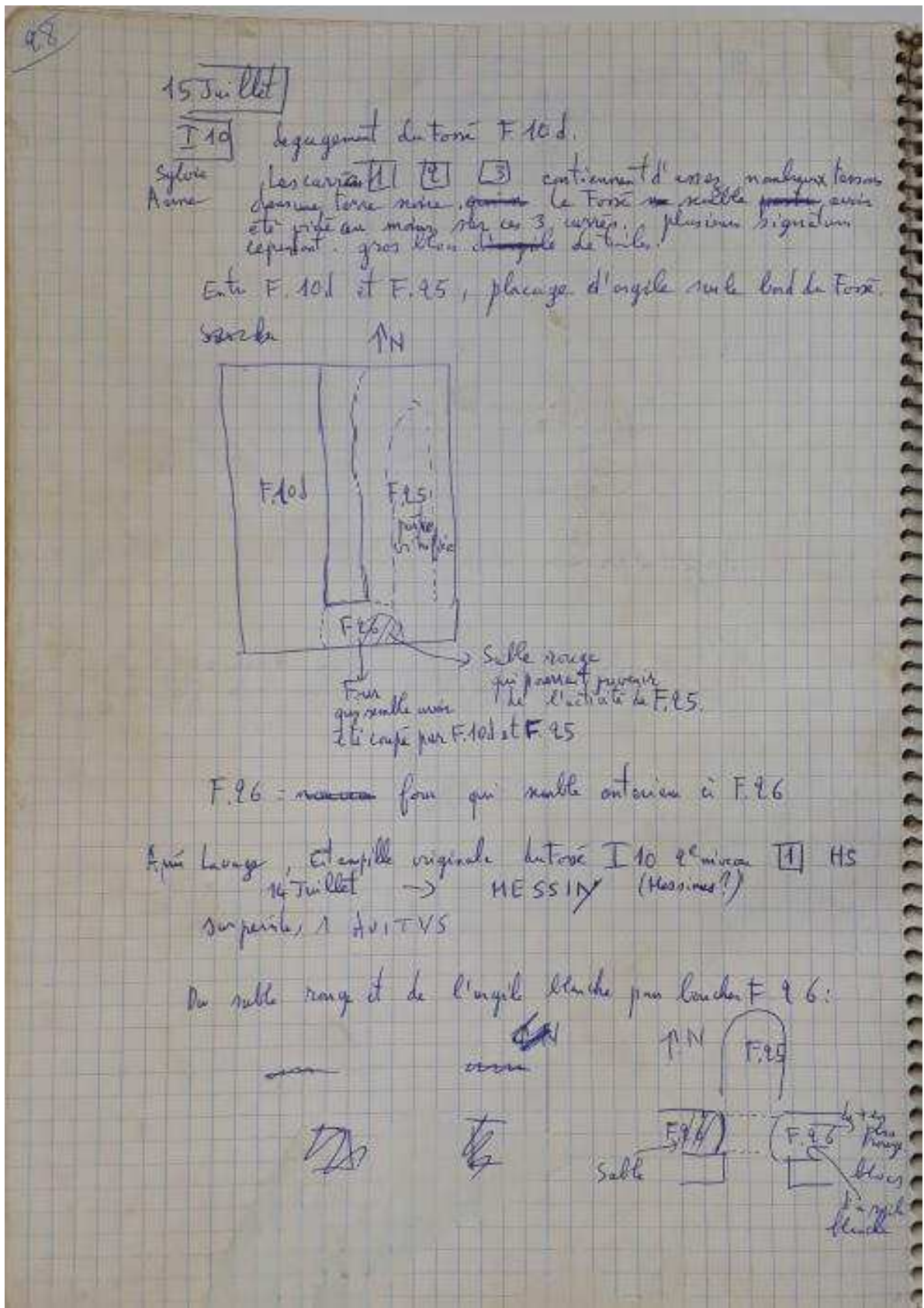


Figure 213 - Cahier de fouille de 1978 page 28

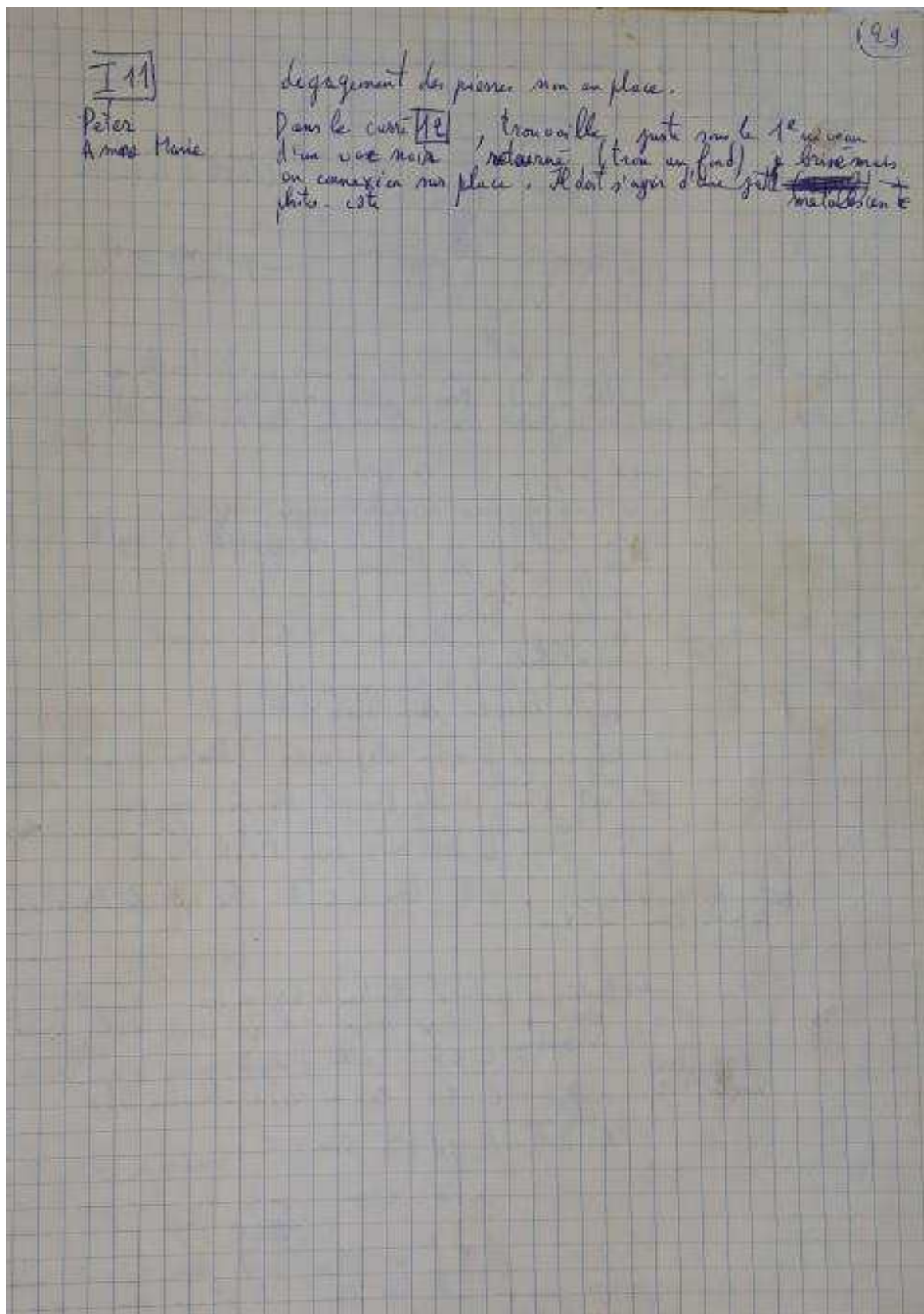


Figure 214 - Cahier de fouille de 1978 page 29

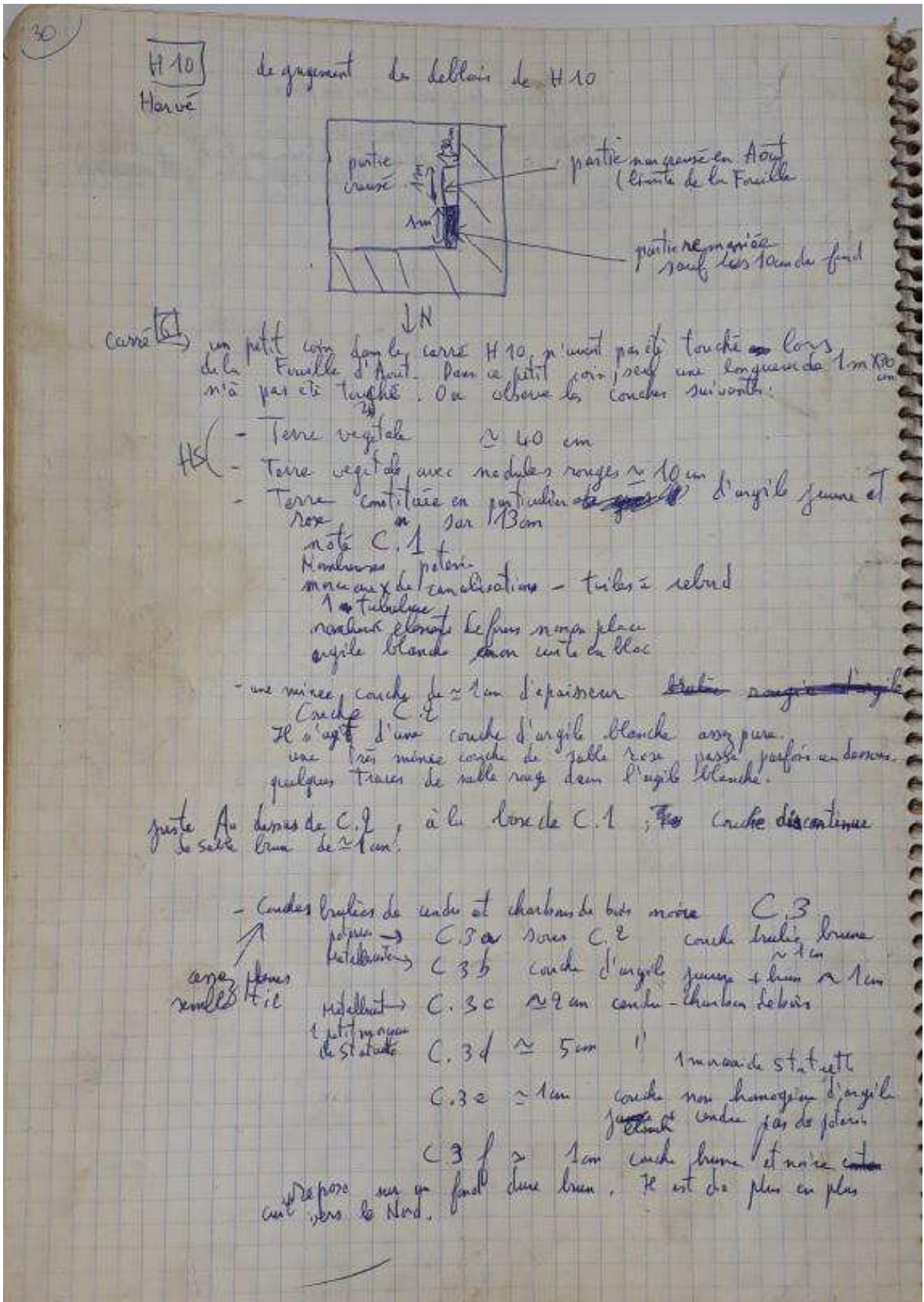


Figure 215 - Cahier de fouille de 1978 page 30

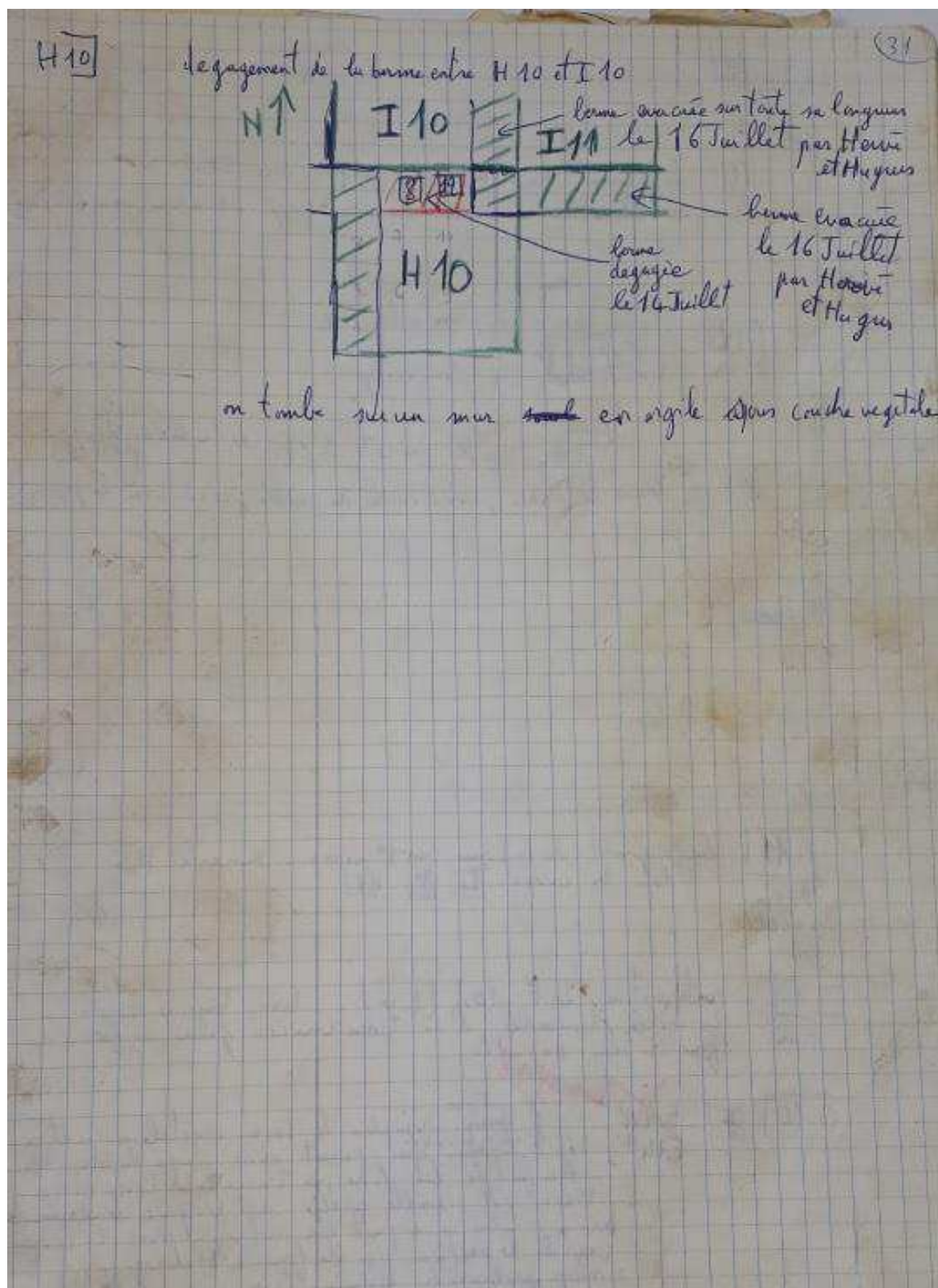


Figure 216 - Cahier de fouille de 1978 page 31

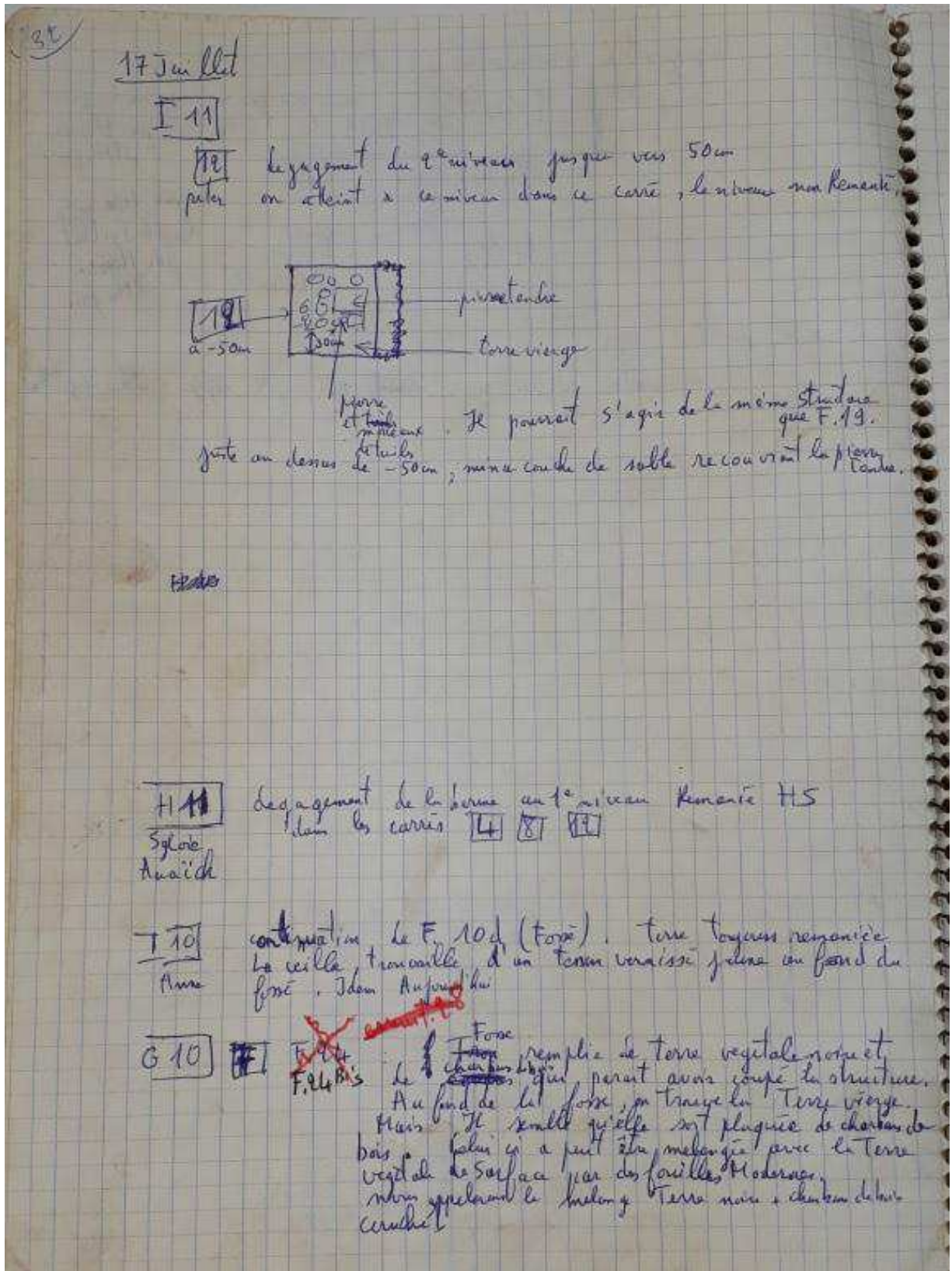


Figure 217 - Cahier de fouille de 1978 page 32

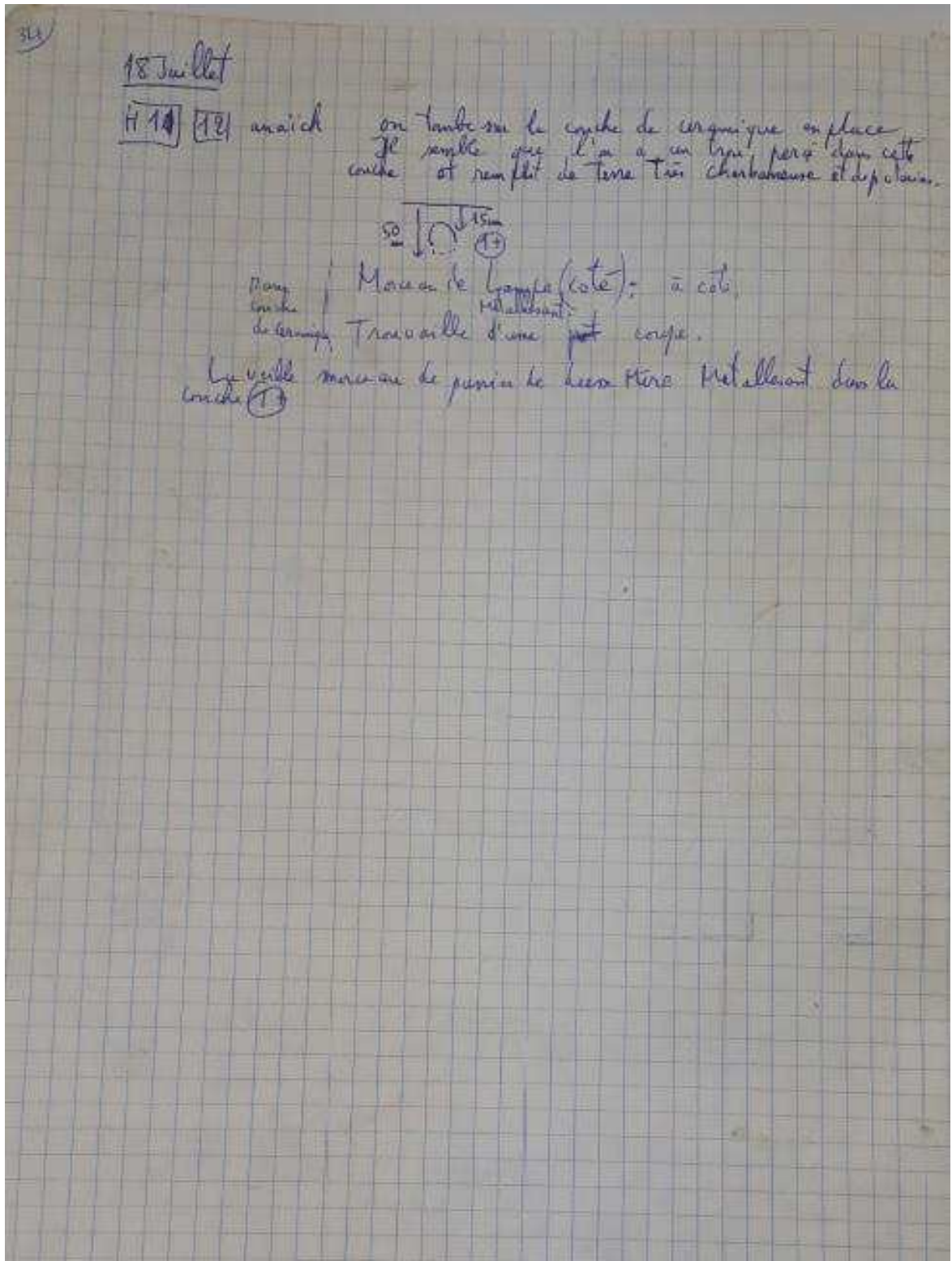


Figure 218 - Cahier de fouille de 1978 page 34

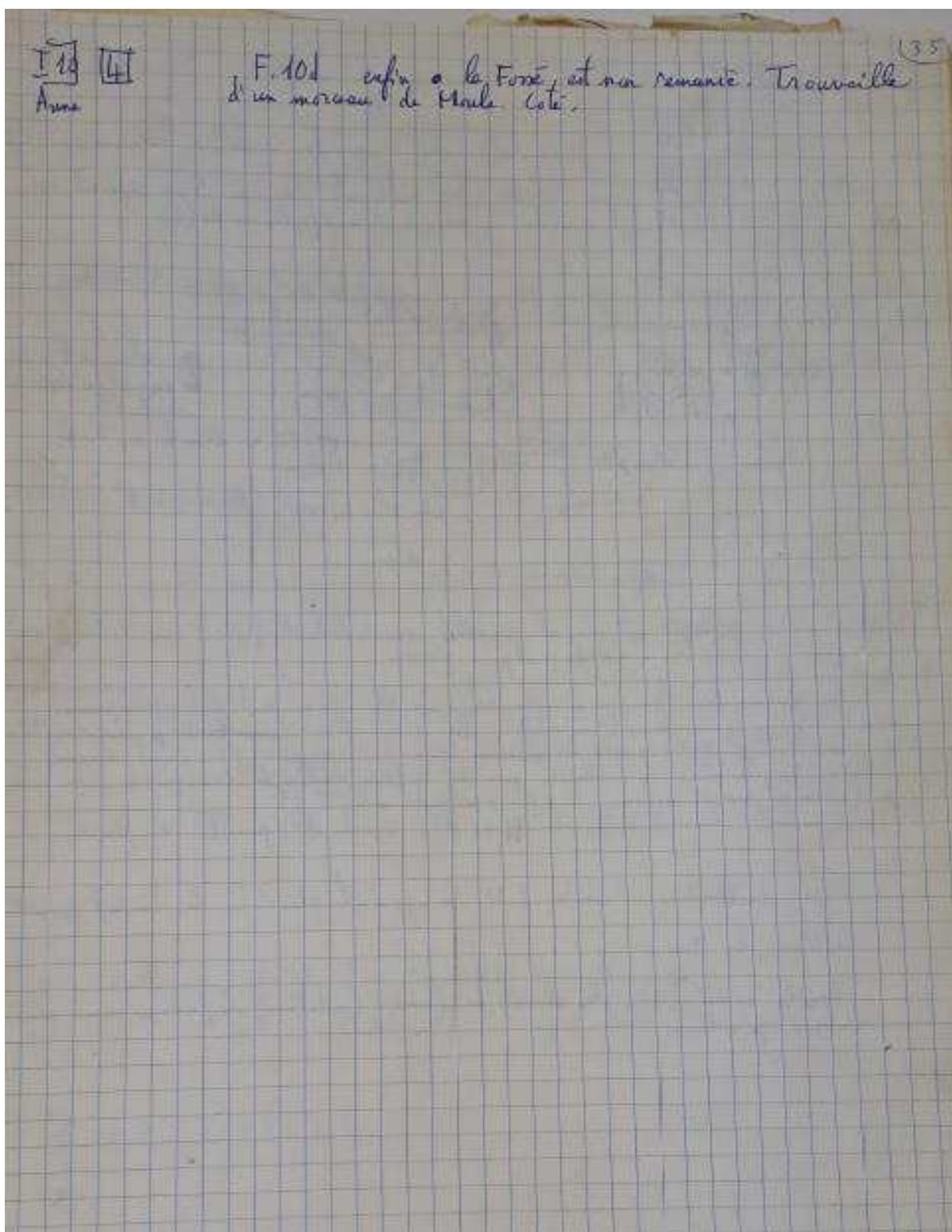


Figure 219 - Cahier de fouille de 1978 page 35



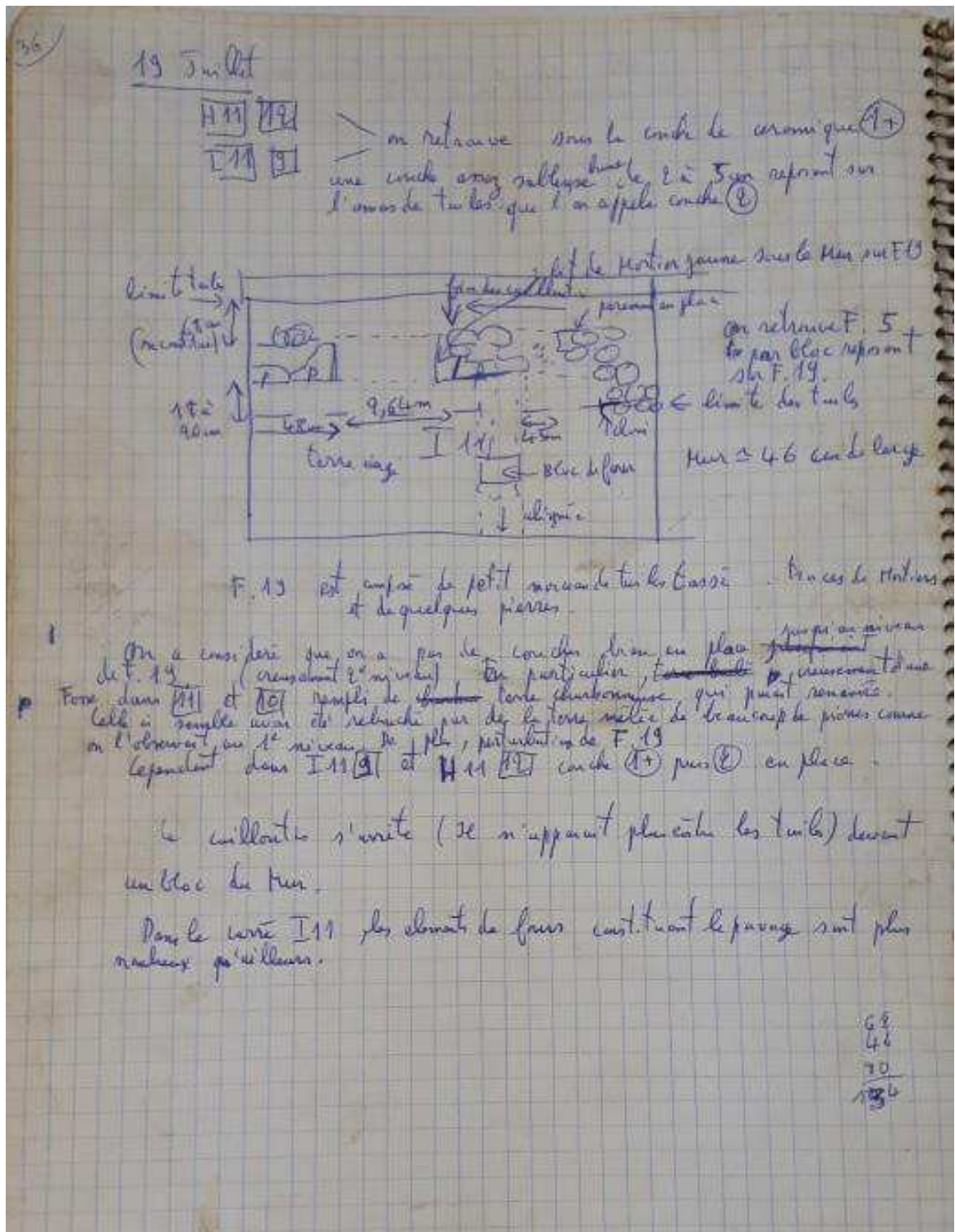


Figure 220 - Cahier de fouille de 1978 page 36



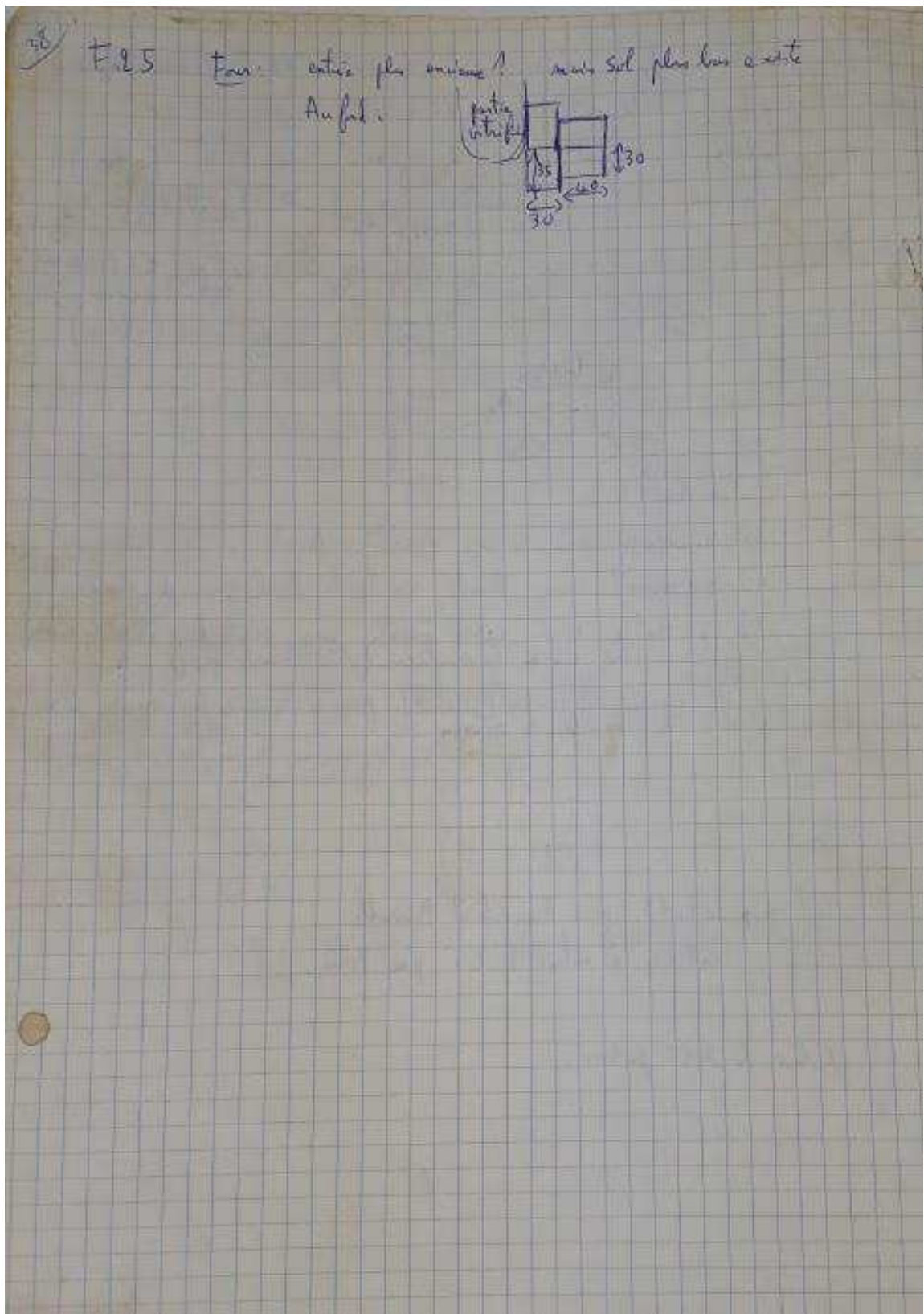


Figure 222 - Cahier de fouille de 1978 page 38

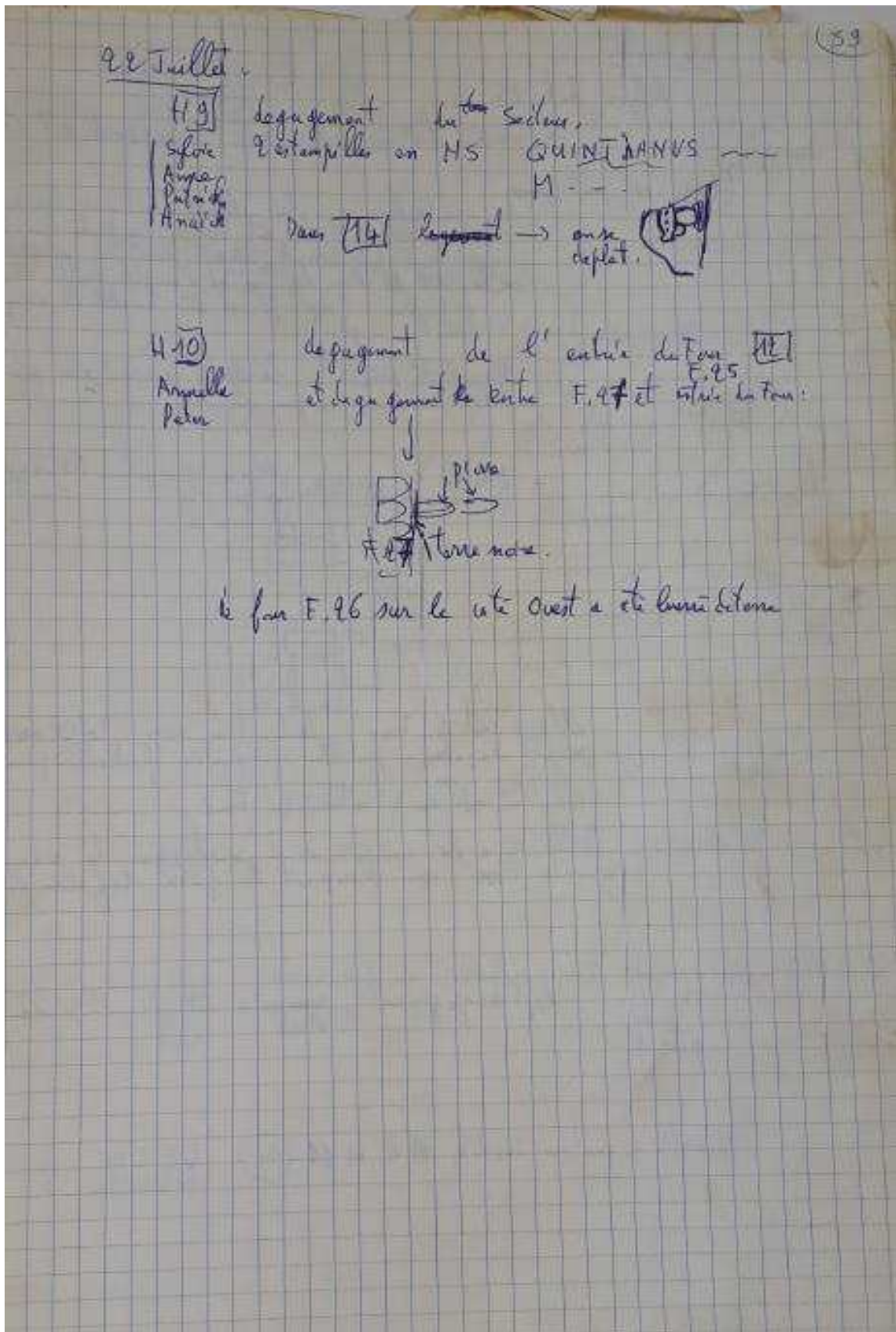


Figure 223 - Cahier de fouille de 1978 page 39

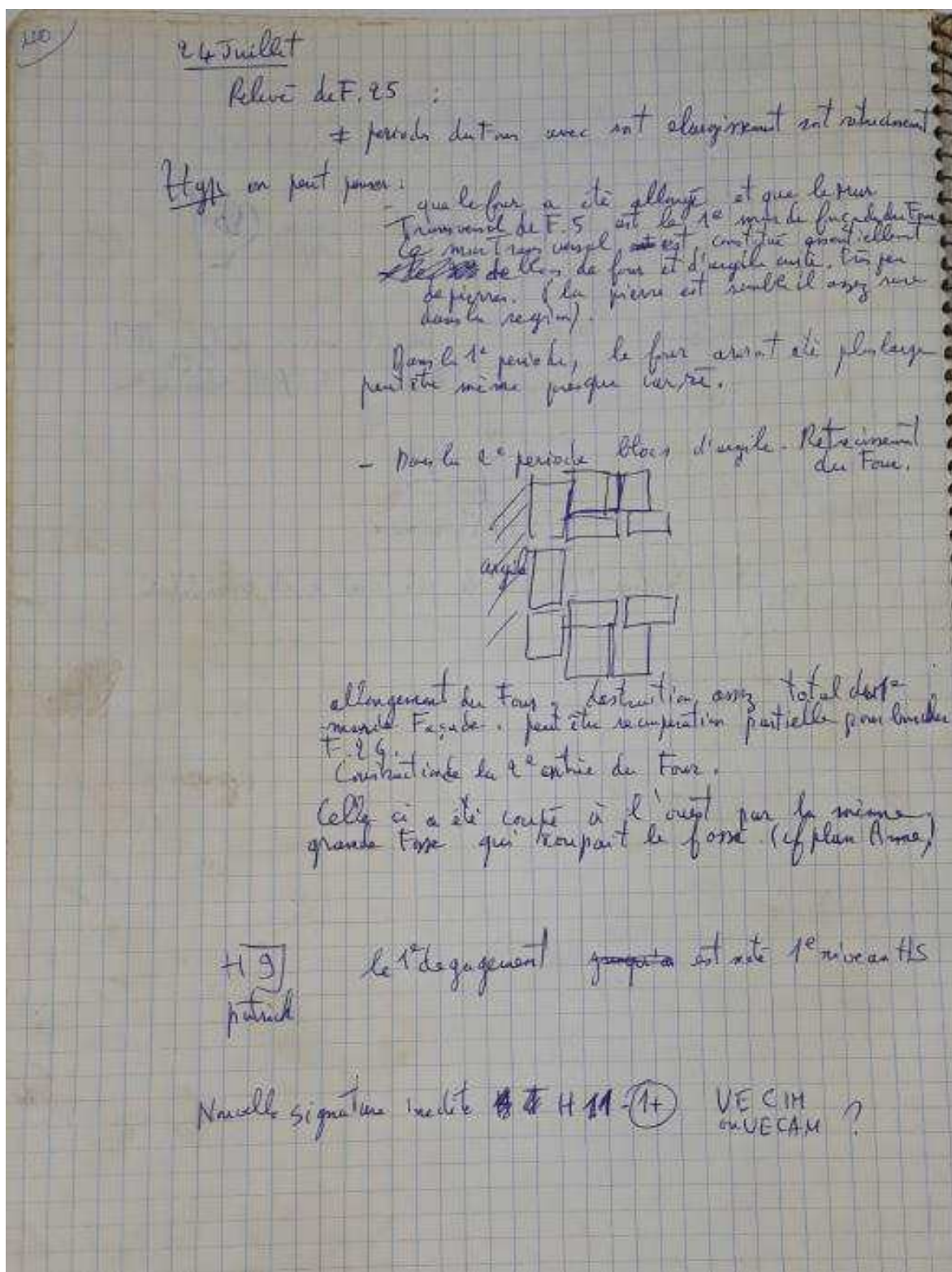


Figure 224 - Cahier de fouille de 1978 page 40

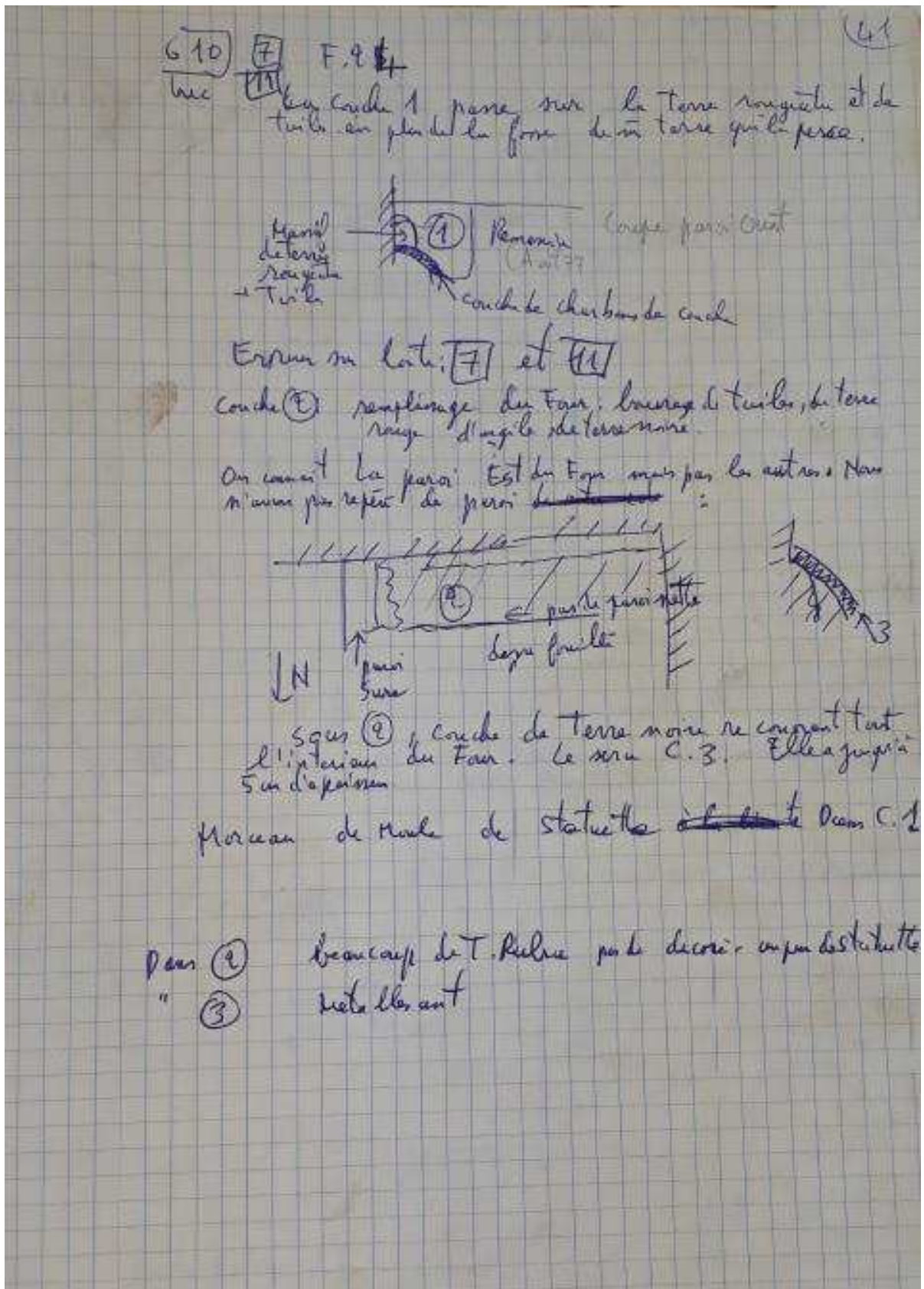


Figure 225 - Cahier de fouille de 1978 page 41

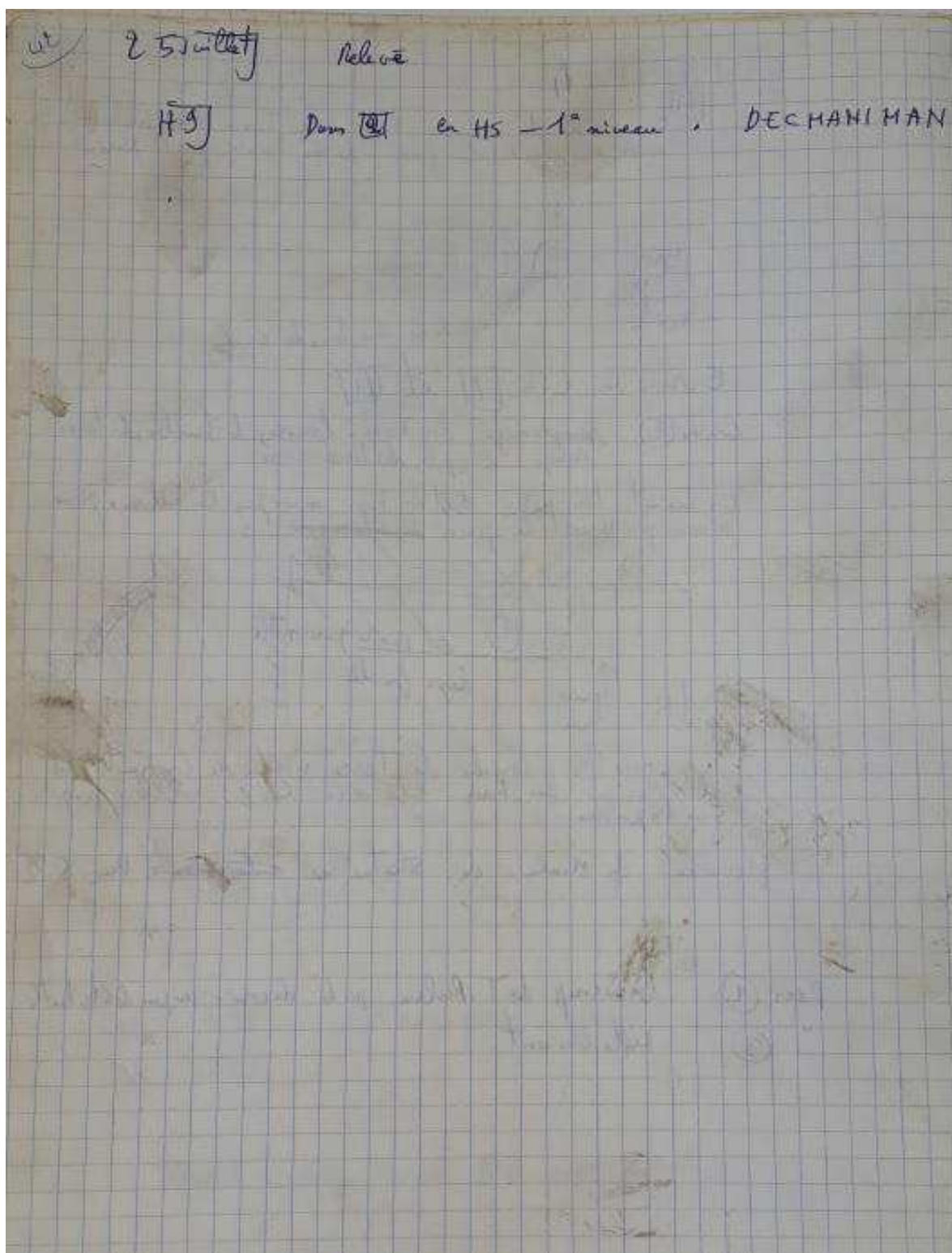


Figure 226 - Cahier de fouille de 1978 page 42

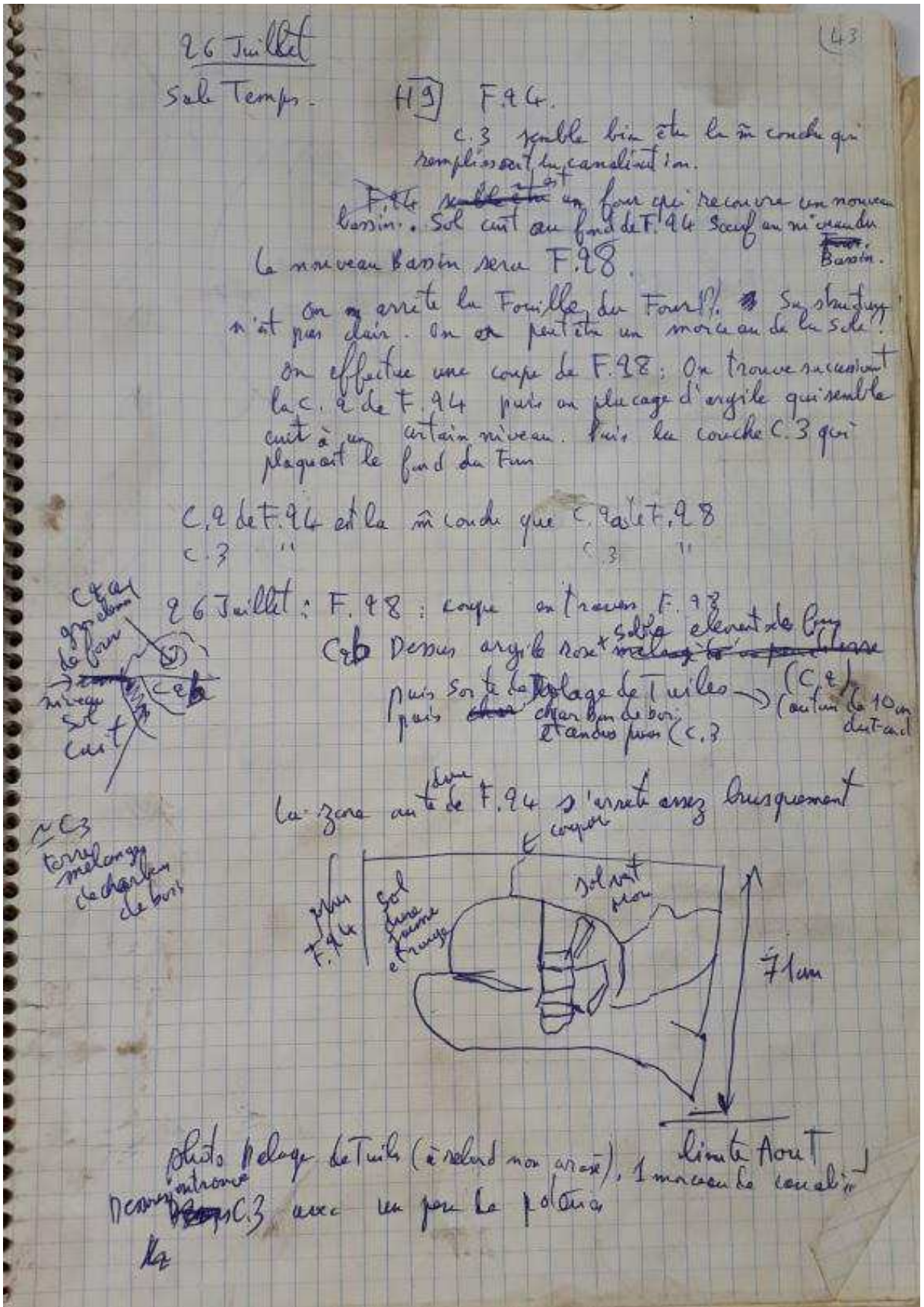


Figure 227 - Cahier de fouille de 1978 page 43



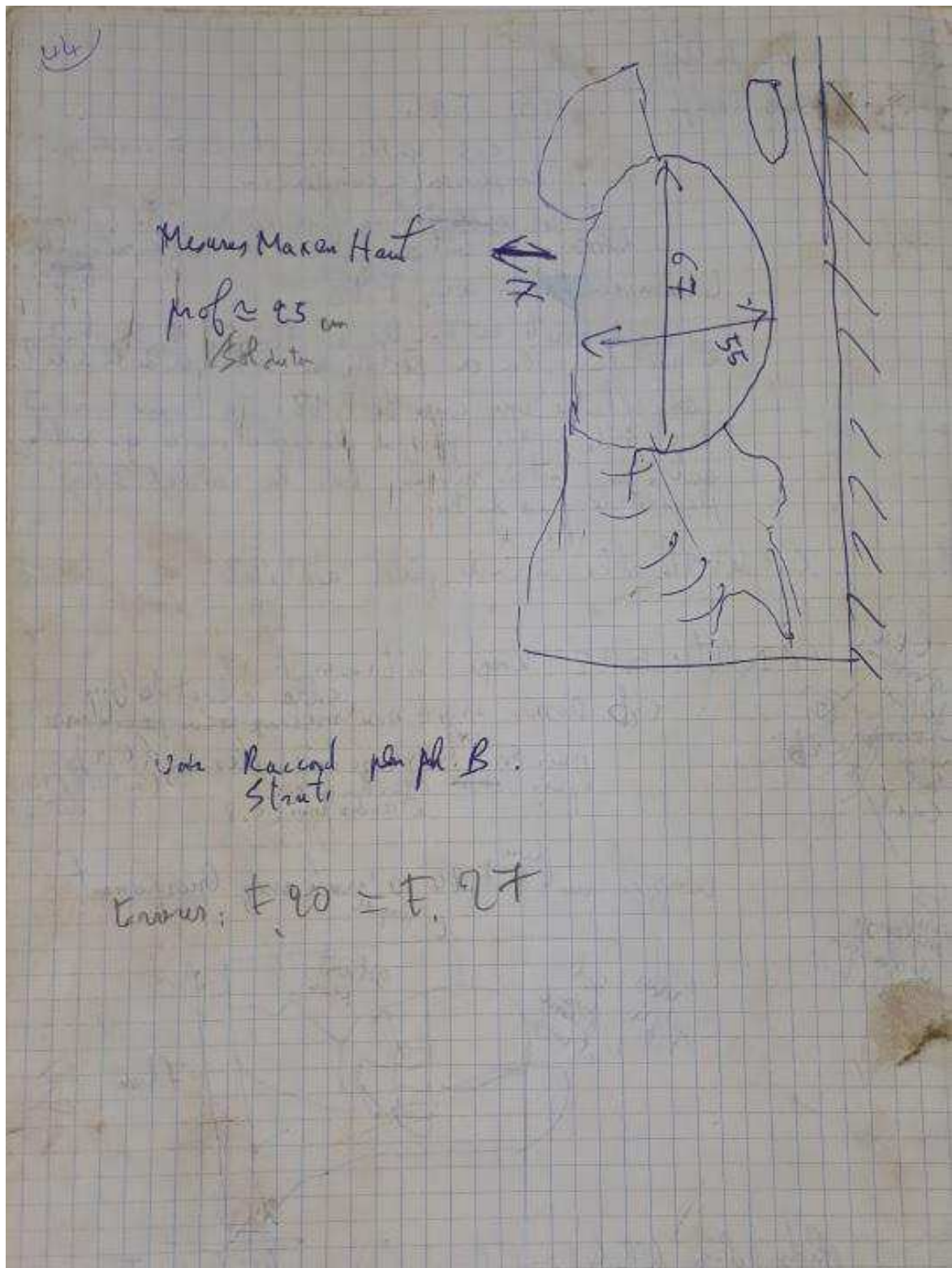


Figure 228 - Cahier de fouille de 1978 page 44

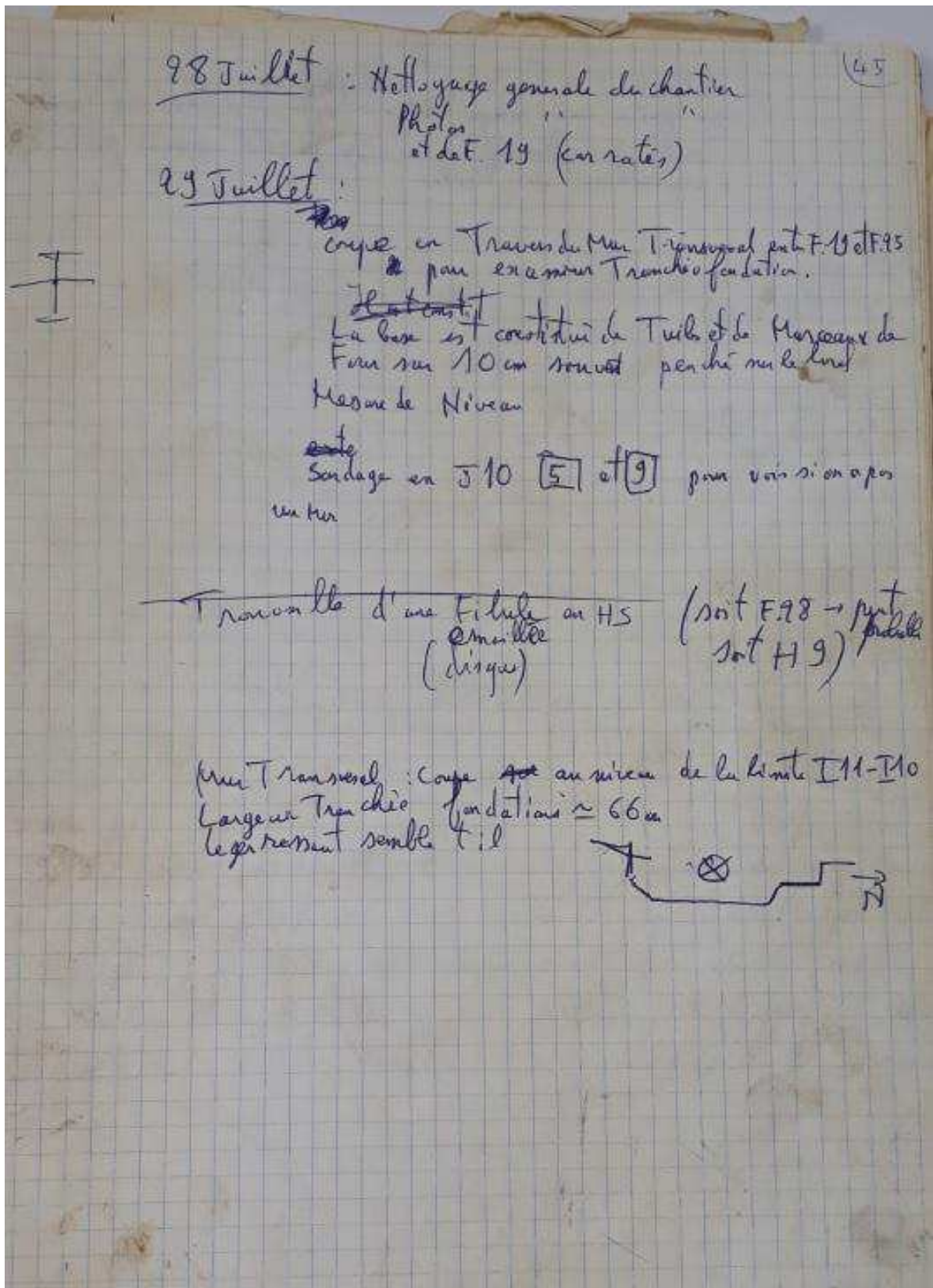


Figure 229 - Cahier de fouille de 1978 page 45

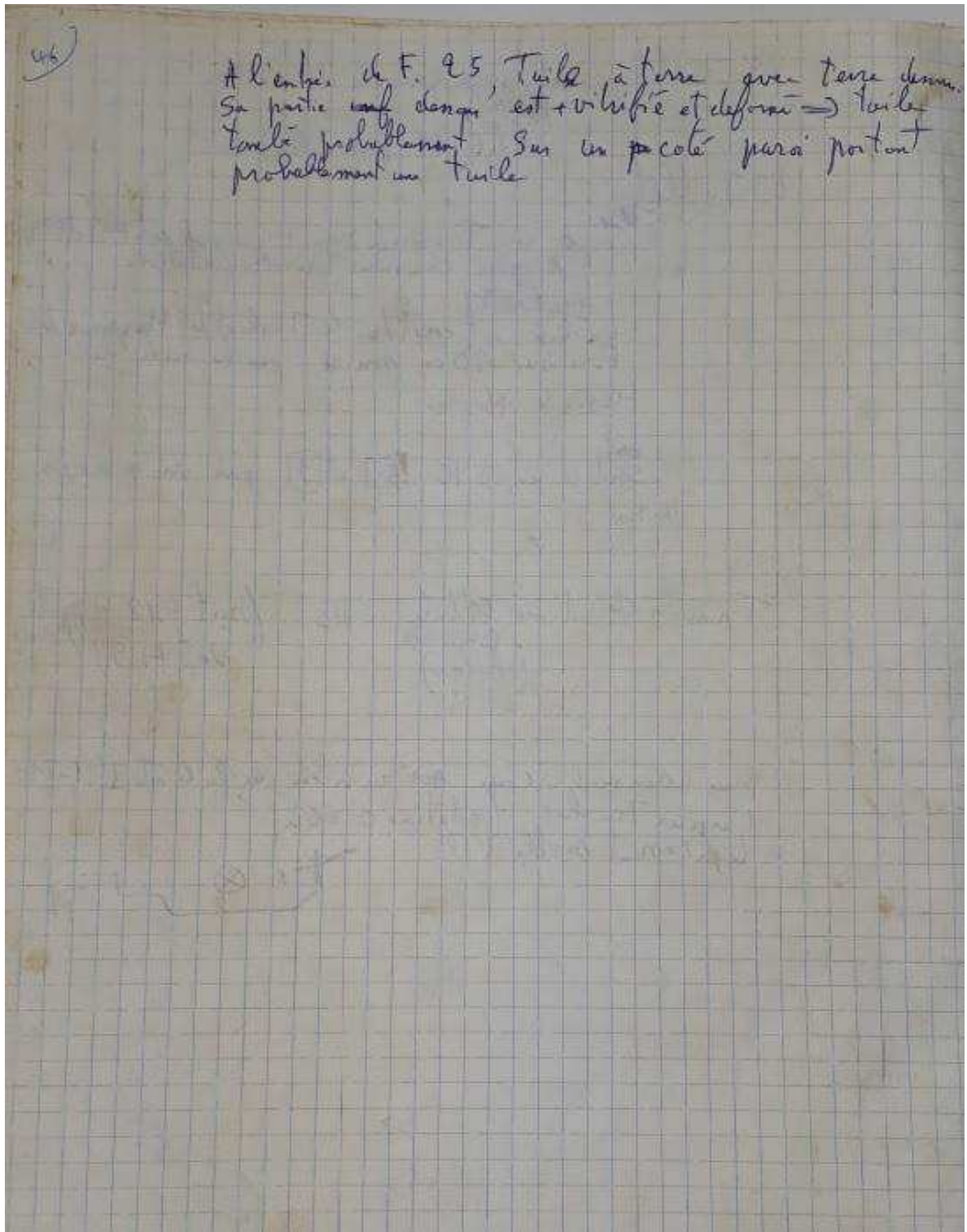


Figure 230 - Cahier de fouille de 1978 page 46

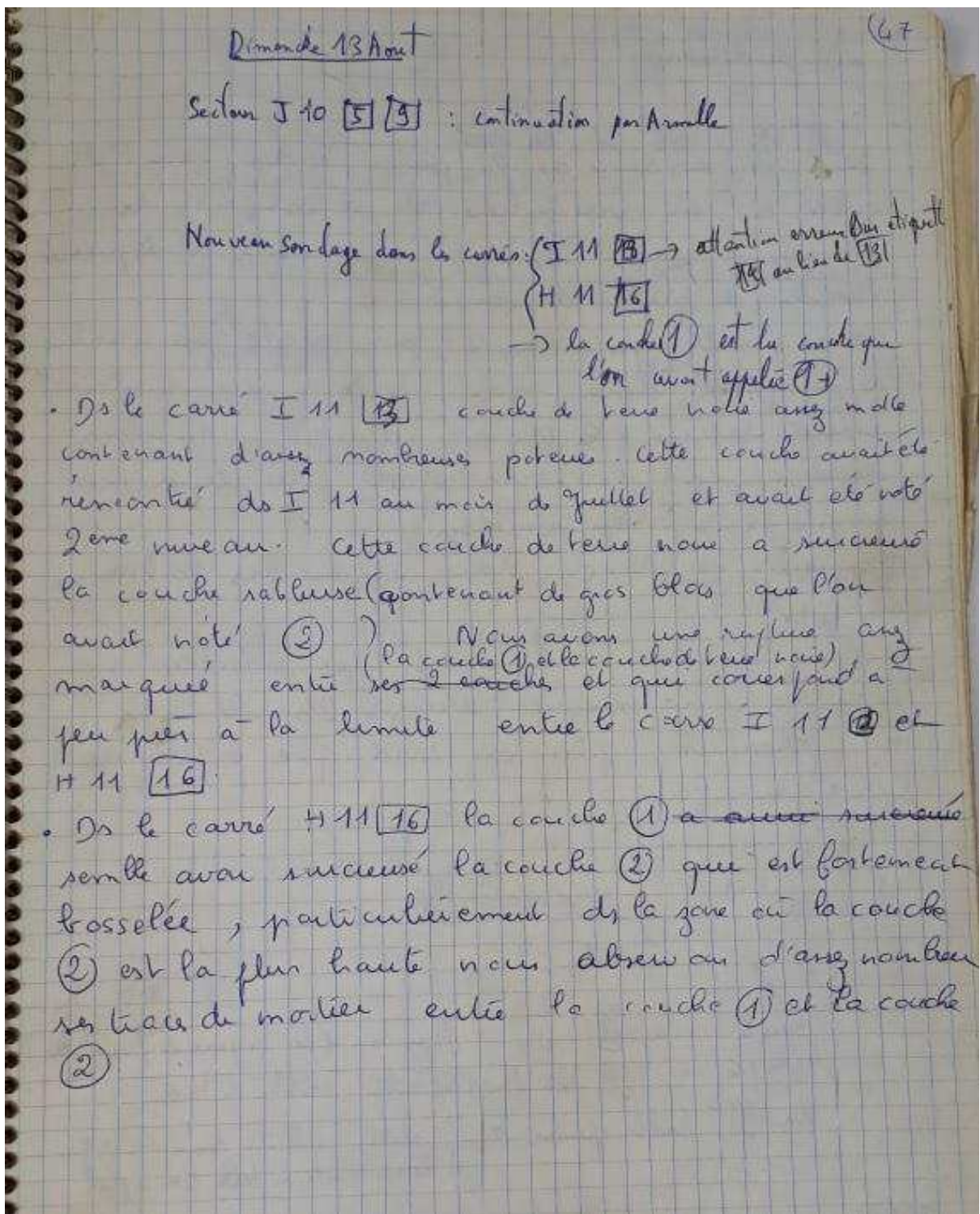


Figure 231 - Cahier de fouille de 1978 page 47

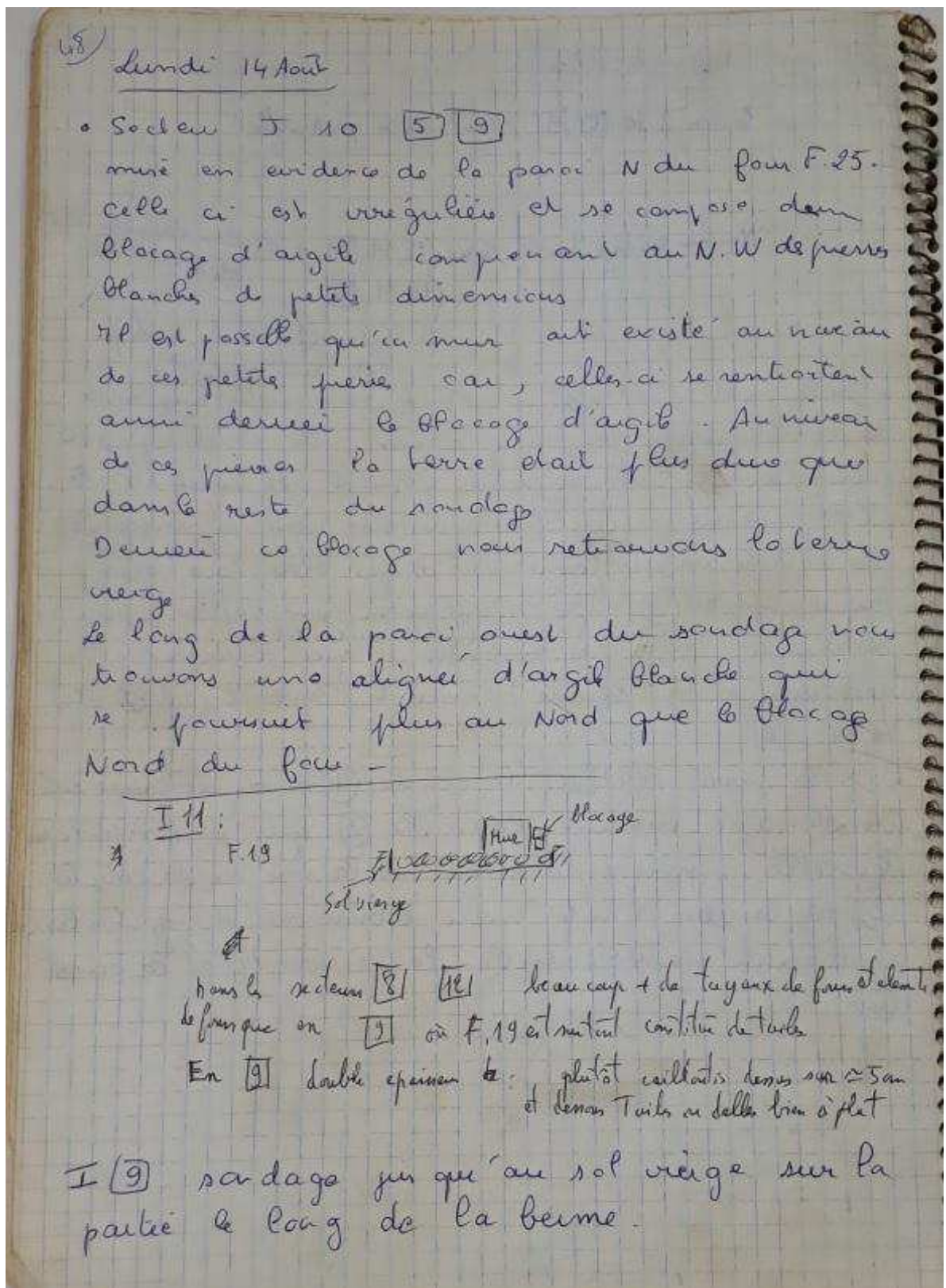


Figure 232 - Cahier de fouille de 1978 page 48


I 11- [9] → attention erreur dans étiquette (43)  
 H 11 [16] [14] au lieu [13]

Dans la Terra noire couche de [11-13],  
 1 signature inédite TV TORISH

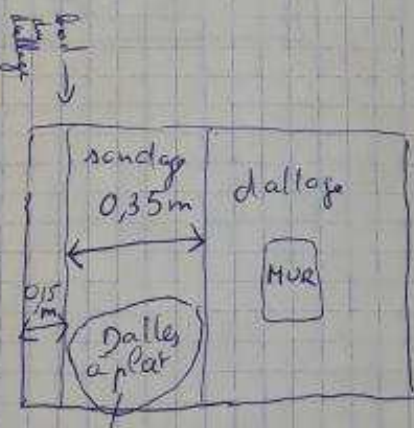
Très fine couche de charbon souvent petit morceaux de ventric  
 souvent à l'état de poudre à la limite entre la couche noire et  
 C. 2

Après de regarder sur toute la surface: on observe

- + que la couche noire végétale du coté I 11 [13] ne semble pas, en fait, se distinguer nettement de la couche C. 1
- + que sous cette couche C. 1, on observe une couche plus dure contenant du charbon de bois, de nombreux morceaux de matras, et aussi le flandart de gros éléments dessous on note cette couche C. 1 b.
- + on a dégagé la partie supérieure de C. 1 b.
- + Il semble que l'on voit apparaître à certains endroits de C. 1 b, la couche de salle C. 2. Il se peut que soit très localisée, les vases étant complet de C. 1 b.
- + A noter la présence d'un amon très dense la poterie au niveau de la couche ①.



I 11 [9] :



au niveau inférieur

A part ce secteur où nous avons qq's dalles à plat sous l'aire de dalles et tuiles végétales

Figure 233 - Cahier de fouille de 1978 page 49

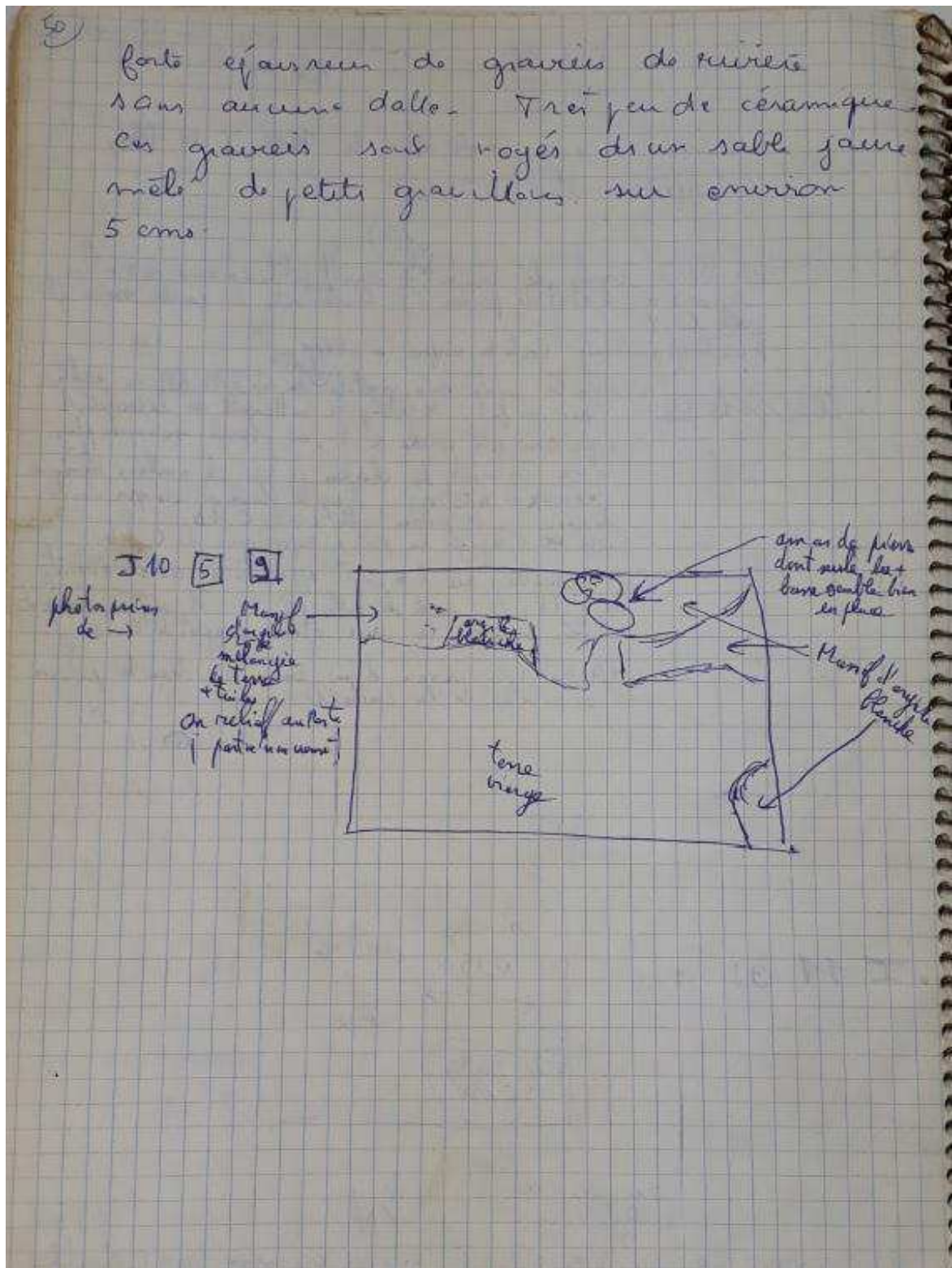


Figure 234 - Cahier de fouille de 1978 page 50

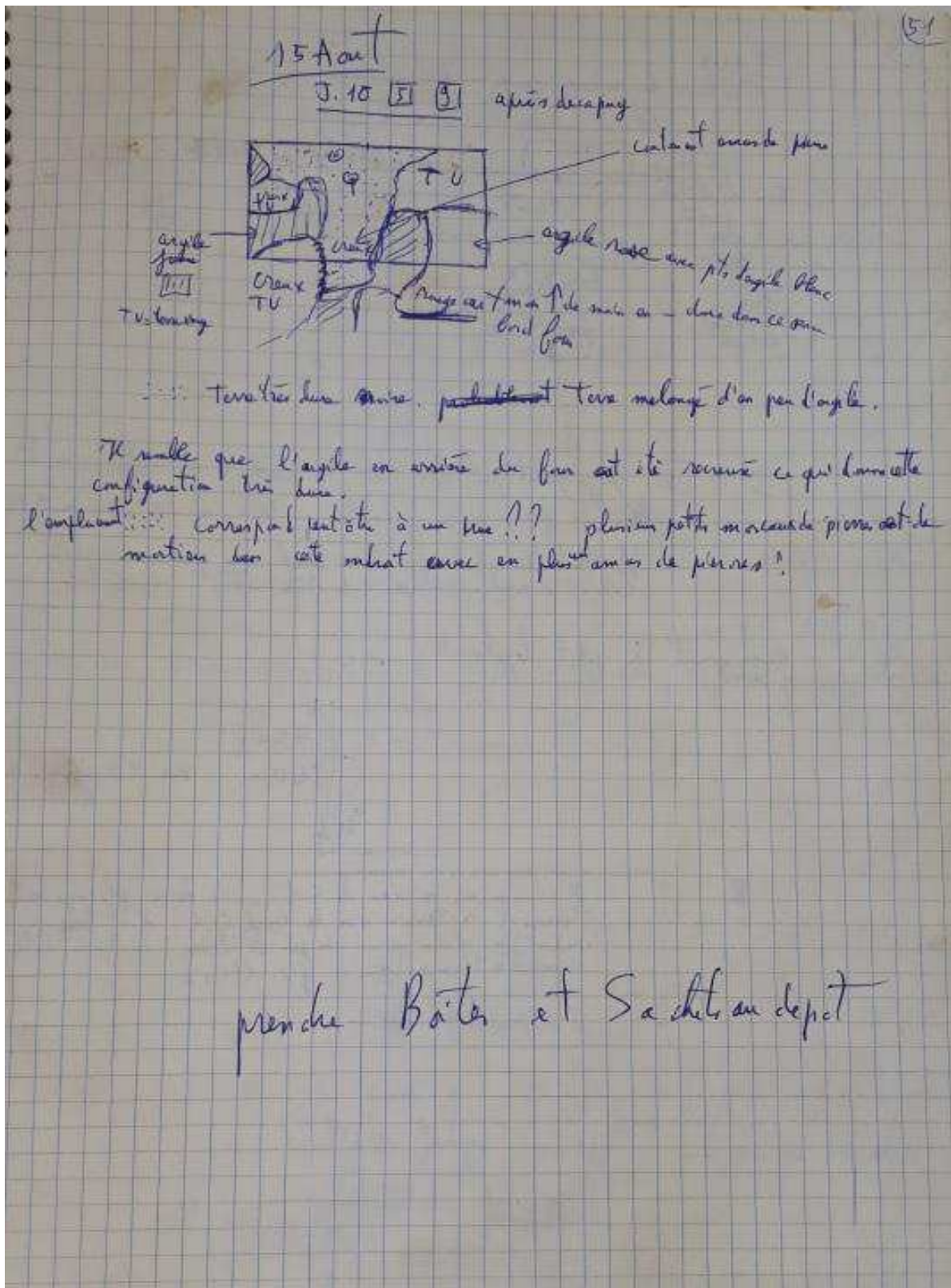


Figure 235 - Cahier de feuille de 1978 page 51



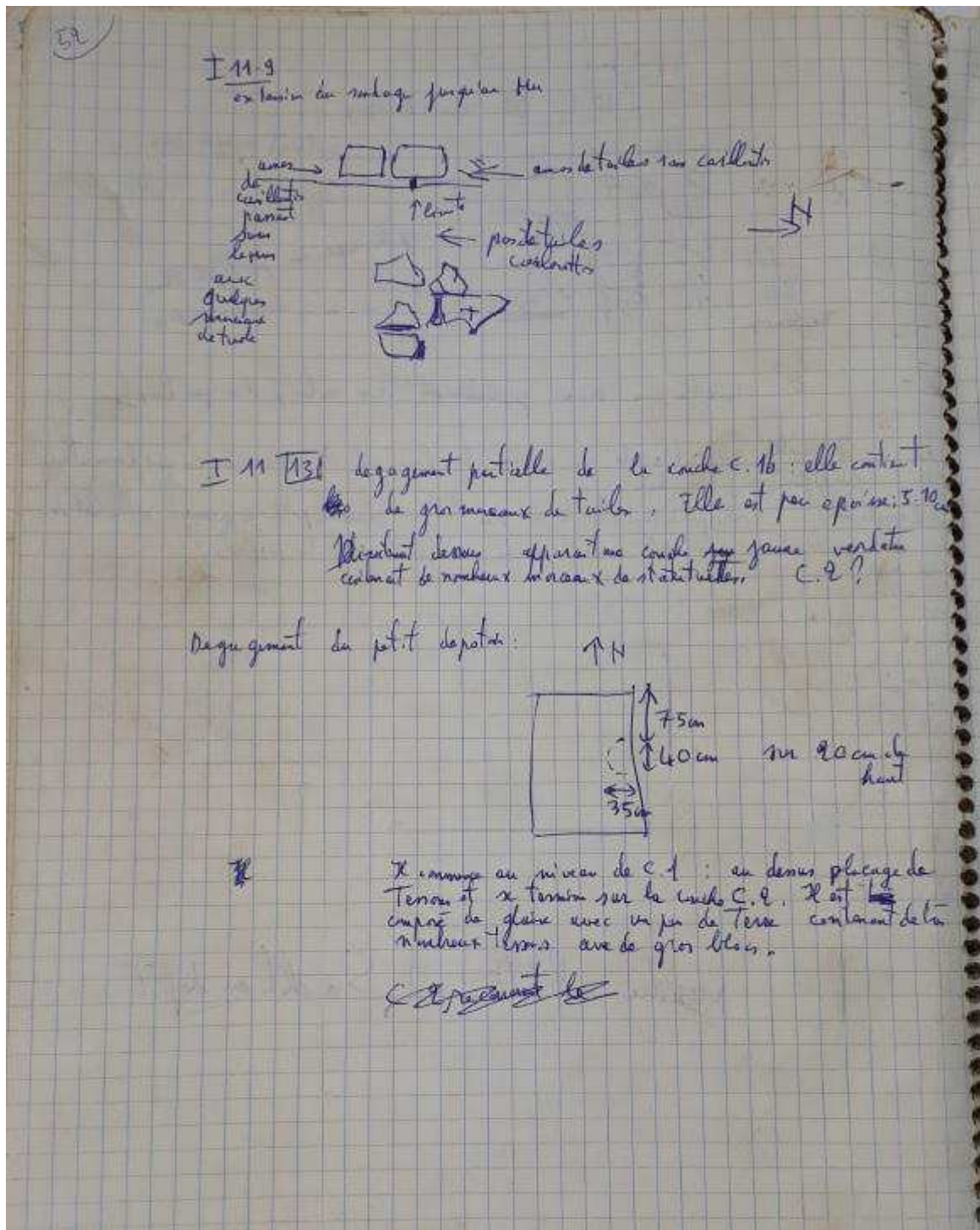


Figure 236 - Cahier de fouille de 1978 page 52



Figure 237 - Cahier de fouille de 1978 page 53

F4

Bien que le nombre de tessons diminue très fortement dans la partie basse de C 2, on retrouve toujours de petits fragments de statuettes en cette partie.

La limite inférieure de C 2 n'est pas distincte de celle de C 1; les tessons de mosaïques de statuettes s'arrêtent à un niveau légèrement inférieur à la base de F. 14.

par la construction d'un des vestiges de l'opéra de Secord d'allég.

F 19a

dégagement du <sup>de F. 19a</sup> pas Ouest près du four.

On retrouve à même hauteur des fragments importants, mêlés de sable, cailloux au Nord, de terre au Sud.

On remarque près du four la présence de 2 blocs d'argiles amalgamées et mêlées de terre dans le dallage. Ces 2 blocs ont certainement été arrachés du four par de la construction du dallage. Celui-ci paraît nettement sur le four au S. O.

Les fragments de céramique sauf dans les blocs d'argiles 2 fragments de statuettes 993 pièces restent, certains du mur.

On peut affirmer que F. 19 a bien recouvert le four.

Figure 238 - Cahier de fouille de 1978 page 54

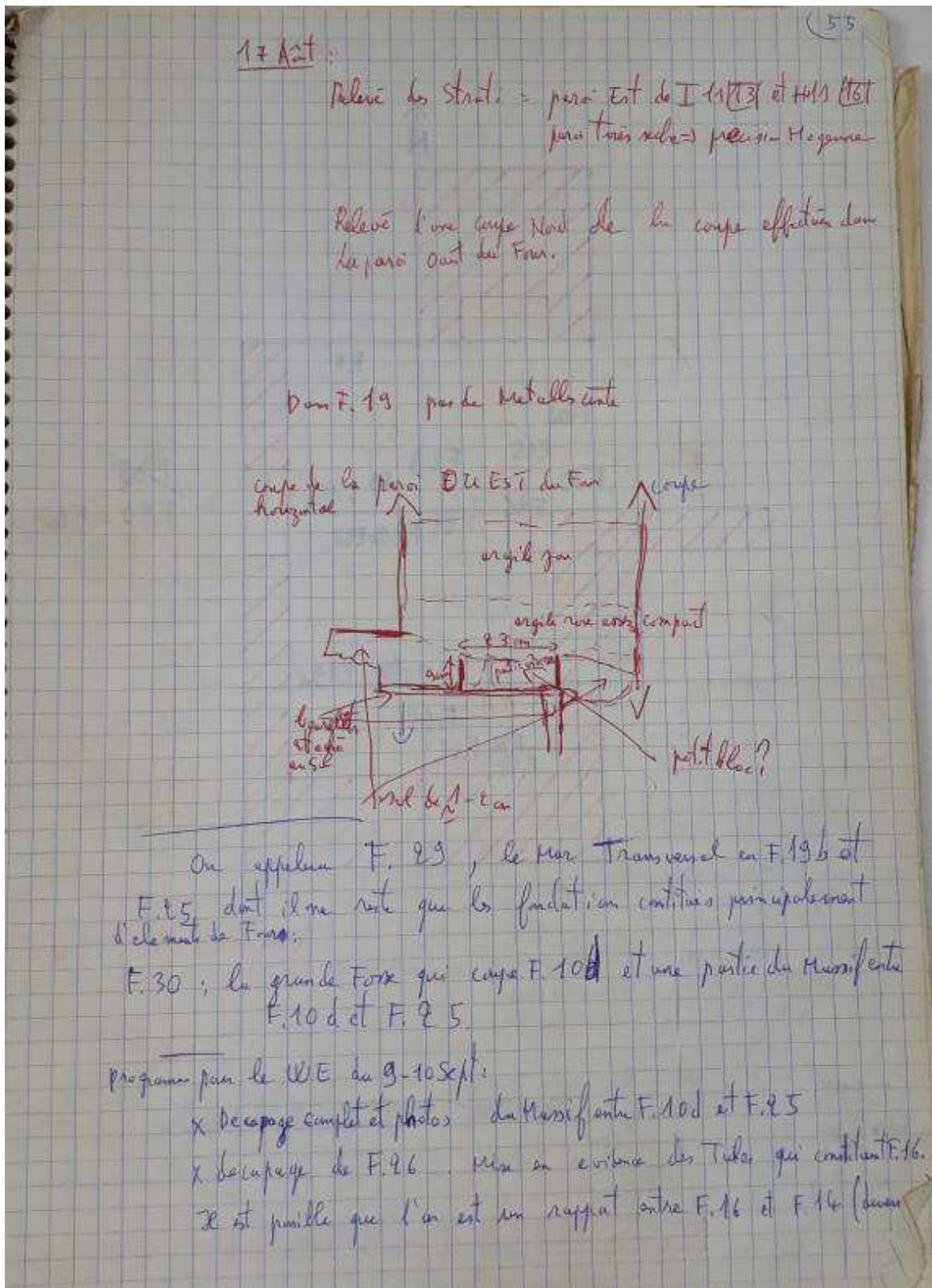


Figure 239 - Cahier de fouille de 1978 page 55

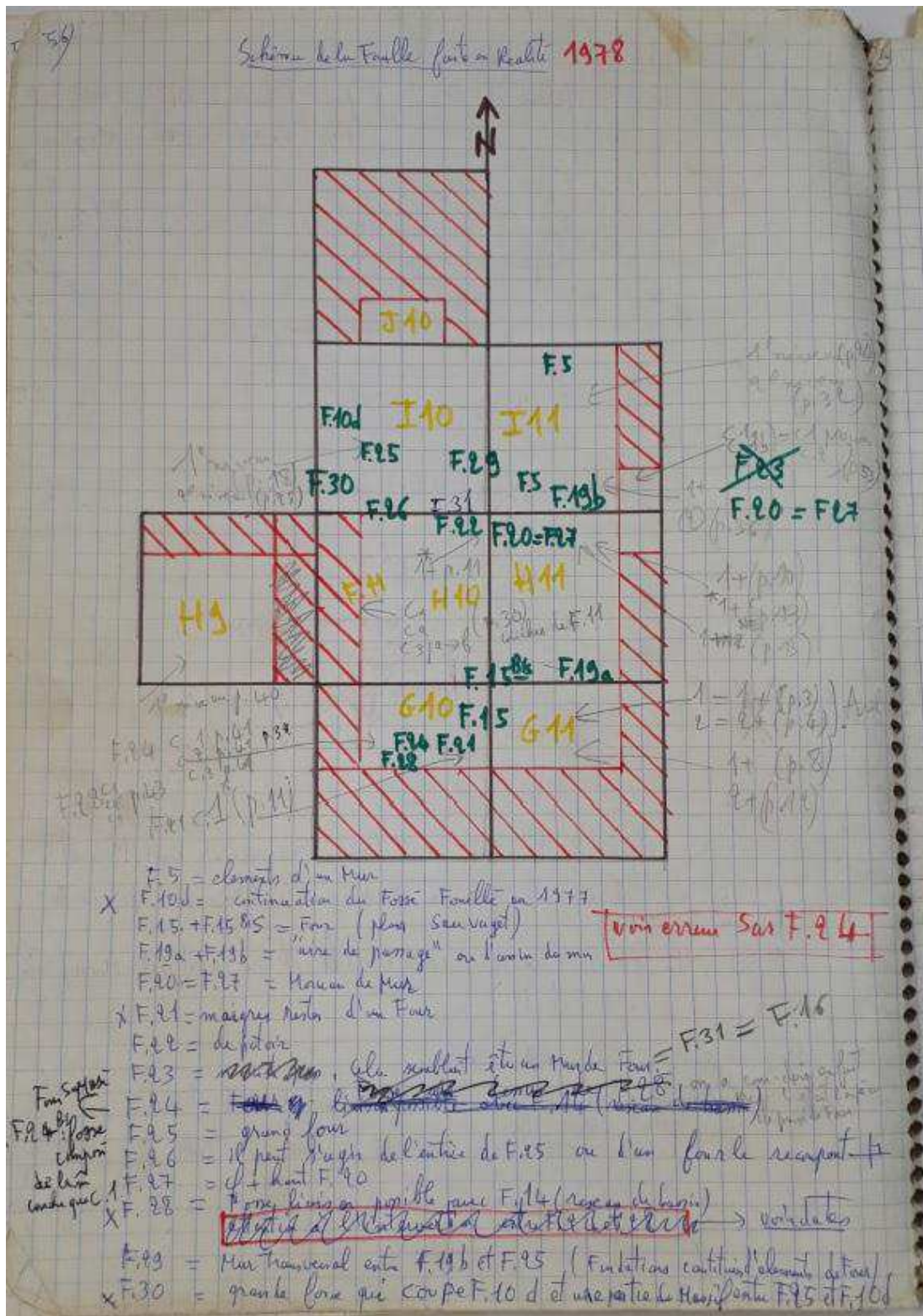


Figure 240 - Cahier de fouille de 1978 page 56

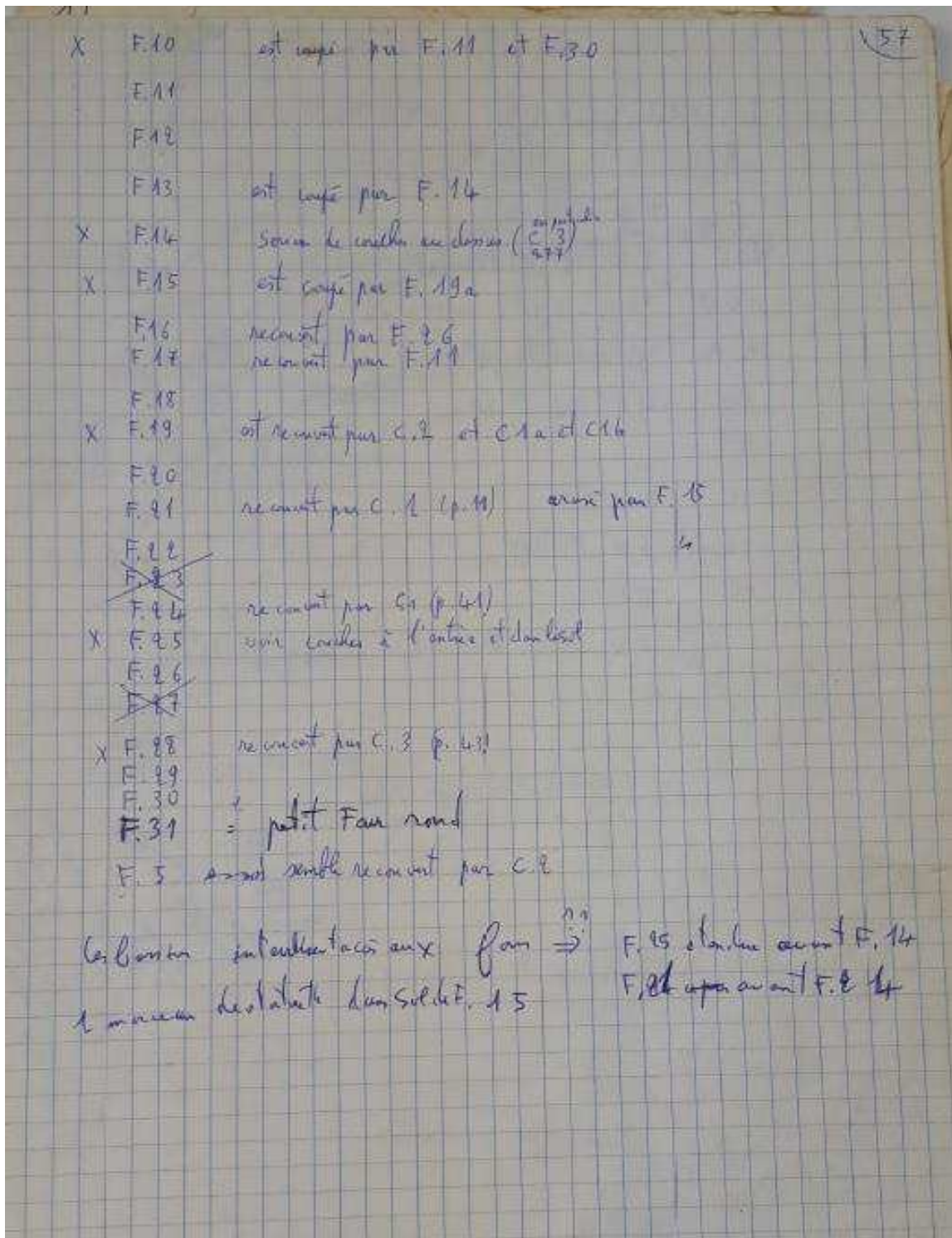


Figure 241 - Cahier de fouille de 1978 page 57

58

section ~~110~~ qui couvrait les structures

F	
5	± 11 - H 11
102	I 10 [1] [2] [3] [4]
15-15 <sup>b</sup>	H 10 - G 10 - H 11 - G 11
132-136	± 11 - H 11 - G 11
20	H 11 [6]
21	
22	H 10 [7]
24	G 10 [8] [9]
25	I 10

Figure 242 - Cahier de fouille de 1978 page 58

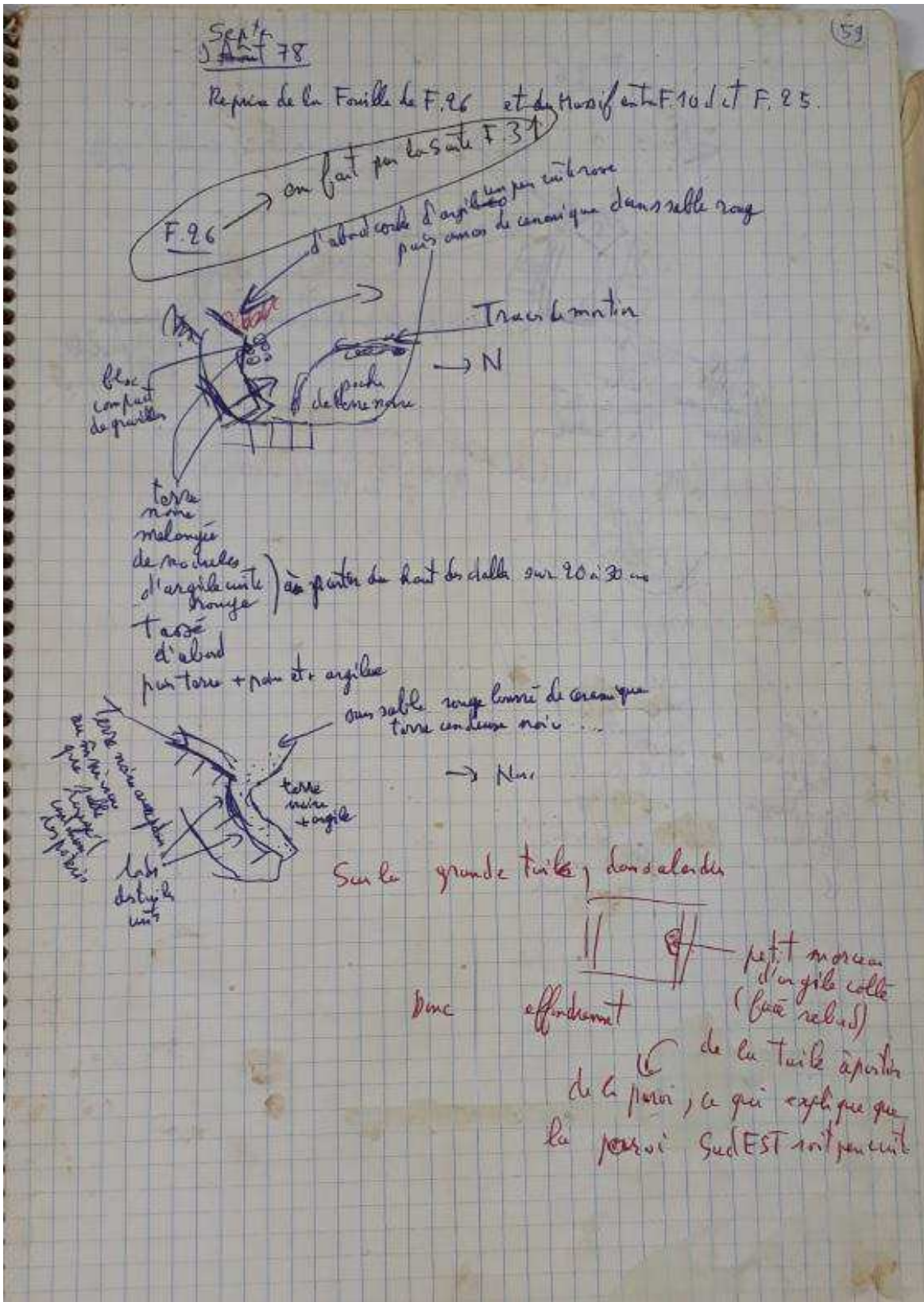


Figure 243 - Cahier de fouille de 1978 page 59





Figure 244 - Cahier de fouille de 1978 page 60

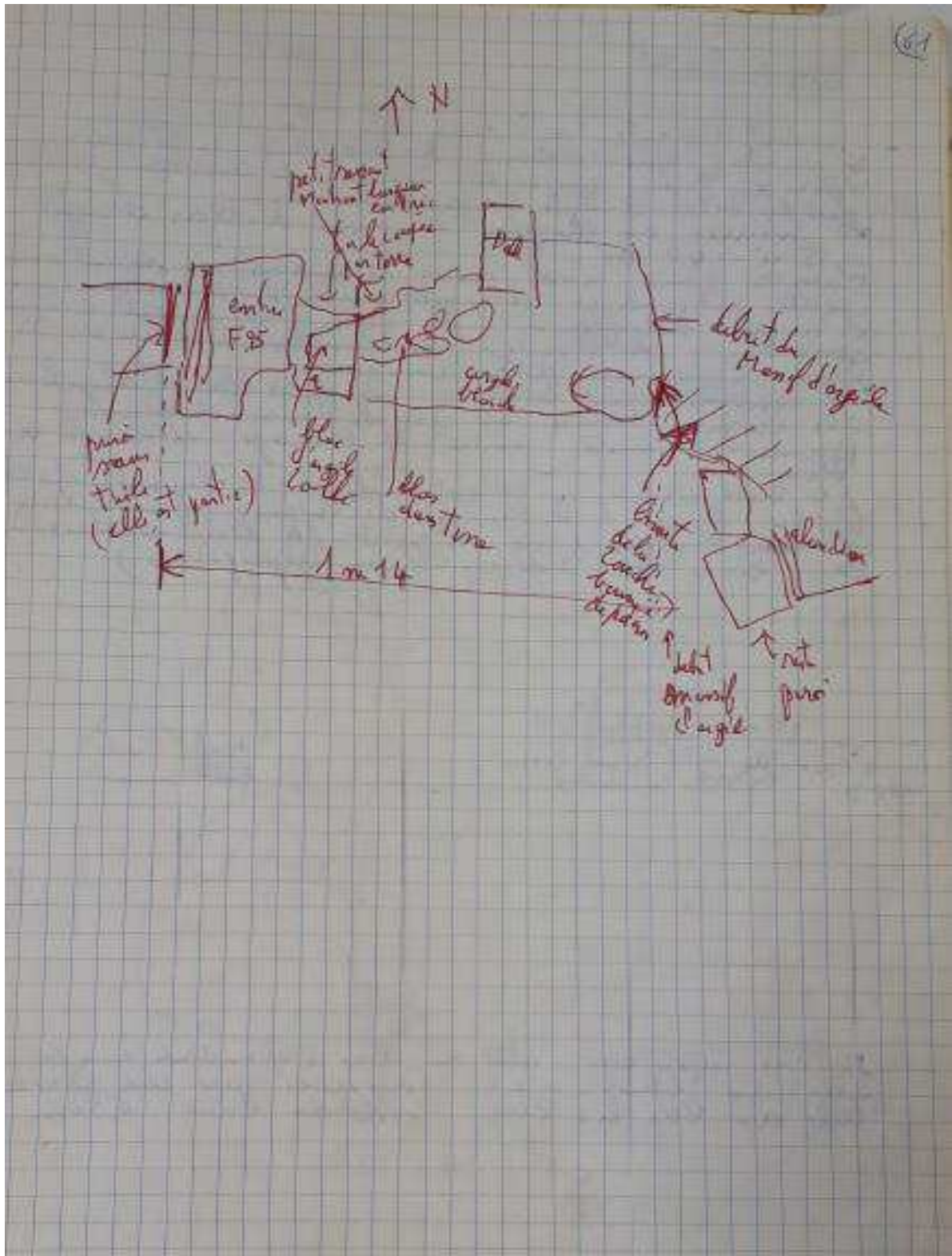


Figure 245 - Cahier de fouille de 1978 page 61

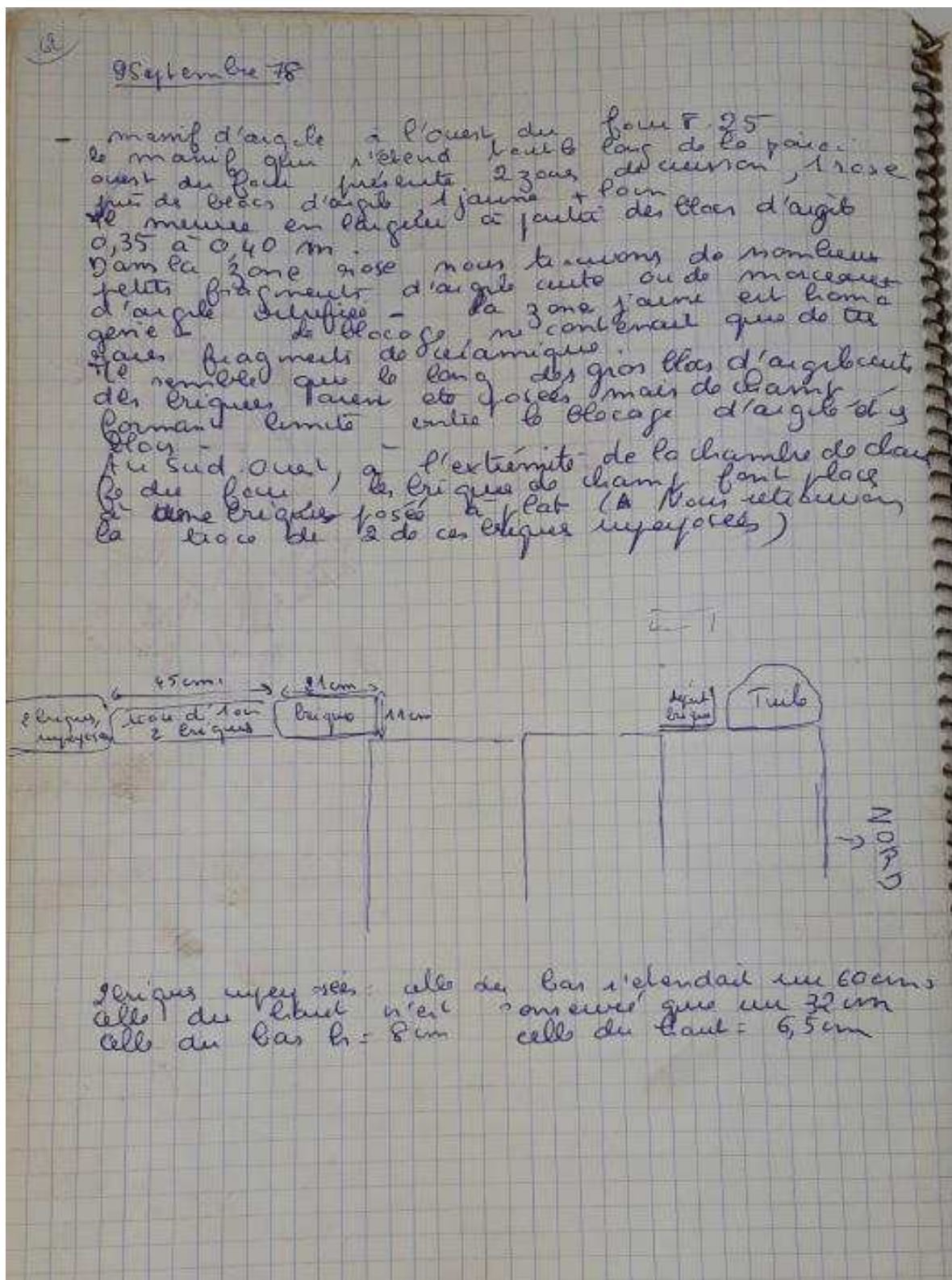


Figure 246 - Cahier de fouille de 1978 page 62

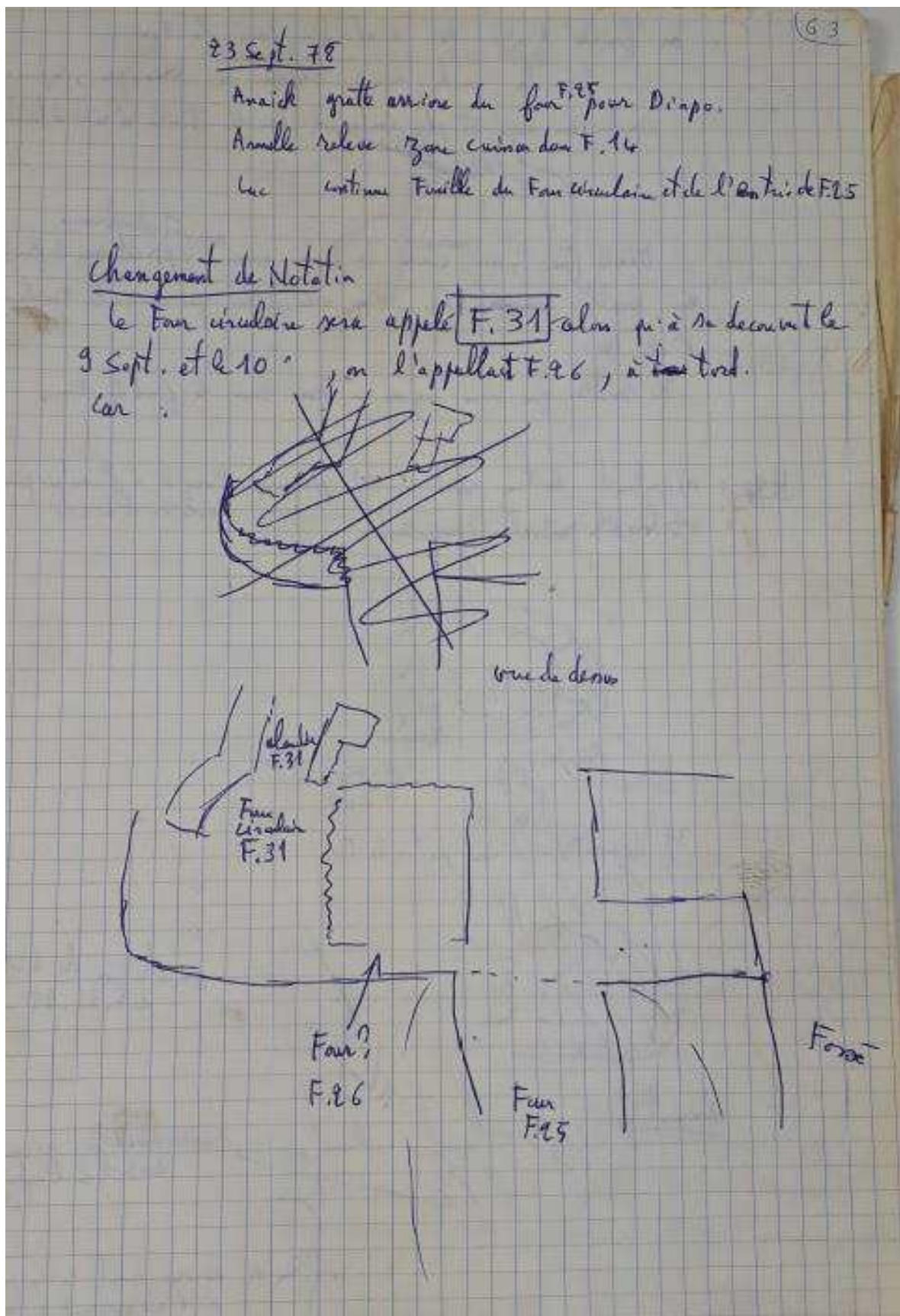



Figure 247 - Cahier de fouille de 1978 page 63

on fouille l'abri de l'alanda dans le Fois:


Sous la couche rouge brunie de <sup>exemple</sup> ~~exemple~~, repose une couche plus noire et plus compacte sur la tuelle à rebord toubi.




Dans le four, une <sup>même</sup> couche de terre noire <sup>soient deux mètres</sup> reposant sur le fondet qui semble ~~avoir~~ la même que celle qui se trouve à l'alanda.

Il semble que nous ayons un trou dans le fond du Fois


Hyp: 1) continuité du trou rond. 2) plaquage d'argile à l'extrémité <sup>du F. 95</sup> avec dissolution d'un côté



3) dissolution d'une partie du four



orientation de l'alanda de F. 31: 28° NE



ce surcroisement correspond à l'alignement de l'abri d'argile.

Figure 248 - Cahier de fouille de 1978 page 64

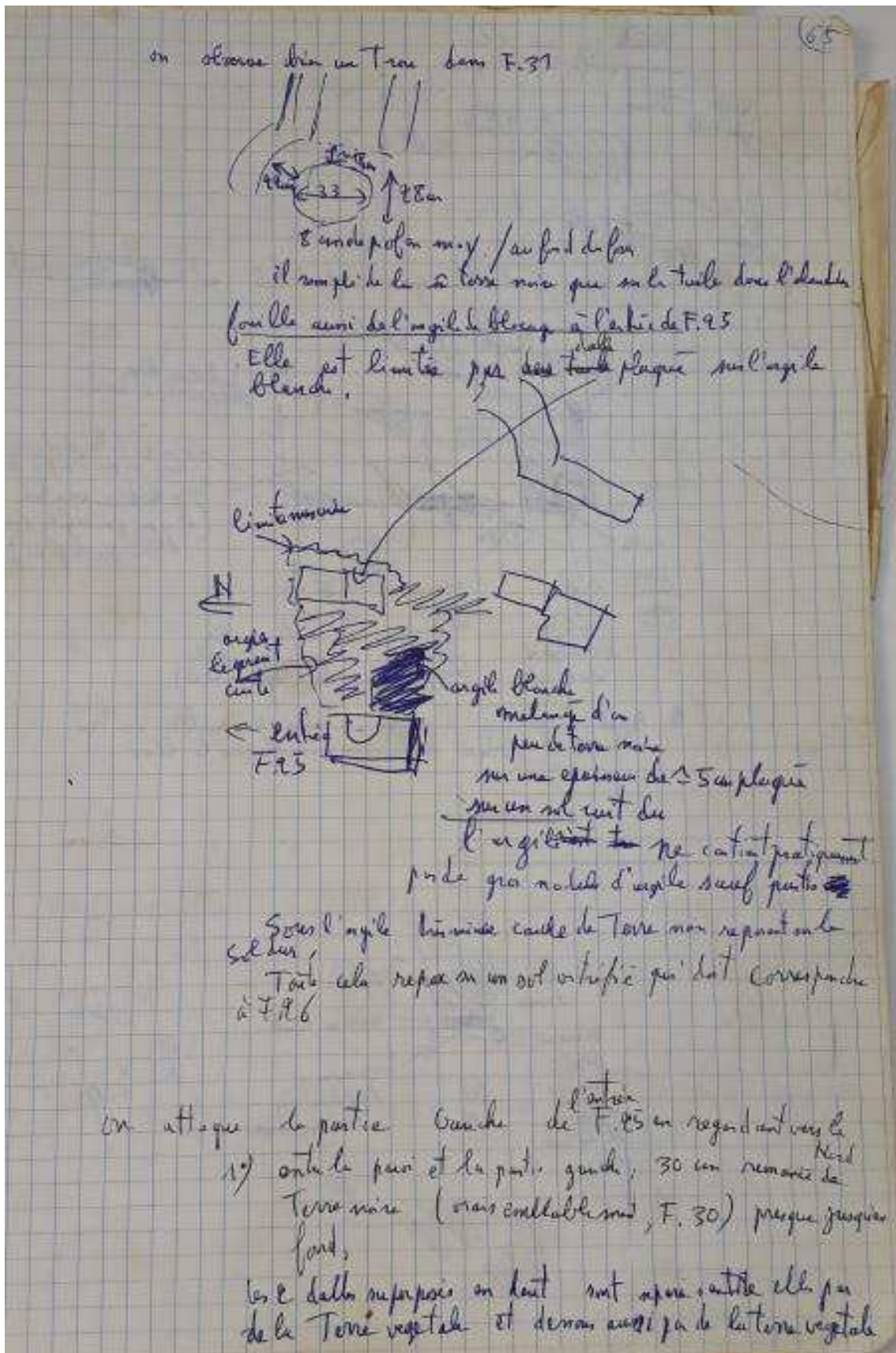


Figure 249 - Cahier de fouille de 1978 page 65



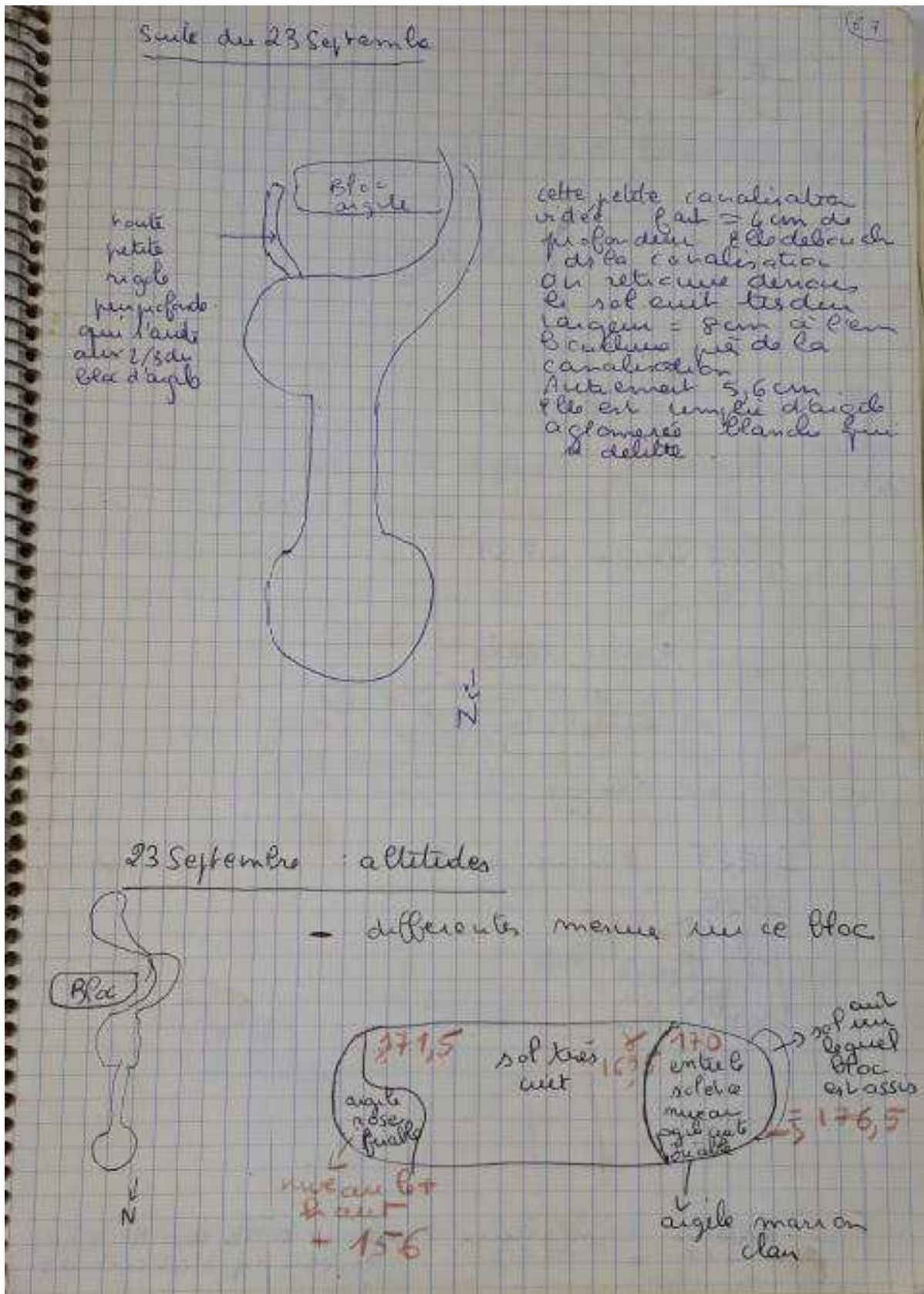


Figure 251 - Cahier de fouille de 1978 page 67



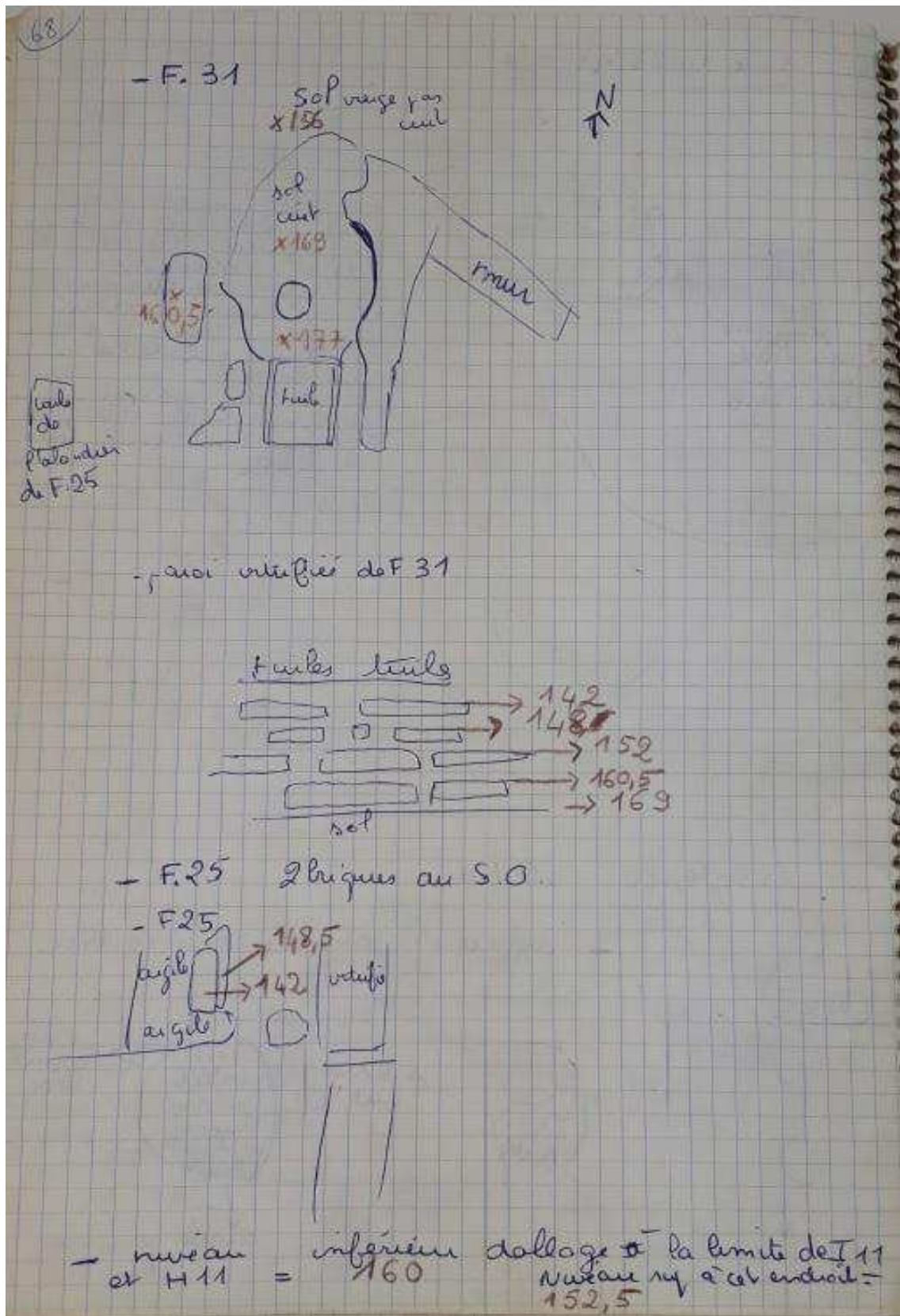


Figure 252 - Cahier de fouille de 1978 page 68

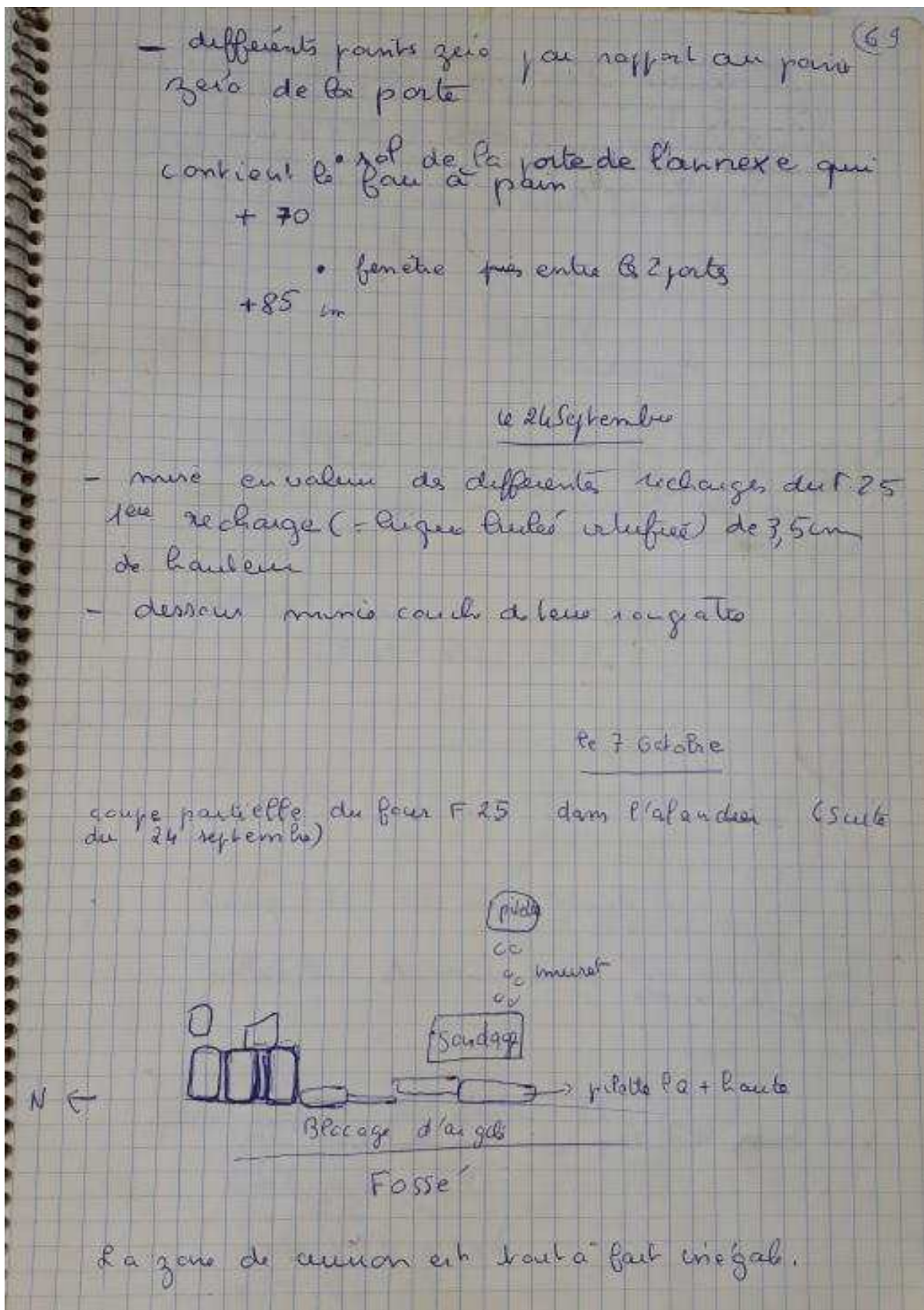


Figure 253 - Cahier de feuille de 1978 page 69

70  
Au Sud du sondage nous remarquons <sup>une zone</sup> une zone  
très élevée d'enfonce beaucoup plus profond  
démont qu'au Nord. au l'ouest de cette  
tranchée  
Celle zone de creux correspond à une zone  
où nous avons remarqué, en surface,  
et qui devrait de l'abandon de fer.

Figure 254 - Cahier de fouille de 1978 page 70

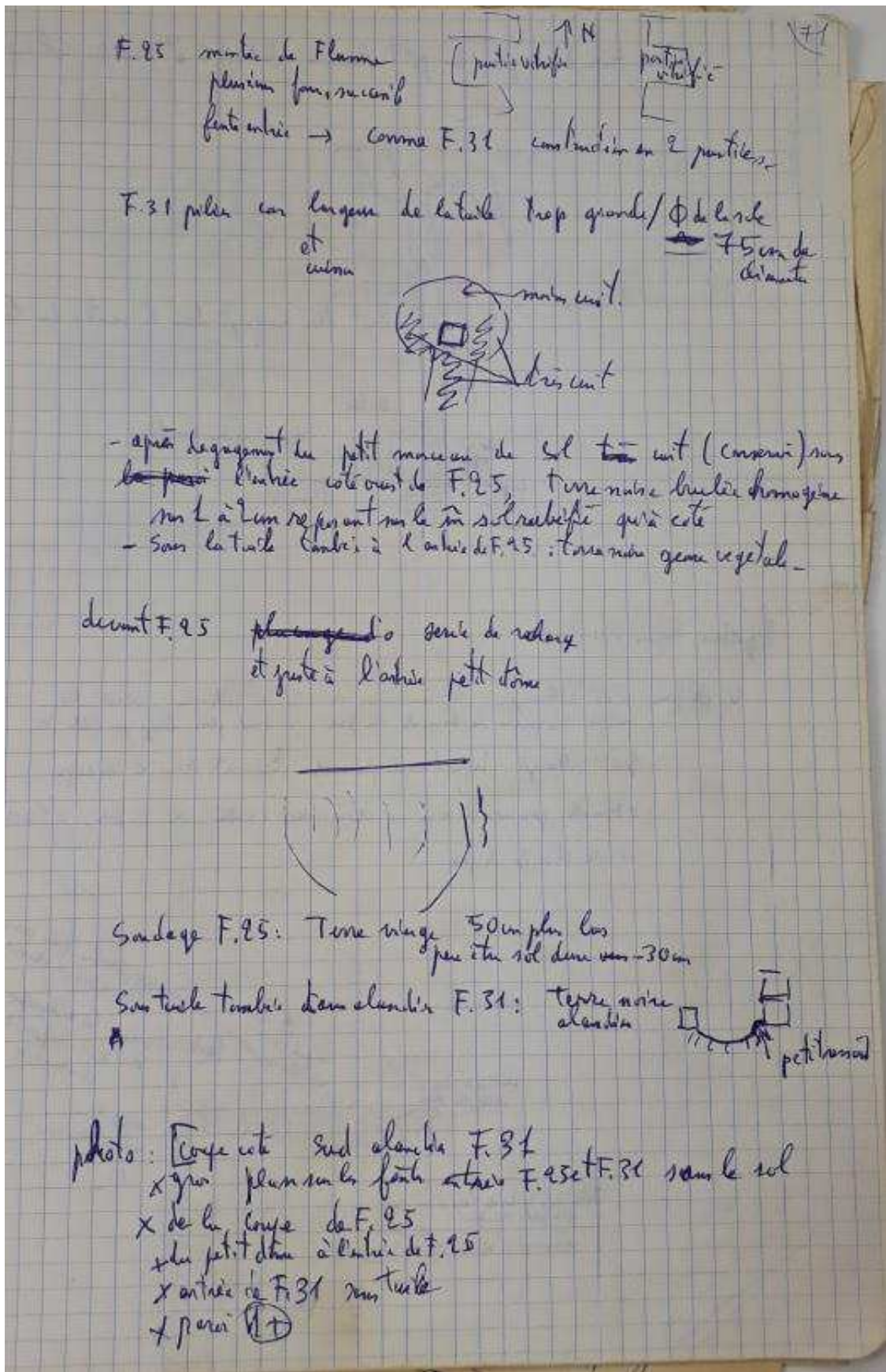


Figure 255 - Cahier de feuille de 1978 page 71

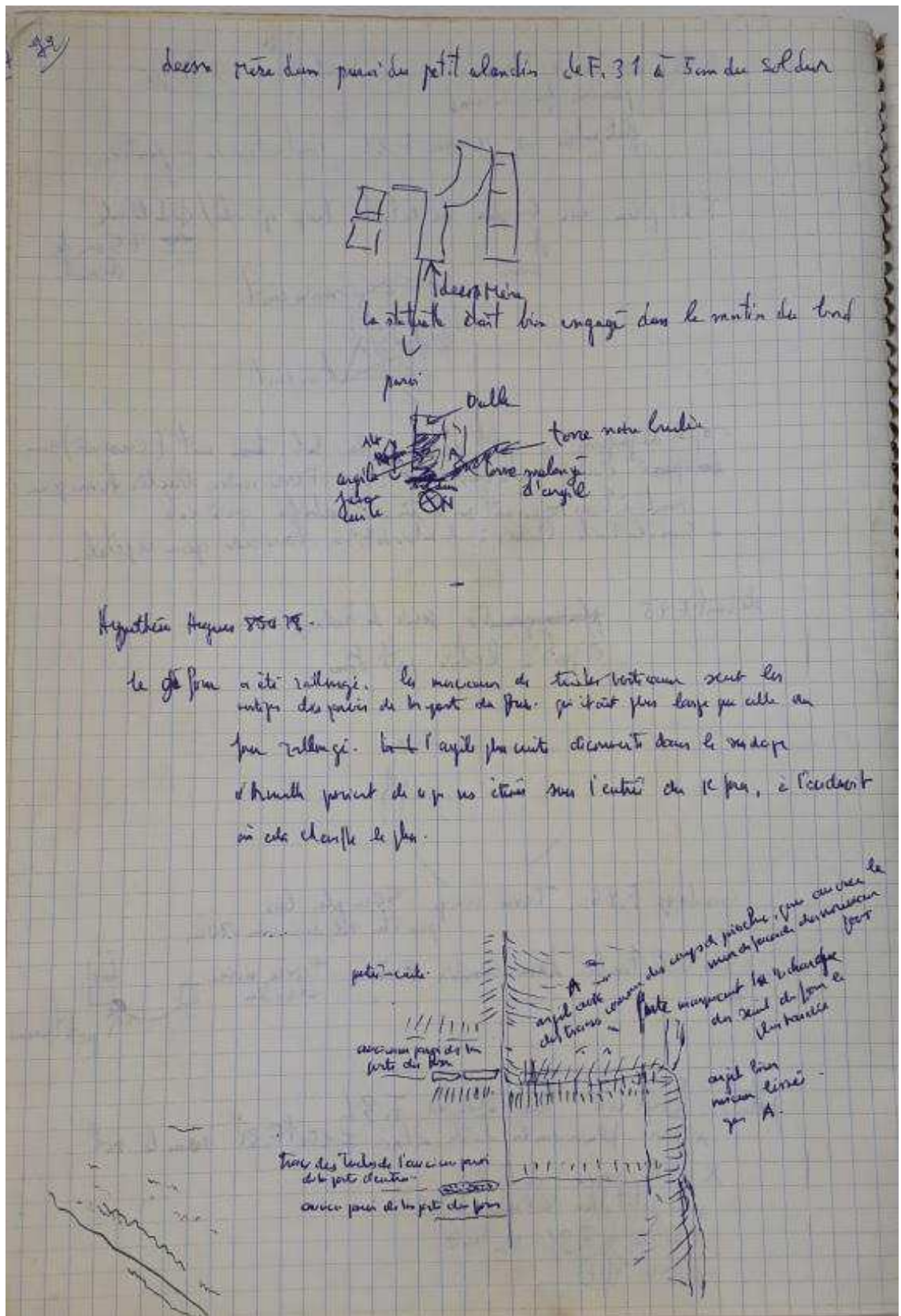


Figure 256 - Cahier de fouille de 1978 page 72

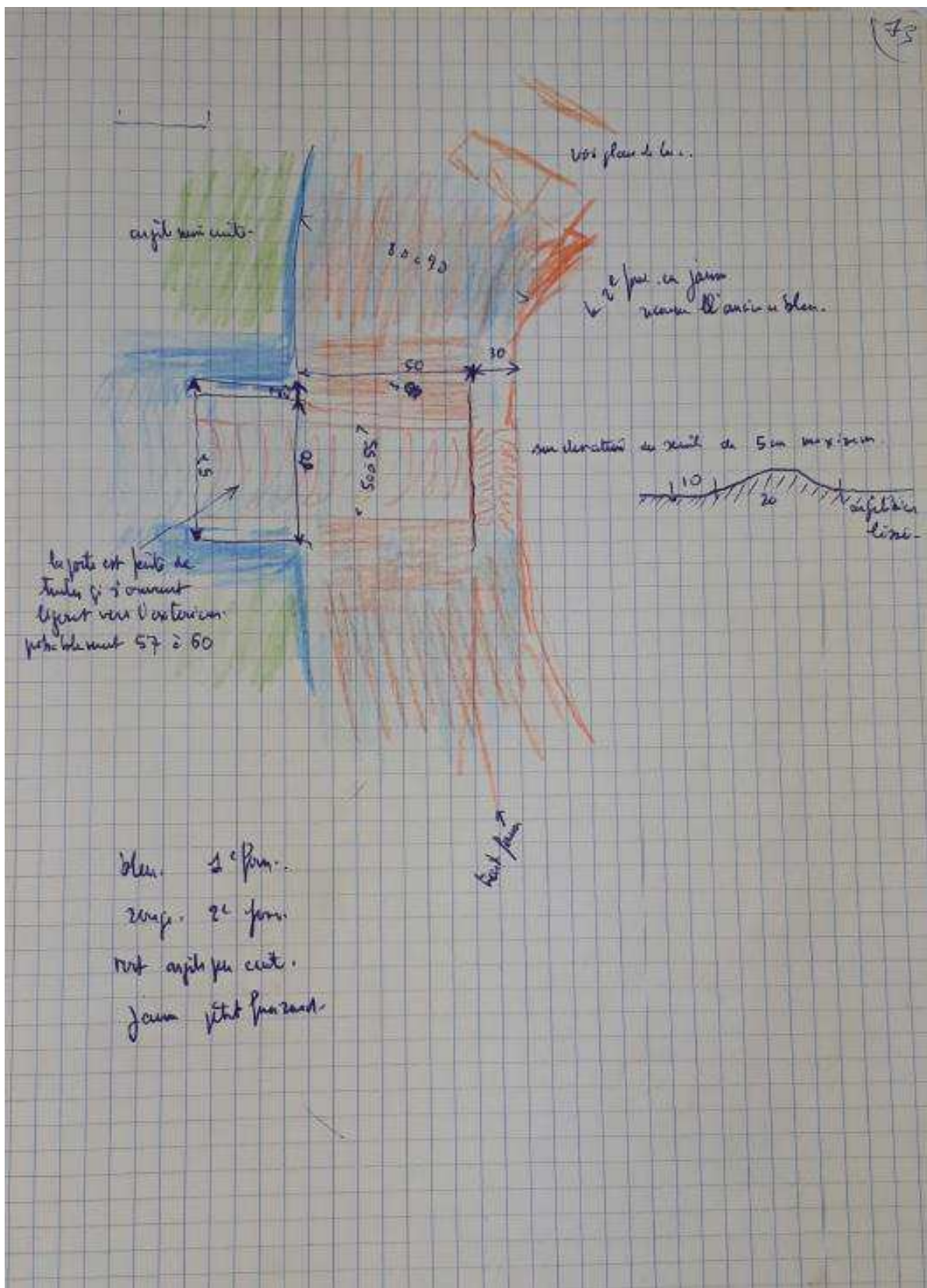


Figure 257 - Cahier de fouille de 1978 page 73

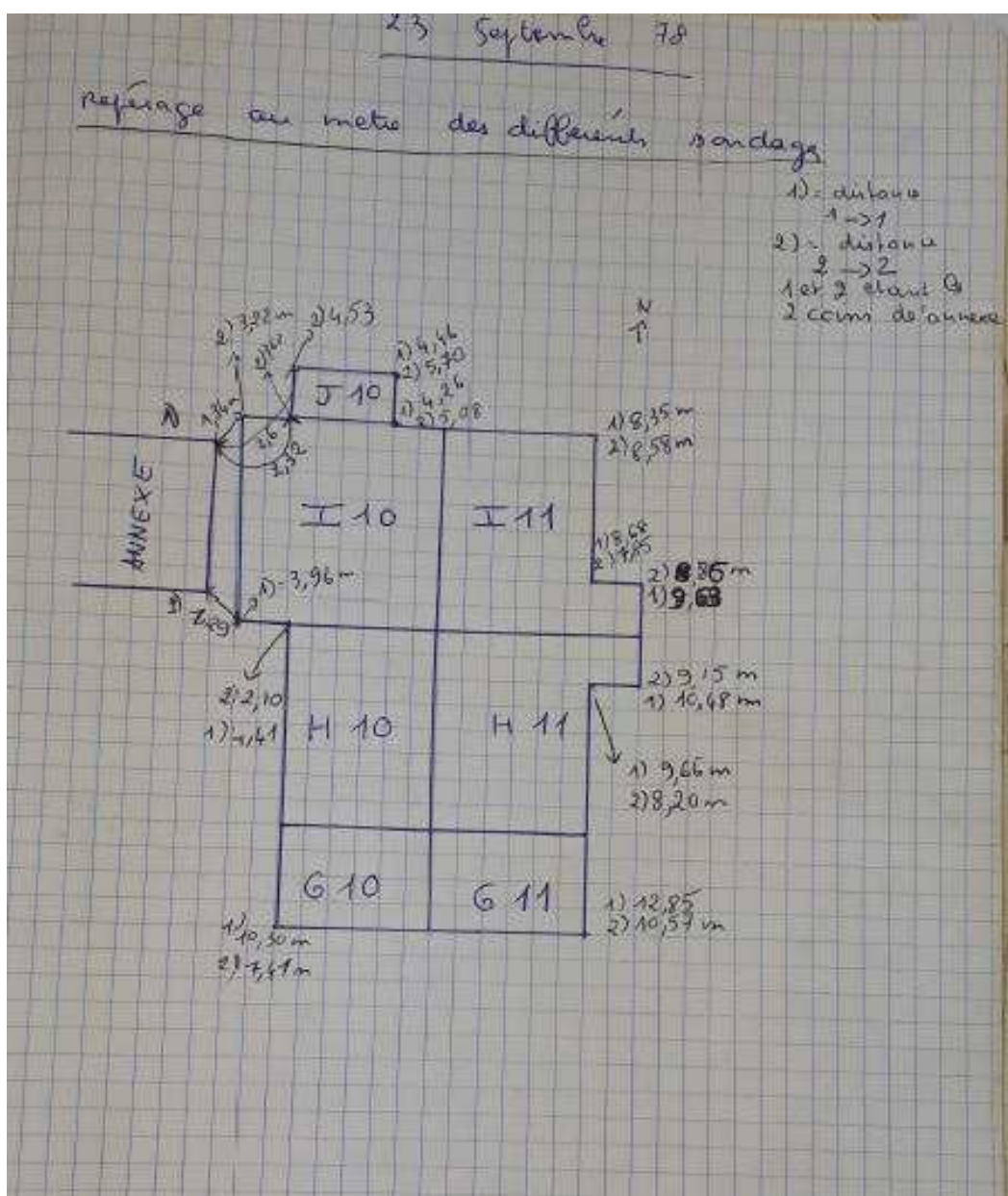


Figure 258 - Cahier de fouille de 1978 page 74





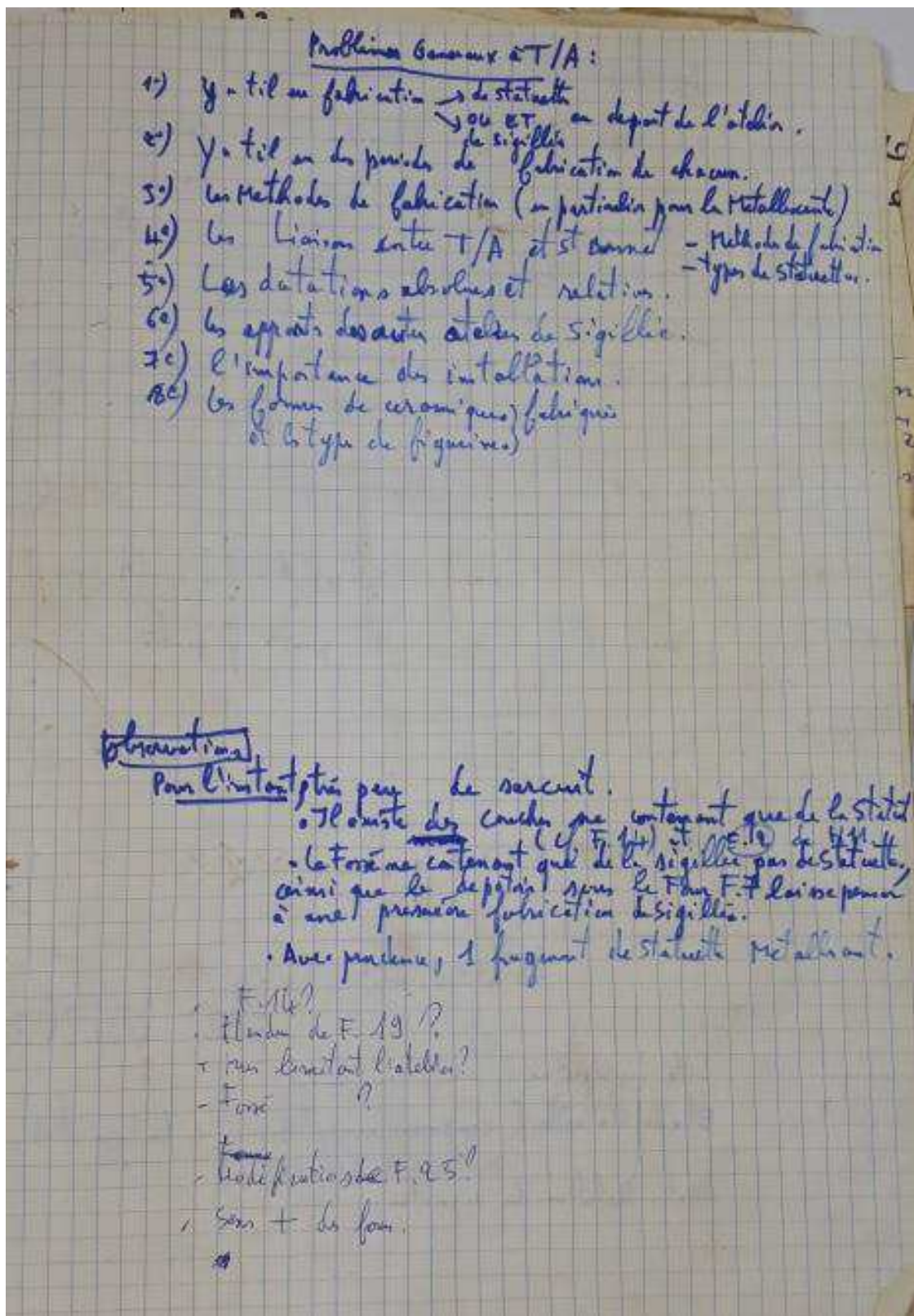


Figure 260 - Cahier de fouille de 1978 page 76

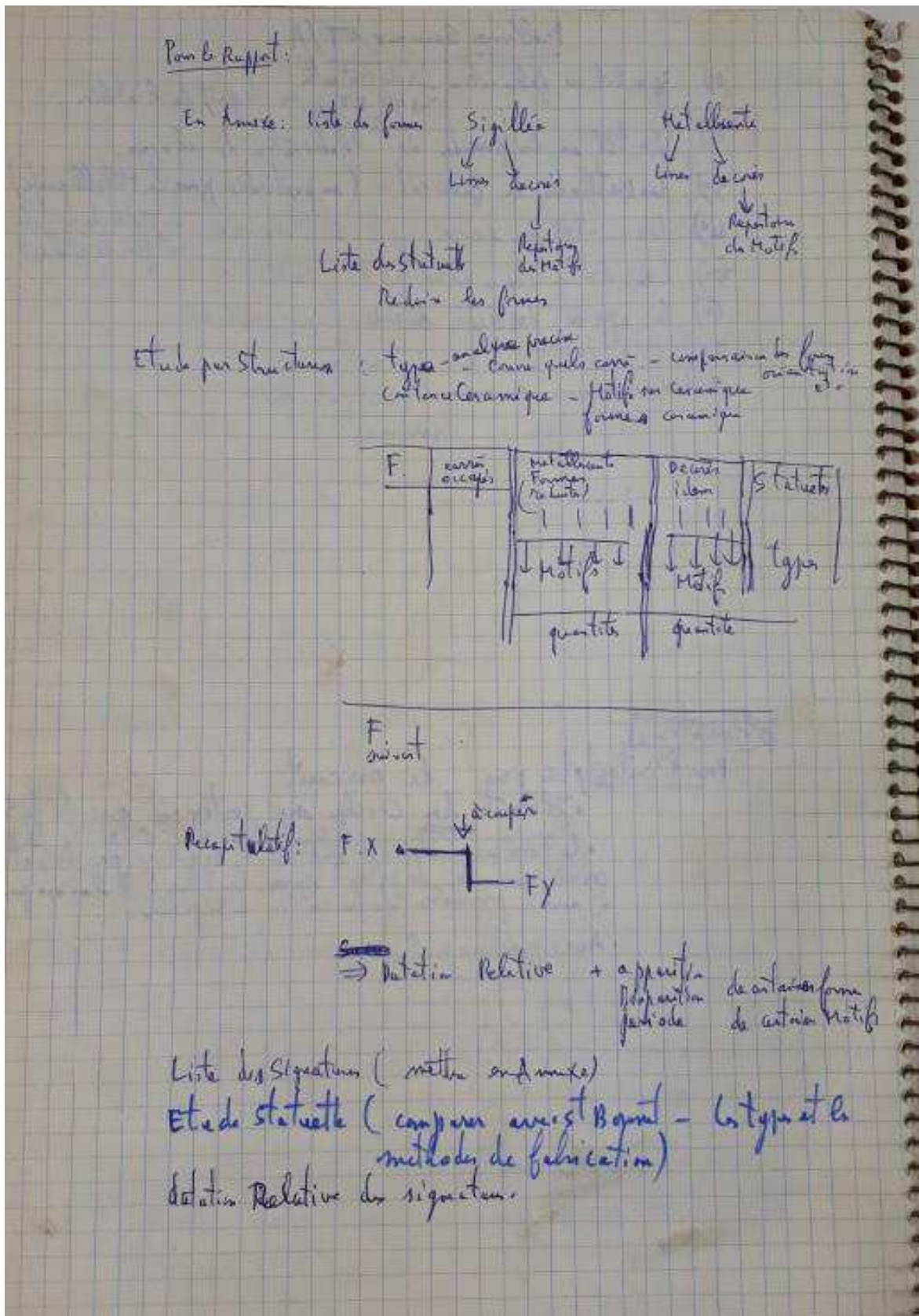


Figure 261 - Cahier de feuille de 1978 page 77

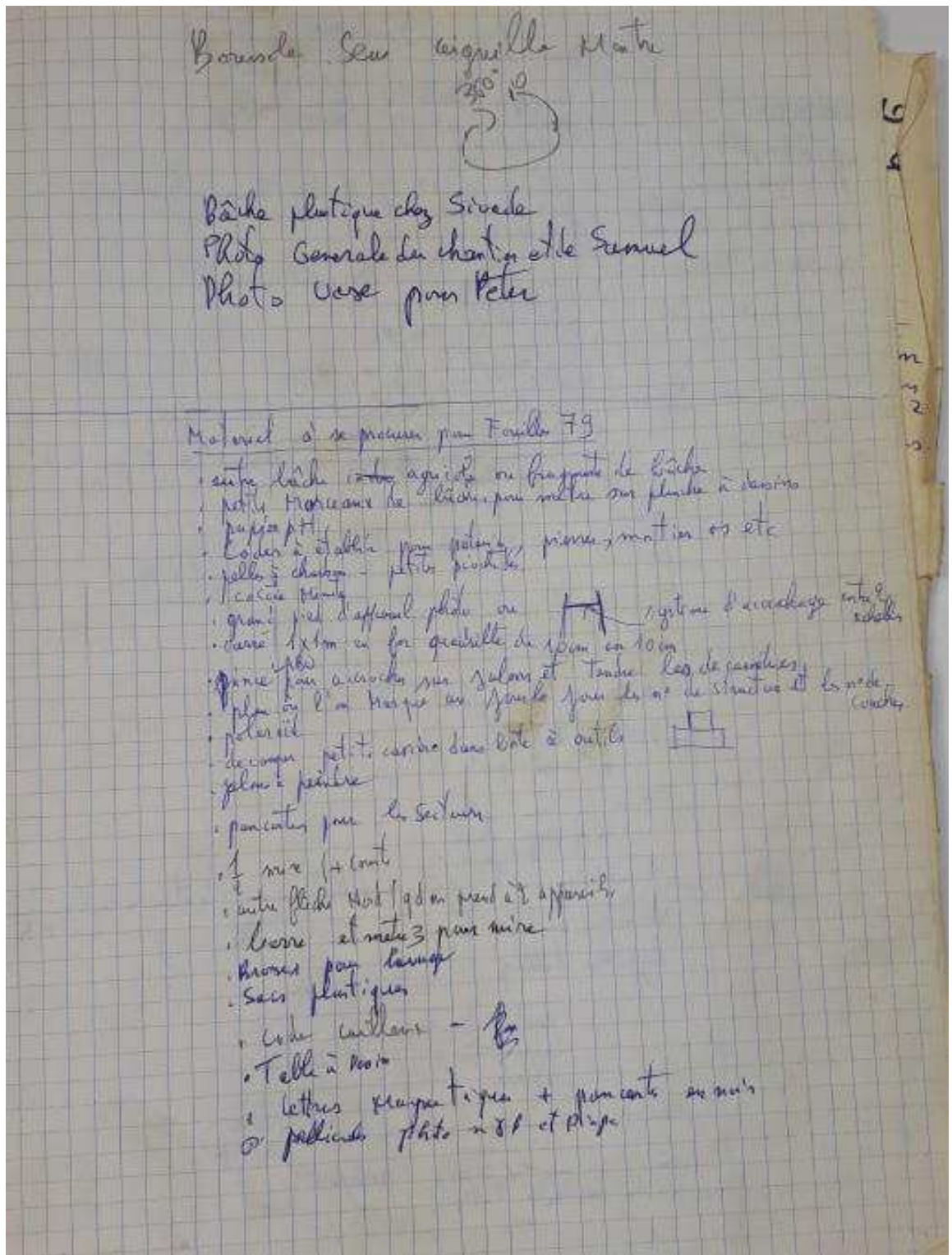


Figure 262 - Cahier de fouille de 1978 page 78

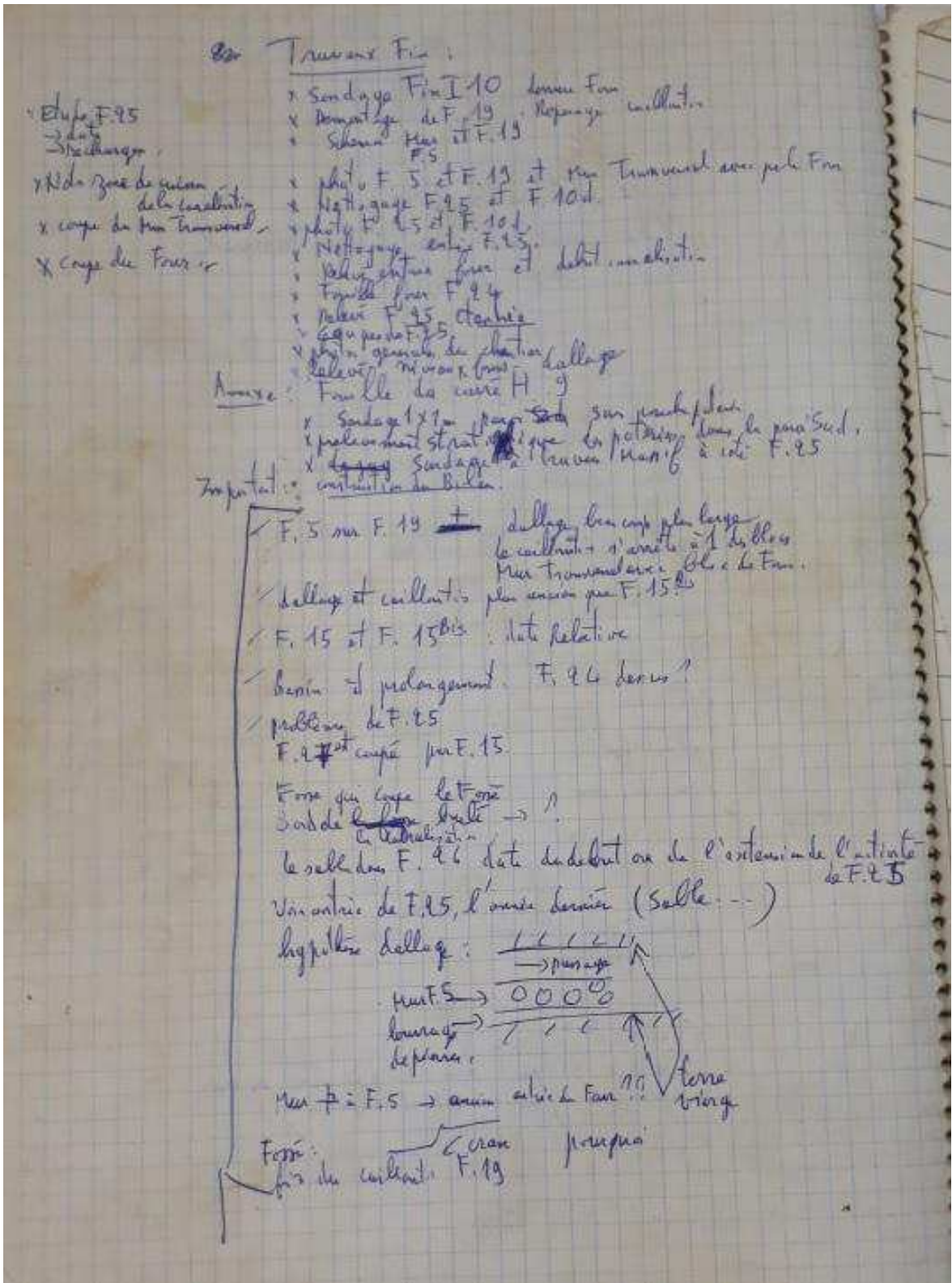


Figure 263 - Cahier de fouille de 1978 page 79

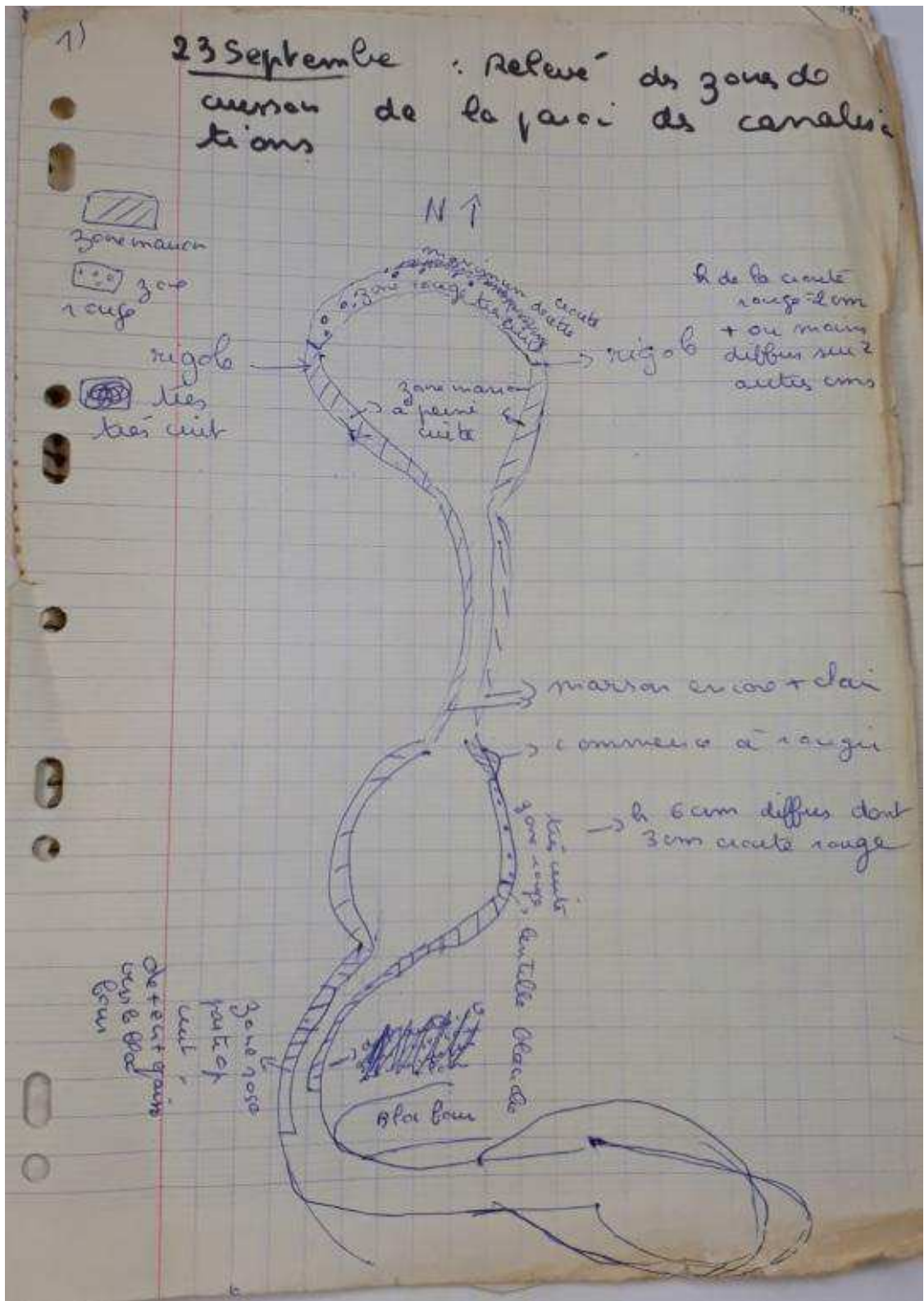


Figure 264 - Cahier de fouille de 1978 feuille 1



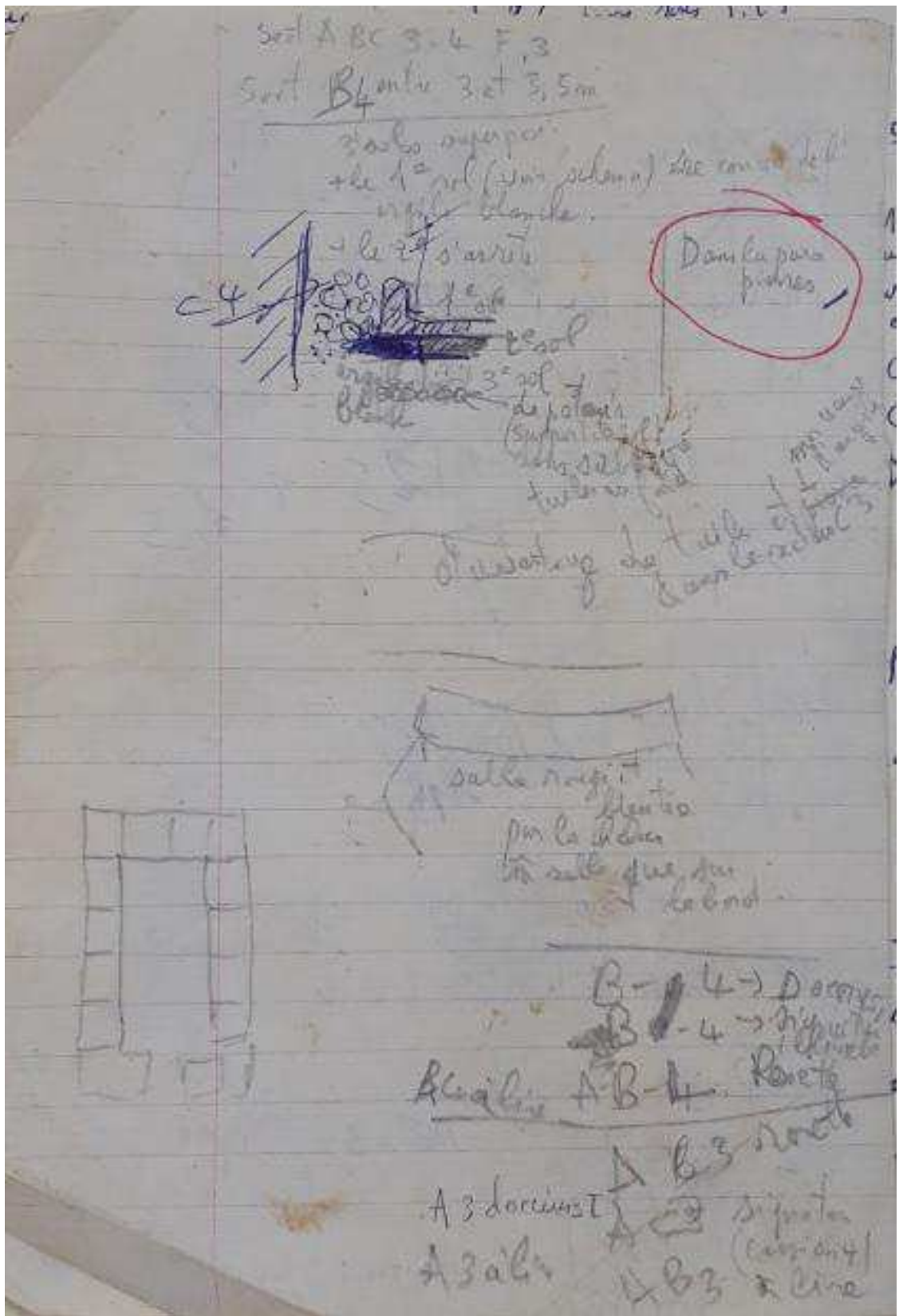


Figure 266 - Cahier de fouille de 1978 feuille 3

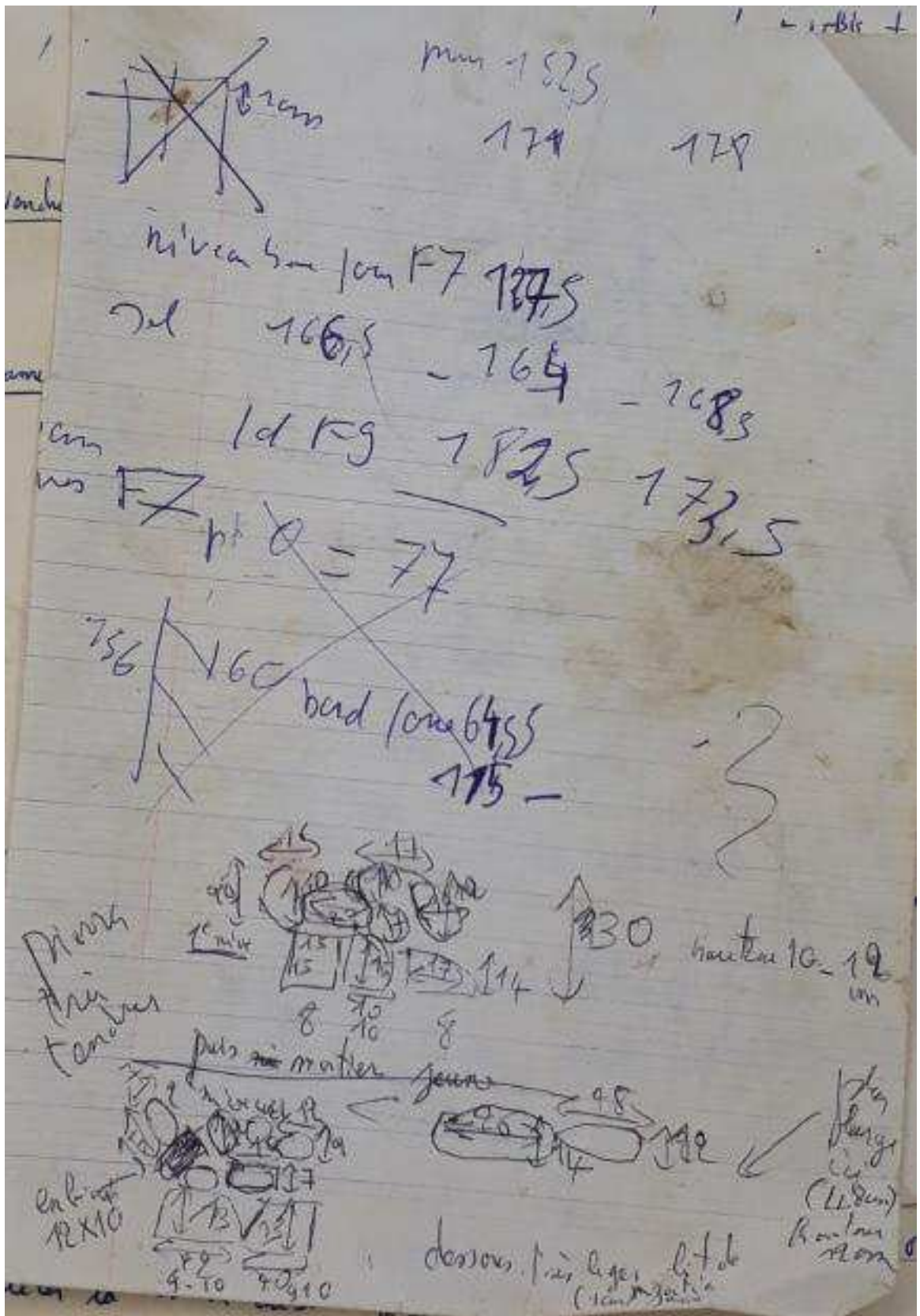


Figure 267 - Cahier de feuille de 1978 feuille 4



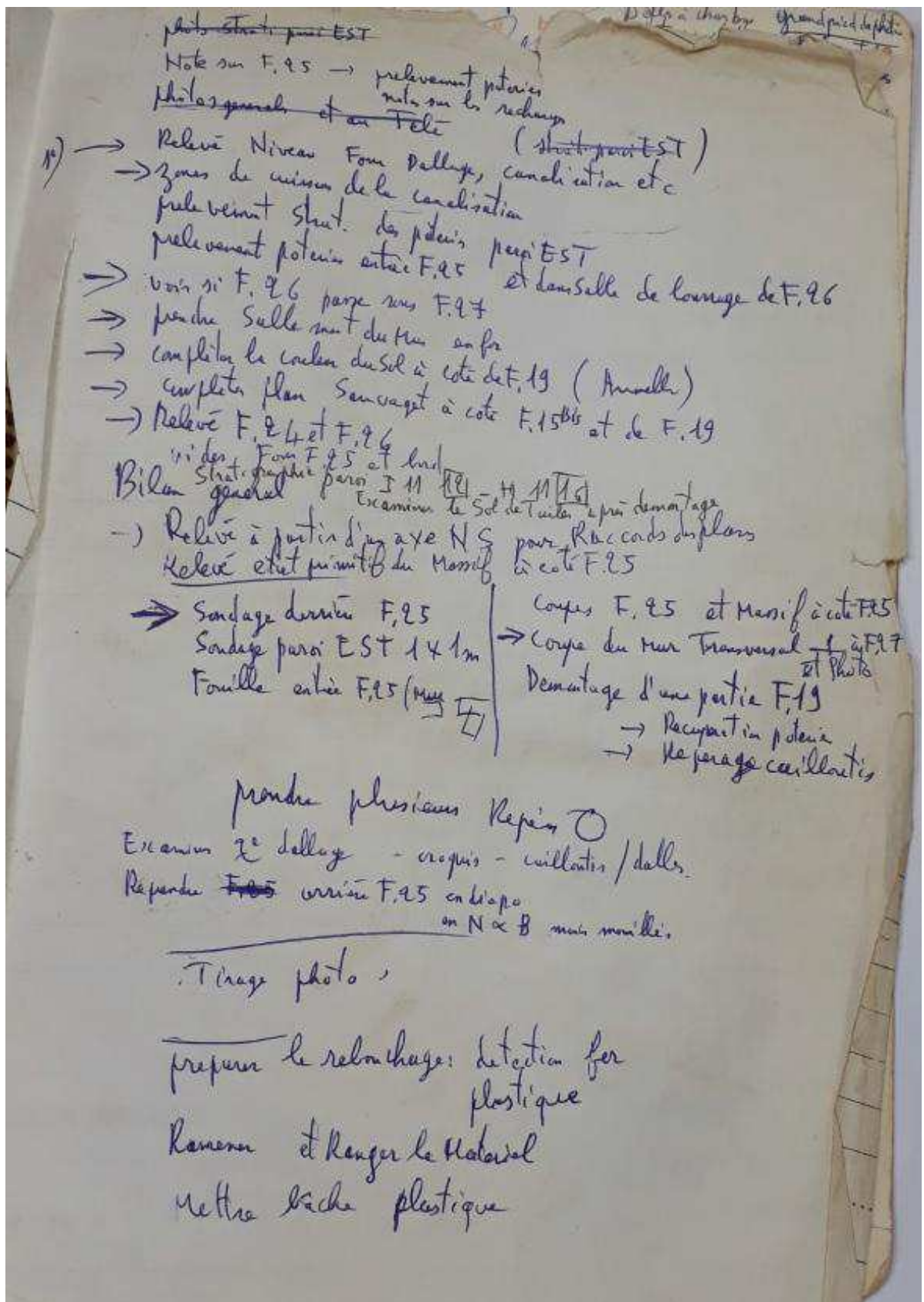


Figure 268 - Cahier de fouille de 1978 feuille 5

Procure ou de plastique pour mettre sur plan

Merc. Jeudi

Peter Annelle: Fin plan F. 19 et F. 5  
 ne trouage et photo ↑ et le #. 97  
 Nalloyage photo strati paroi EST

Merc: Merc: ~~Fin plan F. 19~~ X  
 Jeudi Note sur la Four F. 95 → prélèvement pour note sur le recharge X  
 Dup. sur F. 95 et F. 94 X  
 NB sur #. 94 X  
 Relevé strat. F. 95 et début canalisation  
 Sondage derrière F. 95. X

Vendredi Ne trouage general  
 Photos general et a tele  
 Relevé N. sur Four dallage et tour

Samedi Sondage paroi EST 1x1m  
 coupe du tour et massif à côté F. 95  
 coupe du mur Trommond  
 Zone de cuisson de la canalisation.  
 prélèvement strat. des poteries paroi EST  
 Démontage d'une partie de F. 19 - Recuperation poterie dallage.  
 Bilan general Repérage cailloutis  
 Prélèvement entrée F. 95 et dans Sable de barrage de F. 26  
 Sable  
 Relevé F. 95 et strat. F. 94 / canalisation  
 M. de la Four F. 95 et à côté F. 97  
 Préparer le relevage: détection feu  
 Recuperation entrée F. 95  
 Photos F. 26 débouché  
 Compter plan de ph. B et de Sauvage et grouper les  
 compléter la couleur du sol à côté F. 19 avec Coireux Sols.

Pelle à charbon grand pied de photo  
 petits probateurs  
 F. 26  
 F. 94  
 F. 95  
 F. 96  
 F. 97  
 F. 98  
 F. 99  
 plan des carrés  
 ou l'un des par  
 au fond de four  
 les n° de carrés  
 et  
 les n° de Coireux

Figure 269 - Cahier de fouille de 1978 Couverture fin

#### 4.4. CAHIER 1979

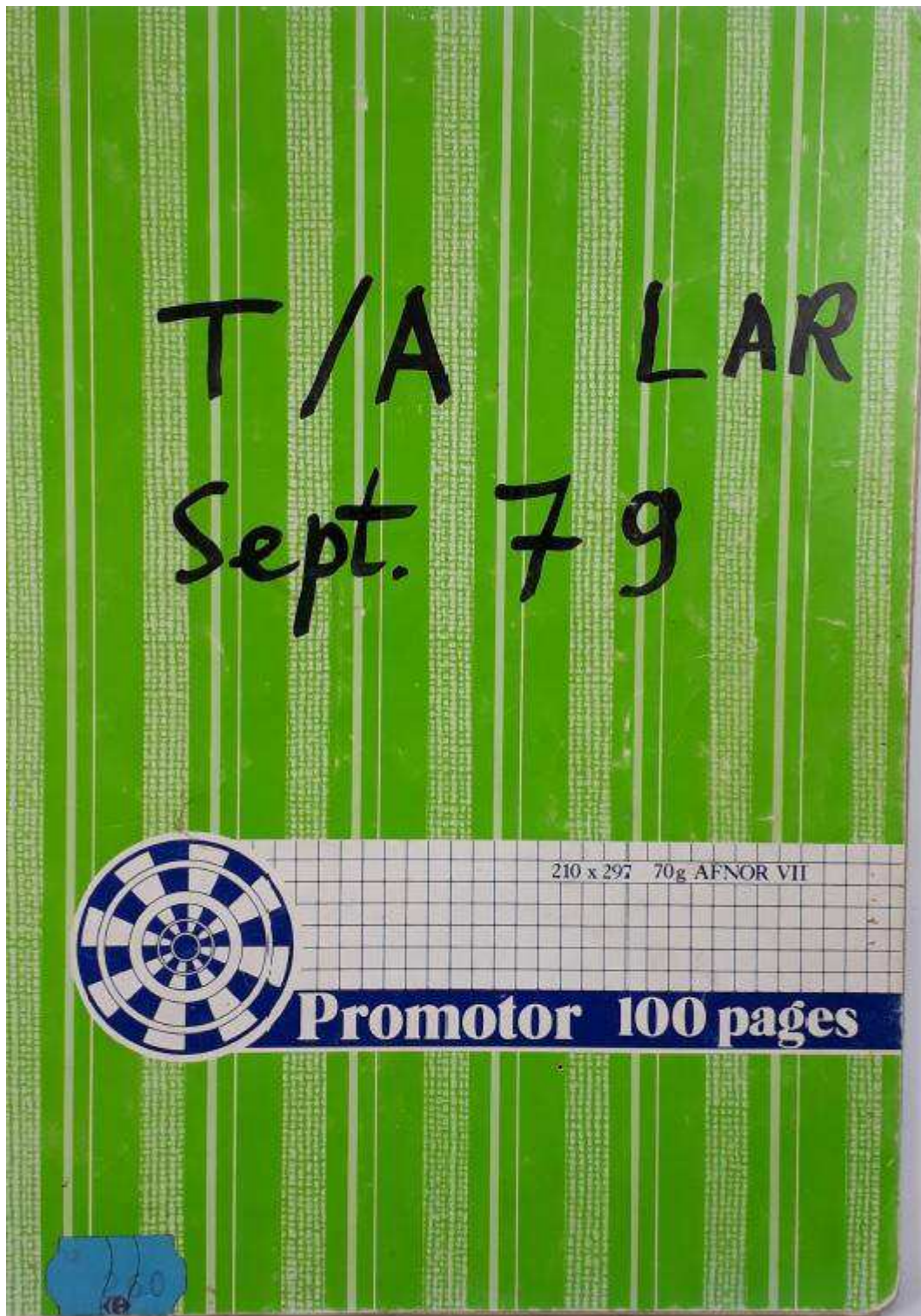


Figure 270 - Cahier de fouille de 1979 Couverture

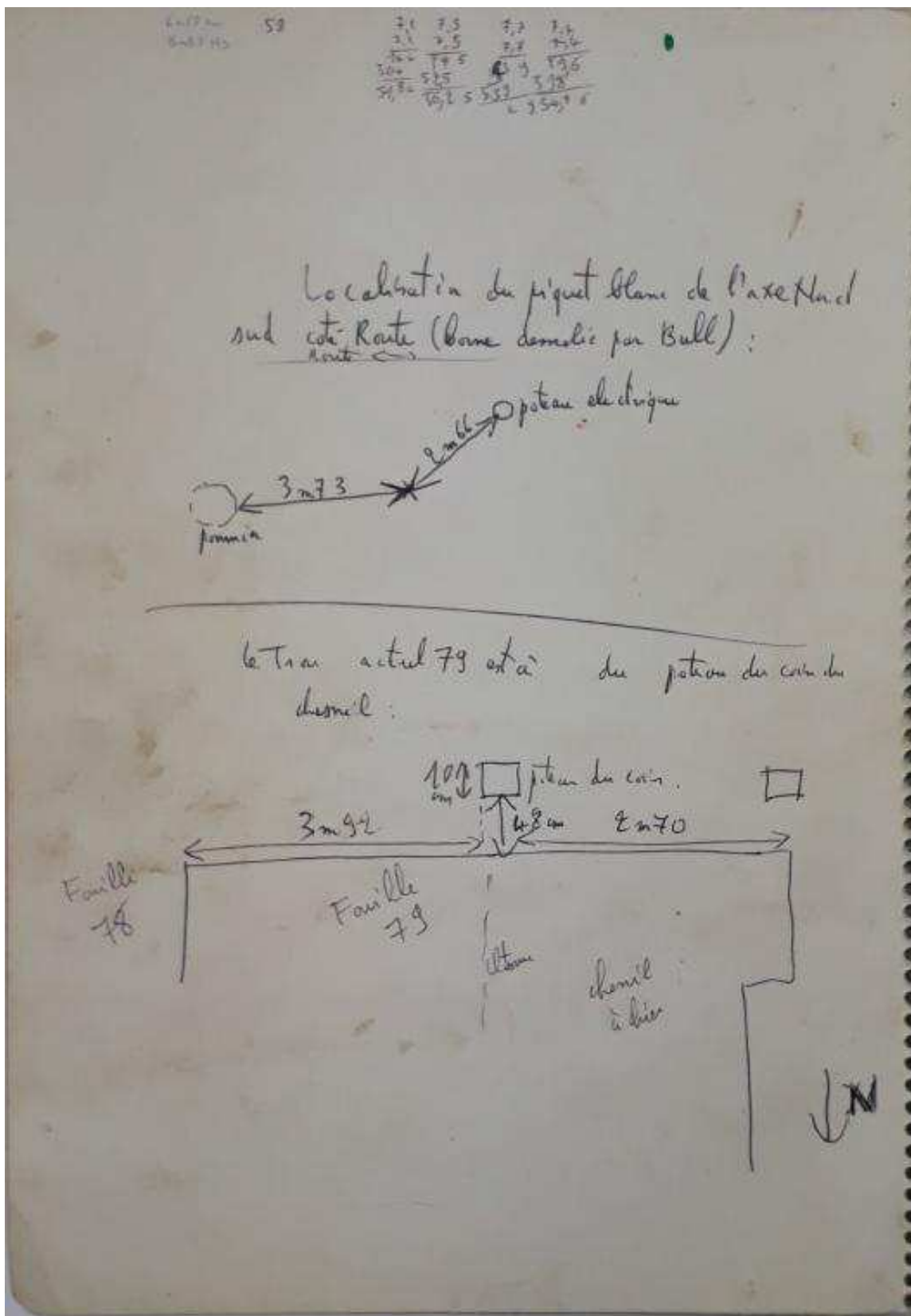


Figure 271 - Cahier de fouille de 1979 Couverture revers

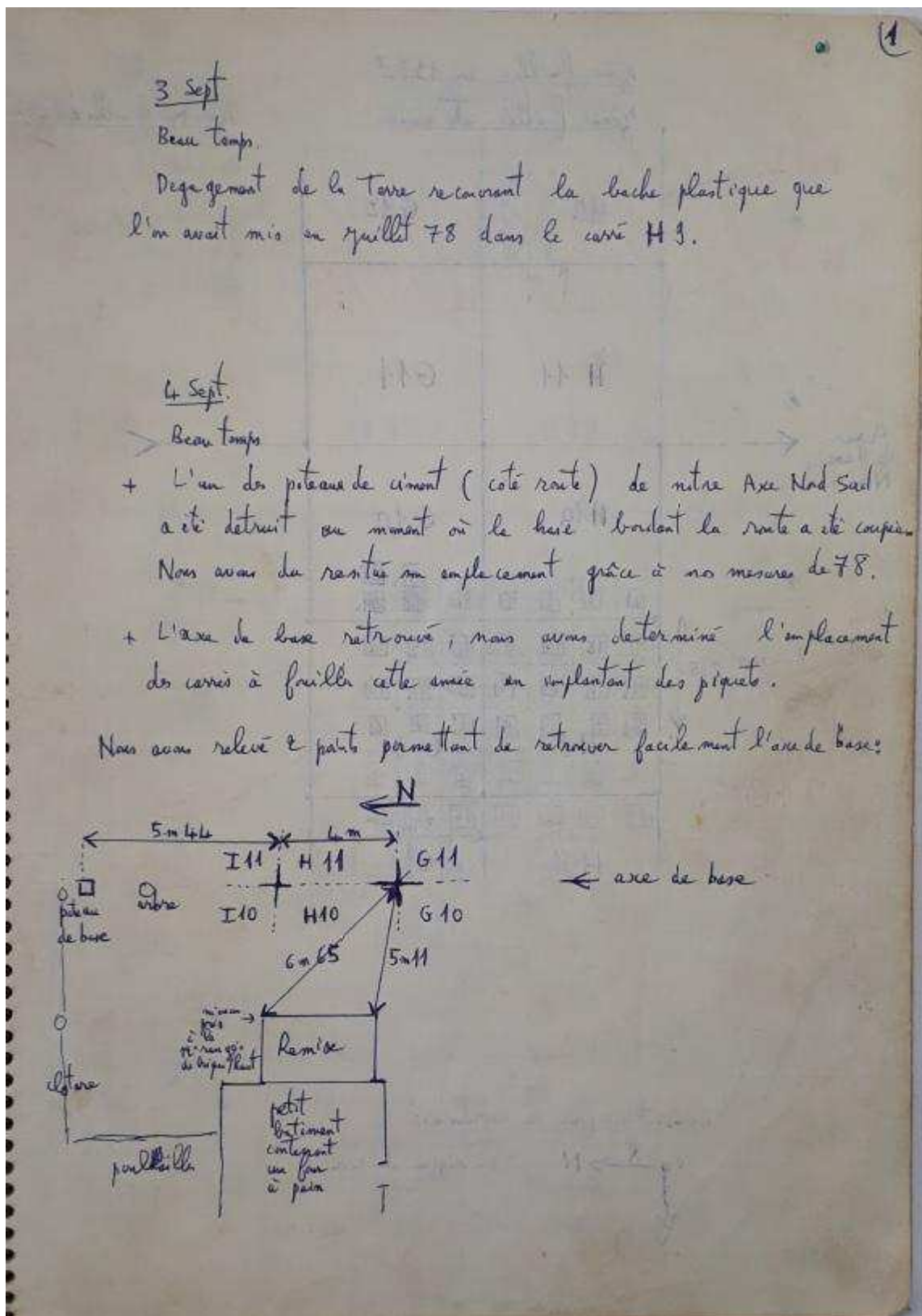


Figure 272 - Cahier de fouille de 1979 page 1

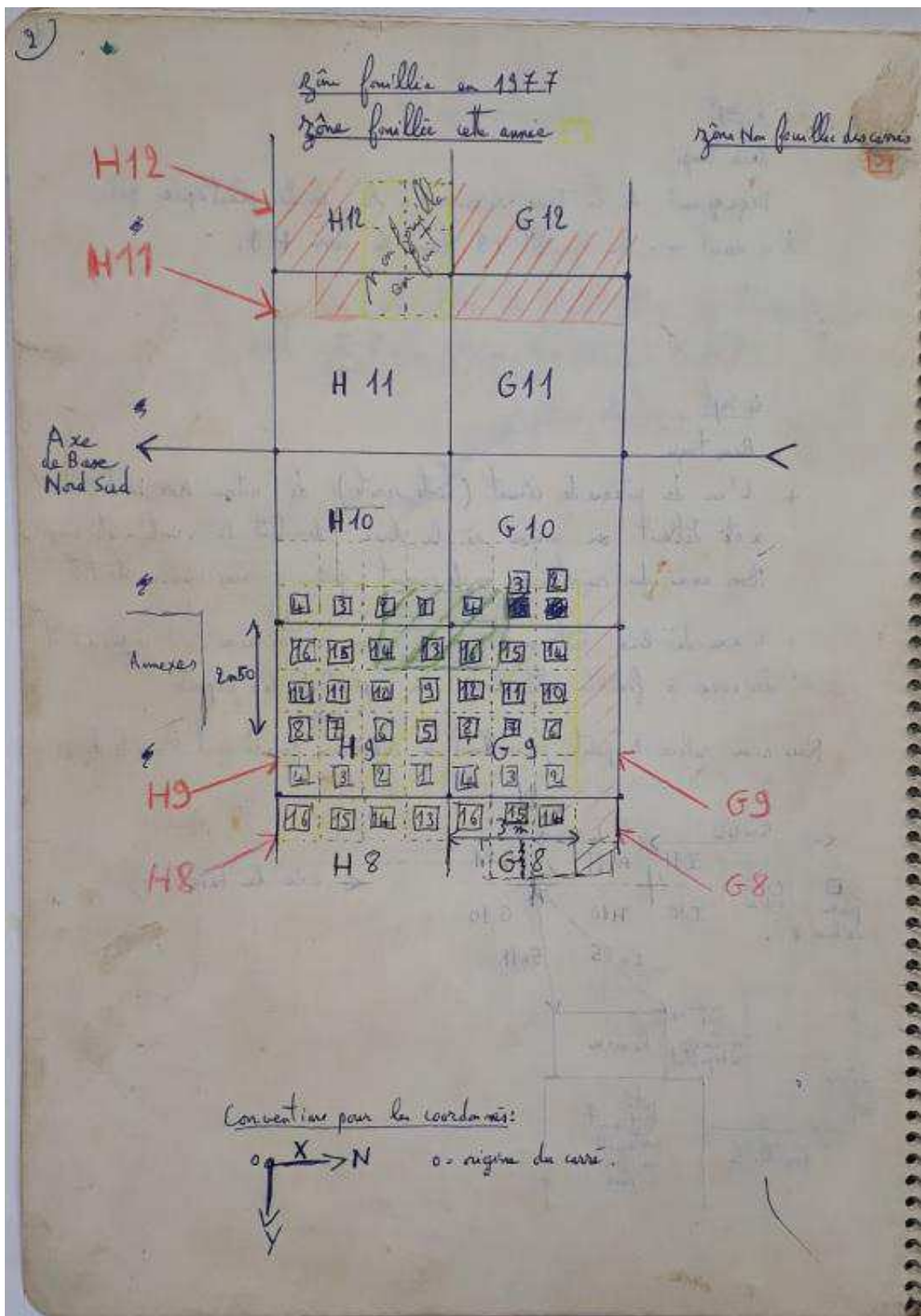


Figure 273 - Cahier de fouille de 1979 page 2



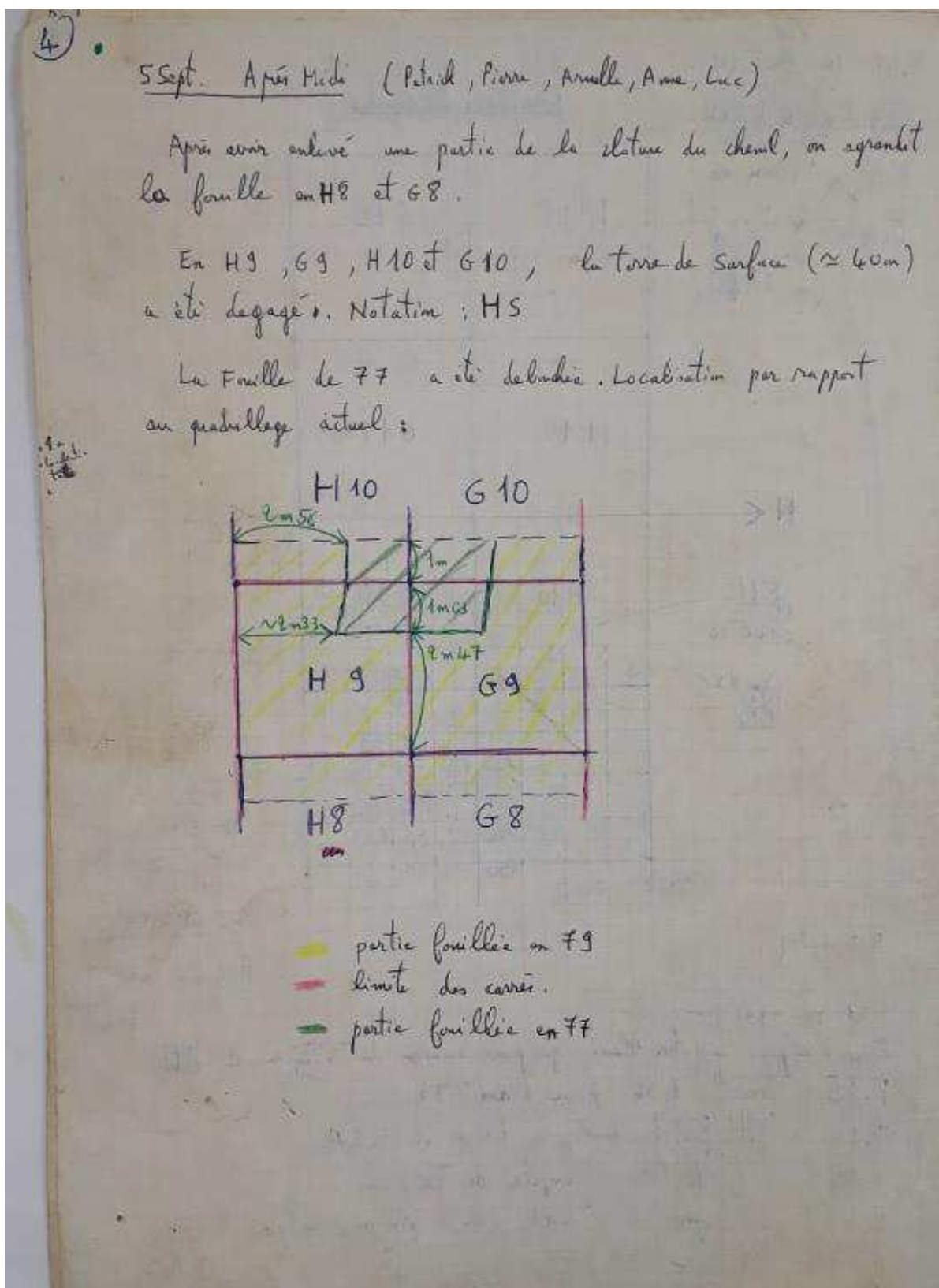


Figure 275 - Cahier de fouille de 1979 page 4



5

\* Pierre, après avoir décapé la couche HS dans le coin H10 [3] et [4] et [H9] [15] et [16], obtient une terre noire contenant un peu plus de poterie bien qu'elle soit en core difficile à distinguer de la HS : on la note (1+).

\* Anne continue à dégager la couche HS dans le coin G10 [7] et [8].  
 Trouvaille d'une petite tête de statuette en arg. originale: trouvée en G10 (2) HS (x=1m80 y=0m20)

6 Septembre (beau temps)

Matin: Pierre et Anne fouille en H10 [3] [4] H9 [15] [16]

Amélie et Catherine fouille en G10 [7] [8] G9 [14] [15]

Luc dégage la couche HS en H9, G9, H8, G8 (prolongation vers l'ouest) installe un triangle de niveau

A.M.: Dans le secteur fouillé par Anne et Pierre, la couche 1+ correspond à une terre de remblai assez granuleuse contenant un peu de poteries - Elle présente en particulier de riches restes de terre "organique". Couche assez hétérogène.

H9 [15] ds (1+) cal de vases

H9 [16] (1+)

Figure 276 - Cahier de fouille de 1979 page 5

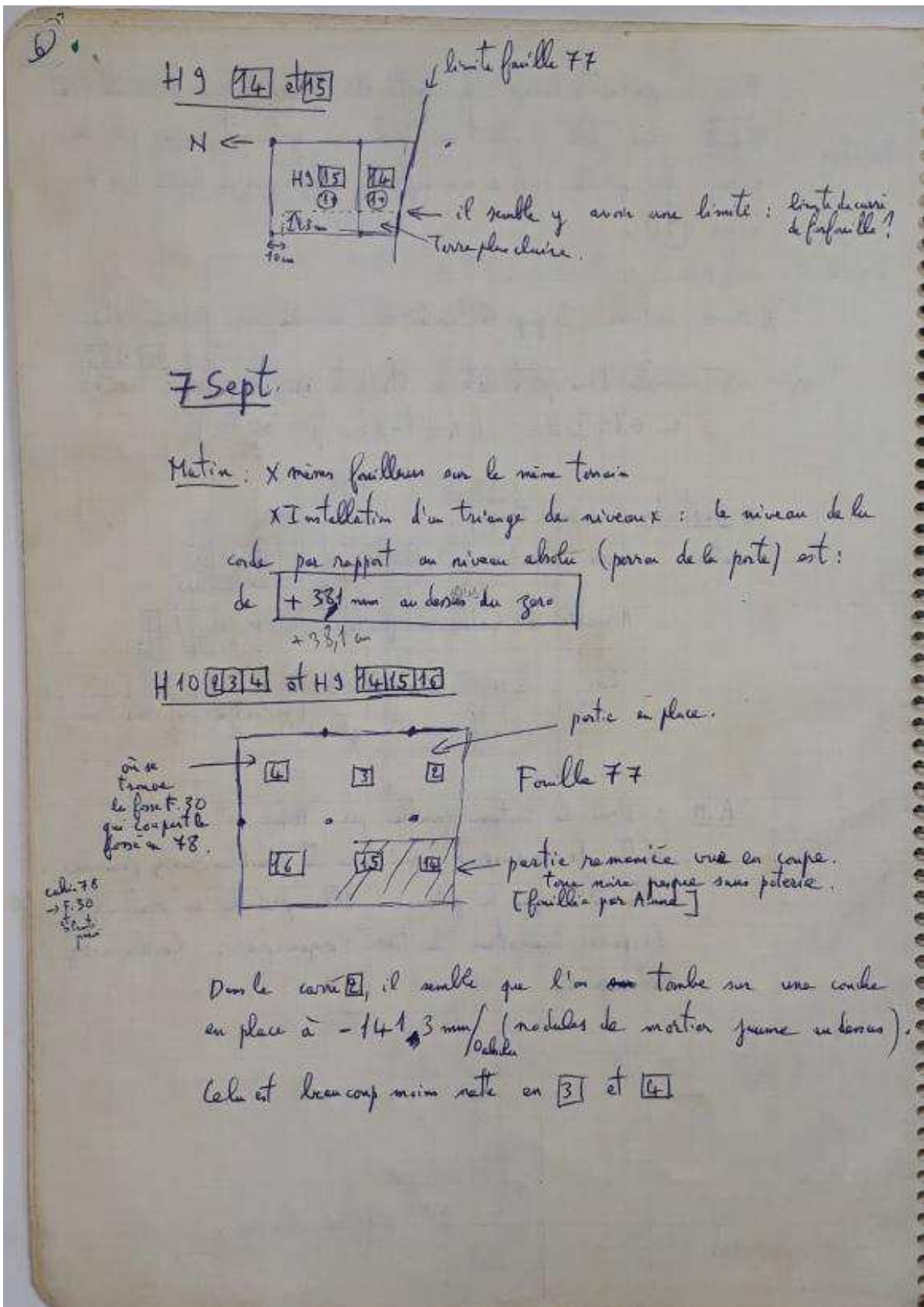


Figure 277 - Cahier de fouille de 1979 page 6

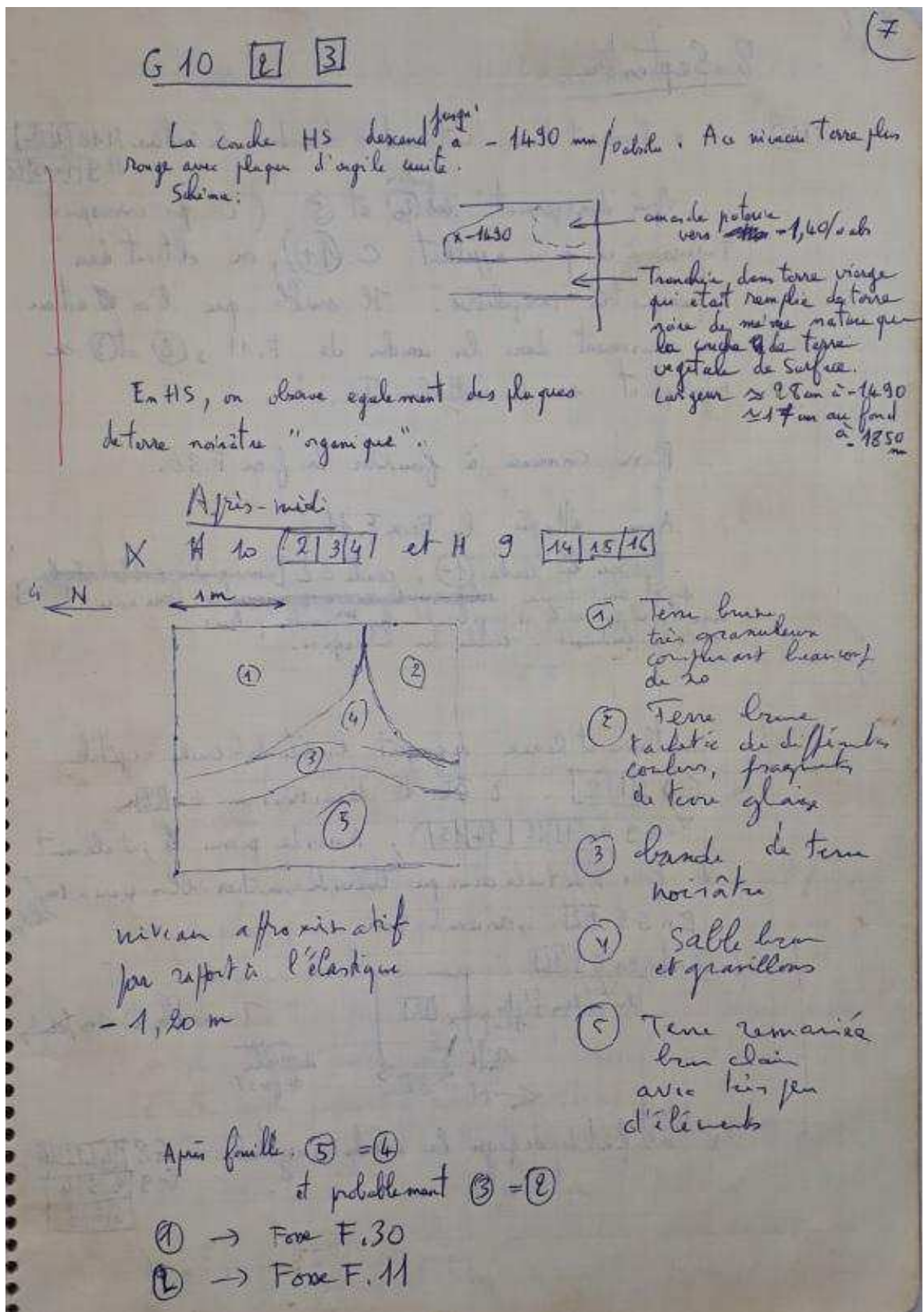


Figure 278 - Cahier de fouille de 1979 page 7

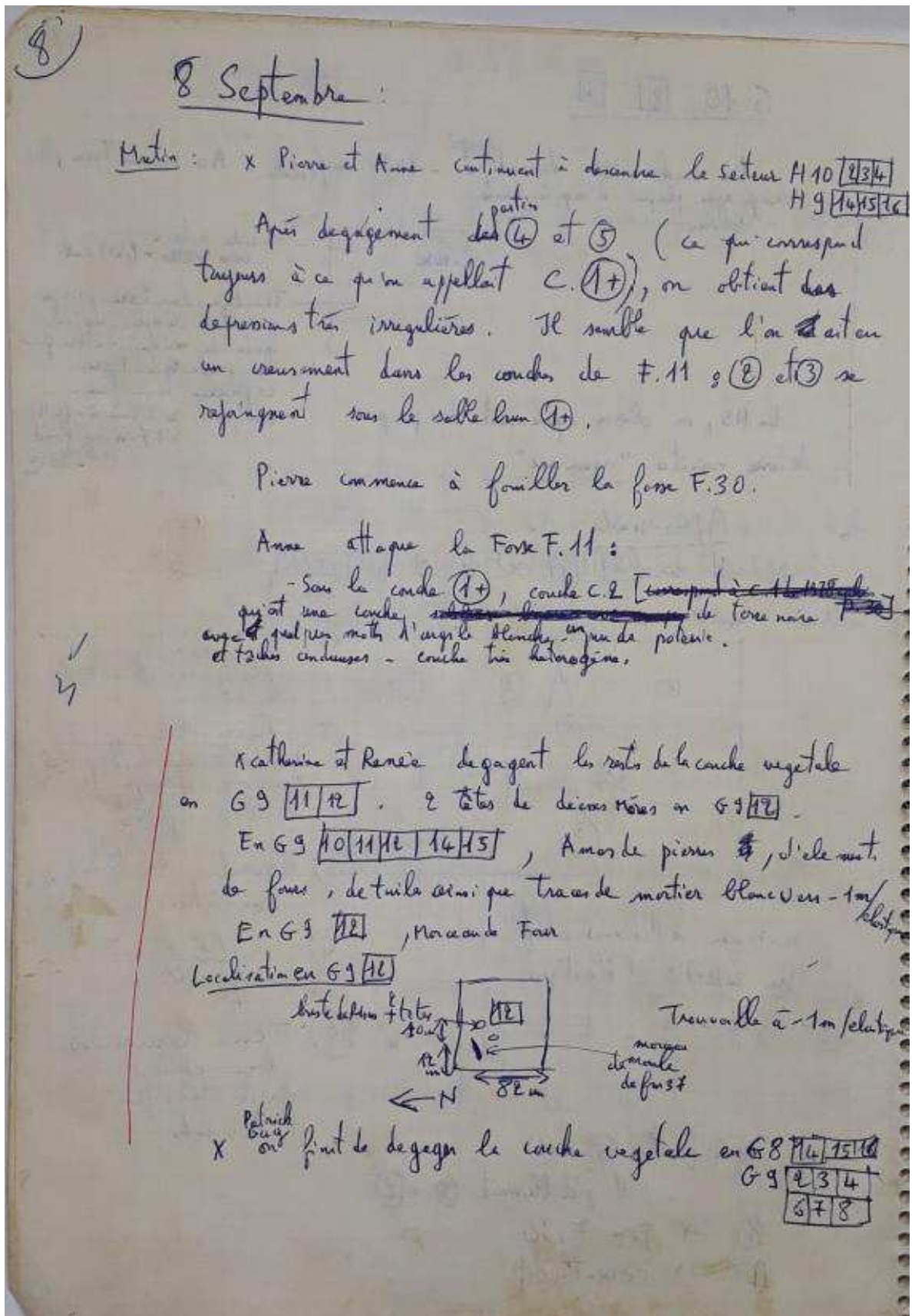


Figure 279 - Cahier de fouille de 1979 page 8

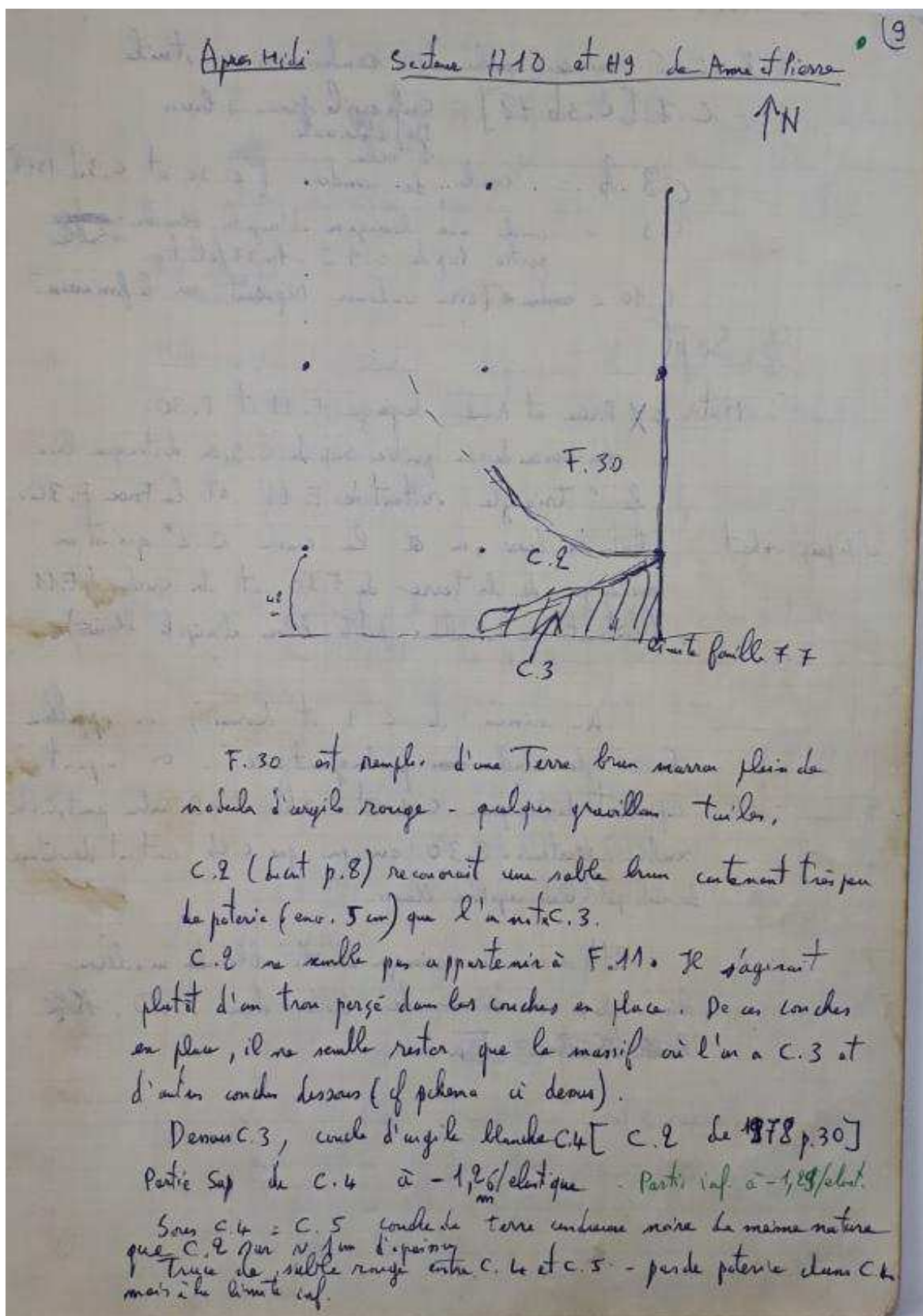


Figure 280 - Cahier de fouille de 1979 page 9

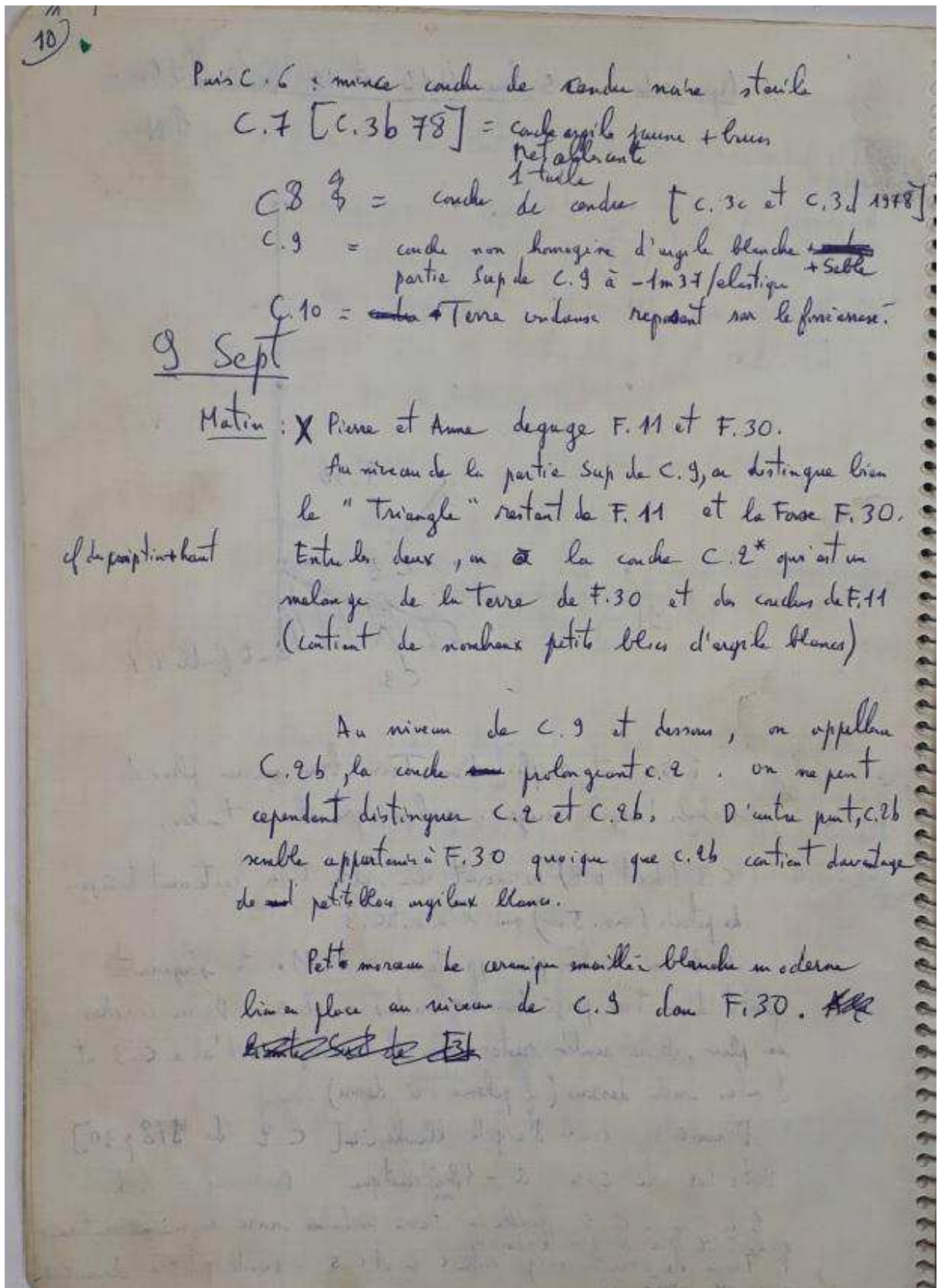


Figure 281 - Cahier de fouille de 1979 page 10

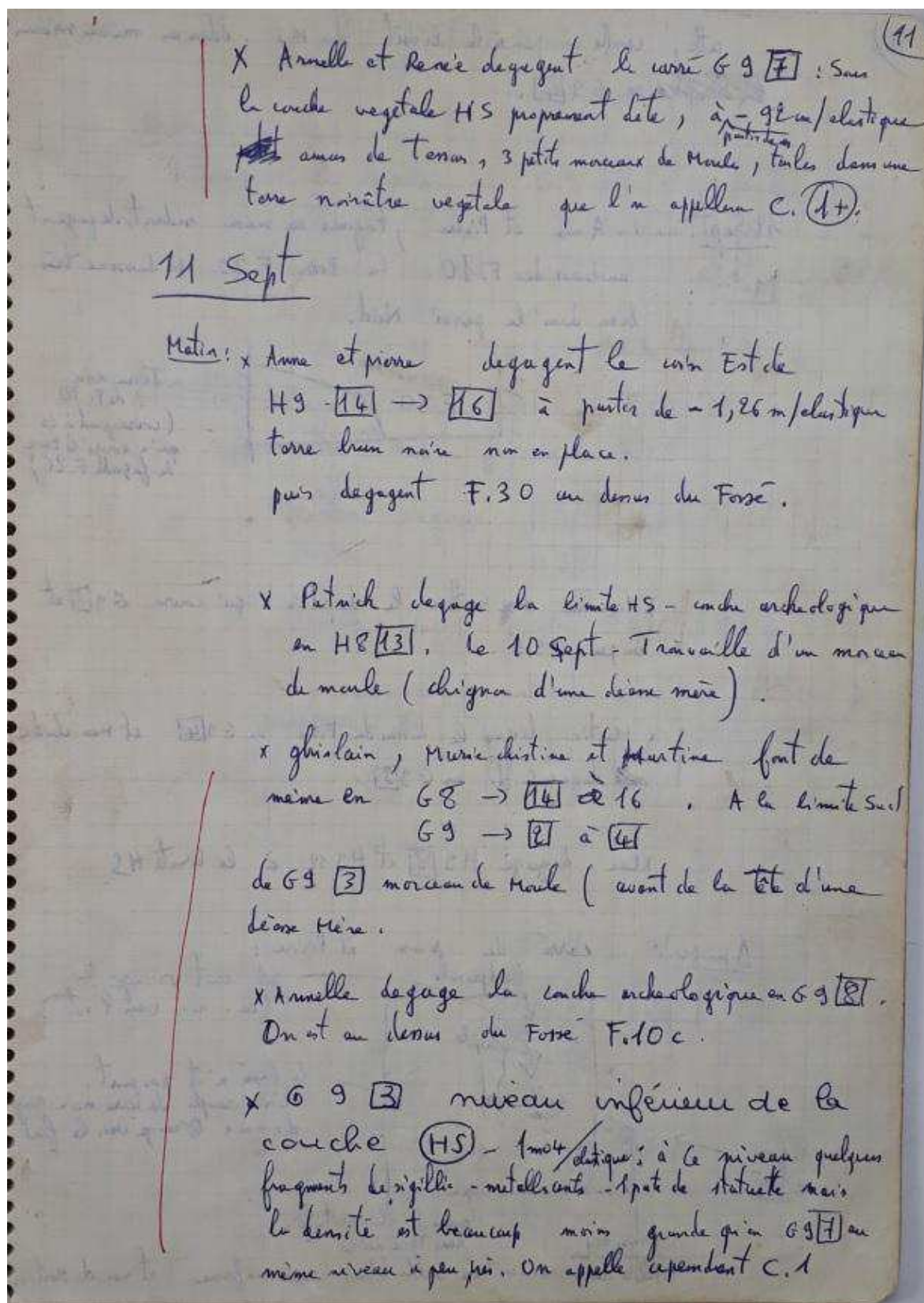


Figure 282 - Cahier de fouille de 1979 page 11

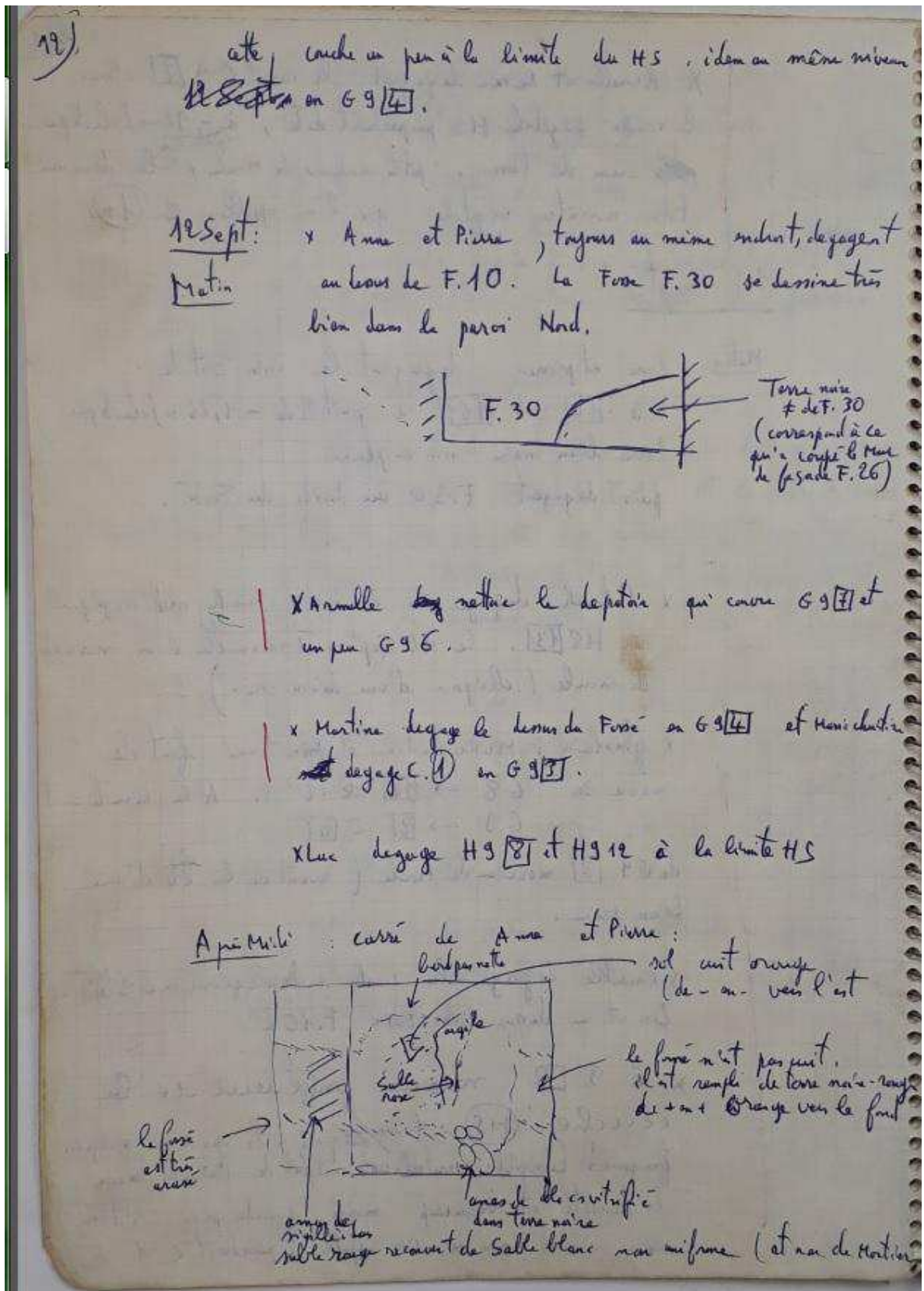


Figure 283 - Cahier de fouille de 1979 page 12



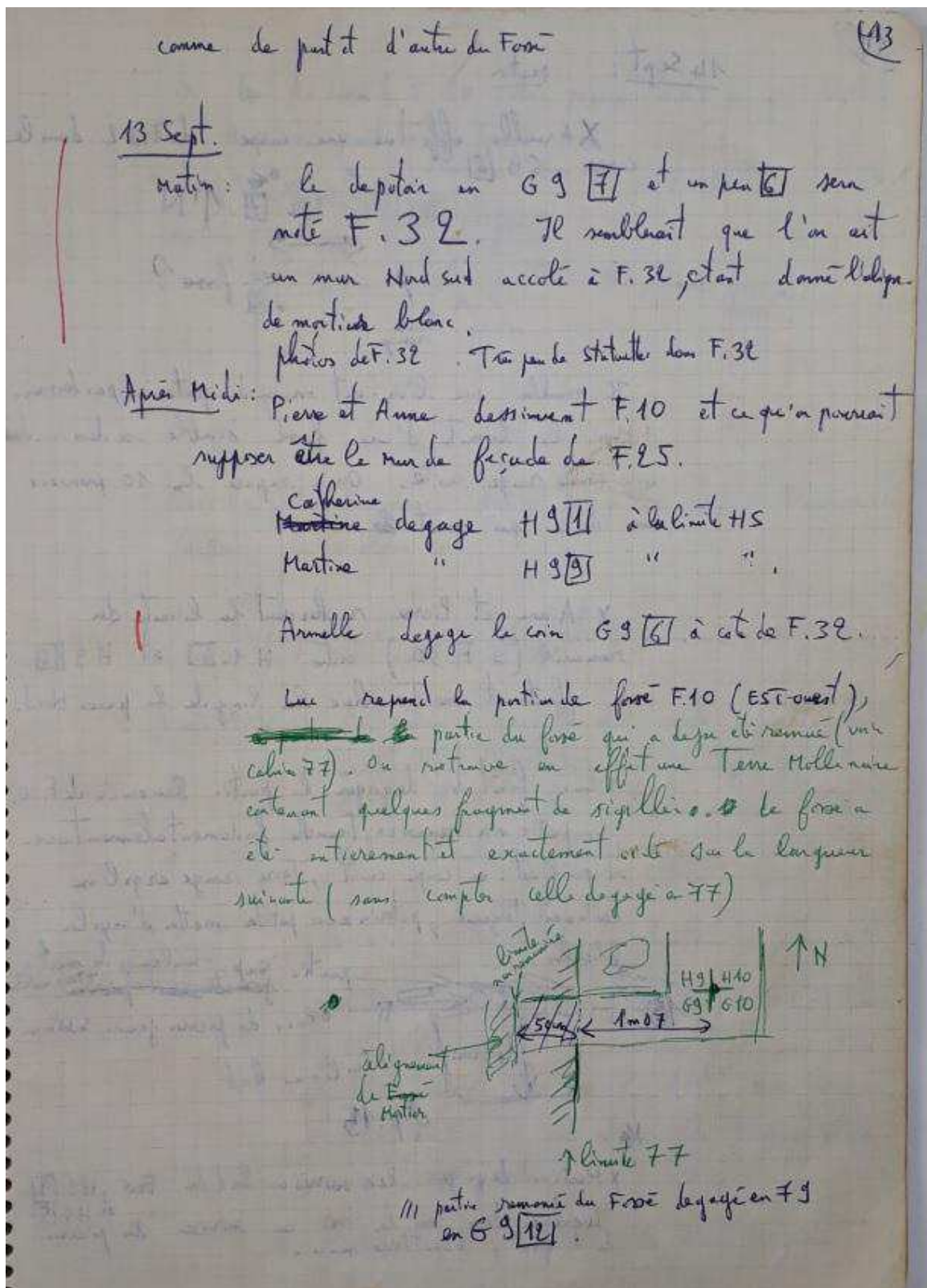


Figure 284 - Cahier de fouille de 1979 page 13

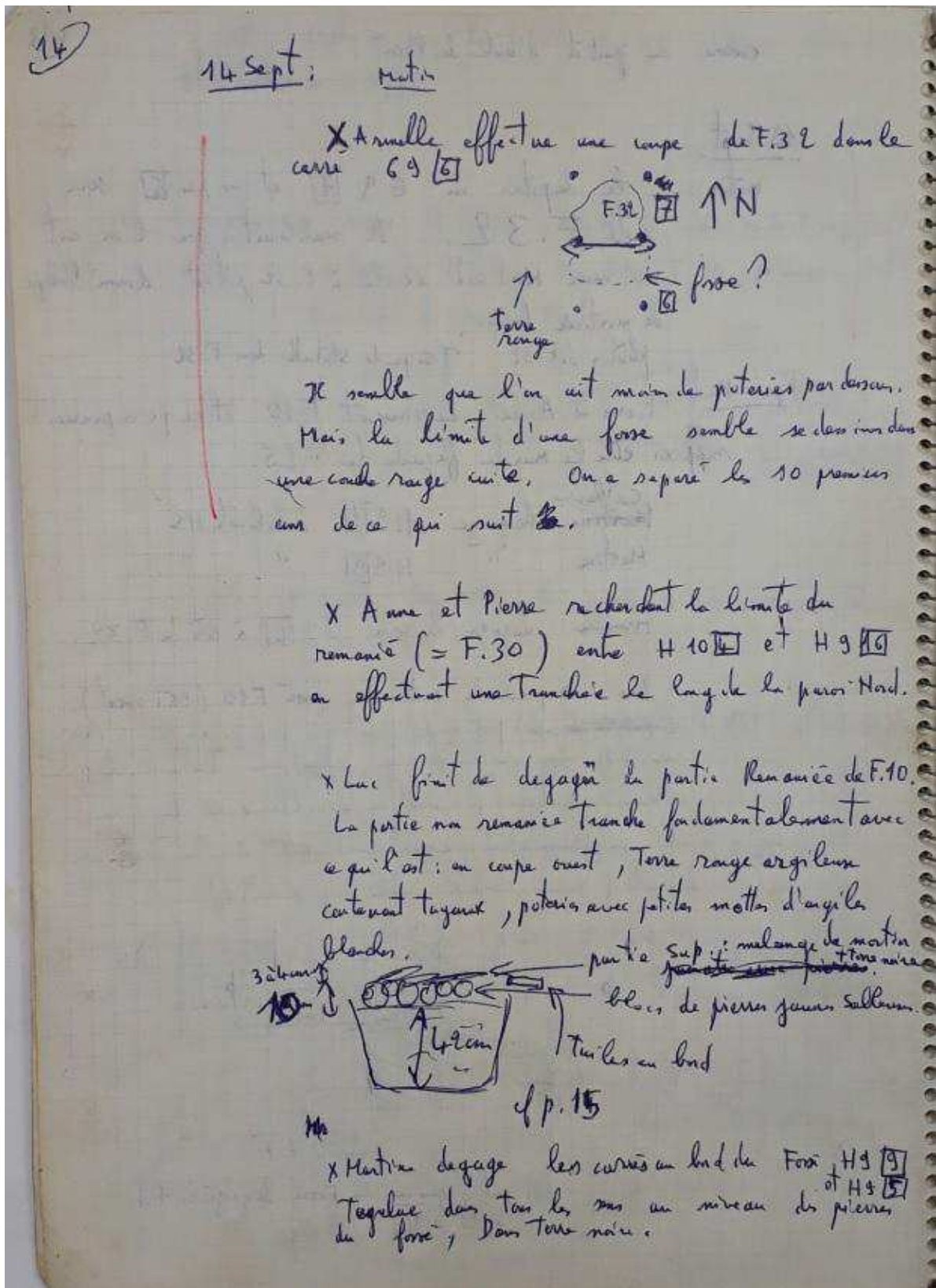


Figure 285 - Cahier de fouille de 1979 page 14

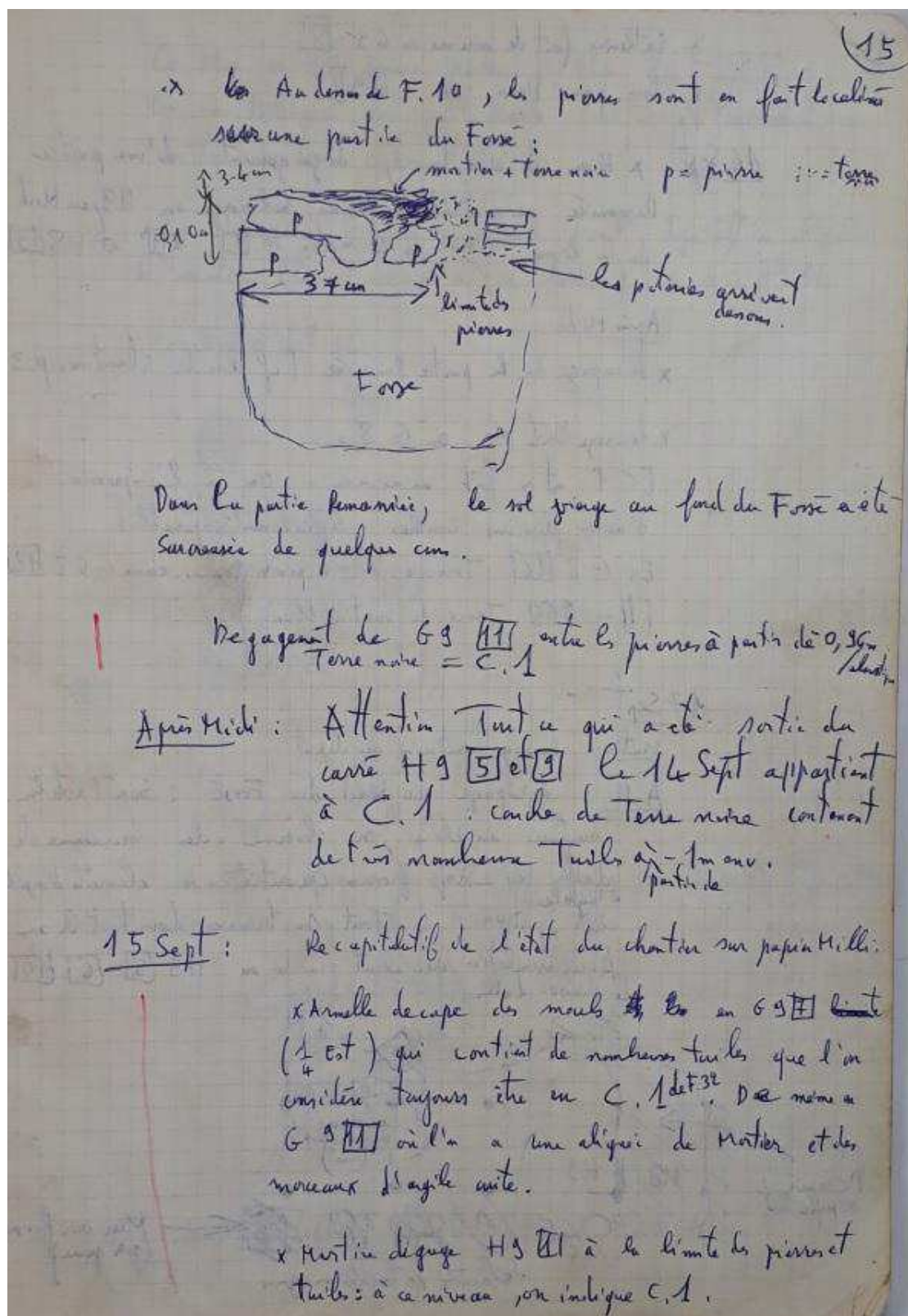


Figure 286 - Cahier de fouille de 1979 page 15

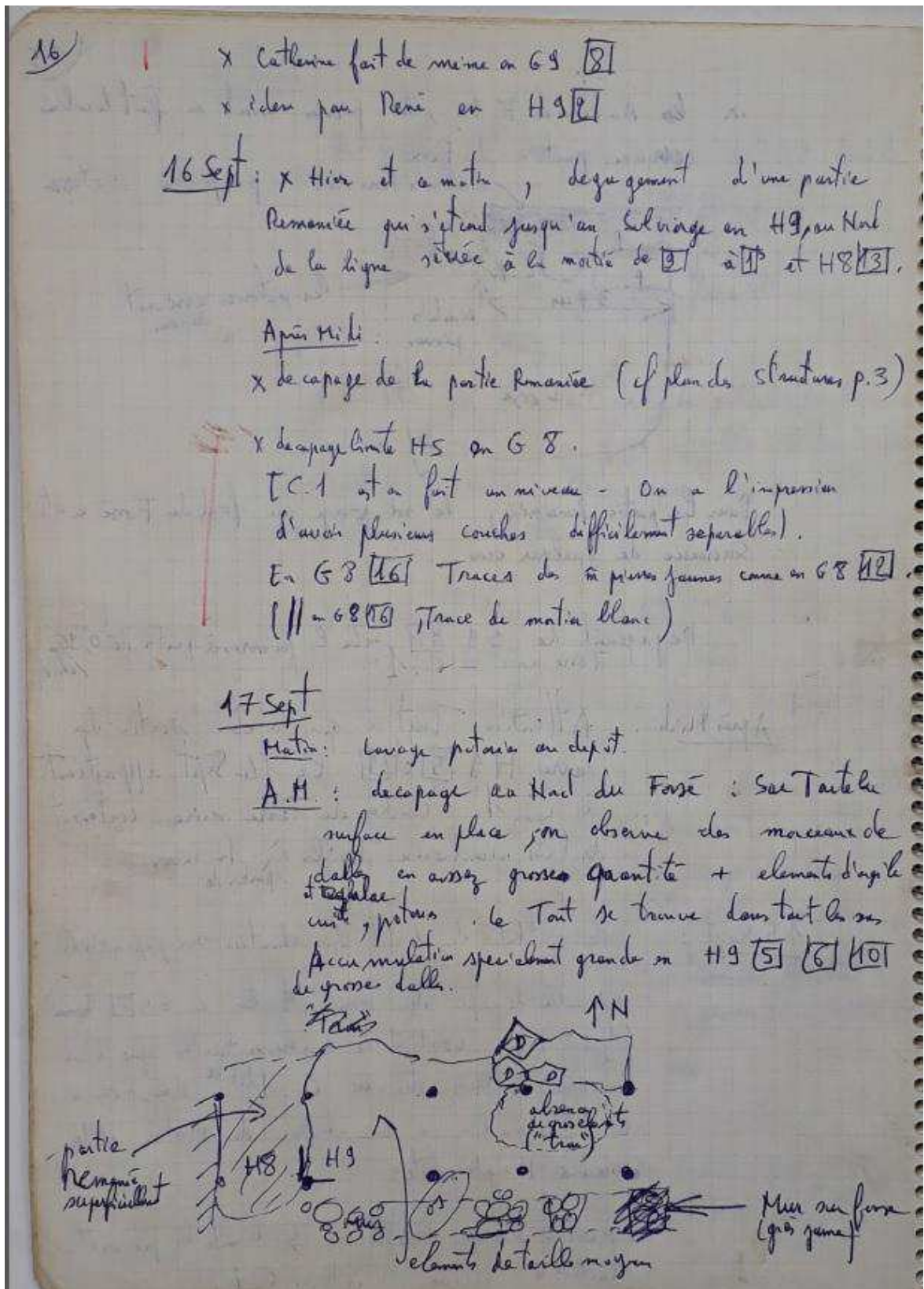


Figure 287 - Cahier de fouille de 1979 page 16

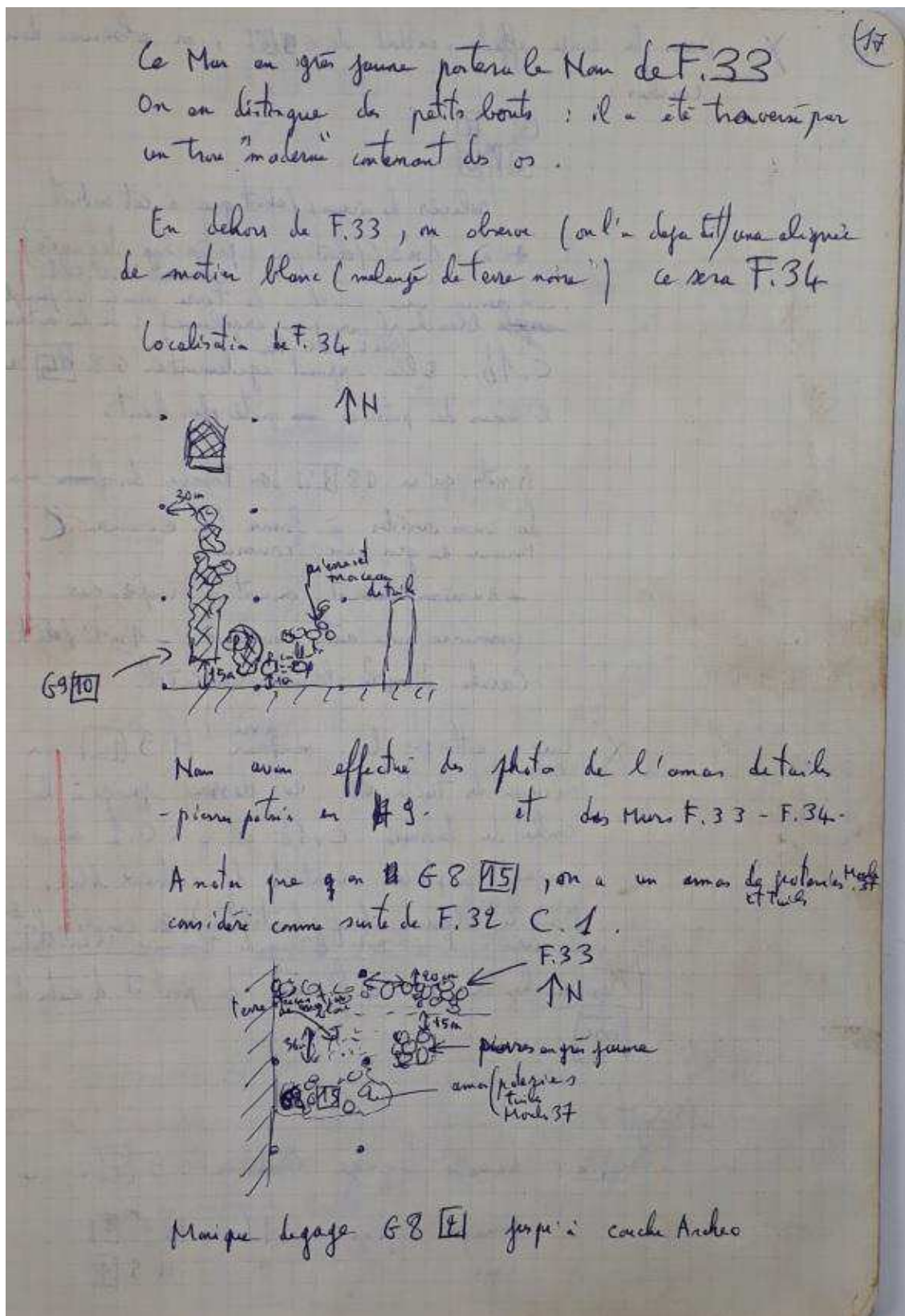


Figure 288 - Cahier de fouille de 1979 page 17

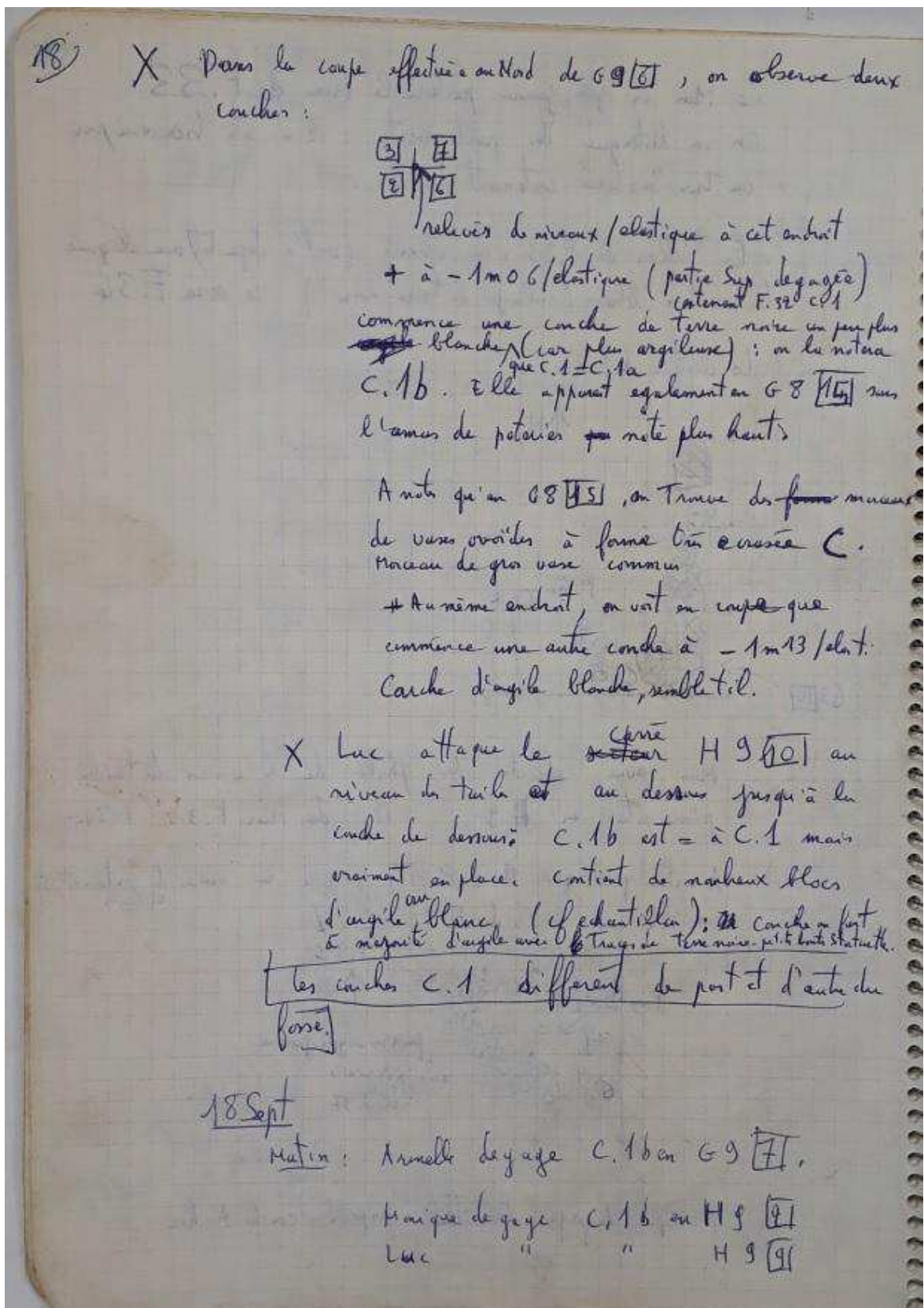


Figure 289 - Cahier de fouille de 1979 page 18

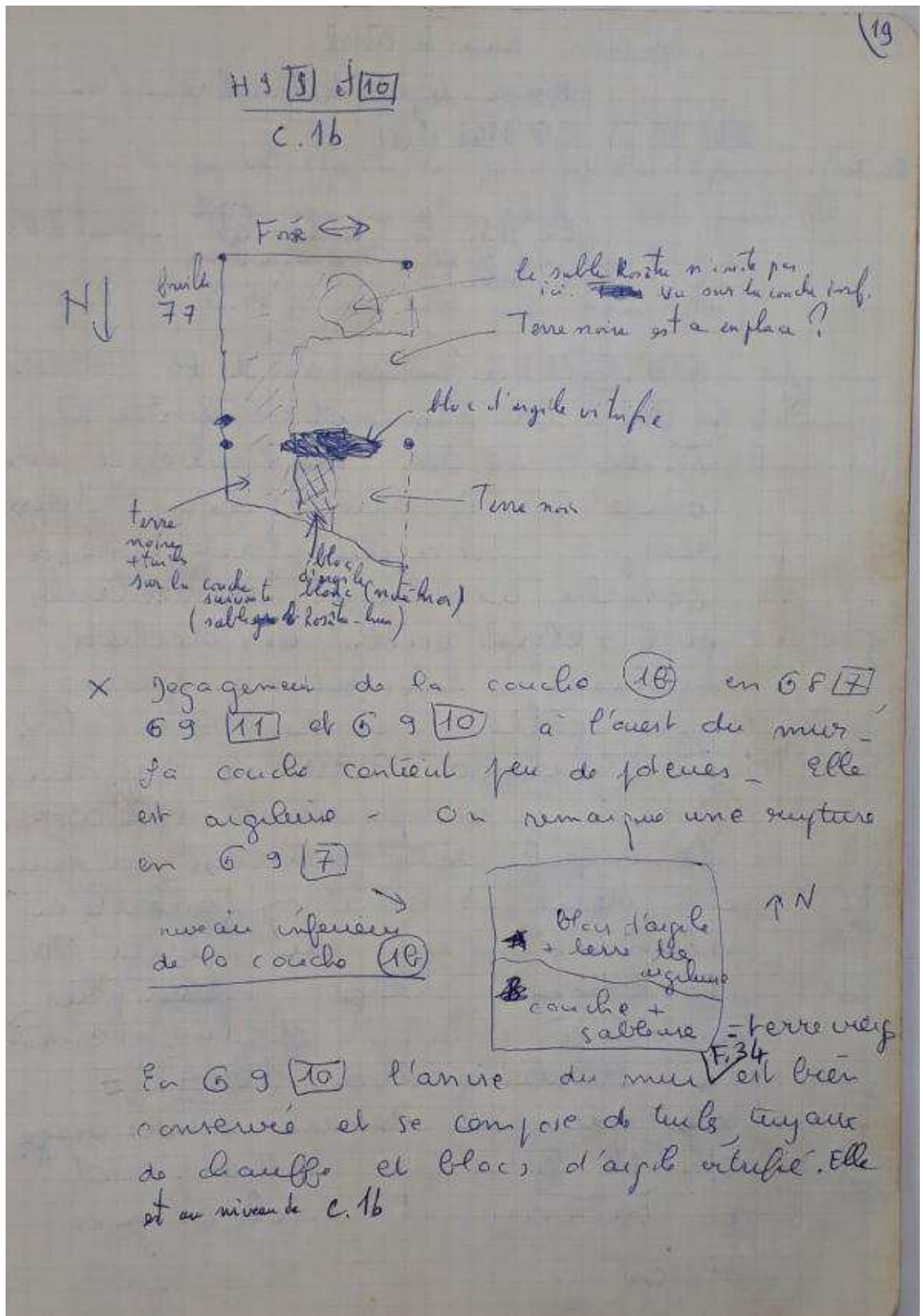


Figure 290 - Cahier de fouille de 1979 page 19

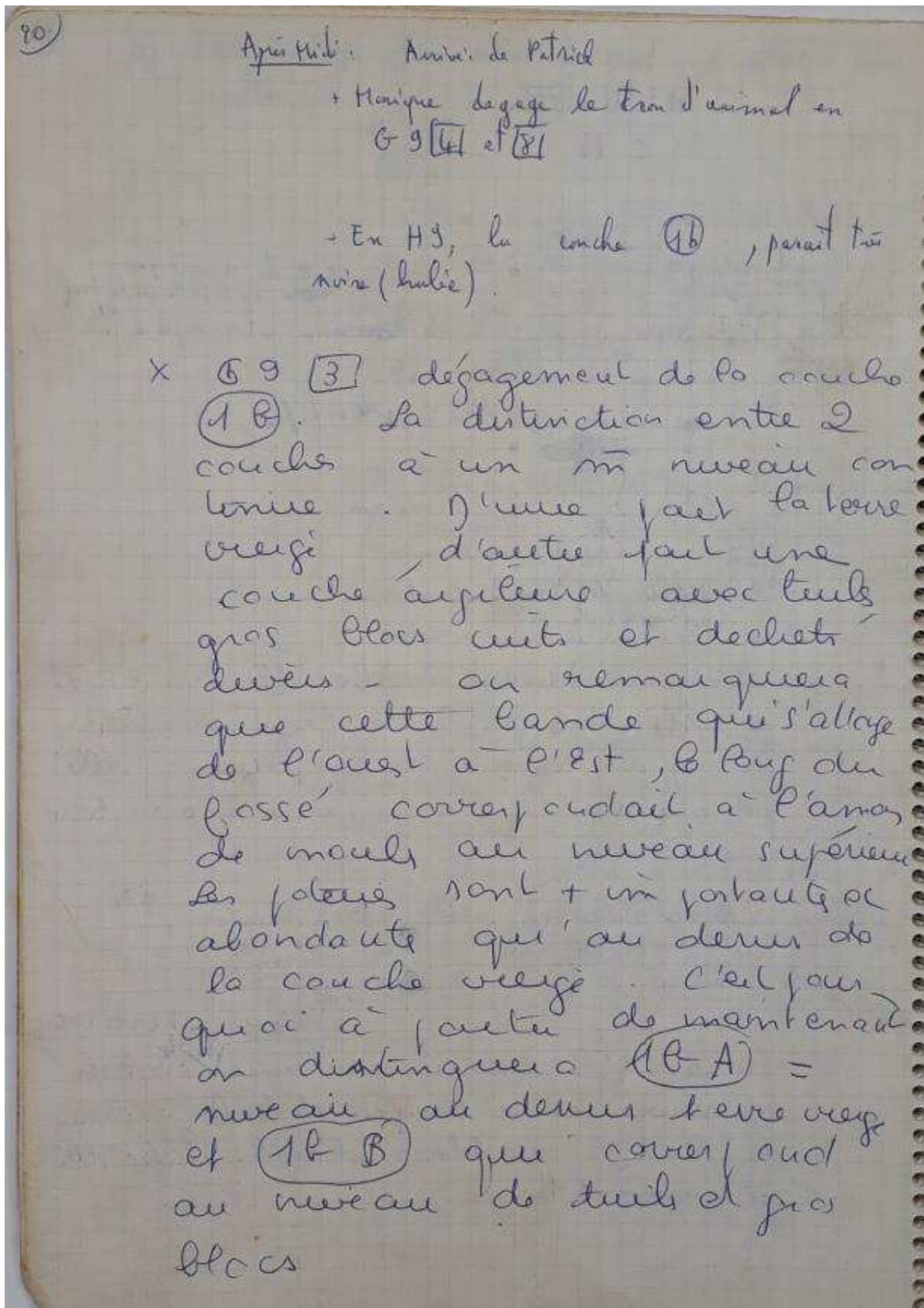


Figure 291 - Cahier de fouille de 1979 page 20



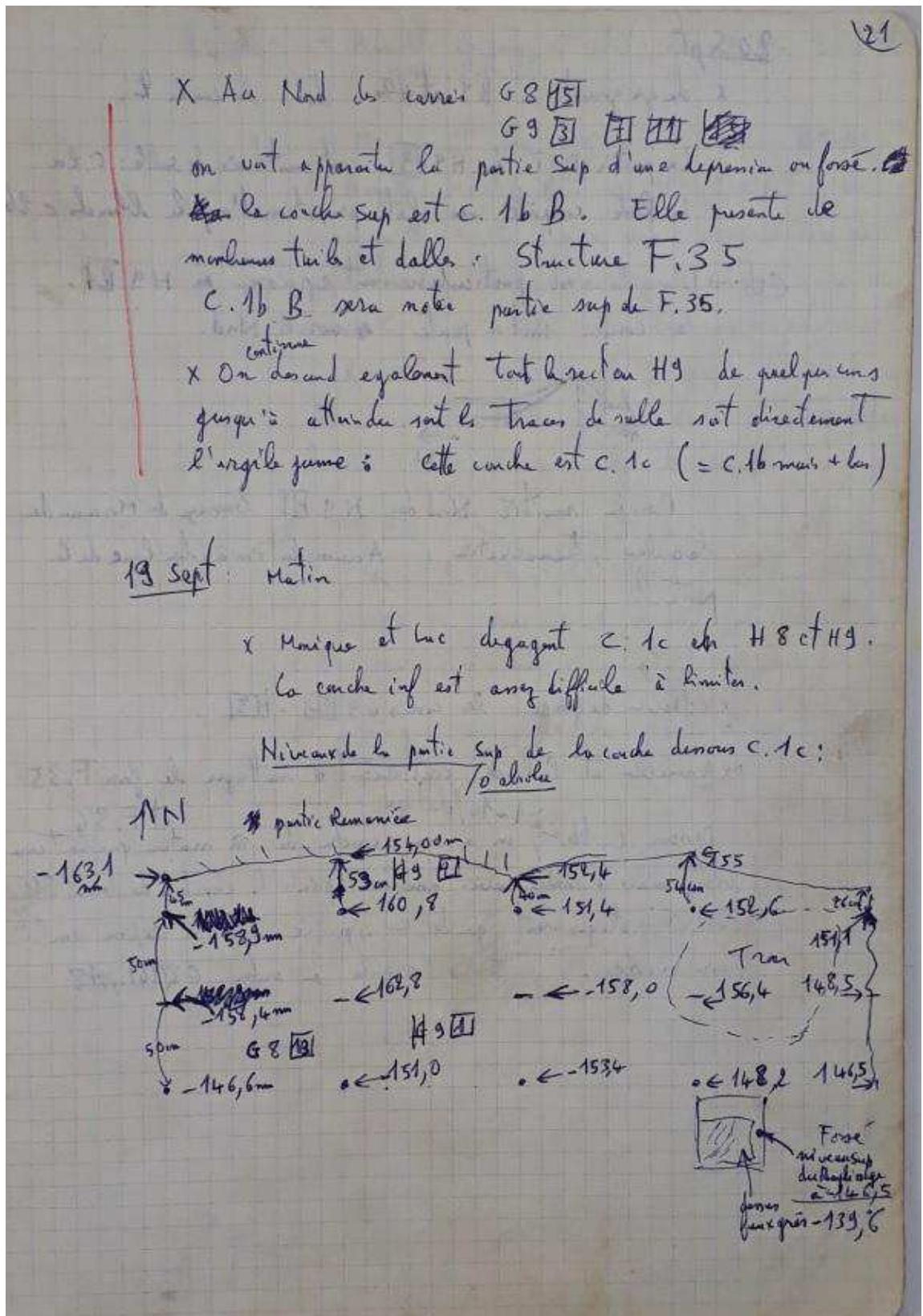


Figure 292 - Cahier de fouille de 1979 page 21

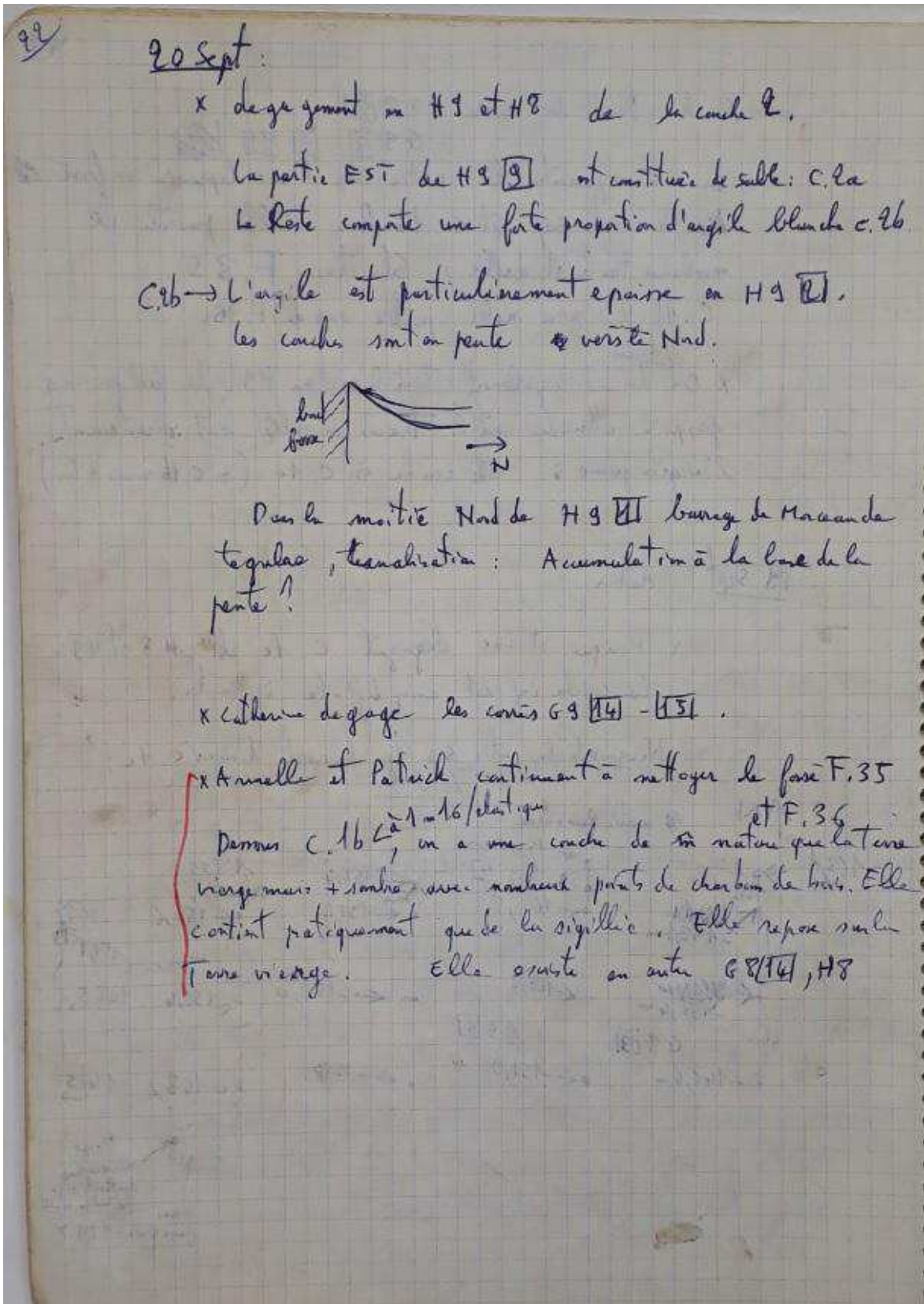


Figure 293 - Cahier de fouille de 1979 page 22

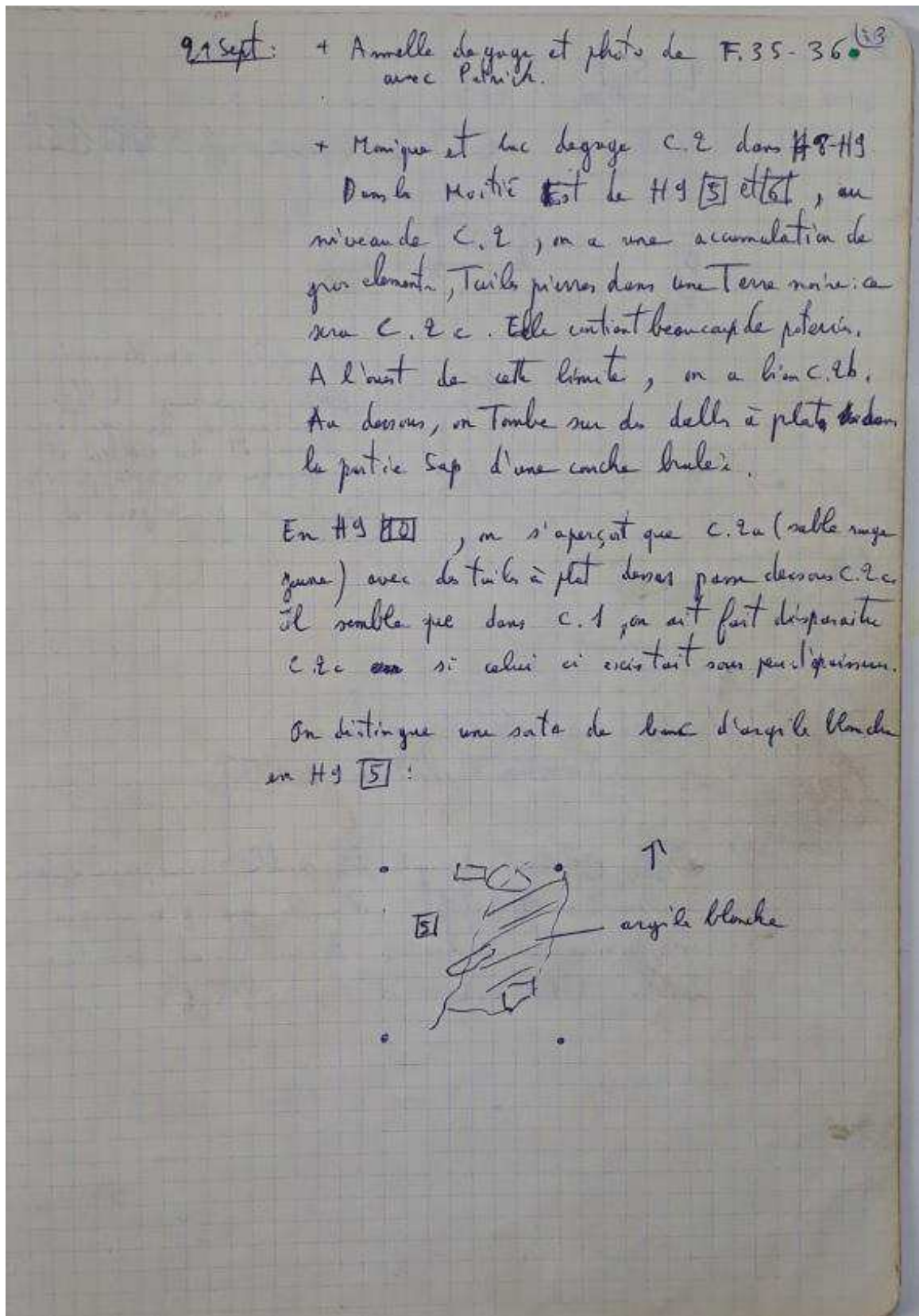


Figure 294 - Cahier de fouille de 1979 page 23

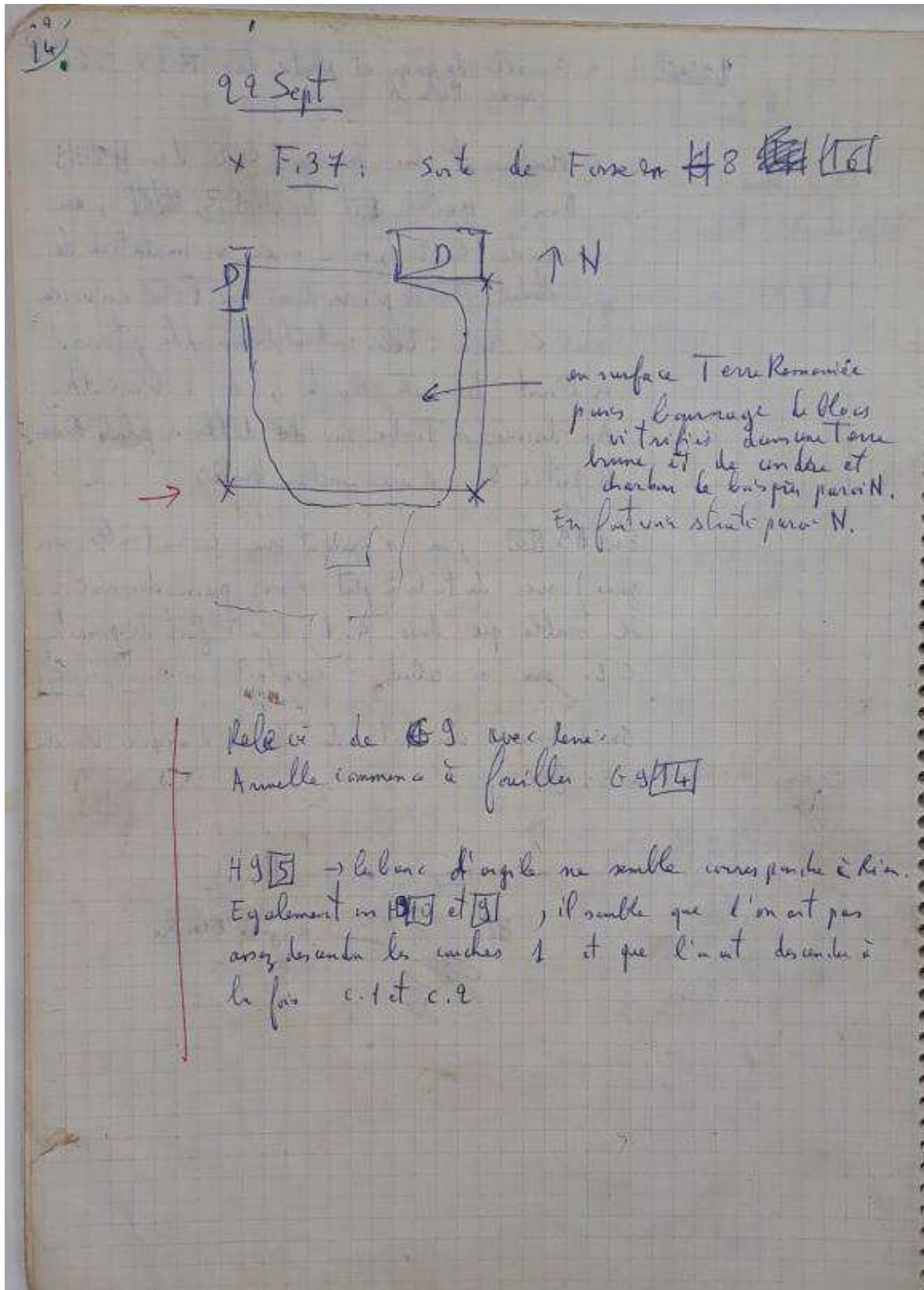


Figure 295 - Cahier de fouille de 1979 page 24

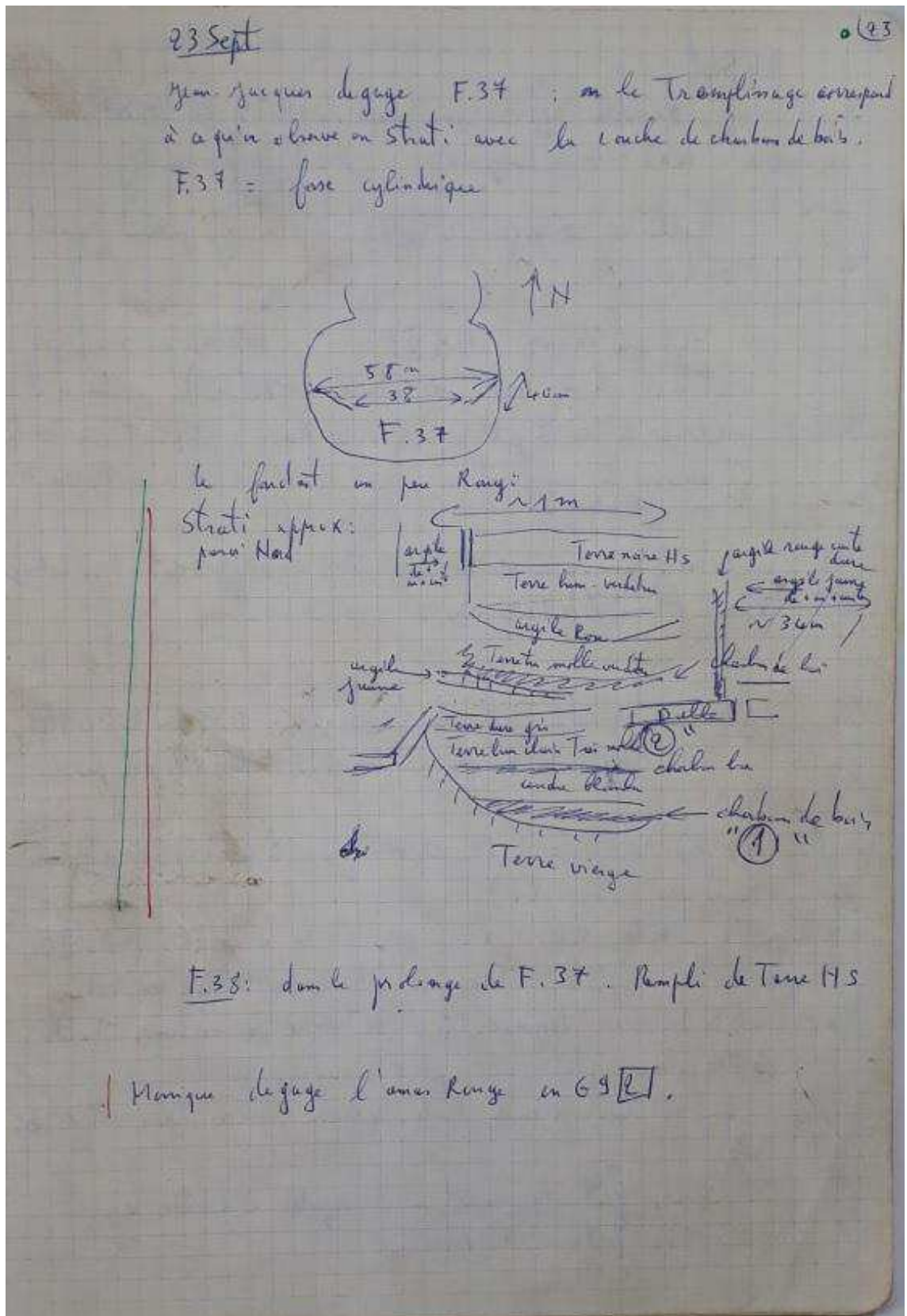


Figure 296 - Cahier de fouille de 1979 page 25

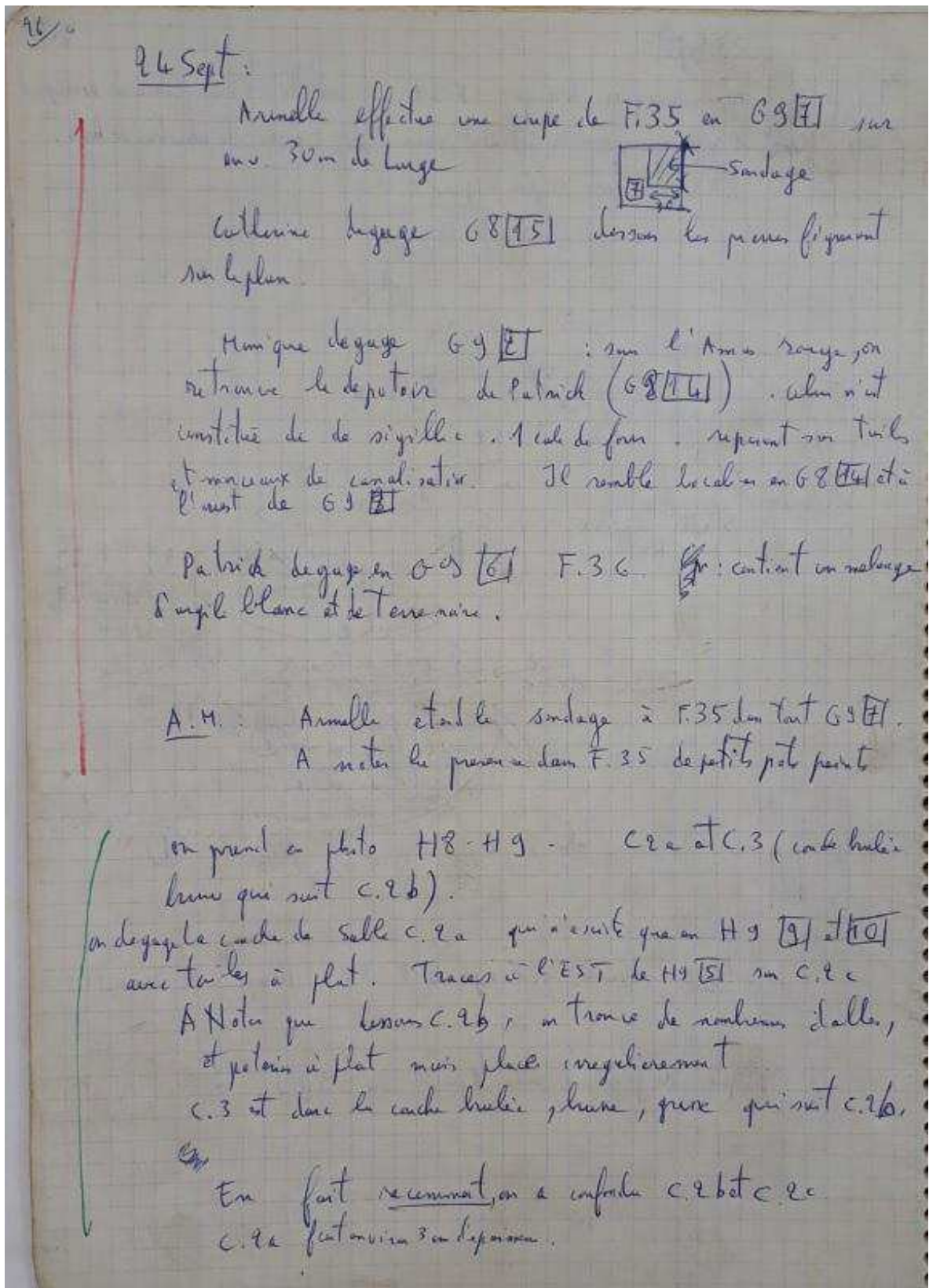


Figure 297 - Cahier de fouille de 1979 page 26

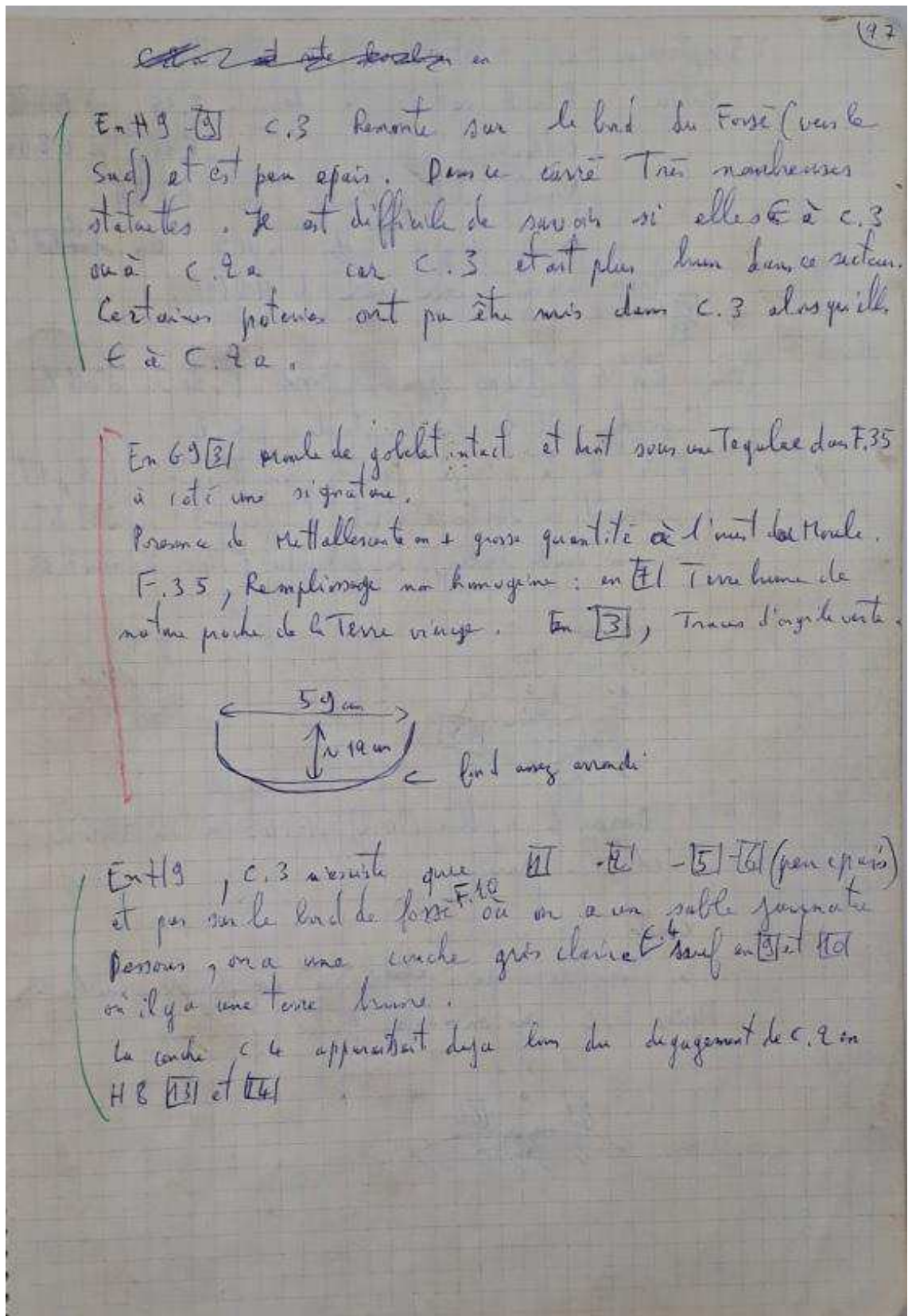


Figure 298 - Cahier de fouille de 1979 page 27

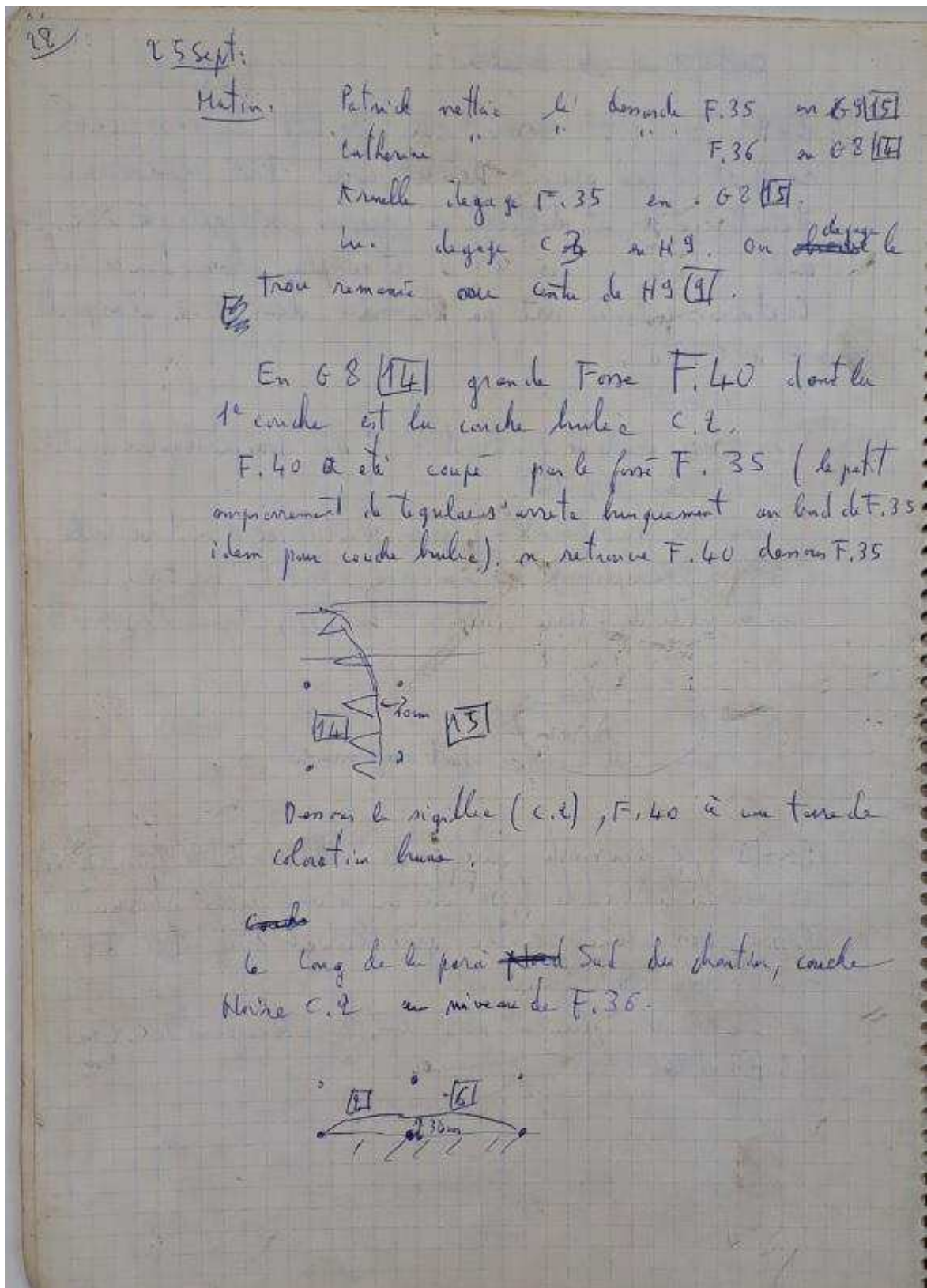


Figure 299 - Cahier de fouille de 1979 page 28



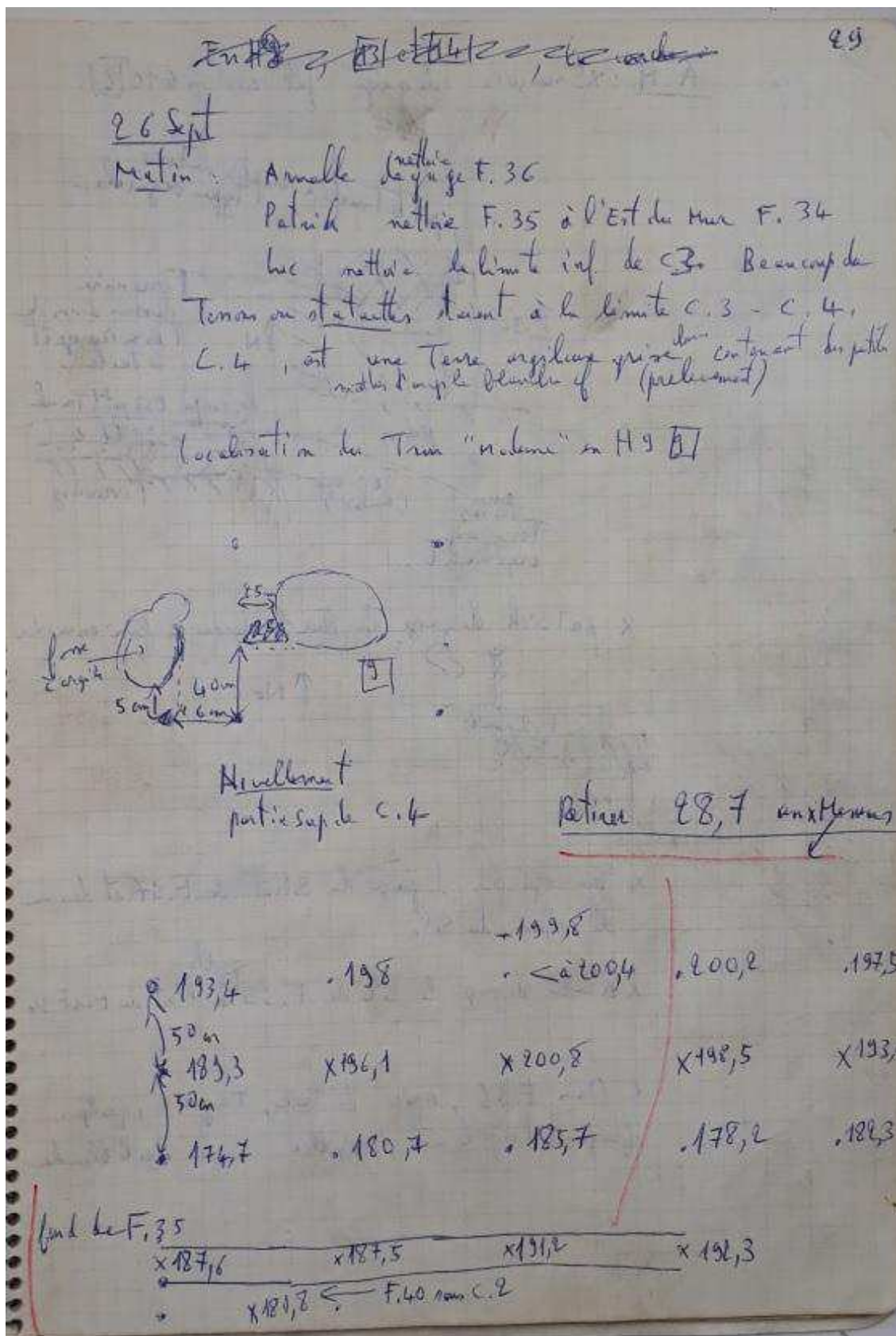


Figure 300 - Cahier de fouille de 1979 page 29

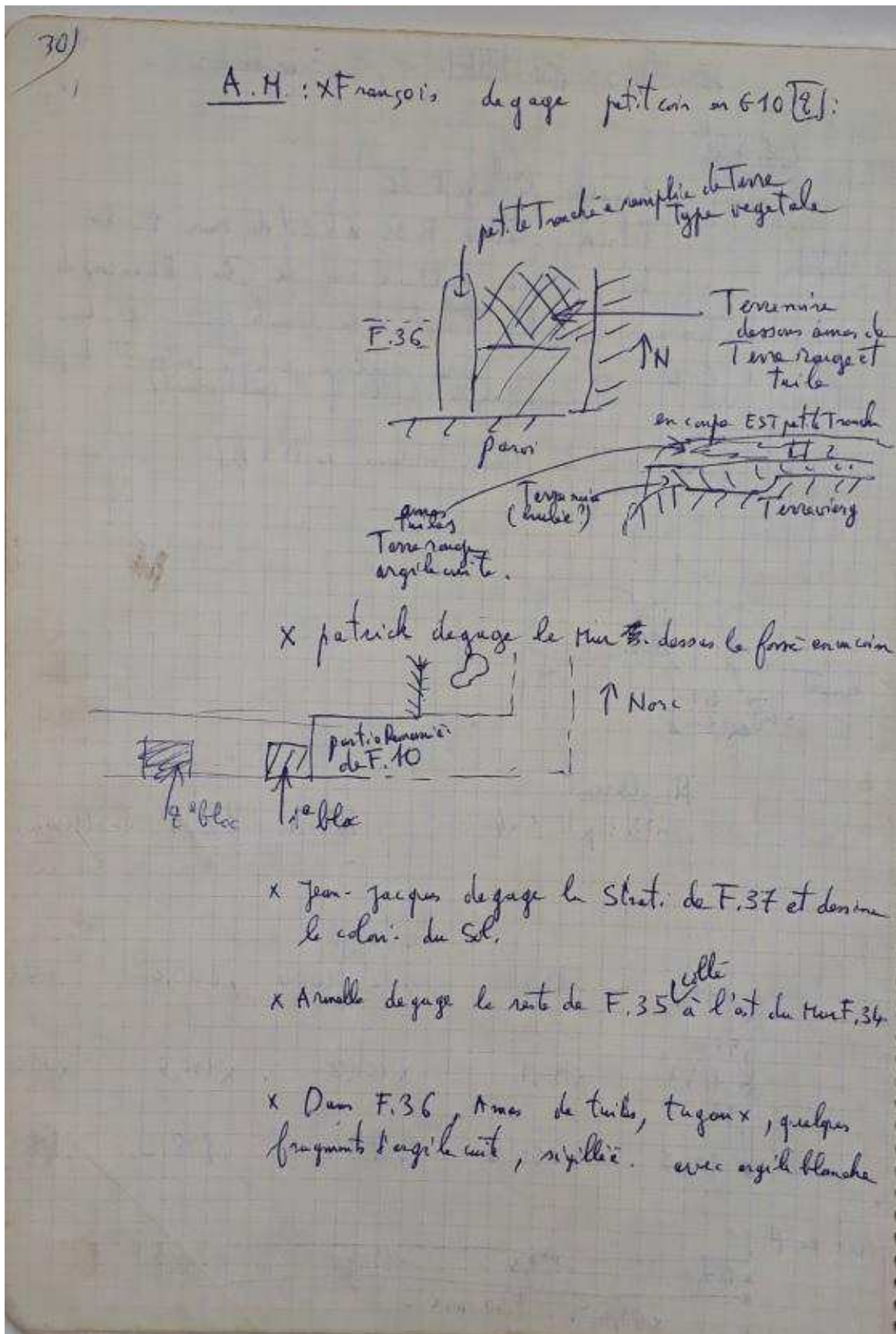


Figure 301 - Cahier de fouille de 1979 page 30

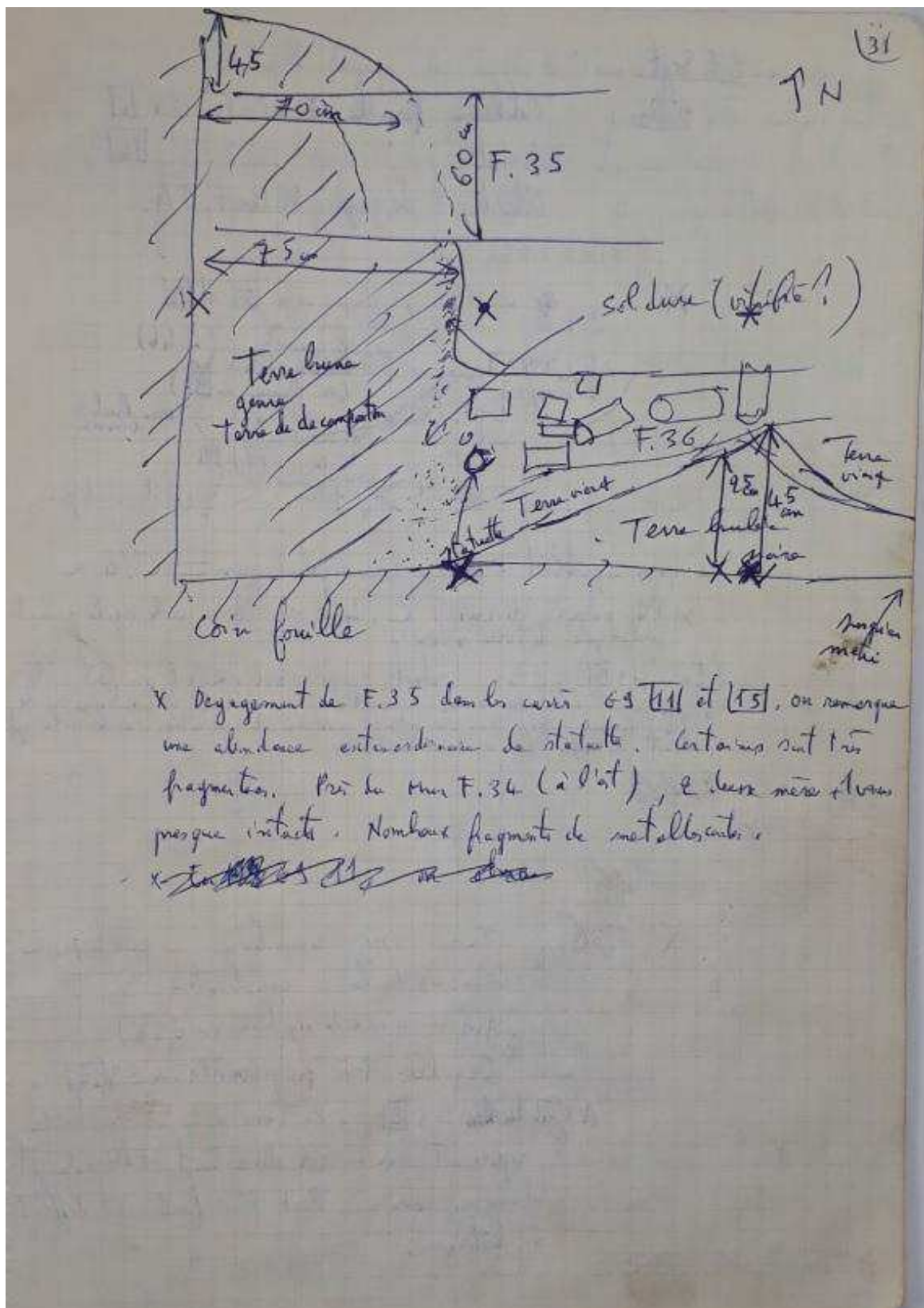


Figure 302 - Cahier de fouille de 1979 page 31

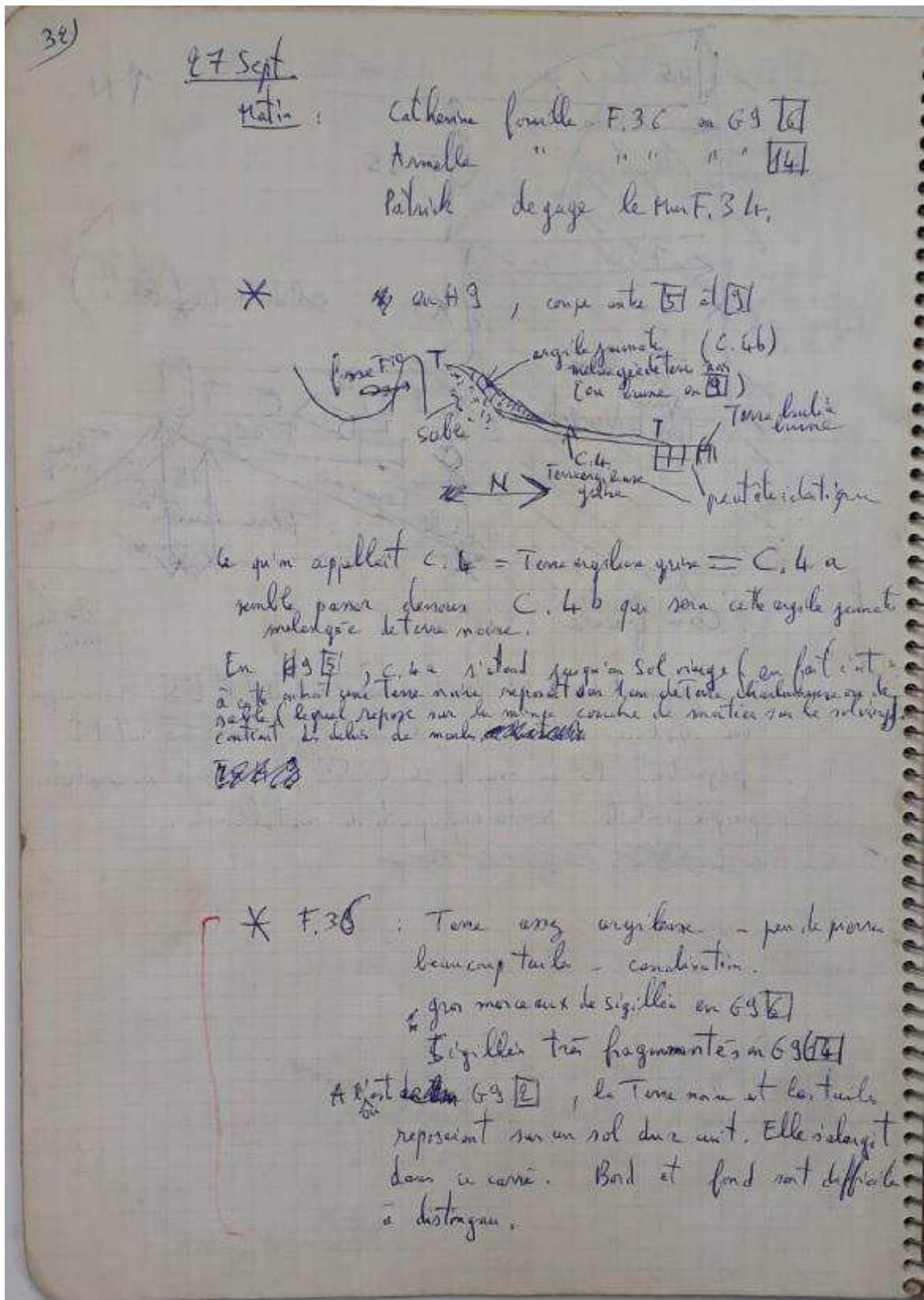


Figure 303 - Cahier de fouille de 1979 page 32



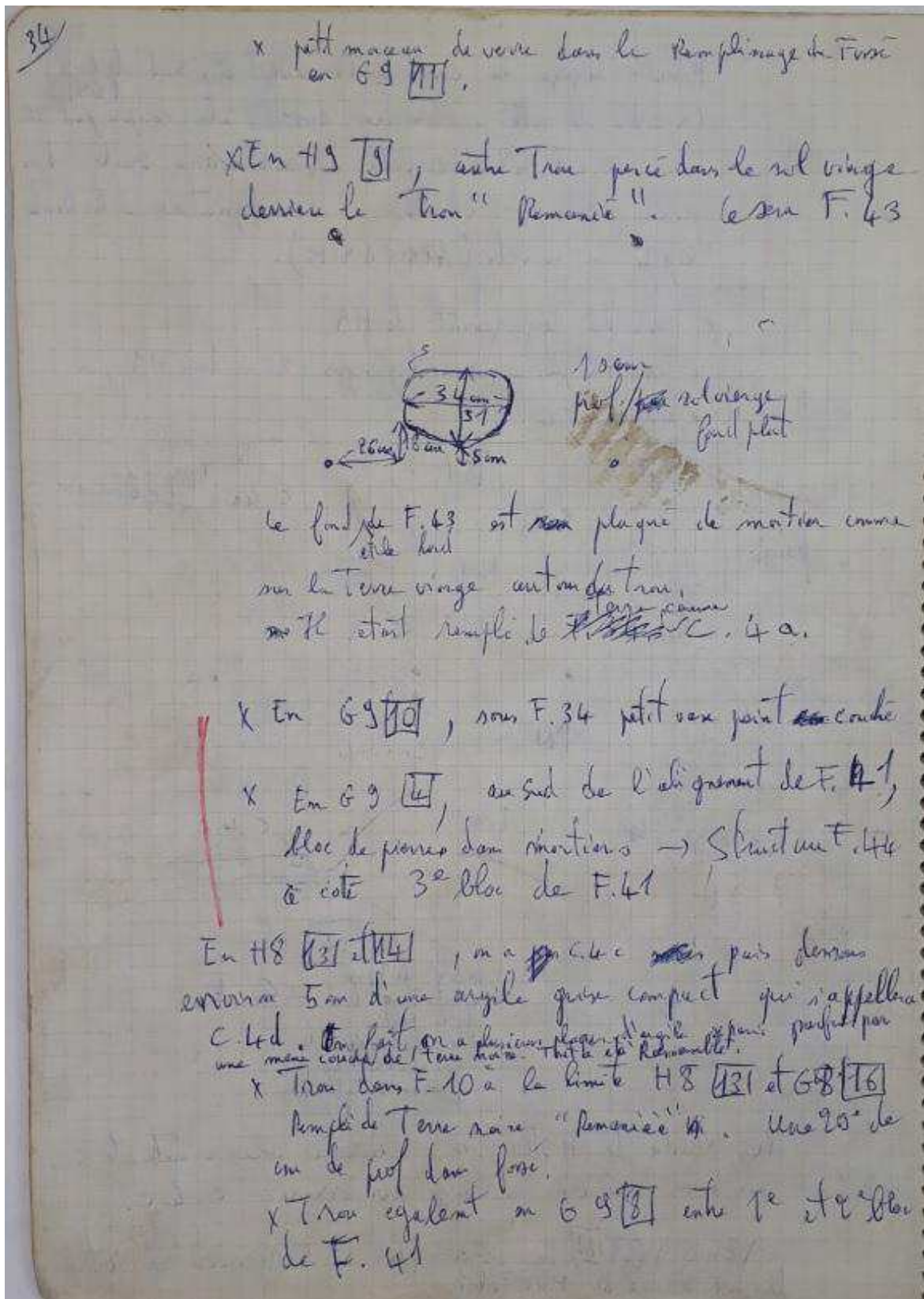


Figure 305 - Cahier de feuille de 1979 page 34

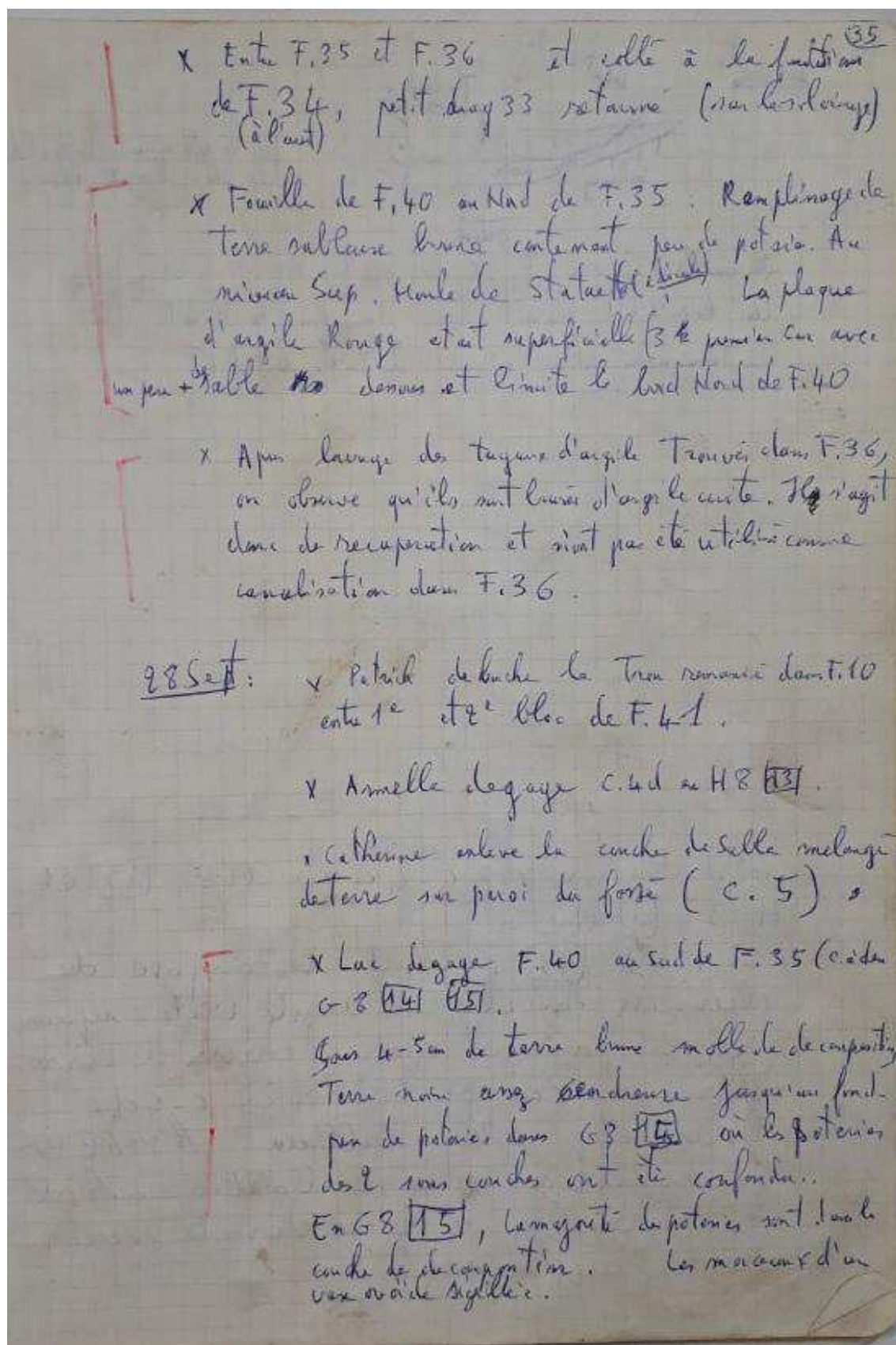


Figure 306 - Cahier de fouille de 1979 page 35

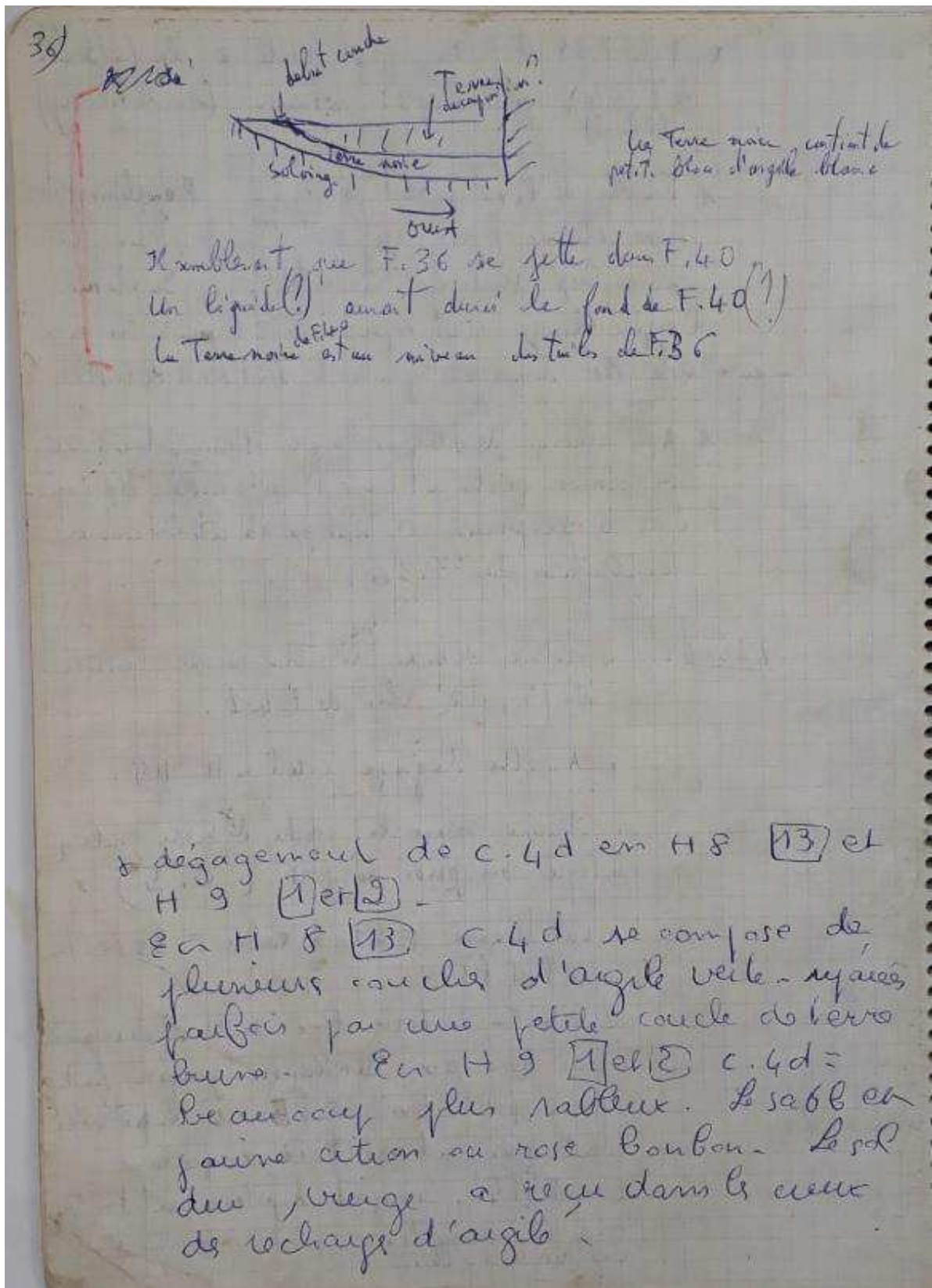


Figure 307 - Cahier de fouille de 1979 page 36



X le c. à S. O. E., au fond de la cuvette sur la (37) relative et dans la terre noire couche grise de sable pur que tendre. Il s'agit probablement de l'arcant ou du fond d'un four.

29 Sept: X dégagement du Four F. 10 et du Four F. 39

A Noter les 3 niveaux particulièrement nets sur la paroi Ouest:



1 mètre de sable de vases bien en place au fond de la fosse 1 mètre de 29/37

X fouille de F. 37, strat. vois celle F. 39

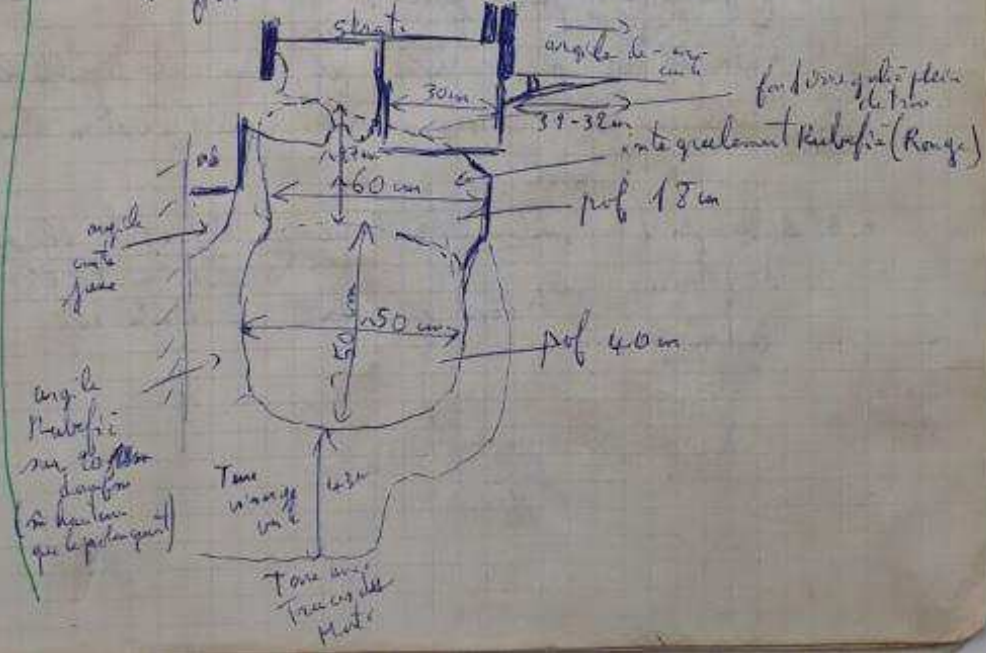


Figure 308 - Cahier de fouille de 1979 page 37





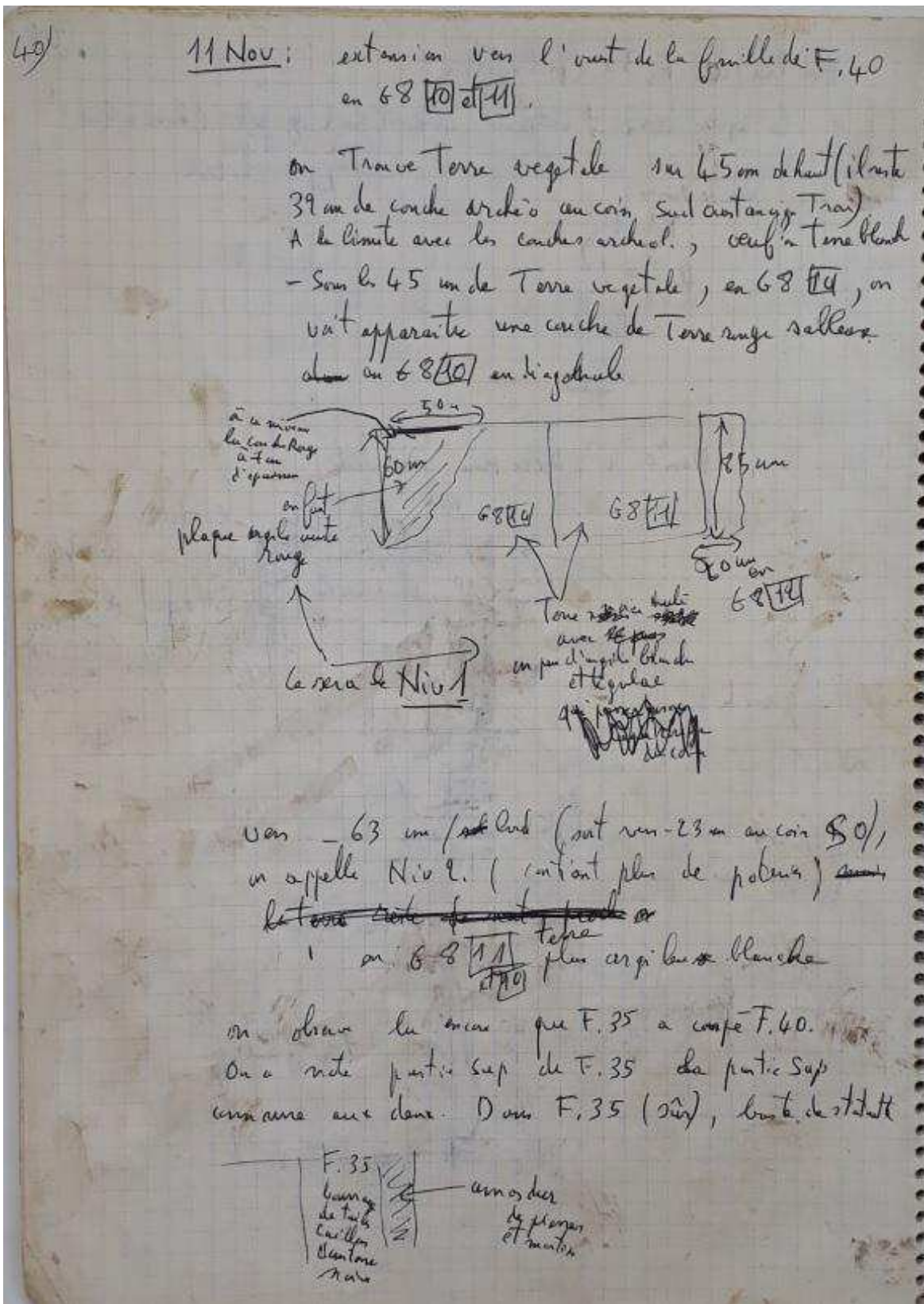


Figure 311 - Cahier de fouille de 1979 page 40

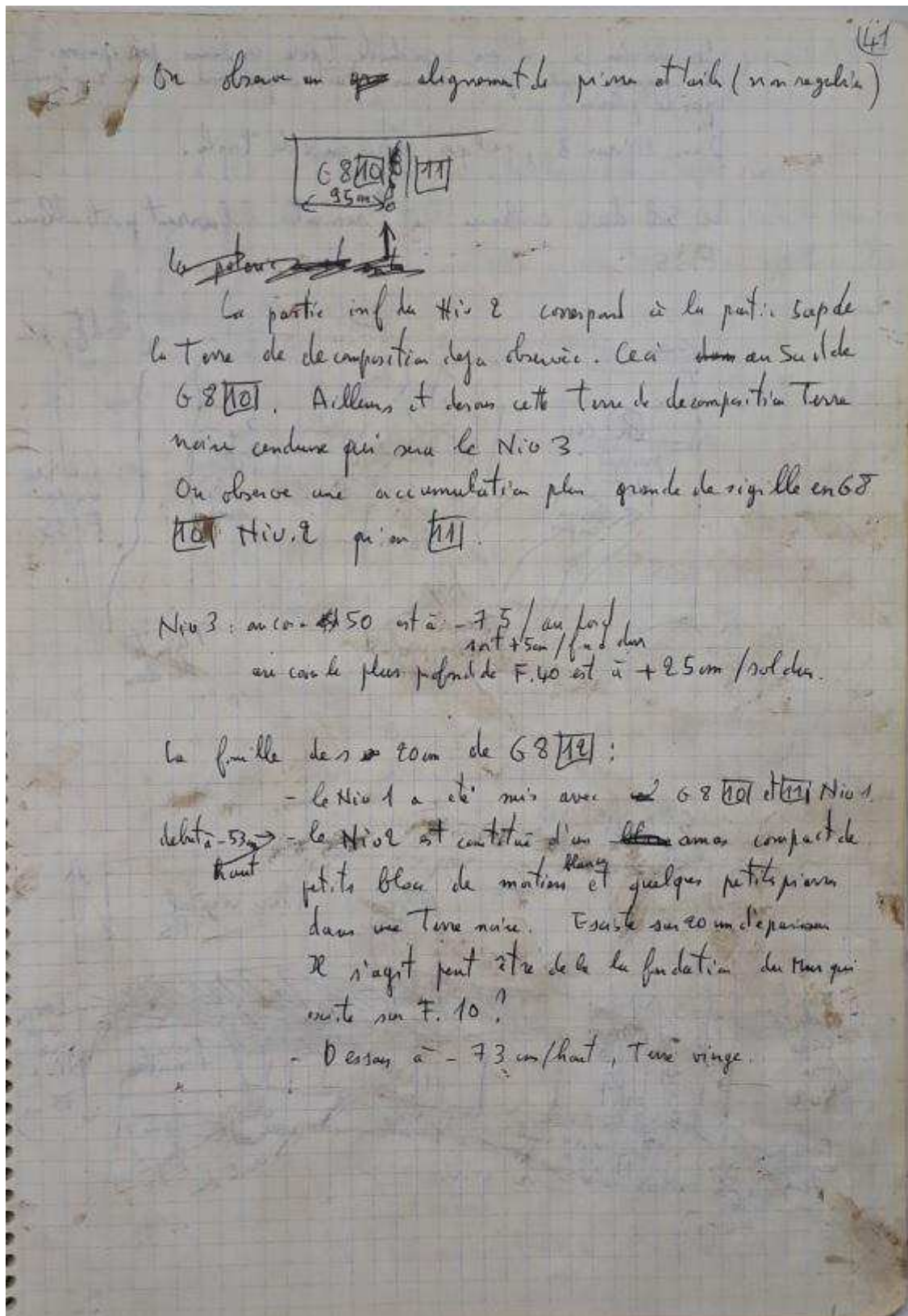


Figure 312 - Cahier de fouille de 1979 page 41

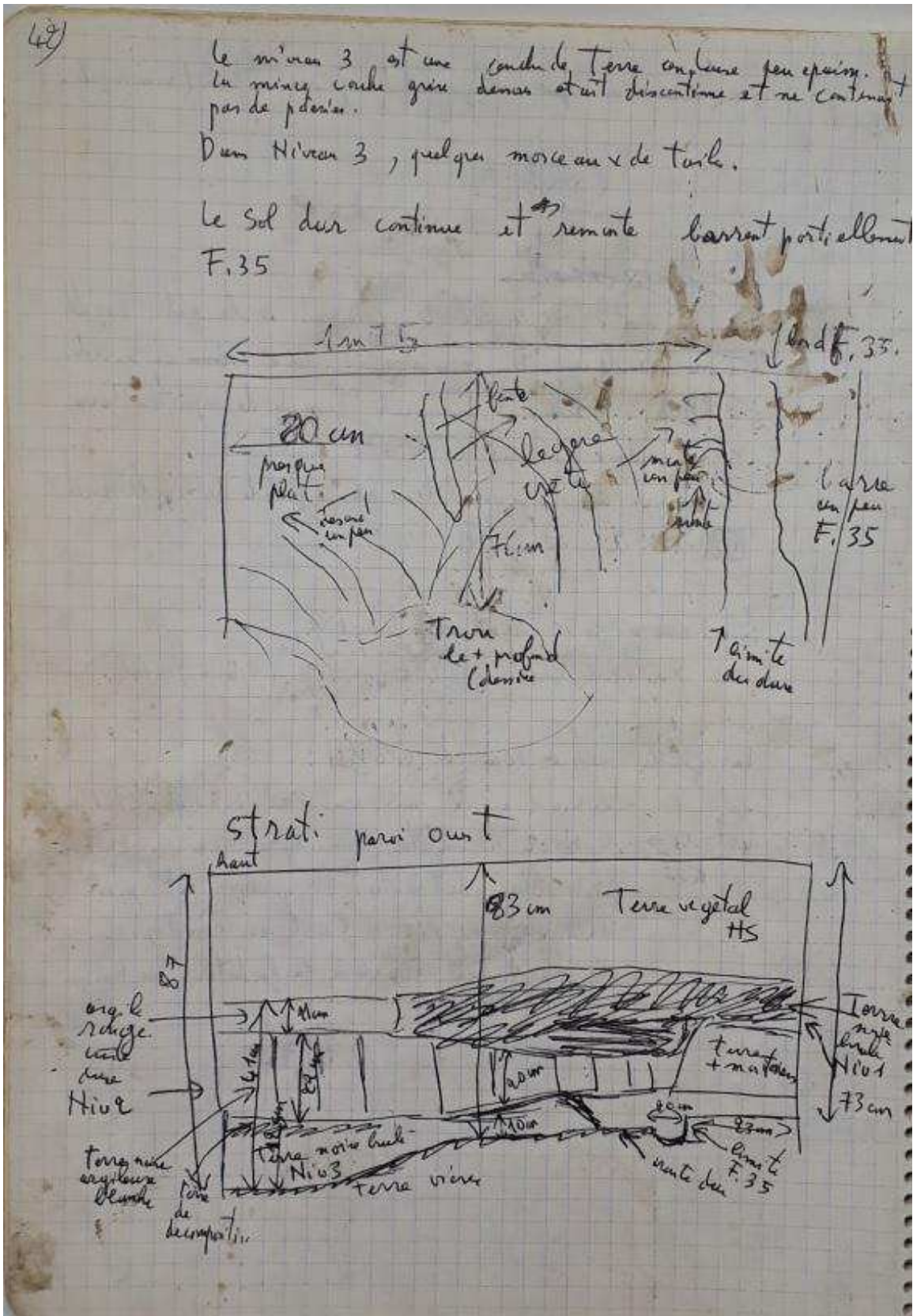



Figure 313 - Cahier de fouille de 1979 page 42

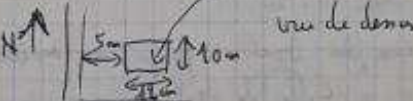
Recopie des notes prises le (1<sup>er</sup> dégagement de F.39) (43)  
 Fouille des couches à partir de la strat. relevée :  
 sur 20 m de large.

\* HS - Terre noire + petits nodules d'argile rose.  
 \* A la limite HS et ①, blocs roses d'argile cuite et terre noire.  
 Il s'agit d'une véritable couche que l'on appellera ①+.  
 Les blocs d'argile sont délités mais semble former un véritable  
 sol bitumé (particulièrement vers l'EST)  
 La tuile verticale à gauche s'arrête à 0,10 m  
 avant la strat. et est remplacée par un bloc d'argile faune.

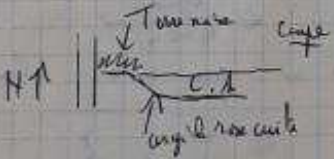


Dam ①+, tegula rebord vers le bas au niveau des  
 blocs de mortiers || ○○○○↑N

\* ① Couche en surface assez dure, verteâtre et homogène.  
 On observe un trou de terre noire qui traverse la  
 couche.



C. ① est presque une surface cuite.  
 Cette argile sableuse verteâtre est collée sur les  
 recharges qui sont (rose).



C. ① semble monter sur le  
 côté EST jusqu'au bord  
 tuile (①+) tuile  
 coupe coupe  
 Terre noire dure derrière une tuile cuite

Le Trou noir traverse l'argile rose cuite.

Figure 314 - Cahier de fouille de 1979 page 43

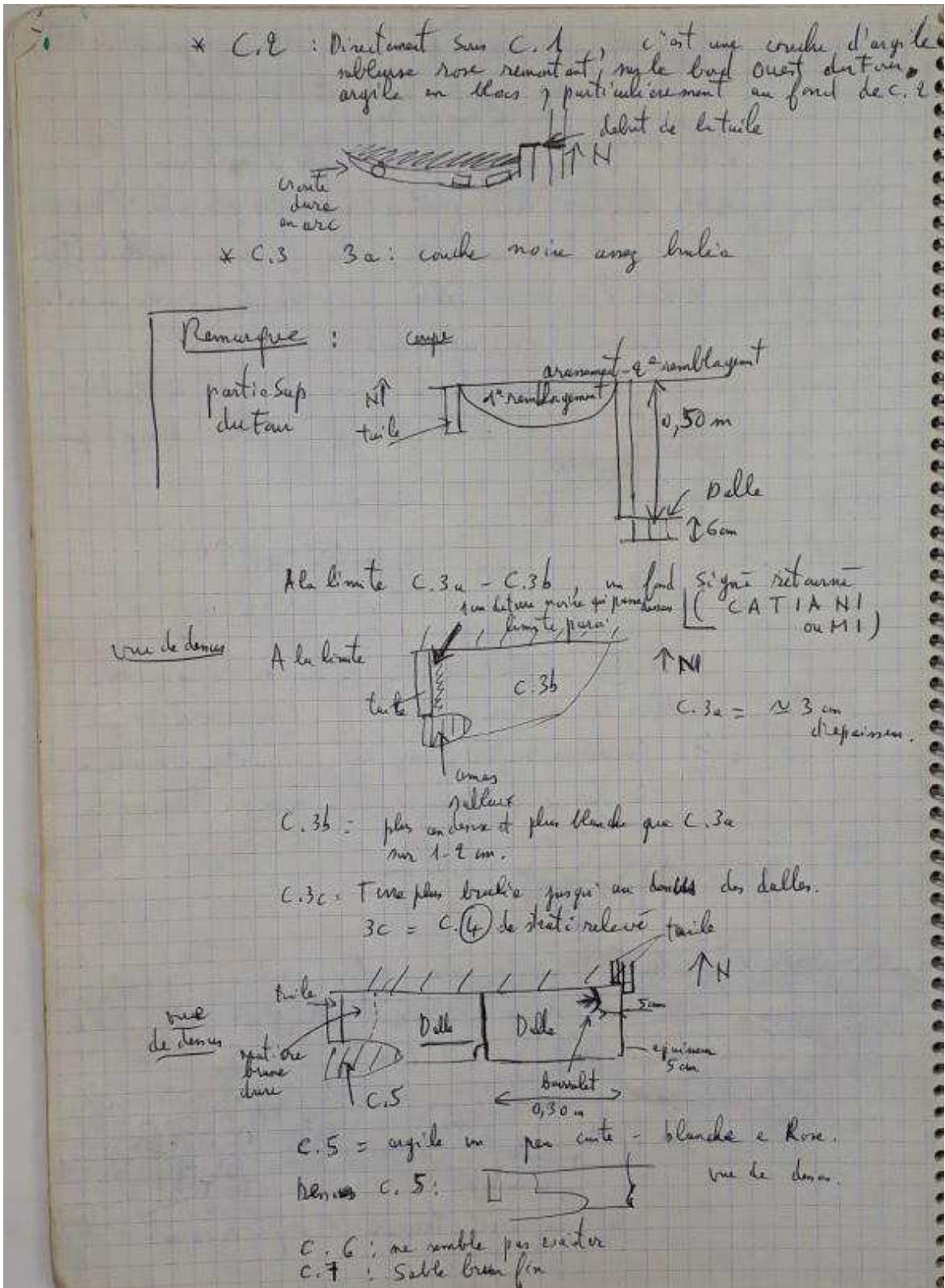


Figure 315 - Cahier de fouille de 1979 page 44



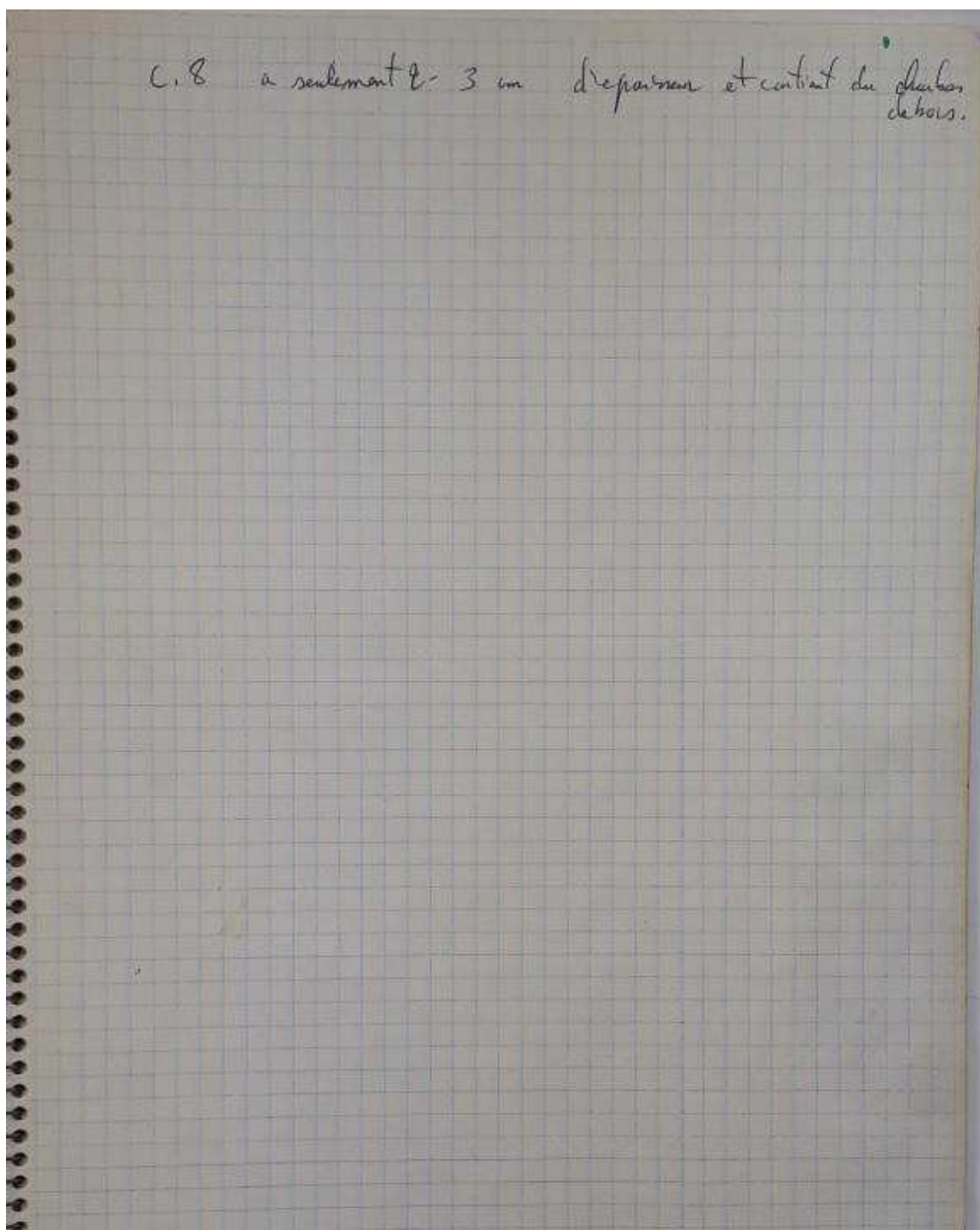


Figure 316 - Cahier de fouille de 1979 page 45

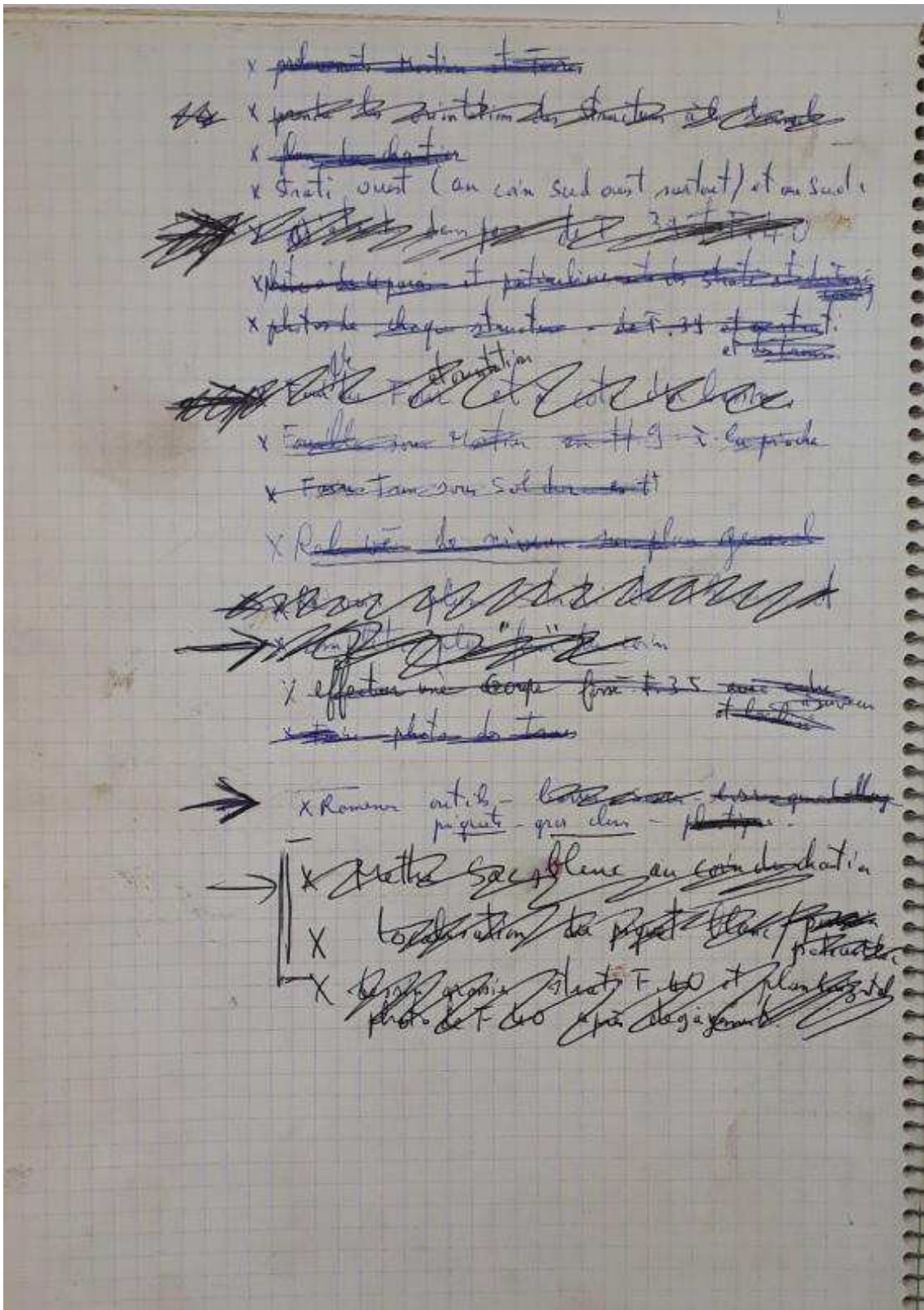


Figure 317 - Cahier de fouille de 1979 page 46



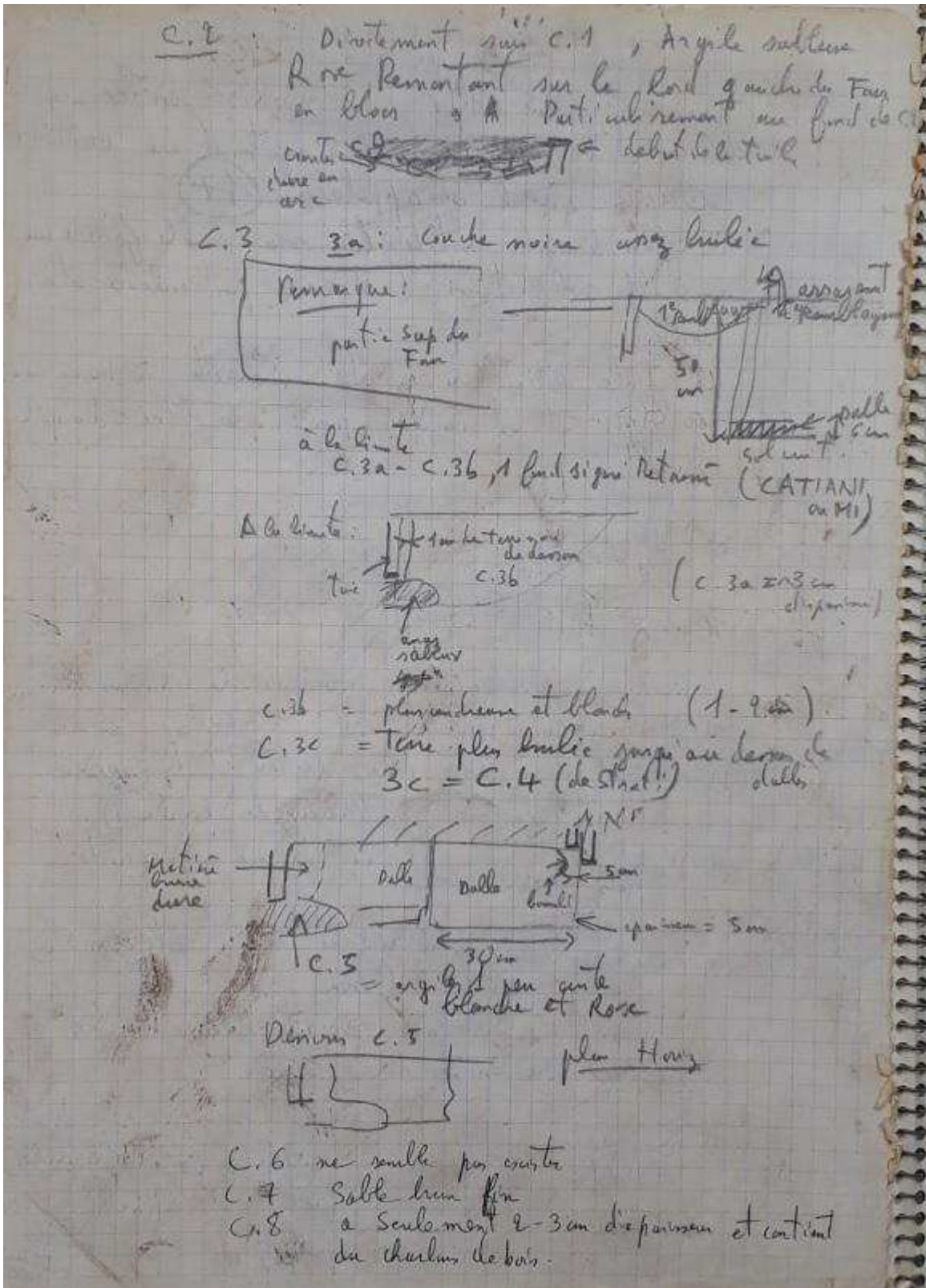


Figure 319 - Cahier de fouille de 1979 page 48

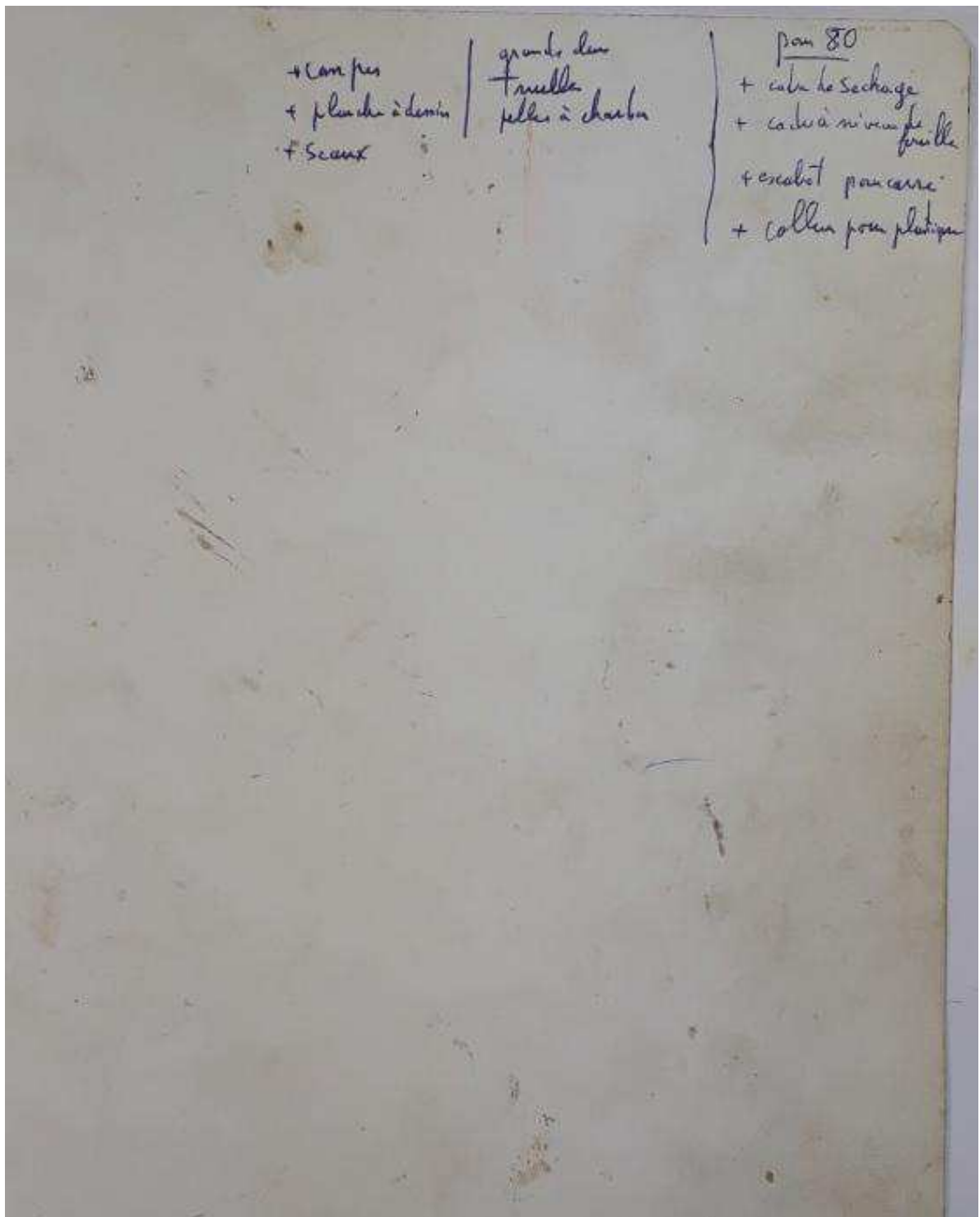


Figure 320 - Cahier de fouille de 1979 Couverture fin

## 4.5. CAHIER 1980

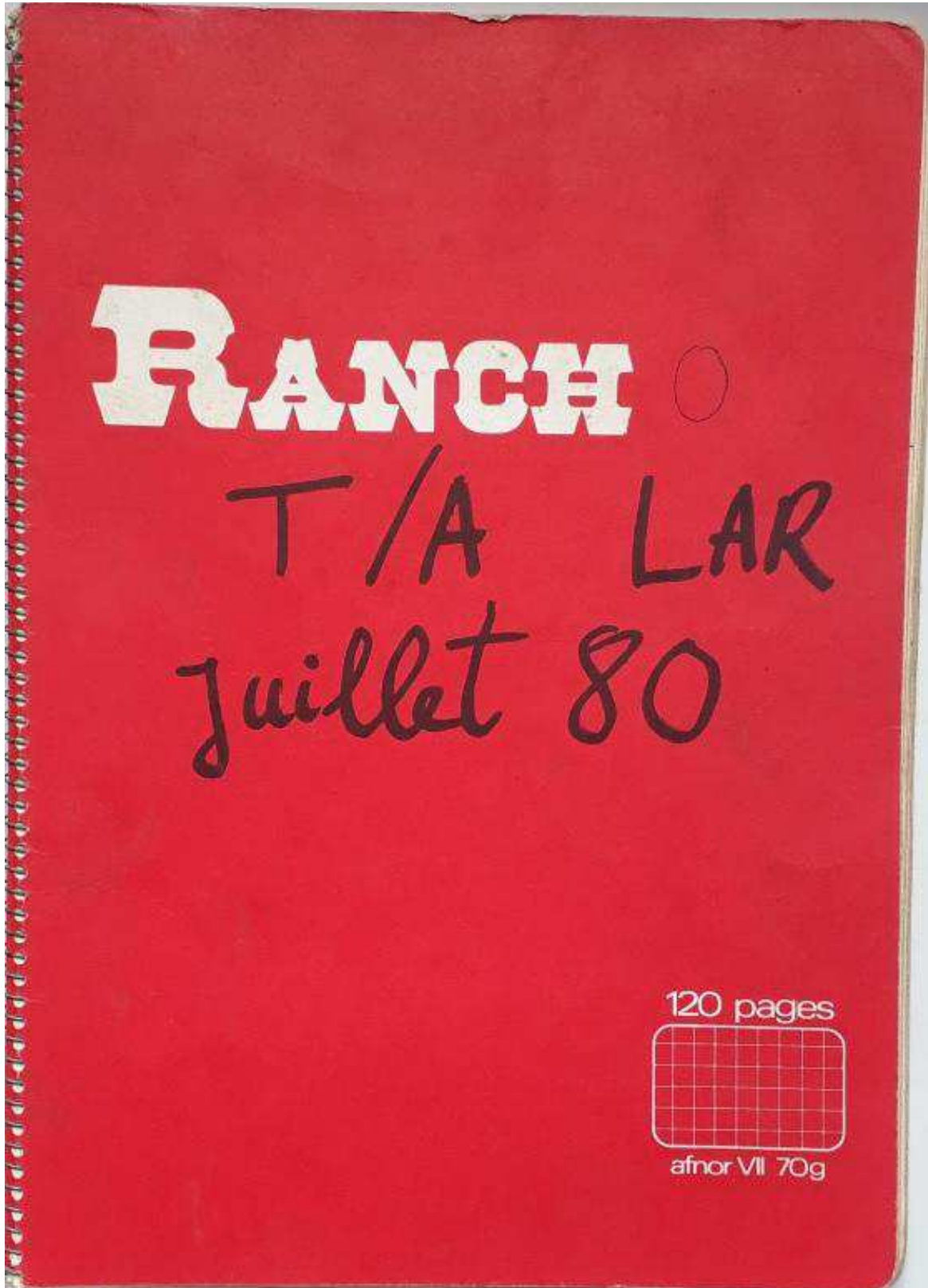


Figure 321 - Cahier de fouille de 1980 Couverture



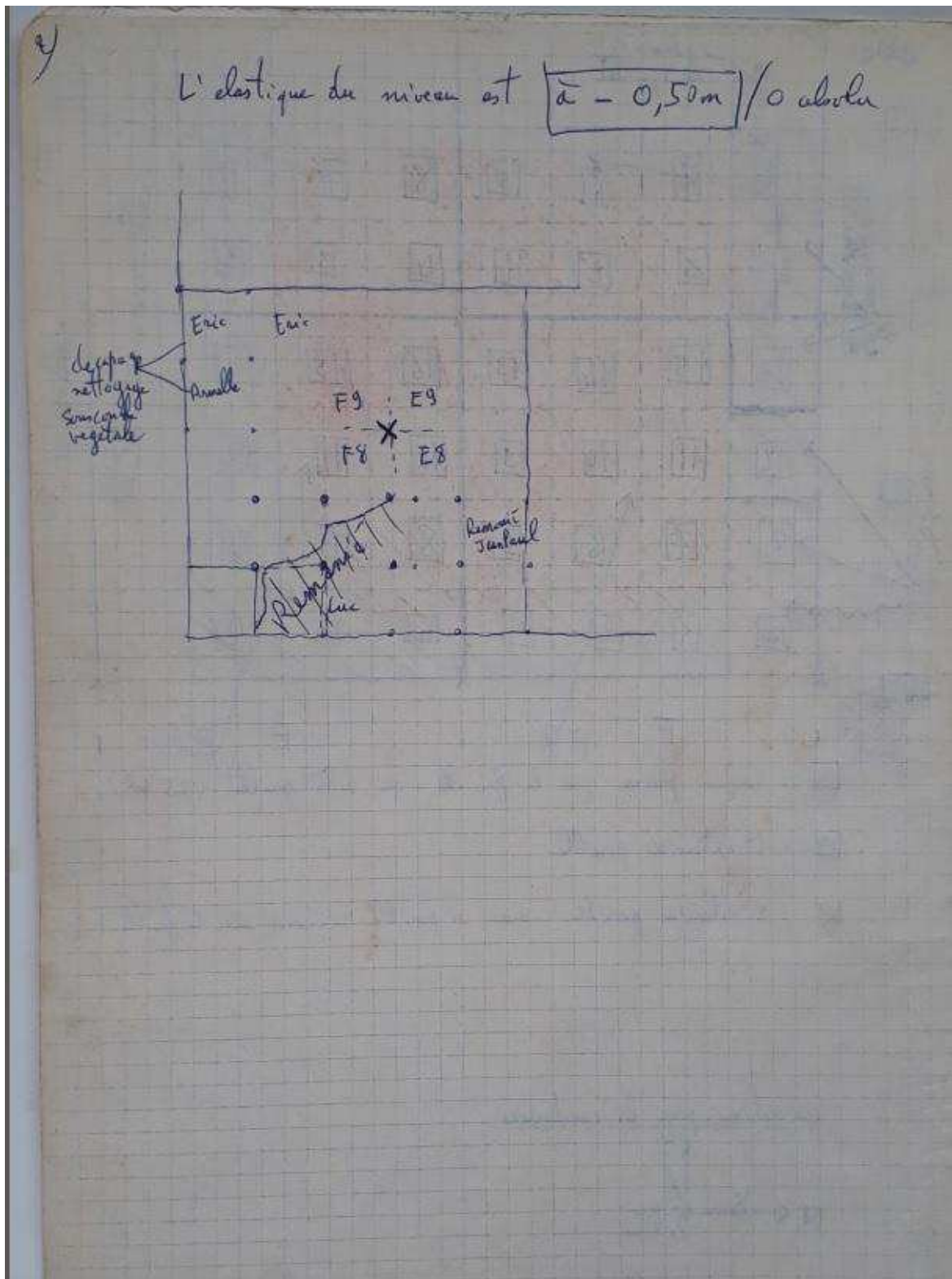


Figure 323 - Cahier de fouille de 1980 page 2



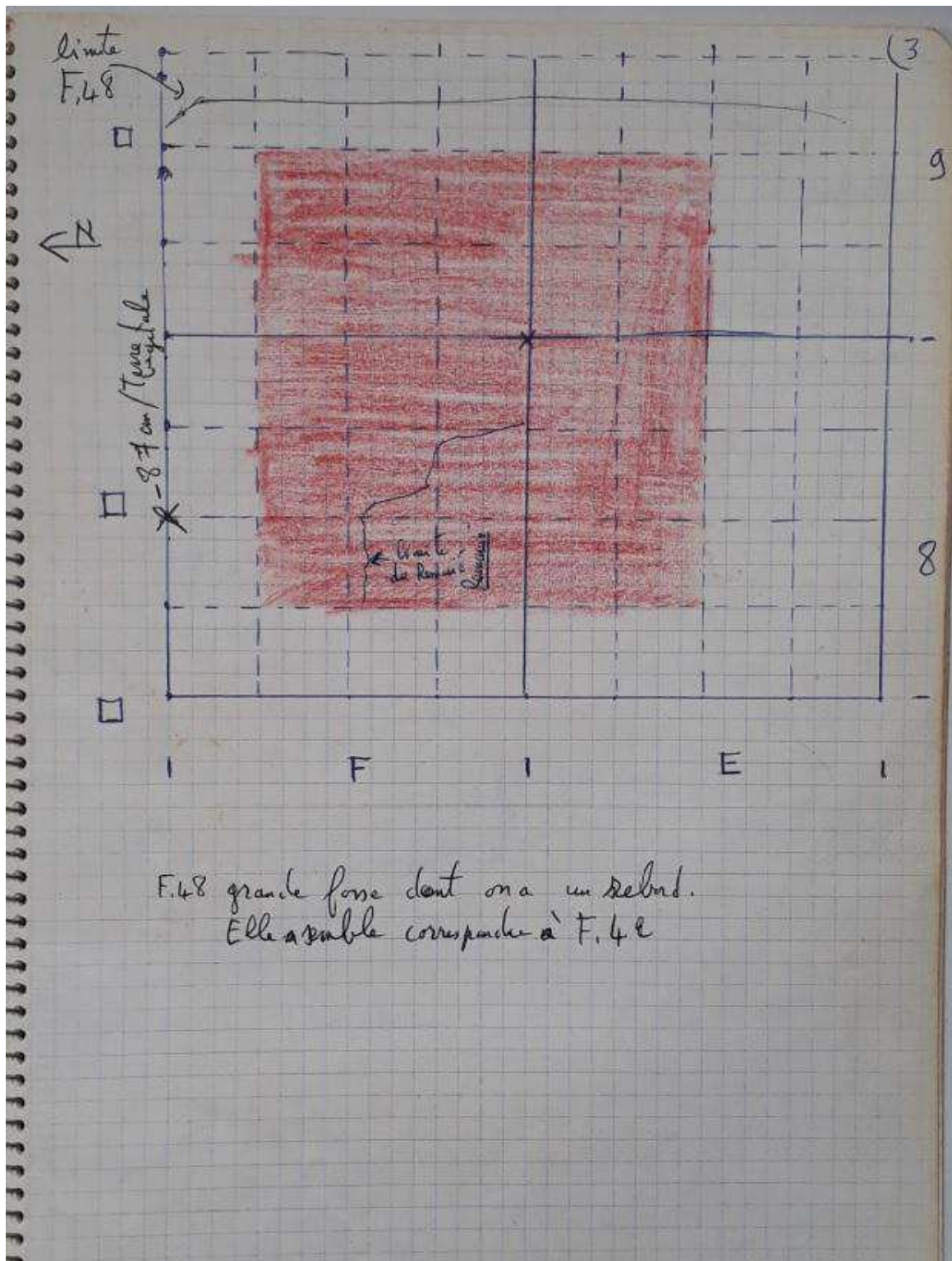


Figure 324 - Cahier de fouille de 1980 page 3

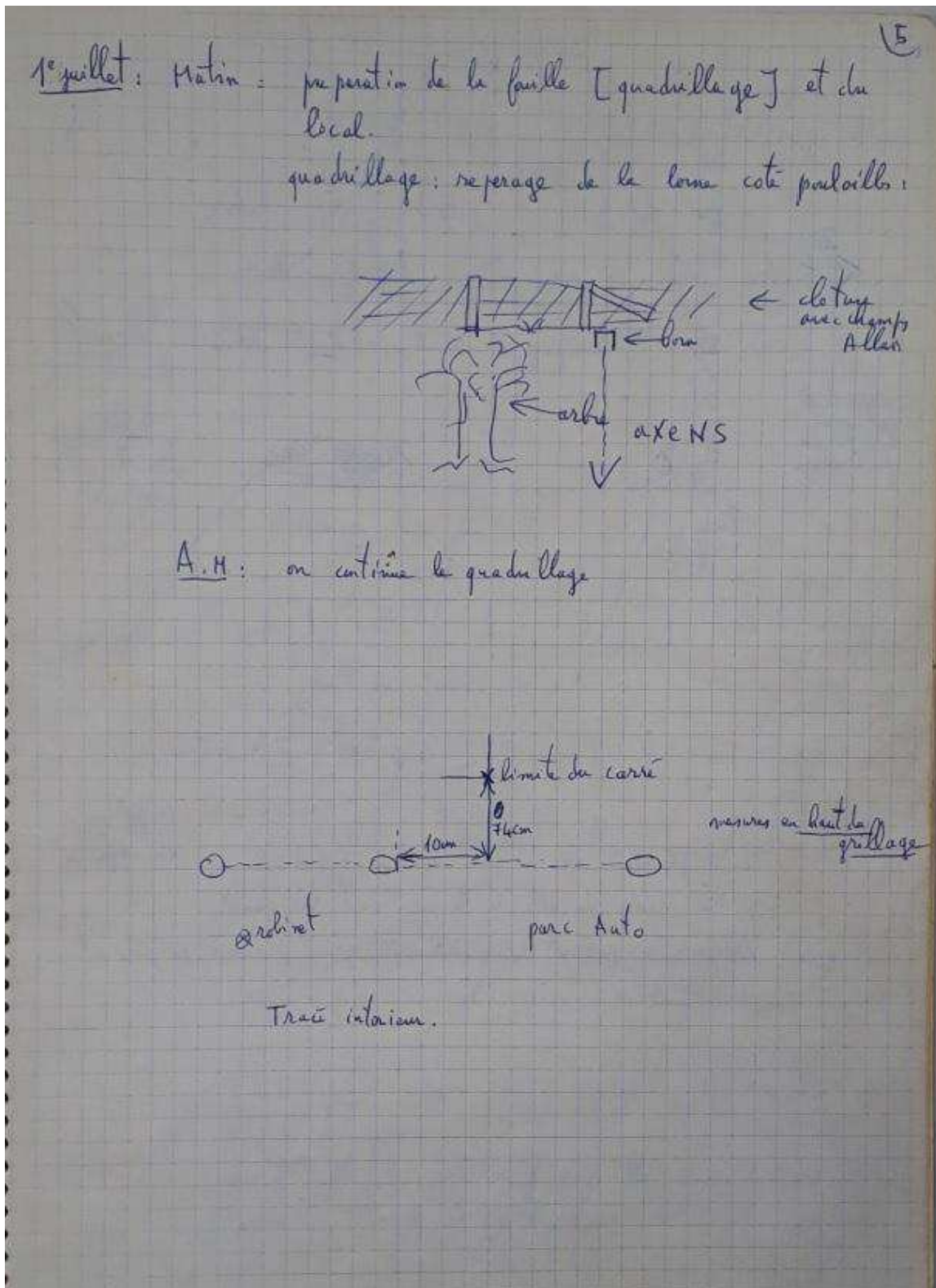


Figure 325 - Cahier de fouille de 1980 page 5

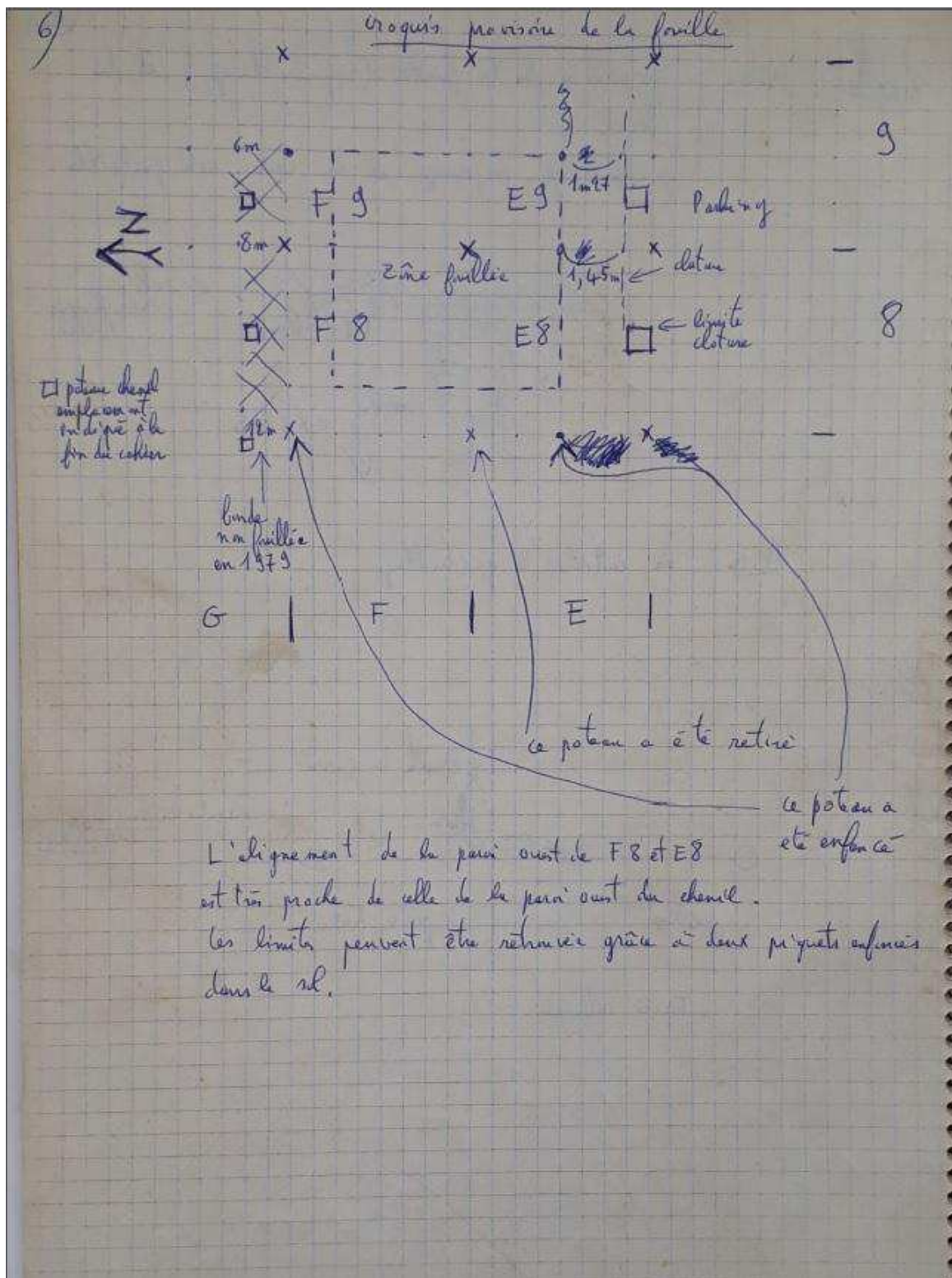


Figure 326 - Cahier de fouille de 1980 page 6

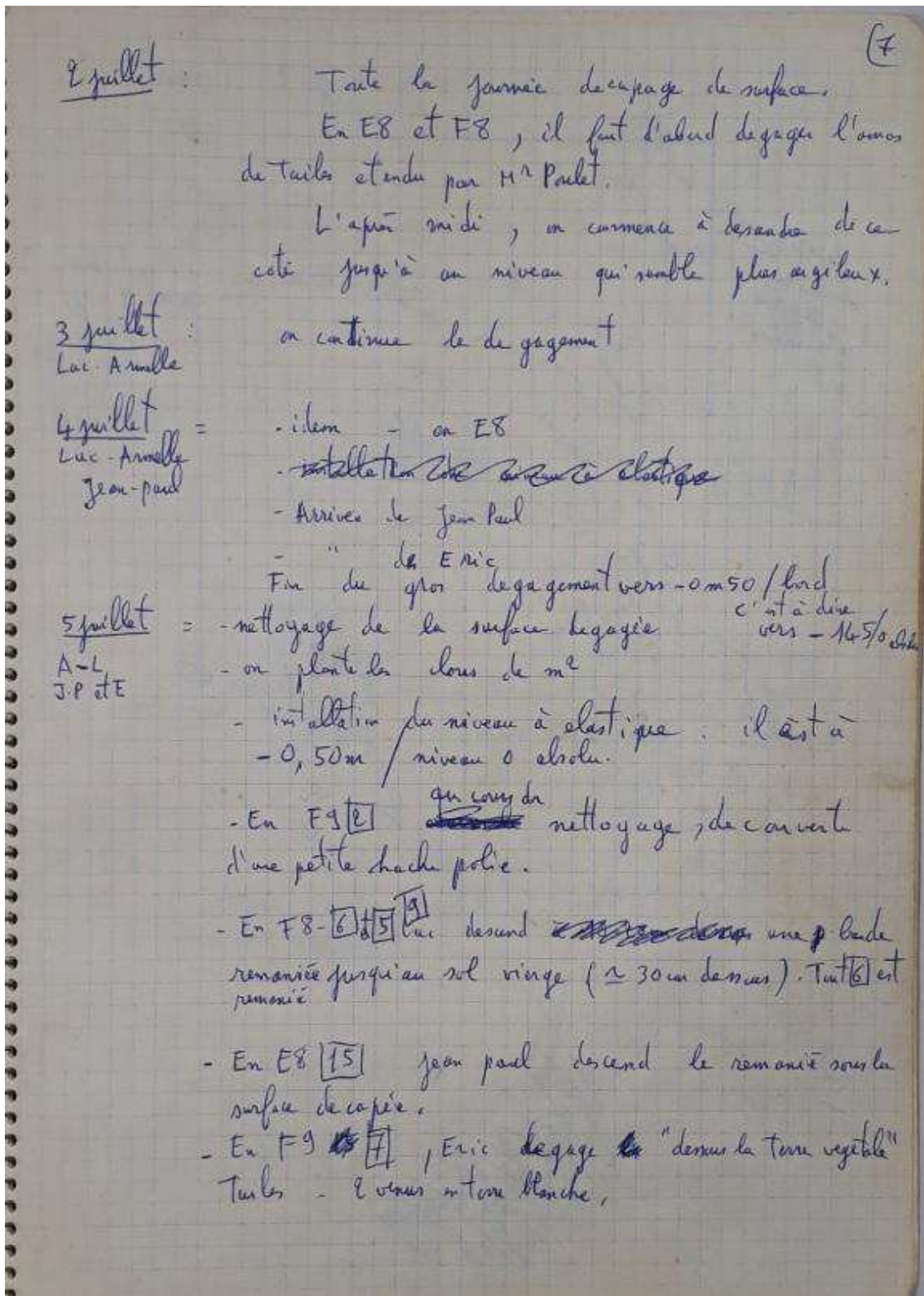


Figure 327 - Cahier de fouille de 1980 page 7

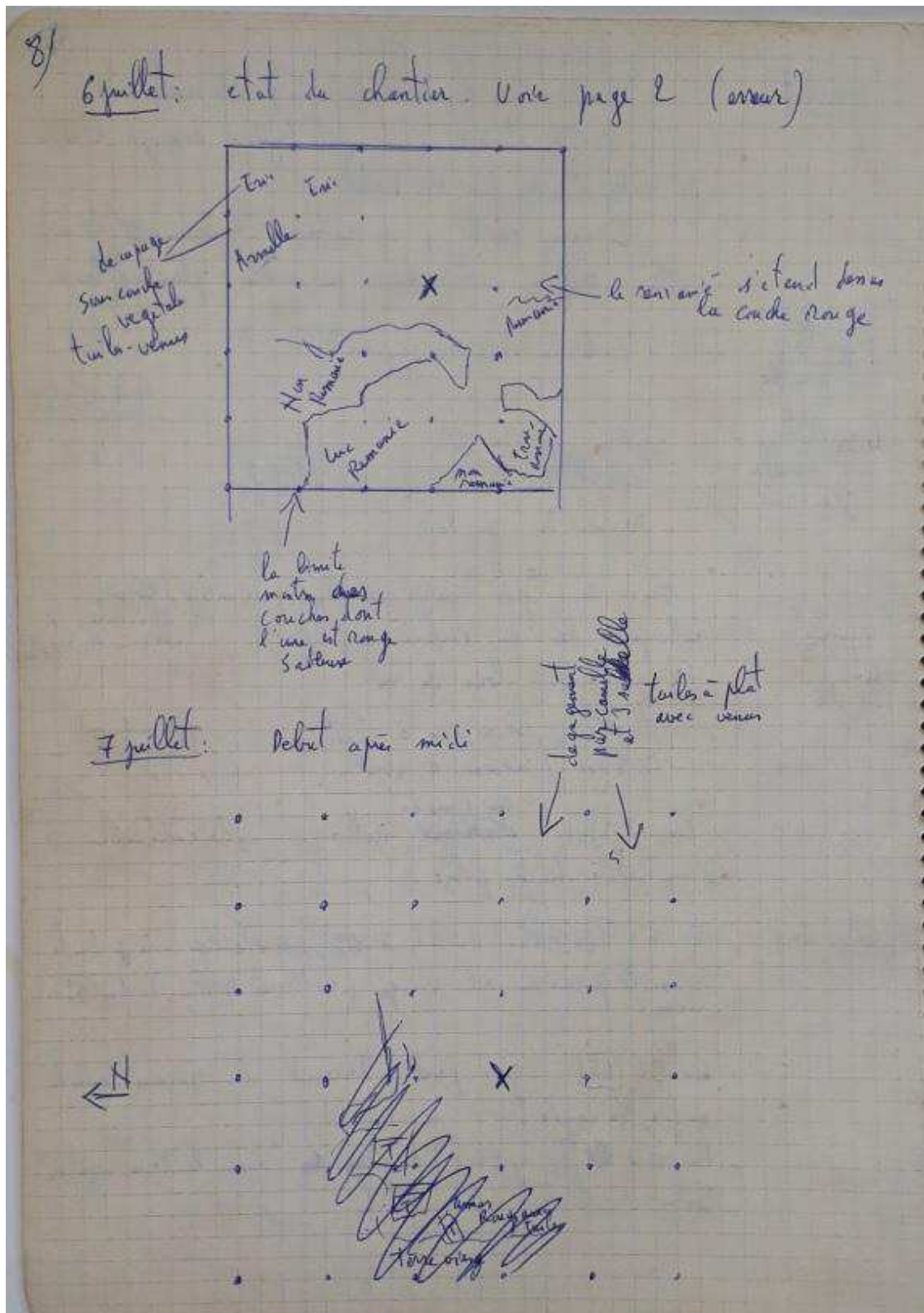


Figure 328 - Cahier de fouille de 1980 page 8

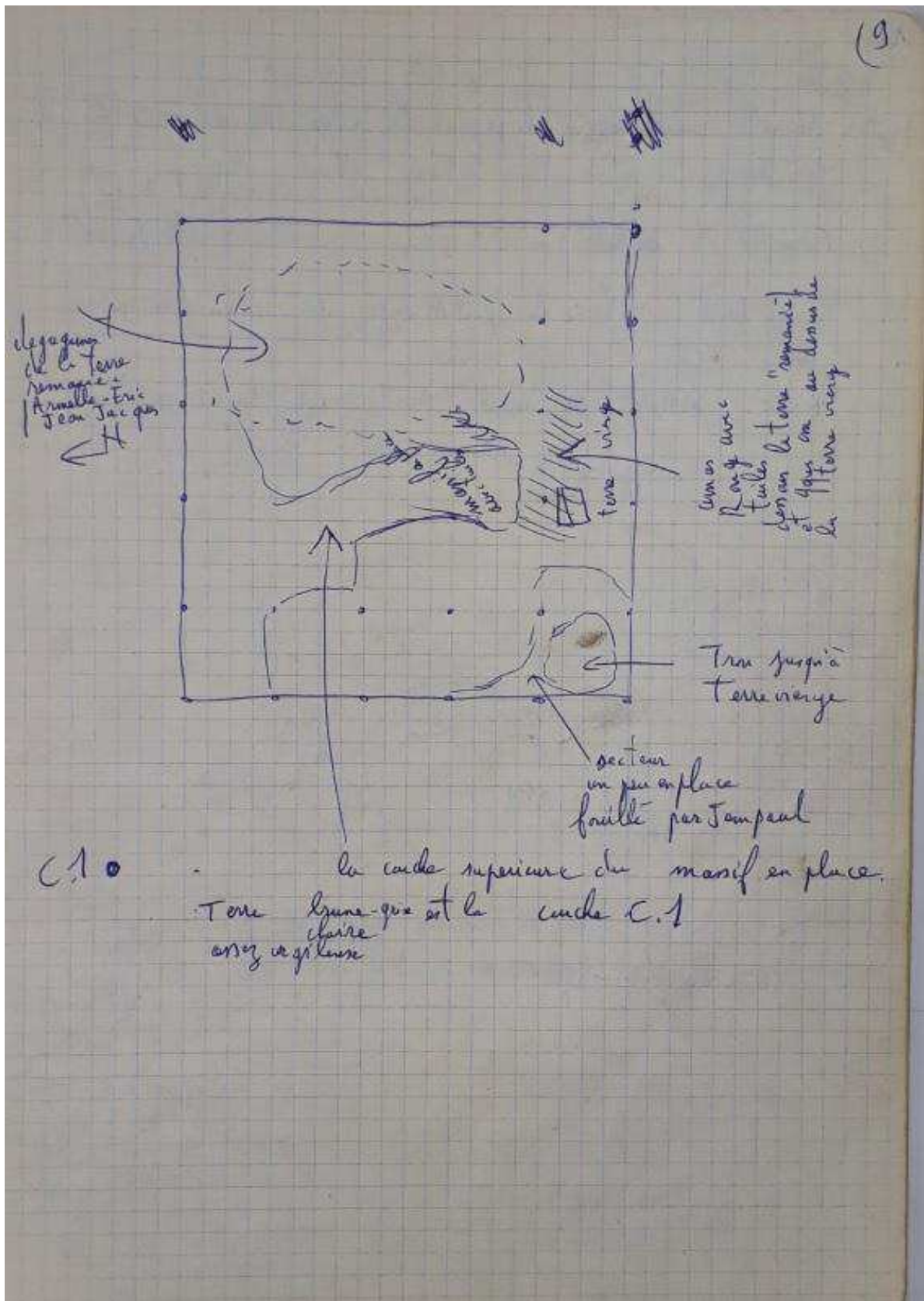


Figure 329 - Cahier de fouille de 1980 page 9

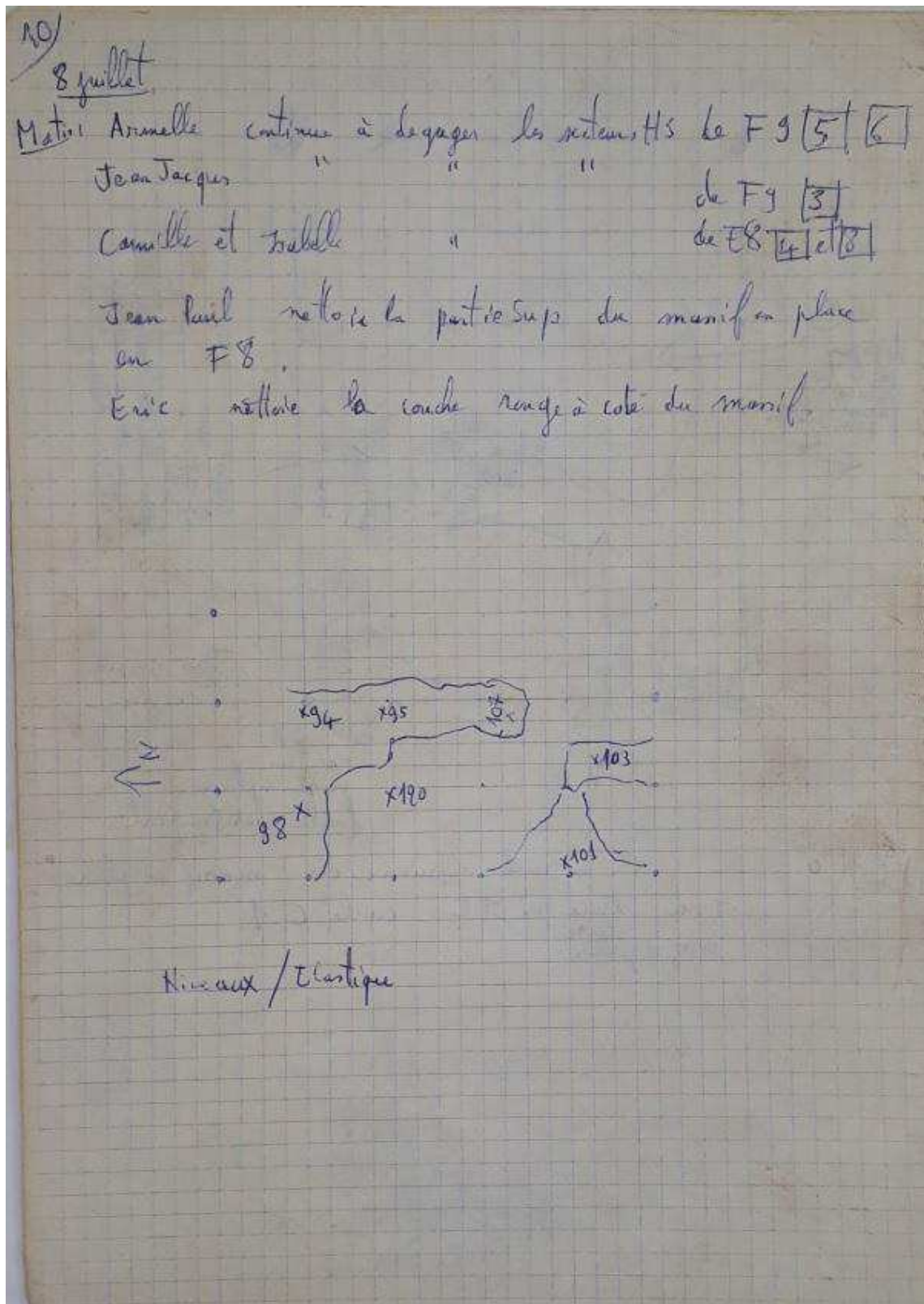


Figure 330 - Cahier de fouille de 1980 page 10

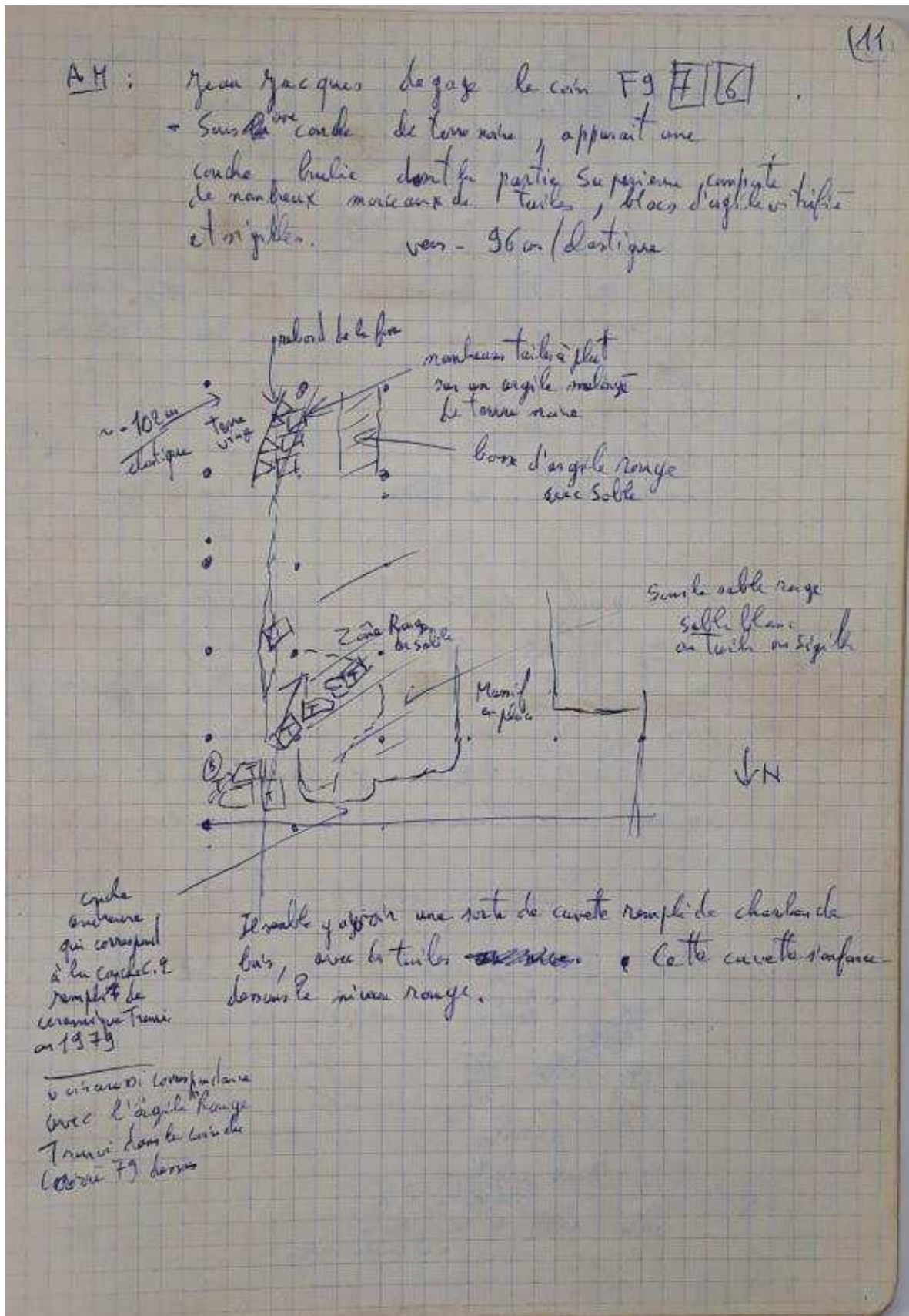


Figure 331 - Cahier de fouille de 1980 page 11



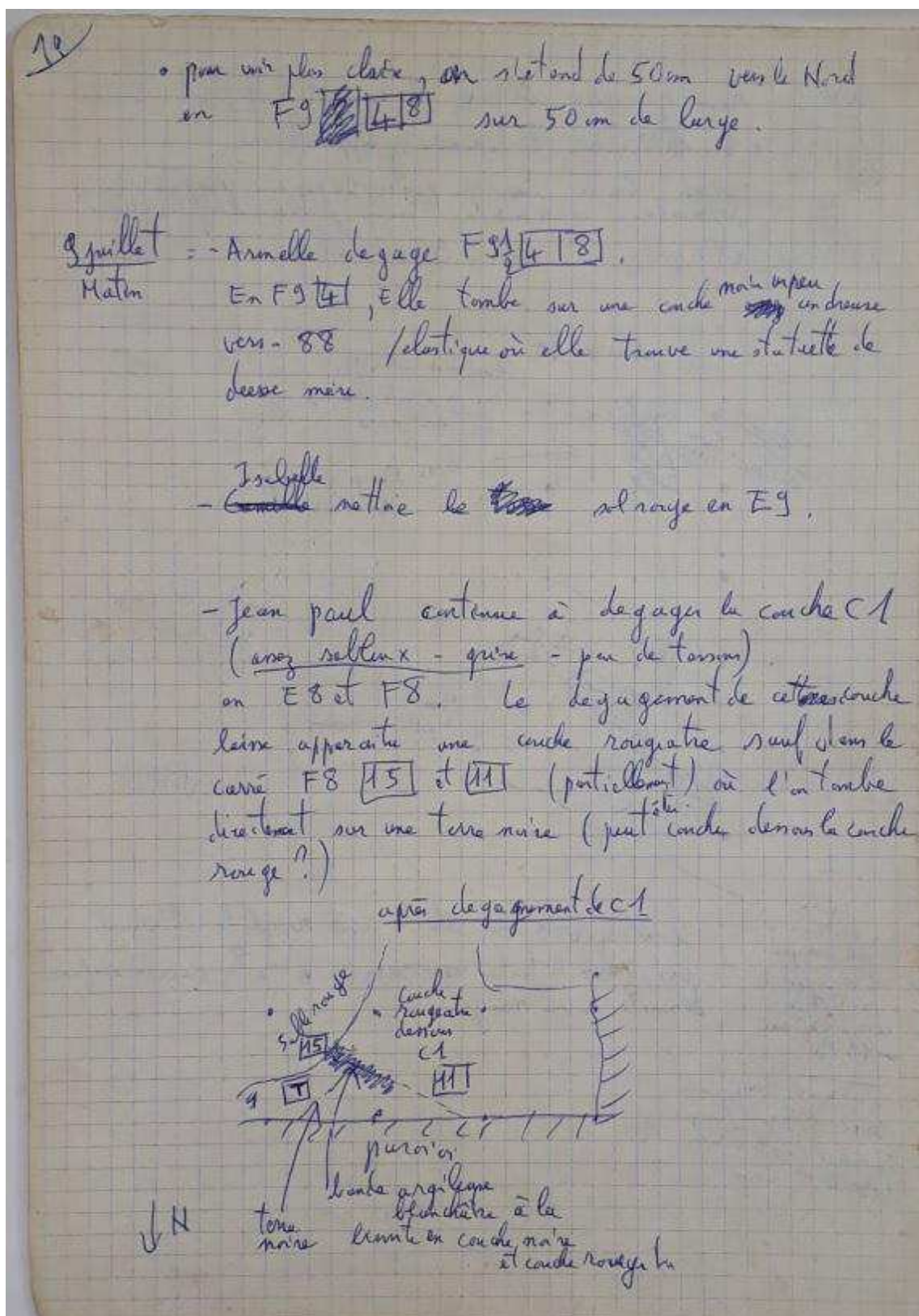


Figure 332 - Cahier de fouille de 1980 page 12

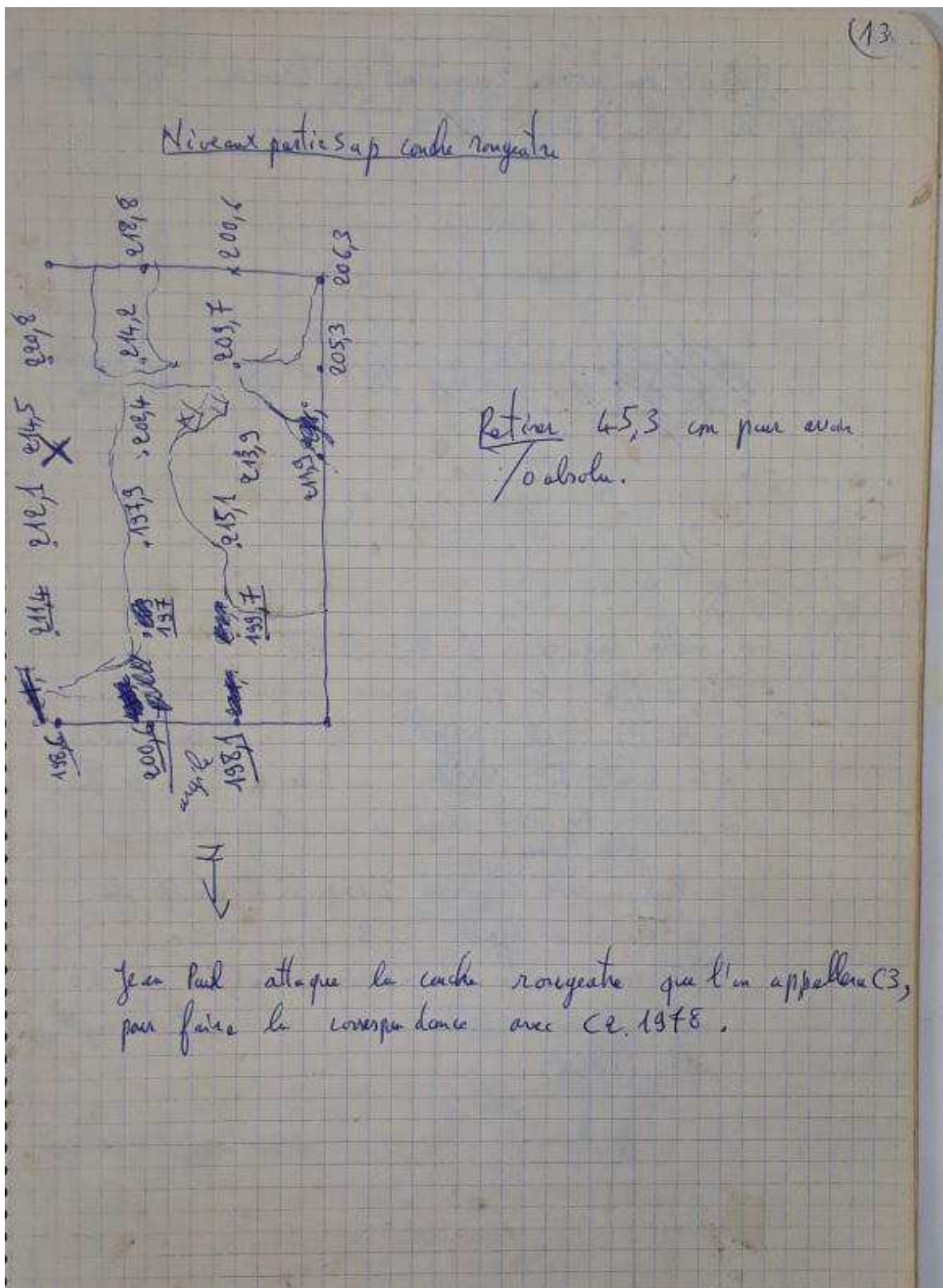


Figure 333 - Cahier de fouille de 1980 page 13

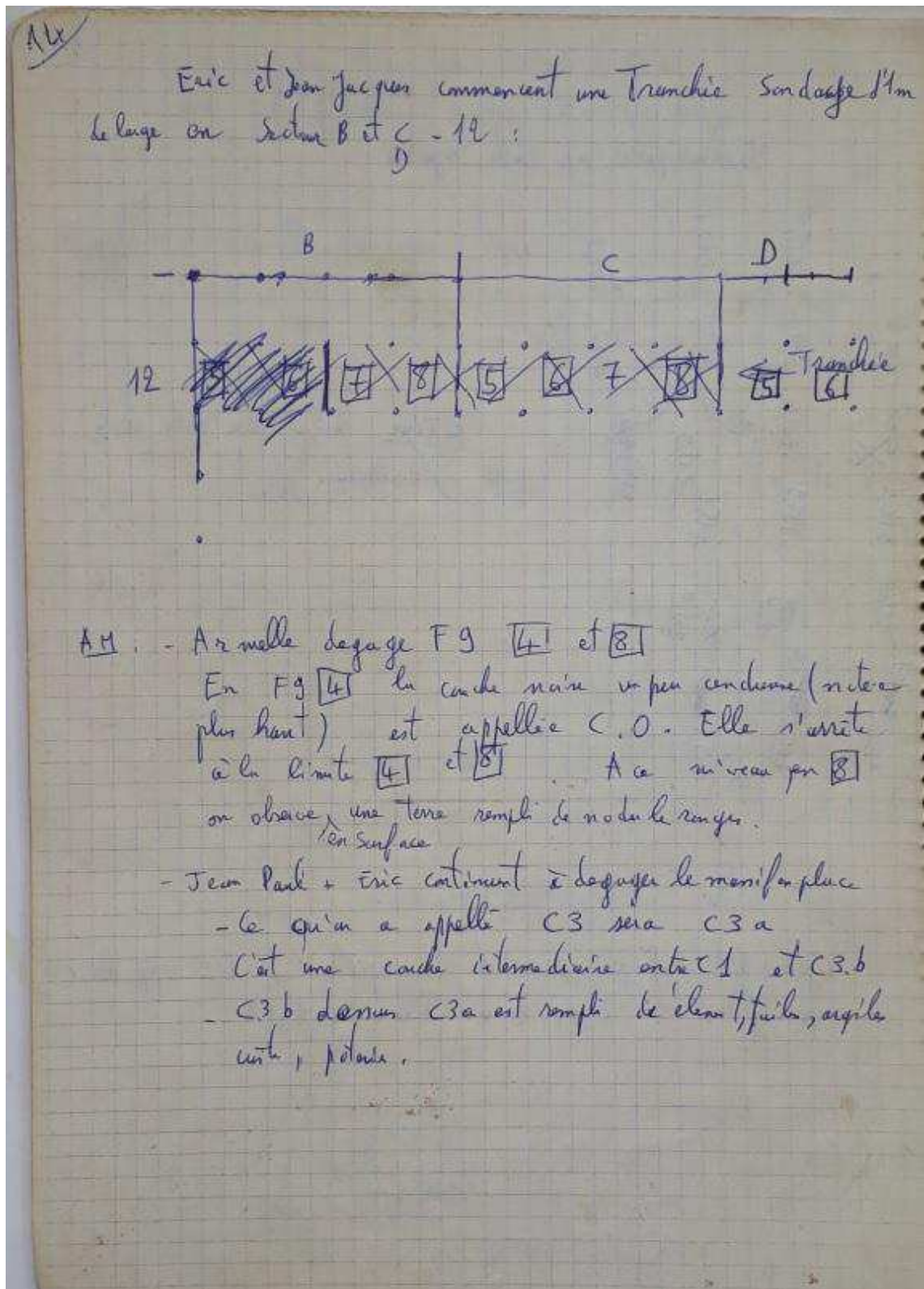


Figure 334 - Cahier de fouille de 1980 page 14



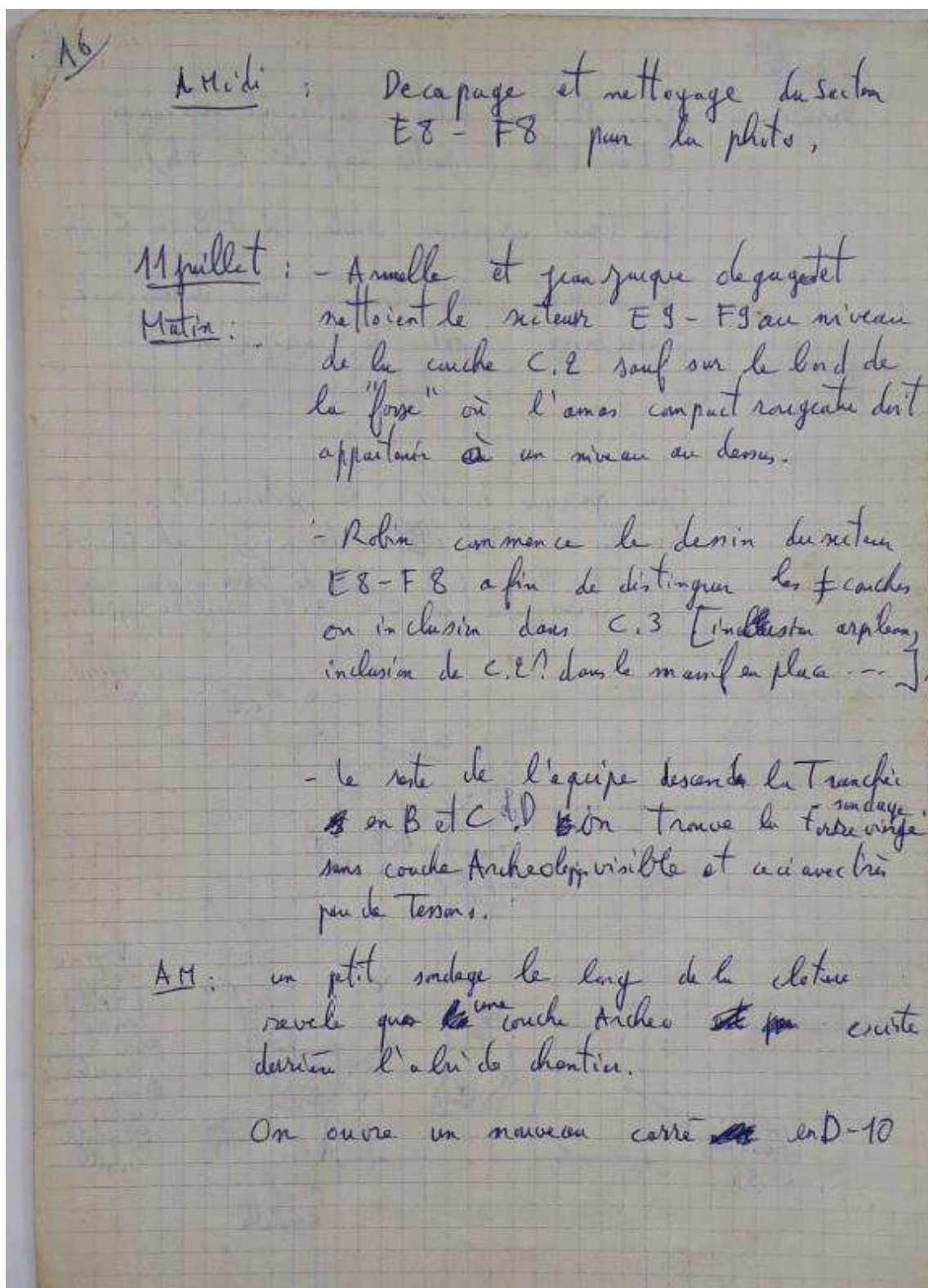


Figure 336 - Cahier de fouille de 1980 page 16

SO C E M A T  
 Rue des Bretins  
 La machine  
 03000  
 Tel (70) 44-31-06

groupe Huisy  
 familiale (17)

[- 500F - 550F journée  
 [- autres adresses =

- M<sup>r</sup> Biron les gettes 038030 Lusigny  
 42-41-65
- M<sup>r</sup> Blanchet Lotinement le fils  
 2/3em  
 44-69-73.
- M<sup>r</sup> Jacques maurice  
 18 av. de la Liberté  
 Machi  
 44-51-82

Figure 337 - Cahier de fouille de 1980 page 17

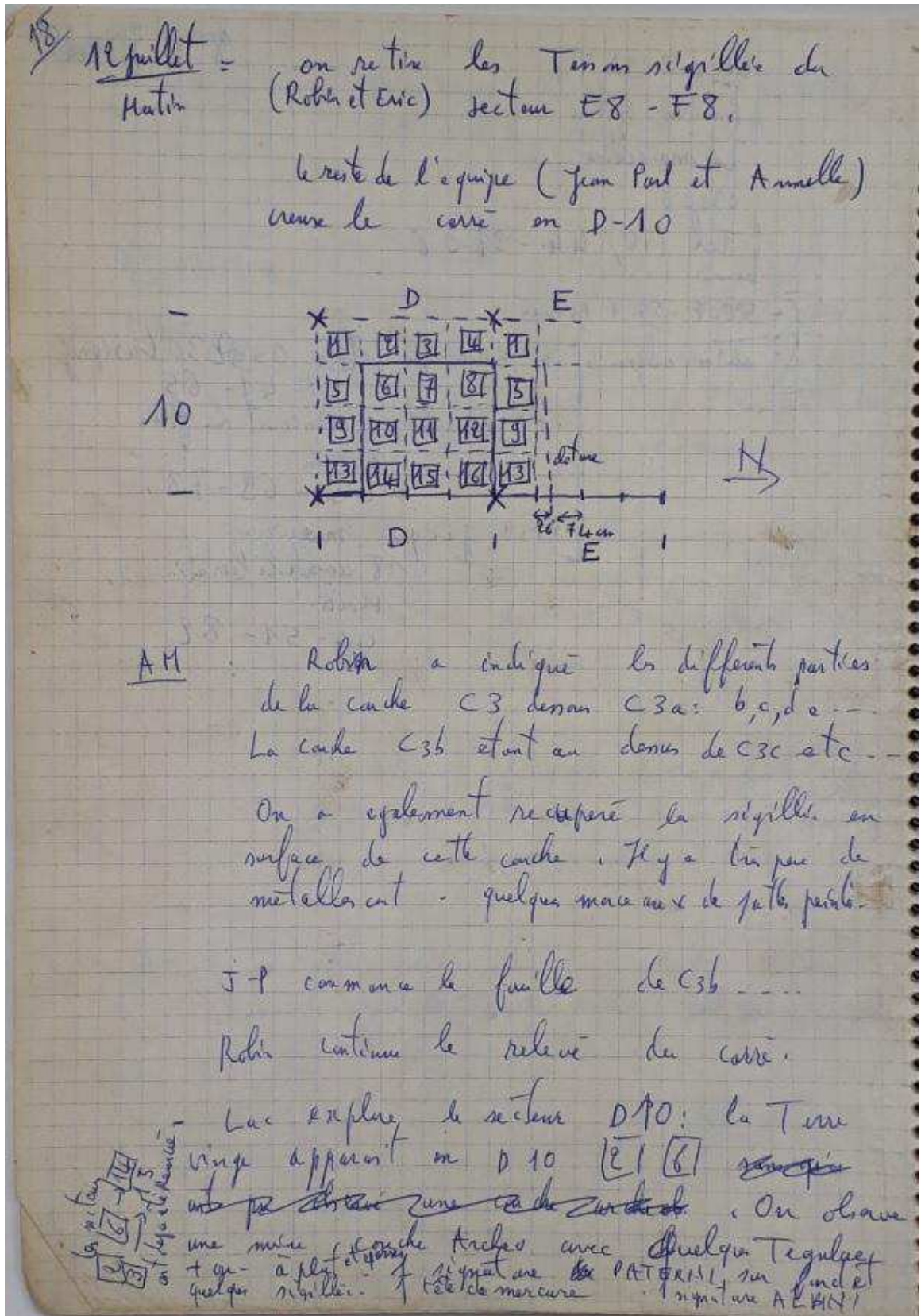


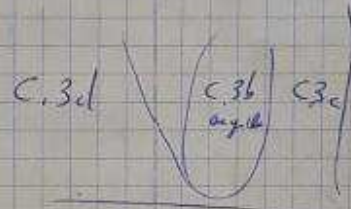
Figure 338 - Cahier de fouille de 1980 page 18

- Dans C. 3b on tombe sur la couche de sable<sup>(19)</sup>  
Rougeâtre C. 4 avec tuiles à plat.

3b est plus compact et glaiseux que (3c). Il ne  
recouvre pas. L'un et l'autre recouvre C. 4.  
et compote en leur milieu des tegulae à plat

En F8-10 - la limite C. 3c et C. 3b est difficile  
à distinguer.

Il semble que C. 3c = C. 3d



3i est une plaque d'argile ~~compacte~~ cuite rouge  
compact sur 3-4 cm d'épaisseur.

(3e) on F8 [II] et [6] est en fait C. 1  
qui retombe vers l'est

3e recouvre plusieurs blocs qui reposent sur une  
mince couche couleur ferrugineuse en pente descendante  
vers l'est avec la terre native dessous

Figure 339 - Cahier de fouille de 1980 page 19



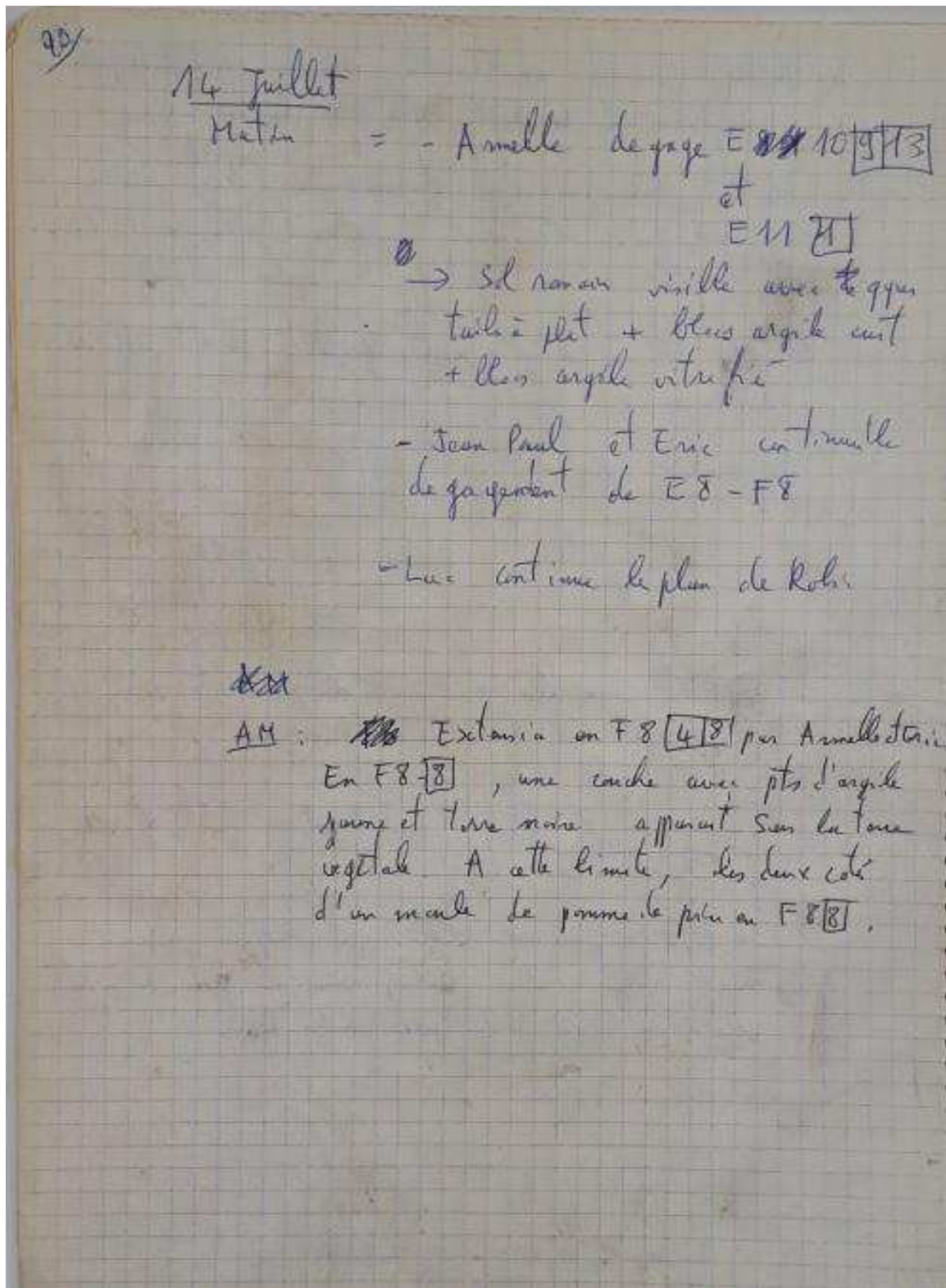


Figure 340 - Cahier de fouille de 1980 page 20

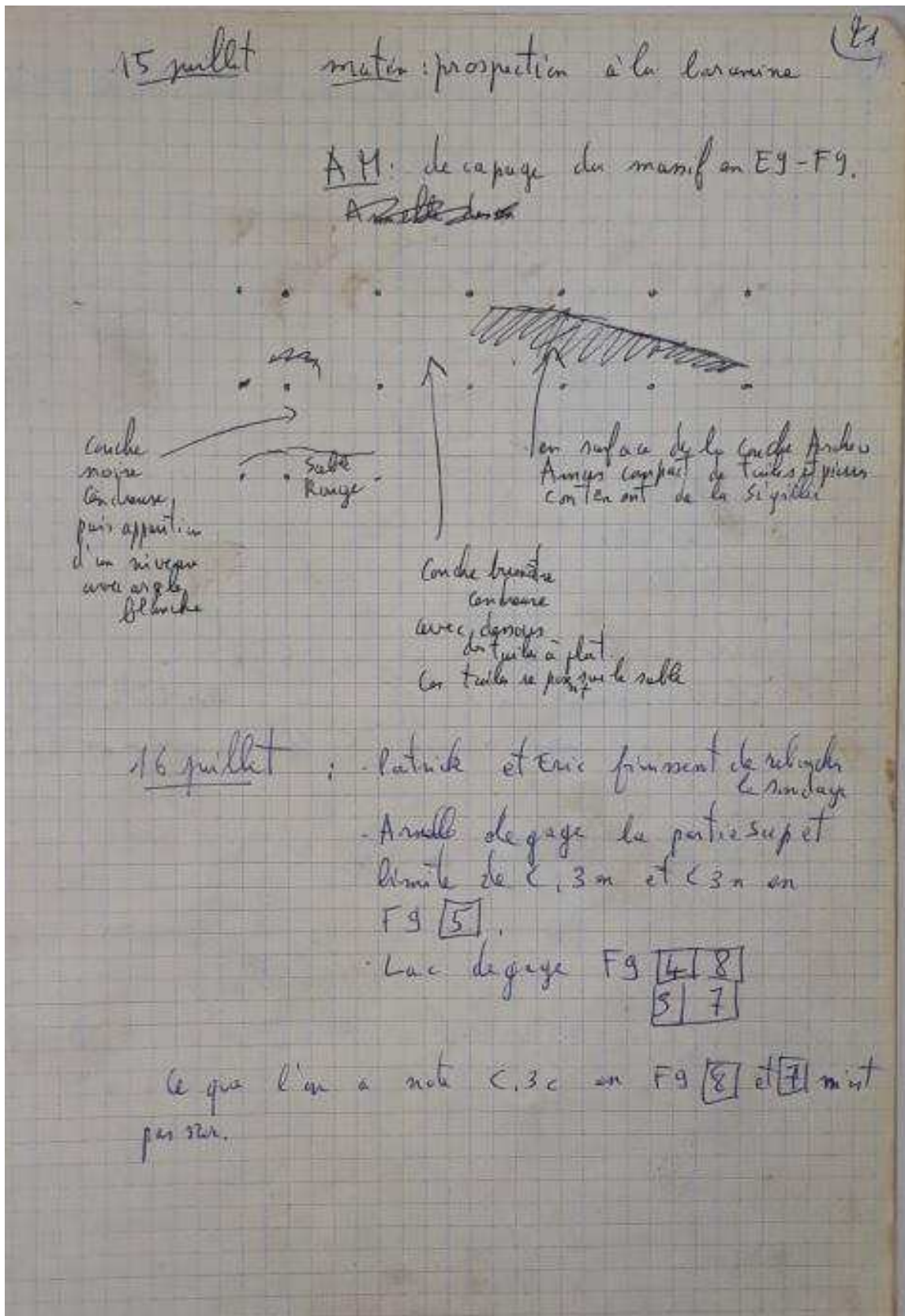


Figure 341 - Cahier de fouille de 1980 page 21

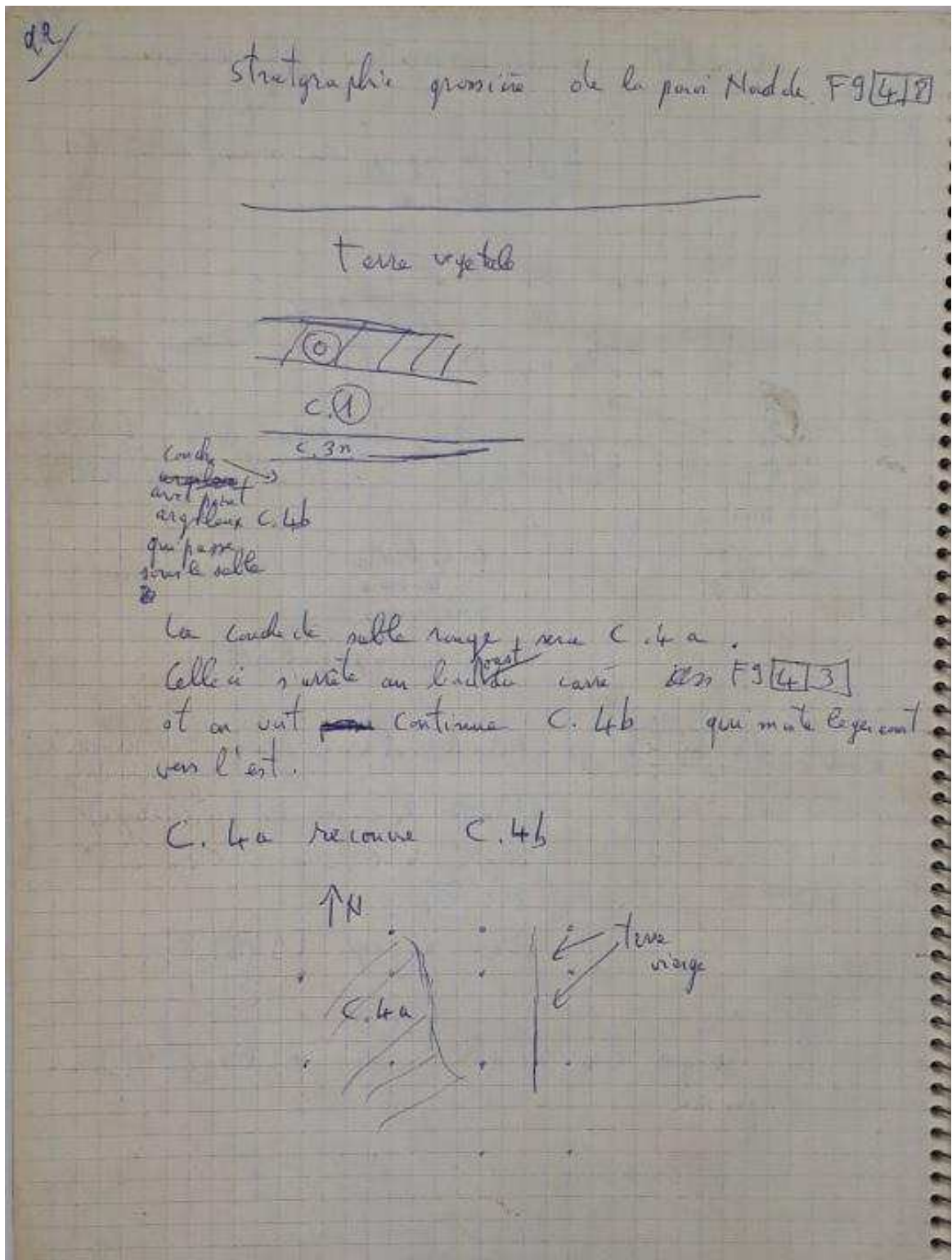


Figure 342 - Cahier de fouille de 1980 page 22

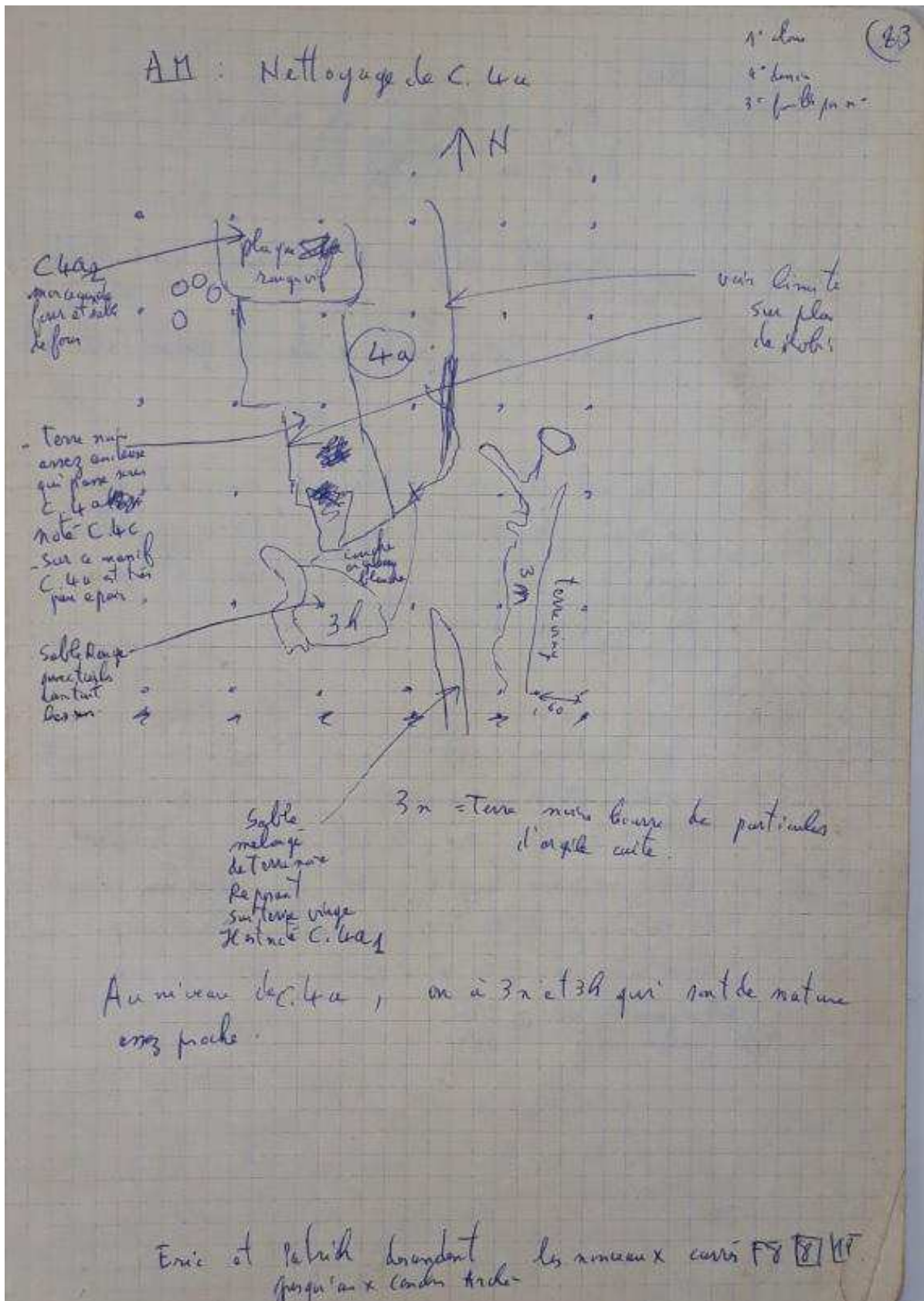


Figure 343 - Cahier de fouille de 1980 page 23

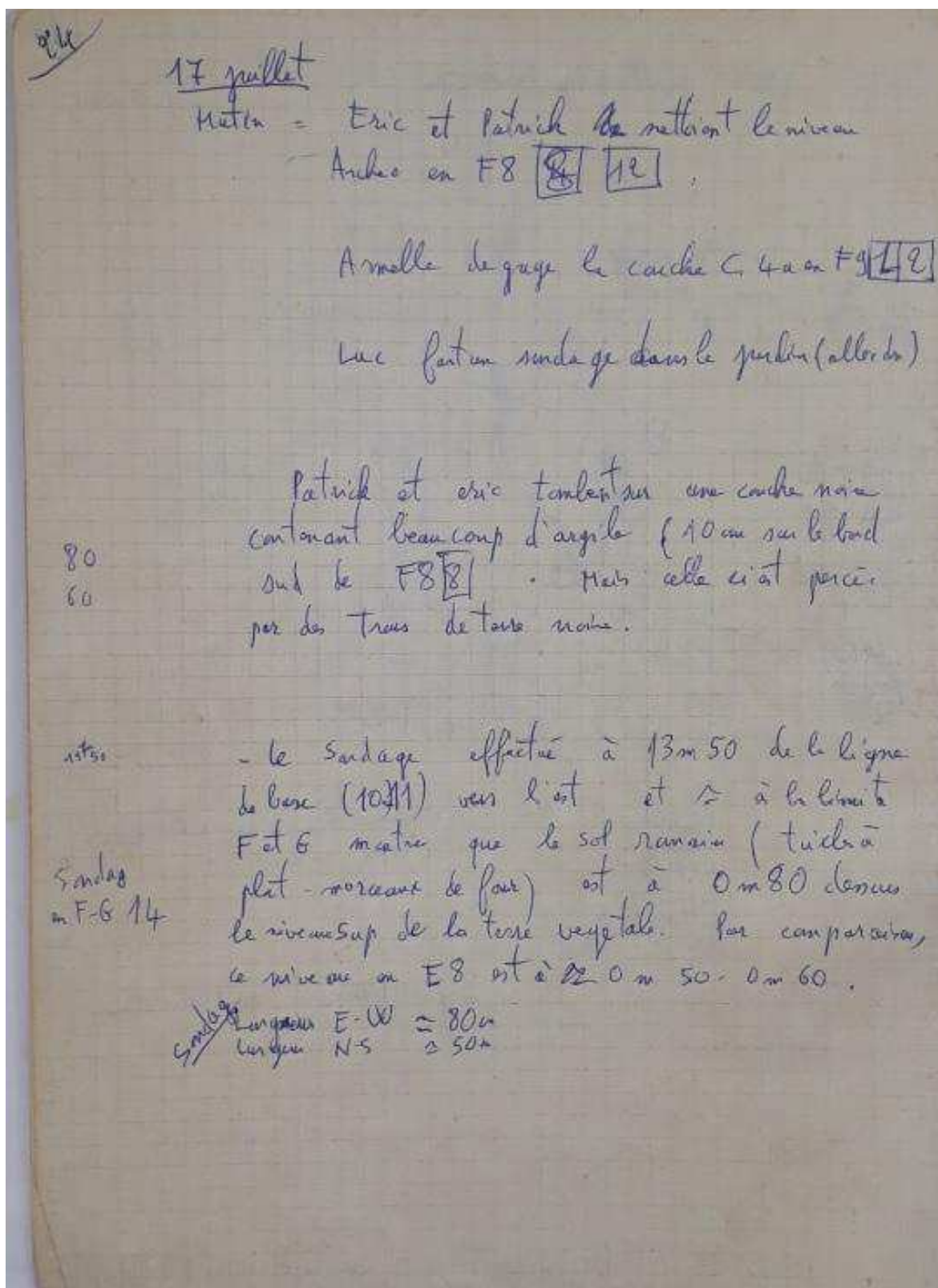


Figure 344 - Cahier de fouille de 1980 page 24

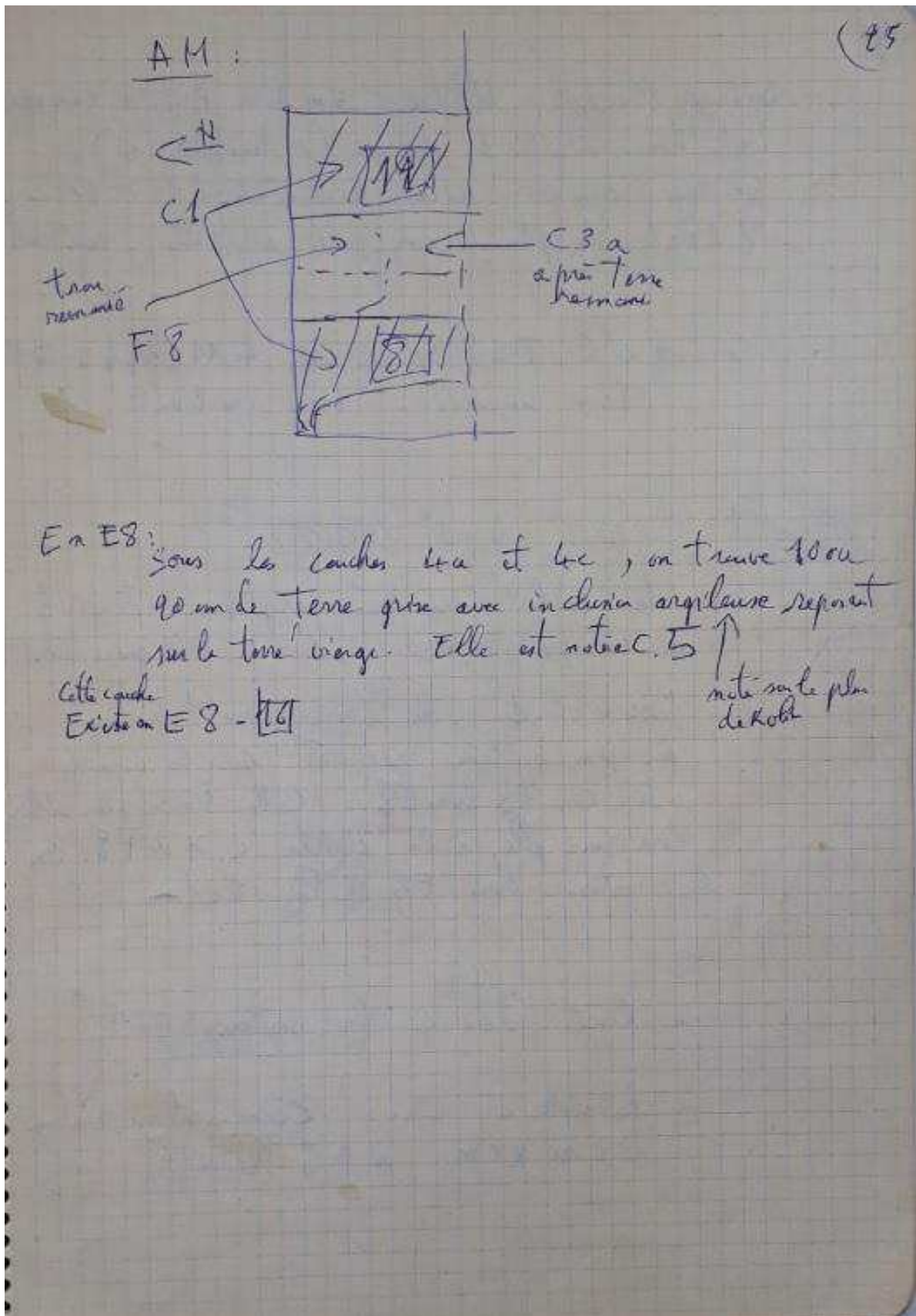


Figure 345 - Cahier de fouille de 1980 page 25

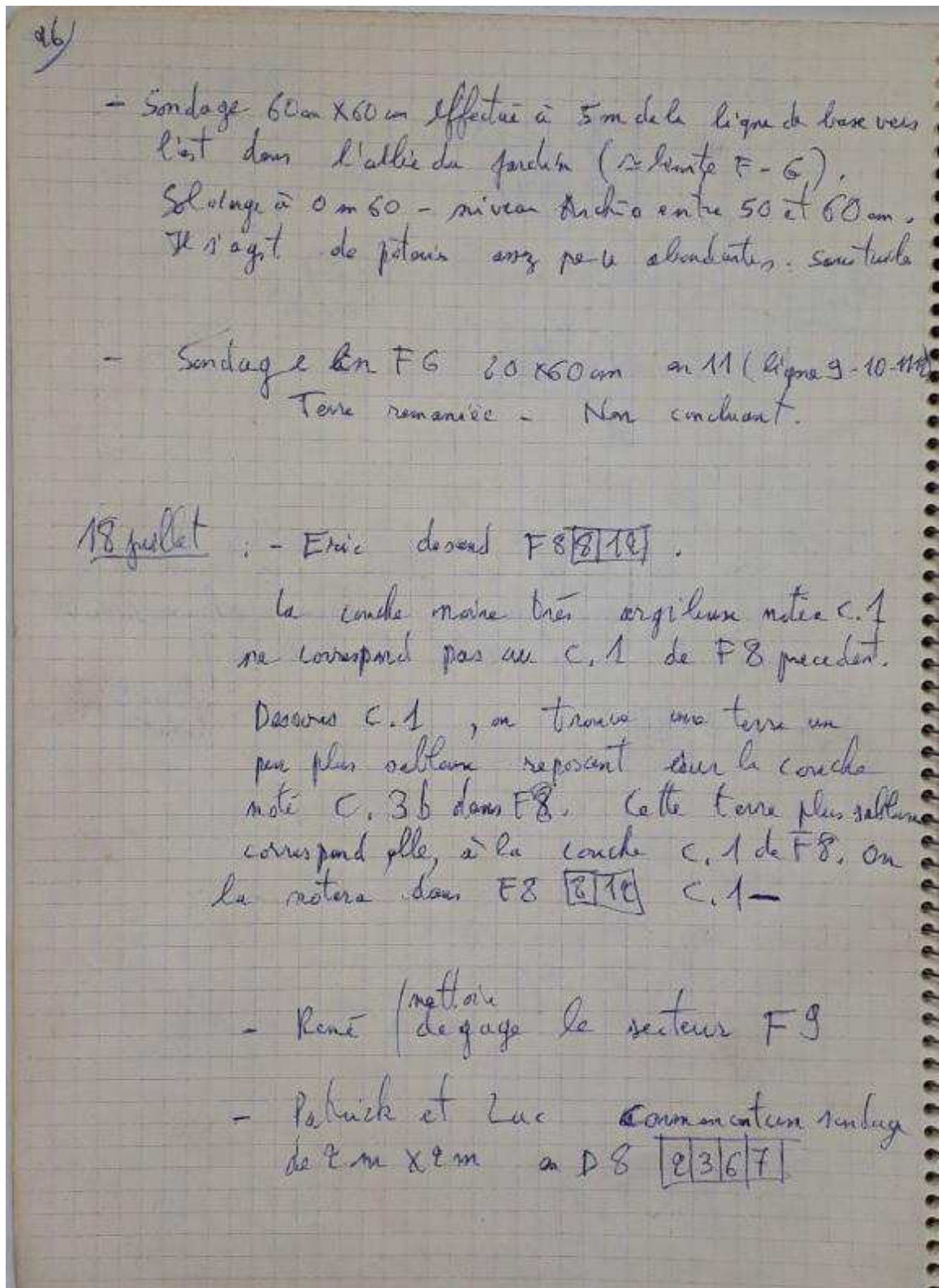


Figure 346 - Cahier de fouille de 1980 page 26

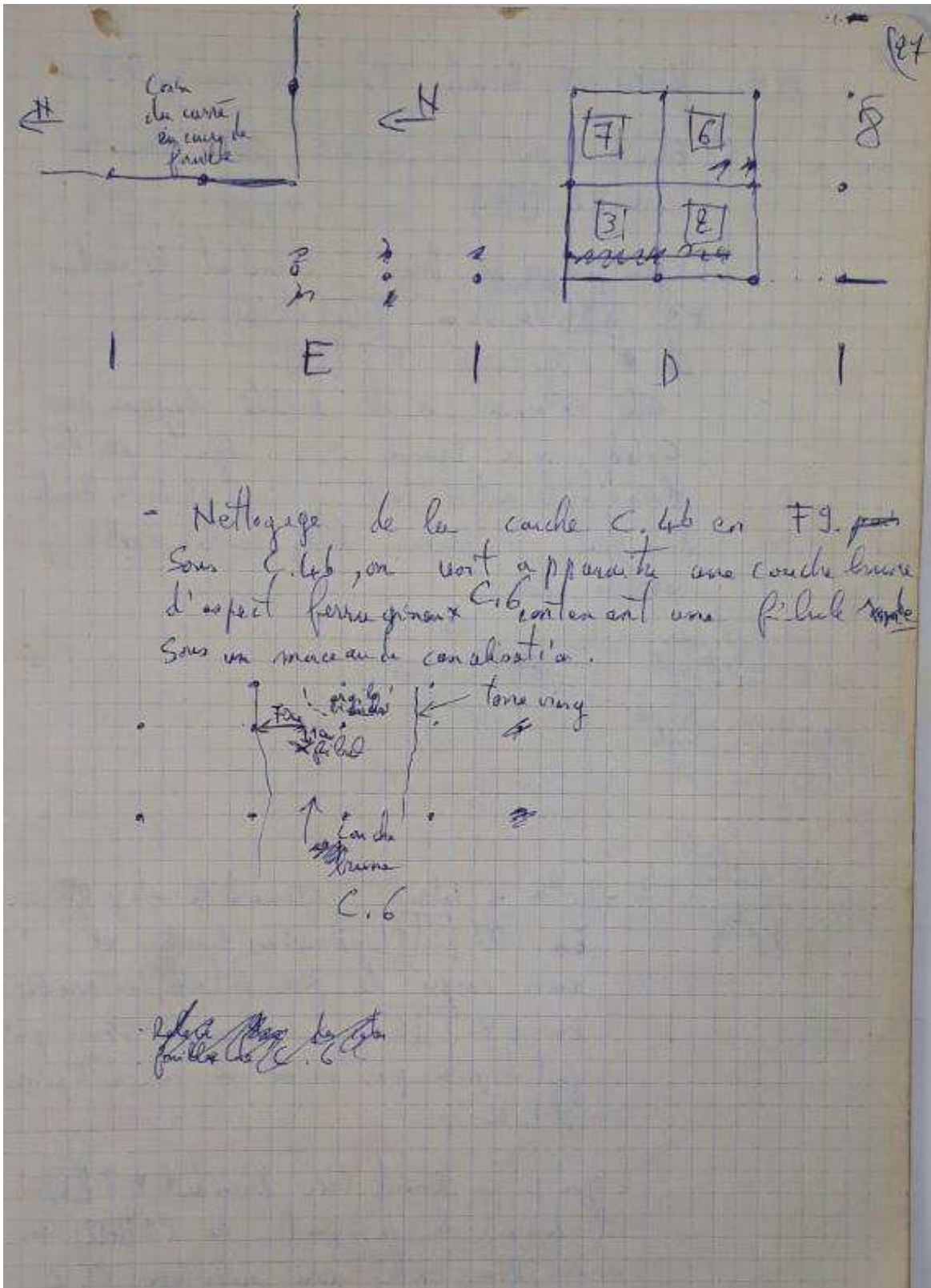


Figure 347 - Cahier de fouille de 1980 page 27



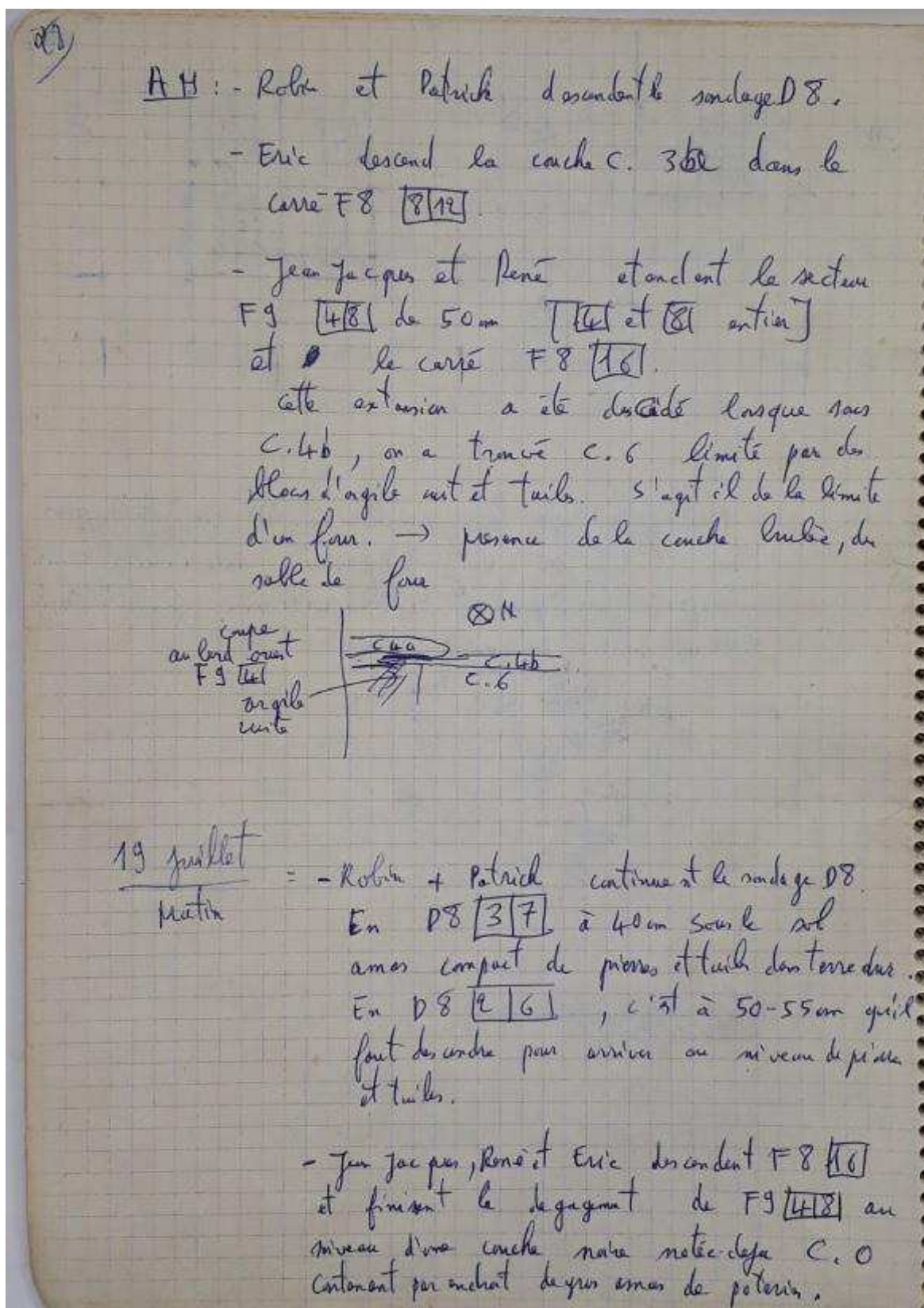


Figure 348 - Cahier de fouille de 1980 page 28

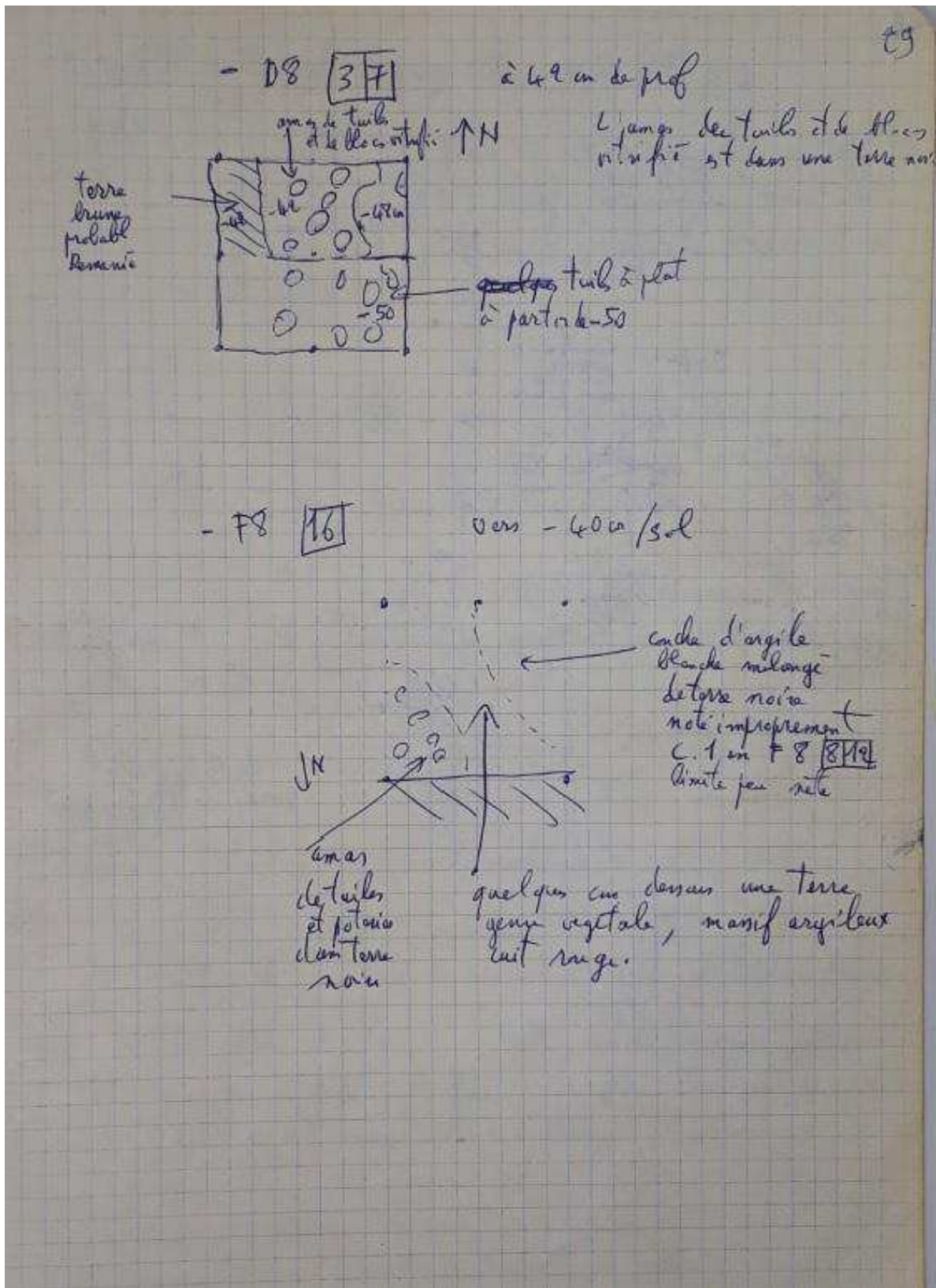


Figure 349 - Cahier de fouille de 1980 page 29

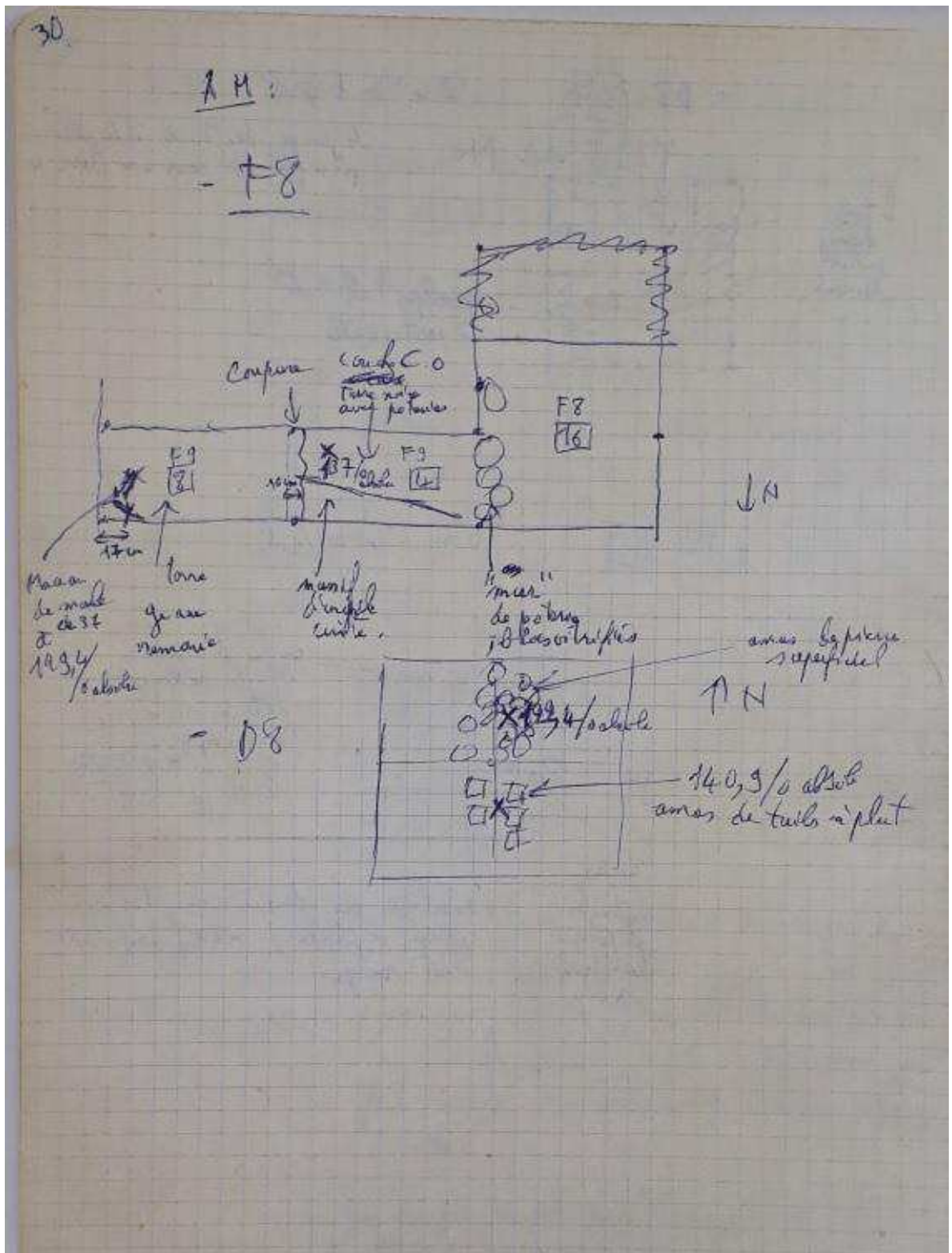


Figure 350 - Cahier de fouille de 1980 page 30

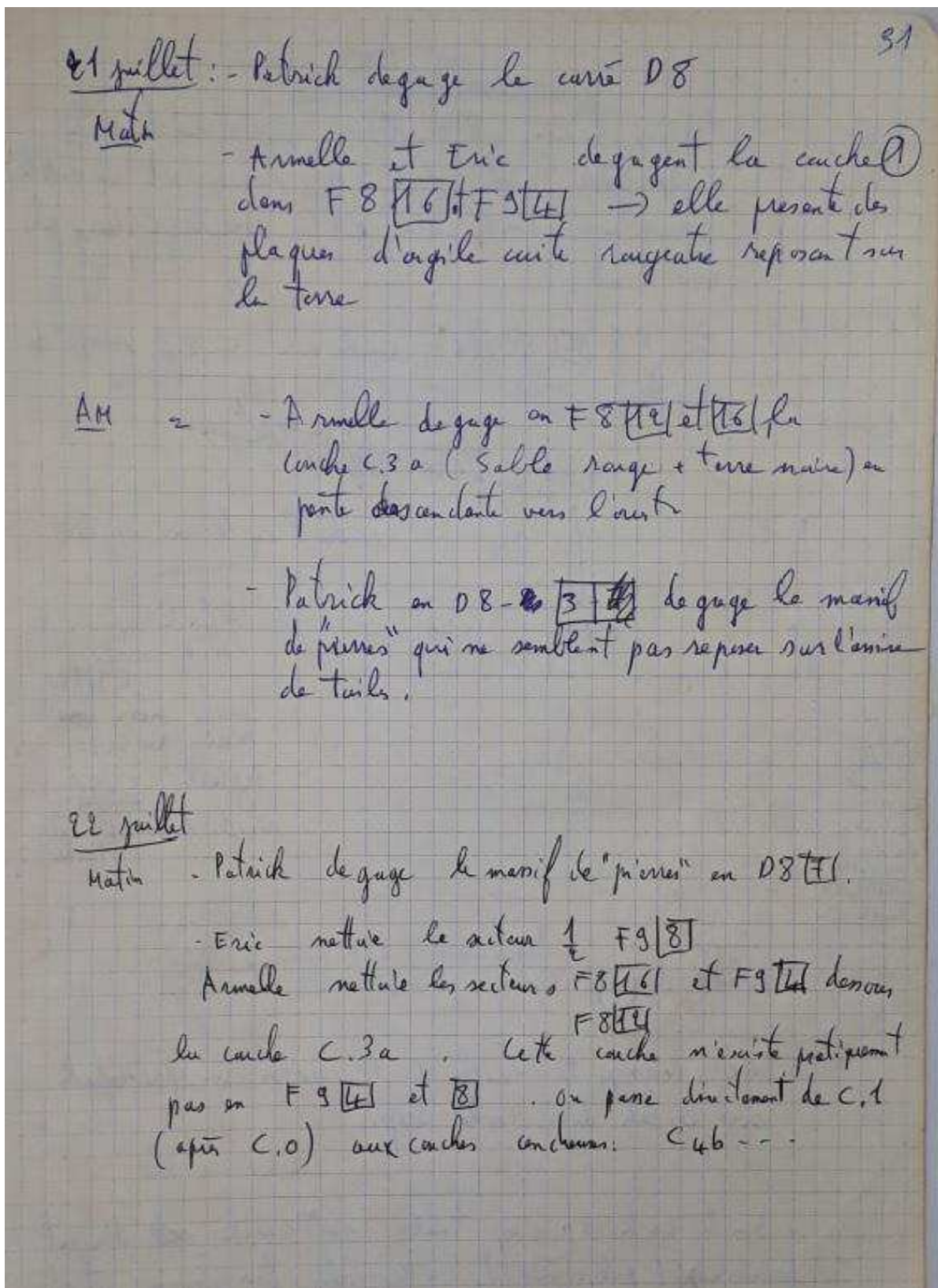


Figure 351 - Cahier de fouille de 1980 page 31

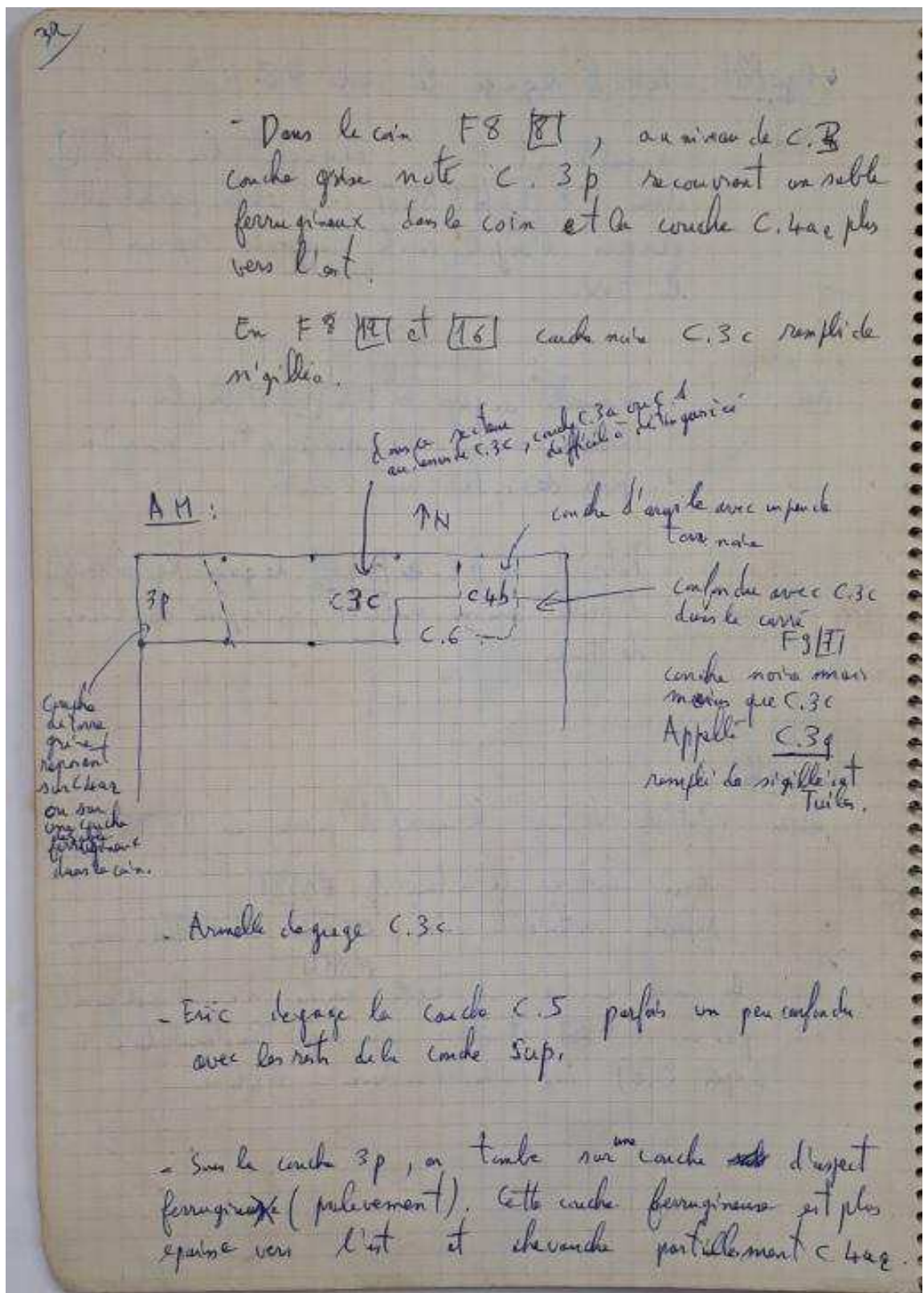


Figure 352 - Cahier de fouille de 1980 page 32

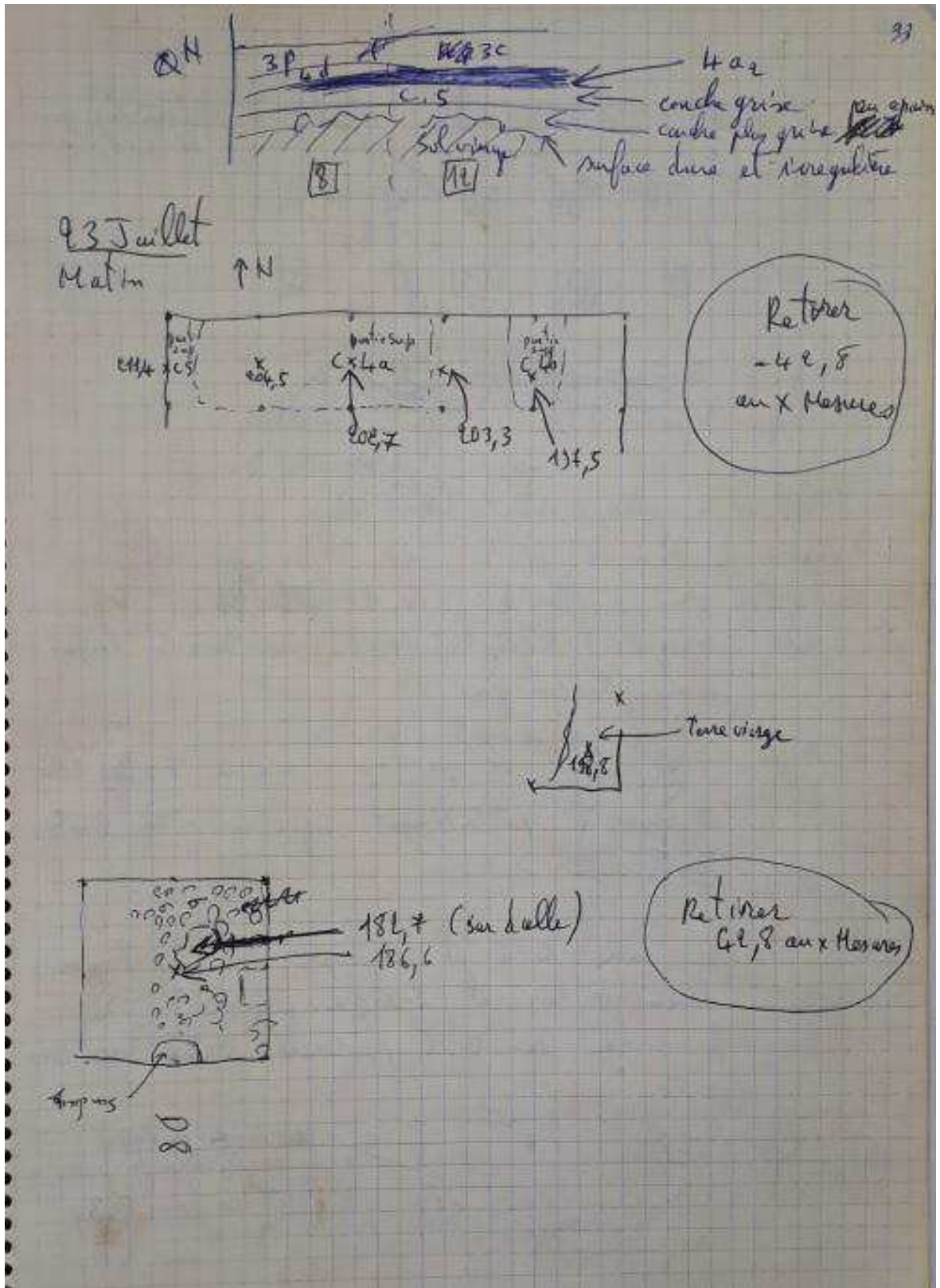


Figure 353 - Cahier de fouille de 1980 page 33

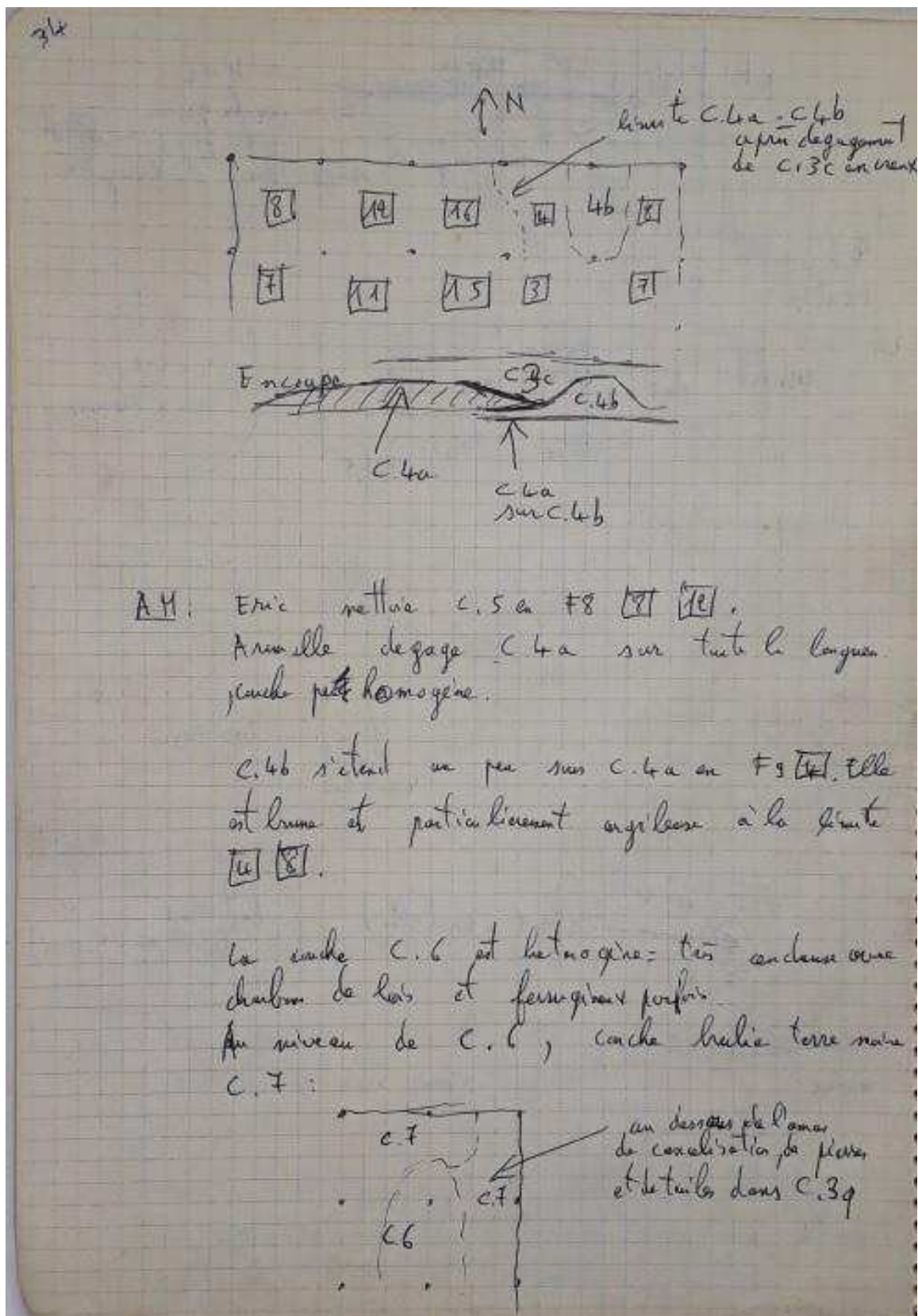


Figure 354 - Cahier de fouille de 1980 page 34

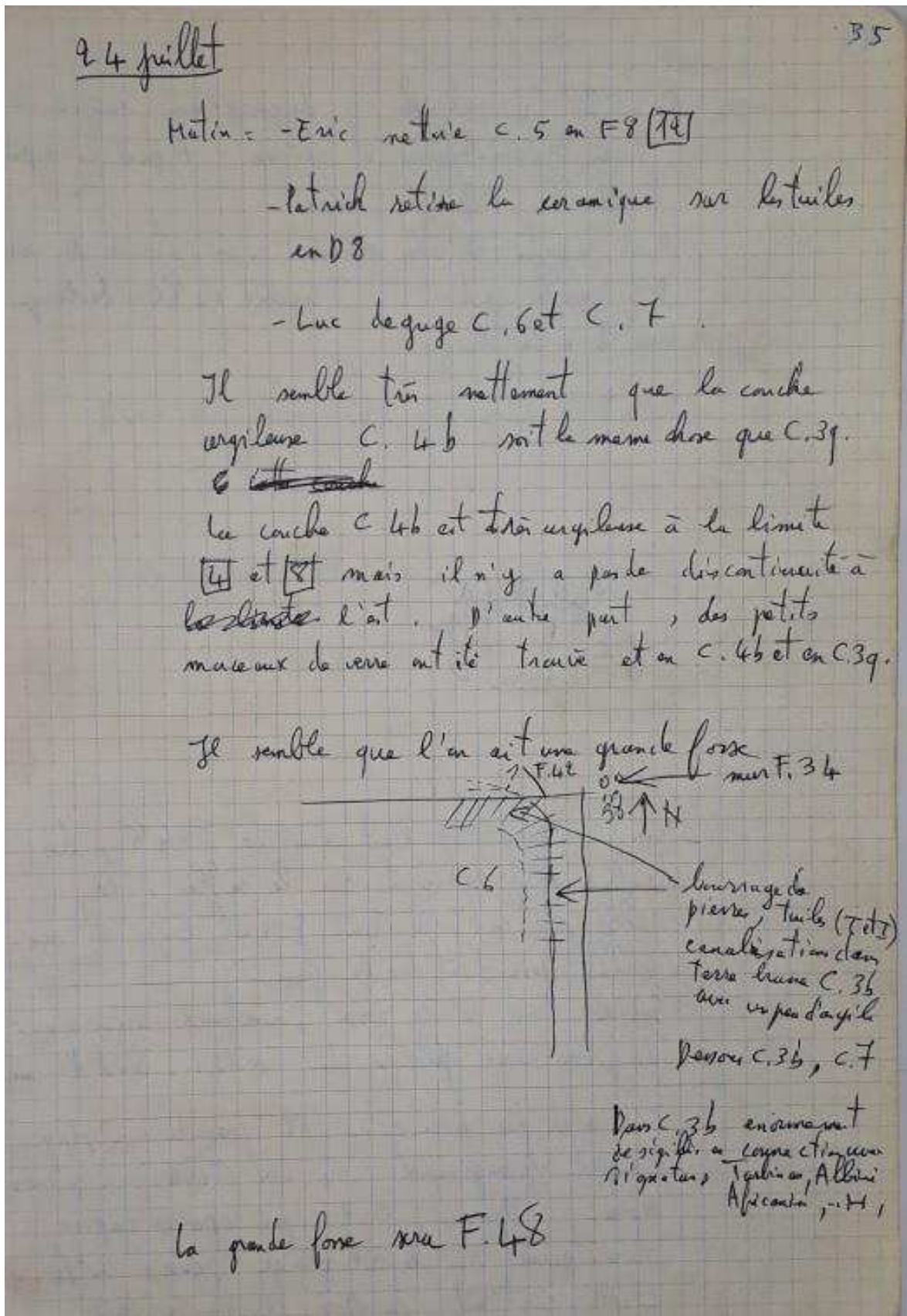


Figure 355 - Cahier de fouille de 1980 page 35



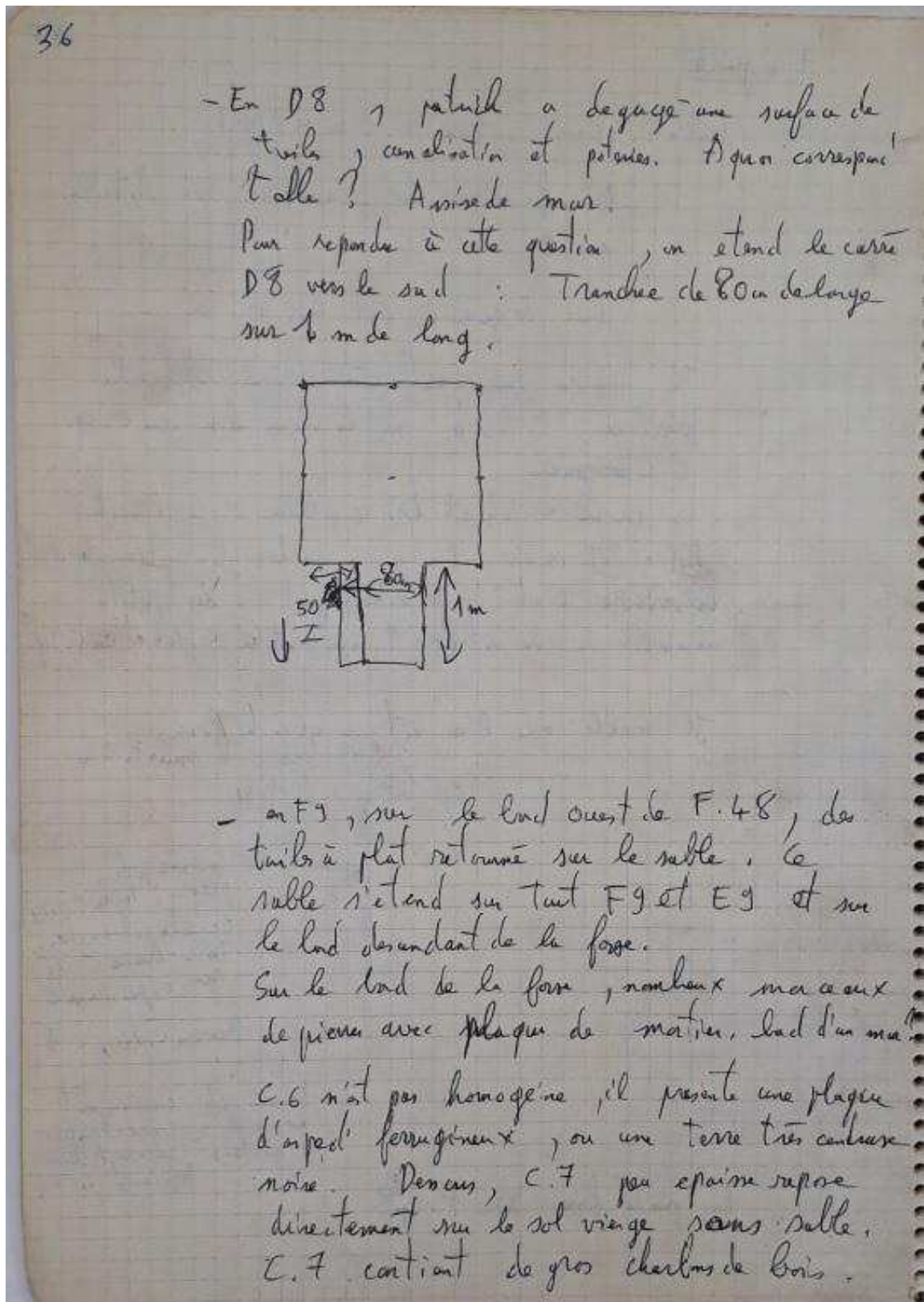


Figure 356 - Cahier de fouille de 1980 page 36

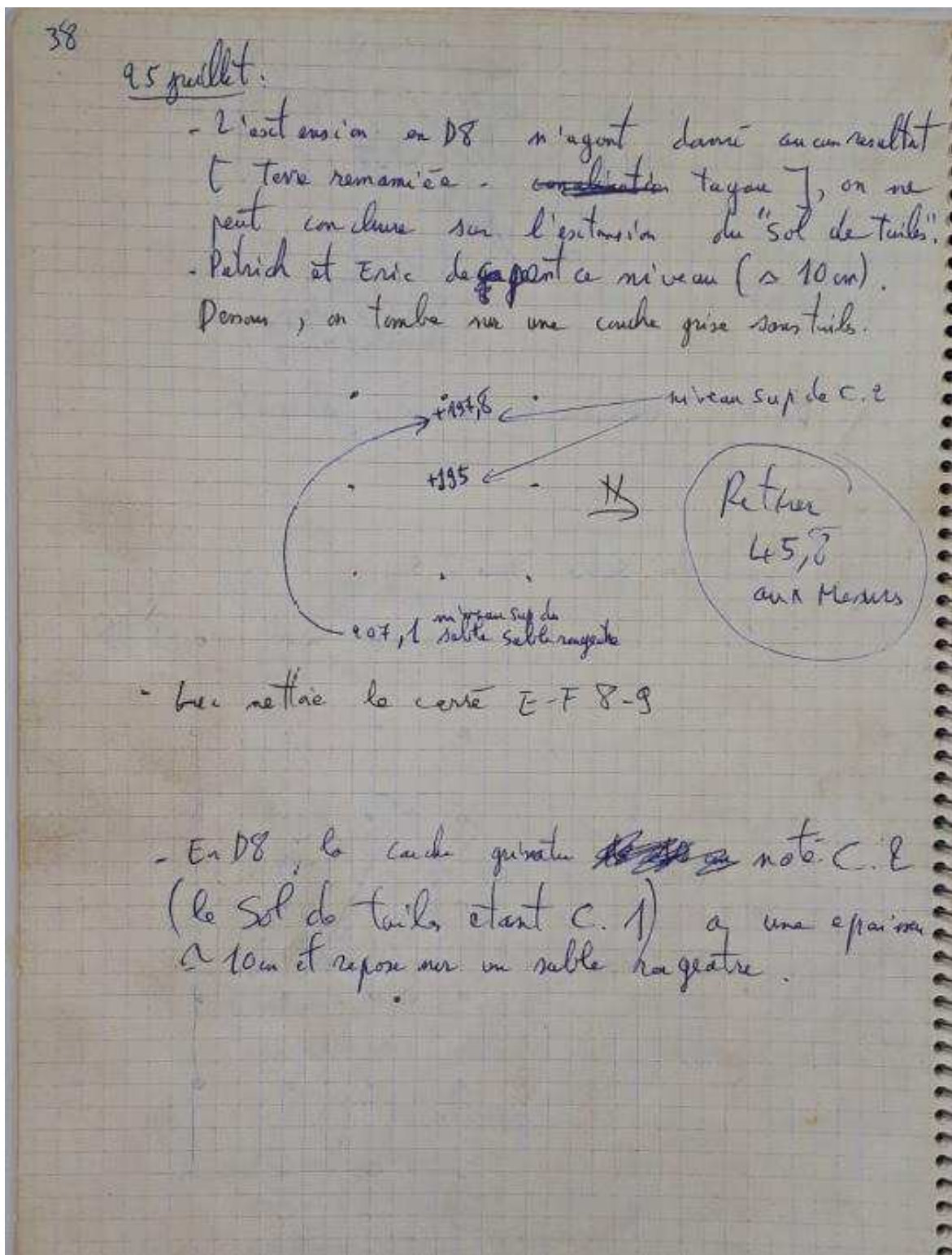


Figure 357 - Cahier de fouille de 1980 page 38

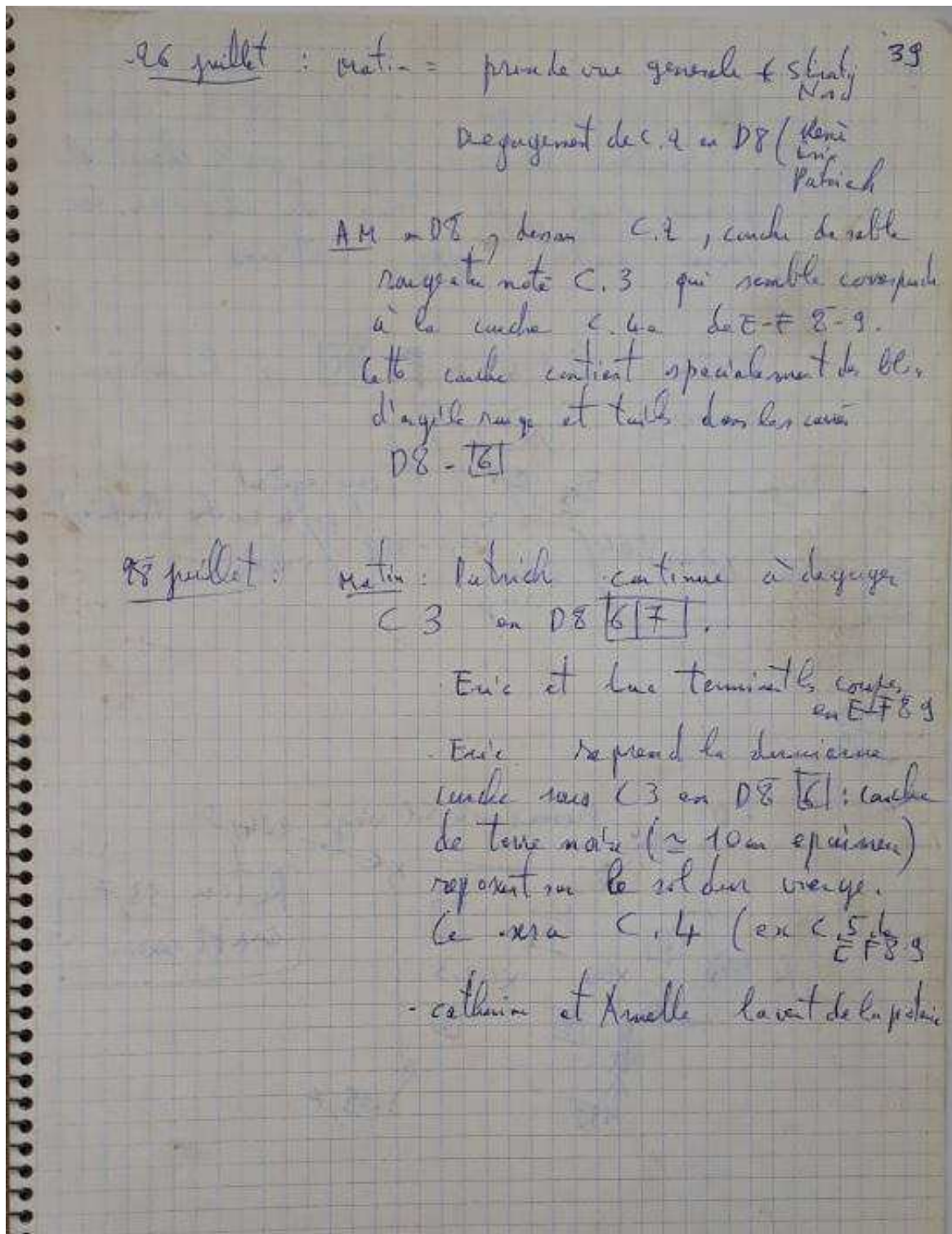


Figure 358 - Cahier de fouille de 1980 page 39

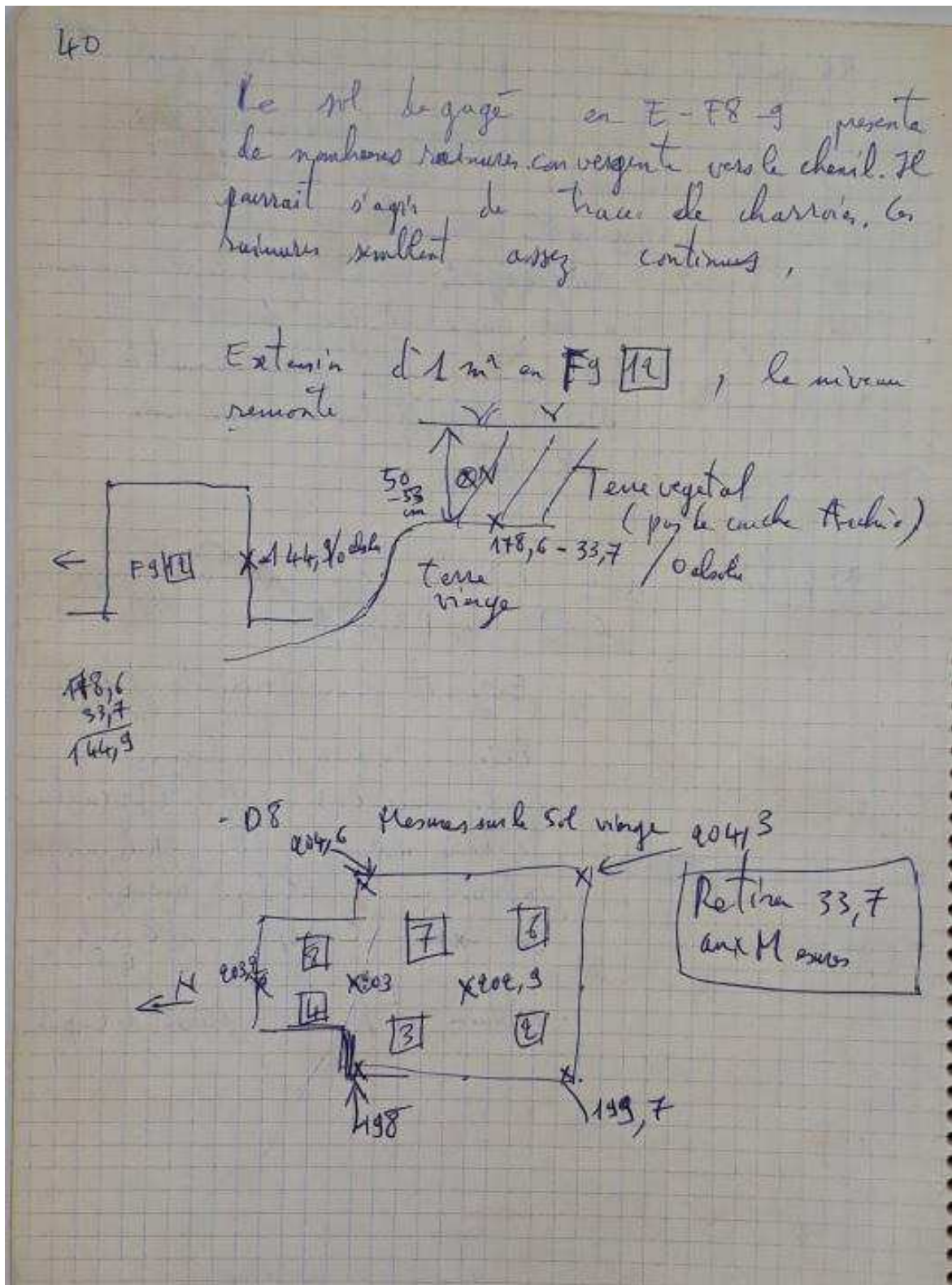


Figure 359 - Cahier de fouille de 1980 page 40

Horaires

1<sup>er</sup> juillet - quadrillage et pipetage = Après midi

2<sup>e</sup> juillet = Annette + Luc = (Matin (2h) + AM (1h $\frac{1}{2}$  + 1h $\frac{1}{2}$ ))

Jean Jacques Théron = Matin (1h)

Decapage surface = 8h + 3h

3<sup>e</sup> juillet = Annette + Luc = Matin (5h + 1h) + AM (3h)

Decapage surface = 5h + 8h

4<sup>e</sup> juillet = decapage surface = 5h $\frac{1}{2}$  + 8h

Luc et Annette	= Matin (4h)	+ AM (Annette #3h)	Luc 1h
Jean Paul	= Matin (1h $\frac{1}{2}$ )	+ AM (3h)	
Eric	= AM (1h)		

5<sup>e</sup> juillet = nettoyage de la surface

Figure 360 - Cahier de fouille de 1980 page 41

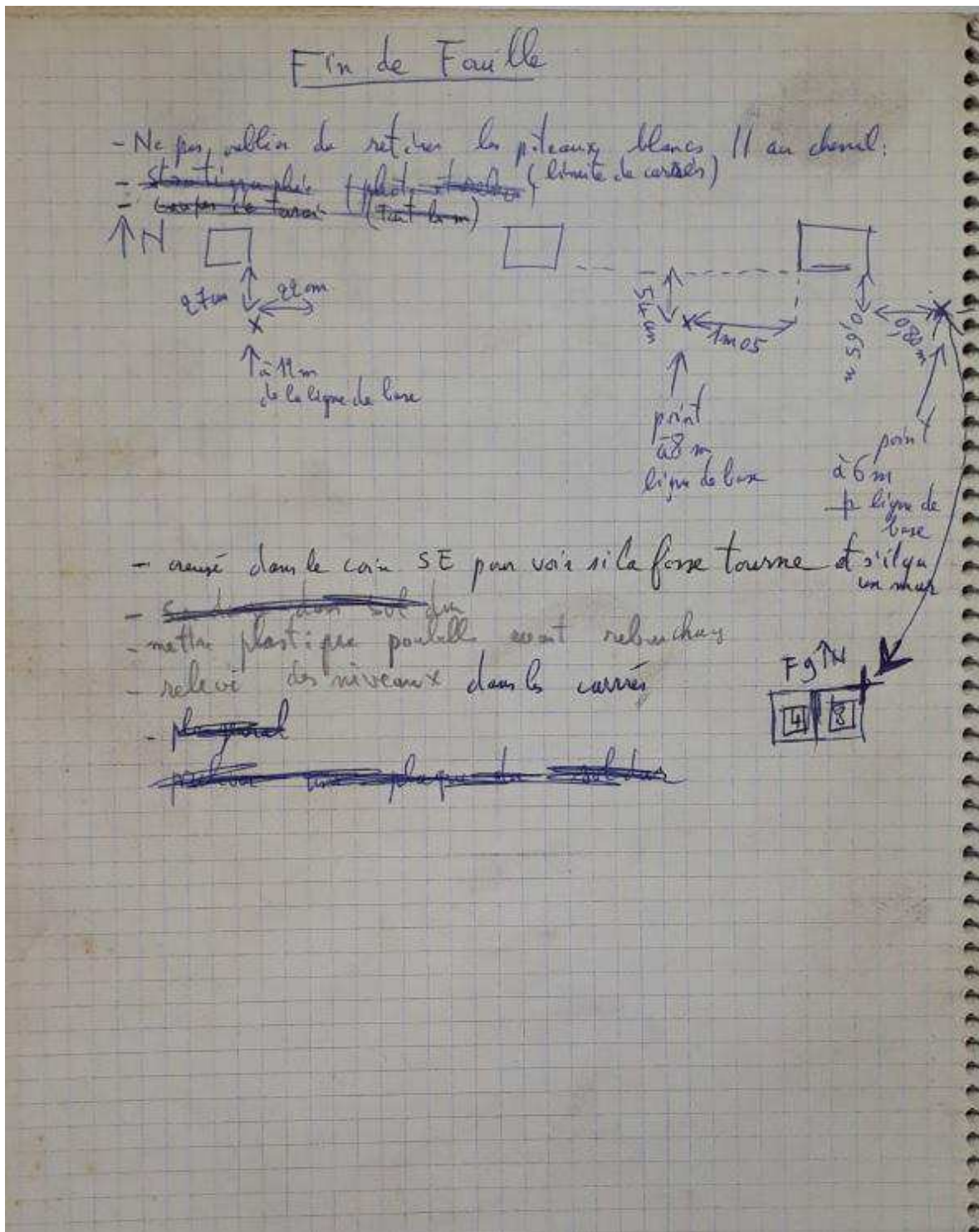


Figure 361 - Cahier de fouille de 1980 page 42

**5.**  
**VALORISATION DES TRAVAUX DE**  
**RECHERCHE**





## LA VALORISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Durant toute la durée de ce travail, une attention particulière a été portée à la médiation et à la valorisation des recherches. Plusieurs communications orales et écrites ont ainsi été réalisées dans le cadre de divers événements. Les productions toulonnaises ont également pu être valorisées à travers plusieurs projets.

### Journées d'étude

De nombreuses journées d'études sont organisées par les membres du laboratoire TRACES et, notamment, par M. Joly, directrice de cette thèse. Celles-ci ont permis de régulièrement communiquer les avancées de ce travail à travers des thèmes variés.

Le 30 novembre 2018, dans le cadre de la journée d'étude intitulée « Échanges commerciaux durant l'Antiquité romaine, la circulation des récipients en terre cuite », une communication intitulée « Le commerce des céramiques des grands centres de productions arvernes au II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle » a été présentée. Celle-ci a permis d'aborder une question délicate dans l'histoire des ateliers du centre de la Gaule : les échanges commerciaux.

Le 15 mars 2019, dans le cadre d'une journée d'étude intitulée « Les terres cuites antiques : transfert de technologie et échanges », une communication intitulée « Transfert de technologie dans les ateliers du Centre de la Gaule à travers l'exemple de Toulon-sur-Allier », a été présentée. Cette dernière a mis en évidence les liens étroits qui existaient entre les ateliers de potiers de Toulon-sur-Allier et les autres centres de production de céramiques.

Enfin, dans le cadre des séminaires TRACES du 26 mars 2021, une journée d'étude intitulée « Les productions antiques : héritage, transferts de technologie et échanges » a permis de présenter une communication intitulée « Influences et héritages au sein des productions de céramiques moulées (sigillées et figurines) de Toulon-sur-Allier » afin d'aborder deux catégories céramiques importantes dans les productions du site.

### Journée de présentation des travaux des doctorants

Le laboratoire TRACES donne l'occasion une fois par an à ses doctorants de partager l'avancée de ses travaux de recherche.

Le 21 mai 2019, une première présentation des travaux de thèse intitulée « Production céramiques et échanges dans les ateliers de Lezoux et de la Gaule centrale durant l'Antiquité, l'exemple de Toulon-sur-Allier » a été effectuée.

Le 10 mai 2021, une seconde communication a permis d'aborder un point particulier de ce travail : « Les figurines en terre cuite gallo-romaine de Toulon-sur-Allier ».

## **Journée archéologique régionale**

Le service régional de l'archéologie de la région Auvergne-Rhône-Alpes organise presque chaque année une journée dédiée à la présentation de l'actualité archéologique dans la région.

Le 16 novembre 2018, à l'occasion de cette journée, un poster scientifique intitulé « Les mortiers à tête de lion de Toulon-sur-Allier » a été présenté.

## **Rencontre d'archéologie de l'Allier**

Les rencontres d'archéologie de l'Allier sont organisées par le SAPDA. Elles sont l'occasion de valoriser les travaux d'archéologie auprès d'un public très large, allant des scolaires aux professionnels. Ces rencontres permettent aussi de communiquer sur l'actualité de l'archéologie dans le département.

Ainsi, les 11 et 12 octobre 2019, un stand a été co-animé<sup>13</sup> afin de faire découvrir le métier de céramologue aux curieux.

## **Stage de céramologie**

Après avoir participé à de nombreux stages en céramologie, et notamment celui organisé à Lezoux par Ph. Bet qui était consacré à aux productions lézoviennes, l'opportunité nous a été donnée d'intervenir durant les sessions suivantes, puis de participer au comité d'organisation.

Ainsi, en collaboration avec le PCR « Lezoux, centre majeur de production de céramique de l'Empire romain », deux communications intitulées « La production des figurines en terre cuite gallo-romaines » et « Les productions de céramiques de Toulon-sur-Allier » ont été présentées entre le 20 et le 28 octobre 2018.

Puis du 19 au 27 octobre 2019, la quatrième session du stage – renommé « symposium interuniversitaire sur la céramique antique » – a été une nouvelle occasion de présenter les productions de Toulon-sur-Allier à travers deux communications.

---

<sup>13</sup> Un grand merci à mon collègue céramologue Mickael Bandiera.

## Projet collectif de recherche (PCR)

Les PCR – ou projet collectif de recherche – sont l’occasion de collaborer avec des chercheurs d’horizons divers pour un but commun. La participation à deux de ces projets a permis d’enrichir la vision du site de Toulon-sur-Allier :

- Le PCR « Lezoux, centre majeur au sein des ateliers de potiers de la Gaule centrale » dirigé par Ph. Bet (INRAP) et Bertrand Dousteysier
- Le PCR « Habitat groupé de la basse ballée de l’Allier » dirigé par Franck Chaleat et Gabriel Rocque

## Société Française d’Étude de la Céramique Antique en Gaule (SFECAG)

La SFECAG est créée en 1973 et fait suite au Groupe d’Étude de la Céramique Antique en Gaule (GECAG). L’association a pour objectif de valoriser les travaux scientifiques dans le domaine de la céramologie antique.

Dans ce but, une communication a été proposée au congrès de Maubeuge-Bavay en 2019. Tout d’abord sous forme de poster scientifique intitulé « Ne passez plus à côté d’une estampille de Toulon-sur-Allier sans le savoir ! » en collaboration avec Ph. Bet et Luc de Feraudy, celui-ci a été suivi d’un article publié dans les actes du congrès en 2019 (SALVAYA 2019).

## Projet de recherche européen « Samian Reaseach »

Le projet « Samian Research », géré par Allard Mees, permet à l’ensemble de la communauté de chercheurs, mais également à toute personne se connectant au site ([www1.rgzm.de/samian](http://www1.rgzm.de/samian)), d’avoir un accès à la totalité des sources concernant les estampilles sur sigillée.

Depuis 2016, une contribution est apportée afin d’enrichir la base de données, mais également de corriger des sources anciennes, notamment concernant le mobilier du musée Anne-de-Beaujeu de Moulins. De plus, les estampilles de Toulon-sur-Allier ont été référencées grâce à la collaboration de G. Dannel et B. Dickinson.

## Réseaux sociaux

Une page Facebook intitulée « Les céramiques antiques de Toulon-sur-Allier » a été créée afin de permettre au grand public de découvrir les productions de ce site.

Les contraintes sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, mises en place au début de l’année 2020, ont malheureusement contraint à annuler plusieurs communications et ont fortement ralenti ce travail de valorisation.